REVUE

DES

DEUX MONDES.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME X. — 1er AVRIL 1837.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME DIXIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1837.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MAUPRAT.

A GUSTAVE PAPET.

Quoique la mode proscrive peut-être l'usage patriarchal des dédicaces, je te prie, frère et ami, d'accepter celle d'un conte qui n'est pas nouveau pour toi. Je l'ai recueilli en partie dans les chaumières de notre Vallée noire. Puissions-nous vivre et mourir là, en redisant chaque soir notre invocation chérie :

Sancta simplicitas!

PREMIÈRE PARTIE.

Sur les confins de la Marche et du Berry, dans le pays qu'on appelle la Varenne, et qui n'est qu'une vaste lande coupée de bois de chênes et de châtaigniers, on trouve, au plus fourré et au plus désert de la contrée, un petit château en ruines, tapi dans un ravin, et dont on ne découvre les tourelles ébréchées qu'à environ cent pas de la herse principale. Les arbres séculaires qui l'entourent et les roches éparses qui le dominent, l'ensevelissent dans une perpétuelle obscurité, et c'est tout au plus si, en plein midi, on peut franchir le sentier abandonné qui y mène, sans se heurter

contre les troncs noueux et les décombres qui l'obstruent à chaque pas. Ce sombre ravin et ce triste castel, c'est la Roche-Mauprat.

Il n'y a pas long-temps que le dernier des Mauprat, à qui cette propriété tomba en héritage, en fit enlever la toiture et vendre tous les bois de charpente ; puis, comme s'il eût voulu donner un soufflet à la mémoire de ses ancêtres, il fit jeter à terre le portail, éventrer la tour du nord, fendre de haut en bas le mur d'enceinte, et partit avec ses ouvriers, secouant la poussière de ses pieds, et abandonnant son domaine aux renards, aux orfraies et aux vipères. Depuis ce temps, quand les bûcherons et les charbonniers qui habitent les huttes éparses aux environs, passent dans la journée sur le haut du ravin de la Roche-Mauprat, ils sifflent d'un air arrogant, ou envoient à ces ruines quelque énergique malédiction ; mais quand le jour baisse, et que l'engoulevent commence à glapir du haut des meurtrières, bûcherons et charbonniers passent en silence, pressant le pas, et de temps en temps faisant un signe de croix pour conjurer les mauvais esprits qui règnent sur ces ruines.

J'avoue que moi-même je n'ai jamais cotoyé ce ravin la nuit, sans éprouver un certain malaise, et je n'oserais pas affirmer par serment que, dans de certaines nuits orageuses, je n'aie pas fait sentir l'éperon à mon cheval pour en finir plus vite avec l'impression désagréable que me causait ce voisinage.

C'est que, dans mon enfance, j'ai placé le nom de Mauprat entre ceux de Cartouche et de la Barbe-Bleue, et qu'il m'est souvent arrivé alors de confondre, dans des rêves effrayans, les légendes surannées de l'ogre et de Croque-Mitaine avec les faits tout récens qui ont donné une sinistre illustration, dans notre province, à cette famille des Mauprat.

Souvent, à la chasse, lorsque mes camarades et moi nous quittions l'affût, pour aller nous réchauffer aux tas de charbons allumés que les ouvriers surveillent toute la nuit, j'ai entendu ce nom fatal expirer sur leurs lèvres à notre approche. Mais lorsqu'ils nous avaient reconnus, et qu'ils s'étaient bien assurés que le spectre d'aucun de ces brigands n'était caché parmi nous, ils nous racontaient, à demi-voix, des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête, et que je me garderai bien de vous communiquer, désolé que je suis d'en avoir noirci et endolori ma mémoire.

Ce n'est pas que le récit que j'ai à vous faire soit précisément agréable et riant. Je vous demande pardon, au contraire, de vous envoyer aujourd'hui une narration si noire; mais, dans l'impression qu'elle m'a faite, il se mêle quelque chose de si consolant, et, si j'ose m'exprimer ainsi, de si sain à l'ame, que vous m'excuserez, j'espère, en faveur des conclusions. D'ailleurs cette histoire vient de m'être racontée; vous m'en demandez une, l'occasion est trop belle pour ma paresse ou pour ma stérilité.

C'est la semaine dernière que j'ai enfin rencontré Bernard Mauprat, ce dernier de la famille, qui, ayant depuis long-temps fait divorce avec son infame parenté, a voulu constater, par la démolition de son manoir, l'horreur que lui causaient les souvenirs de son enfance. Ce Bernard est un des hommes les plus estimés du pays : il habite une jolie maison de campagne vers Châteauroux, en pays de plaine. Me trouvant près de chez lui, avec un de mes amis qui le connaît, j'exprimai le désir de le voir; et mon ami, me promettant une bonne réception, m'y conduisit sur-le-champ.

Je savais en gros l'histoire remarquable de ce vieillard, mais j'avais toujours vivement souhaité d'en connaître les détails, et surtout de les tenir de lui-même. C'était pour moi tout un problème philosophique à résoudre que cette étrange destinée. J'observai donc ses traits, ses manières et son intérieur avec un intérêt particulier.

Bernard Mauprat n'a pas moins de quatre-vingts ans, quoique sa santé robuste, sa taille droite, sa démarche ferme et l'absence de toute infirmité annoncent quinze ou vingt ans de moins. Sa figure m'eût semblé extrêmement belle, sans une expression de dureté qui faisait passer, malgré moi, les ombres de ses pères devant mes yeux. Je crains fort qu'il ne leur ressemble physiquement. C'est ce que lui seul eût pu nous dire, car ni mon ami ni moi n'avons connu aucun des Mauprat; mais c'est ce que nous nous gardâmes bien de lui demander.

Il nous sembla que ses domestiques le servaient avec une promptitude et une ponctualité fabuleuse pour des valets berrichons. Néanmoins, à la moindre apparence de retard, il élevait la voix, fronçait un sourcil encore très noir sous ses cheveux blancs, et murmurait quelques paroles d'impatience qui donnaient des ailes aux plus lourds. J'en fus presque choqué d'abord; je trouvais

que cette manière d'être sentait un peu trop le Mauprat. Mais à la manière douce et quasi paternelle dont il leur parlait un instant après, et à leur zèle, qui me sembla bien différent de la crainte, je me réconciliai bientôt avec lui. Il avait d'ailleurs pour nous une exquise politesse, et s'exprimait dans les termes les plus choisis. Malheureusement, à la fin du dîner, une porte qu'on négligeait de fermer, et qui amenait un vent froid sur son vieux crâne, lui arracha un jurement si terrible, que mon ami et moi échangeâmes un regard de surprise. Il s'en aperçut. — Pardon, messieurs, nous dit-il; je vois bien que vous me trouvez un peu inégal; vous voyez peu de chose; je suis un vieux rameau heureusement détaché d'un méchant tronc, et transplanté dans la bonne terre, mais toujours noueux et rude, comme le houx sauvage de sa souche. J'ai eu encore bien de la peine avant d'en venir à l'état de douceur et de calme où vous me trouvez. Hélas! je ferais, si je l'osais, un grand reproche à la Providence, c'est de m'avoir mesuré la vie aussi courte qu'aux autres humains. Quand pour se transformer de loup en homme il faut une lutte de quarante ou cinquante ans, il faudrait vivre cent ans par-delà pour jouir de sa victoire. — Mais à quoi cela pourrait-il me servir? ajouta-t-il avec un accent de tristesse, la fée qui m'a transformé n'est plus là pour jouir de son ouvrage. Bah! il est bien temps d'en finir! — Puis il se tourna vers moi, et me fixant avec ses grands yeux noirs étrangement animés : — Allons, *petit* jeune homme, me dit-il, je sais ce qui vous amène; vous êtes curieux de mon histoire. Venez près du feu, et soyez tranquille. Tout Mauprat que je suis, je ne vous y mettrai pas en guise de bûche. Vous ne pouvez me faire un plus grand plaisir que de m'écouter. Votre ami vous dira pourtant que je ne parle pas facilement de moi. Je crains trop souvent d'avoir affaire à des sots; mais j'ai entendu parler de vous, je sais votre caractère et votre profession; vous êtes observateur et narrateur, c'est-à-dire, excusez-moi, curieux et bavard.—Il se prit à rire, et je m'efforçai de rire aussi, tout en commençant à craindre qu'il ne se moquât de nous, et malgré moi je pensai aux mauvais tours que son grand-père s'amusait à jouer aux curieux imprudens qui allaient le voir. Mais il mit amicalement son bras sous le mien, et me faisant asseoir devant un bon feu, auprès d'une table chargée de tasses : — Ne vous fâchez pas, me dit-il; je ne peux pas à mon

âge guérir de l'ironie héréditaire; la mienne n'a rien de féroce; à parler sérieusement, je suis charmé de vous recevoir et de vous confier l'histoire de ma vie. Un homme aussi infortuné que je l'ai été mérite de trouver un historiographe fidèle, qui lave sa mémoire de tout reproche. Ecoutez-moi donc et buvez du café.

Je lui en offris une tasse en silence; il la refusa d'un geste et avec un sourire qui semblait dire : — Cela est bon pour votre génération efféminée. Puis il commença son récit en ces termes.

I.

Vous ne demeurez pas très loin de la Roche-Mauprat, vous avez dû passer souvent le long de ces ruines : je n'ai donc pas besoin de vous en faire la description. Tout ce que je puis vous en apprendre, c'est que jamais ce séjour n'a été aussi agréable qu'il l'est maintenant. Le jour où j'en fis enlever le toit, le soleil éclaira pour la première fois les humides lambris où s'était écoulée mon enfance, et les lézards auxquels je les ai cédés, y sont beaucoup mieux logés que je ne le fus jadis. Ils peuvent au moins contempler la lumière du jour et réchauffer leurs membres froids au rayon de midi.

Il y avait la branche aînée et la branche cadette des Mauprat. Je suis de la branche aînée. Mon grand-père était ce vieux Tristan de Mauprat, qui mangea sa fortune, déshonora son nom, et fut si méchant, que sa mémoire est déjà entourée de merveilleux. Les paysans croient encore voir apparaître son spectre alternativement dans le corps d'un sorcier qui enseigne aux malfaiteurs le chemin des habitations de la Varenne, et dans celui d'un vieux lièvre blanc qui apparaît aux gens tentés de quelque mauvais dessein. La branche cadette n'existait plus, lorsque je vins au monde, que dans la personne de M. Hubert de Mauprat, qu'on appelait le chevalier, parce qu'il était dans l'ordre de Malte, et qui était aussi bon que son cousin l'était peu. Cadet de famille, il s'était voué au célibat; mais, resté seul de plusieurs frères et sœurs, il se fit relever de ses vœux et prit femme un an avant ma naissance. Avant de changer ainsi son existence, il avait fait, dit-on, de grands efforts pour trouver dans la branche aînée un héritier digne de re-

lever son nom flétri et de conserver la fortune qui avait prospéré dans les mains de la branche cadette. Il avait essayé de remettre de l'ordre dans les affaires de son cousin Tristan, et plusieurs fois apaisé ses créanciers. Mais voyant que ses bontés ne servaient qu'à favoriser les vices de la famille, et qu'au lieu de déférence et de gratitude, il ne trouverait jamais là que haine secrète et grossière jalousie, il renonça à tout accord, rompit avec ses cousins, et malgré son âge avancé (il avait plus de soixante ans), il se maria afin d'avoir des héritiers. Il eut une fille, et là dut finir son espoir de postérité, car sa femme mourut peu de temps après d'une maladie violente que les médecins appelèrent colique de *miserere*. Il quitta le pays et ne revint plus que très rarement habiter ses terres qui étaient situées à six lieues de la Roche-Mauprat, sur la lisière de la Varenne et du *Fromental*. C'était un homme sage et juste, parce qu'il était éclairé, parce que son père n'avait pas repoussé l'esprit de son siècle et lui avait fait donner de l'éducation. Il n'en avait pas moins gardé un caractère ferme et un esprit entreprenant, et, comme ses aïeux, il se faisait gloire de porter en guise de prénom, le surnom chevaleresque de *Casse-Tête*, héréditaire dans l'antique tige des Mauprat. Quant à la branche aînée, elle avait si mal tourné, ou plutôt elle avait gardé de telles habitudes de brigandage féodal, qu'on l'avait surnommée Mauprat Coupe-Jarret. Mon père, qui était le fils aîné de Tristan, fut le seul qui se maria. Je fus son unique enfant. Il est nécessaire de dire ici un fait que je n'ai su que fort tard. Hubert Mauprat, en apprenant ma naissance, me demanda à mes parens, s'engageant, si on le laissait absolument maître de mon éducation, à me constituer son héritier. Mon père fut tué par accident à la chasse à cette époque, et mon grand'père refusa l'offre du chevalier, déclarant que ses enfans étaient les seuls héritiers légitimes de la branche cadette; qu'il s'opposerait par conséquent de tout son pouvoir à une substitution en ma faveur. C'est alors que Hubert eut une fille. Mais lorsque cinq ans plus tard sa femme mourut en lui laissant ce seul enfant, le désir qu'avaient les nobles de cette époque de perpétuer leur nom l'engagea de renouveler sa demande à ma mère. Je ne sais ce qu'elle répondit; elle tomba malade et mourut. Les médecins de campagne mirent encore en avant la colique de *miserere*. Mon

grand-père était demeuré chez elle les deux derniers jours qu'elle passa en ce monde.

— Versez-moi un verre de vin d'Espagne, car je sens le froid qui me gagne. Ce n'est rien, c'est l'effet que me produisent mes souvenirs quand je commence à les dérouler. Cela va passer.

Il avala un grand verre de vin, et nous en fîmes autant, car nous avions froid aussi en regardant sa figure austère, et en écoutant sa parole brève et saccadée. Il continua.

— Je me trouvai donc orphelin à sept ans. Mon grand-père pilla dans la maison de ma mère tout l'argent et les nippes qu'il put emporter; puis laissant le reste, et disant qu'il ne voulait point avoir affaire aux gens de loi, il n'attendit pas que la morte fût ensevelie, et me prenant par le collet de ma veste, il me jeta sur la croupe de son cheval, en me disant : Ah! ça, mon pupille, venez chez nous, et tâchez de ne pas pleurer long-temps, car je n'ai pas beaucoup de patience avec les marmots.

En effet, au bout de quelques instans, il m'appliqua de si vigoureux coups de cravache, que je cessai de pleurer, et que me rentrant en moi-même comme une tortue sous son écaille, je fis le voyage sans oser respirer.

C'était un grand vieillard, osseux et louche. Je crois le voir encore tel qu'il était alors. Cette soirée a laissé en moi d'ineffaçables traces. C'était la réalisation soudaine de toutes les terreurs que ma mère m'avait inspirées, en me parlant de son exécrable beau-père et de ses brigands de fils. La lune, je m'en souviens, éclairait de temps à autre, au travers du branchage serré de la forêt. Le cheval de mon grand-père était sec, vigoureux et méchant comme lui. Il ruait à chaque coup de cravache, et son maître ne les lui épargnait pas. Il franchissait, rapide comme un trait, les ravins et les petits torrens qui coupent la Varenne en tous sens. A chaque secousse, je perdais l'équilibre et je me cramponnais avec frayeur à la croupière du cheval, ou à l'habit de mon grand-père. Quant à lui, il s'inquiétait si peu de moi, que si je fusse tombé, je doute qu'il eût pris la peine de me ramasser. Parfois s'apercevant de ma peur, il m'en raillait, et pour l'augmenter faisait caracoller de nouveau son cheval. Vingt fois le découragement me prit, et je faillis me jeter à la renverse; mais l'amour instinctif de la vie m'empêcha de céder à ces instans de désespoir. Enfin, vers

minuit, nous nous arrêtâmes brusquement devant une petite porte aiguë, le pont-levis se releva derrière nous; mon grand-père me prit, tout baigné que j'étais d'une sueur froide, et me jeta à un grand garçon estropié, hideux, qui me porta dans la maison; c'était mon oncle Jean, et j'étais à la Roche-Mauprat.

Mon grand-père était dès-lors, avec ses huit fils, le dernier débris que notre province eût conservé de cette race de petits tyrans féodaux dont la France avait été couverte et infestée pendant tant de siècles. La civilisation, qui marchait rapidement vers la grande convulsion révolutionnaire, effaçait de plus en plus ces exactions et ces brigandages organisés. Les lumières de l'éducation, une sorte de bon goût, reflet lointain d'une cour galante, et peut-être le pressentiment d'un réveil prochain et terrible du peuple, pénétraient dans les châteaux et jusque dans le manoir à demi rustique des gentillâtres. Même dans nos provinces du centre, les plus arriérées par leur situation, le sentiment de l'équité sociale l'emportait déjà sur la coutume barbare; plus d'un mauvais garnement avait été obligé de s'amender en dépit de ses priviléges, et en certains endroits les paysans, poussés à bout, s'étaient débarrassés de leur seigneur, sans que les tribunaux eussent songé à s'emparer de l'affaire, et sans que les parens eussent osé demander vengeance.

Malgré cette disposition des esprits, mon grand-père s'était long-temps maintenu dans le pays sans éprouver de résistance. Mais ayant eu une nombreuse famille à élever, laquelle était pourvue, comme, lui de bon nombre de vices, il se vit enfin tourmenté et obsédé de créanciers que n'effarouchaient plus ses menaces, et qui menaçaient eux-mêmes de lui faire un mauvais parti. Il fallut songer à éviter les recors d'un côté, et de l'autre les querelles qui naissaient à chaque instant, et dans lesquelles malgré leur nombre, leur bon accord, et leur force herculéenne, les Mauprat ne brillaient plus, toute la population se joignant à ceux qui les insultaient, et se mettant en devoir de les lapider. Alors Tristan, ralliant sa lignée autour de lui, comme le sanglier rassemble, après la chasse, ses marcassins dispersés, se retira dans son castel, en fit lever le pont, et s'y renferma avec dix ou douze manans, ses valets, tous braconniers ou déserteurs, qui avaient intérêt, comme lui, à se retirer du monde (c'était son ex-

pression), et à se mettre en sûreté derrière de bonnes murailles. Un énorme faisceau d'armes de chasse, canardières, carabines, escopettes, pieux et coutelas, fut dressé sur la plateforme, et il fut enjoint au portier de ne jamais laisser approcher plus de deux personnes en-deçà de la portée de son fusil.

Depuis ce jour, Mauprat et ses enfans rompirent avec les lois civiles, comme ils avaient rompu avec les lois morales. Ils s'organisèrent en bande d'aventuriers. Tandis que leurs amés et féaux braconniers pourvoyaient la maison de gibier, ils levaient des taxes illégales sur les métairies environnantes. Sans être lâches (et tant s'en faut), nos paysans, vous le savez, sont doux et timides par nonchalance et par méfiance de la loi, que, dans aucun temps, ils n'ont comprise et qu'aujourd'hui encore ils connaissent à peine. Aucune province de France n'a conservé plus de vieilles traditions et souffert plus long-temps les abus de la féodalité. Nulle part ailleurs peut-être on n'a maintenu à certains châtelains le titre de seigneurs de la commune, et nulle part il n'est aussi facile d'épouvanter le peuple par la nouvelle de quelque fait politique absurde et impossible. Au temps dont je vous parle, les Mauprat, seule famille puissante dans un rayon de campagnes éloignées des villes et privées de communications avec l'extérieur, n'eurent pas de peine à persuader à leurs vassaux que le servage allait être rétabli et que les récalcitrans seraient mal menés. Les paysans hésitèrent, écoutèrent avec inquiétude quelques-uns d'entre eux qui prêchaient l'indépendance, puis réfléchirent et prirent le parti de se soumettre. Les Mauprat ne demandaient pas d'argent. Les valeurs monétaires sont ce que le paysan de ces contrées réalise avec le plus de peine, ce dont il se dessaisit avec le plus de répugnance, même lorsque, pour le dispenser du paiement d'une dette en numéraire, on lui propose d'en doubler la valeur en produits agricoles. *L'argent est cher* est un de ses proverbes, parce que l'argent représente pour lui autre chose qu'un travail physique. C'est un commerce avec les choses et les hommes du dehors, un effort de prévoyance ou de circonspection, un marché, une sorte de lutte intellectuelle qui l'enlève à ses habitudes d'incurie, en un mot, un travail de l'esprit; et pour lui, c'est le plus pénible et le plus inquiétant.

Les Mauprat connaissant bien le terrain et n'ayant plus de grands

besoins d'argent, puisqu'ils avaient renoncé à payer leurs dettes, réclamèrent seulement des denrées. L'un subit la surtaxe sur ses chapons, un autre sur ses veaux, un troisième fournit le blé, un quatrième le fourrage, et ainsi de suite. On avait soin de rançonner avec discernement, de demander à chacun ce qu'il pouvait donner sans se gêner outre mesure; on promettait à tous aide et protection, et jusqu'à un certain point on tenait parole. On détruisait les loups et les renards, on accueillait et on cachait les déserteurs, on aidait à frauder l'état en intimidant les employés de la gabelle et les collecteurs de l'impôt.

On usa de la facilité d'abuser le pauvre sur ses véritables intérêts, et de corrompre les gens simples en déplaçant le principe de leur dignité et de leur liberté naturelle. On fit entrer toute la contrée dans l'espèce de scission qu'on avait faite avec la loi, et on effraya tellement les fonctionnaires chargés de la faire respecter, qu'elle tomba en peu d'années dans une véritable désuétude; de sorte que, tandis qu'à une faible distance de ce pays la France marchait à grands pas vers l'affranchissement des classes pauvres, la Varenne suivait une marche rétrograde et retournait à plein collier vers l'ancienne tyrannie des hobereaux. Il fut bien aisé aux Mauprat de pervertir ces pauvres gens; ils affectèrent de se populariser, afin de contraster avec les autres nobles de la province, qui conservaient dans leurs manières la hauteur de leur antique puissance. Mon grand-père ne perdait pas surtout cette occasion de faire partager aux paysans son animadversion contre son cousin Hubert de Mauprat. Tandis que celui-ci donnait audience à ses chevanciers, lui assis dans son fauteuil, eux debout et la tête nue, Tristan de Mauprat les faisait asseoir à sa table, goûtait avec eux le vin qu'ils lui apportaient en hommage volontaire, et les faisait reconduire par ses gens au milieu de la nuit tous ivres morts, la torche en main, et faisant retentir la forêt de refrains obscènes. Le libertinage acheva la démoralisation des paysans. Les Mauprat eurent bientôt dans toutes les familles des accointances que l'on toléra parce qu'on y trouva du profit, et faut-i lle dire, hélas! des satisfactions de vanité! La dispersion des habitations favorisait le mal. Là, point de scandale, point de censure. Le plus petit village eût suffi pour faire éclore et régner une opinion publique; mais il n'y avait que des chaumières éparses, des métairies isolées; des

landes et des taillis mettaient entre les familles des distances assez considérables pour qu'elles ne pussent exercer mutuellement leur contrôle. La honte fait plus que la conscience. Il est inutile de vous dire quels nombreux liens d'infamie s'établirent entre les maîtres et les esclaves : la débauche, l'exaction et la banqueroute furent l'exemple et le précepte de ma jeunesse, et l'on menait joyeuse vie. On se moquait de toute équité, on ne remboursait aux créanciers ni intérêts ni capitaux ; on rossait les gens de loi qui se hasardaient à venir faire des sommations ; on canardait la maréchassée lorsqu'elle approchait trop des tourelles ; on souhaitait la peste au parlement, la famine aux hommes imbus de philosophie nouvelle, la mort à la branche cadette des Mauprat, et on se donnait par-dessus tout des airs de paladin du XIIe siècle. Mon grand-père ne parlait que de sa généalogie et des prouesses de ses ancêtres ; il regrettait le bon temps où les châtelains avaient chez eux des instrumens pour la torture, des oubliettes, et surtout des canons. Pour nous, nous n'avions que des fourches, des bâtons et une mauvaise coulevrine que mon oncle Jean pointait du reste fort bien, et qui suffisait pour tenir en respect la chétive force militaire du canton.

II.

Le vieux Mauprat était un animal perfide et carnassier qui tenait le milieu entre le loup cervier et le renard. Il avait, avec une élocution abondante et facile, un vernis d'éducation qui aidait en lui à la ruse. Il affectait beaucoup de politesse et ne manquait pas de moyens de persuasion avec les objets de ses vengeances. Il savait les attirer chez lui et leur faire subir des traitemens affreux que, faute de témoins, il leur était impossible de prouver en justice. Toutes ses scélératesses portaient un caractère d'habileté si grande, que le pays en fut frappé d'une consternation qui ressemblait presque à du respect. Jamais il ne fut possible de le saisir hors de sa tanière, quoiqu'il en sortît souvent et sans beaucoup de précautions apparentes. C'était un homme qui avait le génie du mal, et ses fils, à défaut de l'affection dont ils étaient incapables, subissaient l'ascendant de sa détestable supériorité, et lui obéissaient avec une discipline et une

ponctualité presque fanatiques. Il était leur sauveur dans tous les cas désespérés, et lorsque l'ennui de la réclusion commençait à planer sous nos voûtes glacées, son esprit, facétieusement féroce, le combattait chez eux par l'attrait de spectacles dignes d'une caverne de voleurs. C'étaient tantôt de pauvres moines quêteurs qu'on s'amusait à effrayer et à tourmenter; on leur brûlait la barbe, on les descendait dans des puits et on les tenait suspendus entre la vie et la mort jusqu'à ce qu'ils eussent chanté quelque gravelure ou proféré quelque blasphème. Tout le pays connaît l'aventure du greffier qu'on laissa entrer avec quatre huissiers, et qu'on reçut avec tous les empressemens d'une hospitalité fastueuse. Mon grand-père feignit de consentir de bonne grace à l'exécution de leur mandat, et les aida poliment à faire l'inventaire de son mobilier, dont la vente était décrétée; après quoi, le diner étant servi et les gens du roi atablés, Tristan dit au greffier : Eh! mon Dieu, j'oubliais une pauvre haridelle que j'ai à l'écurie. Ce n'est pas grand'chose, mais encore vous pourriez être réprimandé pour l'avoir omise, et comme je vois que vous êtes un brave homme, je ne veux point vous induire en erreur. Venez avec moi la voir, ce sera l'affaire d'un instant. — Le greffier suivit Mauprat sans défiance, et au moment où ils entraient ensemble dans l'écurie, Mauprat, qui marchait le premier, lui dit d'avancer seulement la tête, ce que fit le greffier, désireux de montrer beaucoup d'indulgence dans l'exercice de ses fonctions, et de ne point examiner les choses scrupuleusement. Alors Mauprat poussa brusquement la porte, et lui serra si fortement le cou entre le battant et la muraille, que le malheureux en perdit la respiration. Tristan, le jugeant assez puni, rouvrit la porte, et lui demandant pardon de son inadvertance avec beaucoup de civilité, lui offrit son bras pour le reconduire à table; ce que le greffier ne jugea pas à propos de refuser. Mais aussitôt qu'il fut rentré dans la salle où étaient ses confrères, il se jeta sur une chaise, et leur montrant sa figure livide et son cou meurtri, il demanda justice contre le guet-apens où on venait de l'entraîner. C'est alors que mon grand-père, se livrant à sa fourbe railleuse, joua une scène de comédie d'une audace singulière. Il reprocha gravement au greffier de l'accuser injustement, et affectant de lui parler toujours avec beaucoup de politesse et de douceur, il prit les autres à témoin de sa conduite, les

suppliant de l'excuser si sa position précaire l'empêchait de les mieux recevoir, et leur faisant les honneurs de son dîner d'une manière splendide. Le pauvre greffier n'osa pas insister et fut forcé de dîner, quoique à demi mort. Ses confrères furent si complètement dupes de l'assurance de Mauprat, qu'ils burent et mangèrent gaiement en traitant le greffier de fou et de malhonnête. Ils sortirent de la Roche-Mauprat tous ivres, chantant les louanges du châtelain et raillant le greffier, qui tomba mort sur le seuil de sa maison en descendant de cheval. Ses huit garçons, l'orgueil et la force du vieux Mauprat, lui ressemblaient tous également par la vigueur physique, la brutalité des mœurs, et plus ou moins par la finesse et la méchanceté moqueuse. Il faut le dire, c'étaient de vrais coquins, capables de tout mal, et complètement idiots devant une noble idée ou devant un bon sentiment; cependant il y avait en eux une sorte de bravoure désespérée, qui parfois n'était pas pour moi sans une apparence de grandeur. Mais il est temps que je vous parle de moi et que je vous raconte le développement de mon ame, au sein du bourbier immonde où il avait plu à Dieu de me plonger au sortir de mon berceau.

J'aurais tort si, pour forcer votre commisération à me suivre dans ces premières années de ma vie, je vous disais que je naquis avec une noble organisation, avec une ame pure et incorruptible. Quant à cela, monsieur, je n'en sais rien. Il n'y a peut-être pas d'ames incorruptibles, et peut-être qu'il y en a. C'est ce que ni vous ni personne ne saura jamais. C'est une grande question à résoudre que celle-ci. — Y a-t-il en nous des penchans invincibles, et l'éducation peut-elle les modifier seulement, ou les détruire?— Moi je n'oserais prononcer, je ne suis ni métaphysicien, ni psychologue, ni philosophe; mais j'ai eu une terrible vie, messieurs, et si j'étais législateur, je ferais arracher la langue ou couper le bras à celui qui oserait prêcher ou écrire que l'organisation des individus est fatale, et qu'on ne refait pas plus le caractère d'un homme que l'appétit d'un tigre. Dieu m'a préservé de le croire.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'avais reçu de ma mère de bonnes notions, sans avoir peut-être naturellement ses bonnes qualités. Chez elle, j'étais déjà violent, mais d'une violence sombre et concentrée, aveugle et brutal dans la colère, méfiant jusqu'à la poltronnerie à l'approche du danger, hardi jusqu'à la folie quand

j'étais aux prises avec lui, c'est-à-dire à la fois timide et brave par amour de la vie. J'étais d'une opiniâtreté révoltante; pourtant ma mère seule réussissait à me vaincre, et sans rien raisonner, car mon intelligence fut très tardive dans son développement, je lui obéissais comme à une sorte de nécessité magnétique. Avec ce seul ascendant dont je me souviens, et celui d'une autre femme, que j'ai subi par la suite, il y avait et il y a eu de quoi me mener à bien. Mais je perdis ma mère avant qu'elle eût pu m'enseigner sérieusement quelque chose, et quand je fus transplanté à la Roche-Mauprat, je ne pus éprouver pour le mal qui s'y faisait qu'une répulsion instinctive assez faible peut-être, si la peur ne s'y fût mêlée.

Mais je remercie le ciel du fond du cœur pour les mauvais traitemens dont j'y fus accablé, et surtout pour la haine que mon oncle Jean conçut pour moi. Mon malheur me préserva de l'indifférence en face du mal, et mes souffrances m'aidèrent à détester ceux qui le commettaient.

Ce Jean était certainement le plus détestable de sa race : depuis qu'une chute de cheval l'avait rendu contrefait, sa méchante humeur s'était développée en raison de l'impossibilité de faire autant de mal que ses compagnons. Obligé de rester au logis, quand les autres partaient pour leurs expéditions, car il ne pouvait monter à cheval, il n'avait de plaisir que lorsque le château recevait un de ces petits assauts inutiles, que la maréchaussée lui donnait quelquefois comme pour l'acquit de sa conscience. Retranché derrière un rempart en pierres de taille qu'il avait fait construire à sa guise, Jean, assis tranquillement auprès de sa coulevrine, effleurait de temps en temps un gendarme, et retrouvait tout à coup, disait-il, le sommeil et l'appétit que lui ôtait son inaction. Même il n'attendait pas les cas d'attaque pour grimper à sa chère plateforme, et là, accroupi comme un chat qui fait le guet, dès qu'il voyait un passant se montrer au loin sans faire de signal, il exerçait son adresse sur ce point de mire et le faisait rebrousser chemin. Il appelait cela donner un coup de balai sur la route.

Mon jeune âge me rendant incapable de suivre mes oncles à la chasse et à la maraude, Jean devint naturellement mon gardien et mon instituteur, c'est-à-dire mon geôlier et mon bourreau. Je ne vous raconterai pas les détails de cette infernale existence. Pen-

dant près de dix ans, j'ai subi le froid, la faim, l'insulte, le cachot et les coups, selon les caprices plus ou moins féroces de ce monstre. Sa grande haine pour moi vint de ce qu'il ne put parvenir à me dépraver; mon caractère rude, opiniâtre et sauvage me préserva de ses viles séductions. Peut-être n'avais-je en moi aucune force pour la vertu, mais j'en avais heureusement pour la haine. Plutôt que de complaire à mon tyran, j'aurais souffert mille morts; je grandis donc sans concevoir aucun attrait pour le vice. Cependant j'avais de si étranges notions sur la société, que le métier de mes oncles ne me causait par lui-même aucune répugnance. Vous pensez bien qu'élevé derrière les murs de la Roche-Mauprat, et vivant en état de siége perpétuel, j'avais absolument les idées qu'eût pu avoir un servant d'armes aux temps de la barbarie féodale. Ce qui, hors de notre tanière, s'appelait, pour les autres hommes, assassiner, piller et torturer, on m'apprenait à l'appeler combattre, vaincre et soumettre. Je savais, pour toute histoire des hommes, les légendes et les ballades de la chevalerie que mon grand-père me racontait le soir, lorsqu'il avait le temps de songer à ce qu'il appelait mon éducation; et, quand je lui adressais quelque question sur le temps présent, il me répondait que les temps étaient bien changés, que tous les Français étaient devenus traîtres et félons; qu'ils avaient fait peur aux rois, et que ceux-ci avaient abandonné lâchement la noblesse, laquelle, à son tour, avait eu la couardise de renoncer à ses priviléges et de se laisser faire la loi par les manans. J'écoutais avec surprise, et presque avec indignation, cette peinture de l'époque à laquelle je vivais, époque pour moi indéfinissable. Mon grand-père n'était pas fort sur la chronologie: aucune espèce de livres ne se trouvait à la Roche-Mauprat, si ce n'est l'histoire des fils d'Aymon et quelques chroniques du même genre, rapportées des foires du pays par nos valets. Trois noms surnageaient seuls dans le chaos de mon ignorance, Charlemagne, Louis XI et Louis XIV, parce que mon grand-père les faisait souvent intervenir dans ses commentaires sur les droits méconnus de la noblesse. Et moi, en vérité, je savais à peine la différence d'un règne à une race, et je n'étais pas bien sûr que mon grand-père n'eût pas vu Charlemagne, car il en parlait plus souvent et plus volontiers que de tout autre.

Mais en même temps que mon énergie juvénile me faisait admi-

rer les faits d'armes de mes oncles et m'inspirait le désir d'y prendre part, les froides cruautés que je leur voyais exercer au retour de leurs campagnes, et les perfidies au moyen desquelles ils attiraient des dupes chez eux pour les rançonner ou les torturer, me causaient des émotions pénibles, étranges, et dont il me serait difficile, aujourd'hui que je parle en toute sincérité, de me rendre compte bien clairement. Dans l'absence de tout principe de morale, il eût été naturel que je me contentasse de celui du droit du plus fort que je voyais mettre en pratique; mais les humiliations et les souffrances qu'en raison de ce droit mon oncle Jean m'imposaient, m'avaient appris à ne pas m'en contenter. Je comprenais le droit du plus brave, et je méprisais sincèrement ceux qui, pouvant mourir, acceptaient la vie au prix des ignominies qu'on leur faisait subir à la Roche-Mauprat. Mais ces affronts, ces terreurs, imposées à des prisonniers, à des femmes, à des enfans, ne me semblaient expliqués et autorisés que par des appétits sanguinaires. Je ne sais si j'étais assez susceptible d'un bon sentiment, pour qu'ils m'inspirassent de la pitié pour les victimes ; mais il est certain que j'éprouvais ce sentiment de commisération égoïste, qui est dans la nature, et qui, perfectionné et ennobli, est devenu la charité chez les hommes civilisés. Sous ma grossière enveloppe, mon cœur n'avait sans doute que des tressaillemens de peur et de dégoût à l'aspect des supplices, que d'un jour à l'autre je pouvais subir pour mon compte au moindre caprice de mes oppresseurs, d'autant plus que Jean avait l'habitude, lorsqu'il me voyait pâlir à ces affreux spectacles, de me dire d'un air goguenard : « Voilà ce que je te ferai quand tu désobéiras. » — Tout ce que je sais, c'est que j'éprouvais un affreux malaise en présence de ces actions iniques; mon sang se figeait dans mes veines, ma gorge se serrait, et je m'enfuyais pour ne pas répéter les cris qui frappaient mon oreille. Cependant, avec le temps, je me blasai un peu sur ces impressions terribles. Ma fibre s'endurcit, l'habitude me donna des forces pour cacher ce qu'on appelait ma lâcheté. J'eus honte des signes de faiblesse que je donnais, et je forçai mon visage au sourire d'hyène que je voyais sur le visage de mes proches. Mais je ne pus jamais réprimer des frémissemens convulsifs qui me passaient de temps en temps dans tous les membres, et un froid mortel qui descendait dans mes veines au retour de ces scènes

d'angoisse. Les femmes traînées, moitié de gré, moitié de force, sous le toit de La Roche-Mauprat, me causaient un trouble inconcevable. Je commençais à sentir le feu de la jeunesse s'éveiller en moi, et à jeter un regard de convoitise sur cette part des captures de mes oncles; mais il se mêlait à ces naissans désirs des angoisses inexprimables. Les femmes n'étaient qu'un objet de mépris pour tout ce qui m'entourait; je faisais de vains efforts pour séparer cette idée de celle du plaisir qui me sollicitait. Ma tête était bouleversée, et mes nerfs irrités donnaient un goût violent et maladif à toutes mes sensations.

Du reste, j'avais le caractère aussi mal fait que mes compagnons; et si mon cœur valait mieux, mes manières n'étaient pas moins arrogantes, ni mes plaisanteries de meilleur goût. Un trait de ma méchanceté adolescente n'est pas inutile à rapporter ici, d'autant plus que les suites de ce fait eurent de l'influence sur le reste de ma vie.

III.

A trois lieues de La Roche-Mauprat, en tirant vers le Fromental, vous devez avoir vu, au milieu des bois, une vieille tour isolée, célèbre par la mort tragique d'un prisonnier que le bourreau, étant en tournée, trouva bon de pendre, sans autre forme de procès, pour complaire à un ancien Mauprat, son seigneur.

A l'époque dont je vous parle, la tour Gazeau était déjà abandonnée, menaçant ruine : elle était domaine de l'état, et on y avait toléré, par oubli plus que par bienfaisance, la retraite d'un vieux indigent, homme fort original, vivant complètement seul, et connu dans le pays sous le nom du bonhomme Patience.

— J'en ai entendu parler à la grand'mère de ma nourrice, repris-je; elle le tenait pour sorcier.

— Précisément; et, puisque nous voici sur ce sujet, il faut que je vous dise au juste quel homme était ce Patience, car j'aurai plus d'une fois occasion de vous en parler dans le cours de mon récit, et j'ai eu aussi celle de le connaître à fond.

Patience était un philosophe rustique. Le ciel lui avait départi une haute intelligence, mais l'éducation lui avait manqué, et, par une sorte de fatalité inconnue, son cerveau avait été complètement

rebelle au peu d'instruction qu'il avait été à même de recevoir. Ainsi, il avait été à l'école chez les Carmes de ***; et au lieu de ressentir ou de montrer de l'aptitude, il avait fait l'école buissonnière avec plus de délices qu'aucun de ses camarades. C'était une nature éminemment contemplative, douce et indolente, mais fière, et poussant jusqu'à la sauvagerie l'amour de l'indépendance; religieuse, mais ennemie de toute règle, un peu ergoteuse, très méfiante, implacable aux hypocrites. Les pratiques du cloître ne lui en imposèrent pas, et pour avoir eu, une ou deux fois, son franc-parler avec les moines, il fut chassé de l'école. Depuis ce temps, il fut grand ennemi de ce qu'il appelait la monacaille, et se déclara ouvertement pour le curé de Briantes, qu'on accusait d'être janséniste. Mais le curé ne réussit pas mieux que les moines à instruire Patience. Le jeune paysan, quoique doué d'une force herculéenne et d'une grande curiosité pour la science, montrait une aversion insurmontable pour toute espèce de travail, soit physique, soit intellectuel. Il professait une philosophie naturelle à laquelle il était bien difficile au curé de répondre. On n'avait pas besoin de travailler, disait-il, quand on n'avait pas besoin d'argent, et on n'avait pas besoin d'argent, quand on n'avait que des besoins modérés. Patience prêchait d'exemple : dans l'âge des passions, il eut des mœurs austères, ne but jamais que de l'eau, n'entra jamais dans un cabaret, ne sut point danser, et fut toujours gauche et timide avec les femmes, auxquelles d'ailleurs son caractère bizarre, sa figure sévère et son esprit un peu railleur ne plurent point. Comme s'il eût aimé à se venger, par le dédain, de cette défaveur, ou à s'en consoler par la sagesse, il se plaisait, comme autrefois Diogène, à dénigrer les vains plaisirs d'autrui, et si quelquefois on le voyait passer sous la ramée, au milieu des fêtes, c'était pour y jeter quelque saillie ingénue, éclair de son inexorable bon sens. Quelquefois aussi son intolérante moralité s'exprima d'une manière acerbe, et laissa derrière lui un nuage de tristesse ou d'effroi dans des consciences troublées. C'est ce qui lui suscita de violens ennemis; et les efforts d'une haine inepte, joints à l'espèce d'étonnement qu'inspirait son allure excentrique, lui attirèrent la réputation de sorcier.

Quand je vous ai dit que l'instruction manqua à Patience, je me suis mal exprimé. Avide de connaître les hauts mystères de la na-

ture, son intelligence voulut escalader le ciel au premier vol; et, dès les premières leçons, le curé janséniste se vit tellement troublé et effarouché de l'audace de son élève, il eut tant à lui dire pour le calmer et le soumettre, il fallut soutenir un tel assaut de questions hardies et d'objections superbes, qu'il n'eut pas le loisir de lui enseigner l'alphabet, et qu'au bout de dix ans d'études interrompues et reprises au gré du caprice ou de la nécessité, Patience ne savait pas lire. C'est à grand'peine qu'en suant sur son livre, il déchiffrait une page en deux heures, et encore ne comprenait-il pas le sens de la plupart des mots qui exprimaient des idées abstraites. Et pourtant ces idées abstraites étaient en lui, on les pressentait en le voyant, en l'écoutant; et c'était merveille que la manière dont il parvenait à les rendre dans son langage rustique, animé d'une poésie barbare; si bien qu'on était, en l'entendant, partagé entre l'admiration et la gaieté.

Lui, toujours grave, toujours absolu, ne voulait composer avec aucune dialectique. Stoïcien par nature et par principe, passionné dans la propagande de sa doctrine du détachement des faux biens, mais inébranlable dans la pratique de la résignation, il battait en brèche le pauvre curé, et c'était à ces discussions, comme il me l'a raconté souvent dans ses dernières années, qu'il avait acquis ses connaissances en philosophie. Pour résister aux coups de bélier de la logique naturelle, le bon janséniste était forcé d'invoquer le témoignage de tous les pères de l'église et de les opposer, souvent même de les corroborer avec la doctrine de tous les sages et savans de l'antiquité. Alors les yeux ronds de Patience *grossissaient dans sa tête* (c'était son expression), la parole expirait sur ses lèvres, et, charmé d'apprendre sans se donner la peine d'étudier, il se faisait longuement expliquer la doctrine de ces grands hommes et raconter leur vie. En voyant son attention et son silence, l'adversaire triomphait; mais au moment où il croyait avoir convaincu cette ame rebelle, Patience, entendant sonner minuit à l'horloge du village, se levait, prenait congé de son hôte avec affection, et, reconduit par lui jusqu'au seuil du presbytère, le consternait avec quelque réflexion laconique et mordante, qui confondait saint Jérôme et Platon, Eusèbe tout autant que Sénèque, Tertullien non moins qu'Aristote.

Le curé ne s'avouait pas trop la supériorité de cette intelligence

inculte. Néanmoins il était tout étonné de passer tant de soirs d'hiver au coin de son feu avec ce paysan, sans éprouver ni ennui ni fatigue, et il se demandait pourquoi le magister du village, et même le prieur du couvent, quoique sachant grec et latin, lui semblaient l'un ennuyeux, l'autre erroné dans tous leurs discours. Il connaissait toute la pureté des mœurs de Patience, et il s'expliquait l'ascendant de son esprit par le pouvoir et le charme que la vertu exerce et répand autour d'elle. Puis il s'accusait humblement chaque soir devant Dieu de n'avoir pas disputé avec son élève à un point de vue assez chrétien. Il confessait à son ange gardien que l'orgueil de sa science et le plaisir qu'il avait goûté à se voir écouté si religieusement l'avaient un peu emporté au-delà des limites de l'enseignement religieux, qu'il avait cité trop complaisamment les auteurs profanes, qu'il avait même trouvé un dangereux plaisir à se promener, avec son auditeur, dans les champs du passé, pour y cueillir des fleurs païennes que l'eau du baptême n'avait pas arrosées, et qu'il n'était pas permis à un prêtre de respirer avec tant de charme.

De son côté, Patience chérissait le curé. C'était son seul ami, le seul lien qu'il eût avec la société, le seul aussi qu'il eût avec Dieu par la lumière de la science. Le paysan s'exagérait beaucoup le savoir de son pasteur. Il ne savait pas que même les plus éclairés des hommes civilisés prennent souvent à rebours, ou ne prennent pas du tout, le cours des connaissances humaines. Patience eût été délivré de grandes anxiétés d'exprit s'il eût pu découvrir, à coup sûr, que son maître se trompait fort souvent, et que c'était l'homme et non la vérité qui faisait défaut. Ne le sachant pas et voyant l'expérience des siècles en désaccord avec le sentiment inné de la justice, il était en proie à des rêveries continuelles; et vivant seul, errant dans la campagne à toutes les heures du jour et de la nuit, absorbé dans des préoccupations inconnues à ses pareils, il donnait de plus en plus crédit aux fables de sorcellerie débitées contre lui.

Le couvent n'aimait pas le pasteur. Quelques moines que Patience avait démasqués haïssaient Patience. Le pasteur et l'élève furent persécutés. Les moines ignares ne reculèrent pas devant la possibilité d'accuser le curé auprès de son évêque de s'adonner aux sciences occultes, de concert avec le magicien Patience. Une sorte de guerre religieuse s'établit dans le village et dans les alen-

tours. Tout ce qui n'était pas pour le couvent fut pour le curé et réciproquement. Patience dédaigna d'entrer dans cette lutte. Un beau matin, il alla embrasser son ami en pleurant, et lui dit : Je n'aime que vous au monde, je ne veux donc pas vous être un sujet de persécution; comme après vous je ne connais et n'aime personne, je m'en vais vivre dans les bois à la manière des hommes primitifs; j'ai pour héritage un champ qui rapporte cinquante livres de rente, c'est la seule terre que j'aie jamais remuée de mes mains, et la moitié de son chétif revenu a été employé à payer la dîme de travail que je dois au seigneur; j'espère mourir sans avoir fait pour autrui le métier de bête de somme..... Cependant si on vous suspend de vos fonctions, si on vous ôte votre revenu, et que vous ayez un champ à labourer, faites-moi dire un mot, et vous verrez que mes bras ne se seront pas engourdis dans l'inaction.

Le pasteur combattit en vain cette résolution; Patience partit, emportant pour tout bagage la veste qu'il avait sur le dos, et un abrégé de la doctrine d'Épictète, pour laquelle il avait une grande prédilection, et dans laquelle, grace à de fréquentes études, il pouvait lire jusqu'à trois pages par jour, sans se fatiguer outre mesure. L'anachorète rustique alla vivre au désert. D'abord il se construisit dans les bois une cahutte de ramée. Mais assiégé par les loups, il se réfugia dans une salle basse de la tour Gazeau, où il se fit, avec un lit de mousse et des troncs d'arbres, un ameublement splendide; avec des racines, des fruits sauvages et le laitage d'une chèvre, un ordinaire très peu inférieur à celui qu'il avait eu au village. — Ceci n'est point exagéré. Il faut voir le paysan de certaines parties de la Varenne pour se faire une idée de la sobriété au sein de laquelle un homme peut vivre en état de santé. Au milieu de ces habitudes stoïques, Patience était encore une exception. Jamais le vin n'avait rougi ses lèvres, et le pain lui avait toujours semblé une superfluité. Il ne haïssait pas d'ailleurs la doctrine de Pythagore, et dans les rares entrevues qu'il avait désormais avec son ami, il lui disait que sans croire précisément à la métempsycose, et sans se faire une loi d'observer le régime végétal, il éprouvait involontairement une secrète joie de pouvoir s'y adonner, et de n'avoir plus occasion de voir donner la mort tous les jours à des animaux innocens.

Patience avait pris cette étrange résolution à l'âge de quarante ans, il en avait soixante lorsque je le vis pour la première fois, et il jouissait d'une force physique extraordinaire. Il avait bien quelques habitudes de promenade chaque année; mais à mesure que je vous dirai ma vie, j'entrerai dans le détail de la vie cénobitique de Patience.

A l'époque dont je vais vous parler, après de nombreuses persécutions, les gardes forestiers, par crainte de se voir *jeter un sort*, plutôt que par compassion, lui avaient enfin concédé la libre occupation de la tour Gazeau, non sans le prévenir qu'elle pourrait bien lui tomber sur la tête au premier vent d'orage, à quoi Patience avait philosophiquement répondu que si sa destinée était d'être écrasé, le premier arbre de la forêt serait tout aussi bon pour cela que les combles de la tour Gazeau.

Avant de vous mettre en scène mon personnage de Patience, et tout en vous demandant pardon de la longueur trop complaisante de cette biographie préliminaire, je dois encore vous dire que dans l'espace de ces vingt années, l'esprit du pasteur avait suivi une nouvelle direction. Il aimait la philosophie, et malgré lui, le cher homme, il reportait cet amour sur les philosophes, même sur les moins orthodoxes. Les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau le transportèrent, malgré toute sa résistance intérieure, dans des régions nouvelles, et un matin qu'au retour d'une visite à des malades, il avait rencontré Patience herborisant pour son dîner sur les rochers de Crevant, il s'était assis près de lui sur la pierre druidique, et lui avait fait à son propre insu la profession de foi du vicaire savoyard. Patience mordit beaucoup plus volontiers à cette religion poétique qu'à l'ancienne orthodoxie. Le plaisir avec lequel il écouta le résumé des doctrines nouvelles engagea le curé à lui donner secrètement quelques rendez-vous sur des points isolés de la Varenne, où ils devaient se rencontrer comme par hasard. Dans ces conciliabules mystérieux, l'imagination de Patience, restée si fraîche et si ardente dans la solitude, s'enflamma de toute la magie des idées et des espérances qui fermentaient alors en France depuis la cour de Versailles jusqu'aux bruyères les plus inhabitées. Il s'éprit de Jean-Jacques, et s'en fit lire tout ce qu'il lui fut possible d'en écouter, sans compromettre les devoirs du curé. Puis il se fit donner un

exemplaire du *Contrat Social*, et alla l'épeler sans relâche à la tour Gazeau. D'abord le curé ne lui avait communiqué cette manne qu'avec des restrictions, et tout en lui faisant admirer les grandes pensées et les grands sentimens du philosophe, il avait cru le mettre en garde contre les poisons de l'anarchie. Mais toute l'ancienne science, toutes les heureuses citations d'autrefois, en un mot, toute la théologie du bon prêtre fut emportée comme un pont fragile par le torrent d'éloquence sauvage et d'enthousiasme irrésistible que Patience avait amassés dans son désert. Il fallut que le curé cédât et se repliât effrayé sur lui-même. Alors il y trouva le fort intérieur lézardé et craquant de toutes parts. Le nouveau soleil qui montait sur l'horizon politique et qui bouleversait toutes les intelligences, fondit la sienne comme une neige légère au premier souffle du printemps. L'exaltation de Patience, le spectacle de sa vie étrange et poétique qui lui donnait un air inspiré, la tournure romanesque que prenaient leurs relations mystérieuses (les ignobles persécutions du couvent ennoblissant l'esprit de révolte), tout cela s'empara si fort du prêtre, qu'en 1770 il était déjà bien loin du jansénisme, et cherchait vainement dans toutes les hérésies religieuses un point où se retenir avant de tomber dans l'abîme de philosophie, si souvent ouvert devant lui par Patience, si souvent refermé par les exorcisme de la théologie romaine.

IV.

Après ce récit de la vie philosophique de Patience, rédigée par l'homme d'aujourd'hui, continua Bernard après une pause, j'ai quelque peine à retourner aux impressions bien différentes que reçut l'homme d'autrefois en rencontrant le sorcier de la tour Gazeau. Je vais m'efforcer cependant de ressaisir fidèlement mes souvenirs.

Ce fut un soir d'été, qu'au retour d'une pipée où plusieurs petits paysans m'avaient accompagné, je passai devant la tour Gazeau pour la première fois. J'étais âgé d'environ treize ans; j'étais le plus grand et le plus fort de mes compagnons, et en outre j'exerçais sur eux, à la rigueur, l'ascendant de mes prérogatives seigneuriales. C'était entre nous un mélange de familiarité et d'éti-

quette assez bizarre. Parfois, quand l'ardeur de la chasse ou la fatigue de la journée les gouvernait plus que moi, j'étais forcé de céder à leurs avis, et déjà je savais me rendre à point comme font les despotes, afin de n'avoir jamais l'air d'être commandés par la nécessité; mais j'avais ma revanche dans l'occasion, et je les voyais bientôt trembler devant l'odieux nom de ma famille.

La nuit se faisait, et nous marchions gaîment, sifflant, abattant des cormes à coups de pierre, imitant le cri des oiseaux, lorsque celui qui marchait devant s'arrêta tout à coup, et, revenant sur ses pas, déclara qu'il ne passerait pas par le sentier de la tour Gazeau, et qu'il allait prendre à travers bois. Cet avis fut accueilli par deux autres. Un troisième objecta que l'on risquait de se perdre si on quittait le sentier, que la nuit était proche, et que les loups étaient en nombre. — Allons, canaille! m'écriai-je d'un ton de prince en poussant le guide, suis le sentier, et laisse-nous tranquille avec tes sottises. — *Non moi* (1), dit l'enfant, je viens de voir le sorcier qui dit *des paroles* sur sa porte, et je n'ai pas envie d'avoir la fièvre toute l'année. — Bah! dit un autre, il n'est pas méchant avec tout le monde. Il ne fait pas de mal aux enfans, et d'ailleurs nous n'avons qu'à passer bien tranquillement sans lui rien dire, qu'est-ce que vous voulez qu'il nous fasse? — Oh! c'est bien, reprit le premier, si nous étions seuls!... Mais monsieur Bernard est avec nous, nous sommes sûrs d'avoir *un sort*. — Qu'est-ce à dire, imbécille, m'écriai-je en levant le poing. — Ce n'est pas ma faute, *monseigneur*, reprit l'enfant. Ce vieux *chétif* n'aime pas les *monsieu*, et il a dit qu'il voudrait voir M. Tristan et tous ses enfans pendus au bout de la même branche. — Il a dit cela? Bon, repris-je, avançons, et vous allez voir. — Qui m'aime me suive; qui me quitte est un lâche.

Deux de mes compagnons se laissèrent entraîner par la vanité. Tous les autres feignirent de les imiter, mais, au bout de quatre pas, chacun avait pris la fuite en s'enfonçant dans le taillis, et je continuai fièrement ma route, escorté de mes deux acolytes. Le petit Sylvain, qui allait le premier, ôta son chapeau du plus loin qu'il vit Patience, et lorsque nous fûmes vis-à-vis de lui, quoiqu'il eût la tête baissée, et qu'il semblât ne faire aucune attention à

(1) Locution du pays.

nous, l'enfant, frappé de terreur, lui dit d'une voix tremblante : Bonsoir, et bonne nuit, maître Patience!

Le sorcier, sortant de sa rêverie, tressaillit comme un homme qui s'éveille, et je vis, non sans une certaine émotion, sa figure basanée, à demi couverte d'une épaisse barbe grise. Sa grosse tête était tout-à-fait dépouillée, et la nudité du front contrastait avec l'épaisseur du sourcil derrière lequel un œil rond et enfoncé profondément dans l'orbite lançait des éclairs comme on en voit à la fin de l'été derrière le feuillage pâlissant. C'était un homme de petite taille, mais large des épaules et bâti comme un gladiateur. Il était couvert de haillons orgueilleusement malpropres. Sa figure était courte et commune comme celle de Socrate, et si le feu du génie brillait dans ces traits fortement accusés, il m'était impossible de m'en apercevoir. Il me fit l'effet d'une bête féroce, d'un animal immonde. Un sentiment de haine s'empara de moi, et, résolu de venger l'affront fait par lui à mon nom, je mis une pierre dans ma fronde, et sans autre préliminaire je la lançai avec vigueur.

Au moment où la pierre partit, Patience était en train de répondre à la salutation de l'enfant. Bonsoir, enfans, nous disait-il, Dieu soit avec vous... lorsque la pierre siffla à son oreille et alla frapper une chouette apprivoisée qui faisait les délices de Patience et qui commençait à s'éveiller avec la nuit, dans le lierre dont la porte était couronnée. — La chouette jeta un aigu cri et tomba sanglante aux pieds de son maître, qui lui répondit par un rugissement, et resta immobile de surprise et de fureur pendant quelques secondes. Puis, tout à coup prenant la victime palpitante par les pieds, il l'enleva de terre et venant à notre rencontre : « Lequel de vous, malheureux, s'écria-t-il d'une voix tonnante, a lancé cette pierre? » Celui de mes compagnons qui marchait le dernier s'enfuit avec la rapidité du vent. Mais Sylvain, saisi par la large main du sorcier, tomba les deux genoux en terre, en jurant par la sainte Vierge et par sainte Solange, patrone du Berry, qu'il était innocent du meurtre de l'oiseau. J'avais, je l'avoue, une forte démangeaison de le laisser se tirer d'affaire comme il pourrait, et d'entrer dans le fourré. Je m'étais attendu à voir un vieux jongleur décrépit, et non à tomber dans les mains d'un ennemi robuste ; mais l'orgueil me retint.

— Si c'est toi, disait Patience à mon compagnon tremblant,

malheur à toi, car tu es un méchant enfant, et tu seras un malhonnête homme. Tu as fait une mauvaise action, tu as mis ton plaisir à causer de la peine à un vieillard qui ne t'a jamais nui, et tu l'as fait avec perfidie, avec lâcheté, en dissimulant et en lui disant le bonsoir avec politesse. Tu es un menteur, un infame, tu m'as arraché ma seule société, ma seule richesse, tu t'es réjoui dans le mal. Que Dieu te préserve de vivre, si tu dois continuer ainsi!

— O monsieur Patience, criait l'enfant en joignant les mains, ne me maudissez pas, ne me *charmez* pas, ne me donnez pas de maladie, ce n'est pas moi! Que Dieu m'extermine si c'est moi!...

—Si ce n'est pas toi, c'est donc celui-là? dit Patience en me prenant par le collet de mon habit, et en me secouant comme un arbrisseau qu'on va déraciner.

— Oui, c'est moi, répondis-je avec hauteur, et si vous voulez savoir mon nom, apprenez qu'on m'appelle Bernard Mauprat, et qu'un vilain qui touche à un gentilhomme mérite la mort.

— La mort? toi, tu me donneras la mort, Mauprat! s'écria le vieillard pétrifié de surprise et d'indignation, et que serait donc Dieu, si un morveux comme toi avait le droit de menacer un homme de mon âge? — La mort! ah! tu es bien un Mauprat, et tu chasses de race, chien maudit! Cela parle de donner la mort, et tout au plus si cela est né! — La mort, mon louveteau? sais-tu que c'est toi qui mérites la mort, non pas pour ce que tu viens de faire, mais pour être fils de ton père et neveu de tes oncles. Ah! je suis content de tenir un Mauprat dans le creux de ma main, et de savoir si un coquin de gentilhomme pèse autant qu'un chrétien; et en même temps il m'enlevait de terre comme il eût fait d'un lièvre.—Petit, dit-il à mon compagnon, va-t'en chez toi, et ne crains rien. Patience ne se fâche guère contre ses pareils, et il pardonne à ses frères, parce que ses frères sont des ignorans comme lui, et ne savent pas ce qu'ils font; mais un Mauprat, vois-tu, ça sait lire et écrire, et ça n'en est que plus méchant. Va-t'en... mais non, reste, je veux qu'une fois dans ta vie tu voies un gentilhomme recevoir le fouet de la main d'un vilain. Tu vas voir cela, et je te prie de ne pas l'oublier, petit, et de le raconter à tes parens.

J'étais pâle de colère, mes dents se brisaient dans ma bouche, je fis une résistance désespérée. Patience, avec un sang-froid

effrayant, m'attacha à un arbre avec un brin de ramée. Il n'avait qu'à m'effleurer de sa main large et calleuse pour me plier comme un roseau, et cependant j'étais remarquablement vigoureux pour mon âge. Il accrocha la chouette à une branche au-dessus de ma tête, et le sang de l'oiseau, s'égouttant sur moi, me pénétrait d'horreur; car, quoiqu'il n'y eût là qu'une correction usitée avec les chiens de chasse qui mordent le gibier, mon cerveau, troublé par la rage, par le désespoir, et par les cris de mon compagnon, commençait à croire à quelque affreux maléfice; mais je pense que j'eusse été moins puni s'il m'eût métamorphosé en chouette que je ne le fus en subissant la correction qu'il m'infligea. En vain je l'accablai de menaces, en vain je fis d'effroyables sermens de vengeance, en vain le petit paysan se jeta encore à genoux, en répétant avec angoisse : Monsieur Patience, pour l'amour de Dieu, pour l'amour de vous-même, ne lui faites pas de mal, les Mauprat vous tueront; — il se prit à rire en haussant les épaules, et s'armant d'une poignée de houx, il me fustigea, je dois l'avouer, d'une manière plus humiliante que cruelle, car à peine vit-il quelques gouttes de mon sang couler, qu'il s'arrêta, jeta ses verges, et même je remarquai une subite altération dans ses traits et dans sa voix, comme s'il se fût repenti de sa sévérité.—Mauprat, me dit-il en croisant ses bras sur sa poitrine, et en me regardant fixement, vous voilà châtié, vous voilà insulté, mon gentilhomme, cela me suffit. Vous voyez que je pourrais vous empêcher de me jamais nuire, en vous ôtant le souffle d'un coup de pouce, et en vous enterrant sous la pierre de ma porte. Qui s'aviserait de venir chercher ce bel enfant de noble chez le bonhomme Patience? Mais vous voyez que je n'aime guère la vengeance, car au premier cri de douleur qui vous est échappé, j'ai cessé. Je n'aime pas à faire souffrir, moi, je ne suis pas un Mauprat. Il était bon pour vous d'apprendre par vous-même ce que c'est que d'être une fois la victime; puisse cela vous dégoûter du métier de bourreau qu'on fait de père en fils dans votre famille! Bonsoir, allez-vous-en, je ne vous en veux plus, la justice du bon Dieu est satisfaite. Vous pouvez dire à vos oncles de me mettre sur le gril, ils mangeront un méchant morceau, et ils avaleront une chair qui reprendra vie dans leur gosier pour les étouffer.

Alors il reprit sa chouette morte, et, la contemplant d'un air

sombre : Un enfant de paysan n'eût pas fait cela, dit-il. Ce sont plaisirs de gentilhomme. Et, se retirant sur sa porte, il fit entendre l'exclamation qui lui échappait dans les grandes occasions et qui lui avait fait donner le surnom qu'il portait. — Patience, patience!... s'écria-t-il. — C'était, selon les bonnes femmes, une formule cabalistique dans sa bouche, et toutes les fois qu'on la lui avait entendu prononcer, il était arrivé quelque malheur à la personne qui l'avait offensé. Sylvain se signa pour conjurer le mauvais esprit. La terrible parole résonna sous la voûte de la tour où Patience venait de rentrer, puis la porte se referma sur lui avec fracas.

Mon compagnon était si pressé de fuir, qu'il faillit me laisser là sans prendre le temps de me détacher. Dès qu'il l'eut fait : Un signe de croix, me dit-il, pour l'amour du bon Dieu, un signe de croix! Si vous ne voulez pas faire le signe de la croix, vous voilà ensorcelé : nous serons mangés par les loups en nous en allant, ou bien nous rencontrerons *la grand' bête*. — Imbécille! lui dis-je, il s'agit bien de cela! Écoute, si tu as jamais le malheur de parler à qui que ce soit de ce qui vient d'arriver, je t'étrangle. — Hélas, monsieur, comment donc faire? reprit-il avec un mélange de naïveté et de malice, le sorcier m'a commandé de le dire à mes parens. — Je levai le bras pour le frapper, mais la force me manqua. Suffoqué de rage par le traitement que je venais d'essuyer, je tombai presque évanoui, et Sylvain en profita pour s'enfuir.

Quand je revins à moi-même, je me trouvai seul; je ne connaissais pas cette partie de la Varenne; je n'y étais jamais venu, et elle était horriblement déserte. Toute la journée j'avais vu des traces de loups et de sangliers sur le sable. La nuit régnait déjà; j'avais encore deux lieues à faire pour arriver à la Roche-Mauprat. Les portes seraient fermées, le pont levé; je serais reçu à coups de fusil si je n'arrivais avant neuf heures. Il y avait cent à parier contre un que, ne connaissant pas le chemin, il me serait impossible de faire deux lieues en une heure. Cependant j'eusse mieux aimé subir mille morts que de demander asile à l'habitant de la tour Gazeau, me l'eût-il accordé avec grace. Mon orgueil saignait plus que ma chair.

Je me lançai à la course à tout hasard. Le sentier faisait mille détours; mille autres sentiers s'entrecroisaient. J'arrivai à la

plaine par un pâturage fermé de haies. Là toute trace de sentier disparaissait. Je franchis la haie au hasard et tombai dans un champ. La nuit était noire; eût-il fait jour, il n'y avait pas moyen de s'orienter à travers des *héritages* (1) encaissés dans des talus hérissés d'épines. Enfin je trouvai des bruyères, puis des bois, et mes terreurs un peu calmées se renouvelèrent; car, je l'avoue, j'étais en proie à des terreurs mortelles. Dressé à la bravoure comme un chien à la chasse, je faisais bonne contenance sous les yeux d'autrui. Mu par la vanité, j'étais audacieux quand j'avais des spectateurs; mais livré à moi-même dans la profonde nuit, épuisé de fatigue et de faim, quoique je ne sentisse nulle envie de manger, bouleversé par les émotions que je venais d'éprouver, assuré d'être battu par mes oncles en rentrant, et pourtant aussi désireux de rentrer que si j'eusse dû trouver le paradis terrestre à la Roche-Mauprat, j'errai jusqu'au jour dans des angoisses impossibles à décrire. Les hurlemens des loups, heureusement lointains, vinrent plus d'une fois frapper mon oreille et glacer mon sang dans mes veines; et comme si ma position n'eût pas été assez précaire en réalité, mon imagination frappée venait y joindre mille images fantastiques. Patience passait pour un *meneur de loups*. Vous savez que c'est une spécialité cabalistique accréditée en tout pays. Je m'imaginais donc voir paraître ce diabolique petit vieillard escorté de sa bande affamée, ayant revêtu lui-même la figure d'une *moitié de loup*, et me poursuivant à travers les taillis. Plusieurs fois des lapins me partirent entre les jambes, et de saisissement je faillis tomber à la renverse. Là, comme j'étais bien sûr de n'être pas vu, je faisais force signes de croix, car en affectant l'incrédulité, j'avais nécessairement au fond de l'ame toutes les superstitions de la peur.

Enfin, j'arrivai à la Roche-Mauprat avec le jour. J'attendis dans un fossé que les portes fussent ouvertes, et je me glissai à ma chambre sans être vu de personne. Comme ce n'était pas précisément une tendresse assidue qui veillait sur moi, mon absence n'avait pas été remarquée durant la nuit; je fis croire à mon oncle Jean, que je rencontrai dans un escalier, que je venais de

(1) C'est le nom qu'on donne à la petite propriété.

me lever; et ce stratagème ayant réussi, j'allai dormir tout le jour dans l'abat-foin.

V.

N'ayant plus rien à craindre pour moi-même, il m'eût été facile de me venger de mon ennemi; tout m'y conviait. Le propos qu'il avait tenu contre la famille eût suffi sans même invoquer l'outrage fait à ma personne, et que je répugnais à avouer. Je n'avais donc qu'un mot à dire: sept Mauprat eussent été à cheval au bout d'un quart d'heure, charmés d'avoir un exemple à faire en maltraitant un homme qui ne leur fournissait aucune redevance, et qui ne leur eût semblé bon qu'à être pendu pour effrayer les autres.

Mais les choses n'eussent-elles pas été aussi loin, je ne sais comment il se fit que je sentis une répugnance insurmontable à demander vengeance à huit hommes contre un seul. Au moment de le faire (car, dans ma colère, je me l'étais bien promis), je fus retenu par je ne sais quel instinct de loyauté que je ne me connaissais pas, et que je ne pus guère m'expliquer à moi-même. Et puis les paroles de Patience avaient peut-être fait naître en moi, à mon insu, un sentiment de honte salutaire. Peut-être ses justes malédictions contre les nobles m'avaient-elles fait entrevoir quelque idée de justice. Peut-être, en un mot, ce que j'avais pris jusque-là en moi pour des mouvemens de faiblesse et de pitié commença-t-il dès-lors sourdement à me sembler plus grave et moins méprisable.

Quoi qu'il en soit, je gardai le silence, je me contentai de rosser Sylvain pour le punir de m'avoir abandonné et pour le déterminer à se taire sur ma mésaventure. Cet amer souvenir était assoupi, lorsque vers la fin de l'automne, il m'arriva de battre les bois avec Sylvain. Ce pauvre Sylvain avait de l'attachement pour moi, car en dépit de mes brutalités, il venait toujours se placer sur mes talons, dès que j'étais hors du château. Il me défendait contre tous ses compagnons en soutenant que je n'étais qu'un peu vif et point méchant.— Ce sont les ames douces et résignées du peuple qui entretiennent l'orgueil et la rudesse des grands.—Nous chassions donc les allouettes au lacet, lorsque mon page ensabotté, qui furetait toujours à l'avant-garde, revint vers

moi en disant textuellement : *J'avise le meneu' d' loups anc* (1) *le preneu' d' taupes.*

Cet avertissement fit passer un frisson dans tous mes membres. Cependant je sentis aussi le ressentiment faire réaction dans mon cœur, et je marchai droit à la rencontre de mon sorcier, un peu rassuré peut-être aussi par la présence de son compagnon, qui était un *habitué* de la Roche-Mauprat, et que je supposais devoir me porter respect et assistance.

Marcasse, dit *preneur de taupes*, faisait profession de purger de fouines, belettes, rats, et autres animaux malfaisans, les habitations et les champs de la contrée. Il ne bornait pas au Berry les bienfaits de son industrie, tous les ans il faisait le tour de la Marche, du Nivernais, du Limousin et de la Saintonge, parcourant seul et à pied tous les lieux où on avait le bon esprit d'apprécier ses talens, bien reçu partout, au château comme à la chaumière, car c'était un métier qui se faisait avec succès et probité de père en fils dans sa famille, et que ses descendans font encore. Il avait un gîte et une besogne assurée pour tous les jours de l'année. Aussi régulier dans sa tournée que la terre dans sa rotation, on le voyait à époque fixe reparaître dans les mêmes lieux où il avait passé l'année précédente, toujours accompagné du même petit chien et de la même longue épée.

Ce personnage était aussi curieux et plus comique, dans son genre, que le sorcier Patience. C'était un homme bilieux et mélancolique, grand, sec, anguleux, plein de lenteur, de majesté et de réflexion dans toutes ses manières. Il aimait si peu à parler, qu'il répondait à toutes les questions par monosyllabes; toutefois il ne s'écartait jamais des règles de la plus austère politesse, et il disait peu de mots sans élever la main vers la corne de son chapeau en signe de révérence et de civilité. Était-il ainsi par caractère? ou bien, dans son métier ambulant, la crainte de s'aliéner quelques-unes de ses nombreuses pratiques par des propos inconsidérés lui inspirait-elle cette sage réserve? On ne le savait point. Il avait l'œil et le pied dans toutes les maisons, il avait le jour la clé de tous les greniers et place le soir au foyer de toutes les cuisines. Il savait tout, d'autant plus que son air rêveur et ab-

(1) Avec.

sorbé inspirait l'abandon en sa présence, et pourtant jamais il ne lui était arrivé de rapporter dans une maison ce qui se passait dans une autre.

Si vous voulez savoir comment ce caractère m'avait frappé, je vous dirai que j'avais été témoin des efforts de mes oncles et de mon grand-père à le faire parler. Ils espéraient savoir par lui ce qui se passait au château de Sainte-Sévère, chez M. Hubert de Mauprat, l'objet de leur haine et de leur envie. Quoique don Marcasse (on l'appelait *don* parce qu'on lui trouvait la démarche et la fierté d'un hidalgo ruiné), quoique don Marcasse, dis-je, eût été impénétrable à cet égard comme à tous les autres, les Mauprat *Coupe-Jarrets* ne manquaient pas de l'amadouer toujours davantage, espérant tirer de lui quelque chose de relatif à Mauprat *Casse-Tête*.

Nul ne pouvait donc savoir les sentimens de Marcasse sur quoi que ce soit ; le plus court eût été de supposer qu'il ne se donnait la peine d'en avoir aucun. Cependant l'attrait que Patience semblait éprouver pour lui, jusqu'à l'accompagner durant plusieurs semaines dans ses voyages, donnait à penser qu'il y avait quelque sortilége dans son air mystérieux, et que ce n'était pas seulement la longueur de son épée et l'adresse de son chien qui faisaient si merveilleuse déconfiture de taupes et de belettes. On parlait tout bas d'herbes enchantées, au moyen desquelles il faisait sortir de leurs trous ces animaux méfians pour les prendre au piége; mais, comme on se trouvait bien de cette magie, on ne songeait pas à lui en faire un crime.

Je ne sais si vous avez assisté à ce genre de chasse. Elle est curieuse, surtout dans les greniers à fourrage. L'homme et le chien grimpant aux échelles, et courant sur les bois de charpente avec un aplomb et une agilité surprenante; le chien flairant les trous des murailles, faisant l'office de chat, se mettant à l'affût, et veillant en embuscade jusqu'à ce que le *gibier* se livre à la rapière du chasseur; celui-ci lardant les bottes de paille, et passant l'ennemi au fil de l'épée; tout cela, accompli et dirigé avec gravité et importance par don Marcasse, était, je vous assure, aussi singulier que divertissant.

Lorsque j'aperçus ce féal, je crus pouvoir braver le sorcier, et j'approchai hardiment. Sylvain me regardait avec admiration, et

je remarquai que Patience lui-même ne s'attendait pas à tant d'audace. J'affectai d'aborder Marcasse et de lui parler, afin de braver mon ennemi. Ce que voyant, il écarta doucement le preneur de taupes ; et, posant sa lourde main sur ma tête, il me dit fort tranquillement :

— Vous avez grandi, depuis quelque temps, mon beau monsieur?

La rougeur me monta au visage, et reculant avec dédain :

— Prenez garde à ce que vous faites, manant, lui dis-je; vous devriez vous rappeler que si vous avez encore vos deux oreilles, c'est à ma bonté que vous le devez. — Mes deux oreilles! dit Patience en riant avec amertume; et faisant allusion au surnom de ma famille, il ajouta : Vous voulez dire mes deux jarrets? *Patience! patience!* un temps n'est peut-être pas loin où les manans ne couperont aux nobles ni les jarrets ni les oreilles, mais la tête et la bourse... — Taisez-vous, maître Patience, dit le preneur de taupes d'un ton solennel, vous ne parlez pas en philosophe. — Tu as raison, toi, répliqua le sorcier; et, au fait, je ne sais pas pourquoi je querelle ce petit *gars* : il aurait dû me faire mettre en bouillie par ses oncles, car je l'ai fouetté, l'été dernier, pour une sottise qu'il m'avait faite; et je ne sais pas ce qui est arrivé dans la famille, mais les Mauprat ont perdu une belle occasion de faire du mal au prochain. — Apprenez, paysan, lui dis-je, qu'un noble se venge toujours noblement; je n'ai pas voulu faire punir mes injures par des gens plus forts que vous; mais attendez deux ans, et je vous promets de vous pendre, de ma propre main, à un certain arbre que je reconnaîtrai bien, et qui est devant la porte de la tour Gazeau. Si je ne le fais, je veux cesser d'être gentilhomme; si je vous épargne, je veux être appelé meneur de loups.

Patience sourit, et tout d'un coup, devenant sérieux, il attacha sur moi ce regard profond qui rendait sa physionomie si remarquable. Puis, se tournant vers le chasseur de belettes : — C'est singulier, dit-il, il y a quelque chose dans cette race. Voyez le plus méchant noble, il a encore plus de cœur dans certaines choses que le plus brave d'entre nous. Ah! c'est tout simple, ajouta-t-il en se parlant à lui-même, on les élève comme ça, et nous, on nous dit que nous naissons pour obéir... *Patience!* Il garda un instant le silence; puis il sortit de sa rêverie pour me dire d'un ton

de bonhomie un peu railleuse : Vous voulez me pendre, monseigneur *Brin de chaume?* Mangez donc beaucoup de soupe, car vous n'êtes pas encore assez haut pour atteindre à la branche qui me portera; et, jusque-là... il passera peut-être, sous le pont, bien de l'eau dont vous ne savez pas le goût. — Mal parlé, mal parlé, dit le preneur de taupes d'un air grave; allons, la paix. Monsieur Bernard, pardon pour Patience; c'est un vieux, un vieux fou.

— Non, non, dit Patience, je veux qu'il me pende; il a raison, il me doit cela; et, au fait, cela arrivera peut-être plus vite que tout le reste. Ne vous dépêchez pas trop de grandir, monsieur; car, moi, je me dépêche de vieillir plus que je ne voudrais; et, puisque vous êtes si brave, vous ne voudrez pas attaquer un homme qui ne pourrait plus se défendre. — Vous avez bien usé de votre force avec moi! m'écriai-je, ne m'avez-vous pas fait violence, dites? n'est-ce pas une lâcheté cela?

Il fit un geste de surprise. — Oh! les enfans, les enfans! dit-il, voyez comme cela raisonne. La vérité est dans la bouche des enfans. Et il s'éloigna en rêvant et en se disant des sentences à lui-même, comme il avait l'habitude de faire. Marcasse m'ôta son chapeau, et me dit d'un ton impassible : — Il a tort, — il faut la paix, — pardon, — repos, — salut!

Ils disparurent, et là cessèrent mes rapports avec Patience. Ils ne furent renoués que long-temps après.

VI.

J'avais quinze ans quand mon grand-père mourut; sa mort ne causa point de douleur, mais une véritable consternation à la Roche-Mauprat. Il était l'ame de tous les vices qui y régnaient, et il est certain qu'il y avait en lui quelque chose de plus cruel et de moins vil que dans ses fils. Après lui, l'espèce de gloire que son audace nous avait acquise s'éclipsa. Ses enfans, jusque-là bien disciplinés, devinrent de plus en plus ivrognes et débauchés. D'ailleurs les expéditions furent chaque jour plus périlleuses.

Excepté le petit nombre de féaux que nous traitions bien et qui nous étaient tous dévoués, nous étions de plus en plus isolés et sans ressources. Le pays d'alentour avait été abandonné à la

suite de nos violences. La frayeur que nous inspirions agrandissait chaque jour le désert autour de nous. Il fallait aller loin et se hasarder sur les confins de la plaine. Là nous n'avions pas le dessus, et mon oncle Laurent, le plus hardi de tous, fut grièvement blessé à une escarmouche. Il fallut chercher d'autres ressources. Jean les suggéra. Ce fut de se glisser dans les foires sous divers déguisemens et d'y commettre des vols habiles. De brigands, nous devînmes filous, et notre nom détesté s'avilit de plus en plus. Nous établîmes des accointances avec tout ce que la province recelait de gens tarés, et par un échange de services frauduleux, nous échappâmes encore une fois à la misère.

Je dis nous, car je commençais à faire partie de cette bande de coupe-jarrets, quand mon grand-père mourut. Il avait cédé à mes prières et m'avait associé à quelques-unes des dernières courses qu'il tenta. Je ne vous ferai point d'excuses; mais vous voyez devant vous un homme qui a fait le métier de bandit. C'est un souvenir qui ne me laisse nul remords, pas plus qu'à un soldat d'avoir fait campagne sous les ordres de son général. Je croyais encore vivre au moyen-âge. La force et la sagesse des lois établies étaient pour moi des paroles dépourvues de sens. Je me sentais brave et vigoureux. Je me battais; il est vrai que les résultats de nos victoires me faisaient souvent rougir; mais, n'en profitant pas, je m'en lavais les mains, et je me souviens avec plaisir d'avoir aidé plus d'une victime terrassée à se relever et à s'enfuir.

Cette existence m'étourdissait par son activité, ses dangers et ses fatigues. Elle m'arrachait aux douloureuses réflexions qui eussent pu naître en moi. En outre elle me soustrayait à la tyrannie immédiate de Jean. Mais quand mon grand-père fut mort, et notre bande dégradée par un autre genre d'exploits, je retombai sous cette odieuse domination. Je n'étais nullement propre au mensonge et à la fraude. Je montrais non-seulement de l'aversion, mais encore de l'incapacité pour cette industrie nouvelle. On me regarda comme un membre inutile, et les mauvais procédés recommencèrent. On m'eût chassé si on n'eût craint que, me réconciliant avec la société, je ne devinsse un ennemi dangereux. Dans cette alternative de me nourrir, ou d'avoir à me redouter, il fut souvent délibéré (je l'ai su depuis) de me chercher querelle, et de me forcer à une rixe dans laquelle on se déferait de moi.

C'était l'avis de Jean; mais Antoine, celui qui avait perdu le moins de l'énergie et de l'espèce d'équité domestique de Tristan, opina et prouva que j'étais plus précieux que nuisible. J'étais un bon soldat, on pouvait avoir besoin encore de bras dans l'occasion. Je pouvais aussi me former à l'escroquerie; j'étais bien jeune et bien ignorant. Mais si Jean voulait me prendre par la douceur, rendre mon sort moins malheureux, et surtout m'éclairer sur ma véritable situation, en m'apprenant que j'étais perdu pour la société et que je ne pouvais y reparaître sans être pendu aussitôt, peut-être mon obstination et ma fierté plieraient-elles devant le bien-être d'une part, et la nécessité de l'autre. Il fallait au moins le tenter avant de se débarrasser de moi, car disait Antoine pour conclure son homélie : « Nous étions dix Mauprat l'année dernière, notre père est mort, et si nous tuons Bernard, nous ne serons plus que huit. »

Cet argument l'emporta. On me tira de l'espèce de cachot où je languissais depuis plusieurs mois; on me donna des habits neufs; on changea mon vieux fusil pour une belle carabine que j'avais toujours désirée; on me fit l'exposé de ma situation dans le monde; on me versa du meilleur vin à mes repas, je promis de réfléchir, et, en attendant, je m'abrutis un peu plus dans l'inaction et dans l'ivrognerie que je n'avais fait dans le brigandage.

Cependant ma captivité me laissa de si tristes impressions, que je fis le serment, à part moi, de m'exposer à tout ce qui pourrait m'advenir sur les terres du roi de France, plutôt que de supporter le retour de ces mauvais traitemens. Un méchant point d'honneur me retenait seul à la Roche-Mauprat. Il était évident que l'orage s'amassait sur nos têtes. Les paysans étaient mécontens, malgré tout ce que nous faisions pour nous les attacher; des doctrines d'indépendance s'insinuaient sourdement parmi eux; nos plus fidèles serviteurs se lassaient d'avoir le vin et les vivres en abondance; ils demandaient de l'argent, et nous n'en avions pas. Plusieurs sommations nous avaient été faites sérieusement de payer à l'état les impôts du fief; et nos créanciers se joignant aux gens du roi et aux paysans révoltés, tout nous menaçait d'une catastrophe semblable à celle dont le seigneur de Pleumartin venait d'être victime dans le pays (1).

(1) Le seigneur de Pleumartin a laissé dans le pays des souvenirs qui préserveront le

Mes oncles avaient long-temps projeté de s'adjoindre aux rapines et à la résistance de ce hobereau. Mais, au moment où Pleumartin, près de tomber au pouvoir de ses ennemis, nous avait donné sa parole de nous accueillir comme amis et alliés, si nous marchions à son secours, nous avions appris sa chute et sa fin tragique. Nous étions donc à toute heure sur nos gardes. Il fallait quitter le pays ou traverser une crise décisive. Les uns conseillaient le premier parti; les autres s'obstinaient à suivre le conseil du père mourant, et à s'enterrer sous les ruines du donjon. Ils traitaient de lâcheté et de couardise toute idée de fuite ou de transaction. La crainte d'encourir un pareil reproche, et peut-être un peu l'amour instinctif du danger, me retenaient donc encore; mais mon aversion pour cette existence odieuse sommeillait en moi, toujours prête à éclater violemment.

Un soir que nous avions largement soupé, nous restâmes à table, continuant à boire et à converser, Dieu sait dans quels termes et sur quels sujets! Il faisait un temps affreux, l'eau ruisselait sur le pavé de la salle par les fenêtres disjointes, l'orage ébranlait les vieux murs. Le vent de la nuit sifflait à travers les crevasses de la voûte et faisait ondoyer la flamme de nos torches de résine. On m'avait beaucoup raillé, pendant le repas, de ce qu'on appelait ma vertu; on avait traité ma sauvagerie envers les femmes de continence, et c'était surtout à ce propos qu'on me poussait à mal par la mauvaise honte. Comme tout en me défendant de ces moqueries grossières et en ripostant sur le même ton, j'avais bu énormément, ma farouche imagination s'était enflammée, et je me vantais d'être plus hardi et mieux venu auprès de la première femme qu'on amènerait à la Roche-Mauprat qu'aucun de mes oncles. Le défi fut accepté avec de grands éclats de rire. Les roulemens de la foudre répondirent à cette gaîté infernale. Tout à coup le cor sonna à la herse. Tout rentra dans le silence. C'était la fanfare dont les Mauprat se servaient entre eux pour s'appeler et se reconnaître. C'était mon oncle Laurent qui avait été absent tout le jour et qui

récit de Mauprat du reproche d'exagération. La plume se refuserait à tracer les féroces obscénités et les raffinemens de torture qui signalèrent la vie de cet insensé, et qui perpétuèrent les traditions du brigandage féodal dans le Berry jusqu'aux derniers jours de l'ancienne monarchie. On fit le siége de son château, et après une résistance opiniâtre, il fut pris et pendu.

demandait à rentrer. Nous avions tant de sujets de méfiance, que nous étions nous-mêmes porte-clés et guichetiers de notre forteresse. Jean se leva en agitant les clés; mais il resta immobile aussitôt pour écouter le cor, qui annonçait, par une seconde fanfare, qu'il amenait une prise, et qu'il fallait aller au-devant de lui. En un clin d'œil tous les Mauprat furent à la herse avec des flambeaux, excepté moi, dont l'indifférence était profonde, et les jambes sérieusement avinées. — Si c'est une femme, s'écria Antoine en sortant, je jure sur l'ame de mon père qu'elle te sera adjugée, vaillant jeune homme! et nous verrons si ton audace répond à tes prétentions. Je restai les coudes sur la table, plongé dans un malaise stupide. Lorsque la porte se rouvrit, je vis entrer une femme d'une démarche assurée, et revêtue d'un costume étrange. Il me fallut un effort pour ne pas tomber dans une sorte de divagation, et pour comprendre ce que l'un des Mauprat vint me dire à l'oreille. Au milieu d'une battue aux loups, à laquelle plusieurs seigneurs des environs, avec leurs femmes, avaient voulu prendre part, le cheval de cette jeune personne s'était effrayé, et l'avait emportée loin de la chasse. Lorsqu'il s'était calmé après une pointe de près d'une lieue, elle avait voulu retourner en arrière; mais, ne connaissant pas le pays de Varenne, où tous les sites se ressemblent, elle s'était de plus en plus écartée. L'orage et la nuit avaient mis le comble à son embarras. Laurent, l'ayant rencontrée, lui avait offert de la conduire au château de Rochemaure, qui était en effet à plus de six lieues de là, mais qu'il disait très voisin, et dont il feignait d'être un garde-chasse. Cette dame avait accepté son offre. Sans connaître la dame de Rochemaure, elle était sa parente, et se flattait d'être bien accueillie. Elle n'avait jamais rencontré la figure d'aucun Mauprat, et ne songeait guère être si près de leur repaire. Elle avait donc suivi son guide sans défiance; et, n'ayant vu de sa vie la Roche-Mauprat, soit de près, soit de loin, elle fut introduite dans la salle de nos orgies sans avoir le moindre soupçon du piége où elle était tombée.

Quand je frottai mes yeux appesantis et regardai cette femme si jeune et si belle, avec un air de calme, de franchise et d'honnêteté que je n'avais jamais trouvé sur le front d'aucune autre (toutes celles qui avaient passé la herse de notre manoir étant d'insolentes prostituées, ou des victimes stupides), je crus faire un rêve.

J'avais vu des fées figurer dans mes légendes de chevalerie. Je crus presque que Morgane ou Urgande venait chez nous pour faire justice, et j'eus envie un instant de me jeter à genoux, et de protester contre l'arrêt qui m'eût confondu avec mes oncles. Antoine, à qui Laurent avait rapidement donné le mot, s'approcha d'elle avec autant de politesse qu'il était capable d'en avoir, et la pria d'excuser son costume de chasse et celui de ses amis. Ils étaient tous neveux ou cousins de la dame de Rochemaure, et ils attendaient, pour se mettre à table, que cette dame, qui était fort dévote, fût sortie de la chapelle où elle était en conférence pieuse avec son aumônier. L'air de candeur et de confiance avec lequel l'inconnue écouta ce mensonge ridicule me serra le cœur, mais je ne me rendis pas compte de ce que j'éprouvais. — Je ne veux pas, dit-elle à mon oncle Jean qui faisait l'assidu d'un air de satyre auprès d'elle, déranger cette dame; je suis trop inquiète de l'inquiétude que je cause moi-même à mon père et à mes amis dans ce moment pour vouloir m'arrêter ici. Dites-lui que je la supplie de me prêter un cheval frais et un guide, afin que je retourne vers le lieu où je présume qu'ils peuvent avoir été m'attendre. — Madame, répondit Jean avec assurance, il est impossible que vous vous remettiez en route par le temps qu'il fait; d'ailleurs cela ne servirait qu'à retarder le moment de rejoindre ceux qui vous cherchent. Dix de nos gens bien montés et armés de torches partent à l'instant même par dix routes différentes, et vont parcourir la Varenne sur tous les points. Il est donc impossible que, dans deux heures au plus, vos parens n'aient pas de vos nouvelles, et que bientôt vous ne les voyiez arriver ici où ils seront hébergés le mieux possible. Tenez-vous donc en repos, et acceptez quelques cordiaux pour vous remettre, car vous êtes mouillée et accablée de fatigue. — Sans l'inquiétude que j'éprouve, je serais affamée, répondit-elle en souriant. Je vais essayer de manger quelque chose; mais ne faites rien d'extraordinaire pour moi. Vous avez déjà mille fois trop de bonté. — Elle s'approcha de la table où j'étais resté accoudé, et prit un fruit tout près de moi sans m'apercevoir. Je me retournai et la regardai effrontément d'un air abruti. Elle supporta mon regard avec arrogance. Voilà du moins ce qu'il me sembla. J'ai su depuis qu'elle ne me voyait seulement pas, car tout en faisant effort sur elle-même pour paraître

calme et répondre avec confiance à l'hospitalité qu'on lui offrait, elle était fort troublée de la présence inattendue de tant d'hommes étranges, de mauvaise mine et grossièrement vêtus. Pourtant, nul soupçon ne lui venait. J'entendis un des Mauprat dire près de moi à Jean : Bon! tout va bien; elle donne dans le panneau; faisons la boire, elle causera. — Un instant, répondit Jean, surveillez-la, l'affaire est sérieuse, il y a mieux à faire ici qu'à se divertir, je vais tenir conseil, on vous appellera pour dire votre avis; mais ayez l'œil un peu sur Bernard. — Qu'est-ce qu'il y a? dis-je brusquement en me retournant vers lui. Est-ce que cette *fille* ne m'appartient pas? N'a-t-on pas juré sur l'ame de mon grand-père?... — Ah! c'est parbleu vrai! dit Antoine en s'approchant de notre groupe, tandis que les autres Mauprat entouraient la dame. Écoute, Bernard, je tiendrai ma parole à une condition. — Laquelle? — C'est bien simple; d'ici à dix minutes tu ne diras pas à cette *donzelle* qu'elle n'est pas chez la vieille Rochemaure. — Pour qui me prenez-vous? répondis-je en enfonçant mon chapeau sur mes yeux. Croyez-vous que je sois une bête? Attendez, voulez-vous que j'aille prendre la robe de ma grand'mère qui est là-haut, et que je me fasse passer pour la dévote de Rochemaure? — Bonne idée, dit Laurent. — Mais avant tout, j'ai à vous parler, reprit Jean, et il les entraîna dehors après avoir fait un signe aux autres. Au moment où ils sortaient tous, je crus voir que Jean voulait engager Antoine à me surveiller; mais Antoine, avec une insistance que je ne compris pas, s'obstina à les suivre. Je restai seul avec l'inconnue.

Je demeurai un instant étourdi, bouleversé, et plus embarrassé que satisfait du tête-à-tête; puis en cherchant à me rendre compte de ce qui se passait de mystérieux autour de moi, je parvins à m'imaginer, à travers les fumées du vin, quelque chose d'assez vraisemblable, quoique pourtant ce fût une erreur complète.

Je crus expliquer tout ce que je venais de voir et d'entendre, en supposant d'abord que cette dame si tranquille et si parée était une de ces filles de Bohême que j'avais vues quelquefois dans les foires; 2° que Laurent, l'ayant rencontrée par les champs, l'avait amenée pour divertir la compagnie; 3° qu'on lui avait fait confidence de mon état d'ivresse fanfaronne, et qu'on l'amenait pour mettre ma galanterie à l'épreuve, tandis qu'on me regarderait par

le trou de la serrure. Mon premier mouvement, dès que cette pensée se fut emparée de moi, fut de me lever et d'aller droit à la porte que je fermai à double tour, et dont je tirai les verroux; puis je revins vers la dame, déterminé que j'étais à ne pas lui donner lieu de railler ma timidité.

Elle était assise sous le manteau de la cheminée, et comme elle était occupée à sécher ses habits mouillés et penchée vers le foyer, elle ne s'était pas rendu compte de ce que je faisais; mais l'expression étrange de mon visage la fit tressaillir lorsque je m'approchai d'elle. J'étais déterminé à l'embrasser pour commencer; mais je ne sais par quel prodige, dès qu'elle eut levé ses yeux sur moi, cette familarité me devint impossible. Je ne me sentis que le courage de lui dire : Ma foi, mademoiselle, vous êtes charmante, et vous me plaisez aussi vrai que je m'appelle Bernard Mauprat. — Bernard Mauprat! s'écria-t-elle en se levant, vous êtes Bernard Mauprat, vous? En ce cas, changez de langage et sachez à qui vous parlez; ne vous l'a-t-on pas dit? — On ne me l'a pas dit, mais je le devine, répondis-je en ricanant et en m'efforçant de lutter contre le respect que m'inspiraient sa pâleur subite et son attitude impérieuse. — Si vous le devinez, reprit-elle, comment est-il possible que vous me parliez comme vous faites? Mais on m'avait bien dit que vous étiez mal élevé, et pourtant j'avais toujours désiré vous rencontrer. — En vérité? dis-je en ricanant toujours. Vous! princesse de grandes routes, qui avez connu tant de gens en votre vie? Laissez mes lèvres rencontrer les vôtres, s'il vous plaît, ma belle, et vous saurez si je suis aussi bien élevé que messieurs mes oncles, que vous écoutiez si bien tout-à-l'heure.

—Vos oncles! s'écria-t-elle en saisissant brusquement sa chaise, et en la plaçant entre nous comme par un instinct de défense! O mon Dieu, mon Dieu, je ne suis pas chez Mme de Rochemaure! — Le nom commence toujours de même, et nous sommes d'aussi bonne roche que ce soit. — La Roche-Mauprat!... murmura-t-elle en frissonnant de la tête aux pieds comme une biche qui entend hurler les loups, et ses lèvres devinrent toutes blanches. L'angoisse passa dans tous ses traits. Par une involontaire sympathie, je frémis moi-même, et je faillis changer tout à coup de manières et de langage. — Qu'est-ce que cela a donc de surprenant pour elle? me disais-je; n'est-ce pas une comédie qu'elle joue? et si les Mauprat

ne sont pas là derrière quelque boiserie à nous écouter, ne leur racontera-t-elle pas mot pour mot tout ce qui se sera passé? Cependant elle tremble comme une feuille de peuplier... Mais si c'est une comédienne? J'en ai vu une qui faisait Geneviève de Brabant, et qui pleurait à s'y méprendre. — J'étais dans une grande perplexité, et je promenais des yeux hagards tantôt sur elle, tantôt sur les portes que je croyais toujours prêtes à s'ouvrir toutes grandes, aux éclats de rire de mes oncles.

Cette femme était belle comme le jour. Je ne crois pas que jamais il ait existé une femme aussi jolie que celle-là. Ce n'est pas moi seulement qui l'atteste, elle a laissé une réputation de beauté qui n'est pas encore oubliée dans le pays. Elle était d'une taille assez élevée, svelte, et remarquable par l'aisance de ses mouvemens. Elle était blanche avec des yeux noirs et des cheveux d'ébène. Ses regards et son sourire avaient une expression de bonté et de finesse dont le mélange était incompréhensible; il semblait que le ciel lui eût donné deux ames, une toute d'intelligence, une toute de sentiment.

Elle était naturellement gaie et brave; c'était un ange que les chagrins de l'humanité n'avaient pas encore osé toucher. Rien ne l'avait fait souffrir, rien ne lui avait appris la méfiance et l'effroi. C'était donc là la première souffrance de sa vie, et c'était moi, brute, qui la lui inspirais. Je la prenais pour une bohémienne, et c'était un ange de pureté.

C'était ma jeune tante à la mode de Bretagne, Edmée de Mauprat, fille de M. Hubert, mon grand-oncle, qu'on appelait le chevalier, et qui s'était fait relever de l'ordre de Malte pour se marier dans un âge déjà mûr, car ma tante et moi nous étions du même âge. Nous avions dix-sept ans tous deux, à quelques mois de différence; et ce fut là notre première entrevue. Celle que j'aurais dû protéger au péril de ma vie envers et contre tous, était là, devant moi, palpitante et consternée comme une victime devant le bourreau.

Elle fit un grand effort, et s'approchant de moi, qui marchais avec préoccupation dans la salle, elle se nomma, et ajouta : Il est impossible que vous soyez un infame comme tous ces brigands que je viens de voir et dont je sais la vie infernale. Vous êtes jeune; votre mère était bonne et sage. Mon père voulait vous éle-

ver et vous adopter. Encore aujourd'hui il regrette de ne pouvoir vous tirer de l'abîme où vous êtes plongé. N'avez-vous pas reçu plusieurs messages de sa part? Bernard, vous êtes mon proche parent, songez aux liens du sang; pourquoi voulez-vous m'insulter? Veut-on m'assassiner ici, ou me donner la torture? Pourquoi m'a-t-on trompée en me disant que j'étais à Rochemaure? Pourquoi s'est-on retiré d'un air de mystère? Que prépare-t-on? que se passe-t-il? — La parole expira sur ses lèvres : un coup de fusil venait de se faire entendre au dehors. Une décharge de la couleuvrine y répondit, et la trompe d'alarme ébranla de sons lugubres les tristes murailles du donjon. Mlle de Mauprat retomba sur sa chaise. Je restai immobile, ne sachant si c'était là une nouvelle scène de comédie imaginée pour se divertir de moi, et décidé à ne point me mettre en peine de cette alarme, jusqu'à ce que j'eusse la preuve certaine qu'elle n'était pas simulée.

— Allons, lui dis-je, en me rapprochant d'elle, convenez que tout ceci est une plaisanterie. Vous n'êtes pas Mlle de Mauprat, et vous voulez savoir si je suis un apprenti capable de faire l'amour. — J'en jure par le Christ, répondit-elle en prenant mes mains dans ses mains froides comme la mort, je suis Edmée, votre parente, votre prisonnière, votre amie; car je me suis toujours intéressée à vous, j'ai toujours supplié mon père de ne pas vous abandonner... Mais, écoutez, Bernard, on se bat, on se bat à coups de fusil! C'est mon père qui vient me chercher sans doute, et on va le tuer! Ah! s'écria-t-elle en tombant à genoux devant moi, allez empêcher cela, Bernard, mon enfant! Dites à vos oncles de respecter mon père, le meilleur des hommes, si vous saviez! dites-leur que, s'ils nous haïssent, s'ils veulent verser du sang, eh bien! qu'ils me tuent, qu'ils m'arrachent le cœur, mais qu'ils respectent mon père...

On m'appela du dehors d'une voix véhémente : Où est ce poltron? où est cet enfant de malheur? disait mon oncle Laurent. On secoua la porte, je l'avais si bien fermée, qu'elle résista à des secousses furieuses. — Ce misérable lâche s'amuse à faire l'amour pendant qu'on nous égorge! Bernard, la maréchaussée nous attaque. Votre oncle Louis vient d'être tué. Venez, pour Dieu, venez! Bernard! — Que le diable vous emporte tous! m'écriai-je, et soyez tué vous-même, si je crois un mot de tout cela; je

ne suis pas si sot que vous pensez, il n'y a de lâches ici que ceux qui mentent. Moi, j'ai juré que j'aurais la femme, et je ne la rendrai que quand il me plaira. — Allez au diable! répondit Laurent, vous faites semblant... — Les décharges de mousqueterie redoublèrent. Des cris affreux se firent entendre. Laurent quitta la porte, et se mit à courir vers le bruit. Son empressement marquait tant de vérité, que je n'y pus résister. L'idée qu'on m'accuserait de lâcheté l'emporta; je m'avançai vers la porte. — O Bernard! ô monsieur de Mauprat! s'écria Edmée en se traînant après moi, laissez-moi aller avec vous, je me jetterai aux pieds de vos oncles, je ferai cesser ce combat, je leur céderai tout ce que je possède, ma vie, s'ils la veulent... pour que celle de mon père soit sauvée. — Attendez, lui dis-je en me retournant vers elle, je ne peux pas savoir si on ne se moque pas de moi. Je crois que mes oncles sont là derrière la porte, et que, pendant que nos valets de chiens tiraillent dans la cour, on tient une couverture pour me berner. Vous êtes ma cousine, où vous êtes une..... Vous allez me faire un serment, et je vous en ferai un à mon tour. Si vous êtes une princesse errante, et que, vaincu par vos grimaces, je sorte de cette chambre, vous allez jurer d'être ma maîtresse, et de ne souffrir personne auprès de vous avant que j'aie usé de mes droits; ou bien moi, je vous jure que vous serez corrigée comme j'ai corrigé ce matin Flore, ma chienne mouchetée. Si vous êtes Edmée, et que je vous jure de me mettre entre votre père et ceux qui voudraient le tuer, que me promettrez-vous? que me jurerez-vous? — Si vous sauviez mon père, s'écria-t-elle, je vous jure que je vous épouserais. — Oui-dà! lui dis-je, enhardi par son enthousiasme dont je ne comprenais pas la sublimité. Donnez-moi donc un gage, afin qu'en tous cas je ne sorte pas d'ici comme un sot. — Elle se laissa embrasser sans faire résistance, ses joues étaient glacées. Elle s'attachait machinalement à mes pas pour sortir, je fus obligé de la repousser. Je le fis sans rudesse, mais elle tomba comme évanouie. Je commençai à comprendre la réalité de ma situation, car il n'y avait personne dans le corridor, et les bruits du dehors devenaient de plus en plus alarmans. J'allais courir vers mes armes, lorsqu'un dernier mouvement de méfiance, ou peut-être un autre sentiment me fit revenir sur mes pas, et fermer à double tour la porte de la salle où je laissais Edmée. Je mis la clé

dans ma ceinture, et j'allai aux remparts, armé de mon fusil que je chargeai en courant.

C'était tout simplement une attaque de la maréchaussée; il n'y avait là rien de commun avec Mlle de Mauprat. Nos créanciers avaient obtenu prise de corps contre nous. Les gens de loi battus et maltraités avaient requis de l'avocat du roi au présidial de Bourges un mandat d'amener, que la force armée exécutait de son mieux, espérant s'emparer de nous avec facilité au moyen d'une surprise nocturne. Mais nous étions en meilleur état de défense qu'ils ne pensaient; nos gens étaient braves et bien armés, et puis nous nous battions pour notre existence tout entière; nous avions le courage du désespoir, et c'était un avantage immense. Notre troupe montait à vingt-quatre personnes, la leur à plus de cinquante militaires. Une vingtaine de paysans lançaient des pierres sur les côtés, mais ils faisaient plus de mal à leurs alliés qu'à nous.

Le combat fut acharné pendant une demi-heure, puis notre résistance effraya tellement l'ennemi, qu'il se replia et suspendit ses hostilités; mais il revint bientôt à la charge, et fut de nouveau repoussé avec perte. Les hostilités furent encore suspendues. On nous somma de nous rendre pour la troisième fois, en nous promettant la vie sauve. Antoine Mauprat leur répondit par une moquerie obscène. Ils restèrent indécis, mais ne se retirèrent pas.

Je m'étais battu bravement; j'avais fait ce que j'appelais mon devoir. La trêve se prolongeait. Nous ne pouvions plus juger de la distance de l'ennemi, et nous n'osions risquer une décharge dans l'obscurité, car nos munitions de guerre étaient précieuses. Tous mes oncles étaient cloués aux remparts dans l'incertitude d'une nouvelle attaque. L'oncle Louis était grièvement blessé. Ma prisonnière me revint en mémoire. J'avais, au commencement du combat, entendu dire à Jean Mauprat qu'il fallait, en cas de défaite, l'offrir à condition qu'on lèverait le siége, ou la pendre aux yeux de l'ennemi. Je ne pouvais plus douter de la vérité de ce qu'elle m'avait dit. Quand la victoire parut se déclarer pour nous, on oublia la captive. Seulement le rusé Jean se détacha de sa chère coulevrine qu'il pointait avec tant d'amour, et se glissa comme un chat dans les ténèbres. Un mouvement de jalousie incroyable s'empara de moi. Je jetai mon fusil, et je m'élançai sur ses traces,

le couteau dans la main, et résolu, je crois, à le poignarder, s'il touchait à ce que je regardais comme ma capture. Je le vis approcher de la porte, essayer de l'ouvrir, regarder avec attention par le trou de la serrure, pour s'assurer que sa proie ne lui avait pas échappé. Les coups de fusil recommencèrent. Il tourna sur ses talons inégaux avec l'agilité surprenante dont il était doué; il courut au rempart. Pour moi, caché dans l'ombre, je le laissai passer et ne le suivis pas. Un autre instinct que celui du carnage venait de s'emparer de moi; un éclair de jalousie avait enflammé mes sens. La fumée de la poudre, la vue du sang, le bruit, le danger, et plusieurs rasades d'eau-de-vie avalées à la ronde pour entretenir l'activité, m'avaient singulièrement échauffé la tête. Je pris la clé dans ma ceinture, j'ouvris brusquement la porte, et quand je reparus devant la captive, je n'étais plus le novice méfiant et grossier qu'elle avait réussi à ébranler; j'étais le brigand farouche de la Roche-Mauprat, cent fois plus dangereux cette fois que la première. Elle s'élança vers moi avec impétuosité. J'ouvris mes bras pour la saisir; mais, au lieu de s'en effrayer, elle s'y jeta en criant : — Eh bien! mon père? — Ton père, lui dis-je en l'embrassant, n'est pas là. Il n'est pas plus question de lui que de toi sur la brèche à l'heure qu'il est. Nous avons *descendu* une douzaine de gendarmes, et voilà tout. La victoire se déclare pour nous comme de coutume. Ainsi ne t'inquiète plus de ton père; moi, je ne m'inquiète plus des gens du roi. Vivons en paix, et fêtons l'amour. En parlant ainsi, je portai à mes lèvres un broc de vin qui restait sur la table. Mais elle me l'ôta des mains d'un air d'autorité qui m'enhardit. — Ne buvez plus, me dit-elle; songez à ce que vous dites. Est-ce vrai ce que vous avez dit? en répondez-vous sur l'honneur, sur l'ame de votre mère? — Tout cela est vrai, je le jure sur votre belle bouche toute rose, lui répondis-je en essayant de l'embrasser encore. Mais elle recula avec terreur. — O mon Dieu! dit-elle, il est ivre! Bernard! Bernard! souvenez-vous de ce que vous avez promis, gardez votre parole. Vous savez bien à présent que je suis votre parente, votre sœur. — Vous êtes ma maîtresse ou ma femme, lui répondis-je en la poursuivant toujours.— Vous êtes un misérable! reprit-elle en me repoussant de sa cravache. Qu'avez-vous fait pour que je vous sois quelque chose? avez-vous secouru mon père? — J'ai juré de le secourir, et je l'aurais fait,

s'il eût été là; c'est donc comme si je l'avais fait. Savez-vous que si je l'avais fait, et que j'eusse échoué, il n'y aurait pas eu à la Roche-Mauprat de supplice assez cruel et assez lent pour me punir à petit feu de cette trahison? J'ai juré assez haut, on peut l'avoir entendu. Ma foi! je ne m'en soucie guère, et je ne tiens pas à vivre deux jours de plus ou de moins; mais je tiens à vos faveurs, ma belle, et à n'être pas un chevalier langoureux dont on se moque. Allons, aimez-moi tout de suite, ou, ma foi, je m'en retourne là-bas, et si je suis tué, tant pis pour vous. Vous n'aurez plus de chevalier, et vous aurez encore sept Mauprat à tenir en bride. Je crains que vous n'ayez pas les mains assez fortes pour cela, ma jolie petite linote.

Ces paroles que je débitais au hasard, et sans y attacher d'autre importance que de la distraire pour m'emparer de ses mains ou de sa taille, firent une vive impression sur elle. Elle s'enfuit à l'autre bout de la salle, et s'efforça d'ouvrir la fenêtre; mais ses petites mains ne purent seulement en ébranler le châssis de plomb aux ferrures rouillées. Sa tentative me fit rire. Elle joignit les mains avec anxiété, et resta immobile; puis tout à coup l'expression de son visage changea, elle sembla prendre son parti et vint à moi, l'air riant et la main ouverte. Elle était si belle ainsi, qu'un nuage passa devant mes yeux, et pendant un instant je ne la vis plus.

Passez-moi une puérilité. Il faut que je vous dise comment elle était habillée. Elle ne remit jamais ce costume depuis cette nuit étrange, et pourtant je me le rappelle minutieusement. Il y a long-temps de cela; eh bien! je vivrais encore autant que j'ai vécu, que je n'oublierais pas un seul détail, tant j'en fus frappé au milieu du tumulte qui se faisait au dedans et au dehors de moi, au milieu des coups de fusil qui battaient le rempart, des éclairs qui sillonnaient le ciel, et des palpitations violentes qui précipitaient mon sang de mon cœur à mon cerveau, et de ma tête à ma poitrine.

Oh! qu'elle était belle! Il me semble que son spectre passe encore devant mes yeux. Je crois la voir, vous dis-je, avec le costume d'amazone qu'on portait dans ce temps-là. Ce costume consistait en une jupe de drap très ample; le corps serré dans un gilet de satin gris de perle boutonné, et une écharpe rouge autour de la taille;

en dessus on portait la veste de chasse galonnée, courte et ouverte par-devant; un chapeau de feutre gris à grands bords, relevé sur le front et ombragé d'une demi-douzaine de plumes rouges, surmontait des cheveux sans poudre, retroussés autour du visage et tombant par derrière en deux longues tresses, comme ceux des Bernoises. Ceux d'Edmée étaient si longs, qu'ils descendaient presque à terre. Cette parure fantastique pour moi, cette fleur de jeunesse et ce bon accueil qu'elle semblait faire à mes prétentions, c'en était bien assez pour me rendre fou d'amour et de joie. Je ne comprenais rien de plus agréable qu'une belle femme qui se donnait sans paroles grossières et sans larmes de honte. Mon premier mouvement fut de la saisir dans mes bras, mais, comme vaincu par ce besoin irrésistible d'adoration, qui caractérise le premier amour, même chez les êtres les plus grossiers, je tombai à ses genoux, et je les pressai contre ma poitrine; c'était pourtant, dans cette hypothèse, à une grande dévergondée que s'adressait cet hommage. Je n'en étais pas moins prêt à m'évanouir.

Elle prit ma tête dans ses deux belles mains, en s'écriant: — Ah! je le voyais bien, je le savais bien que vous, vous n'étiez pas un de ces réprouvés; oh! vous allez me sauver. Dieu merci, soyez béni, ô Dieu! et vous, mon cher enfant, dites de quel côté? vite, fuyons; faut-il sauter par la fenêtre? Oh! je n'ai pas peur, mon cher monsieur, allons!

Je crus sortir d'un rêve, et j'avoue que cela me fut horriblement désagréable. — Qu'est-ce à dire? lui répondis-je en me relevant, vous jouez-vous de moi? ne savez-vous pas où vous êtes, et croyez-vous que je sois un enfant?

— Je sais que je suis à la Roche-Mauprat, répondit-elle en redevenant pâle, et que je vais être outragée et assassinée dans deux heures, si d'ici là je n'ai pas réussi à vous inspirer quelque pitié. Mais j'y réussirai, s'écria-t-elle en tombant à son tour à mes genoux, vous n'êtes pas un de ces hommes-là. Vous êtes trop jeune pour être un monstre comme eux; vous avez eu l'air de me plaindre; vous me ferez évader, n'est-ce pas? n'est-ce pas, *mon cher cœur?*

Elle prenait mes mains et les baisait avec ardeur pour me fléchir; je l'écoutai et je la regardais avec une stupidité peu faite pour

la rassurer. Mon ame n'était guère accessible par elle-même à la générosité et à la compassion, et dans ce moment une passion plus violente que tout le reste faisait taire en moi ce qu'elle essayait d'y trouver. Je la dévorais des yeux sans rien comprendre à ses discours; toute la question, pour moi, était de savoir si je lui avais plu, ou si elle avait voulu se servir de moi pour la délivrer.

— Je vois bien que vous avez peur, lui dis-je; vous avez tort d'avoir peur de moi; je ne vous ferai certainement pas de mal. Vous êtes trop jolie pour que je songe à autre chose qu'à vous caresser.

— Oui, mais vos oncles me tueront, s'écria-t-elle, vous le savez bien. Est-il possible que vous vouliez me laisser tuer? Puisque je vous plais, sauvez-moi, je vous aimerai après.

— Oh oui! après, après, lui répondis-je en riant d'un air niais et méfiant, après que vous m'aurez fait pendre par les gens du roi que je viens d'étriller si bien. Allons, prouvez-moi que vous m'aimez tout de suite, je vous sauverai après; — *après, moi aussi.* — Je la poursuivis autour de la chambre; elle fuyait. Cependant elle ne me témoignait pas de colère et me résistait avec des paroles douces. La malheureuse ménageait en moi son seul espoir et craignait de m'irriter. Ah! si j'avais pu comprendre ce que c'était qu'une femme comme elle, et ce qu'était ma situation! Mais j'en étais incapable, et je n'avais qu'une idée fixe, l'idée qu'un loup peut avoir en pareille occasion.

Enfin, comme à toutes ses prières je répondais toujours la même chose : M'aimez-vous ou vous moquez-vous? elle vit à quelle brute elle avait à faire; et, prenant son parti, elle se retourna vers moi, jeta ses bras autour de mon cou, cacha son visage dans mon sein, et me laissa baiser ses cheveux. Puis elle me repoussa doucement en me disant : — Eh mon Dieu! ne vois-tu pas que je t'aime et que tu m'as plu dès le moment où je t'ai vu? Mais ne comprends-tu pas que je hais tes oncles et que je ne veux appartenir qu'à toi? — Oui, lui répondis-je obstinément, parce que vous avez dit : Voilà un imbécille à qui je persuaderai tout ce que je voudrai, en lui disant que je l'aime; il le croira, et je le mènerai pendre. Voyons, il n'y a qu'un mot qui serve, si vous m'aimez. — Elle me regardait d'un air d'angoisse, tandis que je cherchais à rencontrer ses lèvres quand elle ne détournait pas la tête. Je tenais ses mains dans les miennes, elle ne pouvait plus que reculer l'in-

stant de sa défaite. Tout à coup sa figure pâle se colora, elle se mit à sourire et avec une expression de coquetterie angélique : — Et vous, dit-elle, m'aimez-vous?

De ce moment la victoire fut à elle. Je n'eus plus la force de vouloir ce que je désirais; ma tête de loup cervier fut bouleversée, ni plus ni moins que celle d'un homme, et je crois que j'eus l'accent de la voix humaine en m'écriant pour la première fois de ma vie : —Oui, je t'aime! oui, je t'aime!

—Eh bien! dit-elle d'un air fou et avec un ton caressant, aimons-nous et sauvons-nous.—Oui, sauvons-nous, lui répondis-je, je déteste cette maison et mes oncles. Il y a long-temps que je veux me sauver. Mais on me pendra, tu sais bien. — On ne te pendra pas, reprit-elle en riant, mon prétendu est lieutenant-général. — Ton prétendu! m'écriai-je, saisi d'un nouvel accès de jalousie plus vif que le premier, tu vas te marier? — Pourquoi non? répondit-elle en me regardant avec attention. — Je pâlis et je serrai les dents. —En ce cas... lui dis-je en essayant de l'emporter dans mes bras. — En ce cas, reprit-elle en me donnant une tape sur la joue, je vois que tu es jaloux; mais c'est un singulier jaloux que celui qui veut posséder sa maîtresse à dix heures pour la céder, à minuit, à huit hommes ivres, qui la lui rendront demain aussi sale que la boue des chemins. — Ah! tu as raison, m'écriai-je, va-t-en! va-t-en! je te défendrais jusqu'à la dernière goutte de mon sang, mais je succomberais sous le nombre, et je périrais avec la pensée que tu leur restes. Quelle horreur! tu m'y fais penser; me voilà triste. Allons, pars! — Oh! oui! oh! oui! mon ange, s'écria-t-elle en m'embrassant sur les joues avec effusion.

Cette caresse, la première qu'une femme m'eût faite depuis mon enfance, me rappela, je ne sais comment ni pourquoi, le dernier baiser de ma mère; et au lieu de plaisir, elle me causa une tristesse profonde. Je me sentis les yeux pleins de larmes. Ma suppliante s'en aperçut et baisa mes larmes, en me répétant toujours : Sauve-moi, sauve-moi! — Et ton mariage? lui dis-je; oh! écoute, jure-moi que tu ne te marieras pas avant que je meure, ce ne sera pas long, car mes oncles font bonne justice et courte justice, comme ils disent. — Est-ce que tu ne vas pas me suivre? reprit-elle. — Te suivre? non! pendu là-bas pour avoir fait le métier de bandit, pendu ici pour t'avoir fait évader, ce sera toujours bien;

la même chose, et du moins je n'aurai pas la honte de passer pour un délateur et d'être pendu en place publique. — Je ne te laisserai pas ici, s'écria-t-elle, devrais-je y mourir; viens avec moi, tu ne risques rien, crois-en ma parole. Je réponds de toi devant Dieu. Tue-moi, si je mens, mais partons vite. Mon Dieu! je les entends chanter! Ils viennent! Ah! si tu ne peux pas me défendre, tue-moi tout de suite.

Elle se jeta dans mes bras. L'amour et la jalousie gagnaient de plus en plus en moi; j'eus en effet l'idée de la tuer, et j'eus la main sur mon couteau de chasse tout le temps que j'entendis du bruit et des voix dans le voisinage de la salle. C'étaient des cris de victoire. Je maudis le ciel de ne l'avoir pas donnée à nos ennemis. Je pressai Edmée sur ma poitrine, et nous restâmes immobiles dans les bras l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'un nouveau coup de fusil annonçât que le combat recommençait. Alors je la serrai avec passion sur mon cœur. — Tu me rappelles, lui dis-je, une pauvre tourterelle qui, étant poursuivie par le milan, vint un jour se jeter dans ma veste et se cacher jusque dans mon sein. — Et tu ne l'as pas livrée au milan, n'est-ce pas? reprit Edmée. — Non, de par tous les diables, pas plus que je ne te livrerai, toi, le plus joli des oiseaux des bois, à ces méchans oiseaux de nuit qui te menacent.

— Mais comment fuirons-nous, dit-elle en écoutant avec terreur la fusillade. — Aisément, lui dis-je, suis-moi. — Je pris un flambeau, et levant une trappe, je la fis descendre avec moi dans la cave. De là nous gagnâmes un souterrain creusé dans le roc, qui servait autrefois à risquer un grand moyen de défense quand la garnison était plus considérable; on sortait dans la campagne par une extrémité opposée à la herse, et on tombait sur les derrières des assiégeans qui se trouvaient pris entre deux feux. Mais il y avait long-temps que la garnison de la Roche-Mauprat ne pouvait plus se diviser en deux corps, et d'ailleurs, durant la nuit, il y aurait eu folie à se risquer hors de l'enceinte. Nous arrivâmes donc sans encombre à la sortie du souterrain, mais au dernier moment je fus saisi d'un nouvel accès de fureur. Je jetai ma torche par terre, et m'appuyant contre la porte : — Tu ne sortiras pas d'ici, dis-je à la tremblante Edmée, sans être à moi. — Nous étions dans les ténèbres, le bruit du combat ne venait plus jusqu'à nous. Avant qu'on vînt nous surprendre en ce lieu, nous avions mille

fois le temps d'échapper. Tout m'enhardissait, Edmée ne dépendait plus que de mon caprice. Quand elle vit que les séductions de sa beauté ne pouvaient plus agir sur moi pour me porter à l'enthousiasme, elle cessa de m'implorer et fit quelques pas en arrière dans l'obscurité. — Ouvre la porte, me dit-elle, et sors le premier ou je me tue, car j'ai pris ton couteau de chasse au moment où tu l'oubliais sur le bord de la trappe, et pour retourner chez tes oncles, tu seras obligé de marcher dans mon sang. — L'énergie de sa voix m'effraya. — Rendez ce couteau, lui dis-je, ou à tout risque, je vous l'ôte de force. — Crois-tu que j'aie peur de mourir? dit-elle avec calme. Si j'avais tenu ce couteau là-bas, je ne me serais pas humiliée devant toi. — Eh bien! malheur! m'écriai-je, vous me trompez, vous ne m'aimez pas? Partez, je vous méprise, je ne vous suivrai pas. — En même temps j'ouvris la porte.

— Je ne veux pas partir sans vous, dit-elle, et vous, vous ne voulez pas que nous partions sans que je sois déshonorée. Lequel de nous est le plus généreux? — Vous êtes folle, lui dis-je, vous m'avez menti, et vous ne savez que faire pour me rendre imbécille. Mais vous ne sortirez pas d'ici sans jurer que votre mariage avec le lieutenant-général ou avec tout autre ne se fera pas avant que vous ayez été ma maîtresse. — Votre maîtresse? dit-elle, y pensez-vous? Ne pouvez-vous du moins, pour adoucir l'insolence, dire votre *femme?* — C'est ce que diraient tous mes oncles à ma place, parce qu'ils ne se soucieraient que de votre dot. Moi, je n'ai envie de rien autre que de votre beauté. Jurez que vous serez à moi d'abord, et après vous serez libre, je le jure. Si je me sens trop jaloux pour le souffrir, un homme n'a qu'une parole, je me ferai sauter la cervelle. — Je jure, dit Edmée, de n'être à personne avant d'être à vous. — Ce n'est pas cela; jurez d'être à moi avant d'être à qui que ce soit. — C'est la même chose, répondit-elle, je le jure. — Sur l'Évangile? sur le nom du Christ? sur le salut de votre ame? sur le cercueil de votre mère? — Sur l'Évangile, sur le nom du Christ, sur le salut de mon ame, sur le cercueil de ma mère. — C'est bon. — Un instant, reprit-elle, vous allez jurer que ma promesse et son exécution resteront un secret entre nous, que mon père ne le saura jamais, ni personne qui puisse le lui redire? — Ni qui que ce soit au monde. Qu'ai-je besoin qu'on le sache, pourvu que cela soit? Elle me fit répéter la formule du serment, et

nous nous élançâmes dehors les mains unies en signe de foi mutuelle.

Là, notre fuite devenait périlleuse. Edmée craignait presque autant les assiégeans que les assiégés. Nous eûmes le bonheur de n'en rencontrer aucun; mais il n'était pas facile d'aller vite : le temps était si sombre que nous nous heurtions contre tous les arbres, et la terre si glissante que nous ne pouvions nous soutenir. Un bruit inattendu nous fit tressaillir; mais aussitôt, au son des chaînes qu'il traînait aux pieds, je reconnus le cheval de mon grand-père, animal extraordinairement vieux, mais toujours vigoureux et ardent : c'était le même qui m'avait amené dix ans auparavant à la Roche-Mauprat; il n'avait qu'une corde autour du cou pour toute bride. Je la lui passai dans la bouche avec un nœud coulant; je jetai ma veste sur sa croupe, j'y plaçai ma fugitive, je détachai les entraves, je sautai sur l'animal, et, le talonnant avec fureur, je lui fis prendre le galop à tout hasard. Heureusement pour nous, il connaissait les chemins mieux que moi, et n'avait pas besoin d'y voir pour en suivre les détours sans se heurter aux arbres. Cependant il glissait souvent, et pour se retenir il nous donnait des secousses qui nous eussent mille fois désarçonnés (équipés comme nous l'étions) si nous n'eussions été entre la vie et la mort. Dans de semblables situations, les entreprises désespérées sont les meilleures, et Dieu protége ceux que les hommes poursuivent. Nous semblions n'avoir plus rien à craindre, lorsque tout à coup le cheval heurta une souche, son pied se prit dans une racine à fleur de terre et il s'abattit. Avant que nous fussions relevés, il avait pris la fuite dans les ténèbres, et j'entendais ses pas rapides s'éloigner de plus en plus. J'avais reçu Edmée dans mes bras; elle n'eut aucun mal, mais je pris une entorse si grave, qu'il me fut impossible de faire un pas. Edmée crut que j'avais la jambe cassée, je le croyais un peu moi-même, tant je souffrais, mais je ne pensai bientôt plus ni à la souffrance ni à l'inquiétude. La tendre sollicitude que me témoignait Edmée me fit tout oublier. En vain je la pressais de continuer sa route sans moi; elle pouvait maintenant s'échapper. Nous avions fait beaucoup de chemin. Le jour ne tarderait pas à paraître. Elle trouverait des habitations, et partout on la protégerait contre les Mauprat.—Je ne te quitterai pas, répondait-elle avec obstination, tu t'es dévoué à moi, je me dé-

voue à toi de même. Nous nous sauverons tous deux ou nous mourrons ensemble.

— Je ne me trompe pas, m'écriai-je; c'est une lumière que j'aperçois entre ces branches. Il y a là une habitation. Edmée, allez-y frapper. Vous m'y laisserez sans inquiétude, et vous trouverez un guide pour vous conduire chez vous.— Quoi qu'il arrive, je ne vous quitterai pas, dit-elle; mais je vais voir si l'on peut vous secourir. — Non, lui dis-je, je ne vous laisserai pas frapper seule à cette porte. Cette lumière, au milieu de la nuit, dans une maison située au fond des bois, peut cacher quelque embûche.— Je me traînai jusqu'à la porte. Elle était froide comme du métal; les murs étaient couverts de lierre. — Qui est là? cria-t-on du dedans avant que nous eussions frappé. — Nous sommes sauvés, s'écria Edmée, c'est la voix de Patience. — Nous sommes perdus, lui dis-je, nous sommes ennemis mortels, lui et moi. — Ne craignez rien, dit-elle, suivez-moi; c'est Dieu qui nous amène ici.

— Oui, c'est Dieu qui t'amène ici, fille du ciel, étoile du matin, dit Patience en ouvrant la porte, et quiconque te suit soit le bienvenu à la tour Gazeau.

Nous pénétrâmes sous une voûte surbaissée, au milieu de laquelle pendait une lampe de fer. A la clarté de ce luminaire lugubre et des maigres broussailles qui flambaient dans l'âtre, nous vîmes avec surprise que la tour Gazeau était honorée d'une compagnie inusitée. D'un côté, la figure pâle et grave d'un homme en habit ecclésiastique recevait le reflet de la flamme; de l'autre côté, un chapeau à grands bords ombrageait un cône olivâtre terminé par une maigre barbe, et le mur recevait la silhouette d'un nez tellement effilé, qu'il n'y avait rien au monde qui pût lui être comparé, si ce n'est une longue rapière posée en travers sur les genoux du personnage, et la face d'un petit chien qu'on eût prise à sa forme pointue pour celle d'un rat gigantesque : si bien qu'il régnait une harmonie mystérieuse entre ces trois pointes acérées, le nez de don Marcasse, le museau de son chien et la lame de son épée. Il se leva lentement, et porta la main à son chapeau. Ainsi fit le curé janséniste. Le chien alongea la tête entre les jambes de son maître, et muet comme lui, montra les dents et coucha les oreilles sans aboyer. — Chut! *Blaireau*, lui dit Marcasse.

GEORGE SAND.

VOLTAIRE

ET

LA LITTÉRATURE ANGLAISE

DE LA REINE ANNE.

Nous sommes heureux d'offrir au public un morceau étendu de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, par M. Villemain. Le célèbre professeur a traité la première partie du XVIIIe siècle à la Sorbonne, dans son cours de 1827; mais rien n'en a été publié. Il n'a paru que la seconde moitié du même cours, professé en 1828. M. Villemain s'est depuis occupé de reproduire cette première partie, à vrai dire, la plus considérable du siècle, puisqu'elle contient Montesquieu, Voltaire presque en entier, Buffon, J.-J. Rousseau, etc., etc. Il a, dans une révision attentive, ajouté aux premiers mérites des leçons professées, à la vivacité, à l'a-propos, à la fraîcheur et à l'éclat, les qualités de détail qui en feront un livre complet. Ce seront deux beaux volumes, non-seulement d'un enseignement solide et éloquent, mais aussi d'une histoire littéraire mûrie et finie. Nous en donnerons ici la portion relative aux débuts de Voltaire, et l'épisode presque entier de la littérature anglaise, dite *de la reine Anne*, que M. Villemain a rattachée au voyage de Voltaire à Londres, et dont il a voulu signaler l'influence sur son génie. Nulle part le talent du grand

critique ne se laisse voir en nuances plus curieuses et plus distinctes que dans ces appréciations compliquées et ménagées. Déjà, dans l'introduction générale du cours, il disait, en parlant de Voltaire : « C'est avec raison que Voltaire écrivait : « Vers la fin du siècle de Louis XIV, la nature « parut se reposer, » si lui-même ne datait de cette époque : Voltaire, en qui se retrouve le génie du siècle des arts, et la curiosité sceptique, la vivacité, la hardiesse du XVIIIe siècle; Voltaire, le plus puissant rénovateur des esprits depuis Luther, et l'homme qui a mis le plus en commun les idées de l'Europe par sa gloire, sa longue vie, son merveilleux esprit, et son universelle clarté. Mais vous le savez, messieurs, si personne n'a rendu ses idées plus populaires, personne n'a emprunté davantage aux idées d'autrui. Il imita du XVIIe siècle sa pompe élégante et poétique, du théâtre anglais ses hardiesses, des sceptiques anglais toute sa philosophie, des mœurs de son temps toute sa licence. Cette flexibilité de nature, cette infatigable mobilité, ce composé d'air et de flamme qui jamais ne s'arrête, comme le coursier d'Arioste, c'est là son génie même : l'imitation fait partie de son être original. »

Il reprend bientôt d'une manière continue :

Pendant que l'ingénieux de La Motte dissertait sur l'art dramatique, un jeune homme, sorti de chez les jésuites, où il avait entendu les spirituelles leçons et joué les petits drames latins du père Porée, le jeune Arouet, jeté dans le monde avec l'étourderie de son âge, déjà fameux par son esprit et par un séjour de quelques mois à la Bastille, avait trouvé, à vingt-trois ans, cette tragédie que cherchait La Motte.

Pour rendre le contraste plus piquant, il avait choisi ce même sujet d'OEdipe tant de fois traité; mais il y avait jeté son brillant coloris et quelque chose de cette élégante parure de langage qui plaît en France, et qu'on n'y voyait plus depuis Racine. Le jeune Arouet, quelque hardiesse d'esprit qu'il se sentît déjà, n'avait aucun système, aucune théorie nouvelle sur la tragédie; il croyait de bonne foi à Corneille et à Racine, les admirait beaucoup plus que les Grecs qu'il entendait moins bien, et avait, d'ailleurs, sur la dignité et les bienséances théâtrales, toutes les traditions de la cour de Louis XIV. Il n'hésita donc pas à mettre dans OEdipe, sinon une passion, au moins une réminiscence d'amour, pour occuper la scène et varier l'intérêt. Plus tard, il s'est beaucoup moqué de ce ridicule et des tendres paroles du prince Phi-

loctète à la reine Jocaste; il en rejette le tort sur le faux goût du public, et paraît croire, à cela près, l'ouvrage irréprochable. La Harpe est du même avis, et trouve que Voltaire a, du reste, perfectionné le drame de Sophocle. Sa manière de raisonner est simple; tout ce qui, dans la pièce française, est orné, brillant, selon le goût moderne, lui paraît supérieur à l'éloquente simplicité du grec. Il ne songe ni à la couleur antique, ni à la gravité que demande la religieuse terreur du sujet. Le marbre divin de Sophocle lui paraît une pierre brute qu'il a fallu polir, et il remercie Voltaire d'avoir pris ce soin.

Ce n'est pas ainsi que pensait Racine, lorsque, dans ses admirables imitations, il s'abstenait du théâtre de Sophocle, comme d'un modèle trop immuable et trop pur. Aux yeux du critique français, quelques artifices de scène, et parfois quelques coquetteries de langage ajoutés au drame grec, sont un progrès incontestable de l'art dramatique. Voltaire lui-même croyait avoir fort surpassé Sophocle, que dans ses préfaces il traite avec une extrême légèreté; car le jeune et brillant poète, qui bientôt défendit le goût français contre La Motte, ne comprenait pas alors mieux que lui le goût antique.

Cherchons, dans un court parallèle, si Voltaire, en effet, perfectionnait Sophocle. Et d'abord, avouons-le, cette supériorité d'une œuvre d'imitation sur l'œuvre originale, ce perfectionnement d'une pensée antique par des combinaisons modernes, nous paraît en soi chose impossible. Dites, si vous voulez, que cette seconde façon, travaillée par une main habile, est plus rapprochée de vos idées, de vos mœurs, vous plaît davantage; mais n'affirmez pas qu'elle vaut mieux : il y a chance, au contraire, pour que ce mélange d'esprits opposés, ce double travail sur un même fond, ait produit quelque chose de moins parfait et de moins pur. Prenons pour exemple le plus admirable, le plus inspiré des imitateurs du génie grec, Racine. Est-ce dans ses tragédies grecques-françaises qu'il faut chercher son chef-d'œuvre? Ce qu'il change, ce qu'il mêle, ce qu'il ajoute à ses modèles, dans *Phèdre* ou dans *Iphigénie*, est-ce un progrès ou un expédient de l'art? Quelques-uns des artifices dont s'est servi Racine pour rapprocher de nos mœurs ces fabuleux sujets ne les altèrent-ils pas, n'en affaiblissent-ils pas le pathétique et la vérité relative? Pour l'effet

tragique, la délivrance et l'heureux mariage d'Iphigénie, annoncés par Racine, valent-ils la simplicité terrible de la légende grecque? Pour la vérité des personnages, la fière résignation de la jeune princesse de Racine vaut-elle les plaintes touchantes, la douleur naïve et l'effroi de jeune fille dépeints par Euripide? Enfin, ces gardes, cette cour, ce majestueux accueil que reçoit Clytemnestre, cela vaut-il, pour le spectacle et l'intérêt, le char où Clytemnestre arrive avec sa fille près d'elle, le petit Oreste endormi sur ses genoux, et descend au milieu d'un chœur de femmes grecques, qui seules pouvaient la recevoir et l'approcher? Et dans *Phèdre*, la conversation de Théramène et d'Hippolyte, est-ce un début comparable à cette entrée du jeune héros grec, libre, pur, farouche, une couronne de fleurs sur la tête, animant ses compagnons aux rudes plaisirs de la chasse, et dévouant son cœur à la chaste Diane dans une hymne d'une ravissante douceur? Qu'est-ce que la flamme d'Aricie, semblable à tant d'autres, au prix de cet amour idéal et de la scène sublime où la déesse, se révélant, console par une vision céleste l'agonie douloureuse d'Hippolyte?

Tout cela soit dit avec adoration du génie de Racine. Mais la vraie grandeur de son art se montre surtout dans les pièces qu'il a tirées de l'histoire, où elles attendaient la vie poétique. Quand la statue était faite et animée par le ciseau grec, la défaire et la recomposer, c'était en altérer la grace primitive; il eût mieux valu, peut-être, en faire une simple et fidèle copie, sans autre nouveauté que l'expression; mais le goût du siècle voulait se retrouver dans ces remaniemens de l'imagination antique. Admirons Racine de ce qu'il a fait ou suppléé; mais ne prenons pas ses changemens pour des progrès, dans le point de vue éternel de l'art. Le goût du XVIIIe siècle imposait à Voltaire, dans une œuvre semblable, un esprit plus moderne encore. Le respect de l'antiquité classique s'était fort affaibli, et certaines conventions de théâtre avaient pris plus de force. Aussi quand le bon M. Dacier, qui vivait encore, apprenant que le jeune poète s'occupait d'*OEdipe*, lui conseilla de ne rien oublier de Sophocle, et de traduire les beaux chœurs de la tragédie grecque, Voltaire se prit à rire. Il y avait cependant alors chez Mme la duchesse du Maine un homme savant, son chancelier, je crois, M. de Malézieux, qui faisait la plus vive impression sur cette brillante et spirituelle so-

ciété, en traduisant parfois devant elle, avec une extrême fidélité, le livre grec à la main, une pièce de Sophocle ou d'Euripide.

On se souvenait aussi d'une anecdote d'Auteuil. Là, Racine, devant Boileau, Nicole et quelques amis, la conversation étant tombée sur l'*OEdipe* de Sophocle, l'avait pris, et traduit de verve sur-le-champ. « Il s'émut tellement, écrivait un témoin bien des « années après la mort de Racine, que tout ce que nous étions « d'auditeurs, nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur et « de compassion sur quoi roule cette tragédie. J'ai vu nos meil- « leurs acteurs sur le théâtre, j'ai entendu nos meilleurs pièces; « mais jamais rien n'approcha du trouble où me jeta ce récit; et « au moment même où je vous écris, je m'imagine voir encore Ra- « cine avec son livre à la main, et nous tous consternés autour « de lui. »

Voilà un témoignage vivement senti; et Voltaire ne parle pas avec moins d'enthousiasme des traductions improvisées de M. de Malézieux; mais il ne serait venu à l'esprit de personne de produire simplement sur la scène ce qui ravissait à la lecture. Voltaire se mit donc à l'œuvre pour accommoder Sophocle au goût du temps : il substitua le personnage épisodique de Philoctète à Créon, l'adversaire naturel d'OEdipe; il remplaça Tirésias par un grand-prêtre; il ne donna pas d'enfans à OEdipe; il suspendit avec un art plus apparent la révélation de sa destinée; il adoucit son désespoir; il ne le montra pas aux spectateurs les yeux crevés et sanglans; il répandit sur le tout un vernis d'élégance et de philosophie.

Mais où était ce grand spectacle qui ouvre la tragédie grecque, ces enfans, ces vieillards, ces prêtres avec des bandelettes et des rameaux priant aux autels des dieux, près du palais d'OEdipe, et espérant dans ce roi qui les accueille et les console? Quelle exposition que cette hymne de reconnaissance qu'ils lui adressent, dans l'excès même de leurs maux! quel contraste entre cette invocation de son secours et la fatalité dont il sera bientôt frappé! quel intérêt croissant dans l'arrivée soudaine de Créon, revenant de Delphe, la couronne de laurier sur la tête! quelle gravité religieuse, quelle émotion populaire dans les chants du chœur qui suivent le récit de Créon!

Il faut l'avouer, l'entrevue du voyageur Philoctète avec un Thébain son ami, le récit fait à Philoctète de tout ce qui s'est passé

dans Thèbes, remplacent bien faiblement ces sublimes beautés. Dans la seconde scène, il est vrai, Voltaire a conservé quelques traces du chœur; mais au lieu des longues et touchantes prières, il met dans sa bouche une sorte de désespoir et de défi tout-à-fait étranger au génie antique :

> Frappez, Dieu tout-puissant! vos victimes sont prêtes :
> O mont, écrasez-nous! cieux, tombez sur nos têtes! etc.

Puis OEdipe tient une assemblée du peuple, comme dans Sophocle; seulement, ce qui aurait bien étonné les Grecs, il a près de lui, dans cette assemblée, la reine Jocaste, qui prend la parole devant le peuple, Jocaste, pour laquelle Philoctète nous a fait connaître ses feux dans la première scène. Certes, sans parler même de la couleur locale, Sophocle avait fait preuve d'un art plus délicat, en ne montrant Jocaste que tard, et peu de temps sur la scène.

Dans la tragédie grecque, dès que l'affreux mystère est soupçonné d'OEdipe, Jocaste disparaît; et, de scène en scène, on apprend sa solitude désespérée, ses gémissemens, sa mort; mais on ne la voit plus. Le poète, qui ne craint pas d'étaler sur la scène le spectacle de la souffrance physique, a cru cette horreur morale trop forte, et l'a soustraite aux yeux. Dans la tragédie française, au contraire, Jocaste est partout : elle parle au peuple; elle s'entretient avec une confidente; elle écoute une redite d'amour du prince Philoctète; elle lui donne rendez-vous pour une seconde explication, quand il est accusé, et le défend avec ce reste d'intérêt que laisse un ancien amour. Quand le grand-prêtre a désigné OEdipe, elle assiste en tiers à l'entretien de Philoctète et d'OEdipe; enfin, après les scènes de confidence entre les deux époux, si bien imitées de Sophocle, elle reparaît encore sur la scène; elle parle de son fils :

> Ne plaignez que mon fils, puisqu'il respire encore.

Elle y prononce, en se donnant la mort, les derniers mots du drame :

> Au milieu des horreurs dont le destin m'opprime,
> J'ai fait rougir les dieux qui m'ont forcée au crime.

Pensée dans le goût de Lucain, bien éloigné de la simplicité du

génie grec. Certes, il n'y a pas besoin du progrès moral qu'ont amené les siècles pour sentir combien, dans la vue la plus élevée de l'art, cet emploi répété d'un tel personnage est inférieur à la sévère discrétion de Sophocle : je le dirai même, cette faute n'est échappée au génie de Voltaire que parce que le sujet du drame n'était pas sérieux pour lui, et qu'il ne pouvait entrer dans la primitive et religieuse inspiration de Sophocle; mais alors même la bienséance moderne aurait dû l'avertir, s'il avait cherché autre chose qu'un texte à de beaux vers.

Nous voilà, sans le vouloir, bien loin du critique célèbre qui jugeait que Voltaire avait perfectionné les détails de Sophocle, avait ménagé des *nuances délicates*, avait observé des *convenances relatives à la personne et à la situation, et bien plus sensibles et plus fréquentes chez les modernes que chez les anciens* (1).

Non, l'art, comme le génie, est du côté de Sophocle.....

Il y avait cependant un don précieux, inestimable dans le début dramatique de Voltaire : c'était la première fraîcheur d'un grand talent, cette vivacité, ce coloris d'élégance qu'il tenait de l'étude et de la jeunesse. Un poète était né, non pas tel que l'imagination peut le rêver de préférence, enthousiaste, naïf, original.

. . . . . Vatem
Hunc qualem nequeo monstrare, et sentio tantum
Anxietate carens animus facit, omnis acerbi
Impatiens, cupidus sylvarum. . . . . .

Le poète du XVIIIe siècle, au contraire, est un homme des villes, léger, railleur, ami et flatteur ironique des grands, habile à se jouer des travers et à répéter les graces et les vices d'une société élégante. Sa poésie n'éclatera pas d'images empruntées à la nature; elle n'aura pas de grandeur simple, et souvent elle se plaira dans une pompe un peu factice. En quelque lieu, en quelque temps que la fiction la transporte, elle sera toujours philosophique et pleine d'allusions modernes; car elle est un instrument de la pensée du poète, plutôt qu'elle n'est cette pensée elle-même. Elle ne sera donc tout-à-fait originale et vraie que là où elle peut librement se confondre avec les penchans et le langage même du XVIIIe siè-

(1) La Harpe, *Cours de littérature.*

cle, et devenir, dans une satire ou une épître, la plus vive expression de ce monde épicurien et sceptique.

Mais le temps de la régence, fort peu poétique par les habitudes et les mœurs, attachait un respect de tradition aux formes les plus sérieuses de l'art. La célébrité, la gloire, ne s'obtenaient qu'en les observant. Aussi Voltaire, en achevant *Œdipe*, commençait un poème épique sans songer si, dans les habitudes de son temps et de son propre génie, il trouvait cette grande vocation : il voulait la gloire, le bruit, la première place dans les lettres. Depuis *Œdipe*, il la cherchait au théâtre avec des revers ou des succès douteux, dans *Artémire*, *Eriphile*, *Marianne*. Il était à la fois très laborieux et très dissipé, répandu dans le monde et à la cour, aimant avec passion les vers, les plaisirs et même le jeu, voyageant sans cesse de château en château, travaillant sur les routes, s'occupant de tout, même de sa fortune, et, à travers un poème épique, faisant de bonnes affaires avec les traitans, par le crédit des maîtresses de princes. Il pratiquait déjà cet art de flatter pour oser impunément; il adressait de Cambrai même des louanges à l'indigne successeur de Fénélon, au cardinal Dubois; mais la vue d'Amsterdam et de La Haye lui arrachait un cri d'indépendance : « Ici, pas un « oisif, pas un pauvre, pas un petit-maître, pas un insolent. Nous « rencontrâmes le pensionnaire à pied, sans laquais, au milieu de « la populace. On ne voit personne qui ait de cour à faire; on ne se « met pas en haie pour voir passer un prince; on ne connaît que le « travail et la modestie. »

Bientôt, cependant, il revenait aux grands seigneurs de la cour de France, aux Villars, aux Sully, aux Richelieu. Il était des voyages de Fontainebleau; il faisait des vers pour Mme de Prie, avait pension sur la cassette, et était assez content de la jeune reine, qui pleurait à *Marianne*, riait à *l'Indiscret*, et l'appelait, dit-il, *mon pauvre Voltaire*.

Déjà une édition de *la Henriade* avait paru, furtive, incomplète, mais saillante de pensées, et pleine de beautés d'autant plus au goût du siècle qu'elles étaient moins épiques. Malgré son adresse et ses amis, le jeune poète, suspect de témérité philosophique, n'avait pu la dédier au roi. On murmurait dans le haut clergé contre certains endroits du poème, on parlait d'une censure de Sorbonne; mais la faveur publique était grande et protégeait le

poète, quand tout à coup il fut averti cruellement de l'odieuse inégalité que les rangs et l'arbitraire laissaient encore dans la société française. Un homme de grande naissance, dont il avait relevé l'impertinence par une épigramme, à table chez le duc de Sully, s'en vengea peu de jours après par un lâche guet-apens : Voltaire, attiré, sur un prétexte, à la porte de l'hôtel Sully, où il dînait encore, est saisi et bâtonné par quelques laquais déguisés du chevalier de Rohan. Il ne trouve auprès de son ami le duc de Sully que froideur pour cette injure, et sympathie de grand seigneur pour celui qui l'a faite.

Voltaire disparaît, s'enferme, apprend jour et nuit l'escrime et l'anglais, pour se préparer une vengeance et un asile; puis, sortant de la retraite, il envoie un cartel au chevalier de Rohan. Celui-ci ne répondit point par le mot que l'ingénieux auteur d'*Edouard* a placé dans une situation semblable : « Je ne puis, monsieur; j'en ai bien du regret : vous n'êtes pas gentilhomme. » Il accepta pour le lendemain; mais, dans la nuit, sur un ordre de M. le duc, premier ministre, Voltaire fut mis à la Bastille pour six mois, puis exilé. Libre, il revint furtivement à Paris, pour chercher encore son ennemi, qu'il ne trouva pas; puis il quitta la France. Sa retraite naturelle était l'Angleterre; il en connaissait déjà l'esprit libre penseur. En France même, il s'était lié, depuis plusieurs années, avec un illustre Anglais, lord Bolingbroke, banni aussi de son pays, mais par bon acte du parlement, après un glorieux ministère, et pour avoir essayé sans succès un changement de dynastie. Voltaire avait admiré dans Bolingbroke, avec cet air du grand monde et ces goûts épicuriens qu'il aimait, une érudition philosophique, une immensité de lecture, une science d'incrédulité, toute nouvelle à ses yeux. Il avait joui avec délices de ses entretiens dans la belle retraite que Bolingbroke s'était choisie en Touraine et qu'il venait d'abandonner, en 1726, pour rentrer amnistié dans son pays. Voltaire, sorti de la Bastille, vint l'y rejoindre, et resta trois ans près de lui.

Ce fut l'époque où le jeune président de Montesquieu fit le même voyage sous les auspices de lord Chesterfield. L'Angleterre, de 1727 à 1730, fut donc ainsi l'école des deux premiers génies de notre XVIIIe siècle. Plus tard, Buffon commença ses grandes recherches de la nature par l'étude et la traduction des découvertes

anglaises. L'esprit le plus actif du XVIIIe siècle, après Voltaire, Diderot, emprunta de l'Angleterre ses premières études philosophiques et son premier essai d'encyclopédie. Rousseau tira des ouvrages de Locke une grande partie de ses idées sur la politique et l'éducation; Condillac, toute sa philosophie. Il semble donc qu'avant d'aller plus loin dans l'histoire littéraire de notre patrie, c'est le moment de nous arrêter au tableau des lettres et de la civilisation anglaises dans leur rapport avec la France, et d'indiquer rapidement ce qu'elles nous avaient emprunté, et les exemples qu'elles nous rendaient.

SWIFT, ADDISON, STEELE.

..... Congreve, Addison, Prior, Parnell, Swift, florissaient à la fois; et Pope préludait à sa gloire. En même temps que l'Angleterre, humiliant la vieillesse de Louis XIV, entamait ses provinces, et disputait l'Espagne à son fils, elle semblait aussi attirer à soi cette belle civilisation des lettres qui avait marqué notre plus glorieuse époque, et nous dépouiller de nos arts comme de nos victoires. On sait avec quel enthousiasme fut ressentie par les Anglais la victoire de Blenheim (1704), et les magnifiques récompenses qu'elle valut à l'insatiable Marlborough. Addison la célébra dans sa fameuse *Campagne*, gazette rimée, semblable au *Fontenoi* de Voltaire, et dans son opéra de *Rosamonde;* car la mode française prévalait au point de faire, pour un général whig, les mêmes apothéoses d'opéra si long-temps prodiguées et reprochées à Louis XIV.

Ce goût de louanges officielles dominait fort dans la poésie classique du temps, et produisait parfois d'étranges disparates. C'est

fort bien de ne pas dénigrer Pindare, comme faisait de La Motte; mais que penser de Congreve, qui, sur le modèle de la première olympique, compose une ode à grandes images, dont le héros est Godolphin, ministre de la trésorerie, et l'épisode, les chevaux qui promenaient dans Hyde-Park la calèche du noble lord? Pindare, je le sais, faisait grand cas de l'or, et des vainqueurs qui payaient bien : mais cela disparaît pour nous dans le lointain magique de l'antiquité; tandis que, dans nos temps modernes, en France, en Angleterre, on rira toujours un peu d'une ode pindarique adressée au ministre des finances. Le duc de Marlborough pouvait mieux supporter cet appareil; et toutefois les odes pindariques que lui décerne Congreve me choquent toujours par ce placage de couleurs antiques sur l'homme moderne, le courtisan gagneur de batailles, doté de grosses pensions par ses amis du parlement. Toute la poésie anglaise de ce temps, correcte, élégante, rapprochée du goût français, me paraît avoir tour à tour l'inconvénient d'ennoblir à faux les idées modernes par des imitations de l'antiquité, et d'affaiblir la simplicité antique par une élégance de cour : voyez Addison, voyez Congreve, voyez l'Iliade de Pope. Mais laissons un moment la poésie, pour étudier le mouvement général des esprits en Angleterre.

L'autorité des whigs commençait à peser au pays. La guerre glorieuse qu'ils faisaient soutenir par les armes anglaises, semblait longue et stérile. Il se fit un retour d'opinion; on invoquait, contre la domination légale et parlementaire des ministres, jusqu'aux vieilles maximes de l'obéissance passive envers le trône; on résistait en flattant. Un prédicateur fanatique, le docteur Shaverell, en prêchant le pouvoir absolu à Saint-Paul et dans plusieurs comtés d'Angleterre, excitait un enthousiasme extraordinaire, et comme une émeute de servitude. La portion même du public anglais la moins faite pour céder à ce prestige, beaucoup d'amis de la constitution se réunissaient aux tories par cette défiance et cette jalousie contre l'armée, si naturelle dans un état libre. A toutes ces causes publiques de changemens, se mêlaient des impatiences de femme, qu'avait excitées, dans l'esprit si long-temps docile de la reine Anne, l'impérieuse fierté de la duchesse de Marlborough.

Enfin, après la suppression du parlement d'Ecosse et la réu-

nion politique des deux royaumes, la reine se sentit assez maîtresse pour se passer des whigs, qui, par cette mesure, avaient fortifié le pouvoir du trône, en croyant n'opposer qu'une barrière au prétendant. Elle changea son ministère. Alors vint l'administration tory de Bolingbroke et d'Oxford, marquée par des victoires, et qui faillit l'être par une révolution. C'était, à travers bien des transformations, le dernier combat rendu par l'esprit de l'ancienne monarchie anglaise; et il est remarquable que cet effort impuissant ait concouru avec la fin même du règne de Louis XIV, et ait paru placé sous l'influence de son génie mourant.

Dans cet intervalle, la paix d'Utrecht fut signée; l'Angleterre brilla de tout l'éclat de la politesse et des arts. Les luttes des partis se dessinèrent sous des formes plus savantes et plus modérées. La haute littérature devint la haute politique.

Swift, un simple ecclésiastique anglican d'une paroisse d'Irlande, protégé dans sa jeunesse par le célèbre *Temple*, et venu à Londres avec le goût des vers et le talent de la polémique, fut le principal conseiller du ministère. Avec lui commence en Angleterre la grande autorité des écrits périodiques, et cet usage de traiter dans les journaux la politique, la religion, la morale, usage qui est aux livres imprimés ce que les livres imprimés furent à l'écriture.

Il avait paru, pendant la révolution de 1640, plusieurs journaux anglais, le *Mercurius politicus*, le *Mercurius aulicus*, *rusticus;* mais cette mode n'avait été, comme la publication même des discours du parlement, qu'un droit momentané, et, pour ainsi dire, une licence de guerre civile. Cromwell et les Stuarts avaient ramené la censure; elle dura même pendant les six premières années de Guillaume.

Plus tard parurent deux recueils puritains, la *Revue* de Foe, l'auteur de *Robinson*, l'*Observateur* de Lestrange, et la *Répétition*, journal jacobite.

Enfin, Steele commença le *Babillard*, plus littéraire que politique, et Addison son *Spectateur*, généralement dicté par la saine philosophie et le bon goût. Mais, pour la verve politique, rien n'est comparable à l'*Examinateur* de Swift, qui parut en 1710, et était destiné à humilier Marlborough, au profit du ministère qui se servait de ses victoires pour préparer la paix.

La reine, en effet, avait tout changé dans son gouvernement, excepté le général qui battait les ennemis de l'Angleterre; et Marlborough, dont le parti était déchu du pouvoir, avait consenti sans peine à rester à la tête de l'armée. Mais là, contredit, surveillé, soupçonné, il éprouvait mille amertumes. Ses amis politiques cherchaient à le consoler, en exagérant ses services et l'ingratitude du pouvoir. L'ami du ministère, Swift, répondit, et n'épargna nulle vérité à l'avide et ambitieux Marlborough. Citons ce rare exemple d'une satire politique, dont le temps n'a pas émoussé la piquante ironie : vous y reconnaîtrez cette *humour*, cette gaieté originale et sérieuse que s'attribuent les Anglais. Swift prend au mot les *whigs* qui comparaient le duc de Marlborough aux plus grands généraux romains; il suit le parallèle, en opposant au modeste appareil du triomphe antique les marques substantielles de reconnaissance qu'a recueillies Marlborough.

A Rome, dit-il, au plus haut point de sa grandeur, un général vainqueur, après l'entière soumission des ennemis, avait en récompense un triomphe, peut-être une statue dans le Forum, un bœuf pour le sacrifice, une robe brodée pour la cérémonie, une couronne de laurier, un trophée monumental avec des inscriptions. Quelquefois cinq cent ou mille médailles étaient frappées à l'occasion de la victoire, dépense qui, étant faite en l'honneur du général, doit, nous l'admettons, compter dans les frais; enfin, quelquefois il avait un arc de triomphe. Voilà, autant que je puis me le rappeler, toutes les récompenses que recevait un général vainqueur, au retour de ses plus belles expéditions, après avoir conquis un royaume, traîné captifs le roi, sa famille et ses grands, fait du royaume une province romaine, ou du moins un état dépendant et humble allié de l'empire. Maintenant, de toutes ces récompenses, je n'en trouve que deux qui fussent un profit réel pour le général: la couronne de laurier, qui était faite et envoyée aux dépens du public, et la robe garnie. Encore je ne puis découvrir si cette dernière dépense était payée par le sénat ou par le général. Cependant je veux adopter l'opinion la plus large, et quant au reste, j'admets tous les frais du triomphe comme argent comptant dans la poche du général; et, d'après ce calcul, nous allons établir deux comptes curieux, celui de la reconnaissance romaine et celui de l'ingratitude anglaise, et nous ferons la balance :

RECONNAISSANCE ROMAINE.

	l.	s.	d.
Encens et pot de terre pour le brûler.	4	10	»
Un bœuf pour le sacrifice.	8	»	1
Une robe garnie.	50	»	»
Une couronne de laurier.	»	»	2
Une statue.	100	»	»
Un trophée.	80	»	»
Mille médailles de la valeur d'un sol pièce.	2	1	8
Un arc de triomphe.	500	»	»
Un char de triomphe du prix d'un carrosse moderne.	100	»	»
Dépenses casuelles du triomphe.	150	»	»
Total.	994	11	11

INGRATITUDE ANGLAISE.

	liv.
Woodstock.	40,000
Blenheim.	200,000
Prélèvemens sur les postes.	100,000
Mildenheim.	30,000
Tableaux, diamans.	60,000
Concession de Pall-Mall.	10,000
Emplois.	100,000
Total.	540,000

C'est ici le compte des profits avoués de chaque côté.

Supposons que le général romain eût fait de plus quelques acquisitions, on peut aisément les déduire; et la balance sera encore loin d'être égale, si nous considérons que tout l'or et l'argent des sauve-gardes et des contributions, et toutes les prises de quelque valeur faites à la guerre, étaient exposés à tous les yeux dans le triomphe, et ensuite placés au Capitole pour le service public. Ainsi, somme toute, et les choses mises au pire, nous ne sommes pas aussi ingrats que les Romains, lorsqu'ils étaient le plus généreux.

Swift poursuivit cette controverse jusqu'à la paix d'Utrecht, admis chaque jour dans la confidence des ministres, les protégeant de son esprit et leur faisant supporter les caprices de son caractère. C'était chose nouvelle dans les mœurs anglaises que cette alliance sur le pied d'égalité entre un écrivain politique et des ministres grands seigneurs, chefs d'un parti puissant. Elle s'explique sans peine. D'une part, ces ministres, voulant résister eux-mêmes à leur parti, devaient chercher secours dans une raison supérieure qui sût se faire écouter du public; et de l'autre, Bolingbroke, homme d'esprit éminent lui-même, littérateur, écrivain, sentait dans les autres la dignité du talent et le prix inestimable d'un tel appui, quand il se donne à la conviction et à l'amitié. Ministre des affaires étrangères et de la guerre, il partageait avec Swift la rédaction de l'*Examiner*, comme Swift, sans fonction et

sans titre, partageait souvent avec Oxford et avec lui les secrets du cabinet.

Au milieu de ces soins politiques, Swift, bel esprit dans toute la force du terme, était fort préoccupé des intérêts de la langue et du goût. Il publia, dans cette pensée, une lettre à lord Oxford, où, déplorant la corruption et l'instabilité de l'idiome anglais, il proposait, pour remédier au mal, l'établissement d'une académie, sur le modèle de la nôtre, et qui ferait, comme elle, un dictionnaire officiel de la langue. On se récria contre ce joug, surtout contre le danger que la nouvelle académie ne fût toute composée de *tories*, et le projet n'eut pas de suite,

Peu importait au reste : les bons écrits font plus pour la langue que les académies; et il en paraissait beaucoup alors, sous ces formes abrégées et concises, qui plaisent à un peuple occupé d'affaires.

En face de Swift et de Bolingbroke, si véhémens et si spirituels dans la polémique, il faut placer Steele, que ses pamphlets portèrent à la chambre des communes, et qui en fut arbitrairement chassé par une colère de majorité, pour un dernier pamphlet intitulé *la Crise*, dans lequel il réclamait la démolition des forts de Dunkerque, alors au pouvoir de l'Angleterre. Imprudent et irrégulier dans sa vie, grave et austère dans ses écrits, Steele, avec moins d'art et de finesse qu'Addison, dont il respectait le génie, était un contradicteur plus vif, plus amusant, plus amer. Vrai patriote anglais, il défendit toujours les intérêts et les libertés du pays, indépendamment des passions de son parti; et il eut, à cet égard, plus de constance ou de lumières qu'Addison. Mais cette polémique si nerveuse et si sensée de Steele, ses piquans écrits sur l'état de l'Europe, la guerre, la paix, la succession protestante, sa belle défense du nombre illimité des pairs dans un intérêt de liberté, tout cela est maintenant question oubliée, talent perdu, verve éteinte, selon la loi éternelle de ces controverses politiques qui passionnent si vivement les contemporains. Ce qu'on lira toujours de Steele, ce sont quelques excellens chapitres de mœurs ou de littérature, qu'il a jetés dans le *Spectateur*, où ils forment une nuance du naturel élégant d'Addison. On y trouve, avec une forte teinte nationale, la même imitation du goût français, ou du moins la même affinité avec le jugement et l'imagination saine de

nos bons écrivains; c'est quelquefois la piquante satire de La Bruyère avec une pensée plus libre. Le défaut du *Spectateur* est d'avoir eu les inégalités d'un journal, et de mêler à des pages heureusement originales d'assez fréquens lieux communs et de médiocres dissertations.

Quoi qu'il en soit, le *Spectateur*, distribué deux fois par semaine à trois mille exemplaires, succès prodigieux dans cette enfance des journaux, eut une grande influence sur la société anglaise, et en offre la plus juste et la plus spirituelle peinture. L'intention de l'ouvrage n'était pas, comme on l'a dit, de détourner les esprits de la politique. Tel ne pouvait être le calcul d'un parti tombé du pouvoir, comme celui des *whigs*, et obligé, à quelques égards, de regagner l'opinion. La politique agit partout dans le *Spectateur*, lors même qu'elle semble s'effacer; mais elle est adroite, mesurée, conciliante; elle cherche à corriger, par le ridicule, l'âpreté des vieilles haines de parti, et à ôter aux *whigs* leur raideur républicaine, pour mieux battre les préjugés des *tories*. Un autre caractère de ce recueil, c'est le rang qu'y prennent les femmes, leurs intérêts, leurs passions, et jusqu'à leurs modes. C'était le signe d'un progrès de politesse sociale, et peut-être un hommage indirect à la souveraine.

Il faut l'avouer, au milieu de ces élégans artifices, on ne retrouve pas d'abord, dans le *Spectateur*, les héritiers de ces terribles puritains, dont les principes inflexibles avaient fondé la liberté à travers tant de luttes sanglantes. Ils ont l'air d'être devenus académiciens et hommes de cour. Regardez de près cependant : le même esprit s'est conservé; vous pouvez le reconnaître à l'empreinte religieuse et presque sermonnaire jetée sur tant de chapitres du *Spectateur;* il est pour quelque chose dans cette admiration si vive, et d'ailleurs si juste, du grand poème de Milton; enfin ce même esprit a dicté la haine du pouvoir arbitraire, les maximes de tolérance religieuse et de liberté semées partout dans l'ouvrage. Sous ces rapports de philosophie et de vérité, le *Spectateur* était plus avancé que notre littérature : c'était l'avantage des institutions. Mais, dans ce qui touche au goût et à l'art d'écrire, il était en grande partie formé sur elle. Nulle part Boileau n'est cité avec plus de respect; nos grands tragiques y sont hautement admirés, et Shakspeare blâmé avec une irrévérence classi-

que. Le tumulte, la confusion sanglante de la scène anglaise est l'objet de fines et sévères critiques. Que diraient nos novateurs des jugemens que voici?

La tragi-comédie, telle que l'a faite le théâtre anglais, est une des plus monstrueuses inventions qui ait jamais passé par la tête d'un poète. On pourrait aussi bien imaginer d'enchevêtrer dans un même poème les aventures d'Énée et celles d'Hudibras.

Et ailleurs :

Je serais charmé de nous voir imiter les Français, en bannissant de notre théâtre le bruit des tambours, des trompettes, des huzza, qui est parfois si grand, que, lorsqu'il y a bataille au théâtre de New-Market, on peut l'entendre à l'autre bout de la ville.

Addison et ses amis ne s'élèvent pas avec moins de force contre cette profusion de meurtres qui jonche la scène anglaise, tout cet attirail de mort qu'elle a dans ses magasins, et qui a passé dans ceux de notre théâtre. Il est curieux de les voir opposer Sophocle à Shakspeare; et cet exemple prouvera du moins que tout n'est pas à faire dans la critique, et que l'ancienne régularité de notre théâtre s'appuyait sur une savante analyse du cœur humain.

Oreste, dit Addison, était dans la même situation où Shakspeare place Hamlet. Sa mère a tué son père, et s'est emparée du royaume, de complicité avec son amant. Le jeune prince, résolu de venger la mort de son père, s'introduit, par une ruse d'un grand effet, dans l'appartement de sa mère pour la tuer; mais, comme un tel spectacle aurait été révoltant pour les spectateurs, cette terrible résolution est exécutée derrière la scène. On entend la mère qui demande pitié à son fils, et le fils qui lui répond qu'elle n'a pas eu de pitié pour son père; puis, elle s'écrie qu'elle est blessée, et la suite du drame nous apprend qu'elle est morte. Je crois qu'il y a dans ce formidable dialogue entre la mère et le fils, derrière le théâtre, quelque chose d'infiniment plus expressif que ne pouvait l'être toute exécution matérielle sur la scène. Oreste, aussitôt après, rencontre l'usurpateur à la porte du palais; et, par un art du poète, il évite aussi de le tuer devant les spectateurs, lui disant qu'il le laisse vivre encore quelques heures dans l'amertume de son âme, et lui ordonnant de se retirer dans la partie du palais où a péri Agamemnon, dont le meurtre doit être vengé sur le lieu même du crime.

Voilà donc, messieurs, la critique anglaise conduite, par l'étude de l'antiquité, à l'adoption des règles et des bienséances de notre

théâtre. Que fallait-il pour achever cette réforme? une œuvre de génie dans le goût classique. En littérature, vous le savez, les bonnes résolutions ne sont rien, sans l'ame qui les vivifie. Éviter les fautes est peu de chose, si vous ne savez émouvoir par de grandes beautés. Addison, après avoir blâmé l'irrégularité barbare du théâtre anglais, avait à faire une tragédie régulière et pathétique : il fit jouer *Caton*.

C'était en 1713, dans le déclin du ministère *tory* et la popularité renaissante des *whigs*. Entre deux partis animés, tout était allusion dans la pièce. Les *tories* applaudissaient, contre Marlborough, les invectives adressées au dictateur, et les mots de patrie, de liberté et de sénat faisaient trépigner d'enthousiasme les *whigs*. Mais ce prestige enlevé, que restait-il à la nouvelle tragédie, pour remplacer le vieux culte de Shakspeare? Elle était fort régulière, sans doute, et conforme aux trois unités; elle renfermait des choses éloquentes et nobles, que la passion du moment pouvait saisir avec enthousiasme; mais, en général, elle était froide. Caton dissertait trop dans son petit sénat.

L'amour de sa fille Martia pour le roi des Numides, Juba, était insipide jusqu'au moment où il devenait ridicule, et cela tardait peu. Un traître, Sempronius, qui, après avoir essayé sous main de livrer la ville, avait su garder la confiance de Caton, prend le costume et l'appareil du roi Juba pour enlever la belle Martia. Heureusement le vrai Juba survient, et tue son perfide Ménechme. Martia, qui avait fui, et qui reparaît aussitôt, trompée par les vêtemens du faux Juba étendu mort, laisse éclater sa passion et se penche même vers lui pour l'embrasser. Le vrai Juba, qui l'aperçoit, tombe à ses pieds et lui rend grâces du secret qu'il a surpris.

Ces fadeurs, il faut l'avouer, déparaient bien l'austérité républicaine du sujet de Caton, et auraient pu prêter à rire aux partisans du vieux théâtre national; mais on ne riait pas. La pièce avait pour elle un puissant intérêt politique, et elle s'avançait, la voile haute, poussée par le vent de deux factions contraires.

L'ouvrage renfermait d'ailleurs quelques beautés neuves. C'était Caton rencontrant le corps de son fils, qui vient d'être tué à une des portes de la ville :

Salut! mon fils; ici, mes amis; déposez-le en plein sous mes yeux; que je puisse voir à loisir ce corps sanglant, et compter ses glorieuses

blessures! Que la mort est belle, quand elle est achetée par le courage! Qui ne voudrait être ce jeune homme? Quelle pitié que nous ne puissions mourir qu'une fois pour notre pays! Pourquoi cette tristesse sur vos fronts, mes amis? J'aurais rougi de honte, si la maison de Caton était demeurée entière et florissante en temps de guerre civile. Porcius, regarde ton frère, et souviens-toi que ta vie n'est pas à toi, quand Rome la demande. Hélas! mes amis, pourquoi pleurez-vous ainsi? Qu'une perte particulière n'afflige pas vos cœurs; c'est Rome qui a droit à nos larmes. La maîtresse du monde, la nourrice des héros, le délice des dieux, celle qui a humilié les tyrans de la terre et affranchi les nations, Rome n'est plus! O liberté! ô vertu! ô mon pays!

Vous devinez les applaudissemens qu'un auditoire anglais, ému d'orgueil et de patriotisme, à la fin de la guerre contre Louis XIV, au milieu de l'inquiétude nationale sur la succession protestante, devait prodiguer à ces beaux vers, qui ne sont pas tous fort vrais; car Rome n'a jamais affranchi les peuples.

Un autre ordre de beautés, que le génie de Shakspeare avait devancé, mais dont l'effet dut être grand, c'était le monologue de Caton sur l'immortalité de l'ame, et cette délibération solennelle avant le suicide.

En tout, cette tragédie offrait, avec quelques beautés neuves, une imitation correcte, mais affaiblie, de la manière de Corneille. Conduite avec peu d'art, dans sa régularité, elle fut un effort remarquable, mais impuissant, pour changer la forme du théâtre anglais, une œuvre de critique, et non de fondateur. Elle ne fut pas inutile à Voltaire, pour le choix des ornemens qu'il a jetés dans ses pièces romaines, *Brutus*, *Catilina*, *la Mort de César*, *Rome sauvée*. Il en a même emprunté littéralement quelques beaux traits.

Ces vers de *la Mort de César* :

> Nos imprudens aïeux n'ont vaincu que pour lui.
> Ces dépouilles des rois, ce sceptre de la terre,
> Six cents ans de vertus, de travaux et de guerre,
> César jouit de tout, et dévore le fruit
> Que six siècles de gloire à peine avaient produit.

ne rappellent-ils pas ceux-ci :

Tout ce que la vertu romaine avait conquis est à César. Pour lui, les

Décius, se dévouant eux-mêmes, sont morts, les Fabius ont péri, et le grand Scipion a vaincu; Pompée même a combattu pour César.

Pendant que le parti des whigs, chassé des affaires, triomphait au théâtre, une révolution politique se préparait pour lui. On sait combien furent agitées les dernières années de la reine Anne, par le projet de laisser en mourant le trône à son frère, et de rétablir, après elle, la ligne directe de Jacques II : projet impossible, qu'une illusion de cour et de famille rendait vraisemblable. Les ministres, favoris de la reine, se divisaient ou sur le but même, ou sur les moyens. Après de longues luttes, Oxford fut sacrifié. Bolingbroke, plus jeune, plus hardi, plus confiant, resta maître du pouvoir; mais la reine, à bout de ses forces, mourut trois jours après, sans avoir achevé. La puissance revint aux whigs, contre lesquels les tories pouvaient lutter, mais non les jacobites. La succession protestante fut déclarée, et George appelé d'Hanovre au trône d'Angleterre.

Quelque temps avant cette crise, Swift, nommé par Oxford au riche doyenné de Saint-Patrice en Irlande, s'était mis en route pour son canonicat. Bolingbroke se hâta de le rappeler.

Le comte d'Oxford, lui écrivait-il, a été éloigné mardi; la reine est morte samedi. Qu'est-ce que ce monde? et comme la fortune se raille de nous!... J'ai perdu tout par la mort de la reine, excepté mon courage. Les *whigs* sont un tas de *jacobites;* ce sera le cri public dans un mois, si vous le voulez.

Malgré tout ce que Bolingbroke espérait des fascinations de son malicieux ami, celui-ci ne revint pas, et s'enveloppa dans sa riche prébende. Tombé du ministère, Bolingbroke fut alors poursuivi et décrété pour la chose même qu'il avait souhaitée plutôt qu'entreprise. Sa fuite le sauva, tandis qu'on accusait son rival, Oxford, d'avoir été son complice, et Prior de les avoir servis tous deux. La littérature se tut dans ce conflit. George Ier monta sur le trône; les whigs s'établirent au pouvoir, et l'auteur de *Caton* devint ministre d'état.

Addison, et j'en ai bien du regret, fut un très médiocre ministre d'état. Cet esprit élégant, qui jugeait si finement les partis, manquait tout-à-fait de force et d'assurance pour les combattre en face, dans une assemblée. Membre de la chambre des com-

munes, Addison essaya vainement d'ouvrir la bouche sur un bill en discussion; il ne put jamais achever sa première période, et resta muet devant une plaisanterie de l'opposition. Il paraît que son goût sévère et circonspect, son purisme de diction, ne le servaient pas mieux dans le cabinet qu'au parlement. Il ne pouvait se résoudre à signer, sans les refaire, des lettres de bureau; et quoique les hommes d'état anglais en soient moins chargés que les nôtres, rien ne s'expédiait dans son ministère. Ajoutez qu'Addison, homme d'étude avant tout, et ambitieux seulement parce qu'il était vain, manquait de cette décision de caractère et d'esprit que demandent surtout les affaires, et sans laquelle un homme ne compte pas en politique. Sa grande réputation littéraire et sa fidélité à son parti l'avaient porté au gouvernement; mais elles l'y laissèrent incapable.

Il le sentit bientôt lui-même; et au bout d'un an, il se retira du ministère avec une pension de 1,600 guinées. Il donna pour motif sa mauvaise santé. Addison, d'un caractère inquiet et jaloux, malgré ses principes sévèrement religieux, paraît avoir été toute sa vie victime de son amour-propre. Pour donner un appui à sa fortune politique, il avait long-temps recherché la main de la comtesse de Warwick, douairière de haute naissance et d'humeur difficile, dont il avait, dans sa jeunesse, élevé le fils. Cette union inégale ne fut pas heureuse. Humilié dans sa famille comme au parlement, le philosophe qui avait écrit tant de piquantes et sévères censures des faiblesses humaines, mourut de langueur et de chagrin à quarante-huit ans.

Sa réputation poétique lui a peu survécu; il n'était pas fait pour les grands ouvrages, et n'avait pas les hautes parties du génie littéraire. Mais sa prose vivra dans la langue anglaise, par la correction facile, la pureté, l'élégance. Les peintures générales de mœurs, les caractères originaux, enfin les fragmens de critique jetés par lui dans le *Spectateur*, n'ont jamais été surpassés, malgré tant d'essais semblables : c'est le style anglais dans sa perfection. Goldsmith en Irlande, Francklin en Amérique l'ont pris pour modèle. Sans doute, depuis Addison, la critique littéraire est devenue plus métaphysique, plus raffinée, plus savante; elle a pris le beau nom d'*esthétique*. Mais a-t-elle rien fait de préférable aux gracieux et élégans chapitres du *Spectateur* sur l'imagination?

Le style anglais est devenu tour à tour plus méthodique ou plus hardi. Blair, à la fin du dernier siècle, rapprochant sa phrase de la logique rigoureuse de Condillac, trouvait beaucoup à reprendre dans la diction facile d'Addison. Mais ce style froid et raide de Blair, dans sa forme cosmopolite et demi-française, approche-t-il de la langue expressive et indigène du *Spectateur?* et la pompe de Johnson, ou, de nos jours, la verve inégale et les exagérations fantastiques d'Hazlitt ne sont-elles pas bien loin de cette raison supérieure et fine? Laissons donc à Addison la gloire d'avoir été moraliste ingénieux, critique spirituel et sensé, surtout excellent écrivain : c'est beaucoup pour une vie partagée entre la politique et les lettres.

Telle n'a pas été la vie de Pope; jamais vocation ne fut plus uniformément littéraire. Fils d'un père catholique qui, en 1688, avait quitté le commerce et Londres pour aller vivre à Benfield, dans la forêt de Windsor, sur un fonds de 20,000 guinées qu'il emportait avec lui, Pope ne prit jamais part aux affaires publiques. Élevé au milieu des livres, avec un instinct poétique qui s'éveilla dès l'enfance, il n'eut jamais d'autre occupation sérieuse que les vers. Si des impressions de famille et d'illustres amitiés l'attachaient aux *tories*, sa vie n'en fut pas moins exempte de passions politiques, et tourmentée seulement par les haines littéraires.

A douze ans, il avait composé quelques stances pures et gracieuses sur la solitude; à seize ans, ses élégantes églogues, auxquelles il ne manquait rien que la simplicité des champs, et l'émotion de la nature; à vingt ans, le poème sur la Critique, écrit dans le style d'Horace; puis la belle églogue du Messie, empruntée de Virgile et d'Isaïe; la Boucle de cheveux enlevée, badinage d'une imagination si brillante et si coquette; enfin, l'Épître d'Héloïse, où la perfection de l'art simule tout le désordre de la passion. Jamais poète ne sut atteindre si jeune au plus haut degré de son art. A la mort de la reine Anne, il était, à vingt-cinq ans, le premier poète de l'Angleterre, de l'aveu même du jaloux Addison.

Alors, averti sans doute par une voix intérieure que la gloire des grandes compositions originales lui était refusée, il entreprit la traduction en vers de l'Iliade. On sait quel en fut le succès. Au temps où La Motte s'efforçait de rapetisser Homère dans sa traduction, les beaux vers de Pope donnèrent au vieux récit de la

muse grecque un éclat nouveau qui ravit les compatriotes de Milton.

Toutefois, ne nous y trompons pas, Pope était peut-être plus rapproché de La Motte que de l'antiquité grecque; et, je ne m'étonne pas si Mme Dacier, avec son intolérance et sa sagacité de femme passionnée, crut démêler dans les préfaces admiratives de Pope un enthousiasme trop froid pour le génie d'Homère, et lui en écrivit amèrement. A vrai dire, Pope était peu fait pour sentir le grand naturel des poèmes homériques, et cette aimable simplicité du monde naissant, comme dit Fénélon. Il était philosophe sentencieux, bel esprit, admirateur de l'élégance sociale. Ce qu'il avait au-dessus de La Motte, c'était l'imagination de style et le don d'écrire en vers. Il était l'élève de cette belle école poétique de Racine et de Boileau que dénigrait La Motte; il avait étudié, dans leurs ouvrages et dans Virgile, le grand art de l'élégance continue, de la grace correcte. A cela, il joignait un tour particulier de concision et de finesse : jamais poète ne mit plus d'esprit dans les allusions et dans les contrastes; mais il s'agissait de traduire Homère.

Essayons d'étudier, dans quelques détails, cette moderne restauration d'un temple antique. Quelle place doit-elle occuper dans l'histoire de l'art? Les critiques anglais reconnaissent que le vers de Pope réunit la force et l'élégance, la précision et l'harmonie; que son expression est prise aux sources les plus pures de l'idiome anglais, et que, dans ce long travail, la verve ni l'art ne faiblissent. Quelle objection pourra faire un étranger? une seule, mais générale.

L'*Homère* de Pope passe pour admirable; mais il n'est pas du tout homérique. Cette diction primitive, aux images éclatantes, sans périphrases et sans antithèses, disparaît dans la versification habile et symétrique du traducteur anglais. Les mœurs, les pensées, les détails sont les mêmes (Pope n'avait pas songé comme La Motte à refaire l'Iliade); mais le langage, cette vie extérieure, cette physionomie de l'ame, est tout autre; et de là, je crois, un pénible mécompte pour l'homme de goût qui lit cette traduction tant vantée. Cette faute est la seule de l'ouvrage; mais elle y est à toutes les pages. Homère dit :

Le fils de Jupiter et de Latone, irrité contre le roi, suscita dans l'armée un mal destructeur, et les peuples mouraient.

Pope traduit :

Et pour la faute du roi les peuples mouraient.

Homère dit au sujet de l'hécatombe qu'il s'agit d'envoyer à Chrysa, pour apaiser le dieu :

Peut-être, l'ayant rendu propice, le persuaderons-nous.

Pope traduit avec une intention philosophique :

Peut-être, à force de sacrifices et de prières, le prêtre pourra pardonner, et le dieu laisser vivre.

Homère fait dire à son Achille :

Je n'ai rien à redemander aux Troyens, car ils n'ont jamais enlevé mes génisses ni mes chevaux; ils n'ont jamais ravagé les moissons dans la terre de Phthie, féconde et guerrière ; entre nous, il y a trop de montagnes chargées de forêts, et la mer retentissante!

Pope traduit dans une paraphrase :

Les lointains habitans de Troie ne m'ont jamais offensé ; ils n'ont pas conduit de troupes ennemies dans le royaume de Phthie; mes coursiers belliqueux paissent en sûreté dans ses vallons ; au loin la mer retentissante et les remparts des rochers garantissent mon empire natal, dont une moisson abondante décore le sol fertile, riche de ses fruits et de sa race guerrière.

Il serait inutile et minutieux de dire comment cette version détruit la grandeur et la simplicité d'Homère. Voulons-nous voir ailleurs le fond même des sentimens, la passion, altérée par l'élégance du poète moderne? Dans Homère, Priam, aux pieds d'Achille :

Souviens-toi de ton père, Achille, semblable aux dieux, de ton père, du même âge que moi, et au dernier terme de la vieillesse. Peut-être, en ce moment, ses voisins le menacent, et il n'a personne pour repousser la guerre et la ruine. Mais te sachant plein de vie, il se réjouit dans le cœur, et espère chaque jour de voir son fils arrivant de Troie.

Pope enjolive cette simplicité sublime :

Toi, le favori des puissances divines, songe à la vieillesse de ton père, et prends pitié de la mienne. En moi, reconnais cette image révérée d'un

père, ces cheveux blancs, cette tête vénérable; vois ses membres tremblans et sa faiblesse; il est mon semblable en tout, excepté en malheur; et toutefois, en ce moment peut-être, quelque coup du destin le renverse de sa paisible prospérité. Songe que tu le vois fuir loin de quelque ennemi puissant, et demander secours avec un faible cri. Cependant une consolation peut naître dans son ame : il apprend que son fils vit encore pour réjouir ses yeux, et il peut espérer encore qu'un jour meilleur t'enverra vers lui, pour chasser cet ennemi.

Où est Homère, où est Priam au milieu de tout ce jeu de paroles? Conçoit-on que cette prière si forte et simple :

Souviens-toi de ton père du même âge que moi,

soit devenue cette verbeuse, cette longue allusion, sans sérieux et sans pathétique. Que les mots anglais soient élégans et les vers harmonieux, il n'importe; c'est une faute de style en-deçà des paroles, et qui tient au plus intime de l'ame.

Je ne poursuivrai pas plus long-temps cette critique : elle indique ce qui manque au grand art de Pope, et trop souvent à la poésie du XVIIIe siècle. Racine, sous la gêne des bienséances de son temps, avait orné la simplicité d'Homère pour les costumes et les détails; mais il ne l'eût pas altérée pour la passion. Pope farde tout à la fois les sentimens et les images.

Le même reproche s'appliquait encore plus à la version de l'Odyssée, que Pope, las de traduire, n'acheva pas lui-même. Quelques vers de La Fontaine, dans *Philémon et Baucis*, nous donneraient bien mieux l'idée de la poésie originale de l'Odyssée, que l'art de Pope et de ses poètes auxiliaires. Toutefois, cette grande entreprise achevée assura la gloire et la fortune du poète.

Depuis quelques années, il avait quitté la forêt de Windsor, et s'était retiré avec ses vieux parens au hameau de Twickenham, le Tibur d'Horace, ou plutôt l'Auteuil de Boileau; car, à vrai dire, je ne sens pas, dans les vers de Pope et dans sa vie, ce goût des champs, du petit bois et de la source voisine, qu'exprimait si bien Horace :

Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons,
Et paulùm sylvæ super his foret.

Le souvenir le plus champêtre qui nous soit resté de Twicken-

ham, c'est la jolie grotte de rocailles et de coquilles formée au bout du jardin, dans un passage souterrain sous la grande route, et ornée de miroirs où se reflétait la Tamise. Cela n'est-il pas bien rustique?

Le hameau de Twickenham avait offert dès l'abord au poète une société non moins mondaine et non moins parée que sa retraite. Les beaux esprits de Londres s'y réunissaient souvent. La célèbre lady Montague, revenue de l'ambassade à Constantinople avec tant de poétiques et curieux souvenirs, habitait ce village une partie de l'année. Elle était depuis long-temps l'admiratrice de Pope, et lui avait écrit d'Orient de spirituels billets, en réponse à ses prétentieuses épîtres. Entourée de la plus brillante noblesse du parti *whig*, elle n'en accueillit pas le poète *tory* avec moins de faveur; elle écouta ses vers, et lui montra ceux qu'elle faisait elle-même, avec plus de correction et de causticité que de grace.

Dans ce commerce d'esprit, Pope fut ébloui, et la vanité lui fit oublier quelques désavantages personnels que la gloire ne pouvait effacer. Il en fut puni par des plaisanteries, et se vengea par des traits de satire grossière, auxquelles lady Montague répondit, en nommant son calomniateur *la méchante guêpe de Twickenham*. La liberté politique et les haines de parti laissaient dans l'élégance anglaise une sorte de rudesse, dont la belle ambassadrice et le poète ont trop abusé.

Troublé dans sa retraite, et de toutes parts en butte aux critiques, aux sarcasmes, aux injures de l'envie, Pope ne trouva de consolation et d'appui que dans le retour de Bolingbroke. Ce célèbre homme d'état, tout plein des souvenirs de l'antiquité, au milieu de sa vie emportée par l'intrigue et le plaisir, s'était appliqué à lui-même ce que Dolabella écrit à Cicéron :

> Tu as satisfait pleinement au devoir et à l'amitié; tu as satisfait à ton parti et à cette forme de gouvernement que tu préférais. Ce qui reste à faire, c'est de nous placer où est aujourd'hui la république, plutôt que de nous exposer, en la poursuivant sous son ancienne forme, à ne la trouver nulle part.

Belles paroles, qui peuvent, selon les circonstances, diriger le patriotisme, ou excuser la faiblesse.

En conséquence, après avoir été banni comme *jacobite*, et avoir

accepté le reproche en se faisant garde-des-sceaux du *prétendant*, Bolingbroke, bientôt disgracié dans l'exil même par le parti qu'il voulait servir, s'était retourné vers les *whigs* vainqueurs, et avait sollicité de George Ier son rappel en Angleterre. Il l'attendit long-temps, et l'avait acheté bien cher. Mais enfin, en 1723, à l'expiration du parlement qui avait porté un bill d'*attainder* contre lui, il fut rappelé par amnistie royale, sans être pourtant rétabli dans ses droits politiques et civils. Quelque faible que fût cette grace qui le ramenait désarmé dans son pays, il la saisit avec joie, et quitta sa belle retraite de Touraine et les hardis entretiens de Voltaire, pour venir embrasser Pope et le peu d'amis fidèles à sa cause.

Un d'eux, Swift, confiné, depuis la chute de Bolingbroke et d'Oxford, dans son doyenné de Saint-Patrice, avait su tirer de cette condition une influence nouvelle et sans exemple jusqu'à lui. Le sceptique auteur du conte du *Tonneau* n'avait plus été qu'un prêtre irlandais, plein de zèle et de charité pour ses frères; l'esprit politique avait reparu dans sa manière de les servir. On sait combien l'Irlande, accablée depuis tant d'années par des lois oppressives, était inculte et arriérée. Un petit nombre de seigneurs, attaché à la religion dominante, y vivait dans l'insolence et dans un luxe grossier. Le peuple était pauvre, et tous les efforts de l'industrie nationale ruinés par la concurrence anglaise. Le doyen de *Saint-Patrice*, usant à Dublin de la liberté de la presse, comme il l'avait fait à Londres, devint le défenseur du commerce de l'Irlande. Par ses pamphlets il décrédite les produits étrangers, et apprend à l'Irlande à se suffire à elle-même, et à s'enrichir, en n'achetant pas aux Anglais. Le gouvernement fit poursuivre ses écrits, et condamner son imprimeur. Mais Swift porta bientôt la guerre sur un autre point. Le parlement avait autorisé pour l'Irlande l'émission d'une petite monnaie de cuivre de bas aloi, qui devait remplacer, dans les ateliers et le commerce, un papier dès long-temps en usage. Swift dénonça ce monopole d'un genre nouveau dans ses lettres du *Drapier*, et le fit échouer par la défiance universelle.

Dès-lors il fut l'idole du peuple de Dublin; on célébrait sa fête dans les familles et dans les réunions publiques; des acclamations s'élevaient sur son passage; les corporations de métiers se sou-

mettaient à ses avis ; on demandait son choix pour les élections municipales ; et ce philosophe malicieux et misanthrope était vénéré comme un génie bienfaisant.

A cet ascendant de popularité, le doyen de Saint-Patrice savait unir une autre influence délicate et mystérieuse. Par sa brillante imagination, par son esprit tour à tour enjoué et sévère, par les caprices même de son humeur égoïste, mais passionnée, il avait singulièrement l'art de plaire aux femmes, et de captiver leur esprit. Il était entouré de leurs assiduités ; elles écoutaient avidement ses paroles amères ou gracieuses ; elles transcrivaient ses vers, et entretenaient pour lui, dans la haute société de Dublin, le même enthousiasme qu'il avait excité dans le peuple.

Cependant Bolingbroke, après huit ans d'exil, rendu à l'Angleterre par la tolérance d'un ennemi puissant, avait attendu deux ans un bill qui fît régulièrement cesser à son égard l'interdiction civile dont l'avait frappé le parlement de 1716.

Enfin, écrivait-il à Swift, voilà ma restauration accomplie aux deux tiers : ma personne est sauve, et mon patrimoine, avec toute autre propriété que j'ai acquise ou que je peux acquérir, m'est garanti; mais le bill d'*attainder* est soigneusement et prudemment maintenu, de peur qu'un membre aussi gâté que moi ne revienne dans la chambre des lords, et, par son mauvais levain, n'aigrisse cette masse douce et pure.

On conçoit en effet la précaution. Walpole voulait bien amnistier un ennemi, mais non relever un rival ; et tel était le génie puissant et séducteur de Bolingbroke, que, même après tant de fautes, au milieu de tous les partis dont il avait trompé l'espérance, on craignait encore qu'il ne s'ouvrît, à force de rétractations et d'éloquence, une nouvelle carrière d'ambition. Un député du parti de Walpole, peu rassuré par l'exclusion antérieure qui ne s'appliquait qu'à la pairie, proposa même d'insérer, dans le bill qui rendait à Bolingbroke le droit d'hériter et d'acquérir, une clause spéciale pour le déclarer inhabile à siéger dans l'une ou l'autre chambre. Mais la disposition parut superflue, et on s'en tint aux conséquences réservées de l'ancien bill.

A Bolingbroke, exclu des deux chambres, restait la liberté de la presse. Mais il n'essaya pas d'abord de s'en servir, et parut tenté d'une vie plus paisible. Il acheta dans le comté de Middles-

sex, près de Londres et de Twickenham, une terre qu'il appelait sa ferme, et s'y retira, méditant sur les systèmes philosophiques, conversant avec Pope, et faisant ses foins. Du fond de cette retraite, il appelait Swift à grands cris, soit pour philosopher, soit pour attaquer le ministère; mais le doyen de Saint-Patrice avait pris quelque humeur du scepticisme irréligieux de son ami. Bolingbroke crut avoir besoin d'apologie près de lui.

Je dois, lui écrivait-il, rectifier en vous une opinion que je serais désolé de vous voir plus long-temps à mon égard. Le terme d'*esprit fort* (en anglais *libre penseur*), me paraît appliqué d'ordinaire à des hommes que je regarde comme les pestes de la société, parce que leurs efforts tendent à en relâcher les liens et à ôter un frein de la bouche de cette bête féroce que l'on appelle homme, tandis qu'il vaudrait mieux lui en mettre encore une demi-douzaine d'autres... Mais si par *esprit fort* vous entendez seulement un homme qui fait un libre usage de sa raison, qui cherche la vérité sans passion et sans préjugé, et la suit inviolablement, à mes yeux, c'est là un sage et honnête homme, tel que je m'efforce de le devenir. Vous ne pouvez, même dans votre caractère apostolique, improuver de tels *libres penseurs*. Leur christianisme est fondé sur la meilleure base, celle que saint Paul lui-même a établie : *Omnia probate, quod bonum est tenete.*

Puis, après quelques traits satiriques contre les abus de la religion, il termine par ces paroles sérieuses :

Je ne puis douter que vous ne soyez maintenant convaincu de mon orthodoxie, et que vous ne renonciez à me nommer avec Spinosa, dont je méprise et abhorre le système sur *l'infinie substance*, ce que j'ai le droit de faire, parce que je puis montrer pourquoi je le méprise et l'abhorre.

Bolingbroke, je le crois, se défendait moins du scepticisme avec les beaux esprits de France, qu'il avait enchantés de son érudition, et il ne leur eût pas cité *saint Paul*. Toutefois, il faut avouer que, dans cette lettre, se retrouvent les mêmes principes qu'a défendus Voltaire, et la même distinction insurmontable entre les *libres penseurs* et les athées. Je ne sais si elle suffisait à Swift. Mais Pope était mécontent de l'irréligion de Bolingbroke, tout en admirant son génie et sa métaphysique. La libre philosophie de Bolingbroke ne trouvait donc pas d'appuis, même dans ses deux

amis : il revint à la politique. Swift avait enfin quitté l'Irlande, pour lui faire une visite à Londres. Il apportait avec lui l'ouvrage de quelques années de retraite, ses *Voyages de Gulliver*, cette piquante satire de la société, conte de fées pour les enfans, triste et amère parodie pour les hommes. Le succès en fut prodigieux à Londres; les whigs en rirent comme les tories, et Walpole essaya, mais inutilement, de disputer Swift à l'amitié de Bolingbroke.

Gulliver parut à la même époque où Daniel de Foe, le vieux pamphlétaire puritain du roi Guillaume, publiait son immortel *Robinson*. Rapprochés par la forme de voyage, et, à quelques égards, par la savante et vraisemblable minutie des détails, ces deux romans offrent les deux extrêmes de la narration candide et de l'allégorie fabuleuse, de la bonne foi et de l'ironie sceptique : tous deux vivront comme œuvres originales; mais *Robinson Crusoé* est une œuvre morale, une exhortation au travail et à l'espérance en Dieu; *Gulliver* est souvent une dérision frivole ou désespérante, qui, en ravalant l'espèce humaine, ne lui laisse, pour se relever, ni la vertu ni la science. Voltaire a dit que c'était un Rabelais dégagé de fatras, un Rabelais perfectionné. Il n'y a pas dans Swift, nous le croyons, l'intarissable invention et l'éloquence de Rabelais. Son ouvrage, non plus, ne venait pas aussi à propos que celui de Rabelais ; il n'avait pas tout ce reste oppressif du moyen-âge à diffamer par de sourdes risées ; il avait affaire, tout compris, à la société la plus raisonnable du monde, à celle qui renfermait dans son sein la liberté politique, la liberté de penser, les recherches de Locke et les découvertes de Newton. Aussi le Rabelais anglais frappe-t-il souvent à faux dans ses bizarres attaques, et mérite-t-il parfois le ridicule qu'il veut jeter sur la science !

Mais quel feu, quelle vivacité, quel mélange d'imagination et de sarcasme! quelle gaieté dans la misanthropie! Retranchez l'île Volante et les habitans de Laputa; restez à Lilliput, ou bien allez chez ces honnêtes chevaux, si sobres, si modérés, si sages. Quelle amère et ingénieuse satire! Je ne crois pas non plus que la contemplation des misères humaines, que la misanthropie, que le spleen, aient jamais dicté de pages plus éloquentes que l'histoire de cette misérable race d'immortels, les *Snulbrug*. En traçant ce tableau mélancolique, l'ame de Swift avait-elle une seconde vue, un frisson avant-coureur de la défaillance où il tomba bientôt lui-

même? Ce hardi moqueur languit les dernières années de sa vie comme un véritable *Snulbrug*, abruti sous les maux du corps, et mourut imbécile. Mais n'anticipons pas sur ce triste avenir, et voyons encore Swift dans l'éclat de son génie, appelé à Londres par Bolingbroke, qui espérait l'associer à sa polémique, et par Pope, qui veut lui lire ses vers.

Swift jouit quelque temps de cette réunion et de la célébrité nouvelle que lui donnaient, à Londres, son *Gulliver* et l'opposition qu'il avait faite en Irlande. Les trois amis se voyaient souvent. L'homme d'état mécontent reprenait ses vastes études d'histoire et de pyrrhonisme. Le poète recueillait des idées qu'il ornait d'images pour son *Essai sur l'Homme*, et le philosophe, si l'on doit donner ce nom à Swift, songeait tristement qu'il n'aurait plus de ministres à conseiller ou à défendre, et qu'il lui faudrait bientôt retourner en Irlande. Ces trois hommes, comblés des dons du génie, étaient-ils heureux? Non, sans doute; mais ils offraient une réunion de talens bien rare dans l'histoire des lettres, et devant laquelle on aime à s'arrêter. Rien n'égalait l'abondance de vues, la chaleur soudaine, la parole heureuse de Bolingbroke; mais cette éloquence qui eût dominé le parlement, il l'exhalait en thèses métaphysiques dans les petites allées du jardin de Twickenham. Swift repartit pour aller assister aux derniers momens de cette Stella dont il avait été si tendrement aimé. Bolingbroke publia des lettres politiques, et appuya de ses écrits l'opposition que l'éloquent Pulteney dirigeait, dans la chambre des communes, contre l'heureux Walpole. Pope, aussi mécontent des critiques et des libraires que Bolingbroke l'était des ministres, se mit à composer sa *Dunciade*.

Autour de ces hommes illustres se réunissaient d'autres noms moins célèbres dans les lettres : Gay, poète correct et pur, auteur de fables assez froides, et d'un célèbre opéra, *le Mendiant*, applaudi pour la hardiesse démocratique plus que pour la poésie; Arbuthnot, critique plein de goût; Congreve, devenu oisif, depuis qu'il était riche; Thompson, arrivé d'Écosse, pauvre et sans appui, avec le plus beau chant du poème des *Saisons*; Young, faisant des tragédies médiocres et de pompeuses dédicaces, sans soupçonner encore la profondeur de tristesse et de poésie que l'âge et le malheur devaient révéler en lui.

Ce fut vers ce temps, et dans ce monde, que Voltaire, fuyant la Bastille et la France, arrive à Londres, au mois d'août 1726.

Accueilli par les amis de Bolingbroke, il se retira d'abord à Wandsworth, à deux lieues de Londres, dans la maison d'un riche négociant, M. Falkener, à qui dans la suite il dédia *Zaïre*. Ce fut là qu'il vécut deux années, dans l'étude des lettres anglaises et le commerce des hommes les plus célèbres du temps. Malheureusement il y eut alors lacune dans cette correspondance infatigable, le plus curieux et le plus piquant de ses ouvrages. On ne peut assez regretter que, pendant ce long séjour, il ait à peine écrit trois ou quatre fois à ses amis de France. Que de choses il leur eût dites qui ne sont pas même dans ses *Lettres philosophiques* sur les Anglais, et qu'il faut chercher, jusqu'à la fin de sa vie, dans les réminiscences quelquefois un peu effacées qui remplissent ses derniers écrits! car ce voyage, ce noviciat anglais a puissamment agi sur tout Voltaire. Son imagination en resta colorée d'une teinte plus libre et plus vive, et sa raison en devint plus hardie. Les études qu'il fit alors se retrouvent partout dans l'histoire de son génie. S'il en rapporta d'abord des formes de tragédie et de poésie morale, bien des années après, il y puisait la maligne philosophie de ses contes, et l'érudition de ses pamphlets sceptiques.

Aujourd'hui, tout lettré français qui passerait deux années en Angleterre, la visiterait en tous sens, s'arrêterait près des lacs et sur les monts d'Écosse, et ferait une description complète du pays, sous tous les rapports pittoresques et politiques, commerciaux et littéraires. Voltaire ne paraît guère avoir bougé de la fumée de Londres, et de sa banlieue : il n'y a trace dans ses souvenirs des beaux sites d'Angleterre et d'Écosse. Quant à la constitution politique du pays, il n'en rendit qu'un compte fort sommaire, pour s'en moquer, autant que pour la louer. Que fit-il donc à Londres pendant deux ans? que rapporta-t-il avec lui? Ce qui fut son caractère, son privilége, ce qui manquait à l'Europe du continent, la liberté de penser, loin de cette fausseté convenue que le préjugé, l'habitude, l'étiquette de cour, l'esprit de corps, maintenaient en France. C'est par là que l'Angleterre le frappa dans ses théâtres, ses livres, ses sermons, ses journaux; c'est par là que cet esprit élégant se complut à la foule d'originaux dont

l'Angleterre abondait à ses yeux, et qui choquaient d'abord son goût délicat et moqueur.

Le mouvement, la vie d'une société libre, voilà ce qu'il avait entrevu dans l'activité d'Amsterdam, et ce qu'il retrouvait avec délices sous une forme plus brillante, dans le luxe et la richesse de Londres. Il n'y vit pas la cour, cependant. Bolingbroke, son ami, était, nous l'avons dit, le chef d'une opposition à demi *jacobite*, à demi républicaine, qui luttait contre l'ascendant habile et corrupteur de Walpole. Voltaire sortit peu de ce cercle, dont il aimait les hardis entretiens, sans partager ses passions. Il vit Congreve, et s'indigna de le trouver plus gentilhomme que poète, et plus flatté de ses emplois publics que de ses anciens succès au théâtre. Il rechercha Pope, et surtout étudia ses écrits.

Vers ce temps, comme Pope revenait un soir de la ferme de Bolingbroke, dans le carrosse de son noble ami, les chevaux, en passant sur un pont demi-rompu, le versèrent dans la Tamise. Le poète faillit se noyer; mais, grace à sa petitesse, on le tira de la voiture à travers la glace brisée d'une des portières. Il fut ramené chez lui l'épaule démise et la main blessée par les éclats du verre. Voltaire s'empressa de lui écrire avec une affectueuse inquiétude. Les deux poètes se virent; mais la gravité caustique et prude du poète anglais goûta peu la fougue brillante et la gaieté de Voltaire. Un jour, à table chez Pope, Voltaire ayant plaisanté sur le catholicisme, Pope, qui versifiait les idées de Bolingbroke, sans être incrédule comme lui, se leva d'impatience, et sortit avec humeur. Le bruit se répandit que ce jeune Arouet, qui parlait si étourdiment et si haut, avait quelque mission secrète du ministère de France, et qu'il fallait s'en défier. Il n'en était rien. Le cardinal de Fleury ne l'eût pas choisi pour agent; et Voltaire, qui aimait fort les affaires d'état, n'eut jamais de mission qu'auprès du roi de Prusse. Mais on conçoit sans peine que l'intimité de Bolingbroke, suspect par tant de rôles qu'il avait joués, et cette alternative de faveurs royales et de disgraces qu'avait éprouvée Voltaire, pouvait jeter quelque doute sur lui.

Voltaire, d'ailleurs, prêtait à ces calomnies par une certaine affectation de crédit à la cour de France. On le voit, à la même époque, offrir à Swift, qui voulait visiter Paris, une lettre de recommandation pour notre ministre des affaires étrangères, M. de Mor-

ville, personnage politique fort oublié, que Voltaire, dans cette lettre, accable de louanges, en lui adressant le malin auteur de *Gulliver*.

Retenu par Bolingbroke, Swift ne partit pas ; et Voltaire, qui ne négligeait rien, lui demanda bientôt à son tour de recommander en Irlande son poème de la Ligue, qu'il réimprimait sous le titre de *Henriade*. Il lui écrivait pour cela de jolies lettres, en assez bon anglais, et lui envoyait dans la même langue son *Essai sur les guerres civiles de France*.

Je n'ai pas vu, lui disait-il dans une de ces lettres, M. Pope cet hiver; mais j'ai vu le 3e volume des Mélanges, et plus je lis vos ouvrages, plus je suis honteux des miens.

Je ne sais si *la Henriade* eut de nombreux souscripteurs en Irlande ; mais parmi la haute société de Londres, cette publication fut très favorisée, et Voltaire, qui, avec son goût habituel d'entreprises financières, venait d'aventurer beaucoup d'argent sur la mer du Sud, se vit dédommagé par sa *spéculation épique*.

Ce qui valait mieux pour le poète, c'était l'inspiration qu'il recevait de l'Angleterre. Avec l'esprit de liberté, il voyait partout à Londres le sentiment de la dignité des sciences, et le respect des lumières. Il faut en convenir, les minces faveurs que le talent et la gloire pouvaient obtenir en France, une invitation à Fontainebleau, une pension sur la cassette, une place à l'Académie, tout cela devait paraître peu de chose à Voltaire, en comparaison des récens souvenirs du ministère d'Addison, de la diplomatie de Prior, et de l'influence de Swift.

Pendant son voyage même, Voltaire avait pu voir un autre exemple des grands honneurs que l'Angleterre réservait au génie. Newton mourut le 20 mars 1727. Après que son corps eut été exposé aux flambeaux sur un lit de parade, comme le corps d'un souverain, on le porta dans la sépulture royale de Westminster, suivi d'un immense cortége où marchaient les plus grands seigneurs de l'Angleterre, le chancelier, les ministres, et qu'entourait le respect public. Voltaire, qui dès-lors étudiait les grandes découvertes de Newton, en même temps que le théâtre anglais, fut sans doute frappé de ce glorieux spectacle, et de cette apothéose décernée au génie par la raison d'un peuple éclairé. On ne peut douter même qu'il n'ait gardé souvenir des beaux vers que fit alors le poète

Thompson, pour honorer la mémoire de Newton; on y trouve la première pensée, et, pour ainsi dire, l'accent de la belle épître à madame du Chatelet; et on conçoit sans peine que, tout ému de ces funérailles de Newton, il ait jeté dans sa *Henriade* la magnifique explication du système du monde.

Vous voyez ce qu'apprenait Voltaire à l'école de l'imagination et de la philosophie anglaise. Londres était pour lui une Athènes un peu sérieuse, où il puisait la force et l'étendue des connaissances plutôt que le goût et la grace; mais quel trésor d'idées et d'images s'ouvrait devant lui! quel nouvel élan pour cet esprit si libre! Il n'est presque aucun écrit de Voltaire, où l'on ne trouve la marque de ces trois années de séjour à Londres. Nulle part sa vie ne fut plus laborieuse, plus affranchie du monde, plus occupée de réflexions et d'études : « Je mène la vie d'un Rose-Croix, écrivait-il, toujours ambulant, toujours caché. » Son *grand œuvre*, c'était de former, d'exercer ce génie si varié, érudit, léger, historique, sceptique, dramatique, fait pour amuser et dominer l'Europe. Pas un moment perdu; il refaisait *la Henriade*, tout en lisant Newton; d'un entretien métaphysique de Bolingbroke, d'une lecture de Pope ou de Swift, il allait aux pièces de Shakspeare méditer ce pathétique terrible, qu'il appelait *barbare*, et dont il reporta l'émotion dans son élégant théâtre. Il étudiait, dans Milton et Butler, le sublime et le burlesque anglais, et méditait l'esprit encyclopédique dans Bacon. Il s'inquiétait peu du parlement, alors fermé au public; mais parfois, quittant sa solitude de Wandsworth, il se glissait dans quelqu'une des réunions de sectaires, communes à Londres, et dont l'enthousiasme un peu bizarre amusait son incrédulité.

Au milieu de cette vie de poète et d'observateur, Voltaire entrevit avec joie l'occasion de rentrer en France. Sa moisson était faite. S'il aimait la liberté anglaise, il voulait la France pour y vivre, pour y être applaudi en dépit de la censure et de la Bastille. Un nouveau ministre, le jeune Maurepas, leva la défense qu'un caprice avait fait mettre; et Voltaire accourut à Paris avec l'édition de *la Henriade*, et vingt projets d'ouvrages, rêvant ses *Lettres philosophiques*, ses *Elémens de Newton*, *Brutus*, *Zaïre*, la *Mort de César*, et tout le XVIIIe siècle.

VILLEMAIN.

LE VŒU DE LOUIS XIII.

MM. INGRES ET CALAMATTA.

Le Vœu de Louis XIII, lorsqu'il parut au Louvre, excita une admiration générale; chacun se plut à reconnaître la grandeur et la sévérité du style qui recommande cet ouvrage. Malheureusement le tableau de M. Ingres n'est plus aujourd'hui sous nos yeux; c'est donc un vrai service que nous rend M. Calamatta en publiant la gravure du *Vœu de Louis XIII*. Cette œuvre savante, poursuivie avec une persévérance qui devient plus rare de jour en jour, mérite d'être examinée sérieusement. Mais pour bien comprendre le mérite du graveur, c'est-à-dire de l'interprète, il faut d'abord s'appliquer à pénétrer le rôle et l'intention du maître. C'est à cette condition seulement qu'il est permis de juger la fidélité de la traduction qui nous est donnée. Or, quel est aujourd'hui, quel a été depuis vingt ans le rôle de M. Ingres? quelle a été la volonté, l'ambition permanente, l'espérance courageuse de l'artiste éminent à qui nous devons *l'Apothéose d'Homère* et *le Martyre de saint Symphorien?* que s'est-il proposé? quel devoir s'est-il prescrit? N'est-ce pas de ramener l'école française à la tradition italienne du seizième siècle? N'a-t-il pas prouvé en toute occasion qu'il se croyait envoyé pour renouer la chaîne des temps, et pour reprendre l'œuvre du génie pittoresque à la mort de Raphaël? N'est-ce pas, pour lui et pour ses disciples fidèles,

une vérité placée en dehors de toute controverse, que, depuis la mort prématurée de l'auteur des *Loges*, la peinture a toujours été dégénérant de plus en plus? Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que tous les principes professés par M. Ingres se réduisent à deux mots : continuer Raphaël. M. Ingres, en effet, considère comme non avenues toutes les grandes écoles de Venise, de Madrid et d'Anvers, ou plutôt il les signale à ses élèves comme de véritables fléaux. Il traite le Véronèse, Murillo et Rubens, comme les amans passionnés de l'antiquité grecque traitent le moyen-âge. Toutes les transformations qui ont altéré la divine chasteté du pinceau de Raphaël ne sont, pour M. Ingres, que des accidens désastreux. Madrid et Anvers ont continué la débauche commencée par Venise. Les récompenses et les applaudissemens prodigués à ces écoles égarées ne peuvent effacer la tache imprimée à leurs fronts. Le Véronèse, Murillo et Rubens sont marqués du sceau de l'hérésie. Le rôle pris par M. Ingres est-il le rôle le plus sage? Nous ne le pensons pas. Nous croyons sincèrement que, si Raphaël revenait parmi nous il ne recommencerait pas Raphaël. Puisqu'il est avéré que le divin auteur des *Loges* a profité des travaux exécutés par Michel-Ange dans la chapelle Sixtine; puisque, sans accepter comme vraie l'intervention de Bramante, nous sommes forcés de reconnaître un changement de style dans Raphaël à l'époque précise où le Buonarroti achevait ses fresques prométhéennes, n'est-il pas naturel, n'est-il pas logique de voir dans cette transformation volontaire le germe et le gage de toutes les tranformations que Raphaël se fût imposées, s'il eût vécu au dix-neuvième siècle au lieu de vivre au seizième? Puisqu'il a su voir dans la Sixtine un enseignement, puisqu'il n'a pas dédaigné de recevoir une leçon du seul homme qui pût lutter avec lui, puisqu'il ne s'est pas enfermé dans la gloire qu'il avait conquise comme dans un cercle sacré, ne devons-nous pas croire qu'il aurait étudié les écoles de Venise, de Madrid et d'Anvers, comme il a étudié le peintre florentin? Assurément, il n'y a rien de hasardé dans cette conclusion. Les prémisses une fois posées, et les prémisses sont fournies par l'histoire, le respect de Raphaël pour les monumens pittoresques de Venise, de Madrid et d'Anvers, se déduit avec une évidence irrésistible. Vainement objecterait-on que l'auteur de *la Transfiguration* et de *l'École d'Athènes* aurait été détourné de Murillo et de Rubens par l'amour de l'harmonie linéaire; cet argument n'a de valeur que pour ceux qui ne vont pas au fond de l'histoire. L'homme le plus richement doué, le plus persévérant, ne peut embrasser d'un regard toutes les parties de l'art qu'il a choisi. Après Orcagna, Masaccio et le Pérugin, Raphaël devait tenter, devait poursuivre l'harmonie linéaire. Après l'école romaine, Venise et Madrid devaient chercher la couleur en vue de la couleur elle-même. Maîtresse de la ligne

et de la couleur, l'école d'Anvers devait se préoccuper de la réalité vivante et charnue. Or, ce qui s'est accompli par Venise, par Madrid et par Anvers, n'eût sans doute pas été pour Raphaël un symptôme de décadence et de dépérissement. Le peintre des *Loges*, qui a su modifier sa manière d'après la Sixtine, n'aurait vu dans ces transformations que l'évolution logique de l'imagination humaine. Il est donc vrai que M. Ingres contredit Raphaël en le continuant. Toutefois la réaction linéaire tentée par M. Ingres n'est pas sans utilité. Loin de là, elle nous semble appelée à exercer sur l'école française une influence salutaire. Cette influence se manifestera d'abord par des œuvres maniérées ; les disciples iront au-delà de la parole du maître et tueront la chair pour épurer le contour. Mais après l'attiédissement de la première ferveur, après l'oubli légitime de ces œuvres sans inspiration et sans vie, il restera, pour féconder l'avenir de notre école, le respect de la ligne qui s'affaiblissait de jour en jour, et qui paraissait menacé d'une complète abolition. Pour estimer M. Ingres, pour mesurer la valeur de l'école qu'il a fondée, il est donc indispensable de tenir compte du temps où il est venu. Les études historiques de la restauration, en élargissant le cercle des spéculations littéraires, en agrandissant le champ de la poésie, ont certainement rendu au génie français un véritable service. Mais en même temps qu'elles fondaient l'impartialité, elles excitaient chez les jeunes esprits une ardeur cosmopolite. Savoir et choisir devint bientôt, pour le plus grand nombre, un symbole d'invention. David avait tenté de naturaliser la statuaire sur la toile; il avait combattu pour la forme abstraite. La génération nouvelle chercha dans le passé une école qui se pliât mieux à l'expression des scènes historiques; elle trouva sur sa route les maîtres de Venise et d'Anvers, et oublia bientôt la ligne et la forme pour la couleur égoïste. Elle ne jura plus que par le Véronèse et Titien, par Rubens et Rembrandt, et ne parut pas soupçonner que ces maîtres illustres étaient vrais avant d'être éclatans. Peu à peu l'étoffe et l'armure acquirent une telle importance, que l'homme fut à peine compté pour quelque chose. Le fer et le velours suffisaient à l'admiration de la foule, et la peinture allait tomber dans une honteuse puérilité, lorsque M. Ingres, qui depuis long-temps luttait pour la ligne, réussit à fonder sa popularité par des œuvres glorieuses. *L'Apothéose d'Homère* et *le Vœu de Louis XIII* étaient et sont demeurés des argumens victorieux. De pareils chefs-d'œuvre, enfantés par la seule puissance du dessin, devaient ramener à la sagesse les disciples du Véronèse et de Rubens, et, sans les détrôner, les faisaient mieux comprendre; car nous ne croirons jamais que le culte d'un maître soit la négation d'un autre.

Mais nulle part la réaction tentée par M. Ingres ne s'est accomplie

avec plus de grandeur et d'utilité que dans la peinture religieuse. Nulle part en effet, l'harmonie linéaire n'avait un aussi beau rôle à jouer. A Dieu ne plaise que nous contestions la valeur des compositions religieuses de Murillo; nous ne pourrons jamais oublier *la Sainte Famille*, qui suffirait seule à illustrer, dans toute l'Europe, la galerie du maréchal Soult. Nous avons toujours présente à la pensée la naïveté grave de la jeune Marie, l'ardente virginité de son visage, la santé radieuse de Jésus, la soumission triomphante de Joseph. Ce n'est pas nous qui reprocherons à Murillo l'accent andaloux de cette admirable sainte famille. Tout en reconnaissant l'origine pittoresque de Jésus et de Marie, nous ne pouvons nier la divine extase qui éclaire le visage de la mère prédestinée. S'il était donné à la beauté humaine d'annoncer la beauté céleste, assurément la madone de Murillo nous expliquerait la mère de l'Enfant-Dieu. Mais cependant il est permis sans injustice d'insister sur le caractère voluptueux de cette madone. La mère de Jésus dans cette toile de Murillo, bien que voilée d'une sainte pudeur, bien que ses regards soient tout entiers à son enfant, éveille dans l'ame du spectateur plus d'un désir tumultueux. Elle est pleine de grace et de chasteté; mais sa peau est si ardente et si colorée, le sang qui circule dans ses veines est si abondant et si rapide, ses yeux ont tant de feu, que, malgré lui, le spectateur se surprend à oublier la mère pour ne plus se rappeler que la femme. Faut-il conclure de cette impression que la madone de Murillo n'est pas complètement belle? Faut-il incriminer comme mesquine, cette figure qui n'enchaîne pas l'admiration et qui ne défend pas le désir? Les principes absolus de la beauté se prononceraient pour l'affirmative. Mais il nous semble raisonnable de distinguer dans la Vierge de Murillo la beauté divine qui se compose de l'expression, de l'attitude, et la beauté humaine, la beauté voluptueuse, qui s'explique par la couleur, par le ton ardent des chairs, par l'accent andaloux des lèvres et du regard. Si cette distinction est fondée, comme nous le croyons, Murillo n'est pas demeuré au-dessous du sujet qu'il avait choisi; mais il a trouvé dans le ton du modèle qui posait devant lui, un charme qui l'a détourné de l'harmonie linéaire, et qui trouble chez le spectateur l'impression religieuse. Si l'ame, en présence de *la Sainte Famille* espagnole, ne s'élève pas sans tumulte aux régions de l'extase religieuse, ce n'est donc pas la faute du peintre, mais bien la faute du climat où il a vécu. Si la couleur eût été moins chaude, la ligne serait plus pure.

L'école flamande, qui procède directement de Venise, satisfait-elle mieux que l'école espagnole aux conditions de la peinture religieuse? L'objection soulevée par Murillo ne s'adresse-t-elle pas à Rubens avec une égale justesse? Nous nous décidons hardiment pour l'affirmative.

Malheureusement les grandes compositions religieuses de Rubens ne sont pas en France; et malgré l'énergie et la précision des gravures qui nous les ont révélées, les admirateurs de Rubens, qui ont pu contempler *la Descente de Croix* dans la cathédrale d'Anvers, auront toujours le droit de nous dire que les gravures les plus parfaites ne sont que des traductions. La galerie biographique de Marie de Médicis nous explique bien toutes les qualités générales de la peinture de Rubens, mais ne montre pas le style du maître dans les sujets bibliques. Une admirable esquisse de *Sainte Famille*, l'un des morceaux les plus précieux du cabinet de Sébastien Érard, nous met sur la voie de la solution que nous cherchons. Une *Sainte Famille*, exécutée dans les proportions de la nature par le chef de l'école flamande, et possédée aujourd'hui par M. Boursault, diamant inestimable que le Musée n'a pas osé acquérir, ne laisse aucun doute dans l'esprit de ceux qui ont pu l'étudier. Assurément cette composition est d'un style plus pur et plus élevé que les naïades et les tritons qui décorent les murs du Louvre. Ceux qui ne connaissent de Rubens que ses œuvres historiques sont loin de le connaître tout entier, et ne peuvent soupçonner la majesté dont il a su empreindre *la Sainte Famille* dont nous parlons. Mais pourtant nous serions injuste, nous protesterions contre l'évidence, si nous refusions d'avouer que, dans ce morceau même, il est facile de retrouver la réalité charnue qui distingue toutes les œuvres du maître. Cette réalité, quoique moins énergique dans *la Sainte Famille*, est cependant assez prononcée pour entamer le caractère idéal du sujet. La vierge et l'enfant sont d'une beauté admirable; mais la beauté de ces deux figures touche de trop près à la terre pour ravir l'ame aux régions divines. Le spectateur ne se lasse pas d'étudier les contours et les plans de Jésus et de Marie; mais son extase ne peut aller jusqu'à l'enthousiasme religieux. S'il n'a pas encore rencontré deux figures pareilles, ce bonheur ne lui semble pas impossible; car il sent que ces deux figures vivent et respirent comme les hommes qu'il a vus.

Seule dans l'histoire, l'école romaine satisfait à toutes les conditions de la peinture religieuse : elle n'a pas, et nous nous empressons de le reconnaître, la réalité flamande. Elle ne peut lutter par l'éclat de la couleur ni avec Titien ni avec Murillo; mais elle domine Venise et Madrid par l'harmonie linéaire. C'est à ce mérite qu'il faut rapporter la supériorité des compositions religieuses de l'école romaine. Pour tout homme habitué à l'étude de la nature vivante, il est clair que les madones de Raphaël ne vivent pas et ne pourraient vivre ; il est clair que ces lèvres si fines et si pures ne pourraient parler, que ces yeux si chastement voilés ne pourraient regarder; ces joues, dont les contours nous frappent d'admiration, ne sont pas échauffées par le sang de nos veines. Tout cela est

très vrai, et c'est pour cela cependant que Raphaël est le prince des artistes religieux; car si la vie est impossible aux figures qu'il a créées, ce n'est pas parce qu'il a omis étourdiment un ou plusieurs des élémens de la vie, mais bien parce qu'il a simplifié, par sa volonté toute puissante, la forme sous laquelle la vie nous apparaît. Pour soumettre à l'harmonie savante des lignes qu'il a rêvées l'ensemble du visage humain, il élimine tous les détails que la nature nous présente, dont la vie, proprement dite, ne peut se passer, mais qui, dans le sens pittoresque, ne sont pas absolument nécessaires. Il éteint la couleur qui signifie la force et la santé, il arrondit les plans musculaires qui expliquent et produisent le mouvement, il efface les plis des paupières; mais cette perpétuelle simplification des lignes de la figure humaine, loin d'accuser l'ignorance ou l'impéritie de l'artiste, signifie seulement qu'il a rêvé, qu'il réalise une forme plus pure, plus élevée que la forme humaine; il abrège parce qu'il sait, il simplifie parce qu'il généralise. Aussi toutes les madones de Raphaël parlent à l'ame, au lieu de réjouir les yeux. Il règne dans les yeux de ses vierges divines tant d'innocence et de sérénité, que la vie, en les atteignant, semblerait les profaner. Elles sont incapables de se mouvoir; mais la mobilité n'est pas nécessaire à leurs célestes rêveries. L'air qu'elles respirent n'est pas celui que nous respirons. Les paroles que leur bouche prononce ne font pas le même bruit que nos paroles. Quoiqu'elles ressemblent aux femmes de la terre, nous comprenons qu'elles ne sont pas nées parmi nous.

M. Ingres, en essayant de nous ramener à l'école romaine, s'est donc trouvé porté naturellement vers la peinture religieuse. Il s'est trompé en généralisant une vérité particulière; il a méconnu l'histoire de l'art qu'il professe en voulant imposer le style romain à tous les sujets que l'imagination humaine peut concevoir et tenter de réaliser par la couleur. Mais dans l'ordre des idées religieuses, il a dû avoir et il a eu en effet une grande supériorité sur les amans de Venise et d'Anvers. *Le Vœu de Louis XIII*, que M. Calamatta vient de graver, suffirait seul à prouver ce que nous avançons. Cette composition se divise naturellement en trois parties bien distinctes, le roi, la Vierge et les anges. Il s'agissait d'exprimer dans le visage du roi la ferveur et l'espérance; il fallait trouver pour Louis XIII suppliant une attitude qui sût concilier la majesté royale et l'humilité chrétienne. La tâche était difficile; nous croyons que M. Ingres n'est pas demeuré au-dessous de l'entreprise qu'il avait acceptée. Le manteau royal est drapé avec une simplicité abondante. L'attitude de Louis XIII exprime bien la résignation et la prière. Le sceptre et la couronne qu'il tient dans ses mains et qu'il offre à Marie, caractérisent nettement le sujet de son vœu. Ce qui semblait à craindre, ce que

M. Ingres a su éviter avec un rare bonheur, c'était l'emphase. Un artiste vulgaire, préoccupé de l'éclat du velours ou de l'achèvement puéril des broderies du manteau, du modélé systématique des plans du visage, ou de la précision patiente des mains qui offrent à Marie le sceptre et la couronne de France, n'aurait pas trouvé le mouvement que M. Ingres a donné à cette figure. Il n'était permis qu'à une intelligence profondément pénétrée de la dignité du sujet, de concilier, par une merveilleuse habileté, l'élan du chrétien et la grandeur du roi. Or, M. Ingres n'a méconnu aucune de ces deux conditions qui nous semblent impérieuses. Il n'a pas fait de Louis XIII un martyr qui monte aux cieux, mais un roi devant qui les cieux s'entr'ouvrent; il n'a pas cru que la piété du monarque l'obligeât à modérer le mouvement de la figure : il a voulu que l'attitude fût digne des lèvres qui prient, et il a donné au geste de Louis XIII une ampleur majestueuse. Nous ne croyons pas possible d'obtenir plus simplement l'effet que M. Ingres s'est proposé; le personnage est bien ce qu'il devait être : il est vrai, sans être en scène, et ce mérite est, selon nous, inappréciable.

La Vierge, qui abaisse ses regards sur le roi suppliant, est d'un grand caractère. La sévérité de sa physionomie ne contredit pas les traditions de l'école romaine. Ce serait une étrange méprise que de chercher sur le visage de cette femme divine la grace et la candeur qui rayonnent dans les vierges de Raphaël. Raphaël n'avait à exprimer que le bonheur de la maternité; M. Ingres devait peindre sur la figure de Marie l'intelligence à côté de la pureté, la force à côté de l'indulgence. La tradition romaine, comme toutes les traditions bien comprises, accepte et prescrit la modification que nous signalons. Quoique le type des madones de Raphaël soit d'une beauté admirable, ce type ne renferme pas l'élément que M. Ingres devait mettre en relief, je veux dire la force indulgente. L'artiste romain, qui a multiplié avec une fécondité si prodigieuse le visage de la Vierge divine, ne s'est jamais proposé le même but que le peintre français; il serait donc injuste, il serait déraisonnable de demander à M. Ingres pourquoi il s'est cru autorisé à changer le type de Marie. Il ne faut pas oublier que Marie, dans *le Vœu de Louis XIII*, accepte l'offrande du royaume de France, et qu'elle promet au monarque suppliant de le soutenir dans les épreuves qui lui sont réservées. La force empreinte sur le visage de la Vierge n'est pas une faute, mais une nécessité. Ne pas deviner les motifs qui ont décidé M. Ingres à modifier le type de l'école romaine, c'est ne pas comprendre le sujet traité par le peintre français. Il faut louer M. Ingres d'avoir accepté franchement toutes les difficultés de la composition qu'il avait entreprise; il faut le remercier de n'avoir pas reculé devant la violation apparente des tradi-

tions qu'il défend. Un homme qui n'eût pas pris au sérieux la mission que M. Ingres s'est donnée, aurait transporté sur une toile neuve une des madones du Vatican, et la foule n'eût pas songé à le blâmer. Cet emprunt était facile, et ne prescrivait qu'une imitation patiente. Mais une pareille servilité ne pouvait convenir au chef de la réaction romaine, et M. Ingres l'a bien compris.

Les anges qui séparent Marie de Louis XIII, participent par le style de la force empreinte sur le visage de la Vierge. Leur attitude vivement accusée, leurs membres vigoureux, s'accordent bien avec la sérénité sévère de la figure qui les domine. S'ils ne sont pas pareils aux anges des Loges, c'est que Marie elle-même a changé d'expression. Ceci est une question de bon sens.

La vierge n'offrait pas les mêmes difficultés que le roi. Mais les problèmes à résoudre, bien que différens, n'étaient pas d'une moindre importance. Si en effet l'étoffe des draperies était d'une trame uniforme, si les plans et les contours du visage éclairés plus franchement indiquaient au graveur, d'une façon plus nette, les procédés à suivre, il y avait cependant plus d'un écueil à éviter. Rien, dans la gravure de la Vierge, ne pouvait se faire à demi; la tricherie, même la plus légère, devenait une faute grave; il s'agissait de modeler, au grand jour, le visage, les mains et les draperies de cette figure, et surtout de respecter le type choisi par le peintre, de reproduire scrupuleusement la force indulgente empreinte dans les traits de la Mère divine. Cette tâche, M. Calamatta l'a dignement remplie. Dans le front, les joues et le cou de la Vierge, il a sagement évité les tailles systématiques, militairement alignées, qui abolissent les contours en imposant à toutes les parties de la forme humaine une symétrie sans valeur et sans signification. Les mains se peuvent comparer aux meilleures de l'école romaine. Quant aux yeux de la Vierge, pour les juger, pour les bien comprendre, il est nécessaire de se rappeler le sentiment que M. Ingres a voulu peindre sur le visage de la Vierge. Si l'on y cherchait la grace demi-divine, demi-maternelle que Raphaël a donnée à toutes ses madones, on serait condamné au désappointement. Mais tel n'a pas été le but de M. Ingres. Si l'on veut bien ne pas oublier la force indulgente que l'auteur s'est proposé d'exprimer, il n'y a plus rien de singulier dans les paupières de cette figure. L'ampleur des orbites et la courbe décrite par les sourcils se déduisent naturellement de l'intention même qui est exprimée dans le visage. La sérénité virginale et divine ne régnant plus sans partage sur le front de Marie, il n'y a pas lieu à s'étonner que le regard soit modifié selon la donnée choisie par le peintre. Les draperies sont d'un beau jet et traduisent bien le nu qu'elles enveloppent; les plis sont rares et divisés grandement. L'enfant

est un vrai chef-d'œuvre. La tête, le torse et les membres défient l'analyse la plus patiente, et satisferont, nous en sommes sûr, les yeux les plus exercés. Pureté, jeunesse, rien n'y manque. Chaque morceau pris en lui-même est traité avec la même perfection, et tous les morceaux pris ensemble s'accordent harmonieusement.

Nous sommes heureux de retrouver dans la gravure de M. Calamatta les qualités qui distinguent M. Ingres. La tête, les mains et les vêtemens de Louis XIII sont traités avec une simplicité pleine d'élégance; les mains surtout sont dessinées avec une précision à laquelle nous ne sommes pas habitués. L'étoffe et les ornemens du manteau se détachent hardiment sur le fond de la planche, mais ne distraient pas l'attention. La dentelle qui couronne le manteau et le satin des manches sont d'une légèreté au-dessus de tout éloge. Nous ne croyons pas que l'auteur du *Vœu de Louis XIII* ait rien à regretter dans le dessin de cette figure. Le burin a suivi le pinceau pas à pas, avec une fidélité religieuse. Dans la gravure et dans le tableau, c'est la même résignation, le même élan, la même ferveur. Il est évident pour nous, il sera évident pour tous les esprits attentifs, que M. Calamatta s'est profondément pénétré de la pensée du peintre, qu'il est monté jusqu'à la source même de cette belle composition, qu'il s'est inspiré de la croyance religieuse, sans laquelle ce tableau ne serait pas. Nous avons beau regarder pour la vingtième fois tous les détails du roi agenouillé, il nous est impossible de découvrir un seul point où le burin ait bronché. La patience et le savoir du graveur ont tenu bon jusqu'au bout; il ne s'est reposé qu'après avoir épuisé la lutte, après s'être assuré que les procédés de son art ne lui permettaient rien au-delà. Ce que nous ne saurions trop louer dans cette figure, c'est la sobriété; dans les moyens employés par M. Calamatta, il n'y a pas trace de charlatanisme. Il est vrai que la manière de M. Ingres se prêtait moins facilement que l'œuvre d'un coloriste à l'application des méthodes fondées sur la supercherie; il est vrai que l'opposition brutale du noir et du blanc, si applaudie dans la plupart des gravures contemporaines, eût contredit manifestement le style et la gamme du maître. Mais toutes ces considérations, quoique justes en elles-mêmes, eussent été méconnues par un graveur du second ordre. M. Calamatta a cherché l'effet dans la reproduction fidèle du tableau de M. Ingres, et son espérance n'a pas été déçue. Il n'a voulu que le possible, et il a réalisé tout ce qu'il voulait. Son Louis XIII est une belle et simple figure, purement dessinée, et colorée autant qu'elle doit l'être pour s'accorder avec le reste de la composition.

Les anges qui relèvent la draperie de l'autel à droite et à gauche offrent de bonnes lignes et sont modelés avec fermeté. Nous remercions M. Calamatta d'avoir traité ces deux figures avec le même soin que le roi

et la Vierge. Dans une composition bien ordonnée rien n'est à négliger; chaque partie, si elle est vraiment à sa place, concourt efficacement à l'effet général de l'œuvre; négliger une partie, la traduire avec une demi-fidélité, c'est donc nuire à l'effet général. M. Calamatta l'a bien compris, et il est évident que son zèle n'a pas fléchi. S'il a failli, ce n'est pas volontairement. L'avant-bras gauche de l'ange placé à la gauche du spectateur n'a pas une épaisseur suffisante. Il ne faut pas une grande clairvoyance pour apercevoir cette faute; mais nous sommes sûr que M. Calamatta l'a commise à son insu. Il s'est trompé sur le sens à donner aux tailles de ce morceau; et quand il s'en est aperçu, il était trop tard pour réparer son erreur. Il eût fallu effacer les tailles faites en diminuant l'épaisseur du cuivre, et cette rature eût peut-être compromis le tirage de la planche. Le reste de la figure est irréprochable. Je dois blâmer avec la même franchise l'un des deux anges qui tiennent l'écusson où est inscrit le vœu de Louis XIII, et c'est encore l'ange placé à la gauche du spectateur. Les plans de cette figure ne sont pas modelés avec la même fermeté que le reste de la gravure. Il est probable que la place de cet ange avait été réservée sur le cuivre, et que M. Calamatta n'a commencé à le graver qu'après avoir tiré déjà plusieurs épreuves d'essai. En divisant les plans de cette figure, il ne s'est pas rendu compte de la valeur qu'il devait leur donner. Il a indiqué les contours trop vaguement, et le travail une fois achevé, il n'a plus été possible de corriger les résultats obtenus. Mais il y aurait plus que de l'injustice à insister sur les deux fautes que nous venons de signaler. Les gravures les plus justement célèbres n'échapperaient pas à des remarques du même genre. Quand il s'agit de tailler le cuivre, la volonté ne s'accomplit pas aussi librement que sur la toile. Le cuivre une fois entamé garde les sillons tracés par le burin; essayer de les effacer, c'est jouer gros jeu. M. Calamatta a donc bien fait de nous livrer son œuvre telle que nous la voyons; employer son temps à se rendre littéralement irréprochable eût été de sa part une coupable pusillanimité. Il a eu raison de ne pas tenter la perfection absolue.

D'ailleurs, outre la pureté du dessin, une qualité non moins précieuse recommande encore la gravure du *Vœu de Louis XIII*, je veux parler de l'harmonie. C'est à l'harmonie qu'il faut rapporter la meilleure partie de l'effet produit par cette composition. La précision des contours, si complète qu'elle fût, ne suffirait pas seule à nous satisfaire. Les yeux, s'ils ne rencontraient pas des valeurs de ton habilement ordonnées, ne sauraient où se reposer et s'irriteraient par la distraction. La gravure de M. Calamatta ne laisse rien à désirer de ce côté. Toutes les figures sont baignées dans une commune lumière, mais éclairées selon la place qu'elles occupent. Grace à l'harmonie des tons employés par le graveur, le re-

gard embrasse en un instant l'espace entier de la composition. L'hésitation et l'inquiétude sont impossibles. Ceci est un grand bonheur; mais il n'est donné de l'atteindre qu'à la science consommée.

L'œuvre de M. Calamatta mérite donc à plusieurs titres l'admiration et les applaudissemens de la critique. Non-seulement c'est une belle œuvre, une grande composition bien comprise et bien rendue, pure, harmonieuse; mais encore c'est l'accomplissement d'une volonté persévérante. Il n'a pas fallu moins de sept années pour mener à bonne fin cette courageuse entreprise. Si nous voulons que la gravure multiplie les meilleures pages des grandes écoles, et déroule à nos yeux la série des inventions enfantées par les générations qui nous ont précédés, c'est un devoir impérieux d'encourager publiquement ceux qui se dévouent, comme M. Calamatta, à traduire les maîtres. Pas un des procédés que l'industrie moderne a mis à la mode depuis quelques années ne peut lutter avec la gravure pour la reproduction des œuvres savantes. Sans méconnaître le mérite relatif de ces procédés, il faut donc remercier les hommes qui ne reculent pas devant le sacrifice de plusieurs années, et qui ne perdent jamais de vue le but qu'ils ont choisi. De tels hommes sont rares; proposons-les pour modèles, et saluons par nos applaudissemens chacune des œuvres qu'ils achèvent. Si nous réservions nos louanges pour les œuvres improvisées, la persévérance fléchirait bientôt, et l'art livré au caprice oublierait sa mission.

GUSTAVE PLANCHE.

CONSIDÉRATIONS

HISTORIQUES

SUR LES SCIENCES

NATURELLES.

ZOOLOGIE.

Dans ce siècle où l'histoire philosophique de la littérature a été le sujet de si nombreux travaux, nous nous sommes souvent étonné de voir l'histoire philosophique des sciences naturelles rester en dehors du cercle habituel des recherches et des méditations des savans. Quelques esprits éminens de notre époque, en vue d'établir ou de réfuter par les enseignemens de l'histoire certaines doctrines scientifiques plus ou moins contestables, M. Cuvier, entre autres, dans ses célèbres leçons du Collége de France, ont abordé ce magnifique sujet d'études, mais en le considérant sous quelques points de vue seulement; et M. Ampère, qui avait conçu la pensée (1) de le traiter dans son ensemble, pour les sciences naturelles comme pour les autres branches des connaissances hu-

(1) Voyez son *Essai sur la philosophie des sciences*, tome Ier, et le travail publié sur M. Ampère par M. Sainte-Beuve et M. Littré dans cette *Revue*, no du 15 février.

maines, M. Ampère n'a pas même commencé l'exécution de cette œuvre immense, qui, si elle ne surpassait pas la puissance de pensée et le savoir encyclopédique de cet homme de génie, était du moins trop au-dessus de ses forces physiques.

Il est douteux, disons plus, il est hors de tout espoir que la conception grandiose de M. Ampère puisse être réalisée avant de longues années; mais il est possible et il importe dès aujourd'hui de préparer par des travaux partiels et de hâter le moment où ce progrès pourra être accompli. En d'autres termes, l'histoire générale des sciences, l'examen philosophique de leurs rapports de filiation et des influences mutuelles qu'elles ont exercées les unes sur les autres, la détermination du but commun vers lequel elles tendent et de la distance qui en sépare chacune d'elles, toutes ces hautes questions, et plusieurs autres qui dérivent de celles-ci, nous restent encore en grande partie inaccessibles. Mais le moment nous semble venu où les relations de chaque science en particulier avec les sciences voisines, où son origine et les phases diverses de son évolution, appréciées sous un point de vue philosophique, peuvent conduire à l'intelligence nette et précise de ses progrès passés et de son état présent, et par elle, à des enseignemens précieux, impossibles par toute autre méthode, sur ses progrès futurs et sur la direction qu'il convient de lui imprimer.

C'est avec cette pensée que nous avons présenté dans un autre travail (1) l'histoire de la tératologie, et montré comment cette science a commencé, est restée stationnaire, puis tout à coup a grandi et s'est développée selon les lois voulues par ses rapports de filiation et par ses connexions avec les autres sciences de l'organisation. C'est encore avec les mêmes idées que nous allons aborder aujourd'hui l'histoire de la zoologie, et que, sans doute, nous essaierons par la suite de retracer celle de la physiologie et des diverses branches des sciences anatomiques.

I.

Soit que nous considérions la zoologie dans sa vaste et harmonique unité, soit que nous déroulions devant nous la longue série

(1) Dans l'Introduction de notre *Histoire générale et particulière des Anomalies*, t. I.

de ses branches diverses, elle nous apparaît également comme une science immense par le nombre et la variété des êtres qui appartiennent à son domaine, immense encore par le nombre et la variété des problèmes qui sont à résoudre pour chacun d'eux. Il n'entre pas sans doute, il ne peut entrer dans nos idées de tracer ici le tableau complet des développemens et des progrès de la zoologie, et de suivre dans son cours le long enfantement de cette science; mais nous essaierons au moins d'esquisser à grands traits, dans cet article général, le tableau de la lutte victorieuse qui a déjà valu à l'homme la découverte de plusieurs des mystères de la création animale, et lui a ouvert la voie vers des conquêtes plus hardies encore et plus belles.

Cette lutte a été longue; les phases en ont été diverses. L'esprit humain, long-temps incertain sur la route qu'il devait suivre, est souvent resté stationnaire, a quelquefois été rétrograde; mais, en dépit de tous les obstacles, chaque génération de travailleurs a porté sa part de matériaux à l'édifice commun, jusqu'à ce qu'enfin, comme il l'est aujourd'hui, le plan de son ensemble fût nettement tracé, et par là le but clairement signalé aux efforts de chacun.

Au milieu de toutes les alternatives qu'a présentées la zoologie dans sa marche inégalement progressive, trois périodes principales peuvent être distinguées, trois périodes qui ont existé ou existeront aussi pour toutes les autres sciences d'observation.

Dans l'une, période d'essai et de confusion avec les autres branches des connaissances humaines, le *sage*, pour employer l'expression des anciens, le savant, selon l'expression des modernes, comprend dans ses larges, mais vagues méditations, tous les phénomènes que les mondes extérieur et intérieur offrent à ses yeux ou à sa pensée. Ardente, avide, téméraire, comparable à un enfant dont les facultés nouvelles, dont la jeune intelligence s'exercent incessamment, sans réserve et sans choix, sur tout ce qui l'entoure, la science de cette période se hâte de recueillir des faits dans toutes les directions, et d'enfanter des systèmes pour l'explication de tous les phénomènes; mais ces faits, non soumis à l'analyse, ces systèmes, œuvres brillantes, mais fragiles de l'imagination, instruisent moins l'esprit qu'ils ne lui plaisent et ne l'étonnent. La poésie

s'en inspire, mais la science, au langage sévère et précis, n'en conclut rien.

C'est l'analyse, au contraire, qui règne dans la seconde période. Le règne animal a désormais ses observateurs spéciaux; et de cette division du travail naissent immédiatement une précision, une rigueur jusqu'alors inconnues. Aussi la zoologie, jusque-là sans faits, sans principes, sans nom, s'enrichit rapidement de faits authentiquement constatés, examinés avec soin dans toutes leurs circonstances, analysés dans leurs détails, ou, pour tout dire, en un mot, de faits bien observés. Dès-lors elle prend place, elle acquiert un rang distinct et important dans le cercle des connaissances humaines. Ce n'est pas qu'elle soit encore une science constituée; mais une base solide et durable est désormais offerte aux travaux des zoologistes futurs, et la voie du progrès est largement ouverte.

Aussi, dans la troisième période, les découvertes se succèdent aussi rapidement qu'elles étaient rares d'abord; et chaque jour leur importance croît comme leur nombre. Une multitude de faits étant connus, il devient à la fois possible et nécessaire de saisir entre eux une foule de rapports inaperçus, d'en déduire des généralités, d'en rechercher les lois. Et dès qu'il devient possible de généraliser, de comprendre l'expression d'une foule de faits dans une formule générale, les barrières qui séparaient chaque ordre de faits et d'idées, tombent; et les sciences, si long-temps séparées pour l'étude des faits de détail, s'unissent pour la découverte des grandes lois de la nature. Alors apparaissent de nouveau des conceptions aussi larges, des systèmes aussi vastes que le règne animal, que la création elle-même. Comme à l'origine de la science, mais avec la raison pour guide, l'imagination peut déployer ses ailes vers les sommités les plus élevées; et la poésie, effrayée un instant par les formes sèches et le langage aride de l'analyse, retrouve de sublimes inspirations dans la contemplation des harmonies de la nature et de ses éternelles lois.

Ainsi, confusion de toutes les sciences et essais audacieux dans toutes les directions, isolement de la zoologie et analyse des faits, association de la zoologie avec les autres sciences et généralisation des faits : tels sont les caractères des trois périodes qu'a pré-

sentées le cours progressif des développemens de la zoologie, et dont il nous reste, après avoir indiqué les traits généraux, à montrer les phases principales et l'enchaînement.

II.

La Genèse, ce monument mystérieux de l'origine de notre globe et de l'origine de notre espèce, nous représente Adam, à peine sorti des mains de Dieu, et avant même la création de la femme, occupé à dénommer les *animaux de la terre* et les *oiseaux du ciel*; et les *noms qu'il leur donna, furent*, dit la Genèse, *les vrais noms*. Nous serions donc en droit de dire que le premier homme fut aussi le premier zoologiste, et que la zoologie, antérieure à toutes les autres sciences, a précédé même l'achèvement de la création de notre espèce.

Dans l'antiquité la plus reculée à laquelle puisse remonter l'histoire authentique, la zoologie nous apparaît de même, sinon distincte (elle ne pouvait l'être à une époque dont le caractère le plus essentiel est la confusion de toutes les sciences), au moins cultivée à l'égal de toutes les autres branches des connaissances humaines. Chez les Égyptiens et les autres peuples divisés en castes, l'une d'elles se trouve toujours dépositaire à la fois de toutes les sciences, de toutes les lettres, de tous les arts libéraux. Le prêtre est à la fois le seul philosophe, le seul lettré, le seul savant, et même le seul médecin. Le droit de savoir est l'une de ses prérogatives, et cette prérogative, il la conserve précieusement. Tout le trésor des connaissances humaines, il le place dans le temple, entre lui et son Dieu; il en honore, il en agrandit la religion, et n'en révèle au peuple que quelques notions, présentées sous le voile de l'allégorie et comme des mystères que l'on doit révérer sans oser les comprendre. Ce qu'était la zoologie à cette époque reculée, le nombre et l'importance des faits déjà recueillis, nul ne peut le dire avec précision : qui, même après les découvertes de ces deux illustres émules, Young et Champollion, qui oserait concevoir la pensée d'arracher aujourd'hui à la science égyptienne les voiles à travers lesquels les Égyptiens eux-mêmes ne faisaient qu'entrevoir quelques douteuses lueurs? On est donc et sans doute on sera toujours réduit à se contenter d'une ap-

proximation dont même on ne saurait mesurer l'erreur; mais cette approximation nous suffit ici pleinement. Le voisinage du désert, l'étendue de l'Égypte, et par suite la difficulté de voyager, sous un climat aussi ardent, sans l'aide d'animaux domestiques; le grand nombre de mammifères et de serpens redoutables à l'homme que nourrit l'Égypte aussi bien que toutes les autres terres africaines; la multitude des poissons alimentaires qui peuplent le Nil, et des reptiles qui vivent sur ses bords et s'avancent avec lui chaque année lors de ses inondations; toutes ces conditions imposaient aux Égyptiens la nécessité, en même temps qu'elles leur donnaient de faciles moyens de recueillir une foule de faits et de notions sur les animaux. Le savoir zoologique des Égyptiens est en effet mis hors de doute par les témoignages de l'histoire sur la religion égyptienne dont chaque mystère était l'expression allégorique de l'un des grands phénomènes naturels; par les peintures des monumens sur lesquels une multitude d'animaux sont représentés, et presque toujours avec une entente surprenante de leurs habitudes; par les momies, les statuettes d'animaux, et d'autres documens de diverses sortes qui ont été recueillis dans les monumens et les catacombes; enfin par les récits d'Hérodote, dont le magnifique ouvrage est une histoire scientifique, religieuse et morale en même temps que politique. Les détails qu'Hérodote nous a transmis sur l'organisation de plusieurs animaux de l'Égypte, les récits si fidèlement naïfs qu'ils nous a faits de leurs mœurs, ne sont sans doute qu'un pâle reflet du savoir des Égyptiens: et cependant, tels qu'ils sont, ils eussent suffi pour faire vivre à jamais le nom d'Hérodote, alors même que le père de l'histoire eût perdu, par la destruction du reste de son admirable livre, tous ses titres à une autre et plus brillante immortalité.

III.

La Grèce n'a pas plus échappé que l'Égypte à cette loi de l'esprit humain, qui le condamne à s'essayer à la fois, à l'origine de ses études, dans toutes les branches des connaissances, et, par suite, à s'arrêter, dès les premiers pas, dans chacune d'elles. Un philosophe grec, comme un prêtre égyptien, cultivait, non la philosophie telle que nous l'entendons aujourd'hui, mais toutes les

sciences alors indistinctes. Thalès, le premier des sages de la Grèce, était physicien, astronome, géomètre et moraliste; Anaxagoras, naturaliste, géologue, anatomiste et physicien; Démocrite, anatomiste, médecin, naturaliste, géomètre et moraliste; Pythagore, Zénon d'Elée et plusieurs autres n'avaient pas une instruction moins étendue, moins variée : mais ni eux, ni leurs contemporains, ne paraissent avoir fait faire à l'histoire naturelle aucun pas important, et la Grèce antique serait restée presque étrangère aux progrès de cette science, si elle n'avait à s'honorer d'avoir donné naissance à Théophraste et à Aristote.

Théophraste, contemporain et ami d'Aristote, élève avec lui de Platon, et digne de l'amitié d'un tel condisciple et d'un tel maître, a cultivé à la fois, comme presque tous les philosophes grecs qui l'ont précédé ou suivi, toutes les branches des connaissances humaines. On sait qu'il avait étudié d'une manière approfondie les trois règnes de la nature, et exposé leur histoire complète dans plusieurs traités spéciaux; mais son livre sur les animaux n'est pas venu jusqu'à nous, et quelques fragmens, retrouvés en divers lieux, ne suffisent pas à nous en donner une idée exacte. C'est une perte que nous devons déplorer vivement : les œuvres botaniques de Théophraste attestent en lui un talent remarquable d'observation et d'analyse (qualité éminemment rare chez les Grecs), en même temps que cette hauteur de vues qui forme un des brillans caractères de leur esprit. Disons aussi qu'une autre cause encore a diminué, auprès de la postérité, l'illustration à laquelle Théophraste avait droit : cette gloire a disparu dans celle d'Aristote. Si Aristote n'eût existé en même temps que lui, la postérité eût admiré à quelle hauteur Théophraste avait porté l'histoire naturelle : en présence d'Aristote, elle a surtout remarqué combien Aristote a su l'élever plus haut encore.

Le génie d'Aristote est, dans l'histoire de l'esprit humain, un de ces phénomènes exceptionnels dignes de toute notre admiration, et, plus encore peut-être, de tout notre étonnement. Plusieurs des grandes figures de l'antiquité brillent d'un éclat plus grand peut-être; mais aucune ne nous apparaît entourée d'une gloire plus diverse et plus surprenante pour quiconque veut s'en rendre compte psychologiquement. Aristote, le prince des naturalistes de l'antiquité, et qui serait aussi, si Platon n'eût existé,

le prince de ses philosophes ; Aristote se serait immortalisé par ses seuls travaux sur la poétique, sur la rhétorique, sur la politique, sur la physique et l'astronomie, mais surtout sur l'anatomie. Ainsi ce grand homme offre bien, par l'universalité de ses connaissances, le caractère commun de tous les esprits éminens de son siècle et des siècles précédens : mais, chez lui, l'universalité n'exclut pas la profondeur. Si, lors de l'invasion des barbares, dans ce grand naufrage de la civilisation antique qui a englouti tant et de si beaux monumens des temps passés, le nom et le souvenir d'Aristote eussent été effacés de la mémoire des hommes, le recueil de ses ouvrages eût été pris sans doute par la postérité pour une vaste encyclopédie, écrite en commun par l'élite des littérateurs, des philosophes et des savans de l'une des plus grandes époques de la civilisation grecque : tant on trouve partout, dans cette œuvre étonnante, de notions précises et certaines ; tant les idées y sont complètes et arrêtées ; tant l'auteur, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'y montre partout spécial. Dans ses œuvres zoologiques en particulier, et il ne nous appartient pas de le suivre ici hors du cercle de la zoologie, non-seulement Aristote expose une multitude de faits, les uns sur les formes extérieures et l'organisation interne, les autres sur les mœurs des animaux; non-seulement ces faits sont analysés dans leurs circonstances principales, et discutés avec une sagacité et un scepticisme critique jusque-là sans exemple; mais la généralisation, ce caractère essentiel des travaux de l'époque la plus avancée de la science, vient souvent compléter l'exposition des faits. Quelquefois même elle s'élève à une telle hauteur que, dépassant la zoologie et l'anatomie comparée ordinaires, ses conséquences remontent jusqu'aux vérités abstraites de la zoologie et de l'anatomie philosophiques, jusqu'à la notion elle-même de l'unité de composition organique, cette conquête toute récente encore, inachevée même, de l'esprit humain.

Aristote est donc un de ces hommes à part qui n'ont de rang que dans l'histoire chronologique de la science, non dans son histoire philosophique. Du sein de la première période de la science à laquelle ses écrits appartiennent par leur date, Aristote s'avance au loin vers l'avenir ; et, par un privilége accordé à lui seul entre tous, vingt et un siècles et demi après sa mort, il se trouve

encore, par plusieurs de ses hautes conceptions, un auteur progressif et nouveau.

IV.

Passer d'Aristote aux auteurs qui l'ont suivi, à Pline, Oppien, Athénée, Elien, Ausone, c'est retomber de toute la hauteur qui sépare l'invention et le génie de la compilation fleurie et de la causerie spirituelle. Tous ces hommes, que la longue flatterie des modernes envers l'antiquité a décorés si souvent du titre de naturalistes illustres, ne sont, à vrai dire, que des littérateurs à propos de l'histoire naturelle.

Pline, lui-même, n'est, comme les autres, qu'un compilateur, plus élégant peut-être, plus spirituel, mais tout aussi peu scrupuleux. On peut le lire avec plus de plaisir, mais non avec plus de profit. Son but évident est d'amuser, non d'instruire. Soutenir le contraire serait même, selon nous, se rendre coupable envers lui d'une injure grave; car ce serait lui imputer d'avoir cru et rapporté sérieusement toutes ces fables absurdes, tous ces contes de bonne femme dont il a rempli tant de pages de son livre, en dépit de la raison et du soin qu'Aristote avait pris, quatre siècles auparavant, de réduire à leur juste valeur la plupart de ces inepties populaires. Que l'on cesse donc enfin, dans l'intérêt de Pline lui-même, de le qualifier de naturaliste; car la voix de la vérité devrait lui devenir sévère. Et surtout que l'on bannisse de l'histoire de la science tous ces parallèles, si chers aux rhéteurs, entre Aristote et Pline, entre Pline et Buffon; Buffon, que ses contemporains ont cru flatter et que la postérité a voulu louer en le décorant du nom de *Pline français*, qu'un seul homme a mérité peut-être, le disert, mais peu scientifique Valmont de Bomare.

V.

Ce que nous venons de dire des auteurs anciens postérieurs à Aristote, nous devons l'appliquer à plus forte raison au petit nombre d'écrivains du moyen-âge, Isidore de Séville, Albert-le-Grand, Manuel Phile, Vincent de Beauvais, et quelques autres qui ont

décrit ou indiqué un plus ou moins grand nombre d'animaux dans leurs ouvrages. Tous ces hommes, érudits plutôt que savans, sont aussi des compilateurs; et ce qu'ils ont compilé, ce sont surtout les compilations de Pline et des autres auteurs des premiers siècles de l'empire romain, les ouvrages d'Aristote n'ayant été connus pendant une partie du moyen-âge que par des extraits faits sur une traduction arabe.

Dans les siècles suivans, et jusque dans la première moitié du XVIe, les zoologistes, si tant est qu'on puisse ainsi les nommer, continuent à compiler les anciens. Étudier l'histoire naturelle, c'est à cette époque examiner et analyser, non les productions de la nature, mais les livres des naturalistes anciens; contribuer aux progrès de la science, ce n'est pas l'enrichir de notions nouvelles, mais classer dans un ordre nouveau ce qui était su déjà depuis plusieurs siècles. Tel est évidemment le seul mérite auquel aient pu prétendre Wotton, Lonicerus et leurs contemporains; auteurs dont il faut signaler toutefois les compilations comme mieux faites que les précédentes, grace à une nouvelle traduction d'Aristote, faite par un réfugié grec après la prise de Constantinople.

Conrad Gesner, de Zurich, contemporain de Wotton et de Lonicerus, est aussi un compilateur, et nul même n'a plus compilé que lui : mais Gesner, observateur instruit en même temps que commentateur érudit, n'est plus un simple compilateur; et le titre de restaurateur de l'histoire naturelle, donné dans les siècles suivans à cet homme laborieux et sagace, n'est que la juste expression des importans services rendus par lui à la science. Nous avouons n'avoir jamais eu la patience de lire dans son entier cet immense ouvrage que Gesner cependant a eu la patience bien plus grande de composer, et nous pensons bien que pas un des zoologistes modernes ne s'est engagé plus que nous dans des études évidemment impossibles à une époque où l'histoire naturelle est riche de plus de livres qu'elle ne possédait de pages au temps du naturaliste de Zurich. Mais si Gesner n'a plus de lecteurs, il est encore consulté chaque jour, il ne cessera jamais de l'être; et ceux qui le consulteront, le feront toujours avec un immense profit pour eux et une égale admiration pour lui. Sa grande *Histoire des animaux*, dont les diverses parties parurent de 1551 à 1587, n'est pas un

simple traité, mais bien plutôt une bibliothèque complète de zoologie. Tout ce qu'on savait alors sur les animaux, tout ce que l'antiquité et le moyen-âge avaient transmis aux temps modernes de notions zoologiques, tout s'y trouve fidèlement rapporté, méthodiquement classé, et de plus, augmenté d'un certain nombre de faits habilement observés par Gesner lui-même. Cette œuvre résume donc en elle tous les livres précédens avec un immense avantage, et les complète par les premiers résultats de la science moderne : c'est tout à la fois l'époque de la compilation qui se clot, et celle de l'observation qui s'ouvre; c'est le passé qui finit, et l'avenir qui commence.

Ce double caractère, qui marque en traits si évidens la transition d'une époque à une autre, nous le trouvons aussi imprimé aux ouvrages de Rondelet et Bélon. Ces deux illustres contemporains de Gesner se montrent partout, comme lui, livrés à l'étude directe de la nature, aussi bien qu'à celle des livres anciens. Ils observent l'une avec habileté, ils commentent les autres avec sagacité; par leurs efforts communs et ceux de Salviani, l'une des branches les plus importantes et les plus difficiles de la zoologie, l'histoire des poissons, se trouve même dès-lors portée très loin. Mais ce mérite, auquel tous deux ont des droits égaux, n'est pas le seul dont la postérité doive leur tenir compte. A Rondelet il appartient d'avoir, dans son ichthyologie, préparé, par de justes et ingénieux rapprochemens, d'avoir ébauché même une classification rationnelle; premier pas vers l'un des progrès les plus importans et alors les plus difficiles de la zoologie. Bélon, selon nous bien supérieur encore à Rondelet, ouvre à la science deux nouvelles voies : voyageur en Italie, en Grèce, dans l'Orient, il se montre partout observateur plein de sagacité, et ajoute à lui seul au trésor commun des connaissances plus de richesses que tous ses prédécesseurs, depuis l'antiquité, et tous ses contemporains à la fois; puis, penseur audacieux dans ses ouvrages, il ose pour la première fois, à la tête de son traité sur les oiseaux, dresser le squelette d'un oiseau en face de celui de l'homme, et désigner par des signes communs toutes les parties communes à l'un et à l'autre : pensée d'une immense portée, d'une inconcevable audace pour une époque aussi reculée, et qui assure à Bélon l'honneur du premier essai tenté pour la démonstration de l'unité de compo-

sition organique, comme à Aristote la gloire première de sa conception théorique.

VI.

La fin du XVIe siècle et le XVIIe présentent encore à nos souvenirs plusieurs noms célèbres; mais les uns, tels que ceux d'Ulysse Aldrovande et de Jonston, ne rappellent que des travaux de compilation, faits le plus souvent sans intelligence et sans idée de progrès. C'est l'ouvrage de Gesner qui sert de texte principal à Aldrovande, puis celui d'Aldrovande à Jonston; sorte de métempsycose des mêmes idées et des mêmes faits, dont le seul résultat fut d'y introduire quelques erreurs de plus.

Jean Ray, qu'il ne faut pas confondre avec un autre zoologiste du même nom, Augustin Ray; Jean Ray, dont les travaux appartiennent à la seconde moitié du XVIIe siècle, est au contraire un de ces hommes d'intelligence qui, entre ces deux voies toujours ouvertes à notre esprit vers le passé ou vers l'avenir, choisissent sans hésitation le progrès, et se portent hardiment et habilement au-devant de lui. La zoologie doit à Ray un de ces perfectionnemens capitaux qui suffiraient à caractériser une époque, l'établissement, pour plusieurs classes du règne animal, de classifications régulières et rationnelles; classifications tellement remarquables, qu'elles ont été long-temps en usage chez les Anglais, et qu'aujourd'hui même plusieurs des divisions indiquées par Ray subsistent encore dans la science. Soit par lui-même, soit par son élève et ami Willughby dont il a complété et publié les travaux, Ray a donc eu le double mérite d'enrichir la science de faits nouveaux, et, par le classement des êtres déjà connus, d'ouvrir une voie facile aux investigations des observateurs futurs. L'Angleterre peut s'honorer d'avoir en lui donné naissance au précurseur de Linnée.

Dans cette même et mémorable époque, pendant que Ray s'essaie à coordonner l'ensemble de la zoologie, d'autres progrès s'accomplissent. Claude Perrault, l'immortel auteur de la colonnade du Louvre, et Duverney, fondent, nous n'osons dire encore l'anatomie comparée, car leurs descriptions ne sont jamais comparatives, mais au moins l'anatomie zoologique; et deux Hollandais, dont les noms doivent être immortels, Leuwenhoeck et Hartsoeker,

font faire à la science un progrès dont aujourd'hui même nous n'osons mesurer toute la portée.

Jusqu'au XVIIe siècle, et même pendant une grande partie de sa durée, les zoologistes n'avaient porté leurs études que sur les grands animaux. Non-seulement on n'observait pas tous ces petits êtres dont l'immense multitude remplit les classes inférieures, mais encore il existait depuis long-temps parmi les zoologistes comme un accord tacite pour en déclarer la connaissance inutile. Et comment alors eût-on pu pénétrer dans les mystères de leur organisation? Pareillement des grandes espèces on n'étudiait que les détails principaux dans les rares occasions où l'on songeait à en faire l'anatomie. Guillaume Harvey, dont l'immortalité n'est pas moins méritée par ses beaux travaux sur la génération que par sa brillante découverte de la circulation du sang; Harvey et quelques autres médecins éminens de divers pays étaient presque les seuls qui eussent cherché dans l'analyse des organes la solution des problèmes que ne résout pas l'examen superficiel. Tous les petits animaux et tout ce qui est petit dans les grands, restait ainsi, à peu d'exceptions près, en dehors de la science, comme si la grandeur matérielle d'un objet était la juste mesure de son intérêt.

Ce fut donc toute une révolution qu'opérèrent Leuwenhoeck d'abord, puis Hartsoeker, lorsque, par l'invention ou plutôt le perfectionnement du microscope, ils appelèrent à leur suite tous les observateurs, non-seulement à l'étude des petites choses, mais même à l'exploration de ce monde invisible dont l'homme avait si long-temps ignoré jusqu'à l'existence. A l'instant même, et dès l'annonce des premiers résultats obtenus, les naturalistes, comme il arrive après toutes les grandes découvertes, se divisèrent en deux camps, les hommes du passé et ceux de l'avenir, les uns aussi empressés de nier le progrès que les autres d'y applaudir et d'y prendre part. Mais l'opposition rétrograde et envieuse dut tomber bientôt devant des faits que chacun pouvait voir, pourvu qu'il voulût les regarder; si le danger des illusions microscopiques fut dès-lors signalé et démontré, l'importance et le mérite des observations bien faites n'en ressortirent que mieux, et leur nombre n'en alla pas moins croissant chaque jour. Aussi, l'application du microscope à la zoologie datait à peine d'un petit nombre d'an-

nées, et déjà cette science devait à Leuwenhoeck, à Hartsoeker et à quelques autres, la découverte d'une multitude d'infusoires, à Malpighi un grand nombre d'observations d'un haut intérêt pour l'anatomie et la physiologie comparées, et à Swammerdam la connaissance de l'organisation et des métamorphoses des insectes, et, par elle, la première fondation de l'entomologie.

C'est à cette mémorable époque des Ray, des Leuwenhoeck, des Hartsoeker, des Swammerdam, que nous faisons commencer la seconde période de la zoologie. Tous les caractères que nous lui avons assignés sont, en effet, déjà marqués à un haut degré dans tous les travaux de Leuwenhoeck, de Hartsoeker, de Swammerdam surtout, et ils s'aperçoivent aussi, quoique moins manifestement, dans ceux de Ray. Placé intermédiairement sur les confins de deux périodes, homme de transition, si l'on peut s'exprimer ainsi, Ray offre bien encore, dans la direction de son esprit et dans le mode de son travail, plusieurs des caractères de la première période. Comme tous ses prédécesseurs, on le voit s'essayer dans presque toutes les voies ouvertes aux spéculations de l'homme. On sent qu'il se croirait un savant incomplet, s'il n'était un savant universel. Ainsi ses études n'embrassent pas seulement toutes les branches de l'histoire naturelle : la littérature, la philosophie, la théologie, les mathématiques; il étudie tout ou veut tout étudier; il fait plus, il enseigne tout. On le voit à de courts intervalles ou même concurremment, et ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de ce temps, professeur de mathématiques, professeur d'humanités et prédicateur. Mais en même temps, lorsqu'il revient à ses études de prédilection, à l'histoire naturelle, Ray sait étudier les détails des faits; il analyse avec soin et sagacité : témoin ses classifications, qui dénotent en lui une connaissance très précise des détails de l'organisation externe et des traits distinctifs des animaux.

VII.

Dans le XVIIIe siècle, l'analyse exacte des faits, et la division du travail, tel est le double caractère dont nous allons désormais trouver l'empreinte de plus en plus profonde dans les œuvres de tous les grands zoologistes. Les préceptes de Bacon commencent à

être compris : on ne croit plus aveuglément les anciens sur parole, car trop de fois déjà on les a surpris en flagrant délit d'erreur. De là l'analyse qui veut tout voir et vérifier par elle-même ; c'est, sous une autre forme, cette lutte, sans cesse renouvelée dans les XVIIe et XVIIIe siècles, du scepticisme philosophique contre la tradition et la foi.

En même temps, la division du travail s'opère entre les observateurs : la tendance commune des esprits vers l'analyse le veut ainsi ; et c'est ce que commande également l'accroissement numérique des espèces connues, devenu de plus en plus considérable par les pérégrinations lointaines de Bélon, de Bontius, de Marcgraaf, d'Hernandez, de Pison, et de tant d'autres voyageurs contemporains de ceux-ci ou d'une époque postérieure.

Le XVIIIe siècle, s'ouvrant sous l'influence de ces nouvelles idées, ne pouvait manquer d'être marqué pour la zoologie par d'éclatans progrès : il n'avait, on peut le dire, qu'à suivre son cours pour s'avancer de succès en succès. Les esprits les plus éminens de cette époque l'ont espéré sans doute ; mais leurs prévisions sur la grandeur future de leur siècle n'ont pu, si sagaces qu'on les suppose, s'élever jusqu'à la réalité, en approcher même. Dans tous les siècles précédens, la zoologie n'a présenté à notre admiration qu'un seul grand homme, Aristote : le XVIIIe siècle nous en présente deux, Linnée et Buffon. Qui eût osé espérer de la Providence qu'elle doterait à la fois l'humanité de deux de ces rares génies qu'elle se plaît d'ordinaire à nous montrer de loin en loin, comme ces météores éclatans qui traversent tout à coup le ciel aux acclamations des peuples, et dont le magnifique spectacle ne doit se renouveler ni pour les hommes qui l'ont une fois contemplé, ni après eux pour plusieurs générations ?

Nous n'agiterons pas ici la vaine question de la supériorité de Linnée sur Buffon, ou de Buffon sur Linnée : comment mesurer la grandeur intellectuelle de ces hommes qui nous dépassent de si haut ? Pour des génies aussi éminens, le terme de comparaison manque : à peine pouvons-nous porter un jugement sur la valeur absolue des services qu'ils ont rendus à l'esprit humain ; car nous ne voyons que le passé et le présent, et leurs idées appartiennent aussi à l'avenir.

C'est en effet, selon nous, une erreur grave de croire que, parce

que nous vivons un demi-siècle après Linnée et Buffon, nous avons laissé loin derrière nous les grands hommes, et qu'il ne nous reste plus qu'à retourner sur nos pas pour les admirer. Ce que nous avons dit plus haut d'Aristote, nous devons le dire, à plus forte raison, de Linnée et de Buffon. Tous deux sont encore aujourd'hui des hommes nouveaux et progressifs; car si les faits se sont, après eux, multipliés au centuple, il s'en faut de beaucoup que nous ayons déroulé toutes les conséquences de leurs idées, que nous ayons parcouru, jusqu'à leur terme, les voies nouvelles qu'ils ont ouvertes à leurs successeurs. Et qui s'en étonnerait? Ignore-t-on encore que le plus beau privilége du génie est de deviner, sur peu d'élémens, ce que les autres déduiront plus tard péniblement? Et si tous les poètes ont donné des ailes au génie, si cette image, belle par elle-même, est aujourd'hui usée et presque triviale, n'est-ce pas à cause de la vérité trop évidente de l'idée qu'elle exprime?

C'est parce qu'il en est ainsi, c'est parce que bien des siècles sont souvent nécessaires à l'intelligence complète des œuvres d'un grand homme, que la postérité porte sur eux tant de jugemens successifs et divers. Pensera-t-on, dans quelques années, sur Linnée ce qu'on en a pensé il y a cinquante ans, ce qu'on en pense aujourd'hui? Et l'opinion que les naturalistes du commencement de notre siècle ont eue de Buffon, est-elle celle qu'acceptera la postérité? Nous ne le croyons pas; et il y a également à revenir sur ce qu'on a loué en eux, et sur ce qu'on a cru pouvoir blâmer.

Linnée et Buffon sont nés précisément dans la même année, et à quatre mois seulement de distance, l'un en mai, l'autre en septembre 1707; mais cette presque identité de dates, la puissance de leur génie, et l'importance des services qu'ils ont rendus à l'histoire naturelle, sont les seules similitudes réelles que l'on puisse signaler entre eux. Linnée naquit pauvre dans un petit village de la Suède guerrière et encore barbare de Charles XII; Buffon, au sein d'une noble et riche famille, dans cette France que le règne de Louis XIV venait de faire si grande. Linnée, contraint d'abord de se faire apprenti cordonnier, eut à soutenir une longue et pénible lutte contre l'adversité : si Buffon eut besoin d'une ferme volonté, ce fut pour résister aux séductions de cette vie molle et oisive dont sa fortune et son rang lui offraient le privilége. Tous

deux avaient reçu de la nature des tendances intellectuelles plus diverses encore peut-être que les circonstances au milieu des quelles ils durent se développer : Linnée, homme aussi patient, aussi sagace dans la recherche des faits qu'ingénieux à les coordonner; précis et rigoureux dans son exposition, et n'y recherchant d'autre élégance que celle qui résulte de la simplicité des moyens et de l'élévation des idées ; plus prudent que hardi dans ses conclusions, ne s'avançant jamais, même lorsqu'il attaque les questions les plus ardues, qu'appuyé pas à pas sur des faits positifs et des raisonnemens logiquement rigoureux ; habile à faire des hypothèses vraisemblables, mais ne les prenant jamais, par une illusion trop habituelle aux savans de nos jours, pour des vérités démontrées; appréciant, en un mot, chaque fait, chaque idée, chaque généralité à sa juste importance, et ne dédaignant pas de se tenir long-temps terre à terre, perdu en apparence au milieu d'innombrables détails, pour s'élever ensuite avec plus de sûreté vers les hautes régions de la science : Buffon, sagace, ingénieux comme Linnée, mais dans un autre ordre d'idées; négligeant de créer, de multiplier pour lui les faits d'observation, mais en saisissant toutes les conséquences, et, sur une base en apparence étroite et fragile, élevant hardiment un édifice dont lui seul et la postérité concevront le gigantesque plan; dédaignant les détails techniques, les divisions systématiques, parce qu'il sait planer au-dessus d'eux dans ses hautes conceptions, et cependant, par une heureuse contradiction, créant lui-même un jour une classification méthodique digne de servir de modèle à tous ; s'égarant quelquefois dans ces espaces inconnus où il s'élance sans guide, mais de ses erreurs même sachant faire naître des vérités utiles; passionné pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est grand; avide de contempler la nature dans son ensemble, et appelant à son aide, pour en peindre dignement les grandes scènes, tous les trésors d'une éloquence que nulle autre n'a surpassée : Linnée, un de ces types de la perfection de l'intelligence humaine où la synthèse et l'analyse se complètent l'une l'autre, et, pour ainsi dire, se font équilibre : Buffon, un de ces hommes qui ne terminent rien, mais qui osent tout commencer ; un de ces hommes puissans par la synthèse, qui, franchissant d'un pied hardi les limites de leur époque,

marchent seuls en avant, et s'avancent vers les siècles futurs en tenant tout de leur génie comme un conquérant de son épée.

Telle est l'idée que nous nous faisons des deux grands zoologistes du XVIIIe siècle; tel est le caractère que nous avons cru trouver empreint dans leurs ouvrages. Si maintenant nous essayons de dire quels pas chacun d'eux a fait faire à la zoologie, ici encore nous aurons à protester contre ces jugemens faux ou incomplets que les naturalistes de notre époque ont hérités et acceptés de la génération à laquelle ils succèdent.

Les ouvrages de Linnée ont été vivement admirés, nous dirons même trop admirés, car l'admiration s'est quelquefois exaltée jusqu'au fanatisme exclusif et jusqu'à l'injustice envers Buffon; mais ni cette admiration, ni les critiques sévères par lesquelles plusieurs l'ont tempérée, ne se sont jamais adressées à l'œuvre tout entière accomplie par Linnée. La conception grandiose et neuve alors d'un catalogue général et méthodique de toutes les productions de la nature; son exécution si supérieure aux tentatives partielles de Ray; la création de la nomenclature binaire, admirable invention qui permet de dénommer tous les êtres des deux règnes organiques sans multiplier à l'infini le nombre des mots, qui introduit dans toutes les parties de la science un ordre uniforme, et fournit en même temps la plus heureuse et la plus simple expression des affinités naturelles les plus fondamentales; l'art, pour la première fois mis en usage, de caractériser rigoureusement, de définir les êtres, et de déterminer d'une manière fixe et exempte d'arbitraire le rang que chacun d'eux doit occuper dans la série; en un mot, des formes nouvelles, des principes nouveaux, une langue nouvelle, donnés en même temps et pour toujours à la science: telle est la révolution immédiatement accomplie par Linnée en zoologie comme aussi en botanique, et qui a fait aussitôt de tous les naturalistes du monde, Buffon et quelques autres exceptés, les admirateurs et les disciples de Linnée. Et cependant ce n'est pas encore là Linnée tout entier. Indépendamment de ses autres ouvrages, riches de tant de vues fécondes sur la zoologie générale, et sans franchir les limites de ce livre si peu volumineux et cependant si immense, le *Systema naturæ*, un autre progrès, une autre innovation capitale est encore à signaler: l'invention de la méthode

naturelle. Le système botanique de Linnée, fondé sur l'une des découvertes les plus brillantes de la physiologie végétale, excita, au moment de son apparition, un enthousiasme au milieu duquel personne n'aperçut, pas même Linnée peut-être, la diversité des principes sur lesquels reposent sa classification botanique et sa classification zoologique. La première, en effet, est un système ingénieux, quoique artificiel et insuffisant, dont le mérite éclate d'abord à tous les yeux, mais qui, par sa nature même, ne peut avoir une existence durable dans la science; la seconde, au contraire, est fondée sur l'ensemble des différences organiques des êtres, et régie évidemment, sinon par une perception nette, du moins par un sentiment profond de la subordination des caractères; c'est une œuvre dont la destinée est d'être, non pas détruite, mais bien perfectionnée par les investigations ultérieures. Aussi qu'est-il arrivé? Le XVIIIe siècle n'était pas achevé, que déjà Bernard de Jussieu avait conçu, et Laurent de Jussieu presque achevé la substitution, au système linnéen, de la méthode naturelle; tandis que tous les travaux de Cuvier et de son école ont tendu, non à renverser, mais à compléter, à rectifier et à développer la méthode zoologique de Linnée. Et s'il est besoin de citer des preuves à l'appui de cette vérité trop long-temps laissée dans l'oubli, rappelons ici que la plupart des groupes établis par Linnée subsistent encore, souvent avec les mêmes noms, dans la science actuelle; et surtout citons un exemple déjà signalé par nous dans un autre travail (1) comme digne de toute l'attention des zoologistes. On sait que la classification des mammifères, que suivent aujourd'hui presque tous les auteurs, eut pour fondateurs, en 1797, MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Les travaux déjà nombreux à cette époque, le savoir étendu et profond des deux collaborateurs, avaient dès l'abord amené cette classification à un haut point de perfectionnement. Cependant diverses améliorations furent reconnues utiles, et la classification fut modifiée par Cuvier à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'enfin en 1818 elle fut présentée comme définitive. Or, que l'on suive Cuvier dans ces remaniemens successifs, et l'on reconnaîtra que chaque pas de Cuvier vers le progrès est un pas vers Linnée, si bien que, pour le nom-

(1) Article MAMMALOGIE du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.*

bre des ordres et leurs caractères fondamentaux, la classification se trouve finalement replacée sur les mêmes bases où l'avait fondée le génie de ce grand homme.

Restituons donc à Linnée l'honneur d'avoir le premier inventé la méthode naturelle; reconnaissons en lui l'auteur, non-seulement des formes présentes, mais aussi du fond actuel de la classification zoologique; et que, dans l'accomplissement définitif de cette œuvre capitale, chacun reprenne enfin la part de gloire qui lui appartient.

La postérité, qui a, comme les contemporains, ses préjugés, ses prédilections et souvent même ses préventions injustes, n'a pas non plus, jusqu'à présent, rendu pleine justice à Buffon. Quelques lignes écrites par Gœthe peu d'années avant que s'éteignît cette lumière de l'Allemagne; un article, tout récemment publié par M. Geoffroy Saint-Hilaire (1), sont peut-être les seuls jugemens équitables qui aient encore été rendus sur Buffon. Le littérateur éloquent a trop long-temps éclipsé en lui le penseur profond. Dire, comme tant d'auteurs modernes, que Buffon a donné à la science la meilleure ou, pour mieux dire, la seule histoire qu'elle possède des mammifères et des oiseaux; le proclamer l'auteur fondamental pour ces deux branches importantes de la zoologie; lui attribuer le mérite d'avoir, par la richesse et la poésie de son style, répandu dans toutes les classes le goût de l'histoire naturelle, entraîné tous les esprits vers cette science, et imprimé ainsi une vive impulsion à sa marche progressive, c'est beaucoup sans doute, et ce serait assez pour la gloire immortelle d'un homme; mais la justice veut plus encore. Où se révèle toute la puissance d'invention, où se mesure la lointaine portée du regard de Buffon, c'est lorsque, sur les rares élémens qu'il voit épars autour de lui, il déduit, ou plutôt il devine les lois principales de la distribution géographique des êtres; lorsqu'il retrace les harmonies variées des êtres, et les contrastes des diverses créations locales; lorsqu'enfin il s'élève jusqu'à la conception de l'unité de plan dans le règne animal, du principe non moins fondamental de la variabilité des espèces, et de plusieurs autres de ces hautes vérités dont les unes viennent à peine d'être rendues accessibles à la démonstra-

(1) Voyez l'*Encyclopédie nouvelle* de MM. Leroux et Reynaud, à l'article BUFFON.

tion, et dont les autres, encore à demi comprises aujourd'hui, appartiennent moins au présent qu'à l'avenir de la zoologie.

VIII.

De la science telle que Linnée et Buffon l'ont faite, nous pourrions passer sans transition à la science de notre siècle; mais nous devons ici nous arrêter quelques instans, ou plutôt, au moment où nous touchons aux confins de notre époque, revenir sur nos pas pour nous rendre compte de tous les élémens qui ont concouru à l'accélération si rapide du progrès dans ces derniers temps, et aussi pour payer, non pas à tous les services rendus, les bornes de cet article sont loin de le permettre, mais à toutes les gloires, même aux moins brillantes, le tribut auquel elles ont droit.

Linnée et Buffon semblent remplir, par l'immensité de leurs travaux, le XVIIIe siècle tout entier; et cependant il est vrai de dire qu'il resterait encore un grand siècle pour la zoologie, alors même que ni Linnée ni Buffon n'eussent existé. Quels noms en effet, même après ceux de ces deux grands hommes, que ceux de Fabricius, second fondateur de l'entomologie; d'Othon Frédéric Muller, qui est presque pour les infusoires ce que Fabricius est pour les insectes; de cet observateur ingénieux, Trembley, dont les merveilleuses expériences sont connues de tout le monde; de Lyonnet, ce prodige de persévérance et d'adresse; de Peyssonnel, en partie précédé par Rumph, qui fit reconnaître enfin des animaux dans ces élégantes fleurs de la mer, les coraux et les madrépores; de Réaumur, qui a su pénétrer, à force de patience et de sagacité, les mystères les plus cachés de la vie et des mœurs des insectes; de Degeer, digne d'être cité à côté de Réaumur; de Spallanzani, expérimentateur si habile, quelquefois si audacieux; de Pierre Camper, qui a mérité d'être nommé par Cuvier un anatomiste plein de génie; de Haller, dont la grande physiologie, bien que consacrée surtout à la connaissance de l'homme, renferme tant de faits nouveaux et importans sur les animaux; de Daubenton, ce collaborateur laborieux de Buffon, qui a fait seul tous ses travaux, et sans lequel peut-être Buffon n'eût pas

été si grand; de Vicq-d'Azyr, dont les conceptions aussi belles qu'éloquemment exprimées se sont plusieurs fois élevées jusqu'à l'anatomie philosophique elle-même; enfin, et par-dessus tous, de Charles Bonnet et de Pallas : Bonnet, observateur aussi ingénieux que son compatriote Trembley, et que notre Réaumur, penseur profond et audacieux presque à l'égal de Buffon lui-même; Pallas, qui a tant fait pour la science par ses voyages et plus encore peut-être par ses beaux travaux sur la classification des zoophytes et des infusoires, sur l'anatomie des vertébrés, sur la zoologie générale et sur la zoologie fossile; Pallas, dont les travaux sont si nombreux et si parfaits malgré leur nombre, que quelques zoologistes modernes ont hésité à le proclamer, en présence de Linnée et de Buffon, le premier naturaliste du XVIIIe siècle.

IX.

Ainsi, au moment où s'ouvre notre siècle, ou plutôt, où commence la révolution française, car l'école zoologique contemporaine a précédé de quelques années le XIXe siècle; à ce moment même dont on peut dater une ère nouvelle pour la zoologie, déjà il n'était aucune des branches de l'histoire des animaux qui n'eût été dans le XVIIIe siècle le sujet de quelques travaux, aucune direction dans laquelle on n'eût fait au moins quelques pas. Pour la zoologie systématique, après Linnée, Pallas, Fabricius, Muller; pour l'étude de l'organisation, après Daubenton, Vicq-d'Azyr, Camper, Lyonnet; pour l'observation des mœurs, après Bonnet, Réaumur, Buffon, Pallas; pour la zoologie générale, après Buffon, Linnée, Bonnet, Pallas, il est manifeste que les voies étaient ouvertes à l'avance au XIXe siècle par le XVIIIe. Et s'il n'en est pas de même de la zoologie fossile, de la philosophie zoologique et anatomique; si ces deux branches doivent rester la propriété presque exclusive et la gloire principale de l'époque moderne, encore est-il juste de rappeler ici, pour l'une d'elles, les recherches de Pallas sur les grands ossemens fossiles du nord de l'Europe; pour l'autre, les hautes conceptions de Buffon et les idées moins générales, mais mieux précisées de Vicq-d'Azyr.

Ainsi, dans quelque direction que ce soit, il est vrai de dire

que notre siècle a son point de départ dans les découvertes du siècle précédent. Mais combien il s'est éloigné rapidement de ce point de départ! Combien il l'a laissé loin derrière lui! On l'a dit souvent, et nous le pensons aussi : les cinquante années qui viennent de s'écouler, ont plus fait à elles seules pour la zoologie que tous les siècles qui les ont précédées. Admirable exemple de ce progrès continu qui entraîne les sciences avec une vitesse toujours croissante, comme la pierre qui tombe, s'élance de plus en plus rapide vers le point qu'elle doit atteindre.

Nous aurions aimé à continuer ici pour l'école moderne, pour cette école dont nous avons connu presque tous les chefs principaux, ce que nous venons de faire pour les zoologistes des siècles précédens ; à déterminer quelle part chacun a prise aux progrès de la science ; à juger, selon notre conscience, sa tendance intellectuelle et la portée de ses travaux. Mais comment apprécier avec justesse des hommes au milieu desquels nous avons vécu, au milieu desquels nous vivons encore? De même qu'un objet, trop rapproché de nos yeux, ne saurait être nettement perçu par eux, ne devons-nous pas craindre d'être égaré par des illusions devant des travaux dont nous avons été presque témoin, et qui ne peuvent nous apparaître, quoi que nous fassions, sous le point de vue où ils apparaîtront à la postérité? Et pour ne parler ici que des savans dont la science a déjà eu à déplorer la perte, s'il est vrai, comme on l'a dit tant de fois, que la mort d'un homme ouvre à la vérité tous ses droits sur lui, ne faut-il pas reconnaître aussi que la vérité ne peut en user aussitôt, puisque chaque contemporain, quels que puissent être son amour pour la justice et l'indépendance de son esprit, ne saurait entièrement franchir le cercle des idées, des opinions, nous dirons même des passions de son époque, et se trouve ainsi enlacé dans une multitude de liens réels et puissans, bien qu'invisibles pour lui?

Nous ne renonçons pas cependant à compléter cet article par un aperçu des progrès les plus importans que la science doit à l'école moderne ; mais ici nous nous exprimerons avec plus de réserve, et si nous osons hasarder quelques jugemens, nous sommes le premier à les déclarer incomplets et en quelque sorte provisoires.

Parmi les zoologistes que la mort a récemment moissonnés, la

postérité distinguera sans doute, comme l'ont fait leurs contemporains, Lacépède, dont les ouvrages sur les cétacés, sur les reptiles et les poissons, trop loués pendant sa vie, ont été trop sévèrement jugés après sa mort; Éverard Home auquel on doit un si grand nombre de recherches importantes d'anatomie comparée; Meckel, supérieur encore à Home comme zootomiste, et de plus, l'un des fondateurs de la tératologie; Rudolphi, auteur aussi de plusieurs travaux remarquables sur l'anatomie comparée, mais surtout auteur d'un ouvrage sur les entozoaires qui restera à jamais dans la science; Huber, de Genève, qui, aveugle dès son enfance, a su se conquérir une place au rang des observateurs les plus sagaces; Latreille, que la voix unanime de ses contemporains a nommé le prince des entomologistes; enfin, ces deux noms qui, bien qu'inégalement célèbres, méritent d'être associés l'un à l'autre, Lamarck et Cuvier.

La longue et honorable vie de Lamarck se divise en deux époques. Botaniste éminent dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, Lamarck est, malgré lui, appelé, en 1793, à l'enseignement de la zoologie, jusque-là étrangère à ses travaux. Ainsi le voulait un décret de la Convention, qui changeait en même temps la destinée de M. Geoffroy Saint-Hilaire, alors minéralogiste; tant la zoologie était encore à cette époque peu cultivée en France. Lamarck obéit au décret de la Convention, ainsi qu'il convenait à un homme tel que lui. De botaniste distingué, il se créa zoologiste illustre. Il avait fait la *Flore française*, il fit le *Système des animaux sans vertèbres* et la *Philosophie zoologique;* deux ouvrages dont l'un, œuvre linnéenne, présente pour la première fois, méthodiquement classés dans leur ensemble, tous les groupes inférieurs du règne animal, et dont l'autre, livre jusque-là sans modèle, aborde et traite d'une manière scientifique la grande question de la variabilité des espèces, et plusieurs autres de ces immenses problèmes que l'on eût pu croire accessibles tout au plus aux spéculations sans base, aux rêveries de la métaphysique. La destinée de ces deux ouvrages, si différens dans leur plan, si inégaux dans leur portée, devait être et fut bien diverse. Le premier, immédiatement intelligible à tous, fut immédiatement admiré de tous. Oserons-nous dire que le second, non-seulement resta d'abord incompris et fut vivement critiqué, malheur inévitable

pour une œuvre aussi nouvelle; mais que ces esprits légers, toujours prêts à accueillir par la plaisanterie ce qui est au-dessus de leur portée, ne virent dans les magnifiques idées de Lamarck qu'une occasion de faire rire le public aux dépens de cet homme de génie? Oserons-nous dire surtout que plusieurs savans distingués firent eux-mêmes comme le public, et que quelques autres crurent être clémens en pardonnant à Lamarck sa *Philosophie zoologique* en faveur de son *Système des animaux sans vertèbres?*

Plus heureux que Lamarck, dont la vie s'est écoulée modeste et presque obscure, et qui, sur sa tombe même, n'a pas obtenu justice, Cuvier a vu pendant sa vie, et presque dès sa jeunesse, ses travaux récompensés par une admiration que lui conservera sans nul doute la postérité. C'est presque aujourd'hui un lieu commun que de louer Cuvier. Qui ne sait que son ouvrage sur l'anatomie comparée a fondé cette science, riche avant lui de faits nombreux, mais que nul, si ce n'est quelquefois Vicq-d'Azyr, n'avait encore rendue comparative? Qui ignore ce que les recherches de Cuvier ont jeté de jour sur l'organisation de ces êtres innombrables que Linnée avait confondus sous le nom de *vers*? Et surtout qui n'admire dans Cuvier le créateur de la zoologie fossile? Ainsi, par un privilége accordé à lui seul peut-être, il était donné à Cuvier d'opérer, par chacun de ses ouvrages, une révolution dans la science, et de la faire immédiatement accepter par tous!

X.

L'époque à laquelle ont paru les grands travaux de Cuvier, de Lamarck, des zoologistes que nous avons cités avant eux, et de plusieurs autres hommes éminens dont la science s'honore encore aujourd'hui; cette époque, l'une des plus mémorables dans l'histoire de la zoologie, est toute récente : un quart de siècle seulement nous en sépare; et cependant déjà, depuis elle, une ère nouvelle a commencé pour la zoologie, une autre révolution s'est opérée! Telle est, en effet, la marche constante des sciences : plus une époque est progressive, et plus courte est sa durée; car plus nombreux sont les progrès accomplis, et plus proches sont les progrès qui doivent naître de ceux-ci.

Cuvier et ses contemporains, tous imbus des mêmes idées que lui, tous travaillant, même ceux qui devaient par la suite s'en écarter le plus, dans la même direction, avaient multiplié à l'infini le nombre des faits, et complété en quelque sorte la période d'observation : il était temps que vînt celle de généralisation. De là l'école philosophique qui compte aujourd'hui dans ses rangs presque tous les zoologistes éminens de l'Europe, principalement de la France et de l'Allemagne.

Sans doute ni M. Geoffroy Saint-Hilaire en France, ni les illustres philosophes allemands, Gœthe par exemple, qui ont marché presque aussitôt que lui dans les mêmes voies, ne sont les premiers qui aient considéré la science des animaux sous un point de vue philosophique. Dès le XVIIIe siècle, Buffon, Vicq-d'Azyr et d'autres encore ; dès le XVIIe, Harvey, et bien long-temps avant eux tous, Aristote, avaient émis, et nous avons eu le soin de constater plus haut ces exceptions si glorieuses pour leurs auteurs, des idées plus ou moins explicites et plus ou moins larges, soit sur la zoologie philosophique proprement dite, soit même sur la philosophie anatomique. La doctrine de l'unité de composition, en particulier, a reparu si souvent à toutes les époques de la science, qu'il est presque vrai de dire qu'elle n'a jamais cessé d'avoir des partisans. Mais la différence est grande entre tous les travaux antérieurs à 1807 et ceux dont M. Geoffroy Saint-Hilaire commença alors la longue série. Ceux-ci étaient entrepris dans le but formel et explicite de parvenir, par de longues et pénibles recherches, à une expression nouvelle des caractères généraux des êtres. Dans les travaux antérieurs au contraire, au moins en ce qui concerne la philosophie anatomique, si des rapports d'une haute portée sont quelquefois trouvés, jamais ils ne sont ni cherchés par des efforts spécialement dirigés vers leur découverte, ni, par suite, rigoureusement et scientifiquement démontrés. Le plus souvent c'est une idée grande et féconde qui surgit, à l'occasion d'un fait remarquable, dans l'esprit d'un penseur profond, et qui est saisie avec le même empressement qu'un observateur ordinaire eût mis à la repousser comme une vaine hypothèse.

Aussi quelle différence immense dans les résultats obtenus! Dans tous les siècles précédens réunis ensemble, quelques idées admirables, mais incomplètes, sans bases positives, sans preuves,

sans autres partisans que leur auteur, sans adversaires même qui les repoussent. Au contraire, la théorie de l'unité de composition organique et le principe des inégalités de développement fondés enfin sur des bases certaines; la loi du développement centripète presque aussitôt démontrée que découverte (1); ces vérités fondamentales et plusieurs autres encore, ouvrant, à peine établies dans la science, autant de voies diverses vers la découverte d'une multitude de faits nouveaux; la série des espèces animales, celle des âges et des divers états du fœtus, celle des états anomaux et même aussi des états pathologiques de l'organisation, ramenées à des lois analogues ou identiques, et par-là l'unité fondamentale de la zoologie, jusque-là simple vue théorique, élevée au rang d'une vérité positive : tel est le spectacle qu'offre à nos méditations le quart de siècle qui vient de s'écouler!

Dire maintenant la part que chacun a prise à cet immense mouvement, dire où il s'arrêtera; juger, en un mot, la nouvelle période de la science dans son court passé et dans son long avenir, c'est ce que l'on nous demandera peut-être, et cependant ce que nous ne ferons pas. De ces deux questions, l'une, purement historique, serait d'une solution facile; mais notre position particulière nous interdit de l'essayer, nous qui trouverions partout au premier plan des travaux qu'il nous appartient de vénérer et non de juger. L'autre, au contraire, serait libre pour nous comme pour tout autre, si le temps en était venu; mais comment mesurer la direction et la vitesse d'un mouvement si près encore de son origine? Lorsqu'un astre inconnu apparaît dans le ciel, le géomètre ne se hâte pas d'en calculer la course rapide à travers l'espace. Attendons comme lui, pour déterminer l'avenir lointain auquel tend la pensée humaine, qu'elle se soit avancée plus loin dans son orbite.

ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

(1) Voyez l'*Anatomie comparée du cerveau*, par M. Serres, et surtout ses mémoires sur l'*Anatomie transcendante*, insérés dans les *Annales des sciences naturelles*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1837.

Même après avoir lu tous les journaux, même après avoir écouté tous les propos des salons ministériels et des couloirs de la chambre, on ne saurait croire tout ce qu'il y a de petites misères dans l'intérieur d'un cabinet. Sans doute, dans un ministère composé, comme celui-ci, d'hommes spéciaux, plus ou moins capables, très capables même, disons-le, dès qu'ils se trouvent sur leur terrain, il se rencontre des jours de hautes et graves pensées que tout le monde pourrait entendre, et qui donneraient une grande considération au conseil, si ces jours-là il était loisible d'en ouvrir les portes au public, et de faire assister la France à la discussion. Ces jours-là, quand il s'agit de théories sociales et d'enseignement, si les passions politiques ne sont pas trop près de la question, quel homme commande plus l'attention que M. Guizot? En fait de crédit et de diminution de tarifs, si les intérêts du parti ne sont pas en jeu, qui peut mieux se faire écouter que M. Duchâtel, en qui se trouvent assez bien combinées les qualités que donnent la maturité et la jeunesse? De son côté, M. Martin (du Nord) ne se présente-t-il pas au conseil avec une science consommée, tant qu'il ne s'agit ni de commerce ni de travaux publics, et quand sa capacité législative n'est pas officiellement contrainte de se porter sur des tracés de chemin de fer, qui ne lui sont pas familiers, ou sur des constructions d'aqueducs et de ponts, qui lui sont plus étrangères encore? Au contraire, M. le général Bernard, qui occupe le ministère de la guerre, ne serait-il pas le premier ministre des travaux publics de l'Europe, et la lumière ne naît-elle pas de chacune de ses paroles, quand il daigne empiéter sur les attributions de M. Martin (du Nord), en donnant quelques notions de géométrie appliquée et de génie

civil, tandis que celui-ci pourrait expliquer, à son tour, les principes de la justice militaire et l'organisation magistrale des conseils de guerre? Quant à M. le vice-amiral Rosamel, qui est, grace à Dieu, à son véritable poste, n'est-il pas une des gloires du pavillon français? sa réputation n'est-elle pas populaire sur nos flottes, établie dans toutes les mers, à ce point que, depuis vingt ans, les matelots anglais ôtent leur bonnet quand ils entendent prononcer son nom, et sa courte administration n'a-t-elle pas été l'objet des suffrages publics dans tous nos ports? Et M. le comte Molé, dont la parole est toujours d'une convenance et d'une modération si parfaites, qui sait mieux que lui les rapports des états entre eux? Quelle expérience de ministre des affaires étrangères peut être préférée à la sienne, si ce n'est celle de M. de Talleyrand, qui en a trop pour vouloir d'un ministère? Qui figure mieux à la tête de notre corps diplomatique que le premier soutien du système de non-intervention en 1830, puisque le vieux fondateur de la quadruple alliance s'est mis depuis longtemps hors des rangs? Voilà pourtant un ministère composé de capacités, d'hommes faits pour se respecter entre eux! D'où vient donc ce que nous voyons et le spectacle que nous donnent ces sagesses qui s'animent les unes contre les autres, et quelques-unes de ces gravités qui s'agitent avec tant de fougue?

On est tenté de se demander si derrière toutes ces questions de personnes ne s'élèvent pas de véritables dissentimens de principes; car le pays ne serait pas si dépourvu de sens que de s'occuper de ces débats, s'ils étaient aussi vides; et le gouvernement n'est pas si puéril que le représentent les écrivains de toutes nuances, qui prennent en pitié le régime représentatif, parce qu'il fonctionne trop lentement au gré de leurs passions, soit qu'ils aient la passion du pouvoir illimité ou celle de la désobéissance absolue. Des hommes d'une valeur si reconnue, se dit-on, des hommes qui, dans le monde, se passent avec toute sorte d'urbanité leurs mutuelles insuffisances, ne deviendraient pas tout à coup incompatibles et exigeans, de ce seul fait qu'ils se trouveraient réunis, comme ministres, dans un cabinet. On est donc porté à croire qu'il y a quelque chose d'inconnu là-dessous, et que cela n'arrive pas par des causes futiles, mais *parce que*, comme dit M. Berryer.

Assurément, deux systèmes politiques bien tranchés ne sont pas ici en présence. Ce sont deux nuances qui se combattent, deux nuances qui pouvaient faire la force du cabinet, mais qui semblent devenues aussi inconciliables que si elles étaient des opinions ennemies.

La nuance que représente M. Guizot est soutenue au ministère des finances par M. Duchâtel, et au ministère de l'intérieur par M. de Gasparin, que M. Guizot y a établi de sa main, et auprès duquel il avait placé

M. de Rémusat. M. Guizot ne partage pas absolument les doctrines politiques et la manière de voir de M. Molé, cela est évident; autrement il n'aurait pas jugé nécessaire de s'assurer, par ses amis, de deux postes aussi importans que le ministère de l'intérieur et le ministère des finances. Il ne se serait pas opposé au maintien de M. de Montalivet au ministère de l'intérieur quand il refusa de prendre ce poste lui-même au 6 septembre. M. Guizot n'est pas homme à faire des choses inutiles, et il faisait une chose très logique en s'assurant d'une notable portion d'influence pour lui et pour les siens. De quelle nature est le dissentiment politique qui a nécessité l'emploi de ces précautions? L'opinion publique peut se tromper; mais, à tort ou à raison, elle désigne M. Guizot comme le partisan le plus ardent de la politique de guerre civile, qui pouvait être bonne quand les factions étaient armées, quand il était question de dissoudre de turbulentes associations, mais qui est tout-à-fait hors de propos dans un pays tranquille, où l'on a soif de l'ordre, et où les cas de rébellion, de désobéissance et d'indiscipline ne sont plus que des cas isolés, qu'un gouvernement ferme et modéré peut réprimer sans efforts. A tort ou à raison, on suppose M. Guizot sans cesse préoccupé, avec ses amis, de la composition d'une loi nouvelle, prête à être présentée à chaque évènement nouveau, remettant ainsi en question l'organisation politique du pays, et soulevant tout l'état social par sa base, ce qui n'est pas toujours le moyen d'assurer sa solidité. A tort ou à raison, les mesures conservatrices de M. Guizot semblent âcres et violentes, plutôt faites pour propager les divisions que pour les éteindre; tandis que les procédés politiques de M. Molé, qui diffèrent peu, au fond, de ceux de M. Guizot, se présentent sous des formes plus acceptables et plus faciles. La chambre voyait donc avec complaisance, dans ces temps de détresse, mais de calme, la fougue de M. Guizot modérée par l'esprit de M. Molé; elle se plaisait à voir l'influence du président du conseil, sinon dominer, du moins se faire sentir, n'eût-elle servi qu'à arrêter cette grande consommation de lois que M. Guizot et ses amis sont toujours disposés à faire, et à empêcher que le terrain politique ne fût labouré et remué de fond en comble par ces infatigables hommes d'état. De bonne foi, qu'on nous dise ce que représenterait la présidence de M. Guizot, qui a l'avantage, après tout, de faire tolérer sa politique sous la présidence actuelle? On la regarderait comme le début d'un grand système de rigueur et d'intimidation qui serait à la veille d'éclore. A qui la faute si les discours d'un ministre semblent inquiétans, tandis que la parole d'un autre rassure? La chambre ne doit compte qu'à elle-même de ses impressions, il suffit de les constater, et elle les manifeste, ce nous semble, d'une manière assez claire.

En pareil cas, il était peut-être d'une bonne politique de ne pas méconnaître cette direction de la chambre, de se contenter de la prépondérance qu'on avait acquise par l'occupation de trois ministères dans le cabinet, et de ne pas choisir le moment actuel pour vouloir s'étendre et s'établir plus fermement. C'est cependant ce qui a été tenté, dit-on, par M. Guizot. Assurément, M. Guizot a autant que personne, plus que personne peut-être, le droit de vouloir à son tour se placer à la tête d'un cabinet, et lui imprimer une direction qui lui convienne. Son incontestable talent, la rigueur même de son caractère, ses longues et fréquentes haltes au pouvoir, lui donnent toute l'importance et la gravité qu'il faut pour justifier cette ambition; mais M. Guizot essayait seulement d'augmenter sa part dans le pouvoir sans augmenter sa part dans la responsabilité. Il fallait vouloir plus ou se contenter de moins. Demander le portefeuille de l'intérieur sans la présidence du conseil, ce n'était faire qu'un pas timide, quoique très hasardé. On étonne et on réussit souvent par un coup d'audace; mais il ne faut pas l'exécuter à demi, et si M. Guizot croyait le moment venu, il devait se frayer une plus large route. Quand on n'est gouverné que par la pensée d'appliquer des vues politiques, et non par une ambition personnelle, on a bien le droit de marcher ferme à son but.

Il est vrai de dire que tout récemment les plans de M. Guizot se sont agrandis. Il y a peu de jours, M. Guizot, voulant satisfaire les vœux de ses amis politiques, avait manifesté la volonté de quitter le ministère de l'instruction publique qu'il comptait laisser à M. de Rémusat, et de passer au ministère de l'intérieur pour y remplacer M. de Gasparin. Il fut objecté à M. Guizot que M. de Gasparin avait été appelé au ministère de l'intérieur par M. Guizot lui-même, et un refus de consentement fut opposé à ce projet par le président du conseil. On ajoute que les amis de M. Guizot répondirent à ce refus, en offrant, de leur propre mouvement sans doute, le ministère des affaires étrangères au général Sébastiani, le ministère de la guerre au maréchal Soult, et le ministère du commerce, augmenté d'un grand nombre d'attributions, à M. de Montalivet, qui, tous, ne virent rien de sérieux dans ces propositions, et refusèrent de les écouter sous cette forme. On se réduisit alors, dit-on, à inviter M. de Montalivet à entrer seul dans le ministère, en acceptant le portefeuille des travaux publics; mais on assure que l'ancien ministre de l'intérieur déclara qu'il était prêt à reprendre les fonctions qu'il avait exercées, et non pas d'autres, et exigea, en outre, que M. Guizot consentît à ne pas quitter le ministère de l'instruction publique, afin que le ministère actuel rentrât dans les conditions qui avaient été proposées lors de sa formation, quand M. Molé demandait que l'intérieur fût confié à M. de Montalivet. Les choses en restèrent là; on ne proposa plus rien ni

de part ni d'autre; le ministère, moins uni, ne se trouva pas disloqué, comme on l'a dit, et, en réalité, tout se bornait encore à une pensée restée sans exécution. Cette pensée avait été conçue par M. Guizot, qui essayait de devenir ministre de l'intérieur par égard pour ses amis, et qui consentait à rester ministre de l'instruction publique par égard pour ses collègues; mais il paraît que cette résolution pacifique de M. Guizot fut de courte durée, et les nombreuses démarches faites par ses amis devinrent bientôt l'objet de l'attention générale.

On a tant parlé de ces démarches, qu'il nous est bien permis d'en parler à notre tour; et les vœux de M. Guizot ont été exprimés si clairement par les feuilles qui lui sont dévouées, que pour les méconnaître, il faudrait volontairement se fermer les yeux.

La première démarche aurait eu lieu près du général Sébastiani, qu'on aurait mis dans la nécessité de répondre, en homme d'esprit et de caractère, par un *mille fois non!* fortement prononcé, aux instances qui lui étaient faites pour accepter la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangères. Le maréchal Soult avait déjà refusé des propositions presque semblables, et M. de Montalivet en était aussi à son second refus. On songea alors à donner le ministère de la guerre au général Rohault de Fleury, qui s'est distingué surtout dans les troubles de Lyon, où il a acquis son grade, grade bien acquis sans nul doute, mais dont l'origine rappelle de pénibles souvenirs. M. Guizot se décidait, dans cette nouvelle combinaison, à prendre la présidence du conseil et le ministère de l'intérieur. Mais la difficulté de trouver un ministre des affaires étrangères, l'acceptation de M. de Barante étant plus que douteuse, empêcha la formation de ce cabinet, auquel eût encore manqué l'adhésion du roi, des chambres et de l'opinion, légères difficultés, d'ailleurs, qui n'arrêtent ni M. Guizot ni ses amis.

M. Guizot revint alors à M. Molé, qui n'ignorait pas sans doute toutes ces manœuvres, et insista pour que le ministère de l'intérieur lui fût livré; mais de graves raisons, puisées dans des considérations politiques que tout le monde appréciera, et dans un sentiment de dignité personnelle, décidèrent, dit-on, M. Molé à s'opposer à l'exigeance de M. Guizot. Et pour mettre M. Guizot à même d'agir en toute liberté, le président du conseil pria le roi de charger le ministre de l'instruction publique de former un ministère à sa convenance.

C'est alors qu'on lut dans quelques journaux dévoués à M. Guizot ces étranges manifestes où l'on rayait M. Molé de la liste des hommes politiques, pour n'y laisser que M. Guizot, M. Thiers et M. Odilon Barrot; M. Guizot, essentiel, indispensable, unique, dans le moment présent; M. Thiers, qu'on laissait entrevoir comme un homme possible dans l'ave-

nir, et M. Odilon Barrot, qu'on reléguait dans le lointain comme le ministre des temps fabuleux. Une fois M. Guizot et les siens seuls maîtres des affaires, on eût facilement prouvé que M. Thiers n'était pas bon à grand'chose, et que M. Odilon Barrot n'était bon à rien. Quant au programme politique lancé dans le monde de la publicité par les doctrinaires, rien n'est plus magnifique et plus beau. C'est l'*annonce* avec toute sa splendeur et avec toute sa pompe transportée dans les grandes affaires politiques. « La politique de M. Guizot, est-il dit dans un de ces programmes, aurait de plus que la politique de M. Guizot, membre d'un ministère de coalition, de la netteté, de la franchise, de la vigueur, et par conséquent une efficacité beaucoup plus grande. » En d'autres termes, M. Guizot, qui demandait, après le rejet de la loi de disjonction, la destitution de tous les députés fonctionnaires qui n'avaient pas voté cette loi, et qui voulait faire payer ainsi le résultat du scrutin secret à MM. Dupin, Legrand (de l'Oise), Vivien, Félix Réal, et à tant d'autres, ne trouverait plus M. Molé sur son chemin, qui s'opposa avec fermeté à de pareilles mesures, en déclarant qu'il se retirerait si elles étaient adoptées. M. Guizot, qui voulait déférer *le Courrier français* à la cour des pairs, une fois débarrassé de M. Molé, qui s'est opposé presque seul, mais efficacement, dans le conseil, à ce projet; M. Guizot agirait avec toute la vigueur et toute la franchise dont il est susceptible, et traduirait la presse en masse devant cette haute juridiction, qui lui en saurait beaucoup de gré sans doute.

Mais M. Guizot se réserve, selon le programme que nous citons, quelques moyens de popularité. Son premier soin serait « de pourvoir à la formation d'un grand nombre de *hautes* positions *secondaires* pour fonder un corps politique, et comme une pépinière de candidats futurs du pouvoir. » C'est-à-dire que M. Guizot s'occuperait, dès qu'il serait chef du cabinet, à fonder un séminaire politique, une école *secondaire* de la doctrine, où les élèves qui y seraient admis auraient une *haute* position, et seraient, en quelque sorte, des agrégés-ministres. Quel stimulant pour ceux qui hésiteraient encore à entrer dans les rangs des doctrinaires, où l'on apprendra désormais les affaires dans de *hautes* positions? Ceci ne ressemble-t-il pas au langage des raccoleurs qui promettaient les épaulettes de colonel à toutes les recrues dès qu'elles commenceraient à savoir l'exercice? ou, pour prendre un exemple plus digne d'être appliqué à un grave historien, ne dirait-on pas Guillaume-le-Bâtard distribuant d'avance les terres de la conquête? Il ne s'agit plus que de jeter l'ours à terre et de le dépecer! Les amis de M. Guizot nomment, dans leur langage, ce partage amiable *l'avénement des intelligences*.

Ces plans ne se bornent pas à des théories de journal, et des amis non

moins actif s'efforçaient, pendant ce temps, de former l'impossible cabinet et le ministère normal qui sera l'ancre de salut de la monarchie. Il paraît qu'on s'est arrêté, en dernier lieu, à M. de Saint-Aulaire, comme ministre des affaires étrangères, au général Sébastiani, mais au général Tiburce Sébastiani, faute de mieux, comme ministre de la guerre; M. Martin (du Nord) aurait le ministère de l'intérieur, s'il lui plaisait de l'accepter, ce dont nous doutons, et les amis connus de M. Guizot occuperaient les autres postes. Quant à M. Guizot, il prendrait la présidence et conserverait le ministère de l'instruction publique, sans doute pour fonder l'école secondaire des hautes positions.

Que pense M. Molé de ces manœuvres? nous l'ignorons.

On a dit que les propositions faites dans ce moment critique, au nom de M. Guizot, à M. de Montalivet et à tant d'autres, délivraient M. Molé des engagemens qu'il avait contractés en acceptant la présidence. En fait de loyauté, de délicatesse et de fidélité aux engagemens, il faut s'en rapporter à M. Molé, qui, en cela, sera meilleur juge de sa cause que personne; mais il paraît que M. Molé n'avait encore songé à faire usage de cette liberté que pour mettre à l'aise son collègue de l'instruction publique et lui permettre, s'il lui était possible, de fonder un autre cabinet, ou pour lui fournir les moyens de prolonger l'existence de celui-ci. Le remplacement de M. de Gasparin, demandé par M. Guizot et par M. de Gasparin lui-même, eût été alors le seul changement qui se fût opéré dans le ministère; et M. de Montalivet, invité par M. Guizot et ses amis à en faire partie, eût pris cette place vacante qu'il connaît si bien, et où il a laissé de si bons souvenirs. Mais M. Guizot repousse absolument ces transactions.

Assurément, s'il y avait deux systèmes opposés dans le cabinet, il y aurait eu de la folie à vouloir faire vivre en paix ces deux systèmes; mais il n'en est rien. M. Thiers et M. Guizot, par exemple, ne pourraient pas durer huit jours ensemble; car M. Thiers s'est placé au centre gauche, en le renforçant de toutes les idées d'ordre et de conservation qu'il a appliquées depuis six ans, ainsi que beaucoup de membres de ce côté de la chambre, qu'on affecte de traiter néanmoins d'ennemis de l'ordre public, tandis que M. Guizot s'est décidément établi au centre droit, vis-à-vis duquel M. Molé fait, en quelque sorte, l'office de *résistance*, par la fermeté avec laquelle il s'oppose à toutes les mesures violentes. M. Molé et M. Thiers se trouvent ainsi les modérateurs, l'un du centre droit, l'autre du centre gauche; sans l'un, le parti doctrinaire irait quelque jour à M. Berryer; sans l'autre, le tiers-parti irait à M. Odilon Barrot.

Or, nous le répétons, tant que M. Molé fera partie de ce ministère, le cabinet aura un élément de durée devant la chambre, et même devant

celle qui lui succéderait. On a dit que l'opposition voulait piquer l'amour-propre des ministres, jeter entre eux une jalousie de pouvoir et de talent. C'est au ministère à se défendre contre ces tentatives, qui ne seraient pas nouvelles ni neuves, on peut le dire; et il serait d'autant moins excusable d'y succomber, que jamais il n'y eut moins de sujet de rivalité entre deux hommes. Qu'ont de commun l'aménité, la science des affaires, la grande fortune et tous les avantages de M. le comte Molé, avec le talent de parole et les connaissances philosophiques de M. Guizot? En quoi l'une de ces notabilités peut-elle offusquer l'autre? et, au contraire, combien n'auraient-elles pas pu s'entr'aider par leur caractère si divers, on peut dire si opposé? Mais, pour se soutenir, il fallait s'entendre; or est-il toujours bien facile de s'entendre avec M. Guizot?

Nous avons dit que les capacités spéciales ne manquent pas dans ce ministère. M. Molé, M. Duchâtel, M. Guizot, le vice-amiral Rosamel, s'y trouvent appliqués aux objets de leurs constantes études. Le général Bernard aux travaux publics et au commerce, M. de Montalivet à l'intérieur, et le maréchal Soult à la guerre, s'il eût été possible de le satisfaire, complétaient cette réunion d'hommes spéciaux. Au milieu d'un tel ministère, M. Guizot et ses amis se seraient trouvés à l'abri des accusations qui pleuvent sur eux chaque jour; leurs idées politiques, fortifiées du talent du chef, eussent trouvé plus d'une occasion d'y prévaloir; mais elles en seraient sorties, à l'heure de l'application, heureusement modifiées par les élémens qui devaient les entourer, et dépouillées de ces formes acerbes qui leur ont nui si souvent, même dans les chambres. Une autre accusation, qui n'a pas moins nui dans la chambre au ministère, ou plutôt à une partie du ministère, serait tombée alors d'elle-même. On eût cessé de regarder comme les organes secrets du cabinet, certains orateurs et certains écrivains, lesquels ressemblent un peu au démon familier d'une vieille ballade, qu'un sorcier inexpérimenté avait évoqué pour venir laver sa maison, et qui la voyait submergée, faute de puissance pour retenir le zèle de son serviteur. Aujourd'hui, M. Guizot s'arrête à l'idée de former un ministère et d'appliquer lui-même ses idées de gouvernement, en mettant sur table tout ce qu'il a de réputation, de fortune politique et d'avenir. A la bonne heure, c'est une résolution digne de son courage; en adversaires loyaux, nous lui souhaitons qu'il l'exécute, si la chambre y consent toutefois, si elle ne craint pas que le pays, ne mettant aussi tout au jeu de son côté, la partie ne devienne trop inégale. Cependant, n'en déplaise à celui qui a dit : *Ce qu'il y a dans ce ministère, ce sont des hommes courageux et des poltrons*, n'en déplaise à M. Guizot, et il le verra plus tard sans doute, les hommes courageux ne sont pas ceux qui grossissent les partis dans leur imagination, à force d'en avoir peur, et qui

amoncèlent des murailles de lois pour se défendre contre eux, mais ceux qui, mesurant avec calme l'étendue du danger, ne se l'exagèrent pas, ne s'excitent pas sans cesse pour le conjurer, et se trouvent suffisamment armés quand il s'agit de le combattre.

THÉATRE-FRANÇAIS. — LA VIEILLESSE D'UN GRAND ROI.

La pièce représentée mardi dernier au Théâtre-Français, est absolument sans importance, et nous consentirions volontiers à n'en pas parler, si nous ne pensions qu'il est utile de signaler, dans cet ouvrage si parfaitement nul, l'imitation des procédés familiers à M. Scribe. *La Vieillesse d'un grand roi*, de MM. Lockroy et Arnould, sans être précisément construite avec la même adresse mécanique, la même habileté extérieure, que *Bertrand et Raton*, *l'Ambitieux* et *la Camaraderie*, se rapproche pourtant de l'école de politique bourgeoise fondée par le plus fécond de nos vaudevillistes. Dans le drame de MM. Lockroy et Arnould, comme dans les comédies qui ont mené M. Scribe à l'Académie, l'anecdote est constamment substituée à l'histoire. Les petits moyens, les petites scènes, les petits personnages occupent sans relâche les premiers plans. Nous serions indulgens et ferions bon marché de nos scrupules, si la pièce produisait le rire ou les larmes, si elle se distinguait par l'intérêt ou la gaieté. Malheureusement, en présence de l'ennui, nos scrupules demeurent entiers. Nous ne tenons pas à prendre parti pour le duc de Saint-Simon, à soutenir qu'il a eu raison d'attaquer le caractère de Mlle de La Chausseraie; mais ce n'est vraiment pas la peine de mettre en scène Louis XIV et Mme de Maintenon, le duc du Maine et Mme de Caylus, pour n'offrir qu'un imbroglio sans mouvement et sans nouveauté. Les mémoires les plus indolentes ont retrouvé dans Louis XIV le bonhomme Argan, à la vérité près, dans Mme de Maintenon Mme Evrard, dans l'abbé Simon Michel Perrin, dans le duc du Maine un traître de mélodrame, dans Mme de Caylus une parleuse sans esprit, qui paraît ordinairement dans l'exposition de toutes les pièces dites historiques. Il n'y a pas de raison pour que ces personnages appartiennent à l'année 1715, plutôt qu'à toute autre époque; ni les sentimens ni le langage ne rappellent le commencement du XVIIIe siècle, ni surtout la cour de Louis XIV. Le roi n'est qu'un vieillard malade et n'a rien de royal; Mme de Maintenon n'est qu'une gouvernante rusée qui veut avoir place au testament d'un célibataire imbécille. Quant à Mlle de La Chausseraie, c'est une ingénue, une rosière couronnée depuis long-temps par tous les baillis de village. Si c'est ainsi que MM. Arnould et Lockroy conçoivent l'emploi de l'histoire au théâtre, il n'est pas hors de propos de

protester contre de pareilles niaiseries. De semblables compositions conviendraient tout au plus à un pensionnat de jeunes demoiselles; mais il faut une hardiesse singulière, ou une candeur bien ignorante, pour offrir au public, sur un théâtre qui se dit littéraire, *la Vieillesse d'un grand roi*. Le premier acte est consacré tout entier au choix d'un interprète pour les langues orientales; le second, à une mascarade qui ferait honneur aux Funambules, et le troisième, à l'extorsion d'un testament. De ces trois thèmes, un seul peut-être contenait des élémens dramatiques. Il n'eût pas été sans intérêt d'assister à la lutte d'un roi usé par l'âge et le plaisir contre une femme dévote et rusée. Mais pour féconder un pareil sujet, il fallait un homme plus sérieux, plus inventif que M. Scribe ou ses élèves; car, malgré quelques paroles sonores qui de temps en temps révèlent, chez MM. Lockroy et Arnould, le souvenir et le respect de MM. Dumas et Hugo, il est avéré pour nous que *la Vieillesse d'un grand roi* appartient à l'école de M. Scribe. Le candidat proposé à Louis XIV par Mlle de La Chausseraie est un curé de village vertueux, inoffensif, dangereux sans le savoir pour le parti des princes légitimés, investi d'un emploi qu'il n'a pas demandé, et tout étonné, comme Michel Perrin, de son importance inattendue. La mascarade du second acte serait à peine digne des tréteaux du boulevart. Il est possible, et rien ne le prouve, que Louis XIV ait été joué dans une occasion pareille; mais lorsqu'il prit un rôle dans cette ridicule bouffonnerie, il était de bonne foi. Et pour croire qu'il se soit prêté de bonne grace à cette mystification, il faut ignorer profondément le sens et la valeur de la royauté dans les premières années du XVIIIe siècle. Cet ambassadeur qui parle un jargon digne du bourgeois-gentilhomme n'est pas seulement une grave inconvenance, c'est une éclatante absurdité; et le public l'a si bien compris, qu'il est demeuré froid devant cette audace inutile. Le testament et la mort de Louis XIV ne sont pas traités avec plus de bon sens que l'ambassade. Les dernières paroles de ce prince sont assez imposantes pour mériter de n'être pas travesties. Le vainqueur de la Hollande conserva jusqu'à son dernier soupir l'intelligence et la passion du rôle royal. Il trouva la force d'adresser à son héritier des conseils et des enseignemens que l'histoire a enregistrés. Nous avons peine à deviner pourquoi MM. Lockroy et Arnould ont substitué à cette réalité si belle un évanouissement qui n'amène aucune leçon. Cette pièce, malgré les emprunts nombreux dont elle se compose, ne s'est pas crue assez sûre d'elle-même pour ne pas recourir à l'apologue. Il y a dans *la Vieillesse d'un grand roi* une scène assez longue entre Louis XIV et l'abbé Simon, garnie de sentences sur le bonheur de la vie de famille, sur la nécessité de ne pas rompre les vieilles relations à l'heure de la vieillesse. J'attendais quelques vers de Philémon et Baucis

sur le néant de la grandeur et de la richesse; mais mon attente a été trompée.

Les acteurs, avec la meilleure volonté du monde, ne pouvaient métamorphoser la pièce, émouvoir en prononçant des paroles insignifiantes. Il serait plus qu'injuste de reprocher à Volnys la nullité du rôle de Louis XIV. Talma lui-même n'aurait pas triomphé de cet Argan couronné. Samson, dans l'abbé Simon, a eu des momens assez heureux. Quoique son talent manque habituellement de naturel, il a donné quelque valeur à ce personnage vulgaire. Mlle Noblet, sous les traits de Mme de Caylus, a été plus gauche, plus raide, plus guindée que jamais. Non-seulement elle néglige d'assouplir sa voix, mais encore elle s'habille mal et manque de grace. C'est quelque chose que la jeunesse; mais ce mérite, si grand qu'il soit, ne dispense pas de parler simplement, de prononcer avec netteté et de songer à plaire autrement que par des grimaces. Mlle Mars, chargée du personnage de Mlle de La Chausseraie, s'est montrée aussi parfaite que nous pouvions l'espérer. Mais dans *la Vieillesse d'un grand roi*, comme dans *Marie*, elle tenait une gageure insensée et devait perdre la partie. Paraître à son âge, en robe blanche, avec les épaules découvertes, et vouloir dérober au public les deux tiers de ses années, c'est un entêtement inconcevable, une folie positive. Je reconnais que Mlle Mars a dit avec une adresse merveilleuse les mots, bien peu nombreux, qui avaient l'air d'être pathétiques ou spirituels en passant par sa bouche. Je reconnais même qu'elle n'a pas chanté, et qu'elle est toujours demeurée dans le ton de la conversation; mais ce perpétuel prodige ne la justifie pas. Une représentation n'est pas une lecture; bien dire n'est pas jouer. Le rôle de Mlle de La Chausseraie n'exigeait pas un talent consommé, et la jeunesse qui ne suffit pas à Mlle Noblet, qui ne suffit à personne, eût été de bon goût et de bon effet dans ce personnage.

On avait beaucoup parlé du costume de Volnys; le chiffre des frais avait même été publié. C'est une maladresse que nous devons oublier. Le costume de Volnys, sans être d'une grande richesse, est bien dessiné et n'a rien de mesquin. Soyons raisonnables, et n'exigeons pas d'un premier sujet qu'il s'habille comme Louis XIV, pour la modique somme de 1500 francs. Que les banquiers de la chaussée d'Antin s'amusent à singer Chambord et Versailles, Anet et Fontainebleau, avec du bois et du papier maché, à la bonne heure! c'est une entreprise que Turcaret n'eût pas désavouée. Mais Volnys a fait preuve de bon sens en n'essayant pas de nous éblouir. Mlle Mars, selon son habitude, s'est affranchie de la fidélité du costume; quels que soient le lieu et la date de la pièce qu'elle représente, elle conserve toujours la même coupe de robe; ses toilettes s'appliquent obstinément à tous les siècles de l'histoire; je suis sûr que pour

jouer la reine Clotilde, elle ne changerait ni le corsage, ni la jupe qui lui ont servi pour Mlle de La Chausseraie. Est-ce que l'auteur d'une pièce n'a pas le droit d'exiger que ses personnages soient vêtus d'après les données de l'histoire ?

Le choix des décorations mérite d'être signalé. Celle du premier acte n'était pas précisément dans le style de Louis XIV; mais comme elle rappelait la première moitié du XVIIIe siècle, à la rigueur elle était acceptable. Celle du second acte était moitié Louis XVI, moitié consulat; l'alliance est heureuse. Enfin celle du troisième acte était pure renaissance. Comment expliquer cette étonnante variété? Est-ce ignorance, caprice, ou économie? L'ignorance n'est pas permise aux hommes chargés de savoir quelque chose; le caprice n'est pas une méthode d'administration; quant à l'économie, nous ne croyons pas qu'elle autorise un théâtre qui reçoit 200,000 francs de subvention à lésiner sur les décorations d'une pièce nouvelle. On nous assure que M. Vedel veut justifier la confiance de MM. les comédiens ordinaires du roi par une activité sans exemple, et qu'il se propose de régénérer ou plutôt de ressusciter la tragédie; c'est une louable intention. Mais le nouveau directeur fût-il capable de nous rendre *Cinna* et *Britannicus*, *le Cid* et *Andromaque*, il serait encore de son devoir de connaître la date d'un plafond. G. P.

— Les *Lettres sur l'Islande*, que la *Revue des Deux Mondes* a publiées successivement, viennent de paraître en volume, recueillies et augmentées. Quoique nous n'ayons point ici à faire l'éloge d'un collaborateur et d'un ami, qu'il nous soit permis de rappeler aux lecteurs l'importance de cette littérature qui se rattache à l'Islande, et aussi de remarquer la façon intéressante et modeste dont M. Marmier a abordé ce savant sujet. La littérature qui s'est conservée en Islande et que nous représentent les deux Eddas, a été celle du nord même de l'Europe, qu'elle se partageait avec la vieille littérature germanique. Cette littérature scandinave, de plus en plus refoulée par le christianisme, n'a trouvé de dernier refuge qu'aux confins du monde habitable, et elle s'y est gardée au sein des glaces sans dépérir ni se corrompre, à peu près comme on retrouve des corps de grands éléphans en Sibérie. Le sujet est donc d'un intérêt bien autrement général que le nom d'Islande ne semble l'indiquer. Cette littérature, objet, dans le Nord, de si savans travaux, n'était encore connue chez nous que par les excellentes, mais brèves analyses de M. Ampère et par quelques articles de M. d'Ekstein. M. Marmier contribue aujourd'hui, pour sa part, à étendre cette connaissance, et il la fait vivre, il la fait aimer. Il n'a voulu rien découvrir, rien annoncer d'inconnu avant lui; il a voulu se mettre sérieusement au fait des travaux des érudits du Nord, et s'inspirer de cette poésie elle-même dans la terre sauvage des poètes. Il a su raconter, animer tout cela, dans des analyses et des récits à la fois fidèles et pleins d'une émotion où éclate le vrai sentiment de son sujet et tant d'autres sentimens d'un cœur aimable et honnête. Ces let-

tres, lues de suite et dans leur enchaînement naturel, gagneront encore, et on y apprendra beaucoup avec aisance et charme. Ce qui est du pays même et de la nature d'Islande, a du mouvement naïf et de la vie; nombre de passages peuvent se comparer à des *gouaches* franches et bien venues. Nous recommandons les pages qui commencent le chapitre des deux Eddas : la manière de M. Marmier, et cette sensibilité qu'il mêle à ses analyses, s'y montrent heureusement. M. Marmier, au reste, n'est sorti de sa première tâche que pour la reprendre de plus haut et la pousser plus loin; il part en ce moment pour aller en Danemarck et en Suède approfondir, auprès des maîtres, une étude vers laquelle il se sent de plus en plus attiré, et dont il veut nous rendre faciles les fruits. Il emporte avec lui tous les vœux de ceux qui ont suivi jusqu'ici les efforts et les progrès d'un talent consciencieux, ingénieux et sensible.

— *L'Ame exilée*, tel est le titre d'une légende qui vient de paraître chez Delloye, sous un pseudonyme qu'une partie de la société de Paris a déjà pénétré. Il ne faut pas demander à ces quelques pages encadrées entre d'élégantes arabesques et des épigraphes bibliques, ce dramatique intérêt par lequel une nouvelle obtient un succès de larmes dans les cabinets de lecture ou un succès d'esprit dans les salons. Mais si des couleurs antiques harmonieusement fondues par un pinceau délicat, si un mysticisme chrétien par sa profondeur, judaïque par sa pensée sévère, sont de nature à fixer l'attention distraite et fatiguée, on lira ce chant de foi qui s'exhale un soir dans la plaine de Gédora, qu'enveloppe un voile de douleur.

Une jeune fille qui a vécu quelques heures de la vie du ciel, et à laquelle la terre apparaît pâle et nue, sans joies et sans amours, quoique sa douce mère et son beau fiancé soient auprès d'elle; une mère conduite à maudire l'heure où sa fille lui a été rendue par une miraculeuse intervention, la terre vue du ciel, le ciel entrevu de la terre, ce sont là d'étranges données pour une œuvre de ce temps-ci. Peut-être indiquent-elles l'imminence d'une réaction spiritualiste. Le succès de ce petit ouvrage constaterait au moins la possibilité de la tenter.

L'Ame exilée paraît n'être qu'une pierre d'attente. Un roman en trois volumes est annoncé pour paraître très prochainement. Nous suivrons avec intérêt le développement d'un talent nouveau qui s'éloigne des routes battues, et s'inspire à des sources aussi élevée et aussi pures.

— M. J.-J. Ampère a terminé l'introduction de son cours, au Collége de France; il commencera, le lundi 10 avril, l'histoire de la littérature française au moyen-âge, comparée avec les littératures étrangères, et continuera ce cours les lundi et jeudi, à une heure.

F. BULOZ.

— Nos souscripteurs recevront avec cette livraison les feuilles destinées à remplacer les pages 623 à 634 de notre livraison du 1er mars, où se trouvait une transposition.

SALON

DE 1837.

Juger, ce rôle si difficile et souvent si pénible à exercer dans l'ordre civil ou politique, ne l'est pas moins en matière d'art. Juger, c'est avoir dans une main l'épée et dans l'autre une couronne; c'est dire, comme le Christ de Michel-Ange : Élus, venez avec moi; — damnés, je vous réprouve; c'est proclamer que ceci est bien et que cela est mal, après avoir tout compris, tout pénétré d'un coup d'œil sûr et infaillible. Pour bien juger en peinture, il faut tant savoir, il faut tant connaître; il faut être philosophe et artiste à la fois, — Titien, Léonard de Vinci ou Reynolds. C'est une lourde tâche. Toutefois, à défaut de ces grands hommes, et sans pouvoir discourir comme eux et aussi bien qu'eux de leur divine spécialité, espérons que nos jugemens ne seront pas trop erronés, et qu'en rendant compte de l'exposition de 1837, les observations que nous hasarderons, faites en conscience et dans un sincère amour de l'art, ne resteront pas sans fruit.

D'abord et avant tout, nous protesterons contre l'injustice faite à d'honorables artistes par la volonté sans appel du jury académique. Nous nous étonnerons que parmi les hommes qui le composent, il puisse se trouver des voix pour accepter d'aussi faibles

ouvrages que ceux qui peuplent d'ordinaire les obscures travées de la grande galerie, et pour rejeter les toiles peut-être incomplètes, mais au moins pleines d'accent et d'intentions, d'hommes déjà connus et goûtés du public. Du moment où des peintres ont produit des œuvres assez remarquables pour attirer l'attention de la critique, du moment où l'on a reconnu en eux une organisation et un sentiment véritable d'artiste, il n'est plus permis qu'à la haine ou à l'ignorance de leur fermer les portes du Louvre. Voilà pourtant ce qui est arrivé l'année dernière à MM. Delacroix et T. Johannot, et ce qui est arrivé cette année à MM. Barye, Gigoux et Amaury Duval. Il est à penser que le cri général qui s'est élevé à ce sujet dans toute la presse sera une manifestation suffisante de l'opinion publique pour empêcher désormais de pareilles proscriptions. Sinon, nul artiste, si éminent qu'il soit, ne se croira certain d'entrer au Louvre, s'il n'est membre de l'Académie, et s'il ne fait partie du jury.

L'art étant l'imitation de la nature par le moyen de la pensée, il arrive nécessairement que telle idée peut déterminer l'artiste à imiter la nature dans un sens plutôt que dans un autre. Aussi les idées religieuses, les idées de guerre et de désordre, les idées de paix et de plaisir, peuvent, selon qu'elles dominent plus ou moins, inspirer une série d'œuvres pareilles, bien qu'exécutées dans des sentimens différens. C'est le vent qui passe sur les trente cordes d'une harpe, et en tire, s'il est fort, trente harmonies diverses, mais toutes terribles; et s'il est doux, trentes mélodies différentes, mais toutes gracieuses. Ces réflexions nous conduisent à dire par quelles idées les imaginations ont été le plus remuées cette année au Salon. Or, à considérer les sujets traités par les intelligences supérieures, et à compter la foule des imitateurs, ce sont les idées religieuses qui ont eu le plus d'influence sur le cerveau des artistes. Le nombre des tableaux de sainteté surpasse même celui des tableaux de batailles; les truands et toute la laideur du moyen-âge ont disparu. Les ailes blanches des anges effacent par leur éclat l'acier des cuirasses et la splendeur des uniformes. Comment expliquer ce nouvel empire des idées religieuses? Cela est difficile. Peut-être, lasses de la violence et du choc des rues, les imaginations se réfugient-elles dans les idées religieuses, comme aux sources d'inspiration les plus profondes et les plus poétiques? Peut-être aussi

n'est-ce qu'une mode qui doit passer comme l'amour du grec et du romain, l'idolâtrie du moyen-âge; un effet de la mobilité française, qui ne sait à quoi se prendre et se tenir, qui va suçant la fleur de toutes les idées et buvant au calice de tous les systèmes? Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il en advienne, il était de notre devoir de présenter ce mouvement aux yeux de nos lecteurs; et pastiches ou non, de constater qu'il n'y a guère eu depuis long-temps aux expositions annuelles du Louvre un aussi grand nombre de tableaux inspirés par la Bible et l'Évangile. Maintenant nous pouvons descendre dans l'arène.

On sait de quels combats ce lieu a été témoin; combien il a fallu d'efforts à David pour détrôner Boucher et Watteau; combien de temps l'arbre de la peinture impériale a résisté avec toutes ses branches au choc impétueux de la nouvelle école; comme à son tour, M. Delacroix et ses amis ont vu leurs rangs s'éclaircir et leur force diminuer devant le pinceau d'un ancien élève de David, retrempé dans l'air natal de Raphaël, et combien M. Ingres lui-même a de la peine à maintenir son pavillon et son système. On connaît toutes ces luttes, tous ces triomphes et toutes ces défaites qui ont occupé les plus heureuses années de la restauration et les deux ou trois premières expositions après la révolution de juillet. Eh bien! quoique le Salon ne soit plus qu'un champ de paix et de tolérance, au lieu d'être un champ de bataille, la querelle n'est pas terminée; les deux génies de la peinture, le dessin et la couleur, n'en continuent pas moins une guerre sourde, où l'un tâche d'anéantir l'autre, où le premier cependant semble prendre, d'année en année, de nouveaux avantages. Qui l'emportera, d'Overbeck et de M. Ingres, ou de Rubens et de M. Delacroix? David reviendra-t-il régner en maître sur le trône de l'art? le dessin chassera-t-il la couleur comme une vaine fumée, une vaine illusion? La question est assez importante pour qu'on s'en occupe. Nous allons voir, par l'analyse des principaux ouvrages du Musée, si l'exposition de cette année peut la résoudre.

Nous commencerons par nous occuper de la peinture qui exige le plus d'études, d'imagination et de puissance d'exécution, la peinture historique et religieuse. Viendront ensuite les autres genres sur lesquels nous nous étendrons suivant l'intérêt qu'ils pourront présenter.

I.

Un des signes les plus caractéristiques du talent, à notre avis, ce qui est la marque d'un haut sentiment dans l'art, c'est l'individualité de la forme, c'est ce don que l'artiste tient de Dieu, qui brille dans toutes ses œuvres, soit gracieuses, soit sévères, soit douces, soit terribles, et qui fait que le spectateur ému s'écrie : Voilà Raphaël, Rubens, Michel-Ange, Rembrandt, sans avoir besoin de consulter un livre ou l'œil d'un savant. C'est cette signature qui se reconnaît dans les moindres choses, dans les moindres détails, dans un pli de vêtement et jusqu'au bout d'un ongle; c'est elle qui fait les maîtres et qui mène à la postérité. Sans elle point de vraie gloire ; sans elle on n'est qu'élève et l'on rentre dans l'immense troupeau. L'individualité de la forme est, de nos jours, peu commune, et le partage d'un petit nombre. La civilisation, qui mêle de plus en plus les hommes, qui polit et efface les angles, ne contribue pas peu à la rendre rare. Cependant elle se remarque dans l'école française, et c'est une des manifestations les plus éclatantes du talent de M. E. Delacroix. A raison de ce signe précieux, nous le féliciterons d'avoir exposé sa puissante *Bataille du pont de Taillebourg*. En voyant, l'année dernière, son *Saint Sébastien*, ouvrage plein de délicatesse et de sensibilité, nous avions craint qu'il ne se détournât du sentier naturel qu'il avait suivi avec tant de constance et malgré les clameurs de tant de gens. Mais aujourd'hui M. Delacroix rentre avec éclat dans la manière de ses premières et sombres pages. Comme sentiment d'action, son tableau nous semble des plus remarquables. Le mouvement de la bataille du moyen-âge, de la bataille aux armures de fer, aux grands chevaux cuirassés et aux larges blessures, est on ne peut mieux exprimé; c'est un duel de vingt mille hommes, où les coups retentissent comme sur une enclume, avec un tapage infernal; — l'encombrement du pont, le saint Louis exterminateur, le cheval éventré, le crâne fendu du soldat, le page criant après son maître renversé, et les efforts des hommes d'armes, accourant au secours, barbottant et hurlant dans l'onde, tout vous remue et vous secoue profondément. Coloriste, M. Delacroix nous semble avoir employé avec habileté les profondes ressources de sa palette; ses tons sont riches et

puissans, ses lumières et ses ombres largement distribuées et contrastées; le dessin est énergique, quelquefois hasardé, mais toujours dans le mouvement et le caractère de l'action. Qui pourrait au reste, dans un chaos pareil à celui-là, dans un emportement qui rappelle les chasses aux lions et les magnifiques combats des Amazones de Rubens, qui pourrait vouloir la rectitude absolue d'un bras ou d'une jambe? Le système de M. Ingres, la peinture à quatre pas, n'est point applicable en ce lieu; il suffit que l'artiste présente la possibilité naturelle des mouvemens et qu'il vous émeuve pour qu'il ait gagné sa cause; c'est ce qu'a fait M. Delacroix. Ce tableau est d'un heureux augure pour l'avenir, il nous fait attendre impatiemment les ouvrages dont cet artiste s'occupe depuis long-temps à la chambre des députés.

M. Delaroche, plus contenu, plus précis, plus tourné vers le beau que M. Delacroix, nous semble moins doué du précieux don de l'individualité, et nous ne voulons d'autres preuves à l'appui de ce que nous avançons, que les deux morceaux les plus capitaux qu'il a exposés cette année, la *Sainte Cécile* et le *Charles Ier*. Dans l'un et dans l'autre, il y a beaucoup de talent; mais certainement, on ne les dirait jamais sortis de la même main. Dans la *Sainte Cécile*, il y a une recherche de contour, une pâleur de couleur, telles que l'on croirait reconnaître la touche d'un élève de Giotto, tant soit peu rose et coquet. Le *Charles Ier*, au contraire, dénote, ce nous semble, l'intention de reproduire un tableau flamand avec toute sa puissance de ton et son fini de détails. Ce n'est pas la différence des sujets que nous blâmons, c'est le peu de fraternité qu'ils nous paraissent avoir entre eux. Rembrandt et Rubens ont travaillé sur les sujets les plus divers, ils ont peint des anges et des suppliciés; mais tous sont animés du même souffle et traités dans le même style. A part cette métamorphose trop grande du talent de M. Delaroche, en deux peintures d'une même année, nous reconnaissons pleinement le droit qu'elles ont de frapper l'attention publique. M. Delaroche est peintre d'histoire avant tout, et la composition paraît être une de ses principales qualités. C'était une belle idée que la flagellation de la royauté, et la forme qu'elle a revêtue, la forme choisie en Angleterre, pays que l'auteur affectionne, était on ne peut plus favorable à la peinture. Le roi Charles, résigné sous l'outrage du puritain, qui lui souffle une bouffée de

tabac au visage, semble maître de son ame au point que nul signe d'émotion ou de dégoût ne se révèle sur sa face. Cette tranquillité stoïque et les larmes silencieuses de ce serviteur appuyé contre la cheminée de la chambre sont d'un bel effet. Le soldat prédicateur du fond et les soldats ivres et endormis des premiers plans concourent heureusement à l'harmonie de l'ensemble. Ce tableau est pensé avec noblesse, composé avec habileté et peint avec grand soin; cependant il laisse à désirer plus de chaleur et de vie. Nous en dirons autant du *Strafford* marchant au supplice, et s'agenouillant près du cachot de son ami l'archevêque de Canterbury, pour recevoir sa bénédiction. La tête du malheureux ministre et celles des soldats qui le suivent et le précèdent, sont d'un beau caractère; mais les mains de l'archevêque, ces mains qui passent au travers des barreaux, sans qu'on puisse voir la figure du prisonnier, nous semblent vouloir produire un effet qui dépasse les bornes de la véritable peinture. Déjà, dans le tableau de Jeane Grey, l'affectation des mains cherchant le billot glaçait l'émotion de la scène. Il en est de même encore ici. Ce jeu de pantomine appelle l'attention sur l'esprit et l'habileté de l'auteur au détriment du sujet principal, du Strafford à genoux. Comme peinture et comme composition, ce tableau est, à notre avis, inférieur au *Charles Ier*. En général, dans l'exposition des ouvrages de M. Delaroche, cette année, nous ne trouvons ni le grandiose de l'*Elisabeth*, ni la sombre couleur du *Cromwel*, ni le sentiment mélancolique des *Enfans d'Edouard*.

Flamand de nom et de naissance, je crois, M. Ary Scheffer a commencé, dans ses premières batailles, ses premiers portraits et ses premières compositions romantiques, par suivre les traces de Rembrandt et de Rubens. Puis, il quitta ces profonds dispensateurs de la lumière et de l'ombre, pour le ciel rude et sévère du génie allemand; il quitta le Christ et ses petits enfans pour la Marguerite de Faust, la Marguerite pour la Francesca de Dante, et arriva enfin à l'Italie, après avoir passé par la Flandre et l'Allemagne. Maintenant, il semble vouloir terminer là son voyage, car plus il produit, et plus il semble s'attacher à la correction de la forme. Rien de vague, rien de flottant; tout est arrêté et dessiné même dans l'ombre. Voilà comme il apparaît aujourd'hui dans ses deux tableaux principaux, *le Christ guérissant les affligés*, et sa

Bataille de Tolbiac. Le premier n'est pas une composition historique d'après un fait de la vie du Christ, mais une composition symbolique et mystique dans le goût byzantin. Le Christ est au milieu, et autour de lui, de malheureuses victimes de tout sexe, de tout rang et de tout âge, qui lui tendent les bras : des soldats, des femmes, des mères, des poètes. Le profil du Tasse est beau, l'angoisse du jeune prisonnier est déchirante; mais ce que nous trouvons de supérieur, c'est le profil d'une femme âgée, d'une mère qui regarde l'Homme-Dieu. Le dessin et l'expression de cette tête nous semblent d'une finesse et d'une vérité digne des peintures du Campo-Santo. Quant à la *Bataille de Tolbiac*, bien qu'il y ait dans ce tableau une âpreté toute sauvage de forme et d'expression convenable au sujet; bien que le Clovis, sur son cheval noir, élève ses bras nus et jette au ciel son invocation avec une énergie barbare; bien que la tête de l'écuyer qui tombe devant le chef franc, le sein percé d'un javelot, soit belle; bien qu'il y ait dans la face pâle de ce jeune blessé, dans ses yeux où flottent les ombres de la mort, un sentiment virgilien qui contraste heureusement avec les figures rudes et anguleuses des autres soldats, cette composition laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exécution. Il y a trop de maigreur dans les formes; la couleur est terne, uniforme, et ne rappelle aucunement la fraîche et sanguine carnation d'un peuple du Nord. En vérité, les belles couleurs du tableau des *Femmes souliotes* ne sont plus sur la palette de M. Ary Scheffer. Où sont ces chairs vivantes d'enfans, ces tons ravissans qui brillaient sur la poitrine des femmes grecques, et ce lointain vaporeux, cette perspective où s'agitait la mêlée? Où sont les beaux yeux bleus et les fraîches joues de Marguerite? Ah! tout a disparu devant le compas et la ligne froide du dessin. Sans doute, M. Scheffer a gagné quelque chose à réformer sa manière, mais peut-être a-t-il perdu aussi? Son sentiment, qui se manifestait autrefois si vivement par la forme et la couleur, n'éclate peut-être plus maintenant que par le dessin tendre et suave des têtes souffrantes que son ame chaleureuse et mélancolique crée avec tant de charme.

M. Henri Scheffer, frère de M. Ary, a exposé un tableau de bataille. C'est la *Bataille de Cassel*, gagnée, en 1328, par Philippe de Valois sur seize mille Flamands. On ne retrouve pas dans cette toile la verve d'action et la chaude imagination de M. Delacroix;

cependant elle n'est pas sans mérite. Il n'y a qu'un seul groupe saillant. Le roi, entouré des siens, et sur un cheval blanc, enfonce sa lance dans le sein d'un soudard. D'autres chevaliers, la tête cadenassée dans leurs boîtes de fer, arrivent au secours. La tête du soldat blessé est commune, mais elle est vraie; celle du jeune homme aux cheveux blonds, qui prend en main la bride du cheval du roi, nous plaît davantage; elle exprime avec justesse cette race de Flandre, à la peau transparente et aux grandes dents blanches. Le caractère de l'époque est bien senti, le dessin ferme et arrêté; la couleur est franche, mais elle manque peut-être de force et de solidité.

Pour passer de la vieille bataille à la bataille moderne, nous ne pouvons mieux faire que de parler de M. Bouchot; mais nous le disons à regret, nous n'avons pas à parler d'un tableau pareil à celui qui représentait les *Funérailles du général Marceau*. Soit qu'il n'ait pas été aussi bien inspiré, soit que la composition du sujet lui ait été imposée telle qu'elle est exécutée, M. Bouchot n'a pas retrouvé, cette année, la belle imagination et le sentiment profond qui lui ont fait produire une des bonnes pages historiques de l'école moderne. Son tableau de la *Bataille de Zurich* n'est que le portrait équestre du général Masséna, donnant des ordres à ses aides-de-camp, qui galopent autour de lui. C'est bien peu pour un tableau dont le titre est : *Bataille de Zurich*. Il en est de même de la toile exposée par M. Couder : elle représente Washington et Rochambeau ordonnant l'assaut d'York-Town. Ce sont des portraits sans grande animation. Cependant il est juste de dire que la composition de M. Couder est pleine de naturel, et que la franchise de sa touche corrige un peu l'insignifiance du sujet. La *Bataille de Hohenlinden*, de M. Schoppin, nous semble une réminiscence des batailles de Gros, moins la grande verve et la naïve invention du peintre de l'empire. Les batailles de MM. Larivière et Alaux ne sont guère que les groupes des premiers plans de Vandermeulen sur de plus grandes toiles. Il y a du savoir et de l'habileté de pinceau dans ces deux vastes pages. M. Schnetz nous a donné le *Combat d'Eudes, comte de Paris, avec les Normands*. La vue seule de ce tableau, son ordonnance et sa couleur rappellent l'homme de talent; mais on y reconnaît bien difficilement le peintre du *Sixte-Quint* et du *Vœu à la Madone*, le contadino romain, l'homme

en France, qui, avec Robert, a le mieux compris et rendu l'Italie. Il serait injuste de ne pas donner des éloges à la composition de certains groupes et à l'exécution de certaines figures; mais on regrette, pour un artiste d'autant d'individualité que M. Schnetz, le ciel et la campagne de Rome.

Italiam! Italiam! disaient les Troyens du haut leurs poupes marines, le cœur palpitant de joie, et les yeux pleins de larmes. Et nous aussi, nous répétons ce cri partout où nous voyons apparaître les lignes et les formes ravissantes de cette belle terre. Italie, Italie, éternelle enchanteresse, éternelle amoureuse des enfans de l'art, le grand Robert t'a pris tes filles sublimes et tes beaux moissonneurs, Schnetz tes robustes paysans et tes sombres voleurs, et voici qu'un Allemand vient te ravir tes nobles dames et tes comtesses. M. Winterhalter, qui déjà nous avait assis nonchalamment au bord du golfe de Naples, au milieu d'une troupe de rustiques épicuriens, cette fois nous transporte sur les collines de San-Miniato, et nous fait assister, en vue de Florence et aux derniers rayons de soleil, aux contes de Boccace. Voilà bien le casino mentionné dans le Décameron, la fontaine et la noble compagnie; trois cavaliers et sept dames toutes jeunes et du même âge. Quelle ravissante causerie! comme la reine du cercle, la muse florentine à la couronne de laurier et à la robe semée d'or, est écoutée avec attention et nonchalance tout ensemble! Qu'elles sont charmantes ces jeunes filles dans leurs poses diverses, comme elles ont du laisser aller sans perdre de leur noblesse! Vraiment il y aurait un beau roman à faire sur chacune d'elles, si Bocaccio, le divin conteur, ne l'avait déjà fait : puisse-t-il soulever les siècles qui pèsent sur sa tombe et venir contempler une des plus fraîches inspirations de son livre! Le caractère du temps, dans le costume et la physionomie des personnages, pourrait être plus marqué, mais on devine aisément que l'auteur n'a point voulu faire de la couleur locale, ni un pastiche des vieilles peintures florentines; et sur ce point, je n'ai qu'à le louer. La composition est heureuse, le dessin juste et gracieux, et la couleur des plus brillantes. Il y a deux têtes surtout, celles de deux jeunes dames, debout et à la gauche de la reine, qui me paraissent peintes avec une légèreté de pinceau et une finesse de couleur qui vous rappellent le grand Rubens. Il nous semble qu'il y a progrès de ce tableau à celui de l'année

dernière : comme le *dolce far niente*, il est fils du même sentiment et de la même idée, mais l'exécution nous en paraît plus forte. Que M. Winterhalter travaille et nous fasse voir encore combien l'Italie est douce parfois à travers le sentiment d'un homme du Nord.

En dépit de sa souplesse et de la grace souvent coquette de son sentiment, M. Lehmann appartient à M. Ingres, et la main du maître est imprimée sur son dessin et sa couleur. Pour peu que l'on doute de notre proposition, il suffit de regarder ses deux tableaux : *le Pêcheur* de la ballade de Goethe, et *le Mariage du jeune Tobie*. Le premier tableau nous semble lourd de forme, maniéré de pose et terne de couleur ; il ne rappelle pas, suivant nous, l'exquise simplicité et la pureté de style de la ballade allemande. Le second nous plaît davantage. Bien que l'on n'y trouve pas une grande composition, que les personnages soient tous placés sur la même ligne, que les têtes soient dessinées non sans quelque affectation, il y a de la grace dans cette idylle biblique. Le jeune Tobie est charmant, la jeune fille le serait peut-être autant si elle cherchait moins à l'être. La couleur est celle de l'école de M. Ingres, terne et la même dans toutes les parties du corps.

Assurément l'on ne reconnaît pas dans M. Bendemann une organisation vénitienne, un tempérament profondément coloriste; pourtant l'on sent qu'il fait des efforts pour arriver à l'expression vraie de la couleur. Le *Jérémie sur les ruines de Jérusalem* est une belle composition, combinée suivant l'antique symétrie des écoles italiennes : le prophète au milieu, et le même nombre de personnages placés et groupés de chaque côté. Malgré cette composition en équerre, et la forme un peu dramatique des groupes, le sentiment de la Bible se développe assez largement dans cette peinture. On entend bien retentir sur toutes ces ruines fumantes, ces marbres épars et jonchés de morts, la voix plaintive et lamentable du colossal pleureur. La désolation est empreinte sur toutes les figures et dans toutes les poses; cette mère qui voile son front en l'appuyant sur ses genoux, cette mère dans la douleur et dont l'enfant mort est étendu près d'elle, nous paraît conçue dans un beau sentiment tragique; il y a de la grandeur dans les vêtemens du prophète, quelque chose des sibylles et des prophètes de la chapelle Sixtine; il y a de la grace dans cet enfant qui soulève la tête de son frère défaillant et blessé. Enfin le dessin pur, et l'élé-

vation de la pensée, dans ce tableau, promettent un avenir glorieux à son jeune auteur.

Si M. Bendemann a rendu le lyrisme de la Bible avec les formes un peu conventionnelles de l'école, M. Lessing, auteur du *Serment d'un Hussite*, est entré dans l'histoire de l'Allemagne par la route des vieux maîtres allemands. Les groupes des Hussites, chevaliers, paysans, femmes et enfans, qui entourent leur coreligionnaire élevé sur un tertre et jurant, sur un calice, haine aux ennemis de sa foi, rappellent, par la rudesse et l'âpreté du dessin, les énergiques compositions d'Albert Durer. Cependant l'auteur n'appartient pas directement à l'école de Cornelius, il ne remonte pas, comme cet homme célèbre, avec une fidélité rigoureuse, aux vieux maîtres de l'art; il conçoit la peinture de l'histoire avec un sentiment plus moderne, et en ce sens nous trouvons sa marche bonne et convenable. C'est ainsi que M. Begas de Berlin comprend aussi la peinture. Son *Empereur Henri IV*, pieds nus, et faisant pénitence d'église devant la porte du château de Grégoire VII à Canossa, offre, il est vrai, une composition toute pyramidale; mais il y a un dessin juste, et un sentiment de couleur fin et vrai que l'on n'est pas accoutumé de rencontrer dans les sectateurs de l'école de Munich. Les trois derniers ouvrages dont nous venons de parler appartiennent à l'Allemagne, qui a bien voulu les envoyer au Musée parisien. Quoique ce ne soient pas là les plus excellentes choses que ce pays possède, ces tableaux, nullement inférieurs aux meilleurs de l'exposition française, ne s'en retourneront pas à Berlin sans avoir été de quelque profit et de quelque utilité pour nous. Ils nous montreront d'abord comment, de l'autre côté du Rhin, on conçoit l'art, avec quelle vigueur on cultive le dessin; puis ils nous apprendront comment on sait échapper aux liens impitoyables des systèmes, et revenir à sa nature et à son individualité.

Pourquoi M. Flandrin, l'auteur du bon tableau des *Envieux*, n'a-t-il pas persévéré dans la route qui s'ouvrait devant lui? Pourquoi est-il retombé si tristement sous le joug du maître? Certainement on ne peut pas s'absorber plus complètement dans la manière de M. Ingres, qu'il ne l'a fait dans sa peinture de *Saint Clair guérissant les aveugles*. A voir le profil des têtes, le dessin et la couleur, on dirait une œuvre sortie de la main même du direc-

teur de l'Académie de France, n'était cette tendresse et cette douceur d'ame si rare dans les toiles du maître, et qui échauffe les teintes grises et un peu monotones de celles de l'élève.

M. Roger peint avec fermeté et dessine purement. Son tableau de *la Recherche du corps de Charles-le-Téméraire* après la bataille de Nancy, annonce le sentiment de la composition; il y a du naturel dans la figure et la pose de la jeune fille qui découvre le cadavre du prince; mais le sujet, tout en présentant de belles études de corps nus, laisse un peu froide l'imagination du spectateur. Nous ferons le même reproche de froideur à MM. Bezard et Signol. Tous les deux élèves de l'Académie de Rome, et tous les deux dessinateurs corrects et consciencieux, ils ont exposé des tableaux religieux. L'un a pris pour sujet la race des méchans chassant de la terre la justice divine; l'autre, la résignation et la religion venant au secours d'une famille éplorée; et pour matérialiser leur idée, pour la rendre palpable, ils ont imité le système des premiers peintres du christianisme, introduit les esprits célestes dans leurs compositions. Il est possible que ce système ait répandu plus de clarté dans les scènes qu'ils ont voulu peindre, mais nous croyons qu'il a jeté aussi de la froideur. Leurs sujets sont devenus symboliques, et Dieu sait quelle foi vive il faut avoir pour supporter le symbole. Du reste, nous reconnaissons qu'il y a de bonnes études et de belles parties dans ces tableaux, et si nous avons dit à ces deux artistes ce que nous pensions, c'est que nous désirons qu'ils ne se jettent pas avec leurs talens et leur sentiment de l'art dans des voies stériles et qui nous paraissent bien difficiles à parcourir aujourd'hui.

Il y a encore une grande quantité d'autres peintures religieuses. Les unes attestent de louables efforts et des études consciencieuses dans leurs auteurs, MM. Achille Devéria, Brune, Bigand et Arsenne; les autres sont des imitations trop naïves des vieux maîtres de l'école romaine et florentine, pour que nous nous en occupions sérieusement. S'il est vrai que les chefs de l'école allemande moderne jugent que la seule manière de traiter convenablement les sujets religieux soit de remonter aux premiers temps de la peinture chrétienne, ils le font sans doute avec un discernement qui les préserve de l'exagération et de l'esprit de système. Ils puisent d'abord aux sources inspiratrices des vieux artistes, à la croyance;

ils s'attachent à la représentation des faits naturels de la vie du Christ, plus qu'à la représentation des scènes de la vie céleste, et puis ils se gardent bien de reproduire exactement les tons crus et désagréables de la peinture à l'œuf. Quant à nous, nous ne condamnons aucune forme de la pensée; mais il nous semble difficile de rajeunir celles qui ont vieilli, il nous semble également impossible de mettre en oubli les progrès matériels du dessin et de la couleur, Raphaël et Rubens, et nous pensons que le meilleur moyen aujourd'hui de toucher les ames en peignant les sujets religieux, c'est d'y arriver par les voies les plus naturelles et les plus accessibles à l'imagination humaine. C'est, au reste, ce qui a été tenté l'année dernière avec succès par un paysagiste, M. Bodinier. Il a formulé avec une belle naïveté de dessin, et une puissance d'effet remarquable, une scène religieuse prise dans la nature italienne : la prière des pâtres romains au coucher du soleil. Depuis long-temps nulle toile religieuse ne nous avait impressionné aussi vivement, nul tableau saint ne nous avait élevé l'ame vers le créateur de toutes choses, comme ces visages mâles et sévères de pasteurs priant Dieu dans l'immense solitude de la campagne de Rome et dans le silence de la nuit tombant du haut des cieux.

II.

Gœthe a dit quelque part et à peu près en ces termes : Un des plus beaux monumens à élever à la mémoire de l'homme, c'est son portrait. C'est la meilleure idée qu'on puisse donner de lui, c'est le meilleur texte au peu de choses qu'on en peut dire et écrire; mais il faut qu'il soit exécuté dans les meilleures années de son âge, dans le moment où la forme est belle encore et où l'intelligence a acquis son plus haut développement. Nous adoptons comme juste ce précepte du souverain pontife de l'art au XIXe siècle. Nous pensons que si rien n'est plus sérieux pour un homme de goût et de sentiment que d'avoir à se faire peindre, rien n'est plus intéressant pour un artiste que d'avoir à conserver l'image d'un grand homme ou d'une belle femme. On sait de quelle valeur étaient un buste et une statue chez les anciens. Chez les modernes, l'éclat et le charme de la couleur ont ajouté du prix et de l'importance au portrait. Aussi ce genre de peinture est-il devenu une partie de l'art fort

élevée, et que les Raphaël, les Rubens, les Vandick, les Titien, les Rembrandt, ont traité, on peut le dire, d'une manière toute royale. Mais à ce sujet, il s'est formulé plusieurs systèmes: les uns ont prétendu que la ressemblance étant le but du portrait, l'on ne devait songer qu'à rendre la nature telle qu'elle est et avec le plus d'exactitude et de minutie possible; d'autres, que le peintre devait moins s'attacher à rendre avec exactitude les traits qu'à saisir l'ensemble et donner du caractère à la physionomie. Nous, nous pensons que l'artiste doit imiter la nature autant que ses facultés le lui permettent, mais qu'il doit le faire avec charme; que pour cela, et conformément au précepte de Gœthe, il doit imiter la nature dans son meilleur temps et dans son meilleur air. Il doit être, non pas un miroir muet, impitoyable et inanimé, mais un miroir intelligent et plein de vie, qui adoucit et corrige, suivant l'idéal céleste, les reflets trop caractérisques, tout en les rendant avec fidélité. Voilà comment nous concevons la peinture de portrait. Nous pouvons nous tromper dans ce système, mais du moins nous le croyons préférable à celui dans lequel ont été conçus les portraits de Mlle Ungher, par M. Amaury Duval, et de MM. Devéria et Fontaney, par M. Boulanger.[1]

On ne peut guère dessiner les contours d'une figure, d'un bras et d'une main, avec plus de justesse et de finesse que ne l'a fait M. Duval; mais aussi on ne peut guère mieux montrer les défauts et les irrégularités naturelles d'une figure. Joignez à cela une couleur violette, égale et sans vie; et l'on regrettera qu'avec autant de talent, M. Duval ait rendu avec si peu de charme l'aimable physionomie de la cantatrice allemande. M. Boulanger est parti, nous le pensons, d'un système contraire. Ayant des visages sombres et blafards à peindre, il les a présentés dans une situation extra-naturelle, afin sans doute de leur donner plus de caractère. C'est pourquoi il a fait des visages ressemblans, mais d'une ressemblance qui déplaît et qui n'est vraiment pas celle de la nature. Le portrait de M. de Balzac en moine blanc nous paraît meilleur; la tête est franchement dessinée et colorée avec verve. C'est un bon ouvrage à notre avis et dont nous louons l'auteur. M. Court, cette année, est moins heureux que de coutume. M. Lehmann fait preuve d'habileté et de science de dessin dans ses portraits. Mais souvent que de sécheresse dans les contours, et combien sa cou-

leur est jaune et peu naturelle ! La couleur rappelle tant de chose, elle seule est souvent presque de la ressemblance. Comment le système sanguin sera-t-il jamais représenté dans l'école de M. Ingres? M. Steuben nous a donné l'image de deux grands princes du règne de Charles VI, de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et de Louis d'Orléans, lieutenant-général du royaume de France. L'un est bien beau, l'autre bien laid. Nous ne savons pas d'après quelles données M. Steuben a pu travailler ; mais, sans chercher la couleur locale, il aurait pu respecter davantage, dans ces figures, le caractère de l'époque.

Des deux portraits de M. Winterhalter, nous n'en connaissons qu'un, c'est celui qui représente une noble et belle jeune fille, parée des fraîches couleurs de la jeunesse, et vêtue d'une robe blanche d'où elle semble sortir comme d'une rose effeuillée. Il est exécuté avec la grace et la finesse qui appartiennent à l'auteur du *Décameron*. N'était quelques tons un peu trop jaunes sur les bras, ce charmant ouvrage ne laisserait guère à désirer. Enfin, un des meilleurs portraits peut-être de l'exposition est celui de M. Arago, par M. Henry Scheffer. La tête du savant est pleine de ressemblance et largement dessinée, les mains sont belles, la couleur un peu froide, mais vraie. Nous aimons moins son portrait de femme aux cheveux si noirs et à la peau si blanche, bien qu'il y ait du naturel et des finesses extrêmes.

Quant à M. Champmartin, il serait à souhaiter qu'il changeât sa manière actuelle de peindre ; nous croyons qu'il tombe dans une voie fausse, contraire à la nature et dépourvue de charme, et nous le jugeons trop homme de talent pour ne pas lui dire ce que nous croyons être la vérité. La peinture du portrait est une assez belle partie de l'art, et l'on peut y recueillir assez de gloire pour que l'on s'en occupe sérieusement. Certes elle en vaut bien la peine. Joshua Reynolds et Thomas Lawrence, dans ces derniers temps, ont conquis une belle fortune et une immense réputation ; et si l'on se rappelle les magnifiques ouvrages de Titien, on comprendra que le portrait est peut-être le seul genre de peinture où il ait été donné à l'homme d'atteindre la perfection, de réunir l'idéal de l'expression à la réalité des détails.

Il est un autre genre qui, sans doute, est moins élevé que celui dont nous venons de parler, mais qui n'en renferme pas moins des

artistes plein de mérite; c'est la peinture de demi-caractère, la peinture anecdotique, illustrée chez nos voisins les Flamands par des productions nombreuses. Chez nous, parmi les maîtres du genre, règne d'ordinaire, avec beaucoup d'éclat, M. Camille Roqueplan. Mais cette année, ce spirituel artiste, l'un des plus fins coloristes de notre école, ne nous a rien donné d'aussi capital et d'aussi charmant que son tableau de Jean-Jacques en promenade avec Mlles Gallet et de Graffenried. Son tribut se compose de deux petits tableaux, tirés, l'un de la vie de Jean-Gaston de Médicis, et l'autre de l'histoire hollandaise; plus une *Bataille d'Elchingen* de petite dimension. Il serait difficile d'analyser ces peintures; il faut les voir, et regretter que M. Roqueplan n'ait pas produit davantage. M. Hesse est entré dans l'histoire de France par ordre de la maison du roi; il a raconté la *Mort d'Henri IV*. A voir la sagesse de cette composition et son exécution soignée et contenue, on ne peut douter du talent de l'auteur; mais l'on se demande si la mort du prince le plus aimé de la France, cette mort dont les conséquences étaient immenses pour le pays et pour l'Europe, ne devait pas remuer un peu plus l'ame de tous les personnages qui la contemplaient. M. A. Johannot continue la lutte des Guise et des Valois, même à travers l'insouciance et la candeur du jeune âge. Dans la *Rencontre de Charles IX enfant avec les enfans d'Anne de Guise* venant demander à la reine vengeance de l'assassinat de son mari, les yeux du petit Guise révèlent déjà la haine violente qui l'armera plus tard contre la race de Catherine. M. Johannot, dans cette scène sagement composée et bien peinte, rappelle dignement son grand tableau de l'année dernière, où le roi Charles se montrait si digne et fier malgré son jeune âge. M. Debacq retrace sur la toile avec franchise et sentiment, les traits de courage faits en vue de l'art par nos grands artistes du XVIe siècle. C'était bien de montrer Jean Goujon sculptant jusqu'à la mort au milieu du massacre de la Saint-Barthélemy; c'est bien encore de montrer Bernard Palissy, malade et dans la misère, brisant ses meubles pour faire cuire ses essais de vases et de poterie. M. Colin, tout en vivant sous le ciel pur de la Provence, n'oublie pas ces bons pêcheurs de Normandie et de Flandre qui l'ont si souvent et si heureusement inspiré. Nous aimons ses *Enfans de Dunkerque jouant sur la neige* et ses *Petits marins de Boulogne*. Le sujet du tableau de M. De-

caisne ne présente pas grand intérêt; c'est l'*Arrivée d'Henriette d'Angleterre à la cour de France*. Cependant il en a tiré tout le parti possible, il a su répandre du charme dans cette collection de portraits, et colorer d'une manière très fine la tête de Louis XIV enfant.

Si l'histoire a fourni quelquefois de bonnes inspirations à nos peintres de genre, nos poètes modernes ne sont pas aussi heureux. M. de Lamartine aurait de la peine peut-être à reconnaître dans les compositions tirées de son poème, Laurence et Jocelyn; M. Hugo ne retrouverait pas sans doute, comme il les a conçus, Phœbus et les belles dames de son roman de *Notre-Dame;* il n'y a que M. de Vigny qui ait lieu d'être un peu plus content, et qui pourrait sourire à la jolie petite paysanne Pierrette que M. Année a peinte avec une naïveté et une fraîcheur de coloris qui fait penser aux charmantes créations du pinceau de Greuze.

La Bretagne a fait éclore aussi plusieurs scènes de la vie rustique, mais beaucoup d'entre elles nous semblent prises avec exagération. Il est difficile de bien rendre les choses naïves, surtout lorsqu'on veut leur donner plus de caractère qu'elles n'en ont. On tombe alors dans la caricature ou la grossièreté. Voilà ce que l'on pourrait dire au peintre des *Sonneurs bretons*. Nous aimons à croire qu'il aurait été plus vrai et tout aussi naïf dans l'expression de sa danse champêtre, s'il avait compris la Bretagne et ses mœurs comme l'auteur du poème de *Marie*, M. Brizeux; il aurait vu sur

La terre de granit recouverte de chênes

autre chose que d'informes paysans; il aurait vu une forte race, la race des vieux Sabins de la France, âpre, sauvage peut-être, mais noble et imposante dans sa vie et son costume. Il est juste de ne point confondre avec l'auteur du précédent tableau MM. Longuet et Fouquet. Leurs intérieurs bretons se font remarquer par un sentiment plus vrai du pays et par une bonne couleur. *La Mort de la femme du saunier*, de l'un, est d'une effrayante simplicité; *le Départ pour le baptême*, de l'autre, est une composition naturelle et agréable. Nous les engageons tous les deux à persévérer dans leurs études et à reproduire consciencieusement les vieilles mœurs de la terre celtique.

Passer de la Bretagne aux côtes d'Afrique, est un voyage peut-être un peu rapide; néanmoins, tout en n'établissant aucun rap-

port entre les deux contrées, l'imagination de M. Biard nous y transporte aisément. Là, sur une grève orageuse, nous voyons un amas de chairs blanches, un amas de femmes et d'enfans nus, palpitans d'effroi au bord de l'onde salée; et autour de cette chair de poisson, de cette marée humaine, une ronde de sauvages aux corps noirs et difformes, moitié singes et moitié hommes, dansant, hurlant, grimaçant, et le couteau dans les dents, s'apprêtant à dévorer tous ces restes effrayés du naufrage. Il est impossible de ne pas frissonner, de ne pas sentir ses cheveux dresser d'horreur, et cette peinture serait par trop épouvantable si le sentiment individuel de l'auteur n'y apparaissait, et n'en tempérait la crudité par la silhouette comique des figures, et l'allure grotesque des anthropophages. Sous ce point de vue, l'œuvre devient remarquable. L'alliance du grotesque et du terrible est possible; et la rencontre, dans la nature même, d'un peuple féroce et risible à la fois, légitime la tentative et ouvre une percée profonde dans l'art. Puis l'exécution du tableau répond merveilleusement au sujet, et le peintre s'y montre hardi dessinateur et bon coloriste. On ne pouvait guère rendre avec plus de force et de vérité le ton des chairs nues et l'entortillement des membres des malheureux naufragés.

Le *Duquesne obtenant la remise des prisonniers français pendant le bombardement d'Alger*, du même artiste, se recommande à l'attention publique par des qualités moins énergiques, mais non moins belles de couleur et de composition. Cependant, bien que l'auteur soit homme d'assez de talent pour atteindre au sentiment noble et contenu d'une grande scène historique, on sent qu'il n'est pas là sur son terrain naturel, et que sa verve ne s'y déploie pas en toute liberté. Nous le retrouvons donc avec plus de plaisir dans les deux scènes comiques qu'il a tirées des mœurs bourgeoises de Paris, *le Bain en famille* et *les Honneurs partagés*.

L'une, c'est un honnête négociant qui descend gravement dans la rivière, le livre sous le bras et le parapluie à la main, tandis que son fils boit à triples gorgées l'eau de la Seine. L'autre, c'est une bonne femme faisant la révérence au militaire qui porte les armes à son mari. Ce dernier tableau surtout est charmant. Moins naïf et moins idéal que Charlet et Pigal, M. Biard est plus incisif et plus vrai. Charlet et Pigal sont évidemment les peintres du

peuple. Si quelquefois ils le raillent, c'est toujours en gens qui l'aiment et qui se plaisent avec lui. M. Biard est le peintre des mœurs bourgeoises, le Molière des boutiques et des mairies de village; c'est le satiriste de la classe moyenne. Mais on n'est pas bien sûr que, tout en se moquant des ridicules de cette portion de la société, il ait un grand amour pour elle. Toutefois, M. Biard mérite d'occuper une belle place dans la série de nos peintres de mœurs familières. On trouvera peut-être que nous nous sommes trop étendu sur ses ouvrages; mais nous, qui croyons que l'art doit admettre le manteau de Scapin aussi bien que l'épée d'Achille, nous avons été heureux de louer un homme qui réunit à la richesse d'une palette puissante l'effusion d'une verve pleine d'originalité. Au milieu des pastiches nombreux que des prétentions exagérées produisent, il nous est agréable de rencontrer une simple et franche nature qui s'abandonne à son instinct, et qui, sans chercher à faire des merveilles, enfante des choses qui, pareilles aux singeries de M. Decamps, resteront peut-être bien long-temps après que de vastes et larges toiles auront été ensevelies dans la poussière de l'oubli.

III.

L'individualité, ce don si précieux et si rare dans les hautes régions de la peinture, se rencontre peut-être, suivant nous, plus facilement dans la peinture du paysage. A vrai dire, cette partie de l'art, peu cultivée chez les anciens et très pratiquée chez les modernes par des artistes nombreux, par les Italiens d'abord et plus tard par les Flamands, a pris en France, depuis quelques années, un essor remarquable. Il semble que nos artistes se soient souvenus que si l'Italie et la Flandre avaient enfanté les princes de la peinture historique et religieuse, la France avait donné le jour au Raphaël et au Michel-Ange du paysage, au divin Claude et au grand Poussin. En cela ils ont eu raison de s'enorgueillir, de se compter pour quelque chose dans l'art et de chercher à augmenter en ce genre les richesses de la nation. On peut donc signaler non-seulement un grand nombre de paysagistes modernes, mais encore parmi eux un certain nombre d'hommes doués d'un sentiment véritable et d'une forme tout-à-fait tranchée. Ainsi rien n'est plus chaud de ton que les terrains orientaux de M. Decamps; rien

n'est mieux pensé que les compositions de M. Aligny, rien n'est plus largement dessiné que les plantes de M. Marilhat; rien de plus éclatant et de plus riche en couleur que les feuillées d'automne de M. Huet; rien de plus précis et de plus net que les détails de M. Delaberge; rien n'est plus naïf que le pinceau de M. Bodinier. Rien n'égale le charme de M. Cabat, la solidité de M. Isabey, la finesse, la fraîcheur de M. Roqueplan; il est impossible d'imaginer une plus grande variété de manières. Ces artistes cependant sympathisent plus ou moins avec le Nord ou le Midi; et bien qu'ils marchent à la conquête de la nature par cent chemins divers et par des sentiers qui leur sont propres, ils regardent plus ou moins le ciel brumeux de la Hollande, ou les lignes profondes et claires de la campagne de Rome. Nous commencerons par ceux qui abondent dans le sentiment du Poussin et se rapprochent le plus de son style et de sa manière.

M. Aligny a exposé cette année une belle composition antique : c'est *le Supplice de Prométhée sur le Caucase*. Cette toile, qui rappelle dignement le *Polyphème* du grand maître, nous semble une des bonnes productions de M. Aligny. La tendre verdure et la fraîcheur des premiers plans contraste heureusement avec l'aridité et l'âpreté sauvage des roches du fond où le Titan expie son audace, sans toutefois que la composition perde de sa grandeur et de son unité. « O voûtes de l'éther, ô vents rapides qui soufflez autour de moi, sources des fleuves, flots innombrables des mers, terre immense et profonde, et toi, soleil dont les regards embrassent le monde entier, écoutez mes cris, voyez ce que les dieux font souffrir à un dieu. » Voilà la plainte gigantesque que le poète Eschyle prêtait jadis au Titan vaincu, et voilà bien encore ce que M. Aligny veut nous faire entendre. — Quels gémissemens profonds, et comme les filles de l'air, du fond de leurs retraites et de leurs vallons humides, écartent les branches des lauriers et écoutent avec terreur! — Ce tableau est exécuté avec un soin et une exactitude de forme extrême. Plusieurs autres compositions du même auteur, tirées de l'Écriture sainte, telles que *le Christ et la Samaritaine*, et l'*Apparition de Jésus sur le chemin d'Emmaüs*, offrent aussi de grandes beautés de lignes. C'est bien la terre pierreuse et sèche de la Judée; on sent que les études faites à Caprée et dans Ischia ont dû servir beaucoup au peintre pour lui donner le ca-

ractère de la Terre-Sainte. Mais peut-être l'application du système de M. Aligny est-elle poussée trop loin dans ces deux toiles, et va-t-elle jusqu'à la maigreur et à la dureté. M. Marilhat, qui nous avait déployé toute la magnificence des cactus et des palmiers d'Afrique, il y a deux ans, a cherché cette année l'églogue antique, et nous a rendu, dans un beau site de la Grèce, une scène de la pastorale de Longus, je crois. Ses jeunes arbres et leurs embranchemens sont dessinés avec finesse et élégance, ses terrains se coupent et se surmontent avec grandeur, ses groupes de pasteurs sont sagement distribués; mais les qualités du dessinateur semblent avoir absorbé celles du coloriste : ce tableau est d'un froid glacial. Au contraire, la vue du *Tombeau du scheik Abou-Mandour*, près de Rosette, rappelle les teintes chaudes et pleines de vie de ses premières toiles. Nous l'engageons bien sincèrement à continuer dans cette manière; elle nous paraît être la plus naturelle, et l'expression la plus vraie de son talent. MM. Corot et Bertin suivent, avec des qualités diverses, la même route que M. Aligny. Le premier, homme d'instinct, a le sentiment de certains coins de la nature romaine, qu'il reproduit avec une naïveté brutale. Ses tons sont justes et bien posés; mais ils sont généralement gris et peu flatteurs. Son *Saint Jérôme au désert* offre de bonnes parties; mais nous préférons le tableau d'*Agar*, exposé il y a deux ans. Le second, plus précis, plus agréable et plus harmonieux, tire un merveilleux parti des élémens les plus simples du paysage. Un vaste rocher, un tronc d'arbre mort ou crevassé, une touffe de genêts roux et flétris, et une figure qui s'appelle tantôt Giotto, tantôt Jésus de Nazareth, lui suffisent pour une composition souvent de grande dimension. Certainement une pareille sobriété de moyens révèle une remarquable habileté et l'intelligence du grand et du beau; mais il est à craindre aussi que ce système parfois ne mène plutôt à des effets de décoration qu'à l'expression simple et vraie de la nature; et c'est là ce que nous avons peur de rencontrer dans *le Christ au mont des Oliviers*, de M. Bertin, malgré la science de dessin et le sentiment élevé qui s'y manifestent.

M. Bodinier, qui semble procéder des vieux maîtres de l'école florentine, s'applique à rendre, avec leur netteté et leur rigueur de contour, jusqu'aux moindres plantes de la nature italienne. Cependant il ne néglige pas la couleur, et cherche à mettre dans ses fonds

et dans ses ciels la divine transparence des ciels de Claude Lorrain. Cet artiste n'a exposé cette année qu'une *Vue de la route de Rome à Naples*, qui nous a paru juste et belle. Ses premiers plans sont toutefois un peu mous et lâchés. De M. Bodinier, la transition est facile aux peintres qui, sans perdre de vue l'idéal, se renferment davantage dans l'imitation de la nature. Ainsi M. Cabat vient naturellement se placer sous notre plume. M. Cabat, bien que tourné vers le Nord, ne croit pas que le moindre coin de mur soit la beauté absolue; et, comme les maîtres du paysage, il choisit ses endroits. Ordinairement, ce sont de fines et verdoyantes prairies, des chaumières avec des treilles sous lesquelles causent des buveurs en la saison des blés, ou des nageurs au coin d'un canal, et tout cela touché avec une grace parfaite. Quelquefois il s'élève à l'idéal, à l'expression de la solitude et de la mélancolie; une pauvre femme engourdie par le froid et couchée dans une clairière lui suffit pour composer un tableau, et il réussit presque toujours à nous communiquer le sentiment qui l'anime. Ce n'est pas qu'il soit sans défaut; souvent sa main trop habile lui fait perdre de sa naïveté, et il rend alors la nature avec exagération; mais nous le jugeons trop amoureux de ses belles formes pour qu'il reste dans de fausses voies. Dans les deux vues qu'il a exposées cette année, celle prise dans le département de l'Indre remet en mémoire *le Buisson* de Ruysdaël. Elle ne nous paraît pas indigne du souvenir, et nous désirons que M. Cabat, suivant l'exemple du grand maître, s'approche de plus en plus de son divin modèle, la nature.

Parmi les artistes qui cultivent le paysage avec un sentiment non moins remarquable, nous citerons M. Jadin, qui modèle ses terrains avec tant de fermeté; M. Flers, dont les charmantes prairies bordées de saules verts, et les basses-cours de Normandie où passe un rayon de soleil, sont présentes à toutes les mémoires; M. Jules André, dont les lointains si fins et si légers, dont les premiers plans si précis et si vrais sont éclairés d'une lumière si harmonieuse; puis, M. Giroux, dont la touche est si pleine d'effet et de science. Certes, il a fallu une merveilleuse habileté pour bien mener à fin une toile aussi vaste et aussi remplie que celle que ce dernier a exposée à nos regards. Cette scène des glaciers du Dauphiné, cette vue de la Cascade du Bout-du-Monde est très naturellement prise et très fortement rendue. Les eaux sont d'une

belle transparence, le feuillage d'une bonne forme et d'une grande animation, et les groupes du premier plan d'une heureuse composition; on y sent bien toute la verte froideur d'un pays alpestre. C'est un beau tableau, qui ne laisse à désirer, suivant nous, qu'un peu plus de cet idéal dont Ruysdaël et Claude savaient si bien empreindre leurs études les plus vraies et les plus exactes. Ce souhait, nous pouvons le manifester également à l'égard de M. Brascassat. Il est impossible de rendre les formes et les mœurs des bestiaux avec plus de vérité d'observation, plus de science de dessin, et plus de vivacité de coloris qu'il ne l'a fait dans son beau combat de taureaux. Cependant un peu moins d'habileté et un peu plus de naïveté, peut-être, mettrait les tableaux de M. Brascassat assez près des meilleurs Paul Potter.

L'Océan, cette année, n'a pas un grand nombre de peintres. M. Gudin n'a rien envoyé de très important; M. Le Poitevin, malgré sa fécondité, ne retrouve pas les belles eaux de son tableau du *Vengeur;* M. Garneray est moins heureux dans ses batailles que dans ses pêches; et bien qu'il y ait du mouvement et de la couleur dans M. Casati, de bonnes intentions dans M. Morel-Fatio, on peut s'écrier : Où sont les vagues houleuses et les voiles si fuyantes de M. Roqueplan? où sont les carènes puissantes et solides de M. Isabey?

La peinture d'intérieur et de monument, qui a produit, dans deux systèmes différens, deux hommes aussi remarquables que MM. Granet et Bonnington, est dignement représentée par M. Perrot et M. Clément Boulanger. Le premier, fervent adorateur de l'Italie et disciple sévère des vieux maîtres, s'est appliqué à reproduire les formes des saints monumens de Pise et de Florence. Rien n'est juste et vrai comme ses peintures de la charmante église de la Spina, de la Tour de la Faim, de la Tour penchée et de l'intérieur de San Miniato. Mais ce qui nous semble supérieur par la finesse et la simplicité de l'exécution, c'est sa vue de la cathédrale de Pise. L'architecture byzantine du dôme est bien rendue, et ce tableau, digne pendant de sa belle vue intérieure du Campo-Santo, est assurément une des meilleures pièces de la galerie architecturale des vieux monumens toscans, qu'il a entreprise et qu'il complète avec tant de patience et de zèle. M. Clément Boulanger dessine peut-être avec moins de correction et de

justesse, mais son pinceau a plus de charme et de vivacité; il sait davantage animer les lignes de ses monumens par des scènes d'histoire et des groupes de figures. *Sa procession de la fête de la Gargouille, à Rouen*, est un morceau plein de vie et de couleur, qui le place à un très haut rang parmi les successeurs de Bonnington. Il y a aussi, dans le même genre, une bonne vue de la grande place de Bruxelles, peinte par M. Flandin, et une vue d'Honfleur, heureusement rendue par M. Danvin. Il y aurait encore à parler d'autres paysagistes, qui, à de moindres degrés, méritent des éloges et des encouragemens; mais les bornes d'un article ne le permettent pas, l'espace est bien petit et le nombre trop grand. Qui ne voudrait, en effet, faire partie d'une corporation pareille, qui ne voudrait s'enrôler dans une telle troupe, lorsque l'on voit de quelles ivresses sont comblés les paysagistes, et de quelles récompenses sont payés leurs travaux? Ils vivent dans la sainte compagnie de la nature, ils vivent avec ce qu'il y a de plus beau dans le monde, le ciel, la mer, la terre, les plantes, les fleurs et les animaux; ils ne touchent presque point aux idées et n'ont presque rien à démêler avec les passions humaines, et lorsqu'ils meurent, ils arrivent, comme Michel-Ange, comme Raphaël, mais sans s'être donné autant de mal, à la gloire, et à une belle place dans le temple de l'art.

IV.

Si les paysagistes abondent en raison des progrès matériels de la peinture et du long avenir qui s'ouvre devant eux, le nombre des sculpteurs ne paraît pas s'accroître. Si les uns sont heureux, tranquilles et sereins, comme gens qui marchent sur la terre ferme, les autres ne le sont pas autant, et ils semblent craindre que la civilisation ne rétrécisse leur art. Ils peuvent bien encore se proposer l'expression des idées morales, la personnification des vertus et des vices, et concourir à l'embellissement de l'architecture; mais l'exécution devient de plus en plus difficile, parce qu'ils sont obligés de s'en tenir aux côtés poétiques de l'humanité, et que le nu, base de l'art antique, la forme la plus auguste de la divinité, disparaît de plus en plus de nos mœurs. Les sculpteurs anciens étaient les plus fortunés des artistes; ils avaient à rendre

l'image des dieux sous la nudité des plus belles formes humaines, et actuellement nos sculpteurs n'ont pas des dieux à modeler, mais des hommes, des hommes vêtus depuis les pieds jusqu'à la tête, et Dieu sait de quels costumes. Ils sont à plaindre, vraiment. Néanmoins tous ne subissent pas les exigences que la société nouvelle leur impose, et il en est qui protestent contre elles avec persévérance par des œuvres qui ne manquent point de grace et de sentiment. Sous ce point de vue, nous remercions M. Bosio de nous avoir donné la statue de *la nymphe Salmacis*. La tête nous paraît insignifiante et un peu longue ; mais le corps, souple et fin, se ploie avec délicatesse sur les genoux. M. David, qui comprend l'importance du nu dans la sculpture, a su éviter, dans sa statue de *Talma*, la forme mesquine et déséspérante du costume moderne. Il a suivi l'exemple de Flaxman, et couvert d'une toge romaine les épaules du Roscius français. Nous n'avons qu'à le louer du parti qu'il a pris, car sans cette hardiesse, nous n'aurions pas le plaisir de voir la poitrine et le bras qu'il a si bien modelés. Il est heureux pour M. Foyatier d'avoir eu à faire pour la maison du roi la statue de *l'abbé Suger*. Le vieux catholicisme lui a fourni ces vêtemens à larges plis qui donnent aux figures tant de grandeur et de caractère. La tête est rudement accentuée; elle est austère, et nous semble exprimer assez bien le double rôle de Suger, celui de l'homme d'état et du moine. M. Etex, dans sa statue de la *reine Blanche*, a voulu réunir la naïveté de la vieille sculpture gothique à la pratique et à la science moderne. Ses efforts, sans être couronnés d'un plein succès, n'en sont pas moins louables. Il y a un beau jet de draperie et de la noblesse dans l'attitude. Le buste de *M. Dupont de l'Eure*, du même artiste, est exécuté avec soin; les rugosités de son cou de bœuf, qui le font ressembler à quelque vieux sénateur romain, sont traitées en conscience; mais peut-être sent-on un peu trop le travail. M. Mercier a du sentiment et de la grace, mais il est souvent près de l'afféterie. Sa manière de traiter le portrait avec le costume actuel n'est pas heureuse et manque de caractère. Le groupe en bronze de M. Desbœufs, *Souvenir de la fête de la madone di pie di grotta*, n'est pas sans charme et sans naïveté. Il y a de l'ivresse dans les yeux et dans le sourire du Napolitain qui donne à boire à l'enfant. Le bronze de la statue de M. Feuchère, le *Benvenuto Cellini*, est tellement brillant, que l'effet général en

est difficilement saisi. Cependant la statue gagne en finesse. Il y a un buste charmant de jeune fille de M. Duret. La bouche est modelée avec une grace extrême. Le vase de M. de Triquetti, représentant l'âge d'or et l'âge de fer, est conçu dans le goût de la renaissance. La partie supérieure est bien entendue, mais le socle est pauvre d'invention, et trop maigre pour soutenir le large flanc du vase. Il y a enfin un charmant génie de la pêche, qui, les ailes au dos et le filet en main, est venu de Rome nous apporter le nom de l'aimable et modeste Tenerani, et nous apprendre que dans le sein de cette antique mère des arts il se trouve encore des hommes qui cherchent le beau, qui le comprennent et qui l'expriment avec un sentiment vraiment original.

Nous pourrions encore parler d'un grand nombre de morceaux qui sont les résultats de travaux sans doute consciencieux; mais qu'en dirions-nous, si ce n'est que, presque tous commandés par la maison du roi à leurs auteurs, ils n'ont pas été pour eux de puissantes sources d'inspiration? L'année prochaine probablement verra le temple de la sculpture s'éclairer de rayons aussi vifs que celui de la peinture. M. Pradier ne nous donnera pas toujours des statuettes bourgeoises, et nous fera peut-être admirer les chairs délicates d'une jeune Vénus; M. Duret ne se contentera pas de nous offrir un joli buste, il nous ramènera encore quelque jeune Mercure oublié dans Pompeï. Il n'y aura pas toujours des généraux d'empire à sculpter, et des arcs de triomphe à décorer de bonnets à poil et de guêtres de pierre; aussi M. Rude pourra-t-il nous donner un pendant à son petit Napolitain. Le rôle de la sculpture est encore assez grand, bien qu'elle soit menacée par la civilisation. Elle peut prendre l'initiative et tourner les esprits vers le beau par une connaissance approfondie du corps humain, et une étude du nu plus naïve et plus vraie qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. On nous dira, sans doute, que ce sont des chimères et que cela est impossible, parce que cela est contraire à nos mœurs. Nous ne répondrons qu'une chose, c'est qu'au XVIe siècle, on était bien loin de vivre et de s'habiller à la grecque et à la romaine, et pourtant Michel-Ange, plongeant avec fierté dans l'anatomie, ne peignit que le nu dans son *Jugement dernier*, ne sculpta que le nu dans son admirable chapelle des Médicis. Sans le nu, il n'eût pas été Michel-Ange, il n'eût pas été le Phidias des temps

modernes; et personne n'a pu se dire plus chaste et plus religieux que ce grand homme.

L'architecture, cette sœur aînée des arts, qui les précède tous et leur bâtit des temples, l'architecture a certainement droit à quelques paroles de nous dans cet examen de l'exposition. Elle les mérite d'autant mieux, que parmi les projets de monumens qu'elle soumet au jugement du public, elle en présente deux surtout dans l'intérêt des artistes. Ce sont les projets de MM. Cannissié et Horeau, architectes à Paris, concernant l'exposition des beaux arts et des produits de l'industrie. Pénétrés de l'insuffisance et de l'inconvenance des salles actuelles d'exposition, et jaloux de rendre à l'étude des jeunes gens et à l'admiration des étrangers les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui y sont renfermés, ils ont pensé qu'il était urgent de construire en dehors du Louvre deux salles spéciales d'exposition. Ils ont jugé tous les deux que le lieu le plus convenable à ces constructions était le terrain situé entre les arbres des Champs-Élysées et les premiers fossés de la place de la Concorde. Le projet de M. Horeau se compose de deux parallélogrammes faisant face à la place. Il est d'un style riche et monumental; mais ses développemens, très vastes, peuvent lui créer des difficultés d'admission. Le projet de M. Cannissié se compose de deux hexagones, l'un s'alignant d'un côté avec le Cours-la-Reine, et l'autre avec l'avenue qui borde l'Élysée. C'est un bon travail, bien raisonné dans l'ensemble et dans les détails; il est moins vaste, moins élégant que le premier, mais aussi moins dispendieux, et d'un style plus sévère. Il nous semble réunir des conditions de goût et d'économie qui permettent d'appeler sur lui l'attention générale.

En outre de ces deux projets, il y a un grand nombre de plans, d'études et de restaurations de monumens gothiques et de la renaissance. Deux bons dessins de M. Berthelin représentent l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville de Paris dans le même système d'architecture que la façade actuelle, et d'après les plans de MM. Godde et Lesueur. Les études de M. Vasserot sur la cathédrale d'Amiens, et celles de M. Lassus, concernant la peinture sur verre du XIIIe siècle, prise dans la cathédrale de Chartres, sont exécutées avec soin. Mais ce qui nous a le plus intéressé, c'est le travail de M. Camille Bouchet sur la villa Pia à Rome.

On sait que cette villa charmante est le chef-d'œuvre de Pirro Ligorio, et que cet architecte a déployé dans ce petit monument toutes les richesses de forme de la renaissance. Il fallait beaucoup de goût et d'habileté de dessin pour bien rendre le caractère de la villa Pia. M. Bouchet nous paraît avoir réuni ses deux qualités. Bien que ses aquarelles soient de petites dimensions, le trait est si fin, qu'on ne perd aucun détail. Le frontispice, composé avec les ornemens de la villa, nous semble un délicieux dessin. Dans un temps où l'architecture civile et domestique incline si fort au goût et au style des monumens du XVIe siècle, c'est une heureuse idée que la publication d'un pareil ouvrage. Il est à espérer que, comme la gravure au trait de la porte du baptistère de Florence qu'édite en ce moment Pieri Besnard, l'ouvrage de M. Bouchet attirera l'attention du public, et exercera sur le goût des artistes et des architectes une influence salutaire.

Nous mentionnerons aussi dans notre revue la gravure, cet art tout moderne qui est arrivé à une vigueur d'exécution vraiment incroyable. Elle serait à elle seule le sujet d'un long chapitre, tant elle embrasse de genres, et tant de nos jours elle prend de développement; mais nous ne la suivrons pas dans toutes les voies qu'elle parcourt, et nous nous contenterons de dire qu'elle a fourni cette année à l'exposition trois belles planches au burin. L'une est de M. Prudhomme, d'après *les Enfans d'Edouard*, de M. Delaroche, l'autre de M. Richomme, d'après la *Vierge au livre* de Raphaël, et la troisième enfin de M. Calamatta, d'après le *Vœu de Louis XIII* de M. Ingres. Le tableau de M. Delaroche nous semble gagner beaucoup à être gravé; le burin a fait disparaître quelques tons vineux répandus sur les chairs, et maintenant la précision de la forme s'allie bien avec l'harmonie de ton de la gravure. La réputation de M. Richomme est établie par de bons ouvrages, et entre autres par sa belle *Sainte Famille* du Musée royal; cette nouvelle planche ne peut que l'augmenter encore. Celle de M. Calamatta rappelle, on ne peut mieux, la peinture de l'original, et la rend avec un charme extrême. Il y a dans cette page tant d'habileté de burin, et tant de science de dessin, qu'il nous serait difficile de l'apprécier convenablement en trois lignes. La *Revue*, du reste, dans son dernier numéro, et par l'organe d'un de ses critiques les plus distingués, s'en est occupée d'une façon toute

spéciale, et lui a consacré un article aussi flatteur que judicieux. M. Calamatta a exposé en outre une série de portraits au pastel, parmi lesquels on remarque celui de George Sand et celui de M. Liszt. Ces deux morceaux se distinguent par la grace et l'élévation du style, et sont empreints d'un sentiment vraiment poétique.

Enfin, pour n'oublier aucun genre, car l'art a le sein vaste et immense, nous finirons par la lithographie. Si l'on veut connaître une assez belle reproduction de l'œuvre d'un grand maître allemand, on ira la chercher dans la collection d'épreuves exposées par M. Léon Noël. C'est le *Christ aux Enfans* d'Overbeck. Nous qui avons vu l'admirable dessin original, nous aimons encore la copie et nous la trouvons faite avec beaucoup de charme et de naïveté. Il y a aussi une bonne épreuve d'un tableau de M. Winterhalter, appartenant au grand-duc de Bade : c'est un concert que deux belles Romaines donnent à un petit Romain. L'enfant est si beau, si grave et si tendre, qu'on voudrait l'embrasser.

Que conclure de ce que nous venons de voir et de ce que nous venons de dire, c'est que l'art français est loin de déchoir, que la vie l'anime et l'échauffe, mais que cette vie incertaine et inquiète le précipite dans bien des erreurs et des tâtonemens. Comme inspiration, ce ne sont pas les sources qui lui manquent, devant lui s'épanche une nappe d'eau merveilleuse et abondante. Toutes les formules des anciennes civilisations lui sont connues, les sanctuaires de toutes les religions ouverts; il peut se servir de tous les chefs-d'œuvre émanés du cerveau humain jusqu'à ce jour; l'histoire du monde regorge de faits, et la nature sur tous les points du globe lui découvre le sein. Cependant, malgré cette multitude de faits, cette richesse d'idées, malgré sa liberté enfin, il hésite et ne sait quel parti prendre; on dirait, à le voir se heurtant à toutes les écoles, tantôt aux Allemands, tantôt aux Italiens, tantôt aux Flamands, que c'est justement la richesse qui l'embarrasse et le rend si timide. Il commence souvent par Rubens et tourne à Raphaël, ou souvent il débute dans le sentiment d'un Italien et finit par être un Flamand. Quel est-il? est-il dessinateur? est-il coloriste? abonde-t-il dans une qualité plus que dans une autre, ou sa nature est-elle de les comprendre toutes les deux. Cette hési-

tation, cette incertitude dans l'art actuel est pénible à voir, et fait réfléchir sérieusement sur son avenir.

A jeter les yeux sur le passé, à se rappeler les noms de ses plus glorieux enfans, nous trouvons depuis le XVIe siècle que ce sont les hommes de réflexion et de pensée qui dominent et représentent le mieux le génie français. C'est Clouet, Poussin, Lesueur, Lebrun, David, tous hommes patiens et de labeur, tous nourrissons plus ou moins de l'Italie, tous dessinateurs corrects et froids, traînant à leur suite une foule d'imitateurs plus froids encore, et écrasant de leur nombre deux ou trois coloristes. De nos jours, les artistes qui éveillent le plus l'attention et la sympathie du public ont de l'affinité avec les premiers peintres que nous venons de nommer, et surpassent en nombre les organisations qui se rapprochent du Nord. Peut-être est-il dans notre nature de pencher vers le Midi plutôt que vers le Nord. Peut-être l'élément latin, qui l'emporte sur tous les autres élémens de notre langage, doit-il dominer dans notre sentiment de l'art. Peut-être avons-nous plus de raison que d'imagination. Quoi qu'il en soit, si l'élément latin, domine, nous désirons qu'il se montre franchement; et si l'élément du Nord existe, bien que plus rare, qu'il apparaisse hardiment et n'abâtardisse pas ses fruits. Dans l'art, l'homme n'a pas qu'une seule manière d'exprimer la nature et de rendre sa pensée, il a le dessin, et ensuite la couleur. Il est vrai que Dieu, en imposant à la matière les divins contours préconçus dans sa pensée éternelle, n'oublia pas la couleur et fit jaillir la lumière sur la face du monde. Mais l'art humain, en imitant la main divine, ne peut jamais atteindre à l'harmonie parfaite du dessin et de la couleur. Il arrive donc presque toujours que l'on est organisé plutôt pour l'une que pour l'autre; c'est pourquoi bien des maîtres, s'appuyant sur la faiblesse humaine, et désespérant d'arriver à la réunion complète des deux qualités, ont pris le parti, pour monter au faîte de la renommée, de pousser aussi loin que possible la qualité qui était le plus dans leur sentiment.

Cependant, tout en conseillant aux peintres de marcher dans le sens de leur instinct, nous ne voulons pas qu'ils tombent dans l'exagération et commettent les attentats les plus graves contre la raison et la souveraine beauté. Nous ne voulons pas que,

pareils à un maître dont nous admirons le haut sentiment et dont nous reconnaissons les éclatans services, ils arrivent à faire d'un torse charnu un morceau d'anatomie pénible à voir, d'une composition vivante et animée un tableau terne et sans vie. Nous voulons qu'ils ressemblent au divin Raphaël, qui, tout en poussant jusqu'à la plus haute puissance la qualité sublime qu'il avait reçue du ciel, le dessin, n'oubliait pas les progrès matériels de l'art et s'efforçait de plus en plus d'atteindre au charme et à la vérité de la couleur. Nous voulons qu'ils imitent le grand Rubens, qui, tout en lâchant la bride aux démons enflammés de la peinture, ne négligeait pas le dessin et arrivait à la beauté de l'idéal et à la simplicité de la composition dans sa magnifique *Descente de Croix* d'Anvers. O Raphaël! ô Rubens! splendides demi-dieux qui siégez aux deux pôles du monde de la peinture! vous qui, dans des sentimens différens et sous des cieux divers, avez parcouru victorieux toute l'échelle de l'art; vous qui avez exprimé la nature sous tous ses aspects; qui avez formulé toutes les passions, toutes les joies, toutes les douleurs, tous les amours, toutes les haines; vous qui avez plongé dans l'Océan, soufflé dans la conque des Tritons, et fait écumer les ondes; vous qui avez fait frissonner les forêts, et voler la poussière sanglante des batailles; vous qui, portés par l'aile du génie, avez plané sur l'histoire du monde depuis son commencement; vous qui avez été les égaux et les amis des princes de la terre; vous qui de la moindre plante, vous êtes élevés jusqu'au sanctuaire de Dieu; vous qui avez enfin habité avec les prophètes et les chérubins de feu; maîtres de l'art, jetez les yeux sur la France, et des rayons de vos nobles fronts illuminez sa face.

Si vous n'êtes pas les derniers mots de la peinture, si dans le vaste champ de l'art, il y a encore à glaner et même à moissonner après vous, si l'industrie ne doit pas nous couvrir entièrement de son manteau glacé, venez nous révéler les hautes vérités que vous avez comprises, ouvrez-nous la paupière, élargissez notre tête: faites que nous comprenions tous que vous pouvez régner ensemble sur l'empire de l'art, sans que l'un anéantisse l'autre; que si le dessin est la base fondamentale de la peinture, sa partie la plus chaste et la plus idéale, la couleur en est le mouvement, la vie et la liberté; que le but de l'art n'est pas seule-

ment d'imiter la nature, mais de charmer, d'émouvoir, et d'élever aux vérités éternelles ; que l'artiste doit être un homme plein de foi en son œuvre, et que son sentiment, doit être profond afin que la forme qui en découle soit bien caractérisée et le suive à travers toutes les inspirations de son ame ; que l'esprit est la mort du grand art, que l'esprit n'engendre que l'habileté et des qualités factices ; mais que le sentiment, soutenu et guidé par l'étude, peut seul mener à la production des belles choses ; enfin, soufflez-nous dans les narines le feu divin qui vous animait, ô grands esprits, ô mortels supérieurs ! et peut-être, à la fin des siècles, lorsque Dieu, suivant la belle imagination du malheureux Grenville, après avoir détruit la terre, fera porter dans les cieux, par ses ministres ailés, les plus hautes productions de l'art, les plus nobles émanations du génie humain, peut-être que dans le vaste et sublime musée du ciel, la France trouvera une place et ne sera pas la dernière.

A. B.

MAUPRAT.

DEUXIÈME PARTIE.

VII.

A peine le curé eut-il reconnu Edmée qu'il fit trois pas en arrière avec une exclamation de surprise; mais ce ne fut rien auprès de la stupéfaction de Patience, lorsqu'il eut promené sur mes traits la lueur du tison enflammé qui lui servait de torche. — La colombe en compagnie de l'ourson! s'écria-t-il, que se passe-t-il donc? — Ami, répondit Edmée en mettant, à mon propre étonnement, sa main blanche dans la main grossière du sorcier, recevez-le aussi bien que moi-même. J'étais prisonnière à la Roche-Mauprat, et il m'a délivrée. — Que les iniquités de sa race lui soient pardonnées pour cette action! dit le curé. — Patience me prit le bras sans rien dire, et me conduisit auprès du feu. On m'assit sur l'unique chaise de la résidence, et le curé se mit en devoir d'examiner ma jambe, tandis qu'Edmée racontait notre aventure, et s'informait de la chasse et de son père. Patience ne put lui en donner aucune nouvelle. Il avait entendu le cor résonner dans les bois, et la fusillade contre les loups avait troublé son repos plu-

sieurs fois dans la journée. Mais, depuis l'orage, le bruit du vent avait étouffé tous les autres bruits, et il ne savait rien de ce qui se passait dans la Varenne. Marcasse monta lestement une échelle, qui, à défaut de l'escalier rompu, conduisait aux étages supérieurs de la tour; son chien le suivit avec une merveilleuse adresse. Ils redescendirent bientôt, et nous apprîmes qu'une lueur rouge montait sur l'horizon du côté de la Roche-Mauprat. Malgré la haine que j'avais pour cette demeure et pour ses hôtes, je ne pus me défendre d'une sorte de consternation en entendant dire que, selon toute apparence, le manoir héréditaire qui portait mon nom était pris et livré aux flammes; c'était la honte de la défaite; et cet incendie était comme un sceau de vasselage apposé sur mon blason par ce que j'appelais les manans et les vilains. Je me levai en sursaut, et si je n'eusse été retenu par une violente douleur au pied, je crois que je me serais élancé dehors. — Qu'avez-vous donc? me dit Edmée, qui était près de moi en cet instant. — J'ai, lui répondis-je brusquement, qu'il faut que je retourne là-bas; car mon devoir est de me faire tuer plutôt que de laisser mes oncles parlementer avec la canaille. — La canaille! s'écria Patience en m'adressant pour la première fois la parole, qui est-ce qui parle de canaille ici? j'en suis, moi, de la canaille; c'est mon titre, et je saurai le faire respecter. — Ma foi! ce ne sera pas de moi, dis-je en repoussant le curé qui m'avait fait rasseoir. — Ce ne serait pourtant pas la première fois, répondit Patience avec un sourire méprisant. — Vous me rappelez, lui dis-je, que nous avions de vieux comptes à régler ensemble; et, surmontant l'affreuse douleur de mon entorse, je me levai de nouveau, et, d'un revers de main, j'envoyai don Marcasse, qui voulut succéder au curé dans le rôle de pacificateur, tomber à la renverse au milieu des cendres. Je ne lui voulais aucun mal, mais j'avais les mouvemens un peu brusques, et le pauvre homme était si grêle, qu'il ne pesait pas plus dans ma main qu'une belette n'eût fait dans la sienne. Patience était debout devant moi, les bras croisés, dans une attitude de philosophe stoïcien; mais son regard sombre laissait jaillir la flamme de la haine. Il était évident que, retenu par ses principes d'hospitalité, il attendait, pour m'écraser, que je lui eusse porté le premier coup. Je ne l'eusse pas fait attendre, si Edmée, méprisant le danger qu'il y avait à s'approcher d'un fu-

rieux, ne m'eût saisi le bras en me disant d'un ton absolu : — Rasseyez-vous, tenez-vous tranquille, je vous l'ordonne. — Tant de hardiesse et de confiance me surprit et me plut en même temps. Les droits qu'elle s'arrogeait sur moi étaient comme une sanction de ceux que je prétendais avoir sur elle. — C'est juste, lui répondis-je en m'asseyant, et j'ajoutai, en regardant Patience : — Cela se retrouvera. — *Amen*, répondit-il en levant les épaules. — Marcasse s'était relevé avec beaucoup de sang-froid, et, secouant les cendres dont il était sali, au lieu de s'en prendre à moi, il essayait, à sa manière, de sermonner Patience. La chose n'était pas facile en elle-même; mais rien n'était moins irritant que cette censure monosyllabique jetant sa note au milieu des querelles comme un écho dans la tempête. — A votre âge, disait-il à son hôte, pas patient du tout ! Tout le tort, oui, tort, vous ! — Que vous êtes méchant! me disait Edmée en laissant sa main sur mon épaule, ne recommencez pas, ou je vous abandonne. — Je me laissais gronder par elle avec plaisir, et sans m'apercevoir que, depuis un instant, nous avions changé de rôle : c'était elle maintenant qui commandait et menaçait; elle avait repris toute sa supériorité réelle sur moi en franchissant le seuil de la tour Gazeau; et ce lieu sauvage, ces témoins étrangers, cet hôte farouche, représentaient déjà la société où je venais de mettre le pied, et dont j'allais bientôt subir les entraves.

— Allons, dit-elle en se tournant vers Patience, nous ne nous entendons pas ici, et moi je suis dévorée d'inquiétude pour mon pauvre père qui me cherche et qui se tord les bras à l'heure qu'il est. Bon Patience, trouve-moi un moyen de le rejoindre avec ce malheureux enfant que je ne puis laisser à ta garde, puisque tu ne m'aimes pas assez pour être patient et miséricordieux avec lui. — Qu'est-ce que vous dites? s'écria Patience en posant sa main sur son front comme au sortir d'un rêve. Oui, vous avez raison; je suis un vieux brutal, un vieux fou. Fille de Dieu! dites à ce garçon... à ce gentilhomme que je lui demande pardon du passé et que, pour le présent, je mets ma pauvre cellule à ses ordres; est-ce bien parlé? — Oui, Patience, dit le curé; d'ailleurs tout peut s'arranger; mon cheval est doux et solide, Mlle de Mauprat va le monter, vous et Marcasse le conduirez par la bride, et moi je resterai ici près de notre blessé. Je réponds de le bien soigner

et de ne l'irriter en aucune façon. N'est-ce pas, monsieur Bernard, vous n'avez rien contre moi, vous êtes bien sûr que je ne suis pas votre ennemi? — Je n'en sais rien, répondis-je, c'est comme il vous plaira. Ayez soin de *la cousine*, conduisez-la; moi, je n'ai besoin de rien, et je ne me soucie de personne. Une botte de paille et un verre de vin, c'est tout ce que je voudrais, si c'était possible. — Vous aurez l'un et l'autre, dit Marcasse en me présentant sa gourde, et voici d'abord de quoi vous réconforter; je vais à l'écurie préparer le cheval. — Non, j'y vais moi-même, dit Patience; ayez soin de ce jeune homme. — Et il passa dans une autre salle basse qui servait d'écurie au cheval du curé, durant les visites que celui-ci lui rendait. On fit passer l'animal par la chambre où nous étions, et Patience, arrangeant le manteau du curé sur la selle, y déposa Edmée avec un soin paternel. — Un instant! dit-elle avant de se laisser emmener; monsieur le curé, vous me promettez, sur le salut de votre ame, de ne pas abandonner mon cousin avant que je sois revenue avec mon père pour le chercher? — Je le jure, répondit le curé. — Et vous, Bernard, dit Edmée, vous jurez sur l'honneur que vous m'attendrez ici? — Je n'en sais rien du tout, répondis-je, cela dépendra du temps et de ma patience; mais vous savez bien, cousine, que nous nous reverrons, fût-ce au diable, et, quant à moi, le plus tôt possible. — A la clarté du tison que Patience agitait autour d'elle pour examiner le harnais du cheval, je vis son beau visage rougir et pâlir; puis elle releva sa tête penchée tristement et me regarda fixement d'un air étrange. — Partons-nous? dit Marcasse en ouvrant la porte. — Marchons, dit Patience en prenant la bride. Ma fille Edmée, baissez-vous bien en passant sous la porte... — Qu'est-ce qu'il y a, Blaireau? dit Marcasse en s'arrêtant sur le seuil et en mettant en avant la pointe de son épée glorieusement rouillée dans le sang des animaux rongeurs.

Blaireau resta immobile, et, s'il n'eût été *muet de naissance*, comme disait son maître, il eût aboyé; mais il avertit à sa manière en faisant entendre une sorte de toux sèche, qui était son plus grand signe de colère et d'inquiétude. — ..... Quelque chose là-dessous, dit Marcasse. — Et il avança fort courageusement dans les ténèbres en faisant signe à l'amazone de ne pas sortir. La détonation d'une arme à feu nous fit tous tressaillir. Edmée sauta

légèrement à bas du cheval, et, par un mouvement instinctif qui ne m'échappa point, vint se placer derrière ma chaise. Patience s'élança hors de la tour; le curé courut au cheval épouvanté, qui se cabrait et reculait sur nous; Blaireau réussit à aboyer. J'oubliai mon mal, et d'un saut je fus aux avant-postes.

Un homme, criblé de blessures et répandant un ruisseau de sang, était couché en travers devant la porte. C'était mon oncle Laurent, mortellement blessé au siége de La Roche-Mauprat, qui venait expirer sous nos yeux. Avec lui était son frère Léonard, qui venait de tirer à tout hasard son dernier coup de pistolet, et qui heureusement n'avait atteint personne. Le premier mouvement de Patience fut de se mettre en défense; mais, en reconnaissant Marcasse, les fugitifs, loin de se montrer hostiles, demandèrent asile et secours, et personne ne crut devoir leur refuser l'assistance que réclamait leur déplorable situation. La maréchaussée était à leur poursuite. La Roche-Mauprat était la proie des flammes; Louis et Pierre s'étaient fait tuer sur la brèche; Antoine, Jean et Gaucher étaient en fuite d'un autre côté. Peut-être étaient-ils déjà prisonniers. — Rien ne saurait rendre l'horreur des derniers momens de Laurent. Son agonie fut rapide, mais affreuse. Il blasphémait à faire pâlir le curé. A peine la porte fut-elle refermée et le moribond déposé à terre, qu'un râle horrible s'empara de lui. Malgré nos représentations, Léonard, ne connaissant d'autre remède que l'eau-de-vie, arrachant de mes mains (non sans m'adresser en jurant un reproche insultant pour ma fuite) la gourde de Marcasse, desserra de force, avec la lame de son couteau de chasse, les dents contractées de son frère, et lui versa la moitié de la gourde. Le malheureux bondit, agita ses bras dans des convulsions désespérées, se releva de toute sa hauteur, et retomba raide mort sur le carreau ensanglanté. Nous n'eûmes pas le loisir d'une oraison funèbre; la porte retentit sous les coups redoublés de nouveaux assaillans. — Ouvrez, de par le roi, crièrent plusieurs voix; ouvrez à la maréchaussée. — A la défense! s'écria Léonard en relevant son couteau et en s'élançant vers la porte. Vilains, montrez-vous gentilshommes! et toi, Bernard, répare ta faute, lave ta honte, ne souffre pas qu'un Mauprat tombe vivant dans les mains des gendarmes!

Commandé par l'instinct du courage et de la fierté, j'allais l'imi-

ter, quand Patience, s'élançant sur lui et le terrassant avec une force herculéenne, lui mit le genou sur la poitrine en criant à Marcasse d'ouvrir la porte. Cela fut fait avant que j'eusse pu prendre parti pour mon oncle contre son hôte inexorable. Six gendarmes s'élancèrent dans la tour, et nous tinrent tous immobiles au bout de leurs fusils. — Holà! messieurs, dit Patience, ne faites de mal à personne, et prenez ce prisonnier. Si j'eusse été seul avec lui, je l'eusse défendu ou fait sauver; mais il y a ici de braves gens qui ne doivent pas payer pour un coquin, et je ne me soucie pas de les exposer dans un engagement. Voilà le Mauprat. Songez que votre devoir est de le remettre sain et sauf dans les mains de la justice. Cet autre est mort. — Monsieur, rendez-vous, dit le sous-officier de maréchaussée en s'emparant de Léonard. — Jamais un Mauprat ne traînera son nom sur les bancs d'un présidial, répondit Léonard d'un air sombre. Je me rends; mais vous n'aurez que ma peau. — Et il se laissa asseoir sur une chaise sans faire de résistance. Tandis qu'on se préparait à le lier : — Une seule, une dernière charité, mon père, dit-il au curé. Passez-moi le reste de la gourde; je me meurs de soif et d'épuisement. — Le bon curé lui passa la gourde, qu'il avala d'un trait. Sa figure décomposée avait une sorte de calme effrayant. Il semblait absorbé, attéré, incapable de résistance. Mais au moment où on lui liait les pieds, il arracha un pistolet à la ceinture d'un des gendarmes, et se fit sauter la cervelle.

Je fus bouleversé de ce spectacle affreux. Plongé dans une morne stupeur, ne comprenant plus rien à ce qui m'entourait, je restai pétrifié, ne m'apercevant pas que depuis quelques instans j'étais l'objet d'un débat sérieux entre la maréchaussée et mes hôtes. Un gendarme prétendait me reconnaître pour un Mauprat coupe-jarret. Patience niait que je fusse autre chose qu'un garde-chasse de M. Hubert de Mauprat escortant sa fille. Ennuyé de ce débat, j'allais me nommer, lorsque je vis un spectre se lever à côté de moi. C'était Edmée qui s'était collée entre la muraille et le pauvre cheval effrayé du curé, qui, les jambes étendues et l'œil en feu, lui faisait comme un rempart de son corps. Elle était pâle comme la mort, et ses lèvres étaient tellement contractées d'horreur, qu'elle fit d'abord des efforts inouis pour parler sans pouvoir s'exprimer autrement que par signes. Le sous-officier, touché de sa jeunesse

et de sa situation, attendit avec déférence qu'elle réussît à s'expliquer. Enfin, elle obtint qu'on ne me traitât pas en prisonnier, et qu'on me conduisît avec elle au château de son père, où elle donnait sa parole d'honneur qu'on fournirait sur mon compte des explications et des garanties satisfaisantes. Le curé et les deux autres témoins appuyant cette promesse, nous partîmes tous ensemble, Edmée sur le cheval du sous-officier, qui prit celui d'un de ses hommes, moi sur le cheval du curé, Patience et le curé à pied entre nous, la maréchaussée sur nos flancs, Marcasse en avant, toujours impassible au milieu de l'épouvante et de la consternation générale. Deux gendarmes restèrent à la tour pour garder les cadavres et constater les faits.

VIII.

Nous avions fait une lieue environ dans les bois, nous arrêtant à chaque embranchement de route pour appeler; car Edmée, convaincue que son père ne rentrerait pas chez lui sans l'avoir retrouvée, suppliait ses compagnons de voyage de l'aider à le rejoindre; ce à quoi les gendarmes répugnaient beaucoup, craignant d'être surpris et attaqués par quelques groupes des fuyards de la Roche-Mauprat. Chemin faisant, ils nous apprirent que le repaire avait été conquis à la troisième attaque. Jusque-là les assaillans avaient ménagé leurs forces. Le lieutenant de maréchaussée voulait qu'on s'emparât du donjon sans le détruire, et surtout des assiégés sans les tuer; mais cela fut impossible à cause de la résistance désespérée qu'ils firent. Les assiégeans furent tellement maltraités à leur seconde tentative, qu'ils n'avaient plus d'autre parti à prendre que le parti extrême ou la retraite. Le feu fut mis aux bâtimens d'enceinte, et au troisième engagement on ne ménagea plus rien. Deux Mauprat furent tués sur les débris de leur bastion; les cinq autres disparurent. Six hommes furent dépêchés à leur poursuite d'un côté, six de l'autre; car on avait trouvé sur-le-champ la trace des fugitifs, et ceux qui nous transmettaient ces détails avaient suivi de si près Laurent et Léonard, qu'ils avaient atteint de plusieurs balles le premier de ces infortunés, à peu de distance de la tour Gazeau. Ils l'avaient entendu crier qu'il était

mort, et, selon toute apparence, Léonard l'avait porté jusqu'à la demeure du sorcier. Ce Léonard était le seul qui méritât quelque pitié, car c'était le seul qui eût peut-être été susceptible d'embrasser une meilleure vie. Il était parfois chevaleresque dans son brigandage, et son cœur farouche était capable d'affection. J'étais donc très touché de sa mort tragique, et je me laissais entraîner machinalement, plongé dans de sombres pensées, et résolu à finir mes jours de la même manière, si l'on me condamnait aux affronts qu'il n'avait pas voulu subir.

Tout à coup le son des cors et les hurlemens des chiens nous annoncèrent l'approche d'un groupe de chasseurs. Tandis qu'on leur répondait par des cris de notre côté, Patience courut à la découverte. Edmée, impatiente de retrouver son père, et surmontant toutes les terreurs de cette nuit sanglante, fouetta son cheval et atteignit les chasseurs la première. Lorsque nous les eûmes rejoints, je vis Edmée dans les bras d'un homme de grande taille et d'une figure vénérable. Il était vêtu avec luxe; sa veste de chasse, galonnée d'or sur toutes les coutures, et le magnifique cheval normand qu'un piqueur tenait derrière lui, me frappèrent tellement, que je me crus en présence d'un prince. Les témoignages de tendresse qu'il donnait à sa fille étaient si nouveaux pour moi, que je faillis les trouver exagérés et indignes de la gravité d'un homme; en même temps ils m'inspiraient une sorte de jalousie brutale, et il ne me venait pas à l'esprit qu'un homme si bien mis pût être mon oncle. Edmée lui parla bas et avec vivacité. Cette conférence dura quelques instans, au bout desquels le vieillard vint à moi et m'embrassa cordialement. Tout me paraissait si nouveau dans ces manières, que je me tenais immobile et muet devant les protestations et les caresses dont j'étais l'objet. Un grand jeune homme, d'une belle figure et vêtu avec autant de recherche que M. Hubert, vint me serrer la main et m'adresser des remerciemens auxquels je ne compris rien. Ensuite il entra en pourparlers avec les gendarmes, et je compris qu'il était le lieutenant-général de la province, et qu'il exigeait qu'on me laissât libre de suivre mon oncle le chevalier dans son château, où il répondait de moi sur son honneur. Les gendarmes prirent congé de nous; car le chevalier et le lieutenant-général étaient assez bien escortés par leurs gens pour n'avoir à craindre aucune mauvaise rencontre. Un nouveau sujet de sur-

prise pour moi fut de voir le chevalier donner de vives marques d'amitié à Patience et à Marcasse. Quant au curé, il était avec ces deux seigneurs sur un pied d'égalité. Depuis quelques mois il était aumônier du château de Sainte-Sévère, les tracasseries du clergé diocésain lui ayant fait abandonner sa cure.

Toute cette tendresse dont Edmée était l'objet, ces affections de famille dont je n'avais pas l'idée, ces cordiales et douces relations entre des plébéiens respectueux et des patriciens bienveillans, tout ce que je voyais et entendais ressemblait à un rêve. Je regardais et n'avais le sens d'aucune appréciation sur quoi que ce soit. Mon cerveau commença cependant à travailler lorsque, la caravane s'étant remise en route, je vis le lieutenant-général (M. de La Marche) pousser son cheval entre celui d'Edmée et le mien, et se placer de droit à son côté. Je me souvins qu'elle m'avait dit à la Roche-Mauprat qu'il était son fiancé. La haine et la colère s'emparèrent de moi, et je ne sais quelle absurdité j'eusse faite, si Edmée, semblant deviner ce qui se passait dans mon ame farouche, ne lui eût dit qu'elle voulait me parler, et ne m'eût rendu ma place auprès d'elle. — Qu'avez-vous à me dire? lui demandai-je avec plus d'empressement que de politesse. — Rien, me répondit-elle à demi-voix. J'aurai beaucoup à vous dire plus tard; jusque-là ferez-vous toutes mes volontés? — Et pourquoi diable ferais-je vos volontés, cousine? — Elle hésita un peu à me répondre, et faisant un effort, elle dit : — Parce que c'est ainsi qu'on prouve aux femmes qu'on les aime. — Est-ce que vous croyez que je ne vous aime pas? repris-je brusquement. — Qu'en sais-je? dit-elle. — Ce doute m'étonna beaucoup, et j'essayai de le combattre à ma manière. — N'êtes-vous pas belle? lui dis-je, et ne suis-je pas un jeune homme? Peut-être croyez-vous que je suis trop enfant pour m'apercevoir de la beauté d'une femme; mais à présent que j'ai la tête calme et que je suis triste et bien sérieux, je puis vous dire que je suis encore plus amoureux de vous que je ne pensais. Plus je vous regarde, plus je vous trouve belle. Je ne croyais pas qu'une femme pût me paraître aussi belle. Vrai, je ne dormirai pas tant que.... — Taisez-vous, dit-elle sèchement. — Oh! vous craignez que ce monsieur ne m'entende, repris-je en lui désignant M. de La Marche. Soyez tranquille, je sais garder un serment, et j'espère qu'étant une fille bien née vous saurez aussi garder le vôtre. —

Elle se tut. Nous étions dans un chemin où l'on ne pouvait marcher que deux de front. L'obscurité était profonde, et quoique le chevalier et le lieutenant-général fussent sur nos talons, j'allais m'enhardir à passer mon bras autour de sa taille, lorsqu'elle me dit d'une voix triste et affaiblie : — Mon cousin, je vous demande pardon si je ne vous parle pas. Je ne comprends pas même bien ce que vous me dites. Je me sens exténuée de fatigue; il me semble que je vais mourir. Heureusement nous voici arrivés. Jurez-moi que vous aimerez mon père, que vous céderez à tous ses conseils, que vous ne prendrez parti sur quoi que ce soit sans me consulter. Jurez-le-moi si vous voulez que je croie à votre amitié. — Oh! mon amitié, n'y croyez pas, j'y consens, répondis-je; mais croyez à mon amour. Je jure tout ce qu'il vous plaira; mais vous, ne me promettrez-vous rien, là, de bonne grace? — Que puis-je vous promettre qui ne vous appartienne? dit-elle d'un ton sérieux; vous m'avez sauvé l'honneur, ma vie est à vous.

Les premières lueurs du matin blanchissaient alors l'horizon; nous arrivions au village de Sainte-Sévère, et bientôt nous entrâmes dans la cour du château. En descendant de cheval, Edmée tomba dans les bras de son père; elle était pâle comme la mort. M. de La Marche fit un cri et aida à l'emporter. Elle était évanouie. Le curé se chargea de moi. J'étais fort inquiet sur mon sort. La méfiance naturelle aux brigands se réveilla dès que je cessai d'être sous la fascination de celle qui avait réussi à me tirer de mon antre. J'étais comme un loup blessé, et je jetais des regards sombres autour de moi, prêt à m'élancer sur le premier qui ferait un geste ou dirait un mot équivoque. On me conduisit à un appartement splendide, et une collation, préparée avec un luxe dont je n'avais pas l'idée, me fut servie immédiatement. Le curé me témoigna beaucoup d'intérêt, et ayant réussi à me rassurer un peu, il me quitta pour s'occuper de son ami Patience. Mon trouble et un reste d'inquiétude ne tinrent pas contre l'appétit généreux dont est douée la jeunesse. Sans les empressemens et les respects d'un valet beaucoup mieux mis que moi, qui se tenait derrière ma chaise, et auquel je ne pouvais m'empêcher de rendre ses politesses chaque fois qu'il s'élançait au-devant de mes désirs, j'eusse fait un déjeuner effrayant; mais son habit vert et ses culottes de soie me gênaient beaucoup. Ce fut bien pis, lors-

que, s'étant agenouillé, il se mit en devoir de me déchausser pour me mettre au lit. Pour le coup, je crus qu'il se moquait de moi, et je faillis lui asséner un grand coup de poing sur la tête; mais il avait l'air si grave en s'acquittant de cette besogne, que je restai stupéfait à le regarder.

Dans les premiers momens, me trouvant au lit, sans armes, et avec des gens qui allaient et venaient autour de moi en marchant sur la pointe du pied, il me vint encore des mouvemens de méfiance. Je profitai d'un instant où j'étais seul pour me relever, et prenant sur la table à demi desservie le plus long couteau que je pus choisir, je me couchai plus tranquille, et m'endormis profondément en le tenant bien serré dans ma main.

Quand je m'éveillai, le soleil couchant jetait sur mes draps, d'une finesse extrême, le reflet adouci de mes rideaux de damas rouge, et faisait étinceler les grenades dorées qui ornaient les coins du dossier. Ce lit était si beau et si moelleux, que je faillis lui faire des excuses de m'être couché dedans. En me soulevant, je vis une figure douce et vénérable qui entr'ouvrait ma courtine et qui me souriait. C'était le chevalier Hubert de Mauprat, qui m'interrogeait avec intérêt sur l'état de ma santé. J'essayai d'être poli et reconnaissant; mais les expressions dont je me servais ressemblaient si peu aux siennes, que je me troublai et souffris de ma grossièreté, sans pouvoir m'en rendre compte. Pour comble de malheur, à un mouvement que je fis, le couteau que j'avais pris pour camarade de lit, tomba aux pieds de M. de Mauprat, qui le ramassa, le regarda et me regarda ensuite avec une extrême surprise. Je devins rouge comme le feu, et balbutiai je ne sais quoi. Je m'attendais à des reproches, pour cette insulte faite à son hospitalité; mais il était trop poli pour pousser plus loin l'explication. Il posa tranquillement le couteau sur la cheminée, et revenant à moi, il me parla ainsi :

— Bernard, je sais maintenant que je vous dois la vie de ce que j'ai de plus cher au monde. Toute la mienne sera consacrée à vous prouver ma reconnaissance et mon estime. Ma fille aussi a contracté envers vous une dette sacrée. N'ayez donc aucune inquiétude pour votre avenir. Je sais à quelles persécutions et à quelles vengeances vous vous êtes exposé pour venir à nous; mais je sais aussi à quelle affreuse existence mon amitié et mon dévouement

sauront vous soustraire. Vous êtes orphelin, et je n'ai pas de fils. Voulez-vous m'accepter pour votre père?

Je regardai le chevalier avec des yeux égarés. Je ne pouvais en croire mes oreilles. Toute impression était paralysée chez moi par la surprise et la timidité. Il me fut impossible de répondre un mot; le chevalier éprouva un peu de surprise lui-même, il ne s'attendait pas à trouver une nature aussi brutalement inculte. — Allons, me dit-il, j'espère que vous vous accoutumerez à nous. Donnez-moi seulement une poignée de main, pour me prouver que vous avez confiance en moi. Je vais vous envoyer votre domestique, commandez-lui tout ce que vous voudrez, il est à vous. J'ai seulement une promesse à exiger de vous, c'est que vous ne sortirez point de l'enceinte du parc, d'ici à ce que j'aie pris des mesures pour vous soustraire aux poursuites de la justice. On pourrait faire rejaillir sur vous les accusations qui pèsent sur la conduite de vos oncles.

— Mes oncles? dis-je en passant mes mains sur ma tête, est-ce un mauvais rêve que j'ai fait? Où sont-ils? Qu'est devenue la Roche-Mauprat?

— La Roche-Mauprat a été préservée des flammes, répondit-il. Quelques bâtimens accessoires ont été détruits; mais je me charge de réparer votre maison et de racheter votre fief aux créanciers dont il est aujourd'hui la proie. Quant à vos oncles... vous êtes probablement le seul héritier d'un nom qu'il vous appartient de réhabiliter.

— Le seul! m'écriai-je... Quatre Mauprat ont succombé cette nuit, mais les trois autres...

— Le cinquième... Gaucher, a péri dans sa fuite; on l'a retrouvé ce matin noyé dans l'étang *des Froids*.

On n'a retrouvé ni Jean, ni Antoine; mais le cheval de l'un et le manteau de l'autre, trouvés à peu de distance du lieu où gisait le cadavre de Gaucher, sont des indices sinistres de quelque évènement semblable. Si l'un des Mauprat s'est échappé, c'est pour ne plus reparaître, car il n'y aurait plus d'espoir pour lui; et puisqu'ils ont attiré sur leurs têtes ces orages inévitables, mieux vaut pour eux et pour nous, qui avons le malheur de porter le même nom, qu'ils aient eu cette fin tragique les armes à la main, que de subir une mort infame au bout d'une potence. Acceptons

ce que Dieu a décidé à leur égard. L'arrêt est rude. Sept hommes pleins de force et de jeunesse appelés, dans une seule nuit, à rendre un compte terrible..... Prions pour eux, Bernard, et, à force de bonnes œuvres, tâchons de réparer le mal qu'ils ont fait, et d'enlever les taches qu'ils ont imprimées à notre écusson.

Ces dernières paroles résumaient tout le caractère du chevalier. Il était pieux, équitable, plein de charité; mais chez lui, comme chez la plupart des gentilshommes, les préceptes de l'humilité chrétienne venaient échouer devant l'orgueil du rang. Il eût volontiers fait asseoir un pauvre à sa table, et le vendredi saint il lavait les pieds à douze mendians; mais il n'en était pas moins attaché à tous les préjugés de notre caste. Il trouvait ses cousins beaucoup plus coupables d'avoir dérogé à leur dignité d'homme, étant gentilshommes, que s'ils eussent été plébéiens. Dans cette hypothèse, selon lui, leurs crimes eussent été de moitié moins graves. J'ai partagé long-temps cette conviction; elle était dans mon sang, si je puis m'exprimer ainsi. Je ne l'ai perdue qu'à la suite des rudes leçons de ma destinée.

Il me confirma ensuite ce que sa fille m'avait dit. Il avait désiré vivement être chargé de mon éducation, dès ma naissance; mais son frère Tristan s'y était opposé avec acharnement. Ici le front du chevalier se rembrunit. — Vous ne savez pas, dit-il, combien cette velléité de ma part a eu des suites funestes pour moi, et pour vous aussi... Mais ceci doit rester enveloppé dans le mystère... mystère affreux, sang des Atrides !.. Il me prit la main, et ajouta d'un air accablé : — Bernard, nous sommes victimes tous deux d'une famille atroce. Ce n'est pas le moment de récriminer contre ceux qui paraissent, à cette heure, devant le redoutable tribunal de Dieu; mais ils m'ont fait un mal irréparable, ils m'ont brisé le cœur... Celui qu'ils vous ont fait sera réparé, j'en jure par la mémoire de votre mère. Ils vous ont privé d'éducation, ils vous ont associé à leurs brigandages; mais votre ame est restée grande et pure comme était celle de l'ange qui vous donna le jour. Vous réparerez les erreurs involontaires de votre enfance; vous recevrez une éducation conforme à votre rang; vous releverez l'honneur de la famille, n'est-ce pas, vous le voulez? Moi je le veux, je me mettrai à vos genoux pour obtenir votre confiance, et je l'obtiendrai, car la Providence vous destinait à être mon fils. Ah!

j'avais rêvé jadis une adoption plus complète. Si, à ma seconde tentative, on vous eût accordé à ma tendresse, vous eussiez été élevé avec ma fille, et vous seriez certainement devenu son époux. Mais Dieu ne l'a pas voulu. Il faut que vous commenciez votre éducation, et la sienne s'achève. Elle est d'âge à être établie, et d'ailleurs elle a fait son choix; elle aime M. de La Marche qu'elle est à la veille d'épouser, elle vous l'a dit?

Je balbutiai quelques paroles confuses. Les caresses et les paroles généreuses de ce vieillard respectable m'avaient vivement ému, et je sentais comme une nouvelle nature se développer en moi. Mais lorsqu'il prononça le nom de son futur gendre, tous mes instincts sauvages se réveillèrent, et je sentis qu'aucun principe de loyauté sociale ne me ferait renoncer à la possession de celle que je regardais comme ma proie. Je pâlissais, je rougissais, je suffoquais. Nous fûmes heureusement interrompus par l'abbé Aubert (le curé janséniste) qui venait s'informer des suites de ma chute. Alors seulement le chevalier sut que j'étais blessé, circonstance qu'il n'avait pas eu le loisir d'apprendre dans l'agitation de tant d'évènemens plus graves. Il envoya chercher son médecin, et je fus entouré de soins affectueux qui me parurent assez puérils, et auxquels je me soumis pourtant par un instinct de reconnaissance.

Je n'avais pas osé demander au chevalier des nouvelles de sa fille. Je fus plus hardi avec l'abbé. Il m'apprit que la prolongation et l'agitation de son sommeil donnaient quelque inquiétude, et le médecin étant revenu le soir pour me faire un nouveau pansement, me dit qu'elle avait beaucoup de fièvre, et qu'il craignait pour elle une maladie grave.

Elle fut en effet assez mal pendant quelques jours, pour donner de l'inquiétude. Dans les terribles émotions qu'elle avait éprouvées, elle avait déployé beaucoup d'énergie; mais elle subit une réaction assez violente. De mon côté, je fus retenu au lit; je ne pouvais faire un pas sans ressentir de vives douleurs, et le médecin me menaçait d'y rester cloué pour plusieurs mois, si je ne me soumettais à l'immobilité pendant quelques jours. Comme j'étais d'ailleurs en pleine santé, et que je n'avais jamais été malade de ma vie, la transition de mes habitudes actives à cette molle captivité me causa un ennui dont rien ne saurait rendre les angois-

ses. Il faut avoir vécu au fond des bois, dans toute la rudesse des mœurs farouches, pour comprendre l'espèce d'effroi et de désespoir que j'éprouvai en me trouvant enfermé pendant plus d'une semaine entre quatre rideaux de soie. Le luxe de mon appartement, la dorure de mon lit, les soins minutieux des laquais, tout jusqu'à la bonté des alimens, puérilités auxquelles j'avais été assez sensible le premier jour, me devint odieux au bout de vingt-quatre heures. Le chevalier me faisait de tendres et courtes visites, car il était absorbé par la maladie de sa fille chérie. L'abbé fut excellent pour moi. Je n'osais dire ni à l'un ni à l'autre combien je me trouvais malheureux ; mais lorsque j'étais seul, j'avais envie de rugir comme un lion mis en cage, et la nuit, je faisais des rêves où la mousse des bois, le rideau des arbres de la forêt et jusqu'aux sombres créneaux de la Roche-Mauprat, m'apparaissaient comme le paradis terrestre. D'autres fois, les scènes tragiques qui avaient accompagné et suivi mon évasion, se retraçaient si énergiquement à ma mémoire, que, même éveillé, j'étais en proie à une sorte de délire.

Une visite de M. de La Marche augmenta le désordre et l'exaspération de mes idées. Il me témoigna beaucoup d'intérêt, me serra la main à plusieurs reprises, me demanda mon amitié, s'écria dix fois qu'il donnerait sa vie pour moi, et je ne sais combien d'autres protestations que je n'entendis guère, car j'avais un torrent dans les oreilles tandis qu'il me parlait, et si j'avais eu mon couteau de chasse, je crois que je me serais jeté sur lui. Mes manières farouches et mes regards sombres l'étonnèrent beaucoup; mais l'abbé lui ayant dit que j'avais l'esprit frappé des évènemens terribles advenus dans ma famille, il redoubla ses protestations, et me quitta de la manière la plus affectueuse et la plus courtoise.

Cette politesse que je trouvais dans tout le monde, depuis le maître de la maison jusqu'au dernier des serviteurs, me causait un malaise inoui, bien qu'elle me frappât d'admiration; car n'eût-elle pas été inspirée par la bienveillance qu'on me portait, il m'eût été impossible de comprendre qu'elle pouvait être une chose bien distincte de la bonté. Elle ressemblait si peu à la faconde gasconne et railleuse des Mauprat, qu'elle était pour moi comme une langue tout-à-fait nouvelle, que je comprenais, mais que je ne pouvais parler.

Je retrouvai pourtant la faculté de répondre, lorsque l'abbé, m'ayant annoncé qu'il était chargé de mon éducation, m'interrogea pour savoir où j'en étais. Mon ignorance était tellement au-delà de tout ce qu'il eût pu imaginer, que j'eus honte de la lui révéler, et ma fierté sauvage reprenant le dessus, je lui déclarai que j'étais gentilhomme et que je n'avais nulle envie de devenir *clerc*. Il ne me répondit que par un éclat de rire, qui m'offensa beaucoup. Il me tapa doucement sur l'épaule d'un air d'amitié, en disant que je changerais d'avis avec le temps, mais que j'étais un drôle de corps. J'étais pourpre de colère quand le chevalier entra; l'abbé lui rapporta notre entretien et ma réponse. M. Hubert réprima un sourire : — Mon enfant, me dit-il avec affection, jamais je ne veux me rendre fâcheux pour vous, même par amitié. Ne parlons pas d'études aujourd'hui. Avant d'en concevoir le goût, il faut que vous en compreniez la nécessité. Vous avez l'esprit juste, puisque vous avez le cœur noble; l'envie de vous instruire vous viendra d'elle-même. Soupons. Avez-vous faim? aimez-vous le bon vin? — Beaucoup plus que le latin, répondis-je. — Eh bien! l'abbé, pour vous punir d'avoir fait le cuistre, reprit-il gaiement, vous en boirez avec nous. Edmée est tout-à-fait hors de danger. Le médecin vous permet de vous lever et de faire quelques pas. Nous souperons dans votre chambre.

Le souper et le vin étaient si bons en effet, que je me grisai très lestement, selon la coutume de la Roche-Mauprat. Je crois que l'on m'y aida, afin de me faire parler et de connaître tout de suite à quelle espèce de rustre on avait affaire. Mon manque d'éducation surpassait tout ce qu'on avait prévu; mais sans doute on augura bien du fond, car on ne m'abandonna pas, et on travailla à tailler ce quartier de roc avec un zèle qui marquait de l'espérance.

Dès que je pus sortir de la chambre, mon ennui se dissipa. L'abbé se fit mon compagnon inséparable tout le premier jour. La longueur du second fut adoucie par l'espérance qu'on me donna de voir Edmée le lendemain, et par les bons traitemens dont j'étais l'objet, et dont je commençais à sentir la douceur, à mesure que je m'habituais à ne plus m'en étonner. La bonté incomparable du chevalier était bien faite pour vaincre ma grossièreté; elle me gagna rapidement le cœur. C'était la première affection de ma vie. Elle s'installait en moi de pair avec un amour violent pour sa fille,

et je ne songeais pas seulement à faire lutter un de ces deux sentimens contre l'autre. J'étais tout besoin, tout instinct, tout désir. J'avais les passions d'un homme dans l'ame d'un enfant.

IX.

Enfin un matin M. Hubert, après déjeuner, m'emmena chez sa fille. Quand la porte de sa chambre s'ouvrit, l'air tiède et parfumé qui me vint au visage faillit me suffoquer. Cette chambre était simple et charmante, tendue et meublée en toile de Perse à fond blanc, et toute parfumée de grands vases de Chine remplis de fleurs. Il y avait des oiseaux d'Afrique qui jouaient dans une cage dorée et qui chantaient d'une voix douce et amoureuse. Le tapis était plus moelleux aux pieds que la mousse des bois au mois de mars. J'étais si ému, qu'à chaque instant ma vue se troublait; mes pieds s'accrochaient gauchement l'un à l'autre, et je heurtais tous les meubles sans pouvoir avancer. Edmée était couchée sur une chaise longue, et roulait nonchalamment un éventail de nacre entre ses doigts. Elle me sembla encore plus belle que je ne l'avais vue, mais si différente, que je me sentis tout glacé de crainte au milieu de mon transport. Elle me tendit la main; je ne savais pas que je pusse la lui baiser devant son père. Je n'entendis pas ce qu'elle me disait; je crois que ce furent des paroles affectueuses. Puis, comme brisée de fatigue, elle pencha sa tête en arrière sur son oreiller et ferma les yeux à demi. — J'ai à travailler, me dit le chevalier; tenez-lui compagnie, mais ne la faites pas beaucoup parler, car elle est encore bien faible.

Cette recommandation ressemblait vraiment à une raillerie; Edmée feignait d'être assoupie pour cacher peut-être un peu d'embarras intérieur, et quant à moi, j'étais si incapable de combattre cette réserve, que c'était vraiment pitié de me recommander le silence.

Le chevalier ouvrit une porte au fond de l'appartement et la referma; mais en l'entendant tousser de temps en temps, je compris que son cabinet n'était séparé que par une cloison de la chambre de sa fille; néanmoins j'eus quelques instans de bien-être en me trouvant seul avec elle, tant qu'elle parut dormir. Elle ne me voyait pas et je la regardais à mon aise; elle était aussi pâle

et aussi blanche que son peignoir de mousseline et que ses mules de satin garnies de cygne; sa main fine et transparente était à mes yeux comme un bijou inconnu. Je ne m'étais jamais douté de ce que c'était qu'une femme; la beauté, pour moi, ç'avait été, jusqu'alors, la jeunesse et la santé avec une sorte de hardiesse virile. Edmée en amazone s'était un peu montrée sous cet aspect la première fois, et je l'avais mieux comprise; maintenant je l'étudiais de nouveau, et je ne pouvais plus concevoir que ce fût là cette femme que j'avais tenue dans mes bras à la Roche-Mauprat. Le lieu, la situation, mes idées elles-mêmes, qui commençaient à recevoir du dehors un faible rayon de lumière, tout contribuait à rendre ce second tête-à-tête bien différent du premier.

Mais le plaisir étrange et inquiet que j'éprouvais à la contempler fut troublé par l'arrivée d'une duègne, qu'on appelait Mlle Leblanc, et qui remplissait les fonctions de femme de chambre dans les appartemens particuliers, celles de demoiselle de compagnie au salon. Elle avait peut-être reçu de sa maîtresse l'ordre de ne pas nous quitter; il est certain qu'elle s'assit auprès de la chaise longue, de manière à présenter, à mon œil désappointé, son dos sec et long, à la place du beau visage d'Edmée; puis elle tira son ouvrage de sa poche et se mit à tricoter tranquillement. Pendant ce temps, les oiseaux gazouillaient, le chevalier toussait, Edmée dormait ou faisait semblant de dormir, et j'étais à l'autre bout de l'appartement, la tête penchée sur les estampes d'un livre que je tenais à l'envers.

Au bout de quelque temps, je m'aperçus qu'Edmée ne dormait pas et qu'elle causait à voix basse avec sa suivante; je crus voir que celle-ci me regardait en dessous de temps en temps et comme à la dérobée. Pour éviter l'embarras de cet examen, et aussi par un instinct de ruse qui ne m'était pas étranger, j'appuyai mon visage sur le livre, et le livre sur la console, et, dans cette posture, je restai comme endormi ou absorbé. Alors elles élevèrent peu à peu la voix, et j'entendis ce qu'elles disaient de moi. — C'est égal, mademoiselle a pris un drôle de page. — Leblanc, tu me fais rire avec tes pages. Est-ce qu'on a des pages, à présent? Tu te crois toujours avec ma grand'mère. Je te dis que c'est le fils adoptif de mon père. — Certainement M. le chevalier fait bien d'adopter un fils, mais où diable a-t-il pêché cette figure-là?

Je jetai un regard de côté, et je vis qu'Edmée riait sous son éventail : elle s'amusait du bavardage de cette vieille fille, qui passait pour avoir de l'esprit, et à qui on laissait le droit de tout dire. Je fus très blessé de voir que ma cousine se moquait de moi.

— Il a l'air d'un ours, d'un blaireau, d'un loup, d'un milan, de tout, plutôt que d'un homme! continua la Leblanc; quelles mains! quelles jambes! et encore ce n'est rien à présent qu'il est un peu décrassé. Il fallait le voir le jour où il est arrivé avec son sarreau et ses guêtres de cuir; c'était à faire trembler! — Tu trouves? reprit Edmée; moi, je l'aimais mieux avec son costume de braconnier, cela allait mieux à sa figure et à sa taille. — Il avait l'air d'un bandit; mademoiselle ne l'a donc pas regardé? — Si fait.

Le ton dont elle prononça ce *si fait* me fit frémir, et je ne sais pourquoi l'impression du baiser qu'elle m'avait donné à la Roche-Mauprat me revint sur les lèvres.

— Encore s'il était coiffé! reprit la duègne; mais jamais on n'a pu le faire consentir à se laisser poudrer. Saint-Jean m'a dit qu'au moment où il avait approché la houpe de sa tête, il s'était levé furieux, en disant : —*Ah! tout ce que vous voudrez, excepté cette farine-là. Je veux pouvoir remuer la tête sans tousser et éternuer.* Dieu! quel sauvage! — Mais, au fond, il a bien raison, si la mode n'autorisait pas cette absurdité-là, tout le monde s'apercevrait que c'est laid et incommode. Regarde s'il n'est pas plus beau d'avoir de grands cheveux noirs. — Ces grands cheveux-là? quelle crinière! cela fait peur. — D'ailleurs les enfans ne portent pas de poudre, et c'est encore un enfant que ce garçon-là. — Un enfant! tudieu! quel marmot! il en mangerait à son déjeuner des enfans! c'est un ogre. Mais d'où sort ce gaillard-là? M. le chevalier l'aura tiré de la charrue pour l'amener ici. Est-ce qu'il s'appelle... Comment donc s'appelle-t-il? — Curieuse, je t'ai dit qu'il s'appelle Bernard. — Bernard! et rien avec? — Rien, pour le moment. Que regardes-tu? — Il dort comme un loir! Voyez le balourd? Je regarde s'il ressemble à M. le chevalier. C'est peut-être un instant d'erreur; il aura eu un jour d'oubli avec quelque bouvière. — Allons donc, Leblanc, vous allez trop loin... — Eh! mon Dieu! mademoiselle, est-ce que M. le chevalier n'a pas été jeune comme un autre? et cela empêche-t-il la vertu de venir avec l'âge? — Sans doute, tu sais ce qui en est par expérience. Mais, écoute, ne t'avise pas de

taquiner ce jeune homme. Tu as peut-être deviné juste; mon père exige qu'on le traite comme l'enfant de la maison. — Eh bien! c'est agréable pour mademoiselle! Quant à moi, qu'est-ce que cela me fait? je n'ai pas affaire à ce monsieur-là. — Bah! si tu avais trente ans de moins!.... — Mais est-ce que monsieur a consulté mademoiselle pour installer ce grand brigand-là chez elle? — Est-ce que tu en doutes? Y a-t-il au monde un meilleur père que le mien? — Mademoiselle est bien bonne aussi... Il y a bien des demoiselles à qui cela n'aurait guère convenu. — Et pourquoi donc? ce garçon-là n'a rien de déplaisant; quand il sera bien élevé... — Il sera toujours laid à faire peur. — Il s'en faut de beaucoup qu'il soit laid, ma chère Leblanc; tu es trop vieille, tu ne t'y connais plus.

Leur conversation fut interrompue par le chevalier, qui vint chercher un livre. — Mlle Leblanc est ici? dit-il d'un air très calme. Je vous croyais en tête-à-tête avec mon fils. Eh bien! avez-vous causé ensemble, Edmée? Lui avez-vous dit que vous seriez sa sœur? Es-tu content d'elle, Bernard? — Mes réponses ne pouvaient compromettre personne; c'étaient toujours quatre ou cinq paroles incohérentes, estropiées par la honte. M. de Mauprat retourna à son cabinet, et je me rassis, espérant que ma cousine allait renvoyer sa duègne et me parler. Mais elles échangèrent quelques paroles tout bas; la duègne resta, et deux mortelles heures s'écoulèrent sans que j'osasse bouger de ma chaise. Je crois qu'Edmée dormait réellement. Quand la cloche sonna le dîner, son père revint me prendre, et, avant de quitter son appartement, il lui dit de nouveau : — Eh bien! avez-vous causé? — Oui, oui, mon bon père, répondit-elle avec une assurance qui me confondit.

Il me parut prouvé, d'après cette conduite de ma cousine, qu'elle s'était joué de moi, et que maintenant elle craignait mes reproches. Et puis, l'espérance me revint lorsque je me rappelai le ton dont elle avait parlé de moi avec Mlle Leblanc. J'en vins même à penser qu'elle craignait les soupçons de son père, et qu'elle n'affectait une grande indifférence que pour m'attirer plus sûrement dans ses bras, quand le moment serait venu. Dans l'incertitude, j'attendis. Mais les jours et les nuits se succédèrent sans qu'aucune explication arrivât, et sans qu'aucun message secret m'avertît de prendre patience. Elle descendait au salon une heure le ma-

tin; le soir elle venait dîner et jouait au piquet et aux échecs avec son père. Pendant tout ce temps elle était si bien gardée, que je n'aurais pas même pu échanger un regard avec elle; le reste du jour elle était inabordable dans sa chambre. Plusieurs fois, voyant que je m'ennuyais de l'espèce de captivité où j'étais forcé de vivre, le chevalier me dit : — Va causer avec Edmée, monte à sa chambre, dis-lui que c'est moi qui t'envoie. — Mais j'avais beau frapper, sans doute on m'entendait venir et on me reconnaissait à mon pas incertain et lourd. Jamais la porte ne s'ouvrait pour moi; j'étais désespéré, j'étais furieux.

Il est nécessaire que j'interrompe le récit de mes impressions personnelles, pour vous dire ce qui se passait à cette époque dans la triste famille des Mauprat. Jean et Antoine avaient réellement pris la fuite, et quoique les recherches eussent été sévères, il fut impossible de s'emparer de leurs personnes. Tous leurs biens furent saisis, et la vente du fief de la Roche-Mauprat fut décrétée par autorité de justice. Mais on n'alla pas jusqu'au jour de l'adjudication; M. Hubert de Mauprat fit cesser les poursuites. Il se porta adjudicataire; les créanciers furent satisfaits, et les titres de propriété de la Roche-Mauprat passèrent dans ses mains.

La petite garnison des Mauprat, composée d'aventuriers de bas étage, avait subi le même sort que ses maîtres. Elle était, comme on sait, réduite depuis long-temps à très peu d'individus. Deux ou trois périrent; d'autres prirent la fuite; un seul fut mis en prison. On instruisit son procès, et il paya pour tous. Il fut grandement question d'instruire aussi par contumace contre Jean et Antoine de Mauprat, dont la fuite paraissait prouvée, car on n'avait pas retrouvé leurs corps après le dessèchement du vivier où celui de Gaucher avait surnagé. Mais le chevalier craignit pour l'honneur de son nom une sentence infamante, comme si cette sentence eût pu ajouter quelque chose à l'horreur du nom de Mauprat. Il usa de tout le crédit de M. de La Marche et du sien propre (qui était réel dans la province, surtout à cause de sa grande moralité), pour assoupir l'affaire, et il y réussit. Quant à moi, quoique j'eusse certainement trempé dans plus d'une des exactions de mes oncles, il ne fut pas question de m'accuser même au tribunal de l'opinion publique. Au milieu du déchaînement qu'excitaient mes oncles, on se plut à me considérer uniquement comme un

jeune captif, victime de leurs mauvais traitemens, et plein d'heureuses dispositions. Le chevalier, dans sa générosité bienveillante et dans son désir de réhabiliter la famille, exagéra beaucoup à coup sûr mes mérites, et fit partout répandre le bruit que j'étais un ange de douceur et d'intelligence.

Le jour où M. Hubert se porta adjudicataire, il entra dès le matin dans ma chambre, accompagné de sa fille et de l'abbé, et me montrant les actes par lesquels il consommait ce sacrifice (la Roche-Mauprat valait environ 200,000 livres), il me déclara que j'allais être mis sur-le-champ en possession, non-seulement de ma part d'héritage, qui n'était pas considérable, mais de la moitié du revenu de la propriété. En même temps, la propriété totale, fonds et produit, m'allait être assurée par testament du chevalier, le tout à *une seule condition*, c'est que je consentirais à recevoir une éducation *sortable à ma qualité*.

Le chevalier avait fait toutes ces dispositions avec bonté et simplicité, moitié par reconnaissance de ce qu'il savait de ma conduite envers Edmée, moitié par orgueil de famille. Mais il ne s'attendait pas à la résistance qu'il trouva en moi au sujet de l'éducation. Je ne saurais dire quel mécontentement souleva en moi le mot de *condition*. Je crus y voir surtout le résultat de quelque manœuvre d'Edmée, pour se débarrasser de sa parole envers moi.

— Mon oncle, répondis-je après avoir écouté toutes ses offres magnifiques dans un silence absolu, je vous remercie de tout ce que vous voulez faire pour moi; mais il ne me convient pas de l'accepter. Je n'ai pas besoin de fortune. A un homme comme moi, il ne faut que du pain, un fusil, un chien de chasse, et le premier cabaret qui se trouvera sur la lisière des bois. Puisque vous avez la complaisance de me servir de tuteur, payez-moi la rente de mon huitième de propriété sur le fief, et n'exigez pas que j'apprenne vos sornettes de latin. Un gentilhomme en sait assez quand il peut abattre une sarcelle et signer son nom. Je ne tiens pas à être seigneur de la Roche-Mauprat. C'est assez d'y avoir été esclave. Vous êtes un brave homme, et sur mon honneur, je vous aime; mais je n'aime guère les conditions. Je n'ai jamais rien fait par intérêt, et j'aime mieux rester ignorant que de devenir bel esprit aux gages du prochain. Quant à ma cou-

sine, je ne consentirai jamais à faire une pareille brèche dans sa fortune. Je sais bien qu'elle ferait volontiers le sacrifice d'une partie de sa dot pour se dispenser...

Edmée, qui était restée fort pâle et comme distraite jusque-là, me lança tout à coup un regard étincelant, et m'interrompit pour me dire avec assurance : — Pour me dispenser de quoi, s'il vous plaît, Bernard?

Je vis que, malgré son courage, elle était fort émue; car elle brisa son éventail en le fermant. Je lui répondis, avec un regard où l'honnête malice du campagnard devait se peindre : — Pour vous dispenser, cousine, de tenir certaine promesse que vous m'avez faite à la Roche-Mauprat.

Elle devint plus pâle qu'auparavant, et son visage prit une expression de terreur que déguisait mal un sourire de mépris.

— Quelle promesse lui avez-vous donc faite, Edmée? dit le chevalier en se tournant vers elle avec candeur. En même temps, le curé me serra le bras à la dérobée, et je compris que le confesseur de ma cousine était en possession de notre secret.

Je haussai les épaules. Leurs craintes me faisaient injure et pitié. — Elle m'a promis, repris-je en souriant, de me regarder toujours comme son frère et son ami. Ne sont-ce pas là vos paroles, Edmée, et croyez-vous que cela se prouve avec de l'argent?

Elle se leva avec vivacité, et me tendant la main, elle me dit d'une voix émue : — Vous avez raison, Bernard, vous êtes un grand cœur, et je ne me pardonnerais pas si j'en doutais un instant. Je vis une larme au bord de sa paupière, et je serrai sa main, un peu trop fort sans doute, car elle laissa échapper un petit cri accompagné d'un charmant sourire. Le chevalier m'embrassa, et l'abbé dit à plusieurs reprises, en s'agitant sur sa chaise : — C'est beau, c'est noble! c'est très beau! On n'a pas besoin d'apprendre cela dans les livres, ajouta-t-il en s'adressant au chevalier. Dieu écrit sa parole et répand son esprit dans le cœur de ses enfans.

— Vous verrez, dit le chevalier vivement attendri, que ce Mauprat relèvera l'honneur de la famille. Maintenant, mon cher Bernard, je ne te parlerai plus d'affaires. Je sais comment je dois agir, et tu ne peux pas m'empêcher de faire ce que bon me semblera pour que mon nom soit réhabilité dans ta personne. La

seule réhabilitation véritable m'est garantie par tes nobles sentimens; mais il en est encore une autre que tu ne refuseras pas de tenter; c'est celle des talens et des lumières. Tu t'y prêteras par affection pour nous, je l'espère; mais ce n'est pas encore le temps d'en parler. Je respecte ta fierté et veux assurer ton existence *sans condition*. Venez, l'abbé, vous allez m'accompagner à la ville chez mon procureur. La voiture est prête. Vous, enfans, vous allez déjeuner ensemble; allons, Bernard, donne le bras à ta cousine, ou pour mieux dire, à ta sœur. Apprends la courtoisie des manières, puisque, avec elle, c'est l'expression de ton cœur.

— Vous dites vrai, mon oncle, répondis-je en m'emparant un peu rudement du bras d'Edmée pour descendre l'escalier. Elle tremblait, mais ses joues avaient repris leur incarnat, et un sourire affectueux errait sur ses lèvres.

Quand nous fûmes vis-à-vis l'un de l'autre à table, notre bon accord se refroidit en peu d'instans. Nous redevînmes embarrassés tous les deux; si nous eussions été seuls, je me serais tiré d'affaire par une de ces brusques sorties que je savais m'imposer à moi-même, quand j'étais trop honteux de ma timidité; mais la présence de Saint-Jean, qui nous servait, me condamnait au silence sur le point principal. Je pris le parti de parler de Patience et de demander à Edmée comment il se faisait qu'elle fût si bien avec lui, et ce que je devais penser du prétendu sorcier. Elle me raconta en gros l'histoire du philosophe rustique, et me dit que c'était l'abbé Aubert qui l'avait menée à la tour Gazeau. Elle avait été frappée de l'intelligence et de la sagesse du cénobite stoïcien et prenait à causer avec lui un plaisir extrême. De son côté, Patience avait conçu pour elle tant d'amitié, que depuis quelque temps il s'était relâché de ses habitudes, et venait assez souvent lui rendre visite, en même temps qu'à l'abbé.

Vous pensez bien qu'elle eut quelque peine à rendre ces explications intelligibles pour moi. Je fus très frappé des éloges qu'elle donnait à Patience, et de la sympathie qu'elle éprouvait pour ses idées révolutionnaires. C'était la première fois que j'entendais parler d'un paysan comme d'un homme. En outre, j'avais considéré jusque-là le sorcier de la tour Gazeau comme bien au-dessous d'un paysan ordinaire, et voilà qu'Edmée le plaçait au-dessus de la plupart des hommes qu'elle connaissait, et prenait parti pour lui

contre la noblesse; je réussis à en tirer cette conclusion, que l'éducation n'était pas si nécessaire que le chevalier et l'abbé voulaient bien me le faire croire. Je ne sais guère mieux lire que Patience, ajoutai-je, et je voudrais bien que vous eussiez autant de plaisir dans ma société que dans la sienne; mais il n'y paraît guère, cousine, car depuis que je suis ici....

Comme nous quittions alors la table et que je me rejouissais de me trouver enfin seul avec elle, j'allais devenir beaucoup plus explicite, lorsqu'en entrant dans le salon, nous y trouvâmes M. de La Marche qui venait d'arriver et qui entrait par la porte opposée. Je le donnai, dans mon cœur, à tous les diables.

M. de La Marche était un jeune seigneur tout-à-fait à la mode de son époque : épris de philosophie nouvelle, grand voltairien, grand admirateur de Franklin, plus honnête qu'intelligent, comprenant moins ses oracles qu'il n'avait le désir et la prétention de les comprendre; assez mauvais logicien, car il trouva ses idées beaucoup moins bonnes, et ses espérances politiques beaucoup moins douces, le jour où la nation française se mit en tête de les réaliser; au demeurant plein de bons sentimens, se croyant beaucoup plus confiant et romanesque qu'il ne l'était en effet; un peu plus fidèle à ses préjugés de caste et beaucoup plus sensible à l'opinion du monde, qu'il ne se flattait et se piquait de l'être : voilà tout l'homme. Sa figure était charmante, mais je la trouvais excessivement fade, car j'avais contre lui la plus ridicule animosité. Ses manières gracieuses me semblaient serviles auprès d'Edmée; j'eusse rougi de les imiter, et pourtant je n'étais occupé qu'à renchérir sur les petits services qu'il pouvait lui rendre. Nous sortîmes dans le parc, qui était considérable et coupé par l'Indre. Chemin faisant, il se rendit agréable de mille manières; il n'apercevait pas une violette qu'il ne la cueillît pour l'offrir à ma cousine. Mais quand nous arrivâmes au bord du ruisseau, nous trouvâmes la planche sur laquelle on le traversait en cet endroit, rompue et emportée par les orages des jours précédens. Alors je pris Edmée dans mes bras sans lui en demander la permission, et je traversai tranquillement. J'avais de l'eau jusqu'à la ceinture, et je portai ma cousine à bras tendus avec tant de force et de précision, qu'elle ne mouilla pas un de ses rubans. M. de La Marche, ne voulant pas paraître plus délicat

que moi, n'hésita point à mouiller ses beaux habits et à me suivre avec des éclats de rire un peu forcés; mais quoiqu'il ne portât aucun fardeau, il trébucha plusieurs fois sur les pierres dont le lit de la rivière était encombré, et ne nous rejoignit qu'avec peine. Edmée ne riait pas; je crois qu'en faisant malgré elle cette épreuve de ma force et de ma hardiesse, elle fut très effrayée de songer à l'amour qu'elle m'inspirait. Elle était même irritée, et me dit, lorsque je la déposai doucement sur le rivage : « Bernard, je vous prie de ne jamais recommencer de pareilles plaisanteries. » — Ah! bon, lui dis-je, vous ne vous en fâcheriez pas de la part de *l'autre*. — Il ne se les permettrait pas, reprit-elle. — Je le crois bien, répondis-je; il s'en garderait! Regardez comme le voilà fait; — et moi, je ne vous ai pas dérangé un cheveu. Il ramasse très bien les violettes; mais, croyez-moi, dans un danger, ne lui donnez pas la préférence.

M. de La Marche me fit de grands complimens sur cet exploit. J'avais espéré qu'il serait jaloux. Il ne parut pas seulement y songer, et prit son parti gaiement sur le pitoyable état de sa toilette. Il faisait extrêmement chaud, et nous étions séchés avant la fin de la promenade; mais Edmée demeura triste et préoccupée. Il me sembla qu'elle faisait effort pour me montrer autant d'amitié que pendant le déjeuner. J'en fus affecté, car je n'étais pas seulement amoureux d'elle, je l'aimais. Il m'eût été impossible de faire cette distinction; mais les deux sentimens étaient en moi: la passion et la tendresse.

Le chevalier et l'abbé rentrèrent à l'heure du dîner. Ils s'entretinrent à voix basse avec M. de La Marche, du réglement de mes affaires, et au peu de mots que j'entendis malgré moi, je compris qu'ils venaient d'assurer mon existence dans les conditions brillantes qu'ils m'avaient annoncées le matin. J'eus la mauvaise honte de ne point en témoigner naïvement ma reconnaissance. Cette générosité me troublait, je n'y comprenais rien; je m'en méfiais presque comme d'une embûche qu'on me tendait pour m'éloigner de ma cousine. Je n'étais pas sensible aux avantages de la fortune. Je n'avais pas les besoins de la civilisation, et les préjugés nobiliaires étaient chez moi un point d'honneur, nullement une vanité sociale. Voyant qu'on ne me parlait pas ouvertement, je pris le parti peu gracieux de feindre une complète ignorance.

Edmée devint toujours plus triste. Je remarquai que ses regards se portaient alternativement sur M. de La Marche et sur moi avec une inquiétude vague. Toutes les fois que je lui adressais la parole, ou même que j'élevais la voix en parlant aux autres personnes, elle tressaillait, puis elle fronçait légèrement le sourcil, comme si ma voix lui eût causé une douleur physique. Elle se retira aussitôt après le dîner; son père la suivit avec inquiétude. — Ne remarquez-vous pas, dit l'abbé en les voyant s'éloigner et en s'adressant à M. de La Marche, que Mlle de Mauprat est bien changée depuis ces derniers temps? — Elle est maigrie, répondit le lieutenant-général, mais je crois qu'elle n'en est que plus belle. — Oui, mais je crains qu'elle ne soit plus malade qu'elle ne l'avoue, repartit l'abbé. Son caractère est aussi changé que sa figure. Elle est triste. — Triste? mais il me semble qu'elle n'a jamais été aussi gaie que ce matin, n'est-il pas vrai, monsieur Bernard? C'est depuis la promenade seulement qu'elle s'est plaint d'avoir un peu de migraine. — Je vous dis qu'elle est triste, reprit l'abbé; quand elle est gaie, elle l'est plus que de raison. Il y a quelque chose d'étrange alors et de forcé en elle, qui n'est pas du tout dans sa manière d'être accoutumée. Puis un instant après, elle retombe dans une mélancolie que je n'avais jamais remarquée avant la fameuse nuit de la forêt. Soyez sûr que les émotions de cette nuit ont été graves. — Elle a été témoin, en effet, d'une scène affreuse à la tour Gazeau, dit M. de La Marche; et puis cette course de son cheval à travers la forêt, lorsqu'elle a été emportée loin de la chasse, a dû la fatiguer et l'effrayer beaucoup. — Cependant elle est douée d'un courage si admirable!.. Dites-moi, cher monsieur Bernard, lorsque vous la rencontrâtes dans la forêt, vous parut-elle très épouvantée? — Dans la forêt! repris-je, je ne l'ai point rencontrée dans la forêt. — Non, c'est dans la Varenne que vous l'avez rencontrée, dit l'abbé avec précipitation... A propos, monsieur Bernard, voulez-vous bien me permettre de vous dire un mot d'affaires en particulier sur votre propriété de... Il m'entraîna hors du salon, et me dit à voix basse : — Il ne s'agit pas d'affaires; je vous supplie de ne laisser soupçonner à qui que ce soit, pas même à M. de La Marche, que Mlle de Mauprat ait été seulement l'espace d'une seconde à la Roche-Mauprat. — Et pourquoi donc? deman-

dai-je; n'y a-t-elle pas été sous ma protection? N'en est-elle pas sortie pure, grace à moi? Et peut-on ignorer dans le pays qu'elle y ait passé deux heures? — On l'ignore entièrement, répondit-il; au moment où elle en sortait, la Roche-Mauprat tombait sous les coups des assiégeans, et aucun de ses hôtes ne reviendra du sein de la tombe, ou du fond de l'exil, pour raconter ce fait. Quand vous connaîtrez davantage le monde, vous comprendrez de quelle importance il est pour la réputation d'une jeune personne, qu'on ne puisse pas supposer que l'ombre d'un danger ait seulement passé sur son honneur. En attendant, je vous adjure, au nom de son père, au nom de l'amitié que vous avez pour elle, et que vous lui avez exprimée ce matin d'une manière si noble et si touchante!... — Vous êtes très adroit, monsieur l'abbé, dis-je en l'interrompant, toutes vos paroles ont un sens caché que je comprends fort bien, tout grossier que je suis. Dites à ma cousine qu'elle se rassure. Je n'ai pas sujet de nier sa vertu, très certainement, et je ne suis d'ailleurs pas capable de faire manquer le mariage qu'elle désire. Dites-lui que je ne réclame d'elle qu'une chose, c'est cette promesse *d'amitié* qu'elle m'a faite à la Roche-Mauprat. — Cette promesse a donc à vos yeux une singulière solennité? dit l'abbé, et quelle méfiance peut-elle vous laisser en ce cas? Je le regardai fixement, et comme il me semblait troublé, je pris plaisir à le tourmenter, espérant qu'il rapporterait mes paroles à Edmée. — Aucune, répondis-je; seulement je vois qu'on craint l'abandon de M. de La Marche, au cas où l'aventure de la Roche-Mauprat viendrait à se découvrir. Si ce monsieur est capable de soupçonner Edmée, et de lui faire outrage à la veille de ses noces, il me semble qu'il y a un moyen bien simple de raccommoder tout cela. — Et lequel, selon vous? — C'est de le provoquer et de le tuer. — Je pense que vous ferez tout pour éviter cette dure nécessité et ce péril affreux au respectable M. Hubert. — Je les lui éviterai de reste, en me chargeant de venger ma cousine. C'est mon droit, monsieur l'abbé; je connais les devoirs d'un gentilhomme tout aussi bien que si j'avais appris le latin. Vous pouvez le lui dire de ma part. Qu'elle dorme en paix; je me tairai, et si cela ne sert à rien, je me battrai. — Mais, Bernard, reprit l'abbé d'un ton insinuant et doux, songez-vous à l'attachement de votre cousine

pour M. de La Marche? — Eh bien! raison de plus, m'écriai-je saisi d'un mouvement de rage; et je lui tournai le dos brusquement.

L'abbé rapporta toute cette conversation à la pénitente. Le rôle de ce digne prêtre était fort embarrassant. Il avait reçu sous le sceau de la confession une confidence à laquelle il ne pouvait que faire des allusions très détournées en s'entretenant avec moi. Cependant il espérait, au moyen de ces délicates allusions, me faire comprendre le crime de mon obstination, et m'amener à y renoncer loyalement. Il augurait trop bien de moi. Tant de vertu était au-dessus de mes forces, comme elle était au-dessus de mon intelligence.

X.

Quelques jours se passèrent dans un calme apparent. Edmée se disait souffrante et sortait peu de sa chambre. M. de La Marche venait presque tous les jours, son château étant situé à peu de distance. Je le prenais de plus en plus en aversion, malgré les politesses dont il me comblait. Je ne comprenais rien à ces affectations de philosophie, et je le combattais avec toute la grossièreté de préjugés et d'expressions dont j'étais susceptible. Ce qui me consolait un peu de mes souffrances secrètes, c'était de voir qu'il n'était pas reçu plus que moi dans les appartemens d'Edmée.

Le seul évènement de cette semaine fut l'installation de Patience dans une cabane voisine du château. Depuis que l'abbé Aubert avait trouvé auprès du chevalier une existence à l'abri des persécutions ecclésiastiques, il n'y avait plus pour lui de nécessité à voir secrètement son ami le cénobite. Il l'avait donc vivement engagé à quitter le séjour des bois et à se rapprocher de lui. Patience s'était fait beaucoup prier. Tant d'années passées dans la solitude l'avaient tellement attaché à sa tour Gazeau, qu'il hésitait à lui préférer la société de son ami. En outre il disait que l'abbé allait se corrompre dans le *commerce des grands;* que bientôt il subirait, à son insu, l'influence des vieilles idées, et qu'il se refroidirait à l'égard de la *cause sainte*. Il est vrai qu'Edmée avait gagné le cœur de Patience, et qu'en lui offrant une petite habitation appartenant à son père, et située dans un ravin pittoresque, à la sortie de son

parc, elle s'y était pris avec assez de grace et de délicatesse pour ne pas blesser sa fierté chatouilleuse. C'était à l'effet de terminer cette grande négociation que l'abbé s'était rendu à la tour Gazeau avec Marcasse, le jour où, retenus par l'orage, ils avaient donné asile à Edmée et à moi. La scène affreuse qui suivit notre arrivée trancha toutes les irrésolutions de Patience. Enclin aux idées pythagoriciennes, il avait horreur du sang répandu. La mort d'une biche lui arrachait des larmes, comme au Jacques de Shakspeare; à plus forte raison les meurtres humains lui étaient impossibles à contempler : et du moment que la tour Gazeau eut été le spectacle de deux morts tragiques, elle lui sembla souillée, et rien n'eût pu le décider à y passer une nuit de plus. Il nous suivit à Sainte-Sévère, et bientôt il laissa vaincre ses scrupules philosophiques par les séductions d'Edmée. La maisonnette dont on lui fit accepter la jouissance était assez humble pour ne pas le faire rougir d'une transaction trop apparente avec la civilisation. Il y trouva une solitude moins profonde qu'à la tour Gazeau; mais les fréquentes visites de l'abbé et celles d'Edmée ne lui laissèrent pas le droit de s'en plaindre.

Ici le narrateur interrompit de nouveau son récit pour entrer dans le développement du caractère de Mlle de Mauprat.

— Edmée, dit-il, et croyez bien que ce n'est pas le langage de la prévention, était, au sein de sa modeste obscurité, une des femmes les plus parfaites qu'il y eût en France. Pour qu'elle fût citée et vantée entre toutes, il ne lui a manqué que le désir ou la nécessité de se faire connaître au monde. Mais elle était heureuse dans sa famille, et la plus douce simplicité couronnait ses hautes facultés et ses hautes vertus. Elle ignorait son mérite comme je l'ignorais moi-même à cette époque, où, brute avide, je ne la voyais que par les yeux du corps, et croyais ne l'aimer que parce qu'elle était belle. Il faut dire aussi que son fiancé, M. de La Marche, ne la comprenait guère mieux. Il avait développé la pâle intelligence dont il était doué à la froide école de Voltaire et d'Helvétius. Edmée avait allumé sa vaste intelligence aux brûlantes déclamations de Jean-Jacques. Un temps est venu où j'ai compris Edmée; le temps où M. de La Marche l'aurait comprise ne fût jamais arrivé.

Edmée, privée de sa mère dès le berceau, et abandonnée à ses

jeunes inspirations par un père plein de confiance, de bonté et d'incurie, s'était formée à peu près seule. L'abbé Aubert, qui lui avait fait faire sa première communion, n'avait point proscrit de ses lectures les philosophes qui l'avaient séduit lui-même. Ne trouvant autour d'elle ni contradiction, ni même discussion, car, en toutes choses, elle entraînait son père, dont elle était l'idole, Edmée était restée fidèle à des principes en apparence bien opposés, la philosophie, qui préparait la ruine du christianisme, et le christianisme, qui proscrivait l'esprit d'examen. Pour expliquer cette contradiction, il faut que vous vous reportiez à ce que je vous ai dit de l'effet que produisit sur l'abbé Aubert la profession de foi du vicaire savoyard. Vous n'ignorez pas d'ailleurs que, dans les ames poétiques, le mysticisme et le doute règnent de pair. Jean-Jacques en fut un exemple éclatant et magnifique, et vous savez quelles sympathies il éveilla chez les prêtres et chez les nobles, alors même qu'il les gourmandait avec tant de véhémence. Quels miracles n'opère pas la conviction, aidée d'une éloquence sublime! Edmée avait bu à cette source vive avec toute l'avidité d'une ame ardente. Dans ses rares voyages à Paris, elle avait recherché les ames sympathiques à la sienne. Mais là elle avait trouvé tant de nuances, si peu d'accord, et surtout, malgré la mode, tant de préjugés indestructibles, qu'elle s'était rattachée avec amour à sa solitude et à ses poétiques rêveries sous les vieux chênes de son parc. Elle parlait déjà de ses déceptions, et refusait avec un bon sens au-dessus de son âge, et peut-être de son sexe, toutes les occasions de se mettre en rapport direct avec ces philosophes dont les écrits faisaient sa vie intellectuelle. — Je suis un peu sybarite, disait-elle en souriant. J'aime mieux respirer un bouquet de roses préparé pour moi dès le matin dans un vase, que d'aller le chercher au milieu des épines et à l'ardeur du soleil.

Ce qu'elle disait de son sybaritisme n'était d'ailleurs qu'une figure. Élevée aux champs, elle était forte, active, courageuse, enjouée; elle joignait à toutes les graces de la beauté délicate toute l'énergie de la santé physique et morale. C'était une fière et intrépide jeune fille, autant qu'une douce et affable châtelaine. Je l'ai trouvée souvent bien haute et bien dédaigneuse; Patience et les pauvres de la contrée l'ont toujours trouvée humble et débonnaire.

Edmée chérissait les poètes presque autant que les philosophes spiritualistes : elle se promenait toujours un livre à la main. Un jour qu'elle avait pris le Tasse, elle rencontra Patience ; et, selon sa coutume, il s'enquit, avec curiosité, et de l'auteur et du sujet. Il fallut qu'Edmée lui fît comprendre les croisades ; ce ne fut pas le plus difficile. Grace aux récits de l'abbé et à sa prodigieuse mémoire des faits, Patience connaissait passablement le canevas de l'histoire universelle. Mais ce qu'il eut de la peine à saisir, ce fut le rapport et la différence de la poésie épique à l'histoire. D'abord il était indigné des fictions des poètes, et prétendait qu'on n'eût jamais dû souffrir de telles impostures. Puis, quand il eut compris que la poésie épique, loin d'induire les générations en erreur, donnait, avec de plus grandes proportions, une éternelle durée à la gloire des faits héroïques, il demanda pourquoi tous les faits importans n'avaient pas été chantés par les bardes, et pourquoi l'histoire de l'humanité n'avait pas trouvé une forme populaire qui pût, sans le secours des lettres, se graver dans toutes les mémoires. Il pria Edmée de lui expliquer une strophe de la *Jérusalem* : il y prit goût, et elle lui en lut un chant en français. Quelques jours plus tard, elle lui en fit connaître un second, et bientôt Patience connut tout le poème. Il se réjouit d'apprendre que ce récit héroïque était populaire en Italie, et essaya, en résumant ses souvenirs, de leur donner en prose grossière une forme abrégée ; mais il n'avait nullement la mémoire des mots. Agité par ses vives impressions, mille images grandioses passaient devant ses yeux. Il les exprimait dans des improvisations où son génie triomphait de la barbarie de son langage ; mais il lui était impossible de ressaisir ce qu'il avait dit. Il eût fallu qu'on pût l'écrire sous sa dictée, et encore cela n'eût servi de rien ; car, au cas où il eût réussi à le lire, sa mémoire, n'étant exercée qu'au raisonnement, n'avait jamais pu conserver un fragment quelconque précisé par la parole. Il citait pourtant beaucoup, et son langage était parfois biblique. Mais, au-delà de certaines expressions qu'il affectionnait et d'un nombre de courtes sentences qu'il trouvait encore moyen de s'approprier, il n'avait rien retenu des pages qu'il s'était fait souvent relire, et qu'il écoutait toujours avec la même émotion que la première fois. C'était un véritable plaisir que de voir l'effet des beautés poétiques sur cette puissante organisation. Peu à peu l'abbé,

Edmée et moi-même, par la suite, nous vînmes à bout de lui faire connaître Homère et Dante. Il était si frappé des évènemens, qu'il pouvait faire l'analyse de la Divine Comédie d'un bout à l'autre sans oublier ni transposer la moindre partie du voyage, des rencontres et des émotions du poète; là se bornait sa puissance. Quand il essayait de ressaisir quelques-unes des expressions qui l'avaient charmé à l'audition, il arrivait à une abondance de métaphores et d'images qui tenait du délire. Cette initiation de Patience à la poésie marqua dans sa vie une époque de transformation; elle lui donna en rêve l'action qui manquait à son existence réelle. Il contempla dans un miroir magique des combats gigantesques, vit des héros hauts de dix coudées; il comprit l'amour qu'il n'avait jamais connu; il combattit, il aima, il vainquit, il éclaira les peuples, pacifia le monde, redressa les torts du genre humain, et bâtit des temples au grand esprit de l'univers; il vit dans la sphère étoilée tous les dieux de l'Olympe, pères de la primitive humanité; il lut, dans les constellations, l'histoire de l'âge d'or et celle des âges d'airain; il entendit dans le vent d'hiver les chants de Morven, et salua dans les nuées orageuses les spectres de Fingal et de Comala. « Avant de connaître les poètes, disait-il dans ses dernières années, j'étais comme un homme à qui manquerait un sens. Je voyais bien que ce sens était nécesaire, puisque tant de choses en sollicitaient l'exercice. Je me promenais seul la nuit avec inquiétude, me demandant pourquoi je ne pouvais dormir; pourquoi j'avais tant de plaisir à regarder les étoiles, que je ne pouvais m'arracher à cette contemplation; pourquoi mon cœur battait tout d'un coup de joie en voyant certaines couleurs, ou s'attristait jusqu'aux larmes à l'audition de certains sons; je m'en effrayais quelquefois jusqu'à m'imaginer, en comparant mon agitation continuelle à l'insouciance des autres hommes de ma classe, que j'étais fou. Mais je m'en consolais bientôt en me disant que ma folie m'était douce, et j'eusse mieux aimé n'être plus que d'en guérir. A présent, il me suffit de savoir que ces choses ont été trouvées belles de tout temps, par tous les hommes intelligens, pour comprendre ce qu'elles sont, et en quoi elles sont utiles à l'homme. Je me réjouis dans la pensée qu'il n'y a pas une fleur, pas une nuance, pas un souffle d'air qui n'ait fixé l'attention et ému le cœur d'autres hommes, jusqu'à recevoir un nom consacré

chez tous les peuples. Depuis que je sais qu'il est permis à l'homme, sans dégrader sa raison, de peupler l'univers et de l'expliquer avec ses rêves, je vis tout entier dans la contemplation de l'univers; et quand la vue des misères et des forfaits de la société brise mon cœur et soulève ma raison, je me rejette dans mes rêves, je me dis que puisque tous les hommes se sont entendus pour aimer l'œuvre divine, ils s'entendront aussi un jour pour s'aimer les uns les autres. Je m'imagine que, de père en fils, les éducations vont en se perfectionnant. Peut-être suis-je le premier ignorant qui ait deviné ce dont il n'avait aucune idée communiquée du dehors. Peut-être aussi que bien d'autres avant moi se sont inquiétés de ce qui se passait en eux-mêmes, et sont morts sans en trouver le premier mot. Pauvres gens que nous sommes! ajoutait Patience, on ne nous défend ni l'excès du travail physique, ni celui du vin, ni aucune des débauches qui peuvent détruire notre intelligence. Il y a des gens qui paient cher le travail des bras, afin que les pauvres, pour satisfaire les besoins de leur famille, travaillent au-delà de leurs forces; il y a des cabarets et d'autres lieux plus dangereux encore, où le gouvernement prélève, dit-on, ses bénéfices; il y a aussi des prêtres qui montent en chaire pour nous dire ce que nous devons au seigneur de notre village, et jamais ce que notre seigneur nous doit. Il n'y a pas d'écoles où l'on nous enseigne nos droits, où l'on nous apprenne à distinguer nos vrais et honnêtes besoins des besoins honteux et funestes, où l'on nous dise enfin à quoi nous pouvons et devons penser quand nous avons sué tout le jour au profit d'autrui, et quand nous sommes assis le soir au seuil de nos cabanes à regarder les étoiles rouges sortir de l'horizon. »

Ainsi raisonnait Patience; et croyez bien qu'en traduisant sa parole dans notre langue méthodique, je lui ôte toute sa grace, toute sa verve et toute son énergie. Mais qui pourrait redire l'expression textuelle de Patience? Son langage n'appartenait qu'à lui seul; c'était un composé du vocabulaire borné, mais vigoureux, des paysans, et des métaphores les plus hardies des poètes, dont il enhardissait encore le tour poétique. A cet idiome mélangé, son esprit synthétique donnait l'ordre et la logique. Une incroyable abondance naturelle suppléait à la concision de l'expression propre. Il fallait voir quelle lutte téméraire sa volonté et sa convic-

tion livraient à l'impuissance de ses formules ; tout autre que lui n'eût pu s'en tirer avec honneur ; et je vous assure que pour qui songeait à quelque chose de plus sérieux qu'à rire de ses solécismes et de ses hardiesses, il y avait dans cet homme matière aux plus importantes observations sur le développement de l'esprit humain, et à la plus tendre admiration pour la beauté morale primitive.

A l'époque où je compris entièrement Patience, j'avais un lien sympathique avec lui dans ma destinée exceptionnelle. Comme lui, j'avais été inculte ; comme lui, j'avais cherché au dehors l'explication de mon être, comme on cherche le mot d'une énigme. Grace aux circonstances fortuites de la naissance et de la richesse, j'étais arrivé à un développement complet, tandis que Patience se débattit jusqu'à la mort dans les ténèbres d'une ignorance dont il ne voulait ni ne pouvait sortir; mais ce ne fut pour moi qu'un sujet de plus de reconnaître la supériorité de cette organisation puissante, qui se dirigeait plus hardiment, à l'aide de faibles lueurs instinctives, que moi à la clarté de tous les flambeaux de la science, et qui n'avait pas eu d'ailleurs un seul mauvais penchant à vaincre, tandis que je les avais eus tous.

Mais à l'époque dont j'ai à poursuivre le récit, Patience n'était, à mes yeux, qu'un personnage grotesque, objet d'amusement pour Edmée, et de compassion charitable pour l'abbé Aubert. Lorsqu'ils me parlaient de lui d'un ton sérieux, je ne les comprenais plus, et je m'imaginais qu'ils prenaient ce sujet comme une sorte de texte parabolique, pour me démontrer les avantages de l'éducation, la nécessité de s'y prendre de bonne heure, et les regrets inutiles des vieilles années.

J'allais rôder cependant dans les taillis dont sa nouvelle demeure était entourée, parce que j'avais vu Edmée s'y rendre à travers le parc, et que j'espérais obtenir, par surprise, un tête-à-tête avec elle, au retour. Mais elle était toujours accompagnée de l'abbé, quelquefois même de son père, et si elle restait seule avec le vieux paysan, il l'escortait ensuite jusqu'au château. Souvent, caché dans les touffes d'un if monstrueux, qui étendait ses nombreux rejets et ses branches pendantes à quelques pas de cette chaumière, je vis Edmée assise au seuil, un livre à la main. Tandis que Patience l'écoutait les bras croisés, la tête courbée sur la

poitrine et brisée en apparence par l'effort de l'attention, je m'imaginais alors qu'Edmée essayait de lui apprendre à lire, et je la trouvais folle de s'obstiner à une éducation impossible. Mais elle était belle aux reflets du couchant, sous le pampre jaunissant de la chaumière, et je la contemplais en me disant qu'elle m'appartenait, en me jurant à moi-même de ne jamais céder à la force ni à la persuasion qui voudraient m'y faire renoncer.

Depuis quelques jours ma souffrance était excitée au dernier point; je ne trouvais d'autres moyens de m'y soustraire qu'en buvant beaucoup à souper, afin d'être à peu près abruti à cette heure si douloureuse et si blessante pour moi, où elle quittait le salon, après avoir embrassé son père, donné sa main à baiser à M. de La Marche, et dit en passant devant moi : « Bonsoir, Bernard! » d'un ton qui semblait dire : Aujourd'hui finit comme hier et demain finira comme aujourd'hui. C'est en vain que j'allais m'asseoir dans le fauteuil le plus voisin de la porte, de manière à ce qu'elle ne pût sortir sans que son vêtement effleurât le mien; je n'en obtenais jamais autre chose, et je n'avançais pas ma main pour solliciter la sienne, car elle me l'eût accordée d'un air négligent, et je crois que je l'eusse brisée, dans ma colère.

Grace aux larges libations du souper, je parvenais à m'enivrer silencieusement et tristement. Je m'enfonçais ensuite dans mon fauteuil de prédilection, et j'y restais sombre et assoupi jusqu'à ce que, les fumées du vin étant dissipées, j'allasse promener dans le parc mes rêves insensés et mes projets sinistres.

On ne semblait pas s'apercevoir de cette grossière habitude. Il y avait pour moi, dans la famille, tant d'indulgence et de bonté, qu'on craignait de me faire la plus légitime observation; mais on avait très bien remarqué ma honteuse passion pour le vin, et le curé en avisa Edmée. Un soir à souper, elle me regarda fixement à plusieurs reprises et avec une expression étrange. Je la regardai à mon tour, espérant qu'elle me provoquait, mais nous en fûmes quittes pour un échange de regards malveillans. En sortant de table, elle me dit tout bas, très vite et d'un ton impérieux : — Corrigez-vous de boire et apprenez tout ce que l'abbé vous enseignera.

Cet ordre et ce ton d'autorité, loin de me donner de l'espérance, me parurent si révoltans, que toute ma timidité se dissipa en un

instant. J'attendis l'heure où elle montait à sa chambre, et je sortis un peu avant elle pour aller l'attendre sur l'escalier. — Croyez-vous, lui dis-je, que je sois dupe de vos mensonges, et que je ne m'aperçoive pas très bien, depuis un mois que je suis ici sans que vous m'adressiez la parole, que vous m'avez berné comme un sot? Vous m'avez menti, et aujourd'hui vous me méprisez, parce que j'ai eu l'honnêteté de croire à votre parole. — Bernard, me dit-elle d'un ton froid, ce n'est pas ici le lieu et l'heure de nous expliquer. — Oh! je sais bien, repris-je, que ce ne sera jamais le lieu ni l'heure selon vous; mais je saurai les trouver, n'en doutez pas. Vous avez dit que vous m'aimiez; vous m'avez jeté les bras au cou, et vous m'avez dit en m'embrassant, — ici, — je sens encore vos lèvres sur ma joue : « Sauve-moi, et je jure par l'Évangile, par l'honneur, par le souvenir de ma mère et de la tienne, que je t'appartiendrai. » Je sais bien que vous avez dit tout cela parce que vous aviez peur de ma force; et ici, je sais bien que vous me fuyez parce que vous avez peur de mon droit. Mais vous n'y gagnerez rien; je jure que vous ne vous jouerez pas long-temps de moi. — Je ne vous appartiendrai jamais, répondit-elle avec une froideur de plus en plus glaciale, si vous ne changez pas de langage, de manières et de sentimens. Tel que vous êtes, je ne vous crains pas. Je pouvais, lorsque vous me paraissiez bon et généreux, vous céder moitié par peur et moitié par sympathie; mais du moment que je ne vous aime plus, je ne vous crains pas davantage. Corrigez-vous, instruisez-vous, et nous verrons. — Fort bien, lui dis-je; voilà une promesse que j'entends. J'agirai en conséquence, et ne pouvant être heureux, je serai vengé. — Vengez-vous tant qu'il vous plaira, dit-elle, cela fera que je vous mépriserai.

Elle tira, en parlant ainsi, un papier de son sein, et le brûla tranquillement à la flamme de sa bougie. — Qu'est-ce que vous faites là? lui dis-je. — Je brûle une lettre que je vous avais écrite, répondit-elle. Je voulais vous faire entendre raison; mais c'est bien inutile : on ne s'explique pas avec les brutes. — Vous allez me donner cette lettre! m'écriai-je en me jetant sur elle pour lui arracher le papier enflammé. Mais elle le retira brusquement, et l'éteignant dans sa main avec intrépidité, elle jeta le flambeau à mes pieds, et s'échappa dans les ténèbres. Je la poursuivis en vain.

Elle gagna la porte de son appartement avant moi, et la poussa sur elle. J'entendis tirer les verroux et la voix de Mlle Leblanc qui demandait à sa jeune maîtresse la cause de sa frayeur. — Ce n'est rien, répondit la voix tremblante d'Edmée, c'est une espiéglerie.

Je descendis au jardin, et j'arpentai les allées d'un pas effréné. A cette fureur succéda la plus profonde tristesse. Edmée fière et audacieuse me paraissait plus belle et plus désirable que jamais. Il est de la nature de tous les désirs de s'irriter et de s'alimenter de la résistance. Je sentis que je l'avais offensée, qu'elle ne m'aimait pas, qu'elle ne m'aimerait peut-être jamais, et sans renoncer à la criminelle résolution de la posséder par la force, je cédai à la douleur que me causait sa haine. J'allai m'appuyer au hasard contre un mur sombre, et cachant ma tête dans mes mains, j'exhalai des sanglots désespérés. Ma robuste poitrine se brisait, et mes larmes ne la soulageaient pas à mon gré; j'aurais voulu rugir, et je mordais mon mouchoir pour ne pas céder à cette tentation. Le bruit sinistre de mes cris étouffés éveilla l'attention d'une personne qui priait dans la chapelle de l'autre côté du mur où je m'étais adossé à tout hasard. Une fenêtre en ogive, garnie de ses *meneaux* de pierre surmontés d'un trèfle, était située immédiatement à la hauteur de ma tête. — Qui donc est là? demanda une figure pâle qu'éclairait le rayon oblique de la lune à son lever. En reconnaissant Edmée, je voulus m'éloigner; mais elle passa son beau bras entre les meneaux, et me saisit par le collet de mon habit en disant : — Pourquoi donc pleurez-vous, Bernard?

Je cédai à cette douce violence, moitié honteux d'avoir laissé surprendre le secret de ma faiblesse, moitié ravi de voir qu'Edmée n'y était pas insensible. — Quel chagrin avez-vous donc? reprit-elle. Qui peut vous arracher de tels sanglots? — Vous me méprisez, vous me haïssez, et vous demandez pourquoi je souffre, pourquoi je suis en colère. — C'est donc de colère que vous pleurez? dit-elle en retirant son bras. — C'est de colère et d'autre chose encore, répondis-je. — Mais quoi encore? dit Edmée. — Je n'en sais rien; peut-être de chagrin, comme vous avez dit. Le fait est que je souffre; ma poitrine se brise. Il faut que je vous quitte, Edmée, et que j'aille vivre au milieu des bois. Je ne puis pas rester ici. — Pourquoi souffrez-vous tant? Expliquez-vous, Bernard : voici l'occasion de nous expliquer. — Oui, avec un mur entre nous.

Je conçois que vous n'ayez pas peur de moi ici. — Et pourtant je ne vous témoigne que de l'intérêt, il me semble, et je n'ai pas été aussi affectueuse il y a une heure, lorsqu'il n'y avait pas un mur entre nous? — Je crois que vous n'êtes pas craintive, Edmée, parce que vous avez toujours la ressource d'éviter les gens ou de les attraper avec de belles paroles. Ah! on m'avait bien dit que toutes les femmes sont menteuses et qu'il n'en faut aimer aucune. — Qu'est-ce qui vous disait cela? Votre oncle Jean, ou votre oncle Gaucher, ou votre grand-père Tristan? — Raillez, raillez-moi tant que vous voudrez! Ce n'est pas ma faute si j'ai été élevé par eux. Mais ils pouvaient dire parfois quelque chose de vrai. — Bernard, voulez-vous que je vous dise pourquoi ils croyaient les femmes menteuses? — Dites. — C'est qu'ils employaient la violence et la tyrannie avec des êtres plus faibles qu'eux. Toutes les fois qu'on se fait craindre, on risque d'être trompé. Lorsque, dans votre enfance, Jean vous frappait, n'avez-vous jamais évité ses brutales corrections en déguisant vos petites fautes? — C'est vrai; c'était ma seule ressource. — La ruse est donc, sinon le droit, du moins la ressource des opprimés. Ne le sentez-vous pas? — Je sens que je vous aime, et qu'il n'y a pas là de motif pour que vous me trompiez. — Aussi, qui vous dit que je vous trompe? — Vous m'avez trompé; vous m'avez dit que vous m'aimiez, vous ne m'aimiez pas. — Je vous aimais, parce que je vous voyais, partagé entre de détestables principes et un cœur généreux, pencher vers la justice et l'honnêteté. Et je vous aime, parce que je vois que vous triomphez des mauvais principes, et que vos méchantes inspirations sont suivies des larmes d'un bon cœur. Voilà ce que je puis vous dire devant Dieu et la main sur la conscience, aux heures où je vous vois tel que vous êtes. Il y a d'autres momens où vous semblez si au-dessous de vous-même, que je ne vous reconnais plus, et que je crois ne pas vous aimer. Il ne tient qu'à vous, Bernard, que je ne doute jamais ni de vous ni de moi.

— Et comment faut-il faire pour cela?

— Vous corriger de vos mauvaises habitudes, ouvrir l'oreille aux bons conseils, le cœur aux préceptes de la morale. Vous êtes un sauvage, Bernard, et soyez bien sûr que ce n'est ni votre gaucherie à faire un salut, ni votre ignorance à tourner un compliment, qui

me choquent en vous. Au contraire, ce serait à mes yeux un charme très grand, s'il y avait de grandes idées et de nobles sentimens sous cette rudesse. Mais vos sentimens et vos idées sont comme vos manières, et c'est là ce que je ne puis souffrir. Je sais que ce n'est pas votre faute, et si je vous voyais décidé à vous corriger, je vous aimerais autant à cause de vos défauts qu'à cause de vos qualités. La compassion entraîne l'affection; mais je n'aime pas le mal, je ne peux pas l'aimer, et si vous le cultivez en vous-même au lieu de l'extirper, je ne peux pas vous aimer. Comprenez-vous cela? — Non. — Comment, non? — Non, vous dis-je. Je ne sens pas qu'il y ait du mal en moi. Si vous n'êtes pas choquée du peu de grâce de mes jambes, et du peu de blancheur de mes mains, et du peu d'élégance de mes paroles, je ne sais plus ce que vous haïssez en moi. J'ai entendu de mauvais préceptes dès mon enfance, mais je ne les ai pas acceptés. Je n'ai jamais cru qu'il fût permis de commettre de mauvaises actions, ou du moins je ne l'ai jamais trouvé agréable. Quand j'ai fait le mal, j'y ai été contraint par la force. J'ai toujours détesté mes oncles et leur conduite. Je n'aime pas la souffrance d'autrui; je n'aime à dépouiller personne; je méprise l'argent, dont on faisait un dieu à la Roche-Mauprat; je sais être sobre, et je boirais de l'eau toute ma vie, quoique j'aime le vin, s'il fallait, comme mes oncles, répandre le sang pour me procurer un bon souper. Cependant j'ai combattu avec eux; cependant j'ai bu avec eux; pouvais-je faire autrement? Aujourd'hui que je peux me conduire comme je veux, à qui fais-je du tort? à qui souhaitai-je du mal! Votre abbé, qui parle de vertu, me prend-il pour un assassin et pour un voleur? Ainsi, avouez-le, Edmée, vous savez bien que je suis honnête; vous ne me croyez pas méchant, mais je vous déplais parce que je n'ai pas d'esprit, et vous aimez M. de La Marche, parce qu'il sait dire des niaiseries dont je rougirais.

— Et si, pour me plaire, dit-elle en souriant, après m'avoir écouté avec beaucoup d'attention, et sans retirer sa main que j'avais prise à travers le grillage, si, pour être préféré à M. de La Marche, il fallait acquérir de l'esprit, comme vous dites, ne le feriez-vous pas?

— Je n'en sais rien, répondis-je après un instant d'hésitation;

peut-être serais-je assez fou pour cela, car je ne comprends rien au pouvoir que vous avez sur moi; mais ce serait une grande lâcheté et une grande folie.

— Pourquoi, Bernard?

— Parce qu'une femme qui n'aime pas un homme pour son bon cœur, mais pour son bel esprit, ne vaut guère la peine que je me donnerais. Voilà ce qu'il me semble.

Elle garda le silence à son tour, et me dit ensuite en me pressant la main. — Vous avez bien plus de sens et d'esprit qu'on ne croirait. Me voilà forcée d'être tout-à-fait sincère avec vous, et de vous avouer que tel que vous êtes, et quand même vous ne devriez jamais changer, j'ai pour vous une estime et une amitié qui dureront autant que ma vie. Soyez sûr de cela, Bernard, quelque chose que je puisse vous dire dans un moment de colère, car vous savez que je suis très vive; cela est de famille. Le sang des Mauprat ne coulera jamais aussi tranquillement que celui des autres humains. Ménagez donc ma fierté, vous qui savez si bien ce que c'est que la fierté; ne vous targuez jamais avec moi des droits acquis. L'affection ne se commande pas, elle se demande ou s'inspire; faites que je vous aime toujours, ne me dites jamais que je suis forcée de vous aimer. — Cela est juste en effet, répondis-je, mais pourquoi me parlez-vous quelquefois comme si j'étais forcé de vous obéir? Pourquoi, ce soir, m'avez-vous *défendu* de boire et *ordonné* d'étudier? — Parce que si on ne peut commander à l'affection qui n'existe pas, on peut du moins commander à l'affection qui existe, et c'est parce que je suis sûre de la vôtre que je lui commande. — C'est bien, m'écriai-je avec transport, j'ai donc le droit de commander à la vôtre aussi, puisque vous m'avez dit qu'elle existait certainement... Edmée, je vous commande de m'embrasser. — Laissez, Bernard! s'écria-t-elle, vous me cassez le bras. Voyez, vous m'avez écorchée contre le grillage. — Pourquoi vous êtes-vous retranchée contre moi? lui dis-je en couvrant de mes lèvres la légère blessure que je lui avais faite au bras. Ah! que je suis malheureux! Maudit grillage! Edmée, si vous vouliez pencher votre tête, je pourrais vous embrasser... vous embrasser comme ma sœur. Edmée, que craignez-vous? — Mon bon Bernard, répondit-elle, dans le monde où je vis, on n'embrasse même pas sa sœur, et nulle part on ne s'embrasse en secret. Je vous embras-

serai devant mon père, tous les jours si vous voulez, mais jamais ici. — Vous ne m'embrasserez jamais? m'écriai-je, rendu à mes fureurs accoutumées. Et votre promesse? et mes droits?.. — Si nous nous marions ensemble... dit-elle avec embarras, quand vous aurez reçu l'éducation que je vous supplie de recevoir... — Mort de ma vie! vous moquez-vous? Est-il question de mariage entre nous? Nullement, je ne veux pas de votre fortune, je vous l'ai dit. — Ma fortune et la vôtre ne font plus qu'une, répondit-elle. Entre parens si proches que nous le sommes, le tien et le mien sont des mots sans valeur. Jamais la pensée ne me viendra de vous croire cupide. Je sais que vous m'aimez, que vous travaillerez à me le prouver, et qu'un jour viendra où votre amour ne me fera plus peur, parce que je pourrai l'accepter à la face du ciel et des hommes.

— Si c'est là votre idée, repris-je, tout-à-fait distrait de mes sauvages transports par la direction nouvelle qu'elle donnait à mes pensées, ma position est bien différente; mais, à vous dire vrai, il faut que j'y réfléchisse... Je n'avais pas songé que vous l'entendriez ainsi... — Et comment voulez-vous que je puisse l'entendre différemment? reprit-elle. Une demoiselle ne se déshonore-t-elle pas en se donnant à un autre homme qu'à son époux? Je ne veux pas me déshonorer, vous ne le voudriez pas non plus, vous qui m'aimez. Vous ne voudriez pas me faire un tort irréparable? Si vous aviez cette intention, vous seriez mon plus mortel ennemi... — Attendez, Edmée, attendez, repris-je, je ne puis rien vous dire de mes intentions, je n'en ai jamais eu d'arrêtées à votre égard. Je n'ai eu que des désirs, et jamais je n'ai pensé à vous sans devenir fou. Vous voulez que je vous épouse? Eh! pourquoi donc, mon Dieu? — Parce qu'une fille qui se respecte ne peut appartenir à un homme sans la pensée, sans la résolution, sans la certitude de lui appartenir toujours. Ne savez-vous pas cela? — Il y a tant de choses que je ne sais pas, ou auxquelles je n'ai jamais pensé. — L'éducation vous apprendrait, Bernard, ce que vous devez penser des choses qui vous intéressent le plus, de votre position, de vos devoirs, de vos sentimens. Vous ne voyez clair ni dans votre cœur, ni dans votre conscience. Moi, qui suis habituée à m'interroger sur toutes choses, et à me gouverner moi-même, comment voulez-vous que je prenne pour maître un homme soumis à l'instinct et guidé par

le hasard? — Pour maître! pour mari! Oui, je comprends que vous ne puissiez soumettre votre vie tout entière à un animal de mon espèce... Mais je ne vous demandais pas cela, moi!... Et je n'y puis penser sans frémir! — Il faut que vous y pensiez cependant, Bernard, pensez-y beaucoup, et quand vous l'aurez fait, vous sentirez la nécessité de suivre mes conseils, et de mettre votre esprit en rapport avec la nouvelle position où vous êtes entré en quittant la Roche-Mauprat; quand vous aurez reconnu cette nécessité, vous me le direz, et alors nous prendrons plusieurs résolutions nécessaires.

Elle retira doucement sa main d'entre les miennes, et je crois qu'elle me dit bonsoir, mais je ne l'entendis pas. Je restai absorbé dans mes pensées, et quand je relevai la tête pour lui parler, elle n'était plus là. J'allai à la chapelle, elle était rentrée dans sa chambre par une tribune supérieure, qui communiquait avec ses appartemens.

Je retournai dans le jardin, je m'enfonçai dans le parc et j'y restai toute la nuit. Ma conversation avec Edmée m'avait jeté dans un monde nouveau. Jusque-là je n'avais pas cessé d'être l'homme de la Roche-Mauprat, et je n'avais pas prévu que je pusse ou que je dusse cesser de l'être; sauf les habitudes qui avaient changé avec les circonstances, j'étais resté dans le cercle étroit de mes pensées. Au sein de toutes les choses nouvelles qui m'environnaient, je me sentais blessé de leur puissance réelle, et je raidissais ma volonté en secret, afin de ne pas me sentir humilié. Je crois qu'avec la persévérance et la force dont j'étais doué, rien n'eût pu me faire sortir de ce retranchement d'obstination, si Edmée ne s'en fût mêlée. Les biens vulgaires de la vie, les satisfactions du luxe, n'avaient pour moi d'autre charme que celui de la nouveauté. Le repos du corps me pesait, et le calme de cette maison, pleine d'ordre et de silence, m'eût écrasé, si la présence d'Edmée et l'orage de mes désirs ne l'eussent remplie de mes agitations et peuplée de mes fantômes. Je n'avais pas désiré un seul instant devenir le chef de cette maison, le maître de cette fortune, et je venais, avec plaisir, d'entendre Edmée rendre justice à mon désintéressement. Cependant je répugnais encore à l'idée d'associer deux buts si distincts, ma passion et mes intérêts. J'errai dans le parc en proie à mille incertitudes, et je gagnai la campagne sans m'en apercevoir. La nuit était magnifique. La pleine lune versait des flots de sa

lumière sereine sur les guérets altérés par la chaleur du jour. Les plantes flétries se relevaient sur leur tige, chaque feuille semblait aspirer par tous ses pores l'humide fraîcheur de la nuit. Je ressentais aussi cette douce influence; mon cœur battait avec force, mais avec régularité. J'étais inondé d'une vague espérance; l'image d'Edmée flottait devant moi sur les sentiers des prairies, et n'excitait plus ces douloureux transports, ces fougueuses aspirations qui m'avaient dévoré.

Je traversais un lieu découvert où quelques massifs de jeunes arbres coupaient çà et là les vertes steppes des pâturages. De grands bœufs d'un blond clair, agenouillés sur l'herbe courte, immobiles, paraissaient plongés dans de paisibles contemplations. Des collines adoucies montaient vers l'horizon, et leurs croupes veloutées semblaient jouer dans les purs reflets de la lune. Pour la première fois de ma vie, je sentis les beautés voluptueuses et les émanations sublimes de la nuit. J'étais pénétré de je ne sais quel bien-être inconnu, il me semblait que pour la première fois aussi je voyais la lune, les coteaux et les prairies. Je me souvenais d'avoir entendu dire à Edmée qu'il n'y avait pas de plus beau spectacle que celui de la nature, et je m'étonnais de ne l'avoir pas su jusque-là. J'eus par instans la pensée de me mettre à genoux et de prier Dieu; mais je craignais de ne pas savoir lui parler et de l'offenser en le priant mal. Vous avouerai-je une singulière fantaisie qui me vint comme une révélation enfantine de l'amour poétique au sein du chaos de mon ignorance? La lune éclairait si largement les objets, que je distinguais dans le gazon les moindres fleurettes. Une petite marguerite des prés me sembla si belle, avec sa collerette blanche frangée de pourpre, et son calice d'or plein des diamans de la rosée, que je la cueillis et la couvris de baisers, en m'écriant, dans une sorte d'égarement délicieux : C'est toi, Edmée; oui! c'est toi, te voilà! tu ne me fuis plus! Mais quelle fut ma confusion lorsqu'en me relevant, je vis que j'avais un témoin de ma folie? Patience était debout devant moi.

Je fus si mécontent d'avoir été surpris dans un tel accès d'extravagance, que, par un reste d'habitude de coupe-jarret, je cherchai mon couteau à ma ceinture. Mais je n'avais plus ni ceinture ni couteau. Mon gilet de soie à poches me fit souvenir que j'étais condamné à n'égorger plus personne. Patience sourit.

— Eh bien! eh bien! qu'y a-t-il? dit le solitaire avec calme et douceur; croyez-vous que je ne sache pas bien ce qui en est? Je ne suis pas si simple que je ne comprenne; je ne suis pas si vieux que je ne voie clair. Qui est-ce qui secoue les branches de mon if toutes les fois que la fille sainte est assise à ma porte? Qui est-ce qui nous suit comme un jeune loup, à pas comptés, sous le taillis quand je reconduis la belle enfant chez son père? Et quel mal y a-t-il à cela? Vous êtes jeunes tous deux, vous êtes beaux tous deux, vous êtes parens, et si vous vouliez, vous seriez un digne et honnête homme, comme elle est une digne et honnête fille.

Tout mon courroux était tombé en écoutant Patience parler d'Edmée. J'avais un si grand besoin de m'entretenir d'elle que j'en aurais entendu dire du mal pour le seul plaisir d'entendre prononcer son nom. Je continuai ma promenade côte à côte avec Patience. Le vieillard marchait pieds nus dans la rosée. Il est vrai que ses pieds, ayant oublié depuis long-temps l'usage des chaussures, étaient arrivés à un degré de callosité qui les mettait à l'abri de tout. Il avait pour tout vêtement un pantalon de toile bleue qui, faute de bretelles, tombait sur ses hanches, et une chemise grossière. Il ne pouvait souffrir aucune contrainte dans ses habits, et sa peau, endurcie par le hâle, n'était sensible ni au chaud ni au froid. On l'a vu, jusqu'à plus de quatre-vingts ans, aller tête nue au soleil le plus ardent, et la veste entr'ouverte à la bise des hivers. Depuis qu'Edmée veillait à tous ses besoins, il était arrivé à une certaine propreté. Mais dans le désordre de sa toilette et sa haine pour tout ce qui dépassait les bornes du strict nécessaire, se retrouvait, sauf l'impudeur, qui lui avait toujours été odieuse, le cynique des anciens jours. Sa barbe brillait comme de l'argent. Son crâne chauve était si luisant, que la lune s'y reflétait comme dans l'eau. Il marchait lentement, les mains derrière le dos, la tête levée, comme un homme qui surveille son empire. Mais le plus souvent ses regards se perdaient vers le ciel, et il interrompait sa conversation pour dire en montrant la voûte étoilée : « Voyez cela, voyez comme c'est beau! » C'est le seul paysan que j'aie vu admirer le ciel, ou tout au moins c'est le seul que j'aie vu se rendre compte de son admiration.

— Pourquoi, maître Patience, lui dis-je, pensez-vous que je serais un honnête homme *si je voulais?* Croyez-vous donc que je ne

le sois pas? — Oh! ne soyez pas fâché, répondit-il; Patience a le droit de tout dire. N'est-ce pas le fou du château? — Edmée prétend que vous en êtes le sage, au contraire. — Prétend-elle cela, la sainte fille de Dieu? Eh bien! si elle le croit, je veux agir en sage et vous donner un bon conseil, maître Bernard Mauprat. Voulez-vous l'entendre? — Il paraît que tout le monde ici se mêle de conseiller. N'importe, j'écoute. — Vous êtes amoureux de votre cousine? — Vous êtes bien hardi de faire une pareille question! — Ce n'est pas une question, c'est un fait. Eh bien! je vous dis, moi, faites-vous aimer de votre cousine et soyez son mari. — Et pourquoi me portez-vous cet intérêt, maître Patience? — Parce que je sais que vous le méritez. — Qui vous l'a dit? l'abbé? — Non pas. — Edmée? — Un peu. Et cependant elle n'est pas bien amoureuse de vous, au moins. Mais c'est votre faute. — Comment cela, Patience? — Parce qu'elle veut que vous deveniez savant, et vous, vous ne le voulez pas. Ah! si j'avais votre âge, moi, pauvre Patience, et si je pouvais, sans étouffer, me tenir enfermé dans une chambre seulement deux heures par jour; et si tous ceux que je rencontre s'occupaient de m'instruire! Si l'on me disait : « Patience, voilà ce qui s'est fait hier; Patience, voilà ce qui se fera demain. » Mais baste! il faut que je trouve tout moi-même, et c'est si long que je mourrai de vieillesse avant d'avoir trouvé le dixième de ce que je voudrais savoir. Mais, écoutez, j'ai encore une raison pour désirer que vous épousiez Edmée. — Laquelle? bon monsieur Patience. — C'est que ce La Marche ne lui convient pas. Je le lui ai dit, oui-dà! et à lui aussi, et à l'abbé, et à tout le monde. Ce n'est pas un homme cela. Cela sent bon comme tout un ardin; mais j'aime mieux le moindre brin de serpolet. — Ma foi, je ne l'aime guère non plus, moi. Mais si ma cousine l'aime? hein! Patience? — Votre cousine ne l'aime pas. Elle le croit bon, elle le croit *véritable;* elle se trompe, et il la trompe, et il trompe tout le monde. Je le sais, moi, c'est un homme qui n'a pas de *cela.* (Et Patience posait la main sur son cœur.) C'est un homme qui dit toujours : « Moi, la vertu! moi, les infortunés! moi, les sages, les amis du genre humain! etc., etc. » Eh bien! moi, Patience, je sais qu'il laisse mourir de faim de pauvres gens à la porte de son château. Je sais que si on lui disait : « Donne ton château, mange du pain noir, donne tes terres, fais-toi soldat, et il n'y aura plus d'in-

fortunés dans le monde, le genre humain (comme tu dis), sera sauvé. L'*homme* dirait : — Merci! je suis seigneur de mes terres, et je ne suis pas saoul de mon château. » Oh! je les connais bien, ces *faux bons!* Quelle différence avec Edmée! Vous ne savez pas cela, vous! Vous l'aimez parce qu'elle est belle comme la marguerite des prés, et moi je l'aime parce qu'elle est bonne comme la lune qui éclaire pour tout le monde. C'est une fille qui donne tout ce qu'elle a, qui ne porterait pas un joyau parce qu'avec l'or d'une bague on peut faire vivre un homme pendant un an. Et si elle rencontre dans son chemin un petit pied d'enfant blessé, elle ôtera son soulier pour le lui donner et s'en ira pied nu. Et puis c'est un cœur qui va droit, voyez-vous. Si demain le village de Sainte-Sévère allait la trouver en masse, et lui dire : « Demoiselle, c'est assez vivre dans la richesse; donnez-nous ce que vous avez, et travaillez à votre tour, — c'est juste, mes bons enfans, dirait-elle. » Et gaiement elle irait mener les troupeaux aux champs! Sa mère était de même; car, voyez-vous, j'ai connu sa mère toute jeune, comme elle est à présent, et la vôtre aussi, dà! Et c'était une maîtresse femme, charitable, juste. Et vous en tenez, à ce qu'on dit. — Hélas! non, répondis-je, saisi d'attendrissement par le discours de Patience. Je ne connais ni la charité, ni la justice.

— Vous n'avez pu encore les pratiquer, mais cela est écrit dans votre cœur, je le sais, moi. On dit que je suis sorcier, et je le suis un peu. Je connais un homme tout de suite. Vous souvenez-vous de ce que vous m'avez dit un jour sur la fougère de Validé? Vous étiez avec Sylvain, moi avec Marcasse. Vous me dites qu'un honnête homme vengeait ses querelles lui-même. Et, à propos, monsieur Mauprat, si vous n'êtes pas content des excuses que je vous ai faites à la tour Gazeau, il faut le dire. Voyez, il n'y a personne ici, et tout vieux que je suis, j'ai encore le poignet aussi bon que vous, nous pouvons nous allonger quelques bons coups, c'est le droit de nature, et quoique je n'approuve pas cela, je ne refuse jamais de donner réparation à qui la demande. Je sais qu'il y a des hommes qui mourraient de chagrin, s'ils n'étaient pas vengés. Et moi qui vous parle, il m'a fallu plus de cinquante ans pour oublier un affront que j'ai reçu... et quand j'y pense encore, ma haine pour les nobles se réveille, et je me fais un crime d'avoir pu pardonner dans mon cœur à quelques-uns.

— Je suis pleinement satisfait, maître Patience, et je sens au contraire de l'amitié pour vous. — Ah! c'est que je gratte l'œil qui vous démange! Bonne jeunesse! Allons, Mauprat, du courage. Suivez les conseils de l'abbé, c'est un juste. Tâchez de plaire à votre cousine, c'est une étoile du firmament. Connaissez la vérité; aimez le peuple; détestez ceux qui le détestent; soyez prêt à vous sacrifier pour lui... Écoutez, écoutez!... Je sais ce que je dis; faites-vous l'ami du peuple. — Le peuple est-il donc meilleur que la noblesse, Patience? De bonne foi, et puisque vous êtes un sage, dites la vérité. — Le peuple vaut mieux que la noblesse, parce que la noblesse l'écrase, et qu'il le souffre! Mais il ne le souffrira peut-être pas toujours. Enfin, il faut que vous le sachiez, vous voyez bien ces étoiles? Elles ne changeront pas, elles seront à la même place et verseront autant de feu dans dix mille ans qu'aujourd'hui. Mais avant cent ans, avant moins peut-être, il y aura bien des changemens sur la terre. Croyez-en un homme qui pense à la vérité et qui ne se laisse pas égarer par les grands airs des forts. Le pauvre a assez souffert, il se tournera contre le riche, et les châteaux tomberont, et les terres seront dépecées. Je ne verrai pas cela, mais vous le verrez; il y aura dix chaumières à la place de ce parc, et dix familles vivront de son revenu. Il n'y aura plus ni valets, ni maîtres, ni vilains, ni seigneurs. Il y aura des nobles qui crieront haut et qui ne céderont qu'à la force, comme eussent fait vos oncles s'ils eussent vécu, comme fera M. de La Marche, malgré ses beaux discours. Il y en aura qui s'exécuteront généreusement comme Edmée, et comme vous, si vous écoutez la sagesse. Et alors, il sera bon pour Edmée qu'elle ait pour mari un homme et non pas un brin de muguet. Il sera bon que Bernard Mauprat sache pousser une charrue, ou tuer le gibier du bon Dieu, pour nourrir sa famille; car le vieux Patience sera couché sous l'herbe du cimetière, et ne pourra rendre à Edmée les services qu'il aura reçus. Ne riez pas de ce que je dis, jeune homme; c'est la voix de Dieu qui dit cela. Voyez le ciel. Les étoiles vivent en paix, et rien ne dérange leur ordre éternel. Les grosses ne mangent pas les petites, et nulle ne se précipite sur ses voisines. Or, un temps viendra où le même ordre règnera parmi les hommes. Les méchans seront balayés par le vent du Seigneur. Assurez vos jambes, seigneur Mauprat, afin de rester debout et de soutenir Edmée;

c'est Patience qui vous avertit, Patience qui ne vous veut que du bien; mais il y en aura d'autres qui voudront le mal, et il faut que les bons se fassent forts.

Nous étions arrivés jusqu'à la chaumière de Patience. Il s'était arrêté à la barrière de son petit enclos, et une main appuyée sur les barreaux, gesticulant de l'autre, il parlait avec énergie; son regard brillait comme la flamme, son front était baigné de sueur, il y avait en lui quelque chose de puissant comme la parole des vieux prophètes, et la simplicité plus que plébéienne de son accoutrement rehaussait encore la fierté de son geste et l'onction de sa voix. La révolution française a fait savoir depuis ce temps qu'il y avait dans le peuple de fougueuses éloquences et une implacable logique; mais ce que je voyais en ce moment était si neuf pour moi, et me fit une telle impression, que mon imagination sans règle et sans frein se laissa entraîner aux terreurs superstitieuses de l'enfance. Il me tendit la main, et j'obéis à cet appel avec plus d'effroi que de sympathie. Le sorcier de la tour Gazeau, suspendant sur ma tête la chouette ensanglantée, venait de repasser devant mes yeux.

XI.

Lorsqu'accablé de lassitude, je m'éveillai le lendemain, tous les incidens de la veille m'apparurent comme un songe. Il me sembla qu'Edmée, en me parlant de devenir ma femme, avait voulu reculer mes espérances indéfiniment par un leurre perfide; et quant à l'effet des paroles du sorcier, je ne me les rappelais pas sans une profonde humiliation. Quoi qu'il en soit, cet effet était produit. Les émotions de cette journée avaient laissé en moi une trace ineffaçable, je n'étais déjà plus l'homme de la veille, et je ne devais jamais redevenir complètement celui de la Roche-Mauprat.

Il était tard, et j'avais réparé dans la matinée seulement les heures de mon insomnie. Je n'étais pas levé, et déjà j'entendais sur le pavé de la cour résonner le sabot du cheval de M. de La Marche. Tous les jours il arrivait à cette heure; tous les jours il voyait Edmée aussitôt que moi, et ce jour-là même, ce jour où elle avait voulu me persuader de compter sur sa main, il allait poser avant moi son fade baiser sur cette main qui m'appartenait.

Cette pensée réveilla tous mes doutes. Comment Edmée souffrait-elle ses assiduités, si elle avait réellement l'intention d'en épouser un autre que lui? Peut-être n'osait-elle pas l'éloigner; peut-être était-ce à moi de le faire. Je ne savais pas les usages du monde où j'entrais. L'instinct me conseillait de m'abandonner à mes impétueuses inspirations, et l'instinct parlait haut.

Je m'habillai à la hâte. J'entrai au salon pâle et en désordre. Edmée était pâle aussi. La matinée était pluvieuse et fraîche. On avait fait du feu dans la vaste cheminée. Étendue dans sa bergère, elle chauffait ses petits pieds en sommeillant. C'était l'attitude nonchalante et transie qu'elle avait eue durant ses jours de maladie. M. de La Marche lisait la gazette à l'autre bout de la chambre. En voyant Edmée brisée plus que moi par les émotions de la veille, je sentis ma colère tomber, et m'approchant d'elle, je m'assis sans bruit et la regardai avec attendrissement. — C'est vous, Bernard? me dit-elle sans faire un mouvement et sans ouvrir les yeux. — Elle avait les coudes appuyés sur les bras de son fauteuil et les mains gracieusement entrelacées sous son menton. Les femmes avaient à cette époque et presque en toute saison les bras demi-nus. J'aperçus à celui d'Edmée une petite bande de taffetas d'Angleterre qui me fit battre le cœur. C'était la légère blessure que je lui avais faite la veille contre le grillage de la croisée. Je soulevai doucement la dentelle qui retombait sur son coude, et, enhardi par son demi-sommeil, j'appuyai mes lèvres sur cette chère blessure. M. de La Marche pouvait me voir, et il me voyait en effet, et j'agissais à dessein. Je brûlais d'avoir une querelle avec lui. Edmée tressaillit et devint toute rouge. Mais, reprenant aussitôt un air d'enjouement plein d'indolence : — En vérité, Bernard, me dit-elle, vous êtes galant ce matin comme un abbé de cour. N'auriez-vous pas fait quelque madrigal la nuit dernière?

Je fus singulièrement mortifié de cette raillerie; mais payant d'assurance à mon tour : — Oui, j'en ai fait un hier soir à la fenêtre de la chapelle, répondis-je; et s'il est mauvais, cousine, c'est votre faute. — Dites que c'est la faute de votre éducation, reprit-elle en s'animant, et elle n'était jamais plus belle que lorsque sa fierté et sa vivacité naturelle se réveillaient. — M'est avis que j'ai beaucoup trop d'éducation, en effet, répondis-je, et que, si j'écoutais davantage mon bon sens naturel, vous ne me railleriez pas

tant. — Il me semble, en vérité, que vous faites assaut d'esprit et de métaphores avec Bernard, dit M. de La Marche en pliant son journal d'un air indifférent et en se rapprochant de nous. — Je l'en tiens quitte, répondis-je, blessé de cette impertinence; qu'elle garde son esprit pour vos pareils.

Je me levai pour l'affronter, mais il ne parut pas s'en apercevoir; et s'adossant à la cheminée avec une incroyable aisance, il dit en se penchant vers Edmée d'une voix douce et presque affectueuse; — Qu'a-t-il donc? — comme s'il se fût informé de la santé de son petit chien. — Que sait-on? répondit Edmée du même ton; puis elle se leva en ajoutant : — J'ai trop mal à la tête pour rester là. Donnez-moi le bras pour remonter dans ma chambre.

Elle sortit appuyée sur lui; je restai stupéfait.

J'attendis, résolu à l'insulter dès qu'il serait revenu au salon. Mais l'abbé entra et peu après mon oncle Hubert. Ils se mirent à causer de sujets qui m'étaient tout-à-fait étrangers (et il en était ainsi de presque tous les sujets de conversation). Je ne savais que faire pour me venger, mais je n'osais me trahir en présence de mon oncle. Je sentais ce que je devais au respect et aux droits de l'hospitalité. Jamais je ne m'étais fait une telle violence à la Roche-Mauprat. L'outrage et la colère se manifestaient spontanément; je faillis mourir dans l'attente de ma vengeance. Plusieurs fois le chevalier, remarquant l'altération de mes traits, me demanda avec bonté si j'étais malade. M. de La Marche ne parut s'apercevoir ni se douter de rien. L'abbé seul m'examinait avec attention. Je surprenais ses yeux bleus, où la pénétration naturelle se voilait toujours sous une habitude de timidité, attachés sur moi avec inquiétude. L'abbé ne m'aimait pas. Il m'était facile de voir que ses manières douces et enjouées devenaient froides comme malgré lui, dès qu'il s'adressait à moi; je remarquais même qu'en tout temps son visage s'attristait à mon approche.

Me sentant près de m'évanouir, tant la contrainte que je subissais était hors de mes habitudes et au-dessus de mes forces, j'allai me jeter sur l'herbe du parc. C'était là mon refuge dans toutes mes agitations. Ces grands chênes, cette mousse centenaire qui pendait à toutes les branches, ces fleurs des bois pâles et odorantes, emblèmes des douleurs cachées, c'étaient là les amis de mon enfance, les seuls que j'eusse retrouvés sans altération, dans la

vie sociale comme dans la vie sauvage. Je cachai mon visage dans mes mains; je ne me rappelle pas avoir souffert davantage dans aucune des calamités de ma vie. Pourtant j'en éprouvai de bien réelles par la suite, et à tout prendre, j'eusse dû m'estimer heureux, au sortir du rude et périlleux métier de coupe-jarret, de trouver tant de biens inespérés, affection, sollicitude, richesse, liberté, enseignement, bons conseils et bons exemples. Mais il est certain que, pour passer d'un état de l'ame à un état opposé, même du mal au bien, même de la douleur à la jouissance et de la fatigue au repos, il faut que l'homme souffre, et que, dans cet enfantement d'une nouvelle destinée, tous les ressorts de son être se tendent jusqu'à se briser. Ainsi, à l'approche de l'été, le ciel se couvre de sombres nuées, et la terre frémissante semble prête à s'anéantir sous les coups de la tempête.

Je n'étais occupé en ce moment qu'à chercher un moyen d'assouvir ma haine contre M. de La Marche, sans trahir et sans laisser même soupçonner le lien mystérieux dont je me prévalais auprès d'Edmée. Quoique rien ne fût moins en vigueur à la Roche-Mauprat que la sainteté du serment, les seules lectures que j'eusse faites étant, comme je vous l'ai dit, quelques ballades de chevalerie, je m'étais pris d'un romanesque amour pour la fidélité des promesses, et c'était à peu près la seule vertu que j'eusse acquise. Le secret dû à Edmée me retenait donc invinciblement. — Mais ne trouverai-je pas, me disais-je, quelque prétexte plausible pour me jeter sur mon ennemi et pour l'étrangler? — A dire vrai, cela n'était pas facile avec un homme qui semblait avoir un parti pris de politesse et de prévenances à mon égard.

Dans ces perplexités j'oubliai l'heure du dîner; et quand je vis le soleil descendre derrière les tours du château, je me dis trop tard que mon absence avait dû être remarquée, et que je ne pourrais rentrer sans subir ou les brusques questions d'Edmée, ou ce clair et froid regard de l'abbé, qui semblait toujours éviter le mien, et que je surprenais tout à coup plongeant au plus profond de ma conscience.

Je résolus de ne rentrer qu'à la nuit, et je m'étendis sur l'herbe, essayant de dormir pour reposer ma tête brisée. Je m'endormis en effet. Quand je m'éveillai, la lune montait dans le ciel encore rouge des feux du soir. Le bruit qui m'avait fait tressaillir était bien lé-

ger; mais il est des sons qui frappent le cœur avant de frapper l'oreille, et les plus subtiles émanations de l'amour pénètrent quelquefois la plus rude organisation. La voix d'Edmée venait de prononcer mon nom à peu de distance, derrière le feuillage. D'abord je crus avoir rêvé; je restai immobile, je retins mon haleine et j'écoutai. C'était elle, qui se rendait chez le solitaire avec l'abbé. Ils s'étaient arrêtés dans le sentier couvert, à dix pas de moi, et ils causaient à demi-voix, mais de cette manière distincte qui, dans les confidences, donne à l'attention tant de solennité. — Je crains, disait Edmée, qu'il ne fasse une esclandre à M. de La Marche; quelque chose de plus sérieux encore, que sait-on? Vous ne connaissez pas Bernard.

— Il faut à tout prix l'éloigner d'ici, répondit l'abbé. Vous ne pouvez vivre de la sorte, continuellement exposée à la brutalité d'un brigand. — Il est certain que ce n'est pas vivre. Depuis qu'il a mis le pied ici, je n'ai pas eu un instant de liberté. Prisonnière dans ma chambre, ou forcée de recourir à la protection de mes amis, je n'ose faire un pas. C'est tout au plus si je puis descendre l'escalier, et je ne traverse pas la galerie sans envoyer Leblanc en éclaireur. La pauvre fille, qui m'a vue si brave, me croit folle. Cette contrainte est odieuse. Je ne dors plus que sous les verroux. Et voyez, l'abbé, je ne marche pas sans un poignard, ni plus ni moins qu'une héroïne de ballade espagnole. — Et si ce malheureux vous rencontre et vous effraie, vous vous en frapperez le sein, n'est-ce pas? De pareilles chances ne peuvent s'accepter. Edmée, il faut trouver le moyen de changer une position qui n'est pas tenable. Je conçois que vous ne veuillez pas lui ôter l'amitié de votre père, en confessant à celui-ci la monstrueuse transaction que vous avez été forcée de faire avec ce bandit à la Roche-Mauprat. Mais quoi qu'il arrive... ah! ma pauvre Edmée, je ne suis pas un homme de sang, mais je me prends vingt fois le jour à déplorer que mon caractère de prêtre m'empêche de provoquer cet homme et de vous en débarrasser à jamais.

Ce charitable regret, exprimé si naïvement à mon oreille, me donna une violente démangeaison de me montrer brusquement, ne fût-ce que pour mettre à l'épreuve l'humeur guerrière de l'abbé; mais j'étais enchaîné par le désir de surprendre enfin les

véritables sentimens et les véritables desseins d'Edmée à mon égard.

— Soyez donc tranquille, dit-elle d'un air dégagé; s'il lasse ma patience, je n'hésiterai nullement à lui planter cette lame dans la joue. Je suis bien sûre qu'une petite saignée calmera son ardeur.

Alors ils se rapprochèrent de deux ou trois pas.

— Écoutez-moi, Edmée, dit l'abbé en s'arrêtant de nouveau; nous ne pouvons parler de cela devant Patience, ne rompons pas cet entretien sans conclure quelque chose. Vous arrivez avec Bernard à la crise imminente. Il me semble, mon enfant, que vous ne faites pas tout ce que vous devriez faire pour prévenir les malheurs qui peuvent nous frapper; car tout ce qui vous sera funeste, nous le sera à tous et nous frappera au fond du cœur.

— Je vous écoute, mon excellent ami, répondit Edmée, grondez-moi, conseillez-moi.

En même temps, elle s'adossa contre l'arbre au pied duquel j'étais couché parmi les broussailles et les hautes herbes. Je pense qu'elle pouvait me voir, car je la voyais distinctement; mais elle était loin de soupçonner que je contemplais sa figure céleste, sur laquelle la brise faisait passer alternativement l'ombre des feuilles agitées et les pâles diamans que la lune sème dans les bois.

— Je dis, Edmée, reprit l'abbé en croisant ses bras sur sa poitrine et en se frappant le front par instans, que vous ne jugez pas nettement votre situation. Tantôt elle vous afflige au point que vous perdez toute espérance et que vous voulez vous laisser mourir (oui, ma chère enfant, au point que votre santé en est visiblement altérée); et tantôt, je dois vous le dire, au risque de vous fâcher un peu, vous envisagez vos périls avec une légèreté et un enjouement qui m'étonnent.

— Ce dernier reproche est délicat, mon ami, répondit-elle; mais laissez-moi me justifier. Votre étonnement vient de ce que vous ne connaissez pas bien la race Mauprat. C'est une race indomptable, incorrigible, et dont il ne peut sortir que des *casse-têtes* ou des *coupe-jarrets*. A ceux que l'éducation a le mieux rabotés, il reste encore bien des nœuds : une fierté souveraine, une volonté de fer, un profond mépris pour la vie. Vous voyez que, malgré sa bonté adorable, mon père est si vif parfois, qu'il casse

sa tabatière en la posant sur la table, lorsque vos argumens l'emportent sur les siens en politique, ou lorsque vous le gagnez aux échecs. Pour moi, je sens que mes veines sont aussi larges que si j'étais née dans les nobles rangs du peuple, et je ne crois pas que jamais aucun Mauprat ait brillé à la cour par la grace de ses manières. Comment donc voudriez-vous que je fisse grand cas de la vie, étant née brave? Il est pourtant des instans de faiblesse où je me décourage de reste et m'appitoie sur mon sort comme une vraie femme que je suis. Mais que l'on me fâche, que l'on me menace, et le sang de la race forte se ranime; et alors, ne pouvant briser mon ennemi, je me croise les bras et me mets à rire de pitié de ce qu'il espère me faire peur. Tenez, l'abbé, que ceci ne vous paraisse pas une exagération; car demain, ce soir peut-être, ce que je dis peut se réaliser : depuis que ce couteau de nacre, qui n'a pas l'air bien matamore, mais qui est bon, voyez! a été affilé par don Marcasse (qui s'y entend), je ne l'ai quitté ni jour ni nuit, et mon parti a été pris. Je n'ai pas le poignet bien ferme, mais je saurais me donner un coup de couteau, aussi bien que je sais donner un coup de cravache à mon cheval. Eh bien! cela posé, mon honneur est en sûreté, ma vie seule tient à un fil, à un verre de vin de plus ou de moins qu'aura bu, un de ces soirs, M. Bernard; à une rencontre, à un regard qu'il aura cru surprendre entre de La Marche et moi; à rien peut-être! Qu'y faire? Quand je me désolerais, effacerais-je le passé? Nous ne pouvons arracher une seule page de notre vie, mais nous pouvons jeter le livre au feu. Quand je pleurerais du soir au matin, empêcherais-je que la destinée, dans un jour de méchante humeur, ne m'ait conduite à la chasse, qu'elle ne m'ait égarée dans les bois et fait rencontrer un Mauprat, qui m'a conduite dans son antre, où je n'ai échappé à l'opprobre et peut-être à la mort, qu'en liant à jamais ma vie à celle d'un enfant sauvage qui n'avait aucun de mes principes, aucune de mes idées, aucune de mes sympathies, et qui peut-être (et qui, sans doute, devrais-je dire) ne les aura jamais? Tout cela, c'est un malheur. J'étais dans tout l'éclat d'une heureuse destinée, j'étais l'orgueil et la joie de mon vieux père, j'allais épouser un homme que j'estime et qui me plaisait; aucune douleur, aucune appréhension n'avait approché de moi, je ne connaissais ni les jours sans sécurité, ni les nuits sans sommeil. Eh bien! Dieu

n'a pas voulu qu'une si belle vie s'accomplît. Que sa volonté soit faite! Il est des jours où la perte de toutes mes espérances me semble tellement inévitable, que je me considère comme morte, et mon fiancé comme veuf. Sans mon pauvre père, j'en rirais vraiment; car la contrariété et la peur sont si peu faites pour moi, que je suis déjà lasse de la vie, pour le peu de temps que je les ai connues.

— Ce courage est héroïque, mais il est affreux, s'écria l'abbé d'une voix altérée. C'est presque la détermination au suicide, Edmée! — Oh! je disputerai ma vie, répondit-elle avec chaleur; mais je ne marchanderai pas avec elle un instant, si mon honneur ne sort pas sain et sauf de tous ces risques. Quant à cela, je ne suis pas assez pieuse pour accepter jamais une vie souillée, par esprit de mortification pour des fautes dont je n'eus jamais la pensée. Si Dieu est sévère à ce point avec moi, que j'aie à choisir entre la mort et la honte... — Il ne peut jamais y avoir de honte pour vous, Edmée; une ame aussi chaste, une intention aussi pure... — Oh! n'importe, cher abbé! je ne suis peut-être pas aussi vertueuse que vous pensez; je ne suis pas très orthodoxe en religion, ni vous non plus, l'abbé!.... Je me soucie peu du monde, je ne l'aime pas; je ne crains ni ne méprise l'opinion, je n'aurai jamais affaire à elle. Je ne sais pas trop quel principe de vertu serait assez puissant pour m'empêcher de succomber, si le mauvais esprit m'entreprenait. J'ai lu la *Nouvelle Héloïse*, et j'ai beaucoup pleuré. Mais, par la raison que je suis une Mauprat et que j'ai un inflexible orgueil, je ne souffrirai jamais la tyrannie de l'homme, pas plus la violence d'un amant que le soufflet d'un mari; il n'appartient qu'à une ame vassale et à un lâche caractère de céder à la force ce qu'elle refuse à la prière; sainte Solange, *la belle pastoure*, se laissa trancher la tête plutôt que de subir le droit du seigneur. Et vous savez que, de mère en fille, les Mauprat sont vouées au baptême, sous les auspices de la patrone du Berry. — Oui, je sais que vous êtes fière et forte, dit l'abbé, et parce que je vous estime plus qu'aucune femme au monde, je veux que vous viviez, que vous soyez libre, que vous fassiez un mariage digne de vous, afin de remplir, dans la famille humaine, le rôle que savent encore ennoblir les belles ames. Vous êtes nécessaire à votre père, d'ailleurs; votre mort le précipiterait dans la tombe, tout vert et ro-

buste qu'est encore le Mauprat. Chassez donc ces pensées lugubres et ces résolutions extrêmes. Il est impossible que cette étrange aventure de la Roche-Mauprat soit autre chose qu'un rêve sinistre. Nous avons tous eu le cauchemar dans cette nuit d'épouvante, mais il est temps de nous éveiller; nous ne pouvons rester accablés de stupeur comme des enfans; vous n'avez qu'un parti à prendre, celui que je vous ai dit. — Eh bien! l'abbé, c'est celui que je regarde comme le plus impossible de tous. J'ai juré par tout ce qu'il y a de sacré dans l'univers et dans le cœur humain. — Un serment arraché par la menace et la violence n'engage personne: les lois humaines l'ont décrété; les lois divines, dans des circonstances de ce genre principalement, en délient sans nul doute la conscience humaine. Si vous étiez orthodoxe, j'irais à Rome, et j'irais à pied, pour vous faire relever d'un vœu si téméraire; mais vous n'êtes pas très soumise au pape, Edmée... ni moi non plus. — Ainsi, vous voudriez que je fusse parjure? — Votre ame ne le serait pas. — Mon ame le serait! j'ai juré, sachant bien ce que je faisais, et pouvant me tuer sur l'heure; car j'avais dans la main un couteau trois fois grand comme celui-ci. J'ai voulu vivre, j'ai voulu surtout revoir mon père et l'embrasser. Pour faire cesser l'angoisse où ma disparition le laissait, j'eusse engagé plus que ma vie, j'eusse engagé mon ame immortelle. Et depuis, je vous l'ai dit encore hier soir, j'ai renouvelé mon engagement, et bien librement encore; car il y avait un mur entre mon *aimable* fiancé et moi. — Comment avez-vous pu faire une telle imprudence, Edmée? voilà encore où je ne vous comprends plus.

— Oh! pour cela, je le crois bien, car je ne me comprends pas moi-même, dit Edmée avec une expression singulière. — Ma chère enfant, il faut que vous me parliez à cœur ouvert. Je suis le seul ici qui puisse vous porter conseil, puisque je suis le seul à qui vous puissiez tout dire sous le sceau d'une amitié aussi sacrée que le secret de la confession catholique peut l'être. Répondez-moi donc. Vous ne regardez pas comme possible un mariage entre vous et Bernard Mauprat? — Comment ce qui est inévitable serait-il impossible? dit Edmée. Il n'est rien de plus possible que de se jeter dans la rivière; rien de plus possible que se vouer au malheur et au désespoir; rien de plus possible, par conséquent, que d'épouser Bernard Mauprat. — Ce ne sera toujours pas moi qui prêterai mon

ministère à cette union absurde et déplorable, s'écria l'abbé. Vous la femme et l'esclave de ce coupe-jarret! Edmée, vous disiez tout-à-l'heure que vous ne supporteriez pas plus la violence de l'amant que le soufflet du mari. — Vous pensez qu'il me battrait? — S'il ne vous tuait pas. — Oh! non, répondit-elle d'un air mutin en faisant sauter son couteau dans sa main, je le tuerais auparavant. A Mauprat, Mauprat et demie! — Vous riez, Edmée, ô mon Dieu! vous riez à la pensée d'un tel hymen! Mais quand même cet homme aurait de l'affection et des égards pour vous, songez-vous à l'impossibilité de vous entendre, à la grossièreté de ses idées, à la bassesse de son langage? Le cœur lève de dégoût, à l'idée d'une telle association; et dans quelle langue lui parleriez-vous, grand Dieu?

Je faillis encore une fois me lever, et tomber sur mon panégyriste. Mais je vainquis ma colère, Edmée parlait. Je redevins tout oreilles.

— Je sais fort bien qu'au bout de trois jours, je n'aurai certainement rien de mieux à faire que de me couper la gorge; mais puisque, d'une manière ou de l'autre, il faut que cela arrive, pourquoi n'irais-je pas devant moi jusqu'à l'heure inévitable? Je vous avoue que j'ai un peu de regret à la vie. Tous ceux qui ont été à la Roche-Mauprat n'en sont pas revenus. Moi j'ai été, non y subir la mort, mais me fiancer avec elle. Eh bien! j'irai jusqu'au jour de mes noces, et si Bernard m'est trop odieux, je me tuerai après le bal.

— Edmée, vous avez la tête pleine de romans à présent, dit l'abbé fort impatienté. Votre père, Dieu merci, ne consentira pas à ce mariage; il a donné sa parole à M. de La Marche, et vous aussi vous l'aviez donnée. C'est cette promesse-là qui seule est valide. — Mon père souscrirait avec joie à un accord qui perpétuerait directement son nom et sa lignée. Quant à M. de La Marche, il me relèvera de ma parole, sans que je prenne la peine de le lui demander; dès qu'il saura que j'ai passé deux heures à la Roche-Mauprat, il ne sera pas besoin d'autre explication. — Il faudrait qu'il fût bien indigne de l'estime que je lui porte, s'il croyait votre nom souillé par une aventure malheureuse dont vous êtes sortie pure. — Grace à Bernard! dit Edmée; car, enfin, je lui dois de la reconnaissance, et, malgré ses réserves et conditions, son

action est grande et inconcevable de la part d'un coupe-jarret. — Dieu me préserve de nier les bonnes qualités que l'éducation eût pu développer dans ce jeune homme, et c'est à cause de ce bon côté qu'il est possible de lui faire entendre raison. — Pour s'instruire! jamais il n'y consentira; et quand il s'y prêterait, il ne le pourrait pas plus que Patience. Quand le corps est fait à la vie animale, l'esprit ne peut plus se plier aux règles de l'intelligence. — Je le crois, aussi je ne parle pas de cela. Je parle d'avoir une explication avec lui, et de lui faire comprendre que son honneur l'engage à vous rendre votre promesse, et à prendre son parti sur votre mariage avec M. de La Marche: ou ce n'est qu'une brute indigne de toute estime et de tout ménagement, ou il sentira son crime et sa folie, et s'exécutera honnêtement et sagement. Déliez-moi du secret que vous m'avez imposé, autorisez-moi à m'ouvrir à lui, et je vous réponds du succès.

— Je vous réponds du contraire, moi, dit Edmée; et d'ailleurs je n'y saurais consentir. Quel que soit Bernard, je tiens à sortir avec honneur de mon duel avec lui, et il aurait sujet, si j'agissais comme vous voulez, de croire que je l'ai indignement joué jusqu'ici. — Eh bien! il est un dernier moyen, c'est de vous confier à l'honneur et à la sagesse de M. de La Marche. Qu'il juge librement votre situation, et qu'il en décide. Vous avez bien le droit de lui confier votre secret, et vous êtes bien sûre de son honneur. S'il a la lâcheté de vous abandonner dans une pareille situation, il vous reste, pour dernière ressource, de vous mettre à l'abri des violences de Bernard derrière les grilles d'un couvent. Vous y resterez pendant quelques années; vous ferez mine de prendre le voile. Le jeune homme vous oubliera; on vous rendra votre liberté. — C'est en effet le seul parti raisonnable, et j'y ai déjà songé; mais il n'est pas temps encore d'y recourir. — Sans doute. Il faut tenter l'aveu à M. de La Marche. S'il est homme de cœur, comme je n'en doute pas, il vous prendra sous sa protection, et il se chargera d'éloigner Bernard, soit par la persuasion, soit par l'autorité. — Quelle autorité, l'abbé, s'il vous plaît? — L'autorité qu'un gentilhomme peut avoir sur son égal dans nos mœurs, l'honneur et l'épée. — Ah! l'abbé, vous aussi, vous êtes un homme de sang! Eh bien! voilà ce que j'ai voulu éviter jusqu'ici, ce que j'éviterai, dût-il m'en coûter la vie et l'honneur! Je ne veux pas de conflit entre ces deux hommes.

— Je le conçois; l'un des deux vous est cher à juste titre. Mais évidemment, dans ce conflit, le danger ne serait pas pour M. de La Marche. — Il serait donc pour Bernard! s'écria Edmée avec force. Eh bien! j'aurais horreur de M. de La Marche, s'il provoquait en duel ce pauvre enfant, qui ne sait manier qu'un bâton ou une fronde. Comment de telles idées peuvent-elles vous venir, à vous, l'abbé? Il faut que vous haïssiez bien ce malheureux Bernard! Et moi, qui le ferais égorger par mon mari pour le remercier de m'avoir sauvée au péril de sa vie! Non, non, je ne souffrirai ni qu'on le provoque, ni qu'on l'humilie, ni qu'on l'afflige. C'est mon cousin, c'est un Mauprat, c'est presque un frère. Je ne souffrirai pas qu'on le chasse de cette maison. J'en sortirai plutôt moi-même. — Voilà de très généreux sentimens, Edmée, répondit l'abbé. Mais avec quelle chaleur vous les exprimez! J'en demeure confondu; et si je ne craignais de vous offenser, je vous avouerais que cette sollicitude pour le jeune Mauprat me suggère une étrange pensée. — Eh bien! dites-la donc, reprit Edmée avec une certaine brusquerie. — Je la dirai si vous l'exigez. C'est que vous semblez porter à ce jeune homme un plus vif intérêt qu'à M. de La Marche, et j'aurais aimé à rester dans la persuasion contraire.

— Lequel a le plus besoin de cet intérêt, mauvais chrétien? dit Edmée en souriant; n'est-ce pas le pécheur endurci dont les yeux n'ont pas vu la lumière? — Mais enfin, Edmée, vous aimez M. de La Marche? ne plaisantez pas, au nom du ciel! — Si par aimer, répondit-elle d'un ton sérieux, vous entendez avoir confiance et amitié, j'aime M. de La Marche; ou bien, si vous entendez avoir compassion et sollicitude, j'aime Bernard. Reste à savoir laquelle des deux affections est la plus vive. Cela vous regarde, l'abbé; moi, je m'en inquiète peu; car je sens que je n'aime qu'une personne avec passion, c'est mon père, et qu'une chose avec enthousiasme, c'est mon devoir. Je regretterai peut-être les soins et le dévouement du lieutenant-général; je souffrirai du chagrin que je serai forcée de lui faire bientôt, en lui annonçant que je ne puis être sa femme; mais cette nécessité ne me jettera dans aucune nuance du désespoir, parce que je sais que M. de La Marche se consolera aisément. Je ne plaisante pas, l'abbé; M. de La Marche est un homme léger et un peu froid. — Si vous ne l'aimez pas plus que cela, tant mieux; c'est une souffrance de moins parmi tant de souffrances;

et pourtant je perds, en apprenant cette indifférence, le dernier espoir que j'eusse conservé de vous voir échapper à Bernard Mauprat. — Allons, ami, ne vous désolez point : ou Bernard sera sensible à l'amitié et à la loyauté, et il s'amendera, ou je lui échapperai. — Mais par quelle issue? — Par la porte du couvent, ou par celle du cimetière.

En parlant ainsi d'un air calme, Edmée secoua sa longue chevelure noire, qui s'était déroulée sur ses épaules, et dont une partie couvrait son visage pâle. — Allons, dit-elle, Dieu viendra à notre aide; c'est folie et impiété que de douter de lui dans le danger. Sommes-nous donc des athées pour nous décourager ainsi? Allons voir Patience, il nous dira quelque sentence qui nous rassurera : il est le vieux oracle qui résout toutes choses sans en savoir aucune.

Ils s'éloignèrent, et je demeurai consterné.

Oh! combien cette nuit fut différente de la précédente! Quel nouveau pas je venais de faire dans la vie, non plus sur le sentier fleuri, mais sur le roc aride! Maintenant je connaissais tout l'odieux réel de mon rôle, et je venais de lire jusqu'au fond du cœur d'Edmée la crainte et le dégoût que je lui inspirais. Rien ne pouvait calmer ma douleur, car rien ne pouvait plus exciter ma colère. Elle n'aimait point M. de La Marche, elle ne se jouait ni de lui ni de moi; elle n'aimait aucun de nous, et comment avais-je pu croire que cette pitié généreuse envers moi, ce dévouement sublime à la foi jurée, fussent de l'amour? Comment, aux heures où cette présomptueuse chimère m'abandonnait, pouvais-je croire qu'elle eût besoin, pour résister à ma passion, d'avoir de l'amour pour un autre? Enfin, je n'avais donc plus de ressource contre mes propres fureurs! Je ne pouvais en obtenir autre chose que la fuite ou la mort d'Edmée! Sa mort! A cette idée, mon sang se glaçait dans mes veines, mon cœur se serrait, et je sentais tous les aiguillons du repentir le traverser. Cette douloureuse soirée fut pour moi le plus énergique appel de la Providence. Je compris enfin ces lois de la pudeur et de la liberté sainte que mon ignorance avait outragées et blasphémées jusque-là. Elles m'étonnaient plus que jamais, mais je les voyais; elles étaient prouvées par leur évidence. L'ame forte et sincère d'Edmée était devant moi comme la pierre du Sinaï, où le doigt de Dieu venait de tracer la vérité immuable. Sa vertu n'était pas feinte, son couteau était aiguisé et

toujours prêt à laver la souillure de mon amour ! Je fus si effrayé du danger que j'avais couru de la voir expirer dans mes bras, si consterné de l'outrage que je lui avais fait en espérant vaincre sa résistance, que je cherchai tous les moyens extrêmes de réparer mes torts et de lui rendre le repos.

Le seul qui parût au-dessus de mes forces fut de m'éloigner; car, en même temps que le sentiment de l'estime et du respect se révélait à moi, mon amour, changeant pour ainsi dire de nature, grandissait dans mon ame, et s'emparait de mon être tout entier. Edmée m'apparaissait sous un nouvel aspect. Ce n'était plus cette belle fille dont la présence jetait le désordre dans mes sens, c'était un jeune homme de mon âge, beau comme un séraphin, fier, courageux, inflexible sur le point d'honneur, généreux, capable de cette amitié sublime qui faisait les frères d'armes, mais n'ayant d'amour passionné que pour la Divinité, comme ces paladins qui, à travers mille épreuves, marchaient à la Terre-Sainte sous une armure d'or.

Je sentis, dès ce moment, mon amour descendre des orages du cerveau dans les saines régions du cœur ; et le dévouement ne me parut plus une énigme. Je résolus de faire, dès le lendemain, acte de soumission et de tendresse. Je rentrai fort tard, accablé de lassitude, mourant de faim, brisé d'émotions. J'entrai dans l'office, je pris un morceau de pain, et je le mangeai trempé de mes larmes. J'étais appuyé contre le poêle éteint, à la lueur mourante d'une lampe épuisée; Edmée entra sans me voir, prit quelques cerises dans le bahut, et s'approcha lentement du poêle : elle était pâle et absorbée. En me voyant, elle jeta un cri, et laissa tomber ses cerises. — Edmée, lui dis-je, je vous supplie de n'avoir plus jamais peur de moi; c'est tout ce que je puis vous dire, car je ne sais pas m'expliquer; et pourtant j'avais résolu de vous dire bien des choses.

— Vous me direz cela une autre fois, mon bon cousin, me répondit-elle en essayant de me sourire; mais elle ne pouvait dissimuler la peur qu'elle éprouvait en se trouvant seule avec moi.

Je n'essayai pas de la retenir; je ressentais vivement la douleur et l'humiliation de sa méfiance, et je n'avais pas le droit de m'en plaindre ; cependant jamais homme n'avait eu autant besoin d'être compris et encouragé.

Au moment où elle quittait l'appartement, mon cœur se brisa, et je fondis en larmes, comme la veille à la fenêtre de la chapelle. Edmée s'arrêta sur le seuil, hésita un instant; puis, entraînée par la bonté de son cœur et surmontant ses craintes, elle revint vers moi, et s'arrêtant à quelques pas de ma chaise : — Bernard, vous êtes malheureux, me dit-elle; est-ce donc ma faute?

Je ne pus répondre, j'étais honteux de mes larmes; mais plus je faisais d'efforts pour les retenir, plus ma poitrine se gonflait de sanglots. Chez les êtres aussi physiquement forts que je l'étais, les pleurs sont des convulsions; les miens ressemblaient à une agonie.

— Voyons! dis donc ce que tu as! s'écria Edmée avec la brusquerie de l'amitié fraternelle. Et elle osa poser sa main sur mon épaule. Elle me regardait d'un air d'impatience, et une grosse larme coulait sur sa joue. Je me jetai à genoux et j'essayai de lui parler, mais cela me fut encore impossible; je ne pus articuler que le mot *demain* à plusieurs reprises.

— Demain? quoi donc, demain? dit Edmée; est-ce que tu ne te plais pas ici, est-ce que tu veux t'en aller? — Je m'en irai si vous voulez, répondis-je; dites, voulez-vous ne me revoir jamais? — Je ne veux point de cela, reprit-elle; vous resterez ici, n'est-ce pas? — Commandez, répondis-je.

Elle me regarda avec beaucoup de surprise; je restais à genoux; elle s'appuya sur le dos de ma chaise.

— Moi, je suis sûre que tu es très bon, dit-elle comme si elle eût répondu à une objection intérieure; un Mauprat ne peut rien être à demi, et du moment que tu as un bon quart d'heure, il est certain que tu dois avoir une noble vie. — Je l'aurai, répondis-je. — Vrai! dit-elle avec une joie naïve et bonne. — Sur mon honneur, Edmée, et sur le tien! oses-tu me donner une poignée de main? — Certainement, dit-elle. Et elle me tendit sa main; mais elle tremblait. — Vous avez donc pris de bonnes résolutions? me dit-elle. — J'en ai pris de telles que vous n'aurez jamais un reproche à me faire, répondis-je. Et maintenant retirez-vous dans votre chambre, Edmée, et ne tirez plus les verroux; vous n'avez plus rien à craindre de moi; je ne voudrai jamais que ce que vous voudrez.

Elle attacha encore sur moi ses regards avec surprise, et, pressant ma main, elle s'éloigna, se retourna plusieurs fois pour me regarder encore, comme si elle n'eût pu croire à une si rapide con-

version ; puis enfin, s'étant arrêtée sur la porte, elle me dit d'une voix affectueuse : — Il faut aller vous reposer aussi ; vous êtes fatigué, vous êtes très triste et très changé depuis deux jours. Si vous ne voulez pas m'affliger, vous vous soignerez, Bernard.

Elle me fit un signe de tête amical et doux. Il y avait dans ses grands yeux, creusés déjà par la souffrance, une expression indéfinissable, où la méfiance et l'espoir, l'affection et la curiosité, se peignaient alternativement et parfois tous ensemble.

— Je me soignerai, je dormirai, je ne serai pas triste, répondis-je. — Et vous travaillerez? — Et je travaillerai... Mais vous, Edmée, vous me pardonnerez tous les chagrins que je vous ai causés, et vous m'aimerez un peu.—Et je vous aimerai beaucoup, répondit-elle, si vous êtes toujours comme ce soir.

Le lendemain, dès le point du jour, j'entrai dans la chambre de l'abbé; il était déjà levé et lisait. — Monsieur Aubert, lui dis-je, vous m'avez proposé plusieurs fois de me donner des leçons; je viens vous prier de mettre à exécution votre offre obligeante.

J'avais passé une partie de la nuit à préparer cette phrase de début et le maintien que je voulais garder vis-à-vis de l'abbé. Sans le haïr au fond, car je sentais bien qu'il était bon et n'en voulait qu'à mes défauts, je me sentais beaucoup d'amertume contre lui. Je reconnaissais bien intérieurement que je méritais tout le mal qu'il avait dit de moi à Edmée; mais il me semblait qu'il eût pu insister un peu plus sur ce *bon côté* dont il n'avait dit qu'un mot en passant, et qui n'avait pu échapper à un homme aussi sagace que lui. J'étais donc décidé à rester très froid et très fier à son égard. Pour cela, je pensais avec assez de logique que je devais montrer beaucoup de docilité tant que durerait la leçon, et qu'aussitôt après je devais le quitter avec un remerciement très bref. En un mot, je voulais l'humilier dans son emploi de précepteur, car je n'ignorais pas qu'il tenait son existence de mon oncle, et qu'à moins de renoncer à cette existence, ou de se montrer ingrat, il ne pouvait se refuser à faire mon éducation. En ceci je raisonnais très bien, mais d'après un très mauvais sentiment; et par la suite j'en eus tant de regret, que je lui en fis une sorte de confession amicale, avec demande d'absolution.

Mais, pour ne pas anticiper sur les évènemens, je dirai que les premiers jours de ma conversion me vengèrent pleinement des pré-

ventions trop bien fondées, à beaucoup d'égards, de cet homme, qui eût mérité le nom de juste, octroyé par Patience, si une habitude de méfiance n'eût gêné ses premiers mouvemens. Les persécutions dont il avait été si long-temps l'objet avaient développé en lui ce sentiment de crainte instinctive qu'il conserva toute sa vie, et qui rendit toujours sa confiance difficile, et d'autant plus flatteuse et plus touchante peut-être. J'ai remarqué ce caractère, par la suite, chez beaucoup de prêtres honnêtes. Ils ont généralement l'esprit de charité, mais non le sentiment de l'amitié.

Je voulais le faire souffrir, et j'y réussis. Le dépit m'inspirait; je me conduisis en véritable gentilhomme vis-à-vis de son subalterne. J'eus une excellente tenue, beaucoup d'attention, de politesse, et une raideur glacée. Je ne lui laissai aucune occasion de me faire rougir de mon ignorance, et pour cela je pris le parti d'aller au-devant de toutes ses observations, en m'accusant moi-même de ne rien savoir, et en l'engageant à m'enseigner les choses à l'état le plus élémentaire. Quand j'eus pris ma première leçon, je vis dans ses yeux pénétrans, où j'étais arrivé à pénétrer moi-même, le désir de passer de cette froideur à une sorte d'intimité; mais je ne m'y prêtai nullement. Il crut me désarmer en louant mon attention et mon intelligence. — Vous prenez trop de soin, monsieur l'abbé, lui répondis-je; je n'ai pas besoin d'encouragement. Je ne crois nullement à mon intelligence, mais je suis sûr de mon attention; et comme je ne rends service qu'à moi-même en m'appliquant de mon mieux à l'étude, il n'y a pas de raison pour que vous m'en fassiez compliment. — En parlant ainsi, je le saluai, et me retirai dans ma chambre, où je fis tout de suite le thème français qu'il m'avait donné.

Quand je descendis pour le déjeuner, je vis qu'Edmée était déjà informée de l'exécution de mes promesses de la veille. Elle me tendit sa main la première, et m'appela son bon cousin à plusieurs reprises durant le déjeuner, si bien que M. de La Marche, dont le visage n'exprimait jamais rien, exprima de la surprise, ou quelque chose d'approchant. J'espérais qu'il chercherait l'occasion de me demander l'explication de mes grossières paroles de la veille, et quoique je fusse déterminé à apporter beaucoup de modération à cet entretien, je me sentis très blessé du soin qu'il prit de l'éviter. Cette indifférence à une injure venant de moi impliquait une sorte

de mépris dont je souffris beaucoup; mais la crainte de déplaire à Edmée me donna la force de me contenir.

Il est incroyable que la pensée de le supplanter ne fut pas un instant ébranlée par cet apprentissage humiliant qu'il me fallut faire avant d'arriver seulement à saisir les premières notions de toutes choses. Un autre que moi, pénétré comme je l'étais du repentir des maux qu'il avait causés, n'eût trouvé de manière plus certaine de les réparer, qu'en s'éloignant et en rendant à Edmée sa parole, son indépendance, son repos absolu. Ce moyen fut le seul qui ne me vint pas; ou, s'il me vint, il fut repoussé avec mépris, comme l'aveu d'une défection. L'obstination, alliée à la témérité, coulait dans mes veines avec le sang des Mauprat. A peine avais-je entrevu un moyen de conquérir celle que j'aimais, que je l'avais embrassé avec audace, et je pense qu'il n'en eût pas été autrement, lors même que ses confidences à l'abbé dans le parc m'eussent appris qu'elle avait de l'amour pour mon rival. Une pareille confiance de la part d'un homme qui prenait à dix-sept ans sa première leçon de grammaire française, et qui s'exagérait de beaucoup la longueur et la difficulté des études nécessaires pour être l'égal de M. de La Marche, accusait, vous l'avouerez, une certaine force morale.

Je ne sais si j'étais heureusement doué sous le rapport de l'intelligence. L'abbé l'assura; mais je pense que je ne dois faire honheur de mes progrès rapides qu'à mon courage. Il était tel qu'il me fit trop présumer de mes forces physiques. L'abbé m'avait dit qu'avec une forte volonté on pouvait, à mon âge, en un mois, connaître parfaitement les règles de la langue. Au bout d'un mois, je m'exprimais avec facilité et j'écrivais purement. Edmée avait une sorte de direction occulte sur mes études. Elle voulut que l'on ne m'enseignât pas le latin, assurant qu'il était trop tard pour consacrer plusieurs années à une science de luxe, et que l'important était de former mon cœur et ma raison avec des idées, au lieu d'orner mon esprit avec des mots.

Le soir, elle prétextait le désir de relire quelque livre favori, et elle lisait haut, alternativement avec l'abbé, des passages de Condillac, de Fénelon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Jean-Jacques, de Montaigne même et de Montesquieu. Ces passages étaient certainement choisis d'avance et appropriés à mes forces; je les

comprenais assez bien et je m'en étonnais en secret; car, si dans la journée j'ouvrais ces mêmes livres au hasard, il m'arrivait d'être arrêté à chaque ligne. Dans la superstition naturelle aux jeunes amours, je m'imaginais volontiers qu'en passant par la bouche d'Edmée, les auteurs acquéraient une clarté magique, et que mon esprit s'ouvrait miraculeusement au son de sa voix. Du reste, Edmée ne me montrait pas ouvertement l'intérêt qu'elle prenait à m'instruire elle-même. Elle se trompait sans doute en pensant qu'elle devait me cacher sa sollicitude : j'en eusse été d'autant plus stimulé et ardent au travail. Mais en ceci elle était imbue de l'*Emile*, et mettait en pratique les idées systématiques de son cher philosophe.

Au reste, je ne m'épargnais guère, et mon courage ne souffrant pas la prévoyance, je fus bientôt forcé de m'arrêter. Le changement d'air, de régime et d'habitudes, les veilles, l'absence d'exercices violens, la contention de l'esprit, en un mot l'effroyable révolution que mon être était forcé d'opérer sur lui-même pour passer de l'état d'homme des bois à celui d'homme intelligent, me causa une maladie de nerfs qui me rendit presque fou pendant quelques semaines, idiot ensuite durant quelques jours, et qui enfin se dissipa, me laissant tout rompu, tout anéanti à l'égard de mon existence passée, tout pétri pour mon existence future.

Une nuit, à l'époque de mes plus violentes crises, dans un moment lucide, je vis Edmée dans ma chambre. Je crus d'abord faire un songe. La veilleuse jetait une lueur vacillante; une forme pâle, immobile, était couchée dans une grande bergère. Je distinguais une longue tresse noire détachée et tombant sur une robe blanche. Je me soulevai, faible, pouvant à peine me mouvoir; j'essayai de sortir de mon lit. Aussitôt Patience m'apparut et m'arrêta doucement. Saint-Jean dormait dans un autre fauteuil. Toutes les nuits, deux hommes veillaient ainsi près de moi pour me tenir de force lorsque j'étais en proie aux fureurs du délire. Souvent c'était l'abbé, parfois le brave Marcasse, qui, avant de quitter le Berry pour faire sa tournée annuelle dans les provinces voisines, était revenu faire une dernière chasse dans les greniers du château, et qui obligeamment relayait les serviteurs fatigués dans le pénible emploi de me garder.

N'ayant pas la conscience de mon mal, il était fort naturel que la présence inopinée du solitaire dans ma chambre me causât une grande surprise et jetât le désordre dans mes idées. J'avais eu de si violens accès ce soir-là, qu'il ne me restait plus de force. Je me laissai donc aller à des divagations mélancoliques, et prenant la main du bonhomme, je lui demandai si c'était bien le cadavre d'Edmée qu'il avait posé sur ce fauteuil auprès de moi. — C'est Edmée bien vivante, me répondit-il à voix basse; mais elle dort, mon cher monsieur, ne la réveillons pas. Si vous avez désir de quelque chose, je suis ici pour vous soigner, et c'est de bon cœur, oui-dà! — Mon bon Patience, tu me trompes, lui dis-je; elle est morte, et moi aussi, et tu viens pour nous ensevelir. Il faut nous mettre dans le même cercueil, entends-tu? car nous sommes fiancés. Où est son anneau? Prends-le et mets-le à mon doigt, la nuit des noces est venue.

Il voulut en vain combattre cette hallucination; je persistai à croire qu'Edmée était morte, et je déclarai que je ne m'endormirais pas dans mon linceul, tant que je n'aurais pas l'anneau de ma femme. Edmée, qui avait passé plusieurs nuits à me veiller, était si accablée, qu'elle ne m'entendait pas. D'ailleurs, je parlais bas, comme Patience, par un instinct d'imitation qui ne se rencontre que chez les enfans ou chez les idiots. Je m'obstinai dans ma fantaisie, et Patience, qui craignait qu'elle ne se changeât en fureur, alla doucement prendre une bague de cornaline qu'Edmée avait au doigt, et la passa au mien. Aussitôt que je l'eus, je la portai à mes lèvres; puis je croisai mes mains sur ma poitrine dans l'attitude qu'on donne aux cadavres dans le cercueil, et je m'endormis profondément.

Le lendemain, quand on voulut me reprendre la bague, j'entrai en fureur, et on y renonça. Je m'endormis de nouveau, et l'abbé me l'ôta pendant mon sommeil. Mais quand j'ouvris les yeux, je m'aperçus du rapt, et je recommençai à divaguer. Aussitôt Edmée, qui était dans la chambre, accourut à moi, et me passa l'anneau au doigt en adressant quelques reproches à l'abbé. Je me calmai sur-le-champ, et dis en levant sur elle des yeux éteints : — N'est-ce pas que tu es ma femme après ta mort comme pendant ta vie? — Certainement, me dit-elle; dors en paix. — L'éternité est

longue, lui dis-je, et je voudrais l'occuper du souvenir de tes caresses. Mais j'ai beau chercher, je ne retrouve pas la mémoire de ton amour.

Elle se pencha sur moi et me donna un baiser. — Vous avez tort, Edmée, dit l'abbé; de tels remèdes se changent en poison. — Laissez-moi, l'abbé, lui répondit-elle avec impatience en s'asseyant près de mon lit; laissez-moi, je vous en prie.

Je m'endormis, une main dans les siennes, et lui répétant par intervalles : — On est bien dans la tombe; on est heureux d'être mort, n'est-ce pas?

Durant ma convalescence, Edmée fut beaucoup moins expansive, mais tout aussi assidue. Je lui racontai mes rêves, et j'appris d'elle ce qu'il y avait de réel parmi mes souvenirs : sans cette confirmation, j'aurais toujours cru que j'avais tout rêvé. Je la suppliai de me laisser la bague, et elle y consentit. J'aurais dû ajouter, pour reconnaître tant de bontés, que je gardais cet anneau comme un gage d'amitié et non comme un anneau de fiançailles; mais l'idée d'une telle abnégation était au-dessus de mes forces.

Un jour, je demandai des nouvelles de M. de La Marche. Ce fut seulement à Patience que j'osai adresser cette question. — Parti, répondit-il.— Comment parti? repris-je; pour long-temps? — Pour toujours, s'il plaît à Dieu! Je n'en sais rien, je ne fais pas de questions, mais j'étais dans le jardin par hasard quand il a fait ses adieux, et tout cela était froid comme une nuit de décembre. On s'est pourtant dit de part et d'autre *à revoir*. Mais quoique Edmée eût l'air bon et franc qu'elle a toujours, l'autre avait la figure d'un fermier qui voit venir la gelée en avril. Mauprat, Mauprat, on dit que vous êtes devenu *grand étudiant* et *grand bon sujet*. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit. Quand vous serez vieux, il n'y aura peut-être plus de titres ni de seigneuries. Peut-être qu'on vous appellera le père Mauprat, comme on m'appelle le père Patience, bien que je n'aie jamais été ni moine ni père de famille. — Eh bien! où veux-tu en venir? — Souvenez-vous de ce que je vous ai dit, répéta-t-il; il y a bien des manières d'être sorcier, et on peut connaître l'avenir sans s'être donné au diable; moi, je donne ma voix à votre mariage avec la cousine. Continuez à vous bien conduire. Vous voilà savant; on dit que vous lisez couramment dans le premier livre venu. Qu'est-ce qu'il faut de plus? il y a ici tant de

livres, que la sueur me coule du front rien qu'à les voir; il me semble que je recommence *à ne pas pouvoir apprendre à lire*. Vous voilà bientôt guéri. Si M. Hubert voulait m'en croire, on ferait la noce à la Saint-Martin. — Tais-toi, Patience, lui dis-je, tu me fais de la peine. Ma cousine ne m'aime pas. — Je vous dis que si, moi; vous mentez par la gorge, comme disent les nobles; je sais comme elle vous a soigné, et Marcasse, étant sur le toit, l'a vue à travers sa fenêtre, qui était à genoux au milieu de sa chambre, à cinq heures du matin, le jour que vous étiez si mal.

Les imprudentes assertions de Patience, les tendres soins d'Edmée, le départ de M. de La Marche, et plus que tout le reste, la faiblesse de mon cerveau, furent cause que je me persuadai ce que je désirais; mais à mesure que je repris mes forces, Edmée rentra dans les bornes de l'amitié tranquille et prudente. Jamais personne ne recouvra la santé avec moins de plaisir que moi; car chaque jour rendait les visites d'Edmée plus courtes, et quand je pus sortir de ma chambre, je n'eus plus que quelques heures par jour à passer près d'elle, comme avant ma maladie. Elle avait eu l'art merveilleux de me témoigner la plus tendre affection sans jamais se laisser amener à une explication nouvelle sur nos mystérieuses fiançailles. Si je n'avais pas encore la grandeur d'ame de renoncer à mes droits, du moins j'avais acquis assez d'honneur pour ne plus les rappeler, et je me retrouvai précisément dans les mêmes termes avec elle qu'au moment où j'étais tombé malade. M. de La Marche était à Paris; mais, selon elle, il y avait été appelé par les devoirs de sa charge, et il devait revenir à la fin de l'hiver où nous entrions. Rien dans les discours du chevalier ou de l'abbé ne témoignait qu'il y eût rupture entre les fiancés. On parlait rarement du lieutenant-général, mais on en parlait naturellement et sans répugnance; je retombai dans mes incertitudes, et n'y trouvai d'autre remède que de ressaisir l'empire de ma volonté. — Je la forcerai à me préférer, me disais-je, en levant les yeux de dessus mon livre et en regardant les grands yeux impénétrables d'Edmée attachés avec calme sur les lettres de M. de La Marche, que son père recevait de temps en temps, et qu'il lui remettait après les avoir lues. Je me replongeai dans l'étude. Je souffris longtemps d'atroces douleurs à la tête, mais je les surmontai avec stoïcisme; Edmée reprit le cours d'études qu'elle faisait pour moi

indirectement durant les soirs d'hiver. J'étonnai de nouveau l'abbé par mon aptitude et la rapidité de mes triomphes. Les soins qu'il avait eus de moi dans ma maladie m'avaient désarmé, et quoique je ne pusse encore l'aimer cordialement, sachant bien qu'il ne me servait pas auprès de ma cousine, je lui témoignai beaucoup plus de confiance et d'égards que par le passé. Ses longs entretiens me furent aussi utiles que mes lectures; on m'associa aux promenades du parc et aux visites philosophiques à la cabane couverte de neige de Patience. Ce fut un moyen de voir Edmée plus souvent et plus long-temps. Ma conduite fut telle que toute sa méfiance se dissipa et qu'elle ne craignit plus de se trouver seule avec moi. Mais je n'eus guère l'occasion de prouver là mon héroïsme; car l'abbé, dont rien ne pouvait endormir la prudence, était toujours sur nos talons. Je ne souffrais plus de cette surveillance; au contraire, elle me satisfaisait, car, malgré toutes mes résolutions, l'orage bouleversait mes sens dans le mystère; et une fois ou deux, m'étant trouvé en tête-à-tête avec Edmée, je la quittai brusquement et la laissai seule, pour lui cacher mon trouble.

Notre vie était donc tranquille et douce en apparence, et pendant quelque temps elle le fut en effet; mais bientôt je la troublai plus que jamais par un vice que l'éducation développa en moi, et qui jusque-là était resté enfoui sous des vices plus choquans, mais moins funestes; ce vice, qui fit le désespoir de mes nouvelles années, fut la vanité.

Malgré leurs systèmes, l'abbé et ma cousine commirent la faute de me savoir trop de gré de mes progrès. Ils s'étaient si peu attendus à ma persévérance, qu'ils en firent tout l'honneur à mes hautes facultés. Peut-être aussi y eut-il de leur part un peu de triomphe personnel à voir avec exagération le succès de leurs idées philosophiques appliquées à mon développement. Ce qu'il y a de certain, c'est que je me laissai facilement persuader que j'avais une haute intelligence et que j'étais un homme très au-dessus du commun. Bientôt mes chers instituteurs recueillirent le triste fruit de leur imprudence, et déjà il était trop tard pour arrêter l'essor de cet amour démesuré de moi-même.

Peut-être aussi cette passion funeste, comprimée par les mauvais traitemens que j'avais subis dans mon enfance, ne fit-elle que se réveiller. Il est à croire que nous portons en nous, dès nos

premiers ans, le germe des vertus et des vices que l'action de la vie extérieure féconde avec le temps. Quant à moi, je n'avais pas encore trouvé d'alimens à ma vanité; car de quoi aurais-je pu me pavaner dans les premiers jours que je passai auprès d'Edmée? Mais dès que cet aliment fut trouvé, la vanité souffrante se leva dans son triomphe, et m'inspira autant de présomption qu'elle m'avait suggéré de mauvaise honte et de farouche retenue. J'étais en outre aussi charmé de pouvoir enfin communiquer facilement ma pensée, que le jeune faucon qui sort du nid, et essaie ses ailes nouvellement poussées. Je devins donc aussi bavard que j'avais été silencieux. On se plut trop à mon babil. Je n'eus pas le bon sens de voir qu'on l'écoutait comme celui d'un enfant gâté; je me crus un homme, et, qui plus est, un homme remarquable. Je devins outrecuidant et souverainement ridicule.

Mon oncle le chevalier, qui ne s'était point mêlé de mon éducation, et qui avait seulement souri avec une bonté paternelle à mes premiers pas dans la carrière, fut le premier aussi qui s'aperçut de la fausse voie où je m'engageais. Il trouva déplacé que j'élevasse le ton aussi haut avec lui, et en fit la remarque à sa fille. Elle m'avertit avec douceur, et me dit, pour me faire supporter ses remontrances, que j'avais raison dans la discussion, mais que son père n'était pas d'âge à être converti aux idées nouvelles, et que je devais à sa dignité patriarcale le sacrifice de mes assertions enthousiastes. Je promis de ne plus recommencer; mais je ne tins pas parole.

Le fait est que le chevalier était imbu de beaucoup de préjugés. Il avait reçu une très bonne éducation pour son temps, et pour un noble campagnard; mais le siècle avait marché plus vite que lui. Edmée, ardente et romanesque; l'abbé, sentimental et systématique, avaient marché plus vite encore que le siècle; et si l'immense désaccord qui se trouvait entre eux et le patriarche ne se faisait guère sentir, c'était grace au respect qu'il inspirait à juste titre, et à la tendresse qu'il avait pour sa fille. Je me jetai à plein collier, comme vous pouvez croire, dans les idées d'Edmée; mais je n'eus pas, comme elle, la délicatesse de me taire à point. La violence de mon caractère trouvant une issue dans la politique et dans la philosophie, je goûtais un plaisir indicible à ces orageuses disputes qui préludaient alors en France, dans toutes les réunions

et jusque dans le sein des familles, aux tempêtes révolutionnaires. Je pense qu'il n'était pas une maison, palais ou cabane, qui ne nourrît alors son orateur, âpre, bouillant, absolu, et prêt à descendre dans la lice parlementaire. J'étais donc l'orateur du château de Sainte-Sévère, et mon bon oncle, habitué à une apparence d'autorité qui l'empêchait de voir la révolte réelle des esprits, ne put souffrir une contradiction aussi ingénue que la mienne. Il était fier et bouillant, et de plus il avait, à s'exprimer, une difficulté qui augmentait son impatience naturelle, et qui lui donnait de l'humeur contre les autres, à force de lui en donner contre lui-même. Il frappait du pied sur les bûches enflammées de son foyer, il mettait en pièces ses verres de lunettes, il répandait son tabac à grands flots sur le parquet, et faisait retentir des éclats de sa voix sonore les hauts plafonds de son manoir. Tout cela me divertissait cruellement; car d'un mot tout fraîchement épelé dans mes livres, je renversais le fragile échafaudage des idées de toute sa vie. C'était une grande sottise et un fort sot orgueil de ma part; mais ce besoin de lutte, ce plaisir de déployer intellectuellement l'énergie qui manquait à ma vie physique, m'emportaient sans cesse. En vain Edmée toussait pour m'avertir de me taire, et s'efforçait, pour sauver l'amour-propre de son père, de trouver, contre sa propre conscience, quelque raison en sa faveur : la tiédeur de son assistance, et l'espèce de concession qu'elle semblait me commander, irritaient de plus en plus mon adversaire. — Laissez-le donc dire, s'écriait-il; Edmée, ne vous mêlez pas de cela, je veux le battre sur tous les points. Si vous nous interrompez toujours, je ne pourrai jamais lui prouver son absurdité. — Et alors la bourrasque soufflait en crescendo de part et d'autre, jusqu'à ce que le chevalier, profondément blessé, sortît de l'appartement, et allât passer sa mauvaise humeur sur son piqueur ou sur ses chiens de chasse.

Ce qui contribuait à ramener ces querelles déplacées et à nourrir mon obstination ridicule, c'était la bonté extrême et le rapide retour de mon oncle. Au bout d'une heure, il ne se souvenait plus de mes torts ni de sa contrariété, il me parlait comme de coutume, et s'enquérait de tous mes désirs et de tous mes besoins avec cette inquiétude paternelle qui le tenait toujours en haleine de générosité; cet homme incomparable n'eût pas dormi tranquille,

s'il n'eût, avant de se coucher, embrassé tous les siens, et s'il n'eût réparé, par une parole ou un regard bienveillant, les vivacités dont le dernier de ses valets avait eu à souffrir dans la journée. Cette bonté eût dû me désarmer et me fermer la bouche à jamais : j'en faisais le serment chaque soir; mais, chaque matin, je retournais, comme dit l'Écriture, à *mon vomissement*.

Edmée souffrait chaque jour davantage du caractère qui se développait en moi, et elle chercha le moyen de m'en corriger. S'il n'y eut jamais de fiancée plus forte et plus réservée, jamais il n'y eut de mère plus tendre qu'elle. Après beaucoup de conférences avec l'abbé, elle résolut de décider son père à rompre un peu l'habitude de notre vie, et à transporter notre établissement à Paris pendant les dernières semaines du carnaval. Le séjour de la campagne, le grand isolement où la position de Sainte-Sévère et le mauvais état des chemins nous laissaient depuis l'hiver, l'uniformité des habitudes, tout contribuait à entretenir notre fastidieux ergotage : mon caractère s'y corrompait de plus en plus; mon oncle y prenait encore plus de plaisir que moi; mais sa santé en souffrait, et ces puériles émotions journalières hâtaient sa caducité. L'ennui avait gagné l'abbé; Edmée était triste, soit par suite de notre genre de vie, soit par suite de causes cachées. Elle désira partir, et nous partîmes; car son père, inquiet de sa mélancolie, n'avait d'autre volonté que la sienne. Je tressaillais de joie à l'idée de connaître Paris. Et tandis qu'Edmée se flattait de voir le commerce du monde adoucir les aspérités de mon pédantisme, je me rêvais une attitude de conquérant dans ce monde décrit avec tant de dénigrement par nos philosophes. Nous nous mîmes en route par une belle matinée de mars : le chevalier avec sa fille et Mlle Leblanc dans une chaise de poste; moi, dans une autre avec l'abbé, qui disimulait mal sa joie de voir la capitale pour la première fois de sa vie, et mon valet de chambre Saint-Jean, qui faisait de profonds saluts à tous les passans pour ne pas perdre ses habitudes de politesse.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

THÉATRE ANGLAIS.

THE DUCHESS DE LAVALLIÈRE,

A PLAY IN FIVE ACTS, BY E. L. BULWER.[1]

Il y a quelques jours à peine, nous avions à juger *la Vieillesse de Louis XIV*, et nous nous affligions de la légèreté avec laquelle deux écrivains français avaient traité l'une des figures les plus importantes de notre histoire; aujourd'hui nous avons à nous prononcer sur une pièce où Louis XIV joue le premier rôle, composée parmi nous, à Paris même, mais par un écrivain anglais, dont les romans sont fort à la mode, par M. E.-L. Bulwer. Quoique *les Derniers jours de Pompeï* et *Rienzi* soient loin de valoir *Pelham* et *Eugène Aram*, cependant il n'est pas sans intérêt d'étudier la tentative dramatique de M. Bulwer. Cet essai n'est pas le premier que l'auteur ait fait; car *Eugène Aram*, publié sous forme de roman, était d'abord destiné à paraître sur la scène, et plusieurs épigraphes du livre sont tirées de la tragédie inédite et peut-être

(1) Baudry's european library, 9 rue du Coq.

TIMBRE ROYAL 6 c. SEINE

inachevée. Malheureusement la courtoisie la plus indulgente ne nous permet pas d'applaudir l'œuvre nouvelle de M. Bulwer. Les personnages de *la Duchesse de La Vallière* n'appartiennent ni à l'histoire, ni à la poésie. A la réalité, qu'il méconnaissait volontairement, M. Bulwer a substitué une réalité triviale, qui n'est d'aucun pays, ni d'aucun temps, une réalité de coulisse, qui se prête à toutes les combinaisons théâtrales, mais si familière aux mémoires les plus paresseuses, que les premiers vers de chaque scène rappellent toujours les vers à venir.

Louis XIV, tel que nous le montre M. Bulwer, n'est qu'un égoïste impérieux; il manque absolument de charme et de grandeur; il expose la théorie de son caractère avec tant de franchise et de sécheresse, que l'amour de Mlle de La Vallière est à peine intelligible. La bravoure, la magnificence, n'entrent pour rien dans son rôle; c'est tout simplement un Turcaret qui veut être aimé pour son argent. Il est jeune, et il se conduit comme un vieillard blasé; rien en lui ne révèle l'ardeur de la gloire et le goût de la vraie galanterie. Je ne puis croire que M. Bulwer ait eu l'intention de rapetisser le personnage de Louis XIV, car une pareille intention serait directement contraire au but de sa pièce; mais, en vérité, la manière dont il a dessiné le roi de France est tout-à-fait inexplicable. Lorsqu'il arrive à Louis XIV de parler fête et carrousels, cet épisode de la conversation a l'air d'un hors-d'œuvre, et n'est pas amené par le mouvement général de la pensée.

Le duc de Lauzun, le comte de Grammont et le marquis de Montespan, destinés par l'auteur à représenter la cour de France dans la seconde moitié du XVIIe siècle, ne sont, à proprement parler, que des caricatures réprouvées par le bon sens aussi bien que par l'histoire. Le duc de Lauzun, qui, dans la pensée de M. Bulwer, signifie la même chose qu'Iago, justifie très mal son origine littéraire. Il se donne pour un misérable, pour un homme sans cœur et sans foi, capable de tous les mensonges et de toutes les trahisons; mais son rôle tout entier se réduit à la vanterie. Il parle, et il n'agit pas; et sa parole est de si mauvais ton, ses maximes d'immoralité sont si plates, que nous avons peine à comprendre l'engouement du roi pour ce bavardage ennuyeux. Le comte de Grammont est un bouffon de troisième classe, qui joue avec les mots, et gaspille les métaphores sans réussir à dérider l'audi-

toire. Si Louis XIV n'eût compté autour de lui que des courtisans aussi mal élevés, Versailles, assurément, n'eût pas été cité dans toute l'Europe comme un modèle achevé d'élégance et de grace. Quant au marquis de Montespan, il sert de plastron au duc de Lauzun et au comte de Grammont, avec une docilité plus digne de pitié que de rire. Il s'adresse lui-même de si grossières plaisanteries, il s'avilit avec tant d'acharnement, qu'il n'y a pas de rôle possible pour lui, et que sa disgrace passe inaperçue.

Le marquis de Bragelone, bien que taillé sur le patron de tous les amans trompés et généreux, intéresserait peut-être s'il parlait plus simplement; mais il fait une si abondante consommation de tropes et de paraboles, qu'il fatigue les oreilles les plus complaisantes. Il sermonne tous ceux qu'il rencontre, depuis le duc de Lauzun jusqu'au roi; mais comme il néglige de varier les formes de sa vertueuse indignation, l'attention lâche pied avant la fin de sa harangue.

Mme de La Vallière, mère de l'héroïne, est un personnage au moins inutile, puisqu'elle disparaît sans retour avant la fin du premier acte. D'ailleurs, c'est le second tome du marquis de Bragelone, à la colère près.

Mme de Montespan, si renommée à la cour de Louis XIV par la grace ingénieuse de ses reparties, et plus encore par la verve satirique de ses portraits, n'est, dans la pièce de M. Bulwer, qu'une intrigante de bas étage, sans esprit et sans gaieté, qui se vante de sa bassesse avec une impudeur niaise. Il est vrai que les contemporains n'attribuent pas à Mme de Montespan une sensibilité bien vive, et signalent en elle une femme de tête plutôt qu'une femme de cœur; pour peu cependant qu'elle fût, je ne dis pas spirituelle, mais seulement sensée, elle ne devait pas faire parade de sa perfidie en présence de ses alliés. Toutefois, je reconnais volontiers que des personnages tels que la marquise de Montespan et le duc de Lauzun de M. Bulwer sont d'une grande utilité pour la construction d'un drame vulgaire, et simplifient singulièrement la marche de la fable.

Louise de La Vallière n'a pas été plus respectée que Louis XIV ou Lauzun par M. Bulwer. Au lieu d'être tour à tour naïve et passionnée, de pleurer sa faute dans la solitude, et d'oublier Dieu en présence de son amant, elle fatigue le roi de ses regrets et de

son repentir. Elle engage avec lui des querelles interminables; elle explique ses scrupules, comme si la résistance pouvait effacer le passé; elle attaque de front le caractère de Louis XIV, comme le ferait une femme sans amour, et semble prendre plaisir à l'irriter, tant elle met de maladresse dans l'expression de sa douleur. Y a-t-il au monde une femme de seize ans, amoureuse, aimée, maîtresse de l'homme à qui elle s'est librement donnée, assez gauche pour insister, en sa présence, sur le mérite d'un autre homme? Si cette bévue est un moyen dramatique, un élément de rupture entre le roi et Mlle de La Vallière, c'est un moyen bien mal choisi, car il viole toutes les lois de la vraisemblance et du bon sens. Tout le monde sait d'ailleurs que la première fuite à Chaillot de Mlle de La Vallière ne fut pas motivée par des scrupules religieux, mais par les reproches que Louis XIV lui avait adressés sur son extrême discrétion.

Avec des personnages ainsi conçus, il était difficile que M. Bulwer composât une pièce vraiment poétique. Par la mesquinerie des caractères, il était condamné à construire une fable mesquine. Il a subi logiquement toutes les conséquences d'une première faute. Le premier acte se divise en deux parties : l'entretien de Mlle de La Vallière avec le marquis de Bragelone, son fiancé, et son arrivée à la cour de Fontainebleau. La première partie a le défaut très grave de n'être pas claire. Louise de La Vallière n'ose dire ni à sa mère ni à son amant le véritable état de son cœur : elle s'exprime en termes ambigus; et il semblerait naturel que la mère et l'amant se réunissent, sinon pour empêcher, du moins pour retarder le départ de Louise. Si le marquis de Bragelone aime vraiment sa fiancée, il ne doit pas se contenter de vagues explications. L'obscurité de ces premières scènes nuit beaucoup à l'intérêt que pourrait inspirer plus tard la conduite du marquis. L'arrivée à Fontainebleau de Mlle de La Vallière est trop brusquement annoncée. La conversation vulgaire de Grammont et de Lauzun prépare d'une façon insuffisante la scène entre le roi et Mlle de La Vallière. Cependant ce premier acte n'est pas le plus faible des cinq. Si je ne dis rien du dialogue entre Bertrand l'armurier et le marquis de Bragelone, placé entre les adieux et l'arrivée, c'est que ce dialogue traîne depuis long-temps dans les romans et au théâtre, et n'a aucune importance dans la conduite de la pièce.

Avec le second acte commence la lutte de l'amour et du devoir, lutte qui devrait remplir la pièce entière, mais qui n'a pas fourni à M. Bulwer le tiers de son ouvrage. Je ne sais rien de plus ridicule que la querelle de Bragelone et de Lauzun, dans les jardins de Fontainebleau. Si Bragelone a conçu des soupçons sur la pureté de sa fiancée, il devrait, pour s'éclairer, consulter un autre homme que Lauzun; et quand il apprend, de la bouche d'un courtisan, l'amour de sa maîtresse pour le roi, il aurait quelque chose de mieux à faire que de mettre l'épée à la main. Quelle que soit la légèreté des paroles de Lauzun, Bragelone devrait se souvenir qu'il parle à un homme de plaisir, et que les maximes de la cour ne sont pas celles de l'église. Le seul parti sage serait de voir par ses yeux si Louise lui est restée fidèle. Est-il vraisemblable que Mlle de La Vallière, éprise du roi, heureuse de l'amour qu'elle ressent et qu'elle inspire, se rende aux premières remontrances d'un homme qu'elle n'aime plus, ou plutôt qu'elle n'a jamais aimé? Je ne le crois pas. M. Bulwer en a jugé autrement; car, dans sa pièce, Louise de La Vallière s'enfuit au couvent. La scène où Louis XIV vient enlever sa maîtresse, qui demande à Dieu de la protéger contre l'amour, aurait pu être belle, et ne demandait pas mieux; mais M. Bulwer n'a su y mettre que de la puérilité, de l'emphase et des effets de mélodrame.

Le troisième acte, le plus important et le plus dramatique, selon l'auteur, est consacré tout entier à la peinture des intrigues de cour. Il est impossible d'imaginer des trahisons plus innocentes, des inimitiés plus maladroites, des mensonges plus transparens, des embûches plus faciles à découvrir. Lauzun et Mme de Montespan, coalisés contre Mlle de La Vallière, inventent des piéges dignes d'un enfant. La maîtresse du roi se confie à sa rivale future avec une ingénuité dont il faut aller chercher le modèle dans les comédies de Berquin; elle charge Mme de Montespan de porter une lettre à Louis XIV, comme si elle n'avait pas à son service de messager plus sûr et plus discret. En vérité, tout ce troisième acte est d'une niaiserie si parfaite, tous ces courtisans jouent à la scélératesse avec une candeur si imperturbable, que M. Bulwer devrait obtenir un des prix Monthyon. Le ridicule de ce troisième acte fait le plus grand honneur à son caractère.

Le quatrième acte est celui où l'auteur a le plus inventé. Mais

Dieu sait quel usage M. Bulwer a fait de son droit de poète! Mme de Montespan a supplanté Mlle de La Vallière. Aussitôt Lauzun va demander au roi la permission d'épouser la duchesse délaissée, et le roi l'autorise à se faire agréer. N'est-ce pas là un ressort ingénieux? La duchesse refuse; et au moment où elle s'indigne avec justice contre l'ignoble conduite du roi, le marquis de Bragelone, dont la duchesse de La Vallière a pleuré la mort au troisième acte, reparaît tout à coup, mais déguisé en moine franciscain, et la sermonne tout à son aise. Comme elle croit reconnaître sa voix, il se fait passer pour le frère du marquis. La duchesse l'écoute patiemment et se décide, pour la seconde fois, à fuir au couvent. La première fois, c'était pour se défendre; la seconde, c'est pour expier sa faute et se consoler de l'abandon. Elle se retire, après avoir promis au franciscain de quitter la cour sans délai. Entre le roi; c'est une nouvelle et magnifique occasion de haranguer; le marquis devenu moine n'a garde de la laisser échapper. Il récite à Louis XIV un morceau ronflant sur le despotisme et l'hypocrisie, sur la débauche et l'égoïsme des cours, qui serait peut-être bien accueilli dans un *meeting* radical, mais qui, prononcé devant Louis XIV, n'a d'autre mérite que l'absurdité. Ce Bragelone est plus hardi que Bossuet, car Bossuet, pour troubler la conscience de Louis XIV, employait des circonlocutions très polies, et il n'aurait pas cru servir les intérêts de la morale et de l'église en attaquant directement la conduite du monarque. Louis XIV, pour n'être pas en reste avec Bragelone, se résout à lui pardonner sa franchise, sans doute en faveur de l'éloquence du morceau. C'est une générosité vraiment royale. Resté seul avec la duchesse, Louis XIV lui demande si elle consent à épouser Lauzun. Louise de La Vallière, après avoir répondu négativement à cette première question, lui donne à entendre qu'elle a choisi un époux plus digne d'elle; et sans pousser plus loin l'indiscrétion, le roi lui promet son amitié.

Mais il faut que le vice soit puni et la vertu récompensée, car sans cela la pièce serait incomplète. Lauzun, mécontent de Mme de Montespan, qui n'a pas tenu toutes ses promesses, éveille dans le cœur de Louis XIV le regret de sa première maîtresse, et il obtient un ordre d'exil contre son alliée infidèle. Au moment où Mme de Montespan, venue pour assister à la profession de la du-

chesse de La Vallière, se félicite de son triomphe, Lauzun lui remet la lettre d'exil. La scène finale du second acte recommence, mais plus verbeuse, plus théâtrale, plus digne du mélodrame. Le remords commence pour Mme de Montespan. Le roi se résigne à perdre sans retour Louise de La Vallière, et se console en espérant qu'elle priera pour lui. C'est là ce que M. Bulwer appelle un drame historique.

Cette analyse rapide, mais fidèle, suffit pour montrer toute l'indigence, toute la misère de l'ouvrage. Ni l'histoire ni la poésie ne peuvent accepter les personnages que M. Bulwer a mis en scène. S'il eût interprété la réalité historique au profit de la poésie, nous ne songerions pas à lui reprocher l'indépendance de sa conduite. Quoique Mme de Montespan ait été supplantée par Mme de Maintenon, précisément comme Mlle de La Vallière par Mme de Montespan, nous accepterions volontiers la transposition imaginée par M. Bulwer, s'il eût tiré parti de cette transposition; mais il a violé l'histoire très inutilement. Puisqu'il est permis au poète de resserrer dans l'espace d'une soirée les évènemens de plusieurs années, il eût été naturel et logique de laisser voir le roi sous l'amant, et de ne pas réduire la vie tout entière de Louis XIV à deux intrigues amoureuses. A cette condition seulement, l'amant de Mlle de La Vallière pouvait nous intéresser jusque dans l'infidélité. Plus il eût été roi, plus il eût été facile d'excuser la mobilité de ses passions; mais il est évident que M. Bulwer, en écrivant sa pièce, ne s'est proposé que la construction vulgaire d'une machine dramatique. Il n'a voulu ressusciter ni la France du XVIIe siècle ni la cour de Louis XIV; ou du moins, s'il a eu pendant quelques heures un projet de cette nature, il l'a bien vite perdu de vue, et s'est abandonné au seul plaisir de peindre l'égoïsme en présence de la candeur. Car le caractère général de *la Duchesse de La Vallière* est celui d'une bergerie.

La pièce est écrite en vers blancs, et nous remercions M. Bulwer d'avoir cherché à racheter la vulgarité de sa fable par l'élévation du style. Mais cette louable intention est demeurée impuissante, comme il était facile de le prévoir. L'auteur, habitué au style improvisé de ses romans, qui, malgré son élégance et sa facilité, n'a presque jamais de forme précise et arrêtée, n'a pu se résoudre, même en écrivant des vers blancs, à oublier l'abondance invo-

lontaire de langage qui réussit auprès de la foule. Le vers qu'il a choisi est de tous les vers anglais le plus sérieux et le plus difficile. Dans le vers blanc, le choix des moindres expressions est d'une haute importance. La première, la plus impérieuse condition de ce rhythme héroïque, c'est la simplicité. Or, il s'en faut de beaucoup que *la Duchesse de La Vallière* soit écrite simplement. Lauzun et Grammont parlent une langue vulgaire fort au-dessous de la simplicité. Louis XIV et Bragelone penchent du côté de Lucain, plus souvent encore du côté de Claudien, et prennent constamment l'emphase pour la dignité. Quant à Louise de La Vallière, elle ne parle jamais le langage de la passion, mais bien celui de l'élégie. Écrite en prose, la pièce de M. Bulwer n'aurait eu aucune forme déterminée; écrite en vers blancs, elle n'a qu'une forme incomplète. Il faut donc lui savoir gré de sa tentative.

La préface placée en tête de l'ouvrage et datée de Paris, révèle chez l'auteur une haute opinion de lui-même. Quoique l'église compte l'orgueil parmi les péchés capitaux, nous consentirions volontiers à le ranger parmi les péchés véniels, lorsqu'il s'agit de juger un poète. Avant de concevoir, d'exécuter, de publier une œuvre poétique, il y a tant d'obstacles à vaincre, tant de répugnances à surmonter, que, sans l'intervention de l'orgueil, pas un livre, pas une pièce de théâtre ne viendrait à maturité. Mais l'orgueil, pour se faire pardonner, a besoin de se justifier par l'élévation, l'éclat ou la solidité de la pensée. Or, la préface de *la Duchesse de La Vallière* est un des morceaux les plus creux et les plus vides que je connaisse. Tout ce que l'auteur dit de Louis XIV et de sa cour, des personnages historiques jugés par les contemporains et jugés par la postérité, est parfaitement insignifiant. Je suis encore à comprendre comment La Rochefoucault, Dangeau et Mme de Genlis se trouvent réunis dans la même phrase et présentés comme des peintres d'histoire. Il est difficile d'imaginer une confusion plus singulière et plus divertissante. Il manque à cette galerie La Bruyère et Saint-Simon; mais le goût dédaigneux de M. Bulwer ne descend pas jusqu'à des autorités d'un tel étage. Saint-Simon, j'en conviens, ferait une étrange figure à côté de Mme de Genlis; je crois pourtant qu'il eût enseigné à M. Bulwer quelque chose de plus animé, de plus vrai, de plus royal que le journal de Dangeau ou les romans de Mme de Genlis. Quant à l'avis

que l'auteur exprime sur les unités dramatiques, sur Aristote et Euripide, nous n'avons rien à en dire. Il n'est plus permis qu'aux rhéteurs de province de lutter pour les unités au nom du précepteur d'Alexandre. La lecture attentive de la poétique, et surtout des tragiques grecs, prouve clairement que jamais en Grèce, ni les inventeurs, ni les critiques n'ont compris les unités dans le même sens que Scudéry et Le Bossu; et nous n'avons pas songé un seul instant à chicaner M. Bulwer sur la question des unités. Il se prononce pour l'unité de caractère, et il a théoriquement raison; mais je crois que les juges compétens préféreront toujours l'*Iphigénie* d'Euripide, malgré les inconséquences qu'Aristote a signalées dans le caractère de l'héroïne, à *la Duchesse de La Vallière*, qui, depuis le commencement du premier acte jusqu'à la fin du cinquième, soutient, sans se démentir, son caractère élégiaque.

Le prologue et l'épilogue ne tiennent pas à la pièce, mais ne peuvent cependant être passés sous silence; car, dans le prologue, l'auteur réclame l'indulgence de l'auditoire en faveur des services législatifs qu'il a rendus aux poètes dramatiques; dans l'épilogue, le marquis de Montespan parle des voyages aérostatiques du duc de Brunswick, et de l'incertitude des spéculations industrielles : l'argumentation et la satire sont également ridicules. Mais les deux avertissemens qui suivent la préface méritent surtout d'être médités. Dans le premier, M. Bulwer explique sa pensée sur les directeurs de théâtres, et dans le second sa pensée sur la critique. M. Macready, seul juge à qui l'auteur eût soumis sa pièce, avait manifesté le désir de la voir jouer à Drury-Lane. Le directeur demanda à lire la pièce avant de la jouer, et M. Bulwer refusa au directeur ce qu'il n'accorde pas à son libraire, la lecture préalable de son manuscrit, se fondant sur cette maxime incomparable : que le directeur pouvait bien risquer son argent là où l'auteur risquait son nom. M. Morris, directeur du théâtre d'Hay-Market, se montra plus accommodant que le directeur de Drury-Lane, et consentit à jouer la pièce sans l'avoir lue; mais la négociation fut rompue faute d'acteurs convenables. Enfin M. Osbaldiston, directeur de Covent-Garden, sur la seule recommandation de M. Macready, commença, les yeux fermés, les répétitions de *la Duchesse de La Vallière*. Qu'arriva-t-il? Comment fut récompensée cette confiance illimitée? C'est ce que nous apprend le second avertisse-

ment postérieur à la représentation. L'auteur fut obligé de supprimer le troisième acte, le meilleur des cinq, du moins il le dit, parce que les acteurs étaient incapables de le rendre, et le public incapable de le comprendre, et concentra dans un récit toutes les scènes de l'acte supprimé. Après avoir accusé les acteurs et le public d'incapacité, il ne lui restait plus qu'à se plaindre de la critique, et, en effet, il proclame hautement l'improbité de la critique, l'ingratitude des poètes dramatiques, dont il a défendu la propriété littéraire dans la chambre des communes. Il nous semble difficile de se siffler soi-même avec plus d'acharnement; car un poète qui refuse la lecture de sa pièce au directeur d'un théâtre, ne devrait pas consentir à supprimer un acte entier. C'est là une inconséquence qui ressemble fort à une amende honorable. Accuser l'incapacité des acteurs et du public est une défense plus que maladroite. Une pièce qui ne peut être ni jouée, ni comprise, ressemble beaucoup à une mauvaise pièce. Quant aux deux derniers griefs articulés par M. Bulwer, l'improbité de la critique et l'ingratitude des poètes dramatiques, il nous est impossible de les concilier : car si les poètes, en jugeant *la Duchesse de La Vallière*, devaient, comme l'auteur le donne à entendre, n'écouter que la reconnaissance, et si l'ingratitude a suffi pour les rendre sévères, l'improbité n'est pas nécessaire pour expliquer l'avis de la critique. L'ingratitude est même inutile; car M. Bulwer, que je sache, n'a rendu aucun service à la critique. La critique a donc pu, sans improbité, sans ingratitude, par amour pour la seule vérité, déclarer mauvaise la pièce de M. Bulwer. Mais il paraît que l'orgueil des poètes est, de l'autre côté du détroit, aussi prompt à la colère que chez nous, et plus mal inspiré dans sa défense.

GUSTAVE PLANCHE.

DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE.

Il est mort, mais il ne veut pas qu'on le sache, a-t-on dit d'un ministre qui affectait le secret dans les plus petites choses. Ce mot est toute l'histoire du ministère du 6 septembre. Quand le rejet de la loi de disjonction l'eut tué, il demanda à tout le monde de ne pas s'en apercevoir. Si cette manie de paraître garder le pouvoir quand il vous échappe n'était funeste qu'à quelques hommes, le mal serait léger; mais elle compromet les institutions même pour la conquête desquelles la France s'agite depuis environ cinquante ans. Le public est inquiet : il se demande s'il est régi par le gouvernement parlementaire, si en ce pays ce gouvernement est possible; il cherche avec anxiété quels sont ses avantages, quelle est sa force, puisqu'il ne peut tirer les affaires d'une situation critique, et semble plutôt les pousser au naufrage. Jusqu'à quel point ces inquiétudes et cette espèce de désespoir trouvent-elles dans les faits leur justesse et leur raison?

Le gouvernement parlementaire est, avant tout, le gouvernement de l'opinion, qui a pour organes la presse, le corps électoral et les deux chambres. Le roi, chef inviolable du pouvoir exécutif, est placé en dehors des débats de cette opinion, pour

assurer son triomphe, quand elle a acquis le caractère d'une conviction et d'une volonté nationale. Voilà pour l'ordre spéculatif des choses. Pour la pratique, le désordre peut s'introduire dans le jeu des différentes parties de ce gouvernement; tantôt on pourra voir la presse dépasser avec impétuosité les pouvoirs parlementaires, tantôt les chambres la traiteront à leur tour avec dédain et colère, ou bien il n'y aura point entre le roi et les chambres une entière harmonie. Ces accidens sont fâcheux, mais non pas irréparables. La publicité même de ces inconvéniens en facilite le remède, et la lumière sauve de l'abîme.

Si aujourd'hui nous cherchons la cause principale du mal qui nous mine et nous affaiblit, nous ne la trouverons pas tant dans les prétentions de la couronne que dans la conduite de la chambre des députés. Nous disons que c'est surtout parce que la chambre n'a pas le sentiment de son droit et de sa force que nous souffrons.

Au fond, qu'y a-t-il? Depuis l'ouverture de la session, la couronne a pris des résolutions, fait des propositions et des demandes qui ont pu déplaire, tant au pays qu'à la chambre. Mais depuis quand est-il garanti par une constitution politique, que jamais un pouvoir ne s'égarera, que toujours ses prétentions seront justes et ses vues judicieuses? Le gouvernement parlementaire se propose précisément de redresser un pouvoir par un autre, et de corriger par le contrôle des chambres les erreurs de la couronne. Il y a dans la conscience de la chambre cette opinion erronée, qu'elle ne saurait refuser à la couronne ce qu'elle lui demande, sans ébranler profondément le pouvoir royal. Grave erreur, car elle est appelée à le fortifier en le contredisant. S'il en était autrement, pourquoi les monarchies constitutionnelles seraient-elles préférables aux monarchies absolues? Si l'on doit, sous peine de perturbation sociale, accorder à la couronne tout ce qu'elle demande, pourquoi l'hypocrisie des formes et des délibérations parlementaires? C'est parce que le refus est possible et nécessaire, qu'il y a au-dessous du roi des agens responsables auxquels ce refus s'adresse, qui en supportent les effets. Quand le roi a changé son ministère, il est censé n'avoir rien demandé ni rien proposé.

Même dans les questions les plus délicates qui ont quelque chose d'intime et de personnel, le roi peut recevoir des chambres un refus sans dommage pour sa dignité et sa véritable puissance. En

veut-on un exemple? Guillaume III, après avoir signé le traité de Ryswick, au plus fort de la popularité que lui avait faite une guerre heureuse contre la France, témoigna aux communes qu'il ne croirait pas l'Angleterre en sûreté, si l'on ne tenait pas une armée de terre sur pied. Ce roi nouveau, qui, chez une nation commerçante et industrielle, avait porté l'esprit guerrier, désirait imiter Louis XIV pour mieux lui résister; il croyait d'ailleurs ne pouvoir se passer d'une puissance militaire considérable, au milieu des mécontentemens et des conspirations qui éclataient contre sa personne et son gouvernement. Mais la majorité du parlement et la nation ne pouvaient voir sans alarmes et sans douleur le projet de la cour de tenir une armée sur pied. A ce sujet, la fermentation était si générale, que les amis du roi, dans la chambre des communes, n'osèrent s'opposer ouvertement à la réduction des troupes. Ils cherchèrent seulement à persuader à la chambre d'en retenir un petit nombre; mais, malgré toute l'habileté de leurs manœuvres parlementaires, ils ne purent obtenir que 350,000 liv. sterl. pour l'entretien de dix mille hommes, auxquels on finit par ajouter trois autres mille pour le service de mer. Le comte de Sunderland, auquel les communes attribuaient le projet d'une armée permanente, voulut échapper à leur ressentiment, et se démit volontairement de ses emplois. Quant à Guillaume, il fut tellement irrité, qu'il lui échappa de dire à ses intimes qu'il ne se serait jamais mêlé des affaires de l'Angleterre, s'il avait pu prévoir tant de défiance et d'ingratitude. L'année suivante, un nouveau parlement, convaincu que le roi voulait entretenir un plus grand nombre de troupes qu'il n'avait été voté par la chambre précédente, résolut de lui faire sentir son mécontentement. Il s'abstint de le complimenter par l'adresse d'usage, vota le licenciement de toutes les troupes à la solde de l'Angleterre au-delà de sept mille hommes, la réduction de celles d'Irlande à douze mille, et décida que des sujets indigènes pouvaient seuls faire partie des troupes conservées. Les ministres même de Guillaume, avant l'ouverture du parlement, lui avaient déclaré qu'ils pourraient obtenir un vote pour dix ou douze mille hommes, mais qu'ils ne se chargeraient pas d'en faire consentir un plus grand nombre. Guillaume indigné menaça d'abandonner le gouvernement: il écrivit même dans cette intention un discours qu'il devait prononcer aux

deux chambres; mais il fut détourné de ce dessein par ses ministres et ses conseillers intimes, et il se détermina à sanctionner le bill qui l'avait si vivement offensé.

Plus tard encore, le roi d'Angleterre eut le déplaisir de voir critiquer avec violence par le parlement le traité de partage de la monarchie espagnole, dans lequel il était entré secrètement sur les instances de Louis XIV. Il fut supplié par les deux chambres de vouloir bien à l'avenir, dans toutes les affaires importantes, requérir et admettre l'avis de personnes qui pussent inspirer la confiance par une position et une probité connues. Rien ne pouvait être plus désagréable au roi qu'une censure qui s'adressait à des combinaisons diplomatiques qu'il avait adoptées et conduites lui-même.

Guillaume, dont on vante à bon droit les talens politiques, mettait son habileté dans une résignation nécessaire et pleine de calme aux maximes constitutionnelles du gouvernement qu'il avait accepté. On disait de lui qu'il était stathouder d'Angleterre et roi de Hollande. Il réussit toujours, en politique, d'accepter les situations nécessaires. Cette judicieuse déférence double la force; et quand on a plié à propos, on ne s'en relève que plus puissant.

Dans un gouvernement parlementaire, le roi et les chambres peuvent se contredire; et quand cette contradiction est loyale, elle profite à tous. Si la chambre des députés s'imaginait qu'elle ne peut rien refuser à la royauté sans la détruire, elle manquerait à sa propre institution, et travaillerait à la perte de ce qu'elle veut sauver. Quand la fidélité d'un parlement est au-dessus de tout soupçon, sa fermeté est sans périls, et quand on a fait un roi, on peut lui résister avec respect.

Il y avait parmi nous une école qui s'était vantée de savoir et de nous enseigner mieux que personne le gouvernement parlementaire, de connaître avec précision où commencent et s'arrêtent les droits des chambres et les droits de la couronne, de se montrer toujours libérale sans faction et monarchique sans servitude. Aujourd'hui cette école a passé tout-à-fait à l'obéissance passive : de whig qu'elle se disait, elle est devenue non-seulement tory, mais absolutiste. Ses journaux prêchent le droit du roi contre le droit des chambres, et ne veulent plus que notre gouvernement soit le gouvernement parlementaire des majorités.

L'opinion peut non-seulement s'étonner que M. Guizot, qui était entré dans la vie politique sous les couleurs d'un whig, soit devenu tory; mais elle a encore de plus graves reproches à lui adresser. M. Guizot n'est pas même tory avec franchise et dans les voies parlementaires; il ne veut pas paraître tory devant la chambre, et l'être par la chambre. Placé véritablement au centre droit, il ne veut pas avouer qu'il a pour adversaire le centre gauche; il veut ne pas succomber avec l'opinion même qu'il porte au fond du cœur : il veut lui survivre et rester au pouvoir, n'importe avec quels collègues. Dans la presse, il s'attachera à garder pour amis le *Journal de Paris* et le *Journal des Débats;* dans les grandes questions, où la justesse du coup d'œil et la verve de volonté sont indispensables à l'homme d'état, il déclarera qu'on peut prendre indifféremment l'un et l'autre parti. L'Espagne, l'Afrique, le rejet de lois annoncées comme nécessaires, perdent pour M. Guizot leur importance devant l'unique intérêt de retenir les apparences du pouvoir.

C'est peut-être la première fois qu'on voit dans les fastes parlementaires un homme politique ne pas vouloir avouer le parti dont il est l'ame et le chef, et prétendre figurer dans les rangs d'un autre parti, qui le repousse. Voilà ce qui n'est ni parlementaire, ni loyal, ni même habile; car enfin un jour arrive où la dissimulation n'est plus possible, où la duplicité de cette politique laisse l'homme à découvert et désarmé. Qui contesterait à M. Guizot une connaissance profonde de l'histoire des révolutions politiques dans le passé, des vicissitudes sociales? Mais il semble que cette science historique ait communiqué à son esprit une indécision funeste à la gestion politique. Aux affaires et dans le maniement du présent, M. Guizot a plus d'érudition que de volonté; il professe ou courtise : il ne gouverne pas. Nous avons vu tour à tour M. Guizot abandonner la question d'Espagne, laisser faire contre son gré l'expédition de Constantine, la désavouer à demi après un dénouement malheureux, garder le silence dans la discussion d'une loi que ses collègues déclaraient nécessaire, vouloir survivre à son rejet, nier la dissolution du cabinet, obligé de la reconnaître, travailler à reconstruire un ministère pour lequel il s'est adressé à toutes les couleurs, à toutes les alliances, repoussé par toutes, et n'aboutissant, après tant de variations et de menées, qu'à se

retrouver funeste au pouvoir même dont il se dit le plus habile tuteur.

Vouloir est la première condition de la vie politique, et la gestion des affaires ne saurait se passer d'une décision rapide et nette. Amis et ennemis ne peuvent refuser à M. Thiers cette qualité nécessaire de l'homme d'état. Dans les difficultés sérieuses, il prend son parti avec éclat et célérité. Il y a un an, il accepta sans hésitation la présidence du conseil, et se chargea de la responsabilité première et directe; six mois après, il donnait sa démission, parce qu'il n'était pas libre de faire passer les Pyrénées à une armée française; aujourd'hui il refuse de rentrer au pouvoir sans les opinions et les hommes de son parti. Décidément M. Thiers est un ambitieux.

Nous écrivions, il y a un an : « M. Thiers peut servir l'intérêt public en s'établissant avec fermeté au centre gauche de la chambre et de la nation (1). » Le refus solennel que M. Thiers vient de faire, le 6 avril, à M. Guizot, de rentrer aux affaires avec son ancien collègue, parce qu'aujourd'hui il s'appuie sur le centre gauche et M. Guizot sur le centre droit, justifie nos prévisions et nos espérances. Refaire aujourd'hui le ministère du 11 octobre est chimérique : on ne recrée pas à fantaisie une situation épuisée; les circonstances et les hommes sont changés; et il est puéril de s'imaginer qu'on pourrait les retrouver ou les ramener au point où ils étaient. M. Thiers et M. Guizot sont aujourd'hui à une immense distance l'un de l'autre. M. de Broglie, qui présidait l'administration d'octobre, n'est plus disposé à s'associer aux combinaisons du ministre de l'instruction publique; il a gardé sa foi au gouvernement parlementaire, et n'est pas d'humeur à couvrir de la gravité de son caractère de singulières pratiques qui l'étonnent et lui déplaisent. En ce moment, M. Guizot et M. de Broglie sont aussi bien loin l'un de l'autre.

Il restait donc, pour refaire l'administration du 11 octobre, la résolution extrême d'avouer toutes ces différences et même ces hostilités, mais d'entreprendre de les réconcilier pour créer avec elles un ministère de coalition. Mais il est interdit aux partis et aux hommes politiques de renoncer avec honneur aux intérêts et aux passions

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1836, pag. 139.

dont ils se sont une fois faits les organes, et de trouver de la force dans cette abdication. Quand, en 1783, Fox et lord North se réunirent, ils se perdirent par cette coalition fameuse, qui ne put leur assurer le pouvoir que pendant sept mois. En vain Fox expliqua-t-il en plein parlement que, si des hommes d'honneur se trouvaient d'accord sur les grands intérêts nationaux, il ne verrait pas pour quelle raison leur coalition serait appelée *monstrueuse*. Il n'y avait, disait le célèbre orateur, ni magnanimité, ni sagesse à nourrir d'éternelles inimitiés; et il n'était ni généreux ni honnête de conserver de l'animosité dans son cœur, alors qu'on n'en avait plus aucun sujet. Ainsi la guerre d'Amérique ayant été le motif des longues querelles qui avaient éclaté entre lord North et lui, il était juste que, cette guerre terminée, la malveillance, la rancune ou l'aigreur qu'elle avait fait naître, fussent totalement oubliées. « Depuis que je suis l'ami de lord North, ajoutait Fox, je l'ai trouvé constamment sincère et loyal; et, pendant qu'il a été mon ennemi, il n'a jamais démenti la noblesse et la fermeté de son cœur, et jamais il n'a eu recours à ces subterfuges honteux, à ces manœuvres pitoyables, qui détruisent toute confiance entre les hommes, et déshonorent également l'homme d'état et le citoyen. Pour moi, il n'est pas dans mon naturel de me plaire dans la malveillance et la haine; et si mon attachement est éternel, mon inimitié n'est que passagère : *Amicitiæ sempiternæ, inimicitiæ placabiles.* »

Le public fut sourd à la générosité de ces sentimens, il s'obstina à blâmer une coalition qu'il qualifia de *monstrueuse*. On rappela toutes les preuves d'animosité que lord North et Fox s'étaient réciproquement données. Fox n'avait-il pas dit, en parlant de son nouvel allié, qu'Alexandre-le-Grand n'avait pas conquis autant de pays que lord North avait eu le talent d'en perdre dans une seule campagne? Lord North n'avait-il pas professé pour la politique de Fox un éloignement qui semblait insurmontable? La réprobation publique suivit les nouveaux alliés au ministère, où ils entrèrent ensemble le 20 avril 1783, après deux mois de coalition parlementaire. Le 18 décembre de la même année, George III invitait ses ministres à lui envoyer leur démission. Il avait travaillé lui-même à faire rejeter par la chambre des lords le bill de Fox sur le gouvernement et l'administration de l'Inde; il voulait se débarrasser d'un ministère qui lui pesait, et que ne soutenait pas la faveur

publique. Gibbon, ami de lord North, déplore ce dénouement dans une lettre qu'il écrivait de Lausanne, le 24 janvier 1784 : « Les étonnantes révolutions du mois dernier sont parvenues jusqu'à moi plutôt comme des scènes d'une comédie d'intrigues ou d'opéra-comique, que comme de graves évènemens de l'histoire moderne. Dieu a certainement aveuglé les yeux de Pharaon et de ses serviteurs. »

Dans ces coalitions, si laborieusement factices, les forces des deux partis s'atténuent par leur réunion même : en vain ils sacrifient l'un à l'autre leur individualité, ils ne parviennent pas à construire une puissance homogène et durable; et pour se retrouver eux-mêmes, ils sont rapidement contraints à se séparer avec violence.

Les coalitions ont encore cet inconvénient de faire disparaître pour quelque temps du monde politique un parti nécessaire; car si les deux partis qui veulent se confondre, sont puissans, apparemment ils représentaient des intérêts réels et vivaces, qui perdent ainsi l'indépendante sincérité de leur expression. Il importe à la société que les partis aient leur jeu dans l'état et gardent leur personnalité.

Aujourd'hui, nous avons besoin, en France, d'un parti parlementaire, qui s'affirme dans une ligne vraiment constitutionnelle et nationale. Depuis trois ans, ce parti, nécessaire au pays, s'organise; aujourd'hui il est constitué : ce qui s'est passé en novembre 1834, l'avénement du ministère du 22 février 1836, ce qui se passe aujourd'hui en avril 1837, sont d'irrécusables symptômes. Il y a des hommes politiques qui comprennent et croient pouvoir faire triompher l'accord de l'ordre et de la liberté, de la royauté et du peuple : qu'ils se hâtent, leur intervention est nécessaire.

La France n'a ni le fanatisme de la monarchie, ni le fanatisme de la république. Elle attend ce gouvernement mixte dont jusqu'ici on lui a tant parlé et qu'on ne lui a pas encore donné sincère et durable, ce gouvernement où la royauté préside sous l'influence des inspirations nationales, où les intentions du roi et les intentions du pays doivent s'accorder, où ces dernières doivent toujours avoir le dernier mot; gouvernement qui travaille à s'établir partout, et à créer une Europe représentative, après les deux périodes de l'Europe féodale et de l'Europe monarchique. Ce qui caractérise ce gouvernement, ce n'est pas d'être une trans-

action, car quel gouvernement n'a pas ce caractère? les démocraties de l'antiquité étaient obligées d'aboutir à des transactions, même après avoir traversé la guerre civile; mais le gouvernement représentatif a cela de particulier, que la transaction y est prévue et stipulée d'avance dans ses détails et avec son dénouement nécessaire. C'est avec cette prévoyance, dernier résultat de la science politique, qu'on échappe aux naufrages irréparables; c'est cette prévoyance qui a déterminé enfin l'aristocratie anglaise à subir le bill de réforme, et qui persuade à Guillaume IV de laisser le sceau royal à un ministère qu'il n'aime pas.

Nous avons en ce moment, en France, le spectacle d'un étrange scandale. Nous voyons quelques hommes crier au gouvernement et à la nation que seuls ils peuvent les diriger; ils s'emportent à la seule pensée d'être remplacés au pouvoir par des concurrens plus habiles; ils mettent, pour ainsi dire, la royauté sous clé, et veulent garder pour eux seuls ses approches et ses influences; à les entendre, leur parti est le seul possible, est le seul légitime; ils refusent à leurs adversaires le droit d'exister et de vivre. Si l'administration tombe en d'autres mains que les leurs, tout est perdu; la France ne saurait être sauvée que par eux. C'est de l'égoïsme poussé jusqu'à la démence, et nous pourrions dire jusqu'au crime, dans le sens constitutionnel et politique; car, dans un gouvernement qui ne vit que par l'équilibre des partis, se proclamer seul possible et nécessaire, c'est calomnier les hommes, et pervertir la constitution. N'avons-nous pas vu, dans l'hiver de 1830, le duc de Wellington remettre le pouvoir à lord Grey, qu'appelait aux affaires le contre-coup de notre révolution? Jamais ni whigs ni tories n'ont imaginé de s'excommunier politiquement.

Il est encore une prétention émise par les hommes qui se vantent de pouvoir seuls gouverner le pays, c'est qu'il est impossible de changer de système sans périr, et que l'immobilité est la condition de notre existence politique. C'est nier du même coup la vie sociale et le gouvernement représentatif. La vie sociale comporte des développemens successifs qui la modifient, la transforment, et la fortifient par cette mobilité même. Ces ondulations et ces mouvemens seront surtout plus sensibles à une époque et chez un peuple où les intérêts et les droits, tant anciens que nouveaux, sont en présence, où tous les élémens sociaux sont en travail pour

trouver une expression, nous ne dirons pas éternelle, mais durable. Le gouvernement représentatif est le cadre large et flexible dans lequel la science politique se propose de contenir et de faire jouer la vie sociale; il tend à substituer à des révolutions brusques, des progrès préparés et accomplis par la constitution même : c'est le mouvement prévu, le mouvement organisé.

A coup sûr, nous ne saurions avoir en France pour le gouvernement parlementaire la religion et la foi inébranlable qu'il inspire aux Anglais. Nous l'avons vu naître; nous avons assisté à ses premiers essais, à ses tâtonnemens; nous en pouvons percer à toute heure les imperfections et les faiblesses. Les incidens comiques ne manquent pas à l'œil qui les cherche, et les travers des hommes sont mis souvent en relief ridiculement. Les Anglais vivent au milieu des inconvéniens et des vices de leur gouvernement sans surprise, sans scandale; ils estiment que la mesure de bien qu'ils recueillent de leurs pratiques et de leurs mœurs parlementaires est supérieure au mal qui s'y mêle, et ils acceptent avec fermeté cet inévitable mélange des choses humaines. Nous, nous jetons les hauts cris à la vue des signes de faiblesse que peuvent donner les institutions et les hommes; il semblerait que nous avions compté sur la *république de Platon*.

Au surplus, cette disposition critique de l'esprit national peut avoir elle-même de salutaires effets, si elle sait se renfermer dans de justes limites; elle peut inspirer à l'opinion une vigilance nécessaire, mais il ne faut pas qu'elle se hâte de désespérer des choses et de prononcer contre elles une sentence irrévocable. Le gouvernement parlementaire ne peut s'appuyer en France que sur les convictions récentes du pays que le pays doit à ses propres réflexions. Il n'y a ni habitudes invétérées ni vieilles mœurs; il en peut y avoir que raisonnement et détermination réfléchie.

Il importe à la France que le gouvernement parlementaire trouve sa vérité et son accomplissement, pour qu'à son ombre l'esprit du siècle grandisse encore et contracte la force de nouveaux triomphes. Le gouvernement représentatif est une transaction qui n'a pas laissé debout ce qui, dans le passé, était incompatible avec elle, mais qui a respecté quelques institutions qui vivent, en se soumettant au présent, et en acceptant l'attraction de l'avenir. Le passé ne meurt jamais tout entier; autrement, il

n'y aurait pas une seule humanité; il y en aurait deux. Le genre humain ressemble à ces héros des trilogies de Shakspeare, de Schiller et de Gœthe; à ces héros dont nous commençons par voir la jeunesse, et que nous retrouvons plus tard, à un autre âge, au milieu d'autres aventures. La scène a changé, mais le héros persiste. C'est le mérite du gouvernement représentatif d'être la reconnaissance expresse et réfléchie de la nécessité de transformer le passé sans l'immoler violemment.

Il importe à l'Europe que le gouvernement parlementaire s'affermisse en France, afin que la preuve soit donnée aux nations dont la civilisation politique est moins développée que la nôtre, qu'il est possible de s'arranger avec le passé et de le rendre docile. Au reste, les rois sont plus intéressés que les peuples à cette démonstration. Si le gouvernement parlementaire succombait en France, sa chute ébranlerait l'Europe.

Nous ne croyons pas à la mort du monde, et nous avons souvent dit que les sociétés modernes étaient assez vivaces pour résister à toutes les épreuves; mais nous estimons aussi qu'il appartient à la science politique d'appliquer ses efforts à éluder les catastrophes, surtout le lendemain de grandes catastrophes. Même à ne prendre les affaires humaines qu'au point de vue du succès, les dénouemens tragiques sont stériles, quand ils sont l'œuvre de la précipitation ou de l'impatience. La première justification et la plus grande force d'une révolution est d'avoir été tellement nécessaire, que personne ne puisse en revendiquer l'initiative et le dessein.

Si le gouvernement parlementaire ne pouvait prévaloir, nous tomberions dans les extrêmes du despotisme militaire ou de l'anarchie démagogique. Sans doute, si tristes que soient ces convulsions, la France n'y périrait pas; mais pourquoi nous sont données l'intelligence et la volonté, si ce n'est pour conjurer les maux prévus? Faut-il rester immobile devant l'inconnu, comme le Musulman devant la peste? Eh! il faudrait agir même avec la certitude d'échouer. Que sera-ce si l'on peut concevoir l'espoir raisonnable de surmonter des difficultés que la nature des choses n'a pas encore déclarées invincibles? La France sait qu'après les phases diverses qu'elle a traversées, elle n'a rien à gagner dans l'imitation de choses faites et connues; elle sait qu'après Robespierre et Napoléon elle ne saurait entrer plus avant dans le sang et dans la

gloire. Elle s'obstine donc à demander à une constitution même imparfaite, mais dont le principe est populaire et progressif, les moyens de s'établir dans une situation digne, où ses droits et ses intérêts soient représentés et servis, où son nom et la crainte de ses armes inspirent au dehors un respect convenable, où elle puisse mûrir ses idées et ses forces. Cette modération de la France l'honore; il lui en sera tenu compte, quels que soient les évènemens qui l'attendent. Il est excellent de mener les problèmes jusqu'au bout et d'épuiser les démonstrations nécessaires. Voilà pourquoi il n'est pas juste de séparer les questions politiques des questions sociales; c'est séparer la forme du fond. Voilà pourquoi encore il ne faut épargner ni vœux ni efforts pour faire triompher le gouvernement parlementaire, qui peut seul aujourd'hui nous conduire à la liberté et à la gloire, ces deux passions de la France.

LERMINIER.

13 avril 1837.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1837.

Il y a un mois, M. Guizot céda aux instances de ses amis, et vint déclarer au roi que le ministère de l'intérieur étant à sa convenance, il voulait avoir ce ministère. Les bonnes raisons ne lui manquaient pas, et les habitués de son salon, ainsi que ses organes dans la presse, ne les ont laissé ignorer à personne. M. Guizot était un homme trop *considérable* dans ce cabinet, pour continuer de vivre dans l'obscurité du ministère de l'instruction publique; il était le chef réel du cabinet, il en était à la fois la tête et le bras, il lui fallait une position ministérielle proportionnée à son importance, et le ministère de l'intérieur, où se préparent les élections prochaines, était son fait. Déjà, depuis quelque temps, on s'efforçait de préparer cette petite combinaison : les confidens du ministre de l'instruction publique haussaient les épaules quand on prononçait le nom de M. de Gasparin; son insuffisance était exposée en termes peu charitables, dans les journaux des départemens, qui se trouvent sous la dépendance du ministère, et qui en reçoivent leur correspondance toute

faite, en sorte que les diatribes dirigées contre M. de Gasparin, se fabriquaient à la porte même du cabinet où il était censé administrer la France. M. Molé n'était pas plus épargné que M. de Gasparin, et, comme par un mot d'ordre ponctuellement exécuté, chaque éloge donné par les journaux du parti, au talent et au génie de M. Guizot, se terminait par un amer sarcasme contre ses collègues. C'est ainsi que les partisans effrénés de l'ordre monarchique entendent la hiérarchie sociale quand elle les blesse, et le pouvoir n'a droit à leurs égards qu'autant qu'il se trouve en leurs mains.

M. Guizot et ses amis ne doutaient pas que M. Molé ne cédât sans objection à une demande faite avec autant de convenance. M. Molé eut de grands torts en cette circonstance. Au lieu d'offrir, avec la politesse qui le caractérise, le ministère de l'intérieur à M. Guizot, il le pria de vouloir bien se rappeler que M. Guizot avait remis lui-même le portefeuille de l'intérieur à M. de Gasparin, en vantant l'exactitude, la longue pratique des affaires, et la fermeté de l'ancien préfet de Lyon. Aux yeux de M. Molé, M. de Gasparin était toujours tel que M. Guizot l'avait montré quand il l'avait fait agréer comme membre du cabinet; on savait bien alors, et M. Guizot savait mieux que personne, que M. de Gasparin ne brillerait pas dans les discussions de la chambre : aussi M. Guizot lui avait-il adjoint M. de Rémusat; on le connaissait seulement pour un bon administrateur, et M. Molé ne voyait pas, lui, la nécessité de l'abandonner avec tant de dédain. Cependant, si M. Guizot persistait à vouloir éloigner M. de Gasparin, M. Molé demandait qu'il fût remplacé par M. de Montalivet. A peine ce nom fut-il prononcé, qu'il mit en feu tout le ministère.

D'où venait donc cet effroi de M. Guizot, qui n'a, disent ses amis et ses journaux, de frayeurs que pour les périls du trône et de la monarchie? Assurément M. de Montalivet n'est pas un ennemi du roi et de sa famille. La loi d'apanage et celle de la dotation de la reine des Belges n'eussent pas été attaquées par M. de Montalivet dans le conseil; la loi de non-révélation n'eût pas trouvé en lui un détracteur opiniâtre; il n'était pas sans doute dans ses vues de préparer les élections dans le sens des adversaires du gouvernement. Et cependant M. Guizot jurait qu'il périrait plutôt que de laisser entrer M. de Montalivet au ministère de l'intérieur. En même temps, ses amis et lui-même se mirent en quête de ministres et d'un président du conseil. On courut au maréchal Soult et au général Sébastiani, on écrivit à M. de Barante et à M. de Saint-Aulaire; on fit des combinaisons où M. de Montalivet devenait ministre du commerce, ministre de l'instruction publique, tout, excepté ministre de l'intérieur; on lui eût volontiers confié l'armée, les flottes, le trésor; on

ROYAL TIMBRE

ne lui interdisait que les élections, cet élément du futur cabinet qu'on méditait. Mais personne n'ayant voulu seconder les projets de M. Guizot, et la dislocation se trouvant opérée de son fait, il fallut bien que M. Molé se chargeât de reconstituer le cabinet.

M. Molé et M. de Montalivet se trouvaient naturellement rapprochés par les principes qui séparaient profondément ce dernier de M. Guizot. Peu de lois politiques, point de mesures de réaction, une politique de paix, et non de guerre civile, point de ces masses de destitutions des députés fonctionnaires, comme en demandait M. Guizot dans le conseil après le rejet de la loi de disjonction; admission du principe d'une amnistie pour le mariage du duc d'Orléans, rejeté avec violence par M. Guizot, tels étaient les points sur lesquels M. Molé et M. de Montalivet devaient s'entendre, et le drapeau qu'ils pouvaient porter en commun. On sait ce qui advint des conférences qui eurent lieu et auxquelles prirent part M. Humann et le maréchal Soult. M. Molé et M. de Montalivet ne purent se décider à abandonner la loi d'apanage que l'un avait présentée à la chambre, que l'autre, par sa position, se trouvait appelé à soutenir; et du respect de M. Molé pour sa parole, d'un sentiment délicat de sa position, des scrupules de M. de Montalivet, s'élevèrent des impossibilités qu'on ne put vaincre. Les doctrinaires s'égayèrent beaucoup de ces scrupules, et plaisantèrent agréablement de l'impuissance de former un cabinet qui en résultait pour M. Molé. On ne tarda pas à voir, en effet, que, quant à eux, leur impuissance dérivait de tout autres causes, et qu'ils ne se laissaient pas arrêter par de pareils motifs.

Les chances ministérielles vinrent alors à M. Guizot. Pendant les négociations de M. Molé, les amis de M. Guizot et ses organes presque officiels répandaient, au sujet de ces conférences, des nouvelles dont l'inexactitude était le moindre défaut. Ils montraient M. Molé et le maréchal Soult se disputant sur la question de la présidence, et M. Humann demandant le retrait d'une longue liste de lois dont il n'avait même pas fait mention, tandis qu'il ne s'était agi que de la loi d'apanage, et ils ajoutaient que la combinaison avait été rompue par une volonté suprême, qui n'avait pas eu à se prononcer, puisque les scrupules de deux des ministres futurs avaient empêché la réalisation d'un programme. Quoi qu'il en soit, M. Guizot vint de nouveau à M. Molé, et lui offrit la restauration du cabinet qui s'écroulait, en insistant toutefois pour qu'on lui confiât la direction du ministère de l'intérieur. M. Molé, qui se trouvait plus rapproché que jamais de M. de Montalivet par la démarche qu'ils venaient de faire en commun, répondit pour la seconde fois que le portefeuille de l'intérieur resterait à M. de Gasparin ou qu'il serait remis à M. de Montalivet.

M. Guizot se remit alors en quête de collègues. Il s'était engagé à présenter un ministère au roi, dès que M. Molé aurait échoué dans la formation du sien. Mais ce cabinet n'existait même pas dans la tête de M. Guizot, qui, las de frapper de porte en porte, et se trouvant sans doute dans le quartier de M. Thiers, se hasarda à faire un coup de tête et à risquer une démarche auprès de lui. Les deux interlocuteurs ont rendu longuement compte de cette conférence, où M. Thiers montra tant d'esprit, et une sorte d'esprit bien rare en nos temps, l'esprit de conduite. Ce fut un moment où l'orgueil satisfait aurait bien pu fausser un jugement droit, que celui où M. Guizot, assis au foyer de M. Thiers, lui fit une si éclatante réparation de tous les dédains, de tous les reproches d'imprudence et de légèreté qui lui ont été adressés depuis sa sortie du ministère! M. Thiers, l'homme *impossible*, celui qu'une nouvelle révolution seule pouvait ramener au pouvoir, M. Thiers était sollicité par M. Guizot de le reprendre en main! Quel changement subit d'opinion! M. Thiers fit doucement sentir à M. Guizot que leur réunion serait un sujet d'étonnement pour la France; il lui montra malignement ses livres, ses cartes, tous les objets de ses études, et lui dit qu'en certaines circonstances il fallait savoir se borner à la vie contemplative; que, pour lui, il l'acceptait patiemment, et que l'ambition de devenir ministre ne l'aveuglerait jamais au point de vouloir concilier le *feu* et l'*eau*, comme il semblait que M. Guizot voulût faire, en lui offrant de se réunir, et de réunir leurs amis. Il fallait, ajouta M. Thiers, montrer au pays qu'on prenait au sérieux son rôle et ses devoirs, sans quoi on s'exposerait à être puni par une prompte déconsidération. Ce sont là les discours que l'homme léger tint à l'homme sérieux! Ce fut ainsi que répondit l'ambitieux au philosophe! Il est vrai que, pour raccommoder les choses, le *Journal de Paris* déclara que la démarche de M. Guizot près de M. Thiers n'avait d'autre but que de constater, 1° que M. Thiers n'est pas en *ostracisme*, mot classique et que le conseil de l'instruction publique ne manquera pas d'appouver; 2° que M. Thiers a des engagemens avec le parti révolutionnaire; c'est-à-dire, en d'autres termes, 1° que M. Guizot conserve toujours et étend à toutes choses son ancienne opinion sur l'intervention en Espagne, quand il disait au conseil qu'on peut prendre l'une et l'autre voie, puisqu'il va, sans hésiter, de M. Molé à M. Thiers; 2° que M. Guizot, franchissant le seuil de M. Thiers, lui tendant affectueusement la main, et lui faisant un tableau plein de charme des douceurs du ministère du 11 octobre, ne songeait qu'à profiter de ses paroles, et à l'attirer dans un piége habilement tendu, mais plus habilement évité, on en conviendra. Quels amis que les amis de M. Guizot! et quelle admirable justification d'une démarche qui ainsi se trouve fâcheuse pour l'esprit de

M. Guizot, si elle a été fausse, ou flétrissante pour son caractère, si elle a été habile, comme ils voudraient nous le persuader !

M. de Montalivet, sollicité par M. Guizot de former avec lui un ministère, répondit *par écrit* qu'il était assuré d'avance de ne pouvoir se trouver d'accord avec M. Guizot. En cela, M. de Montalivet se trompait, car M. Guizot était très décidé à se trouver d'accord avec tout le monde, plutôt que de quitter le ministère, lui qui proposait la veille à M. Molé de rester tels qu'ils étaient, c'est-à-dire de maintenir les lois de non-révélation et d'apanage, et le lendemain à M. Thiers de s'adjoindre à lui, c'est-à-dire de les retirer ou de les modifier complètement. M. de Montalivet refusa néanmoins de voir M. Guizot, qui ne se découragea pas, et se dit patiemment qu'il attendrait le jour où M. de Montalivet serait *visible*. Ce jour serait-il arrivé?

Les essais du maréchal Soult, soutenus par M. Thiers et M. Humann, auxquels se serait adjoint, en cas de nécessité, M. de Montalivet, devaient échouer par plusieurs causes qu'il est inutile de mentionner. Il est résulté de ces démarches un plan de politique intérieure et extérieure qui fait honneur à la franchise de ceux qui l'ont conçu. M. Guizot, que ses amis politiques servent si à propos, et de qui *la Paix* disait, en le défendant contre ceux qui lui reprochaient de *courir les ministres :* « La fermeté de ses principes est au moins aussi bien connue que la droiture de son caractère; » M. Guizot eût évité beaucoup de démarches en formulant de son côté le système de son parti, n'eût-ce été que pour tracer un peu distinctement la ligne qui le sépare de M. Jaubert et de M. Fonfrède, dont les vues ne s'accordent assurément pas avec celles de M. Thiers ou de M. de Montalivet.

Les propositions de M. le maréchal Soult, de M. Thiers et de M. Humann étaient à peine refusées, que le parti doctrinaire annonçait déjà que M. Molé et M. de Montalivet étaient à l'œuvre pour procréer un ministère, qu'on baptisa d'avance du nom de *petit ministère*. Or, il n'en était rien; et tandis que les soirées se passaient entre M. Guizot et ses amis à feuilleter l'Almamach royal, pour y découvrir, parmi les imperceptibles, un ministre des affaires étrangères et un ministre de la guerre, M. Molé s'occupait à écrire ses dépêches avec le même soin et avec la même exactitude que s'il eût été destiné à rester de longues années à la tête de son département. C'est là ce que ne sauraient comprendre les sublimes théoriciens qui sont trop préoccupés du bel avenir qu'ils promettent à la France, pour accorder même le secours d'une signature aux affaires les plus pressantes du moment.

M. Guizot savait la vérité mieux que personne, car il s'efforçait en ce temps-là même de faire accepter le ministère de l'intérieur à M. de Mon-

talivet, en se réservant la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangères. C'était vraiment bien la peine de parcourir un si grand cercle pour en venir à proposer à M. de Montalivet le ministère de l'intérieur, qu'on lui avait si opiniâtrément refusé, en alléguant pour cause de cette répugnance obstinée, que M. de Montalivet ferait de pitoyables élections. Or, de deux choses l'une. Ou M. de Montalivet fera les élections, et si elles sont pitoyables, comme s'y attend M. Guizot, elles le renverseront; ou bien on ne laissera pas M. de Montalivet faire les élections, soit en se débarrassant de lui avant cette époque, soit en lui imposant un secrétaire-général qui le dominera, comme faisait M. de Rémusat auprès de M. de Gasparin. Dans le premier cas, M. Guizot aurait mille fois tort de prendre M. de Montalivet; dans le second, M. de Montalivet se perdrait en acceptant les propositions de M. Guizot; et dans les deux cas la logique les condamne à être l'un pour l'autre de très fâcheux collègues. On nous assure que M. Guizot a offert à M. de Montalivet de faire à la chambre une déclaration de principes dans le sens du côté gauche modéré. S'il en est ainsi, M. Guizot et tout le banc ministériel passeraient à M. Thiers, et le parti de la droite dynastique ne se composerait plus dans la chambre que de M. Jaubert, et dans la presse, du *Journal de Paris*. En vérité, c'est pousser trop loin l'amour du pouvoir, et réaliser l'adage : *Propter vitam vivendi perdere causas;* en bon francais : s'annihiler à force de vouloir être puissant. Mais M. Guizot, qui s'écriait avec douleur, en parlant de M. Fonfrède : *Que voulez-vous faire? il dit tout;* M. Guizot se garderait bien de formuler à l'heure même cette déclaration de principes, et ne se croira pas obligé de dire tout à M. de Montalivet, qui apprendra bientôt, s'il ne le sait déjà, que pour être admis aux secrets politiques de M. Guizot et de ses amis, il ne suffit pas d'être leur collègue.

P. S. On annonce que l'inflexibilité de M. Guizot vient d'être mise à une nouvelle épreuve. A peine s'était-il imposé la résolution de se faire président du conseil, et avait-il fait part à *ses amis et à ses ennemis* de la chambre de la détermination invariable de se placer à la tête du ministère et de vaincre, à tout prix, la répugnance qu'éprouvait M. de Montalivet à accepter sa présidence, qu'il s'est vu menacé de céder sur ce point, et d'accepter lui-même la présidence de M. le général Sébastiani. M. Guizot resterait donc ministre; mais à quel prix! Avoir

essuyé les refus des hommes politiques de toutes les nuances, même de celles qu'il combat avec le plus d'âpreté! Avoir quêté de rang en rang des collègues, et en recevoir qui lui seraient en quelque sorte donnés de lassitude, là où il s'était présenté avec assurance, comme disposant d'un ministère tout prêt à fonctionner! Se trouver enfin ministre des affaires étrangères qu'il connaît si peu, quand il ambitionnait le ministère de l'intérieur! Serait-ce donc gagner en valeur et en considération? Et M. Guizot, qui s'efforçait de grandir, aurait-il fait autre chose que déchoir en quittant le ministère de l'instruction publique, d'où il dominait souvent le cabinet? Nous avons le droit de douter que cette modification donne au ministère la force qui lui manquait, selon M. Guizot. L'armée sera-t-elle dirigée avec plus de vigueur par la volonté affaiblie du général Sébastiani, qu'elle ne l'était par le général Bernard? M. Guizot ne débuterait-il pas sous de singuliers auspices au ministère des affaires étrangères? et les évolutions ministérielles, dont ses amis nous donnent le spectacle depuis un mois, n'ajouteront-elles pas beaucoup de poids au système doctrinaire, déjà à demi mort d'impopularité, et qui viendrait expirer de faiblesse dans les mains du nouveau président du conseil?

— La troisième livraison des *Œuvres complètes de George Sand* a paru au bureau de la *Revue*. Cette belle édition sera bientôt terminée; la quatrième livraison, qui se composera des deux volumes de *Jacques*, est sous presse et paraîtra le 15 mai. Chaque ouvrage peut s'acquérir séparément au prix de 7 francs 50 le volume; pour les souscripteurs à l'édition complète le prix est de 6 francs le volume. *André*, les petits romans (*la Marquise*, *Lavinia*, *Mattea*), *Leone Leoni*, *le Secrétaire intime*, *les Lettres d'un voyageur*, en tout six volumes in-8°, sont en vente. Chaque ouvrage a été revu avec soin par l'auteur.

— Dans peu de jours il paraîtra un beau recueil de vers; ce sont les *Satires et Poèmes* de M. Auguste Barbier. L'auteur réunit pour la première fois, avec un grand nombre de pièces nouvelles, les *Iambes*, *Il Pianto* et *Lazare*, bien connus de nos lecteurs. Les *Satires et Poèmes* seront, pour la *Revue*, l'occasion d'une étude sur l'auteur des *Iambes*.

— Un ouvrage fort intéressant, et resté jusqu'ici inédit, vient de paraître à Rome, par les soins d'un érudit modeste. Ce sont les *Memorie storiche dei principali avvenimenti politici d'Italia seguiti durante il pontificato di Clemente VII. Opera di Patrizio de Rossi, Fiorentino pubblicata per la prima volta per cura di G. T. e dedicata a S. E. il signor commendatore Mouttinho, inviato straordinario e ministro plenipotenziario del Brasile in Francia.* (Mémoires historiques des principaux évènemens politiques d'Italie sous le pontificat de *Clément VII.* Ouvrage de Patrice de Rossi, Florentin.) Le premier volume de cet ouvrage est le seul qui ait été publié. Lorsque les autres auront paru, nous reviendrons sur ces mémoires.

— Le nouveau livre de M. Capefigue : *Louis XIV, son gouvernement, ses relations avec l'Europe*, a paru chez le libraire Dufey. Les deux premiers volumes vont de 1661 à 1688. Un grand intérêt s'attache à cette publication.

F. Buloz.

LES TEMPLIERS.

Les papes avaient eux-mêmes préparé leur *captivité* d'Avignon en nommant depuis un siècle une foule de cardinaux français en haine de l'Empire. Les rois de France se trouvèrent ainsi maîtres des élections papales. En 1305, Philippe-le-Bel se rend dans une forêt de Saintonge, près de Saint-Jean-d'Angely; le Gascon Bertrand de Gott, archevêque de Bordeaux, l'y attendait. Là se fit un marché diabolique : le roi promit à Bertrand de Gott de le faire pape; Bertrand promit tout ce que le roi voulut, de venir se mettre à sa discrétion à Avignon, de condamner la papauté elle-même dans la personne de Boniface VIII; pour la dernière condition, elle était telle que Philippe exigea que l'archevêque s'y soumît sans la connaître. Ce n'était pas moins que la suppression de l'ordre des templiers, la ruine de quinze mille chevaliers chrétiens. Bertrand jura et fut pape sous le nom de Clément V (1).

Qu'était-ce donc que le Temple?

A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom. C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe-

(1) M. Michelet a bien voulu détacher, pour la *Revue*, le remarquable fragment qu'on va lire des deux nouveaux volumes de son *Histoire de France*, qui paraîtront du 15 au 20 mai. L'un de ces volumes, le troisième, contient la suite des évènemens depuis la mort de saint Louis jusqu'à celle de Charles V; l'autre est consacré aux *Origines du droit français, cherchées dans les formules et symboles du droit universel.*

le-Bel lui-même en avait profité en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les *provinces* de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le nord, l'ordre teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des templiers étaient Français, particulièrement les grands-maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français : *Frieri del Tempio*, φρεριοι τοῦ Τεμπλοῦ.

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur de Cîteaux, saint Bernard, de la même plume qui commentait le Cantique des Cantiques, donna aux chevaliers leur règle enthousiaste et austère. Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre.* Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères.

« Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix de Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole : *Vivans ou morts, nous sommes au Seigneur*... Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs (1)! »

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du templier : « Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardens et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la Terre-Sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saul, il

(1) Saint Bernard, *Exhort. ad milites Templi*, tom. I, pag. 544-560.

fait un saint Paul... » Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitens de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au Saint-Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du moyen-âge fut la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente, la noble représentation de cette croisade spirituelle, de cette guerre mystique que le chrétien soutient jusqu'à la mort contre l'ennemi intérieur.

Associés aux hospitaliers dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pélerin qui voyageait sur la route poudreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveau-venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, *comme une mère son enfant.* Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement. Ils servaient moins les chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervens à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre les trèves; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les templiers formaient l'avant-garde à Mansourah, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite malgré leur conseil, et se jeta dans la ville; ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les priviléges les plus magnifiques leur furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé.

Ainsi les templiers étaient juges dans leurs causes; ils pouvaient encore y être témoins, tant on avait foi dans leur loyauté. Il leur était défendu de payer tribut à aucune puissance, et d'accorder aucune de leurs commanderies à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels priviléges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe-le-Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques priviléges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu, dans les églises de l'ordre, la nuit et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait à l'exemple de saint Pierre; le reniement dans cette pantomime s'exprimait par un acte : il crachait sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus haut, que sa chute était plus profonde. Ainsi, dans la fête des fous, l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple laissait dans ces formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au-delà du christianisme vulgaire l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le Saint-Sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon (1). L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église,

(1) Dans quelques monumens anglais, l'ordre du Temple est appelé *Militia Templi Salomonis* (ms. Biblioth. Cottonianæ et Bodleianæ). Ils sont aussi nommés *Fratres Militiæ Salomonis* dans une charte de 1197. Ducange, Rayn., pag. 2.

planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. Même après la ruine des templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignemens d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux rose-croix, jusqu'aux francs-maçons (1).

L'Eglise est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen-âge? les templiers y furent-ils affiliés? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures des modernes, resteront toujours obscures, dans l'insuffisance des monumens (2).

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du moyen-âge, dans les poèmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfans seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du temple qui la contient, veillent en armes les templistes ou chevaliers du Graal.

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du moyen-âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le templiste resta dans les poèmes, figure nuageuse et quasi-divine. Le templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent

(1) Il est possible que les templiers qui échappèrent se soient fondus dans des sociétés secrètes. En Écosse, ils disparaissent tous, excepté deux. Or, on a remarqué que les plus secrets mystères de la franc-maçonnerie sont réputés émanés d'Ecosse, et que les hauts grades y sont nommés écossais. Voyez Grouvelle et les écrivains qu'il a suivis, Munter, Moldenhawer, Nicolaï, etc.

(2) Voyez Hammer, Mémoire sur deux coffrets gnostiques, pag. 7. — Voyez aussi le Mémoire du même dans *les Mines d'Orient*, et la réponse de M. Raynouard. (Michaud, *Hist. des croisades*, édit. 1828, tom. V, pag. 572.)

une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points même qui ne furent pas prouvés, n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ses derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la Terre-Sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si long-temps, lorsqu'à chaque croisade leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours. Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux templiers, aux hospitaliers, à monter à cheval, à sortir des murs. Enfin, ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent?

La chute est grave après les grands efforts. L'ame montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre.... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre, devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu à la bête (1). Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. L'orgueil y trouvait encore son compte; ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et

(1) On connaît notre dicton populaire : « Boire comme un templier. » Les Anglais en avaient un autre : « Omnes pueri clamabant publice et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vos ab osculo templariorum. » (Conc. Britann., pag. 360, testis 24.)

l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme, se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire; ils le traitèrent comme un allié infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les templiers, leurs chefs, comme temples vivans. Ils symbolisèrent, par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes, le dévoûment aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus, sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre.

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite. Les formes subsistent, changeant de sens, et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut.

Mais quand même ces infamies, ces impiétés auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées, comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant. Il y eut une autre cause plus intime, mais je la dirai tout-à-l'heure.

A mesure que la ferveur des guerres saintes diminuait en Europe, à mesure qu'on allait moins à la croisade, on donnait davantage au Temple, pour s'en dispenser. Les affiliés de l'ordre étaient innombrables. Il suffisait de payer deux ou trois deniers par an. Beaucoup de gens offraient tous leurs biens, leurs personnes même. Deux comtes de Provence se donnèrent ainsi. Un roi d'Aragon légua son royaume; mais le royaume n'y consentit pas.

On peut juger du nombre prodigieux des possessions des templiers par celui des terres, des fermes, des forts ruinés, qui, dans nos villes ou nos campagnes, portent encore le nom du Temple. Ils possédaient, dit-on, plus de neuf mille manoirs dans la chrétienté (1). En une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels priviléges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles. Richard-Cœur-de-Lion disait en mourant : « Je laisse mon avarice aux moines de Cîteaux, ma luxure aux moines gris, ma superbe aux templiers. »

Au défaut de musulmans, cette milice inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie ne parlaient que des trahisons des templiers, de leurs liaisons avec les infidèles. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie (2); le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Montagne. Ils avaient accueilli le soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de l'arrivée de Frédéric II. Dans leurs rivalités furieuses contre les hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre (3). On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France, particulièrement, croyait avoir à se plaindre des templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de saint Louis. En dernier lieu, ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

(1) Habent templarii in christianitate novem millia maneriorum..... (Math. Paris., pag. 417.) — Plus tard la chronique de Flandre leur attribue dix mille cinq cents manoirs. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'ordre avait acheté, en quarante ans, pour 10,000 livres de rentes. — Le seul prieuré de Saint-Gilles avait cinquante-quatre commanderies. (Grouvelle, pag. 196.)

(2) Voyez Hammer, *Histoire des Assassins*, traduit par MM. Hellert et Lanourais.

(3) En 1259, l'animosité fut poussée à un tel excès, qu'ils se livrèrent une bataille dans laquelle les templiers furent taillés en pièces. Les historiens disent qu'il n'en échappa qu'un seul.

Cependant la Terre-Sainte avait été définitivement perdue en 1191 et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets? Qu'allaient-ils faire en pleine paix de tant de forces et de richesses? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers teutoniques le firent en Prusse, les hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les jésuites au Paraguay? S'ils s'étaient unis aux hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister. Il n'était point d'état où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers; mais c'étaient des hommes aguerris au milieu d'un peuple qui ne l'était plus depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des Mameluks, aussi intelligens, lestes et rapides que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un page, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtemens, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe, et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leurs forces. Les templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III : « Vous serez roi tant que vous serez juste. » Dans leur bouche, ce mot était une menace.

Tout cela donnait à penser à Philippe-le-Bel. Les templiers avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent (1); le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les

(1) Is magistrum ordinis exosum habuit, propter importunam pecuniæ exactionem, quam, in nuptiis filiæ suæ Isabellæ, ei mutuo dederat. (Thomas de la Moor, in Vita Eduardi II, apud Baluze, Pap. Aven., notæ, pag. 189.) — Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe-Auguste (1190) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et renfermés dans des coffres, dont ses agens auront une clé et les templiers une autre. Philippe-le-Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. — Le trésorier des templiers s'intitulait trésorier du Temple et du roi, et même trésorier du roi au Temple. (Sauval, tom. II, pag. 37.)

temples de l'antiquité. Lorsqu'en 1306 il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre; les chevaliers étaient trop confians, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi. La victoire de Mons en Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guienne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était déjà si ému, qu'on défendit les rassemblemens de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent; les nobles, les plus grands seigneurs de France, donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe-le-Bel avait été élevé par un dominicain; il avait pour confesseur un dominicain. Long-temps ces moines avaient été amis des templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confesseraient, un legs pour le Temple; mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les dominicains avaient un ordre militaire à eux, les *cavalieri gaudenti*, qui ne prit pas grand essor. A cette rivalité accidentelle, il faut ajouter une cause plus grave de haine. Les templiers étaient nobles; les dominicains, les mendians, étaient en grande partie roturiers, quoique, dans leur tiers-ordre, ils comptassent des laïques illustres et même des rois.

Dans les ordres mendians, comme dans les légistes conseillers de Philippe-le-Bel, il y avait contre les nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les templiers comme moines; les dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience

de perdre en ses rivaux des mécréans doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines, et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les templiers eurent le temps de le voir venir (1); mais l'orgueil les perdit : ils crurent toujours qu'on n'oserait.

Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il y eût réussi, il se serait probablement fait grand-maître, comme fit Ferdinand-le-Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la Terre-Sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux templiers qu'il serait urgent de les réunir aux hospitaliers. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance aux rois.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand-maître, Jacques Molay, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y soutinrent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti; que, pour que les hospitaliers fussent réunis aux templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort; que les templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre. Il finissait par ces paroles hautaines : « On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens, plutôt que de leur en donner..... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette religion sera si forte et si puissante, qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde. »

Pendant que les templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps : « Que dans le chapitre général

(1) Ils avaient de sombres pressentimens. Un templier anglais, rencontrant un chevalier nouvellement reçu : « Esne frater noster receptus in ordine? Cui respondens, ita. Et ille : Si sederes super campanile sancti Pauli Londini, non posses videre majora infortunia quam tibi contingent antequam moriaris. » (Conc. brit., pag. 387, col. II.)

de l'ordre il y avait une chose si secrète, que si, pour son malheur, quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir. »

Un templier, nouvellement reçu, avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris (1). Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui ordonna pour pénitence de jeûner tous les vendredis, un an durant, sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénuement confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal, son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition. »

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrans. Un des chevaliers déclara « qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons ; au bout de trois jours, il était mort. »

Le peuple accueillait avidement ces bruits, il trouvait les templiers trop riches (2) et peu généreux. Quoique le grand-maître, dans ses interrogatoires, vante la munificence de l'ordre, un des griefs porté contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait (3). »

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand-maître et les chefs ; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet, comme les protestans à la Saint-Barthélemi.

Il venait d'augmenter leurs priviléges. Il avait prié le grand-maître d'être parrain d'un de ses enfans. Le 12 octobre, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13, il fut arrêté avec les cent quarante templiers qui étaient à Paris. Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule

(1) Dupuy, Conc. brit., pag. 207. — C'est le premier des cent quarante déposans. Dupuy a tronqué le passage. Voyez le manuscrit aux Archives du royaume, K. 413.

(2) Tosjors achetoient sans vendre...
Tant va pot à eau qu'il brise.
(Chronique en vers, citée par Rayn., pag. 7.)

(3) En Ecosse, on leur reprochait, outre leur cupidité, de n'être pas hospitaliers. « Item dixerunt quod pauperes ad hospitalitatem libenter non recipiebant, sed timoris causâ divites et potentes solos ; et quod multum erant cupidi aliena bona per fas et nefas pro suo ordine adquirere. » (Conc. brit., quarantième témoin d'Ecosse, pag. 382.)

d'autres par toute la France. On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'Université (1). Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi, dans la Cité ; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale qui courut par toute la France : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre ! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie !... Un esprit doué de raison compâtit et se trouble dans sa compassion, en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité, qui, prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens ; que dis-je ? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes (2) !... » On juge de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute ame chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivait l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle ; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix (3) !

Tout cela avait été dénoncé par des templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre (4).

Ce qui frappait le plus l'imagination, c'étaient les bruits étranges qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les templiers. Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue ; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des

(1) Le roi s'étudia toujours à lui faire partager l'examen et la responsabilité de cette affaire. Le chancelier Nogaret lut l'acte d'accusation devant la première assemblée de l'Université, tenue dès le lendemain de l'arrestation. Une autre assemblée de tous les maîtres et de tous les écoliers de chaque faculté fut tenue au Temple : on y interrogea le grand-maître et quelques autres. Ils le furent encore dans une seconde assemblée.

(2) Dupuy, pag. 196-197.

(3) Voyez les nombreux articles de l'acte d'accusation. Il est curieux de le comparer à une autre pièce du même genre, à la bulle du pape Grégoire IX aux électeurs d'Hildesheim, Lubeck, etc., contre les Stadhinghiens. (Raynald, ann. 1234, tom. XIII, pag. 446-7). C'est avec plus d'ensemble l'accusation contre les templiers. Cette conformité prouverait-elle, comme le veut M. de Hammer, l'affiliation des templiers à ces sectaires ?

(4) Baluze, Pap. Aven., pag. 99-100.

yeux étincelans. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat (1).

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe-le-Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup....

L'étonnement du pape fut extrême quand il apprit que le roi se passait de lui dans la poursuite d'un ordre qui ne pouvait être jugé que par le saint-siége. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des états du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs.

La réponse du roi est rude. Il écrit au pape : Que Dieu déteste les tièdes, que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les

(1) Selon les plus nombreux témoignages, c'était une tête effrayante avec longue barbe blanche, et des yeux étincelans. (Rayn. p. 261.) Dans les instructions que Guillaume de Paris envoyait aux provinces, il ordonnait de les interroger sur « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à une grant barbe. » Et l'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait, art. 16, « que dans toutes les provinces ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule, et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » (Art. 47 et suivans.) « Que dans les assemblées et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole, comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'ordre toutes les richesses, et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre. » (Rayn. p. 287.) Les nombreuses dépositions des templiers en France, en Italie, et plusieurs témoignages indirects en Angleterre, répandirent ce chef d'accusation et ajoutèrent quelques circonstances. On adorait cette tête comme celle d'un sauveur, « quoddam caput cum barba quod adorant et vocant salvatorem suum. » (Rayn. 282.) Un chevalier dépose que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : « Tu dois l'adorer comme ton sauveur et le sauveur de l'ordre du Temple; » et que lui témoin adora l'idole disant : « Béni soit celui qui sauvera mon ame. » (P. 247 et 293.) Un autre, reçu à Rome dans une chambre du palais de Latran, dépose qu'on lui dit en lui montrant l'idole : « Recommande-toi à elle, et prie-la qu'elle te donne la santé. » (P 293.) Selon le premier témoin de Florence, les frères adressaient à l'idole les paroles chrétiennes : « Deus, adjuva me, » et il ajoutait que cette adoration était un rit observé dans tout l'ordre. (P. 294.) En Angleterre, un frère mineur dépose avoir appris d'un templier anglais qu'il y existait quatre principales idoles, une dans la sacristie du temple de Londres, la seconde à Bristelham, la troisième *apud Brueriam*, et la quatrième au delà de l'Humber. (P. 297.) Le second déclare que dans un chapitre, un frère dit aux autres : « Adorez cette tête, *istud caput vester Deus est et vester Mahomet.* » (P. 295.) Ganserand de Montpesant dit qu'elle était faite *in figuram Baffomati*, et Raymond Rubei déposant qu'on lui avait montré une tête de bois où était peinte *figura*

crimes des accusés, que le pape devrait plutôt exciter les évêques. « Ce serait une grave injure aux prélats de leur ôter le ministère qu'ils tiennent de Dieu. Ils n'ont pas mérité cet outrage; ils ne le supporteront pas; le roi ne pourrait le tolérer sans violer son serment.... Saint père, quel est le sacrilége qui osera vous conseiller de mépriser ceux que Jésus-Christ envoie, ou plutôt Jésus lui-même?... Si l'on suspend les inquisiteurs, l'affaire ne finira jamais... Le roi n'a pas pris la chose en main comme accusateur, mais comme champion de la foi et défenseur de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu (1). »

Philippe laissa croire au pape qu'il allait lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens pour les appliquer au service de la Terre-Sainte (25 décembre 1307). Son but était d'obtenir que le pape rendît aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs, qu'il avait suspendus. Il lui envoya

Baphometi, ajoute : « Et illam adoravit osculando sibi pedes, dicens *yalla*, verbum Saracenorum. »

M. Raynouard (p. 301) regarde le mot Baphomet dans ces deux dépositions comme une altération du mot Mahomet donné par le premier témoin ; il y voit une tendance des inquisiteurs à confirmer ces accusations de bonne intelligence avec les Sarrasins, si répandues contre les templiers. Alors il faudrait admettre que toutes ces dépositions sont complètement fausses et arrachées par les tortures, car rien de plus absurde sans doute que de faire les templiers plus mahométans que les mahométans qui n'adorent point Mahomet. Mais ces témoignages sont trop nombreux, trop unanimes et trop divers à la fois. (Rayn. p. 232, 237 et 286-302.)

Au reste ces témoignages sont loin d'être accablans pour l'ordre. Tout ce que les templiers disent de plus grave, c'est qu'ils ont eu peur, c'est qu'ils ont cru y voir une tête de diable, de *mauffe* (p. 290), c'est qu'ils ont vu le diable lui-même dans ces cérémonies, sous la figure d'un chat ou d'une femme. (P. 293-294.) Sans vouloir faire des templiers en tout point une secte de gnostiques, j'admettrais volontiers ici avec M. de Hammer une influence de ces doctrines orientales. Le Baphomet aurait été pour les gnostiques le Paraclet descendu sur les apôtres en forme de langues de feu. Le baptême gnostique (*baphomet* de *bapto?*) était en effet un baptême de feu. Peut-être faut-il voir une allusion à quelque cérémonie de ce genre dans ces bruits qui couraient dans le peuple, « qu'un enfant nouveau-engendré d'un templier et une pucelle estoit cuit et rosty au feu, et toute la graisse ostée et de celle estoit sacrée et ointe leur idole. » (Chronique de Saint-Denis, pag. 28). La prétendue idole ne serait-elle pas une représentation du Paraclet dont la fête (la Pentecôte) était la plus grande solennité du Temple?

Ces têtes, dont une devait se trouver dans chaque chapitre, ne furent point retrouvées, il est vrai, sauf une seule; mais elle portait l'inscription LIII. Quant à la tête saisie au chapitre de Paris, ils la firent passer pour un reliquaire, la tête de l'une des onze mille vierges. (Rayn., pag. 229.) Cependant elle avait une grande barbe d'argent.

(1) Dupuy ne donne point cette lettre en entier; probablement elle ne fut point envoyée, mais plutôt répandue dans le peuple.

soixante-douze templiers à Poitiers, et fit partir de Paris les principaux de l'ordre; mais il ne les fit pas avancer plus loin que Chinon. Le pape s'en contenta; il obtint les aveux de ceux de Poitiers. En même temps, il leva la suspension des juges ordinaires, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre.

Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi, pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur-général de France. On obtint sur-le-champ cent quarante aveux par les tortures; le fer et le feu y furent employés (1). Ces aveux une fois divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose. Il envoya deux cardinaux à Chinon, demander aux chefs, au grand-maître, si tout cela était vrai; les cardinaux leur persuadèrent d'avouer, et ils s'y résignèrent. Le pape, en effet, les réconcilia et les recommanda au roi. Il croyait les avoir sauvés.

Philippe le laissait dire et allait son chemin. Au commencement de 1308, il fit arrêter par son cousin, le roi de Naples, tous les templiers de Provence (2). A Pâques, les états du royaume furent assemblés à Tours. Le roi s'y fit adresser un discours singulièrement violent contre le clergé : « Le peuple du royaume de France adresse au roi d'instantes supplications..... Qu'il se rappelle que le prince des fils d'Israël, Moïse, l'ami de Dieu, à qui le Seigneur parlait face à face, voyant l'apostasie des adorateurs du veau d'or, dit : Que chacun prenne le glaive et tue son proche parent... Il n'alla pas pour cela demander le consentement d'Aaron, constitué grand-prêtre par l'ordre de Dieu... Pourquoi donc le roi très chrétien ne procéderait-il pas de même, *même contre tout le clergé*, si le clergé errait ainsi, ou soutenait ceux qui errent? »

A l'appui de ce discours, vingt-six princes et seigneurs se constituèrent accusateurs, et donnèrent procuration pour agir contre les templiers par-devant le pape et le roi. La procuration est signée

(1) Archives du royaume, K. 413. Ces dépositions existent dans un gros rouleau de parchemin; elles ont été fort négligemment extraites par Dupuy, pag. 207-212.

(2) Charles-le-Boiteux écrit à ses officiers en leur adressant *des lettres encloses* : « A ce jour que je vous marque, avant qu'il soit clair, voire plutôt en pleine nuict, vous les ouvrirez. 13 janvier 1308. » (Dupuy, préface, pag. 233.)

des ducs de Bourgogne et de Bretagne, des comtes de Flandre, de Nevers et d'Auvergne, du vicomte de Narbonne, du comte Talleyrand de Périgord. Nogaret signe hardiment entre Lusignan et Coucy.

« Armé de ces adhésions, le roi, dit Dupuy, alla à Poitiers, accompagné d'une grande multitude de gens, qui étaient ceux de ses procureurs que le roi avait retenus près de lui pour prendre avis sur les difficultés qui pourraient survenir. »

En arrivant, il baisa humblement les pieds au pape. Mais celui-ci vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien. Philippe ne pouvait entendre à aucun ménagement; il lui fallait traiter rigoureusement les personnes pour pouvoir garder les biens. Le pape, hors de lui, voulait sortir de la ville, échapper à son tyran; qui sait même s'il n'aurait pas fui hors de France? Mais il n'était pas homme à partir sans son argent. Quand il se présenta aux portes avec ses mulets, ses bagages, ses sacs, il ne put passer; il vit qu'il était prisonnier du roi, non moins que les templiers. Plusieurs fois il essaya de fuir, toujours inutilement. Il semblait que son tout-puissant maître s'amusât des tortures de cette ame misérable qui se débattait encore.

Clément resta donc et parut se résigner. Il rendit, le 1er août 1308, une bulle adressée aux archevêques et aux évêques. Cette pièce est singulièrement brève et précise, contre l'usage de la cour de Rome. Il est évident que le pape écrit malgré lui, et qu'on lui pousse la main. Quelques évêques, selon cette bulle, avaient écrit qu'ils ne savaient comment on devait traiter les accusés qui s'obstineraient à nier et ceux qui rétracteraient leurs aveux. « Ces choses, dit le pape, ne sont pas laissées indécises par le droit écrit, dont nous savons que plusieurs d'entre vous ont pleine connaissance; nous n'entendons pour le présent faire en cette affaire un nouveau droit, et nous voulons que vous procédiez selon que le droit exige. »

Il y avait ici une dangereuse équivoque. *Jura scripta* s'entendait-il du droit romain, ou du droit canonique, ou des règlemens de l'inquisition?

Le danger était d'autant plus réel, que le roi ne se dessaisissait pas des prisonniers pour les remettre au pape, comme il le lui avait fait espérer. Dans l'entrevue, il l'amusa encore, il lui promit les biens pour le consoler de n'avoir pas les personnes; ces

biens devaient être remis à ceux que le pape désignerait. C'était le prendre par son faible; Clément était fort inquiet de ce que ces biens allaient devenir.

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant suspendus. Le 1er août encore, il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun, et le 12 il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe, pour l'Angleterre l'archevêque de Cantorbéry, pour l'Allemagne ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé, d'alors en deux ans, dans un concile général, hors de France, à Vienne en Dauphiné, sur terre d'Empire.

La commission, composée principalement d'évêques, était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de leur côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe, en adjoignant à la commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand-inquisiteur de France, celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace.

Le roi ne réclama pas. Il avait besoin du pape. La mort de l'empereur Albert d'Autriche (1er mai 1308) offrait à la maison de France une haute perspective. Le frère de Philippe, Charles de Valois, dont la destinée était de demander tout et de manquer tout, se porta pour candidat à l'empire. S'il eût réussi, le pape devenait à jamais serviteur et serf de la maison de France. Clément écrivit pour Charles de Valois ostensiblement, secrètement contre lui.

Dès-lors, il n'y avait plus de sûreté pour le pape sur les terres du roi. Il parvint à sortir de Poitiers, et se jeta dans Avignon (mars 1309). Il s'était engagé à ne pas quitter la France, et de cette façon il ne violait pas, il éludait sa promesse. Avignon, c'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une position mixte, une sorte d'asile, comme fut Genève pour Calvin, Ferney pour Voltaire. Avignon dépendait de plusieurs et de personne. C'était terre d'Empire, un vieux municipe, une répu-

blique sous deux rois. Le roi de Naples, comme comte de Provence, le roi de France, comme comte de Toulouse, avaient chacun la seigneurie d'une moitié d'Avignon. Mais le pape allait y être bien plus roi qu'eux, lui dont le séjour attirerait tant d'argent dans cette petite ville.

Clément se croyait libre, mais traînait sa chaîne. Le roi le tenait toujours par le procès de Boniface. A peine établi dans Avignon, il apprend que Philippe lui fait amener par les Alpes une armée de témoins. A leur tête marchait ce capitaine italien, ce Raynaldo de Supino, qui avait été, dans l'arrestation de Boniface VIII, le bras droit de Nogaret. A trois lieues d'Avignon, les témoins tombèrent dans une embuscade qui leur avait été dressée. Raynaldo se sauva à grand'peine à Nîmes, et fit dresser acte, par les gens du roi, de ce guet-apens.

Le pape écrivit bien vite au père du roi, pour le prier de calmer Philippe-le-Bel. Il écrivit au roi lui-même (23 août 1309) que si les témoins étaient retardés dans leur chemin, ce n'était pas sa faute, mais celle des gens du roi, qui devraient pourvoir à leur sûreté. Un des témoins qui, dit-on, a disparu, se trouve précisément en France et chez Nogaret.

Le roi avait dénoncé au pape certaines lettres injurieuses. Le pape répond qu'elles sont, pour l'orthographe, manifestement indignes de la cour de Rome. Il les a fait brûler. Quant à en poursuivre les auteurs, *une expérience récente a prouvé que ces procès subits, contre des personnages importans, ont une triste et dangereuse issue.*

Cette lettre du pape était une humble et timide profession d'indépendance à l'égard du roi, une révolte à genoux. L'allusion aux templiers qui la termine, indiquait assez l'espoir que plaçait le pape dans les embarras où ce procès devait jeter Philippe-le-Bel.

La commission pontificale, rassemblée le 7 août 1309, à l'évêché de Paris, avait été entravée long-temps. Le roi n'avait pas plus envie de voir justifier les templiers que le pape de condamner Boniface. Les témoins à charge contre Boniface étaient maltraités à Avignon, les témoins à décharge dans l'affaire des templiers étaient torturés à Paris. Les évêques n'obéissaient point à la commission pontificale, et ne lui envoyaient point les templiers. Chaque jour la commission assistait à une messe, puis siégeait;

un huissier criait à la porte de la salle : Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. Mais personne ne se présentait. La commission revenait le lendemain, toujours inutilement.

Enfin, le pape ayant, par une bulle (13 septembre 1309), ouvert l'instruction du procès contre Boniface, le roi permit, en novembre, que le grand-maître du Temple fût amené devant les commissaires (1). Le vieux chevalier montra d'abord beaucoup de fermeté. Il dit que l'ordre était privilégié du saint-siége, et qu'il lui semblait bien étonnant que l'église romaine voulût procéder subitement à sa destruction, lorsqu'elle avait sursis à la déposition de l'empereur Frédéric II pendant trente-deux ans.

Il dit encore qu'il était prêt à défendre l'ordre, selon son pouvoir; qu'il se regarderait lui-même comme un misérable, s'il ne défendait un ordre dont il avait reçu tant d'honneur et d'avantage; mais qu'il craignait de n'avoir pas assez de sagesse et de réflexion, qu'il était prisonnier du roi et du pape, qu'il n'avait pas quatre deniers à dépenser pour la défense, pas d'autre conseil qu'un frère servant; qu'au reste, la vérité paraîtrait, non-seulement par le témoignage des templiers, mais par celui des rois, princes, prélats, ducs, comtes et barons, dans toutes les parties du monde.

Si le grand-maître se portait ainsi pour défenseur de l'ordre, il allait prêter une grande force à la défense, et sans doute compromettre le roi. Les commissaires l'engagèrent à délibérer mûrement. Ils lui firent lire sa déposition devant les cardinaux. Cette déposition n'émanait pas directement de lui-même; par pudeur ou pour tout autre motif, il avait renvoyé les cardinaux à un frère

(1) Le même jour, avant lui, le 22 novembre, se présenta devant les évêques un homme en habit séculier, lequel déclara s'appeler Jean de Melot (et non Molay, comme disent Raynouard et Dupuy), avoir été templier dix ans, et avoir quitté l'ordre, quoique, disait-il, il n'y eût vu aucun mal. Il déclarait venir pour faire et dire tout ce qu'on voudrait. Les commissaires lui demandèrent s'il voulait défendre l'ordre, qu'ils étaient prêts à l'entendre bénignement. Il répondit qu'il n'était venu pour autre chose, mais qu'il voudrait bien savoir auparavant ce qu'on voulait faire de l'ordre. Et il ajoutait : « Ordonnez de moi ce que vous voudrez; mais faites-moi donner mes nécessités, car je suis bien pauvre. » — Les commissaires, voyant à sa figure, à ses gestes et ses paroles que c'était un homme simple et un esprit faible, ne procédèrent pas plus avant, mais le renvoyèrent à l'évêque de Paris, qui, disaient-ils, l'accueillerait avec bonté et lui ferait donner de la nourriture. (Process. ms., folio 8.)

servant qu'il chargeait de parler pour lui. Mais lorsqu'il fut devant la commission, et que les gens d'église lui lurent à haute voix ces tristes aveux, le vieux chevalier ne put entendre de sang-froid de telles choses dites en face. Il fit un signe de la croix, et dit que si les seigneurs commissaires du pape (1) eussent été autres personnes, il aurait eu quelque chose à leur dire. Les commissaires répondirent qu'ils n'étaient pas gens à relever un gage de bataille. — « Ce n'est pas là ce que j'entends, dit le grand-maître; mais plût à Dieu qu'en tel cas on observât contre les pervers la coutume des Sarrazins et des Tartares; ils leur tranchent la tête ou les coupent par le milieu. »

Cette réponse fit sortir les commissaires de leur douceur ordinaire. Ils répondirent avec une froide dureté : « Ceux que l'Église trouve hérétiques, elle les juge hérétiques, et abandonne les obstinés au tribunal séculier. »

Un des principaux agens de Philippe-le-Bel, Plasian, assistait à cette audience, sans y avoir été appelé. Jacques Molay, effrayé de l'impression que ses paroles avaient produite sur ces prêtres, crut qu'il valait mieux se confier à un chevalier. Il demanda la permission de conférer avec Plasian; celui-ci l'engagea, en ami, à ne pas se perdre, et le décida à demander un délai jusqu'au vendredi suivant. Les évêques le lui donnèrent, et ils lui en auraient donné davantage de grand cœur.

Le vendredi, Jacques Molay reparut, mais tout changé. Sans doute Plasian l'avait travaillé dans sa prison. Quand on lui demanda de nouveau s'il voulait défendre l'ordre, il répondit humblement qu'il n'était qu'un pauvre chevalier illettré; qu'il avait entendu lire une bulle apostolique où le pape se réservait le jugement des chefs de l'ordre; que, pour le présent, il ne demandait rien de plus.

On lui demanda expressément s'il voulait défendre l'ordre. Il dit que non; il priait seulement les commissaires d'écrire au pape qu'il le fît venir au plus tôt devant lui. Il ajoutait avec la naïveté de l'impatience et de la peur : « Je suis mortel, les autres aussi; nous n'avons à nous que le moment présent. »

Le grand-maître, abandonnant ainsi la défense, lui ôtait l'unité

(1) M. Raynouard dit les cardinaux, mais à tort.

et la force qu'elle pouvait recevoir de lui. Il demanda seulement à dire trois mots en faveur de l'ordre : d'abord, qu'il n'y avait nulle église où le service divin se fît plus honorablement que dans celles des templiers; deuxièmement, qu'il ne savait nulle religion où il se fît plus d'aumônes qu'en la religion du Temple; qu'on y faisait trois fois la semaine l'aumône à tout venant; enfin, qu'il n'y avait, à sa connaissance, nulles sortes de gens qui eussent tant versé de sang pour la foi chrétienne, et qui fussent plus redoutés des infidèles; qu'à Mansourah, le comte d'Artois les avait mis à l'avant-garde, et que s'il les avait crus...

Alors une voix s'éleva : « Sans la foi, tout cela ne sert de rien au salut. »

Le chancelier Nogaret, qui se trouvait là, prit aussi la parole : « J'ai ouï dire qu'en les chroniques qui sont à Saint-Denis, il était écrit qu'au temps du sultan de Babylone, le maître d'alors et les autres grands de l'ordre avaient fait hommage à Saladin, et que le même Saladin, apprenant un grand échec de ceux du Temple, avait dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment d'un vice infame, et de leur prévarication contre leur loi. »

Le grand-maître répondit qu'il n'avait jamais ouï dire pareille chose; qu'il savait seulement que le grand-maître d'alors avait maintenu les trêves, parce qu'autrement il n'aurait pu garder tel ou tel château. Jacques Molay finit par prier humblement les commissaires et Nogaret qu'on lui permît d'entendre la messe et d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Ils le lui promirent en louant sa dévotion.

Ainsi s'ouvraient en même temps les deux procès du Temple et de Boniface VIII. Ils présentaient l'étrange spectacle d'une guerre indirecte du roi et du pape. Celui-ci, forcé par le roi de poursuivre Boniface, était vengé par les dépositions des templiers contre la barbarie avec laquelle les gens du roi avaient dirigé les premières procédures. Le roi déshonorait la papauté, le pape déshonorait la royauté. Mais le roi avait la force; il empêchait les évêques d'envoyer aux commissaires du pape les templiers prisonniers, et en même temps il poussait sur Avignon des nuées de témoins qu'on lui ramassait en Italie. Le pape, en quelque sorte, assiégé par eux, était condamné à entendre les plus effrayantes dépositions contre l'honneur du pontificat.

Le procès du Temple avait commencé à grand bruit, malgré la désertion du grand-maître. Le 28 mars 1310, les commissaires se firent amener dans le jardin de l'évêché les chevaliers qui déclaraient vouloir défendre l'ordre; la salle n'eût pu les contenir. Ils étaient cinq cent quarante-six. On leur lut en latin les articles de l'accusation. On voulait ensuite les leur lire en français; mais ils s'écrièrent que c'était bien assez de les avoir entendues en latin, qu'ils ne se souciaient pas que l'on traduisît de telles turpitudes en langue vulgaire (1). Comme ils étaient si nombreux, pour éviter le tumulte, on leur dit de déléguer des procureurs, de nommer quelques-uns d'entre eux qui parleraient pour les autres. Ils auraient voulu parler tous, tant ils avaient repris courage. « Nous aurions bien dû aussi, s'écrièrent-ils, n'être torturés que par procureurs (2). » Ils déléguèrent pourtant deux d'entre eux, un chevalier, frère Raynaud de Pruin, et un prêtre, frère Pierre de Boulogne, procureur de l'ordre près la cour pontificale. Quelques autres leur furent adjoints.

Les commissaires firent ensuite recueillir, par toutes les maisons de Paris qui servaient de prison aux templiers (3), les dépositions de ceux qui voudraient défendre l'ordre. Ce fut un jour affreux qui pénétra dans les prisons de Philippe-le-Bel. Il en sortit d'étranges voix, les unes fières et rudes; d'autres pieuses, exaltées; plusieurs naïvement douloureuses. Un des chevaliers dit seulement: Je ne puis pas plaider à moi seul contre le pape et le roi de France (4). Quelques-uns remettent pour toute déposition une prière à la sainte Vierge : « Marie, étoile des mers, conduis-nous au port du salut... (5) » Mais la pièce la plus curieuse est une pro-

(1) Quòd contenti erant de lectura facta in latino, et quòd non curabant quòd tantæ turpitudines quas asserebant omninò esse falsas et non nominandas vulgariter, exponerentur. (Proc. contrà Templ. ms.)

(2) Dicentes quòd non petebatur ab eis, quandò ponebantur in jainis, si procuratores constituere volebant. (*Ibid.*)

(3) Les uns étaient gardés au Temple, les autres à Saint-Martin-des-Champs, d'autres à l'hôtel du comte de Savoie et dans diverses maisons particulières. (*Ibid.*)

(4) Respondit quòd nolebat litigare cum dominis papâ et rege Franciæ. (Process. ms., 11 verso.)

(5) Le frère Elie, auteur de cette pièce touchante, finit par prier les notaires de corriger les locutions vicieuses qui peuvent s'être glissées dans son latin. (Process. ms., folio 31-32.) — D'autres écrivent une apologie en langue romane, altérée et fort mêlée de français du nord. (Folio 36-8.)

testation en langue vulgaire, où, après avoir soutenu l'innocence de l'ordre, les chevaliers nous font connaître leur humiliante misère, le triste calcul de leurs dépenses (1). Étranges détails et qui font un cruel contraste avec la fierté et la richesse tant célébrées de cet ordre!... Les malheureux, sur leur pauvre paie de douze deniers par jour, étaient obligés de payer le passage de l'eau pour aller subir leurs interrogatoires dans la Cité, et de donner encore de l'argent à l'homme qui ouvrait ou rivait leurs chaînes.

Enfin, les défenseurs présentèrent un acte solennel au nom de l'ordre. Dans cette protestation, singulièrement forte et hardie, ils déclarent ne pouvoir se défendre sans le grand-maître, ni autrement que devant le concile général. Ils soutiennent : « Que la religion du Temple est sainte, pure et immaculée devant Dieu et son Père. L'institution régulière, l'observance salutaire, y ont *toujours* été, y sont *encore* en vigueur. Tous les frères n'ont qu'une profession de foi qui dans tout l'univers a été, est *toujours observée de tous*, depuis la fondation jusqu'au jour présent. Et qui dit ou croit autrement, erre totalement, pèche mortellement. » C'était une affirmation bien hardie, de soutenir que *tous* étaient restés fidèles aux règles de la fondation primitive; qu'il n'y avait eu nulle déviation, nulle corruption. Lorsque le juste pèche sept fois par jour, cet ordre superbe se trouvait pur et sans péché. Un tel orgueil faisait frémir.

Ils ne s'en tenaient pas là. Ils demandaient que les frères apos-

(1) Je donne cette pièce, telle qu'elle a été transcrite par les notaires, dans son orthographe barbare. « A homes honorables et sages, erdenés de per notre père l'Apostelle (*le pape*) pour le fet des Templiers li freres, liquies sunt en prisson à Paris en la masson de Tiron... Honeur et reverencie. Comes votre comandemans feut à nos ce jeudi prochainement passé et nos feut demandé se nos volens defendre la religion deu Temple desusdite, tuit disrent oil, et disons que ele est bone et leal, et en tout sans mauvesté et traison tout ceque nos l'en met sus, et somes prest de nous défendre chacun pour soy ou tous ensemble, an telle manière que droit et sante Eglies et vos an regardarons, come cil qui sunt en prisson an nois frères à cople II. Et somes en neire fosse oscure toutes les nuits. — Item nos vos fessons à savir que les gages de XII deniers que nos avons ne nos sofficent mie. Car nos convient paier nos lis. III denier par jour chascun lis. Loage du cuisine, napes, touales pour tenelles et autres choses, II sols VI denier la semaisne. Item pour nos fergier et desferger (*ôter les fers*), puisque nos somes devant les auditors, II sol. Item pour laver dras et robes, linges, chacun XV jours XVIII denier. Item pour buche et candole chascun jor IIII deniers. Item passer et repasser les dis frères, XVI deniers de asiles de Notre Dame de l'altre part de l'iau. « (Process. ms., folio 39.)

tats fussent mis sous bonne garde jusqu'à ce qu'il apparût s'ils avaient porté un vrai témoignage.

Ils auraient voulu encore qu'aucun laïque n'assistât aux interrogatoires. Nul doute en effet que la présence d'un Plasian, d'un Nogaret, n'intimidât les accusés et les juges.

Ils finissent par dire que la commission pontificale ne peut aller plus avant : « car enfin nous sommes et avons toujours été au pouvoir de ceux qui suggèrent des choses fausses au seigneur roi. Tous les jours, par eux ou par d'autres, de vive voix, par lettres ou messages, ils nous avertissent de ne pas rétracter les fausses dépositions qui ont été arrachées par la crainte; qu'autrement nous serons brûlés. »

Quelques jours après, nouvelle protestation, mais plus forte encore, moins apologétique que menaçante et accusatrice. « Ce procès, disent-ils, a été soudain, inique et injuste; ce n'est que violence atroce, intolérable erreur. Dans les prisons et les tortures, beaucoup et beaucoup sont morts; d'autres en resteront infirmes pour leur vie; plusieurs ont été contraints de mentir contre eux-mêmes et contre leur ordre. Ces violences et ces tourmens leur ont totalement enlevé le libre arbitre, c'est-à-dire tout ce que l'homme a de bon. Qui perd le libre arbitre perd tout bien, science, mémoire et intellect... Pour les pousser au mensonge, au faux témoignage, on leur montrait des lettres où pendait le sceau du roi, et qui leur garantissaient la conservation de leurs membres, de la vie, de la liberté; on promettait de pourvoir soigneusement à ce qu'ils eussent de bons revenus pour leur vie; on leur assurait d'ailleurs que l'ordre était condamné sans remède... »

Quelque habitué que l'on fût alors à la violence des procédures inquisitoriales, à l'immoralité des moyens employés communément pour faire parler les accusés, il était impossible que de telles paroles ne soulevassent les cœurs. Mais ce qui en disait plus que toutes les paroles, c'était le pitoyable aspect des prisonniers, leur face pâle et amaigrie, les traces hideuses des tortures... L'un d'eux, Humbert Dupuy, le quatorzième témoin, avait été torturé trois fois, retenu trente-six semaines au fond d'une tour infecte, au pain et à l'eau. Un autre avait été pendu par les parties génitales. Le chevalier Bernard Dugué (de Vado), dont on avait tenu

les pieds devant un feu ardent, montrait deux os qui lui étaient tombés des talons (1).

C'étaient là de cruels spectacles. Les juges même, tout légistes qu'ils étaient, et sous leur sèche robe de prêtres, étaient émus et souffraient. Combien plus le peuple, qui, chaque jour, voyait ces malheureux passer l'eau en barque, pour se rendre dans la Cité, au palais épiscopal, où siégeait la commission! L'indignation augmentait contre les accusateurs, contre les templiers apostats. Un jour, quatre de ces derniers se présentent devant la commission, gardant encore la barbe, mais portant leurs manteaux à la main. Ils les jettent aux pieds des évêques, et déclarent qu'ils renoncent à l'habit du Temple. Mais les juges ne les virent qu'avec dégoût; ils leur dirent qu'ils fissent dehors ce qu'ils voudraient.

Le procès prenait une tournure fâcheuse pour ceux qui l'avaient commencé avec tant de précipitation et de violence. Les accusateurs tombaient peu à peu à la situation d'accusés. Chaque jour, les dépositions de ceux-ci révélaient les barbaries, les turpitudes de la première procédure. L'intention du procès devenait visible. On avait tourmenté un accusé pour lui faire dire à combien montait le trésor rapporté de la Terre-Sainte. Un trésor était-il un crime, un titre d'accusation?

Quand on songe au grand nombre d'affiliés que le Temple avait dans le peuple, aux relations des chevaliers avec la noblesse dont ils sortaient tous, on ne peut douter que le roi ne fût effrayé de se voir engagé si avant. Le but honteux, les moyens atroces, tout avait été démasqué. Le peuple, troublé et inquiet dans sa croyance depuis la tragédie de Boniface VIII, n'allait-il pas se soulever? Dans l'émeute des monnaies, le Temple avait été assez fort pour protéger Philippe-le-Bel; aujourd'hui tous les amis du Temple étaient contre lui...

Ce qui aggravait encore le danger, c'est que, dans les autres contrées de l'Europe, les conciles furent généralement favorables aux templiers. Ils furent déclarés innocens le 17 juin 1310 à Ravenne, le 1er juillet à Mayence, le 21 octobre à Salamanque.

(1) Ostendens duo ossa quòd dicebat illa esse quæ ceciderunt de talis. (Process., apud Raynouard, pag. 73.)

Dès le commencement de l'année, on pouvait prévoir ces jugemens et la dangereuse réaction qui s'ensuivrait à Paris. Il fallait la prévenir, se réfugier dans l'audace. Il fallait à tout prix prendre en main le procès, le brusquer, l'étouffer.

Au mois de février 1310, le roi s'était arrangé avec le pape. Il avait déclaré s'en remettre à lui pour le jugement de Boniface VIII. En avril, il exigea en retour que Clément nommât, à l'archevêché de Sens, le jeune Marigni, frère du fameux Enguerrand de Marigni, vrai roi de France sous Philippe-le-Bel. Le 10 mai, l'archevêque de Sens assemble à Paris un concile provincial, et y fait paraître les templiers. Voilà deux tribunaux qui jugent en même temps les mêmes accusés, en vertu de deux bulles du pape. La commission alléguait la bulle qui lui attribuait le jugement; le concile s'en rapportait à la bulle précédente, qui avait rendu aux juges ordinaires leurs pouvoirs, d'abord suspendus. Il ne reste point d'acte de ce concile, rien que le nom de ceux qui siégèrent et le nombre de ceux qu'ils firent brûler.

Le 10 mai, le dimanche, les défenseurs de l'ordre se présentèrent devant les commissaires du pape pour porter appel contre le concile. Le président des commissaires, l'archevêque de Narbonne, répondit qu'un tel appel ne regardait ni lui ni ses collègues; qu'ils n'avaient pas à s'en mêler, puisque ce n'était pas de leur tribunal que l'on appelait; que s'ils voulaient parler pour la défense de l'ordre, on les entendrait volontiers.

Les pauvres chevaliers supplièrent qu'au moins on les menât devant le concile pour y porter leur appel, en leur donnant deux notaires qui en dresseraient acte authentique. Dans leur appel qu'ils lurent ensuite, ils se mettaient sous la protection du pape, dans les termes les plus pathétiques. « Nous réclamons les saints apôtres, nous les réclamons encore une fois, c'est avec la dernière instance que nous les réclamons. » Les malheureuses victimes sentaient déjà les flammes, et se serraient à l'autel qui ne pouvait les protéger.

Tout le secours que leur ménagea ce pape sur lequel ils comptaient, et dont ils se recommandaient comme de Dieu, fut une timide et lâche consultation, où il avait essayé d'interpréter le mot de *relaps*, dans le cas où l'on voudrait appliquer ce nom à ceux qui avaient rétracté leurs aveux : « Il semble en quelque sorte con-

traire à la raison de juger de tels hommes comme relaps... En telles choses douteuses, il faut restreindre et modérer les peines. »

Les commissaires pontificaux n'osèrent faire valoir cette consultation. Ils répondirent, le dimanche soir, qu'ils éprouvaient grande compassion pour les défenseurs de l'ordre et les autres frères, mais que l'affaire dont s'occupaient l'archevêque de Sens et ses suffragans était tout autre que la leur, qu'ils ne savaient ce qui se faisait dans ce concile; que si la commission était autorisée par le saint-siége, l'archevêque de Sens l'était aussi; que l'une n'avait nulle autorité sur l'autre; qu'*au premier coup d'œil*, ils ne voyaient rien à objecter à l'archevêque de Sens; que toutefois ils aviseraient.

Pendant que les commissaires avisaient, ils apprirent que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés. Un jour avait suffi pour éclairer suffisamment l'archevêque de Sens et ses suffragans. Suivons pas à pas le récit des notaires de la commission pontificale, dans sa simplicité terrible.

« Le mardi 12, pendant l'interrogatoire du frère Jean Bertaud (1), il vint à la connaissance des commissaires que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés (2). Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, clerc du roi, d'aller dire à l'archevêque de Sens et à ses suffragans de délibérer mûrement et de différer, attendu que les frères morts en prison affirmaient, disait-on, sur le péril de leurs ames, qu'ils étaient faussement accusés. Si cette exécution avait lieu, elle empêcherait les commissaires de procéder en leur office, les accusés étant tellement effrayés, qu'ils semblaient hors de sens (3). En outre, l'un des commissaires les chargea de signifier à l'archevêque que frère Raynaud de Pruin, Pierre de Boulogne, prêtre, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, chevaliers, avaient interjeté certain appel par-devant les commissaires. »

Il y avait là une grave question de juridiction. Si le concile et l'archevêque de Sens reconnaissaient la validité d'un appel porté

(1) Nom presque illisible dans le texte. La main tremble évidemment. Plus haut, le notaire a bien écrit : Bertaldi.

(2) Quòd LIIII ex Templariis... erant dictâ die comburendi... (Process. ms., folio 72. Feuille coupée par la moitié.)

(3) Adeò exterriti... non videbantur in pleno sensu suo... (*Ibid.*)

devant la commission papale, ils avouaient la supériorité de ce tribunal, et les libertés de l'église gallicane étaient compromises. D'ailleurs sans doute les ordres du roi pressaient; le jeune Marigni, créé archevêque tout exprès, n'avait pas le temps de disputer. Il s'absenta pour ne pas recevoir les envoyés de la commission; puis quelqu'un (on ne sait qui) révoqua en doute qu'ils eussent parlé au nom de la commission, Marigni douta aussi, et l'on passa outre.

Les templiers, amenés le dimanche devant le concile, avaient été jugés le lundi; les uns, qui avouaient, mis en liberté; d'autres, qui avaient toujours nié, emprisonnés pour la vie; ceux qui rétractaient leurs aveux, déclarés relaps. Ces derniers, au nombre de cinquante-quatre, furent dégradés le même jour par l'évêque de Paris et livrés au bras séculier. Le mardi, ils furent brûlés à la porte Saint-Antoine. Ces malheureux avaient varié dans les prisons, mais ils ne varièrent point dans les flammes; ils protestèrent jusqu'au bout de leur innocence. La foule était muette et comme stupide d'étonnement.

Qui croirait que la commission pontificale eut le cœur de s'assembler le lendemain, de continuer cette inutile procédure, d'interroger pendant qu'on brûlait?

« Le mardi 13 mai, par-devant les commissaires, fut amené frère Aimeri de Villars-le-Duc, barbe rase, sans manteau ni habit du Temple, âgé, comme il disait, de cinquante ans, ayant été environ huit années dans l'ordre comme frère servant, et vingt comme chevalier. Les seigneurs commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé. Mais ledit témoin, pâle et tout épouvanté, déposant sous serment et au péril de son ame, demandant, s'il mentait, à mourir subitement, et à être, d'ame et de corps, en présence même de la commission, soudain englouti en enfer, se frappant la poitrine des poings, fléchissant les genoux et élevant les mains vers l'autel, dit que toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient de toute fausseté, quoiqu'il en eût confessé quelques-unes au milieu des tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Il ajoutait pourtant *qu'ayant vu emmener sur des charrettes, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre,* qui n'avaient pas voulu confesser lesdites erreurs, et AYANT ENTENDU

DIRE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ BRULÉS, lui qui craignait, s'il était brûlé, de n'avoir pas assez de force et de patience, il était prêt à confesser et jurer par crainte, devant les commissaires ou autres, toutes les erreurs imputées à l'ordre, à dire même, si l'on voulait, *qu'il avait tué Notre-Seigneur....* Il suppliait et conjurait lesdits commissaires et nous, notaires présens, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il venait de dire, craignant, disait-il, que s'ils en avaient connaissance, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre templiers... — Les commissaires, voyant le péril qui menaçait les déposans s'ils continuaient à les entendre pendant cette terreur, et mus encore par d'autres causes, résolurent de surseoir pour le présent. »

La commission semble avoir été émue de cette scène terrible. Quoique affaiblie par la désertion de son président, l'archevêque de Narbonne, et de l'évêque de Bayeux, qui ne venaient plus aux séances, elle essaya de sauver, s'il en était encore temps, les trois principaux défenseurs.

« Le lundi 18 mai, les commissaires pontificaux chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans d'aller trouver de leur part le vénérable père en Dieu, le seigneur archevêque de Sens et ses suffragans, pour réclamer les défenseurs, Pierre de Boulogne, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, de sorte qu'ils pussent être amenés sous bonne garde toutes les fois qu'ils le demanderaient, pour la défense de l'ordre. » Les commissaires avaient bien soin d'ajouter : « Qu'ils ne voulaient faire aucun empêchement à l'archevêque de Sens et à son concile, mais seulement décharger leur conscience. »

« Le soir, les commissaires se réunirent à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Éloi, et reçurent les chanoines qui venaient de la part de l'archevêque de Sens. L'archevêque répondait qu'il y avait deux ans que le procès avait été commencé contre les chevaliers ci-dessus nommés, comme membres particuliers de l'ordre; qu'il voulait le terminer selon la forme du mandat apostolique; que du reste il n'entendait aucunement troubler les commissaires en leur office. » Effroyable dérision!

« Les envoyés de l'archevêque de Sens s'étant retirés, on amena devant les commissaires Raynaud de Pruin, Chambonnet et Sartiges, lesquels annoncèrent qu'on avait séparé d'eux Pierre de

Boulogne, sans qu'ils sussent pourquoi, ajoutant qu'ils étaient gens simples, sans expérience, d'ailleurs stupéfaits et troublés, en sorte qu'ils ne pouvaient rien ordonner ni dicter pour la défense de l'ordre, sans le conseil dudit Pierre. C'est pourquoi ils suppliaient les commissaires de le faire venir, de l'entendre, et de savoir comment et pourquoi il avait été retiré d'eux, et s'il voulait persister dans la défense de l'ordre ou l'abandonner. Les commissaires ordonnèrent au prévôt de Poitiers et à Jehan de Teinville que le lendemain au matin ils amenassent ledit frère en leur présence. »

Le lendemain, on ne voit pas que Pierre de Boulogne ait comparu ; mais une foule de templiers vinrent déclarer qu'ils abandonnaient la défense. Le samedi, la commission, délaissée encore par un de ses membres, s'ajourna au 3 novembre suivant.

A cette époque, les commissaires étaient moins nombreux encore. Ils se trouvaient réduits à trois. L'archevêque de Narbonne avait quitté Paris *pour le service du roi*. L'évêque de Bayeux était près du pape *de la part du roi*. L'archidiacre de Maguelone était malade. L'évêque de Limoges s'était mis en route pour venir, *mais le roi lui avait fait dire* qu'il fallait surseoir encore jusqu'au prochain parlement. Les membres présens firent pourtant demander à la porte de la salle si quelqu'un avait quelque chose à dire pour l'ordre du Temple. Personne ne se présenta.

Le 27 décembre, les commissaires reprirent les interrogatoires et redemandèrent les deux principaux défenseurs de l'ordre. Mais le premier de tous, Pierre de Boulogne, avait disparu. Son collègue, Raynaud de Pruin, ne pouvait plus répondre, disait-on, ayant été dégradé par l'archevêque de Sens. Vingt-six chevaliers, qui déjà avaient fait serment comme devant déposer, furent retenus par les gens du roi, et ne purent se présenter.

C'est une chose admirable qu'au milieu de ces violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur (1).

(1) On peut en juger par la déposition de Jean de Pollencourt, le trente-septième déposant. Il déclare d'abord s'en tenir à ses premiers aveux. Les commissaires, le voyant tout pâle et tout effrayé, lui disent de ne songer qu'à dire la vérité, et à sauver son ame; qu'il ne court aucun péril à dire la vérité devant eux, qu'ils ne révéleront pas ses paroles,

La perte des templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux (1); neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Senlis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes.... La commission pontificale continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre qui finit par ces paroles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé ladite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibé à personne que sur lettres spéciales de votre Sainteté (2). »

Dans tous les états de la chrétienté on supprima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnèrent

ni eux, ni les notaires présens. Alors il révoque sa déposition, et déclare même s'en être confessé à un frère mineur, qui lui a enjoint de ne plus porter de faux témoignages.

(1) Aux conciles de Sens, Senlis, Reims, Rouen, etc., et devant les évêques d'Amiens, Cavaillon, Clermont, Chartres, Limoges, Puy, Mans, Mâcon, Maguelone, Nevers, Orléans, Périgord, Poitiers, Rhodez, Saintes, Soissons, Toul, Tours, etc. (Raynouard, pag. 138.)

(2) Ce registre est à la Bibliothèque royale (fonds Harlay, nº 329). Il contient l'instruction faite à Paris par les commissaires du pape : *Processus contra Templarios.* Ce manuscrit avait été déposé dans le trésor de Notre-Dame. Il passa, on ne sait comment, dans la bibliothèque du président Brisson, puis dans celle de M. Servin, avocat-général, enfin dans celle des Harlay, dont il porte encore les armes. Au milieu du XVIIIe siècle, M. de Harlay, ayant probablement scrupule de rester détenteur d'un manuscrit de cette importance, le légua à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Ayant heureusement échappé à l'incendie de cette bibliothèque, en 1793, il a passé à la Bibliothèque royale. Il en existe un double aux archives du Vatican. (Voyez l'appendice de M. Raynouard, pag. 309.) — La plupart des pièces du procès des templiers sont aux Archives du royaume. Les plus curieuses sont : 1º le premier *interrogatoire de cent quarante templiers* arrêtés à Paris (en un gros rouleau de parchemin); Dupuy en a donné quelques extraits fort négligés; 2º plusieurs *interrogatoires*, faits en d'autres villes; 3º la minute des *articles* sur lesquels ils furent interrogés; ces articles sont précédés d'une minute de *lettre*, sans date, *du roi au pape*, espèce de factum destiné évidemment à être répandu dans le peuple. Ces minutes sont sur papier de coton. Ce frêle et précieux chiffon, d'une écriture fort difficile, a été déchiffré et transcrit par un de mes prédécesseurs, le savant M. Pavillet. Il est chargé de corrections que M. Raynouard a relevées avec soin (pag. 30), et qui ne peuvent être que de la main d'un des ministres de Philippe-le-Bel, de Marigni, de Plasian ou de Nogaret. La lettre, malgré ses divisions pédantesques, est écrite avec une chaleur et une force remarquables : « In Dei nomine, Amen. Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Post illam universalem victoriam quam ipse Dominus fecit in ligno crucis contrà hostem antiquum... ita miram et magnam et strenuam, ità utilem et necessariam.... fecit novissimis his diebus per inquisitores.... in perfidorum templariorum negocio... Horrenda fuit domino regi... propter conditionem personarum denunciantium, *quia parvi statûs erant* homines ad tàm grande promovendum negotium, etc. (Archives, section historique, J. 413.)

aux autres ordres, mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvens. C'est l'unique peine à laquelle on condamna, en Angleterre, les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier.

Les templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne (1). En Castille, on les jugea innocens. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent et firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon. Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus maltraités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Maures, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté.

La conduite des autres princes à l'égard des templiers faisait la satire de Philippe-le-Bel. Le pape blâma cette douceur; il reprocha aux rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et de Portugal, de n'avoir pas employé les tortures. Philippe l'avait endurci, soit en lui donnant part aux dépouilles, soit en lui abandonnant le jugement de Boniface. Le roi de France s'était décidé à céder quelque peu sur ce dernier point. Il voyait tout remuer autour de lui. Les états sur lesquels il étendait son influence semblaient près d'y échapper. Les barons anglais voulaient renverser le gouvernement des favoris d'Edouard II, qui les tenait humiliés devant la France. Les gibelins d'Italie appelaient le nouvel empereur, Henri de Luxembourg, pour détrôner le petit-fils de Charles d'Anjou, le roi Robert, grand clerc et pauvre roi, qui n'était habile qu'en astrologie. La maison de France risquait de perdre son ascendant dans la chrétienté. L'Empire, qu'on avait cru mort, menaçait de revivre. Dominé par ces craintes, Philippe permit à Clément de déclarer que Boniface n'était point hérétique (1), en assurant toutefois que

(1) Mayence, 1er juillet; Ravenne, 17 juin; Salamanque, 21 octobre 1310. Les templiers d'Allemagne se justifièrent à la manière des francs-juges westphaliens. Ils se présentèrent en armes par-devant les archevêques de Mayence et de Trèves, affirmèrent leur innocence, tournèrent le dos au tribunal, et s'en allèrent paisiblement.

(2) Cette timide et incomplète réparation ne semble pas suffisante à Villani. Il ajoute, sans doute pour rendre la chose plus dramatique et plus honteuse aux Français, que

le roi avait agi sans malignité, qu'il eût plutôt, comme un autre Sem, caché la honte, la nudité paternelle... Nogaret lui-même est absous, à condition qu'il ira à la croisade (s'il y a croisade), et qu'il servira toute sa vie à la Terre-Sainte; en attendant, il fera tel et tel pèlerinage. Le continuateur de Nangis ajoute malignement une autre condition, c'est que Nogaret fera le pape son héritier.

Il y eut ainsi compromis. Le roi cédant sur Boniface, le pape lui abandonna les templiers. Il livrait les vivans pour sauver un mort; mais ce mort était la papauté elle-même.

Ces arrangemens faits en famille, il restait à les faire approuver par l'église. Le concile de Vienne s'ouvrit le 16 octobre 1312, concile œcuménique, où siégèrent plus de trois cents évêques; mais il fut plus solennel encore par la gravité des matières que par le nombre des assistans.

D'abord on devait parler de la délivrance des saints lieux; tout concile en parlait, chaque prince prenait la croix, et tous restaient chez eux. Ce n'était qu'un moyen de tirer de l'argent.

Le concile avait à régler deux grandes affaires, celle de Boniface et celle du Temple. Dès le mois de novembre, neuf chevaliers se présentèrent aux prélats, s'offrant bravement à défendre l'ordre, et déclarant que quinze cents ou deux mille des leurs étaient à Lyon ou dans les montagnes voisines, tout prêts à les soutenir. Effrayé de cette déclaration, ou plutôt de l'intérêt qu'inspirait le dévouement des neuf, le pape les fit arrêter.

Dès-lors il n'osa plus rassembler le concile. Il tint les évêques inactifs tout l'hiver, dans cette ville étrangère, loin de leur pays et de leurs affaires, espérant sans doute les vaincre par l'ennui, et les pratiquant un à un.

L'affaire des templiers fut reprise au printemps. Le roi mit la main sur Lyon, leur asile. Les bourgeois l'avaient appelé contre leur archevêque; cette ville impériale était délaissée de l'Empire, et elle convenait trop bien au roi, non-seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'est, comme tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout comme asile de mécontens, comme nid d'hérétiques. Philippe y tint une

deux chevaliers catalans jetèrent le gant, et s'offrirent pour défendre en combat l'innocence de Boniface. (Villani, liv. IX, chap. XXII, pag. 454.)

assemblée de notables. Puis il vint au concile avec ses fils, ses princes et un grand cortége de gens armés; il siégea à côté du pape, un peu au-dessous.

Les évêques se montrèrent peu dociles, s'obstinant à vouloir entendre la défense des templiers. Les prélats d'Italie, moins un seul; ceux d'Espagne, ceux d'Allemagne et de Danemarck; ceux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; les Français même, sujets de Philippe (sauf les archevêques de Reims, de Sens et de Rouen), déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner sans entendre.

Il fallut donc qu'après avoir assemblé le concile, le pape s'en passât. Il assembla ses évêques les plus sûrs et quelques cardinaux, et dans ce consistoire il abolit l'ordre de son autorité pontificale. L'abolition fut prononcée ensuite, en présence du roi et du concile. Aucune réclamation ne s'éleva.

Il faut avouer que ce procès n'était pas de ceux qu'on peut juger. Il embrassait l'Europe entière; les dépositions étaient par milliers, les pièces innombrables; les procédures avaient différé dans les différens états. La seule chose certaine, c'est que l'ordre était désormais inutile, et de plus dangereux. Quelque peu honorables qu'aient été ses secrets motifs, le pape agit sensément. Il déclare dans sa bulle explicative que les informations ne sont pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger, mais que l'ordre est suspect : *ordinem valdè suspectum* (1). Clément XIV n'agit pas autrement à l'égard des jésuites.

Clément V s'efforça ainsi de couvrir l'honneur de l'église. Il falsifia secrètement les registres de Boniface, mais il ne révoqua par-devant le concile qu'une seule de ses bulles (*Clericis laïcos*), celle qui ne touchait point la doctrine, mais qui empêchait le roi de prendre l'argent du clergé.

Ainsi, ces grandes querelles d'idées et de principes retombèrent aux questions d'argent. Les biens du Temple devaient être employés à la délivrance de la Terre-Sainte, et donnés aux hospitaliers. On accusa même cet ordre d'avoir acheté l'abolition du

(1) On ne peut nier toutefois qu'il n'y eût aussi beaucoup de complaisance et de servilité à l'égard du roi de France. C'était l'opinion du temps. « Et sicut audivi ab uno qui fuit examinator causæ et testium, destructus fuit (ordo) contrà justitiam. Et mihi dixit quod ipse Clemens protulit hoc: Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruatur tamen per viam expedientiæ, ne scandalizetur charus filius noster rex Franciæ. » (Albericus à Rosate.)

Temple. S'il le fit, il fut bien trompé. Un historien assure qu'il en fut plutôt appauvri. Jean XXII se plaignait, en 1316, de ce que le roi se payait de la garde des templiers en saisissant les biens même des hospitaliers. En 1317, ils furent trop heureux de donner quittance finale aux administrateurs royaux des biens du Temple.

Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante : je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand-maître. Écoutons, sur ce tragique évènement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis.

« Le grand-maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres templiers, le visitateur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement (1), comparurent devant l'archevêque de Sens, et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but à Paris, sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement, et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Grégoire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'outre-mer et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédens, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris, qui se trouvait présent, pour les garder jusqu'à ce qu'ils en eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant communiqué avec les siens *sans appeler les clercs,* par un avis prudent;

(1) ...Personas reservatas ut nôsti... vivæ vocis oraculo... (1310, 14 kal. nov. Archives, J. 417, nº 20.)

vers le soir du même jour, il les fit brûler tous deux sur le même bûcher, dans une petite île de la Seine, entre le jardin royal et l'église des frères ermites de saint Augustin. Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution, que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. Les deux autres furent enfermés, comme le portait leur sentence. »

Cette exécution, à l'insu des juges, fut évidemment un assassinat. Le roi, qui, en 1310, avait au moins réuni un concile pour faire périr les cinquante-quatre, dédaigna ici toute apparence de droit et n'employa que la force. Il n'avait pas même ici l'excuse du danger, la raison d'état, celle du *salus populi*, qu'il inscrivait sur ses monnaies (1). Non, il considéra la dénégation du grand-maître comme un outrage personnel, une insulte à la royauté, tant compromise dans cette affaire. Il le frappa sans doute comme *reum læsæ majestatis*.

Maintenant comment expliquer les variations du grand-maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il pas que, par fidélité chevaleresque, par orgueil militaire, il ait couvert à tout prix l'honneur de l'ordre? que la *superbe* du Temple se soit réveillée au dernier moment; que le vieux chevalier, laissé sur la brèche comme dernier défenseur, ait voulu, au péril de son ame, rendre à jamais impossible le jugement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à l'ordre étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison; que l'ordre en était innocent; que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme, et par humilité, put nier comme grand-maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le principal chef d'accusation, le reniement (2), reposait sur une équivoque. Ils pouvaient avouer

(1) Il y a des monnaies de Philippe-le-Bel qui représentent la salutation angélique avec cette légende : *Salus populi.*

(2) Ce reniement fait penser au mot plus sérieux qu'il ne semble : Offrez à Dieu votre incrédulité. — Voir, dans mon second volume de l'*Histoire de France*, pag. 63, 99, 654 (première édition), les cérémonies grotesques de la fête des idiots, *fatuorum* : « Le peuple élevait la voix. Il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché; il le traînait, saoulé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup

qu'ils avaient renié, sans être en effet apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion (1), mais dont la tradition commençait à se perdre au XIVe siècle. Que cette cérémonie ait été quelquefois accomplie avec une légèreté coupable, ou même avec une dérision impie, c'était le crime de quelques-uns, mais non la règle de l'ordre.

Cette accusation est pourtant ce qui perdit le Temple. Ce ne fut pas l'infamie des mœurs, elle n'était pas générale; autrement, comment supposer que des templiers auraient fait entrer dans l'ordre leurs proches parens? Ne faisons pas une telle injure à la

de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum*. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocens.»

Dans toute initiation, le récipiendaire est présenté comme mauvais, afin que l'initiation ait l'honneur de sa régénération morale. (Voyez l'*initiation des tonneliers allemands*, notes de mon Introduction à l'*Histoire universelle*, pag. 102, 1re édition.)

(1) Un des témoins dépose que, comme il se refusait à renier Dieu et à cracher sur la croix, Raynaud de Brignolles, qui le recevait, lui dit en riant: *Sois tranquille, ce n'est qu'une farce.* « Non cures, quia non est nisi quædam trufa. » Le précepteur d'Aquitaine, dans son importante déposition que nous transcrirons en partie, nous a conservé, avec le récit d'une cérémonie de ce genre, une tradition sur son origine:

Celui qui le recevait, l'ayant revêtu du manteau de l'ordre, lui montra sur un missel un crucifix, et lui dit d'abjurer le Christ attaché en croix. Et lui tout effrayé le refusa, s'écriant: « Hélas! mon Dieu, pourquoi le ferais-je? je ne le ferai aucunement. — Fais-le sans crainte, lui répondit l'autre. Je jure sur mon ame que tu n'en éprouveras aucun dommage en ton ame et ta conscience; car *c'est une cérémonie de l'ordre*, introduite par un mauvais grand-maître, qui se trouvait captif d'un soudan, et ne put obtenir sa liberté qu'en jurant de faire ainsi abjurer le Christ à tous ceux qui seraient reçus à l'avenir; et cela fut toujours observé: c'est pourquoi tu peux bien le faire. » Et alors le déposant ne le voulut faire, mais plutôt y contredit, et il demanda où était son oncle et les autres bonnes gens qui l'avaient conduit là. Mais l'autre lui répondit: « Ils sont partis, et il faut que tu fasses ce que je te prescris. » Et il ne le voulut encore faire. Voyant sa résistance, le chevalier lui dit encore: « Si tu voulais me jurer sur les saints Évangiles de Dieu que tu diras à tous les frères de l'ordre que tu as fait ce que je t'ai prescrit, je t'en ferais grace. » Et le déposant le promit et jura. Et alors il lui fit grace, sauf toutefois que, couvrant de sa main le crucifix, il le fit cracher sur sa main..... Adjuré de dire d'où venait cet aveuglement étrange de renier le Christ et de cracher sur la croix, il répondit sous serment: « Certains de l'ordre disent que ce fut un ordre de ce grand-maître captif du soudan, comme on l'a dit; d'autres, que c'est une des mauvaises introductions et statuts de frère Procelin, autrefois grand-maître; d'autres, de détestables statuts et doctrines de frère Thomas Bernard, jadis grand-maître; d'autres, *que c'est à l'imitation et en mémoire de saint Pierre, qui renia trois fois le Christ.* (Dupuy, pag. 314-316.)

nature humaine. Ce ne fut pas l'hérésie, les doctrines gnostiques; vraisemblablement les chevaliers s'occupaient peu de dogme. La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstrueuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. La simple énonciation du fait éloignait d'eux tout le monde; chacun se signait et ne voulait plus rien entendre.

Ainsi l'ordre qui avait représenté au plus haut degré le génie symbolique du moyen-âge, mourut d'un symbole non compris. Cet évènement n'est qu'un épisode de la guerre éternelle que soutiennent l'un contre l'autre l'esprit et la lettre, la poésie et la prose. Rien n'est cruel, ingrat, comme la prose, au moment où elle méconnaît les vieilles et vénérables formes poétiques dans lesquelles elle a grandi.

Le symbolisme occulte et suspect du Temple n'avait rien à espérer au moment où le symbolisme pontifical, jusque-là révéré du monde entier, était lui-même sans pouvoir. La grande poésie mystique de l'*Unam sanctam*, qui eût fait tressaillir tout le XIIe siècle, ne disait plus rien aux contemporains de Pierre Flotte et de Nogaret. Le glaive spirituel était émoussé. Un âge prosaïque et froid commençait, qui n'en sentait plus le tranchant.

Ce qu'il y a de tragique ici, c'est que l'Église est tuée par l'Église. Boniface est moins frappé par le gantelet de Colonna que par l'adhésion des gallicans à l'appel de Philippe-le-Bel. Le Temple est poursuivi par les dominicains, aboli par le pape; les dépositions les plus graves contre les templiers sont celles des prêtres. Nul doute que le pouvoir d'absoudre, qu'usurpaient les chefs de l'ordre, ne leur ait fait des ecclésiastiques d'irréconciliables ennemis.

Quelle fut sur les hommes d'alors l'impression de ce grand suicide de l'Église? les inconsolables tristesses de Dante le disent assez. Tout ce qu'on avait cru ou révéré, papauté, chevalerie, croisade, tout semblait finir. Le moyen-âge est déjà une seconde antiquité qu'il faut avec Dante chercher chez les morts. Le dernier poète de l'âge symbolique vit assez pour pouvoir lire la prosaïque allégorie du *Roman de la Rose*. L'allégorie tue le symbole, la prose la poésie.

MICHELET.

MAUPRAT.

TROISIÈME PARTIE [1].

XII.

Le vieux Bernard, fatigué d'avoir tant parlé, nous avait remis au lendemain. Sommé par nous, à l'heure dite, de tenir sa parole, il reprit son récit en ces termes :

Cette époque marqua dans ma vie une nouvelle phase. A Sainte-Sévère, j'avais été absorbé par mon amour et mes études. J'avais concentré sur ces deux points toute mon énergie. A peine arrivé à Paris, un épais rideau se leva devant mes yeux, et pendant plusieurs jours, à force de ne rien comprendre, je ne me sentis étonné de rien. J'attribuais à tous les acteurs qui paraissaient sur la scène une supériorité très exagérée ; mais je ne m'exagérais pas moins la facilité que j'aurais bientôt à égaler cette puissance idéale. Mon naturel entreprenant et présomptueux voyait partout un défi, et nulle part un obstacle.

Logé à un étage séparé, dans la maison qu'occupaient mon oncle et ma cousine, je passai désormais la plus grande partie de mon

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 avril.

temps auprès de l'abbé. Je ne fus point étourdi des avantages matériels de ma position; mais en voyant beaucoup de positions équivoques ou pénibles, je commençai à sentir le bien-être de la mienne. Je compris l'excellent caractère de mon gouverneur, et le respect de mon laquais ne me sembla plus incommode. Avec la liberté dont je jouissais, l'argent qui m'était fourni à discrétion, et la vigueur athlétique de ma jeunesse, il est étonnant que je ne sois pas tombé dans quelque désordre, ne fût-ce que dans celui du jeu, qui n'allait pas mal à mes instincts de *combativité*. Ce fut mon ignorance de toutes choses qui me préserva; elle me donnait une méfiance excessive, et l'abbé, qui était très pénétrant et qui se sentait responsable de mes actions, sut habilement exploiter ma sauvagerie dédaigneuse. Il l'augmenta à l'égard des choses qui m'eussent été nuisibles, et la dissipa en sens contraire. Puis il sut accumuler autour de moi les distractions honnêtes qui ne remplacent pas les joies de l'amour, mais qui diminuent l'âcreté de ses blessures. Quant aux tentations de la débauche, je ne les connus point. J'avais trop d'orgueil pour désirer une femme qui ne m'eût pas semblé, comme Edmée, la première de toutes.

L'heure du dîner nous réunissait, et le soir, nous allions dans le monde. En peu de jours, j'en appris plus, à examiner d'un coin de l'appartement ce qui se faisait là, que je ne l'aurais fait en un an de conjectures et de recherches. Je crois que je n'aurais jamais rien compris à la société, vue d'une certaine distance. Rien n'établissait de rapports bien nets entre mon cerveau et ce qui occupait le cerveau des autres hommes. Dès que je me trouvai au milieu de ce chaos, le chaos fut forcé de se débrouiller devant moi et de me laisser connaître une grande partie de ses élémens. Cette route qui me menait à la vie ne fut pas sans charme, je m'en souviens, à son point de départ. Je n'avais rien à demander, à désirer ou à débattre dans les intérêts sociaux; la fortune m'avait pris par la main. Un beau matin, elle m'avait tiré d'un abîme pour m'asseoir sur l'édredon et pour me faire enfant de famille. Les agitations des autres étaient un amusement pour mes yeux. Mon cœur n'était intéressé à l'avenir que par un point mystérieux, l'amour que j'éprouvais pour Edmée.

La maladie, loin de diminuer ma force physique, l'avait retrempée. Je n'étais plus cet animal lourd et dormeur que la digestion

fatiguait, que la fatigue abrutissait. Je sentais la vibration de toutes mes fibres élever dans mon ame des accords inconnus, et je m'étonnais de découvrir en moi des facultés dont pendant si long-temps je n'avais pas soupçonné l'usage. Mes bons parens s'en réjouissaient sans en paraître surpris. Ils avaient si complaisamment auguré de moi dès le principe, qu'ils semblaient n'avoir pas fait d'autre métier toute leur vie que de civiliser des barbares.

Le système nerveux qui venait de se développer en moi, et qui me fit payer, pendant tout le reste de ma vie, par de vives et fréquentes souffrances, les jouissances et les avantages qu'il me procura, m'avait rendu surtout impressionnable, et cette aptitude à ressentir l'effet des choses extérieures, était aidée d'une puissance d'organes qu'on ne trouve que chez les animaux ou chez les sauvages. Je m'étonnais de l'étiolement des facultés chez les autres. Ces hommes en lunettes, ces femmes dont l'odorat était émoussé par le tabac, ces précoces vieillards, sourds et goutteux avant l'âge, me faisaient peine. Le monde me représentait un hôpital, et quand je me trouvais avec mon organisation robuste au milieu de ces infirmes, il me semblait que d'un souffle je les aurais lancés dans les airs comme des graines de chardon.

Cela me donna le tort et le malheur de m'abandonner à un genre d'orgueil assez sot, qui est de se prévaloir des dons de la nature. Cela me porta à négliger long-temps leur perfectionnement véritable comme un progrès de luxe. La préoccupation où je fus bientôt de la nullité d'autrui m'empêcha moi-même de m'élever au-dessus de ceux que je croyais désormais m'être inférieurs. Je ne voyais pas que la société est faite d'élémens de peu de valeur, mais que leur arrangement est si savant et si solide, qu'avant d'y mettre la moindre pièce, il faut être reçu praticien. Je ne savais pas qu'il n'y a pas de milieu dans cette société entre le rôle de grand artiste et celui de bon ouvrier. Or, je n'étais ni l'un ni l'autre, et s'il faut dire vrai, toutes mes idées n'ont jamais abouti à m'affranchir de la routine, toute ma force ne m'a servi qu'à réussir à grand'peine à faire comme les autres.

Ainsi, en peu de semaines, je passai d'un excès d'admiration à un excès de dédain pour la société. Dès que j'eus saisi le sens de ses ressorts, ils me parurent si misérablement poussés par une génération débile, que l'attente de mes maîtres fut déçue sans

qu'ils s'en doutassent. Au lieu de me sentir dominé et de chercher à m'effacer dans la foule, je m'imaginai que je pourrais la dominer quand je voudrais, et je m'entretins secrètement dans des rêves dont le souvenir me fait rougir. Si je ne me rendis pas souverainement ridicule, c'est grace à l'excès même de cette vanité, qui eût craint de se commettre en se manifestant.

Paris offrait alors un spectacle que je n'essaierai pas de vous retracer, parce que vous l'avez sans doute étudié maintes fois avec avidité dans les excellens tableaux qu'en ont tracés des témoins oculaires, sous forme d'histoire générale ou de mémoires particuliers. D'ailleurs une telle peinture sortirait des bornes de mon récit, et j'ai promis seulement de vous raconter le fait capital de mon histoire, morale et philosophique. Pour que vous vous fassiez une idée du travail de mon esprit à cette époque, il suffira de vous dire que la guerre de l'indépendance éclatait en Amérique, que Voltaire recevait son apothéose à Paris, et que Franklin, prophète d'une religion politique nouvelle, apportait au sein même de la cour de France la semence de la liberté. Lafayette préparait secrètement sa romanesque expédition, et la plupart des jeunes patriciens étaient entraînés par la mode, par la nouveauté et par le plaisir inhérent à toute opposition qui n'est pas dangereuse.

L'opposition revêtait des formes plus graves et faisait un travail plus sérieux chez les vieux nobles et parmi les membres des parlemens; l'esprit de la ligue se retrouvait dans les rangs de ces antiques patriciens et de ces fiers magistrats, qui d'une épaule soutenaient encore pour la forme la monarchie chancelante, et de l'autre prêtaient un large appui aux envahissemens de la philosophie. Les privilégiés de la société donnaient ardemment les mains à la ruine prochaine de leurs priviléges, par mécontentement de ce que les rois les avaient restreints. Ils élevaient leurs fils dans des principes constitutionnels, s'imaginant qu'ils allaient fonder une monarchie nouvelle où le peuple les aiderait à se replacer plus haut que le trône, et c'est pour cela que les plus grandes admirations pour Voltaire, et les plus ardentes sympathies pour Franklin, furent exprimées dans les salons les plus illustres de Paris.

Une marche si insolite, et, il faut le dire, si peu naturelle, de l'esprit humain, avait donné une impulsion toute nouvelle, une

sorte de vivacité querelleuse, aux relations froides et guindées des vestiges de la cour de Louis XIV. Elle avait aussi mêlé des formes sérieuses et donné une apparence de fonds aux frivoles manières de la régence. La vie pure, mais effacée, de Louis XVI ne comptait pas, et n'imposait rien à personne; jamais on ne vit tant de grave babil, tant de maximes creuses, tant de sagesse d'apparat, tant d'inconséquence entre les paroles et la conduite, qu'il ne s'en débita à cette époque parmi les castes soi-disant éclairées.

Il était nécessaire de vous rappeler ceci pour vous faire comprendre l'admiration que j'eus d'abord pour un monde en apparence si désintéressé, si courageux, si ardent à la poursuite de la vérité, le dégoût que je ressentis bientôt pour tant d'affectation et de légèreté, pour un tel abus des mots les plus sacrés et des convictions les plus saintes. J'étais de bonne foi pour ma part, et j'appuyais ma ferveur philosophique, ce sentiment de la liberté nouvellement révélé, qu'on appelait alors *le culte de la raison*, sur les bases d'une inflexible logique. J'étais jeune et bien constitué, condition première peut-être de la santé du cerveau; mes études n'étaient pas étendues, mais elles étaient solides : on m'avait servi des alimens sains et d'une digestion facile. Le peu que je savais me servait donc à voir que les autres ne savaient rien, ou qu'ils mentaient à eux-mêmes.

Il ne vint pas beaucoup de monde dans les commencemens chez le chevalier. Ami d'enfance de M. Turgot et de plusieurs hommes distingués, il ne s'était point mêlé à la jeunesse dorée de son temps, il avait vécu sagement à la campagne après s'être loyalement conduit à la guerre. Sa société se composait donc de quelques graves hommes de robe, de plusieurs vieux militaires, et de quelques seigneurs de sa province, vieux et jeunes, à qui une fortune honnête permettait, comme à lui, de venir passer à Paris un hiver sur trois; mais il avait conservé de lointaines relations avec un monde plus brillant, où la beauté et les excellentes manières d'Edmée furent remarquées dès qu'elle y parut. Fille unique, convenablement riche, elle fut recherchée par les importantes maîtresses de maison, espèce d'entremetteuses de haut lieu, qui ont toujours quelques jeunes protégés endettés à établir aux dépens d'une famille de province. Puis, quand on sut qu'elle était fiancée à M. de La Marche, rejeton à peu près ruiné d'une très

illustre famille, on lui fit encore plus d'accueil, et peu à peu le petit salon qu'elle avait choisi pour les vieux amis de son père devint trop étroit pour les beaux esprits de qualité et de profession, et les grandes dames à idées philosophiques, qui voulurent connaître la *jeune quakress*, ou *la rose du Berry*. (Ce furent les noms qu'une femme à la mode lui donna.)

Ce rapide succès d'Edmée dans un monde auquel, jusque-là, elle avait été inconnue, ne l'étourdit nullement; et l'empire qu'elle possédait sur elle-même était si grand, que jamais, malgré toute l'inquiétude avec laquelle j'épiais ses moindres mouvemens, je ne pus savoir si elle était flattée de produire tant d'effet; ce que je pus remarquer, ce fut l'admirable bon sens qui présidait à toutes ses démarches et à toutes ses paroles. Son attitude à la fois naïve et réservée, un certain mélange d'abandon et de fierté modeste la faisait briller parmi les femmes les plus admirées et les plus habituées à capter l'attention; et c'est ici le lieu de dire que je fus extrêmement choqué, tout d'abord, du ton et de la tenue de ces femmes si vantées; elles me semblaient ridicules dans leurs graces étudiées, et leur grande habitude du monde me faisait l'effet d'une insupportable effronterie. Moi, si hardi intérieurement, et naguère si grossier dans mes manières, je me sentais mal à l'aise et décontenancé auprès d'elles; et il me fallait tous les reproches et toutes les remontrances d'Edmée pour ne pas me livrer à un profond mépris pour cette courtisanerie des regards, de la toilette et des agaceries, qui s'appelait dans le monde la coquetterie *permise*, le *désir charmant* de plaire, l'amabilité, la grace. L'abbé était de mon avis. Quand le salon était vide, nous restions quelques instans en famille au coin du feu avant de nous séparer. C'est le moment où l'on sent le besoin de résumer ses impressions éparses, et de les communiquer à des êtres sympathiques. L'abbé rompait donc les mêmes lances que moi contre mon oncle et ma cousine. Le chevalier, galant admirateur du beau sexe qu'il n'avait jamais beaucoup pratiqué, prenait, en vrai chevalier français, la défense de toutes les beautés que nous attaquions impitoyablement. Il accusait, en riant, l'abbé de raisonner, à l'égard des femmes, comme le renard de la fable à l'égard des raisins. Moi, je renchérissais sur les critiques de l'abbé; c'était une manière de dire, avec chaleur, à Edmée combien je la préférais à

toutes les autres; mais elle en paraissait plus scandalisée que flattée, et me reprochait sérieusement cette disposition à la malveillance, qui prenait sa source, disait-elle, dans un immense orgueil.

Il est vrai qu'après avoir généreusement embrassé la défense des personnes mises en cause, elle se rangeait à notre opinion dès que, Rousseau en main, nous lui disions que les femmes du monde avaient, à Paris, un air *cavalier*, et une manière de regarder un homme en face qui n'est pas tolérable aux yeux d'un sage. Edmée ne savait rien objecter quand Rousseau avait prononcé; elle aimait à reconnaître avec lui que le plus grand charme d'une femme est dans l'attention intelligente et modeste qu'elle donne aux discours graves; et je lui citais toujours la comparaison de la femme supérieure avec un bel enfant aux grands yeux pleins de sentiment, de douceur et de finesse, aux questions timides, aux objections pleines de sens, afin qu'elle se reconnût dans ce portrait, qui semblait avoir été tracé d'après elle. Je renchérissais sur le texte, et continuant le portrait : Une femme vraiment supérieure, lui disais-je en la regardant avec ardeur, est celle qui en sait assez peu pour ne jamais faire une question ridicule ou déplacée, et assez pour ne jamais tenir tête à des gens de mérite; cette femme sait se taire, surtout avec les sots qu'elle pourrait railler, et les ignorans qu'elle pourrait redresser; elle est indulgente aux absurdités, parce qu'elle ne tient pas à montrer son savoir, et elle est attentive aux bonnes choses, parce qu'elle désire s'instruire. Son grand désir, c'est de comprendre et non d'enseigner; son grand art (puisqu'il est reconnu qu'il faut de l'art dans l'échange des paroles) n'est pas de mettre en présence deux fiers antagonistes, pressés d'étal er leur science, et d'amuser la compagnie en soutenant chacun une thèse dont personne ne désire trouver la démonstration, mais d'éclaircir toute discussion utile en y faisant intervenir tous ceux qui peuvent, à point, y jeter du jour. C'est un talent que je ne vois point chez ces maîtresses de maison si prônées. Chez elles, je vois toujours deux avocats en vogue et un auditoire ébahi, où personne n'est juge : elles ont l'art de rendre le génie ridicule, le vulgaire muet et inerte; et l'on sort de là en disant : « C'est bien parlé, et rien de plus. »

Je pense bien que j'avais raison, mais je me souviens aussi que ma grande colère contre ces femmes venait de ce qu'elles ne fai-

saient aucune attention aux gens qui se croyaient du mérite et qui n'avaient pas de célébrité, et ces gens-là, c'était moi, comme vous pouvez bien l'imaginer. D'un autre côté, et maintenant que j'y songe sans prévention et sans vanité blessée, je suis certain que ces femmes avaient un système d'adulation pour les favoris du public, qui ressemblait beaucoup plus à une puérile vanité, qu'à une sincère admiration ou à une franche sympathie. Elles étaient comme une sorte d'éditeurs de la conversation, écoutant de toutes leurs oreilles, et faisant impérieusement signe à l'auditoire d'écouter religieusement toute niaiserie sortant d'une bouche illustre, tandis qu'elles étouffaient un bâillement, et faisaient claquer les branches de leur éventail à toute parole, si excellente qu'elle fût, dès quelle n'était pas signée d'un nom en vogue. J'ignore les airs des femmes beaux-esprits du XIXe siècle; j'ignore même si cette race subsiste encore, il y a trente ans que je n'ai été dans le monde; mais, quant au passé, vous pouvez croire ce que je vous en dis. Il y en avait cinq ou six qui m'étaient réellement odieuses. L'une avait de l'esprit, et dépensait à tort et à travers ses bons mots qui étaient aussitôt colportés dans tous les salons, et qu'il me fallait entendre répéter vingt fois dans un jour; une autre avait lu Montesquieu et faisait la leçon aux plus vieux magistrats; une troisième jouait de la harpe pitoyablement, mais il était convenu que ses bras étaient les plus beaux de France, et il fallait supporter l'aigre grincement de ses ongles sur les cordes, afin qu'elle pût ôter ses gants d'un air timide et enfantin. Que sais-je des autres? Elles rivalisaient d'affectation et de niaises hypocrisies dont tous les hommes consentaient puérilement à paraître dupes. Une seule était vraiment belle, ne disait rien, et plaisait par la nonchalance de ses attitudes. Celle-là eût trouvé grace devant moi, parce qu'elle était ignorante; mais elle en faisait gloire afin de contraster avec les autres par une piquante ingénuité. Un jour je découvris qu'elle avait de l'esprit, et je la pris en aversion.

Edmée restait seule, dans toute sa fraîcheur de sincérité, dans tout l'éclat de sa grace naturelle. Assise sur un sofa auprès de M. de Malesherbes, elle était la même personne que j'avais contemplée tant de fois au soleil couchant, sur le banc de pierre au seuil de la chaumière de Patience.

XIII.

Vous pensez bien que les hommages dont ma cousine était entourée, rallumèrent dans mon sein la jalousie assoupie. Depuis qu'obéissant à son ordre, je m'étais livré à l'étude, je ne saurais trop vous dire si j'osais compter sur la promesse qu'elle m'avait faite, d'être ma femme lorsque je serais en état de comprendre ses idées et ses sentimens. Il me semblait bien que ce temps était venu, car il est certain que je comprenais Edmée, mieux peut-être qu'aucun des hommes qui lui faisaient la cour en prose et en vers. J'étais bien résolu à ne me plus prévaloir du serment arraché à la Roche-Mauprat; mais la dernière promesse faite librement à la fenêtre de la chapelle, et la conclusion que je pouvais tirer de l'entretien avec l'abbé surpris par moi dans le parc de Sainte-Sévère; mais l'insistance qu'elle avait mise à m'empêcher de m'éloigner d'elle, et à diriger mon éducation; mais les soins maternels qu'elle m'avait prodigués durant ma maladie; tout cela ne me donnait-il pas, sinon des droits, du moins des motifs d'espérance? Il est vrai que son amitié était glaciale, dès que ma passion se trahissait dans mes paroles ou dans mes regards; il est vrai que, depuis le premier jour, je n'avais pas fait un pas de plus dans son intimité; il est vrai aussi que M. de La Marche venait souvent dans la maison, et qu'elle lui témoignait toujours la même amitié qu'à moi, avec moins de familiarité et plus d'égards, nuance que la différence de nos caractères et de nos âges amenait naturellement, et qui ne prouvait aucune préférence pour l'un ou pour l'autre. Je pouvais donc attribuer sa promesse à un arrêt de sa conscience; l'intérêt qu'elle prenait à m'instruire, au culte qu'elle rendait à la dignité humaine réhabilitée par la philosophie; son affection calme et continue pour M. de La Marche, à un regret profond, dominé par la force et la sagesse de son esprit. Ces perplexités étaient poignantes. L'espoir de forçer son amour par ma soumission et mon dévouement m'avait long-temps soutenu, mais cet espoir commençait à s'affaiblir, car de l'aveu de tous, j'avais fait des progrès extraordinaires, des efforts prodigieux, et il s'en fallait de beaucoup que l'estime d'Edmée pour moi eût grandi dans la même proportion. Elle n'avait pas paru étonnée de ce qu'elle

appelait *ma haute intelligence*, elle l'avait louée plus que de raison. Mais elle ne s'aveuglait pas sur les défauts de mon caractère, sur les vices de mon ame; elle me les reprochait avec une douceur impitoyable, avec une patience faite pour me désespérer, car elle semblait avoir pris le parti de ne m'aimer jamais, ni plus, ni moins, quoi qu'il arrivât désormais.

Cependant tous lui faisaient la cour et nul n'était agréé. On avait bien dit dans le monde qu'elle était promise à M. de La Marche, mais on ne comprenait pas plus que moi le retard indéfini apporté à cette union. On en vint à dire qu'elle cherchait des prétextes pour se débarrasser de lui, et on ne trouva pas à motiver cette répugnance autrement qu'en lui supposant une grande passion pour moi; mon histoire singulière avait fait du bruit, les femmes m'examinaient avec curiosité, les hommes me témoignaient de l'intérêt et une sorte de considération que j'affectais de mépriser, mais à laquelle j'étais assez sensible; et comme rien n'a crédit dans le monde sans être embelli de quelque fiction, on exagérait étrangement mon esprit, mon aptitude et mon savoir; mais dès qu'on avait vu, en présence d'Edmée, M. de La Marche et moi, toutes les inductions étaient réduites à néant, par le sang-froid et l'aisance de nos manières. Edmée était avec nous en public ce qu'elle était en particulier; M. de La Marche, un mannequin sans ame et parfaitement dressé aux airs convenables; moi, dévoré de passions diverses, mais impénétrable à force d'orgueil, et aussi, je dois l'avouer, de prétention à la sublimité du *maintien américain*. Il faut vous dire que j'avais eu le bonheur d'être présenté à Franklin comme un sincère adepte de la liberté. Sir Arthur Lee m'avait honoré d'une sorte de bienveillance et d'excellens conseils; j'avais donc la tête tournée tout comme ceux que je raillais si durement, et au point même que cette petite gloriole apportait à mes tourmens un allégement bien nécessaire. Ne hausserez-vous pas les épaules, si je vous avoue que je prenais le plus grand plaisir du monde à ne point poudrer mes cheveux, à porter de gros souliers, à me présenter partout en habit plus que simple, rigidement propre et de couleur sombre; en un mot, à singer, autant qu'il était permis de le faire alors, sans être confondu avec un *véritable roturier*, la mise et les allures du *bonhomme Richard!* J'avais dix-neuf

ans et je vivais dans un temps où chacun affectait un rôle; c'est là toute mon excuse.

Je pourrais alléguer aussi que mon trop indulgent et trop naïf gouverneur m'approuvait ouvertement, que mon oncle Hubert, tout en se moquant de moi de temps en temps, me laissait faire, et qu'Edmée ne me disait absolument rien de ce ridicule et semblait ne pas s'en apercevoir.

Le printemps était revenu cependant, nous allions retourner à la campagne, les salons se dépeuplaient, et j'étais toujours dans la même incertitude. Je remarquai un jour que M. de La Marche montrait, malgré lui, le désir de se trouver seul avec Edmée. Je pris d'abord plaisir à le faire souffrir en restant immobile sur ma chaise; mais je crus voir au front d'Edmée ce léger pli que je connaissais si bien, et, après un dialogue muet avec moi-même, je sortis, décidé à voir les suites de ce tête-à-tête et à connaître mon sort, quel qu'il fut.

Je revins au salon au bout d'une heure; mon oncle était rentré; M. de La Marche restait à dîner; Edmée était rêveuse, mais non triste; l'abbé lui adressait, avec les yeux, des questions qu'elle n'entendait pas ou ne voulait pas entendre.

M. de La Marche accompagna mon oncle à la Comédie-Française. Edmée dit qu'elle avait à écrire et demanda la permission de rester. Je suivis le comte et le chevalier, mais après le premier acte, je m'esquivai et je rentrai à l'hôtel; Edmée avait fait défendre sa porte, mais je ne pris pas cette défense pour moi; les domestiques trouvaient tout simple que j'agisse en enfant de la maison. J'entrai au salon, tremblant qu'Edmée ne fût dans sa chambre, là je n'aurais pu la poursuivre. Elle était près de la cheminée et s'amusait à effeuiller des asters bleus et blancs que j'avais cueillis dans une promenade au tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Ces fleurs me rappelaient une nuit d'enthousiasme, un clair de lune, les seules heures de bonheur peut-être que je pusse mentionner dans ma vie.

— Déjà rentré! me dit-elle sans se déranger. — Déjà est un mot bien dur, lui répondis-je; voulez-vous que je me retire dans ma chambre, Edmée? — Non pas, vous ne me gênez nullement; mais vous auriez plus profité à la représentation de *Mérope* qu'en écou-

tant ma conversation de ce soir, car je vous avertis que je suis idiote. — Tant mieux, cousine; vous ne m'humilierez pas, et pour la première fois nous serons sur le pied de l'égalité. Mais voulez-vous me dire pourquoi vous méprisez tant mes asters? Je croyais que vous les garderiez comme une relique. — A cause de Rousseau? dit-elle en souriant avec malice sans lever les yeux sur moi. — Oh! c'est bien ainsi que je l'entends, repris-je. — Je joue un jeu très intéressant, dit-elle; ne me dérangez pas. — Je le connais, lui dis-je; tous les enfans de la Varenne le jouent, et toutes nos bergères croient à l'arrêt du sort que ce jeu révèle. Voulez-vous que je vous explique vos pensées, lorsque vous arrachez ces pétales quatre à quatre? — Voyons, grand nécroman!

— *Un peu*, c'est ainsi que *quelqu'un* vous aime; — *beaucoup*, c'est ainsi que vous l'aimez; — *passionnément*, un autre vous aime ainsi; — *pas du tout*, voilà comme vous aimez celui-là.

— Et pourrait-on savoir, monsieur le devin, reprit Edmée, dont la figure devint plus sérieuse, ce que signifient *quelqu'un* et *un autre?* Je crois que vous êtes comme les antiques pythonisses; vous ne savez pas vous-même le sens de vos oracles. — Ne sauriez-vous deviner le mien, Edmée? — J'essaierai d'interpréter l'énigme, si vous voulez me promettre de faire ensuite ce que fit le sphynx vaincu par Œdipe. — Oh! Edmée, m'écriai-je, il y a long-temps que je me casse la tête contre les murs à cause de vous et de vos interprétations! et cependant vous n'avez pas deviné juste une seule fois. — Oh! mon Dieu, si! dit-elle en jetant le bouquet sur la cheminée; vous allez voir. J'aime *un peu* M. de La Marche, et je vous aime *beaucoup*. Il m'aime *passionnément*, et vous ne m'aimez *pas du tout*. Voici la vérité.

— Je vous pardonne de tout mon cœur cette méchante interprétation à cause du mot *beaucoup*, lui répondis-je. Et j'essayai de prendre ses mains; elle les retira brusquement, et, en vérité, elle eut tort, car si elle me les eût abandonnées, je me fusse borné à les serrer fraternellement; mais cette sorte de méfiance réveilla des souvenirs dangereux pour moi. Je crois qu'elle avait ce soir-là dans son air et ses manières beaucoup de coquetterie, et jusque-là je ne lui en avais jamais vu la moindre velléité. Je me sentis enhardi sans trop savoir pourquoi, et j'osai lui faire des remarques piquantes sur son tête-à-tête avec M. de La Marche. Elle

ne prit aucun soin pour repousser mes interprétations, et se mit à rire lorsque je la priai de me remercier de la politesse exquise avec laquelle je m'étais retiré en lui voyant froncer le sourcil.

Cette légèreté superbe commençait à m'irriter un peu, lorsqu'un domestique entra et lui remit une lettre en lui disant qu'on attendait la réponse. — Approchez la table et taillez-moi une plume, me dit-elle. Et d'un air nonchalant elle décacheta et parcourut la lettre, tandis que, sans savoir de quoi il s'agissait, je préparais tout ce qui était nécessaire pour écrire.

Depuis long-temps la plume de corbeau était taillée, depuis long-temps le papier à vignettes de couleur était sorti du portefeuille ambré, et Edmée n'y faisant aucune attention, ne se disposait point à en faire usage. La lettre dépliée était sur ses genoux, ses pieds étaient sur les chenets, ses coudes sur les bras de son fauteuil, dans son attitude favorite de rêverie. Elle était complètement absorbée. Je lui parlai doucement; elle ne m'entendit pas. Je crus qu'elle avait oublié la lettre et qu'elle s'endormait. Au bout d'un quart d'heure, le domestique rentra, et demanda, de la part du messager, s'il y avait une réponse.

— Certainement, répondit-elle; qu'il attende.

Elle relut la lettre avec une attention extraordinaire, et se mit à écrire avec lenteur; puis elle jeta au feu sa réponse, repoussa du pied son fauteuil, fit quelques tours dans l'appartement, et tout d'un coup s'arrêta devant moi, et me regarda d'un air froid et sévère.

— Edmée! m'écriai-je en me levant avec impétuosité, qu'avez-vous donc, et quel rapport avec moi peut avoir cette lettre qui vous préoccupe si fortement? — Qu'est-ce que cela vous fait? répondit-elle. — Qu'est-ce que cela me fait! m'écriai-je. Et que me fait l'air que je respire? que m'importe le sang qui coule dans mes veines? demandez-moi cela, à la bonne heure! mais ne me demandez pas en quoi une de vos paroles ou un de vos regards m'intéresse; car vous savez bien que ma vie en dépend. — Ne dites pas de folies, Bernard, reprit-elle en retournant à son fauteuil d'un air distrait; il y a temps pour tout. — Edmée! Edmée! ne jouez pas avec le lion endormi, ne rallumez pas le feu qui couve sous la cendre.

Elle haussa les épaules, et se mit à écrire avec beaucoup d'ani-

mation. Son teint était coloré, et de temps en temps elle passait ses doigts dans ses longs cheveux bouclés *en repentir* sur son épaule. Elle était dangereusement belle dans ce désordre; elle avait l'air d'aimer. Mais qui? Celui-là sans doute à qui elle écrivait. La jalousie brûlait mes entrailles. Je sortis brusquement; je traversai l'antichambre; je regardai l'homme qui avait apporté la lettre; il était à la livrée de M. de La Marche. Je n'en doutais pas; mais cette certitude augmenta ma fureur. Je rentrai au salon en jetant violemment la porte. Edmée ne tourna pas seulement la tête. Elle écrivait toujours. Je m'assis vis-à-vis d'elle; je la regardai avec des yeux de feu. Elle ne daigna pas lever les siens sur moi. Je crus même remarquer sur ses lèvres vermeilles un demi-sourire qui me parut insulter à mon angoisse. Enfin, elle termina sa lettre et la cacheta. Je me levai alors et m'approchai d'elle, violemment tenté de la lui arracher des mains. J'avais appris à me contenir un peu plus qu'autrefois. Mais je sentais qu'un seul instant peut, dans les ames passionnées, renverser le travail de bien des jours.

— Edmée, lui dis-je avec amertume et avec une effroyable grimace qui s'efforçait d'être un sourire caustique, voulez-vous que je remette cette lettre au laquais de M. de La Marche, et que je lui dise en même temps à l'oreille à quelle heure son maître peut venir au rendez-vous? — Mais il me semble, répondit-elle avec une tranquillité qui m'exaspéra, que j'ai pu indiquer l'heure dans ma lettre, et qu'il n'est pas besoin d'en informer les valets. — Edmée, vous devriez me ménager un peu plus! m'écriai-je. — Je ne m'en soucie pas le moins du monde, répondit-elle.

Et me jetant sur la table la lettre reçue, elle sortit pour remettre elle-même sa réponse au messager. Je ne sais si elle m'avait dit de lire cette lettre. Je sais que le mouvement qui me porta à le faire fut irrésistible. Elle était conçue à peu près ainsi :

« Edmée, j'ai enfin découvert le secret fatal qui a mis, selon vous, un insurmontable obstacle à notre union. Bernard vous aime; son agitation de ce matin l'a trahi. Mais vous ne l'aimez pas, j'en suis sûr... Cela est impossible! Vous me l'eussiez dit avec franchise. L'obstacle est donc ailleurs. Pardonnez-moi! J'ai réussi à savoir que vous avez passé deux heures dans la caverne des brigands! Infortunée, votre malheur, votre prudence, votre sublime délicatesse, vous ennoblissent encore à mes yeux. Et pourquoi ne

m'avoir pas dit dès le commencement de quel malheur vous étiez victime? J'aurais d'un mot calmé vos douleurs et les miennes. Je vous aurais aidée à cacher votre secret. J'en aurais gémi avec vous, ou plutôt j'en aurais effacé l'odieux souvenir par le témoignage d'un attachement à toute épreuve. Mais rien n'est désespéré; ce mot, il est toujours temps de le dire, et le voici. Edmée, je vous aime plus que jamais, plus que jamais je suis décidé à vous offrir mon nom; daignez l'accepter. »

Ce billet était signé Adhémar de La Marche.

A peine en avais-je terminé la lecture qu'Edmée rentra et s'approcha de la cheminée avec inquiétude, comme si elle eût oublié un objet précieux. Je lui tendis la lettre que je venais de lire, mais elle la prit d'un air distrait; et se baissant vers le foyer, elle saisit avec précipitation et avec une sorte de joie un papier chiffonné que la flamme n'avait fait qu'effleurer. C'était la première réponse qu'elle avait faite au billet de M. de La Marche, et qu'elle n'avait pas jugée à propos d'envoyer.

— Edmée, lui dis-je en me jetant à ses genoux, laissez-moi voir ce papier. Quel qu'il soit, je me soumettrai à l'arrêt dicté par votre premier mouvement.

— En vérité, dit-elle avec une expression indéfinissable, le feriez-vous? Si j'aimais M. de La Marche, si je vous faisais un grand sacrifice en renonçant à lui, seriez-vous assez généreux pour me rendre ma parole?

J'eus un instant d'hésitation; une sueur froide parcourut mon corps. Je la regardai fixement; son œil impénétrable ne trahissait pas sa pensée. Si j'avais cru qu'elle m'aimât et qu'elle soumît ma vertu à une épreuve, j'aurais peut-être joué l'héroïsme; mais je craignis un piége, la passion l'emporta. Je ne me sentais pas la force de renoncer à elle de bonne grace, et l'hypocrisie me répugnait. Je me levai tremblant de colère :

— Vous l'aimez, m'écriai-je, avouez que vous l'aimez? — Et quand cela serait, répondit-elle en mettant le papier dans sa poche, où serait le crime? — Le crime serait d'avoir menti jusqu'ici en me disant que vous ne l'aimiez pas. — *Jusqu'ici* est beaucoup dire, reprit-elle en me regardant fixement; nous n'avons pas eu d'explication à cet égard depuis l'année passée. A cette époque il était possible que je n'aimasse pas beaucoup Adhémar, et à présent il

serait possible que je l'aimasse mieux que vous. Si je compare la conduite de l'un et de l'autre aujourd'hui, je vois d'un côté un homme sans orgueil et sans délicatesse, qui se prévaut d'un engagement que mon cœur n'a peut-être pas ratifié; de l'autre, je vois un admirable ami, dont le dévouement sublime brave tous les préjugés, et, me croyant souillée d'un affront ineffaçable, ne persiste pas moins à couvrir cette tache de sa protection. — Quoi! ce misérable croit que je vous ai fait violence, et il ne me provoque pas en duel? — Il ne le croit pas, Bernard; il sait que vous m'avez fait évader de la Roche-Mauprat. Mais il croit que vous m'avez secourue trop tard, et que j'ai été victime des autres brigands. — Et il veut vous épouser, Edmée! Ou c'est un homme sublime en effet, ou il est plus endetté qu'on ne pense. — Taisez-vous, dit Edmée avec colère; cette odieuse explication d'une conduite généreuse part d'une ame insensible ou d'un esprit pervers. Taisez-vous, si vous ne voulez pas que je vous haïsse. — Dites que vous me haïssez, Edmée, dites-le sans crainte, je le sais. — Sans crainte! Vous devriez savoir aussi que je ne vous fais pas l'honneur de vous craindre. Enfin, répondez-moi, sans savoir ce que je prétends faire, comprenez-vous que vous devez me rendre ma liberté et renoncer à des droits barbares? — Je ne comprends rien, sinon que je vous aime avec fureur, et que je déchirerai avec mes ongles le cœur de celui qui osera vous disputer à moi. Je sais que je vous forcerai à m'aimer, et que si je n'y réussis pas, je ne souffrirai jamais, du moins, que vous apparteniez à un autre, moi vivant. On marchera sur mon corps, criblé de blessures et saignant par tous les pores, avant de vous passer au doigt un anneau de mariage; encore vous déshonorerai-je à mon dernier soupir en disant que vous êtes ma maîtresse, et je troublerai ainsi la joie de celui qui triomphera de moi; et si je puis vous poignarder en expirant, je le ferai, afin que dans la tombe, du moins, vous soyez ma femme. Voilà ce que je compte faire, Edmée. Et maintenant jouez au plus fin avec moi, conduisez-moi de piége en piége, gouvernez-moi par votre admirable politique; je pourrai être dupe cent fois, parce que je suis un ignorant, mais votre intrigue arrivera toujours au même dénouement, parce que j'ai juré par le nom de Mauprat.

— Coupe-jarret! répondit-elle avec une froide ironie; et elle voulut sortir.

J'allais lui saisir le bras, lorsque la sonnette se fit entendre; c'était l'abbé qui rentrait. Aussitôt qu'il parut, Edmée lui serra la main et se retira dans sa chambre sans m'adresser un seul mot.

Le bon abbé, s'apercevant de mon trouble, me questionna avec l'assurance que devaient lui donner désormais ses droits à mon affection. Mais ce point était le seul sur lequel nous ne nous fussions jamais expliqués. Il l'avait cherché en vain, il ne m'avait pas donné une seule leçon d'histoire, sans tirer des amours illustres un exemple ou un précepte de modération et de générosité. Mais il n'avait pas réussi à me faire dire un mot à ce sujet. Je ne pouvais lui pardonner tout-à-fait de m'avoir desservi auprès d'Edmée. Je croyais deviner qu'il me desservait encore, et je me tenais en garde contre tous les argumens de sa philosophie et toutes les séductions de son amitié. Ce soir-là, plus que jamais, je fus inattaquable. Je le laissai inquiet et chagrin, et j'allai me jeter sur mon lit, où je cachai ma tête dans les couvertures, afin d'étouffer les anciens sanglots, impitoyables vainqueurs de mon orgueil et de ma colère.

XIV.

Le lendemain, mon désespoir fut sombre. Edmée fut de glace, M. de La Marche ne vint pas. Je crus m'apercevoir que l'abbé allait chez lui, et entretenait Edmée du résultat de leur conférence. Ils furent, du reste, parfaitement calmes, et je dévorai mon inquiétude en silence; je ne pus être seul un instant avec Edmée. Le soir je me rendis à pied chez M. de La Marche. Je ne sais pas ce que je voulais lui dire. J'étais dans un état d'exaspération qui me poussait à agir sans but et sans plan. J'appris qu'il avait quitté Paris. Je rentrai. Je trouvai mon oncle fort triste. Il fronça le sourcil en me voyant, et après avoir échangé avec moi quelques paroles oiseuses et forcées, il me laissa avec l'abbé, qui tenta de me faire parler, et qui n'y réussit pas mieux que la veille. Je cherchai pendant plusieurs jours l'occasion de parler à Edmée; elle sut l'éviter constamment. On faisait les apprêts du départ pour Sainte-Sévère. Elle ne montrait ni tristesse ni gaieté; je me résolus à glisser dans les feuillets de son livre deux lignes pour lui demander un entretien. Je reçus la réponse suivante au bout de cinq minutes.

« Un entretien ne mènerait à rien. Vous persistez dans votre indélicatesse; moi, je persévérerai dans ma loyauté. Une conscience droite ne sait pas se dégager. J'ai juré de n'être jamais à un autre qu'à vous. Je ne me marierai pas; mais je n'ai pas juré d'être à vous en dépit de tout. Si vous continuez à être indigne de mon estime, je saurai rester libre. Mon pauvre père décline vers la tombe; un couvent sera mon asile quand le seul lien qui m'attache à la société sera rompu. »

Ainsi, j'avais rempli les conditions imposées par Edmée, et pour toute récompense elle me prescrivait de les rompre. Je me retrouvais au même point que le jour de son entretien avec l'abbé.

Je passai le reste de la journée enfermé dans ma chambre; toute la nuit, je marchai avec agitation, je n'essayai pas de dormir. Je ne vous dirai pas quelles furent mes réflexions, elles ne furent pas indignes d'un honnête homme. Au point du jour, j'étais chez Lafayette. Il me procura les papiers nécessaires pour sortir de France. Il me dit d'aller l'attendre en Espagne, où il devait s'embarquer pour les États-Unis. Je rentrai à l'hôtel pour prendre les effets et l'argent indispensables au plus modeste voyageur. Je laissai un mot pour mon oncle, afin qu'il ne s'inquiétât pas de mon absence, que je promettais de lui expliquer avant peu dans une longue lettre. Je le suppliais de ne pas me juger jusque-là, et de croire que ses bontés ne sortiraient jamais de mon cœur.

Je partis avant que personne fût levé dans la maison; je craignais que ma résolution ne m'abandonnât au moindre signe d'amitié, et je sentais que j'avais abusé d'une affection trop généreuse. Je ne pus passer devant l'appartement d'Edmée sans coller mes lèvres sur la serrure; puis, cachant ma tête dans mes mains, je me mis à courir comme un fou; je ne m'arrêtai guère que de l'autre côté des Pyrénées. Là, je pris un peu de repos, et j'écrivis à Edmée qu'elle était libre, et que je ne contrarierais aucune de ses résolutions, mais qu'il m'était impossible d'être témoin du triomphe de mon rival. J'avais l'intime persuasion qu'elle l'aimait; j'étais résolu à étouffer mon amour, je promettais plus que je ne pouvais tenir; mais les premiers effets de l'orgueil blessé me donnaient confiance en moi-même. — J'écrivis aussi à mon oncle pour lui dire que je ne me croirais pas digne des bontés illimitées qu'il avait eues pour moi tant que je n'aurais pas gagné mes éperons de chevalier.

Je l'entretenais de mes espérances de gloire et de fortune guerrière avec toute la naïveté de mon orgueil, et comme je pensais bien qu'Edmée lirait cette lettre, j'affectais une joie sans trouble et une ardeur sans regret. Je ne savais pas si mon oncle avait connaissance des vrais motifs de mon départ; mais ma fierté ne put se soumettre à les lui avouer. Il en fut de même à l'égard de l'abbé, auquel j'écrivis, d'ailleurs, une lettre pleine de reconnaissance et d'affection. Je terminais en suppliant mon oncle de ne faire aucune dépense à mon intention au triste donjon de la Roche-Mauprat, assurant que je ne pourrais jamais me résoudre à l'habiter, et de considérer le fief racheté par lui comme la propriété de sa fille. Je lui demandais seulement de vouloir bien m'avancer deux ou trois années du revenu de ma part, afin que je pusse faire les frais de mon équipement, et ne pas rendre onéreux pour le noble Lafayette mon dévouement à la cause américaine.

On fut content de ma conduite et de mes lettres. Arrivé sur les côtes d'Espagne, je reçus de mon oncle une réponse pleine d'encouragemens, et de doux reproches sur mon brusque départ. Il me donnait sa bénédiction paternelle, déclarait sur son honneur que le fief de la Roche-Mauprat ne serait jamais repris par Edmée, et m'envoyait une somme considérable sans toucher à mon futur revenu. — L'abbé joignait aux mêmes reproches des encouragemens plus chauds encore. Il était facile de voir qu'il préférait le repos d'Edmée à mon bonheur, et qu'il éprouvait une joie véritable de mon départ. Cependant il m'aimait, et cette amitié s'exprimait d'une manière touchante à travers la satisfaction cruelle qui s'y mêlait. Il enviait mon sort, il était plein d'ardeur pour la cause de l'indépendance, et prétendait avoir été tenté plus d'une fois de jeter le froc aux orties, et de prendre le mousquet; mais c'était de sa part une puérile affectation. Son naturel doux et timide resta toujours prêtre sous le manteau de la philosophie.

Un billet étroit et sans suscription se trouvait comme glissé après coup entre ces deux lettres. Je comprenais bien qu'il était de la seule personne qui m'intéressât réellement dans le monde, mais je n'avais pas le courage de l'ouvrir. Je marchais sur le sable au bord de la mer, retournant ce mince papier dans ma main tremblante, et craignant de perdre, en le lisant, l'espèce de calme

désespéré que j'avais trouvé dans mon courage. Je craignais surtout des remerciemens et l'expression d'une joie enthousiaste, derrière laquelle j'eusse aperçu un autre amour satisfait. Que peut-elle m'écrire? disais-je; pourquoi m'écrit-elle? Je ne veux pas de sa pitié, encore moins de sa reconnaissance. J'étais tenté de jeter ce fatal billet à la mer. Une fois même je l'élevai au-dessus des flots; mais je le serrai aussitôt contre mon cœur, et l'y laissai quelques instans caché, comme si j'eusse cru à cette vue occulte des partisans du magnétisme, qui prétendent lire avec les organes du sentiment et de la pensée, aussi bien qu'avec les yeux.

Enfin je me décidai à rompre le cachet, et je lus ces mots. « Tu as bien agi, Bernard; mais je ne te remercie pas, car je souffrirai de ton absence plus que je ne puis le dire. Va pourtant où ton honneur et l'amour de la sainte vérité t'appellent; mes vœux et mes prières te suivront partout. Reviens quand ta mission sera accomplie, tu ne me retrouveras ni mariée, ni religieuse. » Elle avait joint à ce billet la bague de cornaline qu'elle m'avait cédée durant ma maladie, et que je lui avais renvoyée en quittant Paris. Je fis faire une petite boîte d'or où j'enfermai le billet et cet anneau, et que je plaçai sur moi comme un scapulaire. — Lafayette, arrêté en France par ordre du gouvernement, qui s'opposait à son expédition, vint nous joindre bientôt, après s'être évadé de prison. J'avais eu le temps de faire mes préparatifs; je mis à la voile plein de tristesse, d'ambition et d'espérance.

Vous n'attendez pas que je vous fasse le récit de la guerre d'Amérique. Encore une fois, j'isole mon existence des faits de l'histoire, en vous contant mes aventures. Mais ici, je supprimerai même mes aventures personnelles; elles forment dans ma mémoire un chapitre à part, où Edmée joue le rôle d'une madone constamment invoquée, mais invisible. Je ne puis croire que vous preniez le moindre intérêt à entendre les incidens d'une portion de récit d'où cette figure angélique, la seule digne d'occuper votre attention, et par elle-même d'abord et par son action sur moi, serait entièrement absente. Je vous dirai seulement que des grades inférieurs, joyeusement acceptés par moi au début, dans l'armée de Washington, je parvins régulièrement, mais rapidement, au grade d'officier. Mon éducation militaire fut prompte. Là, comme

dans tout ce que j'ai entrepris durant ma vie, je me mis tout entier, et voulant obstinément, je triomphai des difficultés.

J'obtins la confiance de mes chefs illustres. Mon excellente constitution me rendait propre aux fatigues de la guerre; mes anciennes habitudes de brigand me furent même d'un secours immense; je supportais les revers avec un calme que n'avaient pas tous les jeunes Français débarqués avec moi, quel que fût d'ailleurs l'éclat de leur courage. Le mien fut froid et tenace à la grande surprise de nos alliés, qui doutèrent plus d'une fois de mon origine en voyant combien je me familiarisais vite avec les forêts, et comme je savais lutter de ruse et de méfiance avec les sauvages qui inquiétèrent parfois nos manœuvres.

Au milieu de mes travaux et de mes déplacemens, j'eus le bonheur de pouvoir cultiver mon esprit, dans l'intimité d'un jeune homme de mérite, que la Providence me donna pour compagnon et pour ami. L'amour des sciences naturelles l'avait jeté dans notre expédition, et il s'y conduisait en bon militaire; mais il était facile de voir que la sympathie politique ne jouait dans sa résolution qu'un rôle secondaire. Il n'avait aucun désir d'avancement, aucune aptitude aux études stratégiques. Son herbier et ses observations zoologiques l'occupaient bien plus que le succès de la guerre et le triomphe de la liberté. Il se battait trop bien dans l'occasion pour mériter jamais le reproche de tiédeur; mais jusqu'à la veille du combat, et dès le lendemain, il semblait ignorer qu'il fût question d'autre chose que d'une excursion scientifique dans les savanes du Nouveau-Monde. Son porte-manteau était toujours rempli, non d'argent et de nippes, mais d'échantillons d'histoire naturelle; et tandis que, couchés sur l'herbe, nous étions attentifs aux moindres bruits qui pouvaient nous révéler l'approche de l'ennemi, il était absorbé dans l'analyse d'une plante, ou d'un insecte. C'était un admirable jeune homme, pur comme un ange, désintéressé comme un stoïque, patient comme un savant, et avec cela enjoué et affectueux. Lorsqu'une surprise nous mettait en danger, il n'avait de soucis et d'exclamations que pour les précieux cailloux et les inappréciables brins d'herbe qu'il portait en croupe; et pourtant, lorsqu'un de nous était blessé, il le soignait avec une bonté et un zèle incomparables.

Il vit un jour la boîte d'or que je cachais sous mes habits, et il

me supplia instamment de la lui céder pour y mettre quelques pattes de mouche et quelques ailes de cigale, qu'il eût défendues jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il me fallut tout le respect que je portais aux reliques de l'amour pour résister aux instances de l'amitié. Tout ce qu'il put obtenir de moi, ce fut de glisser dans ma précieuse boîte une petite plante fort jolie qu'il prétendait avoir découverte le premier, et qui n'eût droit d'asile à côté du billet et de l'anneau de ma fiancée, qu'à la condition de s'appeler *Edmunda Sylvestris*. Il y consentit; il avait donné à un beau pommier sauvage le nom de Samuel Adams, celui de Franklin à je ne sais quelle abeille industrieuse, et rien ne lui plaisait comme d'associer ses nobles enthousiasmes à ses ingénieuses observations.

Je conçus pour lui un attachement d'autant plus vif, que c'était ma première amitié pour un homme de mon âge. Le charme que je trouvais dans cette liaison me révéla une face de la vie, des facultés et des besoins de l'ame que je ne connaissais pas. Comme je ne pus me détacher jamais des premières impressions de mon enfance, dans mon amour pour la chevalerie, je me plus à voir en lui mon frère d'armes, et je voulus qu'il me donnât ce titre, à l'exclusion de tout autre ami intime. Il s'y prêta avec un abandon de cœur qui me prouva combien la sympathie était vive entre nous. Il prétendait que j'étais né pour être naturaliste, à cause de mon aptitude à la vie nomade et aux rudes expéditions. Il me reprochait un peu de préoccupation, et me grondait sérieusement lorsque je marchais étourdiment sur des plantes intéressantes; mais il assurait que j'étais doué de l'esprit de méthode, et que je pourrais inventer un jour, non pas une théorie de la nature, mais un *excellent* système de classification. Sa prédiction ne se réalisa point, mais ses encouragemens réveillèrent en moi le goût de l'étude et empêchèrent mon esprit de retomber en paralysie dans la vie des camps. Il fut pour moi l'envoyé du ciel; sans lui je fusse redevenu peut-être, sinon le coupe-jarret de la Roche-Mauprat, du moins le sauvage de la Varenne. Ses enseignemens ranimèrent en moi le sentiment de la vie intellectuelle; il agrandit mes idées, il ennoblit aussi mes instincts; car si une merveilleuse droiture et des habitudes de modestie l'empêchaient de se jeter dans les discussions philosophiques, il avait l'amour inné de la justice, et décidait avec une sagacité infaillible toutes les questions

de sentiment et de moralité. Il prit sur moi un ascendant que n'eût jamais pu prendre l'abbé dans la position où notre méfiance mutuelle nous avait placés dès le principe. Il me révéla une grande partie du monde physique; mais ce qu'il m'apprit de plus précieux, fut de m'habituer à me connaître moi-même et à réfléchir sur mes impressions. Je parvins à gouverner mes mouvemens jusqu'à un certain point. Je ne me corrigeai jamais de l'orgueil et de la violence. On ne change pas l'essence de son être, mais on dirige vers le bien ses facultés diverses; on arrive presque à utiliser ses défauts : c'est, au reste, le grand secret et le grand problème de l'éducation.

Les entretiens de mon cher Arthur m'amenèrent à de telles réflexions, que je parvins à déduire logiquement de tous mes souvenirs les motifs de la conduite d'Edmée. Je la trouvai grande et généreuse, surtout dans les choses qui, mal vues et mal appréciées, m'avaient le plus blessé. Je ne l'en aimai pas davantage, c'était impossible; mais j'arrivai à comprendre pourquoi je l'aimais invinciblement, malgré tout ce qu'elle m'avait fait souffrir. Cette flamme sainte brûla dans mon ame, sans pâlir un seul instant, durant les six années de notre séparation. Malgré l'excès de vie qui débordait mon être, malgré les excitations d'une nature extérieure pleine de volupté, malgré les mauvais exemples et les nombreuses occasions qui sollicitent la faiblesse humaine, dans la liberté de la vie errante et militaire, je prends Dieu à témoin que je conservai intacte ma robe d'innocence et que je ne connus pas le baiser d'une seule femme. Arthur, qu'une organisation plus calme sollicitait moins vivement, et que le travail de l'intelligence absorbait presque tout entier, ne fut pas toujours aussi austère, et il m'engagea même plusieurs fois à ne pas courir les dangers d'une vie exceptionnelle, contraire au vœu de la nature. Quand je lui confiai qu'une grande passion éloignait de moi toute faiblesse et rendait toute chute impossible, il cessa de combattre ce qu'il appelait mon fanatisme (c'était un mot très en vogue et qui s'appliquait à presque tout indifféremment), et je remarquai qu'il avait pour moi une estime plus profonde, je dirai même une sorte de respect qui ne s'exprimait point par des paroles, mais qui se révélait dans mille petits témoignages d'adhésion et de déférence.

Un jour qu'il me parlait de la grande puissance qu'exerce la dou-

ceur extérieure jointe à une volonté inébranlable, me citant pour exemple et le bien et le mal, dans l'histoire des hommes, surtout la douceur des apôtres, et l'hypocrisie des prêtres de toutes les religions, il me vint à l'esprit de lui demander, si, avec la fougue de mon sang et l'emportement de mon caractère, je pourrais jamais exercer une influence quelconque sur mes proches. En me servant de ce dernier mot, je ne songeais qu'à Edmée. Arthur me répondit que j'aurais un autre ascendant que celui de la douceur acquise, ce sera, dit-il, celui de la bonté naturelle. La chaleur de l'ame, l'ardeur et la persévérance de l'affection, voilà ce qu'il faut dans la vie de famille, et ces qualités font aimer nos défauts à ceux-là même qui habituellement en souffrent le plus. Nous devons tâcher de nous vaincre par amour pour ceux qui nous aiment; mais se proposer un système de modération dans le sein de l'amour ou de l'amitié, serait, je pense, une recherche puérile, un travail égoïste, et qui tuerait l'affection en nous-mêmes d'abord, et bientôt après dans les autres. Je ne vous parlais de modération réfléchie que dans l'application de l'autorité sur les masses. Or, si vous avez jamais l'ambition...

— Or, vous croyez, lui dis-je, sans écouter la dernière partie de son discours, que tel que vous me connaissez, je puis rendre une femme heureuse et me faire aimer d'elle, malgré tous mes défauts et les torts qu'ils entraînent?

— O cervelle amoureuse! s'écria-t-il, qu'il est difficile de vous distraire!... Eh bien, si vous le voulez, Bernard, je vous dirai ce que je pense de vos amours. La personne que vous aimez si ardemment, vous aime, à moins qu'elle ne soit incapable d'aimer ou tout-à-fait dépourvue de sens.

Je lui assurai qu'elle était autant au-dessus de toutes les autres femmes que le lion est au-dessus de l'écureuil, le cèdre au-dessus de l'hysope, et à force de métaphores, je réussis à le convaincre. Alors il m'engagea à lui confier quelques détails, afin, disait-il, qu'il pût juger ma position à l'égard d'Edmée. Je lui ouvris mon cœur sans réserve, et lui racontai mon histoire d'un bout à l'autre. Nous étions alors sur la lisière d'une belle forêt vierge, aux derniers rayons du couchant. Le parc de Sainte-Sévère, avec ses beaux chênes seigneuriaux qui n'avaient jamais subi l'outrage de

la cognée, se représentait à ma pensée, pendant que je regardais les arbres du désert affranchis de toute culture, s'épanouissant dans leur force et dans leur grace primitive au-dessus de nos têtes. L'horizon brûlant me rappelait les visites du soir à la cabane de Patience, Edmée assise sous les pampres dorés; et le chant des perruches allègres me retraçait celui des beaux oiseaux exotiques qu'elle élevait dans sa chambre. Je pleurai en songeant à l'éloignement de ma patrie, au large Océan qui nous séparait et qui a englouti tant de pélerins au moment où ils saluaient la rive natale. Je pensai aussi aux chances de la fortune, aux dangers de la guerre, et, pour la première fois, j'eus peur de mourir; car mon cher Arthur, serrant ma main dans les siennes, m'assurait que j'étais aimé, et qu'il voyait une nouvelle preuve d'affection dans chaque trait de rigueur et de méfiance. Enfant, me disait-il, si elle ne voulait pas t'épouser, ne vois-tu pas qu'elle aurait eu cent manières de se débarrasser à jamais de tes prétentions? Et si elle n'avait pour toi une tendresse inépuisable, se serait-elle donné tant de peines et imposé tant de sacrifices pour te tirer de l'abjection où elle t'avait trouvé et pour te rendre digne d'elle? Eh bien! toi qui ne rêves qu'aux antiques prouesses de la chevalerie errante, ne vois-tu pas que tu es un noble preux, condamné par ta dame à de rudes épreuves pour avoir manqué aux lois de la galanterie, en réclamant d'un ton impérieux l'amour qu'on doit implorer à genoux?

Il entrait alors dans un examen détaillé de mes crimes, et trouvait les châtimens rudes, mais justes; il discutait ensuite les probabilités de l'avenir, et me donnait l'excellent conseil de me soumettre jusqu'à ce qu'on jugeât à propos de m'absoudre.

— Mais, lui disais-je, n'est-ce point une honte, qu'un homme mûri, comme je le suis maintenant, par la réflexion et rudement éprouvé par la guerre, se soumette comme un enfant au caprice d'une femme?

— Non, me répondait Arthur, ce n'est point une honte, et la conduite de cette femme n'est point dictée par le caprice. Il n'y a que de l'honneur à réparer le mal qu'on a fait, et combien peu d'hommes en sont capables! Il n'y a que justice dans la pudeur offensée qui réclame ses droits et son indépendance naturelle.

Vous vous êtes conduit comme Albion, ne vous étonnez pas qu'Edmée se conduise comme Philadelphie. Elle ne se rendra qu'à la condition d'une paix glorieuse, et elle aura raison.

Il voulut savoir quelle conduite avait tenue Edmée à mon égard, depuis deux ans que nous étions en Amérique. Je lui montrai les rares et courtes lettres que j'avais reçues d'elle. Il fut frappé du grand sens et de la parfaite loyauté qui lui parurent ressortir de l'élévation et de la précision virile du style. Edmée ne me faisait aucune promesse et ne m'encourageait même par aucune espérance directe; mais elle témoignait un vif désir de mon retour et me parlait du bonheur que nous goûterions *tous*, réunis autour de l'âtre, quand mes récits extraordinaires prolongeraient les veillées du château; elle n'hésitait pas à me dire que j'étais, avec son père, l'*unique sollicitude de sa vie*. Cependant, malgré une tendresse si soutenue, un terrible soupçon m'obsédait. Dans ces courtes lettres de ma cousine, comme dans celles de son père, comme dans les longues épîtres tendres et fleuries de l'abbé Aubert, on ne me faisait jamait part des évènemens qui pouvaient et qui devaient survenir dans la famille. Chacun m'entretenait de moi-même, et jamais ils ne me disaient un mot les uns des autres; c'est tout au plus si on me parlait des attaques de goutte du chevalier. Il y avait comme une convention passée entre chacun des trois, de ne me point dire les occupations et la situation d'esprit des deux autres.

— Éclaire-moi et rassure-moi, si tu peux, à cet égard, dis-je à Arthur. Il y a des momens où je m'imagine qu'Edmée est mariée et qu'on est convenu de ne me l'apprendre qu'à mon retour; car enfin qui l'en empêche? Est-il probable qu'elle m'aime assez pour vivre dans la solitude par amour pour moi, tandis que cet amour, soumis aux principes d'une froide raison et d'une austère conscience, se résigne à voir mon absence se prolonger indéfiniment avec la guerre? J'ai des devoirs à remplir ici, sans nul doute; l'honneur exige que je défende mon drapeau jusqu'au jour du triomphe ou de la défaite irréparable de la cause que je sers, mais je sens que je préfère Edmée à ces vains honneurs, et que, pour la voir une heure plus tôt, j'abandonnerais mon nom à la risée et aux malédictions de l'univers. — Cette dernière pensée vous est suggérée, répondit Arthur en souriant, par la violence de votre

passion, mais vous n'agiriez point comme vous dites, l'occasion se présentant. Quand nous sommes aux prises avec une seule de nos facultés, nous croyons les autres anéanties; mais qu'un choc extérieur les réveille, et nous voyons bien que notre ame vit par plusieurs points à la fois. Vous n'êtes pas insensible à la gloire, Bernard, et si Edmée vous invitait à y renoncer, vous vous apercevriez que vous y tenez plus que vous ne pensiez; vous avez d'ardentes convictions républicaines, et c'est Edmée qui vous les a inspirées la première. Que penseriez-vous d'elle, et que serait-elle en effet, si elle vous disait aujourd'hui : Il y a, au-dessus de la religion que je vous ai prêchée et des dieux que je vous ai révélés, quelque chose de plus auguste et de plus sacré, c'est mon bon plaisir? Bernard, votre amour est plein d'exigences contradictoires. L'inconséquence est d'ailleurs le propre de tous les amours humains. Les hommes s'imaginent que la femme n'a point d'existence par elle-même, et qu'elle doit toujours s'absorber en eux; et pourtant ils n'aiment fortement que la femme qui paraît s'élever, par son caractère, au-dessus de la faiblesse et de l'inertie de son sexe. Vous voyez sous ce climat tous les colons disposer de la beauté de leurs esclaves, mais ils ne les aiment point, quelque belles qu'elles soient; et lorsque par hasard ils s'attachent à une d'elles, leur premier besoin est de l'affranchir. Jusque-là ils ne croient pas avoir affaire à une créature humaine. L'esprit d'indépendance, la notion de la vertu, l'amour du devoir, privilége des ames élevées, est donc nécessaire dans une compagne, et plus votre maîtresse vous montre de force et de patience, plus vous la chérissez, en dépit de vos souffrances. Sachez donc distinguer l'amour du désir : le désir veut détruire les obstacles qui l'attirent, et il meurt sur les débris d'une vertu vaincue; l'amour veut vivre, et pour cela il veut voir l'objet de son culte long-temps défendu par cette muraille de diamant dont la force et l'éclat font la valeur et la beauté.

C'est ainsi qu'Arthur m'expliquait les ressorts mystérieux de ma passion et projetait la lumière de sa sagesse dans les orages ténébreux de mon ame. Quelquefois il ajoutait : Si le ciel m'eût donné la femme que j'ai parfois rêvée, je crois que j'aurais su faire de mon amour une passion noble et généreuse; mais la science prend trop de temps, je n'ai pas eu le loisir de chercher

mon idéal, et si je l'ai rencontré, je n'ai pu ni l'étudier ni le reconnaître; ce bonheur vous est accordé, Bernard, mais vous n'approfondirez pas l'histoire naturelle; un seul homme ne peut pas tout avoir.

Quant à mon soupçon sur le mariage d'Edmée, que je redoutais, il le rejetait bien loin, comme une obsession maladive. Il trouvait au contraire, dans le silence d'Edmée à cet égard, une admirable délicatesse de conduite et de sentimens. Une personne vaine prendrait soin, disait-il, de vous apprendre tous les sacrifices qu'elle vous fait, de vous énumérer les titres et qualités des prétendans qu'elle repousse. Mais Edmée est une ame trop élevée, un esprit trop sérieux pour entrer dans ces détails futiles. Elle regarde vos conventions comme inviolables, et n'imite pas ces consciences faibles qui parlent toujours de leurs victoires pour se faire un mérite de ce que la vraie force trouve facile. Elle est née si fidèle, qu'elle n'imagine même pas qu'on puisse la soupçonner de ne pas l'être.

Ces entretiens versaient un baume salutaire sur mes blessures. Lorsque la France accorda enfin ouvertement son alliance à la cause américaine, j'appris de l'abbé une nouvelle qui me rassura entièrement sur un point. Il m'écrivait que probablement je retrouverais au Nouveau-Monde *un ancien ami*. Le comte de La Marche avait obtenu un régiment, et il partait pour les Etats-Unis. *Entre nous soit dit*, ajoutait l'abbé, il lui était bien nécessaire de se créer une position. Ce jeune homme, quoique modeste et sage, a toujours eu la faiblesse de céder à un préjugé de famille. Il avait honte de sa pauvreté et la cachait comme on cache une lèpre, si bien qu'il a achevé de se ruiner en voulant ne pas laisser paraître les progrès de sa ruine. On attribue dans le monde la rupture d'Edmée avec lui à ces revers de fortune, et l'on va jusqu'à dire qu'il était peu épris de sa personne et beaucoup de sa dot. Je ne saurais me résoudre à lui supposer des vues basses, et je crois seulement qu'il a subi les souffrances auxquelles conduisent de faux principes sur le prix des biens de ce monde. Si vous le rencontrez, Edmée désire que vous lui témoigniez de l'intérêt, et que vous lui exprimiez celui qu'elle a toujours manifesté pour lui. La conduite de votre admirable cousine a été en ceci, comme dans toutes choses, pleine de douceur et de dignité.

XV.

La veille du départ de M. de La Marche, après l'envoi de la lettre de l'abbé, il s'était passé dans la Varenne un petit évènement qui me causa en Amérique une surprise agréable et plaisante, et qui d'ailleurs s'enchaîna d'une manière remarquable aux évènemens les plus importans de ma vie, ainsi que vous le verrez plus tard.

Quoique assez grièvement blessé à la malheureuse affaire de Savannah, j'étais activement occupé en Virginie, sous les ordres du général Green, à rassembler les débris de l'armée de Gates, qui était à mes yeux un héros bien supérieur à son rival heureux Washington. Nous venions d'apprendre le débarquement de l'escadre de M. de Ternay, et la tristesse qui nous avait gagnés à cette époque de revers et de détresse commençait à se dissiper devant l'espoir d'un secours plus considérable que celui qui nous arrivait en effet. Je me promenais dans les bois, à peu de distance du camp, avec Arthur, et nous profitions de ce moment de répit pour nous entretenir enfin d'autre chose que de Cornwallis et de l'infame Arnolds. Long-temps affligés par le spectacle des maux de la nation américaine, par la crainte de voir l'injustice et la cupidité triompher de la cause des peuples, nous nous abandonnions à une douce gaieté. Lorsque j'avais une heure de loisir, j'oubliais mes rudes travaux pour me réfugier dans l'oasis de mes pensées, dans la famille de Sainte-Sévère. Selon ma coutume, à ces heures-là, je racontais au complaisant Arthur quelque scène bouffonne de mes débuts dans la vie au sortir de la Roche-Mauprat. Je lui décrivais tantôt ma première toilette, tantôt le mépris et l'horreur de Mlle Leblanc pour ma personne, et ses recommandations à son ami Saint-Jean de ne jamais approcher de moi à la portée du bras. Je ne sais comment, au milieu de ces amusantes figures, celle du solennel hidalgo Marcasse se présenta à mon imagination, et je me mis à faire la peinture fidèle et détaillée de l'habillement, de la démarche et de la conversation de cet énigmatique personnage. Ce n'est pas que Marcasse fût réellement aussi comique qu'il m'apparaissait à travers ma fantaisie; mais à vingt ans un homme n'est qu'un enfant, surtout lorsqu'il est militaire,

qu'il vient d'échapper à de grands périls, et que la conquête de sa propre vie le remplit d'un orgueil insouciant. Arthur riait de tout son cœur en m'écoutant, et m'assurait qu'il donnerait tout son bagage de naturaliste pour un animal aussi curieux que celui dont je lui faisais la description. Le plaisir qu'il trouvait à partager mes enfantillages me donnant de la verve, je ne sais si j'aurais pu résister au désir de charger un peu mon modèle, lorsque tout à coup, au détour du chemin, nous nous trouvâmes en présence d'un homme de haute taille pauvrement vêtu, pitoyablement décharné, lequel marchait à nous d'un air grave et pensif, portant à la main une longue épée nue, dont la pointe était pacifiquement baissée jusqu'à terre. Ce personnage ressemblait si fort à celui que je venais de décrire, qu'Arthur, frappé de l'à-propos, fut pris d'un rire inextinguible, et, se rangeant de côté pour laisser passer le Sosie de Marcasse, se jeta sur le gazon au milieu d'une quinte de toux convulsive.

Quant à moi, je ne riais point, car rien de ce qui semble surnaturel ne manque de frapper vivement l'homme le plus habitué au danger. La jambe en avant, l'œil fixe, le bras étendu, nous nous approchions l'un vers l'autre, moi et lui, non pas l'ombre de Marcasse, mais la personne respectable, en chair et en os, de l'hidalgo preneur de taupes.

Pétrifié de surprise, lorsque je vis ce que je prenais pour un spectre porter lentement la main à la corne de son chapeau, et le soulever sans perdre une ligne de sa taille, je reculai de trois pas, et cette émotion, qu'Arthur prit pour une facétie de ma part, augmenta sa gaieté. Le chasseur de belettes n'en fut aucunement ému ; peut-être pensa-t-il, dans son calme judicieux, que c'était la manière d'aborder les gens sur l'autre rive de l'Océan.

Mais la gaieté d'Arthur faillit redevenir contagieuse lorsque Marcasse me dit avec un flegme incomparable : — Il y a long-temps, monsieur Bernard, que j'ai l'honneur de vous chercher. — Il y a long-temps, en effet, mon bon Marcasse, répondis-je en serrant gaiement la main de cet ancien ami ; mais dis-moi par quel pouvoir inoui j'ai eu le bonheur de t'attirer jusqu'ici ? Autrefois, tu passais pour sorcier, le serais-je devenu aussi sans m'en douter ? — Je vous dirai tout cela, mon cher général, répondit Marcasse, que mon uniforme de capitaine éblouissait apparemment ; veuillez

me permettre d'aller avec vous, et je vous dirai bien des choses, bien des choses!

En entendant Marcasse répéter son dernier mot d'une voix affaiblie et comme se faisant écho à lui-même, manie qu'un instant auparavant j'étais en train de contrefaire, Arthur se remit à rire. Marcasse se retourna vers lui, et, l'ayant regardé fixement, le salua avec une gravité imperturbable. Arthur, reprenant tout à coup son sérieux, se leva, et lui rendit son salut jusqu'à terre avec une dignité comique.

Nous retournâmes ensemble au camp. Chemin faisant, Marcasse me raconta son histoire dans ce style bref qui, forçant l'auditeur à mille questions fatigantes, loin de simplifier le discours, le compliquait extraordinairement. Ce fut un grand divertissement pour Arthur; mais comme vous ne trouveriez pas le même plaisir à entendre une relation exacte de cet interminable dialogue, je me bornerai à vous dire comment Marcasse s'était décidé à quitter sa patrie et ses amis pour apporter à la cause américaine le secours de sa longue épée.

M. de La Marche partait pour l'Amérique à l'époque où Marcasse, installé à son château du Berry pour huit jours, faisait sa ronde annuelle sur les poutres et les solives des greniers. La maison du comte, bouleversée de ce départ, se livrait à de merveilleux commentaires sur ce pays lointain, plein de dangers, de prodiges, d'où l'on ne revenait jamais, suivant les beaux-esprits du village, qu'avec une fortune si considérable et tant de lingots d'or et d'argent, qu'il fallait dix vaisseaux pour les rapporter. Sous son extérieur glacé, don Marcasse, semblable aux volcans hyperboréens, cachait une imagination brûlante, un amour passionné pour l'extraordinaire. Habitué à vivre en équilibre sur les ais des charpentes, dans une région évidemment plus élevée que les autres hommes, et n'étant pas insensible à la gloire d'étonner chaque jour les assistans par la hardiesse et la tranquillité de ses manœuvres acrobatiques, il se laissa enflammer par la peinture de l'El Dorado, et cette fantaisie fut d'autant plus vive que, selon son habitude, il ne s'en ouvrit à personne. M. de La Marche fut donc fort surpris, lorsque, la veille de son départ, Marcasse se présenta devant lui, et lui proposa de l'accompagner en Amérique en qualité de valet de chambre. En vain M. de La

Marche lui représenta qu'il était bien vieux pour quitter son état et pour courir les chances d'une existence nouvelle; Marcasse montra tant de fermeté, qu'il finit par le convaincre. Plusieurs raisons déterminèrent M. de La Marche à faire ce singulier choix. Il avait résolu d'emmener un domestique encore plus âgé que le chasseur de belettes, et qui ne le suivait qu'avec beaucoup de répugnance. Mais cet homme avait toute sa confiance, faveur que M. de La Marche accordait difficilement, n'ayant du train d'un homme de qualité que l'apparence, et voulant être servi avec économie, prudence et fidélité. Il connaissait Marcasse pour un homme scrupuleusement honnête, et même singulièrement désintéressé; car il y avait du don Quichotte dans l'ame de Marcasse tout aussi bien que dans sa personne. Il avait trouvé dans une ruine une sorte de trésor, c'est-à-dire un pot de grès renfermant une somme de dix mille francs environ, en vieille monnaie d'or et d'argent, et non-seulement il l'avait remis au possesseur de la ruine, qu'il aurait pu tromper à son aise, mais encore il avait refusé une récompense, disant avec emphase, dans son jargon abréviatif, que *l'honnêteté mourrait se vendant.*

La frugalité de Marcasse, sa discrétion, sa ponctualité, devaient en faire un homme précieux, s'il pouvait s'habituer à mettre ces qualités au service d'autrui. Il y avait seulement à craindre qu'il ne pût s'habituer à la perte de son indépendance; mais avant que l'escadre de M. de Ternay mît à la voile, M. de La Marche pensa qu'il aurait le temps de faire une épreuve suffisante de son nouvel écuyer.

De son côté, Marcasse éprouva bien quelque regret en prenant congé de ses amis et de son pays; car s'il avait des *amis partout, partout une patrie*, comme il disait, faisant allusion à sa vie errante, il avait pour la Varenne une préférence bien marquée, et de tous ses châteaux (car il avait coutume d'appeler siens tous ses gîtes), le château de Sainte-Sévère était le seul où il arrivât avec plaisir et dont il s'éloignât avec regret. Un jour que le pied lui avait manqué sur la toiture, et qu'il avait fait une chute assez grave, Edmée, encore enfant, avait gagné son cœur par les pleurs que cet accident lui avait fait répandre et par les soins naïfs qu'elle lui avait donnés. Depuis que Patience habitait la lisière du parc, Marcasse sentait encore plus d'attrait pour Sainte-Sévère, car Patience était

l'Oreste de Marcasse. Marcasse ne comprenait pas toujours Patience; mais Patience était le seul qui comprît parfaitement Marcasse et qui sût tout ce qu'il y avait d'honnêteté chevaleresque et de bravoure exaltée sous cette bizarre enveloppe. Prosterné devant la supériorité intellectuelle du solitaire, le chasseur de belettes s'arrêtait respectueusement, lorsque la verve poétique, s'emparant de Patience, devenait inintelligible pour son modeste ami. Alors Marcasse, avec une touchante douceur et s'abstenant de questions ou de remarques déplacées, baissait les yeux, et faisant signe de la tête de temps à autre, comme s'il eût compris et approuvé, donnait du moins à son ami l'innocent plaisir d'être écouté sans contradiction.

Cependant Marcasse en avait compris assez pour embrasser les idées républicaines et pour partager les romanesques espérances de nivellement universel et de retour à l'égalité de l'âge d'or que nourrissait ardemment le bonhomme Patience. Ayant plusieurs fois ouï dire à son ami qu'il fallait cultiver ces doctrines avec prudence (précepte que d'ailleurs Patience n'observait guère pour son propre compte), l'hidalgo, puissamment aidé par son habitude et son penchant, ne parlait jamais de sa philosophie; mais il faisait une propagande plus efficace, en colportant du château à la chaumière et de la maison bourgeoise à la ferme ces petites éditions à bon marché de *la Science du bonhomme Richard*, et d'autres menus traités de patriotisme populaire, que, selon la société jésuitique, une société secrète de philosophes voltairiens, voués aux pratiques diaboliques de la franc-maçonnerie, faisait circuler gratis dans les basses classes.

Il y avait donc autant d'enthousiasme révolutionnaire que d'amour pour les aventures dans la subite résolution de Marcasse. Depuis long-temps le loir et la fouine lui paraissaient des ennemis trop faibles, et l'aire aux grains un champ trop resserré pour sa valeur inquiète. Il lisait chaque jour les journaux de la veille dans l'office des bonnes maisons qu'il parcourait, et cette guerre d'Amérique, qu'on signalait comme le réveil de la justice et de la liberté dans l'univers, lui avait semblé devoir amener une révolution en France. Il est vrai qu'il prenait au pied de la lettre cette influence des idées qui devait traverser les mers et venir s'emparer des esprits sur notre continent. Il voyait en rêve une armée

d'Américains victorieux descendant de nombreux vaisseaux et apportant l'olivier de paix et la corne d'abondance à la nation française. Il se voyait dans ce même rêve commandant une légion héroïque, et reparaissant dans La Varenne, guerrier, législateur, émule de Washington, supprimant les abus, renversant les grandes fortunes, dotant chaque prolétaire d'une portion convenable, et, au milieu de ces vastes et rigoureuses mesures, protégeant les bons et loyaux nobles, et leur conservant une existence honorable. Il est inutile de dire que les nécessités douloureuses des grandes crises politiques n'entraient point dans l'esprit de Marcasse, et que pas une goutte de sang répandu ne venait souiller le romanesque tableau que Patience déroulait devant ses yeux.

Il y avait loin de ces espérances gigantesques au métier de valet de chambre de M. de La Marche; mais Marcasse n'avait pas d'autre chemin pour arriver à son but. Les cadres du corps d'armée destiné pour l'Amérique étaient remplis depuis long-temps, et ce n'était qu'en qualité de passager attaché à l'expédition qu'il pouvait prendre place sur un bâtiment marchand à la suite de l'escadre. Il avait questionné l'abbé sur tout cela sans lui dire son projet. Son départ fut un coup de théâtre pour tous les habitans de la Varenne.

A peine eut-il mis le pied sur le rivage de l'Union, qu'il sentit le besoin irrésistible de prendre son grand chapeau et sa grande épée, et d'aller tout seul devant lui à travers bois, comme il avait coutume de faire dans son pays; mais sa conscience lui défendait de quitter son maître après avoir contracté l'engagement de le servir. Il avait compté sur la fortune, et la fortune le seconda. La guerre étant beaucoup plus meurtrière et plus active qu'on ne s'y était attendu, M. de La Marche craignit à tort d'être embarrassé par la santé débile de son maigre écuyer. Pressentant d'ailleurs son désir de liberté, il lui offrit une somme d'argent et des lettres de recommandation pour qu'il pût se joindre comme volontaire aux troupes américaines. Marcasse, sachant la fortune de son maître, refusa l'argent, n'accepta qu'un mince salaire et des recommandations, et partit, léger comme la plus agile des belettes qu'il eût jamais occises.

Son intention était de se rendre à Philadelphie; mais un hasard

inutile à raconter lui ayant fait savoir que j'étais dans le sud, comptant avec raison trouver en moi un conseil et un appui, il était venu me rejoindre, seul, à pied, à travers des contrées inconnues, presque désertes, et souvent pleines de périls de toute espèce. Son habit seul avait souffert, car sa figure jaune n'avait pas changé de nuance, et il n'était pas plus étonné de sa nouvelle destinée que s'il eût parcouru la distance de Sainte-Sévère à la tour Gazeau.

La seule chose insolite que je remarquai en lui, fut qu'il se retournait de temps en temps et regardait en arrière, comme s'il eût été tenté d'appeler quelqu'un; puis aussitôt il souriait et soupirait presque au même instant. Je ne pus résister au désir de lui demander la cause de son inquiétude. — Hélas! répondit-il, habitude ne peut se perdre, un pauvre chien! un bon chien! Toujours dire : ici Blaireau! Blaireau ici!

— J'entends, lui dis-je, Blaireau est mort, et vous ne pouvez vous habituer à l'idée que vous ne le verrez plus sur vos traces?

— Mort! s'écria-t-il avec un geste d'épouvante. Non, Dieu merci! Ami Patience, grand ami! Blaireau heureux, mais triste comme son maître, son maître seul!

— Si Blaireau est chez Patience, dit Arthur, il est heureux en effet, car Patience ne manque de rien; Patience le chérira pour l'amour de vous, et certainement vous reverrez votre digne ami, et votre chien fidèle.

Marcasse leva les yeux sur la personne qui semblait si bien connaître sa vie; mais s'étant assuré qu'il ne l'avait jamais vue, il prit le parti qu'il avait coutume de prendre quand il ne comprenait pas : il souleva son chapeau et salua respectueusement.

Marcasse fut, à ma prompte recommandation, enrôlé sous mes ordres, et peu de temps après, il fut nommé sergent. Ce digne homme fit toute la campagne avec moi, et la fit bravement, et lorsqu'en 1782 je passai sous le drapeau de ma nation, et rejoignis l'armée de Rochambeau, il me suivit, voulant partager mon sort jusqu'à la fin. Dans les premiers jours il fut pour moi un amusement plutôt qu'une société, mais bientôt sa bonne conduite et son intrépidité calme lui méritèrent l'estime de tous, et j'eus lieu d'être fier de mon protégé. Arthur aussi le prit en grande amitié, et

hors du service, il nous accompagnait dans toutes nos promenades, portant la boîte du naturaliste, et perforant les serpens de son épée.

Mais lorsque j'essayai de le faire parler de ma cousine, il ne me satisfit point. Soit qu'il ne comprît pas l'intérêt que je mettais à savoir tous les détails de la vie qu'elle menait loin de moi, soit qu'il se fût fait à cet égard une de ces lois invariables qui gouvernaient sa conscience, jamais je ne pus obtenir une solution claire aux doutes qui me tourmentaient. Il me dit bien d'abord qu'il n'était question de son mariage avec personne; mais quelque habitué que je fusse à la manière vague dont il s'exprimait, je m'imaginai qu'il avait fait cette réponse avec embarras et de l'air d'un homme qui s'est engagé à garder un secret. L'honneur me défendait d'insister au point de lui laisser voir mes espérances; il y eut donc toujours entre nous un point douloureux auquel j'évitais de toucher, et sur lequel, malgré moi, je me trouvais revenir toujours. Tant qu'Arthur fut près de moi, je gardai ma raison, j'interprétai les lettres d'Edmée dans le sens le plus loyal; mais quand j'eus la douleur de me séparer de lui, mes souffrances se réveillèrent, et le séjour de l'Amérique me pesa de plus en plus.

Cette séparation eut lieu lorsque je quittai l'armée américaine pour faire la guerre sous les ordres du général français. Arthur était Américain, et il n'attendait d'ailleurs que l'issue de la guerre pour se retirer du service et se fixer à Boston, auprès du docteur Cooper, qui l'aimait comme son fils, et qui se chargea de l'attacher à la bibliothèque de la société de Philadelphie, en qualité de bibliothécaire principal. C'était tout ce qu'Arthur avait désiré comme récompense de ses travaux.

Les évènemens qui remplirent ces dernières années appartiennent à l'histoire. Je vis la paix proclamer l'existence des États-Unis avec une joie toute personnelle. Le chagrin s'était emparé de moi, ma passion n'avait fait que grandir et ne laissait point de place aux enivremens de la gloire militaire. J'allai, avant mon départ, embrasser Arthur, et je m'embarquai avec le brave Marcasse, partagé entre la douleur de quitter mon seul ami et la joie de revoir mes seules amours. L'escadre dont je faisais partie éprouva de grandes vicissitudes dans la traversée, et plusieurs fois je renonçai à l'espérance de mettre jamais un genou en terre devant Edmée,

CABINET ROYAL

sous les grands chênes de Sainte-Sévère. Enfin, après une dernière tempête essuyée sur les côtes de France, je mis le pied sur les grèves de la Bretagne, et je tombai dans les bras de mon pauvre sergent, qui avait supporté, sinon avec plus de force physique, du moins avec plus de tranquillité morale, les maux communs; et nos larmes se confondirent.

XVI.

Nous partîmes de Brest sans nous faire précéder d'aucune lettre. Lorsque nous approchâmes de la Varenne, nous mîmes pied à terre, et envoyant la chaise de poste par le plus long chemin, nous prîmes à travers bois. Quand je vis les arbres du parc élever leurs têtes vénérables au-dessus des bois-taillis, comme une grave phalange de druides au milieu d'une multitude prosternée, mon cœur battit si fort, que je fus forcé de m'arrêter. — Eh bien! me dit Marcasse en se retournant d'un air presque sévère, et comme s'il m'eût reproché ma faiblesse; mais un instant après je vis sa philosophie également compromise par une émotion inattendue. Un petit glapissement plaintif et le frôlement d'une queue de renard dans ses jambes l'ayant fait tressaillir, il jeta un grand cri, en reconnaissant Blaireau. Le pauvre animal avait senti son maître de loin, il était accouru avec l'agilité de sa première jeunesse pour se rouler à nos pieds. Nous crûmes un instant qu'il allait y mourir, car il resta immobile, et comme crispé sous la main caressante de Marcasse; puis, tout à coup se relevant comme frappé d'une idée digne d'un homme, il repartit avec la rapidité de l'éclair, et se dirigea vers la cabane de Patience.

— Oui! va avertir mon ami, brave chien! s'écria Marcasse, plus ami que toi serait plus qu'homme. — Il se retourna vers moi, et je vis deux grosses larmes rouler sur les joues de l'impassible hidalgo.

Nous doublâmes le pas jusqu'à la cabane. Elle avait subi de notables améliorations; un joli jardin rustique, clos par une haie vive adossée à des quartiers de roc, s'étendait autour de la maisonnette; nous arrivâmes, non plus, par le sentier pierreux, mais par une belle allée, aux deux côtés de laquelle des légumes splendides s'étalaient en lignes régulières comme une armée en ordre

de marche. Un bataillon de choux composait l'avant-garde. Les carottes et les salades formaient le corps principal, et le long de la haie l'oseille modeste fermait le cortége. De jolis pommiers, déjà forts, inclinaient sur ces plantes leur parasol de verdure; et les poiriers en quenouille, alternant avec les poiriers en éventail, les bordures de thym et de sauge baisant le pied des tournesols et des giroflées, trahissaient dans Patience un singulier retour à des idées d'ordre social et à des habitudes de luxe.

Ce changement était si notable, que je croyais ne plus trouver Patience dans cette habitation. Une inquiétude plus grave encore commençait à me gagner; elle se changea presque en certitude, lorsque je vis deux jeunes gens du village occupés à tailler les espaliers. Notre traversée avait duré plus de quatre mois, et il y en avait bien six que nous n'avions entendu parler du solitaire. Mais Marcasse ne ressentait aucune crainte; Blaireau lui avait dit que Patience vivait, et les traces du petit chien fraîchement marquées sur le sable de l'allée attestaient la direction qu'il avait prise. Néanmoins, j'avais tellement peur de voir troubler la joie d'un pareil jour, que je n'osai pas faire une question aux jardiniers de Patience, et que je suivis en silence l'hidalgo, dont l'œil attendri se promenait sur ce nouvel Éden, et dont la bouche discrète ne laissait échapper que le mot *changement*, plusieurs fois répété.

Enfin, l'impatience me prit; l'allée était interminable, bien que très courte en réalité; et je me mis à courir, le cœur bondissant d'émotion : Edmée, me disais-je, est peut-être là.

Elle n'y était pourtant pas, et je n'entendis que la voix du solitaire qui disait : Ah! ça, qu'est-ce qu'il y a donc? ce pauvre vieux chien est-il devenu enragé? A bas, Blaireau! Vous n'auriez pas tourmenté votre maître de la sorte. Ce que c'est que de gâter les gens.

—Blaireau n'est pas enragé, dis-je en entrant, êtes-vous donc devenu sourd à l'approche d'un ami, maître Patience?

Patience laissa retomber sur sa table une pile d'argent qu'il était en train de compter, et vint à moi avec son ancienne cordialité. Je l'embrassai; il fut surpris et touché de ma joie; puis, me regardant de la tête aux pieds, il s'émerveillait du changement opéré dans ma personne, lorsque Marcasse parut sur le seuil de la porte.

Alors Patience, avec une expression sublime, s'écria en levant

sa large main vers le ciel : « Les paroles du Cantique ! Maintenant, je puis mourir, mes yeux ont vu celui que j'attendais. » L'hidalgo ne dit rien, il leva son chapeau comme de coutume, et s'asseyant sur une chaise, il devint pâle, et ferma les yeux. Son chien sauta sur ses genoux en témoignant sa tendresse par des essais de petits cris qui se changeaient en éternuemens multipliés. (Vous savez qu'il était *muet de naissance.*) Tout tremblant de vieillesse et de joie, il alongea son nez pointu vers le long nez de son maître ; mais son maître ne lui répondit pas comme à l'ordinaire : A bas, Blaireau ! — Marcasse était évanoui.

Cette ame aimante, qui ne savait pas plus que celle de Blaireau se manifester par la parole, succombait sous le poids de son bonheur. Patience courut lui chercher un grand *pichet* de vin du pays, de seconde année, c'est-à-dire du plus vieux et du meilleur possible ; il lui en fit avaler quelques gouttes dont la verdeur le ranima. L'hidalgo excusa sa faiblesse en l'attribuant à la fatigue et à la chaleur ; il ne voulut ou ne sut pas l'attribuer à son véritable motif. Il est des ames qui s'éteignent, après avoir brûlé pour tout ce qu'il y a de beau et de grand dans l'ordre moral, sans avoir trouvé le moyen et même sans avoir senti le besoin de se manifester aux autres.

Quand les premiers élans furent calmés chez Patience, qui était aussi expansif que son ami l'était peu. — Ah ! ça, me dit-il, je vois, mon officier, que vous n'avez pas envie de rester ici long-temps. Allons donc vite où vous êtes pressé d'arriver. On va être bien surpris et bien content, je vous jure. — Nous pénétrâmes dans le parc, et en le traversant, Patience nous expliqua le changement survenu dans son habitation et dans sa vie. — Quant à moi, vous voyez que je n'ai pas changé, nous dit-il. Même tenue, mêmes allures ; et si je vous ai servi du vin tout à l'heure, je n'ai pas cessé pour cela de boire de l'eau. Mais j'ai de l'argent et des terres, et des ouvriers, dà ! Eh bien ! tout cela, c'est malgré moi, comme vous allez le savoir. Il y a trois ans environ, Mlle Edmée me parla de l'embarras où elle était pour faire la charité à propos. L'abbé était aussi malhabile qu'elle. On les trompait tous les jours, en leur tirant de l'argent pour en faire un méchant usage, tandis que des journaliers, fiers et laborieux, manquaient de tout, sans qu'on pût le savoir. Elle craignait de les humilier en allant s'enquérir de leurs be-

soins; et, lorsque de mauvais sujets s'adressaient à elle, elle aimait mieux être leur dupe que de se tromper au détriment de la charité. De cette manière, elle dépensait beaucoup d'argent, et faisait peu de bien. Je lui fis alors entendre que l'argent était la chose la moins nécessaire aux nécessiteux; que ce qui rendait les hommes vraiment malheureux, ce n'était pas de ne pouvoir se vêtir mieux que les autres, aller au cabaret le dimanche, étaler à la grand'messe un bas bien blanc avec une jarretière rouge sur le genou, de ne pouvoir dire : Ma jument, ma vache, ma vigne, mon grenier, etc.; mais bien d'avoir le *corps faible et la saison dure*, de ne pouvoir se préserver du froid, du chaud, des maladies, *de la grand' soif et de la grand' faim*. Je lui dis donc de ne pas juger de la force et de la santé des paysans d'après moi, mais d'aller s'informer elle-même de leurs maladies et de ce qui manquait à leur ménage. Ces gens-là ne sont pas philosophes, ils ont de la vanité, ils aiment la braverie, mangent le peu qu'ils gagnent pour paraître, et n'ont pas la prévoyance de se priver d'un petit plaisir pour mettre en réserve une ressource contre les grands besoins. Enfin, ils ne savent pas gouverner l'argent, ils vous disent qu'ils ont des dettes; et s'il est vrai qu'ils en aient, il n'est pas vrai qu'ils emploient à les payer l'argent que vous leur donnez. Ils ne songent pas au lendemain, ils paient l'intérêt aussi haut qu'on veut le leur faire payer, et ils achètent avec votre argent une chenevière ou un mobilier, afin que les voisins s'étonnent et soient jaloux. Cependant les dettes augmentent tous les ans, et au bout du compte, il faut vendre chenevière et mobilier, parce que le créancier, qui est toujours un d'entre eux, veut son remboursement ou de tels intérêts, qu'on ne peut y suffire. Tout s'en va, le fonds emporte le fonds; les intérêts ont emporté le revenu; on est vieux, on ne peut plus travailler. Les enfans vous abandonnent, parce que vous les avez mal élevés et qu'ils ont les mêmes passions et les même vanités que vous; il vous faut prendre une besace et aller de porte en porte demander du pain, parce que vous êtes habitué au pain et ne sauriez, sans mourir, manger des racines comme le sorcier Patience, rebut de la nature, que tout le monde hait et méprise, parce qu'il ne s'est pas fait mendiant. Le mendiant, au reste, n'est guère plus malheureux que le journalier, moins peut-être. Il n'a plus ni bonne ni sotte fierté, il ne

souffre plus. Les gens du pays sont bons ; aucun *besacier* ne manque d'un gîte et d'un souper en faisant sa ronde ; les paysans lui chargent le dos de morceaux de pain, si bien qu'il peut nourrir volaille et pourceau dans la petite cahutte où il laisse un enfant ou une vieille parente pour soigner son bétail. Il y revient toutes les semaines passer deux ou trois jours à ne rien faire et à compter les pièces de deux sous qu'il a reçues. Cette pauvre monnaie lui sert souvent à satisfaire des besoins superflus que l'oisiveté engendre. Un métayer prend bien rarement du tabac; beaucoup de mendians ne peuvent s'en passer et en demandent avec plus d'avidité que du pain. Ainsi, le mendiant n'est pas plus à plaindre que le travailleur; mais il est corrompu et débauché, quand il n'est pas méchant et féroce, ce qui, du reste, est assez rare.

Voici donc ce qu'il faudrait faire, et l'abbé m'a dit que cela était l'avis de vos philosophes. Il faudrait que les personnes qui font comme vous beaucoup de charités particulières, les fissent sans consulter la fantaisie de celui qui demande, mais bien après avoir reconnu ses véritables besoins. Edmée m'objecta que cette connaissance-là lui serait impossible, qu'il y faudrait passer toutes ses journées, et abandonner M. le chevalier qui se fait vieux, et qui ne peut plus lire ni rien faire sans les yeux et la tête de sa fille. L'abbé aimait trop à s'instruire pour son compte, dans les livres des savans, pour avoir du temps de reste. — Voilà à quoi sert la belle science de la vertu, lui dis-je, elle fait qu'on oublie d'être vertueux. — Tu as bien raison, repartit Edmée, mais comment faire? — Je promis d'y songer, et voilà ce que j'imaginai. Je me promenai tous les jours du côté des terres, au lieu de me promener comme d'habitude du côté des bois. Cela me coûta beaucoup; j'aime à être seul, et partout, je fuyais l'homme, depuis tant d'années que je n'en sais plus le compte. Enfin, c'était un devoir, je le fis. J'approchai des maisons; je m'enquis d'abord par-dessus la haie, et puis jusque dans l'intérieur des habitations, et comme par manière de conversation, de ce que je voulais savoir. D'abord on me reçut comme un chien perdu en temps de sécheresse, et je vis, avec un chagrin que j'eus bien de la peine à cacher, la haine et la méfiance sur toutes ces figures. Je n'avais pas voulu vivre avec les hommes, mais je les aimais; je les savais plus malheureux que méchans; j'avais passé tout mon temps à

m'affliger de leurs maux, à m'indigner contre ceux qui les causaient; et quand, pour la première fois, j'entrevoyais la possibilité de faire quelque chose pour quelques-uns, ceux-là fermaient bien vite leur porte du plus loin qu'ils m'apercevaient, et leurs enfans, de beaux enfans que j'aime tant, se cachaient dans les fossés pour n'avoir pas la fièvre, que je donnais, disait-on, avec le regard. Cependant, comme on savait l'amitié qu'Edmée avait pour moi, on n'osa pas me repousser ouvertement, et je vins à bout de savoir ce qui nous intéressait. Elle apporta remède à tous les maux que je lui fis connaître. Une maison était lézardée, et tandis que la jeune fille portait un tablier de cotonnade à quatre livres l'aune, la pluie tombait sur le lit de la grand' mère, et sur le berceau des petits enfans; on fit réparer les toits et les murailles, les matériaux furent fournis et les ouvriers payés par nous; mais plus d'argent pour les beaux tabliers. Ailleurs une vieille femme était réduite à mendier, parce qu'elle n'avait écouté que son cœur en donnant son bien à ses enfans, qui la mettaient à la porte, ou lui rendaient la vie si dure à la maison, qu'elle aimait mieux vagabonder. Nous nous fîmes les avocats de la vieille, avec menace de porter, à nos frais, l'affaire devant les tribunaux, et nous obtînmes, pour elle, une pension que nous augmentâmes de nos deniers, quand elle ne suffisait pas. Nous amenâmes plusieurs vieillards, qui se trouvaient dans la même position, à s'associer et à se mettre en pension chez l'un d'entre eux à qui nous fîmes un petit fonds, et qui, ayant de l'industrie et de l'ordre, fit de bonnes affaires, à tel point que ses enfans vinrent faire leur paix et demander à l'aider dans son établissement. Nous fîmes bien d'autres choses encore dont le détail serait trop long et que vous verrez de reste. Je dis *nous*, parce que peu à peu, quoique je ne voulusse me mêler de rien au-delà de ce que j'avais fait, je fus entraîné et forcé à faire davantage, à me mêler de beaucoup de choses, et finalement de tout. Bref, c'est moi qui prends les informations, qui dirige les travaux et qui fais les négociations. Mlle Edmée a voulu qu'il y eût de l'argent dans mes mains, que je pusse en disposer sans la consulter d'avance; c'est ce que je ne me suis jamais permis, et aussi jamais elle ne m'a contredit une seule fois dans mes idées. Mais tout cela, voyez-vous, m'a donné bien de la fatigue et bien du souci. Depuis que les habitans

savent que je suis un *petit Turgot*, ils se sont mis ventre à terre devant moi, et cela m'a fait de la peine. J'ai donc des amis dont je ne me soucie pas, et j'ai aussi des ennemis dont je me passerais bien. Les *faux besoigneux* m'en veulent de ne pas être leur dupe; il y a des indiscrets et des gens sans vertu qui trouvent qu'on fait toujours trop pour les autres, jamais assez pour eux. Au milieu de ce bruit et de ces tracasseries, je ne me promène plus la nuit, je ne dors plus le jour; je suis monsieur Patience, et non plus le sorcier de la tour Gazeau, mais je ne suis plus le solitaire; et croyez-moi, je voudrais de tout mon cœur être né égoïste, et jeter là le collier pour retourner à ma vie sauvage et à ma liberté.

Patience nous ayant fait ce récit, nous lui fîmes compliment; mais nous nous permîmes une objection contre sa prétendue abnégation personnelle : ce jardin magnifique attestait une transaction avec les *nécessités superflues*, dont il avait toute sa vie déploré l'usage chez les autres. — Cela, dit-il en alongeant le bras du côté de son enclos, cela ne me regarde pas; ils l'ont fait malgré moi; mais comme c'étaient de braves gens et que mon refus les affligeait, j'ai été forcé de le souffrir. Sachez que si j'ai fait bien des ingrats, j'ai fait aussi quelques heureux reconnaissans. Or, deux ou trois familles auxquelles j'ai rendu service, ont cherché tous les moyens possibles de me faire plaisir, et comme je refusais tout, on a imaginé de me surprendre. Une fois, j'avais été passer plusieurs jours à la Berthenoux pour une affaire de confiance dont on m'avait chargé, car on en est venu à me supposer un grand esprit, tant les gens sont portés à passer d'une extrémité à l'autre. Quand je revins, je trouvai ce jardin tracé, planté et fermé comme vous l'avez vu. J'eus beau me fâcher, dire que je ne voulais pas travailler, que j'étais trop vieux, et que le plaisir de manger quelques fruits de plus ne valait pas la peine que ce jardin allait me coûter à entretenir; on n'en tint compte et on l'acheva, en me déclarant que je n'aurais rien à y faire, parce qu'on se chargeait de le cultiver pour moi. En effet, depuis deux ans, les braves gens n'ont pas manqué de venir, tantôt celui-ci, tantôt celui-là, passer dans chaque saison le temps nécessaire à son parfait entretien. Au reste, quoique je n'aie rien changé à ma manière de vivre, le produit de ce jardin m'a été utile; j'ai pu nourrir, pendant l'hiver, plusieurs pauvres avec mes légumes; les

fruits me servent à gagner l'amitié des petits enfans, qui ne crient plus *au loup* quand ils me voient, et qui s'enhardissent jusqu'à venir embrasser le sorcier. On m'a aussi forcé d'accepter du vin et de temps en temps du pain blanc et des fromages de vache; mais tout cela ne me sert qu'à faire politesse aux anciens du village, quand ils viennent m'exposer les besoins de l'endroit et me charger d'en informer le château. Ces honneurs ne me tournent pas la tête, voyez-vous, et même je puis dire que quand j'aurai fait à peu près tout ce que j'ai à faire, je laisserai là les soucis de la grandeur et je retournerai à la vie du philosophe, peut-être à la tour Gazeau, qui sait?

Nous touchions au terme de notre marche. En mettant le pied sur le perron du château, je joignis les mains, et saisi d'un sentiment religieux, j'invoquai le ciel avec une sorte de terreur. Je ne sais quel vague effroi se réveilla; j'imaginai tout ce qui pouvait m'empêcher d'être heureux, et j'hésitai à franchir le seuil de la maison; puis, je m'élançai. Un nuage passa devant mes yeux; un bourdonnement remplit mes oreilles. Je rencontrai Saint-Jean, qui, ne me reconnaissant pas, fit un grand cri et se jeta devant moi pour m'empêcher d'entrer sans être annoncé; je le poussai hors de mon chemin, et il tomba consterné sur une chaise, dans l'antichambre, tandis que je franchissais la porte du salon avec impétuosité. Mais au moment de la pousser brusquement, je m'arrêtai saisi d'un nouvel effroi, et j'ouvris si timidement, qu'Edmée, occupée à broder au métier, ne leva pas les yeux, croyant reconnaître, dans ce léger bruit, la manière respectueuse de Saint-Jean. Le chevalier dormait et ne s'éveilla pas. Ce vieillard, grand et maigre comme tous les Mauprat, était affaissé sur lui-même, et sa tête pâle et ridée, que l'insensibilité du tombeau semblait avoir déjà enveloppée, ressemblait à une des figures anguleuses, en chêne sculpté, qui ornaient le dossier de son grand fauteuil. Il avait les pieds alongés devant un feu de sarment, quoique le soleil fût chaud, et qu'un clair rayon tombât sur sa tête blanche et la fît briller comme l'argent. Comment vous peindrais-je ce que me fit éprouver l'attitude d'Edmée? Elle était penchée sur sa tapisserie, et de temps en temps elle levait les yeux sur son père, pour interroger les moindres mouvemens de son sommeil; mais que de patience et de résignation dans tout son être! Edmée

n'aimait pas les travaux d'aiguille; elle avait l'esprit trop sérieux pour attacher de l'importance à l'effet d'une nuance à côté d'une nuance, et à la régularité d'un point pressé contre un autre point. D'ailleurs elle avait le sang impétueux; et quand son esprit n'était pas absorbé par le travail de l'intelligence, il lui fallait de l'exercice et le grand air. Mais depuis que son père, en proie aux infirmités de la vieillesse, ne quittait presque plus son fauteuil, elle ne quittait plus son père un seul instant, et ne pouvant toujours lire et vivre par l'esprit, elle avait senti la nécessité d'adopter ces occupations féminines, qui sont, disait-elle, les amusemens de la captivité. Elle avait donc vaincu son caractère d'une manière héroïque. Dans une de ces luttes obscures qui s'accomplissent souvent sous nos yeux, sans que nous en soupçonnions le mérite, elle avait fait plus que de dompter son caractère, elle avait changé jusqu'à la circulation de son sang. Je la trouvai maigrie, et son teint avait perdu cette première fleur de la jeunesse, qui est comme la fraîche vapeur que l'haleine du matin dépose sur les fruits, et qui s'enlève au moindre choc extérieur, bien que l'ardeur du soleil l'ait respectée. Mais il y avait, dans cette pâleur précoce et dans cette maigreur un peu maladive, un charme indéfinissable; son regard plus enfoncé, et toujours impénétrable, avait moins de fierté et plus de mélancolie qu'autrefois; sa bouche plus mobile avait le sourire plus fin et moins dédaigneux. Lorsqu'elle me parla, il me sembla voir deux personnes en elle, l'ancienne et la nouvelle; et au lieu d'avoir perdu de sa beauté, je trouvai qu'elle avait complété l'idéal de la perfection. J'ai pourtant ouï dire alors à plusieurs personnes qu'elle avait *beaucoup changé*, ce qui voulait dire, selon elles, qu'elle avait beaucoup perdu. Mais la beauté est comme un temple dont les profanes ne voient que les richesses extérieures. Le divin mystère de la pensée de l'artiste ne se révèle qu'aux grandes sympathies, et le moindre détail de l'œuvre sublime renferme une inspiration qui échappe à l'intelligence du vulgaire. Un de vos modernes écrivains a dit cela, je crois, en d'autres termes, et beaucoup mieux. Quant à moi, dans aucun moment de sa vie, je n'ai trouvé Edmée moins belle que dans un autre moment; jusque dans les heures de souffrance où la beauté semble effacée dans le sens matériel, la sienne se divinisait à mes

yeux, et me révélait une nouvelle beauté morale dont le reflet éclairait son visage. Au reste, je suis doué médiocrement sous le rapport des arts, et si j'avais été peintre, je n'aurais pu reproduire qu'un seul type, celui dont mon ame était remplie; car une seule femme m'a semblé belle dans le cours de ma longue vie: ce fut Edmée.

Je restai quelques instans à la regarder, pâle et touchante, triste, mais calme, vivante image de la piété filiale, de la force enchaînée par l'affection; puis je m'élançai et tombai à ses pieds sans pouvoir dire un mot. Elle ne fit pas un cri, pas une exclamation; mais elle entoura ma tête de ses deux bras, et la tint longtemps serrée contre sa poitrine. Dans cette forte étreinte, dans cette joie muette, je reconnus le sang de ma race, je sentis ma sœur. Le bon chevalier, réveillé en sursaut, l'œil fixe, le coude appuyé sur son genou, et le corps plié en avant, nous regardait en disant : Eh bien! qu'est-ce donc que cela? Il ne pouvait voir mon visage caché dans le sein d'Edmée; elle me poussa vers lui, et il me serra dans ses bras affaissés avec un élan de tendresse généreuse qui lui rendit un instant la vigueur de la jeunesse.

Vous pouvez imaginer les questions dont on m'accabla, et les soins qui me furent prodigués. Edmée était pour moi une mère véritable. Cette bonté expansive et confiante avait tant de sainteté, que, pendant toute cette journée, je n'eus pas auprès d'elle d'autres pensées que celles que j'aurais eues, si j'avais été réellement son fils. Je fus vivement touché du soin qu'on prit de ménager à l'abbé la surprise de mon retour; j'y vis une preuve certaine de la joie qu'il en devait ressentir. On me fit cacher sous le métier d'Edmée et on me couvrit de la grande toile verte dont elle enveloppait son ouvrage. L'abbé s'assit tout près de moi, et je lui fis faire un cri en lui prenant les jambes. C'était une plaisanterie que j'avais l'habitude de lui faire autrefois, et lorsque je sortis de ma cachette, en renversant brusquement le métier et en faisant rouler tous les pelotons de laine sur le parquet, il y eut sur son visage une expression de joie et de terreur tout-à-fait bizarre.

Mais je vous tiens quitte de toutes ces scènes d'intérieur, sur lesquelles ma mémoire se reporte, malgré moi, avec trop de complaisance.

XVII.

Un immense changement s'était opéré en moi, dans le cours de six années. J'étais un homme à peu près semblable aux autres; les instincts étaient parvenus à s'équilibrer presque avec les affections, et les impressions avec le raisonnement. Cette éducation sociale s'était faite naturellement. Je n'avais eu qu'à accepter les leçons de l'expérience et les conseils de l'amitié. Il s'en fallait de beaucoup que je fusse un homme instruit, mais j'étais arrivé à pouvoir acquérir rapidement une instruction solide. J'avais sur toutes choses des notions aussi claires qu'on pouvait les avoir de mon temps. Je sais que depuis cette époque la science de l'homme a fait des progrès réels; je les ai suivis de loin, et je n'ai jamais songé à les nier. Or, comme je ne vois pas tous les hommes de mon âge se montrer aussi raisonnables, j'aime à croire que j'ai été mis de bonne heure dans une voie assez droite, puisque je ne me suis pas arrêté dans l'impasse des erreurs et des préjugés.

Les progrès de mon esprit et de ma raison parurent satisfaire Edmée. — Je n'en suis pas étonnée, me dit-elle; vos lettres me l'avaient appris; mais j'en jouis avec un orgueil maternel.

Mon bon oncle n'avait plus la force de se livrer, comme autrefois, à d'orageuses discussions, et je crois vraiment que, s'il eût conservé cette force, il eût un peu regretté de ne plus trouver en moi l'antagoniste infatigable qui l'avait tant contrarié jadis. Il fit même quelques essais de contradiction pour m'éprouver; mais j'eusse regardé alors comme un crime de lui donner ce dangereux plaisir. Il eut un peu d'humeur, et trouva que je le traitais trop en vieillard. Pour le consoler, je détournai la conversation vers l'histoire du passé qu'il avait traversé, et je l'interrogeai sur beaucoup de points où son expérience le servait mieux que mes lumières. De cette manière, j'acquis de bonnes notions sur l'esprit de conduite dans les affaires personnelles, et je satisfis pleinement son légitime amour-propre. Il me prit en amitié par sympathie, comme il m'avait adopté par générosité naturelle et par esprit de famille. Il ne me cacha pas que son plus grand désir, avant de s'endormir du sommeil éternel, était de me voir devenir l'époux d'Edmée; et lorsque je lui répondis que c'était l'unique pensée

de ma vie, l'unique vœu de mon ame : — Je le sais, je le sais, me dit-il; tout dépend d'elle, et je crois qu'elle n'a plus de motifs d'hésitation. — Je ne vois pas, ajouta-t-il après un instant de silence et avec un peu d'humeur, ceux qu'elle pourrait alléguer à présent.

D'après cette parole, la première qui lui fût échappée sur le sujet qui m'intéressait le plus, je vis que depuis long-temps il était favorable à mes désirs, et que l'obstacle, s'il en existait encore un, venait d'Edmée. La dernière réflexion de mon oncle impliquait un doute que je ne cherchai pas à éclaircir, et qui me laissa beaucoup d'inquiétude. La fierté chatouilleuse d'Edmée m'inspirait tant de crainte, sa bonté ineffable m'imposait tant de respect, que je n'osai lui demander ouvertement de se prononcer sur mon sort. Je pris le parti d'agir comme si je n'eusse pas entretenu d'autre espérance que celle d'être à jamais son frère et son ami.

Un évènement qui fut long-temps inexplicable vint faire diversion pendant quelques jours à mes pensées. Je m'étais d'abord refusé à aller prendre possession de la Roche-Mauprat. — Il faut absolument, m'avait dit mon oncle, que vous alliez voir les améliorations que j'ai faites à votre domaine, les terres qu'on a mises en bon état de culture, le cheptel que j'ai recomposé dans chacune de vos métairies. Vous devez enfin vous mettre au courant de vos affaires, montrer à vos paysans que vous vous intéressez à leurs travaux; autrement, après ma mort, tout ira de mal en pis; vous serez forcé d'affermer, ce qui vous rapportera peut-être davantage, mais diminuera la valeur de votre fonds. Je suis trop vieux maintenant pour aller surveiller votre bien. Il y a deux ans que je n'ai pu quitter cette misérable robe de chambre; l'abbé n'y entend rien; Edmée est une excellente tête, mais elle ne peut pas se décider à aller dans cet endroit-là. Elle dit qu'elle y a eu trop peur, ce qui est un enfantillage. — Je sens que je dois montrer plus de courage, lui répondis-je; et pourtant, mon bon oncle, ce que vous me prescrivez est pour moi la chose la plus rude qui soit au monde. Je n'ai pas mis le pied sur cette terre maudite depuis le jour où j'en suis sorti arrachant Edmée à ses ravisseurs. Il me semble que vous me chassez du ciel pour m'envoyer visiter l'enfer. Le chevalier haussa les épaules; l'abbé me conjura de prendre

sur moi de le satisfaire; c'était une véritable contrariété pour mon bon oncle que ma résistance. Je me soumis; et résolu à me vaincre, je pris congé d'Edmée pour deux jours. L'abbé voulait m'accompagner pour me distraire des tristes pensées qui allaient m'assiéger; mais je me fis scrupule de l'éloigner d'Edmée pendant ce court espace de temps; je savais combien il lui était nécessaire. Attachée comme elle l'était au fauteuil du chevalier, sa vie était si grave, si retirée, que le plus petit évènement s'y faisait sentir. Chaque année avait augmenté son isolement, et il était devenu à peu près complet depuis que la caducité du chevalier avait chassé de sa table les chansons et les bons mots, enfans joyeux du vin. Il avait été grand chasseur, et la Saint-Hubert, se trouvant précisément sa fête, avait rassemblé jadis autour de lui, à cette époque, toute la noblesse du pays. Long-temps les cours avaient retenti des hurlemens de la meute; long-temps les écuries avaient serré deux longues files de chevaux fringans entre leurs stalles luisantes; long-temps la voix du cor avait plané sur les grands bois d'alentour, ou sonné la fanfare sous les fenêtres de la grand'salle, à chaque toast de la brillante compagnie. Mais ces beaux jours avaient disparu depuis long-temps; le chevalier ne chassait plus, et l'espoir d'obtenir la main de sa fille ne retenait plus autour de son fauteuil les jeunes gens ennuyés de sa vieillesse, de ses attaques de goutte, et des histoires qu'il redisait le soir, ne se souvenant plus de les avoir dites le matin. Les refus obstinés d'Edmée et le renvoi de M. de La Marche avaient causé bien de la surprise et donné lieu à bien des recherches de curiosité. Un jeune homme amoureux d'elle, éconduit comme les autres, et poussé par un sot et lâche orgueil à se venger de la seule femme de sa classe, qui, selon lui, eût osé le repousser, découvrit qu'Edmée avait été enlevée par les *coupe-jarrets*, et fit courir le bruit qu'elle avait passé une nuit d'orgie à la Roche-Mauprat. C'est tout au plus s'il daigna dire qu'elle n'avait cédé qu'à la violence. Edmée imposait trop de respect et d'estime pour qu'on l'accusât de complaisance avec les brigands; mais elle passa bientôt pour avoir été victime de leur brutalité. Marquée d'une tache ineffaçable, elle ne fut plus recherchée de personne. Mon absence ne servit qu'à confirmer cette opinion. Je l'avais sauvée de la mort, disait-on, mais non pas de la honte, et je ne pouvais en faire ma femme; j'en étais amoureux,

et je la fuyais pour ne pas succomber à la tentation de l'épouser. Tout cela avait tant de vraisemblance, qu'il eût été difficile de faire accepter au public la véritable version. Elle le fut d'autant moins, qu'Edmée n'avait pas voulu agir en conséquence, et faire cesser les méchans bruits en donnant sa main à un homme qu'elle ne pouvait pas aimer. Telles étaient les causes de son isolement; je ne les sus bien que plus tard. Mais voyant l'intérieur si austère du chevalier et la sérénité si mélancolique d'Edmée, je craignis de faire tomber une feuille sèche sur cette onde endormie, et je suppliai l'abbé de rester auprès d'elle jusqu'à mon retour. Je ne pris avec moi que mon fidèle sergent Marcasse, qu'Edmée n'avait pas voulu laisser s'éloigner de moi, et qui partageait la cabane élégante et la vie administrative de Patience.

J'arrivai à la Roche-Mauprat, par une soirée brumeuse, aux premiers jours de l'automne; le soleil était voilé, la nature s'assoupissait dans le silence et dans la brume; les plaines étaient désertes, l'air seul était rempli du mouvement et du bruit des grandes phalanges d'oiseaux de passage; les grues dessinaient dans le ciel des triangles gigantesques, et les cicognes, passant à une hauteur incommensurable, remplissaient les nuées de cris mélancoliques, qui planaient sur les campagnes attristées comme le chant funèbre des beaux jours. Pour la première fois de l'année, je sentis le froid de l'atmosphère, et je crois que tous les hommes sont saisis d'une tristesse instinctive à l'approche de la saison rigoureuse. Il y a dans les premiers frimats quelque chose qui rappelle à l'homme la prochaine dispersion des élémens de son être.

Nous avions traversé les bois et les bruyères, mon compagnon et moi, sans nous dire une seule parole; nous avions fait un long détour pour éviter la tour Gazeau, que je ne me sentais pas la force de revoir. Le soleil se couchait dans des voiles gris quand nous franchîmes la herse de la Roche-Mauprat. Cette herse était brisée, le pont ne se levait plus, et ne donnait plus passage qu'à de paisibles troupeaux et à leurs insoucians *pâtours*. Les fossés étaient à demi comblés, et déjà l'oseraie bleuâtre étendait ses rameaux flexibles sur les basses eaux; l'ortie croissait au pied des tours écroulées, et les traces du feu semblaient encore fraîches sur les murs. Les bâtimens de ferme étaient tous renouvelés, et la basse-cour, pleine de bétail, de volailles, d'enfans, de chiens

de berger et d'instrumens aratoires, contrastait avec cette sombre enceinte, où je croyais encore voir monter la flamme rouge des assaillans, et couler le sang noir des Mauprat.

Je fus reçu avec la cordialité tranquille et un peu froide des paysans du Berry. On n'essaya pas de me plaire; mais on ne me laissa manquer de rien. Je fus installé dans le seul des anciens bâtimens qui n'eût pas été endommagé lors du siége du donjon, ou abandonné depuis cette époque à l'action du temps. C'était un corps de logis dont l'architecture massive remontait au xe siècle; la porte était plus petite que les fenêtres, et les fenêtres elles-mêmes donnaient si peu de jour, qu'il fallut allumer les flambeaux pour y pénétrer, quoique le soleil fût à peine couché. Ce bâtiment avait été restauré provisoirement pour servir de pied à terre au nouveau seigneur ou à ses mandataires. Mon oncle Hubert y était venu souvent surveiller mes intérêts, tant que ses forces le lui avaient permis; et on me conduisit à la chambre qu'il s'était réservée, et qui s'appelait désormais la chambre du maître. On y avait transporté tout ce qu'on avait sauvé de mieux de l'ancien ameublement; et, comme elle était froide et humide, malgré tous les soins qu'on avait pris pour la rendre habitable, la servante du métayer me précéda, un tison dans une main et un fagot dans l'autre.

Aveuglé par la fumée dont elle promenait le nuage autour de moi, trompé par la nouvelle porte qu'on avait percée sur un autre point de la cour et par certains corridors qu'on avait murés, pour se dispenser de les entretenir, je parvins jusqu'à cette chambre sans rien reconnaître; il m'eût même été impossible de dire dans quelle partie des anciens bâtimens je me trouvais, tant le nouvel aspect de la cour déroutait mes souvenirs, tant mon ame assombrie et troublée était peu frappée des objets extérieurs.

On alluma le feu tandis que, me jetant sur une chaise et cachant ma tête dans mes mains, je me laissais aller à de tristes rêveries. Cette situation n'était pourtant pas sans charme, tant le passé se revêt naturellement de formes embellies ou adoucies dans le cerveau des jeunes gens, maîtres présomptueux de l'avenir. Quand, à force de souffler sur son tison, la servante eut rempli la chambre d'une épaisse fumée, elle sortit pour aller chercher de la braise, et me laissa seul. Marcasse était resté à l'écurie pour soigner nos chevaux. Blaireau m'avait suivi; couché devant l'âtre, il me re-

gardait, de temps en temps, d'un air mécontent, comme pour me demander raison d'un si méchant gîte et d'un si pauvre feu.

Tout à coup, en jetant les yeux autour de moi, il me sembla que ma mémoire se réveillait. Le feu, après avoir fait crier le bois vert, envoya un jet de flamme dans la cheminée, et toute la chambre fut éclairée d'une lueur brillante, mais agitée, qui donnait aux objets une apparence douteuse et bizarre. Blaireau se releva, tourna le dos au feu, et s'assit entre mes jambes, comme s'il se fût attendu à quelque chose d'étrange et d'imprévu.

Je reconnus alors que ce lieu n'était autre que la chambre à coucher de mon grand-père Tristan, occupée depuis, pendant plusieurs années, par son fils aîné, le détestable Jean, mon plus cruel oppresseur, le plus fourbe et le plus lâche des coupe-jarrets. Je fus saisi d'un mouvement de terreur et de dégoût en reconnaissant les meubles et jusqu'au lit à colonnes enroulées, où mon grand-père avait rendu à Dieu son ame criminelle dans les tortures d'une lente agonie. Le fauteuil sur lequel j'étais assis était celui où Jean *le Tors* (comme il prenait plaisir, dans ses jours facétieux, à se nommer lui-même) s'asseyait pour méditer ses scélératesses ou pour rendre ses odieux arrêts. Je crus voir passer, en cet instant, les spectres de tous les Mauprat avec leurs mains sanglantes et leurs yeux hébétés par le vin. Je me levai, et j'allais céder à l'horreur que j'éprouvais en prenant la fuite, lorsque, tout à coup, je vis se dresser devant moi une figure si distincte, si reconnaissable, si différente, par toutes les apparences de la réalité, des chimères dont je venais d'être assiégé, que je retombai sur mon siége, tout baigné d'une sueur froide. Jean Mauprat était debout auprès du lit. Il venait d'en sortir, car il tenait encore un pan du rideau entr'ouvert. Il me sembla le même qu'autrefois, seulement il était encore plus maigre, plus pâle et plus hideux; sa tête était rasée, et son corps enveloppé d'un suaire de couleur sombre. Il me lança un regard infernal; un sourire haineux et méprisant effleura sa lèvre mince et flétrie. Il resta immobile, son œil étincelant attaché sur moi, et il semblait tout prêt à m'adresser la parole. J'étais convaincu, en cet instant, que ce que je voyais était un être vivant, un homme de chair et d'os; il est donc incroyable que je me sentisse glacé d'une terreur aussi puérile. Mais je le nierais en vain, et je n'ai jamais pu ensuite me l'expliquer à

moi-même, j'étais enchaîné par la peur. Son regard me pétrifiait, ma langue était paralysée. Blaireau s'élança sur lui; alors il agita les plis de son lugubre vêtement, semblable à un linceul souillé de l'humidité du sépulcre, et je m'évanouis.

Lorsque je revins à moi-même, Marcasse était auprès de moi et me relevait avec inquiétude. J'étais étendu à terre et raide comme un cadavre. J'eus beaucoup de peine à rassembler mes idées; mais aussitôt que je pus me tenir sur mes jambes, je saisis Marcasse par le corps et je l'entraînai précipitamment hors de la chambre maudite. Je faillis tomber plusieurs fois en descendant l'escalier à vis, et ce ne fut qu'en respirant dans la cour l'air du soir et la saine odeur des étables, que je recouvrai l'usage de ma raison.

Je n'hésitai pas à attribuer ce qui venait de se passer à une hallucination de mon cerveau. J'avais fait mes preuves de courage à la guerre, en présence de mon brave sergent; je ne rougissais pas devant lui d'avouer la vérité. Je répondis sincèrement à ses questions, et je lui peignis mon horrible vision avec de tels détails, qu'il en fut frappé à son tour comme d'une chose réelle, et répéta plusieurs fois, d'un air pensif, en se promenant avec moi dans la cour : —Singulier, singulier!... étonnant!

— Non, cela n'est pas étonnant, lui dis-je, quand je me sentis tout-à-fait remis. J'ai éprouvé la sensation la plus douloureuse en venant ici; depuis plusieurs jours, je luttais pour surmonter la répugnance que j'éprouvais à revoir la Roche-Mauprat. J'ai eu le cauchemar la nuit dernière, et j'étais si fatigué et si triste en m'éveillant, que si je n'eusse craint de montrer de la mauvaise volonté à mon oncle, j'aurais encore différé ce voyage désagréable. En entrant ici, j'ai senti le froid me gagner; ma poitrine était oppressée, je ne respirais pas. Peut-être aussi l'âcre fumée dont la chambre était remplie m'a-t-elle troublé le cerveau. Enfin, après les fatigues et les périls de notre malheureuse traversée, dont nous sommes à peine remis l'un et l'autre, est-il étonnant que j'aie éprouvé une crise nerveuse à la première émotion pénible?

— Dites-moi, reprit Marcasse toujours pensif, avez-vous remarqué Blaireau dans ce moment-là? Qu'a fait Blaireau? — J'ai cru voir Blaireau s'élancer sur le fantôme au moment où il a disparu; mais j'ai rêvé cela comme le reste.

— Hum! dit le sergent, quand je suis entré, Blaireau était tout en feu. Il venait à vous, flairait, pleurait à sa manière, allait du côté du lit, grattait le mur, venait à moi, allait à vous. Singulier, cela! Étonnant, capitaine! étonnant, cela!

Après quelques instans de silence : — Pas de revenans, s'écria-t-il, en secouant la tête, jamais de revenans; d'ailleurs, pourquoi mort, Jean? Pas mort! Deux Mauprat encore. — Qui le sait? — Où diable? — Pas de revenans, et mon maître fou? Jamais. Malade? Non.

Après ce colloque, le sergent alla chercher de la lumière, tira du fourreau son inséparable épée, siffla Blaireau, et reprit bravement la corde qui servait de rampe à l'escalier, m'engageant à rester en bas. Quelle que fût ma répugnance à remonter dans cette chambre, je n'hésitai pas à suivre Marcasse, malgré ses recommandations, et notre premier soin fut de visiter le lit; mais pendant que nous causions dans la cour, la servante avait mis des draps blancs, et elle achevait de lisser les couvertures.

— Qui donc avait couché là? lui dit Marcasse avec sa prudence accoutumée. — Personne autre, répondit-elle, que M. le chevalier ou M. l'abbé Aubert, du temps qu'ils y venaient. — Mais aujourd'hui ou hier, par exemple? reprit Marcasse. — Oh! hier et aujourd'hui, personne, monsieur; car il y a bien deux ans que M. le chevalier n'est venu, et pour M. l'abbé, il n'y couche jamais depuis qu'il y vient tout seul. Il arrive le matin, déjeune chez nous, et s'en retourne le soir. — Mais le lit était défait, dit Marcasse en la regardant fixement. — Ah! dame, monsieur, répondit-elle; ça se peut, je ne sais comment on l'a laissé la dernière fois qu'on y a couché; je n'y ai pas fait attention en mettant les draps; tout ce que je sais, c'est qu'il y avait le manteau à M. Bernard, qu'il avait jeté dessus. — Mon manteau? m'écriai-je, il est resté à l'écurie. — Et le mien aussi, dit Marcasse; je viens de les rouler tous les deux et de les placer sur le coffre à l'avoine.—Vous en aviez donc deux, reprit la servante, car je suis sûre d'en avoir ôté un de dessus le lit, un manteau tout noir, et pas neuf. — Le mien était précisément doublé de rouge, et bordé d'un galon d'or. Celui de Marcasse était bleu. Ce n'était donc pas un de nos manteaux apportés un instant et rapportés à l'écurie par le garçon. — Mais, qu'en avez-vous fait? dit le sergent. — Ma foi, monsieur, je l'ai mis là

sur le fauteuil, répondit la grosse fille; mais vous l'avez donc repris pendant que j'allais chercher de la chandelle; car je ne le vois plus?

Nous cherchâmes dans toute la chambre, le manteau fut introuvable. Nous feignîmes d'en avoir besoin, ne niant pas qu'il fût nôtre. La servante défit le lit, retourna les matelas en notre présence, alla demander au garçon ce qu'il en avait fait. Il ne se trouva rien dans le lit, ni dans la chambre; le garçon n'était pas même monté. Toute la ferme fut en émoi, craignant que quelqu'un ne fût accusé de vol. Nous demandâmes si un étranger n'était pas venu à la Roche-Mauprat, et n'y était pas encore. Quand nous nous fûmes assurés que ces braves gens n'avaient logé ni vu personne, nous les rassurâmes sur le manteau perdu, en leur disant que Marcasse l'avait roulé par mégarde dans les deux autres, et nous nous enfermâmes dans la chambre, afin de l'explorer à notre aise; car il était à peu près évident dès-lors que je n'avais point vu un spectre, mais Jean Mauprat lui-même, ou un homme qui lui ressemblait et que j'avais pris pour lui.

Marcasse, ayant excité Blaireau de la voix et du geste, observa tous ses mouvemens.

— Soyez tranquille, me dit-il avec orgueil, le vieux chien n'a pas oublié le vieux métier, s'il y a un trou, un trou grand comme la main. — N'ayez peur; — à toi, vieux chien, n'ayez peur!

Blaireau, en effet, ayant flairé partout, s'obstina à gratter la muraille à l'endroit où j'avais vu l'apparition; il tressaillait chaque fois que son nez pointu rencontrait une certaine partie du lambris; puis il agitait sa queue de renard d'un air satisfait, revenait vers son maître et semblait lui dire de fixer là son attention. Le sergent se mit alors à examiner la muraille et la boiserie, il essaya d'insinuer son épée dans quelque fente; rien ne céda. Néanmoins une porte pouvait se trouver là, car les rinceaux de la boiserie sculptée pouvaient cacher une coulisse adroitement pratiquée. Il fallait trouver le ressort qui faisait jouer cette coulisse, mais cela nous fut impossible; malgré tous les efforts que nous fîmes pendant deux grandes heures, nous essayâmes vainement d'ébranler le panneau, il rendait le même son que les autres; tous étaient sonores, et indiquaient que la boiserie n'était pas posée immédiatement sur la maçonnerie; mais elle pouvait n'en être éloignée que de quelques

lignes. Enfin, Marcasse, baigné de sueur, s'arrêta et me dit: Nous sommes bien fous; quand nous chercherions jusqu'à demain, nous ne trouverions pas un ressort, s'il n'y en a pas; et quand nous cognerions, nous n'enfoncerions pas la porte, s'il y a derrière de grosses barres de fer, comme j'en ai vu déjà dans d'autres vieux manoirs.

— Nous pourrions, lui dis-je, trouver l'issue, s'il en existe une, en nous servant de la cognée; mais pourquoi, sur la simple indication de ton chien qui gratte le mur, t'obstiner à croire que Jean Mauprat ou l'homme qui lui ressemble, n'est pas entré et sorti par la porte? — Entré, tant que vous voudrez, répondit Marcasse, mais sorti! Non, sur mon honneur, car comme la servante descendait, j'étais sur l'escalier, brossant mes souliers; quand j'entendis tomber quelque chose ici, je montai vite, trois marches, voilà tout, et me voilà près de vous. — Vous mort, alongé sur le carreau, et bien malade; personne dedans ni dehors, sur mon honneur! — En ce cas, j'ai rêvé de mon diable d'oncle, et la servante a rêvé d'un manteau noir; car, à coup sûr, il n'y a pas ici de porte secrète; et quand il y en aurait une, et que tous les Mauprat, vivans et morts, en auraient la clé, que nous fait cela? Sommes-nous attachés à la police pour nous enquérir de ces misérables; et si nous les trouvions cachés quelque part, ne les aiderions-nous pas à fuir, plutôt que de les livrer à la justice? Nous avons nos armes, nous ne craignons pas qu'ils nous assassinent cette nuit; et s'ils s'amusent à nous faire peur, ma foi, malheur à eux! je ne connais ni parens ni alliés, quand on me réveille en sursaut. Ainsi donc, faisons-nous servir l'omelette que les braves gens du domaine nous préparent, car si nous continuons à frapper et à gratter les murailles, ils vont nous croire fous.

Marcasse se rendit par obéissance, plutôt que par conviction; je ne sais quelle importance il attachait à découvrir ce mystère, ni quelle inquiétude le tourmentait, car il ne voulait pas me laisser seul dans la chambre enchantée. Il prétendait que je pouvais encore me trouver malade et tomber en convulsion.

— Oh! cette fois, lui dis-je, je ne serai pas si poltron. Le manteau m'a guéri de la peur des revenans, et je ne conseille à personne de se frotter à moi.

L'hidalgo fut forcé de me laisser seul. J'amorçai mes pistolets,

et je les plaçai à portée de ma main sur la table; mais ces précautions furent en pure perte, rien ne troubla le silence de la chambre, et les lourds rideaux de soie rouge, aux coins armoiriés d'argent terni, ne furent pas agités par le plus léger souffle. Marcasse revint, et joyeux de me trouver aussi gai qu'il m'avait laissé, prépara notre souper avec autant de soin que si nous fussions venus à la Roche-Mauprat avec la seule intention de faire un bon repas. Il plaisanta sur le chapon qui chantait encore à la broche, et sur le vin qui faisait l'effet d'une brosse dans le gosier. Mais le métayer vint augmenter sa bonne humeur en nous apportant quelques bouteilles d'excellent madère, que le chevalier lui avait confiées autrefois, et dont il aimait à boire un verre ou deux, lorsqu'il mettait le pied à l'étrier. Pour récompense, nous invitâmes le digne homme à souper avec nous, pour causer d'affaires le moins ennuyeusement possible. — A la bonne heure, nous dit-il, ce sera donc comme autrefois; les manans mangeaient à la table des seigneurs de la Roche-Mauprat, vous faites de même, monsieur Bernard, et c'est bien. — Oui, monsieur, lui répondis-je très froidement, mais je le fais avec ceux qui me doivent de l'argent, non avec ceux à qui j'en dois. Cette réponse et le mot de monsieur l'intimidèrent tellement, qu'il fit beaucoup de façon pour se mettre à table; mais j'insistai, voulant sur-le-champ lui donner la mesure de mon caractère. Je le traitai comme un homme que j'élevais à moi, non comme un homme vers qui je voulais descendre. Je le forçai d'être chaste dans ses plaisanteries, et je lui permis d'être expansif et facétieux dans les limites d'une honnête gaieté; c'était un homme jovial et franc. Je l'examinais avec attention pour voir s'il n'aurait pas quelque accointance avec le fantôme qui laissait traîner son manteau sur les lits; mais cela n'était aucunement probable, et il avait au fond tant d'aversion pour les coupe-jarrets, que, sans son respect pour ma parenté, il les eût de bon cœur habillés, en ma présence, comme ils méritaient de l'être; mais je ne pus souffrir aucune liberté de sa part sur ce sujet, et je l'engageai à me rendre compte de mes affaires, ce qu'il fit avec intelligence, exactitude et loyauté.

Quand il se retira, je m'aperçus que le madère lui avait fait beaucoup d'effet, car ses jambes étaient avinées et s'accrochaient

à tous les meubles; néanmoins il avait eu assez d'empire sur son cerveau pour raisonner juste. J'ai toujours remarqué que le vin agissait beaucoup plus sur les muscles des paysans que sur leurs nerfs; qu'ils divaguaient difficilement, mais qu'au contraire les excitans produisaient en eux une béatitude que nous ne connaissons pas, et qui fait, de leur ivresse, un plaisir tout différent du nôtre et très supérieur à notre exaltation fébrile.

Quand nous nous trouvâmes seuls, Marcasse et moi, quoique nous ne fussions pas gris, nous nous aperçûmes que le vin nous avait donné une gaieté, une insousciance que nous n'aurions pas eue à la Roche-Mauprat, même sans l'aventure du fantôme. Habitués à une franchise mutuelle, nous en fîmes la réflexion, et nous convînmes que nous étions beaucoup mieux disposés qu'avant souper à recevoir tous les loups-garous de la Varenne.

Ce mot de loup-garou me rappela l'aventure qui m'avait mis en relation très peu sympathique avec Patience, à l'âge de treize ans. Marcasse la connaissait, mais il ne soupçonnait guère le caractère que j'avais à cette époque, et je m'amusai à lui raconter ma course effarée à travers champs, après avoir été fustigé par le sorcier. Cela me fait penser, lui dis-je en terminant, que j'ai l'imagination facile à exalter et que je ne suis pas inaccessible à la peur des choses surnaturelles. Ainsi le fantôme de tantôt... — N'importe, n'importe, dit Marcasse en examinant l'amorce de mes pistolets et en les posant sur ma table de nuit, n'oubliez pas que tous les coupe-jarrets ne sont pas morts; et que si Jean est de ce monde, il fera du mal jusqu'à ce qu'il soit enterré et enfermé à triple tour chez le diable.

Le vin déliait la langue de l'hidalgo, qui ne manquait pas d'esprit lorsqu'il se permettait ces rares infractions à sa sobriété habituelle. Il ne voulut pas me quitter, et fit son lit à côté du mien. Mes nerfs étaient excités par les émotions de la journée, je me laissai donc aller à parler d'Edmée, non de manière à mériter de sa part l'ombre d'un reproche, si elle eût entendu mes paroles, mais cependant plus que je n'aurais dû me le permettre avec un homme qui n'était encore que mon subalterne, et non mon ami, comme il le devint plus tard. Je ne sais pas positivement ce que je lui dis de mes chagrins, de mes espérances et de mes inquiétudes;

toutefois ces confidences eurent un effet terrible, ainsi que vous le verrez bientôt.

Nous nous endormîmes tout en causant, Blaireau sur les pieds de son maître, l'épée en travers à côté du chien sur les genoux de l'hidalgo, la lumière entre nous deux, mes pistolets au bout de mon bras, mon couteau de chasse sous mon oreiller, et les verroux tirés. Rien ne troubla notre repos; et quand le soleil nous éveilla, les coqs chantaient joyeusement dans la cour, et les *boirons* échangeaient des facéties rustiques en *liant* (1) leurs bœufs sous nos fenêtres.

— C'est égal, il y a quelque chose là-dessous, — telle fut la première parole de Marcasse en ouvrant les yeux et en reprenant la conversation où il l'avait laissée la veille.

— As-tu vu ou entendu quelque chose cette nuit? lui dis-je. — Rien du tout, répondit-il; mais c'est égal, Blaireau n'a pas bien dormi, mon épée est tombée par terre, et puis rien de ce qui s'est passé ici n'est expliqué. — L'explique qui voudra, répondis-je; je ne m'en occuperai certainement pas. — Tort, tort, vous avez tort! — Cela se peut, mon bon sergent; mais je n'aime pas du tout cette chambre, et elle me semble si laide au grand jour, que j'ai besoin d'aller bien loin respirer un air pur. — Eh bien! moi, je vous conduirai; mais je reviendrai. Je ne veux pas laisser aller cela au hasard. Je sais de quoi Jean Mauprat est capable, et *pas vous*. — Je ne veux pas le savoir; et s'il y a quelque danger ici pour moi ou les miens, je ne veux pas que tu y reviennes.

Marcasse secoua la tête et ne répondit rien. Nous fîmes encore un tour à la métairie avant de partir. Marcasse fut très frappé d'une chose que je n'eusse pas remarquée. Le métayer voulut me présenter sa femme; mais elle ne voulut jamais me voir, et alla se cacher dans sa chenevière. J'attribuais cette sauvagerie à la timidité de la jeunesse. — Belle jeunesse, ma foi! dit Marcasse; une jeunesse comme moi, cinquante ans passés! Il y a quelque chose là-dessous, quelque chose là-dessous, je vous le dis. — Et que diable peut-il y avoir? — Hum! elle a été bien dans son temps avec Jean Mauprat. Elle a trouvé ce *tortu* à son gré. Je sais cela, moi; je sais encore bien des choses, bien des choses, soyez sûr! — Tu

(1) Les bouviers lient le joug avec des courroies aux cornes d'une paire de bœufs de travail.

me les diras quand nous reviendrons ici, lui répondis-je, et ce ne sera pas de si tôt, car mes affaires vont beaucoup mieux que si je m'en mêlais, et je n'aimerais pas à prendre l'habitude de boire du madère pour ne pas avoir peur de mon ombre. Si tu veux m'obliger, Marcasse, tu ne parleras à personne de ce qui s'est passé. Tout le monde n'a pas pour ton capitaine la même estime que toi. — Celui-là est un imbécille qui n'estime pas mon capitaine, répondit l'hidalgo d'un ton doctoral; mais si vous me l'ordonnez, je ne dirai rien.

Il me tint parole. Pour rien au monde je n'eusse voulu troubler l'esprit d'Edmée de cette sotte histoire. Mais je ne pus empêcher Marcasse d'exécuter son projet. Dès le lendemain matin il avait disparu, et j'appris de Patience qu'il était retourné à la Roche-Mauprat sous prétexte d'y avoir oublié quelque chose.

XVIII.

Tandis que Marcasse se livrait à ses graves recherches, je passais auprès d'Edmée des jours pleins de délices et d'angoisses. Sa conduite ferme, dévouée, mais réservée à beaucoup d'égards, me jetait dans de continuelles alternatives de joie et de douleur. Un jour le chevalier eut une longue conférence avec elle, tandis que j'étais à la promenade. Je rentrai au moment où leur conversation était le plus animée, et dès que je parus : — Approche, me dit mon oncle; viens dire à Edmée que tu l'aimes, que tu la rendras heureuse, que tu es corrigé de tes anciens défauts. Arrange-toi pour être agréé, car il faut que cela finisse. Notre position vis-à-vis du monde n'est pas tenable, et je ne veux pas descendre dans le tombeau sans avoir vu réhabiliter l'honneur de ma fille, et sans être sûr que quelque sot caprice de sa part ne la jettera pas dans un couvent, au lieu de lui laisser occuper dans le monde le rang qui lui appartient, et que j'ai travaillé toute ma vie à lui assurer. Allons, Bernard, à ses pieds! Ayez l'esprit de lui dire quelque chose qui la persuade, ou bien je croirai, Dieu me pardonne, que c'est vous qui ne l'aimez pas, et qui ne désirez pas sincèrement l'épouser.

— Moi! juste ciel! mécriai-je, ne pas le désirer! quand je n'ai pas d'autre pensée depuis sept ans, quand mon cœur n'a pas d'autre vœu et que mon esprit ne conçoit pas d'autre bonheur! — Je

dis à Edmée tout ce que me suggéra la passion la plus exaltée. Elle m'écouta en silence et sans retirer ses mains, que je couvrais de baisers. Mais sa physionomie était grave, et l'expression de sa voix me fit trembler lorsqu'elle dit, après avoir réfléchi quelques instans : — Mon père ne devrait jamais douter de ma parole; j'ai promis d'épouser Bernard, je l'ai promis à Bernard et à mon père, il est donc certain que je l'épouserai. — Puis elle ajouta après une nouvelle pause, et d'un ton plus sévère encore : — Mais si mon père se croit à la veille de mourir, quelle force me suppose-t-il donc pour m'engager à ne songer qu'à moi, et me faire revêtir ma robe de noces à l'heure de ses funérailles? Si au contraire il est, comme je le crois, toujours plein de force malgré ses souffrances, et appelé à jouir encore pendant de longues années de l'amour de sa famille, d'où vient qu'il me presse si impérieusement d'abréger le délai que je lui ai demandé? N'est-ce pas une chose assez importante pour que j'y réfléchisse? Un engagement qui doit durer toute ma vie et qui décidera, je ne dis pas de mon bonheur, je saurais le sacrifier au moindre désir de mon père, mais de la paix de ma conscience et de la dignité de ma conduite (car quelle femme peut être assez sûre d'elle-même pour répondre d'un avenir enchaîné contre son gré?); un tel engagement ne mérite-t-il pas que j'en pèse tous les risques et tous les avantages pendant plusieurs années au moins? — Dieu merci! voilà sept ans que vous passez à peser tout cela, dit le chevalier; vous devriez savoir à quoi vous en tenir sur le compte de votre cousin. Si vous voulez l'épouser, épousez-le; mais si vous ne le voulez pas, pour Dieu! dites-le, et qu'un autre se présente. — Mon père, répondit Edmée un peu froidement, je n'épouserai que lui. — Que *lui* est fort bien, dit le chevalier en frappant avec la pincette sur les bûches, mais cela ne veut peut-être pas dire que vous l'épouserez. — Je l'épouserai, mon père, reprit Edmée. J'aurais desiré quelques mois encore de liberté; mais puisque vous êtes mécontent de tous ces retards, je suis prête à obéir à vos ordres, vous le savez. — Parbleu! voilà une jolie manière de consentir, s'écria mon oncle, et bien engageante pour votre cousin! Ma foi, Bernard, je suis bien vieux, mais je puis dire que je ne comprends rien aux femmes, et il est probable que je mourrai sans y avoir rien compris.

— Mon oncle, lui dis-je, je comprends fort bien l'éloignement de

ma cousine pour moi; je l'ai mérité. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour réparer mes crimes. Mais dépend-il d'elle d'oublier un passé dont elle a sans doute trop souffert? Au reste, si elle ne me le pardonne pas, j'imiterai sa rigueur, je ne me le pardonnerai pas à moi-même; et, renonçant à tout espoir en ce monde, je m'éloignerai d'elle et de vous, pour me punir par un châtiment pire que la mort. — Allons, voilà que tout est rompu! dit mon oncle en jetant les pincettes dans le feu; voilà! voilà ce que vous cherchiez, ma fille!

J'avais fait quelques pas pour sortir; je souffrais horriblement. Edmée courut vers moi, me prit par le bras, et me ramenant vers son père : — Ce que vous dites est cruel et plein d'ingratitude, me dit-elle. Appartient-il à un esprit modeste, à un cœur généreux, de nier une amitié, un dévouement, — j'oserai me servir d'un autre mot, — une fidélité de sept ans, parce que je vous demande encore quelques mois d'épreuve? Et quand même je n'aurais jamais pour vous, Bernard, une affection aussi vive que la vôtre, celle que je vous ai témoignée jusqu'ici est-elle donc si peu de chose que vous la méprisiez, et que vous y renonciez par dépit de ne pas m'inspirer précisément celle que vous croyez devoir exiger? Savez-vous qu'à ce compte une femme n'aurait pas le droit d'éprouver l'amitié? Enfin, voulez-vous me punir de vous avoir servi de mère en vous éloignant de moi, ou ne m'en récompenser qu'à la condition d'être votre esclave? — Non, Edmée, non, lui répondis-je, le cœur serré et les yeux pleins de larmes, en portant sa main à mes lèvres; je sens que vous avez fait pour moi plus que je ne méritais, je sens que je voudrais en vain m'éloigner de votre présence; mais pouvez-vous me faire un crime de souffrir auprès de vous? C'est, au reste, un crime si involontaire et tellement fatal, qu'il échapperait à tous vos reproches et à tous mes remords. N'en parlons pas, n'en parlons jamais; c'est tout ce que je puis faire. Conservez-moi votre amitié, j'espère m'en montrer toujours digne à l'avenir.

— Embrassez-vous, et ne vous séparez jamais l'un de l'autre, dit le chevalier attendri. Bernard, quel que soit le caprice d'Edmée, ne l'abandonnez jamais, si vous voulez mériter la bénédiction de votre père adoptif. Si vous ne parvenez pas à être son mari, soyez toujours son frère. Songez, mon enfant, que bientôt elle sera seule sur la terre, et que je mourrai désolé, si je n'emporte

dans la tombe la certitude qu'il lui reste un appui et un défenseur. Songez, enfin, que c'est à cause de vous, à cause d'un serment que son inclination désavoue peut-être, mais que sa conscience respecte, qu'elle est ainsi abandonnée, calomniée...

Le chevalier fondit en larmes, et toutes les douleurs de cette famille infortunée me furent révélées en un instant. — Assez! assez! m'écriai-je en tombant à leurs pieds; tout cela est trop cruel. Je serais le dernier des misérables, si j'avais besoin qu'on me remît sous les yeux mes fautes et mes devoirs. Laissez-moi pleurer à vos genoux! laissez-moi expier par l'éternelle douleur, par l'éternel renoncement de ma vie, le mal que je vous ai fait! Pourquoi ne m'avoir pas chassé lorsque je vous ai nui? Pourquoi, mon oncle, ne m'avoir pas cassé la tête d'un coup de pistolet, comme à une bête fauve? Qu'ai-je fait pour être épargné, moi qui payais vos bienfaits de la ruine de votre honneur? Non, non, je le sens, Edmée ne doit pas m'épouser; ce serait accepter la honte de l'injure que j'ai attirée sur elle. Moi, je resterai ici; je ne la verrai jamais, si elle l'exige; mais je me coucherai en travers de sa porte comme un chien fidèle, et je déchirerai le premier qui osera se présenter devant elle autrement qu'à genoux; et si quelque jour un honnête homme, plus heureux que moi, mérite de fixer son choix, loin de le combattre, je lui remettrai le soin cher et sacré de la protéger et de la défendre; je serai son ami, son frère; et quand je les verrai heureux ensemble, j'irai mourir en paix loin d'eux.

Mes sanglots m'étouffaient, le chevalier serra sa fille et moi sur son cœur, et nous confondîmes nos larmes, en lui jurant de ne jamais nous séparer, ni pendant sa vie, ni après sa mort.

— Ne perds pourtant pas l'espérance de l'épouser, me dit le chevalier à voix basse, quelques instans après, quand le calme se fut rétabli: elle a d'étranges volontés; mais vois-tu, rien ne m'ôtera de l'esprit qu'elle a de l'amour pour toi. Elle ne veut pas s'expliquer encore. Ce que femme veut, Dieu le veut.

— Et ce qu'Edmée veut, je le veux, répondis-je.

Quelques jours après cette scène, qui fit succéder dans mon ame la tranquillité de la mort aux agitations de la vie, je me promenais dans le parc avec l'abbé.

— Il faut, me dit-il que je vous fasse part d'une aventure qui m'est arrivée hier, et qui est passablement romanesque. J'avais

été me promener dans les bois de Briantes, et j'étais descendu à la fontaine des Fougères. Vous savez qu'il faisait chaud comme au milieu de l'été ; nos belles plantes, rougies par l'automne, sont plus belles que jamais autour du ruisseau qu'elles couvrent de leurs longues découpures. Les bois n'ont plus que bien peu d'ombrage; mais le pied foule des tapis de feuilles sèches, dont le bruit est pour moi plein de charme. Le tronc satiné des bouleaux et des jeunes chênes est couvert de mousse et de jungermanes, qui étalent délicatement leur nuance brune, mêlée de vert tendre, de rouge et de fauve, en étoiles, en rosaces, en cartes de géographie de toute espèce, où l'imagination peut rêver de nouveaux mondes en miniature. J'étudiais avec amour ces prodiges de grace et de finesse, ces arabesques où la variété infinie s'allie à la régularité inaltérable, et, heureux de savoir que vous n'êtes pas, comme le vulgaire, aveugle à ces coquetteries adorables de la création, j'en détachai quelques-unes avec le plus grand soin, enlevant même l'écorce de l'arbre où elles prennent racine, afin de ne pas détruire la pureté de leurs dessins. J'en ai fait une petite provision que j'ai déposée chez Patience en passant, et que nous allons voir si vous le voulez. Mais chemin faisant, je veux vous dire ce qui m'arriva en approchant de la fontaine. J'avais la tête baissée, je marchais sur les cailloux humides, guidé par le petit bruit du jet clair et délicat qui s'élance du sein de la roche moussue. J'allais m'asseoir sur la pierre qui forme un banc naturel à côté, lorsque je vis la place occupée par un bon religieux dont le capuchon de bure cachait à demi la tête pâle et flétrie. Il me parut très intimidé de ma rencontre; je le rassurai de mon mieux, en lui disant que mon intention n'était pas de le déranger, mais d'approcher seulement mes lèvres de la rigole d'écorce que les bûcherons ont adaptée à la roche, pour boire plus facilement. — O saint ecclésiastique, me dit-il du ton le plus humble, que n'êtes-vous le prophète dont la verge frappait aux sources de la grace, et pourquoi mon ame, semblable à ce rocher, ne peut-elle donner cours à un ruisseau de larmes ?—Frappé de la manière dont ce moine s'exprimait, de son air triste, de son attitude rêveuse, en ce lieu poétique, où j'ai souvent rêvé l'entretien de la Samaritaine avec le Sauveur, je me laissai aller à causer de plus en plus sympathiquement. J'appris de ce religieux qu'il était trappiste, qu'il était en tournée pour accomplir une pénitence.

— Ne me demandez ni mon nom ni mon pays, dit-il. J'appartiens à une illustre famille, que je ferais rougir en lui rappelant que j'existe; d'ailleurs, en entrant à la Trappe, nous abjurons tout orgueil du passé, nous nous faisons semblables à des enfans naissans; nous mourons au monde pour revivre en Jésus-Christ. Mais soyez sûr que vous voyez en moi un des exemples les plus frappans des miracles de la grace, et si je pouvais vous faire le récit de ma vie religieuse, de mes terreurs, de mes remords, de mes expiations, vous en seriez certainement touché. Mais à quoi me serviront la compassion et l'indulgence des hommes, si la miséricorde de Dieu ne daigne m'absoudre?

Vous savez, continua l'abbé, que ne n'aime pas les moines, que je me défie de leur humilité, que j'ai horreur de leur fainéantise. Mais celui-là parlait d'une manière si triste et si affectueuse, il était si pénétré de son devoir, il semblait si malade, si exténué d'austérités, si plein de repentir, qu'il m'a gagné le cœur. Il y a, dans son regard et dans ses discours, des éclairs qui trahissent une grande intelligence, une activité infatigable, une persévérance à toute épreuve. Nous avons passé deux grandes heures ensemble, et je l'ai quitté si attendri, que j'ai désiré le revoir avant son départ. Il avait pris gîte pour la nuit à la ferme des Goulets, et j'ai voulu, en vain, l'amener au château. Il m'a dit avoir un compagnon de voyage qu'il ne pouvait quitter. — Mais, puisque vous êtes si charitable, m'a-t-il dit, je m'estimerai heureux de vous retrouver ici demain au coucher du soleil; peut-être même m'enhardirai-je au point de vous demander une grace; vous pouvez m'être utile pour une affaire importante dont je suis chargé dans ce pays-ci. Je ne puis vous en dire davantage en ce moment. — Je l'assurai qu'il pouvait compter sur moi, et que j'obligerais de grand cœur un homme comme lui.

— Si bien que vous attendez avec impatience l'heure du rendez-vous? dis-je à l'abbé.

— Sans doute, répondit-il, et ma nouvelle connaissance a pour moi tant d'attraits, que si je ne craignais d'abuser de la confiance qu'il m'a témoignée, je conduirais Edmée à la fontaine des Fougères.

— Je crois, repris-je, qu'Edmée a beaucoup mieux à faire que d'écouter les déclamations de votre moine, qui peut-être après tout

n'est qu'un intrigant, comme tant d'autres, à qui vous avez fait la charité aveuglément. Pardonnez-moi, mon bon abbé, mais vous n'êtes pas un grand physionomiste et vous êtes un peu sujet à vous laisser prévenir pour ou contre les gens, sans autre motif que la disposition bienveillante ou craintive de votre esprit romanesque.

L'abbé sourit, prétendit que je parlais ainsi par rancune, soutint la piété du trappiste, et retomba dans la botanique. Nous passâmes assez de temps à herboriser chez Patience, et, comme je ne cherchais qu'à échapper à moi-même, je sortis de la cabane avec l'abbé et le conduisis jusqu'au bois où il avait son rendez-vous. A mesure que nous en approchions, l'abbé semblait revenir un peu de son empressement de la veille et craindre d'avoir été trop loin. L'incertitude succédant si vite à l'enthousiasme, résumait tellement tout son caractère, mobile, aimant, timide, mélange singulier des entraînemens les plus opposés, que je recommençai à le railler avec l'abandon de l'amitié. — Allons, me dit-il, il faut que j'en aie le cœur net et que vous le voyiez. Vous regarderez son visage, vous l'étudierez pendant quelques instans et vous nous laisserez seuls ensemble, puisque je lui ai promis d'écouter ses confidences. — Je suivis l'abbé par désœuvrement; mais quand nous fûmes au-dessus des rochers ombragés, d'où la fontaine s'échappe, je m'arrêtai pour regarder le moine à travers le branchage d'un massif de frênes. Placé immédiatement au-dessous de nous, au bord de la fontaine, il interrogeait l'angle du sentier que nous devions tourner pour arriver à lui; mais il ne songeait pas à regarder l'endroit où nous étions, et nous pouvions le contempler à l'aise, sans qu'il nous vît.

A peine l'eus-je envisagé, que, saisi d'un rire amer, je pris l'abbé par le bras, je l'entraînai à quelque distance, et lui parlai ainsi, non sans une grande agitation.

— Mon cher abbé, n'avez-vous jamais rencontré quelque part, autrefois, la figure de mon oncle Jean de Mauprat?

— Jamais que je sache, répondit l'abbé tout interdit; mais où voulez-vous donc en venir? — A vous dire, mon ami, que vous avez fait là une jolie trouvaille, et que ce bon et vénérable trappiste à qui vous trouvez tant de grace, de candeur, de componction et d'esprit, n'est autre que Jean Mauprat le coupe-jarret.

— Vous êtes fou! s'écria l'abbé en reculant de trois pas. Jean

Mauprat est mort, il y a long-temps. — Jean Mauprat n'est pas mort, ni Antoine Mauprat non plus peut-être, et je suis moins surpris que vous, parce que j'ai déjà rencontré un de ces deux revenans. Qu'il se soit fait moine, et qu'il pleure ses péchés, cela est fort possible; mais qu'il se soit déguisé pour venir poursuivre ici quelque mauvais dessein, c'est ce qui n'est pas impossible non plus, et je vous engage à vous tenir sur vos gardes.

L'abbé fut effrayé au point de ne vouloir plus aller au rendez-vous. Je lui démontrai qu'il était nécessaire de savoir où voulait en venir le vieux pécheur. Mais comme je connaissais la faiblesse de l'abbé, comme je craignais que mon oncle Jean ne réussît à l'engager dans quelque fausse démarche, et à s'emparer de sa conscience par des aveux mensongers, je pris le parti de me glisser dans le taillis, de manière à tout voir et tout entendre.

Mais les choses ne se passèrent pas comme je l'aurais cru. Le trappiste, au lieu de jouer au plus fin, dévoila sur-le-champ à l'abbé son véritable nom. Il lui déclara que touché de repentir, et ne croyant pas que sa conscience lui permît d'en éviter le châtiment à l'abri du froc (car il était réellement trappiste depuis plusieurs années), il venait se mettre entre les mains de la justice, afin d'expier d'une manière éclatante les crimes dont il était souillé. Cet homme, doué de facultés supérieures, avait acquis dans le cloître une éloquence mystique. Il parlait avec tant de grace, de douceur, que je fus pris tout aussi bien que l'abbé. Ce fut en vain que ce dernier essaya de combattre une résolution qui lui semblait insensée. Jean de Mauprat montra le plus intrépide dévouement à ses idées religieuses. Il dit qu'ayant commis les crimes de l'antique barbarie païenne, il ne pouvait racheter son ame qu'au prix d'une pénitence publique digne des premiers chrétiens. — On peut, dit-il, être lâche envers Dieu comme envers les hommes, et dans le silence de mes veilles, j'entends une voix terrible qui répond à mes sanglots : Misérable poltron, c'est la peur des hommes qui te jette dans le sein de Dieu; et si tu ne craignais la mort temporelle, tu n'aurais jamais songé à la vie éternelle. — Alors je sens que ce que je crains le plus, ce n'est pas la colère de Dieu, mais la corde et le bourreau qui m'attendent parmi mes semblables. Eh bien! il est temps que ma honte finisse vis-à-vis de moi-même, et c'est le jour où les hommes me couvriront d'opprobre et de châti-

ment que je me sentirai absous et réhabilité à la face du ciel. C'est alors seulement que je me croirai digne de dire à Jésus mon Sauveur : Écoute-moi, victime innocente, toi qui écoutas le bon larron, victime souillée, mais repentante, associée à la gloire de ton martyre, et rachetée par ton sang.

— Dans le cas où vous persisteriez dans cette volonté enthousiaste, lui dit l'abbé après lui avoir présenté sans succès toutes les objections possibles, veuillez du moins me dire en quoi vous avez pensé que je consentirais à vous aider.

— Je ne puis agir en ceci, répondit le trappiste, sans l'autorisation d'un homme qui bientôt sera le dernier des Mauprat; car le chevalier n'a que peu de jours à attendre la récompense céleste acquise à ses vertus, et quant à moi, je ne puis échapper au supplice que je viens chercher, que pour retomber dans l'éternelle nuit du cloître. Je veux parler de Bernard Mauprat, je ne dirai pas mon neveu; car s'il m'entendait, il rougirait de porter ce titre funeste. J'ai su son retour d'Amérique, et cette nouvelle m'a décidé à entreprendre le voyage au terme douloureux duquel vous me voyez.

Il me sembla qu'en parlant ainsi il jetait un regard oblique sur le massif où j'étais, comme s'il eût deviné ma présence. Peut-être l'agitation de quelques branches m'avait-elle trahi.

— Puis-je vous demander, dit l'abbé, ce que vous avez de commun aujourd'hui avec ce jeune homme? Ne craignez-vous pas qu'aigri par les mauvais traitemens qui ne lui furent pas épargnés autrefois à la Roche-Mauprat, il ne refuse de vous voir?

— Je suis certain qu'il le refusera, car je sais la haine qu'il nourrit pour moi, dit le trappiste en se tournant encore vers le lieu où j'étais. Mais j'espère que vous le déciderez à m'accorder cette entrevue, car vous êtes généreux et bon, monsieur l'abbé. Vous m'avez promis de m'obliger, et, d'ailleurs, vous êtes l'ami du jeune Mauprat, et vous lui ferez comprendre qu'il y va de ses intérêts et de l'honneur de son nom.

— Comment cela? reprit l'abbé. Sans doute il sera peu flatté de vous voir paraître devant les tribunaux pour des crimes ensevelis dans l'ombre du cloître. Il doit désirer, certainement, que vous renonciez à cette expiation éclatante; comment espérez-vous qu'il y consente?

— Je l'espère, parce que Dieu est bon et grand, parce que sa grace est efficace, parce qu'elle touchera le cœur de quiconque daignera écouter le langage d'une ame vraiment repentante et fortement convaincue; parce que mon salut éternel est dans les mains de ce jeune homme, et qu'il ne voudra pas se venger de moi au-delà de la tombe. D'ailleurs, il faut que je meure en paix avec ceux que j'ai offensés, il faut que je tombe aux pieds de Bernard Mauprat, et qu'il me remette mes péchés. Mes larmes le toucheront, ou si son ame impitoyable les méprise, j'aurai du moins accompli un impérieux devoir.

Voyant qu'il parlait avec la certitude d'être écouté de moi, je fus saisi de dégoût; je crus voir la fraude et la lâcheté percer sous cette basse hypocrisie. Je m'éloignai et j'allai attendre l'abbé à quelque distance. Il vint bientôt me rejoindre; l'entrevue s'était terminée par la promesse mutuelle de se revoir bientôt. L'abbé s'était engagé à me transmettre les paroles du trappiste, qui menaçait, du ton le plus doucereux du monde, de venir me trouver, si je me refusais à sa demande. Nous nous promîmes d'en conférer, l'abbé et moi, sans en informer le chevalier ni Edmée, afin de ne pas les inquiéter sans nécessité. Le trappiste avait été se loger à La Châtre, au couvent des carmes, ce qui avait mis l'abbé tout-à-fait sur ses gardes, malgré son premier engouement pour le repentir du pécheur. Ces carmes l'avaient persécuté dans sa jeunesse, et le prieur avait fini par le forcer à se séculariser. Le prieur vivait encore, vieux, mais implacable, infirme, caché, mais ardent à la haine et à l'intrigue. L'abbé n'entendait pas son nom sans frémir, il m'engagea à me conduire prudemment dans toute cette affaire. Quoique Jean Mauprat soit sous le glaive des lois, me dit-il, et que vous soyez au faîte de l'honneur et de la prospérité, ne méprisez pas la faiblesse de votre ennemi. Qui sait ce que peuvent la ruse et la haine? Elles peuvent prendre la place du juste et le jeter sur le fumier; elles peuvent rejeter leur crime sur autrui, et souiller de leur ignominie la robe de l'innocence. Vous n'en avez peut-être pas fini avec les Mauprat!

Le pauvre abbé ne croyait pas dire si vrai.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain numéro.)

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXII.

JASMIN.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de poésie populaire; on en a remis en honneur le règne et la floraison, trop oubliés jusqu'alors, et qui avaient orné un certain âge adolescent de la vie des nations; on est même allé jusqu'à se figurer un temps privilégié où la poésie circulait comme dans l'air, où chacun plus ou moins y participait, et où l'œuvre admirée se formait du génie de tous. Ce qu'il y a de vrai dans cette perspective de lointain ne saurait faire qu'en tout temps, même aux âges le plus naïvement poétiques, la poésie, telle qu'elle s'y réalisait, n'ait été en définitive produite par le talent singulier de quelques individus; la masse ne la possédait qu'alors seulement, et elle se l'appropriait par l'usage, par la jouissance. Puisqu'on a tant relevé de

nos jours la poésie populaire en général, c'est bien le moins qu'on ne dédaigne pas l'individu poète, resté du peuple, là où il se rencontre avec le feu, la naïveté première et l'incontestable don. Si on recherche avec curiosité les traditions locales, les vieux noëls en patois, les vestiges d'une culture ou d'une inspiration ancienne, il faut noter aussi ce qui est vivant, le poète plein de vigueur qui, dans le moindre rang social où il se tient, enrichit tout d'un coup de compositions franches, originales, suivies, son patois harmonieux encore, débris d'une langue illustre, mais enfin un patois qu'on croyait déshérité désormais de toute littérature. L'Angleterre a eu et a ses bergers, ses forgerons poètes, et nous les connaissons; nous nous plaignons de n'avoir rien de tel; nous cherchons autour de nous. Nous demandons aux provinces qui ont le mieux conservé leur cachet antique, à notre Bretagne, par exemple, tout ce qu'elle recèle de poésie à elle, et nous regrettons de ne rien trouver de contemporain. Là où nous rencontrons un contemporain imprévu qui, pour être tout-à-fait du peuple, n'en est que plus poète selon son cœur, et selon notre propre génie français, ne disons pas : *C'est différent;* sachons le reconnaître sans pruderie et l'honorer.

M. Jasmin (ou plutôt qu'il nous permette, pour toute familiarité, de l'appeler *Jasmin* tout court, comme nous disons *Béranger*), Jasmin donc n'est pas un laboureur ni un berger; c'est un coiffeur d'Agen, déjà un peu connu ici par un article très flatteur de Charles Nodier. Jasmin, en étant de ce métier cher à Gil Blas et à Figaro, n'y déroge point par la tournure même de son esprit, de son talent; c'est un Français du Midi, qui est de la pure et bonne race des Villon, des Marot, et dans la boutique de qui Molière aurait aimé à s'asseoir de longues heures, comme il faisait chez le barbier de Pézenas. On a dernièrement beaucoup parlé, et avec raison, de M. Reboul de Nîmes, qui, simple boulanger, s'est élevé à des accens de poésie qu'a reconnus et salués la lyre de Lamartine. Mais l'inspiration de Reboul n'a rien de commun avec celle de Jasmin. Reboul est un poète français, de l'école des *Méditations;* il écrit et chante en notre français classique avec pureté, harmonie; son originalité consiste bien plutôt dans le contraste de ses écrits avec sa profession, que dans le caractère même de sa poésie. Obligé à un état manuel, et bien qu'il n'en rougisse point, Reboul

ne s'en glorifie pas non plus et ne s'y complaît pas; religieux de cœur, il accepte ce lot comme une part de la tâche imposée par le Maître. A une certaine heure du jour, où il est un peu plus libre, il laisse avec joie le vêtement du matin, et retiré dans sa petite chambre *monastique*, où nous l'a montré M. Alexandre Dumas, il entre presque, comme faisait Machiavel en exil, *dans la cour auguste des grands hommes de l'antiquité*, ou du moins il rêve et s'inspire entre la Bible et Corneille, devant un crucifix. Nulle plaisanterie dans ses vers, nul jeu de mots sur sa condition habituelle; le *four* ne revient pas là sous toutes sortes de formes, et le poète, un moment soustrait aux soins vulgaires, s'efforce bien plutôt de les oublier, de les ennoblir en les idéalisant. Il parle de *chaumière*, et on le prendrait pour un pasteur, quand il dit en beaux vers à son initiateur chéri :

> C'est toi qui fus pour moi cet ange de lumière,
> Qui se laisse tomber du haut du firmament,
> Et qui, sur le palais, comme sur la chaumière,
> Se repose indifféremment.

En un mot, l'auteur de l'élégie, *l'Ange et l'Enfant*, a une qualité qui, dès qu'on songe à son point de départ, force d'accorder à l'homme, encore plus qu'au poète, une estime respectueuse : il a l'élévation à côté de la sensibilité. Mais il n'y a rien de commun entre Jasmin et lui, que d'être du peuple et d'avoir du talent; du reste, nul rapprochement à établir. Jasmin se rattache, je l'ai dit, à Marot, né tout près de là, à Villon, l'enfant de Paris, à Boileau du *Lutrin*, à Gresset, à Voltaire des *poésies légères*, à Parny, à Béranger.

Les œuvres imprimées de Jasmin se composent d'un volume in-8°, publié à Agen, en 1835, sous le titre : *las Papillotos* (*les Papillotes*), et d'un charmant petit poème, publié en 1836, et intitulé : *l'Abuglo de Castèl-Cuillé* (*l'Aveugle de Castel-Cuillé*). Les *Papillotes* sont un recueil des diverses poésies de l'auteur depuis 1825 jusqu'en 1835 : toute sa vie s'y réfléchit. Mais un petit poème en trois chants, qui s'y trouve, et qui a pour titre : *Mous Soubenis* (*Mes Souvenirs*), contient particulièrement la série des aventures et des sentimens de Jasmin. C'est une biographie poétique, composée, distribuée avec art en petits tableaux, mais d'une réalité approchante qui va nous suffire.

Jacques Jasmin (*Jaquou Jansemin*) est né en 97 ou 98; l'autre siècle, vieux et cassé, n'avait plus, dit-il, qu'une couple d'années à passer sur la terre, quand, au coin d'une vieille rue, dans une masure peuplée de plus d'un rat, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait sauter les crêpes, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, naquit un enfant, un petit drôle, et ce drôle, c'était lui. Si un prince vient au monde, le canon le salue, et ce salut annonce le bonheur; mais lui, pauvre fils d'un pauvre tailleur, pas même un coup de buquoire (1) n'annonça sa venue. Il naquit pourtant au bruit d'un affreux charivari qu'on donnait à quelque voisin, et qui, dans son tintamarre de cornets et de poèlons, ne faisait que mieux résonner à ses oreilles vierges les trente couplets d'une chanson composée par son père. Le père de Jasmin, qui ne savait pas lire, faisait d'instinct la plupart des couplets burlesques chantés aux charivaris si fréquens dans le pays. Voilà une filiation poétique tout aussi établie que celle des deux Marot.

Nous avons le ton du badinage de Jasmin. Il grandit, il prospère, au fond de son pauvre petit berceau tout farci de plumes d'alouettes, maigre, menu, nourri pourtant de bon lait, et joyeux comme le fils d'un roi. Sept ans arrivent; il sent, il se souvient, il peut peindre son enfance. A cet âge, il le fallait voir, le cornet en main, coiffé de papier gris, suivre son père dans les charivaris du lieu. Mais sa grande joie était surtout d'aller au bois dans les petites îles de la Garonne, toutes remplies de saussaye : « Pieds nus, nue tête, dit-il, j'allais à la ramée; je n'étais pas seul; nous étions vingt, nous étions trente. Oh! que mon ame tressaillait quand nous partions tous, au coup de midi, en entonnant : *l'Agneau que tu m'as donné* (2). De ce plaisir, le souvenir encore m'exalte! » *A l'île! à l'île!* criait le plus vaillant, et tous se hâtaient d'y aborder et de faire chacun son petit fagot. Le fagot était fait une heure avant la nuit, et on en profitait pour des jeux. Et le tableau du retour, qu'il était joli et mouvant! Sur trente têtes, trente fagots sautillaient, et trente voix formaient, comme en partant, même concert avec même refrain.

Un des traits les plus marquans de la poésie de Jasmin, et qu'il

(1) Petit instrument de sureau avec lequel se canonnent les enfans.
(2) Noël célèbre du Midi.

partage avec la famille de poètes à laquelle il appartient, c'est cette gaieté native, cette gentillesse de pinceau, cette allégresse de tour, qui s'accommode si bien d'un patois accentué et pittoresque. Dans une pièce de lui à M. Laffitte, qui est du pays, il y a ce vers sur l'Adour :

> Oh ! l'Adour ! aquel riou ta grand, ta cla, que cour,
>
> Oh ! l'Adour ! cette rivière si grande, si claire, qui court ;

ce vers si preste et si transparent pourrait servir comme d'épigraphe à la poésie de Jasmin elle-même, qui, si elle n'est pas précisément *grande*, est du moins de la plus belle et de la plus courante limpidité.

Mais revenons à notre petit bûcheron. Au milieu de ses courses au bois, de ses batailles autour des feux de la Saint-Jean, de ses escapades dans les jardins ravagés, il avait ses tristesses ; le mot d'*école*, prononcé devant lui, le rendait muet ; il aurait voulu y aller et s'instruire ; cette idée confuse lui faisait mal quand sa mère qui filait, le regardant d'un air de tristesse, parlait tout bas d'*école* à son grand-père. Il ne se rendait pas compte, mais il pleurait un moment. Il était triste encore, quand, après la foire, où il avait rempli sa petite bourse en portant des paquets, il la donnait à sa mère, et qu'il voyait celle-ci la prendre avec soupir en disant : « Pauvre enfant, tu viens bien à propos. » La pauvreté s'annonçait ainsi par de rares pensées, que bientôt dissipait la légèreté de l'âge. Un jour pourtant le bandeau tomba, et il ne put plus la méconnaître. C'était un lundi ; il avait dix ans, il jouait sur la place. Il voit passer un vieillard en fauteuil, qu'on porte ; il le reconnaît ; c'est son grand-père que la famille environne. Il ne voit que lui, et se jette à son cou pour l'embrasser : « Mais où vas-tu, grand-père ? qu'as-tu à pleurer ? et pourquoi quitter des petits qui t'adorent ? » — « Mon fils, dit le vieillard, je vais à l'hôpital ; c'est là que les Jasmins meurent. » Cinq jours après il n'était plus ; et depuis ce lundi-là, l'enfant, pour la première fois, sut qu'ils étaient pauvres.

Le premier chant des *Souvenirs* finit sur cette idée, qui tempère à dessein les gaies peintures du début. Le second chant, nous allons le voir, se clôra de même. Il y a là un art de poète qui prend le soin d'interrompre, par une touche sensible, ce qui deviendrait

un badinage trop prolongé. Il y a de plus, en ce point, de la dignité d'homme. Jasmin peut se permettre, avec sa qualité, avec sa profession, bien des libertés et des familiarités railleuses; il peut ne s'épargner aucun des bons mots qui naissent du sujet; il dira que le peigne et la plume vont très bien ensemble, et que tous deux font un travail de tête; il dira à ses confrères poètes qu'il les défie, et qu'il est bien sûr, après tout, de leur faire la barbe d'une façon ou d'une autre; il ajoutera qu'il n'est pas moins sûr de ne jamais perdre son papier, et que, si ses vers sont mauvais,... eh bien! il en fait des papillotes. Il dit tout cela, mais il sait aussi, avec sérieux, qu'il est du peuple et pauvre, qu'il l'a été tout-à-fait d'abord, et que d'autres le sont, pour qui il chante. Si cette corde digne et sensible ne retentit jamais trop long-temps chez lui, elle revient assez à propos toujours, pour relever une verve plaisante, spirituelle, volontiers folâtre, et pour indiquer l'homme, l'honnête homme dans le poète.

Le grand-père mort et la pauvreté bien connue nous introduisent au second chant des *Souvenirs*. Le poète commence par le pitoyable inventaire de la maison, et tout cela pour neuf personnes : « Je savais désormais, dit-il, que cette besace, pendue en travers sur deux cordes, et où souvent je mettais la main pour un morceau de pain, était celle que mon grand-père promenait dans les métairies à la ronde, demandant de quoi vivre à ses anciens amis :

Pauvre grand-père!... Et quand j'allais l'attendre,
Il me donnait toujours le morceau le plus tendre. »

Enfin, grande joie un jour! la mère accourt comme une folle et crie : « A l'école! à l'école, mon fils! — Et quoi? dit l'enfant, nous sommes donc devenus riches? — Et pauvret, répond-elle, tu y vas pour rien. » L'enfant s'applique; six mois après, il sait lire; six mois après, il sert la messe; six mois après, enfant de chœur, il entonne le *Tantùm ergò*. Six mois après enfin, il entre *gratis* au séminaire; mais là il ne reste que six mois; pourtant il commençait à s'y distinguer : il avait eu un prix, et ce prix, c'était une vieille soutane usée qu'on allait lui rajuster et qu'il était près d'endosser, bien qu'avec un peu de honte de la voir si vieille. Mais le diable, le lorgnant du coin de l'œil, dit : « Tu ne la porteras

pas. » Ici je saute lestement la scabreuse aventure d'une échelle où est montée certaine Jeanneton, le détail d'une jambe très peu fine et très peu blanche entrevue, et d'une prison au pain sec, un jour de mardi-gras. Le mélange de sensualité, en partie voluptueuse, en partie gourmande, de décence pourtant (le genre admis), et de malice anti-cléricale, rappelle sans abus le meilleur sel des fabliaux. Si Jasmin avait vécu au temps des troubadours, s'il avait écrit en cette littérature perfectionnée dont il vient, après Goudouli, Dastros et Daubace, et, à ce qu'il paraît, plus qu'aucun d'eux, embellir encore aujourd'hui les débris, il aurait cultivé la romance sans doute, et quelques heureux essais de lui en font foi; mais il aurait, j'imagine, préféré le sirvente, et, en présence des tendres chevaliers, des nobles dames, des Raymond de Toulouse et des comtesses de Die, il aurait introduit quelque récit railleur d'un genre plus particulier aux trouvères du Nord, quelque *novelle* peu mystique et assez contraire au vieux poème de la vie de sainte Fides d'Agen.

Chassé incontinent du séminaire, moins pour avoir regardé la jambe de Jeanneton que pour avoir touché, dans sa prison, aux confitures du chanoine, le pauvre Jasmin accourt au logis ce même jour de mardi-gras. La table est mise, un morceau de mouton, qui achève de cuire, va y être servi : qu'attend-on? Mais, au récit de Jasmin, la consternation est générale : « Nous n'en aurons plus, » dit la mère en soupirant. — « Nous n'aurons plus..... de quoi? » dit Jasmin avec anxiété. Plus de *miche* (de pain blanc), cette ration quotidienne que la mère allait chercher au séminaire. Pourtant une idée vient à la pauvre mère, et sortant elle leur dit d'attendre un moment et d'espérer. Elle rentre en effet bientôt, avec un morceau de pain sous le bras, et tous les enfans, joyeux, à table, oublient la détresse. Jasmin seul reste pensif et cherche à s'assurer de ce qu'il soupçonne à travers le triste sourire de sa mère. Au moment où elle prend un couteau pour trancher le mouton, il jette un coup d'œil sur sa main qu'elle voudrait dérober : ce n'est que trop vrai!... elle a vendu son anneau.

Ceci est la fin du second chant. Le troisième nous transporte au haut d'une maison dont la façade est peinte en couleur bleu de ciel; dans sa petite chambre, sous la tuile, Jasmin, qui n'est qu'apprenti encore, à la lueur d'une lampe dont le reflet se joue aux

feuilles du tilleul voisin (toujours de gaies images), Jasmin passe une partie de ses nuits à lire, à rêver, à versifier déjà. Il lit avec délices *Florian*, *Ducray-Duminil;* la misère est oubliée; l'hôpital, la besace, l'anneau, ont disparu de sa mémoire. Le chantre du Gardon surtout l'ensorcèle, et, nouveau Némorin, il essaie, pour Estelle, des vers en ce doux patois qu'elle parlait si bien. Son rasoir allait, à travers ses pensées, comme il pouvait, et un peu au hasard sur les mentons. Ce chant est rempli de la peinture légère de la double vie poétique et amoureuse aussi qui le partage, et qui, cependant, ne l'empêche bientôt pas d'ouvrir son petit salon, pour son compte, sur la belle promenade du *Gravier*, et de prospérer d'abord doucement, par la frisure. Tout ce détail que j'omets, est plein de légèreté et d'agrément. La fortune se fait d'abord un peu prier; le salon n'est pas tout-à-fait plein, il n'est pas vide non plus, et, comme dit le proverbe : *S'il ne pleut pas, il bruine.* Bref, les papillotes, les chansons, attirent dans la boutique un petit ruisseau si argentin, qu'en son ardeur poétique, Jasmin met en pièces le fauteuil redouté où tous ses pères se sont fait porter à l'hôpital; lui, au lieu de l'hôpital, il est allé chez un notaire, et finalement, le premier de sa famille, il a vu son nom briller sur la liste du collecteur. *Quel honneur! trop honneur!*

Il faut en payer la rente,
Et, chaque an, je suis confus,
De voir que mon chiffre augmente,
Même en n'ayant rien de plus.

Sa femme, née dans la même condition que lui, mais d'esprit naturel, d'imagination, et d'un parler pittoresque, sa femme, qui d'abord était ennemie jurée des vers et lui cachait plumes et papier, maintenant qu'elle sait le prix de la rime, lui offre toujours, d'un air gracieux, la plume la plus fine et le papier le plus doux : « Courage, dit-elle; chaque vers, c'est une tuile que tu pétris pour achever de couvrir la maison. » Et toute la famille lui crie : « Fais des vers, fais des vers. »

Depuis qu'il fait des vers, en effet, Jasmin, pour parler en prose, grace au bon débit de ses productions et à l'intérêt bien entendu qu'y ont mis les Agenais, a pu, sans quitter son état,

devenir propriétaire de la maison qu'il habite et obtenir une petite aisance, qui paraît le comble de ses vœux.

Son premier poème, publié en 1825, *le Charivari*, est un poème burlesque, qui a pour héros le sensible *Oduber*, veuf et vieux, qui songe à se remarier : les souvenirs du *Lutrin* y sont entrés sans beaucoup de déguisement. Le poème est précédé d'une belle ode à M. Dupront, avocat, homme du pays, de grand talent au barreau, et qui eût été poète lui-même, m'assure-t-on, si une sorte de paresse naturelle ne l'eût retenu. L'ode que Jasmin lui adresse a de l'ampleur, de l'harmonie et une beauté sérieuse. Une strophe, dans laquelle il célébrait l'avénement de Charles X, lui a été depuis rappelée par M. Dupront, dans *le Mémorial agenais*, et Jasmin s'est lavé du reproche d'inconséquence. Jasmin, en effet, est un libéral de la restauration, et aujourd'hui il est ce qu'on appelle un homme du mouvement. Mais ses passions généreuses ne s'appuient pas sur des doctrines bien méditées. Le mot de Charles X, *plus de hallebardes*, lui avait été au cœur, et il y avait cru. La partie politique de son recueil est celle qui a le moins d'originalité : la langue d'abord en devient aisément toute française, car le patois n'a point, dans son fonds, ce vocabulaire moderne. De plus, les souvenirs des chansons de Béranger y abondent, et la liberté de juillet elle-même, d'après Jasmin, ne semble pas très différente de celle qui se dresse, si reconnaissable, dans les vers de M. Auguste Barbier. Distinguons pourtant, en cet ordre de pièces, un très beau chant, intitulé : *les Oiseaux voyageurs, ou les Polonais en France*, qui respire le pathétique et qui atteint au sublime dans sa simplicité. Jasmin a adressé, en 1832, une pièce de vers français à Béranger, son patron naturel en notre littérature; ces vers faciles et corrects, mais communs, prouveraient, s'il en était besoin, que le français est, pour Jasmin, une langue acquise, et que la couleur, l'image, la pensée, lui viennent en patois.

Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer l'instinct et la naïveté ignorante de l'aimable poète. Jasmin a du feu, de l'entraînement sans doute; il a besoin de la passion actuelle pour arriver au bien : mais il travaille, il travaille opiniâtrément, dit-on; il lime ses vers, il rejette, il choisit, il a un art de style enfin. Nous sommes trop incompétent au sujet de cette langue, que nous n'avons saisie qu'à l'aide d'amis obligeans, pour avoir un avis sur ce que peut

être le bon style en patois; mais il paraît bien que Jasmin a ce bon style. Si Agen a été appelé l'œil de la Guyenne, Jasmin écrit dans le pur patois agenais; il y a là quelque chose d'attique, en un certain sens. Jasmin prend peut-être quelques licences de tours, ou du moins il profite en cela des habitudes introduites; il cède un peu trop, sans y songer, à ce flot de gallicismes qui vont chaque jour s'infiltrant; tout en observant parfaitement la grammaire locale, il ne recourt peut-être pas assez à certaines locutions par lesquelles l'idiome du Midi se distinguait du français du Nord, et qu'on pourrait sauver; en un mot ce n'est pas un poète remontant du patois à la langue par l'érudition; mais c'est un poète pur, soigné en même temps que naturel dans l'expression, habile et curieux aux mots vifs de son vocabulaire; rien de rocailleux, rien de louche chez lui, et, pour parler selon ses images, son clair Adour, à nos yeux, semble courir sans un flot troublé (1).

La *Fidélité agenaise*, jolie romance sentimentale de Jasmin, jouit d'un succès populaire dans le pays, et prouve qu'avec une ame assez peu rêveuse et peu langoureuse, il a pourtant des éclairs de la sensibilité des troubadours. Quoi qu'il en dise, il n'a pas tout-à-fait quitté la guitare pour le flageolet; et Marot, qui parle aussi de son flageolet, n'avait-il pas, au milieu de sa verve badine, de tendres accens, que le contraste fait mieux sentir encore? Henri IV, au milieu de ses saillies et de ses gaietés gasconnes, n'a-t-il pas sa douce chanson de *Charmante Gabrielle?* Jasmin est bien le poète tout proche de la patrie d'Henri IV.

(1) Depuis que ceci est écrit, nous lisons dans le *Journal grammatical* (avril et mai 1836) un article philologique sévère sur le patois de Jasmin, par M. Mary Lafon, qui s'est occupé en érudit de l'idiome provençal. Nous concevons, en effet, le peu d'estime que des antiquaires, épris de cette belle langue, en ce qu'elle a de pur et de classique, expriment pour le patois extrêmement francisé qu'on parle dans une ville du midi en 1836. Nous concevons que Goudouli, au commencement du XVIIe siècle, ait été plus nourri dans son style des purs idiotismes provençaux, et que la saveur de ses vers garde mieux le goût de la vraie langue. Le jugement de M. Lafon nous paraît porter sur la détérioration inévitable du patois plus que sur la manière même de Jasmin, qui fait ce qu'il peut, qui n'a pas lu les troubadours, et qui se sert avec grande correction de son patois d'Agen tel qu'il le trouve à la date de sa naissance. La lettre de Jasmin, que M. Lafon a l'extrême obligeance de nous communiquer, vient à l'appui pour nous montrer que le poète populaire entend peu la question comme l'a posée le critique érudit, et qu'il n'est pas, comme il s'en vante presque, *à la hauteur* du système. Il reste pourtant à regretter qu'avec de si heureuses qualités, et un art véritable d'écrivain, Jasmin n'ait pu cacher, sous ce titre d'homme du peuple, un bon grain d'érudition et de vieille langue, comme Béranger et Paul-Louis de ce côté-ci de la Loire. Mais que voulez-vous? il est homme du peuple *tout de bon*;

Le dernier et le plus remarquable poème de Jasmin, *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, offre, plus qu'aucun des précédens, le caractère de sensibilité et de pathétique au milieu des graces conservées d'une muse légère. Une tradition populaire du pays en a fourni le sujet au poète; mais il a su y élever une composition soutenue, graduée, délicate et touchante, qui le classe, à bon droit, parmi les plus vrais talens en vers de notre temps. La poésie franche y embaume à l'ouverture du premier chant :

« Du pied de cette haute montagne, où se dresse Castel-Cuillé, dans la saison où le pommier, le prunier et l'amandier blanchissaient dans la campagne, voici le chant qu'on entendit un mercredi matin, veille de Saint-Joseph :

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle épousée va sortir;
Devraient fleurir, devraient germer,
Tant belle épousée va passer.

Et le vieux *Te Deum* des humbles mariages semblait descendre des nues, quand tout d'un coup une grande troupe de jeunes filles au teint frais, propres comme l'œil, chacune avec son fringant, viennent sur le bord du rocher entonner le même air, et là, semblables, tant elles sont voisines du ciel, à des anges rians qu'un Dieu aimable envoie pour faire leurs gambades et nous apporter l'allégresse, elles prennent leur élan, et bientôt dévalant par la route étroite de la côte rapide, elles vont en zig-zag vers Saint-Amant, et les volages, par les sentiers, comme des folles, vont en criant :

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle épousée va sortir, etc.

C'est Baptiste et sa fiancée qui allaient chercher la jonchée (1)... »

Jamais gaieté nuptiale de jeunes garçons et de jeunes filles n'a été exprimée dans un rhythme plus dansant, dans une langue plus vive, plus claire de sons et d'images, plus fringante elle-même et plus guillerette, pour ainsi dire. Mais continuons, en supprimant à regret bien des détails dont aucun n'est superflu :

(1) Coutume du pays : on va chercher au bois des branches d'arbres, et surtout de laurier, qu'on jette ensuite sur le chemin de l'église et à la porte des conviés.

« Quand on voit blanchir les haies que l'hiver avait noircies, une noce du peuple, ah! que c'est joli!... Cependant d'où vient qu'au milieu de ces filles si légères, si rieuses, Baptiste, muet, soupire? L'épousée est pourtant jolie! Est-ce que saint Joseph voudrait nous faire entendre, le bon saint, qu'à l'amour trop pressé il ne reste rien à prendre? Oh! non, fille qui est en faute ne porte pas le front si haut. Qu'as-tu donc, fiancé? Ils ne se font aucune caresse : à les voir si indifférens, si froids, on les croirait de grandes gens! »

C'est qu'au bas de la colline, dans une chaumière, habite la pauvre Marguerite, orpheline, aveugle, seulement aveugle depuis le dernier été que la petite-vérole ou la rougeole lui a donné sur les yeux. Baptiste devait l'épouser, il le lui a promis, et elle y croit encore; elle l'attend. Mais, après une absence, il revient, et, cédant aux ordres d'un père avare, il épouse Angèle; il l'épouse, pensant toujours à Marguerite.

La bonne vieille Jeanne, diseuse de bonne aventure, que la noce rencontre, jette un moment quelque nuage à ces fronts sereins, par des paroles obscures et funèbres; mais « sur un petit ruisseau clair comme de l'argent, que peuvent deux gouttes d'eau trouble? » La noce a vite secoué le présage, et les folâtres volages recommencent de bondir et de chanter :

Les chemins devraient fleurir, etc.

Ainsi se termine le premier chant. Le second petit tableau nous montre la pauvre Marguerite seulette dans sa maison, ignorant encore son malheur et se disant à elle-même ses espérances et ses craintes. Le discours simple et naïf, où se déroule son tendre ennui, finit en ces mots : « On dit qu'on aime mieux quand on est dans la peine; et quand on est aveugle, donc! » Son petit frère entre là-dessus, il a vu la noce, il s'écrie, il raconte. — « Quoi? dit Marguerite, Angèle se marie! Paul, tu l'as vue? Quel secret! personne n'en a parlé. Oh! dis, quel est son fiancé? » — « Eh! ma sœur, ton ami Baptiste! »

« L'aveugle pousse un cri et ne répond plus. La blancheur du lait s'étend sur son visage; un froid pesant comme le plomb, tombant, à la voix de l'enfant, sur son cœur bientôt sans batte-

ment, suspend assez long-temps sa vie, et la voilà pareille, près du petit qui pleure, à une vierge de cire habillée en bergère. »

Jeanne, la diseuse de bonne aventure, survient; mais Marguerite, qui veut s'assurer de son malheur, dissimule; elle a l'air d'attendre encore Baptiste. La vieille lui dit : « Ma fille, tu l'aimes trop, je te blâme. A croire au bonheur il ne faut pas tant s'accoutumer. Va, crois-moi, prie Dieu de ne pas tant l'aimer. » — « Jeanne, répond l'aveugle, plus je prie Dieu, plus je l'aime! mais ce n'est pas un péché; il est bien toujours pour moi?... » Jeanne n'a rien répondu, tout est dit, c'est assez.

La troisième scène commence avec l'angelus du matin des noces :

De la cloche, à la fin, neuf petits coups s'entendent,
Et l'aube blanchissante, arrivant lentement,
Trouve dans deux maisons deux filles qui l'attendent;
Combien différemment!

Le poète passe tour à tour d'Angèle, la jolie et la légère, qui ne voit que sa croix d'or et sa couronne, à la pauvre Marguerite, qui, à tâtons, va chercher au fond d'un tiroir quelque chose qu'elle cache en frémissant dans son sein. Angèle, au bruit des baisers et des chansons, oublie de faire sa prière; Marguerite, le front couvert d'une froide sueur, agenouillée, dit tout bas, pendant que son frère ôte le verrou : « O mon Dieu! pardonne-le-moi? » Et elle se met en marche vers l'église, appuyée sur l'enfant; pas de soleil encore, il bruine; l'odeur du laurier qui jonche le chemin lui arrive parfois et la fait frissonner. Ils avancent du côté du château, vers la petite église à la façade noircie et pointue, où chante l'orfraie. — « Paul, dit la jeune fille, finis avec ta crécelle! Où sommes-nous? il me semble que nous montons. » — « Eh! ne vois-tu pas que nous arrivons? dit l'enfant; n'entends-tu pas chanter l'orfraie sur le clocher? Oh! le vilain oiseau! il porte malheur, n'est-ce pas? T'en souviens-tu, ma sœur? quand notre pauvre père, la nuit que nous étions à le veiller, disait : « Tiens, petite, je suis plus malade; garde bien Paul au moins, car je sens « que je m'en vais. » Tu pleurais, lui aussi, moi aussi, tous nous pleurions. Eh bien! sur le toit alors l'orfraie chanta, et, notre père mort, ici même, tiens! on l'a porté. Aye! tu m'embrasses

trop fort, tu m'étouffes, Marguerite. » — Je traduis mot à mot, en ne supprimant que l'harmonie du rhythme : qu'on juge du charme de ces simples et vraies paroles dans des vers purs, concis, auxquels pas un mot de trop, pas un ornement inutile n'est accordé!

Enfin on est à l'église; le temps s'est levé, il fait soleil, et pourtant il pleut; la noce arrive: Angèle, toujours étourdie et ne pensant qu'à sa croix d'or; Baptiste, muet, triste comme la veille. La cérémonie commence, l'anneau est béni, et Baptiste le tient; mais, avant de le mettre au doigt qui l'attend, il faut qu'il prononce une parole... Elle est dite; aussitôt, du côté du garçon d'honneur, une voix s'élève; Marguerite, qui peut-être au fond de son cœur doutait encore, a crié : « *C'est lui!* » Et elle tire un couteau pour s'en frapper. Mais sans doute son ange était là pour la secourir, car si forte fut sa douleur, qu'au moment et avant de se frapper, elle tomba morte. Et le soir, un cercueil avec des fleurs passait au même chemin; le *De Profundis* avait remplacé les chansons, et, dans la double rangée de jeunes filles en blanc, chacune maintenant semblait dire :

Les chemins devraient gémir,
Tant belle morte va sortir;
Devraient gémir, devraient pleurer,
Tant belle morte va passer!

Ainsi va et sans cesse recommence, et se remontre soudainement, aussi fraîche qu'au premier matin, la poésie immortelle. Et les oracles, les vétos exclusifs sont déjoués. Vous nous accusez, nous autres d'ici, d'être enfans de Dubartas, et voilà que, du pays de Dubartas, tout à côté, naît à l'improviste un poète vrai, franc, naturel et populaire, qui nous ressemble peu, direz-vous, mais que nous saluons parce qu'il nous rend aussi et nous chante à sa manière cette même espérance que nous avons : « Non, la poésie n'est pas morte et ne peut mourir. »

La publication de *l'Aveugle* a mis, dans le pays, le comble à la gloire de Jasmin. Lors d'un voyage qu'il fit l'an dernier à Bordeaux, la lecture de ce poème, au sein de l'académie de cette ville, lui valut un triomphe qui rappelle de loin ceux de l'antique Provence ou de l'Italie. Il faut dire de plus que Jasmin lit à merveille;

que sa figure d'artiste, son brun sourcil, son geste expressif, sa voix naturelle d'acteur passionné, prêtent singulièrement à l'effet. Quand il arrive au refrain : *Les chemins devraient fleurir*, etc., et que, cessant de déclamer, il chante, toutes les larmes coulent; ceux mêmes qui n'entendent pas le patois partagent l'impression et pleurent.

Jasmin a déjà eu à subir l'espèce de tentation nouvelle qui s'attache inévitablement au succès; on lui a conseillé de venir à Paris, tout comme à M. Fonfrède; mais Jasmin a eu le bon esprit de comprendre sa vraie situation et d'y rester fidèle. Dans une jolie pièce de vers, adressée à un riche agriculteur de Toulouse, qui lui donnait ce conseil, il réfute agréablement les raisons flatteuses par un tableau de ses goûts et de ses simples espérances : « Dans ma ville où chacun travaille, laissez-moi donc comme je suis; chaque été, plus content qu'un roi, je glane ma petite provision d'hiver, et après je chante comme un pinson, à l'ombre d'un peuplier ou d'un frêne, trop heureux de devenir *cheveux blancs* dans le pays qui m'a vu naître. Sitôt qu'on entend, dans l'été, le joli *zigo*, *ziou*, *ziou*, des cigales sautilleuses, le jeune moineau s'élance et déserte le nid où il a senti venir des plumes à ses ailes. L'homme sage n'est pas ainsi... » Nous n'avons rien à ajouter à ces agréables et bonnes pensées, et nous espérons que le poète y restera fidèle. Il aime, dit-on, la louange; tous les poètes l'aiment, et ceux de son pays plus encore que d'autres. Qu'elle ne soit pour lui, du moins, qu'un encouragement bien intelligible à persévérer dans la voie où il l'a su conquérir! qu'il travaille toujours ses vers; qu'il les laisse venir naturels toujours. Le beau succès de *l'Aveugle* doit lui montrer ce qu'on gagne à des sujets que le pathétique et une certaine élévation épurent. C'est de ce côté que, l'âge venant, nous voudrions le voir de plus en plus se tourner. Il a, dans Béranger, son patron et son correspondant naturel, un bel exemple de modestie, de persévérance, et aussi de perfectionnement dans l'emploi du talent. Qu'il ne le perde point de vue; et puisse-t-il arriver à vieillir, suivant ses souhaits, dans sa ville natale, poète toujours aimable, mais de plus en plus sérieux, touchant et honoré!

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1837.

La marche des affaires, la situation du trône vis-à-vis de la chambre, et celle de la chambre vis-à-vis du trône, la direction de l'opinion publique, ont-elles subi quelque changement depuis la modification du dernier ministère, et depuis la retraite de M. Guizot? C'est là le véritable point de vue d'où il convient de juger le nouveau cabinet. Un simple coup d'œil sur sa situation suffira pour répondre à toutes les vaines déclamations qu'on a pris à tâche de substituer, depuis quelque temps, à la saine et calme discussion des affaires. Il est à remarquer que cet excès de bile et d'humeur signale toujours la présence d'un certain parti au pouvoir. La force, qui donne d'ordinaire du calme et de la sérénité à ceux qui l'acquièrent, ne fait, au contraire, qu'accroître l'irritabilité et l'impatience de ce parti. On sent que l'instrument est trop lourd dans sa main, et qu'il le secoue, par de vains efforts, avec colère, dans l'impossibilité où il se trouve de le manier dignement. Et, comme il faut bien justifier ces tracasseries et ces violences, on met d'accord sa logique et son humeur, en montrant la royauté jetée comme sur une mer mouvante et exposée à tous les orages. On dirait, à entendre les organes de ce parti, que le trône de juillet a été apporté sur notre sol par une invasion étrangère, et que le roi qui l'occupe, se trouve avoir à lutter contre toute une nation armée contre lui. La violence et la rigueur, voilà les bases sur lesquelles ils voudraient fonder tout le système du gouvernement. Hors de là, il n'y a que lâcheté, que faiblesse, que des périls sans nombre et une chute prochaine. Le ministère, selon eux, doit être un tribunal qui juge toujours sur la présomption de culpabilité, *guilty*, comme on dit dans la jurisprudence anglaise. Il n'y aurait d'élus, dans ce sombre système, qu'un petit nombre d'esprits bilieux et ardens; ceux-là se trouvent seuls exceptés, et doivent, en quelque sorte, faire le métier de commandeurs, armés du fouet et du bâton. Puis, pour bien assurer l'exécution de ce système, il faut la confier au ministre qui est, comme dit M. Fonfrède, l'expression la plus *nerveuse* des mœurs monarchiques de la France! Dans cette royauté utopique, conçue

par un philosophe qui ne fait pas des rêves aussi rians que ceux de Platon, tous les hommes qui pensent qu'on peut gouverner un peuple éclairé par d'autres voies que par celles de la contrainte et de la rudesse, sont impitoyablement rejetés parmi les ennemis du gouvernement, coupables volontaires ou non, mais toujours coupables, et indignes par conséquent. Le trône lui-même n'est pas à l'abri de leurs censures, quand la majesté de cette institution se refuse à servir leurs principes passionnés, ou, pour mieux dire, leurs passions déguisées en principes. Il y a quelque chose de l'inquisition, qui forçait un roi d'Espagne à s'ouvrir une veine et à donner quelques gouttes de son sang en expiation de son indulgence pour les hérétiques, dans cette audace qui monte brutalement les degrés du trône, et vient réprouver en termes impérieux les décisions de la couronne quand elles ne sont pas conformes aux prédilections et aux penchans doctrinaires. A qui persuadera-t-on que ces paroles empruntées à une feuille qui, dans son programme, se disait instituée pour défendre les intérêts monarchiques, se renferment dans les limites d'une opposition respectueuse pour le premier pouvoir de l'état? Il faut remarquer que ces plaintes sont postérieures à la formation du nouveau ministère.

« On s'est efforcé de persuader à la couronne que les doctrinaires avaient été bons pour défendre la royauté dans les jours du péril, mais que ces temps de lutte étaient passés; qu'en s'y livrant avec ardeur les doctrinaires avaient attiré sur eux la haine et l'impopularité; qu'il fallait profiter de la *victoire* et leur laisser le poids des haines qu'ils avaient encourues... Ce calcul est immoral, impolitique et faux. » Or ce parti *immoral, impolitique et faux*, venait justement d'être embrassé par la volonté souveraine, quand les lignes qu'on vient de lire furent écrites! Voilà les hommes qui accusent les autres de saper le pouvoir et de diminuer l'éclat de l'autorité qui doit émaner du trône.

La pensée des amis de M. Guizot s'explique plus clairement dans les lignes suivantes : « M. Guizot, disaient-ils le même jour, M. Guizot est, il faut le dire, l'homme le plus populaire de France, l'homme en qui tous les hommes monarchiques ont foi et espérance, l'homme vers lequel se tourneront tous les regards, le jour que la monarchie sera menacée; et la couronne, qui l'a déjà appelé deux fois pour cette raison, s'expose bien fatalement à paralyser les croyances monarchiques qui restent encore pour la soutenir, dans les jours de dangers qui *s'approchent*, par l'éloignement de ses conseils. »

Voilà donc M. Guizot proclamé le seul homme capable de sauver la monarchie des dangers qui *s'approchent*, désigné comme un ministre dont la retraite met le trône en péril, comme un libérateur qui l'a sauvé deux fois d'une chute certaine, qu'on n'a pu écarter qu'en descendant à un calcul immoral, impolitique et faux! Il en résulte que M. Guizot est

plus nécessaire à la France que le trône même, puisque le trône peut faillir, et faillir si dangereusement en éloignant M. Guizot, tandis que M. Guizot, qui ne se trompe jamais, et qu'il faut rappeler sans cesse, est venu au monde pour réparer les fautes du trône et les erreurs où il se jette quand M. Guizot ne figure pas dans les conseils de la couronne.

Mais M. Guizot n'a jamais figuré, que nous sachions, dans ces conseils d'une manière à absorber en lui tout un système. Il y a été appelé deux fois, il est vrai, une fois avec M. Thiers et M. de Broglie, qui représentaient bien aussi quelque chose dans le conseil, et une autre fois, avec M. Molé, qu'on n'a jamais autant accusé d'impuissance et de faiblesse que depuis qu'il a eu la force et la volonté accomplie de résister à M. Guizot. Si M. Guizot a sauvé le trône dans les conseils du 11 octobre, assurément M. Thiers, qui exerçait un ascendant non moins prononcé dans ce cabinet, et qui occupait un poste bien autrement important et bien autrement dangereux que le ministère de l'instruction publique, où figurait M. Guizot; M. Thiers a également sauvé le trône, et son absence actuelle du pouvoir n'est pas moins faite pour hâter l'accomplissement des sinistres prédictions de M. Fonfrède, que l'absence de M. Guizot! Et si M. Guizot a de nouveau sauvé la France pendant la durée du ministère du 6 septembre, comme le proclament ses amis, n'est-il pas juste d'accorder une petite part de cette grande gloire à M. Molé, qui figurait humblement comme président du conseil dans ce nouveau ministère de M. Guizot? Or, comme, de l'aveu même du journal de M. Guizot, le parti doctrinaire nous a procuré la victoire sur les factions, il faut espérer qu'il aura, quoique absent du conseil, la générosité et la clémence de laisser le trône jouir en paix de cette victoire, tout en le taxant d'ingratitude; et, de la sorte, l'éloignement de M. Guizot et de ses amis, *victorieux des partis,* aura des conséquences moins terribles que si les partis étaient encore debout et puissans, comme le disent encore quelquefois, pour motiver les rigueurs du système doctrinaire, ces mêmes écrivains dont nous venons de recueillir les aveux.

Il est bon de s'entendre. Nous ne voulons pas diminuer le mérite de M. Guizot. Ce n'est pas nous qui avons jamais refusé de rendre hommage à ses talens, politiques et autres, et de reconnaître tout ce qu'il y a d'éminent dans son esprit; mais notre culte n'est pas aveugle, et tout en voyant ce que M. Guizot a fait dans les divers ministères où il a figuré, nous voyons qu'il ne l'a pas fait seul, comme on voudrait nous le persuader. Quand M. Guizot gagnait des victoires pour la monarchie de juillet, M. Thiers, M. de Montalivet, M. Dupin, le maréchal Soult, M. d'Argout, et nombre d'hommes qui ne figurent pas dans le parti doctrinaire et que les journaux du parti n'ont pas admis dans la région des *indispensables*, se trouvaient, avec M. Guizot, dans un même camp, et

prenaient part à la même impopularité, aux mêmes périls. C'était le système de résistance que Casimir Périer n'avait pas légué aux seuls doctrinaires, et qu'il eût sans doute continué sans eux, lui qui ne voulait pas s'écarter de la légalité. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, montait à cheval contre l'émeute, et faisait abattre sous ses yeux les barricades. Le maréchal Soult marchait en personne, avec M. le duc d'Orléans, contre Lyon révolté. M. Dupin ne quittait pas la tribune, où toute l'extrême gauche se ruait contre lui. Chacun faisait courageusement son devoir à son poste, depuis le chef de l'état et l'héritier du trône, qui payaient de leur personne au milieu des périls, jusqu'à M. Guizot, qui faisait aussi le sien en combattant les associations à la tribune, mais qui n'avait pas, lui ministre de l'instruction publique, à s'exposer aux balles comme le roi et le prince royal, les chefs de l'armée, comme le ministre de la guerre, et le ministre de l'intérieur, chargé de la tranquillité et de la police du royaume; car, grace à Dieu, les écoliers n'avaient pas pris part à l'émeute, et les colléges royaux n'étaient pas insurgés. Les fatigues et les périls de l'œuvre de la résistance furent donc loyalement partagés par dix hommes de cœur, tous en première ligne, loyalement soutenus aussi par un grand nombre d'hommes moins éminens. Le parti doctrinaire, tel qu'il se compose aujourd'hui, se trouvait représenté parmi les premiers, par M. Guizot; car M. Duchâtel, M. de Rémusat, M. Duvergier de Hauranne, et M. Piscatory, n'étaient encore que des jeunes gens pleins de bonne volonté, encore à naître dans la sphère politique, et ces chefs actuels du parti doctrinaire n'ont pas assisté de leur personne, que nous sachions, aux luttes de la tribune, non plus qu'aux luttes de la rue de cette terrible époque.

Après *la victoire*, un peu plus tôt, un peu plus tard, tous les hommes qui avaient triomphé, par leurs efforts, de la guerre civile, se répartirent selon leur manière d'envisager la nouvelle situation. Ici M. Thiers, là M. de Montalivet, ailleurs le maréchal Soult, tous plus ou moins influencés par les évènemens du dehors et du dedans. Ils avaient soutenu en commun la dynastie de juillet. Depuis, chacun d'eux s'est placé selon ses convictions, mais nul d'eux n'a déserté le pouvoir. Autrefois ils étaient tous réunis dans une pensée commune, quand le trône, encore neuf, vacillait sous les mains qui cherchaient à le soutenir. Sept années de règne l'ont affermi; il est solide aujourd'hui, qui le niera? Alors on ne connaissait encore que les vertus privées du duc d'Orléans, ses goûts de prince et ses mœurs de simple citoyen; comme roi, comme prince ferme et modéré, courageux et patient à la fois, il était encore nié par un grand nombre. Mais à mesure que son influence a augmenté, que la confiance publique s'est ralliée à ses prudentes vues, à mesure que la nécessité du roi (avouons-le, au risque de déplaire à M. Guizot et à ses amis, la seule

ROYAL

nécessité qu'on puisse admettre en France) a été démontrée, les haines privées, les fureurs, heureusement impuissantes, de l'écume des partis, se sont attaquées à sa personne. C'est la lie du vase. Le calice révolutionnaire aura été vidé. Ceci passera, et le pays restera, avec les honnêtes gens, le pays qui est pour le trône d'où nous vient l'ordre, et d'où nous viendront aussi une prospérité stable et l'affaiblissement encore plus rapide des partis, si l'on continue, comme on fait aujourd'hui, de fermer l'oreille à des récriminations insensées et à des conseils funestes.

La guerre civile finie, grace à tous les hommes que nous avons nommés, et grace au roi d'abord; le parti républicain réduit à se nier lui-même, pour ne pas être confondu avec de misérables assassins; le parti légitimiste perdu dès qu'il se montre au jour, réduit à un esprit de mode aristocratique, vivant de riens, et toléré seulement dans la chambre grace à l'aménité d'un immense talent isolé, il se trouva que de tous ceux qui avaient concouru à cet état de choses, M. Guizot seul avait gardé l'épée au poing. Franchement, que combat aujourd'hui M. Guizot, resté seul de son système? D'où vient que son humeur belliqueuse et exclusive a augmenté en raison inverse des dangers publics? Comment! on ne serait un homme de gouvernement qu'autant qu'on partagerait les idées sur le pouvoir qui se trouvent défendues par *la Paix* et par le *Journal de Paris!* On n'aurait le droit de se dire monarchique qu'en adoptant, à l'égard de la royauté, les doctrines de M. de Maistre en ce qui est de Rome et du chef de l'église! Un ministre n'échapperait à l'accusation de lâcheté, de faiblesse et de couardise, qu'en professant l'infaillibilité du pouvoir royal et sa propre infaillibilité, deux infaillibilités à qui il arriverait souvent de se contredire, comme celles du pape et des conciles! C'est à ce compte que M. Guizot est l'expression *la plus nerveuse* des idées monarchiques en France. C'est à ce compte que M. Thiers, qui a fait arrêter Mme la duchesse de Berri, est moins homme de résistance que M. Guizot, qui a relâché le prince Louis Bonaparte par l'entremise de M. de Gasparin! M. Thiers, qui a enfermé la république sous les verroux du mont Saint-Michel, est moins un homme de gouvernement que M. de Rémusat, qui a vécu paisiblement, dans ces sept années d'angoisses, tout près du pouvoir et dans le pouvoir, mais à l'abri de l'irresponsabilité dont il s'est plu à couvrir sa vie politique et administrative! M. de Montalivet, qui, étant ministre, escortait lui-même, à cheval, les ex-ministres de Charles X, et faisait respecter, au péril de ses jours, un arrêt de la cour des pairs, est un défenseur moins hardi du pouvoir que M. Duchâtel! M. Molé, qui maintenait le principe de la non-intervention, et déclarait nettement qu'il ferait entrer une armée en Belgique si la Prusse y envoyait un bataillon, M. Molé n'a pas été aussi utile à la France, par sa décision, que l'a été, lors de la discussion de la loi des conseils de guerre, M. Jaubert, par ses menaces

de destitution adressées aux fonctionnaires de la chambre ! En vérité, il faut se tromper étrangement sur soi-même et sur les autres, pour concevoir de telles idées, et distribuer ainsi à droite et à gauche des reproches de lâcheté et de faiblesse à des hommes qu'on a été bien aise de trouver près de soi et devant soi aux jours du danger, à des hommes qui seraient sans doute les premiers au rendez-vous, si un véritable danger reparaissait encore !

Ceux qui parlent tant de courage devraient mieux connaître cette vertu. Le courage, c'est l'opportunité de la force. M. Guizot était infiniment plus courageux et plus résolu quand il montait une fois par semaine à la tribune, soutenu de M. Thiers, de M. Dupin et d'autres, qu'aujourd'hui où il se démène seul contre.... nous ne saurions en vérité dire contre qui, à moins que ce ne soit contre les associations, qui sont mortes dans quelque coin obscur, ou contre l'émeute, que les patrouilles de la garde nationale cherchent depuis trois ans dans tous nos faubourgs, livrés au travail ou manquant d'ouvrage, sans avoir pu encore la rencontrer. Encore une fois, l'à-propos, c'est le secret de tous les mérites et de toutes les gloires. Le célèbre chevalier de la triste figure n'était un homme déraisonnable qu'eu égard à son pays et à son temps, dont la tranquillité ne comportait pas ce grand déploiement d'énergie et de force. S'il était monté à cheval quelques siècles plus tôt, don Quichotte eût été un héros réel, le Cid ou Roland !

Est-ce la presse que combat M. Guizot ? Mais, d'abord, la presse, qui soutient M. Guizot, attaque plutôt qu'elle ne défend; et d'ailleurs, la législation de septembre, que M. Guizot a établie pour sa part, ainsi que ses anciens collègues, est là pour rassurer les ministres passés et présens. Qui donc ? Quelques pauvres ouvriers égarés; sans doute, ce sont là des ennemis dangereux, puisqu'ils peuvent tout à coup frapper la France d'une manière si cruelle; mais de tels ennemis sont de ceux contre lesquels doit s'armer le bras et non l'intelligence; ils sont du domaine du juge et non du législateur. Un homme d'état philosophe, tel que M. Guizot, devrait voir en eux les instrumens de la Providence, qui se sert de cette terrible voie pour achever la ruine du parti démagogique, déjà si abattu depuis l'attentat de Fieschi jusqu'à celui de Meunier. Que d'écrivains de l'opposition la plus vive ont brisé leur plume, crainte de voir le sang royal en découler !

Que M. Guizot le sache bien, le 13 mars, le 11 octobre sont passés, comme passent les années et les saisons dans l'ordre de choses ordinaires. Nous ne disons pas qu'ils soient passés sans retour. De pareils évènemens à ceux de ces époques ramèneraient sans doute au pouvoir de pareilles mesures. Mais on ne reconstitue rien sans causes. M. Guizot n'a-t-il pas

haussé les épaules de pitié, en voyant les clubs s'amuser à reconstruire *la montagne?* En 1830, il était cependant plus probable que l'Europe coalisée attaquerait la France, qu'il n'est probable aujourd'hui que le parti démagogique attaque le trône. En 1830, on s'est défendu, par une attitude résolue contre l'Europe, et cela a suffi; on se défendra aujourd'hui contre les partis par une police vigilante et sévère, par l'exécution rigoureuse des lois existantes, et cela suffira aussi. Dieu nous garde du 2 septembre 1793 et du régime de la terreur! mais le ciel nous préserve aussi de l'état de siége et du système de l'intimidation!

Nous avons dit, en commençant, qu'un coup d'œil jeté rapidement sur la situation des affaires en dirait plus que tous les raisonnemens. Voyons, en effet, où en est ce ministère si faible et si abandonné, qui ne vit que de la pitié des doctrinaires! Les rouages du dernier ministère s'étaient arrêtés, non pas, comme on l'a rapporté avec une foule d'inexactitudes, par l'effet d'une intrigue, mais par le rejet de la loi de disjonction. Ce vote déconcerta tout le plan de la session. Une majorité, peu considérable, il est vrai, s'était déclarée contre les lois politiques du ministère; elle menaçait les lois financières, dont le rejet eût été une atteinte à la couronne. Une partie du ministère était d'avis de marcher bravement contre cette majorité, l'autre voulait rester dans les termes du gouvernement représentatif. C'est celle-ci qui l'a emporté, et le changement des dispositions de la chambre prouve qu'elle sait gré au pouvoir des ménagemens qu'il a eus pour elle. Dans les journaux doctrinaires, ceci prend un autre nom; le ministère abandonne lâchement les droits de la couronne; il étend, par une complaisance funeste, la plus dangereuse de toutes les influences, l'influence parlementaire, comme si le rejet formel d'une ou deux lois devait augmenter l'influence du ministère, comme si un nouvel échec du cabinet, joint à celui de la loi de disjonction, subi par le cabinet où figurait M. Guizot, était de nature à grandir notablement le pouvoir du trône!

A s'en tenir aux faits, le premier résultat du changement de ministère a été le vote spontané d'un million annuel à M. le duc d'Orléans, et d'un million à la jeune duchesse future. Grace à quelques explications très sommaires et fort dignes, après tout, la dot de la reine des Belges a été votée également à une grande majorité. En même temps, le roi accordait la grace de l'homme qui a lâchement attenté à ses jours et aux jours de ses enfans. Voilà les trois principaux faits qui ont signalé la première quinzaine de ce ministère, faits qui ont succédé au rejet d'une loi politique, à l'impossibilité reconnue de faire passer les deux lois de famille, et au parti pris d'une destitution en masse de fonctionnaires, que M. Guizot présentait comme le seul moyen de salut pour la monarchie. Au lieu de cela, le roi a gracié Meunier.

Telle est la situation du ministère et de la chambre, où nous avons eu le singulier spectacle de vingt doctrinaires, parmi lesquels on distingue M. Duchesne, votant contre le projet de loi de dot de la reine des Belges, et donnant à la famille royale ce témoignage de respect et d'affection, tandis que quelques membres de la gauche déposaient des boules blanches dans l'urne.

Comment donc concilier ces votes avec l'influence incontestée de M. Guizot au sujet duquel une feuille, rédigée par ses amis, se livrait hier encore à ces déclamations : « Oh! que s'il eût été ministre, s'il avait eu l'honneur d'être responsable des brèches faites au trône par d'indignes calculs de comptoirs, des affronts qu'on lui faisait subir sur cet autre lit de Procuste; oh! comme l'on aurait entendu l'*homme à la parole grave* s'élever de toute la puissance de sa raison, de toute sa vénération pour le trône, de toute l'indignation de son patriotisme, contre cette honteuse parcimonie... » — En vérité, les amis de M. Guizot sont bien peu habiles, et l'on serait en droit de lui demander, après ces plaintes si plaisamment véhémentes, s'il n'a de vénération pour le trône que lorsqu'il fait partie d'un ministère, et si l'indignation de son patriotisme ne s'élève que lorsqu'elle est stimulée par la possession du pouvoir? Autrement qui l'empêchait de joindre son indignation à celle que M. de Montalivet a fait éclater, en termes assez vifs, ce nous semble, contre M. de Cormenin, et quelle considération l'a fait se dérober volontairement *à cette occasion unique peut-être de confondre la calomnie*, comme dit *la Paix*, que nous citons? car enfin, il ne s'agissait pas ici du ministère, mais du trône, et le silence de M. Guizot pourrait faire douter de cette vénération et de ce dévouement dont on fait tant d'étalage en son nom.

Si l'on veut mieux juger encore la situation du cabinet actuel, c'est dans les journaux du parti doctrinaire qu'on peut apprendre à la connaître. Dans leur empressement à frapper sur ce ministère, qu'ils espèrent renverser au bénéfice d'un cabinet de *pur sang*, comme on dit, c'est-à-dire de l'expression *la plus nerveuse* du système d'irritation et d'intimidation, ils frappent sans cesse sur eux-mêmes, et avec moins de ménagement que ne feraient leurs plus ardens ennemis. Tel est l'effet de l'exagération et de la partialité. Les votes de la chambre, en faveur du cabinet, ne s'enlèvent, selon les organes du parti, qu'à force de maladresse et d'incapacité de la part du ministère; la *prostration de l'autorité gouvernementale* irrite et afflige à la fois la chambre, et dans la discussion de la dot de la reine des Belges, et des crédits d'Alger, ç'a été, à les entendre, un concert général de douleur et de consternation. Après ce lugubre tableau, il n'y a plus qu'à se voiler la tête, et attendre la fin du monde avec résignation !

Nous avons suivi attentivement les débats de l'affaire d'Alger. M. Guizot y a développé son système d'occupation pacifique. M. Guizot, qui tient à établir, en France, le règne de la force, ne veut dominer en Afrique que par les idées. Aux Arabes et aux Kabaïls, M. Guizot garde sa mansuétude et tout ce qu'il a de conciliation dans l'esprit. La rudesse et la violence de son système politique ne s'adressent qu'à ses compatriotes, aux barbares de Paris, de Bordeaux, de Strasbourg, de Lyon. Quant aux têtes éclairées du Tafna, de la Shika, aux ames si accessibles à la persuasion qu'on trouve dans les montagnes de l'Atlas et dans la plaine de la Mitidja, M. Guizot s'oppose à ce qu'on songe à les vaincre autrement que par la douceur et les remontrances philosophiques. Rien de plus paternel et de plus édifiant que le système doctrinaire — en Afrique; et il fera bon sans doute de passer quelque temps en Algérie à l'avénement du ministère pur sang. Dans cette même discussion, M. Thiers a fait entendre un langage plein de chaleur et de dignité. La France, a-t-il dit, ne doit et ne veut pas abandonner Alger. Mais pour arriver à cette occupation définitive, pacifique, s'il est possible, militaire toutes les fois qu'il le faudra, la France devra faire ce qu'elle n'a pas encore fait : avoir un but, une pensée, faire bien la guerre pour ne plus la faire après, la faire sur une grande échelle, sans marchander, sans regretter les sacrifices, sans vouloir reprendre, homme par homme, écu par écu, les subsides qu'elle a votés.

Ajoutez à ces pensées tout l'éclat, toute la verve de la parole de M. Thiers, et vous aurez à peine une idée de l'effet produit par ce discours, après lequel la chambre, entraînée de nouveau par M. Guizot, se trouvait entre la guerre et la paix, entre le système de conquête indéfinie et le système d'occupation timide, restreinte et réduite à ses moindres limites. Il y avait donc à opter entre deux conseils qu'il n'était pas facile de suivre. La prétendue incapacité du cabinet a jugé ce qu'il y avait à faire, et la chambre l'a suivi dans cette voie. Ce qu'il fallait faire, c'était de réparer le désastre essuyé en Algérie par nos armes, de rétablir notre suprématie ébranlée, de soumettre Abd-el-Kader, de marcher en maîtres du Tafna à Constantine; c'était de faire d'abord la guerre comme le veut M. Thiers, une guerre vigoureuse; et, à l'heure où nous écrivons, on la fait. Puis, quand la guerre nous aura rendus forts, puissans et respectés, le temps viendra de songer au système de M. Guizot, et de voir si on peut obtenir plus en Afrique par les négociations que par les armes. Il en sera de ceci comme de l'acte de clémence royale, qui trouve peu d'écho dans le parti doctrinaire; le succès justifiera ou condamnera la mesure qu'on prend. Toutefois, si le ministère a peu parlé dans la discussion, on ne niera pas qu'il n'ait tiré quelque parti des lumières qui en ont

jailli. Or, parler n'obvie pas toujours à tout; car l'éloqnence, qui place M. Guizot si au-dessus de ses anciens collègues, n'a empêché ni le désastre de Constantine, ni même le rejet de la loi de disjonction.

REVUE MUSICALE.

S'il est vrai, comme l'ont dit certains docteurs qui prétendent lire à livre ouvert dans les plus profonds replis des consciences, et sont avant tout possédés de la fureur d'attribuer les moindres actes d'un homme de génie à des causes mystérieuses et latentes; s'il est vrai que Rossini ait quitté la France, non pour aller trouver ailleurs l'air tiède et le soleil, qui décidément nous oublie, et porter en des climats plus agréables son oisiveté persévérante, mais pour échapper aux triomphes des musiciens de ce temps, et se soustraire au spectacle de certaines admirations qui l'affligent, l'enthousiasme avec lequel sa dernière partition vient d'être accueillie à l'Opéra est bien fait pour le consoler et guérir les blessures dont sa vanité peut avoir souffert. Certes si la musique n'a pas cessé de chanter en lui, si le sol généreux qui a porté jusqu'à ce jour de si magnifiques moissons n'est pas ruiné et stérile à jamais, les vents de France qui porteront à Bologne les applaudissemens arrachés par cette musique sublime de *Guillaume Tell* le féconderont sans nul doute, et l'œuvre en sortira plus d'une fois encore éblouissante de jeunesse et de fraîcheur.

Entre toutes les partitions épiques de Rossini, je n'en trouve qu'une seule qui puisse être dignement comparée à *Guillaume Tell: la Semiramide*. De part et d'autre, c'est la même solennité dans le style, la même ampleur dans les développemens, le même souffle dans la mélodie; seulement, avec *Semiramide*, Rossini pouvait agir plus franchement. La grandeur antique du sujet, le caractère assyrien, tout contribuait autour de lui à faire du sublime l'élément nécessaire de son œuvre. Pour *Guillaume Tell*, il n'en était pas ainsi; il fallait, sous peine de se traîner durant quatre actes à travers une série d'accidens de plus en plus vulgaires et mesquins, rompre sur-le-champ en visière avec l'expression telle quelle du poème, et s'élancer d'un bond dans l'idéalité du sujet. Rossini ne pouvait se contenter de ces mœurs du châlet et de l'étable, bonnes tout au plus à séduire un musicien d'opéra-comique. Une révolte de paysans

qu'un podesta vexe et malmène est un pauvre thème pour la musique comme pour la poésie. Rossini a bien senti cette vérité, et la Musique a fait avec lui ce que la Poésie avait fait avec Schiller. Elle a pris à la Suisse ses torrens, ses glaciers, sa nature agreste et sauvage; puis, sur cette scène, elle a jeté des hommes robustes et puissans, qu'elle façonnait à sa fantaisie. Certes si Rossini s'est toujours maintenu dans le sublime, si l'on sent planer sur cette partition la monotonie du *beau*, comme disent d'agréables critiques, la faute n'en est pas à ses *poètes*, et l'on aurait le plus grand tort de les en accuser, bien qu'ils prétendent relever par l'emphase de la période la misérable platitude de leur conception, et lui donnent à tout moment des vers magnifiques et pompeux, espèce d'escabeaux qu'ils ont traîné sur son passage, et qui, bien loin de l'aider à monter plus haut, l'auraient fait trébucher sans nul doute, s'il eût été moins ferme et moins assuré dans sa démarche.

Soit que Rossini ait cherché à s'inspirer de l'œuvre de Schiller, soit que son inspiration l'ait conduit aux mêmes fins, il y a entre l'opéra français et la tragédie allemande certains rapports qui vous frappent. Outre qu'on y respire le même air sauvage et pur, le même parfum de montagnes, la même vapeur de torrens, l'intention de dominer sans cesse le sujet, qui, dans le drame, se révèle par une tendance délibérée vers la philosophie et les idées politiques, se traduit, dans l'opéra, par la constante solennité du style et la grandeur épique de la phrase et du rhythme; ce qui est, à tout prendre, la seule philosophie de la musique.

C'est sans doute cette persévérance dans un système d'unité de composition dont on ne trouve guère qu'un exemple dans l'œuvre du grand maître, qui a fait dire autrefois que Rossini, en écrivant *Guillaume Tell*, avait changé de manière, et même affecté de prendre le style français. Or, rien ne me semble plus ridicule que cette opinion. Rossini est resté dans *Guillaume Tell* ce qu'il est dans *la Sémiramide* tout entière et dans le troisième acte d'*Otello*, un Italien de génie, un mélodiste incomparable et doué au plus haut degré de l'inspiration dramatique. Je ne veux d'autre preuve de ce que j'avance que la manière dont cette musique de *Guillaume Tell* est ordonnée. Prenez tous les morceaux les uns après les autres, observez les parties dont ils se composent, combien en comptez-vous? trois, toujours trois, ni plus ni moins, un *adagio*, un *tempo di mezzo*, comme disent les Italiens; puis enfin une *cabalette*. Or, qui procède ainsi d'ordinaire? Est-ce Gluck, je vous prie? On devrait s'entendre cependant sur ce qu'on appelle la musique française. Si M. Auber écrit en fredonnant les gentils motifs de *la Bayadère* ou du *Philtre*, on se pâme d'aise en s'écriant : « Tudieu! que cela est français! » si Rossini compose *Guillaume Tell* sur un mode sublime, on admire et l'on dit encore : « Voilà qui est furieusement français. » Cependant, entre *Guillaume Tell* et *le Philtre* la parenté n'est pas étroite, je soupçonne. Si l'un est français, l'autre est italien, et qui sait si, par miracle, ils allaient être italiens tous les deux. En écrivant *Guillaume Tell*, Rossini a fait un opéra français, en ce sens qu'il destinait sa partition à l'Académie royale de Musique, tout comme il ferait un opéra

allemand, s'il allait à Vienne, chinois, s'il allait à Pékin, etc. Français, allemand, chinois par les paroles; italien toujours par la musique, voilà.

Ce qui vous frappe dans *Guillaume Tell*, ce qui dès le premier moment entraîne votre sympathie et votre admiration, c'est, avant tout, cette abondance intarissable de mélodie qui se répand comme d'une source vive, fécondant tout sur son passage, les duos, les airs, l'orchestre, les récitatifs. Et, chose merveilleuse, si l'on pense à quel impitoyable sujet le maître avait à faire, la monotonie ne se montre jamais, le rhythme italien est là toujours multipliant à l'infini les mouvemens et les formes. Cela est varié comme la nature, puissant comme le génie. Après l'ouverture magnifique, poème qui vous jette sans retard au milieu de l'action, s'élève, comme une vapeur matinale du lac, une introduction pleine de fraîcheur et deséréinité, si pure et si suave, qu'il semble qu'on la respire plutôt qu'on ne l'écoute. Puis vient l'entrée d'Arnold, une phrase spontanée et sublime, qui jaillit, on ne sait d'où, comme un torrent; puis le duo, un chef-d'œuvre. Voilà le premier acte de *Guillaume Tell*. Le second se divise en deux parts : l'une, gracieuse, aimable, charmante; l'autre, énergique et sublime, et toutes ces choses se combinent à merveille et se fondent harmonieusement dans une espèce de vapeur natale qui, du reste, enveloppe l'œuvre de Schiller. Je ne prétends pas dire ici que Rossini ait emprunté le moins du monde cet effet au tragique allemand. Non, certes, il le tient du génie, qui, pour la poésie comme pour la musique, n'a qu'une inspiration, dont chacun profite ensuite selon sa fantaisie et la mesure de son art. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'opéra de Rossini, de même que dans la tragédie de Schiller, à travers toutes ces passions qui se rencontrent et se croisent sur la montagne, on ne cesse pas un moment d'entendre le bruit sourd des vents, de la cascade ou du ravin. Quelle agréable et douce mélodie que cette romance de Mathilde, et ce duo entre la princesse et le pâtre! quelle verve et quel entraînement dans le début! quelle effusion dans la période qui suit, et ce trio dont l'adagio suffirait à la gloire d'un homme! quelle composition immense! Le second acte de *Guillaume Tell* est peut-être l'œuvre la plus complète que Rossini ait écrite; tout s'y enchaîne avec une succession admirable; à chaque instant, une mélodie imprévue et nouvelle jaillit sous vos pas comme l'eau dans les pays de sources vives. Vous écoutez un récitatif qui se développe dans sa largeur et sa simplicité. Soudain voici qu'une bouffée mélodieuse en sort et vous enivre. Pour le troisième acte, qu'on mutile d'une si pitoyable façon, et le quatrième, qu'on a trouvé ingénieux de retrancher, je n'en dirai rien, sinon que c'est toujours la même abondance, la même pensée, le même style imposant et sévère, quoique italien, témoin cette phrase du grand quintette, qui se déploie avec tant d'aisance et d'ampleur.

Maintenant que nous avons parlé à loisir de Rossini, parlons de Duprez; après le maître le chanteur. Et d'abord, disons-le, cette voix, qu'on avait fait sonner si haut, ne réalise pas les merveilles qu'on en avait contées : elle n'aime ni à descendre ni à monter, et se complaît surtout dans certaines régions modérées, qu'elle n'abandonne jamais qu'à regret; d'ailleurs, à peu de chose près, deux registres indispensables lui man-

quent, le faucet est sans timbre et voilé, et les sons de tête sortent péniblement. Enfin, pour épuiser toute critique, elle n'a de la vigueur que l'apparence, et de l'agilité, rien du tout, pas même l'apparence. Mais aussi, lorsque la musique l'aide et la soutient, lorsque les instrumens et les voix se combinent pour elle, que l'adagio commence, que l'orchestre assoupi la berce au lieu de l'étouffer, alors c'est une émission inouie, un goût irréprochable, une manière large, élevée et simple dont on n'avait pas eu d'exemple encore à l'Opéra français.

Duprez dit le récitatif avec un soin parfait, un charme qui vous émerveille. Cette forme indécise et flottante donne libre champ à certains artifices d'école qu'il possède au plus haut degré, et qui, dans le texte écrit, ne peuvent intervenir sans altérer la note, et travestir l'expression d'une manière intolérable. Ici au moins, on sent qu'il respire à son aise; rien ne l'embarrasse plus, ni la tonalité, ni la mesure: il ralentit les mouvemens, selon qu'il lui convient, et sitôt qu'un trait l'inquiète, il le change. Il faut dire aussi que Duprez avait beau jeu avec les récitatifs de *Guillaume Tell*, qui, tout entiers conçus dans un système large et mélodieux, provoquent naturellement les beaux effets de style que sa voix affectionne. Duprez s'achemine ainsi à travers des adagio continuels, jusqu'à la cavatine. Là est son succès véritable, là son triomphe. Il chante la première partie de ce morceau avec un sentiment profond et digne de l'inspiration du grand maître; puis, quand vient la strette, il se relève; sa voix double de force, et le trait hardi et rapide, qu'il jette comme un pont merveilleux sur l'étonnante transition de *sol-dièze* en *ut*, ébranle toute la salle. Admirable secret d'un grand chanteur : nul ne s'aperçoit en ce moment qu'il ralentit la mesure, et cependant il fait comme toujours, il prend ses temps. Sa voix qui puise toute sa force dans la modération du mouvement, remplace alors la chaleur rhythmique par la puissance de l'émission.

Comme on le voit, Duprez appartient tout-à-fait à l'école italienne; c'est au Conservatoire de Naples qu'il a pris sa manière large et simple de poser la voix, son intonation ferme et nette, son goût harmonieux, tout enfin, excepté l'agilité qu'on ne tient guère que de la nature. Et voilà ce qui, à défaut d'avantages sans nombre, constituerait encore l'immense supériorité de Rubini sur lui. En effet, toutes ces invectives excentriques lancées par boutade contre un système qui admet l'agilité comme un des moyens dramatiques les plus puissans, et qui a produit vingt chefs-d'œuvre à l'appui de cette théorie, toutes ces invectives, disons-nous, sont autant de plaisantes sornettes, bonnes à débiter lorsque l'on a le malheur d'être dépourvu tout-à-fait du sens de la mélodie; on ne me fera jamais croire qu'un homme qui ne peut aborder ni *Otello*, ni *Octave* de *Don Juan*, ni *Paolino* du *Matrimonio*, soit un chanteur accompli. En aucune façon, l'expression dramatique ne supplée à l'agilité de la voix. Une chose remarquable, c'est la franchise avec laquelle Duprez est entré, dès le premier jour, dans une voie où nul n'avait encore mis le pied à l'Opéra. Il a senti que s'attacher à suivre la trace de Nourrit, c'était vouloir perdre sa peine et s'exposer à se trouver un beau jour nez à nez avec M. Lafont. D'ailleurs rien au monde ne l'appelait à cet emploi, ni sa

tournure, ni son organe, ni le caractère de son talent, assez fort pour marcher dans son indépendance. C'est dans l'expression musicale qu'il cherche tous ses effets; c'est là que réside tout le secret de sa pantomime et de son jeu. Nourrit composait ses rôles à loisir et portait, dans les moindres parties, le même empressement, la même exactitude, le même soin curieux; celui-ci ne s'inquiète guère du détail, et va au hasard où le poussent son ame et sa voix. De là moins d'unité dans le caractère, moins d'harmonie dans l'ensemble; mais aussi, quand vient l'effet sur lequel toutes ses forces se concentrent, bien plus de véhémence et d'entraînement. Nourrit est l'homme d'un rôle; Duprez l'homme d'une cavatine; l'un représente l'étude, l'autre l'inspiration: lequel de ces deux systèmes (en admettant que l'inspiration soit un système) doit prévaloir devant un public français? L'avenir en décidera. Les qualités éminentes de Duprez ne se produiront guère dans leur véritable jour que lorsque ce chanteur paraîtra dans un rôle écrit à son intention. Alors seulement son talent pourra se déployer avec aisance et franchise et porter sur les effets qu'il affectionne les forces qu'il dépense aujourd'hui à tourner adroitement les passages où vibrait le timbre métallique de Nourrit. Il y avait un homme qui aurait composé merveilleusement pour Duprez, c'était Bellini. A cette voix large, mais pacifique, rien ne convenait mieux que les cantilènes si pleines de mélancolie et de langueur de l'auteur de la *Straniera* et de *Norma*. Du reste, un maître dont la valeur ne se discute plus aujourd'hui, celui que le succès semble avoir choisi entre tous, étudie à cette heure les secrets du nouveau chanteur. Nous souhaitons vivement que de l'étude le maître en vienne à la composition, et que son œuvre ne tarde pas à se produire, car nous avons la conviction sincère qu'elle sera de long-temps, pour Duprez, la seule épreuve sérieuse.

La fortune de l'administration nouvelle est désormais assurée; quelques jours avant les débuts de Duprez, Fanny et Thérèse Elssler avaient fait leur rentrée au milieu des applaudissemens et des couronnes. Voilà les deux beaux arts qui soutiennent l'Opéra également en honneur pour l'avenir. Aujourd'hui Duprez, demain Fanny Elssler. Lorsque la danse s'émeut, la musique se repose. D'ailleurs pourquoi vouloir répudier la danse, cet art charmant du sourire, des gestes harmonieux et de la forme pure, que cette merveilleuse Fanny semble avoir retrouvé dans un souvenir de la Grèce antique? H. W.

F. Buloz.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR L'ABOLITION

DE L'ESCLAVAGE.

Dans une de ses dernières séances, la *Société française pour l'Abolition de l'Esclavage* a décidé qu'elle publierait périodiquement un bulletin de ses travaux.

Rappelons en peu de mots le but et la composition de cette société.

L'abolition de l'esclavage ne peut plus, dans aucun pays civilisé, donner lieu à une discussion de principes : la seule question dont les esprits éclairés aient à s'occuper aujourd'hui, est celle des moyens par lesquels cette abolition pourrait être réalisée, sans perturbation, dans les colonies. Une société principalement philosophique, comme le fut, à l'aurore de notre révolution, celle des *Amis des Noirs*, se proposant pour objet de combattre les préjugés de la couleur, et d'établir les droits de la race africaine à prendre place dans la famille humaine, une société de ce genre n'est heureusement plus nécessaire, au moins en France; mais il reste une grande tâche à accomplir.

Ramener fréquemment l'attention de nos compatriotes sur tant de milliers d'hommes, qui souffrent d'horribles maux, et que nous oublions parce qu'ils sont loin de nos yeux; intéresser l'opinion publique à leur sort, afin que l'opinion publique impose au législateur le devoir de mettre un terme à un état de choses intolérable; éclairer le gouvernement et les colonies elles-mêmes sur les dangers d'un retard que la politique et l'humanité condamnent également, et rechercher, par de sérieuses méditations et une connaissance approfondie des circonstances locales, le mode qui doit être préféré pour l'affranchissement complet des nègres esclaves; telle est l'œuvre de pratique et de publicité à laquelle s'est vouée la *Société française pour l'abolition de l'esclavage.*

Elle fut fondée en 1834. L'article premier de ses statuts porte : « L'objet des travaux de la société est de réclamer l'application de toutes les mesures qui tendent à l'émancipation des esclaves, dans nos colonies, et

en même temps de rechercher les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'améliorer le sort de la race noire, d'éclairer son intelligence et de lui préparer une liberté qui soit utile et profitable à tous les habitans des colonies. »

Elle a, pour président, le duc de Broglie; pour vice-présidens, MM. Passy et Odilon Barrot; pour secrétaires, MM. Delaborde et Isambert. Ses membres fondateurs sont : MM. Berenger, Berville, Carnot, Degérando, Desjobert, Dutrône, de Golbéry, Lafayette, Lamartine, Lainé de Villévêque, Lacrosse, La Rochefoucauld-Liancourt, Lutteroth, Montrol, de Rémusat, Roger, de Sade, Salverte, de Sainte-Croix, de Tracy, l'amiral Verhuell. — Un grand nombre de nouveaux membres s'y sont associés, parmi lesquels MM. de Beaumont, de Tocqueville, Billiard, Dufau, de Corcelle, Teste, Dugabé, Ganneron, Bureaux de Puzy, Montalembert, de Saint-Anthoine, etc. — Elle admet aussi des membres correspondans dans les départemens.

La société a fait imprimer et distribuer le compte-rendu de ses travaux, pendant les années 1834, 1835 et 1836, ainsi que l'analyse des séances des deux chambres, où la question de l'esclavage colonial a été agitée.

Sa session de 1837 a commencé le 19 décembre dernier. Ont pris, depuis cette époque, une part active à ses réunions : MM. Odilon Barrot, Passy, Roger, de Tracy, de Beaumont, Isambert, Carnot, Delaborde, Lainé de Villévêque, Dufau, Montrol, Saint-Anthoine, Billiard, Lutteroth, Baillehache, Dutrône, Thayer, de La Rochefoucauld, Appert, de Sade, de Tocqueville, Desjobert, d'Harcourt, Delespaul, Ch. Lucas, Bureaux de Puzy, G. Lafayette, Pinet, etc.

Extraits des procès-verbaux de la société.

Divers membres font les communications suivantes :

Huit conseils généraux de départemens ont émis un vœu favorable à l'émancipation des esclaves : ceux de l'Allier, Ariège, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Loiret, Aisne, Creuse et Nord. Ce sont d'ailleurs les seuls à qui la proposition d'un pareil vœu ait été faite.

Les conseils des quatre colonies ont été consultés par le ministre de la marine, pendant leur dernière session, sur des projets d'ordonnances relatives au pécule des esclaves et à leur rachat.

Ces projets ont été repoussés à l'unanimité dans les trois conseils de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, bien que ce dernier eût lui-même précédemment pris l'initiative pour signaler le pécule comme une amélioration désirable. Les nouvelles de Bourbon annoncent que ces propositions y ont également été fort mal accueillies. Voici les principaux motifs allégués par les conseils à l'appui de leur refus :

L'institution légale du pécule renverserait tous les principes sur lesquels repose la société dans les colonies; elle donnerait à l'esclave une existence civile. C'est établir la propriété dans la propriété : l'esclave étant la chose du maître, son pécule ne peut être qu'une tolérance, jamais un droit. Ce serait d'ailleurs une excitation permanente au vol.

Quant à la faculté de se racheter sans le consentement du maître, outre qu'elle blesse les droits acquis, c'est la destruction de tous les établisse-

mens coloniaux, qui seraient ruinés faute de bras. La loi doit être conçue dans l'intérêt de tous; celle-ci ne profiterait qu'à l'esclave. Pour le maître, c'est une expropriation sans cause d'utilité publique, une expropriation sans équitable indemnité; car le rachat ne serait qu'un remboursement du prix d'acquisition, tandis que l'indemnité doit comprendre celui de la propriété matérielle, terres et bâtimens, rendus sans valeur par la libération des travailleurs.

La plupart des membres des conseils soutiennent d'ailleurs que de telles ordonnances dépassent les pouvoirs de la couronne et même ceux de la législature; que tout changement dans le sort des esclaves est une question de régime intérieur, qui rentre essentiellement dans les attributions des conseils coloniaux.

A Bourbon, des journaux ayant discuté des questions relatives à l'émancipation des noirs, on a proposé d'abolir la liberté de la presse, introduite dans la colonie depuis 1830, et cette motion a été adoptée à la majorité de treize voix contre cinq.

Des lettres de la Martinique annoncent que si la métropole retardait l'émancipation des esclaves, les colons seraient obligés de la solliciter: « Nos esclaves, y est-il dit, que la consolante idée d'une liberté prochaine rendait paisibles, ont perdu tout espoir; ils désertent par masses, quelques mesures que l'on prenne pour les en empêcher, et se réfugient dans les colonies anglaises. On a déjoué, dans la commune du François, une tentative de plus de cent cinquante noirs de diverses habitations, qui avaient le projet d'enlever un bâtiment et de gagner Sainte-Lucie. Des évasions ont eu lieu sur de simples radeaux : ni les dangers de la mer, ni la perspective de la misère, chez les Anglais, n'arrêtent les fugitifs. Le désir de l'émigration est permanent, universel. Quinze esclaves ont été arrêtés, fuyant vers la Dominique : deux ont péri dans les flots, lors de la capture; les treize autres ont été renvoyés aux assises. Un d'entre eux s'est laissé mourir de chagrin. Le recours en cassation est fermé aux esclaves. »

« De tout ceci il résulte que les esclaves n'ont plus de valeur vénale à la Martinique. Les plus beaux n'atteignent pas 600 fr. (300 fr. de France). On en vend, dans les successions et aux enchères, 10, 20, 40, 50, 100 fr., valeur coloniale. »

Il est donné lecture d'une proclamation du marquis de Sligo, publiée lors de la clôture de la session de la Jamaïque, le 15 juin 1836. Cette proclamation apprend que, si la récolte a été moins productive qu'à l'ordinaire, c'est par des causes accidentelles qui n'ont rien d'alarmant. Le travail est en progrès dans la colonie, et chaque jour accroît la bonne intelligence entre les affranchis et les propriétaires; les capitaux sont abondans, et le prix des terres a beaucoup augmenté.

M. de Saint-Anthoine annonce que, malgré les obstacles et les dangers auxquels sont exposés, aux États-Unis d'Amérique, ceux qui se déclarent partisans de l'émancipation des nègres, le nombre des sociétés abolitionistes s'y élève, en ce moment, à quatre cent quarante.

Il est fait hommage à la société des premiers numéros d'un nouveau journal littéraire et scientifique, *le Républicain*, rédigé par de jeunes Haï-

tiens et publié au Port-au-Prince. La société reçoit avec plaisir ce témoignage d'un progrès dans la civilisation des hommes de couleur.

Séance du 23 janvier 1837.

On examine, quant à ses résultats probables, la question du rachat des esclaves par leur propre pécule.

Parmi les objections que font les conseils coloniaux contre ce système, dit M. Roger, il en est qui ne sont point dénuées de fondement, quoique présentées avec exagération. On craint surtout qu'il ne tende à désorganiser le travail, parce que les chefs d'ateliers et les ouvriers les plus intelligens seraient les premiers et presque les seuls affranchis. D'un autre côté, les noirs des villes, dont la condition est supportable, profiteraient surtout d'une émancipation que l'on doit principalement désirer pour les masses qui souffrent le plus.

M. Passy pense, avec M. Roger, que c'est l'inconvénient de tout affranchissement partiel. Il faudrait, selon lui, une émancipation générale, mais avec des combinaisons dont l'initiative devrait être imposée au gouvernement.

M. de Tracy signale la brochure de M. André de la Charrière, président de la cour royale de la Guadeloupe, comme l'expression de l'opinion des colons; quant aux conclusions, c'est l'ajournement indéfini de la question; quant aux principes, c'est le plaidoyer le plus subversif des droits de l'humanité; l'apparente modération de sa forme ne la rend que plus dangereuse.

Les renseignemens qui viennent de nos colonies prouvent qu'on y rencontrera une résistance opiniâtre contre tout mode d'émancipation. Il en a été de même dans les colonies anglaises, où les planteurs s'efforcent de la faire échouer. Le gouverneur de la Jamaïque ne s'est jamais plaint des noirs, mais des blancs.

M. Appert annonce que la reine et madame Adélaïde l'ont chargé d'offrir à la société un don de 400 francs.

Séance du 13 février.

M. Isambert donne à la société connaissance d'une proposition faite par M. Lepelletier Duclary, président de la cour royale à la Martinique, et dont l'objet est de substituer une peine afflictive et infamante aux peines de police établies par le Code contre le vagabondage. — Cette proposition a pour but de faire ressortir, pour la métropole, les inconvéniens résultant des libérations nombreuses qui ont été régularisées depuis 1831, et qui s'élèvent à 30,000 environ.

D'après la correspondance de la Martinique, tous les bâtimens de la marine sont employés à croiser entre les îles anglaises et françaises, afin d'empêcher les nombreuses évasions d'esclaves.

Une pétition des hommes de couleur de la Martinique a été déposée à la chambre des députés par M. Isambert, à la chambre des pairs par M. le duc de Broglie.

Séance du 20 février.

La question à l'ordre du jour est celle de savoir si une proposition for-

melle d'affranchissement pour les esclaves doit être faite cette année aux chambres.

On est d'avis qu'au milieu des préoccupations actuelles des chambres, cette proposition aurait peu de chances de succès, et que le ministère, appréhendant de se créer un nouvel embarras, trouverait des prétextes d'ajournement, en disant qu'il veut attendre le résultat de l'expérience tentée dans les colonies anglaises. — Mais, dit M. de Tocqueville, à quelle époque sera-t-il permis d'affirmer que cette expérience est concluante? En 1840, il est vrai, l'état d'apprentissage fera place à une émancipation complète; mais bien des embarras subsisteront encore; l'esclavage est une plaie qui sera longue à cicatriser. — D'ailleurs les colons, dès ce moment, commencent à déclarer que l'expérience anglaise ne prouverait rien, eût-elle un plein succès.

M. Passy pense que les colons sont beaucoup moins inquiets des perturbations qui résulteraient, disent-ils, de l'affranchissement, qu'ils ne le sont de la lésion de leurs intérêts. Il s'agit au fond d'une question d'indemnité pécuniaire. Quant aux noirs, avec quelques réglemens très simples, mais sévères, on les disciplinerait aisément au travail. Du jour où l'on aura dit : à telle époque les esclaves seront libres, les conseils coloniaux, aujourd'hui si fertiles en objections, trouveront d'excellens moyens pour arriver sans secousse à l'affranchissement.

Toutefois la proposition d'une mesure aussi décisive n'offrirait aucun espoir de réussite, ni auprès du gouvernement ni auprès de l'opinion publique trop peu éclairée sur cette question. Il ne faut donc point négliger les moyens transitoires qui peuvent conduire au but par un chemin plus long; tels seraient l'affranchissement des enfans à leur naissance, propre à saper l'esclavage dans sa base, la constitution d'un pécule avec subvention du trésor public, la faculté de rachat, etc.

Après discussion, il est convenu que ceux des membres de la société qui font partie de la chambre des députés, saisiront la plus prochaine occasion pour provoquer de la part du gouvernement des explications précises sur ses intentions. M. Vitalis, propriétaire à la Martinique, vient d'adresser aux chambres une pétition ayant pour objet l'affranchissement des nègres; le rapport de cette pétition devant être présenté incessamment, pourra servir de texte aux interpellations que désire la société : on en demandera le renvoi au président du conseil des ministres, sans approuver les moyens proposés par M. Vitalis, et qui semblent offrir des inconvéniens assez graves, mais afin d'encourager l'exemple donné pour la première fois par un colon de réclamer en faveur des esclaves.

Au nom d'une commission, M. Carnot fait un rapport verbal sur les moyens d'étendre la publicité des travaux de la société : il propose la rédaction d'un Bulletin périodique et la tenue d'une assemblée générale. — Ces deux propositions sont adoptées. Le premier numéro du bulletin sera rédigé par M. Carnot.

Séances des 27 février et 6 mars.

M. Passy dépose sur le bureau l'autorisation accordée par le ministre de l'intérieur, pour assurer l'existence légale de la société.

L'assemblée générale aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 4 mai. Le programme en est réglé ainsi qu'il suit :

Après le discours d'ouverture du président, M. le duc de Broglie, prendront successivement la parole, MM. Isambert, Passy, Odilon Barrot et Delaborde, sur les travaux de la société, sur l'état de l'esclavage, sur la nécessité et les conséquences morales, politiques et économiques de l'émancipation des nègres.

M. Isambert donne à la société communication de lettres écrites de la Martinique, où l'on trace un tableau très sombre des colonies. L'adresse du conseil colonial au gouverneur n'est qu'un cri impuissant contre un mal sans remède.

M. Passy croit en effet que la loi sur les sucres ne saurait empêcher le malaise des colonies, attendu l'accroissement considérable des fabriques indigènes.

The Emancipator, journal de New-York, contient un document curieux sur Haïty. Les colons tirent sans cesse argument de l'état mal connu de cette république nègre, pour prédire que les esclaves affranchis s'abandonneraient à la paresse. Un démenti formel leur est donné d'avance par le tableau des exportations et importations des États-Unis avec les différens pays du monde; il en résulte que, sous ce double rapport, Haïty se trouve en première ligne. (*The Emancipator*, 26 janvier 1837.)

Séance du 13 mars.

M. Isambert communique un relevé de la population des colonies françaises au 31 décembre 1835. A la Martinique, les habitans libres s'élèvent au nombre de trente-sept mille neuf cent cinquante-cinq, les esclaves à celui de soixante-dix-huit mille soixante-seize. A la Guadeloupe, on compte quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-deux esclaves pour trente-un mille deux cent cinquante-deux hommes libres. On n'a pas encore reçu les états de Bourbon et de la Guyane.

Il résulte des renseignemens de M. Isambert que la population esclave va sans cesse en décroissant; il en résulte aussi ce contraste de chiffres, qui révèle à tous les yeux la condition des nègres :

A la Martinique, parmi les hommes libres, il y a un mariage sur cent quatre-vingt-six habitans; parmi les esclaves un sur cinq mille deux cent cinq; quinze en tout.

A la Guadeloupe, parmi les hommes libres, un mariage sur cent cinquante-huit habitans. Dans la population de quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-deux esclaves, il ne s'est fait qu'un seul mariage.

Il est rendu compte à la société des séances du 9 mars à la chambre des pairs, et du 11 mars à la chambre des députés, où la question de l'affranchissement des nègres a été abordée.

Sur un rapport favorable de M. de Fréville, la pétition des hommes de couleur de la Martinique a été renvoyée par la chambre des pairs au président du conseil des ministres.

A la chambre des députés, M. Moreau, rapporteur de la pétition Vitalis, en ayant proposé le dépôt au bureau des renseignemens, M. Dufaure a demandé qu'elle fût renvoyée au ministre de la marine; et

M. Passy, sans entrer dans la discussion des moyens proposés par le pétitionnaire, a demandé en outre, attendu l'importance du sujet, le renvoi de cette pièce au président du conseil. Ce renvoi a été ordonné après une discussion dans laquelle M. Guizot, ministre de l'instruction publique, répondant à quelques questions de M. Passy sur les mesures dont le gouvernement pourrait s'occuper pour préparer l'abolition de l'esclavage, s'est expliqué en ces termes :

« Messieurs, je remercie l'honorable préopinant de la réserve, de la prudence avec lesquelles il vient de s'exprimer. C'est ici une de ces questions dans lesquelles les paroles sont aussi délicates, aussi périlleuses, je dirais volontiers plus délicates, plus périlleuses que les actions mêmes.

« Il y a certainement, quant à l'ordre social dans les colonies, une œuvre grande et belle à accomplir. (Très bien ! très bien !) Le gouvernement a à cœur de l'accomplir... (Nouvelle adhésion.) il n'a point cessé, il ne cessera point de s'en occuper. D'importantes améliorations ont déjà été introduites dans le régime des colonies, et pour les colons eux-mêmes et pour les esclaves. A la suite de ces améliorations, de grandes et plus épineuses questions s'élèvent. Non-seulement le gouvernement les étudie de concert avec les autorités coloniales, soit les gouvernemens, soit les conseils coloniaux, de concert avec les délégués des colonies à Paris; non-seulement, dis-je, il les étudie, mais il prépare des mesures qui, il l'espère, amèneront un bon résultat. Mais ces mesures doivent être préparées avec beaucoup de temps, de lenteur, et une discussion publique prématurée, une discussion qui précéderait de beaucoup l'action, nuirait à l'efficacité paisible des mesures plutôt qu'elle ne les servirait. Je prie donc la chambre de permettre que je m'en tienne à cette assertion générale, et de ne pas me demander d'entrer dans le détail des mesures. »

M. Isambert rapporte qu'ayant abordé M. Guizot après les paroles prononcées par lui à la tribune, ce ministre lui dit qu'il ne pouvait fixer l'époque où les mesures annoncées par le gouvernement seraient promulguées, mais que certainement on ne les attendrait pas jusqu'à la session prochaine.

M. Billiard fait connaître que les esclaves ont repris une valeur à Bourbon, et qu'ils s'y vendent encore de 200 à 260 piastres, tant on est persuadé que le gouvernement français apportera tous les retards possibles à l'émancipation des nègres.

M. Odilon Barrot demande s'il est permis de supposer que les conseils coloniaux s'occuperont spontanément de quelques améliorations réelles.

On n'a jamais rien obtenu de favorable à cette cause des habitans des colonies anglaises, dit M. Passy, et si le gouvernement anglais avait attendu leur bon vouloir, le bill de 1833 n'eût point été porté.

Sur l'observation d'un autre membre que l'on redoute toute initiative de la métropole, parce qu'on a sans cesse devant les yeux l'exemple de Saint-Domingue, M. Passy répond encore : Les faits de Saint-Domingue sont mal connus : c'est l'initiative prise en ce pays par l'aristocratie coloniale pour réprimer les prétentions des hommes de couleur libres, c'est l'appel qu'elle a fait aux noirs contre les mulâtres, et non point les mesures de la métropole, qui ont été cause des massacres.

LA
VÉNUS D'ILLE.

Ἴλεως, ἤν δ'ἐγώ, ἔστω ὁ ἀνδριὰς,
καὶ ἤπιος, οὕτως ἀνδρεῖος ὤν.

ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ ΦΙΛΟΨΕΥΔΗΣ.

Je descendais le dernier coteau du Canigou, et bien que le soleil fût déjà couché, je distinguais dans la plaine les maisons de la petite ville d'Ille, vers laquelle je me dirigeais.

— Vous savez, dis-je au Catalan qui me servait de guide depuis la veille, vous savez sans doute où demeure M. de Peyrehorade?

— Si je le sais, s'écria-t-il, je connais sa maison comme la mienne; et s'il ne faisait pas si noir, je vous la montrerais. C'est la plus belle d'Ille. Il a de l'argent, oui, M. de Peyrehorade; et il marie son fils à plus riche que lui encore.

— Et ce mariage se fera-t-il bientôt? lui demandai-je.

— Bientôt! Il se peut que déjà les violons soient commandés pour la noce. Ce soir peut-être, demain, après-demain, que sais-je? C'est à Puygarrig que ça se fera; car c'est Mlle de Puygarrig que monsieur le fils épouse. Ce sera beau, oui!

J'étais recommandé à M. de Peyrehorade par mon ami M. de P. C'était, m'avait-il dit, un antiquaire fort instruit et d'une com-

plaisance à toute épreuve. Il se ferait un plaisir de me montrer toutes les ruines à dix lieues à la ronde. Or, je comptais sur lui pour visiter les environs d'Ille que je savais riches en monumens antiques et du moyen-âge. Ce mariage, dont on me parlait alors pour la première fois, dérangeait tous mes plans.

Je vais être un trouble fête, me disais-je. Mais j'étais attendu; annoncé par M. de P., il fallait bien me présenter.

— Gageons, monsieur, me dit mon guide, comme nous étions déjà dans la plaine, gageons un cigarre que je devine ce que vous allez faire chez M. de Peyrehorade?

— Mais, répondis-je en lui tendant un cigarre, cela n'est pas bien difficile à deviner. A l'heure qu'il est, quand on a fait six lieues dans le Canigou, la grande affaire, c'est de souper.

— Oui, mais demain?... Tenez, je parierais que vous venez à Ille pour voir l'idole? J'ai deviné cela, à vous voir tirer en portrait les saints de Serrabona.

— L'idole? Quelle idole? Ce mot avait excité ma curiosité.

— Comment! l'on ne vous a pas conté, à Perpignan, comment M. de Peyrehorade avait trouvé une idole en terre?

— Vous voulez dire une statue en terre cuite, en argile?

— Non pas. Oui bien en cuivre, et il y en a de quoi faire des gros sous. Elle vous pèse autant qu'une cloche d'église. C'est bien avant dans la terre, au pied d'un olivier, que nous l'avons eue.

— Vous étiez donc présent à la découverte?

— Oui, monsieur. M. de Peyrehorade nous dit, il y a quinze jours, à Jean Coll et à moi, de déraciner un vieil olivier, qui était gelé de l'année dernière, car elle a été bien mauvaise, comme vous savez. Voilà donc qu'en travaillant, Jean Coll qui y allait de tout cœur, il donne un coup de pioche, et j'entends bimm... comme s'il avait tapé sur une cloche. Qu'est-ce que c'est? que je dis. Nous piochons toujours, nous piochons, et voilà qu'il paraît une main noire, qui semblait la main d'un mort qui sortait de terre. Moi, la peur me prend. Je m'en vais à monsieur, et je lui dis : — Des morts, notre maître, qui sont sous l'olivier! Faut appeler le curé.—Quels morts? qu'il me dit. Il vient, et il n'a pas plutôt vu la main qu'il s'écrie : — Un antique! un antique! — Vous auriez cru qu'il avait trouvé un trésor. Et le voilà, avec la pioche, avec les mains, qu'il se démène et qu'il faisait quasiment autant d'ouvrage que nous deux.

— Et enfin, que trouvâtes-vous?

— Une grande femme noire plus qu'à moitié nue, révérence parler, monsieur, toute en cuivre, et M. de Peyrehorade nous a dit que c'était une idole du temps des païens.... du temps de Charlemagne, quoi!

— Je vois ce que c'est... Quelque bonne Vierge en bronze d'un couvent détruit.

— Une bonne Vierge! ah bien! oui... Je l'aurais bien reconnue, si ç'avait été une bonne Vierge. C'est une idole, vous dis-je; on le voit bien à son air. Elle vous fixe avec ses grands yeux blancs.... On dirait qu'elle vous dévisage. On baisse les yeux, oui, en la regardant.

— Des yeux blancs? Sans doute ils sont incrustés dans le bronze. Ce sera quelque statue romaine.

— Romaine! c'est cela. M. de Peyrehorade dit que c'est une Romaine. Ah! je vois bien que vous êtes un savant comme lui.

— Est-elle entière, bien conservée?

— Oh! monsieur, il ne lui manque rien. C'est encore plus beau et mieux fait que le buste de Louis-Philippe, qui est à la mairie, en plâtre peint. Mais, avec tout cela, la figure de cette idole ne me revient pas. Elle a l'air méchante... et elle l'est aussi.

— Méchante? Quelle méchanceté vous a-t-elle faite?

— Pas à moi précisément; mais vous allez voir. Nous nous étions mis à quatre pour la dresser debout, et M. de Peyrehorade, qui lui aussi tirait à la corde, bien qu'il n'ait guère plus de force qu'un poulet, le digne homme! Avec bien de la peine nous la mettons droite. J'amassais un tuileau pour la caler, quand patatras! la voilà qui tombe à la renverse tout d'une masse. Je dis : Gare dessous! Pas assez vite, pourtant, car Jean Coll n'a pas eu le temps de tirer sa jambe...

— Et il a été blessé!

— Cassée net comme un échalas, sa pauvre jambe! Pécaïre! Quand j'ai vu cela, moi, j'étais furieux. Je voulais défoncer l'idole à coups de pioche, mais M. de Peyrehorade m'a retenu. Il a donné de l'argent à Jean Coll, qui tout de même est encore au lit, depuis quinze jours que cela lui est arrivé, et le médecin dit qu'il ne marchera jamais de cette jambe-là comme de l'autre. C'est dommage, lui qui était notre meilleur coureur, et après monsieur le fils le plus

malin joueur de paume. C'est que M. Alphonse de Peyrehorade en a été triste, car c'est Coll qui faisait sa partie. Voilà qui était beau à voir, comme ils se renvoyaient les balles. Paf! paf! Jamais elles ne touchaient terre.

Devisant de la sorte nous entrâmes à Ille, et je me trouvai bientôt en présence de M. de Peyrehorade. C'était un petit vieillard vert encore et dispos, poudré, le nez rouge, l'air jovial et goguenard. Avant d'avoir ouvert la lettre de M. de P., il m'avait installé devant une table bien servie, et m'avait présenté à sa femme et à son fils comme un archéologue illustre, qui devait tirer le Roussillon de l'oubli où le laissait l'indifférence des savans.

Tout en mangeant de bon appétit, car rien ne dispose mieux que l'air vif des montagnes, j'examinais mes hôtes. J'ai dit un mot de M. de Peyrehorade; je dois ajouter que c'était la vivacité même. Il parlait, mangeait, se levait, courait à la bibliothèque, m'apportait des livres, me montrait des estampes, me versait à boire; il n'était jamais deux minutes en repos. Sa femme, un peu trop grasse, comme la plupart des Catalanes lorsqu'elles ont passé quarante ans, me parut une provinciale renforcée, uniquement occupée des détails de son ménage. Bien que le souper fût suffisant pour six personnes au moins, elle courut à la cuisine, fit tuer des pigeons, frire des miliasses, ouvrir je ne sais combien de pots de confitures. En un instant la table fut encombrée de plats et de bouteilles, et je serais certainement mort d'indigestion si j'avais goûté seulement à tout ce qu'on m'offrait. Cependant, à chaque plat que je refusais, c'étaient de nouvelles excuses. On craignait que je ne me trouvasse bien mal à Ille. Dans la province on a si peu de ressources, et les Parisiens sont si difficiles!

Au milieu des allées et venues de ses parens, M. Alphonse de Peyrehorade ne bougeait non plus qu'un terme. C'était un grand jeune homme de vingt-six ans, d'une physionomie belle et régulière, mais manquant d'expression. Sa taille et ses formes athlétiques justifiaient bien la réputation d'infatigable joueur de paume, qu'on lui faisait dans le pays. Il était ce soir-là habillé avec élégance, exactement d'après la gravure du dernier numéro du journal des modes. Mais il me semblait gêné dans ses vêtemens. Il était raide comme un piquet dans son col de velours, et ne se tournait que tout d'une pièce. Ses mains grosses et hâlées, ses ongles

courts, contrastaient singulièrement avec son costume. C'étaient des mains de laboureur sortant des manches d'un dandy. D'ailleurs bien qu'il me considérât de la tête aux pieds fort curieusement, en ma qualité de Parisien, il ne m'adressa qu'une seule fois la parole dans toute la soirée; ce fut pour me demander où j'avais acheté la chaîne de ma montre.

— Ah! ça, mon cher hôte, me dit M. de Peyrehorade, le souper tirant à sa fin, vous m'appartenez, vous êtes chez moi. Je ne vous lâche plus, sinon quand vous aurez vu tout ce que nous avons de curieux dans nos montagnes. Il faut que vous appreniez à connaître notre Roussillon, et que vous lui rendiez justice. Vous ne vous doutez pas de tout ce que nous allons vous montrer. Monumens phéniciens, celtiques, romains, arabes, bysantins, vous verrez tout, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. Je vous mènerai partout et ne vous ferai pas grace d'une brique.

Un accès de toux l'obligea de s'arrêter. J'en profitai pour lui dire que je serais désolé de le déranger dans une circonstance aussi intéressante pour sa famille. S'il voulait bien me donner ses excellens conseils sur les excursions que j'aurais à faire, je pourrais, sans qu'il prît la peine de m'accompagner...

— Ah! vous voulez parler du mariage de ce garçon-là, s'écria-t-il en m'interrompant. Bagatelle! ce sera fait après-demain. Vous ferez la noce avec nous, en famille, car la future est en deuil d'une tante dont elle hérite. Ainsi point de fête, point de bal... C'est dommage... Vous auriez vu danser nos Catalanes... Elles sont jolies, et peut-être l'envie vous aurait-elle pris d'imiter mon Alphonse. Un mariage, dit-on, en amène d'autres... Samedi, les jeunes gens mariés, je suis libre et nous nous mettons en course.. Je vous demande pardon de vous donner l'ennui d'une noce de province. Pour un Parisien blasé sur les fêtes... et une noce sans bal encore! Pourtant, vous verrez une mariée... une mariée... vous m'en direz des nouvelles... Mais vous êtes un homme grave et vous ne regardez plus les femmes. J'ai mieux que cela à vous montrer... Je vous ferai voir quelque chose!.... Je vous réserve une fière surprise pour demain.

— Mon Dieu! lui dis-je, il est difficile d'avoir un trésor dans sa maison, sans que le public en soit instruit. Je crois deviner la surprise que vous me préparez. Mais, si c'est de votre statue qu'il

s'agit, la description que mon guide m'en a faite, n'a servi qu'à exciter ma curiosité et à me disposer à l'admiration.

— Ah! il vous a parlé de l'idole, car c'est ainsi qu'ils appellent ma belle Vénus Tur... mais je ne veux rien vous dire. Demain, au grand jour vous la verrez, et vous me direz si j'ai raison de la croire un chef-d'œuvre. Parbleu! vous ne pouviez arriver plus à propos! Il y a des inscriptions, que moi, pauvre ignorant, j'explique à ma manière... mais un savant de Paris!... Vous vous moquerez peut-être de mon interprétation... car, j'ai fait un mémoire... moi qui vous parle... vieil antiquaire de province, je me suis lancé... Je veux faire gémir la presse... Si vous vouliez bien me lire et me corriger, je pourrais espérer... Par exemple je suis bien curieux de savoir comment vous traduirez cette inscription sur le socle? *CAVE*... Mais, je ne veux rien vous demander encore! A demain, à demain! Pas un mot de la Vénus aujourd'hui!

— Tu as raison, Peyrehorade, dit sa femme, de laisser là ton idole. Tu devrais voir que tu empêches Monsieur de manger. Va, Monsieur a vu à Paris de bien plus belles statues que la tienne. Aux Tuileries il y en a des douzaines, et en bronze aussi.

— Voilà bien l'ignorance! la sainte ignorance de la province, interrompit M. de Peyrehorade. Comparer un antique admirable aux plates figures de Coustou!

Comme avec irrévérence
Parle des dieux ma ménagère!

Savez-vous que ma femme voulait que je fondisse ma statue pour en faire une cloche à notre église. C'est qu'elle en eût été la marraine. Un chef-d'œuvre de Myron, monsieur!

— Chef-d'œuvre! chef-d'œuvre! un beau chef-d'œuvre qu'elle a fait! Casser la jambe d'un homme!

— Ma femme, vois-tu? dit M. de Peyrehorade d'un ton résolu et tendant vers elle sa jambe droite dans un bas de soie chinée, si ma Vénus m'avait cassé cette jambe-là, je ne la regretterais pas.

— Bon Dieu! Peyrehorade, comment peux-tu dire cela? Heureusement que l'homme va mieux..... Et encore, je ne peux pas prendre sur moi de regarder la statue qui fait des malheurs comme celui-là. Pauvre Jean Coll!

— Blessé par Vénus, monsieur, dit M. de Peyrehorade riant d'un gros rire, blessé par Vénus, le maraud se plaint.

Veneris nec præmia nôris.

Qui n'a été blessé par Vénus?

M. Alphonse, qui comprenait le français mieux que le latin, clignа de l'œil d'un air d'intelligence, et me regarda comme pour me demander : Et vous, Parisien, comprenez-vous?

Le souper finit. Il y avait une heure que je ne mangeais plus. J'étais fatigué, et je ne pouvais parvenir à cacher les fréquens bâillemens qui m'échappaient. Mme de Peyrehorade s'en aperçut la première, et observa qu'il était temps d'aller dormir. Alors commencèrent de nouvelles excuses sur le mauvais gîte que j'allais avoir. Je ne serais pas comme à Paris. En province, on est si mal. Il fallait de l'indulgence pour les Roussillonnais. J'avais beau protester qu'après une course dans les montagnes une botte de paille me serait un coucher délicieux, on me priait toujours de pardonner à de pauvres campagnards, s'ils ne me traitaient pas aussi bien qu'ils l'eussent désiré. Je montai enfin à la chambre qui m'étais destinée, accompagné de M. de Peyrehorade. L'escalier, dont les marches supérieures étaient en bois, aboutissait au milieu d'un corridor, sur lequel donnaient plusieurs chambres.

— A droite, me dit mon hôte, c'est l'appartement que je destine à la future Mme Alphonse. Votre chambre est au bout du corridor opposé. Vous sentez bien, ajouta-t-il d'un air qu'il voulait rendre fin, vous sentez bien qu'il faut isoler de nouveaux mariés. Vous êtes à un bout de la maison, eux à l'autre.

Nous entrâmes dans une chambre bien meublée, où le premier objet sur lequel je portai la vue, fut un lit long de sept pieds, large de six, et si haut, qu'il fallait un escabeau pour s'y guinder. Mon hôte m'ayant indiqué la position de la sonnette, et s'étant assuré par lui-même que le sucrier était plein, les flacons d'eau de Cologne duement placés sur la toilette, après m'avoir demandé plusieurs fois si rien ne me manquait, me souhaita une bonne nuit et me laissa seul.

Les fenêtres étaient fermées. Avant de me déshabiller, j'en ouvris une pour respirer l'air frais de la nuit, délicieux après un long souper. En face était le Canigou, d'un aspect admirable en

tout temps, mais qui me parut, ce soir-là, la plus belle montagne du monde, éclairé qu'il était par une lune resplendissante. Je demeurai quelques minutes à contempler sa silhouette merveilleuse, et j'allais fermer ma fenêtre, lorsque, baissant les yeux, j'aperçus la statue sur un piédestal à une vingtaine de toises de la maison. Elle était placée à l'angle d'une haie vive, qui séparait un petit jardin d'un vaste carré parfaitement uni, qui, je l'appris plus tard, était le jeu de paume de la ville. Ce terrain, propriété de M. de Peyrehorade, avait été cédé par lui à la commune, sur les pressantes sollicitations de son fils. A la distance où j'étais, il m'était difficile de distinguer l'attitude de la statue; je ne pouvais juger que de sa hauteur, qui me parut de six pieds environ. En ce moment, deux polissons de la ville passaient sur le jeu de paume, assez près de la haie, sifflant le joli air du Roussillon : *Montagnes regalades*. Ils s'arrêtèrent pour regarder la statue; un d'eux l'apostropha même à haute voix. Il parlait catalan; mais j'étais dans le Roussillon depuis assez de temps pour pouvoir comprendre à peu près tout ce qu'il disait.

—Te voilà donc, coquine! (Le terme catalan était plus énergique.) Te voilà! disait-il. C'est donc toi qui as cassé la jambe à Jean Coll? Si tu étais à moi, je te casserais le cou.

— Bah! avec quoi? dit l'autre. Elle est de cuivre, et si dure, qu'Étienne a cassé sa lime dessus, essayant de l'entamer. C'est du cuivre du temps des païens; c'est plus dur que je ne sais quoi.

— Si j'avais mon ciseau à froid (il paraît que c'était un apprenti serrurier), je lui ferais bientôt sauter ses grands yeux blancs, comme je tirerais une amande de sa coquille. Il y a pour plus de cent sous d'argent.

Ils firent quelques pas en s'éloignant.

— Il faut que je souhaite le bonsoir à l'idole, dit le plus grand des apprentis, s'arrêtant tout à coup.

Il se baissa, et probablement ramassa une pierre. Je le vis déployer le bras, lancer quelque chose, et aussitôt un coup sonore retentit sur le bronze. Au même instant, l'apprenti porta la main à sa tête en poussant un cri de douleur.

— Elle me l'a rejetée! s'écria-t-il.

Et mes deux polissons prirent la fuite à toutes jambes. Il était

évident que la pierre avait rebondi sur le métal, et avait puni ce drôle de l'outrage qu'il faisait à la déesse.

Je fermai la fenêtre en riant de bon cœur. « Encore un Vandale puni par Vénus! Puissent tous les destructeurs de nos vieux monumens avoir ainsi la tête cassée! » Sur ce souhait charitable, je m'endormis.

Il était grand jour quand je me réveillai. Auprès de mon lit étaient, d'un côté, M. de Peyrehorade, en robe de chambre, de l'autre, un domestique envoyé par sa femme, une tasse de chocolat à la main.

— Allons, debout, Parisien! Voilà bien mes paresseux de la capitale, disait mon hôte pendant que je m'habillais à la hâte. Il est huit heures, et encore au lit! Je suis levé, moi, depuis six heures. Voilà trois fois que je monte; je me suis approché de votre porte sur la pointe du pied. Personne. Pas de signe de vie. Cela vous fera mal de trop dormir à votre âge. Et ma Vénus que vous n'avez pas encore vue? Allons, prenez-moi vite cette tasse de chocolat de Barcelonne.... Vraie contrebande... Du chocolat comme on n'en a pas à Paris. Prenez des forces, car lorsque vous serez devant ma Vénus, on ne pourra plus vous en arracher.

En cinq minutes, je fus prêt, c'est-à-dire à moitié rasé, mal boutonné, et brûlé par le chocolat, que j'avalai bouillant. Je descendis dans le jardin, et me trouvai devant une admirable statue.

C'était bien une Vénus, et d'une merveilleuse beauté. Elle avait le haut du corps nu, comme les anciens représentaient d'ordinaire les grandes divinités; la main droite, levée à la hauteur du sein, était tournée, la paume en dedans, le pouce et les deux premiers doigts étendus, les deux autres légèrement ployés. L'autre main, rapprochée de la hanche, soutenait la draperie qui couvrait la partie inférieure du corps. L'attitude de cette statue rappelait celle du joueur de mourre, qu'on désigne, je ne sais trop pourquoi, sous le nom du Germanicus. Peut-être avait-on voulu représenter la déesse jouant au jeu de mourre.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de voir quelque chose de plus parfait que le corps de cette Vénus; rien de plus suave, de plus voluptueux, que ses contours; rien de plus élégant et de plus noble que sa draperie. Je m'attendais à quelque ouvrage du bas-empire; je voyais un chef-d'œuvre du meilleur temps de la sta-

tuaire. Ce qui me frappait surtout, c'était l'exquise vérité des formes, en sorte qu'on aurait pu les croire moulées sur nature, si la nature produisait d'aussi parfaits modèles.

La chevelure, relevée sur le front, paraissait avoir été dorée autrefois. La tête, petite comme celle de presque toutes les statues grecques, était légèrement inclinée en avant. Quant à la figure, jamais je ne parviendrai à exprimer son caractère étrange, et dont le type ne se rapprochait de celui d'aucune statue antique dont il me souvienne. Ce n'était point cette beauté calme et sévère des sculpteurs grecs, qui, par système, donnaient à tous les traits une majestueuse immobilité. Ici, au contraire, j'observais avec surprise l'intention marquée de l'artiste de rendre la malice arrivant jusqu'à la méchanceté. Tous les traits étaient contractés légèrement : les yeux un peu obliques, la bouche relevée des coins, les narines quelque peu gonflées. Dédain, ironie, cruauté, se lisaient sur ce visage, d'une incroyable beauté cependant. En vérité, plus on regardait cette admirable statue, et plus on éprouvait un sentiment pénible, qu'une si merveilleuse beauté pût s'allier à l'absence de toute sensibilité.

— Si le modèle a jamais existé, dis-je à M. de Peyrehorade, et je doute que le ciel ait jamais produit une telle femme, que je plains ses amans. Elle a dû se complaire à les faire mourir de désespoir. Il y a dans son expression quelque chose de féroce, et pourtant je n'ai jamais vu rien de si beau.

— C'est Vénus tout entière à sa proie attachée!

s'écria M. de Peyrehorade, satisfait de mon enthousiasme.

Cette expression d'ironie infernale était augmentée peut-être par le contraste de ses yeux incrustés d'argent et très brillans, avec la patine d'un vert noirâtre que le temps avait donnée à toute la statue. Ces yeux brillans produisaient une certaine illusion, qui rappelaient la réalité, la vie. Je me souvins de ce que m'avait dit mon guide, qu'elle faisait baisser les yeux à ceux qui la regardaient. Cela était presque vrai; et je ne pus me défendre d'un mouvement de colère contre moi-même, en me sentant un peu mal à mon aise devant cette figure de bronze.

— Maintenant que vous avez tout admiré en détail, mon cher collègue en antiquaillerie, dit mon hôte, ouvrons, s'il vous plaît,

une conférence scientifique. Que dites-vous de cette inscription, à laquelle vous n'avez point pris garde encore ?

Il me montrait le socle de la statue, et j'y lus ces mots :

CAVE AMANTEM.

— *Quid dicis, doctissime?* me demanda-t-il en se frottant les mains. Voyons si nous nous rencontrerons sur le sens de ce *cave amantem?*

— Mais, répondis-je, il y a deux sens. On peut traduire : « Prends garde à celui qui t'aime; défie-toi des amans. » Mais dans ce sens je ne sais si *cave amantem* serait d'une bonne latinité. En voyant l'expression diabolique de la dame, je croirais plutôt que l'artiste a voulu mettre en garde le spectateur contre cette terrible beauté. Je traduirais donc : « Prends garde à toi si elle t'aime. »

— Humph! dit M. de Peyrehorade, oui, c'est un sens admissible; mais, ne vous en déplaise, je préfère la première traduction, que je développerai pourtant. Vous connaissez l'amant de Vénus ?

— Il y en a eu plusieurs.

— Oui, mais le premier c'est Vulcain. N'a-t-on pas voulu dire : « Malgré toute ta beauté, ton air dédaigneux, tu auras un forgeron, un vilain boiteux pour amant. » Leçon profonde, monsieur, pour les coquettes!

Je ne pus m'empêcher de sourire, tant l'explication me parut tirée par les cheveux.

— C'est une terrible langue que le latin avec sa concision, observai-je pour éviter de contredire formellement mon antiquaire, et je reculai de quelques pas, afin de mieux contempler la statue.

— Un instant, collègue! dit M. de Peyrehorade en m'arrêtant par le bras, vous n'avez pas tout vu. Il y a encore une autre inscription. Montez sur le socle et regardez au bras droit. En parlant ainsi il m'aidait à monter.

Je m'accrochai sans trop de façons au cou de la Vénus, avec laquelle je commençais à me familiariser. Je la regardai même un instant *sous le nez*, et la trouvai de près encore plus méchante et encore plus belle : puis je reconnus qu'il y avait gravés sur le bras quelques caractères d'écriture cursive antique, à ce qu'il me sembla. A grand renfort de bésicles j'épelai ce qui suit, et cependant

M. de Peyrehorade répétait chaque mot à mesure que je le prononçais, approuvant du geste et de la voix. Je lus donc :

VENERI TVRBVL....
EVTYCHES MYRO
IMPERIO FECIT

Après ce mot *TVRBVL* de la première ligne, il me sembla qu'il y avait quelques lettres effacées; mais *TVRBVL* était parfaitement lisible.

— Ce qui veut dire?..... me demanda mon hôte radieux et souriant avec malice, car il pensait bien que je ne me tirerais pas facilement de ce *TVRBVL*.

— Il y a un mot que je ne m'explique pas encore, lui dis-je; tout le reste est facile. Eutychès Myron a fait cette offrande à Vénus, par son ordre.

— A merveille. Mais *TVRBVL*, qu'en faites-vous? Qu'est-ce que *TVRBVL?*

— *TVRBVL* m'embarrasse fort; je cherche en vain quelque épithète connue de Vénus qui puisse m'aider. Voyons! que diriez-vous de *TVRBVLENTA?* Vénus qui trouble, qui agite..... Vous vous apercevez que je suis toujours préoccupé de son expression méchante. *TVRBVLENTA*, ce n'est point une trop mauvaise épithète pour Vénus, ajoutai-je d'un ton modeste, car je n'étais pas moi-même fort satisfait de mon explication.

— Vénus turbulente! Vénus la tapageuse! Ah! vous croyez donc que ma Vénus est une Vénus de cabarets. Point du tout, monsieur, c'est une Vénus de bonne compagnie. Mais je vais vous expliquer ce *TVRBVL*..... Au moins vous me promettez de ne point divulguer ma découverte avant l'impression de mon mémoire? C'est que, voyez-vous, je m'en fais gloire, de cette trouvaille-là.... Il faut bien que vous nous laissiez quelques épis à glaner, à nous autres pauvres diables de provinciaux. Vous êtes si riches, messieurs les savans de Paris!

Du haut du piédestal où j'étais toujours perché, je lui promis solennellement que je n'aurais jamais l'indignité de lui voler sa découverte.

— *TVRBVL*.... monsieur, dit-il en se rapprochant et baissant la voix de peur qu'un autre que moi ne pût l'entendre, lisez *TVRBVLNERAE*.

— Je ne comprends pas davantage.

— Ecoutez bien. A une lieue d'ici, au pied de la montagne, il y a un village qui s'appelle Boulternère. C'est une corruption du mot latin *TVRBVLNERA*. Rien de plus commun que ces inversions. Boulternère, monsieur, a été une ville romaine. Je m'en étais toujours douté, mais jamais je n'en avais eu la preuve. La preuve, la voilà. Cette Vénus était la divinité topique de la cité de Boulternère. Et ce mot de Boulternère, que je viens de démontrer d'origine antique, prouve une chose bien plus curieuse, c'est que Boulternère, avant d'être une ville romaine, a été une ville phénicienne!

Il s'arrêta un moment pour respirer et jouir de ma surprise. Je parvins à réprimer une forte envie de rire.

— En effet, poursuivit-il, *TVRBVLNERA* est pur phénicien. *TVR*, prononcez *TOUR*... *TOUR* et *SOUR*, même mot, n'est-ce pas? *SOUR* est le nom phénicien de Tyr; je n'ai bas besoin de vous en rappeler le sens. *BVL*, c'est Baal, Bàl, Bel, Bul, légères différences de prononciation. Quant à *NERA*, cela me donne un peu de peine. Je suis tenté de croire, faute de trouver un mot phénicien, que cela vient du grec νηρός, humide, marécageux. Ce serait donc un mot hybride. Pour justifier νηρός, je vous montrerai, à Boulternère, comment les ruisseaux de la montagne y forment des mares infectes. D'autre part la terminaison *NERA* aurait pu être ajoutée beaucoup plus tard, en l'honneur de Nera Pivesuvia, femme de Tétricus, laquelle aurait fait quelque bien à la cité de Turbul. Mais, à cause des mares, je préfère l'étymologie de νηρός.

Il prit une prise de tabac d'un air satisfait.

— Mais laissons les Phéniciens et revenons à l'inscription. Je traduis donc : « A Vénus de Boulternère, Myron dédie, par son ordre, cette statue son ouvrage. »

Je me gardai bien de critiquer son étymologie, mais je voulus à mon tour faire preuve de pénétration, et je lui dis : — Halte-là! monsieur; Myron a consacré quelque chose, mais je ne vois nullement que ce soit cette statue.

— Comment, s'écria-t-il, Myron n'était-il pas un fameux sculpteur grec? Le talent se sera perpétué dans sa famille; c'est un de ses descendans qui aura fait cette statue. Il n'y a rien de plus sûr.

— Mais, répliquai-je, je vois sur le bras un petit trou; je pense qu'il a servi à fixer quelque chose, un bracelet, par exemple, que

ce Myron donna à Vénus en offrande expiatoire. Myron était un amant malheureux; Vénus était irritée contre lui; il l'apaisa en lui consacrant un bracelet d'or. Remarquez que *fecit* se prend fort souvent pour *consecravit*. Ce sont termes synonymes. Je vous en montrerais plus d'un exemple si j'avais sous la main Gruter ou bien Orelius. Il est naturel qu'un amoureux voie Vénus en rêve, qu'il s'imagine qu'elle lui commande de donner un bracelet d'or à sa statue. Myron lui consacra un bracelet... Puis les barbares, ou bien quelque voleur sacrilége...

— Ah! qu'on voit bien que vous avez fait des romans, s'écria mon hôte en me donnant la main pour descendre. Non, monsieur, c'est un ouvrage de l'école de Myron. Regardez seulement le travail, et vous en conviendrez.

M'étant fait une loi de ne jamais contredire à outrance les antiquaires entêtés, je baissai la tête d'un air convaincu, en disant: C'est un admirable morceau!

— Ah! mon Dieu, s'écria M. de Peyrehorade, encore un trait de vandalisme! On aura jeté une pierre à ma statue!

Il venait d'apercevoir une marque blanche, un peu au-dessus du sein de la Vénus. Je remarquai une trace semblable sur les doigts de la main droite, qui, je le supposai alors, avaient été touchés dans le trajet de la pierre, ou bien un fragment s'en était détaché par le choc et avait ricoché sur la main. Je contai à mon hôte l'insulte dont j'avais été témoin, et la prompte punition qui s'en était suivie. Il en rit beaucoup, et comparant l'apprenti à Diomède, il lui souhaita de voir, comme le héros grec, tous ses compagnons changés en oiseaux blancs.

La cloche du déjeuner interrompit cet entretien classique, et de même que la veille, je fus obligé de manger comme quatre. Puis vinrent des fermiers de M. de Peyrehorade, et pendant qu'il leur donnait audience, son fils me mena voir une calèche qu'il avait achetée à Toulouse, pour sa fiancée, et que j'admirai, cela va sans dire. Ensuite j'entrai avec lui dans l'écurie où il me tint une demi-heure à me vanter ses chevaux, à me faire leur généalogie, à me conter les prix qu'ils avaient gagnés aux courses du département. Enfin il en vint à me parler de sa future, par la transition d'une jument grise qu'il lui destinait.

— Nous la verrons aujourd'hui, dit-il. Je ne sais si vous la

trouverez jolie. Vous êtes difficiles à Paris; mais tout le monde, ici et à Perpignan, la trouve charmante. Le bon, c'est qu'elle est fort riche. Sa tante de Prades lui a laissé son bien. Oh! je vais être fort heureux.

Je fus profondement choqué de voir un jeune homme paraître plus touché de la dot que des beaux yeux de sa future.

— Vous vous connaissez en bijoux, poursuivit M. Alphonse, comment trouvez-vous ceci? Voici l'anneau que je lui donnerai demain.

En parlant ainsi, il tirait de la première phalange de son petit doigt, une grosse bague enrichie de diamans, et formée de deux mains entrelacées, allusion qui me parut infiniment poétique. Le travail en était ancien, mais je jugeai qu'on l'avait retouchée pour enchasser les diamans. Dans l'intérieur de la bague se lisaient ces mots en lettres gothiques : *sempr' ab ti*, c'est-à-dire : toujours avec toi.

— C'est une jolie bague, lui dis-je; mais ces diamans ajoutés lui ont fait perdre un peu de son caractère.

— Oh! elle est bien plus belle comme cela, répondit-il en souriant. Il y a là pour douze cents francs de diamans. C'est ma mère qui me l'a donnée. C'était une bague de famille, très ancienne... du temps de la chevalerie. Elle avait servi à ma grand'mère qui la tenait de la sienne. Dieu sait quand cela a été fait.

— L'usage à Paris, lui dis-je, est de donner un anneau tout simple, ordinairement composé de deux métaux différens, comme de l'or et du platine. Tenez, cette autre bague, que vous avez à ce doigt, serait fort convenable. Celle-ci, avec ses diamans et ses mains en relief, est si grosse, qu'on ne pourrait mettre un gant par-dessus.

— Oh! Mme Alphonse s'arrangera comme elle voudra. Je crois qu'elle sera toujours bien contente de l'avoir. Douze cents francs au doigt, c'est agréable. Cette petite bague-là, ajouta-t-il en regardant d'un air de satisfaction l'anneau tout uni qu'il portait à la main gauche, celle-là, c'est une femme à Paris, qui me l'a donnée, un jour de mardi gras. Ah! comme je m'en suis donné quand j'étais à Paris, il y a deux ans! C'est là qu'on s'amuse!... Et il soupira de regret.

Nous devions dîner ce jour-là à Puygarrig, chez les parens de la

future; nous montâmes en calèche, et nous nous rendîmes au château, éloigné d'Ille d'environ une lieue et demie. Je fus présenté et accueilli comme l'ami de la famille. Je ne parlerai pas du dîner ni de la conversation qui s'ensuivit, et à laquelle je pris peu de part. M. Alphonse, placé à côté de sa future, lui disait un mot à l'oreille tous les quarts d'heure. Pour elle, elle ne levait guère les yeux, et, chaque fois que son prétendu lui parlait, elle rougissait avec modestie, mais lui répondait sans embarras.

Mlle de Puygarrig avait dix-huit ans; sa taille souple et délicate contrastait avec les formes osseuses de son robuste fiancé. Elle était non-seulement belle, mais séduisante. J'admirais le naturel parfait de toutes ses actions, de toutes ses réponses; et son air de bonté, qui pourtant n'était pas exempt d'une légère teinte de malice, me rappela, malgré moi, la Vénus de mon hôte. Dans cette comparaison, que je fis en moi-même, je me demandais si la supériorité de beauté qu'il fallait bien accorder à la statue, ne tenait pas, en grande partie, à son expression de tigresse; car l'énergie, même dans les mauvaises passions, excite toujours en nous un étonnement et une espèce d'admiration involontaire.

— Quel dommage, me dis-je, en quittant Puygarrig, qu'une si aimable personne soit riche, et que sa dot la fasse rechercher par un homme indigne d'elle!

En revenant à Ille, et ne sachant trop que dire à Mme de Peyrehorade, à qui je croyais convenable d'adresser quelquefois la parole :

— Vous êtes bien esprits forts en Roussillon! m'écriai-je; comment, madame, vous faites un mariage un vendredi! A Paris, nous aurions plus de superstition; personne n'oserait prendre femme un tel jour.

— Mon Dieu! ne m'en parlez pas, me dit-elle, si cela n'avait dépendu que de moi, certes on eût choisi un autre jour. Mais Peyrehorade l'a voulu, et il a fallu lui céder. Cela me fait de la peine pourtant. S'il arrivait quelque malheur? Il faut bien qu'il y ait une raison, car enfin, pourquoi tout le monde a-t-il peur du vendredi?

— Vendredi! s'écria son mari, c'est le jour de Vénus! Bon jour pour un mariage! Vous le voyez, mon cher collègue, je ne pense qu'à ma Vénus. D'honneur! c'est à cause d'elle que j'ai choisi le

vendredi. Demain, si vous voulez, avant la noce, nous lui ferons un petit sacrifice; nous sacrifierons deux palombes, et si je savais où trouver de l'encens...

— Fi donc! Peyrehorade, interrompit sa femme scandalisée au dernier point. Encenser une idole! Ce serait une abomination! Que dirait-on de nous dans le pays?

— Au moins, dit M. de Peyrehorade, tu me permettras de lui mettre sur la tête une couronne de roses et de lys :

Manibus date lilia plenis.

Vous le voyez, monsieur, la charte est un vain mot. Nous n'avons pas la liberté des cultes!

Les arrangemens du lendemain furent réglés de la manière suivante. Tout le monde devait être prêt et en toilette à dix heures précises. Le chocolat pris, on se rendrait en voiture à Puygarrig. Le mariage civil devait se faire à la mairie du village, et la cérémonie religieuse, dans la chapelle du château. Viendrait ensuite un déjeuner. Après le déjeuner on passerait le temps comme l'on pourrait, jusqu'à sept heures. A sept heures, on retournerait à Ille, chez M. de Peyrehorade, où devaient souper les deux familles réunies. Le reste s'ensuit naturellement. Ne pouvant danser, on avait voulu manger le plus possible.

Dès huit heures, j'étais assis devant la Vénus, un crayon à la main, recommençant pour la vingtième fois la tête de la statue, sans pouvoir parvenir à en saisir l'expression. M. de Peyrehorade allait et venait autour de moi, me donnait des conseils, me répétait ses étymologies phéniciennes; puis disposait des roses du bengale sur le piédestal de la statue, et d'un ton tragi-comique, lui adressait des vœux pour le couple qui allait vivre sous son toit. Vers neuf heures, il rentra pour songer à sa toilette, et en même temps parut M. Alphonse, bien serré dans un habit neuf, en gants blancs, souliers vernis, boutons ciselés, une rose à la boutonnière.

— Vous ferez le portrait de ma femme? me dit-il en se penchant sur mon dessin. Elle est jolie aussi.

En ce moment commençait, sur le jeu de paume dont j'ai parlé, une partie qui sur-le-champ attira l'attention de M. Alphonse. Et moi, fatigué, et désespérant de rendre cette diabolique figure, je quittai bientôt mon dessin pour regarder les joueurs. Il y avait

parmi eux quelques muletiers espagnols arrivés de la veille. C'étaient des Aragonais et des Navarrois, presque tous d'une adresse merveilleuse. Aussi les Illois, bien qu'encouragés par la présence et les conseils de M. Alphonse, furent-ils assez promptement battus par ces nouveaux champions. Les spectateurs nationaux étaient consternés. M. Alphonse regarda à sa montre. Il n'était encore que neuf heures et demie. Sa mère n'était pas coiffée. Il n'hésita plus; il ôta son habit, demanda une veste, et défia les Espagnols. Je le regardais faire en souriant, et un peu surpris.

— Il faut soutenir l'honneur du pays, dit-il.

Alors je le trouvai vraiment beau. Il était passionné. Sa toilette, qui l'occupait si fort tout à l'heure, n'était plus rien pour lui. Quelques minutes avant, il eût craint de tourner la tête de peur de déranger sa cravate. Maintenant il ne pensait plus à ses cheveux frisés ni à son jabot si bien plissé. Et sa fiancée?... Ma foi, si cela eût été nécessaire, il aurait, je crois, fait ajourner le mariage. Je le vis chausser à la hâte une paire de sandales, retrousser ses manches, et, d'un air assuré, se mettre à la tête du parti vaincu, comme César ralliant ses soldats à Dyrrachium. Je sautai la haie, et me plaçai commodément à l'ombre d'un micocoulier, de façon à bien voir les deux camps.

Contre l'attente générale, M. Alphonse manqua la première balle; il est vrai qu'elle vint rasant la terre et lancée avec une force surprenante par un Aragonais qui paraissait être le chef des Espagnols.

C'était un homme d'une quarantaine d'années sec et nerveux, haut de six pieds, et sa peau olivâtre avait une teinte presque aussi foncée que le bronze de la Vénus.

M. Alphonse jeta sa raquette à terre avec fureur.

— C'est cette maudite bague, s'écria-t-il, qui me serre le doigt, et me fait manquer une balle sûre!

Il ôta, non sans peine, sa bague de diamans : je m'approchais pour la recevoir; mais il me prévint, courut à la Vénus, lui passa la bague au doigt annulaire, et reprit son poste à la tête des Illois.

Il était pâle, mais calme et résolu. Dès-lors, il ne fit plus une seule faute, et les Espagnols furent battus complètement. Ce fut un beau spectacle que l'enthousiasme des spectateurs. Les uns poussaient mille cris de joie en jetant leurs bonnets en l'air; d'au-

tres lui serraient les mains, l'appelant l'honneur du pays. S'il eût repoussé une invasion, je doute qu'il eût reçu des félicitations plus vives et plus sincères. Le chagrin des vaincus ajoutait encore encore à l'éclat de sa victoire.

— Nous ferons d'autres parties, mon brave, dit-il à l'Arragonais, d'un ton de supériorité; mais je vous rendrai des points.

J'aurais désiré que M. Alphonse fût plus modeste, et je fus presque peiné de l'humiliation de son rival.

Le géant espagnol ressentit profondément cette insulte. Je le vis pâlir sous sa peau basanée. Il regardait d'un air morne sa raquette en serrant les dents; puis, d'une voix étouffée, il dit tout bas : *Me lo pagaràs.*

La voix de M. de Peyrehorade troubla le triomphe de son fils; mon hôte, fort étonné de ne point le trouver présidant aux apprêts de la calèche neuve, le fut bien plus encore en le voyant tout en sueur, la raquette à la main. M. Alphonse courut à la maison, se lava la figure et les mains, remit son habit neuf et ses souliers vernis, et cinq minutes après, nous étions au grand trot sur la route de Puygarrig. Tous les joueurs de paume illois et grand nombre de spectateurs nous suivirent avec des cris de joie. A peine les chevaux vigoureux qui nous traînaient pouvaient-ils maintenir leur avance sur ces intrépides Catalans.

Nous étions à Puygarrig, et le cortége allait se mettre en marche pour la mairie, lorsque M. Alphonse, se frappant le front, me dit tout bas :

— Quelle brioche! J'ai oublié la bague! Elle est au doigt de la Vénus, que le diable puisse emporter! Ne le dites pas à ma mère au moins. Peut-être qu'elle ne s'apercevra de rien.

— Vous pourriez envoyer quelqu'un, lui dis-je.

— Bah! mon domestique est resté à Ille. Ceux-ci, je ne m'y fie guère. Douze cents francs de diamans! Cela pourrait en tenter plus d'un. D'ailleurs, que penserait-on ici de ma distraction. Ils se moqueraient trop de moi. Ils m'appeleraient le mari de la statue... Pourvu qu'on ne me la vole pas. Heureusement que l'idole fait peur à mes coquins. Ils n'osent l'approcher à longueur du bras. Bah! ce n'est rien; j'ai une autre bague.

Les deux cérémonies civile et religieuse s'accomplirent avec la pompe convenable; et Mlle de Puygarrig reçut l'anneau d'une mo-

diste de Paris, sans se douter que son fiancé lui faisait le sacrifice d'un gage amoureux. Puis, on se mit à table, où l'on but, mangea, chanta même, le tout fort longuement, Je souffrais pour la mariée de la grosse joie qui éclatait autour d'elle; pourtant, elle faisait meilleure contenance que je ne l'aurais espéré, et son embarras n'était ni de la gaucherie ni de l'affectation.

Peut-être le courage vient-il avec les situations difficiles.

Le déjeuner terminé quand il plut à Dieu, il était quatre heures; les hommes allèrent se promener dans le parc, qui était magnifique, ou regardèrent danser sur la pelouse du château, les paysannes de Puygarrig, parées de leurs habits de fête. De la sorte, nous employâmes quelques heures. Cependant les femmes étaient fort empressées autour de la mariée, qui leur faisait admirer sa corbeille. Puis, elle changea de toilette, et je remarquai qu'elle couvrit ses beaux cheveux d'un bonnet et d'un chapeau à plumes, car les femmes n'ont rien de plus pressé que de prendre, aussitôt qu'elles le peuvent, les parures que l'usage leur défend de porter quand elles sont encore demoiselles.

Il était près de huit heures quand on se disposa à partir pour Ille. Mais d'abord eut lieu une scène pathétique. La tante de Mlle de Puygarrig, qui lui servait de mère, femme très âgée et fort dévote, ne devait point aller avec nous à la ville. Au départ, elle fit à sa nièce un sermon touchant sur ses devoirs d'épouse, duquel sermon résulta un torrent de larmes et des embrassemens sans fin. M. de Peyrehorade comparait cette séparation à l'enlèvement des Sabines. Nous partîmes pourtant, et pendant la route chacun s'évertua pour distraire la mariée et la faire rire; mais ce fut en vain.

A Ille, le souper nous attendait, et quel souper! Si la grosse joie du matin m'avait choqué, je le fus bien davantage des équivoques et des plaisanteries dont le marié et la mariée surtout furent l'objet. Le marié, qui avait disparu un instant avant de se mettre à table, était pâle et d'un sérieux de glace. Il buvait à chaque instant du vieux vin de Collioure presque aussi fort que de l'eau-de-vie. J'étais à côté de lui, et me crus obligé de l'avertir :

— Prenez garde! on dit que le vin...

Je ne sais quelle sottise je lui dis pour me mettre à l'unisson des convives.

Il me poussa du genou, et très bas il me dit :

— Quand on se lèvera de table... que je puisse vous dire deux mots.

Son ton solennel me surprit. Je le regardai plus attentivement, et je remarquai l'étrange altération de ses traits.

— Vous sentez-vous indisposé? lui demandai-je.

— Non.

Et il se remit à boire.

Cependant, au milieu des cris et des battemens de mains, un enfant de onze ans, qui s'était glissé sous la table, montrait aux assistans un joli ruban blanc et rose qu'il venait de détacher de la cheville de la mariée. On appelle cela sa jarretière. Elle fut aussitôt coupée par morceaux et distribuée aux jeunes gens, qui en ornèrent leur boutonnière, suivant un antique usage qui se conserve encore dans quelques familles patriarcales. Ce fut pour la mariée une occasion de rougir jusqu'au blanc des yeux.. Mais son trouble fut au comble, lorsque M. de Peyrehorade, ayant réclamé le silence, lui chanta quelques vers catalans, impromptus, disait-il. En voici le sens, si je l'ai bien compris :

« Qu'est-ce donc mes amis? Le vin que j'ai bu me fait-il voir « double? Il y a deux Vénus ici... »

Le marié tourna brusquement la tête d'un air effaré, qui fit rire tout le monde.

« Oui, poursuivit M. de Peyrehorade, il y a deux Vénus sous « mon toit. L'une, je l'ai trouvée dans la terre comme une truffe; « l'autre, descendue des cieux, vient de nous partager sa ceinture. »

Il voulait dire la jarretière.

« Mon fils, choisis de la Vénus romaine ou de la catalane celle « que tu préfères. Le maraud prend la catalane, et sa part est la « meilleure. La romaine est noire, la catalane est blanche. La ro- « maine est froide, la catalane enflamme tout ce qui l'approche. »

Cette chute excita un tel hourra, des applaudissemens si bruyans et des rires si sonores, que je crus que le plafond allait nous tomber sur la tête. Autour de la table, il n'y avait que trois visages sérieux : ceux des mariés et le mien. J'avais un grand mal de tête; et puis, je ne sais pourquoi un mariage m'attriste toujours. Celui-là, en outre, me dégoûtait un peu.

Les derniers couplets ayant été chantés par l'adjoint du maire,

et ils étaient fort lestes, je dois le dire, on passa dans le salon pour jouir du départ de la mariée, qui devait être bientôt conduite à sa chambre, car il était près de minuit.

M. Alphonse me tira dans l'embrasure d'une fenêtre, et me dit en détournant les yeux :

— Vous allez vous moquer de moi... Mais je ne sais ce que j'ai... Je suis ensorcelé ! le diable m'emporte !

La première pensée qui me vint, fut qu'il se croyait menacé de quelque malheur du genre de ceux dont parlent Montaigne et Mme de Sévigné :

« Tout l'empire amoureux est plein d'histoires tragiques, etc. »

Je croyais que ces sortes d'accidens n'arrivaient qu'aux gens d'esprit, me dis-je à moi-même.

— Vous avez trop bu de vin de Collioure, mon cher monsieur Alphonse, lui dis-je. Je vous avais prévenu.

— Oui, peut-être. Mais c'est quelque chose de bien plus terrible.

Il avait la voix entrecoupée. Je le crus tout-à-fait ivre.

— Vous savez bien mon anneau ? poursuivit-il après un silence.

— Eh bien ! on l'a pris ?

— Non.

— En ce cas, vous l'avez ?

— Non..... Je..... je ne puis l'ôter du doigt de cette diable de Vénus.

— Bon, vous n'avez pas tiré assez fort.

— Si fait... Mais la Vénus... Elle a serré le doigt.

Il me regardait fixement d'un air hagard, s'appuyant à l'espagnolette pour ne pas tomber.

— Quel conte ! lui dis-je. Vous avez trop enfoncé l'anneau. Demain vous l'aurez avec des tenailles. Mais prenez garde de gâter la statue.

— Non, vous dis-je. Le doigt de la Vénus est retiré, reployé ; elle serre la main, m'entendez-vous ?..... C'est ma femme, apparemment, puisque je lui ai donné mon anneau... Elle ne veut plus le rendre.

J'éprouvai un frisson subit, et j'eus un instant la chair de poule. Puis, un grand soupir qu'il fit, m'envoya une bouffée de vin, et toute émotion disparut.

Le misérable, pensai-je, est complètement ivre.

— Vous êtes antiquaire, monsieur, ajouta le marié d'un ton lamentable; vous connaissez ces statues-là... Il y a peut-être quelque ressort, quelque diablerie, que je ne connais point... Si vous alliez voir?

— Volontiers, dis-je. Venez avec moi.

— Non, j'aime mieux que vous y alliez seul.

Je sortis du salon.

Le temps avait changé pendant le souper, et la pluie commençait à tomber avec force. J'allais demander un parapluie, lorsque une réflexion m'arrêta. Je serais un bien grand sot, me dis-je, d'aller vérifier ce que m'a dit un homme ivre. Peut-être, d'ailleurs, a-t-il voulu me faire quelque méchante plaisanterie pour apprêter à rire à ces honnêtes provinciaux, et le moins qu'il puisse m'en arriver, c'est d'être trempé jusqu'aux os et d'attraper un bon rhume.

De la porte, je jetai un coup d'œil sur la statue ruisselante d'eau, et je montai dans ma chambre sans rentrer dans le salon. Je me couchai; mais le sommeil fut long à venir. Toutes les scènes de la journée se représentaient à mon esprit. Je pensais à cette jeune fille si belle et si pure abandonnée à un ivrogne brutal. Quelle odieuse chose, me disais-je, qu'un mariage de convenance! Un maire revêt une écharpe tricolore, un curé une étole, et voilà la plus honnête fille du monde livrée au minotaure! Deux êtres qui ne s'aiment pas, que peuvent-ils se dire dans un pareil moment, que deux amans achèteraient au prix de leur existence? Une femme peut-elle jamais aimer un homme qu'elle aura vu grossier une fois? Les premières impressions ne s'effacent pas, et, j'en suis sûr, ce M. Alphonse méritera bien d'être haï...

Durant mon monologue, que j'abrège beaucoup, j'avais entendu force allées et venues dans la maison, les portes s'ouvrir et se fermer, des voitures partir; puis il me semblait avoir entendu sur l'escalier les pas légers de plusieurs femmes se dirigeant vers l'extrémité du corridor opposé à ma chambre. C'était probablement le cortége de la mariée qu'on menait au lit. Ensuite on avait redescendu l'escalier. La porte de Mme de Peyrehorade s'était fermée. Que cette pauvre fille, me dis-je, doit être troublée et mal à son aise! Je me tournais dans mon lit de mauvaise humeur. Un garçon joue un sot rôle dans une maison où s'accomplit un mariage.

Le silence régnait depuis quelque temps, lorsqu'il fut troublé par des pas lourds qui montaient l'escalier. Les marches de bois craquèrent fortement.

— Quel butor ! m'écriai-je. Je parie qu'il va tomber dans l'escalier.

Tout redevint tranquille. Je pris un livre pour changer le cours de mes idées. C'était une statistique du département, ornée d'un mémoire de M. de Peyrehorade sur les monumens druidiques de l'arrondissement de Prades. Je m'assoupis à la troisième page.

Je dormis mal, et me réveillai plusieurs fois. Il pouvait être cinq heures du matin, et j'étais éveillé depuis plus de vingt minutes, lorsqu'un coq chanta. Le jour allait se lever. Alors j'entendis distinctement les mêmes pas lourds, le même craquement de l'escalier que j'avais entendus avant de m'endormir. Cela me parut singulier. J'essayai, en bâillant, de deviner pourquoi M. Alphonse se levait si matin. Je n'imaginais rien de vraisemblable. J'allais refermer les yeux, lorsque mon attention fut de nouveau excitée par des trépignemens étranges, auxquels se mêlèrent bientôt le tintement des sonnettes et le bruit de portes qui s'ouvraient avec fracas; puis je distinguai des cris confus.

— Mon ivrogne aura mis le feu quelque part ! pensais-je en sautant à bas de mon lit.

Je m'habillai rapidement et sortis sur le corridor. De l'extrémité opposée partaient des cris et des lamentations, et une voix déchirante dominait toutes les autres : « Mon fils ! mon fils ! » Il était évident qu'un malheur était arrivé à M. Alphonse. Je courus à la chambre nuptiale; elle était pleine de monde. Le premier spectacle qui frappa ma vue, fut le jeune homme à demi vêtu, étendu en travers, sur le lit dont le bois était brisé. Il était livide, sans mouvement. Sa mère pleurait et criait à côté de lui. M. de Peyrehorade s'agitait, lui frottait les tempes d'eau de Cologne, ou lui mettait des sels sous le nez. Hélas ! depuis long-temps son fils était mort. Sur un canapé, à l'autre bout de la chambre, était la mariée agitée d'horribles convulsions. Elle poussait des cris inarticulés, et deux robustes servantes avaient toutes les peines du monde à la contenir.

—Bon Dieu ! m'écriai-je, qu'est-il donc arrivé ?

Je m'approchai du lit, et soulevai le corps du malheureux jeune

homme; il était déjà raide et froid. Les dents serrées et la figure noircie exprimaient les plus horribles angoisses. Il paraissait assez que sa mort avait été violente et son agonie terrible. Nulle trace de sang cependant sur ses habits. J'écartai sa chemise, et vis sur sa poitrine une empreinte livide qui se prolongeait sur les côtes et le dos. On eût dit qu'il avait été étreint dans un cercle de fer. Mon pied posa sur quelque chose de dur qui se trouvait sur le tapis; je me baissai et vis la bague de diamans.

J'entraînai M. de Peyrehorade et sa femme dans leur chambre; puis j'y fis porter la mariée.—Vous avez encore une fille, leur dis-je, vous lui devez vos soins. — Alors je les laissai seuls.

Il ne me paraissait pas douteux que M. Alphonse n'eût été victime d'un assassinat, dont les auteurs avaient trouvé moyen de s'introduire la nuit dans la chambre de la mariée. Ces meurtrissures à la poitrine, leur direction circulaire, m'embarrassaient beaucoup pourtant, car un bâton ou une barre de fer n'aurait pu les produire. Tout d'un coup je me souvins d'avoir entendu dire qu'à Valence, des braves se servaient de longs sacs de cuir, remplis de sable fin, pour assommer les gens dont on leur avait payé la mort. Aussitôt je me rappelai le muletier aragonais et sa menace; toutefois j'osais à peine penser qu'il eût tiré une si terrible vengeance d'une plaisanterie légère.

J'allais dans la maison, cherchant partout des traces d'effraction, et n'en trouvant nulle part. Je sortis dans le jardin pour voir si les assassins s'étaient introduits de ce côté; mais je ne trouvai aucun indice certain. La pluie de la veille avait d'ailleurs tellement détrempé le sol, qu'il n'aurait pu garder d'empreinte bien nette. J'observai pourtant quelques pas profondément imprimés dans la terre; il y en avait dans deux directions contraires, mais sur une même ligne, partant de l'angle de la haie contiguë au jeu de paume, et aboutissant à la porte de la maison. Ce pouvaient être les pas de M. Alphonse, lorsqu'il était allé chercher son anneau au doigt de la statue. D'un autre côté, la haie, en cet endroit, étant moins fourrée qu'ailleurs, ce devait être sur ce point que les meurtriers l'auraient franchie. Passant et repassant devant la statue, je m'arrêtai un instant pour la considérer. Cette fois, je l'avouerai, je ne pus contempler sans effroi son expression de méchanceté ironique; et la tête toute pleine des scènes horribles

dont je venais d'être le témoin, il me sembla voir une divinité infernale applaudissant au malheur qui frappait cette maison.

Je regagnai ma chambre et j'y restai jusqu'à midi. Alors je sortis et demandai des nouvelles de mes hôtes. Ils étaient un peu plus calmes. Mlle de Puygarrig, je devrais dire la veuve de M. Alphonse, avait repris connaissance. Elle avait même parlé au procureur du roi de Perpignan, alors en tournée à Ille, et ce magistrat avait reçu sa déposition. Il me demanda la mienne. Je lui dis ce que je savais, et ne lui cachai pas mes soupçons contre le muletier aragonais. Il ordonna qu'il fût arrêté sur-le-champ.

— Avez-vous appris quelque chose de Mme Alphonse? demandai-je au procureur du roi, lorsque ma déposition fut écrite et signée.

— Cette malheureuse jeune personne est devenue folle, me dit-il en souriant tristement. Folle! tout-à-fait folle. Voici ce qu'elle conte :

« Elle était couchée, dit-elle, depuis quelques minutes, les rideaux tirés, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit, et quelqu'un entra. Alors Mme Alphonse était dans la ruelle du lit, la figure tournée vers la muraille. Elle ne fit pas un mouvement, persuadée que c'était son mari. Au bout d'un instant, le lit cria comme s'il était chargé d'un poids énorme. Elle eut grand'peur, mais n'osa pas tourner la tête. Cinq minutes, dix minutes peut-être... elle ne peut se rendre compte du temps, se passèrent de la sorte. Puis elle fit un mouvement involontaire, ou bien la personne qui était dans le lit en fit un, et elle sentit le contact de quelque chose froid comme la glace. Ce sont ses expressions. Elle s'enfonça dans la ruelle tremblant de tous ses membres. Peu après, la porte s'ouvrit une seconde fois, et quelqu'un entra, qui dit : Bon soir, ma petite femme. Bientôt après on tira les rideaux. Elle entendit un cri étouffé. La personne qui était dans le lit, à côté d'elle, se leva sur son séant et parut étendre les bras en avant. Elle tourna la tête alors... et vit, dit-elle, son mari à genoux auprès du lit, la tête à la hauteur de l'oreiller, entre les bras d'une espèce de géant verdâtre, qui l'étreignait avec force. Elle dit, et m'a répété vingt fois, pauvre femme!... elle dit qu'elle a reconnu... devinez-vous? La Vénus de bronze, la statue de M. de Peyrehorade... Depuis qu'elle est dans le pays, tout le monde en rêve. Mais je reprends

le récit de la malheureuse folle. A ce spectacle, elle perdit connaissance, et probablement depuis quelques instans elle avait perdu la raison. Elle ne peut en aucune façon, dire combien de temps elle demeura évanouie. Revenue à elle, elle revit le fantôme, ou la statue, comme elle dit toujours, immobile, les jambes et le bas du corps dans le lit, le buste et les bras étendus en avant, et entre ses bras son mari, sans mouvement. Un coq chanta. Alors la statue sortit du lit, laissa tomber le cadavre et sortit. Mme Alphonse se pendit à la sonnette, et vous savez le reste. »

On amena l'Espagnol; il était calme, et se défendit avec beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit. Du reste, il ne nia pas le propos que j'avais entendu; mais il l'expliquait, prétendant qu'il n'avait voulu dire autre chose, sinon que le lendemain, reposé qu'il serait, il aurait gagné une partie de paume à son vainqueur. Je me rappelle qu'il ajouta :

—Un Aragonais, lorsqu'il est outragé, n'attend pas au lendemain pour se venger. Si j'avais cru que M. Alphonse eût voulu m'insulter, je lui aurais sur-le-champ donné de mon couteau dans le ventre.

On compara ses souliers avec les empreintes de pas dans le jardin; ses souliers étaient beaucoup plus grands.

Enfin l'hôtelier chez qui cet homme était logé assura qu'il avait passé toute la nuit à frotter et à médicamenter un de ses mulets qui était malade.

D'ailleurs cet Aragonais était un homme bien famé, fort connu dans le pays où il venait tous les ans pour son commerce. On le relâcha donc en lui faisant des excuses.

J'oubliais la déposition d'un domestique qui le dernier avait vu M. Alphonse vivant. C'était au moment qu'il allait entrer chez sa femme, et appelant cet homme, il lui demanda d'un air d'inquiétude s'il savait où j'étais? Le domestique répondit qu'il ne m'avait point vu. Alors M. Alphonse fit un soupir et resta plus d'une minute sans parler, puis il dit : *Allons! le diable l'aura emporté aussi!*

Je demandai à cet homme si M. Alphonse avait sa bague en diamans lorsqu'il lui parla? Le domestique hésita pour répondre, enfin il dit qu'il ne le croyait pas; qu'il n'y avait fait au reste aucune attention.— S'il avait eu cette bague au doigt, ajouta-t-il en se

reprenant, je l'aurais sans doute remarquée, car je croyais qu'il l'avait donnée à Mme Alphonse.

En questionnant cet homme je ressentais un peu de la terreur superstitieuse que la déposition de Mme Alphonse avait répandue dans toute la maison. Le procureur du roi me regarda en souriant, et je me gardai bien d'insister.

Quelques heures après les funérailles de M. Alphonse, je me disposai à quitter Ille. La voiture de M. de Peyrehorade devait me conduire à Perpignan. Malgré son état de faiblesse, le pauvre vieillard voulut m'accompagner jusqu'à la porte de son jardin. Nous le traversâmes en silence, lui se traînant à peine, appuyé sur mon bras. Au moment de nous séparer, je jetai un dernier regard sur la Vénus. Je prévoyais bien que mon hôte, quoiqu'il ne partageât point les terreurs et les haines qu'elle inspirait à une partie de sa famille, voudrait se défaire d'un objet qui lui rappellerait sans cesse un malheur affreux. Mon intention était de l'engager à la placer dans un musée. J'hésitais pour entrer en matière, quand M. de Peyrehorade tourna machinalement la tête du côté où il me voyait regarder fixement. Il aperçut la statue et aussitôt fondit en larmes. Je l'embrassai, et sans oser lui dire un seul mot, je montai dans la voiture.

Depuis mon départ je n'ai point appris que quelque jour nouveau soit venu éclairer cette mystérieuse catastrophe.

M. de Peyrehorade mourut quelques mois après son fils. Par son testament, il m'a légué ses manuscrits que je publierai peut-être un jour. Je n'y ai point trouvé le mémoire relatif aux inscriptions de la Vénus.

P. S. Mon ami M. de P. vient de m'écrire de Perpignan que la statue n'existait plus. Après la mort de son mari, le premier soin de Mme de Peyrehorade fut de la faire fondre en cloche, et sous cette nouvelle forme elle sert à l'église d'Ille. Mais, ajoute M. de P., il semble qu'un mauvais sort poursuive ceux qui possèdent ce bronze. Depuis que cette cloche sonne à Ille, les vignes ont gelé deux fois.

P. Mérimée.

MOUVEMENT

DE

LA PRESSE FRANÇAISE

EN 1836.

DEUXIÈME SEMESTRE.[1]

Il est assez ordinaire qu'en déplorant l'infécondité présente de notre littérature et l'engourdissement inexpliqué des esprits, on s'en prenne à la critique, qu'on accuse tout d'abord de partialité et d'indifférence. Elle manque, dit-on, à son devoir de sentinelle vigilante entre le peuple qui lit et cet autre peuple qui compose : elle fait de la publicité un véritable privilége au profit des siens et d'elle-même, et abandonne au découragement amer le mérite modeste et isolé. Nous n'entreprendrons pas de vérifier jusqu'à quel point le reproche peut être fondé en général; mais, pour notre compte, il nous est permis de dire que nous n'avons pas besoin de justification. Pour ne parler que de l'année 1836, nous nous sommes condamnés à suivre, jour par jour, le laborieux enfantement de plus de quatre mille volumes. Notre attention s'est particulièrement portée sur la multitude de ceux qui se rangent dans les trois grandes divisions : philosophie, histoire, littérature. De notre part, ni paresse, ni préventions. Les promesses, souvent menteuses du titre, ont été une recommandation suffisante, et nos lectures ne se sont pas bornées aux

(1) Voyez la *Revue littéraire* du premier semestre, numéro du 1er septembre 1836.

œuvres que nous avons dû mentionner. Si nous méritions quelque blâme, ce serait plutôt pour avoir élargi trop facilement les cadres de notre revue littéraire, et disputé à l'oubli des compositions pour lesquelles l'examen, fût-il même sévère, était déjà une faveur.

C'est une remarque qu'on fera peut-être en lisant la série d'analyses qui va suivre, et qui comprend ce que les sciences morales et historiques ont publié de plus intéressant pendant le second semestre de l'année passée. Nous avons à dire, pour excuse, qu'à défaut d'œuvres de premier ordre, il a bien fallu descendre dans cette région secondaire, où la maigreur et la monotonie des productions rendent les préférences fort difficiles. Nous étant proposé de constater l'état présent des études graves et la direction des esprits, notre choix a dû se porter sur les livres instructifs, soit par eux-mêmes, soit par les discussions qu'ils soulèvent. La tâche exigeait une abnégation véritable. Ce n'est pas sans peine qu'on renonce à la séduisante unité de cette critique, qui, se mirant, pour ainsi dire, dans un seul et bel ouvrage, en prend elle-même l'éclat et les nobles proportions. Les livres de sciences abstraites et d'érudition, sans art et sans style pour l'ordinaire, ne livrent que péniblement leur pensée, et on contracte aisément avec eux la raideur pédantesque, sorte de tache originelle, bien rarement effacée par le baptême de l'esprit. C'est ce que nos lecteurs sauront comprendre ; et, en faveur du résultat, utile, sinon brillant, ils trouveront en eux un peu de cette patience attentive dont les travaux scientifiques nous ont trop souvent fait sentir le besoin.

§ I. — PHILOSOPHIE.

A une époque fertile, s'il en fut jamais, en régénérateurs, on s'étonne de n'avoir pas à citer, dans l'œuvre de plusieurs mois, un seul évangile philosophique, un programme nouveau de la science humaine. Une vingtaine de livres ou de brochures se divisent par moitié en études critiques sur d'anciens systèmes, et en traités relatifs à l'éducation de l'enfance. Ceux-ci ne se présentent pas avec assez d'autorité pour obtenir de nous une mention spéciale. Il suffit de signaler en masse ces tentatives réitérées, et trop souvent infructueuses, comme de louables efforts pour affranchir les générations suivantes du désaccord de sentimens et de principes, du parlage désordonné, de la curiosité vaine, du doute et des mille angoisses de l'esprit, qui fatiguent notre époque jusqu'à l'hébéter.

Revenons aux livres purement critiques, parmi lesquels figurent trois ouvrages, dont l'analyse ne sera pas sans profit.

En tête d'un énorme volume sorti des presses du gouvernement, et intitulé : *Ouvrages inédits d'Abélard*, pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France, se trouve une introduction fort instruc-

tive de M. Victor Cousin; nous signalons seulement le travail de l'éditeur, car nous ne savons si les fragmens retrouvés d'Abélard méritaient la peine qu'on a prise pour les mettre au jour. Les libéralités ministérielles favorisent particulièrement l'érudition littérale et pédantesque. Sous prétexte de recueillir les matériaux d'une histoire nationale, on multiplie, par l'impression, des écrits oubliés dans la poussière des bibliothèques, et dédaignés long-temps par des hommes tout aussi capables que nous-mêmes d'en apprécier la valeur. Il nous semble qu'on accorde assez légèrement les ressources du budget pour les exhumations de ce genre, et que, par exemple, un examen réfléchi n'eût pas été favorable à la publication du *Sic et Non*, et de la Dialectique tronquée d'Abélard. Le premier de ces ouvrages, souvent cité par les historiens de la philosophie, avait usurpé une sorte de célébrité. On a cru long-temps que le sophiste du XIIe siècle s'offrait à prouver *le oui et le non* en toutes matières religieuses, afin de conclure à un scepticisme absolu; et cette supposition, assez naturelle d'après l'énoncé du titre, empêcha les bénédictins, possesseurs du manuscrit, de le comprendre dans leurs vastes recueils. Cette arme si redoutée, tant qu'elle resta dans l'ombre, est dans nos mains, et il se trouve qu'elle n'a pas la moindre portée. Le livre d'Abélard n'est qu'un arsenal d'érudition, un répertoire de sentences empruntées aux anciens pères, et groupées de manière à faire voir la dissidence de leurs opinions sur les principaux points théologiques; mais, dans le prologue, il est déclaré formellement que ces contradictions ne sont qu'apparentes (*contrariæ videntur*), qu'elles s'expliquent par la forme d'enseignement des pères, qui s'adressaient le plus souvent à des esprits grossiers, et surtout par l'incertitude des textes, exposés aux altérations de l'ignorance et de la mauvaise foi. Il rappelle encore que les auteurs sacrés étaient individuellement sujets à l'erreur, et qu'il faut tenir compte de leurs rétractations. Ces principes de saine critique prouvent que l'intention du compilateur n'était pas hostile à la croyance générale. Le *Sic et Non* attaquait seulement l'abus qu'on pouvait faire de la tradition : il nous paraît dirigé contre ceux qu'on appelait alors *doctores biblici et sententiarii*, qui, ayant pour système de professer sans règle ni logique, et de s'en tenir, pour toutes preuves, à l'accumulation des textes sacrés, repoussaient la méthode rationnelle des scolastiques, comme une innovation dangereuse. Au reste, l'idée d'accorder la foi avec la raison, et de fonder un cours complet de science chrétienne, n'appartient pas exclusivement à Abélard : elle préoccupait toutes les têtes actives du même temps, et on la retrouve nettement exprimée par Guillaume, abbé de Saint-Thierry, celui-là même qui appela les sévérités de l'église sur les aberrations philosophiques du disciple d'Aristote. Dans une sorte de préface, adressée à saint Bernard, Guillaume rappelle que

les pères n'ont jamais écrit de traités dogmatiques, qu'ils se contentaient de fournir des solutions aux difficultés qu'on leur opposait; mais que cette polémique naïve étant insuffisante pour un siècle qui faisait orgueilleusement valoir l'indépendance de sa raison, il devenait urgent d'appuyer l'orthodoxie sur les bases d'une démonstration rigoureuse. De ce programme sortit, avec le temps, la théologie proprement dite. Mais avant de se mettre à la tâche, il fallait créer un instrument indispensable, l'art du raisonnement. On prit les leçons du seul maître qu'on connût alors, Aristote; et c'est pour avoir été un des plus subtiles disciples du philosophe grec qu'Abélard obtint une éclatante considération, même de la part de ses adversaires religieux. Trouvera-t-on aujourd'hui dix lecteurs pour ces traités de dialectique, qui émurent l'Europe entière au XIIe siècle? Il est permis d'en douter. Les problèmes qu'ils débattent, renouvelés depuis sous vingt formes différentes, sont d'une latinité assez lourde pour étouffer l'intérêt de curiosité historique qu'ils peuvent offrir. On s'en tiendra sans doute à l'introduction de l'éditeur, où se trouve une exposition très lucide de la grande querelle qui partagea le moyen-âge en *réalistes* et en *nominaux*.

Les genres et les espèces ont-ils une existence propre, réelle, ou bien ne sont-ils que des abstractions de l'esprit? Quand on dit, par exemple, *le genre humain*, faut-il comprendre par ce terme un être collectif existant, ou bien n'est-ce qu'une expression conventionnelle, un *flatus vocis*, pour désigner le groupe des êtres semblables en apparence? Les novateurs professaient, suivant la maxime fondamentale d'Aristote, qu'il n'y a de notions vraies et possibles que celles qui nous viennent par les sens. Or, la sensation ne leur pouvant offrir que des individualités, ils n'attribuaient l'existence réelle qu'aux individus : le mot *genre humain* n'était pour eux qu'une dénomination grammaticale, qu'un *nom* collectif, ce qui les fit appeler dans l'école *nominalistes*. Les philosophes chrétiens, qui faisaient du réalisme un article de foi, soutenaient que le genre existe par lui-même, qu'il est une substance réelle et vivante, dont les individus ne sont que les accidens divers. De même, disaient-ils, que plusieurs personnes divines forment une seule divinité, l'ensemble des êtres humains forme une seule humanité. Le dernier mot de la philosophie a donné gain de cause au réalisme théologique; Descartes et Kant ont réduit au silence les derniers partisans de la doctrine des sensations, héritiers directs des nominalistes du XIIe siècle. Cette remarque, faite par M. Cousin, devient, pour lui, l'occasion d'une profession de foi. Il eût été bon de dire aussi que les défenseurs de l'orthodoxie ne tiraient pas leurs solutions des arguties de l'école, mais qu'elles jaillissaient généreusement de leur sentiment moral. Ne voir dans le monde que des individus sans autre lien qu'une ressemblance apparente, c'était déclarer les hommes inégaux en droit, comme

ils le sont par leur organisme. Pour que l'égalité fraternelle devînt possible et que la plus sainte parole du christianisme fût réalisable, il fallait enseigner que l'humanité n'est qu'une même chair et qu'un même sang, ici riches et vivaces, là souffrans et misérables : il fallait que le fort s'accoutumât à ne voir dans le faible qu'un membre de lui-même, et qu'il se portât à le secourir aussi naturellement que la main droite saine à la main gauche blessée. Au XIIe siècle, on n'avait pas inventé le mot prétentieux de sociabilité, mais un sentiment vraiment social échauffait les grands cœurs.

Entre ces deux partis, Abélard joue le rôle d'un bel esprit sans croyances impérieuses, qui veut, avant tout, se faire une réputation sans partage et un système à lui seul. Il combat le réalisme par le nominalisme, et Aristote par Platon. Il fait de l'éclectisme. C'est ce dont M. Cousin ne veut aucunement convenir. « Il ne faut pas s'y tromper, dit-il (page 178), l'école que fonda Abélard n'est pas une école éclectique; c'est même précisément tout le contraire. Le drapeau de l'éclectisme est ce grand mot de Leibnitz : tous les systèmes sont vrais en grande partie par ce qu'ils affirment; ils sont faux par ce qu'ils nient. L'éclectisme, s'il est profond, doit donc être positif; il doit emprunter aux écoles rivales toutes leurs parties positives, et ne leur laisser que leurs parties négatives, leurs contradictions et leurs querelles. L'éclectisme au XIIe siècle, dans la querelle des universaux, eût consisté à discerner dans le nominalisme et le réalisme les vérités essentielles sur lesquelles ces deux systèmes reposaient, à les réunir et à les organiser dans le sein d'un système plus vaste. » Nous avouerons, en nous prosternant devant la grande ombre de Leibnitz, que nous ne comprenons pas plus son grand mot, que le commentaire qui prétend l'expliquer. D'abord nous ne voyons pas pourquoi la vérité résiderait plutôt dans l'affirmation que dans la négation; il nous semble encore que les élémens positifs des systèmes opposés ne peuvent se combiner en aucune façon, par la raison fort simple qu'une chose est ou n'est pas. Mettons en présence les deux doctrines qui seront éternellement rivales : le spiritualisme et le matérialisme; ou, pour rentrer dans l'école du XIIe siècle, laissons aux prises les disciples de saint Anselme, et les sectateurs de Roscelin. — Il n'y a rien que d'individuel dans l'individu, affirment ces derniers; et aussitôt les autres : — L'individu n'est qu'une partie d'un tout essentiellement identique. — Que peut faire l'éclectique entre ces deux affirmations inconciliables? Rien de plus que ce que fit Abélard. Il produira, non pas une explication nouvelle, mais un mot nouveau, il inventera le *conceptualisme*. « Les espèces et les genres, dit Abélard, sont des produits de l'esprit; ce ne sont ni des mots, quoique des mots les expriment, ni des choses en dehors ou en dedans des individus; *ce sont des concep-*

tions. » N'est-il pas évident que cette solution n'est nouvelle que par l'expression, et qu'au fond elle retombe positivement dans celles des nominalistes. Un mot, comme l'entendaient ces derniers, un terme métaphysique peut-il être autre chose qu'un signe intellectuel, une conception de l'esprit? Encore une fois, nous osons croire que le procédé éclectique de Leibnitz est d'une application souvent impossible, et qu'un système, si vaste qu'il soit, ne parviendra pas à concilier raisonnablement deux thèses contradictoires dans leurs affirmations.

De la philosophie scolastique à l'idéalisme allemand, la transition est facile et légitime. C'est encore l'interminable discussion sur la substance et ses modifications, avec cette différence que, pour nos pères, la substance n'était qu'une matière créée et mise en œuvre par un adorable ouvrier, tandis que, de nos jours, elle est saluée Dieu, et partant, condamnée à se régir elle-même, à ses risques et périls. Une autre distinction non moins remarquable est que la scolastique, si long-temps réputée barbare et ténébreuse, paraît un modèle de clarté, comparée aux visions de la raison pure dans les espaces de l'absolu. L'*Histoire de la Philosophie allemande* (1), par M. Barchou de Penhoën, attirera sans doute une utile controverse sur une doctrine admirée chez nous de confiance sur la foi de quelques adeptes, mais qui avait été trop vaguement exposée jusqu'ici pour donner prise à une critique sérieuse et désintéressée. La méthode de M. Barchou se prête heureusement à ce résultat. Elle consiste à faire connaître la philosophie allemande, non pas seulement dans sa formation et ses vicissitudes historiques, mais dans son essence propre, dans son élément scientifique. En cinq chapitres, qui portent les noms de Leibnitz, de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel, l'auteur reconstruit et formule assez nettement le système propre à chacun de ces philosophes, en coordonnant toutes les vues théoriques éparses dans leurs innombrables productions.

Un reproche assez grave est si souvent mérité par les écrivains philosophiques, qu'il est presque injuste de l'adresser particulièrement à M. Barchou de Penhoën. Le seul moyen de s'entendre dans les matières abstraites est de remédier, par des définitions très précises, à l'indécision des langues usuelles, d'élever chaque terme à la puissance d'un signe algébrique en lui conservant toujours la valeur qu'on lui a d'abord attribuée. M. Barchou s'est souvent écarté de cette règle. Ainsi, il paraît établir une sorte de synonymie entre les mots spiritualisme et idéalisme, matérialisme et sensualisme. De là, une fâcheuse confusion entre deux problèmes très distincts, celui de la nature des êtres ou ontologie, et ce-

(1) 2 vol. in-8°, chez Charpentier, rue de Seine-Saint-Germain, 31.

lui de l'origine des idées. Les mots spiritualisme et matérialisme ne s'appliquent qu'au premier cas, et doivent exprimer d'une part la croyance d'un *dieu-esprit*, créateur et régulateur du monde, et de l'autre, l'opinion qui accorde au monde sensible une force créatrice. Les deux autres mots idéalisme et sensualisme ne peuvent se rapporter qu'à l'idéologie pure, et caractériser la doctrine des idées innées, en opposition à celle des idées acquises par la sensation. C'est encore par un étrange abus des mots que l'auteur justifie Spinosa de l'accusation d'athéisme. — Spinosa, dit-il, distingue la substance et les modifications de la substance; il n'accorde d'existence réelle qu'à la substance, tandis qu'il nie la réalité substantielle des modifications, c'est-à-dire des choses finies. *Il nie ainsi le monde, non Dieu.* Il serait plus vrai de l'accuser d'*acomisme* que d'athéisme (tom. II, p. 134). — Le raisonnement prêté aux panthéistes revient positivement à celui-ci : Je fais un dieu de vous et de moi, donc je ne suis pas athée! Présumant que M. Barchou ne redoute pas beaucoup l'excommunication, nous ne nous ferons pas scrupule de pousser ses principes jusqu'aux conséquences extrêmes, et nous dirons : Admettre l'identité de Dieu et de la matière, c'est être athée en ce sens qu'on nie la notion communément reçue de la Divinité. C'est donner au mot *Dieu* une signification nouvelle et arbitraire. Or, c'est en dénaturant toujours la langue qui est le lien sensible d'une nation, que les philosophes parviennent à brouiller toutes les idées d'autrui, et souvent à se duper eux-mêmes.

Il nous paraît peu exact de rapprocher Descartes, Malebranche et Spinosa dans une même école, d'où seraient sortis les enseignemens répandus depuis en Allemagne. Pour classer sans injustice les philosophes, il faut distinguer les principes qu'ils ont hautement professés des interprétations auxquelles se prêtent leurs théories. Descartes, Malebranche et Leibnitz étaient sincèrement spiritualistes, dans le sens qui vient d'être exposé. L'idée d'identifier Dieu et la matière les eût probablement révoltés. Entre leurs croyances et celles du panthéisme, se trouve l'abîme qui sépare les deux grands systèmes auxquels se rapportent tous les autres. Pour rester dans le vrai, il suffisait de dire que Descartes, avec ses hypothèses cosmogoniques, Malebranche avec sa *vision en Dieu*, qui ne lui permet plus d'apercevoir la matière, Leibnitz avec ses *monades* douées de force ou d'intelligence, ont fourni à leur insu des matériaux pour constituer scientifiquement la religion nouvelle de Spinosa.

L'école allemande (nous évitons de dire la *philosophie allemande*, car la philosophie, qui est la recherche du vrai, appartient à l'humanité entière : une nation ne peut avoir en propre que la manière de philosopher), l'école allemande fut réellement ouverte par Kant. Aussi l'avénement du

colosse de Kœnisberg est-il salué avec enthousiasme dans le livre de M. Barchou. — C'est, dit-il, de ce coin de terre (Kœnigsberg) qu'il résuma l'œuvre des siècles écoulés, qu'il embrassa la science d'un œil d'aigle, qu'il lança dans le monde son immense système, parole toute-puissante, sorte de *fiat lux* merveilleux qui, des abîmes de l'intelligence humaine, devait faire sortir comme un monde nouveau. (T. Ier, p. 237). — Sans partager ces exagérations, nous reconnaîtrons que Kant a rendu de grands services, et qu'il mérite une place honorable dans le petit groupe des hommes qui ont éclairé le chaos de la philosophie. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le pédantisme et le paradoxe se trouvaient aux prises, et compromettaient les acquisitions de la science dans une mêlée sans dignité et sans bonne foi. Kant eut l'œil assez sûr et la main assez ferme pour séparer l'ontologie de l'idéologie. Il appliqua à cette dernière toutes les forces de son esprit, et résolut avec une subtilité rare un problème ainsi posé : Quelles sont les choses que je puis connaître ? La méthode et les résultats sont connus : c'est en étudiant le mécanisme interne de l'intelligence ; en distinguant dans le monde extérieur la réalité essentielle des objets de l'apparence qui frappe nos sens, que Kant parvint à tracer les limites au-delà desquelles il n'y a plus pour nous de certitude absolue. Suivant lui, le cercle étroit et glacé demeure fermé à toutes les notions abstraites. L'existence de Dieu, la spiritualité de l'ame, l'unité ou la pluralité des substances, le commencement ou la fin probable du monde, la sanction des devoirs moraux, échappent à la démonstration solide. Ainsi, Kant combine un formidable instrument de logique, une machine qu'on peut mettre en jeu pour ou contre tout système. La nullité de la raison individuelle, rationnellement établie, conduit aussi bien le sceptique à repousser toute croyance, que l'orthodoxe à chercher hors de lui-même une autorité régulatrice. Au surplus, la philosophie s'est occupée jusqu'à la puérilité du problème de la certitude. Si nous sommes condamnés à l'ignorance sur beaucoup de choses, c'est qu'il nous est avantageux de ne les connaître pas. Soyons francs. Le don de voir la vérité sans voiles et sans ombres ne serait-il pas le plus funeste qu'on nous eût pu faire? Supposons un instant que l'existence d'un dieu vengeur nous fût irrésistiblement prouvée; l'homme pétrifié par la crainte perdrait aussitôt liberté et dignité : ou plutôt l'homme intelligent n'existerait plus, mais à sa place un automate auquel il serait impossible de ne pas faire le bien ; dès-lors, juste sans combats et vertueux sans mérites. Avant de déterminer ce que nous pouvons connaître, le sage devrait s'enquérir de ce qu'il nous est bon de connaître, et rechercher si, à défaut de certitude absolue, il n'y a pas pour nous une certitude suffisante en merveilleuse harmonie avec l'exercice de la liberté morale.

La *Critique de la raison pure*, le seul ouvrage de Kant qui fasse autorité dans son école, est une méthode de logique dont la puissance est seulement négative. Le maître a révélé la loi du mécanisme psychologique : il a constitué le moi humain, laissant à ses disciples la tâche de mettre le moi en rapport avec le non-moi. On nous pardonnera, nous l'espérons, ce langage barbare que nous n'employons pas sans répugnance. Fichte aborde le premier la question ontologique : il décide bravement que le moi est identique au non-moi, en ce sens que le moi s'apparaît à lui-même sous une forme idéale dans le monde extérieur. « De cette façon, dit Fichte, par la voix de M. Barchou, le monde existe, mais non pas avec cette sorte de réalité matérielle que nous lui avons attribuée : il sort des abîmes de l'intelligence humaine ; sa forme et son existence ne sont qu'intellectuelles. L'importance et la dignité morale de l'homme ne font que gagner à ce dernier point de vue. L'homme n'est plus seulement le propriétaire et l'habitant du monde, il en est, en quelque sorte, le créateur, le souverain, le dieu (tome I, p. 362). » Après cette magnifique découverte, nous n'avons pas été peu surpris de lire plus loin (tome II, p. 16), que « la doctrine de Fichte n'embrassait pas dans son entier l'esprit allemand. » Mais aussitôt paraît Schelling, qui révèle à ses compatriotes l'identité absolue, substantielle du moi et du non-moi ! Voici la formule de cette nouvelle doctrine : — L'absolu, le tout primitif, se manifeste à l'individu, dans la nature, et se développe simultanément dans l'ordre réel et dans l'ordre idéal. Ce qui veut dire en français que la matière inerte ou organisée, l'instinct de la brute ou l'élan sublime de la pensée humaine, ne sont que des évolutions variées d'une seule et même substance ! L'homme est un monde en abrégé, en qui se réfléchissent les merveilles de l'univers entier. Enfin l'absolu, se saisissant, se sachant, se comprenant en tant qu'absolu, tel est, suivant M. Shelling, le dernier mot de la philosophie !

Les mauvais disciples qui ne parvinrent pas à saisir l'absolu de Shelling firent la fortune de Hegel. Celui-ci « fondit au feu de sa logique l'idéalisme, le criticisme, l'art, le naturalisme, la religion, l'état, l'histoire, que sais-je encore ? s'écrie M. Barchou de Penhoën (t. II, p. 243). » A la vérité, le programme de Hegel était séduisant. « Dieu, disait-il, en tant qu'esprit, ne diffère en rien de l'esprit de l'homme. Il est cet esprit même ; il se manifeste par l'intelligence humaine. Dieu existe donc parmi nous, mêlé à nous, au-dedans de nous. Pour nous, Dieu est en tout et partout (tome II, p. 132). » Comme ses devanciers, Hegel se déclare adversaire du dualisme en philosophie, c'est-à-dire de la pluralité des substances. Pour lui, le mot idée et substance sont synonymes. Ecoutez-le : « L'idée ou la notion est ce qui est ; l'idée est la substance vivante qui, au

moyen d'un mouvement progressif, jamais interrompu, se manifeste sous telle ou telle forme de l'existence réelle (tome II, p. 135). » Nous avons exprimé la pensée fondamentale de chacune des sections de l'école; nous nous abstiendrons de suivre le transcendentalisme dans tous ses développemens, car il pourrait arriver, bien malgré nous, que nous appelassions sur lui le ridicule. Etrangers à toute pensée de prosélytisme, nous ne voulons point sortir des bornes de la critique littéraire, et encore moins blesser les personnes qui se sont vouées chez nous au culte des idoles allemandes.

Nous ne pouvons cependant garder le silence sur un fait qui nous a frappés. Tous les novateurs en philosophie reprochent à leurs devanciers d'imposer des croyances, sans prendre la peine d'en établir rationnellement la certitude. Les rêveurs allemands se sont fait de cette accusation une arme contre le dogmatisme chrétien. Mais eux-mêmes ne proposent-ils pas souvent des formules qu'ils avouent indémontrables, un *inconditionnel* qui échappe à tous nos moyens de connaître, et qui nous sont présentés comme articles de foi? Pour eux, par exemple, le couronnement de toute construction philosophique, la loi du devoir repose sur une pure fiction. Cet instinct inné du juste et de l'injuste, qui fournit à chacun sa règle de conduite, ce sens moral qu'on ajoute aux cinq autres sens physiques, n'est-il pas nié formellement par toutes les autres doctrines? N'est-il pas nié par l'expérience historique, qui nous montre que les idées sur le bien et le mal ont toujours varié selon les pays et les temps? Mais, réplique-t-on (tome I, p. 281), si vous parvenez à vous défaire de vos préjugés d'éducation, vous discernez qu'au fond des coutumes les plus atroces réside une notion vague, un instinct caché de la justice : qu'ainsi le sauvage qui égorge les vieillards au lieu de les soutenir, le Chinois qui peut noyer son enfant nouveau-né (combien de traits pareils à citer!), pourraient aussi bien les abandonner, *sans plus s'en inquiéter*, à toutes les angoisses de la faim, de la maladie, de la misère. Avec de telles argumentations, il n'y a pas d'actes qu'on ne puisse légitimer.

Disons-mieux. Si les panthéistes parlent souvent de liberté et de responsabilité morale, de droits et de devoirs, c'est une preuve de leur probité personnelle que nous ne songeons pas à mettre en doute; mais c'est aussi, de leur part, une rare inconséquence. Dans leur système, l'individu n'est qu'une pièce de la machine universelle, et ne se meut qu'en raison de la part de divinité à laquelle il a droit; son action, à ce titre, ne peut être que fatale, nécessaire, irrésistible. On n'a pas avoué ce fatalisme qui, par rapport à l'individu, serait trop évidemment absurde; mais, par une absurdité aussi grande, quoique moins apparente, on applique cette loi aux évolutions historiques de l'idée, c'est-à-dire de l'élé-

ment unique et universel.—Le génie d'un peuple, dit Hegel (t. II, p. 291), se trouve *nécessairement* en rapport avec sa position géographique, c'est-à-dire avec la place qu'il occupe dans l'espace, et *non moins nécessairement* avec le rôle qu'il *doit* jouer dans l'histoire, c'est-à-dire avec sa place dans le temps. » Citons encore. L'axiome favori de Spinosa était celui-ci : « Chaque peuple doit garder la forme de gouvernement sous lequel il existe. (T. II, page 277.) » Leibnitz, chrétien de cœur, mais panthéiste dans ses hypothèses, est conduit à l'optimisme en disant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Arrivé à Shelling et Hegel, M. Barchou rappelle cette parole d'un écrivain allemand, M. Heine : « Si la philosophie de Shelling et de Hegel eût été plus répandue en France, la révolution de juillet n'eût pas été possible. » Niera-t-on encore que le panthéisme, quand il est d'accord avec lui-même, n'a pas d'autre rôle que la contemplation immobile de soi dans l'univers, et de l'univers en soi ? Et, en effet, peut-on songer raisonnablement à changer de condition, quand on se sent un des plus favorisés entre les dieux de première classe, capable en outre de comprendre *l'idée*, et de saisir *l'absolu?*

Après avoir excité en Allemagne une commotion d'enthousiasme, après avoir introduit chez nous le fatalisme dans l'histoire, et dans la critique une phraséologie lourde et pédantesque, le transcendantalisme est, dit-on, tombé au-delà du Rhin dans un engourdissement mortel. Le discuter sérieusement aujourd'hui, ce serait peut-être s'attaquer à une ombre. L'engouement, si voisin du mépris, les continuelles oscillations de renommée, ne sont-ils pas la plus cruelle satire du philosophisme? Citons un autre exemple plus frappant encore que le premier. On a publié récemment un livre où l'homme qui, depuis deux siècles, a régné paisiblement sur la science expérimentale et la philosophie, où Bacon est traité de *misérable tête*, accusé d'*incapacité absolue*, *essentielle*, *radicale !* et ce livre a pour auteur, non pas une tête légère et misérable, mais un penseur célèbre, un chef à la parole ardente, qui a puissance d'entraîner après lui une grande fraction de la société ! Dans un ouvrage qu'il n'a pas publié de son vivant, sans doute pour éviter le reproche de paradoxe (1), le comte Joseph de Maistre s'offre à démontrer que la méthode rationnelle proposée dans le *Novum Organum*, à la place de l'ancienne syllogistique, est fausse et sans portée ; que toutes les sciences étaient en progrès quand Bacon parut, et qu'il est ridicule d'attribuer à celui-ci une impulsion dans l'ordre scientifique. Suivant page à page le chancelier an-

(1) *Examen critique de la philosophie de Bacon*, œuvre posthume de J. de Maistre, 2 vol. in-8° ; chez Perisse, place Saint-Sulpice.

glais, de Maistre l'interroge brutalement sur la cosmogonie, la physique générale, l'histoire naturelle, et le trouve ignorant et plein de préjugés, même pour son temps; et quand il a excité le rire et la pitié aux dépens de celui qu'on invoque souvent encore comme un initiateur inspiré, il s'écrie avec dédain : « On peut dès-lors savoir à quoi s'en tenir sur les réputations. Bacon est célébré de toutes parts pour avoir substitué l'induction au syllogisme, et il se trouve qu'il a déclaré la véritable induction *vaine et puérile*, en lui substituant, sous le nom d'induction légitime, une autre opération qu'il n'a pas comprise lui-même, mais qui est vaine et puérile dans tous les sens. On le célèbre encore pour avoir mis l'expérience en honneur, et il se trouve qu'au temps de Bacon, l'expérience légitime était en honneur dans toutes les parties de l'Europe, et qu'il a fait reposer son système d'expériences sur des idées fausses et directement contraires à l'avancement des sciences. » L'*Examen critique* du comte sera lu après les écrits du chancelier comme un précieux correctif Il faut se défier toutefois de cette critique âcre et dissolvante, qui détruit tout ce qu'elle touche. Pour l'auteur *du Pape*, le crime irrémissible de Bacon est d'avoir été adopté par les sophistes et les savans anti-chrétiens du XVIIIe siècle. Nous n'entreprendrons pas de constater par des exemples l'hostilité flagrante et pieusement déloyale de l'auteur : la meilleure manière de le réfuter est de signaler les influences d'éducation et d'entourage qui ont pu fausser parfois une grande intelligence; c'est de montrer Joseph de Maistre vivant et passionné, tel enfin qu'il apparaîtra dans un tableau complet, promis depuis long-temps aux lecteurs de la *Revue*, et qui sera l'œuvre du critique-poète qui surprend si habilement les secrets de la composition littéraire en sondant ceux du cœur humain.

§. II. — Histoire.

I. *Généralités historiques.* — La tâche de l'historien devient de plus en plus rude et périlleuse. Il ne s'agit plus seulement, comme par le passé, de mettre en saillie les figures des grands hommes et de rejeter sur les plans reculés l'action vague et incomprise des masses. Notre siècle, qui veut tout savoir, et qui doute de tout, paraît préférer des faits et des preuves à ces tableaux saisissans où l'art de la composition et la sagacité des jugemens attestent la puissance de l'écrivain mieux que l'encombrement des citations. Le poids des études imposé à celui qui entreprend une histoire ferait fléchir le plus ferme génie. Il faut connaître la géologie et la physiologie pour expliquer l'état des lieux et le mécanisme organique des peuples; la théologie, la jurisprudence et l'économie politique, pour comparer les dogmes et le régime légal; l'archéologie, la

philologie et l'esthétique, pour critiquer les origines et les développemens intellectuels. Il faut demander tribut à toutes les sciences au profit de la science des faits. Il est à remarquer aussi que presque tous les travaux sérieux prennent plus ou moins légitimement la forme historique; ce qui nous oblige à comprendre dans cette division des ouvrages qui ne s'y rattachent pas directement.

On sait, par exemple, que l'ethnographie forme les prolégomènes obligés de toute narration, et que la classification du genre humain en espèces et en variétés s'introduit comme un fait démontré dans les traités élémentaires de géographie. Cette tendance nous autorise à rappeler ici deux ouvrages, qui se rattachent plus particulièrement aux sciences naturelles. Nous voulons parler d'un *Essai sur les races humaines*, par M. Broc, et de la réimpression de l'*Essai zoologique sur le genre humain*, par M. Bory de Saint-Vincent. La discussion sur l'unité primitive de l'humanité a moins été jusqu'ici un débat philosophique qu'une mêlée de sectaires. D'une part, le fanatisme religieux défendait obstinément la lettre biblique; à l'opposé on célébrait, comme une victoire de la science, tout démenti donné à la tradition. De nos jours, les esprits se complaisent dans un calme qui tient quelque peu de l'indifférence, et c'est sans passion qu'ils interrogent la physiologie sur un des plus graves problèmes de la morale et du droit naturel. Le genre humain a-t-il eu dans l'origine un type unique, que diverses circonstances ont pu modifier depuis? Ou bien les différences qui nous frappent présentement sont-elles essentielles, inaltérables, perpétuellement transmissibles? Etablissent-elles des variétés zoologiques, caractérisées par la constitution et l'aspect physiques, par des penchans et des aptitudes? De tous les naturalistes modernes, M. Bory de Saint-Vincent est celui qui s'est prononcé pour la seconde hypothèse avec le plus d'assurance. Après avoir divisé l'ordre des *bimanes* en deux genres, homme et orang-outang, il distribue le premier genre en quinze espèces, subdivisées elles-mêmes en races et familles : puis, il conduit son lecteur aux quinze berceaux de l'humanité, pour y dresser autant d'actes de naissance. Beaucoup plus réservé, M. Broc reconnaît et décrit soigneusement les différences qui apparaissent aujourd'hui entre les êtres humains : mais il laisse à penser que ces différences ne sont pas nécessairement originelles, et qu'une foule d'accidens physiques ou d'influences morales ont pu, à la longue, diversifier le type unique et primitif. Rappelons à cette occasion qu'en histoire naturelle une nomenclature n'est pas autre chose qu'une méthode d'étude : pour le philosophe elle est un indice, mais elle n'a pas valeur de démonstration. Relativement aux bimanes, comme dirait M. Bory de Saint-Vincent, ne suffit-il pas de rapprocher les classifications proposées jusqu'ici pour accuser

l'hypothèse qui désunit la grande famille des êtres intelligens? Linnée reconnaît dans le genre humain *quatre* races et fait une classe à part des monstruosités; Blumenbach en admet *cinq;* Cuvier distingue assez vaguement *trois* races; M. Duméril et M. Virey *six* chacun, mais qui ne correspondent pas entre elles. Le nombre des divisions s'élève, avec MM. Desmoulins, Bory de Saint-Vincent et Malte-Brun, à *onze, quinze* et *seize* espèces. Enfin, M. Gerdy, dont M. Broc reproduit la classification, s'en tient à quatre sous-genres, désignés par la couleur des individus. Ajoutons que chaque auteur répartit ces premiers groupes en familles et en variétés. Le mécanisme organique étant le même partout, les nomenclatures ne peuvent être établies que d'après les modifications de forme, de volume et de couleur. Or, les deux premiers indices nous paraissent fort incertains. Tout le monde sait que les organes surexcités se développent aux dépens des autres, et que la diversité du genre de vie explique suffisamment celle des aspects. Ainsi, tandis que la déplorable habitude de comprimer les pieds des femmes chinoises détruit chez elles l'instrument de la locomotion, les habitans des landes françaises, passant leur vie sur l'arbre qui produit la résine, se servant de leurs pieds pour en arracher l'écorce et pratiquer des incisions à l'aide d'un instrument tranchant, finissent par acquérir une flexibilité si remarquable, que, chez eux, le tact se déplace et descend, pour ainsi dire, des mains dans l'appareil inférieur. Ce seul exemple parle aussi haut que cent autres qu'on pourrait citer. Il permettrait de croire que la configuration attribuée à chaque race tient peut-être à des pratiques que l'observation n'a pas encore constatées. Sans sortir de notre pays, il suffit de parcourir l'échelle sociale pour voir qu'à chaque degré l'atmosphère morale est changée au point de modifier le masque des individus, et que ces différences, perpétuées dans chaque classe, produisent à la longue des types nettement tranchés et parfaitement saisissables. Le troisième indice, résultant de la couleur de la peau et de la chevelure, soulève une difficulté qui probablement ne sera jamais résolue méthodiquement; car il faudrait que l'expérience fût suivie pendant une longue série de générations pour qu'elle devînt décisive. Les dernières recherches de l'anatomie déplacent la question sans la résoudre. Après avoir affirmé que la couleur du noir ne tient pas, comme on l'avait annoncé, à des causes internes, M. Breschet, cité par M. Broc, continue en ces termes : « Si, comme je le présume, les écailles de la peau du nègre diffèrent de celles du blanc, et si la différence de forme en produit une dans la couleur, ce point d'organisation expliquerait *peut-être* dans les deux races la dissemblance de coloration. » L'influence du climat a été niée par la plupart des savans : cependant les voyageurs s'accordent à dire que les Arabes de l'Yemen, classés parmi les peuples

blancs, sont dans la réalité presque aussi noirs que leurs esclaves, nègres africains. Enfin, on sait que l'historien Niebuhr, tout en se prononçant avec les naturalistes pour la permanence des caractères physiques, admet une exception relativement à la chevelure, par déférence pour Virgile, Diodore et Ammien Marcellin, qui disent positivement que les Gaulois, nos ancêtres, étaient *presque tous* d'un blond doré. En présentant ces objections, qu'il serait facile de multiplier, nous ne prétendons pas trancher une question que nous considérons au contraire comme insoluble. Nous voulons établir seulement que le climat, l'alimentation, l'imitation instinctive, et surtout le régime social, agissent continuellement sur l'organisme, et qu'en conséquence des classifications tracées d'après des symptômes essentiellement variables doivent tenir en défiance le philosophe et l'historien.

L'application des sciences exactes à l'histoire peut être fort utile en beaucoup de cas; mais elle exige une raison ferme et exercée, une probité critique à l'épreuve des séductions du paradoxe. Un médecin distingué, M. Lélut, n'a pas évité cet écueil dans un livre intitulé : *Du Démon de Socrate*. Ce bon sens prophétique, cet élancement irrésistible vers le beau et le bien, que le sage attribuait naïvement à l'impulsion d'un bon génie, sont pour la faculté des symptômes qui appellent un rigoureux traitement. Figurons-nous, par un caprice d'imagination, M. Lélut médecin à Athènes, et consulté par des disciples inquiets. Il eût formulé dans le préambule de son ordonnance les lignes que nous lisons aujourd'hui dans son livre. — « Il résulte que Socrate est bien véritablement fou, puisque, s'il y a un caractère formel et indubitable de la folie, ce sont les hallucinations, c'est-à-dire cet état intellectuel où nous prenons nos propres pensées pour des sensations causées par l'action immédiate des objets extérieurs. Le philosophe a présenté, pendant quarante ans peut-être, ce caractère irréfragable de l'aliénation mentale. » — Ne concevant pas qu'un état maladif si long-temps prolongé n'eût pas altéré l'arme irrésistible dont Platon hérita, la logique socratique, nous nous en tiendrons à l'avis d'un véritable médecin de l'ame. « Le démon de Socrate, dit Montaigne, était une certaine impulsion de volonté qui se présentait à lui sans le conseil de sa raison. En une ame bien épurée, comme la sienne, et préparée par un continuel exercice de sagesse et de vertu, il est vraisemblable que ces inclinations, quoique téméraires et indigestes, étaient toujours importantes et dignes d'être suivies. » Notre dernier mot à M. Lélut sera que, quand même il eût prouvé sa thèse désolante, il n'eût pas justifié le titre ambitieux de son ouvrage, qu'il présente comme une application de la psychologie aux études historiques.

II. *Géographie.* — Trois publications intéressantes rapprochent les différens âges de la science. Les savantes recherches de Joachim Lelewel sur l'état des connaissances cosmographiques chez les anciens, viennent d'être résumées et reproduites chez nous, sous ce titre : *Pythéas de Marseille* (1). On sait que l'antiquité, d'ordinaire si crédule, refusait toute confiance à l'aventureux Pythéas. Polybe et Strabon tiennent pour fabuleuses les deux relations qu'il avait rédigées, et qui ne nous sont connues que par les rares citations des écrivains postérieurs. Quoique plusieurs des circonstances qui pouvaient paraître inadmissibles aux Grecs, eussent été confirmées par les découvertes récentes, la critique moderne a conservé des doutes sur la véracité du Marseillais : en France, l'érudit Gosselin s'est montré un adversaire intraitable. M. Lelewel néanmoins entreprend la réhabilitation de Pythéas. Dans son récit, et dans les cartes qui l'expliquent, on peut suivre le voyageur gallo-grec, cotoyant l'Ibérie jusqu'au détroit des Colonnes, doublant le promontoire Sacré (cap Saint-Vincent) et longeant, sur l'Océan, les côtes de la Celtique jusqu'au Finistère. Il quitte alors la route des Carthaginois que le commerce avait déjà attirés jusqu'aux Cassitérides (îles Sorlingues) et au cap Bélérion (côtes de Cornouailles). Il tend au nord jusqu'au détroit et longe la côte orientale de la Bretagne. Parvenu à l'extrémité, il se jette en pleine mer, et après six jours de navigation, il touche *ultima terrarum Thule*, l'Islande, selon quelques-uns, mais plus probablement l'une des Feroë. Pythéas quitte cette terre sans avoir pu la reconnaître : il regagne le continent européen, et courant vers le nord, il pénètre dans la Baltique, jusqu'à l'embouchure du Tanaïs. Nous croyons que M. Lelewel a définitivement restitué à Pythéas l'honneur de ses découvertes. L'érudition, qu'il a peut-être prodiguée dans son opuscule, doit faire désirer le grand ouvrage qu'il annonce sur la chronologie et la géographie des anciens, objets particuliers de ses études.

Dans une *Histoire de la Géographie du nouveau continent* (2), M. Alexandre de Humboldt se propose de traiter successivement : 1° des causes qui ont préparé et amené la conquête du Nouveau-Monde; 2° de quelques faits relatifs à Christophe Colomb, et à Amerigo Vespucci ; 3° des premières cartes du Nouveau-Monde, et de l'époque à laquelle on a proposé le nom d'Amérique; 4° des progrès de l'astronomie nautique et du tracé des cartes dans le XVe et le XVIe siècle. Les deux volumes dont nous avons à nous occuper n'abordent que la première section. Il est bien rare que les grandes découvertes résultent d'un effort individuel.

(1) In-8° avec cartes. A la librairie polonaise, rue des Marais-Saint-Germain, 17.
(2) 2 vol. in-8°. Librairie de Gide, rue Saint-Marc, 13.

C'est plutôt un besoin du siècle qui détermine en un sens donné l'activité des esprits; c'est une passion contagieuse, pour ainsi dire, qui se déclare partout, mais qui tourmente plus particulièrement les hommes distingués par l'intelligence. Les progrès de l'astronomie et de l'art nautique au xve siècle permettant les voyages de long cours, les puissances maritimes durent songer à s'emparer du commerce de l'Orient, qui s'était fait jusqu'alors, au profit de Venise, par la Perse et la Méditerranée. Mais pendant que de hardis marins tentaient le littoral africain dans l'espoir de gagner la mer des Indes, la science entrevoyait la possibilité d'arriver au même point, en marchant directement à l'ouest. La sphéricité de la terre avait été annoncée chez les anciens par les pythagoriciens, par Aristote, Strabon, Sénèque, Macrobe. Cette opinion, confirmée par les Arabes, divulguée par les travaux de Dante, de Roger Bacon, d'Albert-le-Grand, de Vincent de Beauvais, de Pierre d'Ailly, était généralement admise. La conclusion dont on fait honneur à Christophe Colomb sortait si naturellement de ce principe, qu'elle dut frapper plusieurs esprits. Mais quelle distance à parcourir, quels dangers à prévoir, quelle direction, quelle tactique à suivre au milieu de l'Océan? Telles étaient les véritables difficultés du problème, et elles ne pouvaient être résolues que par un homme joignant, comme le Génois, aux connaissances théoriques de l'époque, l'expérience de la mer. Il nous paraît donc assez futile de rechercher aujourd'hui si l'idée d'atteindre *le levant par le couchant* a germé d'abord dans la tête de l'astronome Toscanelli, ou du négociant Martin Behaim, ou de quelques autres, dont M. de Humboldt nous apprend les noms. La gloire de l'entreprise ne saurait être disputée à celui qui en a calculé les chances pendant vingt ans, que n'ont ébranlé ni les moqueries, ni les refus humilians, ni les menaces d'une mer inconnue. Si une réclamation devait être admise, ce serait seulement en faveur de ceux qui n'en sont pas restés aux théories impuissantes, et il serait juste alors d'inscrire en première ligne le nom d'un Français dont l'audace et le bonheur ont propagé le goût des découvertes maritimes. Nous voulons parler de Jean de Béthencourt, seigneur normand ou picard, chambellan du roi Charles VI, et neveu du grand amiral de France. Les anciennes relations s'accordent à dire que, fatigué de nos discordes civiles, il préféra s'aventurer sur l'Océan, à la recherche des régions inconnues; mais que naviguant *à ses propres coûts et dépens*, l'insuffisance de ses moyens ne lui permit pas de s'avancer beaucoup vers l'occident, comme il en avait l'intention; qu'ainsi fut-il forcé de se jeter dans les îles Canaries, dont il prit possession en 1402, et dont il obtint plus tard la souveraineté. Nous avouons que cette assertion des vieux historiens ne repose pas sur des témoignages bien précis, et nous ne l'eussions pas relevée, si

le savant auteur de l'*Examen critique* ne lui eût prêté involontairement quelque vraisemblance. En suivant le développement progressif de la pensée de Colomb, M. de Humboldt démontre que ce dernier a puisé son érudition classique et sa conviction morale dans les œuvres de Pierre d'Ailly, qu'il invoque à tous propos. Or n'est-il pas présumable que Pierre d'Ailly, né à Compiègne, évêque de Cambrai, confesseur du roi dont le navigateur était le chambellan, a dû rencontrer ce dernier, soit à la cour, soit dans les provinces où l'un et l'autre résidaient habituellement? Est-il possible que les mêmes vues n'aient pas rapproché l'homme de science et l'homme d'action? Il est à noter encore que des chroniqueurs portugais et espagnols attribuent aux succès de Béthencourt le zèle de Henri de Portugal pour l'avancement de l'astronomie et de la navigation; et ce savant prince avait quelque raison sans doute de prendre pour devise ces mots français : *Talent de bien faire*, que les aventuriers portugais s'empressaient de graver sur la pierre et l'écorce, dès qu'ils avaient mis le pied sur un sol nouveau.

Cette conjecture historique ne serait peut-être pas indigne de la lumineuse critique que M. de Humboldt sait répandre abondamment sur tous les autres points. Lui seul en effet pouvait réunir autant de matériaux éprouvés pour l'un des plus intéressans chapitres de l'histoire moderne. Malheureusement, il y a peu de méthode dans leur emploi. La dissertation principale disparaît en quelque sorte sous les notes qui devraient l'éclairer, et l'attention partagée pourrait à la longue céder à la fatigue, si elle n'était constamment surexcitée par la magnificence du sujet.

Le dévouement à la science n'est plus, comme autrefois, exposé à l'ingratitude. Il y a trois ans à peine que le capitaine Back (1) reçut du gouvernement britannique la mission de chercher la trace du capitaine Ross qu'on croyait perdu, tout en poursuivant l'exploration des régions inconnues dans le nord-est de la pointe extrême du continent américain, et déjà les géographes ont donné le nom du navigateur anglais à la grande rivière du Poisson (*Thlew-ee-choh* en langue indienne), immense cours d'eau qui se précipite sur une longueur de cinq cent trente milles géographiques, à travers une contrée que pas un arbre n'égaie, qui parfois s'épanche en vastes lacs dont l'horizon de ciel et d'eau déroute le navigateur, et qui, après avoir franchi des chutes, des cascades, des rapides au nombre de quatre-vingt-trois, se décharge enfin dans la mer polaire, vers le soixante-septième degré de latitude nord. Il ne faut plus demander aujourd'hui aux relations de voyages l'intérêt romanesque qui s'attachait

(1) *Voyage aux régions arctiques en* 1834 *et* 1835, 2 vol. in-8° avec cartes. Chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 23.

aux aventuriers du XVIe siècle. Les pays non frayés sont ceux que le climat rend, pour ainsi dire, inhabitables. Plus de ces grandes luttes où une poignée d'Européens bravaient fièrement une population entière. Dans sa marche de plusieurs mois, le capitaine Back ne rencontre que des bandes d'Indiens affamés, implorant l'assistance des voyageurs comme les mendians de nos grandes routes, et plus loin une tribu d'Esquimaux, dont l'instinct défiant se tait à la vue de quelques verroteries. Un passage du voyageur donne raison, plutôt que les rigueurs du froid et la pauvreté du sol, de cette misère qui aura bientôt dévoré toutes ces peuplades abruties. « Ces grossiers enfans de la nature, dit le capitaine Back, une fois rassasiés et vêtus, ne connaissent plus ni jouissances ni émotions : la pitié est chez eux une sensation purement animale, disparaissant avec la présence de l'objet qui la cause; le but avoué ou secret de leurs actes n'est, à mon avis, que l'intérêt personnel. » Le lugubre aspect d'une nature désolée, fidèlement saisi par l'auteur anglais, la traduction facile et intelligente de M. Cazeaux, les notes scientifiques qui suivent le journal de route, recommandent le livre du capitaine Back aux lecteurs qui préfèrent l'exactitude des faits et l'instruction solide aux mensonges brillans de l'imagination.

III. *Histoire ancienne.* — L'attention plus ou moins bienveillante des érudits se porte sur les travaux paléographiques dont le succès renouvellerait pour nous l'aspect de l'antiquité. M. Salvolini procède à l'œuvre de vérification que nous avons annoncée, en publiant une *Analyse grammaticale et raisonnée des anciens textes égyptiens.* La première partie offre le texte et l'interprétation de la célèbre pierre de Rosette. La méthode analytique de M. Salvolini est déterminée par l'hypothèse de Champollion. Il s'applique d'abord à désigner l'objet dont le hiéroglyphe n'est souvent qu'une représentation imparfaite; secondement, à chercher si cet objet fonctionne dans le discours, en qualité d'image, de symbole ou de lettre phonétique; enfin lorsqu'un rôle est assigné à chaque caractère, l'auteur cherche à établir une phrase en langue copte, dont il discute les lois et les altérations probables. On voit que chaque figure exige une longue série de dissertations. Les juges compétens ne se sont pas encore prononcés sur un travail immense qui n'est connu que par une première livraison. Il est probable qu'à cette heure, tous les érudits de l'Europe répètent les expériences de M. Salvolini, mais silencieusement et sagement prémunis contre les illusions dont les annales scientifiques offrent tant d'exemples! C'est qu'en matière de philologie, ils sont de temps en temps rappelés à la circonspection. On n'a pas oublié la récente histoire des neuf livres de Sanchuniaton, qui mit en émoi toutes les universités de l'Allemagne, et dont l'*Analyse* obtint chez nous les honneurs de la traduction. On sait

aujourd'hui, par une correspondance portugaise, que la prétendue découverte de M. Wagenfeld n'est qu'un très docte roman historique (1), et que le couvent où le manuscrit avait été, disait-on, trouvé, n'existe pas plus que l'abrégé du chroniqueur grec.

M. Cayx a entrepris une Histoire de l'Empire romain depuis la bataille d'Actium jusqu'à la chute de l'empire d'Occident (2). Le premier volume de cette histoire, qui en promet plusieurs, contient le récit des évènemens écoulés depuis la fin des guerres civiles jusqu'à la mort de Néron. L'auteur, qui divise son sujet en trois périodes, a traité dans ce volume la première. La seconde, qu'il étend depuis l'avénement de Galba jusqu'à Dioclétien, et la troisième, qu'il prend de Dioclétien pour la pousser jusqu'à Augustule, seront l'objet des publications suivantes. Il pense que les deux périodes restantes ne demanderont pas chacune plus d'un volume égal à celui qu'il nous donne aujourd'hui, et qui n'a pas moins de sept cents pages. L'ensemble de son histoire serait donc de trois ou au plus peut-être de quatre volumes; ce qui, dans une aussi vaste matière, et avec le développement complet qu'y donne l'historien, indique un effort et un mérite de concision. La méthode que suit M. Cayx dans le premier volume, et qui sera celle des suivans, ne le range, à proprement parler, dans aucune des écoles historiques en vogue, et n'en est pas moins bonne pour cela. Il s'élève lui-même, dans sa préface, par quelques mots judicieux, contre l'école dite fataliste et l'école symbolique. Il n'est pas d'ailleurs de l'école pittoresque, en ce qu'il ne s'attache pas à raconter exclusivement et à décrire sans entremêler la réflexion. M. Cayx, esprit de sens et d'expérience, nourri des nombreuses lectures qu'exige une si mûre étude, a voulu reproduire toute la série de ces faits compliqués, en y jetant la clarté de l'exposition sans négliger celle des jugemens qu'il y ajoute. Il est, moins l'éclat, de cette école de Tacite dont il rencontre tout d'abord le secours et les exemples; il est de l'école judicieuse de Polybe, ne visant pas aux tableaux, mais à un enseignement sérieux et rassis. La lecture n'y perd rien en agrément : cela est presque redevenu une nouveauté que de rencontrer l'histoire ainsi écrite sans effets, sans théories, d'un style sain, avec les faits complets et les réflexions qui ne les quittent pas. Dès le second chapitre, M. Cayx a examiné et discuté dans un détail intéressant les moyens et le fond de cette constitution nouvelle, encore vague, qui se précisait en la personne d'Auguste, et que ses successeurs ont bien vite poussée au pur despotisme. M. Cayx fait très bien compren-

(1) On vient d'annoncer la publication prochaine du texte grec de Philon de Biblos: elle prouvera le savoir philologique de M. Wagenfeld, et non pas l'authenticité de sa découverte. Le seul moyen de lever tous les doutes serait de soumettre le manuscrit original à l'inspection de quelques érudits.

(2) Librairie de Colas, rue Dauphine, 32.

dre comment Auguste était maître absolu de l'empire, en ayant soin de toucher le moins possible aux anciennes formes républicaines. Il attribue (et en cela il émet une opinion particulière) la plus grande part de ce pouvoir impérial aux droits de la puissance tribunitienne qu'exerçaient, avec un surcroît de plénitude, Auguste et ses successeurs. Parmi les jugemens qui touchent les personnages, on remarquera ce qu'il y a d'assez nouveau dans l'appréciation du caractère de Claude, que M. Cayx n'a pas eu d'ailleurs la prétention de réhabiliter le moins du monde : il laisse aux Linguet ces ressources du paradoxe. Pour lui, il ne marche qu'appuyé sur Tacite, Suétone et les autorités antiques, et sur les modernes comme Tillemont, dans cette voie romaine si large, et toutefois si encombrée, où a déjà fait route le grand historien Gibbon, qu'il ne cite peut-être pas assez souvent. Ce premier volume achevé et la juste estime qui s'y attache doivent engager fortement M. Cayx à poursuivre.

L'Orient a cessé d'être pour nous le pays des illusions. Un jour viendra où son histoire véritable sera plus connue et mieux comprise en Europe que parmi les populations inertes qui couvrent le sol asiatique. L'honneur de ce résultat sera dû particulièrement au comité de traductions, dont le siége est à Londres, mais qui recherche la coopération de tous les philologues étrangers. Sa collection vient de s'enrichir de deux publications récemment faites en France. Une volumineuse compilation, semblable à celle que nos pères appelaient avec une emphase orientale, *la mer des histoires*, la chronique d'Abou-Djafar-Tabari, l'oracle de l'Asie au IXe siècle, est devenue célèbre dans les contrées musulmanes, et s'est multipliée depuis en plusieurs dialectes. Une version abrégée, écrite en langue persane par le visir d'un prince samanide, est enfin reproduite en français par M. Louis Dubeux, qui a corrigé les altérations du texte, en rapprochant dix manuscrits de la Bibliothèque du Roi. La première livraison, conduisant de la création aux patriarches, présente une confusion des traditions sémitiques, où domine cependant la Bible des Hébreux. A vrai dire, elle est d'un médiocre intérêt, si ce n'est pour ceux qui veulent démontrer scientifiquement une révélation primitive, en établissant la conformité de toutes les anciennes traditions. Mais les volumes suivans, consacrés à la Perse ancienne, à Mahomet et à ses premiers successeurs, auront une valeur historique, et même une sorte d'originalité, grace au traducteur qui conserve heureusement le génie oriental, sans sacrifier la netteté qu'exigent les lecteurs français.

Les hommes des temps héroïques revivent dans les *Lettres sur l'histoire ancienne des Arabes* (1), par M. Fulgence Fresnel. Ce sont les *on*

(1) Chez Benjamin Duprat, libraire de la Société orientale, rue Hautefeuille, 28.

dit que murmure la foule après les grandes actions, les émotions du moment transmises d'âge en âge par les échos populaires, qui arrivent miraculeusement jusqu'à nous. Dans le désert, les journées par excellence sont celles qui voient le choc de deux tribus, un hardi coup de main, une lutte chevaleresque, une *vendetta*. Le récit d'une mémorable *journée*, fait par un témoin, se grave dans la mémoire d'un *rawi*, historien de l'époque, dont le mérite consiste à pouvoir répéter mot pour mot, sans addition, sans omission d'une seule syllable, ce qu'il a entendu, et de la sorte, la rédaction première traverse plusieurs générations de conteurs, sans subir le moindre changement. Au VIIIe siècle de notre ère, un docteur nommé Abou-Oubaydah se rendit célèbre par le nombre et l'exactitude des traditions qu'il pouvait raconter. Un siècle se passa encore, jusqu'à ce qu'un compilateur arabe, établi à Cordoue, mit le tout en écrit, et en formât un répertoire qu'il nomma *le Collier*, parce que chacun des vingt-cinq volumes qui le composent porte le nom d'une pierre précieuse. Les récits conservés par Abou-Oubaydah remontent donc aux premiers siècles de notre ère. Ils sont en prose, la plus ancienne qui nous reste, et en ce dialecte que le seul Mahomet, dit-on, a possédé parfaitement, d'une interprétation si difficile, qu'un orientaliste anglais l'a appelé l'*arabe impossible*. M. Fresnel en essaie néanmoins la traduction, à l'aide d'un docteur arabe qu'il s'est attaché. Mais pour lui, le plus instructif des commentaires est sans doute l'aspect des lieux qui furent le théâtre des sanglantes journées. Quant aux notions précises sur les mœurs et le gouvernement des anciens Arabes, il faut les chercher dans les notes très étendues qui accompagnent le texte principal. On sent combien cette forme est nuisible à l'intérêt. Mais peut-on se permettre un seul mot de critique, quand on a lu cette supplique du courageux voyageur que nous nous faisons un devoir de transcrire? — « Je prie le lecteur de prendre en considération les circonstances dans lesquelles j'écris. Le retour de la peste, qui de bénigne qu'elle est à présent, peut devenir très meurtrière dans un mois, m'oblige d'en finir, et je ne puis faire pour le moment qu'un mémoire à consulter. »

IV. *Histoire de France.* — Cette section, assez pauvre en nouveautés, est grossie par la foule des mémoires et documens déjà connus en grande partie, et dont la place est marquée dans les grandes collections que la concurrence des libraires multiplie. Une distinction est à établir en faveur des *Archives curieuses de l'Histoire de France* (1), par MM. Cimber et Danjou. Ce répertoire, qui complète heureusement tous les autres, se

(1) Treize volumes sont en vente. Chez Beauvais, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

compose de pièces inédites quelquefois et ordinairement d'une grande rareté. C'est une chronologie formée naturellement par les pamphlets, procès-verbaux, correspondances, actes authentiques, révélations, bulletins de complots ou de batailles, de fêtes ou de désastres, en un mot par les opuscules de circonstance qui, dévorés par la curiosité à leur apparition, ne se conservent pas dans les bibliothèques, et deviendraient introuvables à l'heure de l'étude, si des éditeurs prévoyans ne les rassemblaient en corps d'ouvrages. Les derniers volumes publiés (tomes 10 à 13) conduisent de la sixième prise d'armes des huguenots en 1580, jusqu'à la paix de 1598 entre les rois de France et d'Espagne; ils embrassent ainsi le drame entier de la Ligue. Les pièces qui se rapportent aux actes principaux sont groupées de façon à montrer toujours les partis aux prises. Protestans, catholiques, politiques royaux s'emparent des faits tour à tour pour se renvoyer l'injure et la menace. MM. Cimber et Danjou coordonnent les témoignages, en font pressentir la valeur dans de courtes notices, mais ne vont jamais jusqu'à l'affirmation. Cette réserve paraît commandée par la nature de leur travail. Les déclarations officielles, les écrits tracés dans le douloureux aveuglement des passions sont indispensables pour reconstruire historiquement le passé : par eux-mêmes, ils ne sont pas de l'histoire. Les contemporains ne sauraient avoir l'intelligence du mouvement qui les emporte. De près, leur vue ne saisit que les détails du tableau : l'ensemble leur échappe. Aussi, n'est-il pas facile de retrouver dans les monumens d'une époque le germe des hypothèses émises plus tard par les écrivains. Que la Ligue n'ait été qu'une orgie de fanatisme soudoyée par les princes lorrains ou espagnols, suivant la version du libéralisme voltairien; ou bien, au contraire, qu'elle ait combattu pour l'émancipation populaire, et affermi la nationalité française, comme le prétend le nouveau libéralisme catholique, on peut dire, d'après les pièces émanées de la *sainte union*, qu'elle n'avait pas la conscience de son œuvre politique. De même, dans le camp opposé, rien ne trahit l'intérêt qui, dit-on, rattacha la féodalité expirante à la cause de l'hérésie. Il est prudent encore de ne pas prendre à la lettre les proclamations à l'adresse du public, les paroles prononcées dans l'esprit de leur rôle par ceux qui occupent la scène. Qu'on lise les « *Déclarations du roi de Navarre* sur les justes occasions qui l'ont mû de prendre les armes pour la défense et tuition des églises réformées de France, » et l'on sera édifié du zèle pieux, du désintéressement de Henri. S'il tire l'épée, c'est à regret, et seulement pour la cause du saint nom de Dieu, pour la liberté des consciences, pour le rétablissement d'une bonne et sincère justice. Mais qu'on interroge d'Aubigné, confident indiscret qui s'honore d'avoir écrit *au pied du lit royal*, il vous dira naïvement que la femme du Béarnais son maître, sans

autre but que de susciter des embarras à son frère Henri III qu'elle détestait, fit agir toutes les femmes attachées plus ou moins légitimement aux seigneurs protestans, et notamment deux maîtresses du roi son mari; qu'elle-même s'employa auprès du sieur de Turenne pour déterminer une nouvelle prise d'armes; de sorte qu'une rupture qu'à la cour de France on appelait gaiement la *guerre des amoureux*, eut pour préface publique le grave et religieux manifeste reproduit dans les *Archives curieuses*. En trouvant plus loin la bulle d'excommunication fulminée par Sixte V, contre les princes de Bourbon, chefs des réformés, on se rappelle que ce même pape conseillait à Henri III le meurtre des Guises, chefs de la Ligue, et les tuteurs du catholicisme en France. Il faut donc louer MM. Cimber et Danjou de n'avoir pas hasardé, d'après les seuls monumens d'une époque, la solution des grands problèmes de philosophie historique. Leur collection se recommandait d'ailleurs par un autre genre d'intérêt. Elle rend aux personnages célèbres, passions, habitudes et langage; elle renouvelle jusqu'aux moindres émotions des vieux âges : sans composer le drame, elle en fournit les élémens, et satisfait ainsi les imaginations vives qui ne comprennent l'histoire que comme la résurrection pittoresque du passé.

La collection de pièces relatives à l'histoire de France, entreprise avec l'autorisation royale et les secours du budget, compte un volume de plus, *le Polyptique*, ou état des terres, des revenus et des serfs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dressé par l'abbé Irminon, sous le règne de Charlemagne. On prendrait une fausse idée de cette publication par la première livraison, texte latin d'une volumineuse comptabilité qui, ramenant toujours et nécessairement une même formule, est d'une sécheresse à rebuter les plus courageux lecteurs. Attendons la seconde livraison, dite partie française, c'est-à-dire une suite de dissertations et de commentaires, dans laquelle l'éditeur, M. Guérard, saura exposer l'état des personnes et la loi des relations privées au VIIIe siècle, avec toute la sagacité dont il a déjà fait preuve.

Ce qu'on demande avant tout aux écrivains qui ont eu part aux grands drames historiques, soit comme acteurs principaux, soit parmi les figurans, ce sont les indiscrétions piquantes, les rivalités de coulisses, le jeu secret des machines. A ce compte, le début des *Mémoires de Lucien Bonaparte* (1) causera quelque désappointement. S'ils rappellent le directoire et l'empire, c'est surtout par le style. Quant au fond, on signalerait difficilement jusqu'ici un trait caractéristique, une donnée nouvelle pouvant servir de correctif aux notions reçues; et sans la signature

(1) Librairie de Charles Gosselin. — L'ouvrage aura cinq ou six volumes.

authentique de M. le prince de Canino, on pourrait croire à une de ces compilations faites sur la commande d'un libraire avec les journaux du temps et des *on dit* de vieillards. Il ne faut pourtant pas désespérer de l'entreprise. Le premier volume conduit seulement à la crise qui provoqua la chute du directoire. Avec le second commencera la tragi-comédie du 18 brumaire, pour laquelle M. Lucien Bonaparte est le témoin le plus important. Viendra ensuite la grande épopée impériale qui doit réveiller d'ardentes sympathies, si l'auteur fait taire un peu sa rhétorique pour laisser parler ses souvenirs et son cœur. La curiosité publique, un peu déçue d'abord, peut donc être amplement dédommagée par les livraisons suivantes.

Avouons qu'il est difficile d'être neuf et heureusement indiscret sur la révolution et l'empire, après le déluge de livres qui devient menaçant pour les lecteurs. Chacun a désiré un travail où les faits, étroitement groupés, quoique sans confusion, conduisissent rapidement aux résultats. L'*Essai sur l'établissement monarchique de Napoléon* (1), par M. Camille Paganel, correspond à ce but. L'auteur ne donne pas exactement tout ce que son titre semble promettre, c'est-à-dire des détails précis sur l'agencement des ressorts administratifs, sur cette immense machine gouvernementale, dont la vitalité fut telle, comme il le dit lui-même, que la France actuelle, à un point de vue politique tout différent, conserve, comme gage de salut, la plupart des grands procédés pratiques de l'empire. Mais n'est-il pas assez honorable pour M. Paganel d'avoir donné une excellente biographie d'un homme qui absorbe en lui son époque, et d'avoir dissimulé, par un remarquable talent de style, la sécheresse ordinaire des résumés analytiques ?

V. *Histoire étrangère.*— Moins connue nécessairement que celle de notre pays, l'histoire extérieure fournit plus souvent d'instructives publications. La Péninsule espagnole achète, trop chèrement sans doute, l'honneur d'occuper l'Europe entière. On dirait qu'elle prend à tâche de confesser son impuissance, en laissant aux nations actives le soin de débrouiller ses propres annales. En Allemagne, MM. Aschbach, Lembkè et Schœfer poursuivent des travaux qui déjà font autorité. En France, on a entrepris l'année dernière trois histoires générales, et publié plus de vingt ouvrages sur les institutions du pays, ses ressources et la lutte présentement engagée. Nous pourrions citer ici, comme se rattachant aux origines du peuple espagnol, les recherches provoquées par l'Académie des inscriptions, sur les migrations des Wandales, et leur établissement en Afrique; mais le mémoire couronné, celui de M. Papencordt (de Berlin),

(1) Chez Armand Aubrée, rue de Vaugirard, 17.

n'a pas été imprimé, en France du moins. Une *Histoire des Wandales*, qui est démeurée en dehors des concours pour n'avoir pas été envoyée à temps, eût sans doute séduit les juges qui mesurent le mérite par le nombre des textes cités. A nos yeux, le lourd volume de M. Marcus n'est qu'un amas de matériaux préparés au profit d'une main plus habile. Un seul livre entre tous ceux qu'un intérêt de circonstance fait éclore, présente les caractères d'une œuvre durable : C'est l'*Histoire d'Espagne*, depuis l'invasion des Goths, jusqu'au commencement du XIXe siècle, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire (1). Ses titres à une honorable distinction sont l'étude des documens originaux souvent faite sur les lieux, une érudition sévère, et surtout un sentiment vrai de la composition historique. Le premier volume, qui en promet cinq ou six autres, inaugure dignement l'entreprise. Après un coup d'œil jeté sur la configuration physique du pays, et des recherches sur les deux familles primitives dont la fusion est constatée par le nom de Celtibères, l'auteur commente les rares témoignages de l'antiquité sur la domination successive des Phéniciens, des Grecs et des Carthaginois. Vient la conquête romaine, et dès-lors on trouve les secours, ou plutôt les leçons des grands historiens de la Grèce et de Rome, Tite-Live et Plutarque, Polybe et Appien. Mais l'historien moderne est dans ses emprunts d'une réserve presque respectueuse; on dirait qu'il songe moins à ranimer Scipion, Viriathes et Sertorius, qu'à rappeler les portraits consacrés de ces grands hommes. A l'apparition des Barbares, la scène s'agrandit : le récit s'anime et se colore. Mais aussi, quel spectacle pour l'imagination, quel abîme pour la pensée! Une engeance brutale et vagabonde se laisse discipliner par de pauvres prêtres; la force aveugle se soumet à l'intelligence, pour pulvériser les ruines gênantes de l'ancien monde, et enfoncer dans un sol trempé de sang, la base des sociétés à venir. Une race, entre toutes celles qui concoururent au grand œuvre, a dû être particulièrement étudiée; c'est un groupe de la famille gothique, établi au commencement du Ve siècle sur les bords du Danube. Déplacé violemment par le choc des Huns, il retombe de tout son poids sur l'empire romain; l'Espagne lui est offerte pour rançon, à condition de la disputer aux Alains, aux Suèves et aux Wandales, qui déjà l'ont envahie. La marche des Goths, leur station d'un siècle dans le midi de la Gaule, leur expulsion au-delà des Pyrénées par Clovis, leur conversion au catholicisme sous les rois de Tolède, les révoltes, l'affreuse dépravation qui les laissent épuisés, quand surviennent les Arabes; en un mot, les points décisifs dans leur existence de trois cents ans, sont consignés dans toutes les histoires; mais dans celle de M. Rosseeuw Saint-Hilaire,

(1) Tome Ier in-8, prix : 8 francs. Chez Levraut, rue de La Harpe, 81.

l'intérêt nous a paru renouvelé par l'abondance et la sagacité des développemens. On lit dans l'introduction : « Une époque dont il reste un code et des conciles finit toujours par se comprendre. » En effet, l'analyse intelligente doit lire dans une loi la cause qui l'a provoquée : le remède y dénonce le mal. Dans le silence des chroniques, l'auteur a su faire parler les actes successifs des conciles de Tolède, et le Code gothique connu sous le titre de : *Forum Judicum;* c'est par eux qu'il éclaire le travail de la civilisation qui fait d'une peuplade farouche, le centre d'une société régulière. Il nous est arrivé rarement, dans notre revue des historiens, d'avoir à nous occuper de style. Le silence sur ce point serait une injustice envers M. Rosseeuw Saint-Hilaire. L'exécution de son livre est remarquable, moins peut-être par des qualités saisissantes, que par l'absence des défauts qui appartiennent à l'époque. On trouvera plaisir à un récit plein et suivi, que relèvent parfois des pages franchement, heureusement écrites; et c'est surtout ce genre de mérite qui nous fait espérer le succès pour l'une des plus utiles et des plus estimables productions de la nouvelle école historique.

Un devoir de la critique est de soutenir l'attention sur les livres sérieux, et pour lesquels on a courageusement sondé toutes les sources de la vérité. A ce titre, on nous pardonnera de revenir sur un ouvrage que nous avons déjà mentionné plusieurs fois, l'*Histoire de l'empire ottoman*, par M. de Hammer (1). La troisième livraison embrasse dans un demi-siècle (1520 à 1574) les règnes de Souleiman, que les nations chrétiennes ont salué du titre de grand, et de Sélim II, dont les défauts disparurent sous les reflets de la gloire paternelle. Plus de vingt campagnes, dont treize conduites en personne par Souleiman; des luttes sauvages où deux armées se dévorent; Rhodes arrachée enfin aux chevaliers de Jérusalem; Belgrade et Ofen emportées d'assaut; le sol allemand violé et les murs de Vienne entamés par le canon des Turcs; les côtes de la Méditerranée constamment menacées; les états barbaresques rendus tributaires; l'empire étendu à l'orient par la prise de Bagdad; au nord, par le refoulement des Slaves; au midi, par la conquête de l'Yemen, qui complète la soumission de la péninsule arabique; enfin, pour faire une ombre au tableau des victoires ottomanes, la bataille de Lépante, le seul avantage mémorable obtenu par les chrétiens : tels sont les faits qui, minutieusement racontés, animent le mouvement dramatique du récit. L'histoire de cette même époque répond encore à une des préoccupations présentes du monde politique. Le règne de Souleiman fut le plus haut point de la puissance ottomane; mais les historiens orientaux, ceux que

(1) Tomes V et VI, et 3e livraison de l'atlas. Chez Bellizard, rue de Verneuil, 4.

M. de Hammer consulte de préférence, reprochent à ce prince d'avoir semé imprudemment les premiers germes de dissolution. Un écrivain turc, Khotschibeg, qui doit à un ouvrage sur cette matière un titre non moins honorable pour notre littérature que pour lui-même, celui de *Montesquieu turc*, signale cinq causes de décadence. Souleiman, dit-il, s'abstint le premier de paraître aux séances du divan, et se contenta de les suivre derrière la fenêtre voilée. En dérobant sa personne aux regards, à l'exemple des anciens despotes de l'Orient, le souverain ne relevait le prestige de la majesté royale qu'aux dépens de son autorité réelle. La seconde faute est d'avoir nommé ses favoris aux grandes dignités sans qu'ils eussent traversé la série des fonctions secondaires, comme on l'exigeait précédemment, de sorte que, dans la suite, le bon plaisir du maître devint un titre suffisant pour les charges qui exigent les garanties du mérite et de l'expérience. Un autre grief est l'intervention du harem dans les affaires de l'état, influence corruptrice conquise au profit des favorites par les charmes irrésistibles de la célèbre Roxelane. Le juge sévère termine par le double reproche d'avoir enrichi les grands de l'état par de folles prodigalités, et d'avoir souffert que ceux-ci trafiquassent des emplois secondaires pour satisfaire les tentations toujours renaissantes du luxe et des vices qu'il entraîne. Telles sont donc, de l'aveu des Ottomans, les principales causes de ruine. Mais, à nos yeux, le mal est plus grave encore : c'est un vice organique et irrémédiable. C'est que ce qu'on appelle par inadvertance la nation turque n'est pas réellement une nation. La nationalité d'un peuple ne se trouve constituée que par un accord d'intérêts et de sentimens, par une tendance, soit raisonnée, soit instinctive, vers la réalisation d'une œuvre commune. Qu'on observe les sociétés chrétiennes, et on verra qu'elles ont travaillé sans relâche à la transformation du monde ancien. On verra que les bouleversemens, les institutions, l'étonnante activité d'esprit des Occidentaux, n'ont jamais été qu'un acheminement vers un but qui paraît être l'égalité politique, c'est-à-dire le libre développement des facultés de chacun et le bien-être général garanti par l'heureuse harmonie du droit et du devoir. Il est à remarquer surtout que les grands états de l'Europe ne sont pas mis en péril par les fautes de leurs chefs, que la force aveugle peut changer les gouvernemens et la ligne des frontières, mais que la communauté nationale n'en subsiste pas moins pour marcher vers l'accomplissement de ses destinées. Un pareil phénomène est-il donc possible dans une agglomération de quatorze millions d'hommes, suivant la plus récente estimation, où les vrais Turcs, la race conquérante, comptent à peine pour un vingtième, où la masse est partagée en peuplades rivales, Slaves, Albanais, Grecs, Arméniens, Francs, un tiers au plus mahométan, le reste réparti entre les différens

rites chrétiens; pour tout dire en un mot, tous divisés de foi et de loi? L'établissement et la splendeur des Ottomans ne sont vraiment qu'un fait transitoire et exceptionnel. Les succès militaires n'ont rien de surprenant avec des chefs comme Mahomet II, qui punissent à l'égal d'un crime le moindre revers, qui poussent en avant leurs soldats en braquant derrière eux leurs monstrueux canons, qui irritent les instincts féroces par la promesse du pillage, qui attirent les aventuriers de l'Europe par la chance d'une merveilleuse fortune; car, suivant la remarque de M. de Hammer, sur dix grands visirs nommés par Souleiman, huit étaient des renégats, ainsi que tous les hommes remarquables du même temps. Que les sauvages traditions du conquérant se soient conservées pendant quatre règnes et l'espace d'un siècle, c'est déjà merveille; mais une énergie qu'aucune source morale ne ravivait a dû s'affaisser à la longue. Le temps, qui use tout, a émoussé le tranchant du sabre; il ne faut pas chercher d'autre cause à la décadence d'un empire dont le sabre seul a tracé les limites.

Une crise dernière est assez imminente aujourd'hui pour occuper tous les cercles politiques. Quand sonnera l'heure fatale, que deviendra le plus riche sol de l'Europe? Relèvera-t-on en faveur d'une dynastie nouvelle le trône de Constantin? Ou bien, si l'on partage le territoire au profit des états limitrophes, comment offrir aux autres puissances une compensation assez forte pour conserver l'ancienne fiction des équilibristes politiques? Ce sont là des difficultés qui semblent menacer l'avenir d'une crise sanglante. Il se trouve pourtant des publicistes qui n'admettent pas ces tristes prévisions, et qui prétendent avoir découvert dans le régime ottoman des conditions de force et de durée inaperçues avant eux. Telle est la thèse soutenue dans un ouvrage, ou plutôt en deux mémoires réunis sous ce titre : *La Turquie, ses ressources, son organisation municipale et son commerce* (1). La plus importante moitié appartient à M. David Urquhart, secrétaire de l'ambassade anglaise à Constantinople, et en grande faveur aujourd'hui auprès du divan. L'introduction, qui forme le premier volume, est d'un auteur anonyme dont les sympathies sont françaises. Ce dernier, après avoir mis en contraste les institutions, les croyances et les mœurs de l'Orient et de l'Occident, admet fort légèrement que la différence du régime social, si tranchée entre ces deux régions, tient, comme un attribut naturel, à des causes locales et invariables; qu'en conséquence, ces deux mondes doivent renoncer à se modifier l'un l'autre, mais, au contraire, aider par une bienveillante réciprocité le développement du principe vital propre à chacun. Les

(1) Chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 23; 2 vol. in-8o avec carte. Prix : 16 fr.

dernières visions de ce beau rêve nous montrent, comme deux foyers lumineux rayonnant sur l'humanité entière, Constantinople et Paris : la machine à progrès est complétée par l'Autriche, qui fonctionne en qualité de *conducteur*, et promène bénévolement l'étincelle civilisatrice. La pensée de M. Urquhart est beaucoup moins pittoresque. Pour lui, Anglais, la Turquie est un pays qui possède 3,000 milles de côtes, un territoire de 5,000 milles carrés couvert des produits les plus variés, abondant en forêts et en richesses minérales, ouvrant d'innombrables communications avec l'Asie; un pays qui, privé d'industrie, doit désirer l'échange des matières premières, et notamment du coton et de la soie, contre des objets manufacturés. L'auteur anglais démontre fort bien que l'intérêt de l'Angleterre est de maintenir l'intégrité de la Turquie, dans l'espoir d'y *commander le marché*. Enfin les deux écrivains tombent d'accord sur un point, qui a du moins le mérite de la nouveauté. Ils affirment que la Turquie possède en elle-même les élémens de sa réorganisation, qu'elle peut sortir plus forte que jamais de la crise qu'elle subit, déjouer toutes les intrigues mises en œuvre pour la perdre, et servir long-temps de barrière à l'Europe contre les envahissemens de la Russie. Or, ce principe de salut, c'est l'existence des institutions locales et municipales découvertes par M. Urquhart, à qui nous laissons la parole :

« En nous servant du terme : institutions municipales, nous entendons désigner l'administration que les habitans d'un village, d'un bourg, ont établie pour régir les affaires de la localité, avec une constitution bien distincte, et une indépendance bien nette du gouvernement politique. Les Turcs renversèrent l'administration, les institutions, les coutumes, la hiérarchie qui existaient sous l'empire d'Orient; mais ils n'imposèrent à leurs tributaires ni leurs formes administratives, ni leur loi civile, qui était écrite dans leurs livres religieux. Aussi les institutions adoptées par les rayas sont si indépendantes du code musulman, que, *partout où la prospérité s'est développée*, on peut remarquer qu'il y a eu *absence complète de rapports politiques* avec la Porte. J'irai plus loin, et je dirai que le développement de la prospérité est la conséquence invariable de la *négligence* de l'administration centrale. »

Si la sublime Porte ne peut régénérer son peuple qu'à force de le *négliger*, il nous semble que sa conservation est au moins inutile. Nous croyons encore que la diversité des institutions ne sera pas généralement approuvée comme un gage de stabilité, et que les politiques persisteront à considérer l'empire turc comme une agglomération d'esclaves, auxquels on laisse la faculté de se régir comme ils veulent ou comme ils peuvent, pourvu qu'ils paient à leurs maîtres le tribut qui ne les exempte pas toujours des avanies. Au surplus, notre dissentiment en cette matière

avec M. Urquhart ne nous empêche pas de reconnaître l'intérêt de son livre, un des plus utiles à consulter sur la population, sur le régime administratif, financier et commercial de la Turquie.

Si, comme on paraît le craindre, la question orientale était livrée aux chances des batailles, les régions slaves et germaniques deviendraient le rendez-vous de toutes les ambitions européennes, et alors on sentirait l'importance d'un ouvrage récemment publié par le comte Stanislas Plater (1). C'est un atlas historique et militaire de la Pologne, figurant, dans une succession de cartes coloriées, les révolutions territoriales, le tracé des campagnes, le plan des siéges et batailles mémorables, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Le texte en regard de chaque tableau résume la situation politique de l'époque, les forces et le mouvement des armées, les résultats généraux de la campagne. L'histoire polonaise des deux derniers siècles devait prendre naturellement la forme d'un cours d'instruction militaire, la Pologne étant, pour ainsi dire, une carrière où ont exercé tour à tour les grands maîtres de l'art, Gustave-Adolphe, Sobieski, Charles XII, Frédéric et Napoléon.

On s'exposerait à de graves erreurs sur le principe vital des grands peuples, si l'on s'en tenait à l'impression d'un seul écrivain, quelque judicieux et désintéressé qu'il fût. Il faut, au contraire, rapprocher les témoignages et les contrôler l'un par l'autre. Les préjugés de pays et de doctrine, l'intérêt, le caprice, produisent sur chaque objet les avis les plus divers. Ainsi se forme une série d'idées dont l'exagération marque les limites extrêmes, mais au centre desquelles on a chance de trouver la vérité. Les expériences de ce genre sont autre chose qu'un jeu d'érudition, quand elles portent sur une nation éminemment laborieuse : il y a profit réel à lire des livres comme *L'Angleterre en* 1835 (2), lettres écrites à des amis par M. de Raumer, professeur d'histoire à l'université de Berlin, et *Observations recueillies en Angleterre* (3), par M. Simon, rédacteur en chef de l'une de nos meilleures feuilles provinciales. Le premier voyageur, franc Germain, c'est-à-dire un peu Anglais, ne perd jamais l'occasion d'exalter les trois royaumes aux dépens de ce pauvre royaume de France. A cette faiblesse près, il fait preuve de science et de raison élevée. Chez lui, la pensée déborde et noie l'observation : les coutumes anglaises ne sont plus qu'un texte de dissertations sur l'histoire et l'économie politique, qui ne portent pas tous leurs fruits, parce que les hasards de la correspondance en détruisent presque toujours l'enchaîne-

(1) Deux cahiers in-folio. Prix : 12 fr. Chez Dufart, quai Malaquais, 1.
(2) 2 vol. in-8°. Chez H. Fournier, rue de Seine, 14.
(3) Chez Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, 13; 2 vol. in-8°.

ment. L'ouvrage de M. Simon fait contraste avec le précédent par la précision du plan et par une impartialité de bon goût : la balance qu'il tient entre les deux peuples penche alternativement sans blesser jamais. Pour les côtés vulnérables de nos rivaux, comme la littérature, les arts, l'instruction supérieure, il atténue sa critique, et l'emprisonne, pour ainsi dire, en trois chapitres. Dans le reste du livre, ce n'est plus qu'un humble disciple qui vient étudier la grande science du *comfort* et les lois du mouvement industriel. Chose remarquable! ce séjour chez nos voisins paraît avoir relevé aux yeux de l'observateur l'importance commerciale de la France. Après avoir passé en revue les objets divers des transactions mercantiles, il affirme, ce sont ses propres termes, que, si l'Angleterre peut, sur certains articles, nous faire une concurrence fâcheuse, sur beaucoup d'autres, à notre tour, nous prenons notre revanche, et qu'enfin, sur un grand nombre, les avantages sont compensés. Ces conclusions, confirmées par des documens statistiques, appellent l'attention des spéculateurs, et promettent au livre de M. Simon le succès qui, tôt ou tard, récompense les travaux utiles.

Comment et sous quelle forme parviendrons-nous à nous approprier les innovations de la race anglaise? Tel est le programme inscrit par M. Michel Chevalier, en tête de ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1). La supériorité des Anglais se conserve principalement par le système perfectionné des communications, et par la science du crédit. On conçoit que ces deux élémens de la prospérité commerciale aient pris, dans le Nouveau-Monde, plus de développemens que partout ailleurs; ils sont là des conditions d'existence. Disséminés sur un immense territoire, les Anglo-Américains sentent le besoin d'abréger les distances : trop jeunes pour avoir amassé les richesses réelles, souvent inactives en d'autres états, ils se procurent, par le crédit, un capital factice qui devient l'instrument du travail. En aucun pays, la fièvre industrielle n'a été plus ardente; mais du moins en Amérique la spéculation s'ennoblit par son but et ses résultats. Elle entre en lutte contre une nature sauvage et indomptée; elle sème dans les déserts qu'elle a conquis des villes, des ateliers, des écoles; elle prépare, pour la civilisation de l'ancien monde, un vaste et somptueux théâtre; elle apprend surtout aux nations exubérantes, que les contrées incultes, c'est-à-dire les deux tiers du globe, sont, pour l'intelligence et le travail, de véritables terres promises. Il faut en convenir, cette œuvre combinée de l'activité humaine et de la loi providentielle compose un magnifique ensemble; et quand il arrive, comme aujourd'hui, qu'il soit décrit par un homme chez qui le jet poétique domine la science, il prend

(1) Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9; 2 vol. in-8°. Prix : 16 fr.

un caractère de grandeur auquel la plus froide raison doit céder. Mais dans cette chaleur d'enthousiasme, dans cette impatience d'imitation, n'a-t-on pas oublié trop facilement qu'entre la condition des Américains et la nôtre il existe des différences qu'il serait trop long d'énumérer, et dont une seule remarque de M. Chevalier fait ressortir l'importance. — « En Europe, dit-il, une coalition d'ouvriers ne peut signifier que l'une de ces deux alternatives : augmentez nos salaires, sinon nous nous laissons mourir de faim, nous, nos femmes et nos enfans (ce qui est absurde), ou : augmentez nos salaires, sinon nous prenons nos fusils (ce qui est un défi de guerre civile). En Amérique, au contraire, une coalition signifie : augmentez nos salaires, sinon nous allons à l'ouest. Voilà pourquoi les coalitions qui, en Europe, sont souvent de force à ébranler les pouvoirs robustement organisés, ne présentent aucun danger pour l'ordre public aux États-Unis où l'autorité est désarmée. »

Il est évident que le rapide accroissement de la tige américaine tient à des circonstances inouies dans les fastes de l'humanité. Mais la veine de prospérité n'est pas inépuisable. On peut prévoir l'époque où les pionniers atteindront les dernières limites de l'ouest, où le congrès n'aura plus de terrain à vendre à raison de 16 francs l'hectare. De 1790 à 1832, la population a suivi la loi progressive indiquée par Malthus (1). S'il arrivait que la progression arithmétique se soutînt encore pendant un siècle, le domaine de l'Union serait dès-lors plus chargé que l'Europe entière. Le peuple américain n'a pas eu de jeunesse : l'abus des forces viriles hâtera pour lui les infirmités qui affligent nos sociétés vieillies. Qu'on se le représente donc, dans un état analogue au nôtre, épuisé par l'encombrement, le combat des intérêts, l'héritage des passions, la fatigue morale, et qu'on se demande si ces maux trouveront leur remède dans la pétulance industrielle et l'équilibre fédératif qui ont aujourd'hui tant d'admirateurs en Europe? Il est permis d'en douter, en trouvant dans un ouvrage consacré à un peuple à peine constitué, une lettre qui a pour titre : *Symptômes de révolutions.* — « Une crise est imminente, dit l'auteur d'après M. Clay, une des lumières du congrès : le système américain ne joue plus régulièrement. Au nord, l'extension illimitée du droit de suffrage, sans la création d'aucune institution politique régulatrice, a rompu tout équilibre. Au sud, la vieille base empruntée aux sociétés d'avant J.-C., sur laquelle on a voulu élever au XIXe siècle un ordre social nouveau, s'agite et menace de bouleverser l'œuvre à demi achevée des imprévoyans bâtisseurs. Dans l'ouest, une population sortie de terre, affecte déjà des

(1) Cet économiste a établi que la population d'un état peut se doubler en vingt-cinq ans, en supposant toutes circonstances favorables. La Chine a, dit-on, réalisé cette loi sous les deux derniers règnes.

prétentions de prépondérance, disons mieux, de domination sur le nord et le sud. Partout les relations établies par l'ancien pacte fédéral viennent se heurter contre des incompatibilités. La rupture de l'Union, dont l'idée seule eût fait frémir, il y a dix ans, qui était rangée parmi les choses infâmes qu'il n'est pas permis de nommer, la rupture de l'Union a été appelée sans que la foudre soit tombée sur la tête du sacrilége. Maintenant, c'est un lieu commun de conversation. Or, la rupture de l'Union, si elle avait lieu, serait la plus complète des révolutions possibles. »

L'agitation intérieure n'est pas toujours dangereuse : elle peut n'être qu'une fièvre de croissance, une tendance vers d'utiles réformes. Mais ici, l'instinct qui se trahit dans les masses, lui donne un caractère sombre et inquiétant. M. Chevalier, dont le témoignage n'est certainement pas hostile, nous montre l'émeute s'érigeant en justice nationale, torturant dans la rue le citoyen sur le soupçon de sympathie pour les noirs. L'écrivain qui ne sait pas taire une vérité courageuse, n'échappe aux mauvais traitemens que par un exil volontaire. Pour la classe aisée, toutes les lois disparaissent devant celle de la convenance (*expediency*), et c'est en vertu de cette loi qu'on maintient l'esclavage et qu'on dépouille l'Indien. Le courage civil, dit encore M. Chevalier, cette vertu des Hampden, paraît s'éteindre : les riches, effrayés par de récentes dévastations, sentent le besoin de fortifier l'autorité; ils voudraient se former eux-mêmes en milice urbaine, et ils n'osent dans la crainte d'organiser la guerre civile. Il est remarquable que cette décadence prématurée est attribuée à l'influence du comptoir, par l'un des plus chauds promoteurs du régime commercial. — « La génération actuelle des États-Unis, dit-il, vivant dans une atmosphère d'intérêts, si elle est supérieure à la génération révolutionnaire en intelligence et en audace industrielle, lui est bien inférieure en courage civil et en amour du bien public. » — C'est encore par une semblable inadvertance que M. Chevalier, après une théorie assez obscure sur les inconvéniens d'une trop grande unité nationale, et les avantages d'un double type au sein d'un peuple, revient à plusieurs reprises sur les inimitiés et la désunion imminente de l'*Yankee* et du *Virginien*, les deux types des États-Unis. L'auteur, qui blâme chez autrui le penchant à l'idéalisation, se laisse aller, dans son introduction, à de vagues théories, à des mouvemens prophétiques, qui ont plus d'éclat que de justesse. Nous avons hâte de dire que si ces contradictions sont remarquées, c'est que les plus légères taches deviennent apparentes dans les beaux ouvrages. Elles tiennent évidemment à la forme épistolaire qui fractionne le cadre, et qui, en affranchissant l'écrivain du travail des transitions, laisse subsister l'inévitable divergence des premières idées. C'est d'ailleurs par l'impression de l'ensemble et par la portée des prin-

cipes qu'il faut juger une œuvre sérieuse, et cette épreuve laisse une haute idée de l'auteur. Nous avons surtout remarqué dans les lettres intitulées : *Amélioration sociale*, des pages sévèrement écrites, et que la plus scrupuleuse philosophie avouerait.

Les caprices de la bibliographie nous conduisent en Chine, sur les traces de M. Davis (1). L'auteur entre en matière par un exposé historique des relations établies entre les Européens et les Chinois, depuis les souvenirs confus de l'antiquité, jusqu'aux missions religieuses ou commerciales des Occidentaux, particulièrement des Anglais. Viennent ensuite la topographie et l'histoire politique de l'empire. Cette partie n'est pas exempte de sécheresse, et elle exigeait peut-être plus de deux chapitres ; mais la curiosité est satisfaite sur tout ce qui se rapporte au mécanisme social : gouvernement, législation, sectes diverses, caractères physiques des individus, aspect du pays, industrie, commerce à l'intérieur et dans ses relations avec l'Occident. Les pages consacrées par l'auteur anglais à la langue et à la littérature sont complétées par un travail de M. Bazin aîné, et par la traduction de plusieurs fragmens choisis. Tel est le cadre rempli par un homme qui a fait un séjour de vingt ans à Canton, en qualité d'agent commercial, qui a traversé à la suite des ambassades les provinces inaccessibles aux Européens, et qui, dit-on, parle et écrit le chinois comme l'anglais. Le livre de M. Davis, adressé aux lecteurs de toutes classes, corrigera sans doute beaucoup de notions fausses qu'on a répandues dans l'intérêt d'un système. Il fut de mode long-temps de répéter que le peuple chinois jouissait, depuis des milliers d'années, du bienfait de la civilisation, et que la sagesse de ses institutions le préservait des déchiremens, de la misère, des superstitions et des autres fléaux européens. On sait enfin ce que vaut cette assertion. L'immobilité du céleste empire, rompue d'ailleurs par d'assez fréquentes commotions, n'est réellement qu'une incurable inertie. Le régime patriarcal, le pouvoir absolu du chef de famille, qui est la forme rudimentaire des sociétés, subsiste dans toute sa force chez les Chinois. Là, comme dans l'antiquité, le père a droit de vie et de mort sur ses enfans. Il peut les détruire dès leur naissance, et plus tard devenir à la fois leur juge et leur bourreau, et il n'est même passible que d'une correction très légère, s'il lui arrive de les tuer sans cause légitime. Ce despotisme paternel, que les lois romaines ont successivement modéré, que le christianisme a aboli, en proclamant l'égalité de toutes les créatures devant Dieu et devant la loi, il a au contraire été entretenu en Chine par la législation et les coutumes religieuses. La chaîne de l'obéissance filiale n'est pas même rompue par la mort. Tout

(1) *La Chine*, 2 vol. in-8°, avec des gravures sur bois. Chez Paulin, rue de Seine, 33.

homme qui s'éloigne du sol où reposent ses ancêtres est en même temps frappé par les édits, et par la réprobation générale. Une solidarité est établie entre le fils et le père, et l'un est quelquefois puni ou récompensé selon les actes de l'autre. Le crime de lèse-majesté paternelle est considéré comme une calamité publique, et châtié comme une atteinte portée à la constitution de l'état. Nous citerons, d'après M. Davis, un exemple récent de sévérité. La cour de Pékin, ayant appris qu'un homme avait maltraité sa mère, résolut de fortifier, par une expiation solennelle, le principe vital de l'empire. Le théâtre du crime fut frappé d'anathème et de malédiction; le coupable fut mis à mort ainsi que sa femme, accusée de complicité; la mère de cette femme fut bâtonnée, et exilée comme responsable des torts de sa fille. Les examens publics auxquels se préparaient les étudians du district furent suspendus pendant trois années; les magistrats furent privés de leurs emplois et bannis; en même temps, un édit de l'empereur adressé à une population de plus de trois cent millions d'ames, déclarait que pareille justice serait faite de tous les enfans rebelles à leurs parens.

Dans un tel système d'éducation, l'obéissance est plutôt une habitude instinctive qu'une vertu morale; la volonté individuelle, le ressort de l'énergie peut être incessamment brisé par le caprice et l'inintelligence du chef de famille. Au lieu de modérer la sève quelquefois exubérante de la jeunesse, on la laisse absorber entièrement par la vieillesse défiante et chagrine. Le despotisme paternel, auquel on attribue en Chine la stabilité de l'empire, l'eût au contraire conduit à l'anéantissement, si sa déplorable influence n'avait pas été contrebalancée par une autre coutume traditionnelle, qui a pris force de loi. Là, le savoir, ou plutôt l'érudition littérale, conduit à tout. La noblesse militaire, qui doit ses titres à la conquête, est complètement éclipsée par le corps des lettrés, auxquels sont dévolues toutes les fonctions publiques. Ce privilége acquis au mérite a entretenu quelque peu d'émulation. Néanmoins la masse du peuple est toujours restée stationnaire et sans vigueur; elle n'a utilisé que très imparfaitement les avantages physiques qu'elle possède, et dans les découvertes industrielles, elle s'en est tenue à la première idée que le hasard peut-être a fournie. Fourbe et arrogante avec les Européens, dont les intentions ont toujours été pacifiques, elle n'a jamais su se défendre contre les hordes de l'Asie centrale, qui ont placé plusieurs dynasties sur le trône impérial. Les institutions chinoises sont tellement dissolvantes, que les conquérans barbares, qui les ont ordinairement adoptées, n'ont pas tardé à s'annuler eux-mêmes. M. Davis fait remarquer à ce sujet que la famille Mandchoue actuellement régnante, après avoir fourni deux hommes supérieurs, montre des symptômes non équivoques d'abâtardis-

sement. La domination d'une race dégénérée étant insupportable, il se forme partout des sociétés politiques, dont le but avoué est le renversement de Tao-Kouang (gloire de la raison) et l'expulsion des Tartares. La crise pourra être déterminée par l'accroissement prodigieux de la population, qui déjà est hors de proportion avec les moyens naturels de subsistance. On assure qu'un Français établi aux États-Unis sollicite, dans un mémoire adressé au congrès américain, l'autorisation et les moyens de se rendre en Chine, afin d'y déterminer une inévitable migration; ainsi, une colonie chinoise, établie sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, lierait intimement le monde nouveau à l'Orient; ce serait peut-être encore un moyen d'éluder les prétentions de l'Angleterre qui s'arroge des droits sur les bords de la mer Pacifique, et certainement n'en abandonnera pas la possession aux Américains sans indemnités (1). En supposant que cette gigantesque pensée fût autre chose qu'une ivresse d'imagination, elle échouerait devant le préjugé qui attache le Chinois au tombeau des ancêtres. Une révolution doit donc bientôt fractionner le plus grand peuple du monde. Sans prétendre au rôle de prophète, on peut dire que ses destinées se décideront sous l'influence de son dangereux voisinage; car la Chine, pressée au nord par la Russie asiatique, au sud par l'Inde anglaise, peut recevoir ironiquement le titre *d'empire du milieu,* qu'elle s'attribuait autrefois dans son orgueilleuse ignorance.

VI. *Archéologie.* — Les Occidentaux, assez riches pour être généreux, ont abandonné aux Chinois l'honneur des trois découvertes qui ont renouvelé le monde, la boussole, la poudre à canon et l'imprimerie. Il y a pourtant matière à litige pour les deux dernières. Les droits véritables de l'inventeur résultent, non pas de la remarque d'un fait souvent dû au hasard, mais de l'ingénieuse application d'un fait observé. Que les Chinois aient reconnu la propriété fulminante d'un certain mélange, il n'y a pas là grand mérite. On prétend même que la constitution géologique de quelques terrains à dû hâter cette découverte. Mais deviner le mécanisme de l'explosion, calculer la force de transition du corps solide à l'état gazeux, faire servir cette dilatation au jet d'un projectile, voilà l'œuvre du génie que les Chinois n'ont pas même soupçonnée avant le XVIe siècle. Relativement à l'imprimerie, on pourrait dire que c'est la mobilité des caractères qui en fait un merveilleux instrument de civilisation. Or, l'écriture idéographique ne permettant pas l'emploi de ce système, les Chinois en sont encore aux planches gravées en relief. Mais l'invention de la stéréotypie, qui ne date chez eux que du Xe siècle de notre ère, leur appartient-

(1) Les deux puissances sont convenues de laisser la question pendante jusqu'en 1840.

elle réellement? Ne serait-il pas juste de la restituer à l'antiquité romaine? Ce scrupule nous est suggéré par une dissertation qui fait partie d'un recueil récemment publié par M. Quatremère de Quincy. Les critiques latins attribuent à M. Varron une invention de nature, disent-ils, à faire envie aux dieux, puisqu'elle donne l'immortalité aux grands hommes, et les rend présens partout à la fois, en multipliant à l'infini leur image. Selon M. Quatremère de Quincy, Varron avait imaginé un procédé assez semblable à celui qui est encore en usage aujourd'hui pour l'impression des étoffes et des papiers peints. Il faisait graver au burin autant de planches d'ivoire qu'il y avait de nuances dans le portrait-modèle, et une toile de lin était appliquée successivement sur les planches diversement coloriées. La pression était exercée par une énorme pierre cylindrique. La conjecture du savant académicien repose sur une nouvelle interprétation de certains textes, et sur la représentation d'une scène d'atelier tracée à Herculanum : elle explique heureusement l'emploi de quelques instrumens dont l'usage avait été méconnu jusqu'ici, au grand désespoir des archéologues. Le but de Varron était d'enrichir à peu de frais les collections iconographiques dont les Romains avaient le goût : lui-même possédait un répertoire biographique où l'on comptait sept cents figures. Il est permis de supposer qu'on faisait graver, au bas de chaque portrait, le nom et peut-être une notice succincte du personnage. On conçoit que la découverte n'ait pas été appliquée à la reproduction des écrits volumineux. La gravure en relief eût été beaucoup plus dispendieuse que la copie des manuscrits à une époque où les livres ne s'adressaient qu'à un très petit nombre d'adeptes. Quoique le germe précieux fût resté sans fécondation, il n'a pas été complètement abandonné, car la peinture n'eût pas choisi, pour décorer les murs d'un édifice, une pratique tombée en désuétude. Dans l'Orient au contraire, où l'écriture idéographique offre un sens même aux peuples d'idiomes divers; en Chine, où il faut savoir lire parce que souvent on est forcé de rectifier, en écrivant, l'imperfection du langage et de converser plume à la main, la multiplication des caractères au moyen de planches solides, pouvait devenir dès le xe siècle, l'objet d'une exploitation commerciale. Néanmoins la dissertation de M. Quatremère de Quincy nous autorise à revendiquer en faveur des Européens la première idée du procédé.

On trouve dans le même recueil un opuscule sur la *Vénus* de Milo, l'une des gloires de notre Musée. Il y a du charme à suivre l'analyse ingénieuse, le sentiment éprouvé qui arrivent à reconnaître dans le marbre vivant l'inspiration de Praxitèle.

La dernière publication de la Société des antiquaires n'a d'intérêt que par un mémoire de M. de Santarem. C'est une notice sur plusieurs manuscrits, véritables trésors enfouis dans les bibliothèques publiques de

l'Europe, et particulièrement du Portugal. Dans les miniatures qui en font l'ornement, l'auteur croit retrouver la richesse d'invention, la pureté de style, en un mot les qualités éminentes que l'école du Pérugin appliqua plus tard à la peinture monumentale. A ce compte, les artistes en miniature seraient les véritables régénérateurs de l'art, car un chef-d'œuvre est également digne d'admiration, qu'il soit exécuté sur une feuille de parchemin ou sur un pan de muraille. M. de Santarem ajoute que la pratique de la miniature florissait en France à une époque où l'Italie n'en possédait pas même le nom, que les dessinateurs étrangers se formaient à l'école française, et que les rois de Portugal entretenaient à Paris des pensionnaires, pour exécuter les belles compositions qu'on admire encore aujourd'hui dans les manuscrits célèbres. Cette assertion d'un étranger, si honorable pour notre pays, appelle l'examen des artistes français.

Un ouvrage justement estimé, le *Cours d'Antiquités monumentales*, par M. de Caumont, s'est enrichi d'un cinquième volume. L'analyse archéologique, en grande faveur aujourd'hui, prouve matériellement que l'invention est prodigieusement rare, et que de tous temps le nom d'artiste a été usurpé par des ouvriers plus ou moins habiles dans l'emploi des théories particulières à l'époque, acceptées et pratiquées de confiance. L'indépendance de l'esprit, unie à ce degré de conviction qui entreprend de réaliser une conception nouvelle, c'est là un de ces phénomènes que l'histoire des arts n'a jamais montrés qu'à longs intervalles. Entre deux novateurs heureux se groupe instinctivement l'engeance des copistes : les différences légères que remarquaient les contemporains disparaissent à distance, de sorte que, pour nous, tous les ouvrages d'un siècle portent l'empreinte d'une même pensée. C'est ainsi qu'en étudiant les détails d'un monument dont les titres historiques sont perdus, on reconnaît à quelle époque et par quelle inspiration il a été construit, de même qu'on classe un végétal par l'inspection analytique de ses organes. Ce mode de nomenclature archéologique n'est pourtant pas infaillible. Il est assez ordinaire, par exemple, d'accorder trop d'importance à l'ornementation, qui, loin d'être un indice de l'époque et du style, doit naturellement présenter les caractères de la simplicité ou de la richesse, selon la générosité des fondateurs ou les ressources matérielles de la localité. Il serait plus prudent de ne s'en rapporter qu'aux dispositions générales, à l'inévitable relation entre le plan et la destination d'un édifice, c'est-à-dire qu'il faudrait tenir compte, avant tout, des modifications commandées par les croyances et les pratiques de chaque siècle. Après s'être un peu écarté de cette règle, en parlant de l'architecture religieuse, M. de Caumont y est revenu forcément dans son nouveau volume, qui traite de l'architecture civile et militaire, trop pauvre d'ornemens, trop défigu-

rée, dans les débris qui nous en restent, pour représenter des périodes progressives de style. Ce sont les variations du système de guerre, les crises féodales, les exigences de la vie privée, qui déterminent les âges caractéristiques de ce genre d'architecture, et ces indices nous paraissent à la fois les plus sûrs et les plus instructifs. M. de Caumont ne pouvait pas tout voir par lui-même; le cercle de son investigation ne dépasse jamais l'ouest de la France. La base de ses conclusions est donc étroite et incertaine : ce qui n'atténue pas la reconnaissance des artistes pour avoir importé chez nous une bonne méthode d'observation, et s'être voué le premier à un enseignement qui déjà porte ses fruits.

Pour que l'archéologie monumentale pût affermir son autorité scientifique, il faudrait qu'elle comptât beaucoup d'explorateurs exacts et judicieux comme M. Prosper Mérimée. En sa qualité d'inspecteur des monumens historiques, M. Mérimée a visité cette année les monumens de l'ancienne Bretagne (1). Cette contrée, plus qu'aucune autre, a conservé l'empreinte des trois âges de la civilisation européenne. Les monumens celtiques y sont encore en grand nombre. Quoiqu'ils aient particulièrement attiré l'attention des antiquaires, leur origine et leur destination sont encore problématiques. La forme et la disposition de ces masses grossières varie tellement, qu'il est impossible d'asseoir un système sur un classement méthodique; enfin, les traditions, desquelles on devrait recevoir quelque lumière historique, sont encore confuses et mal interprétées. Néanmoins, le vague espoir d'une découverte décisive alimente le zèle des érudits; celle qu'on vient de faire dans une petite île du Morbihan n'est pas sans importance. Le dolmen de Gavr' Innis se distingue de toutes les constructions celtiques par des sculptures et des dessins bizarres qui couvrent ses parois intérieures. Au milieu de ces ornemens, on voit des triangles très allongés, fort semblables à des coins, rappelant par cela même l'écriture cunéiforme. M. Mérimée, qui, en fait d'archéologie, professe le scepticisme, se refuse à cette conjecture, parce que, dit-il, ces signes ne paraissent se prêter qu'à un très petit nombre de combinaisons. Il nous semble qu'un rapprochement si singulier, conforme d'ailleurs aux hypothèses de l'ethnographie, demanderait un examen plus approfondi. L'établissement des Romains dans la Bretagne ayant été purement militaire, les ruines qu'ils y ont laissées n'ont qu'un intérêt stratégique. Enfin, la même province, si profondément catholique, est moins riche qu'aucune autre en édifices religieux. Ses grandes constructions datent d'une époque de décadence pour l'architecture, de la fin du XIVe au commencement du XVIe siècle. On remarque pourtant que

(1) *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, 1 vol. in-8o. Chez H. Fournier, rue des Petits-Augustins, 26.

les innovations de mauvais goût n'ont pas altéré le caractère le plus essentiel du beau style gothique, l'élancement et la prédominance des lignes verticales. La pauvreté de l'ornementation dépend de la rareté des matériaux convenables, et ne doit pas être reprochée aux artistes du pays, qui ont fait leurs preuves dans la sculpture sur bois. M. Mérimée attribue une origine anglaise à l'architecture bretonne. Nous devons dire que son opinion a trouvé des contradicteurs qui signalent les caractères du prétendu style anglais dans l'est de la France, et notamment dans plusieurs églises de la Bourgogne et du Nivernais.

De simples notes de voyage nous rendent cette clarté, cette sobriété d'expression, ce tour vif et facile, qui ont valu à M. Mérimée une place à part, même dans les premiers rangs des prosateurs de notre époque. Renonçant à briller par le coloris, évitant le mot technique, ou du moins l'enchâssant de telle sorte qu'il s'explique par lui-même, il se maintient entre les deux excès où tombent aisément les imaginations riches, quand elles dérogent jusqu'aux sciences exactes. M. Mérimée ne se laisse jamais distraire de son observation. En présence d'une ruine pittoresque, au souvenir d'une tradition, on épie un éclair d'émotion dramatique, et on ne retrouve que l'imperturbable archéologue. Cette impassibilité réjouira sans doute les très doctes antiquaires; mais la foule des lecteurs en pourrait éprouver quelque désappointement. Nous-mêmes, en sentant tout ce qu'il y a de méritoire dans une semblable abnégation des plus brillantes qualités, nous n'avons pas la vertu d'en faire l'éloge.

VII. *Philosophie historique.* — Si aux livres dont nous venons d'offrir l'analyse on joignait ceux qui sont condamnés au silence, on verrait qu'il suffit de peu de mois pour conduire les lecteurs par les âges et les pays les plus divers. La multitude de documens originaux, de témoignages, de dissertations, de conjectures, d'autres diraient, en deux mots, le fatras historique que chaque jour accumule chez nous, est plus que doublée par le labeur des autres nations littéraires. L'admiration irréfléchie peut prendre l'encombrement pour de la richesse; mais pour les esprits austères, pour ceux qui se sentent la force d'édifier, le remaniement sans règle et sans fin des matériaux a des inconvéniens qui déjà se sont fait sentir. La prétention d'utiliser toutes ces ébauches serait folie. Il faut même renoncer à les connaître. Chacun s'en tient d'ordinaire aux autorités qui favorisent une idée préconçue; car il y a tant de versions sur chaque point, que les systèmes les plus contradictoires peuvent s'arroger aujourd'hui la confirmation des faits. Notre époque a fourni d'excellentes études partielles; elle est aussi riche qu'aucune autre en observateurs ingénieux ou profonds, en écrivains assez habiles pour donner une apparence de raison à la thèse qu'ils ont soutenue. Cependant, si l'on vient à comparer leurs

assertions, on s'étonne de les trouver incohérentes et souvent hostiles. En se repoussant l'une l'autre, elles forment entre elles des vides qui arrêtent court celui qui tend vers l'instruction réelle. N'est-ce pas que jusqu'ici on a jugé les productions historiques, comme celles de l'imagination, par entraînement sympathique; que l'intérêt de curiosité ou l'émotion dramatique ont été les seuls gages de succès? Cependant l'histoire, sans cesser d'être une œuvre d'art et de sentiment, doit s'élever un jour à la précision d'une science exacte, affirmative. Elle aura son but parfaitement déterminé, sa méthode expérimentale, sa règle de vérification. On peut prédire avec assurance cette révolution. Comme toutes celles qu'un besoin a provoquées, elle est annoncée depuis long-temps par des essais obscurs, par des tâtonnemens instinctifs. Le semestre qui nous occupe a fourni, pour sa part, une *Philosophie de l'histoire* (1). C'est la traduction d'un cours professé à Vienne, en 1828, par Frédéric Schlegel. Rattaché par sa conversion à l'école catholique, l'auteur déclare, dès son début, qu'il se propose de réconcilier l'histoire avec la tradition sacrée, en laissant d'ailleurs en dehors de la discussion tout ce qui est article de foi. Un tel programme ne saurait être avoué par la saine logique. C'est conclure avant d'avoir démontré. L'affirmation est évidemment inutile aux croyans, et sans autorité pour ceux qui se montrent jaloux du droit d'examen. Dans les sciences expérimentales, c'est seulement quand les phénomènes particuliers sont hors de doute, qu'on songe à les expliquer par une loi générale de rapports. Une hypothèse est réputée vraie, quand elle donne raison des faits incompris, ou même contradictoires à première vue. Mais dans l'état présent de la science historique, quand presque tous les faits sont matière à controverse, il n'est pas permis de débuter par l'hypothèse. Pour poursuivre notre comparaison entre les deux ordres intellectuels, nous dirons que l'historien doit confirmer par une série d'expériences les résultats problématiques, avant de les coordonner en vertu d'une loi suprême. Ainsi, la méthode à suivre pour constituer une véritable philosophie de l'histoire consisterait à distinguer, dans la série des âges, les faits généraux, organiques, de ceux qui ne sont qu'accidentels, et par conséquent sans valeur probante. Ces points essentiels étant déterminés, il faudrait les controverser successivement, de bonne foi et sans préoccupation de système, et exprimer toutes les solutions acquises par des formules claires et d'une énergique précision. Alors seulement il deviendrait possible d'établir, comme dans plusieurs autres genres d'études, une succession de phénomènes, et de décider enfin si les faits humains ont entre eux un lien logique, nécessaire; si les puissances en action dans la sphère de l'humanité sont libres, intelligentes, respon-

(1) Traduction de l'abbé Lechat. 2 vol. in-8°; prix : 12 fr.

sables, ou, au contraire, entraînées fatalement par le revirement des forces matérielles. Faire sentir ici la valeur *morale* d'une semblable opération, ce serait proclamer le résultat avant l'expérience, et tomber nous-mêmes dans la faute que nous reprochons à autrui. Quant à ses avantages, comme *méthode critique*, ils sont assez évidens. La condition de l'espèce humaine, la loi vitale étant connue, l'histoire aurait pour but d'apprécier les mouvemens sociaux relativement à cette loi, sans négliger pour cela l'étude fidèle des détails, la peinture anecdotique ni aucun des moyens de séduction qui appartiennent aux artistes.

Le programme dont nous venons d'esquisser vaguement les proportions exigerait un rare assemblage de connaissances. Mais n'est-il pas facile aujourd'hui aux hommes laborieux et intelligens de se composer par des emprunts un véritable trésor encyclopédique? Le savoir, d'ailleurs, n'est pas ce qui manque à Frédéric Schlegel. En fait d'histoire, de psychologie, de philologie, de naturalisme, ses acquisitions sont immenses; c'est pour cela peut-être qu'il en dispose sans économie. On dirait qu'il obéit moins au désir de grouper des preuves et de fonder un enseignement, qu'au besoin de se soulager au plus vite en allégeant son bagage de penseur et d'érudit. Ainsi que nous l'avons dit, au lieu d'établir une déduction philosophique, il n'a fait qu'un plaidoyer en faveur d'une doctrine. Il y a plus : le fil mystique, engagé dans le pêle-mêle des citations, se rompt et disparaît plus d'une fois. Selon l'auteur, quatre forces luttent dans le monde et déterminent la progression historique : la nature ou la force matérielle, la volonté individuelle, le principe mauvais sur lequel on désirerait quelques explications, et la puissance divine qui doit délivrer la race humaine, et la conduire finalement au régime de la confraternité religieuse; mais ces quatre forces ne se montrant jamais en action, il devient impossible d'en calculer l'énergie. Pour conclure, l'ouvrage de M. Schlegel est loin de justifier son titre ambitieux. En ne se présentant que comme un précis historique, il se placerait avantageusement dans la foule des écrits de ce genre. Dans ce cas, il faudrait louer une érudition abondante, une pénétration peu commune, un sentiment si élevé, qu'il finit trop souvent par se perdre dans les régions du mysticisme. Les remarques critiques atteindraient certaines classifications qui nous paraissent fort contestables, et ne peuvent servir qu'à engendrer des idées fausses. Par exemple, après avoir établi quatre groupes dans la première époque du monde, l'auteur déclare que l'élément prédominant chez le Chinois, c'est la raison; chez l'Indien, l'imagination; chez l'Égyptien, l'entendement; chez l'Hébreu, la volonté. La famille persane, par laquelle doit s'opérer une transition, participe aux divers caractères des nations primitives. En vérité, si le XIXe siècle est jugé digne plus tard d'être caractérisé, ce sera par la manie de la généralisation, la tendance

vers les idées absolues, maladie de l'époque que M. Schlegel lui-même a fort bien reconnue chez les autres, et dont il déplore les effets en disant : — « que les appellations commencent par être le fruit d'un caprice souvent étrange; qu'elles prétent à des bévues et à des méprises; qu'alors on brouille toutes les idées, et qu'il s'introduit une nouvelle confusion babylonienne dans les langues, et même dans celles qui se distinguaient auparavant par leur clarté et leur précision. »

Parlerons-nous enfin d'une autre faiblesse dont le philosophe n'a pas su se défendre? Qu'en Allemagne on nie l'action prédominante de la France dans le développement de la société européenne; que l'esprit du moyen-âge allemand se prononce dans l'architecture catholique, si ridiculement appelé gothique jusqu'ici; que nos grands écrivains parlent trop clairement pour être compris au-delà du Rhin; que la langue française, *toute pauvre qu'elle est*, ait pu suffire à deux profonds penseurs (de Maistre et Bonald), de semblables jugemens sont si fréquens dans la littérature critique de nos voisins, qu'il y aurait de la naïveté à les relever. Mais comment se résigner à ce passage? Il s'agit de la crise de 1789. — « Au fond, il est injuste d'appeler toujours cette révolution, révolution française, ou de la regarder comme exclusivement propre à la France. C'était une maladie politique dont tous les peuples étaient alors épidémiquement infectés. Elle avait même éclaté en Hollande et en Belgique plutôt qu'en France. » Faire sortir de l'émeute du Brabant le triple règne de Mirabeau, de la Convention, de Napoléon; dire que cette bataille de vingt ans contre l'Europe entière, et qui nous a coûté des millions d'hommes; que la révolution de France, enfin, n'est pas française; voilà qui nous paraît par trop allemand!

§. III — Mouvement commercial de la presse.

Après avoir examiné, soit isolément, soit dans nos revues collectives, les plus intéressantes publications de 1836, il nous reste à évaluer l'œuvre mercantile. Nous nous étions d'abord proposé de caractériser par des chiffres le mouvement général de la presse, ainsi que nous l'avons fait pour 1835. Mais il nous fut bientôt démontré que la librairie est un marché approvisionné par la routine. Sa fabrication répond machinalement à des besoins irréfléchis. D'une année à l'autre, la différence des résultats est trop peu marquée pour trahir les caprices de l'opinion : de sorte qu'une statistique complète, comme la première, eût inévitablement ramené les mêmes observations morales, et quelquefois les mêmes résultats numériques. Il nous suffira donc, pour approprier l'inventaire de 1835 à l'année suivante, de consigner brièvement les plus notables variations.

On se rappelle que nos calculs avaient pour base le nombre des feuilles typographiques, comptées d'après les indications du *Journal de la Li-*

brairie. L'année 1835 donnait le chiffre 82,298. On ne trouve plus, en 1836, que 79,238, c'est-à-dire une baisse de plus de 3,000. La distribution de ces feuilles nous autorise à croire encore que la moyenne du tirage général a subi une grande réduction. En 1835, nous avons évalué la production entière de la librairie à *cent vingt-cinq millions* de feuilles *imprimées;* nous présumons qu'en 1836 elle n'a pas dépassé de beaucoup *cent millions* ou 200,000 rames.

La différence n'est pas également répartie entre tous les genres de livres : il y a décroissance pour les uns et progression pour d'autres. Mettre les deux groupes en regard, c'est accuser hautement la tendance des esprits. Dans les sciences morales et métaphysiques, les sciences mathématiques et naturelles, les beaux-arts, la littérature classique et l'histoire, on voit les chiffres baisser d'une façon remarquable. Ils se relèvent, au contraire, avec la jurisprudence, la politique et la littérature capricieuse, romans, théâtre, poésie (1).

La plus forte diminution frappe la section théologique; résultat sans doute inattendu à une époque où le ton général des écrits pourrait faire croire à une restauration religieuse. La théologie n'a produit que 11,508 feuilles-types, au lieu de 14,365, suivant le relevé que nous prenons pour terme de comparaison. Encore ce déficit n'atteint-il que les ouvrages qui ont pour but l'exposition de la science sacrée, ceux qui pourraient agir sur les esprits exercés, dont le retour au catholicisme serait une conquête décisive. La liturgie et les petits livrets de mysticité arrivent positivement au chiffre de l'année précédente. C'est une marchandise dont la fabrication est invariable et le débit assuré. — La philosophie proprement dite ne s'est pas appauvrie pour avoir moins produit matériellement (1,042 feuilles). Ses travaux exclusivement critiques nous ont révélé, dans leur ensemble, une activité inquiète, qui cherche une direction. — Nos grands auteurs, que la presse fait revivre annuellement, ont été un peu négligés. Le nombre des réimpressions classiques s'est réduit d'un tiers (6,284 feuilles, au lieu de 9,188). — Nous ne reprocherons pas à l'histoire la baisse d'un dixième qu'elle a également subie, puisque, par compensation, elle nous a fourni presque tous les ouvrages dignes d'examen.

Les indications bibliographiques nous montrent la jurisprudence et la politique administrative en grande faveur, d'où il faudrait conclure qu'on abandonne les théories abstraites pour les expériences pratiques et les essais d'organisation. Les légistes ne se lassent pas d'entasser commentaires sur commentaires; il n'est pas si petit article des codes qui ne porte en germe plusieurs gros volumes. Quant à la science du gouver-

(1) Nous ne revenons pas ici sur ces ouvrages de littérature que nous avons déjà examinés ailleurs. Voyez les livraisons du 15 octobre et 15 décembre 1836, et du 1er mars 1837.

nement, elle inspire rarement des traités complets, assez logiquement assis pour commander l'attention et fournir aux esprits exercés un texte de controverse utile. C'est l'armée des fonctionnaires en charge ou en expectative qui dirige sur la société un feu roulant de brochures, avis, projets, adhésions, censures : feuillets livrés au vent, qui les disperse au hasard et sans profit, et qui pourtant font nombre dans le total de la production pour 3,167 feuilles typographiques et à peu près 5,000 rames imprimées. — Il faut citer comme un phénomène assez rare l'accord du pouvoir et du pays pour constituer un système d'éducation nationale. Les lois relatives à l'instruction publique ont excité entre les libraires une utile concurrence : ils multiplient les livres d'étude, et font de louables efforts pour les améliorer. De son côté, la classe bourgeoise, qui s'en tient à l'enseignement du roman, du théâtre et du feuilleton, a pu trouver dans les cabinets de lecture 9,218 feuilles nouvelles, ou environ trois volumes en deux jours. C'est un dixième de plus que l'année précédente. Le théâtre s'est enrichi en pareille monnaie. Le nombre des pièces jouées s'est élevé de 221 à 296, dont 237 ont été reproduites par la presse. Cette progression, déjà effrayante, n'en est pourtant pas à son dernier terme. Le théâtre et le roman, les seules branches lucratives du commerce littéraire, appellent de plus en plus l'exploitation, qui d'ailleurs n'est jamais complètement mauvaise. Le drame écrit ou représenté ne peut tomber si bas, qu'il ne se trouve encore au niveau de quelques intelligences. Mais comment expliquer la fécondité croissante de nos *poètes*, pour qui rien n'est plus rare qu'un public, si ce n'est un éditeur, et dont la première vertu doit être le désintéressement? En 1835, nous nous étonnions qu'on eût combiné assez de rimes pour en former 1,220 feuilles. Aujourd'hui nous en trouvons 1,663! Encore 11 grands poèmes (nous ne comptons pas *Jocelyn*, dont la place est marquée à part), 49 recueils, 19 traductions, et des cantates, des satires, des élégies, des opuscules sans nombre! — L'avidité niaise, l'orgueil impuissant, ont aussi acquitté l'impôt annuel qu'ils paient aux imprimeurs. 116 journaux ont été annoncés en 1836. Les neuf-dixièmes n'ont pas dépassé les premiers numéros qu'on répand en façon de prospectus; à la moitié de ceux dont l'apparition se prolonge, s'applique ce triste mot des pauvres gens : Exister n'est pas vivre.

Pour dernier mot, la stérilité du second semestre a démenti les espérances que nous avions énoncées en voyant les premiers mois de l'année signalés par d'estimables productions, et l'œuvre totale, réduite à l'élément glorieux et durable, est bien loin de répondre à ce qu'on doit attendre d'un grand peuple.

A. C. T.

DU
THÉATRE MODERNE
EN FRANCE.

SECONDE PARTIE.[1]

Pour déterminer avec précision quels sont aujourd'hui les devoirs de la poésie dramatique, il nous semble nécessaire d'examiner successivement de quels élémens elle se compose, quelles sont ses formes naturelles, et enfin ce que valent les traditions. A ces conditions, mais à ces conditions seulement, nous pouvons légitimement espérer de résoudre le problème de la réforme dramatique. Notre solution, il est vrai, ne paraîtra et ne sera jamais décisive, tant que les poètes n'auront pas pris la peine de la réaliser, de la traduire en œuvres vivantes; mais ce résultat facile à prévoir n'est pas une raison suffisante pour abandonner la recherche de la vérité. Si nous arrivons à l'évidence, et si nous parvenons à faire passer notre conviction dans les intelligences vouées à la pratique de la poésie, la tâche que nous aurons accomplie, sans être glorieuse comme le serait l'achèvement d'un

(1) Voyez la livraison du 15 février.

beau poème dramatique, ne sera pourtant pas inutile. Les applaudissemens ne seront pas pour nous; mais si nous décidons un poète, quel qu'il soit, aujourd'hui célèbre ou obscur, à tenter des voies nouvelles, et si nos conseils le conduisent à une popularité inespérée, il n'y aura pas lieu d'accuser la discussion de stérilité. Délibérer et démontrer ne compose pas, nous le savons bien, la vie entière de l'intelligence. L'invention est, à coup sûr, une des plus magnifiques expressions de la puissance humaine; mais il y aurait de l'injustice à proscrire la délibération et la démonstration comme des enfantillages. S'il est vrai que le géomètre, en résolvant une équation, peut décider, dans un avenir indéterminé, une découverte inattendue, il n'est pas moins vrai que la discussion littéraire, traitée sérieusement, peut agir sur la conduite de la poésie, par voie directe ou indirecte, soit en modifiant le mouvement des idées chez les intelligences poétiques, soit en changeant le cours des sympathies populaires. Si nous sommes dans le vrai, si nos affirmations ne reposent pas sur des rêves, peu importe que les poètes traitent nos conseils comme les hommes d'état ceux des publicistes. Il est naturel de penser que le maniement des affaires et la pratique de l'invention révèlent des secrets ignorés des critiques et des publicistes; ce n'est pas nous qui le nierons; mais le dédain, si superbe qu'il soit, ne comptera jamais à nos yeux pour un argument. C'est pourquoi nous discuterons avec une entière confiance les devoirs de la poésie dramatique.

Or, quels sont les élémens de la poésie dramatique? Ramenés à leur plus haute généralité, dégagés de toutes leurs formes passagères et locales, ces élémens ne sont-ils pas l'histoire et la société? Nous ne croyons pas possible d'apercevoir au-delà de l'histoire et de la société un élément mis en œuvre par la poésie dramatique. Mais à quelles conditions l'histoire paraît-elle sur le théâtre? Est-il nécessaire, est-il raisonnable d'accepter sans réserve, sans restriction, la réalité consacrée par les récits authentiques? L'emploi de l'histoire au théâtre n'est-il pas soumis à des lois très différentes des lois du récit historique? Nous nous prononçons hardiment contre l'acceptation littérale des données de l'histoire. La thèse contraire à celle que nous soutenons a été défendue plusieurs fois avec un talent remarquable; nous avons lu avec une attention scrupuleuse tous les argumens présentés par nos adversaires;

mais l'élégance et la vigueur du plaidoyer n'ont pas altéré nos convictions. Nous persistons à penser qu'il y aura toujours un immense intervalle entre l'invention et la réalité. La plus belle page de Tacite, mise en scène, pourra très bien ne produire qu'un effet assez médiocre. Pourquoi? Parce que Tacite s'est proposé de raconter, mais non d'inventer; parce qu'il n'avait en vue que l'expression de la réalité, parce que la réalité la plus belle n'est pas elle-même un poème complet. Que l'histoire, réduite à ses seules ressources, offre plus d'intérêt et de grandeur que la meilleure partie des pièces enfantées chaque jour, nous ne voulons pas le nier; car ce serait parler contre l'évidence; mais ce n'est pas une raison pour prescrire l'identification de l'histoire et de la poésie. Si l'histoire et la poésie n'étaient vraiment qu'une seule et même chose, nous serions forcés d'accepter une conclusion plus que singulière : M. Vitet serait très supérieur à Shakespeare et à Schiller. *Les Barricades, les Etats de Blois* et *la Mort de Henri III*, domineraient *Richard III* et *Jules César, Guillaume Tell* et *Wallenstein;* car M. Vitet est plus près de l'histoire que Shakespeare et Schiller. Or cette conséquence extrême du principe des réalistes est évidemment inadmissible. Nous ne contesterons jamais la patience ingénieuse qui a présidé aux restitutions de M. Vitet; mais restituer n'est pas créer, et le poète qui ne crée pas ne mérite pas le nom de poète. Lors même que George Cuvier eût reconstruit par la pensée toutes les espèces zoologiques aujourd'hui effacées de notre globe, ce ne serait pas une raison pour croire qu'il aurait pu créer et mettre en œuvre tous les systèmes anatomiques et physiologiques aperçus par son intelligence. Nous ne voulons pas comparer M. Vitet à George Cuvier, encore moins Shakespeare au créateur du règne animal; mais si une pareille comparaison pouvait être admise un seul instant, nous dirions, pour éclairer notre pensée, que M. Vitet est à Shakespeare ce que George Cuvier est au Créateur. Non il n'est pas vrai que l'histoire comprenne la tâche entière de la poésie; M. Vitet a rigoureusement appliqué la doctrine que nous réfutons, et ses œuvres n'ont pas pris rang parmi les monumens de la poésie. Les amitiés les plus complaisantes n'ont pu persévérer dans leur admiration. Non, il n'est pas vrai que savoir et inventer soient une seule et même chose. Cette affirmation a pu avoir son utilité comme moyen de réagir contre la poésie de pure con-

vention, contre l'application inintelligente des traditions littéraires; mais cet enseignement a fait son temps, et doit aujourd'hui se résigner au silence. La réalité est en possession d'une assez haute estime pour que la critique consente à la distinguer de la poésie. Il n'y a nul danger à séparer nettement la tâche de l'historien et la tâche du poète. La tradition ne règne plus en souveraine; loin de là, elle est méconnue et détrônée. Il ne s'agit plus de l'abattre, elle est gisante à nos pieds. Elle n'entrave plus le mouvement de la discussion. L'impartialité nous est facile, car notre colère ne saurait où se prendre; et le respect de la vérité nous défend de confondre l'histoire et la poésie.

Mais si l'histoire n'est pas la poésie, comment la poésie doit-elle employer l'histoire? Arrivée à ce point, nous en avons l'assurance, la discussion n'a plus rien d'embarrassant. La loi suprême de l'emploi de l'histoire au théâtre n'est autre que l'interprétation. Or, interpréter une vérité, quelle qu'elle soit, c'est évidemment en développer tous les élémens, en montrer toutes les faces, toutes les origines et toutes les conséquences. La loi d'interprétation ne permet donc pas, comme l'ont pensé plusieurs poètes contemporains, de transformer capricieusement la donnée historique; car le commentaire ne peut mentir au texte, sans cesser d'être commentaire. Interpréter l'histoire poétiquement, c'est agrandir, exagérer à propos les parties sur lesquelles on a résolu d'appeler l'attention, et qui, dans le modèle historique, n'ont qu'une importance secondaire; c'est éclairer d'une lumière abondante les faces d'un évènement ou d'un caractère que l'histoire a laissées dans l'ombre. Mais à moins que les mots dont se composent les langues humaines n'aient une valeur absolument arbitraire, à moins que les rapports de l'expression et de l'idée ne soient condamnés à une mobilité indéfinie, l'interprétation et la méconnaissance ne pourront jamais s'identifier; car pour agrandir, pour exagérer la donnée historique, il faut commencer par l'affirmer, par la proclamer; pour élargir le portique de l'édifice, il faut commencer par conserver religieusement le style adopté par l'inventeur. Ignorer, oublier ou méconnaître la donnée historique, c'est violer la loi d'interprétation, c'est rendre l'application de cette loi absolument impossible; c'est vouloir élargir un portique sans savoir dans quel ordre d'architecture il a été conçu, expliquer une page sans

l'avoir lue; à proprement parler, c'est vouloir une chose insensée. Et pourtant, il s'est rencontré de nos jours des hommes qui, au nom de la fantaisie, souveraine maîtresse de leur pensée, se sont arrogé le droit de traiter l'histoire comme un pays conquis, d'inscrire au front d'un siècle ou d'un roi des sentimens que le roi et le siècle n'avaient jamais connus. Ils ont cru que le génie tout entier se réduisait à l'apothéose du caprice, et ils se sont glorifiés dans leur ignorance, comme s'ils eussent aperçu, en fermant les yeux, une lumière divine. Il est évident pour tous les juges désintéressés que ces contempteurs de la vérité historique ne valent pas mieux que les continuateurs inintelligens de la tradition, ou les restituteurs patiens de la réalité.

La société contemporaine, c'est-à-dire le milieu même où vit le poète, est soumise à la loi d'interprétation, aussi bien que l'histoire. Les hommes et les choses d'aujourd'hui, aussi bien que les hommes et les choses d'autrefois, ont besoin, pour s'élever jusqu'à la beauté poétique, d'être agrandis, exagérés. Les évènemens qui s'accomplissent autour de nous, les caractères au développement desquels nous assistons, reproduits littéralement, ne sont et ne seront jamais que les élémens d'un poème dramatique. Mais pour combiner ces élémens, pour les ordonner selon les conditions de la poésie, il est indispensable de les interpréter, de changer leurs proportions individuelles. La société contemporaine a eu, comme l'histoire, ses poètes réalistes; comme l'histoire, elle a été racontée sur la scène par des esprits mesquins, qui se croyaient inventeurs. Mais le présent ne pouvait, pas plus que le passé, satisfaire par lui-même, sans le secours de l'interprétation, aux conditions de la poésie. Il n'offrait que des héros de boudoir ou de cour d'assises, des chevaliers d'industrie ou des charlatans de tribune; et quoique chacun de ces personnages, interprété par une imagination féconde, pût devenir un type poétique, il n'a pas été donné aux hommes les plus habiles dans l'art de dialoguer leurs souvenirs d'élever la réalité au rang de la poésie. Non-seulement en dialoguant leurs souvenirs, ils n'ont pas fait une œuvre poétique; mais il est arrivé, ce qui était facile à prévoir, qu'ils sont demeurés fort au-dessous de leur modèle. Quoique résolus à l'imitation littérale, ils n'ont pu cependant conserver la réalité tout entière, et chacune de leurs omissions a diminué l'intérêt de leur

ouvrage ; ils n'ont pu, malgré leur persévérance et leur servilité, lutter un seul jour avec la réalité de la *Gazette des Tribunaux*. Ils avaient engagé la lutte avec un adversaire invincible, et ils ont été vaincus. Les poètes réalistes auront beau s'évertuer et transcrire les paroles, les regards et le geste des hommes que la passion conduit à l'adultère, au meurtre, au suicide ; ils n'arriveront jamais à égaler la précision d'un juge d'instruction ou d'un greffier. Le plus misérable réquisitoire, l'acte d'accusation le plus maladroit sera toujours plus riche en renseignemens, en scènes ignobles ou sublimes, que les conceptions dramatiques, inspirées par le ministère public. L'acteur le plus habile ne réussira jamais à reproduire toutes les singularités d'un personnage contemporain ; qu'il se propose l'imitation de Mirabeau ou de Napoléon, si l'auteur, en retraçant le caractère de l'orateur ou du capitaine, n'a pas consenti à l'interprétation de la réalité, s'il a voulu obstinément copier le modèle, l'acteur, s'appelât-il Talma, sera toujours au-dessous de Mirabeau, que nos pères ont entendu, au-dessous de Napoléon, que nous avons vu à la tête de ses armées.

Ce que nous disons de la réalité dans la poésie dramatique, nous pourrions le dire avec une égale justesse de la réalité dans la peinture ou la statuaire. En effet, si le peintre, en composant un paysage, se propose de lutter avec la réalité qu'il a sous les yeux ; s'il veut, par exemple, copier toutes les nervures d'une feuille, toutes les fibres d'une fleur, il est évident qu'il sera vaincu. De pareilles tentatives ont été faites à plusieurs reprises, et chacune de ces luttes insensées n'a enfanté que des œuvres sans nom. Que le statuaire, au lieu de chercher dans le marbre les plans généraux, les grandes lignes de la forme humaine, se prescrive, comme un devoir impérieux, de reproduire avec son ciseau tous les pores de la peau, tous les détails de la musculature ; qu'il essaie, fût-ce même en fouillant le Paros, de nous montrer, non pas la forme abstraite, la forme harmonieuse et intelligible de son modèle, mais la forme telle qu'il l'aperçoit, telle qu'elle se révèle à tous les yeux, souple, transparente, animée, s'appelât-il Phidias, il sera vaincu et nous donnera une statue absurde.

Non, la poésie dramatique, pas plus que la peinture ou la statuaire, ne doit se proposer la réalité comme but suprême de ses efforts. Plnsieurs fois déjà nous avons exprimé cette affirmation ;

mais le réalisme est aujourd'hui si populaire, qu'on ne saurait trop souvent le combattre. Ni l'histoire, ni la société contemporaine ne peuvent se montrer sur la scène sans interprétation. La vie humaine, prise en soi, n'est qu'une matière poétique et ne devient poème qu'en traversant la pensée d'Homère ou de Shakespeare. Nous insistons à dessein sur cette distinction, et nous espérons que le lecteur verra pourquoi. Ce n'est pas, de notre part, une obstination puérile, car cette distinction contient la réforme entière de la poésie dramatique. C'est pour avoir confondu la poésie et la réalité, la matière poétique et le poème, que le théâtre est aujourd'hui si malade. C'est pour avoir méconnu cette vérité, si simple qu'il y a presque de la naïveté à l'énoncer, que les poètes qui écrivent pour la scène voient chaque jour s'éloigner d'eux les intelligences élevées. Voyons maintenant quelle est la division naturelle des formes dramatiques, si la comédie et la tragédie sont des formes fausses et mesquines, si le drame est la seule forme vraie, la seule forme complète.

Si la tragédie, la comédie et le drame sont des formes vraies, chacune de ces formes doit se rapporter à un but distinct. Or, la tragédie, ramenée à son expression la plus générale, ne se propose-t-elle pas l'analyse et la peinture de la douleur morale, des passions qui agitent l'ame humaine, et qui la poussent au désespoir et au crime? Nous ne croyons pas possible de nier cette définition. La tragédie, en effet, chez quelque nation qu'on la prenne, en Grèce, en Italie ou en France, n'a en vue que la passion. Le poète tragique sait très bien que la vie tout entière n'est pas faite de passion; il sait très bien que l'ambition la plus ardente, l'amour le plus sincère, ne suffisent pas à remplir la trame entière d'une biographie. Mais il se voue à la peinture exclusive de la passion, et il trouve dans l'étude attentive de la souffrance, et des mouvemens tantôt variés, tantôt contradictoires, accomplis sur le théâtre de la conscience, une étoffe assez riche pour employer toutes les forces de son imagination, un thème assez fécond pour se prêter à tous les développemens de la pensée. Il circonscrit volontairement le champ de ses investigations: il ne prétend pas embrasser d'un regard toutes les faces de l'ame humaine; mais dans le champ où il s'enferme, sur la face de l'ame qu'il étudie et qu'il s'efforce de reproduire à l'exclusion de toutes les autres, il décou-

vre et il met en relief des trésors ignorés du vulgaire, et qui, pour être aperçus, ont besoin d'être cherchés long-temps et patiemment. Du moment que le poète tragique s'est résolu à ne contempler dans l'ame que la seule passion, il est naturel qu'il se plaise à l'orner d'une grandeur et d'une dignité sans lesquelles la passion se présente habituellement; il est naturel qu'il idéalise la souffrance, précisément parce qu'il envisage la souffrance sans tenir compte des sentimens d'un autre ordre qui jouent un rôle important dans la vie humaine. Cet agrandissement de la douleur, loin d'être une violation de la vérité, n'est qu'une intelligence plus parfaite, une manifestation plus complète de cette partie déterminée de la vérité. A proprement parler, la tragédie est à la douleur ce que la statuaire est aux formes sensibles du modèle humain. La tragédie est donc une forme vraie.

Le comédie, telle que nous l'ont transmise les deux antiquités, telle que la France l'a continuée glorieusement dans la seconde moitié du XVIIe siècle, se propose l'étude et la peinture exclusive du ridicule. De même que la tragédie se résout à ne voir que la passion, la comédie se résout à ne voir que le ridicule. A la place de la sympathie, elle met la raison; au lieu de pleurer sur les souffrances de la vie humaine, elle détourne ses yeux du spectacle de la douleur, et s'attache courageusement à découvrir les mobiles les plus mesquins de nos actions; elle néglige à dessein les momens où l'ame exaltée atteint les cimes les plus hautes du dévouement, de l'abnégation, et se renferme dans l'analyse de l'amour de soi; elle suit l'égoïsme humain à travers ses diverses métamorphoses. Qu'il s'appelle prudence ou économie, dévotion ou probité, elle sait le démasquer et lui donner son vrai nom. La comédie n'ignore pas que la vie, réduite à l'égoïsme, ne serait pas possible; que l'amour de soi, clairvoyant et obstiné, perpétuerait la guerre, et ferait de la société un supplice permanent. Aussi ne prétend-elle pas comprendre dans ses tableaux l'universalité de la conscience humaine. Mais ayant à choisir entre la passion et le ridicule, elle choisit le ridicule; ce dernier côté de l'ame, moins grand en apparence que le premier, n'est cependant ni moins varié, ni moins animé, ni moins profond. Pour sonder toutes les misères, toutes les lâchetés de la vie ordinaire, pour découvrir et montrer les trahisons et les mensonges qui se cachent sous le nom de prudence

et d'habileté, il ne faut pas un regard moins sûr, une parole moins puissante, que pour compter les blessures de la passion. Ici encore nous retrouvons la nécessité, la légitimité de l'idéal. La comédie, renfermée dans l'étude exclusive du ridicule, ressent et accepte le besoin d'agrandir et d'élever le sujet de sa contemplation. Pénétrée de l'importance des vérités qu'elle a surprises, elle comprend qu'il faut, pour les montrer, non-seulement les éclairer d'une lumière abondante, mais encore exagérer les proportions primitives de ces vérités. Tout en demeurant fidèle aux contours généraux des caractères qu'elle analyse, elle amplifie ces contours pour les rendre plus frappans et plus intelligibles. Elle ne viole pas la vérité, mais elle l'explique. La forme comique n'est donc pas moins légitime que la forme tragique.

Reste le drame. Or, en quoi le drame diffère-t-il de la tragédie et de la comédie? Ce que la tragédie et la comédie étudient séparément, la passion et le ridicule, le drame l'embrasse d'un seul regard. Il réunit dans une chaîne unique les anneaux dispersés de la conscience humaine : en d'autres termes, il se propose l'étude et la peinture de la totalité de l'ame. Il voit, il regarde et il montre les deux faces de la vie, l'égoïsme et l'exaltation, l'abnégation et l'amour de soi, la prudence et l'entraînement, l'aveuglement et la clairvoyance. Il s'attache à reproduire les mouvemens du cœur et de la pensée, sans tenir compte de la nature diverse de ces mouvemens; et il espère, grace à cette impartialité courageuse, ne pas rester au-dessous de la réalité. Il croit que la passion sans le ridicule, et le ridicule sans la passion, n'expriment qu'imparfaitement l'humanité, et il veut, par la mise en œuvre de tous les élémens de la réalité, s'élever jusqu'à la vérité générale, universelle. Le projet est beau, et digne assurément de tenter les plus hautes ambitions. Montrer l'ame dans ses alternatives de défaillance et de courage, suivre à la fois et d'un même regard, peindre sur une toile unique et du même pinceau le mendiant et le roi, la chaumière et le palais, c'est une tâche immense, mais une tâche glorieuse. Cependant, quoique le drame se propose la vérité totale par la peinture de la réalité complète, il n'est, pas plus que la tragédie ou la comédie, dispensé de l'idéalité. Si la tragédie et la comédie, pour accomplir la tâche plus étroite qu'elles ont choisie, sont forcés d'exagérer les proportions de leurs modèles, le drame, pour ac-

complir la tâche plus vaste qu'il préfère, est obligé de trier les élémens ridicules et passionnés qu'il met en œuvre, et d'agrandir ces élémens avant de les combiner. S'il méconnaît cette condition, il tombe dans la mesquinerie du procès-verbal; il abdique son caractère poétique et se fait chronique. Pour le drame, aussi bien que pour la tragédie et pour la comédie, idéaliser c'est comprendre la réalité plus profondément que les esprits vulgaires, c'est expliquer et rendre sensible à tous les yeux le sens caché de tout homme et de toute chose; mais le drame, fidèle à cette loi impérieuse, n'est pas moins vrai, moins légitime que la tragédie et la comédie.

Si donc toutes les formes de la poésie dramatique consacrées par l'histoire sont également légitimes, qu'y a-t-il à faire pour découvrir à quelles conditions s'accomplira la réforme du théâtre moderne? Ne faut-il pas chercher en quoi la tragédie et le drame diffèrent, en quoi la tragédie et le drame se ressemblent? S'il y a en effet une différence profonde entre ces deux formes de la poésie, malgré l'égale légitimité de ces deux formes il y aura lieu cependant à préférer l'une à l'autre. Si au contraire la différence n'est qu'apparente, s'il se trouve dans toutes deux un caractère commun, il sera naturel et sage, non pas de tenter la conciliation de la tragédie et du drame, mais de poursuivre la peinture dramatique des passions, sans exclure le drame au profit de la tragédie, ou la tragédie au profit du drame, sans croire à la mutuelle exclusion de ces deux formes.

Or il nous semble que la tragédie et le drame se personnifient admirablement dans Sophocle et dans Shakespeare, car chacun de ces deux hommes a fondé une dynastie poétique. Racine et Alfieri appartiennent à Sophocle, comme Schiller et Goëthe appartiennent à Shakespeare. Nous pouvons donc sans injustice étudier la tragédie dans Sophocle et le drame dans Shakespeare. Quels que soient les changemens imposés au génie grec par la France et l'Italie, au génie anglais par l'Allemagne, nous avons la certitude de juger les enfans en jugeant le père.

Les personnages, le chœur et la fable de la tragédie antique nous frappent également par leur simplicité. Les héros de Sophocle n'expriment guère qu'un sentiment unique; il est rare qu'ils offrent au spectateur la succession ou le combat de sentimens con-

traires. Il règne dans l'expression de la passion à laquelle ils appartiennent tout entiers je ne sais quelle majesté sûre d'elle-même et de sa puissance, qui dédaigne d'appeler à son aide une passion rivale. C'est à l'unité idéale des héros de Sophocle qu'il faut rapporter l'harmonie constante, l'élégance soutenue de toutes les paroles qu'ils prononcent. Comme ils ne songent jamais à exprimer plusieurs sentimens à la fois, il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils traduisent avec une limpidité lumineuse le sentiment qui les domine. Face à face avec une idée qu'ils contemplent fidèlement, ils trouvent pour la peindre, pour l'expliquer à l'auditoire une série opulente de tropes, une multitude empressée d'images, qui saisissent l'idée au passage pour la revêtir et la parer.

Le chœur de la tragédie antique, pour être bien compris, ne doit pas être envisagé comme un personnage; car il est bien rare qu'il se mêle à l'action. Le chœur est une ode vivante qui se charge d'exprimer dans la strophe et l'antistrophe, non-seulement les sentimens qui animent les personnages de la pièce, mais encore une partie de ceux qui s'éveillent dans l'ame des spectateurs. A proprement parler, il joue le rôle d'interprète. Tantôt il explique à l'auditoire ce que les acteurs, dominés par la passion personnifiée en eux, n'ont pas le loisir de révéler, et dans ce cas il complète, sinon dramatiquement, du moins intellectuellement l'œuvre du poète; tantôt il se sépare de la pièce et des acteurs pour expliquer à l'auditoire l'auditoire lui-même. Quoiqu'il demeure sur le théâtre, il oublie pourtant la place qu'il occupe pour présenter sur l'action, un instant suspendue, les réflexions des spectateurs. Il est évident que le chœur, ainsi compris, n'appartient pas directement à l'œuvre tragique, et ne peut ni accroître ni diminuer la vraisemblance de la pièce. Il lui arrive rarement de se passionner, et lorsqu'il se décide à partager l'entraînement de l'acteur, la sympathie revêt chez lui le caractère de l'approbation ; les accens de sa colère ou de son désespoir n'ont presque rien d'humain, et ressemblent à la voix divine. Je ne crois pas que le chœur signifie nécessairement l'enfance de l'art dramatique. Cette intervention de l'intelligence libre et clairvoyante dans la double lutte des acteurs entre eux et du poète contre l'auditoire me paraît, au contraire, appartenir à une littérature très avancée.

Quant à la fable de la tragédie antique, elle participe nécessai-

rement du caractère des personnages. Étant donnée la simplicité des acteurs, il est facile de prévoir et d'affirmer la simplicité de l'action. Si les acteurs obéissent exclusivement à une seule passion, l'action où ils s'engageront ne pourra jamais se compliquer au point de substituer la curiosité à l'intérêt; et, en effet, rien de pareil n'arrive jamais dans la tragédie antique; du moins Sophocle n'offre pas un seul exemple d'une pareille faute. Il serait possible, sans doute, de relever dans Euripide un grand nombre de scènes qui contredisent formellement ce que je dis de l'action tragique; mais Euripide est loin d'exprimer l'art grec dans toute sa pureté. Quoiqu'il fût contemporain de Sophocle, il ne se proposait pas le même but, et il n'employait pas les mêmes moyens pour agir sur son auditoire. C'est dans Sophocle qu'il faut chercher le type le plus élevé de la tragédie antique; la grandeur d'Eschyle inspire plus d'effroi que d'admiration. Sa virilité a quelque chose de titanien, et d'ailleurs il ne paraît pas avoir soupçonné un élément que Sophocle a mis en œuvre avec une habileté toute puissante, je veux dire l'élément féminin. S'il était possible de croire un instant que la simplicité de la fable s'oppose à l'expression pathétique, Sophocle réfuterait victorieusement cette croyance. Il n'y a pas une des tragédies de ce maître illustre dont l'action ne soit intelligible pour un enfant de douze ans; mais dans aucun de ces ouvrages la simplicité des ressorts ne ralentit le mouvement. Le Destin, supérieur à la volonté même des dieux, pourrait, en étreignant d'une main violente toutes les parties de l'action, la simplifier jusqu'à l'immobilité. Mais la gloire de Sophocle est précisément d'avoir vaincu le Destin, ou du moins d'avoir rendu aux dieux et aux hommes une part de liberté; s'il n'a pas donné aux habitans de l'Olympe et de la terre l'indépendance attribuée par le christianisme au Créateur et à la première de ses créatures, il est juste cependant de reconnaître qu'il a fait faire un grand pas à la tragédie, en mettant l'élément divin et l'élément humain en regard de l'élément fatal, au lieu de mettre les dieux et les hommes sous les pieds du Destin. OEdipe, conduit à l'inceste et au parricide par une puissance inconnue, est plus près de la piété, plus près de la liberté, que Promethée enchaîné.

Entre Sophocle et Shakespeare il y a la différence de la simplicité et de la complexité. En effet les personnages de Shakespeare ne

sont pas, comme ceux de Sophocle, dévoués à l'expression exclusive d'une passion unique. Ils subissent et ils traduisent dans le court espace de deux mille vers une série indéfinie de doutes et de contradictions. Ils se partagent entre des idées et des passions diverses; sans cesser d'être eux-mêmes, ils se métamorphosent et se multiplient. C'est là, si je ne me trompe, le caractère principal des pièces de Shakespeare; c'est à cette complexité qu'il faut rapporter l'admiration mêlée d'étonnement que la lecture de ses œuvres ne cesse d'exciter parmi les générations qui se succèdent. Si la complexité des personnages de Shakespeare n'était qu'une variété capricieuse, un assemblage irréfléchi de doutes inexpliqués et de passions sans but, l'étonnement dominerait l'admiration, ou plutôt lui imposerait silence. Mais il s'en faut de beaucoup que la complexité de ces personnages obéisse au seul caprice. Loin de là, toutes les parties, contradictoires en apparence, du caractère que le génie de Shakespeare a créé par sa seule volonté, se relient constamment dans une harmonieuse unité. L'homme du premier acte n'est pas précisément l'homme du second; souvent le troisième acte nous montre dans ce même homme les symptômes irrécusables d'une révolution inattendue; mais jamais aucun de ces trois hommes, sous quelque aspect qu'il se révèle à nous, ne réfute l'homme qui l'a précédé. Jamais la face nouvelle sous laquelle nous apparaît le caractère enfanté par le génie du poète n'équivaut à la négation de la face antérieurement étudiée. Unité dans la variété, variété dans l'unité, tel est le double point de vue sous lequel il convient d'envisager l'œuvre de Shakespeare. Que le poète anglais s'adresse à l'histoire de son pays ou à l'histoire romaine; qu'il peigne Henri VIII ou Coriolan, Richard III ou Jules César, il se montre constamment un et varié. Il ne répudie aucun des accidens humains qui peuvent compléter le portrait de son héros; il ne dédaigne aucun des détails familiers enregistrés par la biographie; mais il ne s'abstient jamais de soumettre ces accidens et ces détails aux grandes lignes tracées par sa volonté toute-puissante. Lors même qu'il emprunte aux nouvelles italiennes du XVIe siècle, à Giraldi, à Bandello, le thème de ses inventions comiques ou tragiques, il ne se croit pas dispensé d'obéir à cette loi impérieuse. Il s'attribue et il pratique librement le droit de modifier, d'élargir, d'interpréter les récits des conteurs italiens. Mais dès qu'il a

décidé le nombre et la nature des épisodes qu'il admettra, il les coordonne et les met en bataille d'après une logique inflexible. Car il sait et il affirme en toute occasion, sinon explicitement, du moins par la marche de son œuvre, que les personnages nés de la seule fantaisie sont, aussi bien que les personnages historiques, appelés à l'accomplissement des lois qui régissent les facultés humaines. Ce que je dis des héros de Shakespeare, je puis le dire avec une égale franchise, avec une égale justice, des fables où ces héros sont engagés. Les programmes dramatiques de cet homme si profondément sage dans ses plus hardies singularités, si prévoyant et si sûr de lui-même dans ses plus impétueux caprices, ont la même complexité que ses héros. Mais ce serait bien mal comprendre et bien mal apprécier la construction savante de ces drames que d'y chercher et d'y voir l'intention exclusive d'exciter la curiosité et d'enchaîner l'attention par la rapide succession des incidens. Soumis à l'épreuve d'une dialectique impitoyable, il n'y a pas un de ces mille incidens qui ne soit, entre les mains du poète, un ressort utile ou nécessaire. Les moyens se multiplient, mais ne s'annulent jamais; et c'est en cela précisément que consiste l'immense habileté de Shakespeare. Il pratique la volonté sur une échelle effrayante; mais il ne perd jamais de vue un point quelconque de sa volonté pour se préoccuper étourdiment du point suivant. Ce qu'il a voulu, il le veut encore, quoiqu'il propose à son activité un but nouveau. Il embrasse de son regard un champ immense, mais il n'oublie pas les lignes du paysage que ses yeux ont déjà parcourues. Si donc il lui arrive d'ajouter à sa machine dramatique un rouage qui vous semble inutile, soyez sûrs que vous ne tarderez pas à être détrompés. La machine qui vous paraissait complète eût été impuissante à produire les effets résolus par l'auteur. Elle était tout ce qu'elle devait être pour réaliser vos prévisions; mais pour réaliser celle du poète, elle attendait le surcroît de force qu'il vient de lui donner. Il lui arrive sans doute plus d'une fois d'abandonner la ligne directe et de décrire, avant de toucher le but, des sinuosités nombreuses; mais chacun de ces détours, loin d'être une distraction puérile, prépare l'intelligence de l'auditoire à mieux comprendre le dénouement résolu.

Le dialogue de Shakespeare ne possède assurément pas l'évidente unité du dialogue de Sophocle. Étant donnés les héros et les

fables créés par le poète anglais, le dialogue de ses pièces ne pourrait sans absurdité se proposer l'unité grecque. Il ne faut donc pas songer à estimer le langage de Richard III ou de Romeo, d'Hamlet ou du roi Lear, d'après le langage d'Œdipe ou d'Antigone, d'Ajax ou de Philoctète. Cette comparaison pourrait tout au plus fournir la matière d'une amplification d'école; mais, quel que soit notre respect pour la mélodie de la parole prise en elle-même et pour elle-même, nous ne consentirons jamais à prendre des mots éclatans et bien ordonnés pour des élémens de conviction. Ce qu'il faut chercher dans le dialogue de Shakespeare, ce n'est pas l'unité explicite, mais bien l'unité implicite. A des caractères complexes, quel langage peut convenir si ce n'est un langage complexe? La seule condition légitime que nous puissions imposer à la parole de ces personnages, c'est de ramener tous les rayons divergens de la pensée vers un centre commun. Or, je crois sincèrement que Shakespeare n'a jamais manqué à l'accomplissement de cette condition. Je ne prétends pas donner comme des modèles de goût, comme des perles inestimables tous les concetti qui enchantaient les seigneurs de la cour d'Élisabeth, toutes les plaisanteries grossières qui égayaient les matelots; mais ces concetti laborieux, ces grossières plaisanteries peuvent se détacher du dialogue sans en altérer la trame. A proprement parler, ces fils de soie dorée et de laine vulgaire ne tiennent que faiblement aux fils de l'étoffe; ce n'est pas dans ces hors-d'œuvre qu'il faut étudier le dialogue de Shakespeare. Le poète, malgré l'impartialité de son génie, malgré son admirable bon sens, a payé tribut à son temps. Il a imposé silence aux esprits ignorans et aux esprits blasés, en leur jetant comme une pâture digne d'eux des concetti énigmatiques et de triviales plaisanteries. Mais il y a sous cette écorce périssable un arbre immortel; sous cette gangue obscure, il y a un diamant d'une limpidité lumineuse; sous le poète du XVIe siècle, il y a un poète de tous les temps, et c'est du dernier seulement que nous devons parler. Le langage de ce poète, qui appartient à toutes les générations, sans rappeler en rien le langage du tragique grec, n'est cependant ni moins puissant, ni moins logique. Il n'est pas coulé dans le même moule, mais il est d'un métal aussi pur, et il traduit avec un égal bonheur l'énergie militaire et la majesté royale.

Il y a donc entre Sophocle et Shakespeare une étroite parenté. Le roi du théâtre antique et le roi du théâtre moderne, bien que fondateurs de deux dynasties, appartiennent donc à la même famille. Or, quelle est cette famille? N'est-ce pas la famille humaine? De ce que cette vérité frappe les yeux les moins clairvoyans, il ne faut pas conclure l'inutilité de la conclusion à laquelle nous arrivons; car il sera toujours sage de préférer l'évidence scientifique à l'évidence d'intuition. A se contenter de la vérité aperçue, sans essayer de la décomposer et d'en dénombrer les élémens, l'esprit perd la faculté de féconder les idées acquises. C'est à la seule réflexion aidée de la parole, à l'analyse patiente et déliée, qu'il appartient de découvrir les secrets cachés dans les entrailles d'une vérité, quelle qu'elle soit. Or, l'humanité de Sophocle et de Shakespeare, sérieusement interprétée, renferme un sens profond; le caractère commun au poète grec et au poète anglais peut servir à juger les tentatives dramatiques de la génération nouvelle, et à prévoir les conditions auxquelles s'accomplira la véritable réforme du théâtre. Si Shakespeare, en effet, n'équivaut ni à la négation ni à la réfutation de Sophocle, si le génie anglais et le génie grec ont une majesté de même origine, il est hors de doute que la réforme dramatique, pour être légitime et durable, ne devra pas proclamer l'apothéose d'Hamlet en haine et en mépris d'OEdipe roi. Si la beauté tragique devant laquelle s'agenouillait le peuple d'Athènes se compose des mêmes élémens que la beauté dramatique applaudie par la cour d'Élisabeth, la raison veut que la réforme ne se montre pas moins impartiale que l'histoire. Quelle que soit l'originalité des novateurs, ils ne pourront jamais méconnaître impunément une partie du passé; car ce n'est qu'en embrassant d'un regard patient et paisible tous les anneaux de la tradition, qu'ils arriveront à comprendre la voix de ces illustres aïeux. Une fois résolus à l'impartialité, ils oublieront les différences de la tragédie grecque et du drame anglais, pour affirmer comme nous l'identité humaine de Sophocle et de Shakespeare.

Cette affirmation ne sera pas stérile; elle résoudra victorieusement toutes les questions que la réforme a posées. Non que je prétende lire dans l'histoire du théâtre le programme entier de la réforme dramatique; mais les conseils renfermés dans cette affirmation n'ont pas moins de valeur qu'un programme. Si Shakespeare

et Sophocle sont unis entre eux par la vérité humaine de leurs créations, et personne, je crois, ne pourrait le nier de bonne foi après les avoir étudiés avec une égale attention, la conclusion est toute simple et se déduit sans effort. Ni le mouvement lyrique, ni la grace élégiaque, ni le trouble des sens, ni la pompe du spectacle ne peuvent remplacer l'élément humain, l'élément auquel Sophocle et Shakespeare doivent leur immortalité.

Les personnages, la fable et le dialogue du drame futur, quel qu'il soit, seront également soumis à la vérité humaine. Que le poète demande à l'histoire ou à la société contemporaine le type de ses créations, il ne sera jamais dispensé de mettre l'élément humain au-dessus de l'élément historique ou anecdotique. Dès que la nécessité d'obéir à cette loi impérieuse sera reconnue par les novateurs, l'érudition ne sera plus qu'un moyen, utile sans doute, mais cessera d'être un but. Il ne sera pas hors de propos de connaître les chartes et le blason; mais le blason et les chartes n'équivaudront plus à des brevets de génie dramatique. L'étude de l'histoire et l'étude de la société ne seront plus superficielles, mais profondes. Le poète qui voudra mettre en scène un roi célèbre, ou un vice qu'il aura coudoyé, abandonnera la lecture des pamphlets pour la lecture des annales authentiques, et le portrait satirique pour le portrait comique. S'il se propose la peinture de la passion, sans acception de temps ni de lieu, il évitera résolument la partie sensuelle pour exprimer de préférence la partie intelligible, la partie idéale du sujet qu'il aura choisi; car il saura que la partie sensuelle de la passion commence précisément où finit la poésie.

Les personnages une fois modifiés dans le sens humain, la fable et le style subiront naturellement une modification pareille. Dès que l'homme aura repris dans la poésie dramatique le rang et le rôle qui lui appartiennent légitimement, la pompe du spectacle, la variété puérile des incidens, la sonorité ou la sensualité du langage ne seront plus possibles. Et, certes, le jour où nous verrons disparaître du théâtre tous les fléaux que nous venons d'énumérer, sera un jour digne d'être salué par nos acclamations.

Que si les poètes nous reprochaient d'affirmer des vérités inutiles, et de nous complaire dans l'équation de deux quantités connues, nous aurions une réponse toute prête. L'histoire de la pein-

ture et de la statuaire parlerait plus haut que l'orgueil blessé. Depuis Phidias jusqu'à Puget, depuis Raphaël jusqu'à Rubens, quel est, dans les monumens glorieux de la statuaire et de la peinture, l'élément qui domine tous les autres? n'est-ce pas l'élément humain? Pourquoi les parques du Parthénon et les cariatides du Louvre sont-elles assurées d'une admiration impérissable? Pourquoi *la Transfiguration* et *la Descente de croix* sont-elles proposées à tous les amans de la peinture comme des chefs-d'œuvre dignes d'adoration? n'est-ce pas parce que Phidias et Jean Goujon, Raphaël et Rubens, ont toujours préféré la vérité humaine à la vérité locale et passagère? Consultez l'Académie des inscriptions, elle découvrira dans *la Transfiguration* et dans *la Descente de croix* des fautes de costume vraiment impardonnables, des fautes que MM. Caminade et Granger ne commettraient pas. Mais Rubens et Raphaël sont immortels malgré ces fautes. Les paysages bibliques de Nicolas Poussin fourniraient la matière de nombreux mémoires à celui qui voudrait relever toutes les erreurs de ce maître illustre. Mais ces erreurs, qui toutes se rapportent à la forme des vêtemens, à l'aspect des lieux, au style de l'architecture, n'entament pourtant pas la valeur de ces admirables paysages; car nous n'avons qu'une sympathie assez tiède pour la partie érudite de la peinture, pour celle qui s'apprend dans les livres et les estampes; nous réservons notre amour et notre enthousiasme pour la partie vraiment savante, pour la partie humaine, que les livres et les estampes n'enseigneront jamais.

Il est donc certain que les poètes qui se proposent la réforme du théâtre, ou qui croient l'avoir accomplie, seront amenés, tôt ou tard, à reconnaître la vérité de nos conclusions. Quand ils verront le public accueillir avec indifférence, avec dédain, la vingtième épreuve du système qu'ils ont construit, et détourner les yeux du drame splendide aussi bien que du drame physiologique, ils comprendront la nécessité de chercher dans l'histoire et dans la société, non pas le costume et le scandale, mais bien les passions qui agitent et les devoirs qui gouvernent l'humanité. Pour interpréter ainsi l'histoire et la société, il faut, il est vrai, plus que l'admiration de soi-même, il faut du génie.

GUSTAVE PLANCHE.

LES EXAGÉRÉS.

IVme LETTRE

DE DEUX HABITANS DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE,
A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

MON CHER MONSIEUR,

Que les dieux immortels vous assistent et vous préservent des romans nouveaux! Polémon fut un aimable homme, et l'un des plus mauvais sujets de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade. Il sortait un matin, au lever du soleil, de chez une belle dame d'Athènes; ses vêtemens étaient en désordre, sa poitrine et ses bras nus; une couronne de fleurs fanées lui pendait sur l'oreille, et comme d'une part il avait soupé fort tard, et que d'une autre il marchait sur les courroies de ses brodequins mal attachés, il allait passablement de travers. En cet état, il vint à passer devant l'école du philosophe Xénocrate, qui était ouverte; je ne sais s'il la prit pour un cabaret, mais le fait est qu'il y entra, s'assit, regarda les assistans sous le nez, et se permit même quelques plai-

santeries. Xénocrate, qui était en chaire, perdit d'abord le fil de ses idées. Il avait, dit l'histoire, l'intelligence lente et pesante, et Platon le comparait à un âne auquel il fallait l'éperon, pour ne pas dire le bâton; lui-même se comparait à un vase dont le cou était étroit, recevant avec peine, mais gardant bien. Aristote le comparait encore à autre chose, à un cheval, je crois, mais peu importe. Xénocrate donc, qui avait les mœurs dures et l'extérieur rebutant, et qui parlait dans ce moment-là des nombres impairs et des monades, resta coi pendant cinq minutes. Le regard aviné de l'adolescent l'avait fait rougir dans sa barbe longue. Mais, après quelques efforts, quittant le sujet qu'il avait entamé, il se mit à parler tout à coup de la modestie et de la tempérance. C'était, à vrai dire, son fort que ce chapitre, et certes il y devait faire merveille, lui que Phryné ne put dégourdir. Il parla donc, fit le portrait du vice dont le modèle posait devant lui, peignit d'abord les voluptés grossières et leur inévitable fin, le cœur usé, l'imagitation flétrie, les regrets, le dégoût, les insomnies; puis changeant de ton, il vanta la sagesse, fit entrer ses auditeurs dans la maison et dans le cœur d'un homme sobre, montra l'eau pure sur sa table, la santé sur ses joues, la gaieté dans son cœur, le calme dans sa raison, et toutes les richesses d'une vie honnête; cependant Polémon se taisait, regardait en l'air, puis écoutait, et à mesure que Xénocrate parlait, prenait une posture plus décente. Il ramena peu à peu ses bras sous son manteau, se baissa, rajusta sa chaussure, enfin il se leva tout droit et jeta sa couronne. De ce jour-là il renonça au vin, au jeu, et presque à sa maîtresse; du moins professa-t-il la vie la plus austère, et, retiré dans un petit jardin, six mois après il était aussi sobre qu'il avait passé pour ivrogne. Sa fermeté devint telle que, mordu à la jambe par un chien (enragé, dit-on, mais ce n'est pas sûr), il ne voulut jamais convenir que cela lui fît le moindre mal. Il parla à son tour des monades et des nombres impairs, de la divinité mâle et de la femelle, forma Zénon, Cratès le stoïcien, Arcésilas et Crantor, qui écrivit un traité *de luctu;* après quoi il mourut phthisique, mais fort vieux et fort honoré.

Que pensez-vous, monsieur, de cette histoire? Je l'ai toujours aimée, et Cotonet aussi, non à cause de l'exemple, dont on peut disputer; mais de pareils traits peignent un monde. Ne vous sem-

ble-t-il pas d'abord que l'affaire n'a pu se passer qu'en Grèce, et qu'à Athènes, et qu'en ce temps-là? Car il ne s'agit pas, notez bien, d'une conversion par la grace de Dieu, à la manière chrétienne, excellente d'ailleurs, mais où il y a miracle, et c'est autre chose. Il ne s'agit que d'un simple *discours* d'un citoyen à un autre citoyen. Et n'y a-t-il pas dans cette rencontre, dans cet accoutrement de Polémon, dans cette apostrophe de Xénocrate, dans ce coup de théâtre enfin, je ne sais quoi d'antique et d'archi-grec? Prenez donc la peine d'en faire autant à l'époque où nous sommes, si vous croyez que ce soit possible. Menez à un cours de la Sorbonne un homme qui sort de chez sa maîtresse, en l'année 1837. Combien de nous, en pareil cas, bâilleraient là où Polémon rattachait sa veste, et à l'instant où il jeta ses roses, hélas! monsieur, combien dormiraient!

Mais je suppose que quelqu'un de nous fasse l'action de Polémon, fût-ce à Notre-Dame, il le peut, s'il le veut; dites-moi pourquoi vous poufferiez de rire, et moi aussi, et peut-être le curé? Et pourquoi donc, en lisant l'histoire grecque, ne riez-vous pas de Polémon? Tout au contraire, vous le comprenez (blâmez-le ou approuvez-le, peu importe); mais enfin vous admettez le fait comme vrai, comme simple, comme énergique.

Supposons encore, et retranchant les détails, allons au résultat : c'est un garnement qui se range; ceci est vrai de tout temps, et probablement il avait des dettes. Il vend ses chevaux, loue une mansarde, et le voilà bouquinant sur les quais. Qui le remarquera aujourd'hui? Qui, à Paris, se souciera une heure d'une conversion qui fut, à Athènes, un évènement? Qui prendra exemple sur le converti? Quel compagnon de ses plaisirs passés va-t-il sermonner et convaincre? Son petit frère ne l'écoutera pas. Où tiendra-t-il école, et qui ira l'y voir? Ce qu'il a fait est sage, et on en convient; il n'a qu'à en parler pour n'être plus qu'un sot.

Pourquoi cela? Notre conte ne renferme ni intervention divine, ni circonstance réellement extraordinaire; il n'est qu'humain, et il a été vrai, et il serait absurde aujourd'hui. Pourquoi a-t-il été possible? Parce qu'il y avait à Athènes presque autant de philosophes que de courtisanes, et des courtisanes philosophes, et beaucoup de raisonneurs sur les choses abstraites, et beaucoup de gens qui les écoutaient, et Platon, qui, à lui seul, avec son automate, fai-

sait là autant de bruit qu'ici Mlle Elssler avec ses castagnettes ; parce que c'était une rage d'ergoter, parce que tout le monde s'en mêlait, parce qu'on achetait trois talens (somme énorme) les ouvrages de Speusippe, radoteur hypocrite qui prit plus de goût, dit l'Encyclopédie, pour Lasthénie et pour Axiothée, ses disciples, qu'il ne convient à un philosophe valétudinaire; parce qu'enfin Athènes était la ville bavarde par excellence, platonicienne, aristotélicienne, pythagoricienne, épicurienne, et que les gens à effet comme Polémon se trouvaient là comme des poissons dans l'eau. Pourquoi aujourd'hui n'est-ce plus possible? Parce que nous n'avons, nous, ni Épicure, ni Pythagore, ni Aristote, ni Platon, ni Speusippe, ni Xénocrate, ni Polémon.

Mais pourquoi encore? Que les miracles s'usent, cela s'entend, vu le grand effort que ces choses-là doivent coûter aux lois obstinées qui ont coutume de régir le monde. Mais cette grandeur, cette éloquence, ces temps héroïques de la pensée, sont-ils donc perdus?

Oui, monsieur, ils le sont, et voilà notre dire, et voilà aussi un long préambule; mais, si vous l'avez lu, il n'y a pas grand mal à présent; nous en profiterons, au contraire, et nous nous servirons de notre histoire, choisie au hasard entre mille, pour poser un principe : c'est que tout est mode, que le possible change, et que chaque siècle a son instinct. Et qu'est-ce que cela prouve? direz-vous. Cela prouve, monsieur, plus que vous ne croyez ; cela prouve que toute action, ou tout écrit, ou toute démonstration quelconque, faite à l'imitation du passé, ou sur une inspiration étrangère à nous, est absurde et extravagante. Ceci paraît quelque peu sévère, n'est-ce pas? Eh bien! monsieur, nous le soutiendrons; et si nous avons lanterné pour en venir là, nous y sommes.

Mais ce n'est pas tout. Je dis qu'à Athènes l'action de Polémon fut belle, parce qu'elle était athénienne; je dis qu'à Sparte celle de Léonidas fut grande, parce qu'elle était lacédémonienne (car, dans le fond, elle ne servait à rien). Je dis qu'à Rome Brutus fut un héros, autant qu'un assassin peut l'être, parce que la grandeur romaine était alors presque autant que la nature; je dis que, dans les siècles modernes, tout sentiment, vrai en lui-même, put être accompagné d'un geste plus ou moins beau, et d'une *mise en scène* plus ou moins heureuse, selon le pays, le costume, le temps et les

mœurs ; qu'au moyen-âge l'armure de fer, à la renaissance la plume au bonnet, sous Louis XIV le justaucorps doré, durent prêter aux actions humaines grace ou grandeur, à chacun son cachet ; mais je dis qu'aujourd'hui, en France, avec nos mœurs et nos idées, après ce que nous avons fait et détruit, avec notre horrible habit noir, il n'y a plus de possible que le simple, réduit à sa dernière expression.

Examinons un peu ceci, quelque hardie que soit cette thèse, et prévenons d'abord une objection : on peut me répondre que ce qui est beau et bon est toujours simple, et que je discute une règle éternelle; mais je n'en crois rien. Polémon n'est pas simple, et pour ne pas sortir de la Grèce, certes, Alexandre ne fut pas simple, lorsqu'il but la drogue de Philippe, au risque de s'empoisonner. Un homme simple l'eût fait goûter au médecin. Mais Alexandre-le-Grand aimait mieux jouer sa vie, et son geste, en ce moment-là, fut beau comme un vers de Juvénal, qui n'était pas simple du tout. *Le vrai seul est aimable*, a dit Boileau ; le vrai ne change pas, mais sa forme change, par cela même qu'elle doit être aimable.

Or, je dis qu'aujourd'hui sa forme doit être simple, et que tout ce qui s'en écarte n'a pas le sens commun.

Faut-il vous répéter, monsieur, ce qui traîne dans nos préfaces? Faut-il vous dire, avec nos auteurs à la mode, que nous vivons à une époque où il n'y a plus d'illusions? Les uns en pleurent les autres en rient ; nous ne mêlerons pas notre voix à ce concert baroque, dont la postérité se tirera comme elle pourra, si elle s'en doute. Bornons-nous à reconnaître, sans le juger, un fait incontestable, et tâchons de parler simplement à propos de simplicité : Il n'y a plus, en France, de préjugés.

Voilà un mot terrible, et qui ne plaisante guère ; et, direz-vous peut-être, qu'entendez-vous par-là? Est-ce ne pas croire en Dieu? Mépriser les hommes? Est-ce, comme l'a dit quelqu'un d'un grand sens, manquer de vénération? Qu'est-ce enfin que d'être sans préjugés? Je ne sais ; Voltaire en avait-il? Malgré la chanson de Béranger, si 89 est venu, c'est un peu la faute de Voltaire.

Mais Voltaire et 89 sont venus, il n'y a pas à s'en dédire. Nous n'ignorons pas que de par le monde, certaines coteries cherchent à l'oublier, et tout en prédisant l'avenir, feignent de se méprendre sur le passé. Sous prétexte de donner de l'ouvrage aux pau-

vres et de faire travailler les oisifs, on voudrait rebâtir Jérusalem. Malheureusement les architectes n'ont pas le bras du démolisseur, et la pioche voltairienne n'a pas encore trouvé de truelle à sa taille; ce sera peut-être le sujet d'une autre lettre que nous vous adresserons, monsieur, si vous le permettez. Il ne s'agit ici ni de métaphysique, ni de définitions, Dieu merci. Plus de préjugés, voilà le fait, triste ou gai, heureux ou malheureux; mais comme je ne pense pas qu'on y répon le, je passe outre.

Je dis maintenant que, pour l'homme sans préjugés, les belles choses faites par Dieu peuvent avoir du prestige, mais que les actions humaines n'en sauraient avoir. Voilà encore un mot sonore, monsieur, que ce mot de *prestige;* il n'a qu'un tort pour notre temps, c'est de n'exister que dans nos dictionnaires. On le lira pourtant toujours dans les yeux d'une belle jeune fille, comme sur la face du soleil; mais hors de là, ce n'est pas grand' chose. On n'y renonce pas aisément, je le sais, et si je soutiens cette conviction que j'ai, c'est que je crois en conscience qu'on ne peut rien faire de bon aujourd'hui, si on n'y renonce pas.

C'est là, à mon avis, la barrière qui nous sépare du passé. Quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, il n'est plus permis à personne de nous jeter de la poudre au nez. Qu'on nous berne un temps, c'est possible ; mais le jeu n'en vaut pas la chandelle, cela s'est prouvé, l'autre jour, aux barricades. Nous ne ressemblons, sachons-le bien, aux gens d'aucun autre pays et d'aucun autre âge. Il y a toujours plus de sots que de gens d'esprit, cela est clair et irrécusable; mais il n'est pas moins avéré que toute forme, toute enveloppe des choses humaines est tombée en poussière devant nous, qu'il n'y a rien d'existant que nous n'ayons touché du doigt, et que ce qui veut exister maintenant, doit en subir l'épreuve.

L'homme sans préjugés, le Parisien actuel, se range pour un vieux prêtre, non pour un jeune, salue l'homme et jamais l'habit, ou s'il salue l'habit, c'est par intérêt. Montrez-lui un duc, il le toise; une jolie femme, il la marchande; un monument, il en fait le tour; une pièce d'argent, il la fait sonner; une statue de bronze, il frappe dessus pour voir si elle est pleine ou creuse; une comédie, il cherche à deviner quel en sera le dénouement; un député, pour qui vote-t-il? un ministre, quelle sera la prochaine loi? un

journal, à combien d'exemplaires le tire-t-on? un écrivain, qu'ai-je lu de lui? un avocat, qu'il parle; un musicien, qu'il chante; et si la Pasta, qui vieillit, a perdu trois notes de sa gamme, la salle est vide. Ce n'est pas ainsi à la Scala; mais le Parisien qui paie, veut jouir, et, en jouissant, veut raisonner, comme ce paysan qui, la nuit de ses noces, étendait la main, tout en embrassant sa femme, pour tâter dans les ténèbres le sac qui renfermait sa dot.

Le Parisien actuel est né d'hier; et ce que seront ses enfans, je l'ignore. La race présente existe, et celui qui n'y voit qu'un anneau de plus à la chaîne des vivans, se noie comme un aveugle. Jamais nous n'avons si peu ressemblé à nos pères; jamais nous n'avons si bien su ce que nos pères nous ont laissé; jamais nous n'avons si bien compté notre argent, et par conséquent nos jouissances. Oserai-je le dire? jamais nous n'avons su si bien qu'aujourd'hui ce que c'est que nos bras, nos jambes, notre ventre, nos mains; et jamais nous n'en avons fait tant de cas.

Que ferez-vous maintenant, vous acteur, devant ce public? C'est à lui que vous parlez, à lui qu'il faut plaire, peu importe le rôle que vous jouez, poète, comédien, député, ministre, qui que vous soyez, marionnette d'un jour. Que ferez-vous, je vous le demande, si vous arrivez en vous dandinant, pour prendre une pose théâtrale, chercher dans les yeux qui vous entourent l'effet d'une renommée douteuse, bégayer une phrase ampoulée, attendre le bravo, l'appeler en vain, et vous esquiver dans un à-peu-près? Croirez-vous avoir réussi, quand quatre mains amies ou payées auront frappé les unes dans les autres, à tel geste appris, au moment convenu?

Cinq cents personnes, entassées sur des chaises, attendent que l'abbé Rose paraisse; son sermon est promis depuis trois mois pour la Pentecôte, à midi précis. Il paraît à deux heures, suivi du bedeau. Ses petits mollets gravissent lestement l'escalier en spirale. Il est en chaire; il laisse tomber son coude sur la balustrade de velours, son front dans sa main, et semble rêver; ses lèvres s'entr'ouvrent, et d'une voix flûtée, interrompue par une petite toux sèche, il commence en style melliflu une homélie qui dure trois heures. Il parle de la sainte Vierge, et l'appelle familièrement Marie; de Jésus-Christ, et il l'appelle Christ. Il est tout plein de Christ et de Jean. Paul est bien beau, bien énergique; mais Jean

est si doux! Il parle de la mort, de la résurrection, du paradis et de l'enfer, et ne laisse pas de donner en passant un coup de patte au ministère; car de quoi n'est-il pas question dans sa prose? Il parle de tout, ou plutôt croit parler, et l'assistance croit qu'elle écoute, et tous feignent d'être d'autres gens qu'ils ne sont, pour une matinée, par mode et par oisiveté. On dit en rentrant: « Je viens du sermon, » et l'abbé Rose affirme qu'il a prêché.

Soixante badauds, assis au large, composent l'auditoire de Florimond; les trois quarts sont des femmes. D'où viennent ces visages-là? Personne ne peut le dire. On les a évoqués, et ils sont sortis de terre. Florimond a cédé aux instances de ses nombreux et indiscrets amis, et il consent à ébaucher à ses heures perdues un cours d'histoire philosophique, fantastique et pittoresque. Mais il annonce que, parlant au beau sexe, il ne s'astreindra pas à une méthode aride, et il voltige, comme un papillon, de Pharamond à la Pompadour, et de Gengis-Khan à Moïse. Les uns se pâment, d'autres tendent le cou pour se donner un air d'attention; quelques gens graves froncent le sourcil et regardent si on croit qu'ils réfléchissent; les petites filles écarquillent leurs yeux et poussent de profonds soupirs. Florimond soulève son verre d'eau sucrée, se recueille une seconde, déroule sa péripétie, lance le trait, et avale le verre d'eau. On se lève, on l'entoure, il est épuisé. La foule s'écoule avec respect, et un petit nombre d'élus accompagne l'orateur au logis. Là, étendu sur un sopha, passant son mouchoir sur ses lèvres, il tend le nez aux encensoirs, et se couronne de palmes inconnues. « Vous avez parlé comme Bossuet, comme Fénélon, comme Jean-Jacques, comme Quintilien, comme Mirabeau! » Cependant le pauvre diable, assommé d'éloges, conserve encore une lueur de bon sens; il soulève le rideau, regarde les passans dans la rue; à l'aspect de cette ville immense, il sent que sa coterie s'agite au fond d'un puits, et que personne ne se doute à Paris de son triomphe d'entresol.

L'étudiant Garnier, qui manque de bois et qui déjeune avec des raves, a lu, pour deux sous le volume, les Mémoires de Casanova. Le siècle de Louis XV lui trotte dans la tête; il croit voir des nonnes à demi ivres, des boudoirs où les soupers arrivent par des trappes, des bas écarlates et des paillettes; il sort, ne sachant où aller, cherchant fortune comme faisait Casanova; il rencontre une

jolie femme, il la suit, l'accoste, c'est une fille; il va au jeu, perd six francs qui lui restent; à trois pas de là, il rencontre son tailleur qui se plaint qu'on ne le trouve jamais, et le menace du juge de paix; un fiacre qui passe l'éclabousse; il est cinq heures et il faut dîner; alors seulement il se gratte la tête, et se souvient qu'il n'y a pas de fiacres à Venise, qu'on y sortait jadis en masque, qu'on ne payait pas son tailleur en 1750, et que Casanova trichait au jeu.

Ce n'est pas l'habileté qui manque à Isidore; il parle bien, il écrit mieux; les hommes en font cas, et il plaît aux femmes; il a tout ce qu'il faut pour réussir, mais il ne réussira jamais. En tout ce qu'il fait, il fait un peu trop, et il veut toujours être un peu plus que lui-même. Le cardinal de Retz disait du grand Condé, qu'il ne remplissait pas son mérite. Isidore déborde le sien; c'est un verre de vin de Champagne qui mousse si bien, qu'il n'est plus que mousse, et qu'il ne reste plus rien au fond. Il rencontrera un bon mot, et il en voudra faire quatre, moyennant quoi le seul bon n'y sera plus. D'une idée longue comme un sonnet, il composera un poème épique. Vous a-t-il vu trois fois au bal? vous êtes son ami intime. A-t-il lu un livre qui lui a plu? c'est la plus belle chose qu'il y ait en aucune langue. A-t-il une piqûre au doigt? il souffre un martyre sans égal. Et ne croyez pas qu'il joue une comédie: il parle ainsi de bonne foi, tant l'habitude a de puissance. A force de se tendre de tous les côtés, il s'est allongé et élargi, mais aux dépens de l'étoffe première qui craque et se rompt à tout moment.

Narcisse n'est pas seulement ainsi; il est malade d'exagération au troisième degré. Il s'est trouvé un jour à un incendie, où il a aidé à porter de l'eau; il sait que Napoléon en a fait autant, et il se croit un petit Napoléon. Une femme de lettres, amoureuse de lui, l'a menacé d'un coup de couteau, et comme Margarita Cogni a failli en donner un à lord Byron, il se croit un petit Byron. Ces deux personnages, qu'il résume, l'inquiètent et le tourmentent beaucoup; mais comme il a été, d'autre part, assez bien vu d'une baronne, et qu'il lui a écrit des impertinences en se brouillant avec elle, il se croit aussi Crébillon fils; comment arranger tout ce monde ensemble? Il est tantôt l'un, tantôt l'autre, selon le moment et l'occasion. Aujourd'hui il a une vieille redingote, boutonnée jusqu'au menton, et son chapeau lui tombe sur les yeux; demain il porte un gilet rose, et vous frappe les jambes, en cau-

sant, avec une canne grosse comme une paille; le surlendemain, il va au théâtre, où il garde son manteau, et appuyé sur une colonne, il promène autour de lui des regards mornes et désenchantés; c'est à le croire fou de le rencontrer souvent. Pour faire de lui un portrait ressemblant, il faudrait peindre Dorat méditant sur les ruines de Palmyre, ou Napoléon avec des culottes vert-tendre et un casque de cuir bouilli (1).

Il est arrivé un grand malheur à Évariste, qui fait des romans presque lisibles, et dont le style, nourri de barbarismes, en impose. Les journaux le traitent bien; on l'invite à dîner, et il gagne par an une somme assez ronde. Mais il a écrit, en 1825, dans la préface d'un de ses livres, qu'un homme de génie devait être l'expression de son siècle. Depuis ce jour, il n'a repos ni trève qu'il ne découvre l'esprit de son siècle, afin d'en être l'expression; il cherche les mœurs du temps pour les peindre, et ne peut réussir à les trouver; sont-elles à la chaussée d'Antin, au faubourg Saint-Germain, dans les boutiques des marchands, ou dans les salons des ministres, au Marais, au quartier latin, à la place Maubert? Ne seraient-ellés pas au corps-de-garde, au Jockey-club ou à Tortoni? La lanterne en main, comme Diogène, il va et vient, et, chemin faisant, dit que Walter Scott n'est qu'un drôle, et que, pour lui, il a plus d'influence sur notre siècle que Voltaire sur le sien. Mais ce damné siècle ne veut pas répondre; et au lieu de se contenter de peindre ce qu'il voit, et de constater les nuances, Évariste veut saisir un fil qui puisse tout réunir et tout concentrer; son ambition est d'être le *criterium*, le *nec plus ultrà* de l'époque, et d'en posséder seul une clé unique. En attendant, il avoue, en rougissant, qu'on lui paie ses livres vingt mille écus, que ses créanciers le supplient à genoux de leur emprunter quelque argent, que, du reste, les femmes faciles l'ennuient, mais qu'il a fait une folie, une vraie folie, et, que voulez-vous? il a été entraîné, et il a acheté, en passant à Saint-Cloud, une maison de campagne et une forêt.

Le peintre Vincent est un autre homme; un chagrin mortel le dévore; il est profondément méconnu; les journaux le maltraitent, le public n'est qu'une brute, ses confrères sont envieux, sa

(1) Byron, partant pour la Grèce, portait un casque de cuir bouilli.

servante elle-même est son ennemie. Il a pourtant exposé un paysage représentant trois femmes du temps de Louis XIII, passant en gondole dans le parc de Versailles; son cadre avait quatre pouces en hauteur et plus de trois pieds de large, et le gouvernement ne l'a pas acheté On lui a commandé, il est vrai, un tableau pour une église de province, et ce tableau, fait en conscience, a reçu quelques éloges; mais qu'a-t-on loué? Précisément ce qui n'a aucun mérite, des pieds, des mains, de vils contours! La pensée profonde de l'artiste n'a pas même été entrevue; car ce n'est rien que de regarder une toile, et de dire : voilà qui est bien dessiné. Un écolier en serait juge. Le beau, le sublime, ce n'est pas le tableau, c'est ce que le peintre pensait en le faisant, c'est l'idée philosophique qui l'a guidé, c'est l'incalculable suite de méditations *thoséophistiques* qui l'ont amené, décidé et contraint à faire un nez retroussé plutôt qu'un nez aquilin, et un rideau amarante plutôt qu'un cramoisi. Voilà la grande question dans les arts; mais nous vivons dans la barbarie. Un seul journaliste a saisi la chose, entre mille; un seul a touché la corde sensible; et il a dit, dans son feuilleton, que la descente de croix du peintre Vincent était le *Requiem* de Mozart, combiné avec les *Lettres d'Euler* et la *Vie de saint Polycarpe*.

Vous connaissez, monsieur, le chanteur Fioretto; il a une jolie voix dont les accens iraient au cœur, s'il la laissait sortir tranquillement des larges poumons dont la nature l'a pourvu; il nous fait venir les larmes aux yeux, quand il exprime un sentiment passionné; mais, par malheur, il se passionne toujours, et, pour dire en musique à sa maîtresse qu'il se trouve bien aise, il pousse des cris comme si on l'égorgeait. La signora Miagolante, qui chante avec lui ordinairement, a été prise de la même fièvre qui paraît être épidémique. Elle imite la Malibran, et on dirait à tout moment qu'elle va enfin lui ressembler; elle trépigne, s'avance, s'arrache les cheveux, pose la main sur son cœur, et file une note; la souris est gentille, mais la montagne était trop grosse.

Singulière maladie! Paul, qui a le talent d'un romancier, ne fait que des mélodrames les uns après les autres; et Pierre, qui n'a réussi qu'au théâtre, écrit des livres; on lirait le premier avec plaisir, et on applaudirait le second; on siffle l'un et on n'achète pas l'autre.

Quel est ce visage, au coin de ce triste feu? A qui ce front pâle et ces mains fluettes? Que cherchent ces yeux mélancoliques qui semblent éviter les miens? Est-ce vous que je vois, pauvre Julie? Qu'y a-t-il donc? qui vous agite ainsi? Vous êtes jeune, belle et riche, et votre amant vous est fidèle; votre esprit, votre cœur, votre rang dans le monde, l'estime qu'on y professe pour vous, tout vous rend la vie aisée et riante; que viennent faire les larmes dans cette chambre, où nul jaloux ne vous surveille, où le bonheur s'enferme sans témoins? Avez-vous perdu un parent? Est-ce quelque affaire qui vous inquiète? Vos amours sont-ils menacés? N'aimez-vous plus? n'êtes-vous plus aimée? Mais non; le mal vient de vous seule, et il ne faut accuser personne. Comment se peut-il qu'avec tant d'esprit vous soyez prise d'une manie si funeste? Est-ce bien vous qui, d'un sentiment vrai, faites une exagération ridicule et le malheur de ceux qui vous entourent? Est-ce vous qui changez l'amour en frénésie, les querelles passagères en scènes à la Kotzebue, les billets doux en lettres à la Werther, et qui parlez de vous empoisonner, quand votre amant est un jour sans venir? Quelle abominable mode est-ce là, et de quoi s'avise-t-on aujourd'hui? Croyez-vous donc qu'ils peignent rien d'humain, ces livres absurdes dont on nous inonde, et qui, je le sais, irritent vos nerfs malades? Les romanciers du jour vous répètent que les vraies passions sont en guerre avec la société, et que, sans cesse faussées et contrariées, elles ne mènent qu'au désespoir. Voilà le thème qu'on brode sur tous les tons. Pauvre femme! le monde est si peu en guerre avec ce qu'on appelle les vraies passions, que sans lui elles n'existeraient pas. C'est lui qui les excite et les crée; ce sont les obstacles qui les échauffent, c'est le danger qui les rend vivaces, c'est l'impossibilité de les satisfaire qui les immortalise quelquefois. La nature n'a fait que des désirs, c'est la société qui fait des passions; et sous prétexte d'en appeler à la nature, ces passions déjà si ardentes, on veut encore les outrer et les prendre pour levier, afin de renverser les bases de la société! Quelle fureur et quelle folie! ne saurait-il y avoir rien de bon, qu'on n'en fasse une caricature? Vous riez du Phœbus amoureux de la cour de Louis XIV, et vous vous indignez des frivoles intrigues de la régence! Que Dieu me pardonne, j'aime mieux entendre appeler l'amour un *goût*, comme sous Louis XV, et voir

ma maîtresse fraîche et joyeuse avec une rose sur l'oreille, que de parler de vraie passion, comme aujourd'hui, et de vivre de larmes, d'angoisses, et de menaces de mort. Si une femme vous trouve joli garçon, et qu'elle vous paraisse bien tournée, ne saurait-on s'arranger ensemble sans tant de grands mots et d'horribles fadaises? et s'il n'est question ni d'éternel dévouement, ni de s'arracher les cheveux, ni de se brûler la cervelle, s'en aime-t-on moins, je vous en prie? Pardieu, la reine de Navarre ferait une belle grimace aujourd'hui, et je voudrais voir ce que dirait Brantôme. Est-il réglé de toute éternité que femme qui se rend ne se rend pas sans phrases? Eh bien donc, faites-en de raisonnables, de galantes, de folles si vous voulez, mais faites-les humaines du moins. Voilà de beaux codes d'amour, qu'une pluie de romans où on ne voit que des amoureux phthisiques et des héroïnes échevelées! L'Amour est sain, madame, sachez-le; c'est un bel enfant rebondi, fils d'une mère jeune et robuste; l'antique Vénus n'a eu de sa vie ni attaque de spleen ni toux de poitrine. Mais je vous blesse, vous détournez la tête, vous regardez la pendule : il n'est pas tard encore, votre amant va venir; mais s'il ne vient pas, n'avalez pas d'opium ce soir, croyez m'en; avalez-moi une aile de perdrix et un verre de vin de Madère.

Salut au plus exagéré de tous! Salut à l'homme qui veut être simple, et qui a l'affectation de la simplicité! Il va faire une visite, et, avant de sonner, il a regardé si son jabot passe, si sa cravate n'est pas en désordre; car il tient, par-dessus toute chose, à n'avoir rien d'extraordinaire dans sa toilette. Il sonne doucement; on ouvre, il est entré; mais il a prié qu'on n'annonçât pas. Il traverse le cercle à pas mesurés, comme s'il réglait une distance pour un duel, il salue et s'asseoit; une légère contraction de ses lèvres annonce l'effort qu'il vient de faire. Content de lui, il ne dit rien; cependant sa voisine l'interroge; il s'incline à demi, sourit du bout des lèvres, et lâche un mot sec comme la pierre ponce; charmant convive! La conversation, peu à peu, s'échauffe et devient générale. Il s'agit d'une pièce nouvelle, sur laquelle il n'a point d'avis, d'un bal où il n'a point dansé, et d'une femme qu'il ne trouve point jolie. On parle d'autre chose; on parle d'un mort, c'est un de ses amis qu'on a enterré. Notre silencieux prend la parole; on écoute, on s'arrête; il ne paraît pas ému, mais il pour-

rait l'être; il était lié d'enfance avec le défunt : « Cela ne m'étonne pas, dit-il, qu'il soit mort; M. Dupuytren a scié son crâne, et on lui a trouvé un quart de pinte d'eau dans la tête. » Voyez un peu quelle simplicité!

Irons-nous plus loin? tenterons-nous d'esquisser le portrait de l'exagéré politique? non, monsieur; nous n'avons, pour aujourd'hui, que la prétention d'effleurer quelques ridicules, et il y a autre chose dès que la politique s'en mêle. Nous en parlerons quelque jour; ce chapitre mérite qu'on le traite à part. Tenons-nous en à nos ébauches, et saisissons cette occasion de citer un beau vers de M. Delavigne :

Le ridicule cesse où commence le crime.

Nous récapitulons maintenant et concluons : c'est faute de connaître l'esprit de notre temps, qu'une foule de talens distingués tombent continuellement dans l'exagération la plus burlesque; c'est faute de se rendre compte à soi-même de ce qu'on vaut, de ce qu'on veut, et de ce qu'on peut, qu'on croit tout pouvoir, qu'on veut plus qu'on ne peut, et que finalement on ne vaut rien. Toute imitation du passé n'est que parodie et niaiserie; on a pu autrefois faire de belles choses sans simplicité; aujourd'hui ce n'est plus possible. Pour en finir comme nous avons commencé, nous citerons ici un dernier exemple :

Un homme veut se tuer; ce n'est ni un amoureux, ni un joueur ni un hypocondriaque; c'est un honnête homme qu'un malheur accable, et qui s'indigne de son destin; cet homme raisonne faiblement, si vous voulez, mais il a, par hasard, une grande ame, et malgré lui, sans qu'il sache pourquoi, cette ame inquiète se demande de quelle manière elle va partir.

A présent de quel temps est cet homme? Marcus Othon, qui avait vécu comme Néron, mourut comme Caton, parce qu'il était Romain; après avoir dormi d'un profond sommeil, le lendemain de sa défaite, il prit deux épées, les regarda long-temps, et choisit la mieux affilée : « Montre-toi aux soldats, dit-il à son affranchi, si tu ne veux qu'ils te tuent, pensant que tu m'aurais aidé à me donner la mort. » L'affranchi sorti de la chambre, Othon se tue raide, appuyé contre le mur, disant qu'un empereur devait mourir debout. Voilà une vraie mort romaine et antique. Supposez-la

d'hier, que vous en lisez le récit dans le journal du soir, que le héros est un agent de change ruiné, voilà un parfait ridicule.

Mais cet agent de change ruiné a rassemblé tout ce qu'il possède encore, et un placement sur une compagnie bien connue assure, dans le cas où il viendrait à mourir, une somme considérable à sa famille. Il prend le prétexte d'un voyage en Suisse, fait ses préparatifs avec calme, calcule ses chances, compte ses enfans, embrasse sa femme, et part. Un mois après, le journal du soir annonce que le pied lui a glissé, et qu'il est tombé dans un précipice des Alpes. Voilà une vraie mort de notre temps; mais pensez combien elle est simple!

DUPUIS et COTONET.

GALERIE ESPAGNOLE

AU LOUVRE.

Jusqu'ici l'école italienne et l'école flamande ont été les seules dignement représentées au Louvre. On citait bien, çà et là, quelques magnifiques peintures de Murillo, de Velasquez et de Ribera; mais ces chefs-d'œuvre, pour la plupart, vous apparaissaient isolés et sans suite. Quelques tableaux rassemblés au hasard ne font pas un musée. Le génie a ses temps; on ne voit guère qu'il pousse, un beau matin, comme un champignon après la pluie; certaines successions nécessaires précèdent son avènement. Pour faire un peintre comme Raphaël, un poète comme Alighieri, un musicien comme Mozart, il faut tout le travail d'un siècle; l'un relève de l'autre dans cette grande famille, et c'est justement ce lien de parenté mystérieuse, qu'on retrouve dans le sanctuaire des musées, qui distingue l'étude grave et sérieuse des maîtres, d'une curiosité oisive qui se satisfait sans besoin de comparaison. Les collections logiques, pour ainsi dire, outre qu'elles augmentent à l'infini le nombre de vos richesses, vous aident merveilleusement dans l'appréciation des chefs-d'œuvre que vous possédez; car, pour s'épanouir librement sous vos yeux, la belle fleur étrangère transportée en votre sol a besoin de cette atmosphère natale.—A tout prendre, un musée espagnol manquait au Louvre; on regrettait de n'y pouvoir suivre dans ses développemens ce grand art de la couleur chaude, de la forme énergique et du mouvement, ainsi qu'on peut le faire chaque jour, en ce qui concerne les écoles d'Italie et de Hollande. Les noms que nous avons jusqu'à présent salués en

France, ne sont pas les seuls glorieux que l'Espagne ait produits; derrière les grands maîtres que nous admirions, non sans hésiter parfois quelque peu, faute d'éducation spéciale, il y a toute une école, centre de lumière, d'où se sont échappés ces trois rayons, jusqu'à ce jour un peu égarés parmi nous; et ce grand art de l'Espagne, ne pourrions-nous pas dire, tous tant que nous sommes, qu'avant même qu'il se révélât d'une aussi splendide façon, nous l'avions deviné au fond de nos consciences? En effet, en lisant cette histoire, où le caractère de l'épopée domine, lors même que vous ne sauriez rien de Velasquez ni de Calderon, vous vous dites comme entraîné par une puissance invisible : L'art est là; s'il ne nous apparaît pas dans son harmonie et sa grandeur, c'est qu'il est enfoui; n'importe, il existe; il ne s'agit plus que de le conquérir. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette terre si pleine encore de sève et de fécondité, dans ces temps que certains prophètes appellent son âge de décrépitude, et qui ne sont, après tout, pour elle, que l'âge d'une transformation tardive et laborieuse; il suffit de la contempler, cette terre du soleil, pour sentir que ces rares chefs-d'œuvre, qui nous avaient frappés dans leur isolement, bien loin de n'être autre chose que le jet d'une fantaisie indépendante et capricieuse, puisent tous leur loi d'existence dans une unité profonde et catholique, dont le monde ignore peut-être encore le secret en-deçà des Pyrénées. Vous appelez l'Espagne une terre usée pour nous; l'art n'a désormais plus rien à récolter sur ce sol aride, dites-vous, et c'est vouloir perdre sa peine que d'y retourner! En effet, j'en conviens, vous avez étrangement abusé des couleurs qui se prennent à la surface des choses. Les bonnes lames de Tolède commencent à se rouiller; les fanfaronnades castillanes nous assomment; et c'est à mourir d'ennui, quand un soudard ivre nous raconte ses amours avec des comtesses de Séville. Mais la parfaite déconsidération dans laquelle sont tombées ces boutades ingénieuses qui nous plaisaient fort autrefois, signifie tout simplement que les temps du réalisme brutal et du *pastiche* sont accomplis. Désormais, il ne s'agit plus d'imiter, il faut traduire. D'ailleurs, quels rapports peuvent exister entre de pareilles balivernes et le grand art catholique de Zurbaran ou de Calderon? C'est au fond des cathédrales et des couvens que l'art espagnol repose enseveli; c'est là qu'un jour des mains pieuses le rappelleront à la lumière du soleil comme un autre Lazare. L'en-

treprise vient d'être tentée pour la peinture. Elle a réussi. Voilà toute une école qui va se révéler à nous; plus tard, la poésie aura son tour, sans doute, et peut-être aussi la musique. Qui sait?

Ce qu'il faut admirer franchement dans cette entreprise, c'est la générosité toute royale qui l'a commandée et le courage avec lequel elle a été menée à fin. En effet, pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que les temps semblaient moins que jamais venus d'une pareille conquête, et, sans s'exagérer les difficultés, il était permis de croire que l'occasion se ferait attendre encore; car si, d'une part, l'état de dénuement dans lequel les deux partis aux prises depuis tantôt cinq ans entretiennent l'Espagne, favorisait cette tentative; de l'autre, le transport devenait de plus en plus dangereux à travers des chemins infestés par toutes sortes de bandes ennemies. Enlever à prix d'or une peinture de maître aux murs croulans d'un cloître, où les injures de l'air luttaient contre elle avec les injures du temps, pour la faire tomber, après bien des allées et des venues, entre les mains de Gomez ou de Cabrera, c'eût été, il faut l'avouer, un triste avantage pour le chef-d'œuvre. Quant il s'agit de peinture, le sabre d'un chef de bande vaut bien la faux du temps. N'importe, une volonté éclairée et toute puissante, celle qui dispose des fonds de la liste civile, s'est mise à la tête de l'entreprise, et grace à l'habileté singulière de deux artistes pleins de courage et de persévérance, un nouveau musée va s'ouvrir au Louvre dans quelques jours : le musée espagnol. Pour ma part, je ne sais pas de sensation plus complète que celle qui vous prend en face d'un art qui vous apparaît tout entier avec ses formes imprévues, ses couleurs étranges, ses harmonies; c'est comme une seconde révélation de la lumière et de la voix; on respire des parfums inconnus; on entend des bruits inouis; il semble qu'on assiste à une fête du printemps, d'un printemps qui n'est pas de ce monde. Il y a dans cette jouissance quelque chose de divin, et c'est ce qui fait que j'applaudis de toutes mes forces à la pensée qui vient de produire le musée espagnol; pensée généreuse, d'ailleurs, et dont l'Espagne doit se réjouir au moins autant que la France. En effet, à ces magnifiques peintures, hier encore en butte à tous les outrages des hommes et de l'air, nous allons donner le Louvre pour demeure; c'est du fond de cet asile inviolable que les chefs-d'œuvre immortels feront désormais rayonner sur leur patrie la gloire qui lui appartient. Quant aux grands maîtres,

en récompense de leur génie qu'elle adopte, la France leur donnera sa consécration, la seule durable, la seule éternelle. Qui pourrait donc se plaindre d'un tel pacte? Ces tableaux, aujourd'hui notre richesse, s'effaçaient là-bas de jour en jour; encore quelques années, ils n'étaient plus que poussière. Qu'on y songe bien, nous ne les enlevons pas à l'Espagne, mais au néant.

Il y a dix-huit mois, MM. Taylor et Dauzats partirent pour l'Espagne, chargés par la liste civile d'aller à la conquête des chefs-d'œuvre de l'école de Madrid, de Séville et de Tolède. Depuis ce temps, ils ont parcouru l'Espagne en tout sens, tantôt séparés, tantôt ensemble, visitant les cloîtres abandonnés et les majorats envahis, et cherchant à travers les balles des carlistes la trace de Murillo ou de Zurbaran. Aujourd'hui qu'ils sont de retour avec leur butin magnifique, c'est plaisir de leur entendre raconter, tout en faisant les honneurs de la galerie nouvelle qui s'ordonne sous leurs yeux, les petites ruses dont ils se servaient pour conduire leur affaire à souhait. Ainsi, lorsqu'ils arrivaient dans un de ces couvens où toutes sortes de merveilles sont enfouies pêle-mêle et sans choix, les moines ne manquaient jamais de leur refuser net tout accommodement. Alors il fallait bien avoir recours à l'éloquence. On appelait à son aide la parole d'or de Chrysostôme, pour démontrer aux dignes pères que leurs tableaux tombaient en ruines, et qu'il était de toute nécessité de les faire réparer au plus vite; et pour témoigner de son désintéressement, on allait même jusqu'à proposer de pourvoir à tous les frais de restauration, moyennant un tableau qu'on prendrait au hasard, comme une simple indemnité. Les moines, qui voyaient dans cet accommodement l'occasion de ne pas débourser un écu, finissaient toujours par accepter, et l'on s'en allait avec un tableau de plus. Or, on pense bien que le tableau pris au hasard ne manquait jamais d'être le meilleur de tous et le plus précieux; et c'est ainsi, à force d'habileté, de dévouement et de persévérance, que les deux pélerins sont parvenus à composer avec un million la plus admirable galerie qui se puisse voir. Affronter les périls et les fatigues, parcourir les routes d'Espagne à dos de mulet, souffrir la faim et la soif au grand soleil, et s'exposer au poignard des bandits, et tout cela pour quelques tableaux que l'on rapporte à sa patrie! Que l'on dise encore maintenant que l'art n'est pas une religion.

Le caractère de l'école espagnole, c'est la puissance, l'anima-

tion, la vie; un luxe de couleur qui vous entraîne, une exubérance de sève qui déborde. Du reste, on le sait, elle n'idéalise guère; et, pour se convaincre de cette vérité, il suffit de comparer un instant les madones de Raphaël avec les vierges de Murillo. Chez l'Italien, tout est pur, calme, réservé; il s'exhale de ces lignes divines comme une vapeur mystérieuse qui environne la sainte personne, et la consacre plus encore que l'auréole suspendue au-dessus de son front. Chez l'Espagnol, au contraire, la femme vous préoccupe plus que la mère du Christ; cette reine qui monte au ciel parmi des légions d'anges, n'a rien dépouillé de son humanité, et vous lance du milieu de son assomption glorieuse des regards de feu qui, certes, sont bien loin de vous inspirer le mépris des plaisirs de ce monde. Voilà pour quelle raison l'école espagnole me semble plus admirable lorsqu'elle s'attaque à des sujets de la vie monastique; c'est dans cette œuvre qu'elle atteint son plus haut point d'originalité, et triomphe de toutes ses rivales. Pour faire d'une femme de sang et de chair, qui pose devant vous, la mère du fils de Dieu, il faut idéaliser, quoi que l'on puisse en dire. Or, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de reproduire des têtes sur lesquelles les pratiques austères de la règle et l'habitude de l'extase ont gravé une expression qui n'est déjà plus celle de la vie humaine. En ces temps admirables de la peinture et de la poésie, le dogme catholique enserrait toutes choses, la nature se travaillait elle-même pour l'art.

Nous n'entreprendrons pas de décrire tous les trésors de la nouvelle galerie espagnole; l'éclat de ces merveilles nous éblouit encore; qu'il nous suffise de les indiquer en passant; plus tard, nous reviendrons sur les détails. Que de noms splendides qu'on avait ignorés jusqu'à ce jour! Il faut du temps pour distinguer les têtes au milieu de cette multitude d'hommes de génie, et compter les étoiles de cette voie lactée. Vous voyez se développer et grandir cette puissante école du midi, vous assistez à toutes les périodes qu'elle a traversées depuis son berceau jusqu'à sa fin. Les voici tous, ces sublimes apôtres de l'art, saluons-les en passant. Voici Moralès el Divino, qui n'a jamais reproduit sur la toile que la face du Christ, la seule qui se soit réfléchie en son ame; Pedro Orrente, simple et grand comme la Bible, où il s'inspire; don Juan Carreño de Miranda, le Van Dick de l'Espagne; Lucas Jordan, qui a couvert l'Escorial de merveilleuses peintures; Esteban March,

énergique et fier comme Salvator; el Capitan Juan de Toledo, guerrier et peintre de batailles, Espagnol de bonne race, qui tient une épée d'une main, un pinceau de l'autre; Alonzo Cano, artiste de la famille de Michel-Ange, peintre, architecte et statuaire, le même qui tua sa femme, et dont les bourreaux respectèrent le bras droit, qui avait créé tant de chefs-d'œuvre; puis encore Jose Ribera, duquel Byron a dit qu'il colorait ses toiles avec le sang des martyrs; puis Juan de Juanez, qui enveloppe les pieds de ses anges dans de longues et flottantes robes blanches; puis Francisco Zurbaran, le peintre sublime de la vie monastique, et tant d'autres que j'oublie, et qui se sont groupés, à Madrid, autour de Velasquez; à Séville, aux pieds de Murillo. Si nous avons tardé jusqu'à présent à citer les grands noms de Murillo et de Velasquez, ce n'est pas que l'on ait commis à leur égard la moindre négligence dans la composition du nouveau musée; au contraire, grace à cette magnifique entreprise, la France possède aujourd'hui, en plus grand nombre que jamais, d'inappréciables chefs-d'œuvre de ces deux maîtres. Nous avons commencé par les autres, tout simplement parce qu'ils étaient nouveaux pour nous, et méritaient, à ce titre, d'être traités avec plus de cérémonie. Parmi tous ces grands peintres, dont la renommée va désormais nous devenir de jour en jour plus familière, le plus fécond et le plus divinement inspiré, celui dont l'imagination dispose de la forme la plus austère, des teintes les plus mâles et du caractère le plus profond, c'est, sans contredit, Zurbaran. Zurbaran affectionne les sujets empruntés à la vie des cloîtres; mais non point à cette vie rose, épanouie, et telle qu'il est convenu de la reproduire depuis Voltaire. Zurbaran est le peintre de la règle inexorable et de la pénitence; nul ne sait mieux que lui les mystères de ces ames désolées par l'excès de la foi; nul ne sait mieux que lui vêtir d'un suaire claustral ces corps épuisés par le jeûne et la prière, et rendre avec une plus effrayante vérité ces orbites qui se creusent, ces tempes livides, ces mains décharnées, et ces pauvres pieds qui se sont usés à fouler un sol pétri de larmes et d'ossemens. Il faut voir ce moine recueilli qui tient entre ses mains une tête de mort, et semble l'interroger, non pas comme Hamlet, le sourire sur les lèvres, mais avec une gravité solennelle, et comme pour s'inspirer quelque salutaire terreur. Il faut voir aussi le saint François en

extase, tendant ses deux mains saignantes au bel archange qui le visite, pour comprendre tout ce qu'il y a de sombre expression et de mélancolie rêveuse dans le génie de Zurbaran.

Maintenant, en ce qui regarde Murillo, nous dirons tout simplement que la *Vierge à l'Alfaja* est la plus admirable peinture qui se puisse voir de ce maître. Sainte Marie est assise, tenant sur ses genoux le petit Jésus, qu'elle enveloppe de ses langes; et comme l'enfant divin ouvre la bouche pour pleurer, de beaux chérubins, groupés à l'entour, s'occupent à le distraire de sa peine en jouant de divers instrumens. Et tout cela se passe avec une simplicité délicieuse dans cette lumière chaude et transparente, qui est comme l'harmonie de la peinture. Sans compter que nous avons encore de Murillo *la Décollation de saint Rodrigue*, une *Sainte Catherine*, *l'Enfant prodigue*, *la Conception de la Vierge* et le *Saint Félix de Cantalicio*, composition suave et tout empreinte de mélancolie, où l'intérêt s'accroît encore par le charme de l'action. — Le soleil commence à décliner; l'ermite, las de mendier vainement, va retourner à jeun dans sa cellule, lorsque l'enfant divin descend du ciel, et dépose un pain dans sa besace, tandis que des anges écartent le voile des nuages pour épier cette rencontre miraculeuse. — Puis, enfin, le portrait de Murillo peint par lui-même, objet d'amour et de vénération, inappréciable trésor. Cette noble tête de Murillo, que vous avez conquise, placez-la désormais au milieu des chefs-d'œuvre qu'elle a conçus, afin qu'elle entende le bruit que font au-dessous d'elle les applaudissemens de la postérité, et se réjouisse sans cesse dans sa création.— De Ribera, nous avons *l'Assomption de sainte Marie l'égyptienne*, composition terrible qui contraste singulièrement avec la manière dont Murillo a l'habitude de traiter des sujets pareils. Cette forme livide, qui sort du sépulcre et se dirige seule vers le ciel sans qu'un ange l'accompagne dans sa route, cette nature désolée et morne, vous glacent d'épouvante. Qu'on est loin alors des doux ravissemens et des agréables pensées que Murillo éveille dans le cœur! et pourtant le motif est à peu près le même. Oui, mais quelle différence dans la manière de l'envisager! D'un côté, c'est une morte ressuscitée à peine, qui flotte au hasard dans un air humide et froid; de l'autre, une belle jeune femme qui n'a jamais cessé de vivre, et s'élève parée de tous ses attraits au milieu d'une gerbe de lumière et d'un chœur de blonds adolescens, frais épanouis. Tant il est vrai que

le sujet n'est, dans les mains de l'artiste, qu'une argile qui se modifie et se transforme selon sa volonté. Ribera aime surtout une nature âpre, escarpée et sévère; il faut, avec lui, que le sang coule et que les chênes craquent. Murillo, au contraire, se complaît dans la lumière, l'harmonie et l'encens. Murillo est comme le soleil, qui réjouit toute chose. On peut citer encore de Jose Ribera deux toiles importantes, et qui figurent aussi dans le nouveau musée. Je veux parler de l'*Hercule assommant le Centaure*, et surtout de l'admirable *Martyre de saint Barthelémy*, où se révèle toute la sauvage énergie de l'élève de Caravage. Quant à Velasquez, il faut placer au premier rang des chefs-d'œuvre nouvellement conquis de ce maître l'*Adoration des bergers*, belle et naïve peinture, encore dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa couleur, ainsi que le portrait du comte-duc d'Olivarez, qui fonda la réputation de son auteur à la cour du roi Philippe IV. Enfin, pour clore cette rapide nomenclature, nous parlerons d'un sujet de sainteté, d'Andrea del Sarto, et du portrait de Philippe II, par Titien, deux merveilles enlevées à l'abîme des temps du même large coup de filet.

Oui, c'est là une solennelle conquête, et nous en avons la certitude, l'Espagne, tôt ou tard, s'en réjouira comme nous, car il y va de son intérêt et de sa gloire. Quant à l'ordonnance que le ministre de l'intérieur vient de publier à Madrid, et qui a pour but d'interdire toute exportation à l'étranger des tableaux de l'école espagnole, nous ne pouvons prendre au sérieux cette boutade, au moins intempestive. Pourquoi vouloir parquer le génie dans l'étroite mesure d'un royaume? Pourquoi vouloir lui donner les Pyrénées et la mer pour limites, à lui qui est éternel et de tous les pays et n'a de bornes ni dans l'espace, ni dans le temps? Certes, s'il doit exister entre les peuples des relations agréables et fécondes, ce sont celles qui reposent sur le commerce des œuvres de la pensée. Nous vous ravissons vos trésors, dites-vous? Eh bien! imitez notre exemple, venez en France, parcourez nos provinces, et si vous trouvez dans quelque château en ruines des toiles de Claude ou de Poussin, emportez-les, qui vous empêche? Que le Musée soit le sanctuaire inviolable de l'art national, rien de plus juste; mais aussi que les chefs-d'œuvre restés en dehors de l'arche sainte, que les chef-d'œuvre errans passent de l'Italie en Allemagne, qu'ils circulent, qu'ils changent de maîtres et

soient transmis sans relâche pour l'enseignement des peuples. D'ailleurs, puisque les palais d'Aranjuez, d'El Pardo, de la Granja, d'El Buen Retiro ne sont pas assez vastes pour contenir toutes vos richesses; puisqu'il ne s'agit plus que de choisir entre nous et les fléaux qui menacent de les anéantir à jamais, pourquoi vous obstiner à regretter cette conquête, destinée, après tout, à vous concilier tant de sympathies? Laissez-les, ces créations sublimes, s'échapper du sépulcre de l'oubli et revivre parmi nous, à votre honneur. Vierges divines, secouez la poussière de vos vêtemens; blonds séraphins, sortez du milieu des ruines; et vous, saints canonisés, levez au ciel vos mains marquées des stigmates de la croix; venez, légion splendide, abattez vous du haut des Pyrénées, la France vous tend les bras, et toi, leur mère féconde, Espagne, regarde-les s'enfuir avec joie; ne pleure pas, car tu ne seras point oubliée avec ingratitude, et, du fond de ce Louvre que nous leur donnons pour tabernacle, ils parleront de ta gloire au monde entier qui viendra les visiter!

Au reste, l'Espagne aurait mauvaise grace à vouloir se plaindre de notre façon d'agir vis-à-vis d'elle, car on pourrait, au besoin, lui citer pour excuse son propre exemple. En 1628, Philippe IV envoya en Italie, un homme investi de toute sa confiance, et chargé par lui d'une mission à peu près pareille à celle que vient d'accomplir si noblement M. le baron Taylor. Il s'agissait de choisir, parmi les chefs-d'œuvre de l'école, les plus admirables, de se les procurer à prix d'or, et de les rapporter au roi pour son musée. Or, en fait de peinture, l'envoyé n'était pas homme à se laisser prendre en défaut, et s'appelait tout simplement Velasquez. Après tout, on peut le redire sans trop de vanité, ce qui pouvait arriver de plus heureux à ces tableaux, c'était que la France s'en emparât. La France s'enthousiasme volontiers pour tous les nouveaux trésors qu'elle possède, elle est toujours prête à faire sonner haut la renommée du génie, de quelque lieu qu'il vienne, et c'est peut-être une de ses plus nobles vertus, que ce désintéressement qu'elle apporte dans toutes les choses d'art. La France proclame la gloire des étrangers avec autant d'amour et de bonheur que s'il s'agissait de ses propres enfans. En Angleterre, on achète une toile de maître à plus haut prix peut-être; mais aussi, dès qu'on la tient, on l'enferme sous clé;

elle disparaît sans que nul en profite; on en jouit seul, ou, pour mieux dire, on n'en jouit pas du tout. En France, au contraire, on ouvre les portes à la multitude, et plus elle se presse et se foule, plus on se sent le cœur joyeux; on n'a pas de cesse qu'on ne l'ait montrée à tous, au grand soleil. De tout temps, ç'a été la destinée de la France de s'émouvoir et d'entrer en travail pour rendre populaires les idées et les chefs-d'œuvre. D'ailleurs je ne vois pas quelles raisons légitimes l'Espagne aurait à faire valoir contre nous, en cette occasion. Quelques années encore, et ces tableaux, qui sont sa gloire et la nôtre aussi désormais, disparaissaient du domaine de l'art, où ils tiennent une si noble place. Les coups de sabre dont quelques-uns d'entre eux sont mutilés, prouvent assez qu'on ne les épargnait guère là-bas. Dès-lors, tant de noms lumineux échappaient au baptême de la France. On devait franchir les Pyrénées pour savoir quelque chose du divin Moralès, de Zurbaran, d'Alonzo Cano, et de tant d'autres. C'est une triste nécessité quand il faut apprendre la langue d'un peuple pour lire l'histoire de ses arts. Quelle différence pour l'honneur qui en revient au pays des maîtres, entre les tableaux que l'on emprisonne, à grands frais, dans des salons fastueux, où les conviés seuls sont admis, et ceux que l'on rassemble dans un but de travail et de progrès, et que l'on expose volontiers à chaque heure du jour! Les uns sont des diamans dans un écrin, les autres des étoiles au firmament. Il est temps d'en user avec plus de franchise, et de dépouiller toutes ces petites rivalités de climats. Messieurs les Espagnols, si vous avez bonne mémoire, vous devez vous souvenir que le mystère ne vous a pas toujours bien réussi, vous en avez été les dupes plus d'une fois. Je me contente de citer un seul fait.

En 1520, Fernand Magellan, dans une expédition entreprise par les ordres de Charles-Quint, découvre la Nouvelle-Hollande, et fait part à l'Espagne de son aventure. Dès-lors le gouvernement, pour obéir sans doute à son éternel système de politique ombrageuse, tient l'affaire secrète; pas un mot n'en transpire au dehors. Qu'arrive-t-il? Deux siècles plus tard, Cooke pose le pied sur cette terre, il parle au monde entier de la Nouvelle-Hollande, et l'honneur de cette découverte revient aux Anglais. Ne voilà-t-il pas une belle équipée? Un peu plus de franchise, et vous enleviez cet avantage à l'Angleterre. Il y a des choses qui, par cela seul qu'elles

sont utiles et bonnes, doivent se révéler à l'humanité; on peut bien, à force de ruse et de calcul, en retarder l'apparition de quelques jours, mais il ne dépend ni d'un empereur, ni d'un peuple, de les exploiter éternellement à leur profit. Si, par un sentiment d'égoïsme national, vous refusez de faire part à l'humanité de vos découvertes, Dieu, qui ne se lasse pas, soufflera l'esprit qui vous a dirigés dans le cœur d'un autre homme, celui-ci accomplira sa mission avec plus de loyauté. et la reconnaissance du monde ira vers lui. Il me semble que cela peut se dire aussi pour les œuvres du génie, qui sont après tout des découvertes dans le champ infini de l'imagination.

Les beaux-arts commencent à s'éveiller de la torpeur funeste où la gravité des temps les avait fait languir. Voyez autour de vous; tout palpite, et s'anime et prend forme. Une haute et intelligente pensée dirige le travail. Versailles se fait comme aux jours de Louis XIV, l'œuvre de Michel-Ange s'installe aux Petits-Augustins, et le musée espagnol va s'ouvrir. Qu'elle en ait notre reconnaissance, ainsi que les ministres qui l'ont si dignement comprise, MM. Thiers et de Montalivet. Voilà qui répond mieux que les plus belles paroles à tout ce qu'on peut dire. La France veut des arts; il lui faut, pour qu'elle soit heureuse, de la musique et des tableaux : nous n'osons nommer encore la poésie; mais les temps viendront. Grace à Dieu, nous n'en sommes plus à discuter cette thèse ridicule que l'art est une chose frivole. S'il y a encore aujourd'hui des gens qui ne voient dans une partition de Mozart ou dans une peinture de Raphaël qu'un moyen de tuer le temps, ils ne l'avouent guère tout haut. Cette importance de l'art doit grandir encore avec les siècles. Les nations finiront par comprendre qu'elles n'ont pas entre elles de point de contact plus sensible que celui-là. Or, voilà ce qui fait qu'on ne saurait trop louer la fondation d'un musée espagnol, aujourd'hui que ce malheureux peuple se débat sous la main de fer d'une double nécessité. Il y a dans cette idée plus d'un germe fécond pour l'Espagne; et, croyez-le bien, désormais si les temps sont venus, ces beaux anges en extase de Murillo, ces moines ascétiques de Zurbaran, ces martyrs sublimes de Ribera parleront aussi à la France de sympathie nationale et d'intervention.

HENRI BLAZE.

DE L'AMNISTIE

ET

DE LA SITUATION POLITIQUE.

A quel signe peut-on mieux reconnaître le mérite et la portée des partis et des hommes politiques, si ce n'est à la promptitude judicieuse avec laquelle ils se mettent à servir les intentions et les besoins du pays? Malheur à qui ne comprend pas vite et à fond la scène mobile dont il est un des acteurs! La vie sociale, dans ses développemens et ses progrès, ne consulte pas les esprits lents ou les passions entêtées; elle coule toujours; ses aspects sont infinis, et s'il est vrai que l'homme est mené vers un but suprême que Dieu seul connaît, il ne peut pas dire comme Mithidrate :

Je sais tous les chemins par où je dois passer.

Loin de là : il s'instruit à toute heure, il s'éclaire, il se corrige, il déplace la borne de ses aperçus, il met son esprit de pair avec la grandeur du monde et de front avec la rapidité des évènemens. Et il y va de la vérité et de leur salut, pour les hommes et les partis politiques, à se prêter avec facilité à ces mouvemens de la vie commune; autrement ils demeurent en arrière, impuissans et vieillis.

Ici on vit plus vite qu'ailleurs, et il est inoui combien nous consommons en peu d'années de passions et de vicissitudes sociales.

Cette puissance dans le mouvement a pu seule permettre à la France d'éprouver pendant le court espace de cinquante ans tant d'impressions et de fortunes diverses. Eût-elle été si riche et si grande en actions et en pensées, si elle se fût obstinée dans l'immobilité? Elle sent avec un tact toujours juste le point précis où doit se terminer une série d'expériences; et quand elle estime une veine épuisée, elle saisit avec prestesse une autre saillie des choses.

Aujourd'hui la France a l'intention manifeste de sortir irrévocablement des débats qui l'ont occupée depuis six ans. Assez d'irritations et de malentendus, de mécomptes et de colères. Nous sommes aussi loin aujourd'hui des luttes de 1832 et 1833 qu'en 1799 on était loin de 93. Quelques années suffisent toujours, en France, pour changer les esprits et les situations. Cette mobilité est la condition du progrès.

L'amnistie qu'a prononcée le roi, et qu'a eu le singulier bonheur de contresigner le ministère du 15 avril, est non-seulement un acte généreux, mais un jugement porté avec intelligence et grandeur sur l'état du pays. Amnistier ainsi, c'est comprendre la nation mobile et passionnée aux destinées de laquelle on préside; c'est se montrer, comme la France, noblement oublieux des malheurs et des fautes: un pareil oubli est la meilleure prévoyance de l'avenir.

Déjà l'an dernier la situation nouvelle des choses, qui aujourd'hui est officiellement reconnue, s'était manifestée par d'irrécusables symptômes : si la question espagnole n'eût pas amené la retraite si honorable et si politique du ministère du 22 février, l'administration de M. Thiers eût accompli à propos les belles mesures qui deviennent la date d'une époque nouvelle. Mais l'avénement du ministère du 6 septembre ajourna le bien en ramenant au pouvoir des irritations sans objet et sans à-propos. Toutefois ne nous plaignons pas : la courte apparition de M. Guizot et de ses amis aux affaires ne nous a pas été inutile, elle a complété, pour tous, des démonstrations nécessaires. Nous savions, mais d'autres ne connaissaient pas aussi bien, l'impuissance et l'entêtement de la politique réactionnaire; comme elle était revenue sans cause, elle s'est montrée sans force; et les hommes qui aiment vraiment l'ordre, l'ont reconnue pour inquiétante et désastreuse.

Il faut convenir que, depuis le 6 septembre jusqu'au 15 avril, M. Guizot et ses amis ont fait une étrange campagne. M. Guizot

a, pendant sa présence au ministère, parlé sur deux sujets importans, sur l'Espagne et sur les généralités de la politique intérieure. Ancien ami des whigs, M. Guizot, à la chambre des pairs, a presque considéré l'alliance anglaise comme un mauvais pas dont il fallait se retirer le plus tôt possible, comme un piége où la France était prise et enchaînée : il a félicité le cabinet du 6 septembre de lui avoir rendu sa liberté. « En acceptant la recommandation très sage que M. le duc de Noailles nous a adressée, a dit M. Guizot, je me dois, je dois à mes collègues, à mes amis, de lui faire remarquer, à mon tour, que nous ne l'avons pas attendue, que nous avons fait preuve constante, preuve éclatante de liberté, et que notre passé est, à cet égard, le meilleur garant de notre avenir. » Ainsi M. Guizot s'est vanté d'avoir exécuté l'alliance anglaise, comme l'entend le côté droit de la chambre des pairs qui la repousse, en donnant son assentiment à M. de Noailles : il est vrai que dans l'autre chambre on a entendu M. Guizot se faire un instant whig et interventionniste pour répondre à M. Berryer, tant il y a, dans l'esprit de cet homme d'état, de consistance et d'unité! Pour la politique intérieure, M. Guizot a abandonné, sur le champ de bataille, l'administration dont il faisait partie, par le silence qu'il a gardé sur la loi de disjonction. Orateur du ministère, il n'a pas osé suivre dans la mêlée ses collègues et son chef. Le cabinet du 6 septembre dissous, M. Guizot retrouve la parole pour se poser comme une nécessité sociale contre l'envahissement du mauvais esprit de notre siècle. Pressé par une éloquente harangue de M. Odilon Barrot, il sacrifie, pour trouver une réponse, les opinions de son premier discours; et, de même qu'il s'était fait interventionniste dans la question espagnole, pour répondre à M. Berryer, il s'est fait réformiste, pour répliquer à M. Barrot. Cependant, qui êtes-vous? Où vous trouver? Dans la résistance ou dans le progrès? Avez-vous promis, à vous-même et à vos amis, de passer par toutes les opinions et toutes les alliances, pour atteindre la perpétuité du pouvoir? L'unique réponse à vous faire, quand vous êtes descendu de la tribune d'où vous aviez ému l'assemblée par des concessions soudaines, était qu'on vous présentât à signer la réforme parlementaire.

Si M. Guizot est fidèle à son premier discours sur les fonds secrets, il doit se caserner au côté droit avec quelques amis, *la Paix*

et le *Journal de Paris;* s'il se met à pratiquer les principes de sa réplique à M. Barrot, il doit licencier son petit parti, et se perdre dans les rangs du centre gauche. Violent, il est impossible et suranné; progressif, il n'est plus *doctrinaire*, il n'est plus *homogène*.

Le camp doctrinaire ressemble, à vrai dire, à ces forêts enchantées qui s'évanouissent devant vous, quand vous marchez sur elles. Et tout le monde gagnera à faire disparaître le camp, le parti, car nous aurons *alors les personnes moins les choses*, comme a dit si bien M. Thiers; et les personnes sont distinguées. Qui pourrait refuser à M. Guizot d'éminentes facultés, de l'esprit à M. de Rémusat, du courage à M. Jaubert, une raison exacte à M. Duchâtel, une ingénieuse activité à M. de Hauranne? Mais quand ces personnes s'évertuent à former un parti homogène, elles deviennent nuisibles à elles-mêmes, funestes au pouvoir, fâcheuses à tout le monde. C'est que, pour former un parti, il ne suffit pas de cinq à six hommes qui ont pris pour une situation éternelle et normale les nécessités imposées par des luttes passagères. Il faut à un parti véritable une base nationale, le talent des affaires et l'esprit vraiment politique.

L'esprit politique ne se montre pas rancuneux, monotone et déclamatoire : il est calme, net, clair, intelligent et prompt; il est ferme sur les points essentiels, tolérant dans les formes et dans les détails, apportant dans les affaires difficiles de la patience et de la sérénité. Il nous semble que le principal adversaire de M. Guizot, M. Thiers, n'a pas fait faute à ces conditions de l'esprit politique. Il y a un an, M. Thiers, président du conseil, s'attachait à donner à la quadruple alliance toute sa portée; il voulait que cette Espagne, qui avait été le pivot des entreprises de Louis XIV, l'écueil de Napoléon, à laquelle avait attenté la restauration, devînt le point d'appui de la politique française et constitutionnelle, et que, par nous, le pays de Philippe II entrât dans le mouvement de la liberté européenne. M. Thiers donna sa démission parce qu'il ne put appliquer sa politique, et à la tribune, devant le pays, il rendit raison de sa conduite. Il prononça un discours qui rappelle, par ses dimensions et son éclat, ces grandes harangues du parlement anglais, qui épuisent une question jusque dans ses moindres détails, tant pour l'exposition des faits que pour la déduction des solutions politiques. Il prouva sans réplique que la quadruple alliance engageait la

France, qu'il était possible et même facile à la France de secourir l'Espagne, qu'il y avait dans la question espagnole un intérêt français de premier ordre. Ajoutez à cette déduction rigoureuse une foule de détails curieux, de développemens piquans, de traits pleins de finesse, comme celui-ci : *ce n'est pas pour la paix, mais pour la guerre qu'on fait la diplomatie*, et l'on reconnaîtra que ce discours est marqué parmi les harangues de tribune d'une originalité particulière. C'est le manifeste d'un homme d'état. M. Thiers possède à un haut degré le talent de tout dire, il triomphe dans les détails; sa discussion sait tout expliquer; elle porte la lumière dans les nuances les plus fugitives, et parvient à tout éclaircir par une démonstration irrésistible.

Il n'est pas dans le goût et dans l'esprit de l'historien de la révolution française de se plaire dans les généralités politiques qui n'ont pas une application immédiate. M. Thiers eût pu sans doute faire suivre son beau discours sur l'Espagne d'un programme où il eût expliqué comment il entendait aujourd'hui la politique intérieure; mais il a mieux aimé attendre une occasion difficile et saillante où sa parole atteignît sur-le-champ par une habile opportunité la valeur d'un fait et d'une action politique. Il s'est placé entre M. Guizot et M. Odilon Barrot; il a parlé comme ce dernier de la nation, et non pas uniquement de la classe moyenne, puis il a apprécié la situation avec une lumineuse sagacité. Si nous avons été si fortement réunis, a-t-il dit en s'adressant à l'ancienne majorité, la cause en est évidente, c'était le danger qui nous maintenait si bien tous ensemble. Il fallait s'arrêter; nous avons combattu sur le terrain de Périer, comme nous eussions combattu même sur celui de M. Barrot. Aujourd'hui cette situation est épuisée, et désormais deux routes se présentent : ou bien changer soi-même avec la situation, donner au gouvernement un aspect nouveau, calmer les esprits, appeler les talens aux affaires, chercher à l'activité nationale de nobles applications, ou bien nier le changement, s'entêter à revenir sur des traces effacées, continuer à tendre les ressorts sans raison dans le présent, mais par réminiscence du passé; c'est, comme l'a dit spirituellement l'orateur, la politique *homogène*. M. Thiers a fait subir à la fatuité de ses adversaires un douloureux supplice; il les a convaincus d'impuissance; il leur a dit : *Vous avez échoué*, vos lois ont été rejetées; vous avez cherché l'unité néces-

saire à tout gouvernement, dans l'esprit de coterie, dans les destitutions ; vous n'avez réussi ni dans les choses, ni relativement aux hommes; enfin, il vous est interdit de réunir une masse suffisante d'adhérens pour pouvoir gouverner. Cela est si vrai, que cette politique *homogène* a eu peur d'elle-même, et a voulu devenir politique de coalition; on sait les personnes auxquelles elle s'est adressée; puis elle s'est vue réduite à se produire seule; mais alors les inquiétudes du pays ont été partagées assez haut pour que les bancs du ministère lui fussent fermés. Ainsi vous ne pouvez gouverner seuls; vous ne pouvez vous allier, le trône vous craint, et l'opposition vous souhaite.

Que répondre à cette accablante démonstration si calme, si froide, impartiale même dans sa cruauté, et qui ressemble plutôt à l'arrêt d'un juge qu'à l'agression d'un adversaire? Le discours de M. Thiers a fermé l'entrée du ministère à M. Guizot, il a démontré la nécessité du cabinet du 15 avril, il l'a consolidé en lui donnant pour point d'appui les opinions du centre gauche; de plus, il a été la préface de l'amnistie.

C'est un fait grave d'entendre un homme d'état, qu'on ne peut accuser ni de chimères, ni de faiblesse, dénoncer au pouvoir et au pays que la situation est changée; celui qui déclare ce changement était au plus fort de la résistance, quand il pensait qu'il fallait résister. *Personne n'a fait plus que lui*, comme il l'a dit lui-même; mais maintenant il faut faire autre chose.

Rien n'accuse plus la coterie *homogène*, que cette impossibilité de comprendre la France et son génie. Eh! messieurs, vous croyez encore le pays au même point; tâchez donc de le rejoindre dans ses progrès; déplacez-vous avec lui; ne restez pas cantonnés dans les mêmes colères et les mêmes formules; si à côté de l'impuissance vous mettiez l'ennui, vous achèveriez de vous perdre dans l'esprit de la France, qui n'aime pas les redites et les longueurs.

On ne saurait trop appuyer sur ce point : l'amnistie prononcée par le roi, l'attitude prise par le ministère du 15 avril, le discours de M. Thiers, les votes du centre gauche et d'une partie de la gauche ont constitué officiellement une situation nouvelle. Maintenant les faits répondent aux idées, et les résultats que la France poursuivait surtout depuis un an, sont obtenus aujourd'hui. La France désirait qu'il n'y eût plus ni vaincus,

ni malheureux pour des causes politiques; sa voix a été entendue. L'amnistie abolit les vaincus, et met un terme aux malheurs particuliers. On respire enfin; on peut diriger son œil vers l'avenir, puisqu'on est sûr de ne laisser derrière soi ni gémissemens ni douleurs, et l'esprit n'est jamais plus libre que lorsque le cœur est léger.

Les révolutions demeurent belles dans l'histoire, à la condition de se montrer fécondes. Elles sont à la fois effet et cause. Elles sont produites par un grand mouvement national, et doivent, à leur tour, enfanter de salutaires progrès. Elles doivent se mettre d'accord avec les intérêts même de la civilisation, qui ne saurait s'intéresser à leur triomphe que dans l'espoir légitime d'en recevoir de l'éclat et de la durée dans la grandeur. Les véritables révolutions ne se confondent pas avec les turbulences qui veulent recommencer toujours et qui ne sauraient ni atteindre, ni avouer leur but: elles se proposent de fonder un ordre durable, et tiennent à honneur d'unir à l'impétuosité qui renverse la puissance qui édifie.

La grande cause de la révolution française a toujours poursuivi deux résultats également importans, le progrès dans les formes politiques et le développement du fond même de la société. Quant aux formes mêmes, n'oublions pas que la révolution n'a jamais remporté une victoire plus éclatante qu'en 1830, car elle a fondé un gouvernement nouveau en son propre nom, sous la consécration expresse de ses propres principes; en 1789, elle s'était associée à la monarchie de Louis XVI, puis, après des crises à la fois héroïques et furieuses, elle fut contrainte d'accepter l'empereur, qui se mit, tout ensemble, à l'enchaîner et à la satisfaire; en 1814, ses sacrifices furent plus grands encore, elle dut pactiser un moment avec un principe hostile; en 1830, elle reçut au contraire de glorieuses satisfactions; elle fut maîtresse, et fit de son principe la base du gouvernement nouveau. Ni la réforme religieuse du XVIe siècle, en Allemagne, ni la révolution anglaise de 1688, n'ont obtenu des faits politiques une aussi complète reconnaissance.

Après tout, les formes de constitution et de gouvernement ne sont que des moyens pour obtenir le bonheur social, et, comme le pacte de 1830, loin de faire obstacle aux progrès nécessaires, s'y

prête et peut devenir au contraire, quand le pays le voudra, leur titre et leur instrument légal, l'intérêt le plus vrai de la France n'est pas dans une révolution nouvelle, mais dans le développement de la révolution accomplie. Il importe de prouver aux ennemis de la liberté moderne, que non-seulement elle connaît les combats, mais les haltes salutaires, mais l'habileté qui conserve le pouvoir après l'avoir conquis. Il faut que la société française puisse s'enorgueillir un jour de la victoire de 1830, qu'elle puisse offrir de notables résultats pour le commerce, l'industrie, l'art et la pensée. C'est dans le culte des idées, dans la pratique et la réforme légale de nos institutions, dans la dignité de la France vis-à-vis les autres peuples, dans une application légitime, donnée à propos et avec mesure à l'esprit militaire, dans une intelligente mise en œuvre de toutes les qualités nationales, qu'il faut chercher aujourd'hui les moyens de gouverner.

On ne saurait nier que depuis un mois les affaires publiques se sont améliorées; on peut dire que les opinions du centre gauche sont au pouvoir, si tous les hommes qui le représentent en première ligne n'y sont pas; mais ces hommes ont sagement pensé que la prise de possession par leurs tendances même, plutôt que par leurs personnes, était aujourd'hui le plus grand intérêt; ils ont noblement soutenu une administration qui n'est pas encore la leur; ils ont gouverné en dehors; et ils n'ont pas été généreux inutilement pour eux-mêmes. Au surplus, dans ce *petit* ministère qui a pris la plus *grande* mesure décrétée depuis six ans, est-il hors de propos de louer l'habileté de M. Molé? Il a su tout à la fois congédier le terrible rival qui s'était vanté de le mener ou de l'expulser à sa fantaisie, et il s'est rapproché du centre gauche, que son avénement au 6 septembre avait un peu éloigné de lui. Du reste, M. Molé a toujours eu la pensée d'accepter la lutte avec M. Guizot; il avait avisé, dès l'origine, à toutes les précautions nécessaires pour ne pas tomber; il avait saisi l'occasion à la chambre des pairs, dès le commencement de la session, de déclarer qu'il n'avait pris le pouvoir à personne; il a toujours cherché à séparer sa fortune des âpretés intolérantes qui s'agitaient autour de lui, et il a eu pour instrument de ses desseins l'élégante tenue d'un caractère qui s'est fait agréer et estimer de tout le monde. Peut-on refuser à M. de Montalivet un sens ferme et droit, du bonheur

dans sa présence aux affaires, l'heureux don de rapprocher les hommes et de désarmer les haines? Que le ministère du 15 avril prenne de plus en plus confiance en lui-même, qu'il s'appuie sur le centre gauche, et il vivra : l'avenir lui apportera les modifications et les forces nécessaires. Qu'il soit calme et résolu au milieu des petites perfidies que ne lui épargneront pas quelques personnes : dans la route qu'il a si heureusement prise, il est certain d'une majorité. Qu'il mette les *homogènes* en demeure de se constituer eux-mêmes les *ultras* de notre époque; il ne faut jamais sauver à des adversaires l'occasion de se compromettre et de se perdre.

La satisfaction publique indique d'ailleurs au centre gauche ses obligations et sa conduite; il doit travailler à maintenir au moins sa situation officielle, sauf, au moment favorable, à la fortifier et à l'agrandir. L'intérêt de tous est d'empêcher la rentrée aux affaires de quelques hommes dont la présence effacerait le bien accompli et dénaturerait l'avenir. Ces hommes ont quelquefois reproché, avec une dédaigneuse amertume au centre gauche et à la gauche, une irrésolution qui les empêchait de soutenir ceux de leurs amis qui s'approchaient du pouvoir, et de profiter des occasions heureuses. On doit écouter jusqu'aux injures de ses ennemis pour mieux les combattre; que la nouveauté de la situation inspire donc aux hommes nationaux une habileté nouvelle; les partis politiques ne doivent pas moins veiller sur eux dans les retours de la fortune que dans les revers.

LERMINIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1837.

Les questions avancent rapidement, non pas avec les hommes qui parlent, mais avec ceux qui agissent. Tandis que M. Guizot faisait, à la tribune, d'admirables distinctions entre l'aristocratie et la démocratie, le ministère accordait l'amnistie et ouvrait l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. M. Guizot et ses amis diront sans doute encore que c'est là de la faiblesse; nous pensons, au contraire, qu'il y a de la force à s'élever ainsi au-dessus des partis.

Le parti doctrinaire repoussait l'amnistie en principe. Dans ses jours de clémence, il consentait à accorder quelques graces individuelles à l'occasion du mariage de M. le duc d'Orléans, mais à condition que les condamnés demanderaient leur grace, en faisant amende honorable. C'était mettre la rigueur dans le pardon même. Le ministère actuel a répondu à ces vaines frayeurs par une amnistie complète, car l'amnistie n'excepte que les contumaces, qui ont, en effet, le droit d'être jugés, droit qu'on ne saurait leur enlever s'ils le réclament, et qui seront naturellement appelés à participer au bénéfice de l'amnistie, quand ils auront déféré à la citation du tribunal où ils étaient appelés. Voilà pour l'acte en lui-même; quant aux circonstances qui l'ont accompagné, elles ne parlent pas moins haut. Le secret de l'amnistie a été gardé pendant toute la journée du dimanche où eut lieu la revue de la garde nationale. Par l'effet d'une pensée haute et noble, d'un sentiment vraiment royal, le roi s'était opposé à ce que l'amnistie fût proclamée en présence de la garde nationale rassemblée; le roi craignait qu'on ne supposât qu'il quêtait l'enthousiasme dont il a recueilli ce jour-là les témoignages sans condition. Pendant la discussion au sujet de l'allocation des fonds secrets, pas un seul mot relatif à l'amnistie n'a été prononcé par les ministres, et cependant l'am-

nistie était déjà résolue. Mais on voulait éloigner toute *immoralité*, quelque légère qu'elle fût, de ce grand acte de clémence, et l'entourer, au contraire, de tout l'éclat que donnent les pensées droites et nobles, exécutées avec franchise. La France peut juger maintenant et dire quels ont été les faibles, les timorés et les impuissans, de ceux qui, ayant le projet d'établir un système d'oppression et de rigueur, n'ont eu ni le crédit ni l'énergie de l'exécuter, ou de ceux qui ont assez cru à leur force pour accomplir des actes de clémence dont ils avaient la pensée.

Le ministère devait cette preuve d'estime et de confiance au pays, tant calomnié par les organes du parti doctrinaire. Faire des lois de répression telles que les lois de septembre, c'est, si l'on veut, obéir à une nécessité sociale, à un besoin en de certaines circonstances; mais ces lois faites et en vigueur, et les maux dont on se plaignait déjà presque entièrement réprimés par ces lois, il est injuste et d'un mauvais calcul de crier sans cesse que la société est plus en danger que jamais et qu'elle va périr. C'était là cependant toute la tactique du parti que le bon génie de la France vient d'éloigner des affaires. Elle consistait à semer l'épouvante, à répandre des prédictions sinistres, et à crier à ceux qu'on ne pouvait effrayer, et que toutes ces sombres déclarations laissaient impassibles et calmes : Vous êtes des lâches, vous qui n'avez pas peur, et qui ne vous armez pas pour combattre avec nous les fantômes que nous évoquons ! — Les lâches ont prouvé qu'ils n'avaient pas peur, même des doctrinaires, et en peu de jours ils ont éclairci tout l'horizon politique, qui commençait à se rembrunir sérieusement.

Une circonstance doit être remarquée dans le premier acte politique de ce cabinet. C'est le choix du moment où l'ordonnance d'amnistie a été rendue. La crise commerciale se fait encore sentir. Une gêne cruelle et une souffrance de tous les intérêts pèsent sur nos plus grandes villes, et s'étendent sur toute une partie de la France; mais la tranquillité et l'esprit d'ordre ont régné partout, comme pour répondre aux accusations dont le pays est l'objet, et comme pour manifester bien hautement que ceux qui l'accusent, se trompent d'époque. La France a vraiment donné le spectacle touchant d'une grande famille, dont aucun membre ne souffre sans que tous les autres ne s'empressent de le secourir. On a oublié toutes les différences d'opinion pour payer son tribut à l'infortune. Le gouvernement a vu quelles ressources on peut trouver dans la nation, quand on s'adresse à ses passions généreuses, et c'est ce moment qui a été choisi pour accomplir un acte de clémence. Les prisons ont été évacuées, les coupables pardonnés; ceux que ne touchera pas l'indulgence qu'on leur montre, et qui n'accepteront pas l'oubli dont on leur donne l'exemple, on les défie en quelque sorte de troubler l'ordre établi sur de

si belles bases, et on s'en remet à la société elle-même, qui a droit que l'on compte sur elle, du soin de repousser les tentatives qu'on ferait pour la troubler. Les détenus délivrés par l'amnistie seront bientôt frappés eux-mêmes du changement qui s'est opéré en France pendant leur captivité. S'ils ne sont pas sous les mêmes préoccupations que les doctrinaires, ils s'apercevront que les idées d'ordre ont repris leur place dans tous les rangs, que les ambitions se sont régularisées, et ils ne s'étonneront pas que le ministère du 11 octobre ait fait place au ministère du 15 avril. Ce qui doit sans doute le plus les surprendre dans l'ordre social actuel, c'est, comme disait le doge de Venise à Versailles, c'est de s'y voir; mais leur présence même prouve que la société qui les admet, est assez puissante pour les contenir dans leurs devoirs de citoyens, et qu'elle ne les reçoit que parce qu'elle les a vaincus.

Le parti s'empresse de crier à l'abandon des lois de septembre que ces indices sembleraient annoncer. Il peut se rassurer. Les lois de septembre ne seront pas abandonnées, parce qu'elles sont des lois, et parce que le ministère, qui ne fait pas de nouvelles lois politiques à chaque circonstance, a promis de conserver en vigueur celles qui existent. M. Thiers, qui a fait les lois de septembre, tout comme M. Guizot, ne se rangerait pas du côté d'un ministère créé pour l'abandon de ces lois; M. Molé, M. de Montalivet, qui les ont votées, ne viennent pas pour les détruire; et si les lois de septembre sont la barrière qui s'oppose aux troubles et aux désordres dans le pays, le parti doctrinaire ne doit plus se mettre en souci: ces lois seront aussi puissantes que s'il était au pouvoir pour les faire exécuter.

Ce n'est donc pas, comme il le dit, par la faiblesse et le manque d'énergie que pèche le ministère actuel. Il n'y a pas de faiblesse assurément à donner la liberté à ses ennemis et à leur dire qu'ils ne sont plus à craindre. Il n'y a pas manque d'énergie à se séparer franchement d'un parti politique qui se dit puissant, avec quelque raison peut-être, mais qu'on aime mieux combattre que de se soumettre à ses vues. Il faut renoncer à attaquer le ministère de ce côté; et quant à l'accusation d'inhabileté, sa conduite répond suffisamment à ce reproche. Il resterait à lui dire qu'il est sans vie et sans couleur; mais, tandis que M. Guizot et ses amis lui niaient le mouvement, pour toute réponse il se mettait à marcher et à s'éloigner à grands pas de la doctrine. Ce ne sera pas, si vous voulez, un ministère d'éloquence et de parole; mais on ne lui refusera pas le titre de *ministère d'action*, et si on ne le juge par ses discours, du moins on le jugera par ses actes. Or, ces actes, on peut déjà les compter : le renvoi des doctrinaires, l'amnistie, l'ouverture de Saint-Germain-l'Auxerrois, et le mariage de M. le duc d'Orléans. Pour un cabinet de quinze jours, on conviendra que ce n'est pas perdre son temps.

Il est curieux d'écouter les récriminations de l'opposition doctrinaire contre le ministère de l'amnistie. D'abord, dit-elle, il était juste et moral (car le reproche d'immoralité est l'arme des doctrinaires, comme l'accusation d'impiété était celle des jésuites) de laisser à M. Guizot le mérite d'une amnistie, puisqu'on l'avait mis dans la nécessité d'assumer sur sa tête toute l'impopularité des rigueurs. Ainsi, d'après ce nouvel aveu, le système de rigueur ne serait pas le système propre de M. Guizot, et le refus constant d'amnistie ne venait pas de lui, qui s'était cependant prononcé si hautement contre cette mesure dans le conseil! Voilà donc M. Guizot, dont toute l'ambition, dont toute l'importance consiste à être l'homme de ses idées, voilà M. Guizot qui reproche avec tant de dédain à ses adversaires et à ses successeurs de manquer de conceptions politiques, ou de n'avoir pas le courage d'exécuter le petit nombre de celles qu'ils ont; voilà M. Guizot présenté, par ses amis eux-mêmes, comme un homme sans système, qui prête généreusement son nom et la puissance de sa parole à d'impitoyables menaces de rigueur, qu'il verrait cesser avec plaisir, si on lui permettait de faire de la clémence et de la commisération! En vérité, nous n'en avons jamais tant dit contre M. Guizot; et il aurait raison de nous en vouloir, si nous prenions la liberté de le traiter de cette sorte. Ce sont encore là des marques d'estime et de considération, telles que lui en donnaient ces mêmes amis, quand ils s'écriaient, au sujet de la dot de la reine des Belges, que M. Guizot se serait élevé de toute sa vénération pour le trône, et de tout son patriotisme, contre l'opposition de l'extrême gauche, s'il eût été ministre!

Nous pourrions citer vingt traits semblables, qui prouveraient jusqu'où peut aller l'esprit de congrégation et de coterie, car l'esprit de parti raisonne avec un peu plus de suite. Tantôt il y a au fond de cette amnistie qui cause tant de désespoir à ceux qui craignent qu'elle ne les éloigne sans retour des affaires, *une grande immoralité politique*. L'amnistie, aux yeux de ceux qui parlent ainsi, n'est, qu'on nous passe le mot, qu'une *niche* faite par les ministres actuels à l'ancien collègue de M. Molé. La clémence du roi, l'effusion de sa joie, le noble mouvement spontané d'appeler ses ministres au milieu d'une nuit et de leur proposer une mesure qui, par une rare coïncidence, lui semblait à la fois humaine et politique; les sentimens du conseil tout entier, qui se montra heureux à son tour de ne voir dans la situation calme et paisible du pays rien qui s'opposât à ce grand acte de conciliation, tout cela est ravalé sans façon, par les amis de M. Guizot, à un tour d'écolier, à une escapade faite au savant professeur qui venait de quitter le ministère! C'est encore là un des mille exemples du respect des doctrinaires pour le trône, dont ils prétendent ainsi relever la dignité, et de la haute et *morale* idée qu'ils se font du

métier d'homme d'état! Vauvenargues, en disant qu'il n'y a de véritable dignité morale qu'en ceux qui savent respecter celle des autres, a mieux apprécié que nous ne pourrions le faire le procédé que nous citons.

Les mêmes hommes disent encore : « La nécessité où l'on s'est cru d'attacher à un bienfait un reste de rigueur infamante, et de mettre sous la *surveillance* des hommes avec lesquels on prétend se *réconcilier*, cette nécessité prouve hautement contre l'opportunité de l'amnistie. » Quelle touchante sollicitude conçoivent tout d'un coup les doctrinaires pour les condamnés politiques de juin et d'avril! Eh, quoi! M. Guizot n'en serait pas seulement à regretter qu'on ne lui ait pas laissé faire l'amnistie; il serait encore affligé de voir qu'elle n'est pas aussi complète qu'il l'eût donnée! Voilà une révélation à laquelle nous ne nous attendions guère. « En rendant d'anciens ennemis à la vie commune, nous voudrions, nous, pouvoir les rendre aussi à la dignité de citoyen, » ajoute l'organe du parti doctrinaire que nous citons. En vérité, les détenus ont grandement perdu à la chute de M. Guizot, nous devons le leur dire, car sans doute ils ne s'en douteraient pas; graciés par M. Guizot, ils seraient rendus à la dignité de citoyens, pourvus d'emplois publics, sans doute; et il est aujourd'hui évident que M. Guizot et ses amis ne retardaient l'amnistie que pour la rendre plus complète! Franchement, les doléances des écrivains de ce parti nous semblent moins sérieuses que bouffonnes, et nous rappellent le ton de racoleur dont ils promettaient, dans la dernière crise, aux partisans qu'ils voulaient enrôler, *de hautes positions secondaires*, où l'on apprendrait, avec de gros traitemens, le difficile métier d'homme d'état. Aujourd'hui, en lisant sur la porte de l'école doctrinaire cette promesse d'amnistie intégrale et complète, ayant pour complément l'élévation au titre de citoyen, et d'autres faveurs encore, ne se croirait-on pas devant ces enseignes de taverne où on lit toute l'année : *Ici on fera crédit demain!* — Mais dites plus vrai, ne pensez-vous pas que le défaut de surveillance faciliterait quelques désordres de la part des prisonniers délivrés, et justifierait vos objections contre l'amnistie? N'est-ce pas le secret de votre prédilection pour les hommes que vous traitiez sans pitié tout à l'heure, et ne seriez-vous pas un peu tentés de faire d'eux des *citoyens* turbulens, au lieu de surveillés paisibles qu'ils seront, grace aux mesures que prend le gouvernement? Le régime d'intimidation doctrinaire est mort, mais il pourrait renaître par le désordre et par l'émeute, et il est bien permis, ce nous semble, d'attribuer un petit calcul personnel à ceux qui distribuent sans scrupule aux autres le reproche d'immoralité!

On a dit aussi, mais avec un peu plus de sérieux et d'habileté, il est vrai : « Le pardon ne sied qu'à la force; la clémence a besoin de courage,

et la générosité n'est permise qu'à ceux qui ont combattu. Nous n'avons jamais admis la possibilité de l'amnistie qu'à la condition qu'elle fût tout à la fois le dernier triomphe et la confirmation de la politique forte qui a fait le salut et la gloire de cette monarchie. » — En d'autres termes, nous voulions l'amnistie, quand nous aurions épuisé toutes les rigueurs; nous voulions l'amnistie, quand nous aurions destitué tous les fonctionnaires qui n'ont pas pour principe de voter en toutes choses pour tous les ministères qui se succèdent; nous voulions l'amnistie, quand nous aurions fait passer la loi sur la liberté individuelle que méditait M. Guizot; nous la voulions, mais après avoir étouffé de nos mains les libertés publiques, c'est-à-dire quand il eût été assez indifférent d'être dans les prisons ou hors des prisons; quand la prison eût été partout, nous eussions consenti à vider celles que nous n'aurions pu remplir davantage. Mais pour arriver là, il fallait nous laisser encore quelques années au pouvoir, afin de nous donner le loisir de mener jusqu'au bout notre système et de voir jusqu'où pouvait aller la patience du pays. — Voilà comment on peut expliquer cette pensée de clémence unie à la force. On pourrait aussi demander si la force s'est retirée du pouvoir en même temps que M. Guizot sortait du ministère de l'instruction publique, et M. de Rémusat de son bureau de sous-secrétaire d'état, et si la faiblesse y est entrée avec M. de Montalivet et M. Barthe, deux collègues de Casimir Périer; mais ce serait trop souvent répondre à des fanfaronnades dont nous avons encore tout récemment fait justice, et suivre avec trop d'assiduité le dépit dans toutes les formes qu'il prend pour s'exhaler sous l'apparence de l'amour de l'ordre et de la sollicitude pour le bien du pays.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Ce qui doit frapper principalement les esprits calmes et droits, c'est le regret, vraiment comique, qui s'échappe involontairement à chacun des actes du ministère. Est-ce l'amnistie? On voudrait l'avoir faite. On l'eût faite certainement. L'ouverture de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois? Mais c'est la conséquence directe du système qu'on suivait! On y eût songé sans nul doute. Le temps, l'occasion seuls ont manqué. Aujourd'hui, on dit déjà que ceux qui ont ouvert cette église, n'ont agi que par esprit de parti, et demain on s'écriera, sans doute, que la messe de Saint-Germain-l'Auxerrois est une immoralité de plus à ajouter à toutes les autres. Il en sera ainsi de tout ce que fera le ministère, nous entendons de tout ce qu'il fera de bien; ce seront autant de vols faits au parti doctrinaire, qui n'accorde pas au pouvoir le droit de se faire *petit*, mais qui s'efforce de le rapetisser par tous ses actes et par tous ses écrits, tant qu'il ne se trouve pas dans ses mains.

CIPPES FUNÉRAIRES PEINTS TROUVÉS AU PIRÉE.

Depuis la publication du *Jupiter Olympien* de M. Quatremère de Quincy, toutes les questions relatives à la sculpture et à l'architecture *polychromes*, chez les anciens, ont vivement préoccupé les antiquaires et les artistes. Récemment, une branche importante de l'histoire de l'art, l'emploi de la *peinture monumentale*, a été l'objet d'une discussion animée entre deux antiquaires français. Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de leur présenter la traduction d'une lettre écrite d'Athènes au rédacteur du *Kunstblatt* par M. L. Ross, savant archéologue allemand, conservateur des monumens antiques à Athènes, et qui a présidé à un grand nombre de fouilles exécutées dans cette ville, au Pirée, et en plusieurs autres lieux de l'Attique. Cette lettre contient l'annonce d'une découverte qui promet de jeter beaucoup de jour sur l'ancienne *lithochromie*, c'est-à-dire, l'usage de colorier la pierre même des monumens, et d'y exécuter des peintures.

« La forme la plus ordinaire des pierres sépulcrales est, comme on sait, celle d'un cippe allongé, légèrement pyramidal, couronné par une espèce de fronton ou *aëtoma*. Ce fronton est orné tantôt d'une simple palmette, tantôt (dans les cippes plus grands) d'un feuillage très richement travaillé et presque de haut relief. Au-dessous de la petite corniche qui sépare le fronton de la surface inférieure du cippe, se plaçaient un ou plusieurs noms, séparés l'un de l'autre par deux rosaces; sous les noms, se trouve très fréquemment un bas-relief représentant le défunt ou les défunts en diverses actions; c'est communément une scène d'adieux et de séparation d'avec les survivans. Il s'est conservé une multitude de ces monumens, plus ou moins ornés, parce que, même dans le temps du plus grand mépris pour l'antiquité, les prêtres, les citadins et les paysans, séduits par la délicatesse du travail de ces tombeaux, les ont recueillis et encastrés dans les murs des églises et des maisons.

« Pendant un long séjour dans l'Attique, mes amis et moi nous avons été fréquemment surpris de voir des cippes, principalement de petite dimension, dans lesquels, non-seulement l'*aëtoma*, mais toute la surface, jusqu'à l'inscription, étaient entièrement polies. Plus notre attention avait été éveillée sur l'application des couleurs dans l'architecture grecque, plus nous mîmes de zèle à rechercher de tels cippes. Nous y trouvâmes fréquemment des ornemens polychromes, tels que palmettes et fleurs sur le fronton, oves et feuilles sur le bourrelet placé au-dessous..... Mais la surface inférieure, laissée vide, restait pour nous un problème. Enfin nous découvrîmes, dès 1833, au Pirée, une pierre sépulcrale du même genre, sur la surface de laquelle se voyaient distinctement les contours et les restes des couleurs d'un groupe de trois figures *peintes sur le marbre poli*. Cette pierre se conserve maintenant dans le temple de Thésée. Plus tard, nous trouvâmes à Syros deux pierres semblables, apportées de Rhénéa, où l'on apercevait des figures, mais moins distinctement. Je donnai alors dans cette feuille quelques renseignemens sur cette classe, nouvellement découverte, de monumens sépulcraux. Mais notre attention fut bientôt détournée de cet objet.

« Au printemps de l'année dernière, dans une fouille exécutée parmi les tombeaux du Pirée, sous ma direction, on découvrit de nouveau plusieurs pierres tumulaires avec des ornemens architectoniques *peints*, propres à confirmer mes premières conjectures. Mais je persistais à ne considérer ces monumens que comme des exceptions.

« La découverte toute récente (faite à l'occasion du comblement du marais au Pirée) de neuf ou dix cippes pareils, avec des traces de peintures, plus ou moins bien conservées, m'a donné lieu, pour la première fois, de présumer toute l'importance de ce fait pour la connaissance du système de l'ancienne *lithochromie*.

« Les temples de la Grèce, qui nous ont été conservés, sont en petit nombre; et, quoique le dessin des ornemens peints dans les diverses parties de l'entablement, du fronton, du plafond, des chapiteaux d'antes, etc., soit le plus souvent facile à reconnaître, néanmoins, dans plusieurs de ces parties, le choix des couleurs reste obscur ou douteux. La découverte d'ornemens colorés, sur les cippes sépulcraux, ouvre un champ vaste et nouveau pour la recherche de la lithochromie en architecture. En effet, pour me borner à l'Attique, les ports et la plupart des autres lieux de ce pays sont tombés en décadence de si bonne heure, que beaucoup de leurs cimetières ont été abandonnés à une époque peu éloignée des beaux temps de l'art : les monumens, n'ayant été enlevés par aucun nouvel habitant de ces champs du repos, sont restés en place; à mesure que le temps les renversait, la terre les recouvrait peu à peu, et le sol desséché de l'Attique assurait leur conservation. C'est ainsi qu'ils gisent maintenant par milliers depuis le Pirée jusqu'au golfe de Salamine, depuis l'Ilissus jusqu'au promontoire Zoster. Par la comparaison d'un grand nombre d'entre eux, on pourra obtenir les notions les plus distinctes sur le choix et la réunion des couleurs, et l'on obtiendra des types certains pour la restauration de cette branche de l'art des anciens.

« Encore plus importans, peut-être, seront les figures et les groupes peints, qui, sur les monumens en question, prennent la place des bas-reliefs. On doit abandonner sans doute l'espoir de retrouver en Grèce, sur des monumens encore enfouis (car où pourraient-ils être?), des échantillons de l'art d'un Polygnote, d'un Micon ou de leurs élèves : mais notre découverte de ces pierres sépulcrales promet aussi, de ce côté, les plus beaux résultats. Sans parler des deux cippes de Syros, où le style ne peut être assez clairement distingué, les figures peintes sur les deux cippes du Pirée sont d'un dessin assez élégant et correct pour donner la conviction que des maîtres de l'art, non des élèves peu exercés, étaient employés pour exécuter ces peintures. Pourquoi n'espérerions-nous pas qu'un hasard heureux amènera tôt ou tard la découverte de quelque monument de plus grande dimension, conservé avec toute la richesse de ses couleurs primitives? »

L. Ross.

Athènes, 5 octobre 1836.

Nous n'ajouterons que peu de mots à cette lettre intéressante. La surprise que cette heureuse découverte cause au savant archéologue allemand, la satisfaction qu'elle lui donne, et les espérances qu'il en conçoit, sont un garant de l'intérêt avec lequel il aurait lu les recherches de M. Le-

tronne sur les tombeaux des Grecs *peints à l'extérieur*. Dans les *Lettres d'un antiquaire à un artiste* (pag. 232 et suiv.), il avait démontré que les trois tombeaux, décorés de peintures, dont parle Pausanias, savoir : celui de Bura, de Sicyone, et celui de Tritæa, en marbre blanc, peint par Nicias, ne pouvaient être que des *cippes* ou des tombeaux à quatre faces en marbre, dont une paroi, peut-être deux, avaient été peintes (pag. 250). De ces trois exemples, comparés à d'autres, tirés de Pline et de l'Anthologie, il avait conclu que, chez les Grecs, non-seulement dans les beaux temps de l'art, mais à l'époque romaine, les tombeaux, formant édifice isolé, étaient revêtus de peintures exposées à *l'air*, uniquement protégées par leur fronton saillant, et que ces peintures extérieures furent exécutées souvent *par de grands artistes*, tels que Nicias et Nicomaque, sur la *pierre même*, au moyen d'un procédé bien durable, puisque l'œuvre de Nicias à Tritæa se conservait encore, sans notable altération, au temps de Pausanias, 450 ans après la mort du peintre.

Cette théorie sur les peintures *extérieures* des tombeaux avait beaucoup surpris quelques antiquaires ; on s'était même avancé jusqu'à la déclarer *contraire au génie de l'antiquité toute entière* (Raoul Rochette, dans le *Journal des Savans*, 1836, juin, p. 345.), quoiqu'elle ne fût qu'une conséquence naturelle des textes anciens, entendus comme ils devaient l'être. Voici maintenant qu'elle se trouve pleinement confirmée par les découvertes récentes que vient d'exposer M. Ross. Déjà les idées du même antiquaire sur les *frontons* peints de certains temples, avaient reçu une confirmation remarquable par la découverte des *mésopes* des Propylées, alternativement creuses et planes, les unes remplies par des bas-reliefs, les autres couvertes de figures peintes. Le savant, du fond de son cabinet, avait donc deviné justement ce que le voyageur devait découvrir plus tard sur le sol classique.

Les exemples d'une confirmation aussi frappante sont trop rares, et honorent trop la science, en montrant toute la confiance qu'elle mérite d'inspirer, pour que nous n'ayons pas saisi avec empressement l'occasion d'en signaler un de plus à l'attention de nos lecteurs.

— La précieuse *collection d'autographes* de M. Franc Graffer, libraire à Vienne, en Autriche, contenant plus de mille pièces des écrivains et des artistes les plus célèbres, est à vendre ; la mise à prix est de mille ducats d'or. Les personnes qui seraient tentées d'en faire l'acquisition, peuvent s'adresser à MM. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille, 17, à Paris, qui en délivrent un catalogue détaillé.

— C'est demain que paraît la première livraison des *Mémoires du général Lafayette, publiés par sa famille* (1). Nous rendrons compte très prochainement des précieux documens historiques que contiennent ces volumes ; tout ce que nous en pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'ils exciteront le plus vif intérêt.

(1) Chez H. Fournier aîné, rue de Seine, 16. L'ouvrage formera six volumes ; trois sont en vente.

F. Buloz.

MAUPRAT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIX.

Après avoir réfléchi mûrement sur les intentions probables du trappiste, je crus devoir accorder l'entrevue demandée. Ce n'était pas moi que Jean Mauprat pouvait espérer d'abuser par ses artifices, et je voulus faire ce qui dépendait de moi pour éviter qu'il vînt tourmenter de ses intrigues les derniers jours de mon grand-oncle. Je me rendis donc, dès le lendemain, à la ville, vers la fin des vêpres, et je sonnai, non sans émotion, à la porte des carmes.

La retraite choisie par le trappiste était une de ces innombrables communautés mendiantes que la France nourrissait; celle-là, quoique soumise à une règle austère, était riche et adonnée au plaisir. A cette époque sceptique, le petit nombre des moines n'étant plus en rapport avec l'étendue et la richesse des établissemens fondés pour eux, les religieux errant dans les vastes abbayes au fond des provinces, au sein du luxe, débarrassés du

(1) Voyez les livraisons des 1er avril, 15 avril et 1er mai.

contrôle de l'opinion (toujours effacé là où l'homme s'isole), menaient la vie la plus douce et la plus oisive qu'ils eussent jamais goûtée. Mais cette obscurité, mère des *vices aimables*, comme on disait alors, n'était chère qu'aux ignorans. Les chefs étaient livrés aux pénibles rêves d'une ambition nourrie dans l'ombre, aigrie dans l'inaction. Agir, même dans le cercle le plus restreint, et à l'aide des élémens les plus nuls, agir à tout prix, telle était l'idée fixe des prieurs et des abbés.

Le prieur des *carmes chaussés* que j'allais voir, était la vivante image de cette impuissance agitée. Cloué par la goutte dans son grand fauteuil, il m'offrit un étrange pendant à la vénérable figure du chevalier, pâle et immobile comme lui, mais noble et patriarcal dans sa mélancolie. Le prieur était court, gras et plein de pétulance. La partie supérieure de son corps étant libre, sa tête se tournait avec vivacité à droite et à gauche; ses bras s'agitaient pour donner des ordres, sa parole était brève, et son organe voilé semblait donner un sens mystérieux aux moindres choses. En un mot, la moitié de sa personne paraissait lutter sans cesse pour entraîner l'autre, comme cet homme enchanté des contes arabes, qui cachait sous sa robe son corps de marbre jusqu'à la ceinture.

Il me reçut avec un empressement exagéré, s'irrita de ce qu'on ne m'apportait pas un siége assez vite, étendit sa grosse main flasque pour attirer ce siége tout près du sien, fit signe à un grand satyre barbu, qu'il appelait son frère trésorier, de sortir, puis après m'avoir accablé de questions sur mon voyage, sur mon retour, sur ma santé, sur ma famille, et dardant sur moi de petits yeux clairs et mobiles qui soulevaient les plis des paupières, grossies et affaissées par l'intempérance, il entra en matière.

— Je sais, mon cher enfant, dit-il, le sujet qui vous amène; vous voulez rendre vos devoirs à votre saint parent, à ce trappiste modèle d'édification, que Dieu nous ramène pour servir d'exemple au monde et faire éclater le miracle de la grace? — Monsieur le prieur, lui répondis-je, je ne suis pas assez bon chrétien pour apprécier le miracle dont vous parlez. Que les ames dévotes en rendent grace au ciel! pour moi, je viens ici, parce que M. Jean de Mauprat désire me faire part, a-t-il dit, de projets qui me concernent et que je suis prêt à écouter. Si vous voulez permettre que je me rende près de lui... — Je n'ai pas voulu qu'il vous vît

avant moi, jeune homme! s'écria le prieur avec une affectation de franchise, et en s'emparant de mes mains, que je ne sentais pas sans dégoût dans les siennes; j'ai une grace à vous demander au nom de la charité, au nom du sang qui coule dans vos veines... Je dégageai une de mes mains, et le prieur, voyant l'expression de mon mécontentement, changea sur-le-champ de langage avec une souplesse admirable. — Vous êtes homme du monde, je le sais. Vous avez à vous plaindre de celui qui fut Jean de Mauprat et qui s'appelle aujourd'hui l'humble frère Jean Népomucène. Mais si les préceptes de notre divin maître Jésus-Christ ne vous portent pas à la miséricorde, il est des considérations de décence publique et d'esprit de famille, qui doivent vous faire partager mes craintes et mes efforts. Vous savez la résolution pieuse, mais téméraire, qu'a formée frère Jean; vous devez vous joindre à moi pour l'en détourner, et vous le ferez, je n'en doute pas. — Peut-être, monsieur, répondis-je froidement; mais ne pourrais-je vous demander à quels motifs ma famille doit l'intérêt que vous voulez bien prendre à ses affaires? — A l'esprit de charité qui anime tous les serviteurs du Christ, répondit le moine avec une dignité fort bien jouée.

Retranché derrière ce prétexte, à la faveur duquel le clergé s'est toujours immiscé dans tous les secrets de famille, il lui fut aisé de mettre un terme à mes questions; et sans détruire le soupçon qui combattait contre lui dans mon esprit, il réussit à prouver à mes oreilles que je lui devais de la reconnaissance pour le soin qu'il prenait de l'honneur de mon nom. Il fallait bien voir où il voulait en venir, et ce que j'avais prévu arriva. Mon oncle Jean réclamait de moi la part qui lui revenait du fief de la Roche-Mauprat, et le prieur était chargé de me faire entendre que j'avais à opter entre une somme assez considérable à débourser (car on parlait du revenu arriéré de mes sept années de jouissance, outre le fonds d'un septième de propriété) et l'action insensée qu'il prétendait faire, et dont l'éclat ne manquerait pas de hâter les jours du vieux chevalier et de me créer peut-être d'*étranges embarras personnels*. Tout cela me fut insinué merveilleusement, sous les dehors de la plus chrétienne sollicitude pour moi, de la plus fervente admiration pour le zèle du trappiste, et de la plus sincère inquiétude pour les effets de cette *ferme* résolution.

Enfin, il me fut démontré clairement que Jean Mauprat ne venait pas me demander des moyens d'existence, mais qu'il me fallait le supplier humblement d'accepter la moitié de mon bien pour l'empêcher de traîner mon nom et peut-être ma personne sur le banc des criminels.

J'essayai une dernière objection. — Si la résolution du frère Népomucène, comme vous l'appelez, monsieur le prieur, est aussi bien arrêtée que vous le dites; si le soin de son salut est le seul qu'il ait en ce monde, expliquez-moi comment la séduction des biens temporels pourra l'en détourner? Il y a là une inconséquence que je ne comprends guère.

Le prieur fut un peu embarrassé du regard perçant que j'attachais sur lui; mais se jetant au même instant dans une de ces parades de naïveté qui sont la haute ressource des fourbes : — Mon Dieu! mon cher fils, s'écria-t-il, vous ne savez donc pas quelles immenses consolations la possession des biens de ce monde peut répandre sur une ame pieuse? Autant les richesses périssables sont dignes de mépris lorsqu'elles représentent de vains plaisirs, autant le juste doit les réclamer avec fermeté quand elles lui assurent les moyens de faire le bien. A la place du saint trappiste, je ne vous cache pas que je ne cèderais mes droits à personne, que je voudrais fonder une communauté religieuse, pour la propagation de la foi et la distribution des aumônes, avec les fonds qui, entre les mains d'un jeune et brillant seigneur comme vous, ne servent qu'à entretenir à grands frais des chevaux et des chiens. L'église nous enseigne que, par de grands sacrifices et de riches offrandes, nous pouvons racheter nos ames des plus noirs péchés. Le frère Népomucène, assiégé d'une sainte terreur, croit qu'une expiation publique est nécessaire à son salut. Martyr dévoué, il veut offrir son sang à l'implacable justice des hommes. Combien ne sera-t-il pas plus doux pour vous (et plus *sûr* en même temps) de lui voir élever quelque saint autel à la gloire de Dieu, et cacher dans la paix bienheureuse du cloître l'éclat funeste d'un nom qu'il a déjà abjuré! Il est tellement dominé par l'esprit de la Trappe; il a pris un tel amour de l'abnégation, de l'humilité, de la pauvreté, qu'il me faudra bien des efforts et bien des secours d'en haut pour le déterminer à accepter cet échange de *mérites*.

— C'est donc vous, monsieur le prieur, qui vous chargez, par

bonté gratuite, de changer cette funeste résolution? J'admire votre zèle, et je vous en remercie, mais je ne pense pas que tant de négociations soient nécessaires. M. Jean de Mauprat réclame sa part d'héritage, rien n'est plus juste; et lors même que la loi refuserait tout droit civil à celui qui n'a dû son salut qu'à la fuite (ce que je ne veux point examiner), mon parent peut être assuré qu'il n'y aurait jamais la moindre contestation entre nous à cet égard, si j'étais libre possesseur d'une fortune quelconque. Mais vous n'ignorez pas que je ne dois la jouissance de cette fortune qu'à la bonté de mon grand-oncle, le chevalier Hubert de Mauprat; qu'il a assez fait en payant les dettes de la famille, qui absorbaient au-delà du fonds; que je ne puis rien aliéner sans sa permission, et que je ne suis réellement que le dépositaire d'une fortune que je n'ai pas encore acceptée. Le prieur me regarda avec surprise, et comme frappé d'un coup imprévu; puis il sourit d'un air rusé et me dit : — Fort bien! Il paraît que je m'étais trompé, et que c'est à M. Hubert de Mauprat qu'il faut s'adresser. Je le ferai, car je ne doute pas qu'il ne me sache très bon gré de sauver à sa famille un scandale qui peut avoir de très bons résultats dans l'autre vie pour un de ses parens, mais qui, à coup sûr, peut en avoir de très mauvais, pour *un autre parent*, dans celle-ci. — J'entends, monsieur, répondis-je. C'est une menace; je répondrai sur le même ton. Si M. Jean de Mauprat se permet d'obséder mon oncle et ma cousine, c'est à moi qu'il aura affaire; et ce ne sera pas devant les tribunaux que je l'appellerai en réparation de certains outrages que je n'ai point oubliés. Dites-lui que je n'accorderai point l'absolution au pénitent de la Trappe, s'il ne reste fidèle au rôle qu'il a adopté. Si M. Jean de Mauprat est sans ressources et qu'il implore ma bonté, je pourrai lui donner, sur les revenus qui me sont accordés, les moyens d'exister humblement et sagement, selon l'esprit de ses vœux. Mais si l'ambition ecclésiastique s'empare de son cerveau, et qu'il compte, avec de folles et puériles menaces, intimider assez mon oncle pour lui arracher de quoi satisfaire ses nouveaux goûts, qu'il se détrompe, dites-le-lui bien de ma part. La sécurité du vieillard et l'avenir de la jeune fille n'ont que moi pour défenseur, et je saurai les défendre, fût-ce au péril de l'honneur et de la vie.

— L'honneur et la vie sont pourtant de quelque importance à

votre âge, reprit l'abbé visiblement irrité, mais affectant des manières plus douces que jamais; qui sait à quelle folie la ferveur religieuse peut entraîner le trappiste? car, entre nous soit dit, mon pauvre enfant..... voyez, moi, je suis un homme sans exagération, j'ai vu le monde dans ma jeunesse, et je n'approuve pas ces partis extrêmes, dictés plus souvent par l'orgueil que par la piété. J'ai consenti à tempérer l'austérité de la règle; mes religieux ont bonne mine et portent des chemises..... Croyez bien, mon cher monsieur, que je suis loin d'approuver le dessein de votre parent, et que je ferai tout au monde pour l'entraver; mais enfin, s'il persiste, à quoi vous servira mon zèle? Il a la permission de son supérieur, et peut se livrer à une inspiration funeste... Vous pouvez être gravement compromis dans une affaire de ce genre; car enfin, quoique vous soyez, à ce qu'on assure, un digne gentilhomme, bien que vous ayez abjuré les erreurs du passé, bien que peut-être votre ame ait toujours haï l'iniquité, vous avez trempé, de fait, dans bien des exactions que les lois humaines réprouvent et châtient. Qui sait à quelles révélations involontaires le frère Népomucène peut se voir entraîné, s'il provoque l'instruction d'une procédure criminelle? Pourra-t-il la provoquer contre lui-même sans la provoquer en même temps contre vous?... Croyez-moi, je veux la paix..... je suis un bon homme...— Oui, un très bon homme, mon père, répondis-je avec ironie, je le vois parfaitement. Mais ne vous inquiétez pas trop, car il y a un raisonnement fort clair qui doit nous rassurer l'un et l'autre. Si une véritable vocation religieuse pousse M. Jean le trappiste à une réparation publique, il sera facile de lui faire entendre qu'il doit s'arrêter devant la crainte d'entraîner un autre que lui dans l'abîme, car l'esprit du Christ le lui défend. Mais si ce que je présume est certain, si M. Jean de Mauprat n'a pas la moindre envie de se livrer entre les mains de la justice, ses menaces sont peu faites pour m'épouvanter, et je saurai empêcher qu'elles ne fassent plus de bruit qu'il ne convient. — C'est donc là toute la réponse que j'aurai à lui porter? dit le prieur en me lançant un regard où perçait le ressentiment. — Oui, monsieur, répondis-je, à moins qu'il ne lui plaise de recevoir cette réponse de ma propre bouche et de paraître ici. Je suis venu déterminé à vaincre le dégoût que sa présence m'inspire, et je m'étonne qu'a-

près avoir manifesté un si vif désir de m'entretenir il se tienne à l'écart quand j'arrive. — Monsieur, reprit le prieur avec une ridicule majesté, mon devoir est de faire régner en ce lieu saint la paix du Seigneur. Je m'opposerai donc à toute entrevue qui pourrait amener des explications violentes.... — Vous êtes beaucoup trop facile à effrayer, monsieur le prieur, répondis-je; il n'y a lieu ici à aucun emportement. Mais comme ce n'est pas moi qui ai provoqué ces explications, et que je me suis rendu ici par pure complaisance, je renonce de grand cœur à les pousser plus loin, et vous remercie d'avoir bien voulu servir d'intermédiaire.

Je le saluai profondément et me retirai.

XX.

Je fis à l'abbé, qui m'attendait chez Patience, le récit de cette conférence, et il fut entièrement de mon avis; il pensa comme moi que le prieur, loin de travailler à détourner le trappiste de ses prétendus desseins, l'engageait de tout son pouvoir à m'épouvanter pour m'amener à de grands sacrifices d'argent. Il était tout simple, à ses yeux, que ce vieillard, fidèle à l'esprit monacal, voulût mettre dans les mains d'un Mauprat moine, le fruit des labeurs et des économies d'un Mauprat séculier. C'est là le caractère indélébile du clergé catholique, me dit-il. Il ne saurait vivre sans faire la guerre aux familles et sans épier tous les moyens de les spolier. Il semble que ces biens soient sa propriété et que toutes les voies lui soient bonnes pour les recouvrer. Il n'est pas aussi facile que vous le pensez de se défendre contre ce doucereux brigandage. Les moines ont l'appétit persévérant et l'esprit ingénieux. Soyez prudent et attendez-vous à tout. Vous ne pourrez jamais décider un trappiste à se battre; retranché sous son capuchon, il recevra, courbé et les mains en croix, les plus sanglans outrages; et sachant fort bien que vous ne l'assassinerez pas, il ne vous craindra guère. Et puis, vous ne savez pas ce qu'est la justice dans la main des hommes et de quelle manière un procès criminel est conduit et jugé quand une des parties ne recule devant aucun moyen de séduction et d'épouvante. Le clergé est puissant; la robe est déclamatoire; les mots probité et intégrité résonnent depuis des siècles sur les murs endurcis des prétoires, sans empêcher les juges prévarica-

teurs et les arrêts iniques. Méfiez-vous, méfiez-vous! Le trappiste peut lancer la meute à bonnet carré sur ses traces et la dépister en disparaissant à point et la laissant sur les vôtres. Vous avez blessé bien des amours-propres en faisant échouer les nombreuses prétentions des épouseurs d'héritages. Un des plus outrés et des plus méchans est proche parent d'un magistrat tout puissant dans la province. De La Marche a quitté la robe pour l'épée; mais il a pu laisser parmi ses anciens confrères des gens portés à vous desservir. Je suis fâché que vous n'ayez pu le joindre en Amérique et vous mettre bien avec lui. Ne haussez pas les épaules; vous en tuerez dix, et les choses iront de mal en pis. On se vengera, non peut-être sur votre vie, on sait que vous en faites bon marché, mais sur votre honneur, et votre grand-oncle mourra de chagrin... Enfin...

— Vous avez l'habitude de voir tout en noir au premier coup d'œil, quand par hasard vous ne voyez pas le soleil en plein minuit, mon bon abbé, lui dis-je en l'interrompant. Laissez-moi vous dire tout ce qui doit écarter ces sombres pressentimens. Je connais Jean Mauprat de longue main; c'est un insigne imposteur, et de plus, le dernier des lâches. Il rentrera sous terre à mon aspect, et dès le premier mot, je lui ferai avouer qu'il n'est ni trappiste, ni moine, ni dévot. Tout ceci est un tour de chevalier d'industrie, et je lui ai entendu jadis faire des projets qui m'empêchent de m'étonner aujourd'hui de son impudence; je la crains donc fort peu.

— Et vous avez tort, reprit l'abbé. Il faut toujours craindre un lâche, parce qu'il nous frappe par derrière au moment où nous l'attendons en face. Si Jean Mauprat n'était pas trappiste, si les papiers qu'il m'a montrés avaient menti, le prieur des carmes est trop subtil et trop prudent pour s'y être laissé prendre. Jamais cet homme-là n'embrassera la cause d'un séculier, et jamais il ne prendra un séculier pour un des siens. Au reste, il faut aller aux informations, et je vais écrire sur-le-champ au supérieur de la Trappe; mais je suis certain qu'elles confirmeront ce que je sais déjà. Il est même possible que Jean de Mauprat soit sincèrement dévot. Rien ne sied mieux à un pareil caractère que certaines nuances de l'esprit catholique. L'inquisition est l'ame de l'église, et l'inquisition doit sourire à Jean de Mauprat. Je crois volontiers qu'il se livrerait au glaive séculier rien que pour le plaisir de vous

perdre avec lui, et que l'ambition de fonder un monastère avec vos deniers est une inspiration subite dont tout l'honneur appartient au prieur des carmes.

— Cela n'est guère probable, mon cher abbé, lui dis-je. D'ailleurs, à quoi nous mèneront ces commentaires? Agissons. Gardons à vue le chevalier pour que l'animal immonde ne vienne pas empoisonner la sérénité de ses derniers jours. Écrivons à la Trappe, offrons une pension au misérable, et voyons venir, tout en épiant avec soin ses moindres démarches. Mon sergent Marcasse est un admirable limier. Mettons-le sur la piste, et s'il peut parvenir à nous rapporter en langue vulgaire ce qu'il aura vu et entendu, nous saurons bientôt ce qui se passe dans tout le pays.

En devisant ainsi, nous arrivâmes au château à la chute du jour. Je ne sais quelle inquiétude tendre et puérile, comme il en vient aux mères lorsqu'elles s'éloignent un instant de leur progéniture, s'empara de moi en entrant dans cette demeure silencieuse. Cette sécurité éternelle, que rien n'avait jamais troublée dans l'enceinte des vieux lambris sacrés, la caducité nonchalante des serviteurs, les portes toujours ouvertes, à tel point que les mendians entraient parfois jusque dans le salon sans rencontrer personne, ou sans causer d'ombrage; toute cette atmosphère de calme, de confiance et d'isolement contrastait avec les pensées de lutte et les soucis dont le retour de Jean et les menaces du carme avaient rempli mon esprit durant quelques heures. Je doublai le pas, et, saisi d'un tremblement involontaire, je traversai la salle de billard. Il me sembla, en cet instant, voir passer, sous les fenêtres du rez-de-chaussée, une ombre noire qui se glissait parmi les jasmins, et qui disparut dans le crépuscule. Je poussai vivement la porte du salon, et m'arrêtai. Tout était silencieux et immobile. J'allais me retirer et chercher Edmée dans la chambre de son père, lorsque je crus voir remuer quelque chose de blanc près de la cheminée, où le chevalier se tenait toujours. « Edmée, êtes-vous ici? » m'écriai-je. Rien ne me répondit. Mon front se couvrit d'une sueur froide, et mes genoux tremblèrent. Honteux d'une faiblesse si étrange, je m'élançai vers la cheminée en répétant avec angoisse le nom d'Edmée. « Est-ce vous, enfin, Bernard? » me répondit-elle d'une voix tremblante. Je la saisis dans mes bras; elle était agenouillée auprès du fauteuil de son père, et pressait contre ses lèvres les mains glacées du

vieillard. « Grand Dieu! m'écriai-je en distinguant, à la faible clarté qui régnait dans l'appartement, la face livide et raidie du chevalier, notre père a-t-il cessé de vivre?... — Peut-être, me dit-elle avec un organe étouffé, peut-être évanoui seulement, s'il plaît à Dieu! De la lumière, au nom du ciel! sonnez! Il n'y a qu'un instant qu'il est en cet état. » Je sonnai à la hâte; l'abbé nous rejoignit, et nous eûmes le bonheur de rappeler mon oncle à la vie.

Mais, lorsqu'il ouvrit les yeux, son esprit semblait lutter contre les impressions d'un rêve pénible. « Est-il parti, est-il parti, ce misérable fantôme? s'écria-t-il à plusieurs reprises. Holà! Saint-Jean, mes pistolets!... Mes gens! Qu'on jette ce drôle par les fenêtres! » Je soupçonnai la vérité. « Qu'est-il donc arrivé? dis-je à Edmée à voix basse; qui donc est venu ici durant mon absence? — Si je vous le dis, répondit Edmée, vous le croirez à peine, et vous nous accuserez de folie, mon père et moi; mais je vous conterai cela tout-à-l'heure, occupons-nous de mon père. »

Elle parvint, par ses douces paroles et ses tendres soins, à rendre le calme au vieillard. Nous le portâmes à son appartement, et il s'endormit tranquille. Quand Edmée eut retiré légèrement sa main de la sienne et abaissé le rideau ouatté sur sa tête, elle s'approcha de l'abbé et de moi, et nous raconta qu'une demi-heure avant notre retour, un frère quêteur était entré dans le salon où elle brodait, selon sa coutume, près de son père assoupi. Peu surprise d'un incident qui arrivait quelquefois, elle s'était levée pour prendre sa bourse sur la cheminée, tout en adressant au moine des paroles de bienveillance. Mais, au moment où elle se retournait pour lui tendre son aumône, le chevalier, éveillé en sursaut, s'était écrié en toisant le moine d'un air à la fois courroucé et effrayé: « Par le diable! monsieur, que venez-vous faire ici sous ce harnais-là? » Edmée avait alors regardé le visage du moine, et elle avait reconnu, « ce que vous n'imagineriez jamais, dit-elle, l'affreux Jean de Mauprat! Je ne l'avais vu qu'une heure dans ma vie, mais cette figure repoussante n'était jamais sortie de ma mémoire, et jamais je n'ai eu le moindre accès de fièvre sans qu'elle se présentât devant mes yeux. Je ne pus retenir un cri. « N'ayez pas peur, nous dit-il avec un effroyable sourire, je ne viens pas ici en ennemi, mais en suppliant; » et il se mit à genoux si près de mon père, que ne sachant ce qu'il voulait faire, je me jetai entre eux, et je poussai violem-

ment le fauteuil à roulettes qui recula jusqu'à la muraille. Alors le moine, parlant d'une voix lugubre, que rendait encore plus effrayante l'approche de la nuit, se mit à nous déclamer je ne sais quelle formule lamentable de confession, demandant grace pour ses crimes, et se disant déjà couvert du voile noir des parricides lorsqu'ils montent à l'échafaud. « Ce malheureux est devenu fou, » dit mon père en tirant le cordon de la sonnette; mais Saint-Jean est sourd, et il ne vint pas. Il nous fallut donc entendre, dans une angoisse inexprimable, les discours étranges de cet homme qui se dit trappiste, et qui prétend qu'il vient se livrer au glaive séculier en expiation de ses forfaits. Il voulait auparavant demander à mon père son pardon et sa dernière bénédiction. En disant cela, il se traînait sur ses genoux et parlait avec véhémence. Il y avait de l'insulte et de la menace dans le son de cette voix qui proférait les paroles d'une extravagante humilité. Comme il se rapprochait toujours de mon père, et que l'idée des sales caresses qu'il semblait vouloir lui adresser me remplissait de dégoût, je lui ordonnai d'un ton assez impérieux de se lever, et de parler convenablement; mon père, courroucé, lui commanda de se taire et de se retirer; et comme en cet instant il s'écriait : « Non! vous me laisserez embrasser vos genoux! » je le repoussai pour l'empêcher de toucher à mon père. Je frémis d'horreur en songeant que mon gant a effleuré ce froc immonde. Il se retourna vers moi; et quoiqu'il affectât toujours le repentir et l'humilité, je vis la colère briller dans ses yeux. Mon père fit un violent effort pour se lever, et il se leva en effet, comme par miracle, mais aussitôt il retomba évanoui sur son siége; des pas se firent entendre dans le billard, et le moine sortit par la porte vitrée avec la rapidité de l'éclair. C'est alors que vous m'avez trouvée demi-morte et glacée d'épouvante aux pieds de mon père anéanti.

— L'abominable lâche n'a pas perdu de temps, vous le voyez, l'abbé! m'écriai-je; il voulait effrayer mon oncle et sa fille, il y a réussi; mais il a compté sans moi, et je jure que, fallût-il le traiter à la mode de la Roche-Mauprat... s'il ose jamais se présenter ici de nouveau....

— Taisez-vous, Bernard, dit Edmée, vous me faites frémir; parlez sagement, et dites-moi ce que tout cela signifie. — Quand je l'eus mise au fait de ce qui était arrivé à l'abbé et à moi, elle

nous blâma de ne pas l'avoir prévenue. Si j'avais su à quoi je devais m'attendre, nous dit-elle, je n'aurais pas été effrayée, et j'eusse pris des précautions pour ne jamais rester seule à la maison avec mon père et Saint-Jean, qui n'est guère plus ingambe. Maintenant je ne crains plus rien, et je me tiendrai sur mes gardes. Mais le plus sûr, mon cher Bernard, est d'éviter tout contact avec cet homme odieux, et de lui faire l'aumône aussi largement que possible, pour nous en débarrasser. L'abbé a raison : il peut être redoutable. Il sait que notre parenté avec lui nous empêchera toujours de nous mettre à l'abri de ses persécutions en invoquant les lois, et s'il ne peut nous nuire aussi sérieusement qu'il s'en flatte, il peut du moins nous susciter mille dégoûts que je répugne à braver. Jetez-lui de l'or, et qu'il s'en aille, mais ne me quittez plus, Bernard; voyez! vous m'êtes nécessaire absolument; soyez consolé du mal que vous prétendez m'avoir fait. — Je pressai sa main dans les miennes, et jurai de ne jamais m'éloigner d'elle, fût-ce par son ordre, tant que ce trappiste n'aurait pas délivré le pays de sa présence.

L'abbé se chargea des négociations avec le couvent. Il se rendit à la ville le lendemain, et porta de ma part au trappiste l'assurance expresse que je le ferais sauter par les fenêtres s'il s'avisait jamais de reparaître au château de Sainte-Sévère. Je lui proposais en même temps de subvenir à ses besoins, largement même, à condition qu'il se retirerait sur-le-champ, soit à sa chartreuse, soit dans toute autre retraite séculière ou religieuse, à son choix, et qu'il ne remettrait jamais les pieds en Berry.

Le prieur reçut l'abbé avec tous les témoignages d'un profond dédain et d'une sainte aversion pour son état d'hérésie; loin de le cajoler, comme moi, il lui dit qu'il voulait rester étranger à toute cette affaire, qu'il s'en lavait les mains, qu'il se bornerait à transmettre les décisions de part et d'autre, et à donner asile au frère Népomucène, autant par charité chrétienne que pour édifier ses religieux par l'exemple d'un homme vraiment saint. A l'en croire, le frère Népomucène serait le second du nom placé au premier rang de la milice céleste, en vertu des canons de l'église.

Le jour suivant, l'abbé, rappelé au couvent par un message particulier, eut une entrevue avec le trappiste. A sa grande surprise, il trouva que l'ennemi avait changé de tactique. Il refusait

avec indignation toute espèce de secours, se retranchant derrière son vœu de pauvreté et d'humilité, et blâmant avec emphase son cher hôte le prieur d'avoir osé proposer, sans son aveu, l'échange des biens éternels contre les biens périssables. Il refusait de s'expliquer sur le reste, et se renfermait dans des réponses ambiguës et boursouflées : Dieu l'inspirerait, disait-il, et il comptait à la prochaine fête de la Vierge, à l'heure auguste et sublime de la sainte communion, entendre la voix de Jésus parler à son cœur et lui dicter la conduite qu'il aurait à tenir. L'abbé dut craindre de montrer de l'inquiétude en insistant pour percer ce *saint mystère*, et il vint me rendre cette réponse qui était moins faite que toute autre pour me rassurer.

Cependant les jours et les semaines s'écoulèrent sans que le trappiste donnât le moindre signe de volonté sur quoi que ce soit. Il ne reparut ni au château ni dans les environs, et se tint tellement renfermé aux carmes, que peu de personnes virent son visage. Cependant on sut bientôt, et le prieur mit grand soin à en répandre la nouvelle, que Jean de Mauprat, converti à la plus ardente et à la plus exemplaire piété, était de passage, comme pénitent de la Trappe, au couvent des carmes. Chaque matin on fit circuler un nouveau trait de vertu, un nouvel acte d'austérité de ce saint personnage. Les dévotes, avides du merveilleux, voulurent le voir, et lui portèrent mille petits présens qu'il refusa avec obstination. Quelquefois il se cachait si bien, qu'on le disait parti pour la Trappe; mais au moment où nous nous flattions d'en être débarrassés, nous apprenions qu'il venait de s'infliger, dans la cendre et sous le cilice, des mortifications épouvantables; ou bien il avait été pieds nus dans les endroits les plus déserts et les plus incultes de la Varenne, accomplir des pèlerinages. On alla jusqu'à dire qu'il faisait des miracles : si le prieur n'était pas guéri de la goutte, c'est que, par esprit de pénitence, il ne voulait pas guérir.

Cette incertitude dura près de deux mois.

XXI.

Ces jours qui s'écoulèrent dans l'intimité furent pour moi délicieux et terribles. Voir Edmée à toute heure, sans crainte d'être indiscret, puisqu'elle-même m'appelait à ses côtés, lui faire la

lecture, causer avec elle de toutes choses, partager les tendres soins qu'elle rendait à son père, être de moitié dans sa vie, absolument comme si nous eussions été frère et sœur; c'était un grand bonheur sans doute, mais c'était un dangereux bonheur, et le volcan se ralluma dans mon sein. Quelques paroles confuses, quelques regards troublés me trahirent; Edmée ne fut point aveugle, mais elle resta impénétrable; son œil noir et profond, attaché sur moi comme sur son père, avec la sollicitude d'une ame exclusive, se refroidissait quelquefois tout à coup au moment où la violence de ma passion était près d'éclater. Sa physionomie n'exprimait alors qu'une patiente curiosité et la volonté inébranlable de lire jusqu'au fond de mon ame sans me laisser voir seulement la surface de la sienne.

Mes souffrances, quoique vives, me furent chères dans les premiers temps; je me plaisais à les offrir intérieurement à Edmée, comme une expiation de mes fautes passées. J'espérais qu'elle les devinerait et qu'elle m'en saurait gré. Elle les vit et ne m'en parla pas. Mon mal s'aigrit, mais il se passa encore des jours avant que je perdisse la force de le cacher. Je dis des jours, parce que, pour quiconque a aimé une femme et s'est trouvé seul avec elle, contenu par sa sévérité, les jours ont dû se compter comme des siècles. Quelle vie pleine et pourtant dévorante! que de langueur et d'agitation, de tendresse et de colère! Il me semblait que les heures résumaient des années, et aujourd'hui, si je ne rectifiais par des dates l'erreur de ma mémoire, je me persuaderais aisément que ces deux mois remplirent la moitié de ma vie.

Je voudrais peut-être aussi me le persuader pour me réconcilier avec la conduite ridicule et coupable que je tins, au mépris des bonnes résolutions que je venais à peine de former. La rechute fut si prompte et si complète, qu'elle me ferait rougir encore, si je ne l'avais cruellement expiée, comme vous le verrez bientôt.

Après une nuit d'angoisse je lui écrivis une lettre insensée, qui faillit avoir pour moi des résultats effroyables. Elle était à peu près conçue en ces termes : « Vous ne m'aimez point, Edmée, vous ne m'aimerez jamais. Je le sais, je ne demande rien, je n'espère rien; je veux rester près de vous, consacrer ma vie à votre service et à votre défense; je ferai, pour vous être utile, tout ce qui sera possible à mes forces; mais je souffrirai, et quoi que je fasse pour

le cacher, vous le verrez, et vous attribuerez peut-être à des motifs étrangers une tristesse que je ne pourrai pas renfermer avec un constant héroïsme. Vous m'avez profondément affligé hier en m'engageant à sortir un peu *pour me distraire*. Me distraire de vous, Edmée! quelle amère raillerie! ne soyez pas cruelle, ma pauvre sœur, car alors vous redevenez mon impérieuse fiancée des mauvais jours... et, malgré moi, je redeviens le brigand que vous détestiez... Ah! si vous saviez combien je suis malheureux! il y a deux hommes en moi qui se combattent à mort et sans relâche; il faut bien espérer que le brigand succombera, mais il se défend pied à pied, et il rugit parce qu'il se sent couvert de blessures et frappé mortellement. Si vous saviez, si vous saviez, Edmée! quelles luttes, quels combats! quelles larmes de sang mon cœur distille, et quelles fureurs s'allument souvent dans la partie de mon esprit que gouvernent les anges rebelles! Il y a des nuits où je souffre tant, que, dans le délire de mes songes, il me semble que je vous plonge un poignard dans le cœur, et que, par une lugubre magie, je vous force ainsi à m'aimer comme je vous aime. Quand je m'éveille, baigné d'une sueur froide, égaré, hors de moi, je suis comme tenté d'aller vous tuer, afin d'anéantir la cause de mes angoisses. Si je ne le fais pas, c'est que je crains de vous aimer morte avec autant de passion et de ténacité que si vous étiez vivante. Je crains d'être contenu, gouverné, dominé par votre image, comme je le suis par votre personne; et puis il n'y a pas de moyen de destruction dans la main de l'homme; l'être qu'il aime et qu'il redoute existe en lui, lorsqu'il a cessé d'exister sur la terre. C'est l'ame d'un amant qui sert de cercueil à sa maîtresse, et qui conserve à jamais ses brûlantes reliques, pour s'en nourrir sans jamais les consumer..... Mais, ô ciel! dans quel désordre sont mes idées! voyez, Edmée, à quel point mon esprit est malade, et prenez pitié de moi. Patientez, permettez-moi d'être triste; ne suspectez jamais mon dévouement; je suis souvent fou, mais je vous chéris toujours. Un mot, un regard de vous me rappellera toujours au sentiment du devoir, et ce devoir me sera doux, quand vous daignerez m'en faire souvenir... A l'heure où je vous écris, Edmée, le ciel est chargé de nuées plus sombres et plus lourdes que l'airain; le tonnerre gronde, et à la lueur des éclairs semblent flotter les spectres douloureux du pur-

gatoire. Mon ame est sous le poids de l'orage, mon esprit troublé flotte comme ces clartés incertaines qui jaillissent de l'horizon. Il me semble que mon être va éclater comme la tempête. Ah! si je pouvais élever vers vous une voix semblable à la sienne! si j'avais la puissance de produire au dehors les angoisses et les fureurs qui me rongent! Souvent, quand la tourmente passe sur les grands chênes, vous dites que vous aimez le spectacle de sa colère et de leur résistance. C'est, dites-vous, la lutte des grandes forces, et vous croyez saisir, dans les bruits de l'air, les imprécations de l'aquilon et les cris douloureux des antiques rameaux. Lequel souffre davantage, Edmée, ou de l'arbre qui résiste, ou du vent qui s'épuise à l'attaque? N'est-ce pas toujours le vent qui cède et qui tombe? et alors, le ciel affligé de la défaite de son noble fils, se répand sur la terre en ruisseaux de pleurs! Vous aimez ces folles images, Edmée, et chaque fois que vous contemplez la force vaincue par la résistance, vous souriez cruellement, et votre regard mystérieux semble insulter à ma misère. Eh bien! n'en doutez pas, vous m'avez jeté à terre, et, quoique brisé, je souffre encore; sachez-le, puisque vous voulez le savoir, puisque vous êtes impitoyable au point de m'interroger et de feindre pour moi la compassion... Je souffre et je n'essaie plus de soulever le pied que le vainqueur orgueilleux a posé sur ma poitrine défaillante. »

Le reste de cette lettre qui était fort longue, fort décousue, et absurde d'un bout à l'autre, était conçu dans le même sens. Ce n'était pas la première fois que j'écrivais à Edmée, quoique vivant sous le même toit et ne la quittant qu'aux heures du repos. Ma passion m'absorbait à tel point, que j'étais invinciblement entraîné à prendre sur mon sommeil pour lui écrire. Je ne croyais jamais lui avoir assez parlé d'elle, assez renouvelé la promesse d'une soumission à laquelle je manquais à chaque instant; mais la lettre dont il s'agit était plus hardie et plus passionnée qu'aucune des autres. Peut-être fut-elle écrite fatalement sous l'influence de la tempête qui éclatait au ciel, tandis que, courbé sur ma table, le front en sueur, la main sèche et brûlante, je traçais avec exaltation la peinture de mes souffrances. Il me semble qu'il se fit en moi un grand calme, voisin du désespoir, lorsque je me jetai sur mon lit après être descendu au salon, et avoir glissé ma lettre dans le panier à ouvrage d'Edmée. Le jour se levait chargé, à l'horizon, des ailes sombres

de l'orage qui s'envolait vers d'autres régions. Les arbres, chargés de pluie, s'agitaient encore sous la brise fraîchissante. Profondément triste, mais aveuglément dévoué à la souffrance, je m'endormis soulagé, comme si j'eusse fait le sacrifice de ma vie et de mes espérances. Edmée ne parut pas avoir trouvé ma lettre, car elle n'y répondit pas. Elle avait coutume de le faire verbalement, et c'était pour moi un moyen de provoquer de sa part ces effusions d'amitié fraternelle, dont il fallait bien me contenter, et qui versaient du moins un baume sur ma plaie. J'aurais dû me dire que cette fois ma lettre devait amener une explication décisive, ou être passée sous silence. Je soupçonnai l'abbé de l'avoir soustraite et jetée au feu; j'accusai Edmée de mépris et de dureté, néanmoins je me tus.

Le lendemain, le temps était parfaitement rétabli. Mon oncle fit une promenade en voiture, et chemin faisant, nous dit qu'il ne voulait pas mourir sans avoir fait une grande et dernière chasse au renard. Il était passionné pour ce divertissement, et sa santé s'était améliorée au point de rendre à son esprit des velléités de plaisir et d'action. Une étroite berline, très légère, attelée de fortes mules, courait rapidement dans les traines sablonneuses de nos bois, et quelquefois déjà il avait suivi de petites chasses, que nous montions pour le distraire. Depuis la visite du trappiste, le chevalier avait comme repris à la vie. Doué de force et d'obstination, comme tous ceux de sa race, il semblait qu'il périt faute d'émotions; car le plus léger appel à son énergie rendait momentanément la chaleur à son sang engourdi. Comme il insista beaucoup sur ce projet de chasse, Edmée s'engagea à organiser avec moi une battue générale, et à y prendre une part active. Une des grandes joies du bon vieillard était de la voir à cheval, caracoler hardiment autour de sa voiture, et lui tendre toutes les branches fleuries qu'elle arrachait aux buissons en passant. Il fut décidé que je monterais à cheval pour l'escorter, et que l'abbé accompagnerait le chevalier dans la berline. Le ban et l'arrière-ban des garde-chasses, forestiers, piqueurs, voire des braconniers de la Varenne, fut convoqué à cette solennité de famille. Un grand repas fut préparé à l'office, pour le retour, avec force pâtés d'oies, et vin de terroir. Marcasse, dont j'avais fait mon régisseur à la Roche-Mauprat, et qui avait de grandes connaissances dans l'art de la chasse au renard, passa deux jours entiers à boucher les terriers. Quelques jeunes fer-

miers des environs, intéressés à la battue et capables de donner un bon conseil dans l'occasion, s'offrirent gracieusement à être de la partie, et enfin Patience, malgré son éloignement pour la destruction des animaux innocens, consentit à suivre la chasse en amateur. Au jour dit, qui se leva chaud et serein sur nos rians projets et sur mon implacable destinée, une cinquantaine de personnes se trouva sur pied avec cors, chevaux et chiens. La journée devait se terminer par une déconfiture de lapins, dont le nombre était excessif, et qu'il était facile de détruire en masse en se rabattant sur la partie des bois qui n'aurait pas été traquée pendant la chasse. Chacun de nous s'arma donc d'une carabine, et mon oncle lui-même en prit une pour tirer de sa voiture, ce qu'il faisait encore avec beaucoup d'adresse.

Durant les deux premières heures, Edmée, montée sur une jolie petite jument limousine, fort vive, et qu'elle s'amusait à exciter et à retenir avec une coquetterie touchante pour son vieux père, s'écarta peu de la calèche, d'où le chevalier souriant, animé, attendri, la contemplait avec amour. De même qu'emportés, chaque soir, par la rotation de notre globe, nous saluons, en entrant dans la nuit, l'astre radieux qui va régner sur un autre hémisphère; ainsi le vieillard se consolait de mourir en voyant la jeunesse, la force et la beauté de sa fille lui survivre dans une autre génération.

Quand la chasse fut bien *nouée*, Edmée, qui se ressentait certainement de l'humeur guerroyante de la famille, et chez qui le calme de l'ame n'enchaînait pas toujours la fougue du sang, céda aux signes réitérés que lui faisait son père, dont le plus grand désir était de la voir galoper, et elle suivit le *lancer*, qui était déjà un peu en avant. — Suis-la, suis-la! me cria le chevalier, qui ne l'avait pas plus tôt vue courir, que sa douce vanité paternelle avait fait place à l'inquiétude. Je ne me le fis pas dire deux fois, et enfonçant les éperons dans le ventre de mon cheval, je rejoignis Edmée dans un sentier de traverse qu'elle avait pris pour retrouver les chasseurs. Je frémis en la voyant se plier comme un jonc sous les branches, tandis que son cheval, excité par elle, l'emportait au milieu du taillis avec la rapidité de l'éclair. Edmée, pour l'amour de Dieu! lui criai-je, n'allez pas si vite. Vous allez vous faire tuer.

— Laisse-moi courir, me dit-elle gaiement; mon père me l'a permis. Laisse-moi tranquille, te dis-je; je te donne sur les doigts, si tu arrêtes mon cheval.

— Laisse-moi du moins te suivre, lui dis-je en la serrant de près, ton père me l'a ordonné, et je ne suis là que pour me tuer, s'il t'arrive malheur.

Pourquoi étais-je obsédé par ces idées sinistres, moi qui avais vu si souvent Edmée courir à cheval dans les bois? Je l'ignore. J'étais dans un état bizarre; la chaleur de midi me montait au cerveau, et mes nerfs étaient singulièrement excités. Je n'avais pas déjeuné, me trouvant dans une mauvaise disposition en partant, et pour me soutenir à jeun, j'avais avalé plusieurs tasses de café mêlé de rhum. Je sentais alors un effroi insurmontable; puis, au bout de quelques instans, cet effroi fit place à un sentiment inexprimable d'amour et de joie. L'excitation de la course devint si vive que je m'imaginai n'avoir pas d'autre but que de poursuivre Edmée. A la voir fuir devant moi, aussi légère que sa cavale noire, dont les pieds volaient sans bruit sur la mousse, on l'eût prise pour une fée apparaissant en ce lieu désert pour troubler la raison des hommes et les entraîner sur ses traces au fond de ses retraites perfides. J'oubliai la chasse et tout le reste. Je ne vis qu'Edmée; un nuage passa devant mes yeux, je ne la vis plus, mais je courais toujours; j'étais dans un état de démence muette, lorsqu'elle s'arrêta brusquement.

— Que faisons-nous? me dit-elle. Je n'entends plus la chasse, et j'aperçois la rivière. Nous avons trop donné sur la gauche.

— Au contraire, Edmée, lui répondis-je sans savoir un mot de ce que je disais; encore un temps de galop et nous y sommes.

— Comme vous êtes rouge! me dit-elle. Mais comment passerons-nous la rivière?

— Puisqu'il y a un chemin, il y a un gué, lui répondis-je. Allons, allons!

J'étais possédé de la rage de courir encore; j'avais une idée, celle de m'enfoncer de plus en plus dans le bois avec elle; mais cette idée était couverte d'un voile, et lorsque j'essayais de le soulever, je n'avais plus d'autre perception que celle des battemens impétueux de ma poitrine et de mes tempes.

Edmée fit un geste d'impatience. — Ces bois sont maudits; je

m'y égare toujours, dit-elle; et sans doute elle pensa au jour funeste où elle avait été emportée loin de la chasse et conduite à la Roche-Mauprat, car j'y pensai aussi, et les images qui s'offrirent à mon cerveau me causèrent une sorte de vertige. Je suivis machinalement Edmée vers la rivière. Tout à coup je la vis à l'autre bord. Je fus pris de fureur en voyant que son cheval était plus agile et plus courageux que le mien; car celui-ci fit, pour se risquer dans le gué, qui était assez mauvais, des difficultés, durant lesquelles Edmée prit encore sur moi de l'avance. Je mis les flancs de mon cheval en sang, et quand, après avoir failli être renversé plusieurs fois, je me trouvai sur la rive, je me lançai à la poursuite d'Edmée avec une colère aveugle. Je l'atteignis, et je pris la bride de sa jument, en m'écriant :

— Arrêtez-vous, Edmée, je le veux! Vous n'irez pas plus loin.

En même temps, je secouai si rudement les rênes, que son cheval se révolta. Elle perdit l'équilibre, et, pour ne pas tomber, elle sauta légèrement entre nos deux chevaux, au risque d'être blessée. Je fus à terre presque aussitôt qu'elle, et je repoussai vivement les chevaux. Celui d'Edmée, qui était fort doux, s'arrêta et se mit à brouter. Le mien s'emporta et disparut. Tout cela fut l'affaire d'un instant.

J'avais reçu Edmée dans mes bras; elle se dégagea, et me dit avec sécheresse :

— Vous êtes fort brutal, Bernard, et je déteste vos manières. A qui en avez-vous?

Troublé, confus, je lui dis que je croyais que sa jument prenait le mors aux dents, et que je craignais qu'il ne lui arrivât malheur en s'abandonnant de la sorte à l'ardeur de la course.

— Et pour me sauver vous me faites tomber, au risque de me tuer, répondit-elle. Cela est fort obligeant, en vérité.

— Laissez-moi vous remettre sur votre cheval, lui dis-je; et, sans attendre sa permission, je la pris dans mes bras et je l'enlevai de terre.

— Vous savez fort bien que je ne monte pas à cheval ainsi, s'écria-t-elle, tout-à-fait irritée. Laissez-moi, je n'ai pas besoin de vos services.

Mais il ne m'était plus permis d'obéir. Ma tête se perdait. Mes bras se crispaient autour de la taille d'Edmée, et c'était en vain

que j'essayais de les en détacher; mes lèvres effleurèrent son sein malgré moi; elle pâlit de colère.

— Que je suis malheureux, disais-je avec des yeux pleins de larmes, que je suis malheureux de t'offenser toujours, et d'être haï de plus en plus à mesure que je t'aime davantage!

Edmée était de nature impérieuse et violente. Son caractère, habitué à la lutte, avait pris, avec les années, une énergie inflexible. Ce n'était plus la jeune fille tremblante, fortement inspirée, mais plus ingénieuse que téméraire à la défense, que j'avais serrée dans mes bras à la Roche-Mauprat; c'était une femme intrépide et fière, qui se fût laissé égorger plutôt que de permettre une espérance audacieuse. D'ailleurs, c'était la femme qui se sait aimée avec passion et qui connaît sa puissance. Elle me repoussa donc avec dédain, et comme je la suivais avec égarement, elle leva sa cravache sur moi, et me menaça de me tracer une marque d'ignominie sur le visage, si j'osais toucher seulement à son étrier.

Je tombai à genoux, en la suppliant de ne pas me quitter ainsi sans me pardonner. Elle était déjà à cheval, et regardant autour d'elle pour retrouver son chemin, elle s'écria :

— Il ne me manquait plus que de revoir ces lieux détestés! Voyez, monsieur, voyez où nous sommes!

Je regardai à mon tour, et vis que nous étions à la lisière du bois, sur le bord ombragé du petit étang de Gazeau. A deux pas de nous, à travers le bois épaissi depuis le départ de Patience, j'aperçus la porte de la tour, qui s'ouvrait comme une bouche noire derrière le feuillage verdoyant.

Je fus pris d'un nouveau vertige, et il y eut en moi une lutte terrible des deux instincts. Qui expliquera le mystère qui s'accomplit dans le cerveau de l'homme, alors que l'ame est aux prises avec les sens, et qu'une partie de son être cherche à étouffer l'autre! Dans une organisation comme la mienne, cette lutte devait être affreuse, croyez-le bien; et n'imaginez pas que la volonté joue un rôle secondaire chez les natures emportées; c'est une sotte habitude que de dire à un homme épuisé dans de semblables combats : Vous auriez dû vous vaincre.

XXII.

Comment vous expliquerai-je ce qui se passa en moi à l'aspect inattendu de la tour Gazeau? Je ne l'avais vue que deux fois dans ma vie; deux fois elle avait été le témoin des scènes les plus douloureusement émouvantes, et ces scènes n'étaient rien encore auprès de ce qui m'était destiné à cette troisième rencontre : il est des lieux maudits!

Il me sembla voir encore, sur cette porte demi-brisée, le sang des deux Mauprat, qui l'avait arrosée. Leur criminelle et tragique destinée me fit rougir des instincts de violence que je sentais en moi-même. J'eus horreur de ce que j'éprouvais, et je compris pourquoi Edmée ne m'aimait pas. Mais, comme s'il y avait eu dans ce déplorable sang des élémens de sympathique fatalité, je sentais la force effrénée de mes passions grandir en raison de l'effort de ma volonté pour les vaincre. J'avais terrassé toutes les autres intempérances; il n'en restait en moi presque plus de traces. J'étais sobre, j'étais, sinon doux et patient, du moins affectueux et sensible; je concevais, au plus haut point, les lois de l'honneur et le respect de la dignité d'autrui; mais l'amour était le plus redoutable de mes ennemis, car il se rattachait à tout ce que j'avais acquis de moralité et de délicatesse : c'était le lien entre l'homme ancien et l'homme nouveau, lien indissoluble, et dont le milieu m'était presque impossible à trouver.

Debout devant Edmée, qui s'apprêtait à me laisser seul et à pied, furieux de la voir m'échapper pour la dernière fois, car après l'offense que je venais de lui faire, jamais, sans doute, elle ne braverait le danger d'être seule avec moi, je la regardais d'une manière effrayante; j'étais pâle, mes poings se contractaient; je n'avais qu'à vouloir, et la plus faible de mes étreintes l'eût arrachée de son cheval, terrassée, livrée à mes désirs. Un moment d'abandon à mes instincts farouches, et je pouvais assouvir, éteindre, par la possession d'un instant, le feu qui me dévorait depuis sept années! Edmée n'a jamais su quel péril son honneur a couru dans cette minute d'angoisses: j'en garde un éternel remords; mais Dieu seul en sera juge, car je triomphai, et cette

pensée de mal fut la dernière de ma vie. A cette pensée, d'ailleurs, se borna tout mon crime; le reste fut l'ouvrage de la fatalité.

Saisi d'effroi, je tournai brusquement le dos; et, tordant mes mains avec désespoir, je m'enfuis par le sentier qui m'avait amené, sans savoir où j'allais, mais comprenant qu'il fallait me soustraire à ces tentations dangereuses. Le jour était brûlant, l'odeur des bois enivrante; leur aspect me ramenait au sentiment de ma vie sauvage, il fallait fuir ou succomber. Edmée m'ordonnait, d'un geste impérieux, de m'éloigner de sa présence. L'idée de tout autre danger que celui qu'elle courait avec moi ne pouvait, en cet instant, se présenter à ma pensée ni à la sienne; je m'enfonçai dans le bois. Je n'avais pas franchi l'espace de trente pas, qu'un coup de feu partit du lieu où je laissais Edmée. Je m'arrêtai, glacé d'épouvante, sans savoir pourquoi, car au milieu d'une battue un coup de fusil n'était pas chose étrange; mais j'avais l'ame si lugubre, que rien ne pouvait me sembler indifférent. J'allais retourner sur mes pas, et rejoindre Edmée, au risque de l'offenser encore, lorsqu'il me sembla entendre un gémissement humain du côté de la tour Gazeau. Je m'élançai, et puis je tombai sur mes genoux, comme foudroyé par mon émotion. Il me fallut quelques minutes pour triompher de ma faiblesse; mon cerveau était plein d'images et de bruits lamentables, je ne distinguais plus l'illusion de la réalité; en plein soleil, je marchais à tâtons parmi les arbres. Tout à coup je me trouvai face à face avec l'abbé; il était inquiet, il cherchait Edmée. Le chevalier ayant été se placer, avec sa voiture, au passage du *lancer*, et n'ayant pas vu sa fille parmi les chasseurs, avait été saisi de crainte. L'abbé s'était jeté à la hâte dans le bois; et, bientôt retrouvant la trace de nos chevaux, il venait s'informer de ce que nous étions devenus. Il avait entendu le coup de feu, mais sans en être effrayé. En me voyant pâle, les cheveux en désordre, l'air égaré, sans cheval et sans fusil (j'avais laissé tomber le mien à l'endroit où je m'étais à demi évanoui, et je n'avais pas songé à le relever), il fut aussi épouvanté que moi, et sans savoir, plus que moi-même, à quel propos. « Edmée! me dit-il, où est Edmée? » Je lui répondis des paroles sans suite. Il fut si consterné de me voir ainsi, qu'il m'accusa d'un crime en lui-même, comme il me l'a plus tard avoué.

— Malheureux enfant! me dit-il en me secouant fortement le

bras pour me rappeler à moi-même, de la prudence, du calme, je vous en supplie!...

Je ne le comprenais pas, mais je l'entraînai vers l'endroit fatal. O spectacle ineffaçable! Edmée était étendue par terre, raide et baignée dans son sang. Sa jument broutait l'herbe à quelques pas de là. Patience était debout auprès d'elle, les bras croisés sur sa poitrine, la face livide, et le cœur tellement gonflé, qu'il lui fut impossible de répondre à l'abbé, qui l'interrogeait avec des sanglots et des cris. Pour moi, je ne pus comprendre ce qui se passait. Je crois que mon cerveau, déjà troublé par les émotions précédentes, se paralysa entièrement. Je m'assis par terre à côté d'Edmée, dont la poitrine était frappée de deux balles. Je regardai ses yeux éteints dans un état de stupidité absolue.

— Éloignez ce misérable! dit Patience à l'abbé en me jetant un regard de mépris; le pervers ne se corrige pas. — Edmée, Edmée! s'écria l'abbé en se jetant sur l'herbe et en s'efforçant d'étancher le sang avec son mouchoir. — Morte! morte! dit Patience, et voilà le meurtrier! Elle l'a dit en rendant à Dieu son ame sainte, et c'est Patience qui sera le vengeur! C'est bien dur; mais ce sera!..... Dieu l'a voulu, puisque je me suis trouvé là pour entendre la vérité. — C'est horrible, c'est horrible! criait l'abbé.

J'entendais le son de cette derrière syllabe, et je souriais d'un air égaré en la répétant comme un écho.

Des chasseurs accoururent. Edmée fut emportée. Je crois que son père m'apparut debout et marchant. Je ne saurais, au reste, affirmer que ce ne fût pas une vision mensongère (car je n'avais conscience de rien, et ces momens affreux n'ont laissé en moi que des souvenirs vagues, semblables à ceux d'un rêve), si on ne m'eût assuré que le chevalier sortit de sa calèche sans l'aide de personne, qu'il marcha et qu'il agit avec autant de force et de présence d'esprit qu'un jeune homme. Le lendemain, il tomba dans un état complet d'enfance et d'insensibilité, et ne se releva plus de son fauteuil.

Que se passa-t-il quant à moi? Je l'ignore. Quand je repris ma raison, je m'aperçus que j'étais dans un autre endroit de la forêt auprès d'une petite chute d'eau, dont j'écoutais machinalement le murmure avec une sorte de bien-être. Blaireau dormait à mes pieds, et son maître, debout contre un arbre, me regardait atten-

tivement. Le soleil couchant glissait des lames d'or rougeâtre parmi les tiges élancées des jeunes frênes. Les fleurs sauvages semblaient me sourire. Les oiseaux chantaient mélodieusement. C'était un des plus beaux jours de l'année.

— Quelle magnifique soirée! dis-je à Marcasse. Ce lieu est aussi beau qu'une forêt de l'Amérique. Eh bien! mon vieil ami, que fais-tu là? Tu aurais dû m'éveiller plus tôt; j'ai fait des rêves affreux.

Marcasse vint s'agenouiller auprès de moi; deux ruisseaux de larmes coulaient sur ses joues sèches et bilieuses. Il y avait sur son visage, si impassible d'ordinaire, une expression ineffable de pitié, de chagrin et d'affection. — Pauvre maître! disait-il; égarement, maladie de tête, voilà tout! Grand malheur! Mais fidélité ne guérit pas. Éternellement avec vous, quand il faudrait mourir avec vous.

Ses larmes et ses paroles me remplirent de tristesse; mais c'était le résultat d'un instinct sympathique, aidé encore de l'affaiblissement de mes organes, car je ne me rappelais rien. Je me jetai dans ses bras en pleurant comme lui, et il me tint serré contre sa poitrine avec une effusion vraiment paternelle. Je pressentais bien que quelque affreux malheur pesait sur moi; mais je craignais de savoir en quoi il consistait, et pour rien au monde je n'eusse voulu l'interroger.

Il me prit par le bras, et m'emmena à travers la forêt. Je me laissai conduire comme un enfant, et puis je fus pris d'un nouvel accablement, et il fut forcé de me laisser encore assis pendant une demi-heure. Enfin, il me releva et réussit à m'emmener à la Roche-Mauprat, où nous arrivâmes fort tard. Je ne sais ce que j'éprouvai dans la nuit. Marcasse m'a dit que j'avais été en proie à un délire affreux. Il prit sur lui d'envoyer chercher, au village le plus voisin, un barbier, qui me saigna dès le matin; et quelques instans après je repris ma raison.

Mais quel affreux service il me sembla qu'on m'avait rendu! *Morte, morte, morte!* c'était le seul mot que je pusse articuler. Je ne faisais que gémir et m'agiter sur mon lit. Je voulais sortir et courir à Sainte-Sévère. Mon pauvre sergent se jetait à mes pieds et se mettait en travers de la porte de ma chambre, pour m'en empêcher. Il me disait alors, pour me retenir, des choses que je

ne comprenais nullement, et je cédais à l'ascendant de sa tendresse et à mon propre épuisement, sans pouvoir m'expliquer sa conduite. Dans une de ces luttes, ma saignée se rouvrit, et je me remis au lit sans que Marcasse s'en aperçût. Je tombai peu à peu dans un évanouissement profond, et j'étais presque mort, lorsque voyant mes lèvres bleues et mes joues violacées, il s'avisa de soulever mon drap, et me trouva nageant dans une mare de sang.

C'était au reste ce qui pouvait m'arriver de plus heureux; je demeurai plusieurs jours plongé dans un anéantissement où la veille différait peu du sommeil, et grace auquel, ne comprenant rien, je ne souffrais pas.

Un matin, ayant réussi à me faire prendre quelques alimens, et voyant qu'avec la force, la tristesse et l'inquiétude me revenaient, il m'annonça avec une joie naïve et tendre qu'Edmée n'était pas morte et qu'on ne désespérait pas de la sauver. Ce fut pour moi un coup de foudre, car j'en étais encore à croire que cette affreuse aventure était l'ouvrage de mon délire. Je me mis à crier et à me tordre les bras d'une manière effrayante. Marcasse, à genoux près de mon lit, me suppliait de me calmer, et vingt fois il me répéta ces paroles, qui me faisaient toujours l'effet des mots dépourvus de sens qu'on entend dans les rêves : —Vous ne l'avez pas fait exprès, je le sais bien, moi! Non vous ne l'avez pas fait exprès! C'est un malheur, un fusil qui part dans la main, par hasard! — Allons! que veux-tu dire? m'écriai-je impatienté, quel fusil? quel hasard? pourquoi moi? — Ne savez-vous donc pas comment elle a été frappée, maître? Je passai mes mains sur ma tête comme pour y ramener l'énergie de la vie, et ne pouvant m'expliquer l'évènement mystérieux qui en brisait tous les ressorts, je me crus fou, et je restai muet, consterné, craignant de laisser échapper une parole qui pût faire constater la perte de mes facultés.

Enfin peu à peu, je ressaisis mes souvenirs, je demandai du vin pour me fortifier, et à peine en eus-je bu quelques gouttes, que toutes les scènes de la fatale journée se déroulèrent comme par magie devant moi. Je me souvins même des paroles que j'avais entendu prononcer à Patience aussitôt après l'évènement. Elles étaient comme gravées dans cette partie de la mémoire qui garde le son des mots, alors même que sommeille celle qui sert à en péné-

trer le sens. Un instant encore je fus incertain, je me demandai si mon fusil était parti entre mes mains, au moment où je quittais Edmée. Je me rappelai clairement que je l'avais déchargé une heure auparavant sur une huppe, dont Edmée avait envie de voir de près le plumage, te puis lorsque le coup s'était fait entendre, mon fusil était dans mes mains, et je ne l'avais jeté par terre que quelques instans après; ce ne pouvait donc être cette arme qui fût partie en tombant, et puis j'étais beaucoup trop loin d'Edmée dans ce moment, pour que, même en supposant une fatalité incroyable, le coup l'atteignît. Enfin, je n'avais pas eu de la journée une seule balle sur moi, et il était impossible que mon fusil se trouvât chargé à mon insu, puisque je ne l'avais pas ôté de la bandoulière depuis que j'avais tué la huppe.

Bien sûr donc que je n'étais pas la cause de l'accident funeste, il me restait à trouver une explication à cette catastrophe foudroyante. Elle m'embarrassa moins que personne; je pensai qu'un tirailleur maladroit avait pris, à travers les branches, le cheval d'Edmée pour une bête fauve, et je ne songeai pas à accuser qui que ce fût d'assassinat volontaire, seulement je compris que j'étais accusé moi-même. J'arrachai la vérité à Marcasse. Il m'apprit que le chevalier et toutes les personnes qui faisaient partie de la chasse, avaient attribué ce malheur à un accident fortuit, à une arme qui s'était, à mon grand désespoir, déchargée lorsque mon cheval m'avait renversé, car on pensait que j'avais été jeté par terre. Telle était à peu près l'opinion que chacun émettait. Dans les rares paroles qu'Edmée pouvait prononcer, elle répondait affirmativement à ces commentaires. Une seule personne m'accusait, c'était Patience; mais il m'accusait en secret, et sous le sceau du serment, auprès de ses deux amis, Marcasse et l'abbé Aubert. — Je n'ai pas besoin, ajouta Marcasse, de vous dire que l'abbé garde un silence absolu, et se refuse à vous croire coupable. Quant à moi, je puis vous jurer que jamais... — Tais-toi, tais-toi, lui dis-je, ne me dis pas même cela, ce serait supposer que quelqu'un sur la terre peut le croire. Mais Edmée a dit quelque chose d'inoui à Patience, au moment où elle a expiré; car elle est morte, tu veux en vain m'abuser; elle est morte, je ne la reverrai plus! — Elle n'est pas morte, s'écria Marcasse. Et il me fit des sermens

qui me convainquirent, car je savais qu'il eût fait de vains efforts pour mentir. Tout son être se fût mis en révolte contre ses charitables intentions. Quant aux paroles d'Edmée, il se refusa franchement à me les rapporter, et je compris par-là qu'elles étaient accablantes. Alors je m'arrachai de mon lit, je repoussai inexorablement Marcasse qui voulait me retenir. Je fis jeter une couverture sur le cheval du métayer, et je partis au grand galop. J'avais l'air d'un spectre quand j'arrivai au château. Je me traînai jusqu'au salon, sans rencontrer personne que Saint-Jean, qui fit un cri de terreur en m'apercevant, et qui disparut sans répondre à mes questions.

Le salon était vide. Le métier d'Edmée, enseveli sous la toile verte que sa main ne devait peut-être plus soulever, me fit l'effet d'une bière sous un linceul. Le grand fauteuil de mon oncle n'était plus au coin de la cheminée. Mon portrait, que j'avais fait faire à Philadelphie, et que j'avais envoyé durant la guerre d'Amérique, avait été enlevé de la muraille. C'étaient des indices de mort et de malédiction.

Je sortis à la hâte de cette pièce, et je montai l'escalier avec la hardiesse que donne l'innocence, mais avec le désespoir dans l'ame. J'allai droit à la chambre d'Edmée, et je tournai la clé aussitôt après avoir frappé. Mlle Leblanc vint à ma rencontre, fit de grands cris, et s'enfuit en cachant son visage dans ses mains, comme si elle eût vu paraître une bête féroce. Qui donc avait pu répandre d'affreux soupçons sur moi? L'abbé avait-il été assez peu loyal pour le faire? Je sus plus tard qu'Edmée, quoique ferme et généreuse dans ses instans lucides, m'avait accusé tout haut dans le délire.

Je m'approchai de son lit, et, en proie moi-même au délire, sans songer que mon aspect inattendu pouvait lui porter le coup de la mort, j'écartai les rideaux d'une main avide, et je regardai Edmée. Jamais je n'ai vu une beauté plus surprenante. Ses grands yeux noirs avaient grandi encore de moitié et brillaient d'un éclat extraordinaire, quoique sans expression, comme des diamans. Ses joues tendues et décolorées, ses lèvres aussi blanches que ses joues, lui donnaient l'aspect d'une belle tête de marbre. Elle me regarda fixement, avec aussi peu d'émotion que si elle eût re-

gardé un tableau ou un meuble, et retournant un peu son visage vers la muraille, elle dit avec un sourire mystérieux : — *C'est la fleur qu'on appelle Edmea sylvestris.*

Je tombai à genoux, je pris sa main, je la couvris de baisers, j'éclatai en sanglots; elle ne s'aperçut de rien. Sa main, immobile et glacée, resta dans la mienne comme un morceau d'albâtre.

XXIII.

L'abbé entra, et me salua d'un air sombre et froid, puis il me fit signe, et m'éloignant du lit : — Vous êtes un insensé! me dit-il. Retournez chez vous; ayez la prudence de ne pas venir ici; c'est tout ce qui vous reste à faire. — Et depuis quand, m'écriai-je transporté de fureur, avez-vous le droit de me chasser du sein de ma famille? — Hélas! vous n'avez plus de famille, répondit-il avec un accent de douleur qui me désarma. D'un père et d'une fille il ne reste plus que deux fantômes chez qui la vie morale est éteinte, et que la vie physique va bientôt abandonner. Respectez les derniers instans de ceux qui vous ont aimé. — Et comment puis-je témoigner mon respect et ma douleur en les abandonnant? répondis-je attéré. — A cet égard, dit l'abbé, je ne veux et ne dois rien vous dire, car vous savez que votre présence ici est une témérité et une profanation. Partez. Quand *ils ne seront plus* (ce qui ne peut tarder!), si vous avez des droits sur cette maison, vous y reviendrez, et vous ne m'y trouverez certainement pas pour vous les contester ou pour vous les confirmer. En attendant, comme je ne connais pas ces droits, je crois pouvoir prendre sur moi de faire respecter jusqu'au bout ces deux saintes agonies. — Malheureux! m'écriai-je, je ne sais à quoi tient que je ne te mette en pièces! Quel abominable caprice te pousse à me retourner vingt fois le poignard dans le sein? Crains-tu que je survive à mon malheur? Ne sais-tu pas que trois cercueils sortiront ensemble de cette maison? Crois-tu que je vienne chercher ici autre chose qu'un dernier regard et une dernière bénédiction? — Dites un dernier *pardon*, répondit l'abbé d'une voix sinistre et avec un geste d'inexorable condamnation. — Je dis que vous êtes fou! m'écriai-je, et que si vous n'étiez pas un prêtre, je vous briserais dans ma main, pour la manière dont vous me parlez. — Je vous crains peu, monsieur,

me répondit-il. M'ôter la vie serait me rendre un grand service; mais je suis fâché que vous confirmiez par vos menaces et votre emportement les accusations qui pèsent sur votre tête. Si je vous voyais touché de repentir, je pleurerais avec vous, mais votre assurance me fait horreur. Jusqu'ici je n'avais vu en vous qu'un fou furieux; aujourd'hui je crois voir un scélérat. Retirez-vous.

Je tombai sur un fauteuil, suffoqué de rage et de douleur. Un instant j'espérai que j'allais mourir. Edmée expirante à côté de moi, et en face de moi un juge saisi d'une telle conviction, que, de doux et de timide qu'il était par nature, il se faisait rude et implacable! La perte de celle que j'aimais me précipitait vers le désir de la mort, mais l'accusation horrible qui pesait sur moi réveillait mon énergie. Je ne pouvais croire qu'une telle accusation tînt un seul instant contre l'accent de la vérité. Je m'imaginais qu'il suffirait d'un regard et d'un mot de moi pour la faire tomber; mais je me sentais si consterné, si profondément blessé, que ce moyen de défense m'était refusé; et plus l'opprobre du soupçon s'appesantit sur moi, plus je compris qu'il est presque impossible de se défendre avec succès quand on n'a pour soi que la fierté de l'innocence méconnue.

Je restais accablé sans pouvoir proférer une parole. Il me semblait qu'une voûte de plomb me pesait sur le crâne. La porte se rouvrit, et Mlle Leblanc, s'approchant de moi d'un air haineux et guindé, me dit qu'une personne qui était sur l'escalier demandait à me parler. Je sortis machinalement, et je trouvai Patience, qui m'attendait, les bras croisés, dans son attitude la plus austère et avec une expression de visage qui m'eût commandé le respect et la crainte, si j'eusse été coupable.

— Monsieur de Mauprat, dit-il, il est nécessaire que j'aie avec vous un entretien particulier; voulez-vous bien me suivre jusque chez moi?

— Oui, je le veux, répondis-je. Je supporterai toutes les humiliations, pourvu que je sache ce qu'on veut de moi, et pourquoi l'on se plaît à outrager le plus infortuné des hommes. Marche, Patience, et va vite, je suis pressé de revenir ici.

Patience marcha devant moi d'un air impassible, et quand nous fûmes arrivés à sa maisonnette, nous vîmes mon pauvre sergent qui venait d'arriver aussi à la hâte. Ne trouvant pas de cheval

pour me suivre, et ne voulant pas me quitter, il était venu à pied, et si vite, qu'il était baigné de sueur. Il se releva néanmoins avec vivacité du banc sur lequel il s'était jeté sous le berceau de vigne, pour venir à notre rencontre.

— Patience! s'écria-t-il d'un ton dramatique qui m'eût fait sourire, s'il m'eût été possible d'avoir une lueur de gaieté dans de tels instans. Vieux fou!... Calomniateur à votre âge?... Fi! monsieur.... perdu par la fortune... Vous l'êtes!... Oui!

Patience, toujours impassible, leva les épaules, et dit à son ami:

— Marcasse, vous ne savez ce que vous dites. Allez vous reposer au bout du verger. Vous n'avez rien à faire ici, et je ne puis parler qu'à votre maître. Allez, je le veux, ajouta-t-il en le poussant de la main avec une autorité à laquelle le sergent, quoique fier et chatouilleux, céda par instinct et par habitude.

Quand nous fûmes seuls, Patience entra en matière et procéda à un interrogatoire que je résolus de subir, afin d'obtenir plus vite moi-même l'éclaircissement de ce qui se passait autour de moi.

— Voulez-vous bien, monsieur, me dit-il, m'apprendre ce que vous comptez faire maintenant?—Je compte rester dans ma famille, répondis-je, tant que j'aurai une famille, et quand je n'en aurai plus, ce que je ferai n'intéresse personne. — Mais, monsieur, reprit Patience, si on vous disait que vous ne pouvez pas rester dans votre famille sans porter le coup de la mort à l'un ou à l'autre de ses membres, vous obstineriez-vous à y rester? — Si j'étais convaincu qu'il en fût ainsi, répondis-je, je ne me montrerais pas devant eux; j'attendrais au seuil de leur porte, ou le dernier jour de leur vie, ou celui de leur rétablissement, pour leur redemander une tendresse que je n'ai pas cessé de mériter... — Ah! nous en sommes là! dit Patience avec un sourire de mépris. Je ne l'aurais pas cru! Au reste, j'en suis bien aise, c'est plus clair. — Que voulez-vous dire? m'écriai-je; parlez, misérable, expliquez-vous! — Il n'y a ici que vous de misérable, répondit-il froidement en s'asseyant sur son unique escabeau, tandis que je restais debout devant lui.

Je voulais à tout prix qu'il s'expliquât. Je me contins, j'eus même l'humilité de dire que j'écouterais un bon conseil, s'il consentait à me répéter les paroles qu'Edmée avait prononcées aussi-

tôt après l'évènement, et celles qu'elle disait encore aux heures de la fièvre.

— Non, certes, répondit Patience avec dureté; vous n'êtes pas digne d'entendre un mot de cette bouche, et ce ne sera pas moi qui vous les redirai. Qu'avez-vous besoin de les savoir? Espérez-vous cacher désormais quelque chose aux hommes? Dieu vous a vu, il n'y a pas de secret pour lui. Partez, restez à la Roche-Mauprat, tenez-vous tranquille, et quand votre oncle sera mort et vos affaires réglées, quittez le pays. Si vous m'en croyez même, quittez-le dès à présent. Je ne veux pas vous faire poursuivre, à moins que vous ne m'y forciez par votre conduite. Mais d'autres que moi ont, sinon la certitude, du moins le soupçon de la vérité. Avant qu'il soit deux jours, un mot dit au hasard dans le public, l'indiscrétion d'un domestique, peuvent éveiller l'attention de la justice, et de là à l'échafaud, quand on est coupable, il n'y a qu'un pas. Je ne vous haïssais point, j'ai même eu de l'amitié pour vous; croyez donc ce bon conseil que vous vous dites disposé à recevoir : partez, ou tenez-vous caché et prêt à fuir. Je ne voudrais pas votre perte, Edmée ne la voudrait pas non plus... Ainsi... Entendez-vous? — Vous êtes insensé de croire que j'écouterai un semblable conseil. Moi, me cacher! moi, fuir comme un coupable! Vous n'y songez pas. Allez! allez! je vous brave tous. Je ne sais quelle fureur et quelle haine vous rongent, vous liguent contre moi; je ne sais pourquoi vous voulez m'empêcher de voir mon oncle et ma cousine. Mais je méprise vos folies. Ma place est ici, je ne m'en éloignerai que sur l'ordre formel de ma cousine ou de mon oncle, et encore faudra-t-il que j'entende cet ordre sortir de leur bouche, car je ne me laisserai transmettre d'avis par aucun étranger. Ainsi donc, merci de votre sagesse, monsieur Patience, la mienne ici suffira. Je vous salue.

Je m'apprêtais à sortir de la chaumière, lorsqu'il s'élança au-devant de moi, et un instant je le vis disposé à employer la force pour me retenir. Malgré son âge avancé, malgré ma grande taille et ma force athlétique, il était encore capable de soutenir une lutte de ce genre peut-être avec avantage. Petit, voûté, large des épaules, c'était un Hercule.

Il s'arrêta pourtant au moment où il levait le bras sur moi; et,

saisi d'un de ces accès de vive sensibilité, auxquels il était sujet dans les momens de sa plus grande rudesse, il me regarda d'un air attendri, et me parla avec douceur : — Malheureux ! me dit-il, toi que j'ai aimé comme mon enfant, car je te regardais comme le frère d'Edmée, ne cours pas à ta perte. Je t'en supplie, au nom de celle que tu as assassinée, et que tu aimes encore, je le sais, mais que tu ne peux plus revoir ! Crois-moi, ta famille était hier encore un vaisseau superbe dont tu tenais le gouvernail ; aujourd'hui, c'est un vaisseau échoué qui n'a plus ni voiles ni pilote ; il faut que les mousses fassent la manœuvre, comme dit l'ami Marcasse ; eh bien ! mon pauvre naufragé, ne vous obstinez pas à vous noyer ; je vous tends la corde, prenez-la ; un jour de plus, et il sera trop tard. Songez que si la justice s'empare de vous, celui qui essaie aujourd'hui de vous sauver sera obligé, demain, de vous accuser et de vous condamner. Ne me forcez pas à faire une chose dont la seule pensée m'arrache des larmes. Bernard, vous avez été aimé, mon enfant ! vivez encore aujourd'hui sur le passé.

Je fondis en larmes, et le sergent, qui rentra en cet instant, se mit à pleurer aussi et à me supplier de retourner à la Roche-Mauprat. Mais bientôt je me relevai, et les repoussant : — Je sais que vous êtes des hommes excellens, leur dis-je; vous êtes généreux et vous m'aimez bien, puisque, me croyant souillé d'un crime effroyable, vous songez encore à me sauver la vie. Mais rassurez-vous, mes amis, je suis pur de ce crime, et je désire, au contraire, qu'on cherche des éclaircissemens qui m'absoudront, soyez-en sûrs. Je dois à ma famille de vivre jusqu'à ce que mon honneur soit réhabilité. Ensuite, si je suis condamné à voir périr ma cousine, comme je n'ai qu'elle à aimer sur la terre, je me ferai sauter la cervelle. Pourquoi donc serais-je accablé? Je ne tiens pas à la vie. Que Dieu rende douces et sereines les dernières heures de celle à qui je ne survivrai certainement pas ! C'est tout ce que je lui demande.

Patience secoua la tête d'un air sombre et mécontent. Il était si convaincu de mon crime, que toutes mes dénégations m'aliénaient sa pitié. Marcasse m'aimait quand même; mais je n'avais pour garant de mon innocence que moi seul au monde.

— Si vous retournez au château, vous allez jurer ici de ne pas

rentrer dans la chambre de votre cousine ou de votre oncle sans l'autorisation de l'abbé, s'écria Patience. — Je jure que je suis innocent, répondis-je, et que je ne me laisserai convaincre de crime par personne. Arrière tous deux! laissez-moi. Patience, si vous croyez qu'il soit de votre devoir de me dénoncer, allez, faites-le; tout ce que je désire, c'est qu'on ne me condamne pas sans m'entendre; j'aime mieux le tribunal des lois que celui de l'opinion.

Je m'élançai hors de la chaumière, et je retournai au château. Cependant, ne voulant pas faire d'esclandre devant les valets, et sachant bien qu'on ne pourrait me cacher le véritable état d'Edmée, j'allai m'enfermer dans la chambre que j'habitais ordinairement.

Mais au moment où j'en sortais, vers le soir, pour savoir des nouvelles des deux malades, Mlle Leblanc me dit de nouveau qu'on me demandait dehors. Je remarquai sur son visage une double expression de satisfaction et de peur. Je compris qu'on venait m'arrêter, et je pressentis (ce qui était vrai) que Mlle Leblanc m'avait dénoncé. Je me mis à la fenêtre, et je vis dans la cour les cavaliers de la maréchaussée. — C'est bien, dis-je, il faut que mon destin s'accomplisse.

Mais avant de quitter, pour toujours peut-être, cette maison où je laissais mon ame, je voulus revoir Edmée pour la dernière fois. Je marchai droit à sa chambre. Mlle Leblanc voulut se jeter en travers de la porte; je la poussai si rudement, qu'elle tomba, et se fit, je crois, un peu de mal. Elle remplit la maison de ses cris, et fit grand bruit plus tard, dans les débats, de ce qu'il lui plaisait d'appeler une tentative d'assassinat sur sa personne. J'entrai donc chez Edmée; j'y trouvai l'abbé et le médecin. J'écoutai en silence ce que disait celui-ci. J'appris que les blessures n'étaient pas mortelles par elles-mêmes; qu'elles ne seraient même pas très graves, si une violente irritation du cerveau ne compliquait le mal et ne faisait craindre le tétanos. Ce mot affreux tomba sur moi comme un arrêt de mort. A la suite de blessures reçues à la guerre, j'avais vu en Amérique beaucoup de personnes mourir de cette terrible maladie. Je m'approchai du lit. L'abbé était si consterné, qu'il ne songea point à m'en empêcher. Je pris la main d'Edmée, toujours insensible et froide. Je la baisai une dernière fois; et sans dire un seul mot aux autres personnes, j'allai me livrer à la maréchaussée.

XXIV.

Je fus immédiatement enfermé dans la prison de la Prévôté, à La Châtre; le lieutenant-criminel au bailliage d'Issoudun prit en main l'assassinat de Mlle de Mauprat, et obtint permission de faire publier monitoire le lendemain. Il se rendit au village de Sainte-Sevère et dans les fermes des environs du bois de la Curat, où l'évènement s'était passé, et reçut les dépositions de plus de trente témoins. Je fus décrété de prise de corps huit jours après mon arrestation. Si j'avais eu l'esprit assez libre, ou si quelqu'un se fût intéressé à moi, cette infraction à la loi, et beaucoup d'autres qui eurent lieu durant le procès, auraient pu être hardiment invoquées en ma faveur, et eussent prouvé qu'une haine cachée présidait aux poursuites. Dans tout le cours de l'affaire une main invisible dirigea tout avec une célérité et une âpreté implacable.

La première instruction n'avait produit qu'une seule charge contre moi, celle de Mlle Leblanc. Tandis que tous les chasseurs déclaraient ne rien savoir et n'avoir aucune raison de regarder cet accident comme un meurtre volontaire, Mlle Leblanc, qui me haïssait de longue main pour quelques plaisanteries que je m'étais permises sur son compte, et qui d'ailleurs avait été gagnée, comme on l'a su depuis, déclara qu'Edmée, au sortir de son premier évanouissement, étant sans fièvre et raisonnant fort bien, lui avait confié, en lui recommandant le secret, qu'elle avait été insultée, menacée, jetée à bas de son cheval, et enfin assassinée par moi. Cette méchante fille, s'emparant des révélations qu'Edmée avait faites dans la fièvre, composa assez habilement un récit complet, et l'embellit de toutes les richesses de sa haine. Dénaturant les paroles vagues et les impressions délirantes de sa maîtresse, elle affirma par serment qu'Edmée m'avait vu diriger le canon de ma carabine sur elle en disant : *Je te l'ai promis, tu ne mourras que de ma main.*

Saint-Jean, interrogé le même jour, déclara ne rien savoir que ce que Mlle Leblanc lui avait raconté dans la soirée, et son récit fut exactement conforme à la déposition précédente. Saint-Jean était un honnête homme, mais froid et borné. Par amour de la

ponctualité, il n'omit aucun des renseignemens oiseux qui pouvaient être mal interprétés contre moi. Il assura que j'avais toujours été bizarre, brouillon, fantasque, que j'étais sujet à des maux de tête durant lesquels je ne me connaissais plus; qu'en proie plusieurs fois déjà à des crises nerveuses, j'avais parlé de sang et de meurtre à une personne que je croyais toujours voir, enfin que j'étais d'un caractère tellement emporté, que j'étais *capable de jeter n'importe quoi à la tête d'une personne, quoique pourtant je ne me fusse jamais porté, à sa connaissance, à aucun excès de ce genre.* Telles sont souvent les dépositions qui décident de la vie et de la mort, en matière criminelle.

Patience fut introuvable le jour de cette enquête. L'abbé déclara qu'il avait des idées si incertaines sur l'évènement, qu'il subirait toutes les peines infligées aux témoins récalcitrans plutôt que de s'expliquer avant un plus ample informé. Il engagea le lieutenant criminel à lui donner du temps, promettant sur l'honneur de ne pas se dérober à l'action de la justice, et représentant qu'il pouvait acquérir au bout de quelques jours, par l'examen des choses, une conviction quelconque; et en ce cas, il s'engageait à s'expliquer nettement, soit pour, soit contre moi. Ce délai lui fut accordé.

Marcasse dit que si j'étais l'auteur des blessures de Mlle de Mauprat, ce dont il commençait à douter beaucoup, j'en étais du moins l'auteur involontaire. Il engageait son honneur et sa vie sur cette assertion.

Tel fut le résultat de la première information. Elle fut continuée à plusieurs reprises les jours suivans, et plusieurs faux témoins affirmèrent qu'ils m'avaient vu assassiner Mlle de Mauprat après avoir vainement essayé de la faire céder à mes désirs.

Un des plus funestes moyens de l'ancienne procédure était le monitoire; on appelait ainsi un avertissement par voie de prédication, lancé par l'évêque, et proclamé par tous les curés, aux habitans de leur paroisse, enjoignant de rechercher et de révéler tous les faits qui viendraient à leur connaissance sur le crime dont on informait. Ce moyen était un reflet adouci du principe inquisitorial qui régnait plus ouvertement dans d'autres contrées. La plupart du temps, le monitoire, institué d'ailleurs pour perpétuer au nom de la religion l'esprit de délation, était un chef-d'œuvre

d'atrocité ridicule; on y supposait souvent le crime, et toutes les circonstances imaginaires que la passion des plaignans avait besoin de prouver; c'était la publication d'un thème tout fait sur lequel, pour gagner quelque argent, le premier coquin venu pouvait faire une déposition mensongère dans l'intérêt du plus offrant... Le monitoire avait pour effet inévitable, quand la rédaction en était partiale, de soulever contre l'accusé la haine publique. Les dévots surtout, recevant du clergé leur opinion toute faite, poursuivaient la victime avec acharnement, et c'est ce qui eut lieu pour moi, d'autant plus que le clergé de la province joua en ceci un autre rôle occulte qui faillit décider de mon sort.

L'affaire, portée en cour criminelle au présidial de Bourges, fut instruite en très peu de jours.

Vous pouvez imaginer le sombre désespoir auquel je fus en proie. Edmée était dans un état de plus en plus déplorable, sa raison était complètement égarée. J'étais sans inquiétude sur l'issue du procès : je ne pensais pas qu'il fût possible de me convaincre d'un crime que je n'avais pas commis ; mais que m'importaient l'honneur et la vie, si Edmée ne devait pas retrouver la faculté de me réhabiliter vis-à-vis d'elle-même? Je la considérais comme morte, morte en me maudissant! Aussi j'étais irrévocablement décidé à me tuer aussitôt après mon arrêt, quel qu'il fût. Je m'imposais comme un devoir de subir la vie jusque-là, et de faire ce qui serait nécessaire pour le triomphe de la vérité; mais j'étais accablé d'une telle stupeur, que je ne m'informais pas même de ce qu'il y avait à faire. Sans l'esprit et le zèle de mon avocat, sans le dévouement admirable de Marcasse, mon incurie m'eût abandonné au sort le plus funeste.

Marcasse passait toutes ses journées à courir et à s'employer pour moi. Le soir il venait se jeter sur une botte de paille au pied de mon lit de sangle; et après m'avoir donné des nouvelles d'Edmée et de mon oncle, qu'il allait voir tous les jours, il me racontait le résultat de ses démarches. Je lui serrais la main avec tendresse; mais la plupart du temps, absorbé par ce qu'il venait de me dire sur Edmée, je ne l'entendais point.

Cette prison, ancienne forteresse des Elevains de Lombaud, seigneurs de la province, ne consistait plus dès-lors qu'en une formidable tour carrée, noircie par les siècles et plantée sur le

roc au revers d'un ravin où l'Indre forme un vallon étroit, sinueux, et riche de la plus belle végétation. La saison était magnifique. Ma chambre, placée au plus haut de la tour, recevait les rayons du soleil levant, qui projetait, d'un horizon à l'autre, les ombres grêles et gigantesques d'un triple rideau de peupliers. Jamais paysage plus riant, plus frais et plus pastoral ne s'offrit aux regards d'un prisonnier; mais de quoi pouvais-je jouir? Il y avait des paroles de mort et d'outrage dans toutes les brises qui passaient dans les violiers de la muraille crevassée. Chaque son rustique, chaque refrain de cornemuse qui montait vers moi, semblaient renfermer une insulte ou signaler un profond mépris pour ma douleur. Il n'y avait pas jusqu'au bêlement des troupeaux qui ne me parût l'expression de l'oubli et de l'indifférence.

Marcasse avait depuis quelque temps une idée fixe; il pensait qu'Edmée avait été assassinée par Jean de Mauprat. Cela pouvait être; mais comme je n'avais à cet égard aucune probabilité à faire valoir, je lui imposai silence dès qu'il m'en parla. Il ne me convenait pas de chercher à me disculper aux dépens d'autrui. Quoique Jean de Mauprat fût capable de tout, il était possible que la pensée ne lui fût jamais venue de commettre ce crime; et n'ayant pas entendu parler de lui depuis plus de six semaines, il me semblait qu'il y aurait eu de la lâcheté à l'inculper. Je persistais à croire qu'un des chasseurs de la battue avait tiré sur Edmée par mégarde, et qu'un sentiment de crainte et de honte l'empêchait d'avouer son malheur. Marcasse eut le courage d'aller voir tous ceux qui avaient pris part à cette chasse et de les supplier, avec toute l'éloquence dont le ciel l'avait doué, de ne pas craindre le châtiment d'un meurtre involontaire, et de ne pas laisser charger un innocent à leur place. Toutes ces démarches furent sans résultat, et les réponses d'aucun des chasseurs ne purent laisser à mon pauvre ami l'espérance de trouver là une révélation du mystère qui nous enveloppait.

Je fus transféré à Bourges, dans l'ancien château des ducs de Berri, qui sert désormais de prison. Ce fut une grande douleur pour moi d'être séparé de mon fidèle sergent. On lui eût permis de me suivre, mais il craignait d'être arrêté bientôt à la suggestion de mes ennemis (car il persistait à me croire poursuivi par des haines cachées) et de se trouver par là hors d'état de me servir. Il

voulait donc ne pas perdre un instant pour continuer ses recherches tant qu'on ne *l'appréhenderait pas au corps*.

Deux jours après mon installation à Bourges, Marcasse produisit un acte dressé à sa réquisition, par deux notaires de La Châtre, par lequel, d'après les dépositions de dix témoins, on constatait qu'un frère mendiant avait rôdé tous les jours antérieurs à celui de l'assassinat dans la Varenne, paru sur divers points à des distances très rapprochées, et notamment couché à Notre-Dame de Pouligny la veille de l'évènement. Marcasse prétendait que ce moine était Jean de Mauprat; deux femmes déposèrent qu'elles avaient cru le reconnaître soit pour Jean, soit pour Gaucher de Mauprat, qui lui ressemblait beaucoup. Mais ce Gaucher était mort noyé dans un étang, le lendemain de la prise du donjon; et toute la ville de La Châtre ayant vu, du soir au matin ce jour-là, le trappiste conduire avec le prieur des carmes la procession et les offices au pélerinage de Vaudevant, ces dépositions, loin de m'être favorables, firent le plus mauvais effet, et jetèrent de l'odieux sur ma défense. Le trappiste fit victorieusement prouver son alibi, et le prieur des carmes l'aida à répandre que j'étais un infame scélérat. Ce fut un temps de triomphe pour Jean de Mauprat; il disait hautement qu'il était venu se remettre à ses juges naturels pour subir la peine due à ses fautes passées, et personne ne voulait admettre la pensée de poursuivre un si saint homme. Le fanatisme qu'il inspirait dans notre province éminemment dévote était tel qu'aucun magistrat n'eût osé braver l'opinion publique en faisant sévir contre lui. Dans ses dépositions, Marcasse raconta l'apparition mystérieuse et inexplicable du trappiste à la Roche-Mauprat, ses démarches pour s'introduire auprès de M. Hubert et de sa fille, l'insolence qu'il avait eue d'aller les effrayer jusque dans leurs appartemens, et les efforts du prieur des carmes pour obtenir de moi des sommes considérables en faveur de ce personnage. Toutes ces dépositions furent traitées comme un roman, car Marcasse avouait n'avoir été témoin d'aucune des apparitions du trappiste; et ni le chevalier, ni sa fille, n'étaient en état de témoigner. Mes réponses aux divers interrogatoires que je subis confirmèrent, il est vrai, ces récits; mais comme je déclarai avec une parfaite sincérité que depuis deux mois le trappiste ne m'avait donné aucun sujet d'inquiétude ou de mécontentement, et comme je me refusai à lui

attribuer le meurtre, il sembla, pendant quelques jours, que le trappiste dût être à jamais réhabilité dans l'opinion publique. Mon peu d'animosité contre lui n'adoucit pourtant pas celle de mes juges. On usa des pouvoirs arbitraires qu'avait la magistrature des temps passés, surtout au fond des provinces, et on paralysa tous les moyens de mon avocat par une précipitation féroce. Plusieurs personnages de robe que je ne veux pas désigner se livrèrent sur mon compte, et publiquement, à des déclamations qui eussent dû les faire récuser au tribunal de la dignité et de la morale humaines. Ils intriguèrent auprès de moi pour m'amener à des révélations, et me promirent presque un arrêt favorable si j'avouais au moins avoir blessé Mlle de Mauprat par mégarde. Le mépris avec lequel je reçus ces ouvertures acheva de me les aliéner. Etranger à toute intrigue, dans un temps où la justice et la vérité ne pouvaient triompher sans l'intrigue, je fus la proie de deux ennemis redoutables, le clergé et la robe : le premier, que j'avais offensé dans la personne du prieur des carmes, et la seconde, dont j'étais haï à cause des prétendans qu'Edmée avait repoussés, et dont le plus rancuneux tenait de près au personnage le plus éminent du présidial.

Néanmoins quelques hommes intègres, auxquels j'étais à peu près inconnu, prirent intérêt à mon sort, en raison des efforts qui furent faits pour me rendre odieux. L'un d'eux, M. E...., qui ne manquait pas d'influence, car il était frère de l'intendant de la province et se trouvait en rapport avec tous les subdélégués, me servit, par les excellens avis qu'il ouvrit, pour jeter du jour sur cette affaire embarrassante.

Patience eût pu servir mes ennemis sans le vouloir, par la conviction où il était de ma culpabilité, mais il ne le voulait pas. Il avait repris sa vie errante dans les bois, et sans se cacher il était insaisissable. Marcasse était fort inquiet de ses intentions, et ne comprenait rien à sa conduite. Les cavaliers de la maréchaussée étaient furieux de voir un vieillard se jouer d'eux sans sortir du rayon de quelques lieues de pays. Je pense qu'avec les habitudes et la constitution de ce vieillard il eût pu vivre des années dans La Varenne sans tomber entre leurs mains et sans éprouver le besoin de se rendre, que l'ennui et l'effroi de la solitude suggèrent, la plupart du temps, aux grands criminels eux-mêmes.

XXV.

Le jour des débats arriva. Je m'y rendis avec calme, mais l'aspect de la foule m'attrista profondément. Je n'avais là aucun appui, aucune sympathie. Il me semblait que c'eût été une raison pour trouver du moins cette apparence de respect que le malheur et l'état d'abandon réclament. Je ne vis sur tous les visages qu'une brutale et insolente curiosité. Des jeunes filles du peuple se récrièrent tout haut à mes oreilles sur ma bonne mine et ma jeunesse. Un grand nombre de femmes appartenant à la noblesse et à la finance, étalaient aux tribunes de brillantes toilettes, comme s'il se fût agi d'une fête. Grand nombre de capucins montraient leur crâne rasé au milieu d'une populace qu'ils excitaient contre moi, et des rangs serrés de laquelle j'entendais sortir les appellations de brigand, d'impie et de bête farouche. Les hommes à la mode du pays se dandinaient aux bancs d'honneur et s'exprimaient sur ma passion en termes de ruelles. J'entendais et je voyais tout avec la tranquillité d'un profond dégoût de la vie et comme un voyageur arrivé au terme de sa course voit avec indifférence et lassitude les agitations de ceux qui repartent pour un but plus lointain.

Les débats commencèrent avec cette solennité emphatique qui caractérise dans tous les temps l'exercice des fonctions de la magistrature. Mon interrogatoire fut court, malgré la quantité innombrable de questions qui me furent adressées sur toute ma vie. Mes réponses déjouèrent singulièrement les espérances de la curiosité publique et abrégèrent de beaucoup la séance. Je me renfermai dans trois réponses principales et dont le fond était invariable. 1° A toutes celles qui concernaient mon enfance et mon éducation, je répondis que je n'étais point sur le banc des accusés pour faire le métier d'accusateur; 2° à celles qui portèrent sur Edmée et sur la nature de mes sentimens et de mes relations avec elle, je répondis que le mérite et la réputation de Mlle de Mauprat ne permettaient pas même la plus simple question sur la nature de ses relations avec un homme quelconque; que, quant à mes sentimens, je n'en devais compte à personne; 3° à celles qui eurent pour but de me faire avouer mon prétendu crime, je répondis que je n'étais pas même l'auteur involontaire de l'accident. J'en-

trai par réponses monosyllabiques dans le détail des circonstances qui avaient précédé immédiatement l'évènement; mais, sentant que je devais à Edmée autant qu'à moi-même de taire les mouvemens tumultueux qui m'avaient agité, j'expliquai la scène à la suite de laquelle je l'avais quittée, par une chute de cheval, et l'éloignement où l'on m'avait trouvé de son corps gisant, par la nécessité où je m'étais cru de courir après mon cheval pour l'escorter de nouveau. Tout cela n'était pas clair et ne pouvait pas l'être. Mon cheval avait couru dans le sens contraire à celui que je disais, et le désordre où l'on m'avait vu avant que j'eusse connaissance de l'accident, n'était pas suffisamment expliqué par une chute de cheval. On m'interrogeait surtout sur cette pointe que j'avais faite dans le bois avec ma cousine, au lieu de suivre la chasse, comme nous l'avions annoncé. On ne voulait pas croire que nous nous fussions égarés, précisément guidés par la fatalité; on ne pouvait, disait-on, se représenter le hasard comme un être de raison, armé d'un fusil, attendant Edmée à point nommé à la tour Gazeau, pour l'assassiner au moment où j'aurais le dos tourné pendant cinq minutes. On voulait que je l'eusse entraînée, soit par artifice, soit par force, en ce lieu écarté pour lui faire violence et lui donner la mort, soit par vengeance de n'y avoir pas réussi, soit par crainte d'être découvert et châtié de ce crime.

On fit entendre ensuite tous les témoins à charge et à décharge. A vrai dire, il n'y eut que Marcasse parmi ces derniers qu'on pût réellement considérer comme tel. Tous les autres affirmaient seulement qu'un moine *ayant la ressemblance des Mauprat* avait erré dans la Varenne à l'époque fatale, et qu'il avait même paru se cacher le soir qui suivit l'évènement. On ne l'avait pas revu depuis. Ces dépositions, que je n'avais pas provoquées et que je déclarai n'avoir pas personnellement invoquées, me causèrent beaucoup d'étonnement, car je vis figurer parmi ces témoins les plus honnêtes gens du pays. Mais elles n'eurent de poids qu'aux yeux de M. E***, le conseiller qui s'intéressait réellement à la vérité. Il éleva la voix pour demander comment il se faisait que M. Jean de Mauprat n'eût pas été sommé de se présenter pour être confronté avec ces témoins, puisque, d'ailleurs, il s'était donné la peine de faire constater son alibi par des actes. Cette objection ne fut accueillie que par un murmure d'indignation. Les gens qui ne regar-

daient pas Jean de Mauprat comme un saint n'étaient pourtant pas en petit nombre, mais ils étaient froids à mon égard, et n'étaient venus là que pour assister à un spectacle.

L'enthousiasme des cagots fut au comble, lorsque le trappiste, sortant tout à coup de la foule et baissant son capuchon d'une manière théâtrale, s'approcha hardiment de la barre, en disant qu'il était un misérable pécheur, digne de tous les outrages, mais qu'en cette occasion où la vérité était un devoir pour tous, il se regardait comme obligé de donner l'exemple de la franchise et de la simplicité, en s'offrant de lui-même à toutes les épreuves qui pourraient éclairer la conscience des juges. Il y eut des trépignemens de joie et de tendresse dans l'auditoire. Le trappiste fut introduit dans l'enceinte de la cour, et confronté avec les témoins, qui déclarèrent tous, sans hésiter, que le moine qu'ils avaient vu portait le même habit et avait un air de famille, une sorte de ressemblance éloignée avec celui-là, mais que ce n'était pas le même, et qu'il ne leur restait pas un doute à cet égard.

L'issue de cet incident fut un nouveau triomphe pour le trappiste. Personne ne se dit que les témoins avaient montré tant de candeur, qu'il était difficile de croire qu'ils n'eussent point vu réellement un autre trappiste. Je me souvins en cet instant que lors de la première entrevue de l'abbé avec Jean de Mauprat à la fontaine des Fougères, ce dernier lui avait touché quelques mots d'un sien *frère en religion*, qui voyageait avec lui et qui avait passé la nuit à la ferme des Goulets. Je crus devoir communiquer cette réminiscence à mon avocat, et il alla en conférer tout bas avec l'abbé qui était sur le banc des témoins, et qui se rappela fort bien cette circonstance, sans pouvoir y ajouter aucun renseignement subséquent.

Quand ce fut au tour de l'abbé à parler, il se tourna vers moi d'un air d'angoisse; ses yeux se remplirent de larmes, et il répondit aux questions de formalité avec trouble et d'une voix éteinte. Il fit un grand effort sur lui-même pour répondre sur le fond, et enfin il le fit en ces termes :

— J'étais dans le bois, lorsque M. le chevalier Hubert de Mauprat me pria de descendre de voiture et d'aller voir ce qu'était devenue sa fille Edmée, qui s'était écartée de la chasse depuis un temps assez long pour lui causer de l'inquiétude. Je courus assez

loin et trouvai à trente pas de la tour Gazeau M. Bernard de Mauprat dans un grand désordre. Je venais d'entendre un coup de feu. Je vis qu'il n'avait plus sa carabine; il l'avait jetée (déchargée, comme le fait a été constaté) à quelques pas de là. Nous courûmes ensemble jusqu'à Mlle de Mauprat, que nous trouvâmes à terre percée de deux balles. L'homme qui nous avait devancés et qui était près d'elle en cet instant, pourrait seul nous dire les paroles qu'il a pu recueillir de sa bouche. Elle était sans connaissance quand je la vis.

— Mais vous avez su ponctuellement ces paroles de cette personne, dit le président; car il existe, dit-on, une liaison d'amitié entre vous et ce paysan instruit qu'on appelle Patience.

L'abbé hésita, et demanda si les lois de la conscience n'étaient pas ici en contradiction avec les lois de la procédure, si des juges avaient le droit de demander à un homme la révélation d'un secret confié à sa loyauté, et de le faire manquer à un serment.

— Vous avez fait serment ici, par le Christ, de dire la vérité, toute la vérité, lui répondit-on; c'est à vous de savoir si ce serment n'est pas plus solennel que tous ceux que vous avez pu faire précédemment.

— Mais si j'avais reçu cette confidence sous le sceau de la confession, dit l'abbé, vous ne m'exhorteriez certainement pas à la révéler.

— Il y a long-temps, dit le président, que vous ne confessez plus personne, monsieur l'abbé.

A cette remarque inconvenante, il y eut de la gaieté sur le visage de Jean de Mauprat, une gaieté affreuse qui me le représenta tel qu'autrefois je l'avais vu se tordant de rire à la vue des souffrances et des pleurs.

L'abbé trouva dans le dépit que lui causa cette petite attaque personnelle la force qui lui eût manqué sans cela. Il resta quelques instans les yeux baissés. On le crut humilié; mais au moment où il se redressa, on vit briller dans son regard la maligne obstination du prêtre. — Tout bien considéré, dit-il d'un ton fort doux, je crois que ma conscience m'ordonne de taire cette révélation, je la tairai. — Aubert, dit l'avocat du roi avec emportement, vous ignorez apparemment les peines portées par la loi contre les témoins qui se conduisent comme vous faites. — Je ne les ignore pas,

répondit l'abbé d'un ton plus doux encore. — Et sans doute, votre intention n'est pas de les braver? — Je les subirai s'il le faut, repartit l'abbé avec un imperceptible sourire de fierté et un maintien si parfaitement noble, que toutes les femmes s'émurent. Les femmes sont d'excellens appréciateurs des choses délicatement belles. — C'est fort bien, reprit le ministère public. Persistez-vous dans ce système de silence? — Peut-être non, répondit l'abbé. — Nous direz-vous si, durant les jours qui ont suivi l'assassinat de Mlle de Mauprat, vous vous êtes trouvé à portée d'entendre les paroles qu'elle a proférées, soit dans le délire, soit dans la lucidité de ses idées. — Je ne vous dirai rien de cela, répondit l'abbé; il serait contre mes affections et contre toute convenance à mes yeux de redire des paroles qui, en cas de délire, ne prouveraient absolument rien, et, en cas d'idée lucide, n'auraient été prononcées que dans l'épanchement d'une amitié toute filiale. — C'est fort bien, dit l'avocat du roi en se levant, la cour sera par nous requise de délibérer sur votre refus de témoignage, en joignant l'incident au fond. — Pour moi, dit le président, en attendant, et en vertu de mon pouvoir discrétionnaire, j'ordonne qu'Aubert soit arrêté et conduit en prison.

L'abbé se laissa emmener avec une tranquillité modeste. Le public fut saisi de respect, et le plus profond silence régna dans l'assemblée, malgré les efforts et le dépit des moines et des curés, qui fulminaient tout bas contre l'hérétique.

Tous les témoins entendus (et je dois dire que ceux qu'on avait subornés jouèrent leur rôle très-faiblement en public), Mlle Leblanc comparut pour couronner l'œuvre. Je fus surpris de voir cette fille si acharnée contre moi, et si bien dirigée dans sa haine. Elle avait d'ailleurs des armes bien puissantes pour me nuire. En vertu du droit d'écouter aux portes et de surprendre tous les secrets de famille, que s'arrogent les laquais; habile d'ailleurs aux interprétations, et féconde en mensonges, elle savait et arrangeait à sa guise la plupart des faits qu'elle pouvait invoquer pour ma perte. Elle raconta de quelle manière, sept ans auparavant, j'étais arrivé au château de Sainte-Sévère à la suite de Mlle de Mauprat, que j'avais soustraite à la grossièreté et à la méchanceté de mes oncles (cela soit dit, ajouta-t-elle en se tournant avec une grace d'antichambre vers Jean de Mauprat, sans faire allusion au

saint homme qui est dans cette enceinte, et qui de grand pécheur est devenu un grand saint). Mais à quel prix, continua-t-elle en se retournant vers la cour, ce misérable bandit avait-il sauvé ma chère maîtresse? Il l'avait déshonorée, messieurs; et toute la suite des jours de la pauvre demoiselle s'est passée dans les larmes et dans la honte, à cause de la violence qu'elle avait subie, et dont elle ne pouvait pas se consoler. Trop fière pour confier son malheur à personne, et trop honnête pour tromper aucun homme, elle a rompu avec M. de La Marche, qu'elle aimait *à la passion*, et qui l'aimait de même; elle a refusé toutes les demandes en mariage qui lui ont été faites pendant sept ans, et tout cela par point d'honneur, car elle détestait M. Bernard. Dans les commencemens, elle voulait se tuer, car elle avait fait aiguiser un petit couteau de chasse de son père, et (M. Marcasse est là pour le dire, s'il veut s'en souvenir), elle se serait tuée certainement, si je n'avais jeté ce couteau dans le puits de la maison. Elle songeait aussi à se défendre contre les attaques nocturnes de son persécuteur, car elle mettait toujours ce couteau, tant qu'elle l'a eu, sous son oreiller; elle verrouillait tous les soirs la porte de sa chambre, et plusieurs fois je l'ai vue rentrer pâle et près de s'évanouir, tout essoufflée, comme une personne qui vient d'être poursuivie et d'avoir une grande frayeur. A mesure que ce monsieur a *pris de l'éducation* et des manières, mademoiselle, voyant qu'elle ne pouvait pas avoir d'autre mari, puisqu'il parlait toujours de tuer tous ceux qui se présenteraient, espéra qu'il se *corrigerait de sa férocité*, et lui montra beaucoup de douceur et de bonté; elle le soigna même pendant sa maladie, non pas qu'elle l'aimât et *l'estimât* autant qu'il a plu à M. Marcasse de le dire dans sa *version*, mais elle craignait toujours que dans son délire il ne trahît devant les domestiques ou devant son père le secret de l'affront qu'il lui avait fait, et qu'elle avait grand soin de cacher par pudeur et par fierté. Toutes les dames qui sont ici doivent bien comprendre cela. Quand la famille fut passer l'hiver de 77 à Paris, M. Bernard redevint jaloux, despote, et fit tant de menaces de tuer M. de La Marche, que mademoiselle fut forcée de congédier celui-ci. Après cela, elle eut des scènes violentes avec Bernard, lui déclara qu'elle ne l'aimait pas et ne l'aimerait jamais. De colère et de chagrin, car on ne peut pas nier qu'il n'en fût amoureux *comme un tigre*, il partit pour l'Amé-

rique, et pendant les six ans qu'il y passa, ses lettres le montrèrent fort *amendé*. Quand il revint, mademoiselle avait pris son parti d'être vieille fille, et elle était redevenue très tranquille. M. Bernard paraissait devenu, de son côté, assez *bon enfant*. Mais à force de la voir tous les jours, et d'être sans cesse appuyé sur le dos de son fauteuil, ou de lui dévider des écheveaux de laine, en lui parlant tout bas pendant que son père dormait, voilà qu'il en est redevenu si amoureux que la tête *lui en a parti*. Je ne veux pas trop l'accuser, le pauvre malheureux, et crois que sa place est aux Petites-Maisons plutôt qu'à la potence. Il criait et rugissait toute la nuit, et lui écrivait des lettres *si bêtes*, qu'elle les lisait en souriant, et les mettait dans sa poche sans y répondre. Au reste, en voici une que j'ai trouvée sur elle quand je l'ai déshabillée après le malheureux évènement : elle a été percée par une balle et tachée de sang; mais on peut encore en lire assez pour voir que *monsieur* avait souvent l'intention de tuer *mademoiselle*.

Elle déposa sur le bureau un papier demi-brûlé, demi-sanglant, qui produisit sur les assistans un mouvement d'horreur, sincère chez quelques-uns, affecté chez beaucoup d'autres.

Avant qu'on le lût, elle acheva sa déposition, et la termina par des assertions qui me troublèrent profondément, car je ne distinguais plus la limite entre la réalité et la perfidie. Depuis son accident, dit-elle, mademoiselle a toujours été entre la vie et la mort. Elle n'en relèvera certainement pas, quoi qu'en disent messieurs les médecins. J'ose dire que ces messieurs, ne voyant la malade qu'à de certaines heures, ne connaissent pas sa maladie comme moi, qui ne l'ai pas quitté une seule nuit. Ils prétendent que les blessures vont bien, mais que la tête est dérangée. Je dis, moi, que les blessures vont mal, et que la tête va mieux qu'on ne dit. Mademoiselle déraisonne fort rarement, et *si elle a à déraisonner*, c'est en présence de ces messieurs, qui la troublent et l'effraient. Elle fait alors tant d'efforts pour ne pas sembler folle, qu'elle le devient. Mais sitôt qu'on la laisse seule avec moi ou avec Saint-Jean, ou avec M. l'abbé, *qui a fort bien pu dire ce qui en est, s'il l'a voulu*, elle redevient calme, douce, sensée comme à l'ordinaire. Elle dit qu'elle souffre à en mourir, bien qu'elle prétende avec messieurs les médecins qu'elle ne souffre presque plus. Elle parle alors de son meurtrier avec la générosité qui convient à une chré-

tienne, et répète cent fois par jour : « Que Dieu lui pardonne dans l'autre vie, comme je lui pardonne dans celle-ci ! *Après tout, il faut bien aimer une femme pour la tuer !* J'ai eu tort de ne pas l'épouser, il m'aurait peut-être rendue heureuse; je l'ai porté au désespoir, et il s'est vengé de moi. Chère Leblanc, garde-toi de jamais trahir le secret que je te confie. Un mot indiscret le conduirait à l'échafaud, et mon père en mourrait ! » La pauvre demoiselle est loin d'imaginer que les choses en sont là, que je suis sommée par la loi et par la religion de dire ce que je voudrais taire, et qu'au lieu de venir chercher ici un appareil pour les douches, je suis venue confesser la vérité. Ce qui me console, c'est que tout cela sera facile à cacher à M. le chevalier, qui n'a pas plus sa tête que l'enfant qui vient de naître. Pour moi, j'ai fait mon devoir, que Dieu soit mon juge. —

Après avoir ainsi parlé avec une parfaite assurance et une grande volubilité, Mlle Leblanc se rassit au milieu d'un murmure approbateur, et on procéda à la lecture de la lettre trouvée sur Edmée.

C'était bien celle que je lui avais écrite quelques jours avant le jour funeste. On me la présenta, je ne pus me défendre de porter à mes lèvres l'empreinte du sang d'Edmée; puis ayant jeté les yeux sur l'écriture, je rendis la lettre en déclarant avec calme qu'elle était de moi.

La lecture de cette lettre fut mon coup de grace. La fatalité qui semble ingénieuse à nuire à ses victimes, voulut (et peut-être une main infame contribua-t-elle à cette mutilation) que les passages qui témoignaient de ma soumission et de mon respect fussent détruits. Certaines allusions poétiques qui expliquaient et excusaient les divagations exaltées, furent illisibles. Ce qui sauta aux yeux et s'empara de toutes les convictions, ce furent les lignes restées intactes qui témoignèrent de la violence de ma passion, et de l'emportement de mes délires. Ce furent des phrases telles que celle-ci : *J'ai parfois envie de me lever au milieu de la nuit, et d'aller vous tuer ! Je l'aurais fait déjà cent fois, si j'étais assuré de ne plus vous aimer quand vous serez morte. Ménagez-moi, car il y a deux hommes en moi, et quelquefois le brigand d'autrefois règne sur l'homme nouveau*, etc. Un sourire de délices passa sur les lèvres de mes ennemis. Mes défenseurs furent démoralisés, et mon pauvre sergent

lui-même me regarda d'un air désespéré. Le public m'avait déjà condamné.

Après cet incident, l'avocat du roi eut beau jeu à déclamer un réquisitoire fulminant, dans lequel il me présenta comme un pervers incurable, comme un rejeton maudit d'une souche maudite, comme un exemple de la fatalité des méchans instincts; et après s'être évertué à faire de moi un objet d'horreur et d'épouvante, il essaya, pour se donner un air d'impartialité et de générosité, de provoquer en ma faveur la compassion des juges; il voulut prouver que je n'étais pas maître de moi-même, que ma raison, bouleversée dès l'enfance par des spectacles atroces et des principes de perversité, n'était pas complète, et n'aurait jamais pu l'être, quelles qu'eussent été les circonstances, et le développement de mes passions. Enfin, après avoir fait de la philosophie et de la rhétorique, au grand plaisir des assistans, il conclut contre moi à la peine d'interdiction et de réclusion à perpétuité.

Quoique mon avocat fût un homme de cœur et de tête, la lettre l'avait tellement surpris, l'auditoire était si mal disposé pour moi, la cour donnait publiquement de telles marques d'incrédulité et d'impatience en l'écoutant (habitude indécente qui s'est perpétuée sur les siéges de la magistrature de ce pays), que son plaidoyer fut pâle. Tout ce qu'il parut fondé à demander avec force, fut un supplément d'instruction. Il se plaignit de ce que toutes les formalités n'avaient pas été remplies, de ce que la justice n'avait pas suffisamment éclairé toutes les parties de l'affaire, de ce qu'on se hâtait de juger une cause dont plusieurs circonstances étaient encore enveloppées de mystère. Il demanda que les médecins fussent appelés à s'expliquer sur la possibilité de faire entendre Mlle de Mauprat. Il démontra que la plus importante, la seule importante déposition était celle de Patience, et que Patience pouvait se présenter au premier jour et me disculper. Il demanda enfin qu'on fît des recherches pour retrouver le moine quêteur dont la ressemblance avec les Mauprat n'avait pas encore été expliquée, et avait été affirmée par des témoins dignes de foi. Il fallait, selon lui, savoir ce qu'était devenu Antoine de Mauprat, et faire expliquer le trappiste à cet égard. Il se plaignit hautement de ce qu'on l'avait privé de tous ces moyens de défense en refusant tout délai, et il eut la hardiesse de faire entendre qu'il y avait de mauvaises pas-

sions, intéressées à la marche aveugle et rapide d'une telle procédure. Le président le rappela à l'ordre; l'avocat du roi répliqua victorieusement que toutes les formalités étaient remplies, que la cour était suffisamment éclairée, que la recherche du moine quêteur était une puérilité de mauvais goût, que Jean de Mauprat avait prouvé la mort de son dernier frère, arrivée plusieurs années auparavant. — La cour se retira pour délibérer, et au bout d'une demi-heure, elle rentra, et rendit contre moi un arrêt qui me condamnait à la peine capitale.

XXVI.

Quoique la promptitude et la rigidité de cet arrêt fussent une chose inique et qui frappa de stupeur les plus acharnés contre moi, je reçus le coup avec un grand calme. Je ne m'intéressais plus à rien sur la terre; je recommandai à Dieu mon ame et la réhabilitation de ma mémoire. Je me dis que, si Edmée mourait, je la retrouverais dans un monde meilleur; que, si elle me survivait et retrouvait la raison, elle arriverait un jour à l'éclaircissement de la vérité, et qu'alors je vivrais dans son cœur comme un souvenir cher et douloureux. Irritable comme je le suis, et toujours disposé à la fureur envers tout ce qui m'est obstacle ou offense, je m'étonne de la résignation philosophique et de la fierté silencieuse que j'ai trouvée dans les grandes occasions de ma vie, et surtout dans celle-ci.

Il était deux heures du matin. L'audience durait depuis quatorze heures. Un silence de mort planait sur l'assemblée, qui était aussi attentive, aussi nombreuse, qu'au commencement, tant les hommes sont avides de spectacles. Celui qu'offrait l'enceinte de la cour criminelle en cet instant était lugubre. Ces hommes en robes rouges, aussi pâles, aussi absolus, aussi implacables que le conseil des dix à Venise; ces spectres de femmes coiffées de fleurs, que la lueur blafarde des flambeaux faisait ressembler à des souvenirs de la vie, flottant dans les tribunes au-dessus des prêtres de la mort, les mousquets de la garde étincelant dans l'ombre des derniers plans, l'attitude brisée de mon pauvre sergent, qui s'était laissé tomber à mes pieds, la joie muette et puissante du trappiste, infatigablement debout auprès de la barre, le son

lugubre d'une cloche de couvent qui se mit à sonner matines dans le voisinage, au milieu du silence de l'assemblée, c'était de quoi émouvoir les nerfs des femmes de fermiers-généraux, et faire battre les larges poitrines des corroyeurs du parterre.

Tout à coup, au moment où la cour allait se disperser et annoncer la levée de la séance, une figure en tout semblable à celle qu'on prête au paysan du Danube, trapue, en haillons, pieds nus, à la barbe longue, aux cheveux en désordre, au front large et austère, au regard imposant et sombre, se leva au milieu des mouvans reflets dont la foule était à demi éclairée, et se dressa devant la barre en disant d'une voix creuse et accentuée : — Moi, Jean Le Houx, dit *Patience*, je m'oppose à ce jugement, comme inique quant au fond, et illégal quant à la forme. Je demande qu'il soit révisé, afin que je puisse faire ma déposition, qui est nécessaire, souveraine peut-être, et qu'on aurait dû attendre.

— Et si vous aviez quelque chose à dire, s'écria l'avocat du roi avec passion, que ne vous présentiez-vous lorsque vous en avez été requis? Vous en imposez à la cour en prétendant que vous avez des motifs à faire valoir. — Et vous, répondit Patience d'un ton plus lent et d'une voix plus creuse encore qu'auparavant, vous en imposez au public en disant que je n'en ai pas. Vous savez bien que je dois en avoir. — Songez où vous êtes, témoin, et rappelez-vous à qui vous parlez. — Je le sais trop, et je ne dirai rien de trop. Je déclare ici que j'ai des choses importantes à dire, et que je les aurais dites à temps, si vous n'aviez pas *violenté* le temps. Je veux les dire, et je les dirai; et croyez-moi, il vaut mieux que je les dise pendant qu'on peut encore revenir sur la procédure. Cela vaut mieux encore pour les juges que pour le condamné, car celui-là revit par l'honneur, au moment où les autres meurent par l'infamie.

— Témoin, dit le magistrat irrité, l'âcreté et l'insolence de votre langage seront plus nuisibles qu'avantageuses à l'accusé. — Et qui vous dit que je sois favorable à l'accusé? dit Patience d'une voix de tonnerre. Que savez-vous de moi? Et s'il me plaît de faire qu'un arrêt illégal et sans force devienne un arrêt puissant et irrévocable? — Comment accorder ce désir de faire respecter les lois, dit le magistrat, véritablement ébranlé par l'ascendant de Patience, avec l'infraction que vous avez commise contre elles

ne vous rendant pas à l'assignation du lieutenant-criminel? — Parce que je ne le voulais pas. — Il y a des peines sévères contre ceux dont la volonté ne s'accorde pas toujours avec les lois du royaume. — Possible. — Venez-vous avec l'intention de vous y soumettre aujourd'hui? — Je viens avec celle de vous les faire respecter. — Je vous préviens que si vous ne changez de ton, je vais vous faire conduire en prison. — Je vous préviens que si vous aimez la justice, et si vous servez Dieu, vous m'entendrez, et suspendrez l'exécution de l'arrêt. Il n'appartient pas à celui qui apporte la vérité de s'humilier devant ceux qui la cherchent. Mais vous qui m'entendez, hommes du peuple dont les grands ne voudraient sans doute pas se jouer; vous, dont on appelle la voix : *voix de Dieu*, joignez-vous à moi, embrassez la défense de la vérité qui va être étouffée peut-être sous de malheureuses apparences, ou bien qui va triompher par de mauvais moyens. Mettez-vous à genoux, hommes du peuple, mes frères, mes enfans; priez, suppliez, obtenez que justice soit faite et colère réprimée. C'est votre devoir, c'est votre droit et votre intérêt; c'est vous qu'on insulte et qu'on menace quand on viole les lois.

Patience parlait avec tant de chaleur, et la sincérité éclatait en lui avec tant de puissance, qu'il y eut un mouvement sympathique dans tout l'auditoire. La philosophie était alors trop à la mode chez les jeunes gens de qualité pour que ceux-ci ne répondissent pas des premiers à un appel qui ne leur était pourtant pas adressé. Ils se levèrent avec une impétuosité chevaleresque, et se tournèrent vers le peuple, qui se leva, entraîné par ce noble exemple. Il y eut une clameur furieuse, et chacun, sentant sa dignité et sa force, oublia les préventions personnelles pour se réunir dans le droit commun. Ainsi, quelquefois il suffit d'un noble élan et d'une parole vraie pour ramener les masses égarées par de longs sophismes.

Le sursis fut accordé, et je fus reconduit à ma prison au milieu des applaudissemens. Marcasse me suivit. Patience se déroba à ma reconnaissance, et disparut.

La révision de mon jugement ne pouvait se faire que sur un ordre du grand conseil. Pour ma part, j'étais décidé, avant l'arrêt, à ne point me pourvoir auprès de cette chambre de cassation de l'ancienne jurisprudence; mais l action et le discours de Patience

n'avaient pas moins agi sur mon esprit que sur celui des spectateurs. L'esprit de lutte et le sentiment de la dignité humaine, engourdis et comme paralysés en moi par le chagrin, se réveillèrent soudainement, et je sentis à cette heure que l'homme n'est pas fait pour cette concentration égoïste du désespoir qu'on appelle, ou l'abnégation, ou le stoïcisme. Nul ne peut abandonner le soin de son honneur sans abandonner le respect dû au principe de l'honneur. S'il est beau de sacrifier sa gloire personnelle et sa vie aux mystérieux arrêts de la conscience, c'est une lâcheté d'abandonner l'une et l'autre aux fureurs d'une injuste persécution. Je me sentis relever à mes propres yeux, et je passai le reste de cette nuit importante à chercher les moyens de me réhabiliter, avec autant de persévérance que j'en avais mis à m'abandonner au destin. Avec le sentiment de la force, je sentis renaître celui de l'espérance. Edmée n'était peut-être ni folle, ni frappée à mort. Elle pouvait m'absoudre, elle pouvait guérir. Qui sait? me disais-je, elle m'a peut-être déjà rendu justice, peut-être est-ce elle qui envoie Patience à mon secours; sans doute j'accomplirai son vœu en reprenant courage, en ne me laissant pas écraser par les fourbes.

Mais comment obtenir cet ordre du grand conseil? Il fallait une ordonnance du roi; qui la solliciterait? Qui hâterait ces odieuses lenteurs que la justice sait apporter quand il lui plaît, dans les mêmes affaires où elle s'est jetée avec une précipitation aveugle? Qui empêcherait mes ennemis de me nuire et de paralyser tous mes moyens? Qui combattrait pour moi, en un mot? L'abbé aurait seul pu le faire, mais il était en prison à cause de moi. Sa généreuse conduite dans le procès m'avait prouvé qu'il était encore mon ami, mais son zèle était enchaîné. Que pouvait Marcasse dans son obscure condition et son langage énigmatique? Le soir vint, et je m'endormis avec l'espérance d'un secours céleste, car j'avais prié Dieu avec ferveur. Quelques heures de sommeil me rafraîchirent, et j'ouvris les yeux au bruit des verroux qu'on tirait derrière ma porte. O Dieu de bonté! quel fut mon transport en voyant Arthur mon compagnon d'armes! cet autre moi-même pour lequel je n'avais pas eu un secret pendant six ans, s'élancer dans mes bras! Je pleurai comme un enfant en recevant cette marque d'amour de la Providence. Arthur ne m'accusait pas! il avait appris à Paris, où les intérêts scientifiques de la bibliothèque de Phila-

delphie l'avaient appelé, la triste affaire où j'étais inculpé. Il avait rompu des lances avec tous ceux qui me chargeaient, et il n'avait pas perdu un instant pour venir me sauver ou me consoler.

J'épanchai mon ame dans la sienne avec délices, et lui dis ce qu'il pouvait faire pour moi. Il voulait prendre la poste dès le soir même pour Paris, mais je le priai de commencer par aller à Sainte-Sévère me chercher des nouvelles d'Edmée; il y avait quatre mortels jours que je n'en avais reçu, et Marcasse ne m'en avait d'ailleurs jamais donné d'aussi exactes et d'aussi détaillées que je les aurais voulues. Rassure-toi, me dit Arthur, par moi tu sauras la vérité; je suis assez bon chirurgien; j'ai le coup d'œil exercé; je pourrai te dire vraisemblablement ce que tu dois craindre ou espérer; de là je partirai immédiatement pour Paris. Il m'écrivit dès le surlendemain une lettre longue et détaillée.

Edmée était dans un état fort extraordinaire. Elle ne parlait pas et ne paraissait pas souffrir, tant qu'on se bornait à lui éviter toute espèce d'excitation nerveuse; mais au premier mot qui pouvait réveiller la mémoire de ses douleurs, elle tombait en convulsion. L'isolement moral où elle se trouvait était le plus grand obstacle à sa guérison. Elle ne manquait de rien, quant aux soins physiques; elle avait deux bons médecins et une garde-malade fort dévouée. Mlle Leblanc la soignait aussi, sous ce rapport, avec beaucoup de zèle; mais cette fille dangereuse lui faisait souvent du mal par ses réflexions déplacées et ses interrogations indiscrètes. Arthur m'assura d'ailleurs que si jamais Edmée m'avait cru coupable et s'était expliquée à cet égard, ce devait être dans une phase précédente de sa maladie, car depuis au moins quinze jours elle était dans un état d'inertie complète. Elle sommeillait souvent, mais sans dormir tout-à-fait; elle digérait quelques breuvages gélatineux et ne se plaignait jamais; elle répondait par des signes nonchalans et toujours négatifs aux questions des médecins sur ses souffrances; elle n'exprimait par aucun signe le souvenir des affections qui avaient rempli sa vie. Sa tendresse pour son père, ce sentiment si profond et si puissant en elle, n'était pourtant pas éteint; elle versait souvent des larmes abondantes, mais alors elle paraissait n'entendre aucun son; c'était en vain qu'on essayait de lui faire comprendre que son père n'était pas mort, comme elle semblait le croire. Elle repoussait d'un geste suppliant, non le bruit

(il ne semblait pas frapper son oreille), mais le mouvement qui se faisait autour d'elle, et, cachant son visage dans ses mains, s'enfonçant dans son fauteuil et raidissant ses genoux jusque vers sa poitrine, elle semblait livrée à un désespoir sans remède. Cette muette douleur qui ne se combattait plus elle-même et ne voulait plus être combattue, cette grande volonté qui avait été capable de dompter les plus violens orages et qui s'en allait à la dérive sur une mer morte, et par un calme plat, était, selon Arthur, le spectacle le plus douloureux qu'il eût jamais contemplé. Edmée semblait avoir rompu avec la vie. Mlle Leblanc, pour l'éprouver et pour l'émouvoir, s'était grossièrement ingéré de lui dire que son père était mort; elle avait fait entendre, par un signe de tête, qu'elle le savait. Quelques heures plus tard, les médecins avaient essayé de lui faire comprendre qu'il était vivant; elle avait répondu, par un autre signe, qu'elle ne le croyait pas. On avait roulé le fauteuil du chevalier dans sa chambre, on les avait mis en présence l'un de l'autre; le père et la fille ne s'étaient pas reconnus. Seulement, au bout de quelques instans, Edmée, prenant son père pour un spectre, avait jeté des cris affreux et était tombée dans des convulsions qui avaient rouvert une de ses blessures et donné à craindre pour sa vie. On avait soin, depuis ce moment, de les tenir séparés et de ne prononcer, devant Edmée, aucune parole qui eût rapport à lui. Elle prenait Arthur pour un médecin du pays et l'avait reçu avec la même douceur et la même indifférence que les autres. Il n'avait pas osé essayer de lui parler de moi; mais il m'exhortait à ne pas désespérer. L'état d'Edmée n'avait rien dont le temps et le repos ne pussent triompher; elle avait peu de fièvre, aucune des fonctions vitales de son être n'était réellement troublée; les blessures étaient à peu près guéries, et le cerveau ne paraissait pas devoir se désorganiser par un excès d'activité. L'affaiblissement où cet organe était tombé, la prostration de tous les autres organes, ne devaient pas lutter longtemps, selon Arthur, contre les ressources de la jeunesse et la puissance d'une admirable constitution. Il m'engageait enfin à songer à moi-même; je pouvais encore être utile à Edmée par mes soins, et devenir heureux par le retour de son affection et de son estime.

Au bout de quinze jours, Arthur revint de Paris avec l'ordon-

nance du roi pour la révision de mon jugement. De nouveaux témoins furent entendus. Patience ne parut pas, mais je reçus de sa part un morceau de papier, avec ces mots d'une écriture informe : — *Vous n'êtes pas coupable, espérez donc.* — Les médecins affirmèrent que Mlle de Mauprat pouvait désormais être interrogée sans danger, mais que ses réponses n'auraient aucun sens. Elle était mieux portante. Elle avait reconnu son père, et ne le quittait plus. Mais elle ne comprenait rien à tout ce qui n'était pas lui. Elle paraissait éprouver un grand plaisir à le soigner comme un enfant, et de son côté le chevalier reconnaissait de temps en temps sa fille chérie; mais les forces de ce dernier décroissaient sensiblement. On l'interrogea dans un de ses momens lucides. Il répondit que sa fille était *effectivement* tombée de cheval, à la chasse, et qu'elle s'était ouvert la poitrine sur une souche d'arbre, mais que personne n'avait tiré sur elle, même par mégarde, et qu'il fallait être fou pour croire son cousin capable d'un pareil crime. Ce fut tout ce qu'on put obtenir de lui. Quand on lui demanda ce qu'il pensait de l'absence de son neveu, il répondit que son neveu n'était point absent et qu'il le voyait tous les jours. Fidèle à son respect pour la réputation d'une famille, hélas! si compromise, voulut-il, par des mensonges enfantins, repousser les investigations de la justice? C'est ce que je n'ai jamais pu savoir. Edmée ne put être interrogée. A la première question qui lui fut adressée, elle haussa les épaules, et fit signe qu'elle voulait être tranquille. Le lieutenant criminel insistant et devenant plus explicite, elle le regarda fixement et parut s'efforcer de le comprendre. Il prononça mon nom, elle poussa un grand cri, et tomba évanouie. Il fallut renoncer à l'entendre. Cependant Arthur ne désespéra point. Au contraire le récit de cette scène lui fit penser qu'il pouvait s'opérer dans les facultés intellectuelles d'Edmée une crise favorable. Il repartit aussitôt et alla s'installer à Sainte-Sévère, où il resta plusieurs jours sans m'écrire, ce qui me jeta dans une grande anxiété.

L'abbé, interrogé de nouveau, persista dans ses refus calmes et laconiques.

Mes juges, voyant que les renseignemens promis par Patience n'arrivaient pas, hâtèrent la révision de la procédure, et donnèrent, par une nouvelle précipitation, une nouvelle preuve de leur

animosité contre moi. Le jour fixé arriva. J'étais dévoré d'inquiétude. Arthur m'avait écrit d'espérer, dans un style aussi laconique que Patience. Mon avocat n'avait pu saisir aucune bonne preuve à faire valoir. Je voyais bien qu'il commençait à me croire coupable. Il n'espérait obtenir que des délais.

XXVII.

L'auditoire fut encore plus nombreux que la première fois. La garde fut forcée aux portes du prétoire, et la foule envahit jusqu'aux fenêtres du manoir de Jacques Cœur, aujourd'hui l'hôtel-de-ville. J'étais fort troublé cette fois, quoique j'eusse la force et la fierté de n'en rien laisser paraître; je m'intéressais désormais au succès de ma cause, et les espérances que j'avais conçues ne semblant pas devoir se réaliser, j'éprouvais un malaise indicible, une fureur concentrée, une sorte de haine contre ces hommes qui n'ouvraient pas les yeux sur mon innocence, et contre ce Dieu qui semblait m'abandonner.

Dans cet état violent, je fis un tel travail sur moi-même pour paraître calme, que je m'aperçus à peine de ce qui se passait autour de moi. Je retrouvai ma présence d'esprit pour répondre dans les mêmes termes que la première fois à mon nouvel interrogatoire. Puis un crêpe funèbre sembla s'étendre sur ma tête, un anneau de fer me serrait le front, je sentais un froid de glace dans mes orbites, je ne voyais plus que moi-même, et je n'entendais que des bruits vagues et incompréhensibles. Je ne sais ce qui se passa. Je ne sais si l'on annonça l'apparition qui me frappa subitement. Je me souviens seulement qu'une porte s'ouvrit derrière le tribunal, qu'Arthur s'avança soutenant une femme voilée, qu'il lui ôta son voile, après l'avoir fait asseoir sur un large fauteuil que les huissiers roulèrent vers elle avec empressement, et qu'un cri d'admiration remplit l'auditoire, en contemplant la beauté pâle et sublime d'Edmée.

En ce moment j'oubliai et la foule, et le tribunal, et ma cause, et l'univers entier. Je crois qu'aucune force humaine n'aurait pu s'opposer à mon élan impétueux. Je me précipitai comme la foudre au milieu de l'enceinte, et tombant aux pieds d'Edmée, j'embras-

sai ses genoux avec effusion. On m'a dit que ce mouvement entraîna le public, et que presque toutes les femmes fondirent en larmes. Les jeunes élégans n'osèrent railler. Les juges furent émus. La vérité eut un instant de triomphe complet.

Edmée me regarda long-temps. L'insensibilité de la mort était sur son visage. Il ne semblait pas qu'elle pût jamais me reconnaître. L'assemblée attendait dans un profond silence qu'elle exprimât sa haine ou son affection pour moi. Tout à coup elle fondit en larmes, jeta ses bras autour de mon cou, et perdit connaissance. Arthur la fit emporter aussitôt; il eut de la peine à me faire retourner à ma place. Je ne savais plus où j'étais, ni de quoi il s'agissait. Je m'attachais à la robe d'Edmée, je voulais la suivre. Arthur, s'adressant à la cour, demanda qu'on fît constater de nouveau l'état de la malade par les médecins qui l'avaient examinée dans la matinée. Il demanda et obtint qu'Edmée fût de nouveau appelée en témoignage et confrontée avec moi lorsque la crise qu'elle subissait en cet instant serait passée. — Cette crise n'est point grave, dit-il, Mlle de Mauprat en a éprouvé plusieurs du même genre, ces jours derniers et pendant le voyage. A la suite de chacun de ces accès, ses facultés intellectuelles ont pris un développement de plus en plus heureux.

— Allez donner vos soins à la malade, dit le président. Elle sera rappelée dans deux heures, si vous croyez que ce temps suffise pour mettre fin à son évanouissement. En attendant, la cour entendra le témoin à la requête duquel le premier jugement n'a point reçu d'exécution.

Arthur se retira, et Patience fut introduit. Il était vêtu proprement; mais, après avoir dit quelques paroles, il déclara qu'il lui était impossible de continuer, si on ne lui permettait pas d'ôter son habit. Cette toilette d'emprunt le gênait tellement et lui semblait si lourde, qu'il suait à grosses gouttes. Il attendit à peine un signe d'adhésion, accompagné d'un sourire de mépris, que lui fit le président, pour jeter à terre ces insignes de la civilisation; et abaissant avec soin les manches de sa chemise sur ses bras nerveux, il parla à peu près ainsi :

— Je dirai la vérité, toute la vérité; je lève la main une seconde fois, car j'ai à dire des choses qui se contredisent, et que je ne peux pas expliquer moi-même. Je jure devant Dieu et devant les

hommes, que je dirai ce que je sais, comme je le sais, sans être influencé pour ni contre personne.

Il leva sa large main et se tourna vers le peuple avec une confiance naïve, comme pour lui dire : Vous voyez tous que je jure, et vous savez que l'on peut croire en moi. Cette confiance de sa part n'était pas mal fondée. On s'était beaucoup occupé, depuis l'incident du premier jugement, de cet homme extraordinaire, qui avait parlé devant le tribunal avec tant d'audace, et harangué le peuple en sa présence. Cette conduite inspirait beaucoup de curiosité et de sympathie à tous les démocrates et *philadelphes*. Les œuvres de Beaumarchais avaient, auprès des hautes classes, un succès qui vous expliquera comment Patience, en opposition avec toutes les puissances de la province, se trouvait soutenu et applaudi par tout ce qui se piquait d'un esprit élevé. Chacun croyait voir en lui Figaro sous une forme nouvelle. Le bruit de ses vertus privées s'était répandu; car vous vous souvenez que durant mon séjour en Amérique, Patience s'était fait connaître aux habitans de la Varenne, et avait échangé sa réputation de sorcier contre celle de bienfaiteur. On lui avait donné le surnom de *grand-juge*, parce qu'il intervenait volontiers dans les différends et les terminait à la satisfaction de chacun avec une bonté et une habileté admirables.

Il parla cette fois d'une voix haute et pénétrante; il avait dans la voix plusieurs belles cordes. Son geste était lent ou animé selon la circonstance, toujours noble et saisissant; sa figure courte et socratique était toujours belle d'expression. Il avait toutes les qualités de l'orateur, mais il ne mettait à les produire aucune vanité. Il parla d'une manière claire et concise, qu'il avait acquise nécessairement dans son commerce récent avec les hommes et dans la discussion de leurs intérêts positifs.

— Quand Mlle de Mauprat reçut le coup, dit-il, j'étais à dix pas tout au plus. Mais le taillis est si épais dans cet endroit, que je ne pouvais rien voir à deux pas de moi. On m'avait engagé à voir la chasse. Cela ne m'amusait guère. Me retrouvant près de la tour Gazeau, que j'ai habitée pendant vingt ans, j'eus envie de revoir mon ancienne cellule, et j'y arrivais à grands pas quand j'entendis le coup. Cela ne m'effraya pas du tout, c'était si naturel qu'on fît du bruit dans une battue! Mais quand je fus sorti du

fourré, c'est-à-dire environ deux minutes après, je trouvai Edmée (pardonnez-moi, j'ai l'habitude de l'appeler comme cela, je suis avec elle comme qui dirait une sorte de père nourricier), je trouvai Edmée à genoux par terre, blessée, ainsi qu'on vous l'a dit, et tenant encore la bride de son cheval qui se cabrait. Elle ne savait pas si elle avait peu ou beaucoup de mal, mais elle avait son autre main sur sa poitrine, et disait : *Bernard! c'est affreux! Je ne vous aurais jamais cru capable de me tuer. Bernard! où êtes-vous? Venez me voir mourir. Vous tuez mon père!* Elle tomba tout-à-fait en disant cela, et lâcha la bride de son cheval. Je m'élançai vers elle. — *Ah! tu l'as vu, Patience?* me dit-elle, *n'en parle pas, ne dis pas à mon père...* Elle étendit les bras, son corps se raidit, je la crus morte, et elle ne parla plus que dans la nuit, après qu'on eut retiré les balles de sa poitrine.

— Vîtes-vous alors Bernard de Mauprat?

— Je le vis sur le lieu de l'évènement, au moment où Edmée perdit connaissance et sembla rendre l'ame. Il était comme fou. Je crus que c'était le remords qui l'accablait; je lui parlai durement, je le traitai d'assassin. Il ne répondit rien, et s'assit à terre auprès de sa cousine. Il resta là, abruti, long-temps encore après qu'on l'eut emportée. Personne ne songea à l'accuser, on pensait qu'il était tombé de cheval, parce qu'on voyait son cheval courir au bord de l'étang; on crut que sa carabine s'était déchargée en tombant. M. l'abbé Aubert fut le seul qui m'entendit accuser M. Bernard d'avoir assassiné sa cousine. Les jours suivans, Edmée parla, mais ce ne fut pas toujours en ma présence, et, d'ailleurs, depuis ce moment, elle eut presque toujours le délire. Je soutiens qu'elle n'a confié à personne (à Mlle Leblanc moins qu'à personne) ce qui s'était passé entre elle et M. de Mauprat avant le coup de fusil. Elle ne me l'a pas confié plus qu'aux autres. Dans les momens bien rares où elle avait sa tête, elle répondait à nos questions que certainement Bernard ne l'avait pas fait exprès, et plusieurs fois même, durant les trois premiers jours, elle demanda à le voir. Mais quand elle avait la fièvre, elle criait : *Bernard, Bernard! vous avez commis un grand crime, vous avez tué mon père!* C'était là son idée. Elle croyait réellement que son père était mort, et elle l'a cru long-temps. Elle a donc dit très peu de chose qui ait de la valeur. Tout ce que Mlle Leblanc lui a fait dire

est faux. Au bout de trois jours, elle a cessé de dire des paroles intelligibles, et au bout de huit jours sa maladie a tourné à un silence complet. Elle a chassé Mlle Leblanc, depuis sept jours qu'elle a retrouvé sa raison, ce qui prouverait bien quelque chose contre cette fille de chambre. Voilà ce que j'ai à dire contre M. de Mauprat; il ne tenait qu'à moi de le taire, mais ayant autre chose à dire encore, j'ai voulu révéler toute la vérité.

Patience fit une pause; l'auditoire et la cour elle-même, qui commençait à s'intéresser à moi et à perdre l'âcreté de ses préventions, resta comme attéré d'une déposition si différente de celle qu'on attendait.

Patience reprit la parole. — Je suis resté convaincu pendant plusieurs semaines, dit-il, du crime de Bernard. Et puis j'ai beaucoup réfléchi à cela; je me suis dit bien des fois qu'un homme aussi bon et aussi instruit que l'était Bernard, un homme dont Edmée faisait tant d'estime, et que M. le chevalier de Mauprat aimait comme son fils, un homme enfin qui avait tant d'idées sur la justice et sur la vérité, ne pouvait pas du jour au lendemain devenir un scélérat. Et puis il m'est venu l'idée que ce pouvait bien être quelque autre Mauprat qui eût fait le coup. Je ne parle pas de celui qui est trappiste, ajouta-t-il en cherchant dans l'auditoire Jean de Mauprat, qui n'y était pas; je parle de celui dont la mort n'a pas été constatée, quoique la cour ait cru devoir passer outre, et en croire M. Jean de Mauprat sur parole.

— Témoin, dit le président, je vous ferai observer que vous n'êtes ici ni pour servir d'avocat à l'accusé, ni pour réviser les arrêts de la cour. Vous devez dire ce que vous savez du fait, et non ce que vous préjugez du fond de l'affaire. — Possible, répondit Patience. Il faut pourtant que je dise pourquoi je n'ai pas voulu témoigner la première fois contre Bernard, n'ayant à fournir que des preuves contre lui, et n'ayant pas foi à ces preuves mêmes.— On ne vous le demande pas pour le moment. Ne vous écartez pas de votre déposition. — Un instant! J'ai mon honneur à défendre; j'ai ma propre conduite à expliquer, s'il vous plaît. —Vous n'êtes pas l'accusé, vous n'avez pas lieu à plaider votre propre cause. Si la cour juge à propos de vous poursuivre pour votre désobéissance, vous aviserez à vous défendre; mais il n'est pas question de cela maintenant. — Il est question de faire savoir à la cour si je

suis un honnête homme ou un faux témoin. Pardon, il me semble que cela fait quelque chose à l'affaire; la vie de l'accusé en dépend; la cour ne peut pas regarder cela comme indifférent. — Parlez, dit l'avocat du roi, et tâchez de garder le respect que vous devez à la cour.

— Je n'ai pas envie d'offenser la cour, reprit Patience; je dis seulement qu'un homme peut se soustraire aux ordres de la cour par des raisons de conscience que la cour peut condamner légalement, mais que chaque juge en particulier peut comprendre et excuser. Je dis donc que je n'ai pas senti en moi-même que Bernard de Mauprat fût coupable; mes oreilles seules le savaient; ce n'était pas assez pour moi. Excusez-moi, messieurs, je suis juge, moi aussi. Enquérez-vous de moi! Dans mon village on m'appelle le *grand-juge*. Quand mes concitoyens me prient de prononcer sur une querelle de cabaret, ou sur la limite d'un champ, je n'écoute pas tant leur sentiment que le mien. On a d'autres notions sur les gens qu'un fait tout court. Il y en a beaucoup d'autres qui servent à démontrer la vérité ou la fausseté du dernier qu'on leur impute. Ainsi, ne pouvant croire que Bernard fût un assassin, et ayant entendu témoigner à plus de dix personnes que je regarde comme incapables d'un faux serment, qu'un moine *fait en manière de Mauprat* avait couru le pays, ayant moi-même vu le dos et le froc de ce moine passer à Pouligny le matin de l'évènement, j'ai voulu savoir s'il était dans la Varenne, et j'ai su qu'il y était encore; c'est-à-dire qu'après l'avoir quittée, il y était revenu aux environs du jugement du mois dernier, et qui plus est, qu'il avait accointance avec M. Jean de Mauprat. Quel est donc ce moine? me disais-je; pourquoi sa figure fait-elle peur à tous les habitans du pays? Qu'est-ce qu'il fait dans la Varenne? S'il est du couvent des carmes, pourquoi n'en porte-t-il pas l'habit? S'il est de l'ordre de M. Jean, pourquoi n'est-il pas logé avec lui aux carmes? S'il est quêteur, pourquoi, après avoir fait sa quête, ne va-t-il pas plus loin, plutôt que de revenir importuner les gens qui lui ont donné la veille? S'il est trappiste et qu'il ne veuille pas rester aux carmes comme l'autre, pourquoi ne retourne-t-il pas dans son couvent? Qu'est-ce donc que ce moine vagabond? et pourquoi M. Jean de Mauprat, qui a dit à plusieurs personnes ne pas le connaître, le connaît-il si bien, qu'ils déjeunent de temps en temps

ensemble, dans un cabaret à Crevant? J'ai donc voulu alors que ma déposition fût faite, même dût-elle nuire en partie à Bernard, afin d'avoir le droit de dire ce que je vous dis là, même quand cela ne servirait à rien. Mais comme, vous autres, vous ne donnez jamais le temps aux témoins de chercher à s'éclairer sur ce qu'ils ont à croire, je suis reparti tout de suite pour mes bois, où je vis à la manière des renards, me promettant de n'en pas sortir tant que je n'aurais pas découvert ce que ce moine fait dans le pays. Je me suis donc mis sur sa piste, et j'ai découvert ce qu'il est; il est l'assassin d'Edmée de Mauprat, il s'appelle Antoine de Mauprat.

Cette révélation causa un grand mouvement dans la cour et dans l'auditoire. Tous les regards cherchèrent Jean de Mauprat, dont la figure ne parut point.

— Quelles sont vos preuves? dit le président. — Je vais vous les dire, répondit Patience. Sachant par la cabaretière de Crevant, à qui j'ai eu occasion de rendre service, que les deux trappistes déjeunaient chez elle de temps en temps, comme je vous l'ai dit, j'ai été me loger à une demi-lieue de là, dans un ermitage qu'on appelle *le Trou aux Fades*, et qui est au milieu des bois, abandonné au premier venu, logis et mobilier. C'est une caverne dans le rocher, avec une grosse pierre pour s'asseoir, et rien avec. Je vécus là deux jours de racines et d'un morceau de pain qu'on m'apportait, de temps en temps, du cabaret. Il n'est pas dans mes principes de demeurer dans un cabaret. Le troisième jour, le petit garçon de la cabaretière vint m'avertir que les deux moines allaient se mettre à table. J'y courus, et je me cachai dans un cellier qui touche au jardin. La porte de ce cellier est ombragée d'un pommier, sous lequel ces messieurs déjeunaient en plein air. M. Jean était sobre; l'autre mangeait comme un carme et buvait comme un cordelier. J'entendis et je vis tout à mon aise. « Il est temps que cela finisse, disait Antoine, que je reconnus fort bien en le voyant boire, et en l'entendant jurer, je suis las du métier que vous me faites faire. Donnez-moi asile chez les carmes, ou je fais du bruit. — Et quel bruit pouvez-vous faire qui ne vous conduise à la roue, *lourde bête!* lui répondit M. Jean; soyez sûr que vous ne mettrez pas le pied aux carmes; je ne me soucie pas de me voir inculpé dans un procès criminel, car on vous découvrirait là au bout de trois heures. — Pourquoi donc, s'il vous plaît? vous leur faites bien

croire que vous êtes un saint! — Je suis capable de me conduire comme un saint, et vous vous conduisez comme un imbécille. Est-ce que vous pouvez vous tenir une heure de jurer, et de casser les pots après dîner? — Dites donc, *Népomucène*, est-ce que vous espéreriez sortir de là bien net, si j'avais une affaire criminelle? reprit l'autre. — Qui sait? répondit le trappiste, je n'ai point pris part à votre folie, ni conseillé rien de ce genre. — Ah! ah! le bon apôtre! s'écria Antoine en se renversant de rire sur sa chaise, vous en êtes bien content, à présent que cela est fait. Vous avez toujours été lâche, et, sans moi, vous n'auriez imaginé rien de mieux que d'aller vous faire trappiste, pour singer la dévotion, et venir ensuite vous faire absoudre du passé, afin d'avoir le droit de tirer un peu d'argent aux *casse-têtes* de Sainte-Sévère. Belle ambition, ma foi! que de crever sous un froc après s'être gêné toute sa vie, et n'avoir pris que la moitié de tous les plaisirs, encore en se cachant comme une taupe! Allez, allez, quand on aura pendu le gentil Bernard, que la belle Edmonde sera morte, et que le vieux casse-cou aura rendu ses grands os à la terre, quand nous hériterons de cette jolie fortune-là, vous trouverez que c'est là un joli coup de Jarnac; se défaire de trois à la fois! Il m'en coûtera bien un peu de faire le dévot, moi qui n'ai pas les habitudes du couvent et qui ne sais pas porter l'habit; aussi je jetterai le froc aux orties, et je me contenterai de bâtir une chapelle à la Roche-Mauprat, et d'y communier quatre fois l'an. — Tout ce que vous avez fait là est une sottise et une infamie! — Ouais! ne parlez pas d'infamie, mon doux frère! ou je vous fais avaler cette bouteille toute cachetée. — Je dis que c'est une sottise, et que si cela réussit, vous devez une belle chandelle à la Vierge; si cela ne réussit pas, je m'en lave les mains, entendez-vous? Quand j'étais caché dans la chambre secrète du donjon, et que j'ai entendu Bernard conter à son valet, après souper, qu'il perdait l'esprit pour la belle Edmée, je vous ai dit en l'air qu'il y aurait là un joli coup à faire; et, comme une brute, vous avez pris la chose au sérieux; vous avez été, sans me consulter, et sans attendre un moment favorable, exécuter une chose qui voulait être pesée et mûrie. — Le moment favorable, cœur de lièvre que vous êtes! et où donc l'aurais-je retrouvé? *L'occasion fait le larron.* Je me vois surpris par la chasse au milieu du bois; je

me cache dans la maudite tour Gazeau, je vois arriver mes deux tourtereaux, j'entends une conversation à crever de rire, Bernard larmoyant, la fille faisant la fière ; Bernard se retire comme un sot, sans avoir fait métier d'homme ; je me trouve sur moi, le bon Dieu sait comment, un scélérat de pistolet tout chargé. *Paf*... — Taisez-vous, bête sauvage ! dit l'autre tout effrayé, parle-t-on de ces choses-là dans un cabaret? Tenez votre langue, malheureux ! ou je ne vous verrai plus.—Il faudra pourtant bien que vous me voyiez, mon doux frère, quand j'irai sonner et faire carillon à la porte des carmes. — Vous n'y viendrez pas, ou je vous dénonce. — Vous ne me dénoncerez pas, car j'en sais trop long sur votre compte. — Je ne vous crains pas, j'ai fait mes preuves ; j'ai expié mes péchés. — Hypocrite ! — Allons, taisez-vous, insensé, dit l'autre ; il faut que je vous quitte. Voilà de l'argent. — *Tout cela!* — Que voulez-vous que vous donne un religieux? Croyez-vous que je sois riche? — Vos carmes le sont, et vous en faites ce que vous voulez. — Je pourrais vous donner plus que je ne le ferais pas. Vous n'auriez pas plus tôt deux louis que vous feriez des débauches et un bruit qui vous trahiraient. — Et si vous voulez que je quitte le pays pour quelque temps, avec quoi voulez-vous que je voyage? — Ne vous ai-je pas déjà donné trois fois de quoi partir, et n'êtes-vous pas revenu après avoir bu tout ce que vous aviez dans le premier mauvais lieu à la frontière de la province? Votre impudence me révolte, après les dépositions qu'on a faites contre vous, quand la maréchaussée a l'éveil, quand Bernard fait réviser son jugement, et que vous allez être découvert. — Mon frère, c'est à vous d'y veiller ; vous menez les carmes, les carmes mènent l'évêque, Dieu sait pour quelle petite folie qui a été faite de compagnie, en grand secret, après souper dans leur couvent. »

Ici le président interrompit le récit de Patience.

— Témoin, dit-il, je vous rappelle à l'ordre ; vous outragez la vertu d'un prélat par le récit scandaleux d'une telle conversation. — Nullement, répondit Patience, je rapporte les invectives d'un crapuleux et d'un assassin contre le prélat ; je n'en prends rien sur moi, et chacun ici sait le cas qu'il a à en faire ; mais, si vous le voulez, je n'en dirai pas davantage sur ce sujet. Il y eut encore un assez long débat. Le vrai trappiste voulait faire partir le faux trappiste, et celui-ci s'obstinait à rester, disant que s'il n'était pas sur

les lieux, son frère le ferait arrêter aussitôt après que Bernard aurait la tête tranchée, afin d'avoir l'héritage à lui tout seul. Jean, poussé à bout, le menaça sérieusement de le dénoncer et de le livrer à la justice. « Baste! vous vous en garderez bien, après tout, reprit Antoine, car si Bernard est absous, adieu l'héritage! »

C'est ainsi qu'ils se séparèrent. Le vrai trappiste s'en alla fort soucieux, l'autre s'endormit les coudes sur la table. Je sortis de ma cachette pour procéder à son arrestation. C'est dans ce moment que la maréchaussée, qui est à mes trousses depuis longtemps pour me forcer à venir témoigner, me mit la main au collet. J'eus beau désigner le moine comme l'assassin d'Edmée, on ne voulut pas me croire, et on me dit qu'on n'avait pas d'ordre contre lui. Je voulais ameuter le village, on m'empêcha de parler; on m'amena ici de brigade en brigade comme un déserteur, et, depuis huit jours, je suis au cachot sans qu'on daigne faire droit à mes réclamations. Je n'ai même pu voir l'avocat de M. Bernard, et lui faire savoir que j'étais en prison; c'est tout-à-l'heure seulement que le geôlier est venu me dire qu'il fallait endosser son habit et *comparoir*. Je ne sais pas si tout cela est dans les formes de la justice; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'assassin aurait pu être arrêté et qu'il ne l'est pas, et qu'il ne le sera pas si vous ne vous assurez de la personne de M. Jean de Mauprat pour l'empêcher d'avertir, je ne dis pas son complice, mais son protégé. Je fais serment que dans tout ce que j'ai entendu, M. Jean de Mauprat est à l'abri de tout soupçon de complicité; quant à l'action de laisser livrer à la rigueur des lois un innocent, et de vouloir sauver un coupable, au point de feindre sa mort, par de faux témoignages et de faux actes... Patience, voyant que le président allait encore l'interrompre, se hâta de terminer son discours en disant : Quant à cela, messieurs, il appartient à vous et non à moi de le juger.

XXVIII.

Après cette déposition importante, la cour suspendit pendant quelques instans la séance, et lorsqu'elle rentra, Edmée fut ramenée en sa présence. Pâle et brisée, pouvant à peine se traîner jusqu'au fauteuil qui lui était réservé, elle montra cependant une grande force et une grande présence d'esprit.

— Croyez-vous pouvoir répondre avec calme et sans trouble aux questions qui vont vous être adressées? lui dit le président. — Je l'espère, monsieur, répondit-elle. Il est vrai que je sors d'une maladie grave, et que j'ai recouvré depuis peu de jours seulement l'exercice de ma mémoire; mais je crois l'avoir très bien recouvrée, et mon esprit ne ressent aucun trouble.

— Votre nom? — Solange Edmonde de Mauprat. *Edmea Sylvestris*, ajouta-t-elle à demi-voix.

Je frissonnai. Son regard avait pris, en disant cette parole intempestive, une expression étrange. Je crus qu'elle allait divaguer plus que jamais. Mon avocat effrayé me regarda d'un air d'interrogation. Personne autre que moi n'avait compris ces deux mots, qu'Edmée avait pris l'habitude de répéter souvent dans les premiers et dans les derniers jours de sa maladie. Heureusement, ce fut le dernier ébranlement de ses facultés. Elle secoua sa belle tête comme pour chasser des idées importunes; et le président lui ayant demandé compte de ces mots inintelligibles, elle répondit avec douceur et noblesse : — Ce n'est rien, monsieur; veuillez continuer mon interrogatoire.

— Votre âge, mademoiselle! — Vingt-quatre ans. — Vous êtes parente de l'accusé? — Sa tante à la mode de Bretagne. Il est mon cousin issu de germain, et le petit-neveu de mon père. — Jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité? — Oui, monsieur. — Levez la main.

Edmée se retourna vers Arthur avec un triste sourire. Il lui ôta son gant, et l'aida à élever son bras, sans force et presque sans mouvement. Je sentis de grosses larmes couler sur mes joues.

Edmée raconta avec finesse et naïveté qu'étant égarée dans le bois avec moi, elle avait été jetée à bas de son cheval par l'empressement plein de sollicitude que j'avais mis à la retenir, croyant qu'elle était emportée; qu'il s'en était suivi une petite altercation, à la suite de laquelle, par une *petite colère de femme assez niaise*, elle avait voulu remonter seule sur sa jument; qu'elle m'avait même dit des paroles dures, dont elle ne pensait pas un mot, car elle m'aimait comme son frère; que, profondément affligé de sa brusquerie, je m'étais éloigné de quelques pas pour lui obéir, et qu'au moment de me suivre, affligée qu'elle était elle-même de notre puérile querelle, elle avait senti une violente commotion à la

poitrine, et qu'elle était tombée en entendant à peine la détonnation. Il lui était impossible de dire de quel côté elle était tournée et de quel côté était parti le coup. — Voilà tout ce qui est arrivé, ajouta-t-elle; je suis la dernière personne en état de vous expliquer cet accident. Je ne puis en mon ame et conscience l'attribuer qu'à la maladresse d'un de nos chasseurs, qui aura craint de l'avouer. Les lois sont si sévères! et la vérité est si difficile à prouver!

— Ainsi, mademoiselle, vous ne pensez pas que votre cousin soit l'auteur de cet attentat? — Non, monsieur, certainement non! Je ne suis plus folle, et je ne me serais pas laissée conduire devant vous, si j'avais senti mon cerveau malade. — Vous semblez imputer à un état d'aliénation mentale les révélations que vous avez faites au bonhomme Patience, à Mlle Leblanc, votre gouvernante, et peut-être aussi à l'abbé Aubert. — Je n'ai fait aucune *révélation*, répondit-elle avec assurance, pas plus au digne Patience qu'au respectable abbé, et à la servante Leblanc. Si l'on appelle révélation les paroles dépourvues de sens qu'on dit dans la fièvre, il faut condamner à mort toutes les figures qui nous font peur dans les rêves. Quelle *révélation* aurais-je pu faire d'un fait que j'ignore? — Mais vous avez dit, au moment où vous avez reçu la blessure en tombant de votre cheval : *Bernard, Bernard, je ne vous aurais jamais cru capable de me tuer!* — Je ne me souviens pas d'avoir jamais dit cela; et quand je l'aurais dit, je ne concevrais pas l'importance qu'on peut attribuer aux impressions d'une personne frappée de la foudre et dont l'esprit est comme anéanti. Ce que je sais, c'est que Bernard de Mauprat donnerait sa vie pour mon père et pour moi, ce qui ne rend pas très probable qu'il ait voulu m'assassiner. Et pour quelle raison, grand Dieu!

Le président se servit alors, pour embarrasser Edmée, de tous les argumens que pouvaient lui fournir les dépositions de Mlle Leblanc. Il y avait de quoi la troubler en effet. Edmée, surprise de voir la justice en possession de tant de choses qu'elle croyait secrètes, reprit cependant courage et fierté lorsqu'on lui fit entendre, dans les termes brutalement chastes qu'on emploie devant les tribunaux en pareil cas, qu'elle avait été victime de ma grossièreté à la Roche-Mauprat. C'est alors que, prenant avec feu la défense de mon caractère et celle de son honneur, elle affirma que

je m'étais conduit avec une loyauté bien supérieure à ce qu'on pouvait attendre encore de mon éducation. Mais il restait à expliquer toute la vie d'Edmée à partir de cette époque, la rupture de son mariage avec M. de La Marche, ses querelles fréquentes avec moi, mon brusque départ pour l'Amérique, le refus qu'elle avait fait de se marier.

— Cet interrogatoire est une chose odieuse, dit-elle en se levant tout à coup et en retrouvant ses forces physiques avec l'exercice de sa force morale. On me demande compte de mes plus intimes sentimens, on descend dans les mystères de mon ame, on tourmente ma pudeur, on s'arroge des droits qui n'appartiennent qu'à Dieu. Je vous déclare que, s'il s'agissait ici de ma vie, et non de celle d'autrui, vous ne m'arracheriez pas un mot de plus. Mais pour sauver la vie du dernier des hommes, je sacrifierais mes répugnances, à plus forte raison le ferai-je pour celui qui est devant vos yeux. Apprenez-le donc, puisque vous me contraignez à faire un aveu contraire à la réserve et à la fierté de mon sexe : tout ce qui vous semble inexplicable dans ma conduite, tout ce que vous attribuez aux torts de Bernard et à mes ressentimens, à ses menaces et à mes terreurs, se justifie par un seul mot : *je l'aime.*

En prononçant ce mot avec la rougeur au front et l'accent profond de l'ame la plus passionnée et la plus orgueilleusement concentrée qui ait jamais existé, Edmée se rassit, et couvrit son visage de ses deux mains. En ce moment, je fus si transporté, que je m'écriai sans pouvoir me contenir : — Qu'on me mène à l'échafaud maintenant, je suis le roi de la terre!

— A l'échafaud! toi! dit Edmée en se relevant; on m'y mènera plutôt moi-même. Est-ce ta faute, malheureux enfant, si depuis sept ans je te cache le secret de mon affection, si j'ai voulu attendre, pour te le dire, que tu fusses le premier des hommes par la sagesse et l'intelligence, comme tu en es le premier par le cœur? Tu paies cher mon ambition, puisqu'on l'interprète par le mépris et la haine. Tu dois bien me haïr, puisque ma fierté t'a conduit sur le banc du crime. Mais je laverai ta honte par une réparation éclatante; et quand même on t'enverrait à l'échafaud demain, tu n'y marcheras qu'avec le titre de mon époux.

— Votre générosité vous entraîne trop loin, Edmée de Mauprat, dit le président; vous consentiriez presque, pour sauver votre

parent, à vous accuser de coquetterie et de dureté, car comment expliqueriez-vous vos sept années de refus, qui ont exaspéré la passion de ce jeune homme?

—Peut-être, monsieur, dit Edmée avec malice, la cour n'est-elle pas compétente sur cette matière. Beaucoup de femmes pensent que ce n'est pas un grand crime d'avoir un peu de coquetterie avec l'homme qu'on aime. On en a peut-être le droit, quand on lui a sacrifié tous les autres hommes; c'est une fierté naturelle bien innocente que de vouloir faire sentir à celui qu'on préfère, qu'on est une ame de prix, et qu'on mérite d'être sollicitée et recherchée long-temps. Il est vrai que si cette coquetterie avait pour résultat de faire condamner un amant à la mort, on s'en corrigerait vite. Mais il est impossible, messieurs, que vous veuillez consoler de la sorte ce pauvre jeune homme de mes rigueurs.

En parlant ainsi d'un air d'excitation ironique, Edmée fondit en pleurs. Cette sensibilité nerveuse qui mettait en dehors toutes les qualités de son ame et de son esprit, tendresse, courage, finesse, fierté, pudeur, donnait en même temps à son visage une expression si mobile et si admirable sous toutes ses faces, que la grave et sombre assemblée des juges sentit tomber la cuirasse d'airain de l'intégrité impassible et la chappe de plomb de l'hypocrite vertu. Si Edmée ne m'avait pas défendu victorieusement par ses aveux, du moins elle avait excité au plus haut point l'intérêt en ma faveur. Un homme aimé d'une belle et vertueuse femme porte avec lui un talisman qui le rend invulnérable; chacun sent que sa vie a plus de prix que celle des autres.

Edmée subit encore beaucoup de questions, et rétablit les faits dénaturés par Mlle Leblanc; elle m'épargna beaucoup, il est vrai, mais elle sut, avec un art admirable, éluder certaines questions et se soustraire à la nécessité de mentir ou de me condamner. Elle s'accusa généreusement de tous mes torts, et prétendit que si nous avions eu des querelles, c'était parce qu'elle y prenait un secret plaisir, parce qu'elle y voyait la force de mon amour; qu'elle m'avait laissé partir pour l'Amérique, voulant mettre ma vertu à l'épreuve et ne pensant pas que la campagne durerait plus d'un an, comme on le disait alors; qu'ensuite, elle m'avait regardé comme engagé d'honneur à subir cette prolongation illimitée, mais qu'elle avait souffert plus que moi de mon absence;

enfin elle reconnut fort bien la lettre qu'on avait trouvée sur elle; et la prenant, elle en rétablit les passages mutilés avec une mémoire surprenante et en priant le greffier de suivre avec elle les mots à demi effacés. — Cette lettre est si peu une lettre de menace, dit-elle, et l'impression que j'en ai reçue est si peu celle de la crainte et de l'aversion, qu'on l'a trouvée sur mon cœur où je la portais depuis huit jours, bien que je n'eusse pas seulement avoué à Bernard que je l'eusse reçue.

— Mais vous n'expliquez point, lui dit le président, pourquoi il y a sept ans, dans les premiers temps du séjour de votre cousin auprès de vous, vous étiez armée d'un couteau que vous placiez toutes les nuits sous votre oreiller, et que vous aviez fait aiguiser pour un cas urgent de défense.

— Dans ma famille, répondit-elle en rougissant, on a l'esprit assez romanesque et l'humeur très fière. Il est vrai que j'eus plusieurs fois dessein de me tuer parce que je sentais naître en moi, pour mon cousin, un penchant insurmontable. Me croyant liée par des engagemens indissolubles à M. de La Marche, je serais morte plutôt que de manquer à ma parole, et plutôt que d'épouser un autre homme que Bernard. Plus tard, M. de La Marche me rendit ma promesse avec beaucoup de délicatesse et de loyauté, et je ne songeai plus à mourir.

Edmée se retira suivie de tous les regards et d'un murmure approbateur. Apeine avait-elle franchi la porte du prétoire qu'elle s'évanouit de nouveau, mais cette crise n'eut pas de suites graves et ne laissa pas de traces au bout de quelques jours.

J'étais si bouleversé, si enivré de ce qu'elle venait de dire, que je ne vis plus guère ce qui se passait. Concentré dans la seule pensée de mon amour, je doutais pourtant, car si Edmée n'avait pas avoué tous mes torts, elle pouvait bien aussi avoir exagéré son inclination pour moi dans le dessein d'atténuer mes défauts. Il m'était impossible de croire qu'elle m'eût aimé avant mon départ pour l'Amérique, et surtout dès les premiers temps de mon séjour auprès d'elle. Je n'avais que cette préoccupation dans l'esprit; je ne me souvenais même plus de la cause ni du but de mon procès. Il me semblait que la question agitée dans ce froid aréopage était uniquement celle-ci : *Est-il aimé, ou n'est-il pas aimé?* Le triomphe ou la défaite, la vie ou la mort, n'étaient que là pour moi.

Je fus tiré de ces rêveries par la voix de l'abbé Aubert. Il était maigre et défait, mais plein de calme; on l'avait tenu au secret, et il avait souffert toutes les rigueurs de la prison avec la résignation d'un martyr. Malgré toutes les précautions, l'adroit Marcasse, habile à se glisser partout comme un furet, avait réussi à lui faire tenir une lettre d'Arthur où Edmée avait ajouté quelques mots. Autorisé par cette lettre à tout dire, il fit une déposition conforme à celle de Patience, avouant que d'après les premières paroles d'Edmée, après l'évènement, il m'avait accusé, mais qu'ensuite, voyant l'état d'aliénation de la malade et se souvenant de ma conduite sans reproche depuis plus de six ans, tirant aussi quelque lumière des précédens débats et des bruits publics sur l'existence et la présence d'Antoine Mauprat, il s'était senti trop convaincu de mon innocence pour vouloir témoigner contre moi. S'il le faisait maintenant, c'est qu'il pensait qu'un supplément d'instruction avait éclairé la cour, et que sa déposition n'aurait pas les conséquences graves qu'elle eût pu avoir un mois auparavant.

Interrogé sur les sentimens d'Edmée à mon égard, il détruisit toutes les inventions de Mlle Leblanc, et déclara que non-seulement Edmée m'aimait ardemment, mais qu'elle avait senti de l'amour pour moi dès les premiers jours de notre entrevue. Il l'affirma par serment, tout en appuyant un peu plus sur mes torts passés, que ne l'avait fait Edmée. Il avoua qu'il avait craint plusieurs fois alors que ma cousine ne fît la folie de m'épouser, mais qu'il n'avait jamais eu de crainte pour sa vie, puisque d'un mot et d'un regard il l'avait toujours vue me réduire, même à l'époque de ma plus mauvaise éducation.

La continuation des débats fut remise à l'issue des perquisitions ordonnées pour découvrir et arrêter l'assassin. On compara mon procès à celui de Calas, et cette comparaison n'eut pas plus tôt cours dans les conversations, que mes juges, se voyant en butte à mille traits sanglans, éprouvèrent par eux-mêmes que la haine et la prévention sont de mauvais conseillers et des guides dangereux. L'intendant de la province se déclara le champion de ma cause et le chevalier d'Edmée, qu'il reconduisit en personne auprès de son père. Il mit sur pied toute la maréchaussée. On agit avec vigueur, on arrêta Jean de Mauprat. Quand il se vit saisi et menacé, il livra son frère, et déclara qu'on le trouverait toutes les nuits réfugié à

la Roche-Mauprat, et caché dans une chambre secrète, où la femme du métayer l'aidait à se renfermer à l'insu de son mari.

On conduisit le trappiste sous bonne escorte à la Roche-Mauprat, afin qu'il révélât cette chambre secrète à laquelle, malgré tout son génie à explorer les murailles et les charpentes, l'ancien chasseur de fouines, le taupeur Marcasse, n'avait jamais pu parvenir. On m'y conduisit moi-même, afin que j'aidasse à retrouver cette chambre, ou les passages qui pouvaient y aboutir, au cas où le trappiste se départirait de la sincérité de ses intentions. Je revis donc encore une fois ce manoir détesté, avec son ancien chef de brigands transformé en trappiste. Il se montra si humble et si rampant vis-à-vis de moi, il fit si bon marché de la vie de son frère, et m'exprima une si vile soumission, que saisi de dégoût, je le priai, au bout de quelques instans, de ne plus m'adresser la parole. Gardés à vue par les cavaliers, nous nous mîmes à la recherche de la chambre secrète. Jean avait prétendu d'abord qu'il en savait l'existence sans en connaître la situation exacte, depuis que le donjon était aux trois quarts détruit. Quand il me vit, il se souvint que je l'avais surpris dans ma chambre, et qu'il avait disparu par la muraille. Il se résigna donc à nous y conduire et à nous montrer le secret qui était fort curieux, et dont je ne m'amuserai pas à vous faire la description. La chambre secrète fut ouverte, il ne s'y trouva personne. L'expédition avait été pourtant conduite avec promptitude et mystère. Il ne paraissait pas probable que Jean eût eu le temps de prévenir son frère. Le donjon était entouré de cavaliers, toutes les issues étaient bien gardées. La nuit était sombre, et nous avions fait une invasion qui avait bouleversé d'effroi tous les habitans de la métairie. Le métayer ne comprenait rien à ce que nous cherchions; mais le trouble et l'angoisse de sa femme semblaient nous assurer la présence d'Antoine dans le donjon. Elle n'eut pas la présence d'esprit de prendre un air rassuré après que nous eûmes exploré la première chambre, et cela fit penser à Marcasse qu'il y en avait une seconde. Le trappiste en avait-il connaissance, et feignait-il de l'ignorer? Il joua si bien son rôle, que nous y fûmes tous pris. Il fallut explorer de nouveau les moindres détours et recoins des ruines. Une grande tour isolée de tous les bâtimens ne semblait pouvoir offrir aucun refuge. La cage de l'escalier s'était entière-

ment écroulée lors de l'incendie, et il ne se trouvait pas d'échelle assez longue à beaucoup près, même en attachant l'une à l'autre avec des cordes celles du métayer, pour atteindre au dernier étage, qui semblait bien conservé et contenir une pièce éclairée par deux meurtrières. Marcasse objecta qu'il pouvait se trouver un escalier dans l'épaisseur du mur, ainsi qu'il arrive dans beaucoup d'anciennes tours. Mais où se trouvait l'issue? Dans quelque souterrain peut-être. L'assassin oserait-il sortir de sa retraite tant que nous serions là? S'il avait, malgré la nuit obscure et le silence que nous gardions, vent de notre présence, se risquerait-il dans la campagne, tant que nous serions postés comme nous l'étions sur tous les points? Ce n'est pas probable, dit Marcasse, il faut trouver un moyen prompt de parvenir là haut, et j'en vois un. Il montra une poutre noircie par le feu, qui joignait la tour à une hauteur effrayante, et sur une portée de vingt pieds environ, aux greniers du bâtiment voisin. Une large crevasse, faite par l'éboulement des parties attenantes, était située à l'extrémité de cette poutre dans le flanc de la tour. Dans ses explorations, il avait bien semblé à Marcasse voir, au travers de cette crevasse, les marches d'un petit escalier. Le mur avait d'ailleurs l'épaisseur nécessaire pour le contenir. Le taupeur n'avait jamais osé se risquer sur cette poutre, non à cause de sa ténuité ni de son élévation, il était habitué à ces périlleuses *traversées*, comme il les appelait; mais la poutre était attaquée par le feu, et tellement amincie par le milieu, qu'il était impossible de savoir si elle porterait le poids d'un homme, fût-il svelte et diaphane comme le brave sergent. Jusque-là aucune considération assez importante pour risquer sa vie à cette expérience ne s'était présentée : elle s'offrait en cet instant; Marcasse n'hésita pas. Je n'étais point auprès de lui lorsqu'il conçut ce dessein; je l'en aurais empêché à tout prix. Je ne m'en aperçus que lorsque Marcasse était déjà au milieu de la poutre, à l'endroit où le bois calciné n'était peut-être qu'un charbon. Comment vous rendre ce que j'éprouvai en voyant mon fidèle ami debout dans les airs, marchant avec gravité vers son but? Blaireau allait devant lui avec autant de tranquillité que s'il se fût agi d'aller, comme jadis, au milieu des bottes de foin à la découverte des fouines et des loirs. Le jour se levait et dessinait dans l'air grisâtre la silhouette effilée et la démarche modeste et

fière de l'hidalgo. Je mis mes mains sur mon visage, il me semblait entendre craquer la poutre fatale, j'étouffai un cri de terreur dans la crainte de l'émouvoir en cet instant solennel et décisif. Je ne pus retenir ce cri, je ne pus m'empêcher de relever la tête lorsque deux coups de feu partirent de la tour. Le chapeau de Marcasse tomba au premier coup ; le second effleura son épaule. Il s'était arrêté. — Pas touché ! nous cria-t-il ; et prenant son élan, il franchit au pas de course le reste du pont aérien. Il pénétra dans la tour par la crevasse et s'élança dans l'escalier en criant : — A moi, mes amis, la poutre est solide. Aussitôt cinq hommes hardis et vigoureux, qui l'accompagnaient, se mirent à cheval sur la poutre en s'aidant des mains, et parvinrent un à un à l'autre extrémité. Lorsque le premier d'entre eux pénétra dans le grenier où était retiré Antoine de Mauprat, il le trouva aux prises avec Marcasse, qui, tout exalté de son triomphe et oubliant qu'il ne s'agissait pas de tuer l'ennemi, mais de le prendre, s'était mis en devoir de le larder comme une belette avec sa longue rapière. Mais le faux trappiste était un ennemi redoutable. Il avait arraché l'épée des mains du sergent, l'avait terrassé, et l'aurait étranglé, si on ne se fût jeté sur lui par derrière. Il résista avec une force prodigieuse aux trois premiers assaillans, mais avec l'aide des deux autres on réussit à le dompter. Quand il se vit pris, il ne fit plus de résistance, et se laissa lier les mains pour descendre l'escalier, qui vint aboutir au fond d'un puits desséché, qui se trouvait au centre de la tour. Antoine avait l'habitude d'en sortir et d'y descendre par une échelle que lui tendait la femme du métayer, et qu'elle retirait aussitôt après. Je me jetai avec transport dans les bras du sergent.

— Ce n'est rien, dit-il, cela m'a amusé. J'ai senti que j'avais encore la jambe sûre et la tête froide. Eh ! eh ! vieux sergent ! ajouta-t-il en regardant sa jambe, vieil hidalgo ! vieux taupeur ! on ne se moquera plus tant de ton mollet.

XXIX.

Si Antoine de Mauprat eût été un homme énergique, il aurait pu me faire un mauvais parti, en se disant témoin de l'assassinat commis par moi sur la personne d'Edmée. Comme il avait pour se cacher des raisons antérieures à ce dernier crime, il eût expliqué le mystère dont il s'enveloppait, et son silence sur l'évènement de

la tour Gazeau. Je n'avais pour moi que le témoignage de Patience. Eût-il suffi pour m'absoudre? Tant d'autres, même ceux de mes amis, même celui d'Edmée, qui ne pouvait nier mon caractère violent et les probabilités de mon crime, étaient contre moi!

Mais Antoine, le plus insolent en paroles de tous les coupe-jarrets, étaient le plus lâche en action. Il ne se vit pas plus tôt au pouvoir de la justice qu'il avoua tout, même avant de savoir que son frère l'avait abandonné.

Il y eut de scandaleux débats, où les deux frères se chargèrent l'un l'autre d'une manière infame. Le trappiste, toujours contenu par son hypocrisie, abandonnait froidement l'assassin à son sort et se défendait de lui avoir jamais donné le conseil de commettre le crime; l'autre, porté au désespoir, l'accusa des forfaits les plus horribles, de l'empoisonnement de ma mère et de celui de la mère d'Edmée, qui étaient mortes l'une et l'autre de violentes inflammations d'entrailles à des époques assez rapprochées. Jean de Mauprat était, disait-il, très habile dans l'art de préparer les poisons, et s'introduisait dans les maisons, sous divers déguisemens, pour les mêler aux alimens. Il assura que le jour où Edmée avait été amenée à la Roche-Mauprat, il avait assemblé tous ses frères pour délibérer avec eux sur le moyen de se débarrasser de cette héritière d'une fortune considérable, fortune qu'il avait travaillé à saisir par les voies du crime, en essayant de détruire les effets du mariage du chevalier Hubert. Ma mère avait payé de sa vie l'affection qui avait porté ce dernier à vouloir adopter l'enfant de son frère. Tous les Mauprat voulaient qu'on se débarrassât d'Edmée et de moi du même coup, et Jean apprêtait le poison, lorsque la maréchaussée vint faire diversion à cet affreux dessein, en attaquant le donjon. Jean repoussa ces accusations avec horreur, disant humblement qu'il avait commis bien assez de péchés mortels dans la débauche et l'irréligion, sans qu'on lui imputât encore ceux-là. Comme ils étaient difficiles à admettre sans examen de la bouche d'Antoine, que cet examen était à peu près impossible, et que le clergé était trop puissant et trop intéressé à empêcher ce scandale pour le permettre, Jean de Mauprat fut déchargé de l'accusation de complicité, et seulement renvoyé à la Trappe avec défense de l'archevêque de remettre les pieds dans le diocèse, et invitation à ses supérieurs de ne le laisser jamais sortir de son couvent. Il y mou-

rut peu d'années après, dans les transes d'un repentir exalté, qui avait même le caractère de l'aliénation. Il est vraisemblable qu'à force de feindre le remords, afin d'arriver à une sorte de réhabilitation sociale, il avait fini, après avoir échoué dans ses projets, par ressentir, au sein des austérités et des châtimens terribles de son ordre, les frayeurs et les angoisses d'une mauvaise conscience et d'un tardif repentir. La peur de l'enfer est la seule foi des ames viles.

Je ne fus pas plus tôt acquitté, réhabilité et élargi, que je courus auprès d'Edmée; j'arrivai pour assister aux derniers momens de mon grand-oncle. Il recouvra vers sa fin, non la mémoire des évènemens, mais celle du cœur. Il me reconnut, me pressa sur sa poitrine, me bénit en même temps qu'Edmée, et mit ma main dans celle de sa fille. Après que nous eûmes rendu les derniers devoirs à cet excellent et noble parent, dont la perte nous fut aussi douloureuse que si nous ne l'eussions pas prévue et attendue depuis long-temps, nous quittâmes pour quelque temps le pays, afin de n'être pas témoins de l'exécution d'Antoine, qui fut condamné au supplice de la roue. Les deux faux témoins qui m'avaient chargés furent fouettés, flétris, et chassés du ressort du présidial. Mlle Leblanc, que l'on ne pouvait accuser précisément de faux témoignages, car elle n'avait guère procédé que par induction, se déroba au mécontentement public, et alla vivre dans une autre province avec assez de luxe pour faire penser qu'elle avait reçu des sommes considérables afin de me perdre.

Nous ne voulûmes pas nous séparer même momentanément de nos excellens amis, de mes seuls défenseurs, Marcasse, Patience, Arthur et l'abbé Aubert. Nous montâmes tous dans la même voiture de voyage; les deux premiers, habitués au grand air, occupèrent volontairement le siége extérieur; nous les traitâmes sur le pied de la plus parfaite égalité. Jamais dès-lors ils n'eurent d'autre table que la nôtre. Quelques personnes eurent le mauvais goût de s'en étonner; nous laissâmes dire. Il est des circonstances qui effacent radicalement toutes les distances imaginaires ou réelles du rang et de l'éducation.

Nous visitâmes la Suisse. Arthur jugeait ce voyage nécessaire au rétablissement complet d'Edmée; les soins tendres et ingénieux de cet ami dévoué, le bonheur dont notre affection chercha à en-

tourer Edmée, ne contribuèrent pas moins que le beau spectacle des montagnes à chasser sa mélancolie et à effacer le souvenir des orages que nous venions de traverser. La Suisse produisit sur le cerveau poétique de Patience un effet magique. Il entrait souvent dans une telle exaltation, que nous en étions à la fois ravis et effrayés. Il fut tenté de se construire un châlet au fond de quelque vallée, et d'y passer le reste de ses jours dans la contemplation de la nature; mais sa tendresse pour nous le fit renoncer à ce projet. Marcasse déclara, par la suite, que malgré tout le plaisir qu'il avait goûté dans notre compagnie, il regardait ce voyage comme le temps le plus funeste de sa vie. A l'auberge de Martigny, lors de notre retour, Blaireau, dont l'âge avancé rendait les digestions pénibles, mourut victime du trop bon accueil qu'il reçut à la cuisine. Le sergent ne dit pas un mot, le contempla quelque temps d'un air sombre, et alla l'enterrer dans le jardin, sous le plus beau rosier; il ne parla de sa douleur que plus d'un an après.

Pendant ce voyage, Edmée fut pour moi un ange de bonté et de sollicitude; s'abandonnant désormais à toutes les inspirations de son cœur, n'ayant plus aucune méfiance contre moi, ou se disant que j'avais été assez malheureux pour mériter ce dédommagement, elle me confirma mille fois les célestes assurances d'amour qu'elle avait données en public, lorsqu'elle avait élevé la voix pour proclamer mon innocence. Quelques réticences qui m'avaient frappé dans sa déposition, et le souvenir des paroles accusatrices qui lui étaient échappées lorsque Patience l'avait trouvée assassinée, me laissèrent, je l'avoue, une assez longue souffrance. Je pensai, avec raison peut-être, qu'Edmée avait fait un grand effort pour croire à mon innocence avant les révélations de Patience. Mais elle s'expliqua toujours avec beaucoup de délicatesse et un peu de réserve à cet égard. Cependant un jour elle ferma la plaie en me disant avec sa brusquerie charmante : — Et si je t'ai aimé assez pour t'absoudre dans mon cœur et pour te défendre devant les hommes au prix d'un mensonge, qu'as-tu à dire?

Ce qui ne m'importait pas moins, c'était de savoir à quoi m'en tenir sur l'amour qu'elle prétendait avoir eu pour moi dès les premiers jours de notre liaison. Ici elle se troubla un peu, comme si dans son invincible fierté elle eût regretté la jalouse possession de son secret. Ce fut l'abbé qui se chargea de me faire sa confession,

et de m'assurer que dans ce temps il avait bien souvent grondé Edmée de son penchant pour *l'enfant sauvage*. Comme je lui objectais l'entretien confidentiel que j'avais surpris un soir dans le parc entre Edmée et lui, et que je lui rapportais avec la grande exactitude de mémoire que je possède, il me répondit : — Si vous nous eussiez suivi un peu sous les arbres, vous eussiez entendu ce soir-là même une querelle qui vous eût bien rassuré, et qui vous eût expliqué comment d'antipathique (je dirais presque d'odieux) que vous m'étiez, vous me devîntes supportable d'abord, et peu à peu cher au plus haut degré.

— Racontez-le-moi, m'écriai-je ; d'où vint ce miracle? — D'un mot, répondit-il : Edmée vous aimait. Quand elle me l'eut avoué, elle couvrit son visage de ses deux mains, et resta un instant comme accablée de honte et de chagrin ; puis, tout à coup relevant la tête : — Eh bien, oui ! s'écria-t-elle, eh bien, oui ! je l'aime ! puisque vous voulez le savoir absolument. J'en suis éprise comme vous dites. Ce n'est pas ma faute, pourquoi en rougirais-je? Je n'y puis rien ; cela est venu fatalement. Je n'ai jamais aimé M. de La Marche ; je n'ai que de l'amitié pour lui. Et pour Bernard, c'est un autre sentiment, un sentiment si fort, si mobile, si rempli d'agitations, de haine, de peur, de pitié, de colère et de tendresse, que je n'y comprends rien, et que je n'essaie plus d'y rien comprendre.

— O femme ! femme ! m'écriai-je consterné en joignant les mains, tu es un abîme, un mystère, et celui qui croit te connaître est trois fois insensé.

— Tant qu'il vous plaira, l'abbé, reprit-elle avec une résolution pleine de dépit et de trouble, cela m'est bien égal. Je me suis dit à moi-même, à cet égard, plus que vous n'avez dit à toutes vos ouailles dans tout le cours de votre vie. Je sais que Bernard est un ours, un blaireau, comme dit Mlle Leblanc ; un sauvage, un rustre, quoi encore? Il n'est rien de plus hérissé, de plus épineux, de plus sournois, de plus méchant que Bernard ; c'est une brute qui sait à peine signer son nom ; c'est un homme grossier, qui croit me dompter comme une haquenée des Varennes : il se trompe beaucoup ; je mourrai plutôt que de lui appartenir jamais, à moins que, pour m'épouser, il ne se civilise. Autant vaudrait compter sur un miracle ; je l'essaie sans l'espérer. Mais qu'il me force à me tuer ou à me faire religieuse, qu'il reste tel qu'il est,

ou qu'il devienne pire, il n'en sera pas moins vrai que je l'aime. Mon cher abbé, vous savez qu'il doit m'en coûter de faire cet aveu; et vous ne devez pas, lorsque mon amitié se fait pénitente à vos pieds et dans votre sein, m'humilier par vos exclamations et vos exorcismes! Réfléchissez maintenant; examinez, discutez, décidez! Voilà le mal, je l'aime! Voilà les symptômes; je ne pense qu'à lui, je ne vois que lui; et je n'ai pas pu dîner aujourd'hui, parce qu'il n'était pas rentré. Je le trouve plus beau qu'aucun homme qui existe. Quand il me dit qu'il m'aime, je vois, je sens que c'est vrai; cela me choque et me charme en même temps. M. de La Marche me paraît fade et guindé depuis que je connais Bernard. Bernard seul me semble aussi fier, aussi colère, aussi hardi que moi, et aussi faible que moi; car il pleure comme un enfant quand je l'irrite, et voilà que je pleure aussi en songeant à lui. — Cher abbé! m'écriai-je en me jetant à son cou, que je vous embrasse jusqu'à vous étouffer, pour vous être souvenu de tout cela. — L'abbé brode, dit Edmée avec malice. — Eh quoi! lui dis-je en serrant ses mains à les briser, vous m'avez fait souffrir sept ans, et aujourd'hui vous avez regret à trois paroles qui me consolent.... — N'aie pas regret au passé, me dit-elle; va, nous eussions été perdus, si, tel que tu étais dans ce temps-là, je n'avais pas eu de la raison et de la force pour nous deux. Où en serions-nous aujourd'hui, grand Dieu! tu aurais bien autrement souffert de mes duretés et de mon orgueil, car tu m'aurais offensée dès le premier jour de notre union, et je t'aurais puni en t'abandonnant, ou en me donnant la mort, ou en te tuant toi-même; car on tue dans notre famille, c'est une habitude d'enfance. Ce qu'il y a de certain, c'est que tu aurais fait un détestable mari; tu m'aurais fait rougir par ton ignorance, tu aurais voulu m'opprimer, et nous nous serions brisés l'un contre l'autre : cela eût fait le désespoir de mon père; et, tu le sais, mon père passait avant tout! J'aurais peut-être risqué mon propre sort très légèrement, si j'avais été seule au monde, car j'ai de la témérité dans le caractère; mais mon père *devait* être heureux, calme et respecté : il m'avait élevée dans le bonheur, dans l'indépendance. Je n'aurais jamais pu me réconcilier avec moi-même si j'avais privé sa vieillesse des biens qu'il avait répandus sur toute ma vie. Ne crois pas que je sois vertueuse et grande, comme l'abbé le prétend; j'aime, voilà tout; mais j'aime

avec force, avec exclusion, avec persévérance. Je t'ai sacrifié à mon père, mon pauvre Bernard! et le ciel qui nous eût maudits si j'eusse sacrifié mon père, nous récompense aujourd'hui en nous donnant éprouvés et invincibles l'un à l'autre. A mesure que tu as grandi à mes yeux, j'ai senti que je pouvais attendre, parce que j'avais à t'aimer long-temps, et que je ne craignais pas de voir évanouir ma passion avant de l'avoir satisfaite, comme font les passions dans les ames faibles. Nous étions deux caractères d'exception; il nous fallait des amours héroïques, les choses ordinaires nous eussent rendus méchans l'un et l'autre.

XXX.

Nous revînmes à Sainte-Sévère à l'expiration du deuil d'Edmée, époque fixée pour notre mariage. Lorsque nous avions quitté cette province où nous avions éprouvé l'un et l'autre de si profonds dégoûts et de si grands malheurs, nous nous étions imaginé que nous ne sentirions jamais le besoin d'y revenir; et pourtant telle est la force des souvenirs de l'enfance, et le lien des habitudes domestiques, qu'au sein d'un pays enchanteur et qui ne nous rappelait aucune amertume, nous avions vite regretté notre Varenne triste et sauvage, et soupiré après les vieux chênes de notre parc. Nous y rentrâmes avec une joie profonde et respectueuse. Le premier soin d'Edmée fut de cueillir les plus belles fleurs du jardin et d'aller les déposer à genoux sur la tombe de son père. Nous baisâmes cette terre sacrée, et nous y fîmes le serment de travailler sans cesse à laisser un nom respectable et vénéré comme le sien. Il avait souvent porté cette ambition jusqu'à la faiblesse, mais c'était une faiblesse noble et une sainte vanité.

Notre mariage fut célébré dans la chapelle du village et la noce se fit en famille; aucun autre qu'Arthur, l'abbé, Marcasse et Patience ne s'assit à notre banquet modeste. Qu'avions-nous besoin de spectateurs étrangers à notre bonheur? Ils eussent peut-être cru nous faire une grace en venant couvrir de leur importance les taches de notre famille. Nous étions assez pour être heureux et joyeux entre nous. Nos cœurs avaient autant d'amitiés qu'ils en pouvaient contenir. Nous étions trop fiers pour solliciter celle de personne, trop contens les uns des autres pour aspirer à quelque

chose de mieux. Patience retourna à sa cabane, et, refusant toujours de rien changer à sa vie sobre et retirée, reprit à certains jours de la semaine ses fonctions de *grand-juge* et de *trésorier*. Marcasse resta près de moi jusqu'à sa mort, qui arriva vers la fin de la révolution française; j'espère m'être acquitté de mon mieux envers lui par une amitié sans restriction et une intimité sans nuages.

Arthur, qui nous avait sacrifié une année de son existence, ne put se résoudre à abjurer l'amour de sa patrie et le désir de contribuer à son élévation en lui apportant le tribut de ses connaissances et le résultat de ses travaux; il repartit pour Philadelphie où j'allai le voir après mon veuvage.

Je ne vous raconterai pas le bonheur que je goûtai avec ma noble et généreuse femme. De telles années ne se racontent pas. On ne saurait se décider à vivre après les avoir perdues, si on ne faisait tous ses efforts pour ne pas trop se les rappeler. Elle me donna six enfans dont quatre vivent encore et sont avantageusement et sagement établis. Je me flatte qu'ils achèveront d'effacer la mémoire déplorable de leurs ancêtres. J'ai vécu pour eux, par l'ordre d'Edmée à son lit de mort. Permettez-moi de ne vous point parler autrement de cette perte que j'ai faite il y a seulement dix ans; elle m'est aussi sensible qu'au premier jour, et je ne cherche point à m'en consoler, mais à me rendre digne de rejoindre dans un monde meilleur, après avoir accompli mon temps d'épreuve, la sainte compagne de ma vie. Elle fut la seule femme que j'aimai; jamais aucune autre n'attira mon regard et ne connut l'étreinte de ma main. Je suis ainsi fait; ce que j'aime, je l'aime éternellement, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir.

Les orages de la révolution ne détruisirent point notre existence, et les passions qu'elle souleva ne troublèrent pas l'union de notre intérieur. Nous fîmes de grand cœur, et en les considérant comme de justes sacrifices, l'abandon d'une grande partie de nos biens aux lois de la république. L'abbé, effrayé du sang versé, renia parfois sa religion politique, quand les nécessités du temps dépassèrent la force de son ame. Il fut le girondin de la famille.

Edmée eut plus de courage sans avoir moins de sensibilité; femme et compatissante, elle souffrit profondément des misères de tous les partis, elle pleura tous les malheurs de son siècle, mais elle n'en méconnut jamais la grandeur saintement fanati-

que. Elle resta fidèle à ses théories d'égalité absolue. Au temps où les actes de la Montagne irritaient et désespéraient l'abbé, elle lui fit généreusement le sacrifice de ses élans patriotiques, et eut la délicatesse de ne jamais prononcer devant lui certains noms qui le faisaient frémir, et qu'elle vénérait avec une force de persuasion que je n'ai jamais vue chez aucune femme.

Pour moi, je puis dire que mon éducation fut faite par elle : pendant tout le cours de ma vie, je m'abandonnai entièrement à sa raison et à sa droiture; quand le désir de jouer un rôle populaire vint tenter mon enthousiasme, elle m'arrêta, en me représentant que mon nom paralyserait toute mon influence sur une classe qui se méfierait de moi et qui me croirait désireux de m'appuyer sur elle pour réhabiliter mon patriciat. Quand l'ennemi fut aux portes de la France, elle m'envoya servir en qualité de volontaire; quand la carrière militaire devint un moyen d'ambition, et que la république fut anéantie, elle me rappela et me dit : « Tu ne me quitteras plus. »

Patience joua un grand rôle dans la révolution. Il fut nommé à l'unanimité juge de son district. Son intégrité, son impartialité entre le château et la chaumière, sa fermeté et sa sagesse, ont laissé des souvenirs ineffaçables dans la Varenne.

J'eus occasion, à la guerre, de sauver les jours de M. de Lamarche et de l'aider à passer en pays étranger.

Voilà, je crois, dit le vieux Mauprat, tous les évènemens de ma vie où Edmée joue un rôle. Le reste ne vaut pas la peine d'être raconté. S'il y a quelque chose de bon et d'utile dans ce récit, profitez-en, jeunes gens. Souhaitez d'avoir un conseiller franc, un ami sévère, et n'aimez pas celui qui vous flatte, mais celui qui vous corrige. Ne croyez pas trop à la phrénologie, car j'ai la bosse du meurtre très développée, et, comme disait Edmée dans ses jours de gaîté mélancolique, on *tue de naissance* dans notre famille. Ne croyez pas à la fatalité, ou du moins n'exhortez personne à s'y abandonner. Voilà la morale de mon histoire.

Ainsi disant, le vieux Bernard nous donna un bon souper, et nous renvoya chez nous en nous remerciant de la complaisance que nous avions mise à l'écouter. Puisses-tu, cher lecteur, ne t'être pas repenti de la tienne !

GEORGE SAND.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXIII.

MILLEVOYE.

Quand on cherche, dans la poésie de la fin du XVIIIe siècle et dans celle de l'empire, des talens qui annoncent à quelque degré ceux de notre temps et qui y préparent, on trouve Le Brun et André Chénier, comme visant déjà, l'un à l'élévation et au grandiose lyrique, l'autre à l'exquis de l'art; on trouve aussi (pour ne parler que des poètes en vers), dans les tons, encore timides, de l'élégie mélancolique et de la méditation rêveuse, Fontanes et Millevoye. Le poète du *Jour des Morts* et celui de *la Chute des Feuilles* sont des précurseurs de Lamartine, comme Le Brun l'est pour Victor Hugo dans l'ode, comme l'est André Chénier pour tout un côté de l'école de l'art. Ce rôle de précurseur, en relevant par la précocité ce que le talent peut avoir eu de hasardeux ou

d'incomplet, offre toujours, dans l'histoire littéraire, quelque chose qui attache. S'il se rencontre surtout dans une nature aimable, facile, qui n'a en rien l'ambition de ce rôle et qui ignore absolument qu'elle le remplit; s'il se produit en œuvres légères, courtes, inachevées, mais sorties et senties du cœur; s'il se termine en une brève jeunesse, il devient tout-à-fait intéressant. C'est là le sort de Millevoye; c'est la pensée que son nom harmonieux suggère. Entre Delille qui finit et Lamartine qui prélude, entre ces deux grands règnes de poètes, dans l'intervalle, une pâle et douce étoile un moment a brillé; c'est lui.

Le Brun qui avait (il n'est pas besoin de le dire) bien autrement de force et de nerf que Millevoye, mais qui était, à quelques égards aussi, simple précurseur d'un art éclatant, Le Brun tente des voies ardues, heurte à toutes les portes de l'Olympe lyrique, et, après plus de bruit que de gloire, meurt, corrigeant et recorrigeant des odes qui n'ont à aucun temps triomphé. Il y a dans cette destinée quelque chose de toujours *à côté*, pour ainsi dire, et qui ne satisfait pas. Fontanes, connu par des débuts poétiques purs et touchans, s'en retire bientôt, s'endort dans la paresse, et s'éclipse dans les dignités : c'est là une fin non poétique, assez discordante, et que l'imagination n'admet pas. André Chénier, lui, nature gracieuse et studieuse, mais énergique pourtant et passionnée, vaincu violemment et intercepté avant l'heure, a son harmonie à la fois délicate et grande. Millevoye, en son moindre genre, a la sienne également. Chez lui, l'accord est parfait entre le moment de la venue, le talent et la vie. Il chante, il s'égaie, il soupire, et, dans son gémissement, s'en va, un soir, au vent d'automne, comme une de ces feuilles dont la chute est l'objet de sa plus douce plainte; il incline la tête, comme fait la marguerite coupée par la charrue, ou le pavot surchargé par la pluie. De tous les jeunes poètes qui ne meurent, ni de désespoir, ni de fièvre chaude, ni par le couteau, mais doucement et par un simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs dont c'était le terme marqué, Millevoye nous semble le plus aimé, le plus en vue, et celui qui restera.

Il y a mieux. En nous tous, pour peu que nous soyons poètes, et si nous ne le sommes pourtant pas décidément, il existe ou il a existé une certaine fleur de sentimens, de désirs, une certaine rêverie première, qui bientôt s'en va dans les travaux prosaïques,

et qui expire dans l'occupation de la vie. Il se trouve, en un mot, dans les trois quarts des hommes, comme un poète qui meurt jeune, tandis que l'homme survit. Millevoye est au dehors comme le type personnifié de ce poète jeune qui ne devait pas vivre, et qui meurt, à trente ans plus ou moins, en chacun de nous.

Sa vie, aussi simple que courte, n'offre qu'un petit nombre de traits sur lesquels nous courrons. Charles-Hubert Millevoye est né à Abbeville, le 24 décembre 1782, et par conséquent, s'il vivait aujourd'hui, il aurait à peu près le même âge (un peu moins) que Béranger. Il reçut tous les soins affectueux et l'éducation de famille; son père était négociant; un oncle, frère de son père, qui logeait sous le même toit, donna à l'enfant les premières notions de latin, et on l'envoya bientôt suivre les classes au collége. Il en profita jusqu'en 94, où ce collége fut supprimé. Deux de ses maîtres, qui s'étaient fort attachés à lui, bons humanistes et hellénistes, lui continuèrent leurs soins. L'enfant avait annoncé sa vocation précoce par de petites fables en vers français, et les dignes professeurs, émerveillés, favorisèrent cette disposition plutôt que de la combattre. Le jeune Millevoye perdit son père à l'âge de treize ans; dix ans après, il célébrait cette douleur encore sensible, dans l'élégie qui a pour titre *l'Anniversaire*. Il reporta sur sa mère une plus vive tendresse. Des sentimens de famille naturels et purs, une facilité de talent non combattue, bientôt l'émotion rapide, mobile, du plaisir et de la rêverie, c'est là le fonds entier de sa jeunesse, ce sont les caractères qui, en simples et légers délinéamens, pour ainsi dire, vont passer de l'ame de Millevoye dans sa poésie.

Il vint à Paris âgé de quinze ou seize ans, et suivit, en 1798, le cours de belles-lettres professé à l'école centrale des Quatre-Nations par M. Dumas. Il trouva en ce nouveau maître, qui succédait cette année-là à M. de Fontanes, un élève affaibli, mais encore suffisant, de la même école littéraire, un homme instruit et doux, qui s'attacha à lui, et l'entoura de conseils, sinon bien vifs et bien neufs, du moins graves et sains. M. Dumas, dans une notice qu'il a écrite sur Millevoye, nous apprend lui-même qu'il eut à le ramener d'une admiration un peu excessive pour Florian à des modèles plus sérieux et plus solides. Ses études terminées, le jeune homme songea à prendre un état; il essaya du barreau et entra

quelque temps dans une étude de procureur. Il sortit de là pour être commis-libraire dans la maison Treuttel et Würtz, espérant concilier son goût d'étude avec ce commerce des livres. Le pastoral Gessner avait su faire ainsi. Mais un jour que le jeune Millevoye était, au fond du magasin, absorbé dans une lecture, le chef passa et lui dit : « Jeune homme, vous lisez! vous ne serez jamais libraire. » Après deux ans de cette tentative infructueuse, Millevoye, en effet, y renonça. Il avait d'ailleurs amassé en portefeuille un certain nombre de pièces légères; il avait composé son *Passage du Mont Saint-Bernard*, une *Satire sur les Romans nouveaux*, couronnée par l'académie de Lyon, et sa pièce des *Plaisirs du Poëte*. Il publia ces essais de 1801 à 1804, et ne vécut plus que de la vie littéraire, et aussi de la vie du monde, tout entier au moment et au caprice.

Parmi les nombreux essais que Millevoye a faits en presque tous les genres de poésie, il en est beaucoup que nous n'examinerons pas; ce sera assez les juger. On y trouverait de la facilité toujours, mais trop d'indécision et de pâleur. Talent naturel et vrai, mais trop docile, il ne s'est pas assez connu lui-même, et a sans cesse accordé aux conseils une grande part dans ses choix. Ayant commencé très jeune à produire et à publier, dans un temps où le peu de concurrence des talens et un goût vif des lettres renaissantes mettaient l'encouragement à la mode, il a subi l'inconvénient d'achever et de *doubler*, en quelque sorte, sa rhétorique, en public, dans les concours d'académie. Il y a nombre de ces prix ou de ces *accessit* sur lesquels la critique de nos jours, qui n'a plus le sentiment de ces fautes et de ces *demi*-fautes, est tout-à-fait incompétente à prononcer. On a pu trouver ingénieux, dans le temps, cet endroit de son poème d'*Austerlitz*, où il parle noblement de la baïonnette en vers :

> Là, menaçant de loin, le bronze éclate et tonne;
> Ici frappe de près le poignard de Bayonne.

Tel passage du *Voyageur*, cité par M. Dumas, a pu exciter l'enthousiasme de Victorin Fabre, généreux émule, qui y voyait l'un des beaux morceaux de la langue. Il nous est impossible à nous autres, nés d'autre part, et nourris, si l'on veut, d'autres défauts, d'avoir pour ces endroits, je ne dirai pas un pareil en-

thousiasme, mais même la moindre préférence. La faible couleur est si passée, que le discernement n'y prend plus. Les *Discours en vers* de Millevoye, ses *Dialogues* rimés d'après Lucien, ses tragédies, ses traductions de l'Iliade ou des Eglogues selon la manière de l'abbé Delille, nous semblent, chez lui, des thèmes plus ou moins étrangers, que la circonstance académique ou le goût du temps lui imposa, et dont il s'occupait sans ennui, se laissant dire peut-être que la gloire sérieuse était de ce côté. Nous nous en tiendrons à sa gloire aimable, à ce que sa seule sensibilité lui inspira, à ce qui fait de lui le poète de nos mélancolies et de nos romances.

Les poètes particulièrement (notons ceci) sont très sujets à rencontrer d'honnêtes personnes, d'ailleurs instruites et sensées, mais qui ne semblent occupées que de les détourner de leur vrai talent. Les trois quarts des prétendus juges, ne se formant idée de la valeur des œuvres que d'après les genres, conseilleront toujours au poète aimable, léger, sensible, quelque chose de grand, de sérieux, d'important; et il seront très disposés à attacher plus de considération à ce qui les aura convenablement ennuyés. La postérité n'est pas du tout ainsi; il lui est parfaitement indifférent, à elle, qu'on ait cultivé d'une manière estimable, et dans de justes dimensions, les genres en honneur. Elle vous prend et vous classe sans façon pour votre part originale et neuve, si petite que vous l'ayez apportée. Que Millevoye, tenté par l'immense succès des *Géorgiques* de Delille et par l'espérance d'arriver, avec un grand ouvrage, à l'Académie, ait terminé un chant de plus ou de moins de sa traduction de l'*Iliade*, elle s'en soucie peu; et c'est de quoi sans doute, autour de lui, on se souciait beaucoup. Sans croire faire injure au tendre poète, nous sommes déjà ici de la postérité dans nos indifférences, dans nos préférences.

Son premier recueil d'élégies est de 1812; il en avait composé la plupart dans les années qui avaient précédé, et sa *Chute des Feuilles*, par où le recueil commence, avait, un peu auparavant, obtenu le prix aux Jeux floraux. Dans un fort bon discours sur l'élégie, qu'il a ajouté en tête, Millevoye, qui se plaît à suivre l'histoire de cette veine de poésie en notre littérature, marque assez sa prédilection et la trace où il a essayé de se placer. Chez Marot, chez La Fontaine, chez Racine, il cite les passages de sensibilité et de plainte qu'il rapporte à l'élégie; et, quels que soient les éloges

sans réserve qu'il donne à Parny, le maître récent du genre, on prévoit qu'il pourra faire entendre, à son tour, quelque nouvel et mol accent. L'élégie chez Millevoye n'est pas comme chez Parny l'histoire d'une passion sensuelle, unique pourtant, énergique et intéressante, conduite dans ses incidens divers avec un art auquel il aurait fallu peu de chose de plus du côté de l'exécution et du style pour garder sa beauté. C'est une variété d'émotions et de sujets élégiaques, selon le sens grec du genre, une *demeure abandonnée*, un *bois détruit*, une feuille qui tombe, tout ce qui peut prêter à un petit chant aussi triste qu'une larme de Simonide.

La perle du recueil, la pièce dont tous se souviennent, comme on se souvenait d'abord du *Passereau de Lesbie* dans le recueil de Catulle, est la première, *la Chute des Feuilles*. Millevoye l'a corrigée, on ne sait pourquoi, à diverses reprises, et en a donné jusqu'à deux variantes consécutives. Je me hâte de dire que la seule version que j'admette et que j'admire, c'est la première, celle qui a obtenu le prix aux Jeux floraux, et qui est d'ordinaire reléguée parmi les notes. Cette pièce que chacun sait par cœur, et qui est l'expression délicieuse d'une mélancolie toujours sentie, suffit à sauver le nom poétique de Millevoye, comme la pièce de *Fontenay* suffit à Chaulieu, comme celle du *Cimetière* suffit à Gray.

> Anacréon n'a laissé qu'une page
> Qui flotte encor sur l'abîme des temps,

a dit M. Delavigne d'après Horace. Millevoye a laissé au courant du flot sa feuille qui surnage; son nom se lit dessus; c'en est assez pour ne plus mourir. On m'apprenait dernièrement que cette *Chute des Feuilles*, traduite par un poète russe, avait été de là retraduite en anglais par le docteur Bowring, et de nouveau citée en français, comme preuve, je crois, du génie rêveur et mélancolique des poètes du Nord. La pauvre feuille avait bien voyagé, et le nom de Millevoye s'était perdu en chemin. Une pareille inadvertance n'est fâcheuse que pour le critique qui y tombe. Le nom de Millevoye, si loin que sa feuille voyage, ne peut véritablement s'en séparer. Ce bonheur qu'ont certains poètes d'atteindre, un matin, sans y viser, à quelque chose de bien venu, qui prend aussitôt place dans toutes les mémoires, mérite qu'on l'envie, et faisait dire dernièrement devant moi à l'un de nos chercheurs moins heu-

reux : « Oh! rien qu'un petit roman, qu'un petit poème, s'écriait-il; quelque chose d'art, si petit que ce fût de dimension, mais que la perfection ait couronné, et dont à jamais on se souvînt; voilà ce que je tente, ce à quoi j'aspire, et vainement! Oh! rien qu'un denier d'or marqué à mon nom, et qui s'ajouterait à cette richesse des âges, à ce trésor accumulé qui déjà comble la mesure!... » Et mon inquiet poète ajoutait : « Oh! rien que *le Cimetière* de Gray, *la Jeune Captive* de Chénier, *la Chute des Feuilles* de Millevoye! »

Millevoye a surtout mérité ce bonheur, j'imagine, parce qu'il ne le cherchait pas avec intention et calcul. Il n'attachait point à ses élégies le même prix, je l'ai dit déjà, qu'à ses autres ouvrages académiques, et ce n'est que vers la fin qu'il parut comprendre que c'était là son principal talent. Facile, insouciant, tendre, vif, spirituel et non malicieux, il menait une vie de monde, de dissipation, ou d'étude par accès et de brusque retraite. Il s'abandonnait à ses amis; il ne s'irritait jamais des critiques du dehors; il cédait outre mesure aux conseils du dedans; dès qu'on lui disait de corriger, il le faisait. D'une physionomie aimable, d'une taille élevée, assez blond, il avait, sauf les lunettes qu'il portait sans cesse, toute l'élégance du jeune homme. Un rayon de soleil l'appelait, et il partait soudain pour une promenade de cheval; il écrivait ses vers au retour de là, ou en rentrant de quelque déjeuner folâtre. Aucune des histoires romanesques, que quelques biographes lui ont attribuées, n'est exacte; mais il dut en avoir réellement beaucoup qu'on n'a pas connues. La jolie pièce du *Déjeuner* nous raconte bien des matinées de ses printemps. Il essayait du luxe et de la simplicité tour à tour, et passait d'un entresol somptueux à quelque riante chambrette d'un village d'auprès de Paris. Il aimait beaucoup les chevaux, et les plus fringans. Après chaque livre ou chaque prix, il achetait de jolis cabriolets, avec lesquels il courait de Paris à Abbeville, pour y voir sa mère, sa famille, ses vieux professeurs; il se remettait au grec près de ceux-ci. Il aimait tendrement sa mère; quand elle venait à Paris, elle l'avait tout entier. Un jour, l'archi-chancelier Cambacérès, chez qui il allait souvent, lui dit : « Vous viendrez dîner chez moi demain. » — « Je ne puis pas, monseigneur, répondit-il, je suis invité. » — « Chez l'empereur donc? répliqua le second personnage de l'empire. » — « Chez ma mère, » repartit le poète. Ce petit trait

rappelle de loin la belle carpe, que Racine, en réponse à une invitation de M. le Duc, montrait à l'écuyer du prince, et qu'il tenait absolument à manger en famille avec ses *pauvres enfans*, le grand Racine qu'il était.

Il reste plaisant toujours que le personnage qu'était là-bas M. le Duc, se trouve ici devenu le *citoyen* Cambacérès.

Millevoye, sans ambition, sans un ennemi, très répandu, très vif au plaisir, très amoureux des vers, vivait ainsi. Il n'était pas encore malade et au lait d'ânesse, et certaines historiettes que des personnes, qui d'ailleurs l'ont connu, se sont plu à broder sur son compte, ne sont, je le répète, que des jeux d'imagination, et comme une sorte de légende romanesque qu'on a essayé de rattacher au nom de l'auteur de la *Chute des Feuilles* et du *Poète mourant*. Il ne devint malade de la poitrine qu'un an avant sa mort; jusque-là il était seulement délicat et volontiers mélancolique, bien qu'enclin aussi à se dissiper. On doit croire qu'en avançant dans la jeunesse, et plus près du moment où sa santé allait s'altérer, sa mélancolie augmenta, et par conséquent son penchant à l'élégie. Le premier livre des poésies rangées sous ce titre porte l'empreinte de cette disposition croissante et de ces présages. C'est alors que les beautés attrayantes, volages, passaient et repassaient plus souvent devant ses yeux :

Elles me disaient : « Compose
De plus gracieux écrits,
Dont le baiser, dont la rose,
Soient le sujet et le prix. »

A cette voix adorée
Je ne pus me refuser,
Et de ma lyre effleurée
Le chant n'eut que la durée
De la rose ou du baiser.

Dans *le Poète mourant*, admirable soupir, qui est toute son histoire, les pressentimens vont à la certitude, et l'on dirait qu'il a écrit cette pièce d'adieux, à la veille suprême, comme Gilbert et André Chénier :

Compagnons dispersés de mon triste voyage,
O mes amis, ô vous qui me fûtes si chers!

De mes chants imparfaits recueillez l'héritage,
Et sauvez de l'oubli quelques-uns de mes vers.
Et vous par qui je meurs, vous à qui je pardonne,
Femmes! etc., etc. . . . . .

Le poète de Millevoye meurt pour avoir trop goûté de cet *arbre, où le plaisir habite avec la mort;* l'extrême langueur s'exhale dans cette voix parfaitement distincte, mais affaiblie; il n'a pas su dire à temps comme un élégiaque plus récent, qui s'écrie sous une inspiration semblable :

Otez, ôtez bien loin toute grace émouvante,
Tous regards où le cœur se reprend et s'enchante;
Otez l'objet funeste au guerrier trop meurtri!
Ces rencontres, toujours ma joie et mon alarme,
Ces airs, ces tours de tête, ô femmes, votre charme;
Doux charme par où j'ai péri!

Le service qu'il réclamait de ses amis, pour ses vers à sauver du naufrage, Millevoye le rendait alors même, autant qu'il était en lui, à ceux d'André Chénier. Le premier, il cita des fragmens du poème de *l'Aveugle* dans les notes de son second livre d'élégies, de même que M. de Châteaubriand avait cité *la Jeune Captive*. Millevoye ignorait que ce morceau, par lui signalé, d'un poète inconnu, et les autres reliques qui allaient suivre, effaceraient bientôt toutes ses propres tentatives d'élégie grecque, et s'il l'avait su, il n'aurait pas moins cité dans sa candeur : toute jalousie, même celle de l'art, était loin de lui. Ce second livre des élégies de Millevoye reste bien inférieur au premier, quoique l'intention en soit plus grande. Mais, chez Millevoye, l'art en lui-même est faible, et ce poète charmant, mélodieux, correct, a besoin de la sensibilité toujours présente. Comme il a manqué, par exemple, ce beau sujet d'Eschyle désertant Athènes qui lui préfère un rival! Je cherche, j'attends quelque écho de ce grand vers résonnant d'Eschyle, et je ne trouve que notre alexandrin clair et flûté. Millevoye n'a pas l'invention du style, l'illumination, l'image perpétuelle et renouvelée; il a de l'oreille et de l'ame, et quand il dit en poète amoureux ce qu'il sent, il touche. Hors de là, il manque sa veine.

Nous avons comparé plus d'une fois la muse d'André Chénier au portrait qu'il fait lui-même d'une de ses idylles, à cette jeune fille,

chère à Palès, qui sait se parer avec un art souverain dans ses graces naïves :

De Pange, c'est vers toi qu'à l'heure du réveil
Court cette jeune fille au teint frais et vermeil :
Va trouver mon ami, va, ma fille nouvelle,
Lui disais-je. Aussitôt, pour te paraître belle,
L'eau pure a ranimé son front, ses yeux brillans :
D'une étroite ceinture elle a pressé ses flancs,
Et des fleurs sur son sein, et des fleurs sur sa tête,
Et sa flûte à la main. . . . . .

La muse de Millevoye est bergère aussi, mais sans cet art inné qui se met à tout, et par lequel la fille de Chénier, sous sa corbeille, s'égale aisément aux reines ou aux déesses. Elle, sensible bergère, pour emprunter à son poète même des traits qui la peignent, elle est assez belle aux yeux de l'amant si, au sortir de la grotte bocagère où se sont oubliées les heures, elle rapporte

Un doux souvenir dans son ame,
Dans ses yeux une douce flamme,
Une feuille dans ses cheveux.

Le troisième livre d'élégies de Millevoye se compose d'espèces de romances, auxquelles on en peut joindre quelques autres encadrées dans ses poèmes. J'avais lu la plupart de ces petits chants, j'avais lu ce *Charlemagne*, cet *Alfred*, où il en a inséré ; je trouvais l'ensemble élégant, monotone et pâli, et n'y sentant que peu, je passais, quand un contemporain de la jeunesse de Millevoye et de la nôtre encore, qui me voyait indifférent, se mit à me chanter d'une voix émue, et l'œil humide, quelques-uns de ces refrains, auxquels il rendit une vie d'enchantement ; et j'appris combien, un moment du moins, pour les sensibles et les amans d'alors, tout cela avait vécu, combien pour de jeunes cœurs, aujourd'hui éteints ou refroidis, cette légère poésie avait été une fois la musique de l'ame, et comment on avait usé de ces chants aussi pour charmer et pour aimer. C'était le temps de la mode d'Ossian et d'un Charlemagne enjolivé, le temps de la fausse Gaule poétique bien avant Thierry, des Scandinaves bien avant les cours d'Ampère, de la ballade avant Victor Hugo ; c'était le style 1813 ou de la reine Hortense, *le beau Dunois* de M. Alexandre Delaborde, le

Vous me quittez pour aller à la gloire de M. de Ségur. Millevoye paya tribut à ce genre; il en fut le poète le plus orné, le plus mélodieux. Son fabliau d'*Emma* et d'*Eginhard* offre toute une allusion chevaleresque aux mœurs de 1812, sur ce ton. Il nous y montre la vierge au départ du chevalier,

Priant tout haut qu'il revienne vainqueur,
Priant tout bas qu'il revienne fidèle (1).

Il y a loin de là à *la Neige*, qui est le même sujet traité par M. de Vigny dans un tout autre style, dans un goût rare et, je crois, plus durable, mais qui a aussi sa teinte particulière de 1824.

Parmi les romances de Millevoye, les amateurs distinguent, pour la tendresse du coloris et de l'expression, celle de *Morgane* (dans le poème de *Charlemagne*); la fée y rappelle au chevalier le bonheur du premier soir :

L'anneau d'azur du serment fut le gage :
Le jour tomba; l'astre mystérieux
Vint argenter les ombres du bocage,
Et l'univers disparut à nos yeux.

Je recommanderai encore, d'après mon ami qui la chantait à ravir, la romance intitulée *le Tombeau du Poète persan*, et ce dernier couplet où la fille du poète expire sous le cyprès paternel :

Sa voix mourante à son luth solitaire
Confie encore un chant délicieux;
Mais ce doux chant, commencé sur la terre,
Devait, hélas! s'achever dans les cieux.

Il y a certes dans ces accens comme un écho avant-coureur des premiers chants de Lamartine, qui devait dire à son tour en son *Invocation* :

Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux!

En général, beaucoup de ces romances de Millevoye, de ces élégies de son premier livre où il est tout entier, et j'oserai dire sa jolie

(1) Tibulle avait dit, Elégie première, livre II :
Vos celebrem cantate Deum, pecorique vocate
Voce, palàm pecori, clam sibi quisque vocet.

pièce du *Déjeuner* même, me font l'effet de ce que pouvaient être plusieurs des premiers vers de Lamartine, de ces vers légers qu'à une certaine époque il a brûlés, dit-on. Mais Lamartine, en introduisant le sentiment chrétien dans l'élégie, remonta à des hauteurs inconnues depuis Pétrarque. Millevoye n'était qu'un épicurien poète, qui avait eu Parny pour maître, quoique déjà plus rêveur.

Si l'on pouvait apporter de la précision dans de semblables aperçus, je m'exprimerais ainsi : pour les sentimens naturels, pour la rêverie, pour l'amour filial, pour la mélodie, pour les instincts du goût, l'ame, le talent de Millevoye est comme la légère esquisse, encore épicurienne, dont le génie de Lamartine est l'exemplaire platonique et chrétien.

En refaisant *le Poète mourant* dans de grandes proportions lyriques et avec le souffle religieux de l'hymne, l'auteur des secondes *Méditations* semble avoir pris soin lui-même de manifester toute notre idée et de consommer la comparaison. Si glorieuse qu'elle soit pour lui, disons seulement que l'un n'y éteint pas entièrement l'autre. *Le Poète mourant* de Millevoye, à distance du chantre merveilleux, garde son accent, garde son timide et plus terrestre parfum; églantier de nos climats, venu avant l'oranger d'Italie (1).

Millevoye a donné, sous le titre de *Dizains* et de *Huitains*, une certaine quantité d'épigrammes d'un tour heureux, d'une pensée fine ou tendre. Le huitain du *Phénix* et de la *Colombe* est pour le sentiment une petite élégie. Il a fait quelques épigrammes proprement dites, sans fiel; de ce nombre une *épitaphe* qui pourrait bien avoir trait à Suard. Ç'aurait été, au reste, sa seule inimitié littéraire, et elle ne paraît pas avoir été bien vive, pas plus vive que son objet.

Si Millevoye n'avait pas de passions littéraires, il en eut encore moins de politiques. Le bon M. Dumas, son biographe sous la restauration, a essayé de faire de lui un pieux Français dévoué au trône légitime. Un autre biographe, après 1830 il est vrai, a voulu nous le montrer comme un fidèle de l'empire. Millevoye avait chanté l'un, et commençait à fêter l'autre. Il aimait la France, mais il n'avait, de bonne heure, ravi aucune des flammes de nos

(1) Nous retrouvons ce rapport de Millevoye à Lamartine délicatement exprimé dans une page du roman de *Madame de Mably*, par M. Saint-Valry (tom. I, 315).

orages; le Dieu pour lui, comme dans l'églogue, était le Dieu qui faisait des loisirs : en tout, un poète élégiaque.

Millevoye s'était marié dans son pays vers 1813; époux et père, sa vie semblait devoir se poser. Un jour qu'il avait à dîner quelques amis à Epagnette, près d'Abbeville, une discussion s'engagea pour savoir si le clocher qu'on apercevait dans le lointain était celui du Pont-Remi ou de Long, deux prochains villages. Obéissant à l'une de ces promptes saillies comme il en avait, le poète se leva de table à l'instant, et dit de seller son cheval pour faire lui-même cette reconnaissance, cette espèce de course au clocher. Mais à peine était-il en route, que le cheval, qu'il n'avait pas monté depuis long-temps, le renversa. Il eut le col du fémur cassé, et le traitement, la fatigue qui s'ensuivit, déterminèrent la maladie de poitrine dont il mourut, le 12 août 1816. Il avait passé les six dernières semaines à Neuilly, et ne revint à Paris que tout à la fin ; la veille de sa mort, il avait demandé et lu des pages de Fénelon.

Son souvenir est resté intéressant et cher; ce qui a suivi de brillant ne l'a pas effacé. Toutes les fois qu'on a à parler des derniers éclats harmonieux d'une voix puissante qui s'éteint, on rappelle le chant du cygne, a dit Buffon. Toutes les fois qu'on aura à parler des premiers accords doucement expirans, signal d'un chant plus mélodieux, et comme de la fauvette des bois ou du rouge-gorge au printemps avant le rossignol, le nom de Millevoye se présentera. Il est venu, il a fleuri aux premières brises; mais l'hiver recommençant l'a interrompu. Il a sa place assurée pourtant dans l'histoire de la poésie française, et sa *Chute des Feuilles* en marque un moment.

SAINTE-BEUVE.

DE L'INVENTION DE VARRON.

LES ANCIENS ONT-ILS CONNU L'ART D'IMPRIMER DES DESSINS EN COULEUR?

Dans le dernier cahier de la *Revue*, l'auteur d'un intéressant et spirituel article sur la *Presse française* expose une opinion récemment présentée par M. Quatremère de Quincy (1), d'où il résulte que Varron, chez les Romains, avait inventé et mis en œuvre un procédé pour *multiplier les dessins coloriés, au moyen de l'impression sur toile avec plusieurs planches*. Séduit par l'esprit et les déductions ingénieuses de l'illustre antiquaire, l'auteur de l'article trouve cette opinion fort probable, et il croit pouvoir revendiquer pour les anciens la connaissance d'un art ou d'un procédé que l'on regarde généralement comme une invention moderne.

Si le fait était prouvé, ce serait assurément l'un des plus curieux dont l'histoire de l'art ait pu s'enrichir ; mais ici ma conscience de philologue vient contrebalancer tout à la fois et ma prévention d'antiquaire et ma déférence pour les opinions d'un savant distingué. Il me paraît impossible d'admettre l'explication qu'il donne des deux textes de Pline et du texte de Cicéron, sur laquelle il fonde son ingénieuse et séduisante hypothèse. Cette interprétation, fort spirituelle, est contraire au sens naturel des mots. Or, avec cette interprétation tombe nécessairement le fait curieux que l'on a cru pouvoir en conclure. J'a pensé qu'une courte discussion sur ce point ne serait pas sans quelque intérêt.

(1) *Mélanges archéologiques*, pag. 1-48.

Ce n'est pas la première fois que les antiquaires, naturellement portés à saisir et à faire valoir tout ce qui peut relever l'art des anciens, leur ont attribué la connaissance de procédés analogues. Depuis long-temps, à la vérité, on convient qu'ils n'ont jamais connu notre gravure, soit au burin, soit à l'eau-forte, quoiqu'ils aient pratiqué diverses espèces de gravure sur métaux ou sur pierres fines. On s'est beaucoup étonné de ce qu'ayant été si près de cette belle invention, ils n'aient pas franchi l'étroit espace qui les en séparait. Pourtant il a bien fallu reconnaître que le procédé de tirer des épreuves d'un dessin gravé est né, seulement au XVe siècle, de l'art de *nieller*, et que la première idée en est venue de l'expérience, toute fortuite, tentée, en 1452, par le fameux *nielleur* Maso Finiguerra, pour se rendre compte de l'effet de son travail.

Mais il est un autre procédé dont quelques habiles connaisseurs attribuent encore la connaissance aux anciens, c'est celui d'*imprimer*, sur les toiles et autres étoffes, certains dessins ou figures, au moyen de *planches gravées* sur bois.

Ce procédé aurait conduit directement à l'impression des gravures comme l'entendent les modernes, et l'on concevrait moins encore que, l'*idée* étant la même, elle fût entièrement échappée aux anciens. Les toiles fines et à tissu serré, qu'ils savaient fabriquer, leur auraient fourni une matière tout-à-fait propre à recevoir l'impression des traits les plus délicats. Trouver un moyen de pression n'était pas difficile. Ainsi, en possédant l'*idée*, les moyens d'exécution n'auraient pu leur manquer. Mais ont-ils eu l'*idée?* voilà la question. Je ne le pense pas; et, si le temps et l'espace me le permettaient, il me serait facile de prouver que tous les textes qu'on allègue peuvent très bien se rapporter à des figures brochées, brodées, ou peintes à la main.

La dissertation de M. Quatremère de Quincy soulève une question nouvelle, et bien intéressante, soutenue d'ailleurs avec l'esprit et l'habileté qui distinguent cet illustre doyen des antiquaires. Selon lui, le savant Varron, voulant multiplier les portraits dont il enrichissait ses livres, avait inventé un moyen fort analogue à celui que nous employons pour l'impression des papiers peints et des étoffes, c'est-à-dire que, pour multiplier les exemplaires d'un portrait, il faisait graver autant de planches d'ivoire qu'il y avait

de nuances dans l'original; chacune de ces planches était appliquée successivement sur une toile de lin, et *pressée* au moyen d'une pierre cylindrique pesante, qu'on roulait par-dessus.

S'il en est ainsi, voilà l'*impression en couleur* connue et pratiquée des anciens, car le généreux Varron n'aura sans doute pas voulu faire un secret de l'*invention* qu'il employait dans l'intérêt de tous. Cette *invention*, une fois connue, a dû se répandre avec une rapidité proportionnée à son utilité et à son importance.

Ce serait là, je le répète, un fait des plus curieux, et entièrement neuf dans l'histoire de l'art. Présenté par son auteur d'une manière très spécieuse, il est de nature à séduire toute personne qui acceptera ses argumens sans les rapprocher des trois textes qu'il discute, et dont je vais reprendre l'examen. En prouvant qu'ils n'ont pas le sens qu'il leur donne, je montrerai qu'il n'est possible d'accorder aux anciens ni la connaissance ni la pratique du procédé dont il essaie de leur faire honneur.

I.

1er *texte de Pline.* J'emprunte l'exacte et élégante traduction de Gueroult, pour qu'on ne pense pas que j'en fais une à ma guise, et je ne cite que les phrases latines qui ont de l'importance :

« Je ne dois pas omettre une invention moderne (*non est prætereundum et novitium inventum*). Depuis quelque temps, on consacre dans les bibliothèques, en or, en argent, ou du moins en airain, les bustes des grands hommes dont la voix immortelle retentit dans ces lieux.... Cet usage fut établi à Rome par Asinius Pollion (*Asinii Pollionis hoc Romæ inventum*), qui, le premier, en ouvrant une bibliothèque publique, rendit le génie des grands écrivains le patrimoine des nations. Je ne pourrais dire si les rois d'Alexandrie et de Pergame, qui se disputèrent la gloire de fonder des bibliothèques, n'ont pas fait la même chose avant lui.

« Plusieurs ont eu la passion des portraits, témoins ce même Atticus, l'ami de Cicéron, qui publia un traité sur ce sujet (*imaginum amore flagrasse quosdam testes sunt, et Atticus ille Ciceronis, edito de his volumine*), et Marcus Varron, qui, par l'invention la plus généreuse (*benignissimo invento*), inséra dans ses nombreux ouvrages, non-seulement les noms, mais les portraits de sept cents

hommes célèbres, mettant ainsi leurs traits à l'abri du temps, et ne souffrant pas que la durée des siècles pût prévaloir contre des mortels. Don précieux, invention capable d'exciter la jalousie des dieux mêmes (*inventor muneris etiam diis invidiosi*), puisqu'en donnant l'immortalité à ces grands hommes, il les a répandus chez toutes les nations, en sorte qu'ils sont présens en tous lieux (*quando immortalitatem non solam dedit, verum etiam in omnes terras misit, ut præsentes esse credi* (ou *claudi*) *possent*) (1).

Ce sont ces dernières paroles, où se montre l'enflure si fréquente dans le style de Pline, qui ont donné lieu d'attribuer à Varron l'idée d'un procédé *multiplicateur*. On a dit : Puisque Atticus avait déjà publié un *volume de portraits*, une *iconographie* en un volume, en quoi aurait donc consisté l'*invention* de Varron, sinon dans un procédé pour multiplier les exemplaires de manière à les répandre facilement partout?

Mais d'abord, rien ne dit qu'Atticus eût publié un *volume de portraits*. Selon Pline, l'*invention* toute *moderne* d'Atticus (il emploie encore ici le mot *inventum*) a consisté dans l'idée d'orner sa bibliothèque de portraits en or, argent ou bronze, et ensuite de la rendre *publique*, ce qui n'avait encore été fait par personne; car il doute que les Ptolémées et les rois de Pergame, si curieux de collections de livres, aient eu cette idée de bibliothèque publique.

Puis il ajoute que le même Atticus avait la passion des portraits; de quels portraits? Il l'a dit plus haut: de ces figures en or, en argent, en airain, dont, à son exemple, on embellissait depuis peu les bibliothèques. La preuve de ce goût, c'est qu'il avait publié *un traité sur ce sujet* (*edito de hoc*, ou *his, volumine*), et non pas *un volume de portraits*, comme on l'a cru, sens dont les paroles latines ne sont pas susceptibles.

Mais Varron a fait bien plus : il ne s'est pas contenté, comme Atticus, de placer dans sa bibliothèque un certain nombre de bustes ou statues des grands hommes; il a *imaginé*, et c'est là son *invention*, de faire dessiner, *en petit*, leurs portraits, et de les insérer dans ses nombreux ouvrages, en regard de l'article qui concernait chacun d'eux, car remarquons bien qu'il ne s'agit pas d'une *collection de portraits*, comme on dit; il s'agit de portraits *disséminés*

(1) Pline, xxxv, 2.

dans les divers écrits de Varron (*insertis voluminum suorum fœcunditati*), où ils étaient renfermés. Grace à cette *invention*, à cette *idée* toute nouvelle, les *traits* des hommes illustres ne sont plus restés enfouis dans une bibliothèque; mais, copiés en même temps que les manuscrits du laborieux polygraphe, ils ont pu se répandre avec ces écrits, et pénétrer comme eux, aux extrémités de la terre.

Voilà, je n'en doute pas, toute la gradation de la pensée de Pline; l'*invention* ou l'*idée* de Varron n'a pas été autre chose; l'emphase ordinaire de l'écrivain a fait le reste.

C'est ainsi qu'ailleurs, en parlant des peintres de *tableaux* (opposés aux peintres de *murs*), il dit qu'ils sont la *propriété du monde* (*pictorque res communis terrarum erat*); voulant dire simplement que des tableaux *mobiles* peuvent se transporter partout, de même que les portraits dessinés entre les feuillets d'un manuscrit. Dans l'un ni dans l'autre exemple, il n'est question d'un moyen de *multiplier*, soit les tableaux, soit les portraits des grands hommes.

II.

2e *Texte de Pline.* — Mais supposons pour un moment que cet auteur ait voulu parler d'un moyen de *multiplier* les portraits, inventé par Varron, quel était ce moyen? C'est là ce que M. Quatremère de Quincy a cru découvrir dans cet autre passage de Pline :

« On compte aussi des femmes parmi les peintres. Timarète, fille de Micon, peignit une Diane... Irène, fille et élève du peintre Cratinus, peignit une jeune fille qui est à Eleusis... A Rome, pendant la jeunesse de Varron, Lala de Cyzique, qui resta toujours fille, peignit au pinceau, et avec le cestre sur ivoire, principalement des portraits de femmes (*Lala Cyzicena perpetua*, ou *perpetuò, virgo, Marci Varronis juventâ, Romæ, et penicillo pinxit, et cestro in ebore, imagines mulierum maximè*) (1).

C'est sur un *mot* de ce texte que l'illustre antiquaire a fondé tout son système. Au lieu de *Marci Varronis juventâ*, il lit : *Marci Varronis inventa.... pinxit*, c'est-à-dire *elle peignit les inventions de*

(1) Pline, XXXV, 39.

Varron, rapprochant cet *inventa* de l'*inventum benignissimum* du premier texte. Il pense que cette Lala fut l'artiste que Varron employa pour exécuter ses portraits; et, comme il est dit qu'elle peignit avec le *cestre sur ivoire* (*cestro in ebore*), il pense que Lala gravait sur des tablettes d'ivoire les traits des figures, dans lesquels on passait de la couleur; ces tablettes s'imprimaient ensuite au moyen d'un cylindre.

Tout cet arrangement ingénieux repose, comme on voit, sur *une lettre* mise à la place d'une autre, sur un *n* pour un *u*, dans *inventa* pour *juventâ*, deux leçons qui paléographiquement ne diffèrent presque pas l'une de l'autre, et qui se trouvent, en effet, indifféremment dans les manuscrits aussi bien que dans les anciennes éditions. Or, jamais peut-être plus faible différence entre deux mots n'en a causé une plus grande dans le sens d'une phrase.

M. Quatremère de Quincy, en tenant pour la leçon *inventa*, contre l'avis de tous les éditeurs critiques de Pline et de tous ses traducteurs, s'est laissé séduire par le rapprochement avec l'*invento benignissimo* de l'autre passage, sans penser que la syntaxe s'oppose à cette leçon, et que sa propre opinion y est également contraire.

Il lit donc : *Marci Varronis inventa... pinxit.* Mais, en partant de son hypothèse, 1° c'est *inventum*, non *inventa*, que Pline devait dire; il ne s'agit pas de plusieurs *inventions*, il s'agit d'une seule, *invento benignissimo*; 2° *inventa pinxit* ne présente aucun sens, car, selon l'hypothèse en question, Lala ne *peignait pas les inventions de Varron*; elle gravait et peignait des *figures sur ivoire;* ensuite Varron les faisait imprimer au moyen de son *invention*, ce qui est fort différent; et Pline n'a jamais pu dire en ce sens *Varronis inventa pinxit.*

Quant à la grammaire, elle n'est pas moins contraire à la leçon *inventa*. M. Quatremère de Quincy ne cite que les mots *Marci Varronis inventa.... pinxit*, et grammaticalement, dans cette phrase tronquée, *inventa* peut être le régime de *pinxit;* mais dans le texte original il y a un autre régime, puisqu'on y lit : *M... Varronis inventa.... pinxit.... imagines mulierum maximè, et Neapoli anum in grandi tabulâ, suam quoque imaginem ad speculum.* Lala *peignait des portraits de femmes.* Dès-lors *inventa* s'oppose à toute construction; je défie qui que ce soit de traduire la phrase.

Au contraire, avec *juventâ*, tout est clair. « A Rome, *pendant*

la jeunesse de Varron, Lala peignit.... principalement des portraits de femmes. » M. Quatremère de Quincy, après de Pauw, trouve peu de sens dans cette indication (p. 13); il se trompe. Ces mots, *pendant la jeunesse de Varron*, ne font qu'indiquer l'époque où vivait Lala. Varron, auquel Pline emprunte ce récit, comme d'autres relatifs aux arts (1), avait dit que Lala florissait, *juventâ nostrâ*, pendant ma jeunesse. Pline lui-même, ailleurs (2), ne s'exprime pas autrement (*Cœcina Largo e proceribus crebrò in juventâ nostrâ eas* (lotos) *in domo suâ ostentante*). Il nous a transmis cette circonstance, qui indique l'époque où vivait cette artiste, sans doute peu connue de son temps; il a de même marqué l'époque des autres femmes peintres, en disant, comme on l'a vu, le nom de leur père et de leur maître. Il donne encore plus bas un synchronisme qui répond justement à la *jeunesse de Varron*. Il dit en effet que les portraits de Lala se payaient plus cher que ceux de Sopolis et de Dionysius, les plus célèbres peintres de portraits *à cette même époque* (.... *ut multum manipretio antecederet celeberrimos eâdem ætate imaginum pictores Sopolin et Dionysium*). L'époque ni le nom de Dionysius ne sont point connus d'ailleurs; mais *Sopolis* l'est par un passage des *Lettres à Atticus* (3), où Cicéron parle d'un affranchi de Gabinius, nommé Antiochus Gabinius, un des élèves de Sopolis (*Antiochum Gabinium nescio quem a Sopolidis pictoribus*), condamné après l'absolution de son patron. Sopolis, *maître* de ce contemporain de l'orateur, devait donc fleurir pendant la jeunesse de Varron, qui n'avait, comme on sait, que onze ans de plus que Cicéron (4); et comme il était dans la force de son talent à la même époque que Lala, il en faut conclure que celle-ci florissait également pendant la jeunesse de Varron.

Il ne saurait donc rester l'ombre d'un doute sur la légitimité de la leçon *juventâ* et sur le sens qui en résulte. Or, cette leçon fait écrouler tout le système de M. Quatremère de Quincy. La Cyzicénienne Lala n'a plus rien de commun avec la prétendue *invention* de Varron; elle florissait *pendant la jeunesse* de ce grand homme, c'est-à-dire bien long-temps avant qu'il eût eu l'idée de faire des-

(1) Heyne, *Antiq. Aufsætze*, II, 83.
(2) XVII, 1.
(3) IV, 16.
(4) Varron était né en 117 avant Jésus-Christ; Cicéron en 106.

siner des portraits dans ses livres de littérature. Lorsqu'il s'en avisa, elle était sans doute morte depuis bien des années.

Selon Pline, Lala était surtout célèbre pour les *portraits de femmes*; elle les peignait de deux manières :

1° *Penicillo*, au pinceau; d'après un autre passage où il s'agit des peintures de Polygnote à Thespies, refaites par Pausias, Pline oppose la *peinture au pinceau*, qui était le genre du premier, à la *peinture encaustique*, qui était celui de Pausias (1). La *peinture au pinceau* était, pour lui, le genre ordinaire, c'est-à-dire la *peinture à tempera* (2) (probablement vernie), car les anciens n'ont connu ni la peinture à l'huile ni la fresque, comme nous l'entendons (3).

2° *Cestro in ebore*, avec le *cestre sur ivoire*, genre qui consistait à dessiner sur une tablette d'ivoire avec une pointe de fer *chauffée*, et à passer dans les traits diverses couleurs; espèce de peinture dont il reste encore des échantillons antiques. C'était l'un des deux genres d'encaustique que Pline indique ailleurs en ces termes: *Encausto pingendi duo fuisse antiquitùs constat genera, cerâ, et in ebore cestro, id est viriculo* (4).

III.

Texte de Cicéron. — Nous voici arrivés au dernier point de la question. L'illustre antiquaire suppose donc que Lala peignit les portraits, pour l'œuvre de Varron, en les gravant sur plusieurs planches d'ivoire, diversement colorées, et *imprimées* successivement, par un procédé analogue à celui de nos papiers peints. On voit, dans une peinture trouvée à Pompeï (5), une femme qui copie un Hermès de Mercure : elle est assise sur un pliant; elle regarde son modèle. De la main droite, elle trempe son pinceau dans une boîte à couleur; de la gauche, elle tient la *tablette* (petite plaque de bois ou d'ivoire), sur laquelle elle peint, et non une *palette*, comme le pense M. Quatremère de Quincy. Il présume que cette femme pourrait bien être Lala elle-même, travaillant dans son la-

(1) Pline, XXXV, 40.
(2) Voir mes *Lettres d'un Antiquaire à un Artiste*, pag. 48 et 400.
(3) *Ibid.*, pag. 365-377.
(4) XXXV, 41.
(5) *Pitture di Ercolano*, VII, tav. I.

boratoire d'*encaustique sur ivoire* (p. 46, 47). C'est là une conjecture toute gratuite, contre laquelle il n'y aurait rien à dire, si une circonstance ne s'y opposait directement, à savoir l'absence totale du feu nécessaire pour chauffer le *cestrum*. Dans un tel laboratoire, on n'a pu peindre qu'*à tempera*. La boîte à couleur repose sur un corps cylindrique, que M. Quatremère de Quincy conjecture être l'instrument dont la *pression* servait à imprimer les planches d'ivoire. A mon avis, c'est tout simplement un tambour de colonne, où l'on voit même l'entaille carrée qui doit recevoir le bossage du tambour inférieur ou supérieur.

Quant à la matière sur laquelle la prétendue pression avait lieu, M. Quatremère de Quincy présume que ce devait être *la toile*.

La première hypothèse une fois admise, il ne peut y avoir, en effet, que la *toile* susceptible d'un tel usage chez les anciens, qui ne connaissaient que le papyrus et le parchemin, deux substances trop rigides pour se prêter commodément à cette opération. A l'appui de son idée, il allègue un dernier texte, qui serait décisif, s'il pouvait avoir le sens qu'il lui attribue.

Cicéron dit à Atticus : « Je ne suis pas fâché que tu approuves la *péplographie* de Varron ; je n'ai pu tirer de lui encore ce traité *héraclidien* (dans le genre d'Héraclide), qu'il m'a promis » (Πεπλογραφίαν *Varronis tibi probari non molestè fero : a quo adhuc* Ἡρακλείδειον *illud non abstuli*) (1). M. Quatremère de Quincy, expliquant par *toile* le mot *peplos*, compris dans *péplographie*, traduit ce composé par *peinture sur toile*, et il pense que Varron, ayant forgé le mot pour rendre compte de son procédé, avait donné ce nom à son *Iconographie* des *sept cents portraits*, travail immense que Cicéron désigne par l'épithète d'*herculéen*, comme nous dirions *colossal*.

Ces deux interprétations donnent certainement une grande consistance à l'idée nouvelle de l'*impression sur toile*, et de la grande importance du travail de Varron; mais le plus simple examen les fait évanouir toutes deux.

1° Πέπλος en grec, *peplus* ou *peplum* en latin, n'a jamais signifié *toile;* c'était un *voile*, un *vêtement* (principalement de femme), et non pas une *étoffe*. On n'aurait pas plus dit, en ce sens, *péplographie* que *chitonographie*, *chlænographie*, etc.; *chiton*, χιτών, et *chlæna* (lat. *læna*), χλαῖνα, étant, comme *peplos*, des noms de *vêtement*. Pour

(1) *Epistol. ad Attic.*, XVI, 11.

exprimer un *dessin* ou une *peinture* sur étoffe, un ancien aurait fait les mots *sindonographie, othonographie, linogaphie*, ou tout autre analogue ; encore ces mots, formés, par analogie, avec *stélographie* (στηλογραφία), *tœchographie* (τοιχογραφία), *pinacographie* (πινακογραφία), etc., s'appliqueraient à des dessins à ou des peintures exécutés immédiatement sur *toile*, plutôt qu'à un transport sur *toile* par voie de pression.

Popma, un des anciens commentateurs de Cicéron, et, après lui, tous les autres (1), ont très bien vu que ce mot désigne l'ouvrage cité par Aulugelle, Symmaque et Ausone (2), sous le nom des *Semaines*, ou *des Images* (*Hebdomades vel de Imaginibus*, et qui paraît avoir consisté dans une espèce de *Biographie* des grands hommes; chaque nom était accompagné du portrait, au bas duquel Varron avait placé un distique en vers, dont Aulugelle nous a conservé un exemple (3).

Cicéron, en donnant à cet ouvrage le nom de *Péplographie* (Description du péplus), fait ici une de ces allusions détournées, si fréquentes dans la correspondance familière entre gens d'esprit, qui s'entendent à demi-mot. Il pense, sans nul doute, ainsi que l'a vu Popma, à un célèbre ouvrage du même genre, attribué à Aristote, et qu'on nommait le *Peplus*, lequel paraît avoir consisté dans une sorte de *généalogie* et de *biographie* des héros de la guerre de Troie; ils y étaient désignés, en outre, chacun par une *épigramme* (4). Quarante-huit de ces épigrammes ont été conservées (5). Ce *péplus* d'Aristote, qu'un de ses biographes appelle une *histoire mêlée* (6), avait pris son nom de l'usage athénien de broder sur le *péplus* qui ornait la statue de Minerve, lors des Panathénées, des sujets représentant les exploits (7) que les Athéniens avaient accomplis sous la conduite de leurs héros.

Quand donc Cicéron qualifie de *péplographie* cet ouvrage biographique de Varron, il ne pense pas du tout aux portraits, ac-

(1) Ernesti, *Lex. Cicer.*, pag. 571. Edition de Leclerc.
(2) Vossius, *De hist. lat.*, I, 12, pag, 55-56.
(3) *Noct. Att.*, III, 11.
(4) Eustath., *in Il.* B., pag. 285, 23. — S. Petit, *Leg. Att.*, pag. 93.
(5) *Anthol. Palat.*, II. *App.*, numéro 9 et suiv.
(6) Ap. Menag., *in Laert.*, V. 35.
(7) ἀνέθεντο τὰς ἀριστείας ἐν αὐτῷ. Schol. Arist. *Equit.* 569. Dans Suidas, τοὺς ἀρίστους est une faute.

cessoire qui l'intéressait peu; il pense au *sujet* même du livre, c'est-à-dire à la *Biographie* des grands hommes; dans sa pensée, la finale *graphie* du mot composé s'applique à un *écrit*, non à une collection de *peintures*.

La preuve que l'on fondait sur ce mot *péplographie*, comme désignant la *peinture sur toile*, tombe avec cette interprétation que repousse l'usage de la langue grecque.

Ce qui n'y est pas moins contraire, c'est le sens attribué, par M. Quatremère de Quincy, au mot Ἡρακλείδειον, qu'il traduit par *ouvrage herculéen*, lequel serait encore, à son avis, la collection de *portraits*, travail immense, *travail d'Hercule;* et l'on doit convenir que l'épithète d'*herculéen* viendrait là bien à propos pour donner quelque consistance aux hypothèses qui précèdent; mais elle s'évanouit comme le reste. Il suffit de remarquer que *herculéen* se disait en grec Ἡράκλειος, non Ἡρακλείδειος adjectif nécessairement dérivé de Ἡρακλείδης, *Héraclide;* aussi l'opinion de tous les commentateurs de Cicéron (1), qui ont vu là un livre composé par Varron, dans le goût d'*Héraclide le Pontique*, est-elle indubitable.

Toutes les preuves, ou du moins toutes les inductions sur lesquelles l'ingénieux antiquaire a fondé son hypothèse, se trouvent donc détruites les unes après les autres. Varron n'a point inventé de procédé particulier pour multiplier les dessins par l'impression en couleur; la Cyzicénienne Lala n'a point dessiné les portraits de son iconographie; et ces portraits n'étaient *imprimés* ni sur toile, ni d'aucune autre manière. Ce qui reste à Varron, c'est l'*idée* seule de placer des portraits, soit en tête d'un livre, soit dans le corps d'un ouvrage biographique, en regard de la notice sur chaque homme illustre; *idée* qui eut pour résultat de populariser les traits des grands hommes, puisqu'elle répandait leur image en même temps que leurs écrits ou ceux de leurs biographes. Elle ne pouvait se perdre ni être abandonnée. En effet, elle continua, par la suite, d'être mise en œuvre. De là, l'épigramme de Martial sur un *portrait de Virgile*, peint sur parchemin au premier feuillet du recueil de ses poésies.

(1) Ernesti, *Lex. Cicer.*, pag. 562. Il fallait écrire Ἡρακλείδειον, et non Ἡρακλείδιον.

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem
Ipsius vultus prima tabella gerit (1).

De là, ces portraits de naturalistes dans le beau manuscrit de Dioscoride, de la bibliothèque de Vienne (2).

Quant à un moyen quelconque employé pour les *multiplier par l'impression*, il n'en existe pas trace chez les anciens, et il faut convenir qu'on ne comprendrait guère qu'un pareil moyen se fût perdu, une fois qu'il eût été trouvé. Varron, comme je l'ai dit, n'en aurait certes pas fait mystère; cela est bon pour notre siècle à *brevets d'invention*. Ce *benignissimum inventum*, cette invention bienfaisante, il devait au contraire la faire connaître et la répandre. Or, ce qui se perd dans les procédés des arts, ce sont les recettes compliquées, c'est le secret de certaines préparations, mais non pas une *idée simple*, comme celle d'*imprimer* une planche gravée. On peut devenir moins habile que l'inventeur dans l'exécution, mais une telle idée, une fois trouvée et pratiquée, est immortelle. C'est une impérissable conquête de l'esprit humain. Ajoutons encore que cette manière d'imprimer, ne différant pas pour le fond du procédé de l'impression des gravures en taille-douce, devait nécessairement conduire à tirer des épreuves de gravures sur divers métaux. Comme il faudrait admettre qu'après avoir pratiqué cet art admirable d'imprimer en couleur, ils l'eussent laissé tomber en oubli, ce qui paraît impossible, nous pouvons être assurés que les anciens ne l'ont pas plus connu que notre gravure en taille-douce, dont ils ne se sont jamais douté.

LETRONNE.

(1) *Epigr.*, XIV, 186. — V. Schwarz, *de ornam. libr.* 1, 6.
(2) Visconti, *Iconogr. grecque*, tom. I, pag. 373 et suiv.

REVUE ÉTRANGÈRE.

DE L'ORIENT,

DE SON ÉTAT ACTUEL ET DE LA QUESTION D'ORIENT.[1]

Après de longues et sanglantes agitations, l'Orient, grace au système politique adopté par les puissances européennes, est tranquille depuis quelques années. Le sera-t-il long-temps encore? Cette tranquillité repose-t-elle sur des bases bien solides? Voilà toute la question d'Orient.

En d'autres termes, l'état de choses réglé par la paix de Kiutayah (1833) entre le sultan et son puissant vassal, le vice-roi d'Égypte, présente-t-il des chances de durée suffisantes? Ou bien, peut-on, doit-on craindre que cet heureux accord, si péniblement rétabli entre les deux parties de l'empire ottoman, soit exposé à subir de nouvelles et prochaines épreuves?

Peut-être la question ainsi posée, restreinte dans ces limites, semblera-t-elle ne pas être complètement indiquée. Peut-être trouvera-t-on qu'un de ses principaux élémens, le danger trop cer-

(1) La direction de la *Revue* a désiré donner aux lecteurs de ce recueil une suite d'aperçus généraux sur les principales questions de politique extérieure agitées en Europe, où l'exposition des faits dominât la discussion théorique. Ce premier travail se rattache donc à un ensemble d'études, auquel nous espérons pouvoir donner un développement régulier, sans y rien mêler de systématique, et qui rentre essentiellement dans le cadre de la *Revue*. On nous a toujours su gré de nos excursions dans le domaine de la réalité sérieuse. Celle-ci aura sans doute le même succès.

tain dont l'ambition russe menace incessamment la Turquie, est omis ou méconnu. Assurément, l'ambition russe, les prétentions et les manœuvres du cabinet de Saint-Pétersbourg à Constantinople, en Perse et sur plusieurs autres points de ces vastes contrées, font une grande figure dans la question d'Orient; mais elles ne sont, à notre sens, ni la question tout entière, ni la question elle-même. Ne voir et n'accuser que l'action de la Russie dans le déplorable affaiblissement de l'empire turc, c'est en même temps avoir la vue très courte et juger avec passion, ce dont il faut se garder avant tout dans les questions politiques, sous peine, quand on a mal vu et jugé sans impartialité, d'imprimer à la conduite pratique des affaires une mauvaise direction. L'affaissement de la Turquie tient à des causes beaucoup plus profondes et beaucoup plus anciennes que les attaques à force ouverte et les intrigues de son formidable voisin du nord; et ce sont, il faut le dire, des causes plus honorables pour l'humanité. Non pas, certes, que la civilisation et l'humanité dussent gagner aujourd'hui à l'extinction de l'empire ottoman, qui essaie de se réformer; mais parce que, jusqu'à ces derniers temps, toutes les défaites qu'il a essuyées ont été autant de victoires gagnées, sous d'autres noms peut-être, pour l'humanité et la civilisation, victoires glorieuses, faits accomplis, heureusement, qu'il serait aujourd'hui puéril et complètement inutile de regretter.

Préoccupés outre mesure des périls que l'affaiblissement de la Turquie pouvait faire courir à l'équilibre de l'Europe, tous ceux qui ont appelé l'attention publique sur ces graves intérêts n'ont pas toujours bien dirigé leurs recherches ni suffisamment distingué ce qui devait l'être. Ils n'ont pas toujours bien saisi le principe du mal, et ont trop souvent pris la cause pour l'effet. Il en est même qui, dans leur enthousiasme de fraîche date pour le successeur des Soliman et des Sélim, verraient rétablir avec joie la formidable puissance que ces grands hommes avaient élevée, et s'imaginent peut-être que rien ne serait plus facile. Ce sont des esprits obsédés par un fantôme, et que la peur empêche de se tenir dans le vrai. Pour y rester, pour ne pas se livrer à des exagérations déraisonnables, il ne faut pas courir les yeux fermés sur ce qu'on croit être le seul obstacle et le seul danger : il faut regarder à droite et à gauche, tenir compte de plus d'une diffi-

culté, peser plus d'un intérêt, et faire aussi entrer pour quelque chose dans la politique celui des populations mêmes qui doivent gagner ou perdre à tel ou tel changement.

Ces réflexions suffiront sans doute pour expliquer comment on s'écarte un peu ici d'une certaine forme dans laquelle ont été jetées les dernières discussions, écrites ou parlées, sur la question d'Orient. La Turquie elle-même, ce qu'elle est, ce qui s'y passe, l'état des esprits, des institutions, de l'armée, la condition et les rapports des divers élémens qu'elle renferme, voilà ce qu'il faut principalement étudier, voilà l'objet sur lequel les recherches doivent se porter de préférence (1); et, par la Turquie, on doit entendre tout ce qui est encore directement ou indirectement soumis au gouvernement de la Porte ottomane. Ses pertes récentes ou anciennes, les malheurs des guerres qu'elle a soutenues contre la Russie, les traités humilians qui lui ont été imposés, la supériorité de tactique, d'esprit, de puissance matérielle, dont la Russie a fait preuve dans toutes ses luttes contre elle; tous ces effets d'une décadence progressive, heureuse pour l'Europe et pour l'humanité dans son ensemble, ne méritent qu'une attention secondaire. Il y a même aujourd'hui une raison de plus pour prendre la question sous ce point de vue, et cette raison, la voici.

Il est évident que depuis quelques années, et surtout depuis l'entière évacuation du territoire de l'empire par les troupes russes, la Turquie fait une grande épreuve de sa vitalité, sous les yeux de l'Europe entière, et à tout prendre, avec assez de liberté, malgré les intrigues qui se croisent à Constantinople, pour que cette épreuve, heureuse ou non, soit concluante pour ou contre. Les dernières crises de l'Orient et la direction donnée aux esprits par les nombreuses publications faites contre la Russie, ont eu

(1) Nous n'avons pas la prétention de remplir ce programme, au moins dans ce premier essai. Tout ce que nous avons voulu montrer en insistant sur ces considérations, c'est qu'à notre avis on ne traite pas la question d'Orient en faisant l'histoire des conquêtes de la Russie, et qu'il faut entrer dans le cœur du sujet par une autre voie. Malheureusement il est difficile de bien connaître les faits à l'étude desquels nous voulons ramener. On a peine à saisir de loin la signification des évènemens au milieu d'un état politique et social si différent du nôtre, et ce qui ajoute à la difficulté, c'est la passion et le *parti pris* des organes qui nous les traduisent. L'exposition complète de la situation de l'empire serait une grande tâche que nous n'entreprenons pas, et nous nous réduirons à en présenter ici les traits essentiels.

certainement l'avantage de fixer les regards des gouvernemens et des peuples sur les moindres mouvemens du cabinet de Saint-Pétersbourg, sur ses démarches en apparence les plus inoffensives, sur la moindre évolution de troupes russes en Bessarabie, sur la promenade du moindre bâtiment de guerre russe entre Odessa et Sébastopol. Cette défiance générale se porte naturellement aussi sur les relations du ministre russe, à Constantinople, avec le sultan, avec les personnages influens de l'empire, avec tout ce qui exerce, de près ou de loin, quelque action sur la marche des affaires en Orient. Dans une pareille disposition des esprits et des choses, l'épreuve dont on parlait plus haut, a toutes les chances possibles de réunir les conditions nécessaires à son libre et entier accomplissement. Examinons donc avec soin sur quels élémens elle doit s'exercer, dans quel milieu elle se passe, et ce qui pourrait déjà en être résulté. Les conclusions et l'application des résultats à la politique pure viendront après, à leur véritable place et dans leur ordre logique.

Ce que l'on trouve le moins et ce qui diminue de jour en jour davantage dans l'empire turc, ce sont les Turcs. La population turque des pays directement soumis au gouvernement de Constantinople, c'est-à-dire de la Turquie d'Europe et des pachalicks de l'Asie mineure, ne saurait être évaluée, d'après les derniers calculs, à plus de quatre millions d'ames, dont huit cent mille seulement en Europe, sur une population totale de vingt-deux millions d'habitans. Mais, sous le rapport de la religion, la proportion est beaucoup plus favorable aux musulmans, vis-à-vis des chrétiens, parce que les Arabes professent tous l'islamisme dans les états du sultan, que les Kourdes sont aussi regardés comme musulmans, et qu'une partie des populations albanaise, bosniaque et autres a embrassé la religion du prophète, afin de partager avec les conquérans primitifs les avantages politiques qu'elles assure. En résumé, le nombre des rayas, dans la Turquie d'Europe et dans l'Asie mineure, paraît être un peu au-dessous de celui des musulmans.

Si le nom turc avait conservé tout le prestige qui s'y attachait autrefois, le fait qu'il ne s'applique qu'à une faible minorité, sur l'ensemble de la population de l'empire, serait moins grave; mais dans l'état actuel des choses et des esprits, il est de la plus haute

importance; ses conséquences morales et matérielles, dans le présent et dans l'avenir, sont immenses, et on pourrait y voir, avec de bons esprits, le symptôme d'une grande et infaillible révolution. Sans aller tout de suite aussi loin, arrêtons-nous cependant sur un fait de cette gravité.

Depuis douze ou quinze ans, les populations étrangères, par la religion ou par le sang, à la population ottomane, et qui sont encore soumises au sceptre de Mahmoud, ont vu s'opérer, dans l'empire, des révolutions qui sont pour elles d'un bien séduisant exemple. Des nations, leurs alliées et leurs sœurs à quelques-unes, rameaux détachés du même tronc, et long-temps privées comme elles de toute vie politique, long-temps courbées sous le même joug, ont recouvré, soit par leurs propres efforts, soit par les combinaisons de la politique européenne, soit par l'active ambition d'un homme de génie, celles-ci, une indépendance complète, celles-là, une existence nationale distincte et un gouvernement local presque entièrement affranchi des directions de Constantinople, sauf la fiction d'un lien de vassalité nominale. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il se fasse actuellement, dans la masse des rayas de la Turquie, un travail positif et sérieux d'émancipation; mais il est bien difficile qu'avec ces exemples sous les yeux, le mouvement d'esprit de la population chrétienne, et même d'une partie de la population musulmane, non turque, ne porte pas dans ce sens. On en a eu, à plusieurs reprises, des indices remarquables, et pour qui regarde de près, il s'en présente encore assez souvent. Le contraire est d'autant moins probable, que les centres d'agglomération existent déjà au nord et au midi, et qu'il y en a d'autres, tout prêts à se former, indiqués par la nature des lieux, des hommes et des choses.

Le danger n'est pas flagrant, il n'éclate pas, nous le reconnaissons; mais il n'en existe pas moins, il n'en mérite pas moins la plus sérieuse attention des hommes d'état, du gouvernement qu'il pourrait menacer, de l'Europe qui veut le maintien de ce gouvernement. Diverses circonstances, que tous les instincts pressentent, peuvent, d'un moment à l'autre, le faire passer de l'état conjectural à celui d'une réalité effrayante. Qu'une révolte de Bosniaques ou d'Albanais, pour les motifs accoutumés, ne soit pas énergiquement comprimée par les pachas de Scodra ou de Widdin; et aussitôt, sauf intervention de l'Europe, on ne pourra plus un

instant répondre de rien. Nous ne disons pas que ce soit là une disposition heureuse. Les grands intérêts qui se rattachent à la conservation de l'empire ottoman ne permettent plus de s'en féliciter; mais, puisque le fait existe, il faut en apprécier les causes sans passion et sans préoccupation étrangère, et chercher s'il est susceptible d'être modifié, pour indiquer le remède au mal, s'il y en a un, ou se préparer à des combinaisons nouvelles, s'il n'y en a pas.

On a dit que les Turcs étaient campés en Europe, comme des soldats dispersés sur un champ de bataille après la victoire, et dormant auprès de leurs armes. Le mot est juste. Les conquérans ne se sont pas assimilés, dans le cours de quatre siècles, aux peuples vaincus; et quoique l'adoption de la foi musulmane, par des individus ou des fractions des populations conquises, ait fait tomber la barrière entre les Ottomans et ceux qui avaient embrassé leur croyance, cependant il n'y a pas eu pour cela fusion des races. Les Turcs, à fort peu d'exceptions près, ne se sont mariés qu'entre eux. Ils n'ont ni remplacé ni détruit les races qui se trouvaient sur le sol. Ils se sont assis au milieu d'elles, arrêtant leurs progrès, sans en faire eux-mêmes, par un gouvernement détestable, et par ce système de domination individuelle sur les rayas, dont la ruine récente a marqué pour ces derniers le commencement d'une ère nouvelle et d'une destinée meilleure.

Nous venons peut-être de signaler un des meilleurs moyens de résoudre, en faveur de l'empire turc, le problème de sa vitalité, l'amélioration constante et sérieuse du sort des rayas. Le sultan actuel y a déjà beaucoup travaillé, et serait probablement disposé à s'avancer plus loin encore dans cette voie. Il faut le reconnaître et lui en savoir gré. Mais ce qu'il a fait à cet égard n'a pas rempli le but, n'a pas encore atteint le résultat qu'il nous semble nécessaire de réaliser. Il y a toujours en Turquie une nation dominante et des nations sujettes, placées, dans l'organisation politique et sociale de l'état, bien au-dessous des Turcs, quoique supérieures, en un grand nombre de points, sous le rapport des facultés et des lumières. Tant que durera cet état de choses, l'empire contiendra en lui-même un élément certain de destruction, élément qu'il importe d'autant plus de neutraliser que sa force augmente tous les jours, non-seulement par l'exemple du soulèvement heureux de

la Grèce, et de la séparation des principautés du Danube, mais encore par d'autres circonstances.

Les différentes nations dont se compose en Turquie le corps des rayas, Arméniens en Asie, Grecs en Asie et en Europe, Serviens, Albanais, Bulgares en Europe, ont eu sans doute beaucoup à souffrir de la conquête ottomane. Leurs progrès ont été arrêtés de mille manières, et elles sont restées dans un état d'infériorité bien marquée, relativement aux nations européennes. Cependant le joug des Turcs n'a pas été aussi pesant qu'on pourrait le croire. Les Turcs avaient laissé aux rayas une certaine liberté et le droit précieux de régler eux-mêmes leurs affaires locales par des municipalités électives. Ce droit, les rayas l'appliquaient surtout à la répartition et à la perception de l'impôt. D'ailleurs, attachés au sol, rendus, par leur condition de chrétiens, incapables de prétendre aux emplois, ne comptant que comme producteurs et contribuables dans l'état, ils trouvaient à ces désavantages une espèce de compensation dans l'exemption du service militaire. Aussi la population chrétienne n'a pas diminué, comme la population ottomane, par suite des guerres malheureuses que la Porte a soutenues depuis plus d'un siècle. Son accroissement a été, au contraire, assez sensible, tandis que la race de ses maîtres allait toujours s'affaiblissant. Quand on étudie les ressources de la Turquie, au premier abord, le chiffre de la population totale rassure un peu sur son avenir. Mais les calculs qu'on pourrait établir là-dessus, s'il s'agissait d'un état européen, ici ne sont pas applicables. Pour la défense de l'empire, dix millions de rayas ne comptent plus, et ce n'est peut-être pas assez dire.

On assure que le sultana les yeux ouverts sur ce danger, et qu'il sent la nécessité de rapprocher les races diverses sur lesquelles s'étend son pouvoir. En 1833, une ordonnance impériale autorisa les chrétiens à entrer dans l'armée; mais ils ne pouvaient être que soldats. Aussi un diplomate français n'en trouvait-il que *neuf* dans les douze ou quinze cents hommes de troupes réunis à Constantinople. Dans des circonstances qui ont un certain degré d'analogie, et en présence du danger qui préoccupe sans doute le sultan, Mehemet-Ali, qui a créé une armée arabe, commandée par des Turcs et par des Mameloucks, a du moins permis aux Arabes de s'élever jusqu'au grade de capitaine, et, grace à la vigueur de son bras,

à la vigilance de son gouvernement, il n'a pas eu jusqu'ici à s'en repentir. Il est possible que cette question soulève beaucoup de difficultés; mais les grandes choses ne sont jamais faciles à faire, et ce serait une belle révolution que celle qui ferait de la population de l'empire turc une masse nationale et compacte. Au reste, ces difficultés, il ne faut pas se les exagérer, et elles ne sont peut-être pas plus grandes que celles attachées au maintien de l'état actuel des choses.

L'armée turque est considérablement affaiblie. Ni dans l'intervalle qui a séparé la paix d'Andrinople de la guerre de Syrie (1829-1831), ni dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre la paix de Kiutayah et le moment présent, elle n'est redevenue ce qu'elle était à l'ouverture de la première campagne contre les Russes, bien qu'alors la nouvelle organisation eût à peine deux ans d'existence; depuis elle a été deux fois écrasée. Le sultan, son peuple, ses généraux, ont perdu à cette double épreuve leur confiance en eux-mêmes. Un découragement profond a succédé à cette généreuse ardeur des esprits, qui, en 1827, inspirait aux Russes de sérieuses inquiétudes, et aux autres gouvernemens l'espoir d'une régénération prochaine de l'empire ottoman. Aujourd'hui, le chiffre des troupes régulières ne saurait être bien exactement évalué; mais la plus grande partie de ces forces, un peu plus de vingt mille hommes, est concentrée dans le pays de Diarbekir, à l'extrémité orientale de l'empire, où elles viennent de faire contre un chef kourde, Revenduz-Bey, une campagne dont nous parlerons tout-à-l'heure. Il y a encore quelques troupes dans la régence de Tripoli occupées à soumettre des chefs arabes. Le reste, en fort petit nombre, est, dans la Turquie d'Europe, insuffisant à sa défense, et très mal organisé. Pendant la dernière peste qui a tué cinquante mille habitans de la capitale, il est mort douze mille soldats à Constantinople, où le sultan les avait réunis pour de grandes manœuvres. Pour aggraver ce déplorable état de l'armée, l'administration militaire est livrée au plus fâcheux désordre. La disgrace récente du vieux seraskier Khosrew-Pacha et la mort de Reschid, pacha de Sivas, qui commandait l'armée de Mésopotamie, ne sont pas des évènemens favorables dans une pareille situation. Ces deux hommes, dont les défauts étaient grands, mais rachetés par des qualités précieuses, exerçaient l'un et l'autre beaucoup d'ascendant sur l'armée. Le

vieux seraskier, « créateur et administrateur du Nizam, » avait toujours été heureux dans le cours de sa longue carrière ; et l'opinion des peuples confondait involontairement son bonheur personnel avec le succès de la cause de la réforme. Reschid-Pacha, homme d'une autre trempe et d'un caractère bien plus élevé, avait au contraire été souvent malheureux, plus souvent, il est vrai, par la faute du divan que par la sienne; mais il comptait de belles pages dans son histoire; il avait rendu de grands services à son pays dans les temps les plus difficiles, et son énergie, son courage, inspiraient à l'armée une juste confiance.

L'armée turque aurait donc besoin d'être renforcée, et il paraît qu'en dernier lieu le gouvernement de la Porte avait pensé à ordonner un recrutement général. Mais après les énormes ravages de la peste dans la population musulmane, on n'a pas osé aborder cette grande mesure, et c'est alors que la pensée d'un appel à la population chrétienne s'est représentée de nouveau, et a soulevé de nouveau les craintes qui l'ont toujours fait rejeter. Pour ne rien dissimuler, il faut dire que des hommes éclairés et en position d'en bien juger verraient dans son exécution la source d'immenses dangers. Mais ils reconnaissent en même temps que la population musulmane est trop épuisée pour supporter une conscription, de sorte qu'on se trouve entre deux impossibilités, sans autre alternative que l'aggravation d'un état de faiblesse et de marasme, qui présente aussi de fort grands périls. Quant à l'introduction des rayas dans l'armée, quelques difficultés qu'elle puisse offrir, on croit néanmoins que Mehemet-Ali l'aurait essayée, si, en 1833, Ibrahim-Pacha avait poussé sa marche victorieuse jusqu'à Constantinople. Au reste, quoi qu'il en soit de cette question, si l'armée du sultan ne peut être, dans les circonstances actuelles, sûrement et efficacement renforcée d'aucune manière, la conclusion à laquelle nous voulons arriver n'en sera que plus irrésistible.

Depuis le rétablissement de la paix entre Mehemet-Ali et le sultan, celui-ci s'est laissé entraîner par des conseils intéressés à des entreprises dispendieuses et mal calculées, dont l'esprit et les résultats n'ont pas été bien appréciés en Europe. Nous voulons parler de l'expédition de Tripoli et de la campagne contre les Kourdes. Le seul avantage qu'elles paraissent avoir eu est d'exercer un peu les troupes et la marine turque; mais la puissance du

sultan n'y a rien gagné. L'année dernière, l'expédition de Tripoli, et surtout l'humeur belliqueuse, le caractère indiscipliné du grand-amiral Tahir-Pacha, ont inquiété la France. On craignait avec assez de raison quelque intelligence secrète du capitan-pacha avec le dey de Tunis, et par suite avec Achmet, bey de Constantine. C'est ce qui a provoqué, sous le ministère de M. Thiers, l'envoi d'une escadre, commandée par l'amiral Hugon, dans cette partie de la Méditerranée, à titre de démonstration éclatante contre les vues supposées de la Porte ottomane. Puis Tahir-Pacha, se livrant à sa haine pour les chrétiens, a entravé de mille façons odieuses les relations commerciales de la France et de l'Angleterre avec la régence de Tripoli. Il en est résulté des réclamations et des plaintes nombreuses, auxquelles le divan n'a fait droit qu'à la dernière extrémité, en révoquant Tahir-Pacha, dont il ne pouvait se faire obéir. Le nouveau gouverneur de Tripoli aura sans doute reçu des instructions différentes, et son caractère permet d'espérer qu'il s'y conformera. Mais en recouvrant cette régence, la Porte se sera créé, sans autre compensation qu'un mince revenu, des embarras, des charges, une responsabilité, dont elle peut dès maintenant apprécier toute la pesanteur.

La campagne du Kourdistan, malgré les prétendues victoires de Reschid, a eu moins de résultats encore. Il sera toujours très difficile, sinon impossible, de soumettre à une autorité régulière, par des forces étrangères et venues de loin, un peuple nombreux et brave qui habite des montagnes inaccessibles, une population nomade qui n'a point de villes, et qui a fort peu d'intérêts attachés au sol. Le chef kourde, Revenduz-Bey, qui n'a pas été vaincu, mais qui s'est rendu, par scrupule de religion, au successeur des califes, et dont les trésors, seul fruit réel de la campagne, ont été envoyés à Constantinople, n'était pas un rebelle, parce que les tribus turcomanes ou kourdes du Diarbekir et de toute cette frontière n'ont jamais appartenu positivement à personne. Il avait réussi, comme l'Arabe Dâher en Syrie, vers 1770, comme le fondateur de la puissance des Wahabites en Arabie, à se créer une espèce de principauté, en réunissant autour de lui un certain nombre de tribus, qui s'étaient volontairement ou non soumises à son autorité, et parmi lesquelles il avait établi une apparence d'ordre. En s'affermissant, cet état de choses, que la Porte a maladroite-

ment détruit, lui serait devenu très avantageux. Revenduz-Bey aurait pu changer jusqu'à un certain point les habitudes de la population, la fixer, et délivrer ainsi l'Anatolie de ses incursions; peut-être même aurait-il consenti à recevoir du chef de sa religion, à laquelle il est fort attaché, un titre quelconque, une investiture qui aurait établi entre lui et la Porte un lien solide et des relations de vassal à suzerain. Au lieu de recruter directement dans le sein de la population kourde, comme elle en a la prétention (1), la Porte aurait tiré le même parti de ces tribus belliqueuses, en les laissant sous les ordres d'un chef indigène qui lui aurait envoyé des secours à titre de co-religionnaire, de tributaire et d'allié. Si le divan avait su se contenter de cette situation, et en avait compris plus tôt les avantages, il se serait épargné les frais d'une expédition inutile, qui malheureusement n'a pas fait grandir l'armée dans l'opinion des peuples. Aujourd'hui la situation est bien changée. Les tribus qui obéissaient à Revenduz-Bey sont rentrées dans leur indépendance; deux autres chefs ont gardé la leur, et le Kourdistan n'est pas plus soumis qu'au commencement de la guerre. Cependant il semble que la Porte ait l'intention d'adopter dans cette question un autre système, et probablement celui que nous venons d'indiquer. Revenduz-Bey, amené à Constantinople comme prisonnier de guerre, est comblé des faveurs du sultan, qui lui a conféré, avant son départ, le titre de pacha à trois queues, et qui le renvoie dans le Kourdistan, on ne sait encore à quelles conditions (2). La guerre n'avait donc pas de sens, et les sacrifices qu'elle a imposés n'ont pas d'autre compensation que les cinq ou six millions de piastres saisis dans la forteresse de Revenduz, et destinés, dit-on, par le sultan à la réparation des places du Danube.

Si l'armée turque est désorganisée, insuffisante, mal conduite, la flotte ne l'est pas moins. Il y a des vaisseaux, mais il n'y a pas

(1) Deux entreprises qui ont coûté fort cher à Mehemet-Ali, la guerre du Sennaar et celle de l'Hedjaz, n'ont pas d'autre motif. Le vice-roi voulait des hommes pour ses armées sans épuiser l'Égypte. Il en a trouvé dans le Sennaar, puisqu'il a formé des régimens de nègres; mais ils ont tous péri. Quant à la guerre de l'Hedjaz, qui n'est pas heureuse, il est probable que Mehemet-Ali se verra forcé d'y renoncer, en acceptant des conditions qu'il a déjà refusées des chefs de l'Assyr, un tribut sans la faculté de recruter parmi les Arabes de ces contrées.

(2) On croit à Constantinople que Revenduz-Bey s'est engagé à payer tribut et à tenir quelques troupes à la disposition du sultan. C'était, si nous sommes bien informés, ce

de marins, et ces vaisseaux manquent de tout. L'administration de la marine est livrée à un désordre incroyable; des abus monstrueux, un brigandage traditionnel dans les plus hautes sphères du gouvernement, dans les fonctions les plus importantes, dévorent la majeure partie des ressources consacrées à cette branche de service. Les Européens qui ont mission d'approfondir la situation des choses n'en croient pas leurs yeux, et les limites du possible, en fait de désordre administratif, reculent tous les jours devant leur esprit alarmé.

On nous reprochera peut-être, à nous qui sentons aussi bien que personne la nécessité de l'empire ottoman dans le système européen, on nous reprochera peut-être d'avoir chargé ce portrait. Nous ne l'avons ni flatté, ni chargé. Nous avons dit la vérité telle que nous la savons, et quand nous voyons les illusions que se font encore certains esprits sur la question d'Orient, nous pensons que c'est là le meilleur moyen de servir une cause qui n'en reste pas moins la plus juste, comme la cause de la paix et de l'humanité. C'est d'ailleurs l'explication nécessaire du système suivi, à quelques nuances près, à Constantinople, à Paris et à Londres, par les deux cabinets qui portent le plus vif intérêt à la conservation de l'empire ottoman, et à sa régénération, si elle est possible. Les deux puissances dont nous voulons parler ont maintenant une occasion nouvelle d'appliquer ce système dans leurs relations avec le divan, à propos d'une négociation encore imparfaitement connue du public, et dont il nous reste à rendre compte. Nous le ferons sur des renseignemens assez sûrs et avec des détails qui en compléteront l'histoire.

L'Europe n'a pas appris sans étonnement, il y a quelques mois, une révolution considérable qui s'est opérée à Constantinople en novembre 1836, dans le personnel de la haute administration de l'empire. Le vieux séraskier, Khosrew-Pacha, qui partageait avec

qu'il demandait déjà quand Reschid-Pacha, général en chef de l'armée de Mésopotamie, n'ayant pu vivre en bonne intelligence avec lui, obtint de la Porte l'autorisation de lui faire la guerre. Revenduz, se troublant à l'idée de porter les armes contre le chef de sa religion, n'opposa qu'une faible résistance aux troupes de Reschid, et finit par se rendre. Mais après qu'il eut quitté le pays, le Kourdistan retomba dans l'anarchie d'où il l'avait tiré; les forces ottomanes se trouvèrent impuissantes pour y maintenir l'ordre et l'autorité du sultan, et peut-être sera-t-il désormais très difficile pour Revenduz lui-même d'y reconquérir son ancien ascendant.

le ministre de l'intérieur, Pertew-Effendi, la direction suprême des affaires, a été disgracié et remplacé, sous prétexte de vieillesse, par Halil-Pacha, son gendre, personnage beaucoup moins considérable et hors d'état de balancer l'influence de Pertew. En même temps, Muchir-Achmet-Pacha a reçu la charge de grand-amiral, enlevée à Tahir-Pacha, qui était occupé à faire la guerre dans la régence de Tripoli. Ces changemens, dont l'importance politique tient surtout à ce qu'ils livrent les destinées de l'empire aux passions de Pertew-Effendi, à son esprit aventureux, à sa haine pour les chrétiens, ne s'expliquaient pas d'eux-mêmes. On savait que le sultan conservait encore un grand attachement pour Khosrew-Pacha, et que Muchir-Achmet-Pacha n'était plus son favori. Mais ils coïncidèrent avec un évènement qui mit sur la trace de leur cause probable : c'était l'envoi de Sarim-Effendi auprès du pacha d'Égypte, mesure inattendue et d'un caractère singulier. Sarim-Effendi est une créature du nouveau capitan-pacha Muchir-Achmet. La Porte elle-même a d'abord assigné pour but officiel à la mission de Sarim-Effendi des réclamations pécuniaires auprès du vice-roi, sur les tributs arriérés de l'île de Candie. Cependant on soupçonnait une négociation politique, pour laquelle le divan n'avait pas cru devoir consulter les alliés de la Porte, mais qui se rattachait peut-être à des ouvertures faites, à des avis donnés sans caractère officiel, bien que ce fût de très haut, par un diplomate dont le sultan accueille les paroles avec une juste confiance. Ceci mérite explication.

Dans le cours de l'année dernière, un rapprochement dont le principal mérite appartient à Mehemet-Ali, et auquel le consul de France en Égypte (1) avait efficacement travaillé, s'était opéré entre le sultan et son puissant vassal. Quelques milliers de bourses, envoyés à propos, avaient singulièrement facilité le paiement du

(1) Cet agent était M. Mimaut, consul-général et chargé d'affaires de France en Egypte, qui avait conquis l'estime et l'amitié de Mehemet-Ali sans flatter ses passions, sans lui faire entendre d'autre langage que celui de la raison et de la vérité, et sans jamais sacrifier la politique du gouvernement à son admiration connue pour l'homme étonnant dont il suivait les merveilleuses créations avec un si vif intérêt. M. Mimaut, à peine arrivé en France, y est mort d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante ans. Il avait rendu les plus grands services au commerce français en Egypte, et la ville de Marseille l'avait comblé, à son retour d'Alexandrie, des plus honorables témoignages de sa reconnaissance.

dernier terme de l'indemnité de guerre due à la Russie, et contribué par conséquent à déterminer une plus prompte évacuation de Silistrie. Le nombre des troupes rassemblées par Ibrahim-Pacha le long de la frontière septentrionale de la Syrie ayant inquiété la Porte, Mehemet-Ali avait donné l'ordre de les rappeler dans l'intérieur du pays et avait même fait repasser plusieurs régimens en Égypte. De grandes manœuvres devaient avoir lieu, à l'imitation de l'Europe, dans les plaines d'Antioche; elles pouvaient irriter le sultan et ressembler à une menace; Mehemet-Ali avait renoncé à ce projet. Enfin, et toujours dans le même but, il avait décidé que sa flotte ne prendrait point la mer, pour ne pas se rencontrer dans la Méditerranée avec l'escadre de Tahir-Pacha. Toutes ces concessions, tous ces ménagemens, c'était la France qui les avait obtenus, la France amie éprouvée du vice-roi d'Égypte, ancienne et fidèle alliée de la Porte, médiatrice du traité de Kiutayah, gardienne vigilante de la paix du monde. Mehemet-Ali avait promis plus encore. Il s'était engagé à payer désormais le tribut régulièrement et à des époques rapprochées. Dans l'affaire des tarifs, il conservait l'attitude d'un vassal obéissant; il s'attachait à dissiper les soupçons que l'Angleterre avait conçus, en favorisant l'expédition de l'Euphrate, en désavouant à toute occasion les desseins qu'elle lui supposait contre le pachalick de Bagdad, et surtout en répudiant toute idée d'une alliance ostensible ou secrète avec la puissance qui menace et serre l'islamisme de plus près. C'était beaucoup; on voulut davantage : on espéra qu'il serait possible de faire succéder un état de confiance et de sécurité réciproque à cette observation inquiète et jalouse qui caractérise la situation respective de Mehemet-Ali et du sultan. En un mot, on eut la prétention de réunir les élémens divisés de l'ancienne puissance musulmane. C'était une illusion et une erreur. En poursuivant ce but, on ne se rendait pas bien compte des obstacles et des passions à vaincre; obstacles dans la nature des choses, obstacles dans la nature des hommes; passions indociles et presque légitimes de part et d'autre.

Une voix justement respectée prononça donc à Constantinople ces mots de rapprochement, de réunion, de réconciliation entre le vassal et le suzerain, entre les deux forces qui partageaient l'empire, et dont le partage l'affaiblissait en présence de l'ennemi

commun. Sans doute on se flattait, d'un côté, que le sultan ferait à son tour quelques concessions, de l'autre, que Mehemet-Ali, séduit par la perspective d'une légitimité plus complète, abandonnerait une partie de ses possessions, pour retenir sous un meilleur titre celles que lui reconnaîtrait une volonté souveraine plus libre dans son action. Mais quelles concessions pouvait offrir le sultan? Ce n'était pas l'investiture de gouvernemens nouveaux; son empire est déjà bien resserré. Ce n'était pas une diminution de tributs; Mehemet-Ali les acquitte sans peine, et ces tributs constatent les droits de souveraineté que conserve la Porte. Le sultan ne pouvait donc offrir à Mehemet-Ali qu'une investiture plus sérieuse, et si nous pouvons nous exprimer ainsi, une investiture de bonne foi, au lieu de celle que lui avaient arrachée les armes victorieuses d'Ibrahim-Pacha; ou bien encore, en faveur de ce dernier, la survivance des pachaliks de son père. C'était aussi le seul avantage qui pût flatter Mehemet-Ali, avantage purement moral et tout d'opinion. Mais si le pacha d'Égypte y était sensible, le sultan voudrait le lui faire acheter au prix d'une partie de ses conquêtes. Or, c'était un sacrifice auquel Mehemet-Ali ne consentirait pas. Il était en possession; il était le plus fort; il avait écrasé toutes les résistances; il avait organisé, il commençait à exploiter le pays; il y avait recruté une belle armée; il en avait, à grands frais, fortifié les approches; ce pays s'embellissait et prospérait sous sa main (1). Renoncerait-il au fruit de ses travaux, à l'objet de tous ses vœux, pour un titre plus régulier peut-être, pour un diplôme de survivance qui n'en resterait pas moins contraire aux principes fondamentaux de l'empire, et qu'on ne se croirait plus obligé à respecter le jour où l'on serait assez fort pour l'anéantir? Voilà ce qu'il fallait mûrement peser, avant de compromettre le maintien du *statu quo* par

(1) Les dernières correspondances de Syrie annoncent que l'administration égyptienne a changé entièrement la face de ces belles régions. Partout les plaines fertiles du nord de la province sont mises en culture; on encourage la plantation des mûriers; la valeur des exportations a triplé en deux ans; on oublie les rigueurs nécessaires du premier établissement; les incursions des Arabes ont cessé, et les populations reconnaissantes commencent à sentir les bienfaits d'un régime d'ordre, de justice et de protection égale pour tous. Mais ce sont surtout les chrétiens qui ont gagné au changement de domination. « Les chrétiens de *Châm* (c'est le nom arabe de la Syrie), nous disait dernièrement un Arabe natif d'Alep, sont libres et contens sous le gouvernement d'Ibrahim, et il aime beaucoup les Français. » On peut tout espérer du génie organisateur et de la puissante main qui ont régénéré l'Egypte et fait reculer le désert.

une négociation si délicate, et dont l'insuccès pouvait avoir les conséquences les plus graves. En se plaçant même à un point de vue moins exclusif, on devrait se demander si le succès d'une pareille entreprise serait bien désirable, si l'état actuel des choses ne garantit pas tous les intérêts en réservant tous les droits, et ce que gagnerait l'Europe à voir s'étendre sur la Syrie, par exemple, la désorganisation et la faiblesse qui neutralisent aujourd'hui les immenses ressources des plus belles contrées de la terre, la Roumélie et l'Asie mineure.

Pendant que ces idées de rapprochement et de négociation à entamer pour les faire passer dans la pratique s'agitaient à Constantinople, les difficultés et les objections que nous venons d'indiquer se présentaient aux hommes d'état, mais loin de ce grand théâtre; et une fois remuée dans le cœur du sultan, l'espérance de regagner quelques provinces sur Mehemet-Ali ne devait plus s'y endormir, que l'épreuve n'en fût tentée. Bientôt Mehemet-Ali eut lui-même à s'en occuper, parce qu'il se crut ou feignit de se croire menacé d'une intervention européenne. En effet, de quelques ménagemens qu'on eût entouré à Constantinople ces conseils, ces ouvertures officieuses qui n'étaient pas même un commencement de négociation, Mahmoud en arriva promptement à s'imaginer que l'Angleterre et la France voulaient modifier l'état de possession reglé par la paix de Kiutayah, et se porteraient à exiger en sa faveur la rétrocession d'une partie de la Syrie. Il se faisait une juste idée de l'intérêt que ces deux puissances attachent au maintien et à la régénération de son empire; mais il se trompait sur les moyens de parvenir à ce but, moyens dont elles jugent autrement que lui, parce qu'elles envisagent de sang-froid tout l'ensemble de sa situation. Aussi les deux cabinets ont-ils désapprouvé l'envoi d'un négociateur auprès du vice-roi d'Égypte, n'espérant aucun résultat de cette tentative hasardeuse, qui se compliquait encore d'une intrigue dans le sérail. Ce sont les manœuvres qui ont amené la disgrace du seraskier Khosrew-Pacha.

Vaguement informé de ce qui s'agitait à Constantinople, Mehemet-Ali en a prévenu l'effet avec une rare habileté; et, en attirant la négociation auprès de lui, il a eu le double avantage de perdre un ennemi et de forcer le sultan à manifester des intentions qui justifient l'attitude conservée en Syrie par Ibrahim-Pacha. Il avait

laissé écrire au divan, par un des grands dignitaires civils que la Porte s'est réservé le droit de nommer dans ses gouvernemens, qu'il désirait une réconciliation sincère avec son souverain, qu'il était disposé à faire des sacrifices pour l'obtenir, mais qu'il se défiait de Khosrew-Pacha dont il connaissait la haine contre lui, et qu'il voulait négocier directement avec Muchir-Achmet. Or, il paraît qu'on profita de ces ouvertures pour faire disgracier le vieux séraskier, qu'on le représenta au sultan comme le seul obstacle au rapprochement désiré entre le vice-roi d'Égypte et lui, et qu'on obtint, par ce moyen, sa destitution et celle du grand-amiral Tahir-Pacha. La charge de ce dernier fut donnée à Muchir-Achmet, et aussitôt Sarim-Effendi, homme dévoué au nouveau capitan-pacha, fut envoyé à Alexandrie.

Que devait-il proposer au vice-roi? quelles prétentions pouvait-il accueillir? Mehemet-Ali, de son côté, qui avait provoqué cette mission, était-il prêt à sacrifier quelque chose et voulait-il sérieusement offrir des conditions acceptables? A Constantinople, on déclarait que Sarim-Effendi était seulement chargé d'écouter les propositions du vice-roi. En Égypte, à peine l'envoyé du sultan fut-il arrivé, qu'on prétendit qu'il apportait la confirmation de Mehemet-Ali dans tous ses gouvernemens, et la reconnaissance formelle des droits de son fils à lui succéder, moyennant une augmentation de tributs. Et puis, dès la première conférence entre Sarim et le pacha, on écrivit en Europe que tout était arrangé et que Mehemet-Ali, déclaré presque indépendant, allait fonder officiellement sa dynastie, de l'aveu du sultan lui-même. Ce résultat paraissait à bon droit fort surprenant, et dans le système qui avait amené cette négociation, on hésitait à se féliciter d'un pareil rapprochement. Mais il n'en était rien : ces bruits, répandus avec affectation, ne représentaient, dans la réalité, que les prétentions personnelles de Mehemet-Ali, prétentions d'une hardiesse inconcevable. Sarim-Effendi venait offrir de tout autres conditions, mais néanmoins plus faciles et plus généreuses qu'on ne devait s'y attendre. Ces conditions, les voici :

Mehemet-Ali serait confirmé à vie dans les gouvernemens d'Égypte et d'Acre.

On lui accordait ce dernier pachalick pour sa sûreté personnelle, puisqu'il avait été l'objet de la guerre de 1831.

Sa hautesse prendrait l'engagement de conférer à Ibrahim-Pacha, après la mort de son père, les deux mêmes gouvernemens, mais sans le pachalick de Djedda (Arabie), dont Ibrahim est maintenant titulaire, et qui fait de lui le premier pacha de l'empire, parce que la ville sainte est comprise dans son étendue. Mehemet-Ali aurait donc perdu la Crète, Alep et Damas. Le sultan aurait regagné ces défilés du Taurus que le vice-roi d'Égypte, à peine maître de la Syrie, s'était attaché à rendre inexpugnables, et aurait enlevé à son vassal, dans l'île de Crète, un de ses plus grands élémens de puissance maritime.

Ces propositions furent très mal reçues au Caire, où Sarim-Effendi était allé les communiquer au pacha. Il répondit fièrement qu'il ne céderait pas un village de Syrie, qu'il ne renoncerait jamais à la Crète, qu'il entendait être confirmé, pour lui et pour son fils, dans toutes ses possessions actuelles, et il offrit seulement une augmentation de tributs, dont il laissait fixer le chiffre par son souverain, et qu'il promettait d'acquitter régulièrement. Une pareille déclaration devait mettre fin très vite aux conférences de l'envoyé de la Porte avec Mehemet-Ali, et Sarim arriva brusquement à Constantinople le 21 février de cette année, pour rendre compte de sa mission au divan.

Nous n'avons pas appris que cette négociation ait eu d'autres suites. Mais divers indices nous feraient croire que le divan a eu l'intention de la transporter à Paris et à Londres. Les journaux ont parlé, il y a quelque temps, d'un *memorandum* que les ambassadeurs turcs auraient remis aux deux cours alliées sur cette affaire, et qui constate sans doute les concessions offertes à Mehemet-Ali par le sultan. Ce sera probablement une démarche inutile, car on doit avoir déclaré, à Constantinople, que la France et l'Angleterre n'entendaient pas contraindre Mehemet-Ali à renoncer aux avantages que lui avait assurés la paix de Kiutayah, et que les deux cabinets étaient toujours fermement décidés à maintenir le *statu quo*. Malheureusement les défiances du pacha se sont réveillées; il est moins disposé que jamais à désarmer; les travaux du Taurus vont être repris et poussés avec une activité nouvelle, et déjà la renommée, qui exagère tout, publie que la guerre est imminente. Ce danger n'est pas à craindre; l'attitude de l'Angleterre et de la France le conjurerait au besoin : mais on voit que cette

tentative maladroite, liée à d'obscures intrigues, a rouvert d'anciennes blessures et remis en lutte des orgueils intraitables, sans avantage pour personne, si ce n'est peut-être pour l'influence occulte qui s'appesantit sur le divan, à la faveur de ses embarras et de ses craintes.

Nous avons fait connaître au vrai l'état actuel de la Turquie; nous avons expliqué le malheureux essai de négociation que le sultan a eu le tort de hasarder auprès du vice-roi d'Égypte; nous en avons exposé les conséquences immédiates. Il nous reste à tirer de tout ceci une conclusion applicable à la question d'Orient. Nous allons le faire, et tout esprit sensé nous aura déjà prévenus.

Personne ne peut dire si la Turquie se relèvera ou non de l'affaiblissement dans lequel elle est tombée. Ses ressources sont grandes; mais la faculté d'en tirer parti ne se manifeste pas à un degré suffisant, et pour le moment l'œuvre est bien peu avancée. Cependant l'épreuve n'est pas terminée. Il faut continuer à encourager et appuyer le sultan, mais le contenir, et ne permettre à aucun prix le renouvellement d'une lutte qui mettrait sa faiblesse à nu. Il faut que la Russie n'ait plus le moindre prétexte de reparaître armée à Constantinople, pour y exercer une protection que nous ne pourrions plus tolérer. Le sultan comprendra ce langage; il doit savoir que son peuple ne lui pardonnerait pas d'appeler une seconde fois à son secours ses prétendus alliés; il doit craindre que les vœux de ses sujets ne se reportent alors sur celui qu'ils ont invoqué naguère comme le régénérateur de leur empire. Avec le maintien de la paix, avec le respect du *statu quo* reconnu par l'Europe, et que Mehemet-Ali ne sera point le premier à rompre, l'empire ottoman peut reprendre des forces, le sultan peut réaliser ses vues, s'il y apporte de l'énergie et de la persévérance; le système européen peut être sauvé sans une effroyable collision que tout le monde cherche manifestement à éviter. Mais à tout évènement, il ne faut pas, en affaiblissant mal à propos Mehemet-Ali, s'interdire une dernière ressource.

C.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1837.

Malgré les déclamations journalières de quelques esprits malades, et en dépit de leurs sinistres prédictions, le pays se montre parfaitement calme et rassuré après l'amnistie. Le roi est accueilli partout avec joie. Le mariage de M. le duc d'Orléans, dont les fêtes commencent à peine, se célèbre au milieu des transports d'enthousiasme des populations, et on semble avoir tout-à-fait oublié qu'il y a un mois, le gouvernement ou quelques-uns de ses membres proclamaient la nécessité d'entretenir une sainte terreur et de frapper de grands coups politiques, si l'on voulait conserver la tranquillité et l'ordre dans le pays.

Ces faits sont notoires. Les journaux du parti doctrinaire annonçaient chaque jour, en termes menaçans, cette fatale nécessité; les deux lois politiques, de dénonciation et de disjonction, ne leur suffisaient pas; une sorte de maladie sombre s'était emparée de tous les hommes de ce parti, même de ceux qui passaient pour avoir quelque modération; et M. Guizot lui-même, entraîné par les déclamations de ses nouveaux amis, des derniers venus et des plus ardens, comme étaient les travailleurs de la parabole de l'Évangile, M. Guizot se montrait frappé d'inquiétude à la vue de l'état des choses, et semblait entièrement les méconnaître. On peut lire encore, dans les journaux qui ont égaré le parti à ce point, les accusations de poltronnerie et de lâcheté qui pleuvaient chaque jour sur ceux qui ne partageaient pas les frayeurs des doctrinaires. Le trône devait

s'écrouler si on entr'ouvrait seulement la porte d'un cachot; sans les lois de disjonction et de non-révélation, la monarchie allait périr; il y avait hâte d'élever une prison au bout du monde, pour y envoyer tous ceux qu'on allait se voir dans la nécessité de condamner en vertu des lois de septembre. C'était un concert général d'effroi et de menaces au pays, dans le parti doctrinaire. Il retentit encore à toutes les oreilles, personne ne l'a oublié; et maintenant que l'amnistie est faite, après avoir essayé d'en dénaturer les suites, et de les montrer comme fatales au repos public, le parti doctrinaire se plaint chaque jour qu'on l'ait exclu de cet acte de clémence; il ne le trouve pas assez étendu; il voudrait que les contumaces y eussent été compris; il s'étonne qu'on ait frappé des citoyens d'une surveillance de police; et quand on lui parle de ses faits passés, de sa volonté exprimée cependant bien haut, il s'écrie qu'on le calomnie. C'est le calomnier que lui parler aujourd'hui de ce qu'il voulait hautement hier. A la bonne heure! Mais le *Journal des Débats*, qui élève contre nous cette accusation, a-t-il bien réfléchi qu'il calomnie lui-même ses amis en les accusant d'avoir changé si subitement d'opinion?

Nous voudrions savoir qui exprime les opinions de M. Guizot et de ses amis, du *Journal des Débats* qui prononce hardiment le mot de calomnie, quand on prête aux doctrinaires la pensée de changer l'ordre légal qui ne leur semble pas suffisant, ou de deux autres feuilles, notamment admises aux confidences du parti, rédigées par des hommes pris dans son sein, et qui ne ménagent pas au *Journal des Débats* les termes que ce journal jette si durement à d'autres? Que dirait-on si les rôles avaient été habilement distribués par le parti doctrinaire, et si, tandis qu'un ex-sous-secrétaire d'état, prudemment caché sous la responsabilité du *Journal des Débats*, comme il se cachait naguère sous la responsabilité d'un ministre, défend avec aigreur son parti d'avoir conçu de nouvelles lois d'exception; un autre fonctionnaire, éloigné des affaires en même temps que lui, criait, dans une autre feuille, à l'insuffisance des lois actuelles? Nous voulons croire que le *Journal des Débats* n'a été que l'instrument complaisant de ces petites intrigues; autrement nous prendrions la peine de lui prouver, par mille exemples, pris dans sa propre rédaction, que s'il y a calomnie à tirer une conséquence des principes hautement avoués par un parti, le *Journal des Débats* se rend chaque jour coupable de ce délit.

Non, ce n'est pas en cela que consiste la calomnie, et il ne faut pas porter avec tant de légèreté une accusation si grave. Une véritable calomnie, par exemple, ce serait de supposer, d'écrire, de publier dans un journal aussi répandu que le *Journal des Débats*, le tout sans en avoir les preuves, qu'un ambassadeur étranger aurait écrit à sa cour une dé-

pêche remplie de faits injurieux pour le gouvernement français; ce serait de donner la teneur même de cette dépêche, d'en signaler les phrases les plus remarquables, et de ne répondre que par des paroles ironiques au démenti formel et public donné par l'auteur supposé de cette lettre. Nous citons cet exemple, uniquement pour montrer au *Journal des Débats* la différence qu'il y a entre une calomnie et un jugement porté de bonne foi, d'après des opinions hautement émises; c'est un simple cas de politique légale, dont nous le faisons juge, afin que ses propres jugemens sur les autres soient, à l'avenir, un peu plus chrétiens.

Nous nous consolons un peu de la rigueur que le *Journal des Débats* a montrée à notre égard, en songeant que ses amis les meilleurs ne sont pas mieux traités par lui que ceux qui ont le malheur de ne pas partager toutes ses opinions. Ainsi, M. de Salvandy, l'un des plus anciens rédacteurs du *Journal des Débats*, l'un de ses collaborateurs les plus actifs, n'a pas obtenu de ce journal une seule marque d'intérêt, même la plus faible, pendant la lutte cruelle qu'il a soutenue pour sa réélection. Quelques mots du *Journal des Débats* eussent cependant opéré une diversion dans le collége électoral d'Evreux, où les doctrinaires ont, dit-on, voté avec les carlistes et les républicains. Il est vrai que la défaite de M. de Salvandy étant bien avérée et le résultat du scrutin électoral bien connu, le *Journal des Débats* a pris dès-lors la défense de M. de Salvandy contre les calomnies dont il avait été l'objet près des électeurs. Pourquoi donc le silence qui avait régné jusqu'alors dans le *Journal des Débats?* ce champ de bataille où M. de Salvandy a si long-temps combattu, avait-il, en quelque sorte, autorisé ces calomnies? Et le panégyrique tardif de M. de Salvandy, inséré dans le *Journal des Débats*, n'est-il pas une dérision bien amère? Les regrets même étaient-ils de nature à satisfaire M. de Salvandy, et à le dédommager du long silence qu'on avait gardé? Quelques mots honnêtes ne suffisaient pas en pareil cas, et le *Journal des Débats*, rédigé par des hommes si versés dans les affaires, aurait pu offrir à ses lecteurs quelques exemples de défaites pareilles, qui les auraient frappés. En Angleterre, on a vu plus d'une fois un ministre soumis à la réélection, perdre son mandat, sans qu'il en ait rejailli sur l'homme une défaveur publique, et sans qu'il se soit cru obligé de sortir du cabinet. Pour ne citer qu'un fait récent, à l'époque du ministère Grey, sir John Hobhouse, ministre de la guerre, échoua dans les élections de Westminster, où il avait pour concurrens sir Francis Burdett et M. Evans; et le ministre actuel des affaires étrangères en Angleterre eut à subir un échec à Hampshire avant de prendre une place permanente dans le parlement. Ce sont là les chances du gouvernement représentatif; les localités sont souvent influencées par des faits indépendans de la politique gé-

nérale, et tout en attachant à l'élection l'importance réelle qu'elle a, et qu'elle mérite assurément, il n'est pas juste de faire uniquement dépendre la vie d'un homme politique des suffrages d'un collége électoral.

La session se terminera par quelques questions d'intérêt matériel, discutées sérieusement. Les séances des chambres, suspendues aujourd'hui par les fêtes de Fontainebleau, ont été marquées par des discussions saines et presque dépouillées d'aigreur, bien que quelques doctrinaires aient essayé d'envenimer la question des sucres, ce qui est, tout jeu de mots à part, pousser l'amertume un peu loin. A la chambre des pairs, un spirituel discours de M. Molé, spirituel surtout par l'appréciation des choses, par la manière digne et calme d'envisager la situation des affaires, a obtenu beaucoup de faveur. Le succès du dernier discours de M. Thiers tenait également à ce genre d'esprit. L'acrimonie et la rudesse ne sont justifiées aujourd'hui par aucun danger, par aucune attaque violente contre le pouvoir, et ceux qui ne parlent pas comme font M. Molé et M. Thiers n'ont, malgré toute leur éloquence, que bien peu de chances d'être écoutés.

Nous recueillons un fait curieux qui prouve que cette pensée germait bien haut avant de faire en quelque sorte partie du programme politique du gouvernement, et que la clémence royale, comprimée quelque temps par les circonstances, par la nécessité, avait marqué de loin le jour où elle pourrait s'accomplir. Un de nos peintres déjà les plus célèbres, M. Ziegler, avait composé, il y a plus d'un an, par ordre du roi, le carton d'un admirable vitrail pour la chapelle de Compiègne. Sur ce vitrail, exposé aujourd'hui à Sèvres, on voit deux anges. L'un figure l'amour ou le pardon; l'autre la justice. L'artiste avait mis dans les mains du premier une croix, et une épée dans les mains du second. Sous les pieds de l'un on lisait : *ama;* sous ceux de l'autre : *time.* Celui-ci était le système de l'intimidation en personne. Il y a un an, quand ce dessin fut soumis à son examen, le roi exigea qu'au lieu d'épée, on mît un livre dans la main de l'ange de la justice, et ajouta qu'il avait eu l'espoir de voir la peine de mort disparaître sous son règne. — Voilà ce que disait le roi, tandis que les assassins s'armaient contre lui!

Les affaires extérieures prennent quelque gravité par la maladie du roi d'Angleterre, qui paraît plus dangereuse qu'on ne pensait d'abord. Nous en parlerons prochainement.

— L'évènement de ces jours-ci, l'évènement politique et plus que politique, celui qui absorbe toutes les curiosités et défraie toutes les conversations, est, à vrai dire, le mariage de M. le duc d'Orléans. Les détails qui arrivent à chaque instant sur les moindres circonstances des solen-

nités de Fontainebleau, et qu'enregistrent les feuilles quotidiennes, nous dispensent de venir ici un peu tard en reproduire le récit. Ce qui ressort à travers toutes les descriptions de ces pompes et l'enthousiasme d'usage en pareille occasion, c'est le véritable intérêt que la jeune princesse a su faire naître et justifier déjà par d'heureuses paroles, par une attitude pleine d'émotion et de convenance intelligente. Quoiqu'il soit un peu vulgaire et populaire de s'émouvoir au sujet des *hyménées* illustres et d'en concevoir de soudaines espérances, il est bien certain qu'aujourd'hui il ne saurait être indifférent à aucun ami de l'ordre et du pays que l'épouse que M. le duc d'Orléans vient de placer à côté du trône soit une personne d'esprit, d'intelligence et de cœur; et les rapports les plus divers tendent à assurer que la princesse Hélène est tout cela.

— Sans entrer dans le détail des circonstances assez obscures et des manœuvres toutes locales qui ont fait échouer la réélection de M. de Salvandy à Evreux, il nous semble à regretter que la majorité des électeurs se soit laissée aller à des sentimens d'hostilité, qu'aucune raison politique avouée ne justifiait, contre un ministre qui a participé à de bons actes dans le conseil, et qui, dans l'intérieur de son département, a déjà su manifester mieux que de bonnes intentions. Nous savons plusieurs traits d'une bienveillance efficace, et où il n'entre pas, comme trop souvent, de l'arrière-pensée politique, qui honorent vraiment le ministère si récent de M. de Salvandy. On est heureux, on est presque surpris (tant il y a eu d'abjurations des anciens rôles) de retrouver dans un ministre, qui a écrit autrefois des pages généreuses, une chaleur tout d'abord et une générosité de cœur qui répond à l'idée qu'on s'en serait faite naturellement. En ce qui concerne les commissions d'histoire et de beaux-arts attachées à son département, le nouveau ministre a montré déjà qu'il les accueillait avec zèle, qu'il était ouvert à toutes les idées de développement utile, et qu'il tenait à perfectionner et à faire vivre ce qu'un autre avait posé. Cette faculté d'exécution prompte, dont M. de Salvandy a fait preuve lorsque étant écrivain, il représentait, en quelque sorte, à lui seul, la presse politique contre le ministère Villèle au temps de la dernière censure, cette faculté, s'employant au pouvoir, ne devra pas s'en tenir aux ajournemens et aux promesses vaines. Nous regretterions donc que l'échec d'Evreux empêchât le ministre actuel de l'instruction publique de faire le bien qu'il veut, et de vivre de toute la vie d'un cabinet où il est à sa place, et qui s'honore d'intentions louables et de procédés concilians.

— La séance académique du jeudi 25 mai a été l'une des plus brillantes et des plus courues. La même foule qui se pressait aux réceptions de

M. Thiers et de M. Guizot, venait assister à celle de M. Mignet, et la plus aimable moitié de l'assemblée avait encore redoublé, cette fois, de curiosité flatteuse. M. Mignet a dignement répondu à cette attente, et comme il convient à un historien politique, par une parole grave, solide, et qui ne cherchait l'éloquence qu'avec la pensée : son discours, qui a justifié la faveur de l'auditoire, ne satisfait pas moins la raison. Il a su peindre à grands traits le caractère et le double mérite de M. Raynouard comme poète et comme érudit, sans trop entrer dans les détails qui iraient mieux à des lecteurs qu'à une assemblée. Les pensées sérieuses et élevées, le ton simple et convenablement sévère, étaient une partie du bon goût de ce morceau. Lorsque M. Mignet, après une courte discussion de la réalité historique, telle que l'avait observée ou plutôt négligée l'auteur des *Templiers*, en est venu à déclarer le caractère propre du drame et à le séparer de l'histoire, il a été noblement éloquent; et cet hommage, cet appel à l'idéalité de l'art, dans la bouche d'un des principaux organes de l'école historique, acquérait plus d'autorité encore. Nous ferons comme l'assemblée, et, après avoir applaudi au discours de M. Mignet, nous nous garderons de dire mot de celui qu'on lui a adressé en réponse, et que nous n'avons guère entendu.

— Sous le titre, *la Cape et l'Épée*, M. Roger de Beauvoir a publié (1) un recueil de ses poésies qui se distingue par de vives et piquantes qualités. Ce sont de petits romans espagnols comme *Svaniga*, ou fashionables comme *les Nuits de Zerline*, ou des pièces diverses de moindre dimension et que je préfère, tout-à-fait bien tournées, et bien troussées comme on peut dire, d'un ton cavalier et familier, et qui représentent à merveille les fantaisies, les élégances, les goûts, et même les travers poétiques de ce temps-ci. Si la poésie tout entière de notre époque disparaissait par hasard, et qu'on n'en retrouvât, après quelque cent ans, que ce volume mondain, il suffirait presque au critique pénétrant, avec ses échantillons encore frais et un peu bigarrés, pour l'aider à recomposer les caractères divers et les modes de nos inspirations évanouies. Des voyages en maints lieux pour remettre en frais l'imagination avide de couleurs, une Espagne, une Italie où l'on cherche à retrouver le rêve, beaucoup de souvenirs du Don Juan de Byron, un peu de religion par accès et la croix revenant à propos dans l'intervalle des coquets adultères, la Florence des vieux peintres et des sculpteurs chevaleresques regrettée du milieu de la vie du boulevard ou du *bois*, des chasses aussi féodales qu'on le peut sous le régime parlementaire, et la poésie de tous les jours autant qu'elle est loi-

(1) 1 vol. in-8°, chez Suau de Varennes, rue Chabanais.

sible de par la loi-Jacqueminot; voilà ce qui se reflète en mille facettes dans le recueil de M. Roger de Beauvoir. Lui-même il est le premier à railler son inspiration, à déjouer sa description, quand elles deviennent un peu sérieuses. Il se montre souvent un *touriste* plein de *désinvolture*, un Puckler-Muskau de la poésie. A travers ce cliquetis attrayant qu'il affecte, on pourrait citer plus d'une jolie pièce comme *Tristesse*, où perce un coin de sensibilité de cœur. Le tout est en rhythme excellent, fort bien manié, et qui, aux conditions sévères qu'il remplit, ne sent pas l'amateur et charme nos poètes. Mais ce qui nous a surtout frappé et ce que nous recommandons, c'est une qualité qui depuis long-temps semble avoir fait place dans notre poésie à l'éclat, à l'imagination, à la religion, au sentiment; une qualité que M. Alfred de Musset a heureusement réintroduite dans les vers, et dont M. Roger de Beauvoir à son tour vient de faire preuve dans les siens, l'*esprit*.

NOUVELLE COLLECTION DES MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS LE XIIIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe, publiée par MM. MICHAUD et POUJOULAT (1).

Peu de collections méritent plus la faveur publique que celle dont on vient de lire le titre. Nous souhaiterions pour notre compte, dans l'intérêt des lettres et des études historiques en particulier, que le jugement que nous en portons contribuât à la répandre. Pour ce qui est de l'utilité, le titre seul en dit assez. Aussi bien cette utilité n'est pas d'hier : on a compris, même avant ce premier quart du XIXe siècle, que les élémens de l'histoire véritable étaient les chroniques et mémoires, pourvu qu'ils fussent, non pas feuilletés dédaigneusement comme ils l'ont été par beaucoup d'historiens, mais lus avec patience et comparés avec sagacité. Ç'a été l'un des mérites de notre temps. Il en est résulté une manière d'écrire l'histoire plus exacte, plus profonde, et, si nous pouvons dire, plus familière. Nous y avons gagné, outre de bons livres, un goût très vif et très général pour notre histoire nationale, jusque-là sacrifiée, il faut le dire, à l'histoire de la civilisation, qui était le but et qui a été l'œuvre du XVIIIe siècle.

La meilleure manière d'entretenir ce goût, d'où sortira peut-être une histoire complète de notre France, c'est d'abord de multiplier les recherches et les publications de mémoires; c'est ensuite d'accommoder ces publications aux facultés pécuniaires de notre époque, où les esprits éclairés sont si nombreux et les fortunes si réduites. La collection dont

(1) Paris, chez Bobée, rue des Petits-Augustins, 24.

nous parlons a rempli cette double condition. D'une part, elle a ajouté à nos richesses existantes, et nous lui devrons, soit des restitutions, soit des complémens de mémoires qui avaient été mal imprimés ou seulement analysés dans les collections antérieures; et d'autre part, sous ce format compacte, qui doit renouveler toute la librairie moderne, elle renferme en vingt-cinq volumes la matière de deux cents volumes dix fois plus coûteux.

Des notices dues à la plume savante et sûre de M. Michaud, ou à celle de son collaborateur, M. Poujoulat, précèdent chaque ouvrage, en exposent le sujet, le rattachent, soit à l'histoire générale, soit aux mémoires de la même époque, et font la biographie des auteurs. Ces notices sont exactes, simples, sérieuses, et écrites dans le style qui convient au sujet, ce qui est le plus grand éloge qu'on en puisse faire dans un temps où les sujets et les styles se contredisent si souvent.

Enfin, aucune des conditions matérielles qui recommandent et honorent une entreprise de ce genre, ne manque à cette collection. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, elle est fort supérieure à certaines collections analogues, qui du même coup ont exploité et discrédité le format compacte, et elle mérite toutes les préférences du public.

OEuvres philosophiques de Descartes, publiées d'après les textes originaux, par M. Adolphe Garnier, professeur de philosophie à l'École Normale (1).

Cet ouvrage fait partie d'une autre collection plus spéciale qui se publie sous le titre de *Bibliothèque philosophique des temps modernes.* Ce n'est pas un recueil d'œuvres choisies, suivant le goût plus ou moins arbitraire d'un éditeur, mais une publication de tout ce que Descartes a écrit de philosophie pure, dans le sens qu'on donne à ce mot, quand on l'oppose aux sciences philosophiques et mathématiques. L'admirable *Discours de la méthode*, les *Méditations*, les *Principes de la philosophie*, les *Passions de l'ame*, la polémique à laquelle ont donné lieu les méditations, enfin des lettres et quelques ouvrages posthumes de Descartes, composent les quatre volumes de ce précieux recueil. Chaque ouvrage est précédé d'un sommaire très étendu qui en est tout à la fois l'historique, l'analyse et le jugement critique. Des notes, rejetées à la fin des volumes, expliquent les difficultés du texte, assez nombreuses dans les traités écrits par Descartes, en latin, et donnent tous les éclaircissemens nécessaires. A la tête du recueil, une notice fort étendue et rédigée avec

(1) Paris, chez Hachette.

talent d'après la grande histoire de Baillet, la correspondance familière de Descartes, et les témoignages contemporains, nous fait connaître la vie de ce grand homme. L'introduction qui les suit résume sa doctrine, laquelle n'est exposée complètement dans aucun de ses écrits, et dont il a fallu que M. Garnier recherchât les élémens épars dans tous les ouvrages sortis de cette plume féconde.

De telles publications se recommandent d'elles-mêmes; elles ne peuvent pas être l'ouvrage d'un homme médiocrement instruit ni médiocrement habile. Le public n'y peut jamais être trompé; ce genre de travaux n'est pas de ceux qui tentent les charlatans; il faudrait se donner beaucoup de peine même pour n'y réussir pas. Mais ici les lecteurs ont deux garanties : la nature même du travail, et, de plus, le nom de M. Adolphe Garnier, si justement estimé de tous les hommes qui s'occupent de philosophie. Le laconisme obligé de nos notes bibliographiques ne nous permet que de recommander un recueil où, après avoir lu des ouvrages où l'on ne sait qu'admirer le plus du philosophe ou de l'écrivain, on peut retrouver ses propres impressions résumées, éclairées, et quelquefois rectifiées, dans les travaux si judicieux et si solides du commentateur.

— L'*Histoire de la Marine du siècle de Louis XIV*, que M. Eugène Sue vient de compléter par la publication d'un cinquième volume (1), est un livre plein d'intérêt, qui mérite de prendre place dans les bibliothèques. L'auteur, en fouillant dans les archives de Versailles, dans celles du département de la marine et les archives des affaires étrangères, a découvert des documens de la plus haute importance, qui donnent un grand prix à cet ouvrage, et font apprécier, sous un jour tout nouveau, les diverses luttes du règne de Louis XIV.

— M. Auguste Barbier vient de réunir, en un fort volume, les divers poèmes qui lui ont fait une si belle place dans l'opinion publique. Les *Satires* et *Poèmes*, qui viennent de paraître, contiennent les *Iambes*, *il Pianto*, *Lazare*, et plusieurs pièces inédites. Nous reviendrons sur ce remarquable recueil.

— La quatrième livraison des *OEuvres* de George Sand, composée des deux volumes de *Jacques*, paraît aujourd'hui. Cette édition nouvelle, revue par l'auteur, est exécutée avec le plus grand soin.

F. BULOZ.

(1) 5 gros vol. in-8°, accompagnés de plus de 40 gravures sur acier, plans et cartes. Chez F. Bonnaire, rue des Beaux-Arts, 10.

UN CAPRICE.

PROVERBE.

PERSONNAGES.

M. DE CHAVIGNY. — MATHILDE, sa femme. — Mme DE LÉRY.

(La scène se passe dans la chambre à coucher de Mathilde.)

SCÈNE PREMIÈRE.

MATHILDE seule, travaillant au filet.

Encore un point, et j'ai fini. (Elle sonne; un domestique entre.) Est-on venu de chez Janisset?

LE DOMESTIQUE.

Non, madame, pas encore.

MATHILDE.

C'est insupportable; qu'on y retourne; dépêchez-vous. (Le domestique sort.) J'aurais dû prendre les premiers glands venus; il est huit heures; il est à sa toilette; je suis sûr qu'il va venir ici avant que tout ne soit prêt. Ce sera encore un jour de retard. (Elle se lève.) Faire une bourse en cachette à son mari, cela passerait aux yeux de bien des gens pour un peu plus que romanesque. Après un an de mariage! Qu'est-ce que Mme de Léry,

par exemple, en dirait si elle le savait? Et lui-même, qu'en pensera-t-il? Bon! il rira peut-être du mystère, mais il ne rira pas du cadeau. Pourquoi ce mystère, en effet? Je ne sais; il me semble que je n'aurais pas travaillé de si bon cœur devant lui; cela aurait eu l'air de lui dire : « Voyez comme je pense à vous; » cela ressemblerait à un reproche; tandis qu'en lui montrant mon petit travail fini, ce sera lui qui se dira que j'ai pensé à lui.

LE DOMESTIQUE, rentrant.

On apporte cela à madame de chez le bijoutier.

(Il donne un petit paquet à Mathilde.)

MATHILDE.

Enfin! (Elle se rasseoit.) Quand M. de Chavigny viendra, prévenez-moi. (Le domestique sort.) Nous allons donc, ma chère petite bourse, vous faire votre dernière toilette. Voyons si vous serez coquette avec ces glands-là? Pas mal. Comment serez-vous reçue, maintenant? Direz-vous tout le plaisir qu'on a eu à vous faire, tout le soin qu'on a pris de votre petite personne? On ne s'attend pas à vous, mademoiselle. On n'a voulu vous montrer que dans tous vos atours. Aurez-vous un baiser pour votre peine? (Elle baise sa bourse, et s'arrête.) Pauvre petite! tu ne vaux pas grand'chose; on ne te vendrait pas deux louis. Comment se fait-il qu'il me semble triste de me séparer de toi? N'as-tu pas été commencée pour être finie le plus vite possible? Ah! tu as été commencée plus gaiement que je ne t'achève. Il n'y a pourtant que quinze jours de cela; que quinze jours, est-ce possible? Non, pas davantage, et que de choses en quinze jours! Arrivons-nous trop tard, petite?... Pourquoi de telles idées? On vient, je crois; c'est lui; il m'aime encore.

UN DOMESTIQUE, entrant.

Voilà M. le comte, madame.

MATHILDE.

Ah! mon Dieu! je n'ai mis qu'un gland et j'ai oublié l'autre. Sotte que je suis! Je ne pourrai pas encore lui donner aujourd'hui! Qu'il attende un instant, une minute, au salon; vite, avant qu'il n'entre....

LE DOMESTIQUE.

Le voilà, madame. (Il sort. Mathilde cache sa bourse.)

SCÈNE II.

MATHILDE, CHAVIGNY.

CHAVIGNY.

Bonsoir, ma chère; est-ce que je vous dérange? (Il s'asseoit.)

MATHILDE.

Moi, Henri! quelle question!

CHAVIGNY.

Vous avez l'air troublé, préoccupé. J'oublie toujours, quand j'entre chez vous, que je suis votre mari, et je pousse la porte trop vite.

MATHILDE.

Il y a là un peu de méchanceté, mais comme il y a aussi un peu d'amour, je ne vous en embrasserai pas moins. (Elle l'embrasse.) Qu'est-ce que vous croyez donc être, monsieur, quand vous oubliez que vous êtes mon mari?

CHAVIGNY.

Ton amant, ma belle; est-ce que je me trompe?

MATHILDE.

Amant et ami, tu ne te trompes pas. (A part.) J'ai envie de lui donner la bourse comme elle est.

CHAVIGNY.

Quelle robe as-tu donc? Tu ne sors pas?

MATHILDE.

Non, je voulais... j'espérais que peut-être...

CHAVIGNY.

Vous espériez?... Qu'est-ce que c'est donc?

MATHILDE.

Tu vas au bal? tu es superbe.

CHAVIGNY.

Pas trop; je ne sais si c'est ma faute ou celle du tailleur, mais je n'ai plus ma tournure du régiment.

MATHILDE.

Inconstant! vous ne pensez pas à moi, en vous mirant dans cette glace.

CHAVIGNY.

Bah! A qui donc? Est-ce que je vais au bal pour danser? Je vous jure bien que c'est une corvée, et que je m'y traîne sans savoir pourquoi.

MATHILDE.

Eh bien! restez, je vous en supplie. Nous serons seuls, et je vous dirai.....

CHAVIGNY.

Il me semble que ta pendule avance; il ne peut pas être si tard.

MATHILDE.

On ne va pas au bal à cette heure-ci, quoi que puisse dire la pendule. Nous sortons de table il y a un instant.

CHAVIGNY.

J'ai dit d'atteler; j'ai une visite à faire.

MATHILDE.

Ah! c'est différent. Je... je ne savais pas... j'avais cru...

CHAVIGNY.

Eh bien?

MATHILDE.

J'avais supposé... d'après ce que tu disais... Mais la pendule va bien; il n'est que huit heures. Accordez-moi un petit moment. J'ai une petite surprise à vous faire.

CHAVIGNY, se levant.

Vous savez, ma chère, que je vous laisse libre, et que vous sortez quand il vous plaît. Vous trouverez juste que ce soit réciproque. Quelle surprise me destinez-vous?

MATHILDE.

Rien; je n'ai pas dit ce mot-là, je crois.

CHAVIGNY.

Je me trompe donc, j'avais cru l'entendre. Avez-vous là ces valses de Strauss? Prêtez-les-moi, si vous n'en faites rien.

MATHILDE,

Les voilà; les voulez-vous maintenant?

CHAVIGNY.

Mais oui, si cela ne vous gêne pas. On me les a demandées pour un ou deux jours. Je ne vous en priverai pas long-temps.

MATHILDE.

Est-ce pour Mme de Blainville?

CHAVIGNY, prenant les valses.

Plaît-il? Ne parlez-vous pas de Mme de Blainville?

MATHILDE.

Moi! non. Je n'ai pas parlé d'elle.

CHAVIGNY.

Pour cette fois j'ai bien entendu. (Il se rasseoit.) Qu'est-ce que vous dites de Mme de Blainville?

MATHILDE.

Je pensais que mes valses étaient pour elle.

CHAVIGNY.

Et pourquoi pensiez-vous cela?

MATHILDE.

Mais parce que... parce qu'elle les aime.

CHAVIGNY.

Oui, et moi aussi; et vous aussi, je crois? Il y en a une surtout; comment est-ce donc? Je l'ai oubliée... Comment dit-elle donc?

MATHILDE.

Je ne sais pas si je m'en souviendrai. (Elle se met au piano et joue.)

CHAVIGNY.

C'est cela même! C'est charmant, divin, et vous la jouez comme un ange, ou, pour mieux dire, comme une vraie valseuse.

MATHILDE.

Est-ce aussi bien qu'elle, Henri?

CHAVIGNY.

Qui, elle? Mme de Blainville? Vous y tenez, à ce qu'il paraît?

MATHILDE.

Oh! pas beaucoup. Si j'étais homme, ce n'est pas elle qui me tournerait la tête.

CHAVIGNY.

Et vous auriez raison, madame. Il ne faut jamais qu'un homme se laisse tourner la tête, ni par une femme, ni par une valse.

MATHILDE.

Comptez-vous jouer ce soir, mon ami?

CHAVIGNY.

Eh! ma chère, quelle idée avez-vous? On joue, mais on ne compte pas jouer.

MATHILDE.

Avez-vous de l'or dans vos poches?

CHAVIGNY.

Peut-être bien. Est-ce que vous en voulez?

MATHILDE.

Moi, grand Dieu! Que voulez-vous que j'en fasse?

CHAVIGNY.

Pourquoi pas? Si j'ouvre votre porte trop vite, je n'ouvre pas du moins vos tiroirs, et c'est peut-être un double tort que j'ai.

MATHILDE.

Vous mentez, monsieur; il n'y a pas long-temps que je me suis aperçue que vous les aviez ouverts, et vous me laissez beaucoup trop riche.

CHAVIGNY.

Non pas, ma chère, tant qu'il y aura des pauvres. Je sais quel usage vous faites de votre fortune, et je vous demande de me permettre de faire la charité par vos mains.

MATHILDE.

Cher Henri! que tu es noble et bon! Dis-moi un peu. Te souviens-tu d'un jour où tu avais une petite dette à payer, et où tu te plaignais de n'avoir pas de bourse?

CHAVIGNY.

Quand donc? Ah! c'est juste. Le fait est que, quand on sort, c'est une chose insupportable de se fier à des poches qui ne tiennent à rien...

MATHILDE.

Aimerais-tu une bourse rouge avec un filet noir?

CHAVIGNY.

Non, je n'aime pas le rouge. Parbleu! tu me fais penser que j'ai justement là une bourse toute neuve d'hier; c'est un cadeau. Qu'en pensez-vous? (Il tire une bourse de sa poche.) Est-ce de bon goût?

MATHILDE.

Voyons; voulez-vous me la montrer?

CHAVIGNY.

Tenez. (Il la lui donne; elle la regarde, puis la lui rend.)

MATHILDE.

C'est très joli. De quelle couleur est-elle?

CHAVIGNY, riant.

De quelle couleur? La question est excellente.

MATHILDE.

Je me trompe... Je veux dire... Qui est-ce qui vous l'a donnée?

CHAVIGNY.

Ah! c'est trop plaisant! Sur mon honneur! vos distractions sont adorables.

UN DOMESTIQUE, annonçant.

Madame de Léry.

MATHILDE.

J'ai défendu ma porte en bas.

CHAVIGNY.

Non, non, qu'elle entre. Pourquoi ne pas la recevoir?

MATHILDE.

Eh bien! enfin, monsieur, cette bourse, peut-on savoir le nom de l'auteur?

SCÈNE III.

MATHILDE, CHAVIGNY, MADAME DE LÉRY, en toilette de bal.

CHAVIGNY.

Venez, madame, venez, je vous en prie; on n'arrive pas plus à propos. Mathilde vient de me faire une étourderie qui, en vérité, vaut son pesant d'or. Figurez-vous que je lui montre cette bourse...

MADAME DE LÉRY.

Tiens! c'est assez gentil. Voyons donc.

CHAVIGNY.

Je lui montre cette bourse; elle la regarde, la tâte, la retourne, et en me la rendant, savez-vous ce qu'elle me dit? Elle me demande de quelle couleur elle est!

MADAME DE LÉRY.

Eh bien! elle est bleue.

CHAVIGNY.

Eh, oui! elle est bleue.... C'est bien certain... et c'est précisément le plaisant de l'affaire... Imaginez-vous qu'on le demande?

MADAME DE LÉRY.

C'est parfait. Bonsoir, chère Mathilde; venez-vous ce soir à l'ambassade?

MATHILDE.

Non, je compte rester.

CHAVIGNY.

Mais vous ne riez pas de mon histoire?

MADAME DE LÉRY.

Mais si. Et qu'est-ce qui a fait cette bourse? Ah! je la reconnais, c'est Mme de Blainville. Comment! vraiment vous ne bougez pas?

CHAVIGNY, brusquement.

A quoi la reconnaissez-vous, s'il vous plaît?

MADAME DE LÉRY.

A ce qu'elle est bleue justement. Je l'ai vue traîner pendant des siècles; on a mis sept ans à la faire, et vous jugez si pendant ce temps-là elle a changé de destination. Elle a appartenu en idée à trois personnes de ma connaissance. C'est un trésor que vous avez là, monsieur de Chavigny; c'est un vrai héritage que vous avez fait.

CHAVIGNY.

On dirait qu'il n'y a qu'une bourse au monde.

MADAME DE LÉRY.

Non, mais il n'y a qu'une bourse bleue. D'abord, moi, le bleu m'est odieux; ça ne veut rien dire, c'est une couleur bête. Je ne peux pas me tromper sur une chose pareille; il suffit que je l'aie vue une fois. Autant j'adore le lilas, autant je déteste le bleu.

MATHILDE.

C'est la couleur de la constance.

MADAME DE LÉRY.

Bah! c'est la couleur des perruquiers. Je ne viens qu'en passant, vous voyez, je suis en grand uniforme; il faut arriver de bonne heure dans ce pays-là; c'est une cohue à se casser le cou. Pourquoi donc ne venez-vous pas? Je n'y manquerais pas pour un monde.

MATHILDE.

Je n'y ai pas pensé, et il est trop tard à présent.

MADAME DE LÉRY.

Laissez donc, vous avez tout le temps. Tenez, chère, je vais sonner. Demandez une robe. Nous mettrons M. de Chavigny à la porte avec son petit meuble. Je vous coiffe, je vous pose deux brins de fleurettes, et je vous enlève dans ma voiture. Allons, voilà une affaire bâclée.

MATHILDE.

Pas pour ce soir; je reste décidément.

MADAME DE LÉRY.

Décidément! Est-ce un parti pris? Monsieur de Chavigny, amenez donc Mathilde.

CHAVIGNY, sèchement.

Je ne me mêle des affaires de personne.

MADAME DE LÉRY.

Oh! oh! vous aimez le bleu, à ce qu'il paraît. Eh bien! écoutez; savez-vous ce que je vais faire? Donnez-moi du thé, je vais rester ici.

MATHILDE.

Que vous êtes gentille, chère Ernestine! Non, je ne veux pas priver ce bal de sa reine. Allez me faire un tour de valse, et revenez à onze heures, si vous y pensez; nous causerons seules au coin du feu, puisque M. de Chavigny nous abandonne.

CHAVIGNY.

Moi! pas du tout; je ne sais si je sortirai.

MADAME DE LÉRY.

Eh bien ! c'est convenu, je vous quitte. A propos, vous savez mes malheurs; j'ai été volée comme dans un bois.

MATHILDE.

Volée! qu'est-ce que vous voulez dire?

MADAME DE LÉRY.

Quatre robes, ma chère, quatre amours de robes qui me venaient de Londres, perdues à la douane. Si vous les aviez vues, c'est à en pleurer; il y en avait une perse et une puce : on ne fera jamais rien de pareil.

MATHILDE.

Je vous plains bien sincèrement. On vous les a donc confisquées?

MADAME DE LÉRY.

Pas du tout. Si ce n'était que cela, je crierais tant qu'on me les rendrait, car c'est un meurtre. Me voilà nue pour cet été. Imaginez qu'ils m'ont lardé mes robes; ils ont fourré leur sonde je ne sais par où dans ma caisse; ils m'ont fait des trous à y mettre un doigt. Voilà ce qu'on m'apporte hier à déjeuner.

CHAVIGNY.

Il n'y en avait pas de bleue, par hasard?

MADAME DE LÉRY.

Non, monsieur, pas la moindre. Adieu, belle; je ne fais qu'une apparition. J'en suis, je crois, à ma douzième grippe de l'hiver; je vais attraper ma treizième. Aussitôt fait, j'accours, et je me plonge dans vos fauteuils. Nous causerons douane, chiffons, pas vrai? Non, je suis toute triste, nous ferons du sentiment. Enfin, n'importe! Bonsoir, monsieur de l'azur... Si vous me reconduisez, je ne reviens pas. (Elle sort.)

SCÈNE IV.

CHAVIGNY, MATHILDE.

CHAVIGNY.

Quel cerveau fêlé que cette femme! Vous choisissez bien vos amies.

MATHILDE.

C'est vous qui avez voulu qu'elle montât.

CHAVIGNY.

Je parierais que vous croyez que c'est Mme de Blainville qui a fait ma bourse.

MATHILDE.

Non, puisque vous me dites le contraire.

CHAVIGNY.

Je suis sûr que vous le croyez.

MATHILDE.

Et pourquoi en êtes-vous sûr?

CHAVIGNY.

Parce que je connais votre caractère. Mme de Léry est votre oracle; c'est une idée qui n'a pas le sens commun.

MATHILDE.

Voilà un beau compliment que je ne mérite guère.

CHAVIGNY.

Oh! mon Dieu, si; et j'aimerais tout autant vous voir franche là-dessus que dissimulée.

MATHILDE.

Mais si je ne le crois pas, je ne puis feindre de le croire pour vous paraître sincère.

CHAVIGNY.

Je vous dis que vous le croyez; c'est écrit sur votre visage.

MATHILDE.

S'il faut le dire pour vous satisfaire, eh bien! j'y consens; je le crois.

CHAVIGNY.

Vous le croyez? Et quand cela serait vrai, quel mal y aurait-il?

MATHILDE.

Aucun, et par cette raison je ne vois pas pourquoi vous le nieriez.

CHAVIGNY.

Je ne le nie pas; c'est elle qui l'a faite. (Il se lève.) Bonsoir; je reviendrai peut-être tout à l'heure prendre le thé avec votre amie.

MATHILDE.

Henri, ne me quittez pas ainsi!

CHAVIGNY.

Qu'appelez-vous *ainsi?* Sommes-nous fâchés? Je ne vois là rien que de très simple; on me fait une bourse, et je la porte; vous demandez qui, et je vous le dis. Rien ne ressemble moins à une querelle.

MATHILDE.

Et si je vous demandais cette bourse, m'en feriez-vous le sacrifice?

CHAVIGNY.

Peut-être; à quoi vous servirait-elle?

MATHILDE.

Il n'importe; je vous la demande.

CHAVIGNY.

Ce n'est pas pour la porter, je suppose; je veux savoir ce que vous en feriez.

MATHILDE.

C'est pour la porter.

CHAVIGNY.

Quelle plaisanterie! Vous porterez une bourse faite par Mme Blainville?

MATHILDE.

Pourquoi non? Vous la portez bien.

CHAVIGNY.

La belle raison! Je ne suis pas femme.

MATHILDE.

Eh bien! si je ne m'en sers pas, je la jetterai au feu.

CHAVIGNY.

Ah! ah! vous voilà donc enfin sincère. Eh bien! très sincèrement aussi, je la garderai, si vous permettez.

MATHILDE.

Vous en êtes libre assurément; mais je vous avoue qu'il m'est cruel de penser que tout le monde sait qui vous l'a faite, et que vous allez la montrer partout.

CHAVIGNY.

La montrer! Ne dirait-on pas que c'est un trophée?

MATHILDE.

Écoutez-moi, je vous en prie, et laissez-moi votre main dans les miennes. (Elle l'embrasse.) M'aimez-vous, Henri? Répondez.

CHAVIGNY.

Je vous aime, et je vous écoute.

MATHILDE.

Je vous jure que je ne suis pas jalouse; mais si vous me donnez cette bourse de bonne amitié, je vous remercierai de tout mon cœur. C'est un petit échange que je vous propose, et je crois, j'espère du moins, que vous ne trouverez pas que vous y perdez.

CHAVIGNY.

Voyons votre échange; qu'est-ce que c'est?

MATHILDE.

Je vais vous le dire, si vous y tenez. Mais si vous me donniez la bourse auparavant, sur parole, vous me rendriez bien heureuse.

CHAVIGNY.

Je ne donne rien sur parole.

SEINE 6 ROYAL

MATHILDE.

Voyons, Henri, je vous en prie.

CHAVIGNY.

Non.

MATHILDE.

Eh bien! je t'en supplie à genoux.

CHAVIGNY.

Levez-vous, Mathilde, je vous en conjure à mon tour; vous savez que je n'aime pas ces manières-là. Je ne peux pas souffrir qu'on s'abaisse, et je le comprends moins ici que jamais. C'est trop insister sur un enfantillage; si vous l'exigiez sérieusement, je jetterais cette bourse au feu moi-même, et je n'aurais que faire d'échange pour cela. Allons, levez-vous, et n'en parlons plus. Adieu; à ce soir; je reviendrai. (Il sort.)

SCÈNE V.

MATHILDE, seule.

Puisque ce n'est pas celle-là, ce sera donc l'autre que je brûlerai. (Elle va à son secrétaire, et en tire la bourse qu'elle a faite.) Pauvre petite, je te baisais tout à l'heure, et te souviens-tu de ce que je te disais? Nous arrivons trop tard, tu le vois. Il ne veut pas de toi, et ne veut plus de moi. (Elle s'approche de la cheminée.) Qu'on est folle de faire des rêves! Ils ne se réalisent jamais. Pourquoi cet attrait, ce charme invincible qui nous fait caresser une idée? Pourquoi tant de plaisir à la suivre, à l'exécuter en secret? A quoi bon tout cela? A pleurer ensuite. Que demande donc l'impitoyable hasard? Quelles précautions, quelles prières faut-il donc pour mener à bien le souhait le plus simple, la plus chétive espérance! Vous avez bien dit, monsieur le comte, j'insiste sur un enfantillage, mais il m'était doux d'y insister; et vous, si fier ou si infidèle, il ne vous eût pas coûté beaucoup de vous prêter à cet enfantillage. Ah! il ne m'aime plus, il ne m'aime plus. Il vous aime, madame de Blainville! (Elle pleure.) Allons! il n'y faut plus penser. Jetons au feu ce hochet d'enfant qui n'a pas su arriver assez vite; si je le lui avais donné ce soir, il l'aurait peut-être perdu demain. Ah! sans nul doute, il l'aurait fait; il laisserait ma bourse traîner sur sa table, je ne sais où, dans ses rebuts, tandis que l'autre le suivra partout, tandis qu'en jouant à l'heure qu'il est, il la tire avec orgueil; je le vois l'étaler sur le tapis, et faire résonner l'or qu'elle renferme. Malheureuse! je suis jalouse; il me manquait cela pour me faire haïr. (Elle va jeter sa bourse au feu, et s'arrête.) Mais qu'as-tu fait? Pourquoi te détruire, triste ouvrage de mes mains? Il n'y a pas de ta faute; tu attendais, tu espérais aussi! Tes fraîches couleurs n'ont point

pâli durant cet entretien cruel; tu me plais, je sens que je t'aime; dans ce petit réseau fragile, il y a quinze jours de ma vie; ah! non, non, la main qui t'a faite ne te tuera pas; je veux te conserver, je veux t'achever; tu seras pour moi une relique, et je te porterai sur mon cœur; tu m'y feras en même temps du bien et du mal; tu me rappelleras mon amour pour lui, son oubli, ses caprices, et qui sait? cachée à cette place, il reviendra peut-être t'y chercher. (Elle s'asseoit et attache le gland qui manquait.)

SCÈNE VI.

MATHILDE, MADAME DE LÉRY.

MADAME DE LÉRY, derrière la scène.

Personne nulle part! qu'est-ce que ça veut dire? on entre ici comme dans un moulin. (Elle ouvre la porte et crie en riant :) Madame de Léry. (Elle entre. Mathilde se lève.) Rebonsoir, chère; pas de domestique chez vous; je cours partout pour trouver quelqu'un. Ah! je suis rompue! (Elle s'asseoit.)

MATHILDE.

Débarrassez-vous de vos fourrures.

MADAME DE LÉRY.

Tout à l'heure, je suis gelée. Aimez-vous ce renard-là? on dit que c'est de la marte d'Éthiopie, je ne sais quoi; c'est M. de Léry qui me l'a apporté de Hollande. Moi, je trouve ça laid, franchement; je le porterai trois fois, par politesse, et puis je le donnerai à Ursule.

MATHILDE.

Une femme de chambre ne peut pas mettre cela.

MADAME DE LÉRY.

C'est vrai, je m'en ferai un petit tapis.

MATHILDE.

Eh bien! ce bal était-il beau?

MADAME DE LÉRY.

Ah! mon Dieu! ce bal; mais je n'en viens pas. Vous ne croiriez jamais ce qui m'arrive.

MATHILDE.

Vous n'y êtes donc pas allée?

MADAME DE LÉRY.

Si fait, j'y suis allée; mais je n'y suis pas entrée. C'est à mourir de rire. Figurez-vous une queue.... une queue... (Elle éclate de rire.) Ces choses-là vous font-elles peur, à vous?

MATHILDE.

Mais, oui; je n'aime pas les embarras de voitures.

MADAME DE LÉRY.

C'est désolant quand on est seule. J'avais beau crier au cocher d'avancer, il ne bougeait pas; j'étais d'une colère! j'avais envie de monter sur le siége; je vous réponds bien que j'aurais coupé leur queue. Mais c'est si bête d'être là, en toilette, vis-à-vis d'un carreau mouillé; car, avec cela, il pleut à verse. Je me suis divertie une demi-heure à voir patauger les passans, et puis j'ai dit de retourner. Voilà mon bal. — Ce feu me fait un plaisir! je me sens renaître!

(Elle ôte sa fourrure. Mathilde sonne, et un domestique entre.)

MATHILDE.

Le thé. (Le domestique sort.)

MADAME DE LÉRY.

M. de Chavigny est donc parti?

MATHILDE.

Oui; je pense qu'il va à ce bal, et il sera plus obstiné que vous.

MADAME DE LÉRY.

Je crois qu'il ne m'aime guère, soit dit entre nous.

MATHILDE.

Vous vous trompez, je vous assure; il m'a dit cent fois qu'à ses yeux vous étiez une des plus jolies femmes de Paris.

MADAME DE LÉRY.

Vraiment? c'est très poli de sa part; mais je le mérite, car je le trouve fort bien. Voulez-vous me prêter une épingle?

MATHILDE.

Vous en avez à côté de vous.

MADAME DE LÉRY.

Cette Palmire vous fait des robes, on ne se sent pas des épaules, on croit toujours que tout va tomber. Est-ce elle qui vous fait ces manches-là?

MATHILDE.

Oui.

MADAME DE LÉRY.

Très jolies, très bien, très jolies. Décidément, il n'y a que les manches plates; mais j'ai été long-temps à m'y faire; et puis je trouve qu'il ne faut pas être trop grasse pour les porter, parce que sans cela on a l'air d'une cigale, avec un gros corps et de petites pattes.

MATHILDE.

J'aime assez la comparaison. (On apporte le thé.)

MADAME DE LÉRY.

N'est-ce pas? Regardez Mlle Saint-Ange. Il ne faut pourtant pas être trop maigre non plus, parce qu'alors il ne reste plus rien. On se récrie sur la marquise d'Ermont; moi, je trouve qu'elle a l'air d'une potence. C'est une belle tête, si vous voulez; mais c'est une madone au bout d'un bâton.

MATHILDE, riant.

Voulez-vous que je vous serve, ma chère?

MADAME DE LÉRY.

Rien que de l'eau chaude, avec un soupçon de thé et un nuage de lait.

MATHILDE, versant le thé.

Allez-vous demain chez Mme d'Égly? Je vous prendrai si vous voulez.

MADAME DE LÉRY.

Ah! Mme d'Égly! en voilà une autre! avec sa frisure et ses jambes, elle me fait l'effet de ces grands balais pour épousseter les araignées. (Elle boit.) Mais, certainement, j'irai demain. Non, je ne peux pas; je vais au concert.

MATHILDE.

Il est vrai qu'elle est un peu drôle.

MADAME DE LÉRY.

Regardez-moi donc, je vous en prie.

MATHILDE.

Pourquoi?

MADAME DE LÉRY.

Regardez-moi en face, là, franchement.

MATHILDE.

Que me trouvez-vous d'extraordinaire?

MADAME DE LÉRY.

Eh! certainement, vous avez les yeux rouges; vous venez de pleurer, c'est clair comme le jour. Qu'est-ce qui se passe donc, ma chère Mathilde?

MATHILDE.

Rien, je vous jure. Que voulez-vous qu'il se passe?

MADAME DE LÉRY.

Je n'en sais rien, mais vous venez de pleurer; je vous dérange, je m'en vais.

MATHILDE.

Au contraire, chère; je vous supplie de rester.

MADAME DE LÉRY.

Est-ce bien franc? je reste, si vous voulez; mais vous me direz vos

peines. (Mathilde secoue la tête.) — Non? Alors je m'en vais, car vous comprenez que du moment que je ne suis bonne à rien, je ne peux que nuire involontairement.

MATHILDE.

Restez, votre présence m'est précieuse, votre esprit m'amuse, et s'il était vrai que j'eusse quelque souci, votre gaieté le chasserait.

MADAME DE LÉRY.

Tenez, je vous aime. Vous me croyez peut-être légère; personne n'est si sérieux que moi pour les choses sérieuses. Je ne comprends pas qu'on joue avec le cœur, et c'est pour cela que j'ai l'air d'en manquer. Je sais ce que c'est que de souffrir, on me l'a appris bien jeune encore. Je sais aussi ce que c'est que de dire ses chagrins. Si ce qui vous afflige peut se confier, parlez hardiment; ce n'est pas la curiosité qui me pousse.

MATHILDE.

Je vous crois bonne et surtout très sincère; mais dispensez-moi de vous obéir.

MADAME DE LÉRY.

Ah! mon Dieu, j'y suis! c'est la bourse bleue. J'ai fait une sottise affreuse en nommant Mme de Blainville. J'y ai pensé en vous quittant; est-ce que M. de Chavigny lui fait la cour?

(Mathilde se lève, ne pouvant répondre, se détourne, et porte son mouchoir à ses yeux.)

MADAME DE LÉRY.

Est-il possible?

(Un long silence. Mathilde se promène quelque temps, puis va s'asseoir à l'autre bout de la chambre. Mme de Léry semble réfléchir. Elle se lève, et s'approche de Mathilde; celle-ci lui tend la main.)

MADAME DE LÉRY.

Vous savez, ma chère, que les dentistes vous disent de crier, quand ils vous font mal. Moi, je vous dis : Pleurez! pleurez! Douces ou amères, les larmes soulagent toujours.

MATHILDE.

Ah! mon Dieu!

MADAME DE LÉRY.

Mais, c'est incroyable, une chose pareille! On ne peut pas aimer Mme de Blainville; c'est une coquette à moitié perdue, qui n'a ni esprit ni beauté. Elle ne vaut pas votre petit doigt; on ne quitte pas un ange pour un diable.

MATHILDE, sanglotant.

Je suis sûre qu'il l'aime, j'en suis sûre.

MADAME DE LÉRY.

Non, mon enfant, ça ne se peut pas; c'est un caprice, une fantaisie.

Je connais M. de Chavigny plus qu'il ne pense; il est méchant, mais il n'est pas mauvais. Il aura agi par boutade; avez-vous pleuré devant lui?

MATHILDE.

Oh! non, jamais.

MADAME DE LÉRY.

Vous avez bien fait; il ne m'étonnerait pas qu'il en fût bien aise.

MATHILDE.

Bien aise? bien aise de me voir pleurer?

MADAME DE LÉRY.

Eh! mon Dieu! oui, j'ai vingt-cinq ans d'hier, mais je sais ce qui en est sur bien des choses. Comment tout cela est-il venu?

MATHILDE.

Mais... je ne sais...

MADAME DE LÉRY.

Parlez. Avez-vous peur de moi? je vais vous rassurer tout de suite; si pour vous mettre à votre aise, il faut m'engager de mon côté, je vais vous prouver que j'ai confiance en vous, et vous forcer à l'avoir en moi; est-ce nécessaire? je le ferai. Qu'est-ce qu'il vous plaît de savoir sur mon compte?

MATHILDE.

Vous êtes ma meilleure amie; je vous dirai tout, je me fie à vous. Il ne s'agit de rien de bien grave; mais j'ai une folle tête qui m'entraîne. J'avais fait à M. de Chavigny une petite bourse en cachette, que je comptais lui offrir aujourd'hui; depuis quinze jours je le vois à peine; il passe ses journées chez Mme de Blainville. Lui offrir ce petit cadeau, c'était lui faire un doux reproche de son absence, et lui montrer qu'il me laissait seule. Au moment où j'allais lui donner ma bourse, il a tiré l'autre.

MADAME DE LÉRY.

Il n'y a pas là de quoi pleurer.

MATHILDE.

Oh! si, il y a de quoi pleurer, car j'ai fait une grande folie; je lui ai demandé l'autre bourse.

MADAME DE LÉRY.

Aïe! ce n'est pas diplomatique.

MATHILDE.

Non, Ernestine, et il m'a refusé... Et alors... Ah! j'ai honte...

MADAME DE LÉRY.

Eh bien?

MATHILDE.

Eh bien! je l'ai demandée à genoux. Je voulais qu'il me fît ce petit sa-

crifice, et je lui aurais donné ma bourse en échange de la sienne. Je l'ai prié... je l'ai supplié...

MADAME DE LÉRY.

Et il n'en a rien fait, cela va sans dire. Pauvre innocente! Il n'est pas digne de vous.

MATHILDE.

Ah! malgré tout, je ne le croirai jamais.

MADAME DE LÉRY.

Vous avez raison, je m'exprime mal. Il est digne de vous et vous aime; mais il est homme et orgueilleux. Quelle pitié! Et où est donc votre bourse?

MATHILDE.

La voilà ici, sur la table.

MADAME DE LÉRY, prenant la bourse.

Cette bourse-là? Eh bien! ma chère, elle est quatre fois plus jolie que la sienne. D'abord elle n'est pas bleue, ensuite elle est charmante. Prêtez-la-moi, je me charge bien de la lui faire trouver de son goût.

MATHILDE.

Tâchez. Vous me rendrez la vie.

MADAME DE LÉRY.

En être là après un an de mariage, c'est inoui! Il faut qu'il y ait de la sorcellerie là-dedans. Cette Blainville, avec son indigo, je la déteste des pieds à la tête. Elle a les yeux battus jusqu'au menton. Mathilde, voulez-vous faire une chose? Il ne nous en coûte rien d'essayer. Votre mari viendra-t-il ce soir?

MATHILDE.

Je n'en sais rien, mais il me l'a dit.

MADAME DE LÉRY.

Comment étiez-vous quand il est sorti?

MATHILDE.

Ah! j'étais bien triste, et lui bien sévère.

MADAME DE LÉRY.

Il viendra. Avez-vous du courage? Quand j'ai une idée, je vous en avertis, il faut que je me saisisse au vol; je me connais, je réussirai.

MATHILDE.

Ordonnez donc, je me soumets.

MADAME DE LÉRY.

Passez dans ce cabinet, habillez-vous à la hâte, et jetez-vous dans ma voiture. Je ne veux pas vous envoyer au bal, mais il faut qu'en rentrant

vous ayez l'air d'y être allée. Vous vous ferez mener où vous voudrez, aux Invalides ou à la Bastille; ce ne sera peut-être pas très divertissant, mais vous serez aussi bien là qu'ici pour ne pas dormir. Est-ce convenu? Maintenant, prenez votre bourse, et enveloppez-la dans ce papier; je vais mettre l'adresse. Bien, voilà qui est fait. Au coin de la rue, vous ferez arrêter; vous direz à mon groom d'apporter ici ce petit paquet, de le remettre au premier domestique qu'il rencontrera, et de s'en aller sans autre explication.

MATHILDE.

Dites-moi du moins ce que vous voulez faire?

MADAME DE LÉRY.

Ce que je veux faire, enfant, est impossible à dire, et je vais voir si c'est possible à faire. Une fois pour toutes, vous fiez-vous à moi?

MATHILDE.

Oui, tout au monde pour l'amour de lui.

MADAME DE LÉRY.

Allons, preste! Voilà une voiture.

MATHILDE.

C'est lui; j'entends sa voix dans la cour.

MADAME DE LÉRY.

Sauvez-vous! Y a-t-il un escalier dérobé par-là?

MATHILDE.

Oui, heureusement. Mais je ne suis pas coiffée; comment croira-t-on à ce bal?

MADAME DE LÉRY, ôtant la guirlande qu'elle a sur la tête, et la donnant à Mathilde.

Tenez, vous arrangerez cela en route. (Mathilde sort.)

SCÈNE VII.

MADAME DE LÉRY, seule.

A genoux! une telle femme à genoux! Et ce monsieur-là qui la refuse! Une femme de vingt ans, belle comme un ange et fidèle comme un lévrier! Pauvre enfant, qui demande en grace qu'on daigne accepter une bourse faite par elle en échange d'un cadeau de Mme de Blainville! Mais quel abîme est donc le cœur de l'homme! Ah! ma foi, nous valons mieux qu'eux. (Elle s'asseoit et prend une brochure sur la table. Un instant après on frappe à la porte.) Entrez.

SCÈNE VIII.

MADAME DE LÉRY, CHAVIGNY.

MADAME DE LÉRY, lisant d'un air distrait.

Bonsoir, comte. Voulez-vous du thé?

CHAVIGNY.

Je vous rends grace. Je n'en prends jamais.

(Il s'asseoit et regarde autour de lui.)

MADAME DE LÉRY.

Était-il amusant, ce bal?

CHAVIGNY.

Comme cela. N'y étiez-vous pas?

MADAME DE LÉRY.

Voilà une question qui n'est pas galante. Non, je n'y étais pas, mais j'y ai envoyé Mathilde, que vos regards semblent chercher.

CHAVIGNY.

Vous plaisantez, à ce que je vois?

MADAME DE LÉRY.

Plaît-il? Je vous demande pardon, je tiens un article d'une *Revue* qui m'intéresse beaucoup.

(Un silence. Chavigny inquiet se lève et se promène.)

CHAVIGNY.

Est-ce que vraiment Mathilde est à ce bal?

MADAME DE LÉRY.

Mais oui; vous voyez que je l'attends.

CHAVIGNY.

C'est singulier; elle ne voulait pas sortir lorsque vous le lui avez proposé.

MADAME DE LÉRY.

Apparemment qu'elle a changé d'idée.

CHAVIGNY.

Pourquoi n'y est-elle pas allée avec vous?

MADAME DE LÉRY.

Parce que je ne m'en suis plus souciée.

CHAVIGNY.

Elle s'est donc passée de voiture?

MADAME DE LÉRY.

Non, je lui ai prêté la mienne. Avez-vous lu ça, monsieur de Chavigny?

CHAVIGNY.

Quoi?

MADAME DE LÉRY.

C'est la *Revue des Deux Mondes;* un article très joli, de Mme Sand, sur les orangs-outangs.

CHAVIGNY.

Sur les?...

MADAME DE LÉRY.

Sur les orangs-outangs. Ah! je me trompe; ce n'est pas d'elle, c'est celui d'à côté; c'est très amusant.

CHAVIGNY.

Je ne comprends rien à cette idée d'aller au bal sans m'en prévenir. J'aurais pu du moins la ramener.

MADAME DE LÉRY.

Aimez-vous les romans de Mme Sand?

CHAVIGNY.

Non, pas du tout. Mais si elle y est, comment se fait-il que je ne l'aie pas trouvée?

MADAME DE LÉRY.

Quoi? la *Revue?* Elle était là-dessus.

CHAVIGNY.

Vous moquez-vous de moi, madame?

MADAME DE LÉRY.

Peut-être; c'est selon à propos de quoi.

CHAVIGNY.

C'est de ma femme que je vous parle.

MADAME DE LÉRY.

Est-ce que vous me l'avez donnée à garder?

CHAVIGNY.

Vous avez raison, je suis très ridicule; je vais de ce pas la chercher.

MADAME DE LÉRY.

Bah! vous allez tomber dans la queue.

CHAVIGNY.

C'est vrai, je ferai aussi bien d'attendre, et j'attendrai.

(Il s'approche du feu et s'asseoit.)

MADAME DE LÉRY, quittant sa lecture.

Savez-vous, monsieur de Chavigny, que vous m'étonnez beaucoup? Je croyais vous avoir entendu dire que vous laissiez Mathilde parfaitement libre, et qu'elle allait où bon lui semblait.

CHAVIGNY.

Certainement; vous en voyez la preuve.

MADAME DE LÉRY.

Pas tant; vous avez l'air furieux.

CHAVIGNY.

Moi! par exemple! pas le moins du monde.

MADAME DE LÉRY.

Vous ne tenez pas sur votre fauteuil. Je vous croyais un tout autre homme, je l'avoue, et, pour parler sérieusement, je n'aurais pas prêté ma voiture à Mathilde, si j'avais su ce qui en est.

CHAVIGNY.

Mais je vous assure que je le trouve tout simple, et je vous remercie de l'avoir fait.

MADAME DE LÉRY.

Non, non, vous ne me remerciez pas; je vous assure, moi, que vous êtes fâché. A vous dire vrai, je crois que si elle est sortie, c'était un peu pour vous rejoindre.

CHAVIGNY.

J'aime beaucoup cela! Que ne m'accompagnait-elle?

MADAME DE LÉRY.

Hé! oui, c'est ce que je lui ai dit. Mais voilà comme nous sommes, nous autres; nous ne voulons pas, et puis nous voulons. Décidément, vous ne prenez pas de thé?

CHAVIGNY.

Non, il me fait mal.

MADAME DE LÉRY.

Eh bien! donnez-m'en.

CHAVIGNY.

Plaît-il, madame?

MADAME DE LÉRY.

Donnez-m'en.

(Chavigny se lève et remplit une tasse, qu'il offre à Mme de Léry.)

MADAME DE LÉRY.

C'est bon; mettez ça là. Avons-nous un ministère ce soir?

CHAVIGNY.

Je n'en sais rien.

MADAME DE LÉRY.

Ce sont de drôles d'auberges que ces ministères. On y entre et on en sort sans savoir pourquoi; c'est une procession de marionnettes.

CHAVIGNY.

Prenez donc ce thé à votre tour; il est déjà à moitié froid.

MADAME DE LÉRY.

Vous n'y avez pas mis assez de sucre. Mettez-m'en un ou deux morceaux.

CHAVIGNY.

Comme vous voudrez, il ne vaudra rien.

MADAME DE LÉRY.

Bien; maintenant, encore un peu de lait.

CHAVIGNY.

Êtes-vous satisfaite?

MADAME DE LÉRY.

Une goutte d'eau chaude à présent. Est-ce fait? Donnez-moi la tasse.

CHAVIGNY, lui présentant la tasse.

La voilà, mais il ne vaudra rien.

MADAME DE LÉRY.

Vous croyez? En êtes-vous sûr?

CHAVIGNY.

Il n'y a pas le moindre doute.

MADAME DE LÉRY.

Et pourquoi ne vaudra-t-il rien?

CHAVIGNY.

Parce qu'il est froid et trop sucré.

MADAME DE LÉRY.

Eh bien! s'il ne vaut rien, ce thé, jetez-le.

(Chavigny est debout, tenant la tasse. Madame de Léry le regarde en riant.)

MADAME DE LÉRY.

Ah! mon Dieu! que vous m'amusez! Je n'ai jamais rien vu de si maussade.

CHAVIGNY, impatienté, vide la tasse dans le feu, puis il se promène à grands pas, et dit avec humeur.

Ma foi, c'est vrai, je ne suis qu'un sot.

MADAME DE LÉRY.

Je ne vous avais jamais vu jaloux, mais vous l'êtes comme un Othello.

CHAVIGNY.

Pas le moins du monde; je ne peux pas souffrir qu'on se gêne, ni qu'on gêne les autres en rien. Comment voulez-vous que je sois jaloux?

MADAME DE LÉRY.

Par amour-propre, comme tous les maris.

CHAVIGNY.

Bah! propos de femme. On dit : « Jaloux par amour-propre, » parce que c'est une phrase toute faite, comme on dit : « Votre très humble serviteur. » Le monde est bien sévère pour ces pauvres maris.

MADAME DE LÉRY.

Pas tant que pour ces pauvres femmes.

CHAVIGNY.

Oh! mon Dieu si. Tout est relatif. Peut-on permettre aux femmes de vivre sur le même pied que nous? C'est d'une absurdité qui saute aux yeux. Il y a mille choses très graves pour elles, qui n'ont aucune importance pour un homme.

MADAME DE LÉRY.

Oui, les caprices, par exemple.

CHAVIGNY.

Pourquoi pas? Eh bien! oui, les caprices. Il est certain qu'un homme peut en avoir, et qu'une femme...

MADAME DE LÉRY.

En a quelquefois. Est-ce que vous croyez qu'une robe est un talisman qui en préserve?

CHAVIGNY.

C'est une barrière qui doit les arrêter.

MADAME DE LÉRY.

A moins que ce ne soit un voile qui les couvre. J'entends marcher. C'est Mathilde qui rentre.

CHAVIGNY.

Oh! que non, il n'est pas minuit.

(Un domestique entre, et remet un petit paquet à M. de Chavigny.)

CHAVIGNY.

Qu'est-ce que c'est? Que me veut-on?

LE DOMESTIQUE.

On vient d'apporter cela pour M. le comte.

(Il sort. Chavigny défait le paquet qui renferme la bourse de Mathilde.)

MADAME DE LÉRY.

Est-ce encore un cadeau qui vous arrive? A cette heure-ci, c'est un peu fort.

CHAVIGNY.

Que diable est-ce que ça veut dire? Hé! François, hé! qui est-ce qui a apporté ce paquet?

LE DOMESTIQUE, rentrant.

Monsieur?

CHAVIGNY.

Qui est-ce qui a apporté ce paquet?

LE DOMESTIQUE.

Monsieur, c'est le portier qui vient de monter.

CHAVIGNY.

Il n'y a rien avec? Pas de lettre?

LE DOMESTIQUE.

Non, monsieur.

CHAVIGNY.

Est-ce qu'il avait ça depuis long-temps, ce portier?

LE DOMESTIQUE.

Non, monsieur, on vient de le lui remettre.

CHAVIGNY.

Qui le lui a remis?

LE DOMESTIQUE.

Monsieur, il ne sait pas.

CHAVIGNY.

Il ne sait pas? Perdez-vous la tête? Est-ce un homme ou une femme?

LE DOMESTIQUE.

C'est un domestique en livrée; mais il ne le connaît pas.

CHAVIGNY.

Est-ce qu'il est en bas, ce domestique?

LE DOMESTIQUE.

Non, monsieur, il est parti sur-le-champ.

CHAVIGNY.

Il n'a rien dit?

LE DOMESTIQUE.

Non, monsieur.

CHAVIGNY.

C'est bon. (Le domestique sort.)

MADAME DE LÉRY.

J'espère qu'on vous gâte, monsieur de Chavigny. Si vous laissez tomber votre argent, ce ne sera pas la faute de ces dames.

CHAVIGNY.

Je veux être pendu si j'y comprends rien.

MADAME DE LÉRY.

Laissez donc; vous faites l'enfant.

CHAVIGNY.

Non; je vous donne ma parole d'honneur que je ne devine pas. Ce ne peut être qu'une méprise.

MADAME DE LÉRY.

Est-ce que l'adresse n'est pas dessus?

CHAVIGNY.

Ma foi si, vous avez raison. C'est singulier; je connais l'écriture.

MADAME DE LÉRY.

Peut-on voir?

CHAVIGNY.

C'est peut-être une indiscrétion à moi de vous la montrer; mais tant pis pour qui s'y expose. Tenez. J'ai certainement vu de cette écriture-là quelque part.

MADAME DE LÉRY.

Et moi aussi, très certainement.

CHAVIGNY.

Attendez donc... Non, je me trompe. Est-ce en bâtarde ou en coulée?

MADAME DE LÉRY.

Fi donc! c'est une anglaise pur sang. Regardez-moi comme ces lettres-là sont fines. Oh! la dame est bien élevée.

CHAVIGNY.

Vous avez l'air de la reconnaître.

MADAME DE LÉRY, avec une confusion feinte.

Moi! pas du tout.

(Chavigny, étonné, la regarde, puis continue à se promener.)

MADAME DE LÉRY.

Où en étions-nous donc de notre conversation? — Eh! mais, il me semble que nous parlions caprice. Ce petit poulet rouge arrive à propos.

CHAVIGNY.

Vous êtes dans le secret, convenez-en.

MADAME DE LÉRY.

Il y a des gens qui ne savent rien faire; si j'étais de vous, j'aurais déjà deviné.

CHAVIGNY.

Voyons! soyez franche; dites-moi qui c'est.

MADAME DE LÉRY.

Je croirais assez que c'est Mme de Blainville.

CHAVIGNY.

Vous êtes impitoyable, madame; savez-vous bien que nous nous brouillerons?

MADAME DE LÉRY.

Je l'espère bien, mais pas cette fois-ci.

CHAVIGNY.

Vous ne voulez pas m'aider à trouver l'énigme?

MADAME DE LÉRY.

Belle occupation! Laissez donc cela; on dirait que vous n'y êtes pas fait. Vous ruminerez lorsque vous serez couché, quand ce ne serait que par politesse.

CHAVIGNY.

Il n'y a donc plus de thé? J'ai envie d'en prendre.

MADAME DE LÉRY.

Je vais vous en faire; dites donc que je ne suis pas bonne. (Un silence.)

CHAVIGNY, se promenant toujours.

Plus je cherche, moins je trouve.

MADAME DE LÉRY.

Ah ça, dites donc, est-ce un parti pris de ne penser qu'à cette bourse? Je vais vous laisser à vos rêveries.

CHAVIGNY.

C'est qu'en vérité je tombe des nues.

MADAME DE LÉRY.

Je vous dis que c'est Mme de Blainville. Elle a réfléchi sur la couleur de sa bourse, et elle vous en envoie une autre par repentir. Ou mieux encore : elle veut vous tenter, et voir si vous porterez celle-ci ou la sienne.

CHAVIGNY.

Je porterai celle-ci sans aucun doute. C'est le seul moyen de savoir qui l'a faite.

MADAME DE LÉRY.

Je ne comprends pas; c'est trop profond pour moi.

CHAVIGNY.

Je suppose que la personne qui me l'a envoyée me la voie demain entre les mains; croyez-vous que je m'y tromperais?

MADAME DE LÉRY, éclatant de rire.

Ah! c'est trop fort; je n'y tiens pas.

CHAVIGNY.

Est-ce que ce serait vous, par hasard? (Un silence.)

MADAME DE LÉRY.

Voilà votre thé, fait de ma blanche main, et il sera meilleur que celui

que vous m'avez fabriqué tout à l'heure. Mais finissez donc de me regarder. Est-ce que vous me prenez pour une lettre anonyme?

CHAVIGNY.

C'est vous, c'est quelque plaisanterie. Il y a un complot là-dessous.

MADAME DE LÉRY.

C'est un petit complot assez bien tricoté.

CHAVIGNY.

Avouez donc que vous en êtes.

MADAME DE LÉRY.

Non.

CHAVIGNY.

Je vous en prie.

MADAME DE LÉRY.

Pas davantage.

CHAVIGNY.

Je vous en supplie!

MADAME DE LÉRY.

Demandez-le à genoux, je vous le dirai.

CHAVIGNY.

A genoux? tant que vous voudrez.

MADAME DE LÉRY.

Allons, voyons!

CHAVIGNY.

Sérieusement? (Il se met à genoux, en riant, devant Mme de Léry.)

MADAME DE LÉRY, sèchement.

J'aime cette posture, elle vous va à merveille; mais je vous conseille de vous relever, afin de ne pas trop m'attendrir.

CHAVIGNY se relève.

Ainsi vous ne direz rien, n'est-ce pas?

MADAME DE LÉRY.

Avez-vous là votre bourse bleue?

CHAVIGNY.

Je n'en sais rien, je crois que oui.

MADAME DE LÉRY.

Je crois que oui aussi. Donnez-moi-la, je vous dirai qui a fait l'autre.

CHAVIGNY.

Vous le savez donc?

MADAME DE LÉRY.

Oui, je le sais.

CHAVIGNY.

Est-ce une femme?

MADAME DE LÉRY.

A moins que ce ne soit un homme, je ne vois pas...

CHAVIGNY.

Je veux dire : est-ce une jolie femme?

MADAME DE LÉRY.

C'est une femme qui, à vos yeux, passe pour une des plus jolies femmes de Paris.

CHAVIGNY.

Brune ou blonde ?

MADAME DE LÉRY.

Bleue.

CHAVIGNY.

Par quelle lettre commence son nom ?

MADAME DE LÉRY.

Vous ne voulez pas de mon marché ? Donnez-moi la bourse de Mme de Blainville.

CHAVIGNY.

Est-elle petite ou grande ?

MADAME DE LÉRY.

Donnez-moi la bourse.

CHAVIGNY.

Dites-moi seulement si elle a le pied petit.

MADAME DE LÉRY.

La bourse ou la vie !

CHAVIGNY.

Me direz-vous le nom si je vous donne la bourse ?

MADAME DE LÉRY.

Oui.

CHAVIGNY, tirant la bourse bleue.

Votre parole d'honneur.

MADAME DE LÉRY.

Ma parole d'honneur !

CHAVIGNY semble hésiter; Mme de Léry tend la main; il la regarde attentivement. Tout à coup il s'asseoit à côté d'elle, et dit gaiement :

Parlons caprice. Vous convenez donc qu'une femme peut en avoir ?

MADAME DE LÉRY.

Est-ce que vous en êtes à le demander?

CHAVIGNY.

Pas tout-à-fait; mais il peut arriver qu'un homme marié ait deux façons de parler, et, jusqu'à un certain point, deux façons d'agir.

MADAME DE LÉRY.

Eh bien! et ce marché, est-ce qu'il s'envole? je croyais qu'il était conclu.

CHAVIGNY.

Un homme marié n'en reste pas moins homme; la bénédiction ne le métamorphose pas, mais elle l'oblige quelquefois à prendre un rôle et à en donner les répliques. Il ne s'agit que de savoir, dans ce monde, à qui les gens s'adressent quand ils vous parlent, si c'est au réel ou au convenu, à la personne ou au personnage.

MADAME DE LÉRY.

J'entends: c'est un choix qu'on peut faire; mais où s'y reconnaît le public?

CHAVIGNY.

Je ne crois pas que, pour un public d'esprit, ce soit long ni bien difficile.

MADAME DE LÉRY.

Vous renoncez donc à ce fameux nom? Allons, voyons, donnez-moi cette bourse.

CHAVIGNY.

Une femme d'esprit, par exemple (une femme d'esprit sait tant de choses!), ne doit pas se tromper, à ce que je crois, sur le vrai caractère des gens: elle doit bien voir au premier coup d'œil....

MADAME DE LÉRY.

Décidément, vous gardez la bourse?

CHAVIGNY.

Il me semble que vous y tenez beaucoup. Une femme d'esprit, n'est-il pas vrai, madame, doit savoir faire la part du mari, et celle de l'homme par conséquent? Comment êtes-vous donc coiffée? Vous étiez toute en fleurs ce matin.

MADAME DE LÉRY.

Oui, ça me gênait, je me suis mise à mon aise. Ah! mon Dieu, mes cheveux sont défaits d'un côté. (Elle se lève et s'ajuste devant la glace.)

CHAVIGNY.

Vous avez la plus jolie taille qu'on puisse voir. Une femme d'esprit, comme vous....

MADAME DE LÉRY.

Une femme d'esprit comme moi se donne au diable quand elle a affaire à un homme d'esprit comme vous.

CHAVIGNY.

Qu'à cela ne tienne; je suis assez bon diable.

MADAME DE LÉRY.

Pas pour moi, du moins à ce que je pense.

CHAVIGNY.

C'est qu'apparemment quelque autre me fait tort.

MADAME DE LÉRY.

Qu'est-ce que ce propos-là veut dire?

CHAVIGNY.

Il veut dire que si je vous déplais, c'est que quelqu'un m'empêche de vous plaire.

MADAME DE LÉRY.

C'est modeste et poli; mais vous vous trompez : personne ne me plaît, et je ne veux plaire à personne.

CHAVIGNY.

Avec votre âge et ces yeux-là, je vous en défie.

MADAME DE LÉRY.

C'est cependant la vérité pure.

CHAVIGNY.

Si je le croyais, vous me donneriez bien mauvaise opinion des hommes.

MADAME DE LÉRY.

Je vous le ferai croire bien aisément. J'ai une vanité qui ne veut pas de maître.

CHAVIGNY

Ne peut-elle souffrir un serviteur?

MADAME DE LÉRY.

Bah! serviteurs ou maîtres, vous n'êtes que des tyrans.

CHAVIGNY, se levant.

C'est assez vrai, et je vous avoue que là-dessus j'ai toujours détesté la conduite des hommes. Je ne sais d'où leur vient cette manie de s'imposer, qui ne sert qu'à se faire haïr.

MADAME DE LÉRY.

Est-ce votre opinion sincère?

CHAVIGNY.

Très sincère; je ne conçois pas comment on peut se figurer que parce qu'on a plu ce soir, on est en droit d'en abuser demain.

MADAME DE LÉRY.

C'est pourtant le chapitre premier de l'histoire universelle.

CHAVIGNY.

Oui, et si les hommes avaient le sens commun là-dessus, les femmes ne seraient pas si prudentes.

MADAME DE LÉRY.

C'est possible; les liaisons d'aujourd'hui sont des mariages, et quand il s'agit d'un jour de noce, cela vaut la peine d'y penser.

CHAVIGNY.

Vous avez mille fois raison; et dites-moi, pourquoi en est-il ainsi? pourquoi tant de comédie et si peu de franchise? Une jolie femme qui se fie à un galant homme ne saurait-elle le distinguer? Il n'y a pas que des sots sur la terre.

MADAME DE LÉRY.

C'est une question en pareille circonstance.

CHAVIGNY.

Mais je suppose que, par hasard, il se trouve un homme qui, sur ce point, ne soit pas de l'avis des sots; et je suppose qu'une occasion se présente où l'on puisse être franc sans danger, sans arrière-pensée, sans crainte des indiscrétions. (Il lui prend la main.) Je suppose qu'on dise à une femme: Nous sommes seuls, vous êtes jeune et belle, et je fais de votre esprit et de votre cœur tout le cas qu'on en doit faire. Mille obstacles nous séparent, mille chagrins nous attendent si nous essayons de nous revoir demain. Votre fierté ne veut pas d'un joug, et votre prudence ne veut pas d'un lien; vous n'avez à redouter ni l'un ni l'autre. On ne vous demande ni protestation, ni engagement, ni sacrifice, rien qu'un sourire de ces lèvres de rose et un regard de ces beaux yeux. Souriez pendant que cette porte est fermée; votre liberté est sur le seuil; vous la retrouverez en quittant cette chambre; ce qui s'offre à vous n'est pas le plaisir sans amour, c'est l'amour sans peine et sans amertume; c'est le caprice, puisque nous en parlons, non l'aveugle caprice des sens, mais celui du cœur qu'un moment fait naître et dont le souvenir est éternel.

MADAME DE LÉRY.

Vous me parliez de comédie; mais il paraît qu'à l'occasion vous en joueriez d'assez dangereuses. J'ai quelque envie d'avoir un caprice, avant de répondre à ce discours-là. Il me semble que c'en est l'instant, puisque vous en plaidez la thèse. Avez-vous là un jeu de cartes?

CHAVIGNY.

Oui, dans cette table; qu'en voulez-vous faire?

MADAME DE LÉRY.

Donnez-moi-le, j'ai ma fantaisie, et vous êtes forcé d'obéir si vous ne voulez vous contredire. (Elle prend une carte dans le jeu.) Allons, comte, dites rouge ou noir.

CHAVIGNY.

Voulez-vous me dire quel est l'enjeu?

MADAME DE LÉRY.

L'enjeu est une discrétion (1).

CHAVIGNY.

Soit. — J'appelle rouge.

MADAME DE LÉRY.

C'est le valet de pique; vous avez perdu. Donnez-moi cette bourse bleue.

CHAVIGNY.

De tout mon cœur, mais je garde la rouge, et quoique sa couleur m'ait fait perdre, je ne le lui reprocherai jamais; car je sais aussi bien que vous quelle est la main qui me l'a faite.

MADAME DE LÉRY.

Est-elle petite ou grande, cette main?

CHAVIGNY.

Elle est charmante et douce comme le satin.

MADAME DE LÉRY.

Lui permettez-vous de satisfaire un petit mouvement de jalousie?

(Elle jette au feu la bourse bleue.)

CHAVIGNY.

Ernestine, je vous adore.

MADAME DE LÉRY regarde brûler la bourse. Elle s'approche de Chavigny et lui dit tendrement :

Vous n'aimez donc plus Mme de Blainville?

CHAVIGNY.

Ah! grand Dieu! je ne l'ai jamais aimée.

MADAME DE LÉRY.

Ni moi non plus, monsieur de Chavigny.

CHAVIGNY.

Mais qui a pu vous dire que je pensais à cette femme-là? Ah! ce n'est pas elle à qui je demanderai jamais un instant de bonheur; ce n'est pas elle qui me le donnera!

MADAME DE LÉRY.

Ni moi non plus, monsieur de Chavigny. Vous venez de me faire un petit sacrifice, et c'est très galant de votre part; mais je ne veux pas vous tromper : la bourse rouge n'est pas de ma façon.

CHAVIGNY.

Est-il possible? Qui est-ce donc qui l'a faite?

(1) On appelle *discrétion* un pari dans lequel le perdant s'oblige à donner au gagnant ce que celui-ci lui demande, à sa discrétion.

MADAME DE LÉRY.

C'est une main plus belle que la mienne. Faites-moi la grace de réfléchir une minute et de m'expliquer une énigme à mon tour. Vous m'avez fait, en bon français, une déclaration très aimable; vous vous êtes mis à deux genoux par terre, et remarquez qu'il n'y a pas de tapis; je vous ai demandé votre bourse bleue, et vous me l'avez laissé brûler. Qui suis-je donc, dites-moi, pour mériter tout cela? Que me trouvez-vous de si extraordinaire? Je ne suis pas mal, c'est vrai; je suis jeune, et il est certain que j'ai le pied petit. Mais enfin ce n'est pas si rare. Quand nous nous serons prouvé l'un à l'autre que je suis une coquette et vous un libertin, uniquement parce qu'il est minuit, et que nous sommes en tête-à-tête, voilà un beau fait d'armes que nous aurons à écrire dans nos mémoires! C'est pourtant là tout, n'est-ce pas? Et ce que vous m'accordez en riant, ce qui ne vous coûte pas même un regret, ce sacrifice insignifiant que vous faites à un caprice plus insignifiant encore, vous le refusez à la seule femme qui vous aime, à la seule femme que vous aimiez!

(On entend le bruit d'une voiture.)

CHAVIGNY.

Mais, madame, qui a pu vous instruire?...

MADAME DE LÉRY.

Parlez plus bas, monsieur, la voilà qui rentre, et cette voiture vient me chercher. Je n'ai pas le temps de vous faire ma morale; vous êtes homme de cœur, et votre cœur vous la fera. Si vous trouvez que Mathilde a les yeux rouges, essuyez-les avec cette petite bourse que ses larmes reconnaîtront, car c'est votre bonne, brave et fidèle femme qui a passé quinze jours à la faire. Adieu; vous m'en voudrez aujourd'hui, mais vous aurez demain quelque amitié pour moi, et croyez-moi, cela vaut mieux qu'un caprice. Mais s'il vous en faut un absolument, tenez, voilà Mathilde; vous en avez un beau à vous passer ce soir. Il vous en fera, j'espère, oublier un autre, que personne au monde, pas même elle, ne saura jamais.

(Mathilde entre, Mme de Léry va à sa rencontre et l'embrasse; M. de Chavigny les regarde, il s'approche d'elles, prend sur la tête de sa femme la guirlande de fleurs de Mme de Léry, et dit à celle-ci en la lui rendant :

Je vous demande pardon, madame, elle le saura, et je n'oublierai jamais qu'un jeune curé fait les meilleurs sermons.

ALFRED DE MUSSET.

HISTOIRE

DU BOUDDHISME.

RELATION DES ROYAUMES BOUDDHIQUES,

Traduite du chinois et accompagnée d'un Commentaire,

PAR ABEL RÉMUSAT.

En terminant la notice que j'ai consacrée dans cette *Revue* (1) aux beaux travaux d'Abel Rémusat, j'annonçais la publication d'un ouvrage important que ce savant illustre laissait inachevé : c'était la traduction d'un voyage entrepris et écrit par un Chinois du IVe siècle. L'auteur de ce livre, intitulé *Relation des royaumes bouddhiques*, était un religieux de la secte de Foë (Foë est, comme on sait, le nom de Bouddha à la Chine); il se nommait Fa-Hian, et partit vers la fin du IVe siècle, dans l'intention de parcourir tous les pays étrangers où la religion de Bouddha était établie, de visiter les temples et les monastères, de recueillir les livres sacrés de cette religion, qui, persécutée dans l'Inde son berceau, s'était dès-lors établie à la Chine, et devait s'étendre dans toute la Haute-Asie.

Je fis pressentir de quel prix serait la traduction d'une relation

(1) Voyez tome VIII de la première série, tome IV de la seconde série, *De la Chine et des travaux d'Abel Rémusat.*

pareille, accompagnée du savant commentaire qu'y avait joint M. Rémusat, et dans lequel il avait déposé le fruit de ses longues recherches sur l'histoire du bouddhisme, son étude de prédilection, une de celles, en effet, qui méritaient le mieux d'occuper un esprit de la valeur et de la portée du sien.

M. Rémusat avait terminé sa traduction quand il mourut. Une grande partie du commentaire était entièrement achevée: M. Klaproth se chargea de continuer le travail interrompu; mais lui-même fut frappé avant d'arriver au terme. Un jeune savant, élève de M. Rémusat et pieusement attaché à sa mémoire, M. Landresse, a mis la dernière main à ce monument de la science, au pied duquel deux maîtres étaient tombés; il en a surveillé avec zèle la publication laborieuse, et lui a donné pour péristyle une introduction qui est loin de le déparer.

Pour moi, rendre compte de cette dernière production du savant dont j'ai essayé d'apprécier les travaux dans cette *Revue*, c'est achever de remplir un engagement envers elle et un devoir envers lui.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai eu occasion de dire alors du bouddhisme, de son importance et de son histoire. Je rappellerai seulement qu'il s'agit d'une croyance qui date de trois mille ans, qui le cède au christianisme seul pour le nombre de ses sectateurs et la pureté de sa morale, qui a été florissante dans l'Inde, qui s'est établie successivement à Ceylan, en Chine, au Japon, en Corée, au Thibet, et a introduit quelque civilisation chez les peuples tartares; qui mérite par conséquent, à plus d'un titre, l'attention et le respect de tous ceux qui contemplent avec intérêt les vicissitudes de l'humanité. Aussi bien, c'est principalement par rapport au bouddhisme que le voyage de Fa-Hian peut nous intéresser, car lui-même ne s'intéresse à nulle autre chose. Ce n'est qu'accidentellement qu'il fournit çà et là de curieux renseignemens topographiques; car son but n'est pas de satisfaire une curiosité mondaine. Il veut, dans les diverses régions où Bouddha est honoré, saluer les lieux qu'illustrent des légendes ou des reliques célèbres, recueillir des traditions, des enseignemens, des livres sacrés; il veut visiter les monastères de *la petite translation ou de la grande.* Ce qui lui importe uniquement, c'est la propagation, la décadence ou le progrès de sa foi. Aussi a-t-il tracé un véritable itinéraire

pareil à ceux dans lesquels les pélerins du moyen-âge racontaient leur visite aux lieux saints. Ce voyage ressemble encore mieux à celui du juif Benjamin de Tudèle, qui, parcourant le monde entier, n'y voit que des juifs. Fa-Hian ne voit et ne cherche que des bouddhistes.

Si cette préoccupation religieuse ôte à la relation de son voyage l'intérêt varié qu'elle pourrait offrir dans un point de vue plus libre et plus étendu, on sent que l'histoire du bouddhisme doit gagner à ce qu'on peut nommer l'idée fixe du voyageur chinois. Or, c'est l'importance d'un tel sujet qui donne un intérêt profond à la relation de Fa-Hian, et qui fait du travail de M. Abel Rémusat un des chapitres les plus instructifs d'une histoire qui reste encore à faire dans son ensemble, et qui sera l'une des plus curieuses et des plus nouvelles que l'on puisse écrire, l'histoire du bouddhisme.

Fa-Hian partit en 499, avec plusieurs autres dévots pélerins, de sa ville natale, située dans une des provinces septentrionales de la Chine, s'avança à travers le grand désert de Tartarie, qu'il appelle le *Fleuve de sable*, jusqu'au lac de Lop; puis, revenant au sud et inclinant toujours à l'ouest, il franchit la grande chaîne centrale presque au nord de Cachemir, passa l'Indus, entra dans l'Afganistan et la Perse, rentra dans l'Inde, la traversa de l'ouest à l'est, suivit le Gange jusqu'à son embouchure, s'embarqua pour Ceylan, et revint dans sa patrie en touchant Java. Il avait fait environ trois mille lieues de chemin; son voyage avait duré seize années.

Dans cette longue course, il perdit plusieurs de ses compagnons: les uns moururent; un autre, édifié de la sainteté des religieux indiens et la trouvant supérieure à celle des religieux chinois, déclara que, si dans une existence suivante il avait le bonheur de devenir Bouddha, il désirait renaître parmi les premiers; en attendant il s'y fixa. Mais Fa-Hian, qui voulait propager la doctrine dans son pays, resté seul, continua sa route.

En général son récit n'est qu'un journal assez aride; les sentimens, les impressions de l'auteur, ne se manifestent presque jamais. On n'en est que plus touché quand on les voit tout à coup apparaître, et quand on sent, avec quelque surprise, un cœur d'homme battre sous la robe du pélerin chinois.

Il interrompt son récit des merveilles religieuses de Ceylan par

ces paroles : « Depuis que Fa-Hian avait quitté la terre de Han (la Chine), plusieurs années s'étaient écoulées. Les gens avec lesquels il avait des rapports étaient tous des hommes de contrées étrangères. Les montagnes, les rivières, les arbres, les herbes, tout ce qui avait frappé ses yeux était nouveau pour lui. De plus, ceux qui avaient fait route avec lui s'en étaient séparés, les uns s'étant arrêtés, les autres étant morts. En réfléchissant au passé, son cœur était toujours plein de pensées et de tristesse. Tout à coup, à côté de cette figure de Jade (une idole bouddhique), il vit un homme qui faisait hommage à la statue d'un éventail blanc du pays de Tsin (sa province natale); sans qu'on s'en aperçût, cela lui causa une émotion telle que ses larmes coulèrent et remplirent ses yeux. »

Ailleurs, le pélerin bouddhiste raconte quelles furent ses transes pendant une tempête qui le surprit après son départ de Ceylan. Il craignait surtout que les marchands sur le navire desquels il faisait route vers sa patrie, ne jetassent à la mer ses livres sanscrits, qu'il avait mis plusieurs années à recueillir et à copier, ainsi que les saintes images qu'il rapportait. Il priait dévotement Bouddha de faire revenir vivans dans la terre de Han tous les *religieux*. Cet oubli des laïques dans ses vœux de délivrance sent quelque peu le moine. Une autre fois il faillit être lui-même victime de l'esprit de secte. Il se trouvait sur un vaisseau rempli de brahmanes. Ceux-ci se dirent entre eux : « C'est le séjour de ce samanéen (1) sur notre bord qui nous a attiré ce malheur; il faut débarquer ce mendiant sur le rivage d'une île; il ne convient pas que, pour un seul homme, nous soyons exposés à de tels dangers. » Combien de fois des matelots italiens ou espagnols ont manifesté dans une tempête le même sentiment à l'égard d'un passager protestant!

Enfin, le religieux voyageur rentra dans son pays après avoir accompli son pénible et curieux voyage. « En récapitulant ce que j'ai éprouvé, dit-il vers la fin de sa relation, mon cœur s'émeut involontairement; les sueurs qui ont coulé dans mes périls ne sont pas le sujet de cette émotion. Ce corps a été conservé par les sentimens qui m'animaient. C'est mon but qui m'a fait exposer ma vie

(1) Samanéen, sectateur de Bouddha, sectateur de Foë, sont synonymes.

dans des pays où l'on n'est pas sûr de sa conservation, pour parvenir jusqu'à ce qui était l'objet de mon espoir, à tout risque. »

Ces simples paroles ne remuent-elles pas le cœur? n'intéressent-elles pas à cette foi pour laquelle un pauvre religieux s'est exposé à tant d'obscurs périls? Mais laissons la personne et les sentimens de Fa-Hian, sur lesquels il y avait peu de chose à dire, et passons à ce qu'il nous apprend des contrées qu'il a parcourues.

Le résultat le plus essentiel de son voyage, aux yeux de la science, est de montrer l'extension et de décrire l'état du bouddhisme dans des contrées sur lesquelles il n'existe aucun autre renseignement contemporain. Il résulte de sa relation que le bouddhisme était établi au IVe siècle sur la rive droite de l'Indus, dans un pays que l'on nomme encore aujourd'hui pays des idolâtres (Kafristan). Depuis lors il n'a fait qu'y déchoir, jusqu'au temps où l'islamisme l'a entièrement aboli, comme il a détruit le christianisme à l'autre extrémité de l'Asie, remplaçant par l'enthousiasme guerrier et la sensualité ardente l'esprit pacifique et mortifié des deux religions qu'il a vaincues.

Dans les régions qu'il parcourt, notre voyageur voit prédominer tour à tour le culte hérétique des brahmanes et l'orthodoxie bouddhiste. Après avoir repassé à l'est de l'Indus, il retrouve celle-ci florissante au sein de l'Inde centrale. Là, dans son ancienne patrie, le bouddhisme était encore respecté au commencement du Ve siècle, malgré les atroces persécutions qui l'avaient banni de l'Inde méridionale, mais qui n'avaient pas eu le dessus aux bords du Gange. Ce fait, qu'on ignorerait sans Fa-Hian, est important pour l'histoire du bouddhisme; car d'autres voyageurs chinois, un peu postérieurs, nous apprennent que dès leur époque il donnait dans ces régions des signes de décadence, après une vie continue de seize ou dix-sept siècles.

On voit aussi par la relation de Fa-Hian que de son temps l'Inde avait déjà reçu la doctrine des Tao-ssé. La secte des Tao-ssé, dont le père fut Lao-tseu, qu'on pourrait appeler le Platon chinois, comme Confucius en fut le Socrate; cette secte, dont nous ne savons guère que le nom, avait donc, au IVe siècle, pénétré depuis long-temps dans l'Inde. Elle a dominé au Thibet jusqu'à l'époque où le bouddhisme a triomphé dans ce pays. Elle y a encore des

adhérens. On sait qu'en Chine elle est une des trois religions de l'empire; les deux autres sont le déisme de l'école de Confucius et le bouddhisme.

La Chine est un monde séparé du nôtre. Il n'en est que plus intéressant de relever le petit nombre de points par où les annales de cet empire, qui se croit l'empire du milieu, et qui est à l'une des extrémités de l'univers, touchent à l'autre bout de la terre; trouver dans les annales chinoises quelques renseignemens sur les origines des populations germaniques, sur la grande émigration de peuples dont le dernier contrecoup a produit l'invasion des Barbares dans la Gaule au ve siècle, n'est-ce pas un des résultats les plus inattendus, une des surprises les plus piquantes que la science puisse offrir à la curiosité? Deguignes le premier a tenté d'éclaircir ainsi l'histoire de l'Occident par des renseignemens puisés aux sources les plus lointaines. Malheureusement, sa donnée fondamentale reposait sur une identité que la science conteste aujourd'hui; l'identité des Huns et des Hioung-nou, dont parlent les historiens chinois. Celle que MM. Rémusat et Saint-Martin ont cru reconnaître entre les Yue-ti et les Gêtes, les O-si et les Ases, soutiendra-t-elle mieux la critique? Je n'oserais l'affirmer. Les cheveux blonds que les historiens chinois attribuent à ces peuples sont la seule raison un peu considérable qu'on puisse avoir de les rattacher à la famille germanique. La ressemblance des noms est bien quelque chose; mais le génie monosyllabique de la langue chinoise et le défaut dans cette langue de plusieurs articulations, par cela même qu'ils rendent possible le rapprochement de mots assez différens, empêchent d'y ajouter une foi complète. Comment être sûr que Yue-ti est la transcription chinoise du nom des Gêtes? Mais, d'autre part, comment le nier avec certitude, quand on voit les missionnaires qui ont traduit la Bible en chinois, ne pas trouver dans les ressources vocales de cet idiome d'autre manière d'écrire Abraham que A-pou-la-mou?

Cependant, l'accord sur ce point des hommes que j'ai nommés, les plus compétens en cette matière que le siècle ait produits, cet accord est d'un grand poids. En outre, cette supposition est conforme à toutes les vraisemblances, puisqu'elle montre les populations mères des nations germaniques aux lieux où toutes les

inductions de la philologie et l'examen de leurs propres traditions concourent à placer leur berceau, c'est-à-dire au centre de l'Asie, au nord de la Perse et à l'ouest du Thibet.

Dans cette hypothèse, les communications de la Chine avec les races germaniques remonteraient au second siècle avant Jésus-Christ, époque de la mission du général Tchang-Kiao chez les Gêtes (Yue-ti) et de sa double captivité chez les Hioung-Nou (les Huns)? Une autre mission à l'ouest, plus singulière encore, est celle de Kan-Yng dont parle notre voyageur bouddhiste, et qui fut envoyé par un célèbre conquérant chinois, l'an 97 de Jésus-Christ, au bord de la mer Caspienne, avec ordre d'aller soumettre un certain royaume de Fou-Lin, dont on avait vaguement ouï parler à la cour céleste; ce royaume de Fou-Lin était l'empire romain.

D'autre part, le voyage de Fa-Hian nous montre les Gêtes faisant la guerre à des populations des bords de l'Indus pour leur disputer le Pot-d'Or de Bouddha : quelle singulière révélation que celle d'un peuple germanique entreprenant une guerre religieuse, une sorte de croisade bouddhique en Perse, avant le ve siècle! Ces divers faits, tout isolés qu'ils sont, ne font-ils pas rêver? n'ouvrent-ils pas des aperçus entièrement neufs sur les rôles et les rapports des peuples? n'éclairent-ils pas d'un jour étrange l'histoire de l'humanité? Ce sont des indications pareilles qui donnent à cette publication son principal intérêt historique. Mais en outre le texte et surtout les notes, souvent plus curieuses que le texte, renferment des renseignemens fort intéressans sur le bouddhisme, sur ses dogmes, ses mythes, ses légendes, sur son organisation ecclésiastique ou plutôt monacale; car, comme l'a remarqué M. Hogdson, le bouddhisme a des moines et il n'a pas de clergé. Je vais choisir dans l'ensemble de l'ouvrage quelques-uns des passages qui peuvent le mieux caractériser sous différens rapports la religion bouddhique.

Le bouddhisme contient une métaphysique et une mythologie, la première très abstraite, la seconde très abondante et très confuse. La partie dogmatique du bouddhisme joue naturellement un faible rôle dans le récit du voyageur. La partie mythologique et légendaire y joue au contraire un rôle considérable; c'est d'elle en conséquence que nous devrons principalement nous occuper.

Les bouddhistes ne manquèrent certes pas de l'imagination né-

cessaire pour composer une mythologie. Cependant ils ont trouvé commode de s'emparer de la mythologie toute faite du brahmanisme, sans renoncer à y joindre leurs propres inventions : d'ailleurs c'est du brahmanisme qu'ils sont sortis ; ils ont été d'abord une secte réformée qui, peu à peu, est devenue une religion indépendante et hostile. Aussi ils ne rejettent point Brahma, ils ne l'excluent point du panthéon bouddhique, mais ils lui assignent une place inférieure à Bouddha.

Cette place varie dans les divers traités mythologiques. Tantôt on lui donne à gouverner la plus grande des trois agrégations de l'univers, qui contient, avec beaucoup d'autres choses, mille millions de soleils (1) ; c'est ce qu'on peut appeler un pis aller assez consolant et une retraite fort honorable ; tantôt il est un personnage beaucoup moins imposant, il est seulement « le premier des vingt dieux qui sont nommés comme ayant des fonctions et une protection à exercer à l'égard des autres êtres. On lui donne le titre de roi, faible dédommagement du rang de Dieu suprême ; — il est stricte observateur des préceptes et sait gouverner la troupe des brahmanes. » — Ici l'arrogance du culte nouveau et triomphant perce à travers les hommages un peu dérisoires qu'elle accorde à l'ancienne divinité détrônée par Bouddha. C'est comme le pacifique royaume du Latium donné au bonhomme Saturne en dédommagement de l'Olympe où s'assied Jupiter.

Ailleurs le bouddhisme a pactisé moins arrogamment avec le brahmanisme. Il a conservé à la trinité brahmanique son triple rôle de création, de conservation et de destruction ; seulement il a fait émaner les trois grand dieux, Brahma, Vichnou et Siva, ainsi que les dieux inférieurs, du suprême Bouddha. Tels sont les arrangemens, et, pour ainsi dire, les traités qu'ont faits ensemble les deux religions. Telles sont les conditions qu'a imposées et les indemnités qu'a octroyées le dieu vainqueur aux dieux vaincus.

Quant au dogme proprement dit, je ferai seulement remarquer qu'il a produit ce qu'il est dans l'essence de tout dogme fécond de produire : l'hérésie ; il est souvent question, dans le voyage de Fa-Hian et dans d'autres livres bouddhiques, des philosophes hétérodoxes. Du temps de Bouddha, il y avait déjà, selon la tradi-

(1) Pag. 136.

tion, quatre-vingt-seize sectes d'hérésie; les bouddhistes appellent *vues* les diverses opinions des hérésiarques. Parmi elles, on retrouve les spéculations métaphysiques les plus raffinées; dans toutes les religions, la métaphysique est la mère de l'hérésie.

Mais arrivons aux légendes sur Bouddha.

L'histoire réelle du personnage qui a fondé le bouddhisme et lui a donné son nom, est impossible à retrouver sous l'amas de fables dont trente siècles et trente peuples l'ont surchargée. Jamais la biographie ne fut plus complètement ensevelie sous la légende. La science, en rapprochant les traditions indiennes, chinoises, cingalaises, birmanes, japonaises, thibétaines, tartares, sur l'origine du bouddhisme, a pu seulement déterminer avec une grande vraisemblance l'époque de l'apparition de Bouddha, et la fixer vers le milieu du xe siècle avant Jésus-Christ. Le voyage de Fa-Hian confirme cette date, à laquelle d'autres recherches avaient conduit M. Rémusat. Ce voyage change un peu les idées qu'on pouvait se faire sur le lieu d'où le bouddhisme a commencé à se propager. Il place le berceau de cette religion dans l'Inde centrale, au bord du Gange, tandis qu'on l'avait à tort transporté dans le Behar méridional (1).

Il paraît que Bouddha est né aux environs d'Aoude, et, au sud, sa prédication n'a pas passé le Gange.

Voilà à peu près tout ce que l'on peut dire historiquement de ce grand réformateur, dans lequel ses sectateurs ont vu une incarnation divine, incarnation qui a été précédée et sera suivie d'une infinité d'incarnations du même genre, de milliers d'autres Bouddhas.

De plus, les nombreuses nations qui ont adopté le bouddhisme ont prêté à son fondateur des aventures plus extraordinaires les unes que les autres. L'imagination avait un champ presque illimité pour les produire; car Bouddha a parcouru une série incalculable d'existences. « Le nombre de mes naissances et de mes morts, dit-il, ne peut se comparer qu'à celui des arbres et des plantes de l'univers entier. On ne pourrait compter les corps que j'ai eus. Moi-même je ne puis énoncer les renouvellemens et destructions du ciel et de la terre que j'ai vus (2). » Ainsi, on n'eut pas à rêver

(1) Introduction, pag. L.
(2) Pag. 68.

seulement une vie, mais des vies innombrables de Bouddha. Et la légende put se multiplier à l'infini comme le dieu lui-même.

Bouddha a une biographie antérieure à sa naissance. Il a commencé par être un homme ordinaire cherchant la sagesse. Puis, de degrés en degrés, à travers des millions d'existences, il s'est élevé au rang de boddisatva (uni à l'intelligence); il a été roi de l'univers; il est monté au ciel de Brahma; il a été Brahma; la durée de la vie d'un Brahma est de deux régénérations du monde, ou deux mille six cent quatre-vingt-huit millions d'années. Il était à la fois un dieu dans le ciel, et sur la terre un saint roi. Mais dans cet état de béatitude, Bouddha est saisi du désir de sauver les hommes... Il veut témoigner sa commisération pour toutes les douleurs, et *faire tourner la roue* pour tous les êtres vivans (1). Pour cela, il résout de se faire homme; il choisit la mère qui doit l'enfanter. C'est une vierge (2) qui concevra en songe d'un saint esprit.

La légende a diversifié de plusieurs manières le sentiment de mélancolie sublime qui saisit Bouddha à la vue de la misère humaine, et lui fait prendre la résolution de sauver, d'affranchir l'homme de la douleur, c'est-à-dire, dans le point de vue du quiétisme bouddhique, de le tirer de la sujétion des existences changeantes et périssables, soumises aux troubles et à la souffrance, pour l'élever à l'état de repos immuable qui résulte de l'union de l'intelligence avec la substance infinie d'où elle émane.

Bouddha dit, dans une légende citée par M. Rémusat :

« Les maux qui affligent tous les êtres, les erreurs auxquelles ils sont en proie et qui les écartent de la droite voie, leur chute dans le séjour des grandes ténèbres, les douleurs sans fin qui les tourmentent sans qu'ils aient un libérateur ou un protecteur, leur font invoquer ma puissance et mon nom. Mais leurs souffrances que mon œil céleste me fait voir, que mon oreille céleste me fait entendre, et auxquelles je ne puis porter remède, me troublent au point de m'empêcher d'atteindre à l'état de pure intelligence (3). »

(1) Pag. 71.

(2) Klaproth, Vie de Bouddha, *Journal asiatique*, tom. IV, pag. 15.

(3) Le Bouddha, qui se plaint avec tant de grandeur de la tristesse que lui causent les souffrances des êtres, a eu, dans les superstitions populaires de la Chine, une destinée misérable. Elles ont fait de lui une divinité femelle d'un ordre subalterne; et il a fini par donner son nom de Pousa à ces figures arrondies par la base, dont le balancement gro-

Ailleurs, la légende raconte comment Sakya-Mouni, le dernier apparu des Bouddhas, le fondateur du bouddhisme actuel, a été amené à sa résolution d'affranchir l'homme et de sauver le monde.

Bouddha est fils d'un roi puissant qui, le voyant triste et rêveur, lui a donné trois épouses accomplies. Chacune d'elles a vingt mille vierges à son service, toutes d'une exquise beauté et pareilles aux nymphes du ciel. Malgré ces soixante mille femmes, qui toutes s'occupent à le soigner et à l'amuser par leurs concerts, le jeune prince n'ouvre point son ame à la joie. Il est tourmenté du désir de connaître la vraie doctrine; les ministres de son père conseillent de faire voyager le prince pour le distraire de sa méditation. Mais un dieu qui veut l'y ramener, se place quatre fois devant ses pas, sous un déguisement différent. C'est d'abord sous l'aspect d'un vieillard.

Le prince demande: Qu'est-ce que cet homme? et ses serviteurs lui répondent: C'est un homme vieux. Qu'est-ce que c'est que vieux? demande-t-il encore, et on lui fait une peinture énergique et lugubre des misères de cet homme, « dont les organes sont usés, dont la forme est changée, qui a le teint flétri, la respiration faible, et dont les forces sont épuisées; il ne digère plus ce qu'il mange; ses articulations se disloquent; s'il se couche ou s'assied, il a besoin des autres; s'il parle, c'est pour regretter ou pour se plaindre; le reste de sa vie n'est propre à rien. Voilà ce qu'on appelle un vieillard. » Le jeune prince, après avoir fait lui-même quelques réflexions sur la vieillesse qu'il compare à un char brisé, revient plus triste qu'il n'était parti. « La douleur qu'il avait eue, pensant que tous étaient soumis à cette grave infortune, ne lui permit de goûter aucune joie. »

Le prince sort de nouveau. Son père avait défendu que rien de fétide ou d'immonde se trouvât sur la route. Mais le dieu qui, d'abord, s'était déguisé en vieillard, prend cette fois la forme d'un malade gisant au bord du chemin. « Ses yeux ne voyaient pas les couleurs, ses oreilles n'entendaient pas les sons, ses pieds et ses mains cherchaient le vide; il appelait son père et sa mère, et s'attachait douloureusement à sa femme et à son enfant. » Le

tesque a eu parmi nous un succès de vogue, les années précédentes, à l'époque des étrennes.

prince demanda : Qu'est ceci ? Ses serviteurs lui répondirent : C'est un malade. Qu'est-ce qu'un malade? reprit le prince. Ils répondirent : L'homme est formé de quatre élémens. Chaque élément a cent et une maladies qui se succèdent alternativement. Suit une peinture de l'état de maladie. Le prince réfléchit que lui-même peut être semblable à ce malheureux ; il pense à la triste condition des hommes, et il s'écrie : « Je regarde le corps comme une goutte de pluie ; quel plaisir peut-on goûter dans le monde? »

Un autre jour, le dieu se changea en un homme mort qu'on portait hors de la ville. Le prince demanda : Qu'est-ce que cela? Les serviteurs lui répondirent : C'est un mort. Qu'est-ce qu'un mort? reprit le prince. Ici, un horrible tableau des suites physiques de la mort. Le prince poussa un long soupir, prononça quelques vers mélancoliques, et s'en revint à son palais, considérant tristement que tous les êtres vivans étaient soumis aux tourmens et aux douleurs de la vieillesse, de la maladie et de la mort. Il en était tellement attristé, qu'il ne mangeait plus.

Enfin, le dieu se déguise en religieux, et révèle au prince la vraie doctrine, par laquelle on s'élève au-dessus des misères de la vie et des vicissitudes de l'être, en supprimant les désirs, et en atteignant, par la quiétude, à la simplicité du cœur. Quand un homme est parvenu à ce point d'abnégation, les sons et les couleurs ne peuvent le souiller, les dignités ne peuvent le fléchir ; il est immobile comme la terre, il est délivré de l'affliction et de la douleur, et il obtient le salut par l'extinction.

Telles sont les quatre initiations par lesquelles cette curieuse légende conduit le fondateur du bouddhisme à l'absorption suprême, morne refuge offert par cette religion contemplative et mélancolique contre l'agitation, la douleur, la mortalité, essence de la vie.

Dans la suite de la légende, le dieu emploie un autre moyen pour éclairer Bouddha sur la misère des êtres vivans. Les ministres du roi, voulant toujours distraire le jeune prince, proposent de lui faire voir les travaux de l'agriculture. « Le prince considérait ceux qui labouraient ; en creusant la terre, on en fit sortir des vers... Un corbeau vint les becqueter et les mangea. Le dieu fit aussitôt paraître un crapaud qui les poursuivit et les avala ; puis un serpent à replis tortueux sortit d'un trou et dévora le crapaud ; un paon s'abattit en volant et piqua le serpent ; un faucon

se saisit du paon et le dévora ; un vautour fondit sur le faucon à son tour, et le mangea. »

Bouddha est ému de compassion en voyant que tous les êtres vivans s'entre-dévorent ainsi, et ce mouvement de pitié l'élève à son premier degré de contemplation.

Enfin, de peur qu'il n'hésite encore à se séparer du monde, les dieux appellent l'esprit de satiété dans son palais. Tandis qu'on dormait, toutes les parties du palais furent changées en tombeaux; les femmes du prince et leurs suivantes changées en cadavres, dont les ossemens étaient dispersés. Le prince, voyant les salles du palais changées en tombeaux, et, parmi ces tombeaux, les oiseaux de proie, les renards, les loups, les oiseaux qui volent et les bêtes qui marchent; voyant que tout ce qui existe est comme une illusion, un changement, un songe, une voix, que tout retourne au vide, et qu'il faut être insensé pour s'y attacher, fait seller son cheval, et va dans la solitude et la contemplation s'affranchir des douleurs des trois mondes.

Dans ces légendes poétiques et populaires respirent les deux sentimens qui ont inspiré le bouddhisme, une profonde commisération pour la souffrance universelle des êtres, et par suite une aversion quiétiste pour la vie, un besoin immense d'échapper aux troubles de l'existence, de se plonger, de se noyer dans l'océan de l'infini, pour ne plus sentir à la surface l'agitation des flots.

Ce qui se rapporte à la conversion de Bouddha, est la partie de la légende qui caractérise le mieux la doctrine de son héros. Mais il est beaucoup d'autres récits intéressans mentionnés dans la relation du voyageur chinois, ou rapportés dans les notes des éditeurs. Telle est la naissance merveilleuse de Bouddha, issu d'une vierge, évènement salué par les dieux, les génies, les prêtres des autres religions, enfin par tous les êtres; telles sont les tentations de diverses natures auxquelles il fut exposé, tantôt par les charmes des trois filles de Jaspe, qui voulaient le troubler dans sa solitude, et que d'un mot il changea en vieilles femmes, de sorte, dit la légende, qu'elles furent obligées de se servir de bâton pour retourner d'où elles étaient venues; tantôt de la part d'un mauvais esprit son ennemi, qui, à la tête de dix-huit cent mille démons, s'efforce de l'épouvanter par ses prestiges. Ici plusieurs détails rappellent la tentation de saint Antoine. « Ces démons prirent

la forme de lions, d'ours, de rhinocéros, de tigres, d'éléphans, de bœufs, de chevaux, de chiens, de porcs et de singes; on en voyait qui avaient des têtes d'animaux sur des corps humains, d'autres qui avaient des corps de serpens venimeux, et des têtes de tortue à six yeux; il y en avait à plusieurs têtes, avec des dents et des griffes crochues; ils portaient des montagnes sur le dos, faisaient sortir de leur bouche du feu, des tonnerres et des éclairs. » Ne dirait-on pas que Fa-Hian connaissait Callot!

Enfin la mort de Bouddha, c'est-à-dire son absorption dans l'essence absolue ou le vide infini, est une circonstance dont le souvenir revient plusieurs fois dans le récit de Fa-Hian, dont la légende s'est emparée, qu'elle a entouré de merveilleux et de poésie, enfin que l'art a reçu de ses mains, et a traité à son tour avec un certain grandiose peu ordinaire en ces contrées. J'ai vu à Leyde le tableau japonais de la mort de Bouddha, dont M. Siebold a donné la gravure dans son ouvrage sur le Japon, et j'ai été frappé du caractère de majestueuse tristesse, de recueillement douloureux, empreint sur toute cette composition, dans laquelle les dieux, les hommes, les animaux, la nature entière, entourent d'un deuil universel le cadavre du sauveur des mondes.

Tous les pays où le bouddhisme s'est établi, offrent des traces de la présence de son divin fondateur et des merveilles qu'il a opérées. L'on montre l'empreinte de son pied dans une foule de lieux; la plus célèbre est celle de Ceylan, où des chrétiens peu éclairés ont cru voir un vestige de la présence d'Adam. Souvent ces traditions locales sont extrêmement puériles (1); mais il en est aussi de touchantes, il en est qui expriment d'une manière naïve le sentiment d'humanité, qui est le plus beau trait de la morale bouddhique et de la vie légendaire de Bouddha.

Ainsi, sans être un pélerin croyant comme Fa-Hian, on pourrait être ému en voyant le lieu où Bouddha, fuyant ses ennemis et abandonnant son royaume, trouva un pauvre brahmane qui demandait l'aumône. Ayant perdu son royaume et son rang, n'ayant plus rien, il commanda qu'on le liât lui-même et qu'on le livrât au roi son ennemi, afin que l'argent qu'on donnerait pour lui servît d'aumône.

(1) Telle est celle de l'ermite du grand arbre, qui maudit quatre-vingt-dix-neuf femmes, lesquelles au même moment devinrent toutes bossues.

Et remarquez que le mendiant pour qui Bouddha se dévoue ainsi, est un brahmane, c'est-à-dire appartient à la caste des persécuteurs et des persécuteurs quelquefois atroces du bouddhisme. Le bouddhisme, dans une pareille légende, se montre supérieur à la division des castes, et aux représailles de la vengeance. Il dit à sa manière : Faites du bien à ceux qui vous persécutent.

Une foule d'actes que la légende attribue à Bouddha, expriment, sous une forme souvent bizarre, son dévouement universel, son inépuisable amour pour tous les êtres. Il fait l'aumôme de ses yeux, l'aumône de sa tête, il livre son corps à un tigre qui mourait de faim pour lui sauver la vie (1).

L'histoire du pot d'or de Foë, que « de pauvres gens parviennent à remplir avec quelques fleurs, tandis que des gens riches qui apporteraient des fleurs en offrandes, pourraient en mettre mille ou dix mille grandes mesures, sans jamais parvenir à la remplir ; » cette histoire gracieuse est presque aussi touchante que notre vieille légende française du *Barizel*, ce baquet merveilleux que n'avaient pu remplir tous les fleuves, toutes les fontaines, toutes les mers, mais qu'une larme de repentir comble et fait déborder.

En général, la morale bouddhique respire une mansuétude et une tendresse qui embrasse tous les hommes et s'étend jusqu'aux animaux. Cette charité peut-être extrême les considère aussi comme le prochain de l'homme. Du reste, elle prescrit toutes les œuvres de miséricorde et d'humanité. Grace au bouddhisme, la peine de mort était abolie vers le temps d'Attila, dans le pays occupé aujourd'hui par les féroces Afhgans. Le jugement de Dieu y était en vigueur, mais sous une forme bénigne. Il ne s'agissait point de saisir un fer rouge, ou de passer à travers la flamme d'un bûcher, comme dans les anciennes mœurs de l'Inde et de l'Europe; quand deux personnes avaient une contestation, elles prenaient médecine, le crime avait infailliblement la colique et l'innocence ne s'en portait que mieux.

Un roi barbare avait voulu établir un enfer dans ses états ; mais un mendiant bouddhiste le convertit, il obtint la foi, et détruisit son enfer. Bizarre inconséquence de l'esprit de charité, car le bouddhisme a deux enfers, et dans chacun seize étages de tour-

(1) Pag. 75.

mens. Les ames criminelles les traversent tous successivement. Au reste, c'est plutôt un affreux purgatoire qu'un enfer proprement dit, car la doctrine de la transmigration des ames et de la succession des existences a du moins sauvé le bouddhisme du dogme de l'éternité des peines.

Du reste, plusieurs des supplices créés ou reproduits par l'impitoyable imagination de Dante se trouvent dans l'enfer bouddhique. Tels sont le sable brûlant, les chaudières, les crocs, le bain de sang, les glaives qui percent ou tailladent; là aussi il y a des damnés qui, comme Philippo Argentieri, déchirent leur propre chair avec leurs ongles, *a brano a brano*. Il y a le supplice du froid après le supplice du feu. C'est une consolation de penser que ces atroces imaginations, qui ont épouvanté tant de pauvres ames, ne peuvent se varier beaucoup, et que leurs auteurs, qu'ils écrivent en Orient ou en Occident, retombent forcément dans les mêmes combinaisons de tourmens. C'est un soulagement analogue à celui qu'on éprouve en songeant que la cruauté qui inflige des supplices réels ne saurait non plus passer une certaine limite de douleur, et que tout ce qu'elle invente et accumule au-delà est perdu, grace au ciel, et ne porte pas.

Quel contraste entre les horreurs que je viens de retracer et les préceptes humains de Bouddha, l'attendrissement sympathique et le dévouement sublime empreint dans sa légende! Ce contraste, au reste, n'est pas plus grand que celui que forme cette poésie dantesque, expression du catholicisme du XIIIe siècle, avec le sermon de la Montagne.

Si on avait besoin de prouver la bienfaisante influence du bouddhisme sur les mœurs et les institutions, il suffirait d'extraire de cette relation un passage où il est question de l'établissement de véritables hôpitaux dans la ville de Maghada, où le bouddhisme est representé comme florissant et recevant les hommages même des brahmanes. « Les délégués que les chefs du royaume entretiennent dans la ville, y ont établi chacun une *maison de médicamens du bonheur et de la vertu;* les pauvres, les orphelins, les boiteux, enfin tous les malades des provinces vont dans ces maisons, où on leur donne tout ce dont ils ont besoin. Les médecins y examinent leurs maladies; on leur sert à boire et à manger selon les convenances, et on leur administre des médicamens. Tout con-

tribue à les tranquilliser. Ceux qui sont guéris s'en vont d'eux-mêmes. »

Les ordres mendians, qui ont joué un si grand rôle au moyen-âge, ne sont point une invention du XIIIe siècle. Saint François d'Assise avait été devancé de plus de mille ans par les saints mendians du bouddhisme, qui eux-mêmes avaient eu des devanciers au sein de l'antique religion des brahmanes. Il y a aussi chez les bouddhistes des religieuses mendiantes. Bien que Bouddha ait fait d'abord quelque difficulté d'admettre les femmes à la vie religieuse, il finit par y consentir, en les soumettant entièrement aux religieux. Les observances qui sont imposées aux mendians des deux sexes ne laissent rien à désirer pour la rigueur de l'abstinence qu'elles prescrivent. Une de ces règles a été dictée par ce sentiment de charité universelle qui s'étend jusqu'aux animaux. « Les alimens que le mendiant a obtenus seront divisés en trois portions : une portion sera donnée à la personne qu'il verra souffrir de la faim ; une autre sera portée dans un lieu désert et tranquille, et déposée sur une pierre pour les oiseaux et les bêtes. »

Les monastères bouddhiques semblent, à plusieurs égards, calqués sur les monastères chrétiens. Cette ressemblance s'étend même jusqu'à des coïncidences minutieuses et fortuites. L'on sait que les moines, au moyen-âge, exprimaient ce qu'ils étaient dans la nécessité de se communiquer, au moyen de signes semblables à ceux qu'emploient les sourds-muets. Les moines bouddhistes que visita Fa-Hian s'étaient avisés du même expédient pour éluder la loi du silence.

« Quand ils entrent dans le réfectoire, ils ont une contenance grave et posée; ils s'asseient, chacun à son rang, avec ordre et en silence; ils ne font pas de bruit avec leurs bassins et leurs autres vases. Ces hommes purs ne se permettent pas de s'appeler les uns les autres quand ils mangent, mais ils se font des signes avec les doigts. » Ne semble-t-il pas voir des capucins entrer au réfectoire et prendre silencieusement leur repas?

Dans le pays de Kie-Tcha, selon notre voyageur, la nature est si attentive aux besoins des religieux, que le temps change et devient froid dès qu'ils ont reçu leurs provisions. A quoi servirait, en effet, le soleil, quand les religieux n'en ont plus besoin? Mais le roi du pays, qui est un prince avisé, a soin qu'ils ne reçoivent

cette provision annuelle qu'après que tout le grain du pays est parvenu à sa maturité. On assure ainsi la durée du beau temps, qui ne se permettrait pas de cesser avant la récolte des moines.

Ailleurs Fa-Hian dit, en parlant des rois bouddhistes de l'Inde: « Lorsqu'ils rendent hommage aux religieux, ils se dépouillent de leur tiare; eux et les princes de leur famille, ainsi que leurs officiers, leur présentent les alimens de leurs propres mains. Quand ils les ont présentés, ils étendent un tapis par terre, évitant de se placer en face sur un siége. En présence des religieux ils n'oseraient s'asseoir sur un lit..... Les rois, les grands, les chefs de famille ont élevé des chapelles en faveur des religieux. Ils leur ont fourni des provisions et fait donation de champs et de maisons, de jardins et de vergers, avec les fermiers et les bestiaux pour les cultiver. L'acte de ces donations était tracé sur le fer, et aucun des princes qui vinrent ensuite ne se serait permis d'y porter la moindre atteinte. »

Si les lignes qui précèdent n'étaient textuellement traduites du chinois, on croirait entendre un chroniqueur du moyen-âge vantant l'humilité respectueuse des princes dévots en présence des religieux et leur libéralité envers les monastères. Le monachisme a, dans le principe d'association et de perpétuité qui le constitue, une force d'absorption qui, au sein des circonstances les plus diverses, a dû produire les mêmes résultats.

Plusieurs des pratiques de dévotion usitées dans les couvens bouddhiques rappellent des pratiques monacales ou ecclésiastiques de l'Europe. Le chapelet y est fort en vogue; les cloches y retentissent jour et nuit. Chaque monastère a des reliques de Bouddha. Ici c'est une de ses dents, là un os de son crâne; c'est son bâton, son manteau, sa marmite; la plus étrange des reliques de Bouddha, c'est son ombre (1); il y a même quelque trace de la confession (2). Aucune des observances machinales qu'on a pu reprocher à l'ascétisme matériel de l'Espagne et de l'Italie n'approche de l'usage singulier des roues de prière. On colle sur ces roues ou cylindres des morceaux de papier sur lesquels sont écrites diverses oraisons. Au lieu de réciter les oraisons, on tourne la roue, et cette

(1) Pag. 86-87.
(2) Pag. 112.

opération compte aux assistans comme s'ils eussent récité la prière. C'est prier à tour de bras. Ce que ne dit pas Fa-Hian, c'est que, dans certains endroits, on a tellement simplifié le travail, que les roues en question tournent par l'effet d'un poids suspendu comme un tourne-broche, ou du vent, comme les moulins. Ces dévots sont pour la prière comme était pour la danse cet envoyé persan qui, dans un bal, s'émerveillait de ces gens qui dansaient *eux-mêmes*..... Eux aussi ont trop de la superbe apathie orientale pour prier eux-mêmes. Les chanoines du *Lutrin*, qui faisaient louer Dieu par des chantres gagés, n'y entendaient rien en comparaison. On n'a pas besoin de gager une roue; il ne faut qu'un poids de dix livres ou un souffle de vent pour édifier tout le peuple. Certes les bons pères des *Provinciales*, malgré leur grande science, n'ont jamais porté à cette perfection l'art de la *dévotion aisée*. Il ne manque à cette sublime invention bouddhique que l'application de la machine à vapeur : mais les Anglais sont dans l'Inde, et il ne faut désespérer de rien.

Tous ces rapprochemens, les uns tenant à la nature des idées, les autres accidentels et fortuits, se présentent d'eux-mêmes à ceux qui passent de l'étude du christianisme à l'étude de la religion de Bouddha. En signalant quelques-uns des plus frappans, mon intention était surtout de faire sentir aux lecteurs l'importance de cette publication, et, en général, de tout ce qui peut, comme elle, éclairer l'histoire du bouddhisme. Il faut qu'on s'accoutume à donner une grande place dans l'histoire de la civilisation à cette doctrine, dont le nom était ignoré il y a un siècle ; et il faut qu'elle prenne son rang à côté des grandes religions qui ont si puissamment influé sur les destinées humaines. Traditions vénérables par leur antiquité, et puissance réformatrice, action morale et politique, théâtre immense et varié, profondeur de doctrine et richesse de fiction, église organisée, monachisme innombrable, pratiques touchantes et superstitions bizarres, rien ne lui manque de tout ce qui peut solliciter cette curiosité qui se plaît à étudier les grands et compliqués phénomènes de l'esprit humain. On ne peut nier que son histoire n'offre un certain parallélisme avec l'histoire de la religion chrétienne. Comme celle-ci, le bouddhisme s'est détaché d'une religion antérieure, par rapport à laquelle il a été un immense progrès. Il a proclamé aussi que tous étaient

appelés ; il a foulé aux pieds dans l'Inde, à la face du brahmanisme, les divisions de castes, de races, de pays; il a adouci les mœurs des nations barbares, et il a prêché la charité pour les hommes et la pitié pour les animaux ; il a prescrit et pratiqué la tempérance, la chasteté, l'humilité, la pauvreté, comme le christianisme primitif. Il a fondé une multitude de couvens pour les deux sexes; il a reçu des donations, il a propagé le culte des reliques et des images, il a multiplié à l'infini les pratiques dévotes et les légendes, comme le christianisme du moyen-âge. Enfin, pour compléter la ressemblance extérieure des deux religions, le bouddhisme a eu son pape. Le lama du Thibet a été un chef spirituel, ayant des possessions temporelles, et reconnu par une grande portion des nations bouddhiques; et tout cela dure encore, et à l'heure qu'il est, en Chine, au Japon, au Thibet, dans les steppes de la Tartarie, plus de quatre cents millions de nos semblables croient à la doctrine, et pratiquent le culte de Bouddha.

Mais sous ces analogies, qu'on ne m'accusera pas de déguiser, que peut-être on me reprochera tout aussi injustement de faire trop ressortir, se cache une différence profonde, radicale, dont les conséquences se retrouvent partout dans les deux religions, la différence du théisme au panthéisme. Le Christ est le fils de Jéhovah. Le christianisme a reçu du judaïsme la notion du Dieu auquel nous croyons, du Dieu vivant, du Dieu fort, du Dieu bon, c'est-à-dire du Dieu libre, du Dieu créateur, du Dieu aimant; et le christianisme a été une religion de liberté d'action et d'amour. Le bouddhisme au contraire, qui n'a pu se dégager du vieux panthéisme indien, au sein duquel il a pris naissance, le bouddhisme n'a jamais connu d'autre dieu qu'un dieu mort; car il est sans individualité, sans conscience de son être ; un dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessairement de son sein ; un dieu qui n'aime point, car il n'y a pour lui ni mauvais ni bon; lui-même ne peut être dit bon ou mauvais, chaque distinction se perdant au sein de sa ténébreuse et indiscernable unité. Aussi toute la tendance morale du bouddhisme s'en est ressentie. Les vertus actives qu'il prescrit, n'ont été considérées que comme des degrés inférieurs conduisant à une perfection plus haute; et cette perfection a été l'anéantissement de l'activité humaine. La fin suprême de l'homme a été de perdre le sentiment de son moi, de renoncer à

sa liberté, de s'élever au-dessus des affections les plus pures, au-dessus de la distinction du bien et du mal, d'arriver à un état où la différence de l'être et du non-être elle-même disparût, où il ne restât plus, comme le disent les bouddhistes, que le *vide*. Et ainsi cette religion, qui, à son point de départ, s'adressait aux meilleures tendances de la nature humaine, et se rencontrait avec le christianisme, entraînée par l'idée panthéistique qui la domine, n'a pas plus échappé que les autres religions de l'Inde aux conséquences de cette idée, aux extravagances du quiétisme oriental; s'élevant de sphère en sphère par tous les degrés de la contemplation, elle s'est précipitée à travers les cieux dans un abîme. Le bouddhisme a tenté ce que saint Irénée reprochait aux gnostiques, quand il leur disait : « Vous avez voulu dépasser Dieu ! »

J.-J. Ampère.

LE

SALON DU ROI.

Les peintures exécutées par M. Eugène Delacroix, dans une salle de la chambre des députés, dite Salon du Roi, méritent la plus sérieuse attention; car les diverses compositions qui concourent à la décoration de cette salle sont également remarquables par la beauté des figures et par les facultés nouvelles qu'elles ont mises en évidence, et que le plus grand nombre ne soupçonnait pas chez l'auteur. M. Fontaine, pour satisfaire son goût symétrique, n'a pas craint de rogner impitoyablement la belle *Bataille de Taillebourg*. Maintenant que le musée de Versailles est ouvert au public, nous allons savoir ce qui nous reste de cette toile si animée, si énergique, où le peintre a prodigué à plaisir toutes les richesses de son art, où il a multiplié les problèmes pour se donner la gloire de les résoudre. M. Joly, du moins nous l'espérons, n'aura pas le même caprice que M. Fontaine. Puisqu'il a eu assez de clairvoyance et de sagesse pour concerter avec M. Delacroix la distribution des ornemens de son plafond, puisqu'il a soumis sa volonté à la volonté du peintre, nous avons lieu de penser qu'il ne changera pas de conduite, et qu'il ne condamnera pas à la mutilation les créations laborieuses et savantes dont il a préparé l'encadrement. Nous pouvons donc parler du Salon du Roi en toute assurance. Quand la session sera close, et que chacun pourra librement étudier les peintures de M. Delacroix, nos remarques trouveront encore leur application. Elles subiront le contrôle de l'opinion publique; les détails que nous aurons approuvés ou réprouvés seront présens pour nous donner tort ou raison. Pourquoi faut-il que le Musée

de Versailles soit échu à M. Fontaine, et que l'homme qui a traité avec tant d'ignorance et de brutalité l'œuvre élégante de Philibert Delorme soit appelé à statuer sur la dimension légitime des tableaux destinés à la nouvelle galerie? En vérité, lorsqu'il s'agit de signaler, de dénoncer au tribunal de l'opinion des fautes de cette nature, l'esprit hésite et ne sait s'il doit demander pour l'architecte la honte ou le ridicule. Répondra-t-on que la liste civile possède en toute propriété la *Bataille de Taillebourg?* Je doute qu'il se trouve un légiste assez complaisant pour soutenir cette thèse. La *Bataille de Taillebourg* appartient à la liste civile : ceci ne fait pas question; mais le nom de M. Delacroix n'appartient pas à M. Fontaine; il n'y a, que nous sachions, aucune loi qui donne le droit de laisser au bas d'une toile le nom d'un artiste, quel qu'il soit, obscur ou célèbre, et de rogner comme une étoffe l'œuvre signée de ce nom. Car si un pareil droit était écrit quelque part, l'intelligence serait vraiment réduite en servitude; les œuvres de la pensée seraient traitées plus durement que les bois et les prairies. La seule propriété respectée serait la propriété qui embrasse les choses; la propriété intellectuelle n'existerait plus. S'il est permis aujourd'hui à M. Fontaine de raccourcir ou de rétrécir la *Bataille de Taillebourg*, de la traiter comme un rideau ou un jupon, demain il sera permis à M. Vedel de supprimer, sans consulter M. Hugo, un acte d'*Hernani* ou de *Marion Delorme*. Pour que M. Vedel se croie autorisé à suivre l'exemple de M. Fontaine, il suffira que M. Hugo, au lieu de percevoir une quotité déterminée sur la recette du théâtre, vende son œuvre aux comédiens pour une somme une fois payée. Les libraires, à leur tour, pourront s'arroger la même autorité que MM. Fontaine et Vedel, et l'absurde n'aura bientôt plus de limites. M. Gosselin, propriétaire pendant dix ans, c'est-à-dire locataire des œuvres de M. de Lamartine, pourra, pendant toute la durée de son exploitation, raccourcir, ou même supprimer les *méditations* et les *harmonies* qui ne seront pas de son goût; et sa faute, quelque monstreuse qu'elle soit, ne sera cependant que l'exacte reproduction de la conduite de MM. Fontaine et Vedel. S'il est vrai, et je ne puis consentir à le croire, que les lois qui disposent de la propriété des œuvres intellectuelles, consacrent une violation si évidente du sens commun, en attendant que les chambres abrogent ces lois aveugles

ou impuissantes, et les remplacent par des lois plus sages, il faut que l'opinion protége, par son indignation unanime, la propriété que le droit écrit ne protége pas. A l'heure où nous écrivons, la mutilation de la *Bataille de Taillebourg* est consommée; mais cette mutilation, une fois dénoncée, ne pourra pas se répéter. Malgré le dédain avec lequel M. Fontaine envisage tout ce qui ne relève pas directement de l'équerre et de la truelle, il sera bien forcé de plier devant la volonté de la multitude. L'intendant de la liste civile, averti par la clameur publique, ne lui permettra pas de renouveler ce scandale. Le mal est irréparable; mais il est utile, il est indispensable d'appeler tous les regards sur le mal déjà fait pour empêcher le mal qui pourrait se faire, qui deviendrait inévitable si la presse se résignait au silence.

La décoration du Salon du Roi, heureusement soustraite au gouvernement militaire de M. Fontaine, donne un éclatant démenti aux détracteurs de M. Delacroix. Il ne sera plus permis désormais de refuser à cet artiste éminent la grace et l'élévation du style. Ceux qui ne pouvaient contester l'animation et l'énergie du *Massacre de Scio* et de *l'Evêque de Liége*, qui étaient forcés de reconnaître dans la *Mort de Sardanapale* et la *Barricade de Juillet*, l'abondance et la vérité, mais qui s'obstinaient à nier chez l'auteur l'intelligence des grands maîtres italiens, ont aujourd'hui perdu leur cause. Déjà les *Femmes d'Alger* et le *Saint Sébastien* avaient prouvé à tous les yeux clairvoyans que M. Delacroix ne s'enfermait pas sans retour dans l'école flamande, et qu'il appréciait le Véronèse et Titien, aussi bien que Rubens et Rembrandt; le Salon du Roi confirmera les croyances qui n'étaient encore qu'à l'état d'induction. Pour notre part, bien que notre conviction à cet égard fût déjà pleinement formée, nous nous réjouissons de voir tous les doutes victorieusement résolus par le Salon du Roi; car, non-seulement ces nouvelles peintures de M. Delacroix offrent une série, un ensemble de belles œuvres; mais elles renferment une leçon qui ne restera pas sans fruit. Elles enseignent que les talens vraiment actifs, vraiment originaux, se renouvellent et s'agrandissent par la diversité des tâches qu'ils se proposent ou qu'ils acceptent. Pour des talens de cet ordre, le cercle où se déploie leur volonté s'élargit incessamment. Ils traversent impunément tous les âges et toutes les écoles; ils ne perdent jamais leur

nature propre; ils vivent dans l'intimité de Rubens ou du Véronèse, de Titien ou de Raphaël, sans se faire Flamands, Vénitiens ou Romains. Chaque face de la tradition qu'ils étudient et qu'ils pénètrent, loin d'engourdir leur volonté, les encourage et les excite à la lutte; et quoiqu'ils aient dépensé leurs plus belles années dans l'expression pittoresque de la passion, lorsqu'il leur plaît d'aborder directement la beauté et de se proposer comme but unique et suprême les belles lignes et les beaux contours, ils n'ont qu'à vouloir et ils peuvent.

M. Eugène Delacroix s'est proposé de représenter dans le Salon du Roi, la Justice, la Guerre, l'Agriculture et l'Industrie. Chacune de ces compositions mérite une étude individuelle. L'auteur, au lieu de s'en tenir aux traditions vulgaires qui personnifient allégoriquement chacune de ces pensées, a voulu soumettre l'allégorie à l'action, ou plutôt, et cette dernière explication nous paraît la plus vraie, couronner une action déterminée par une allégorie qui la résume. Ce procédé n'est autre que celui des grands maîtres, et s'il présente de nombreuses difficultés, la gloire du succès répond dignement à l'étendue de la tâche; car c'est à cette condition seulement qu'il est permis d'animer l'allégorie. La personnification de la justice, de la guerre, de l'agriculture et de l'industrie, offrirait sans doute au pinceau un champ vaste et fécond; la peinture proprement dite, celle qui vit tout entière de la pureté des contours et de l'éclat des couleurs, trouverait dans ce thème unique l'occasion de déployer toutes ses ressources. Mais toutes les fois qu'il est possible de joindre à l'intérêt pittoresque, sinon l'intérêt dramatique, du moins l'intérêt d'une action simple et facilement intelligible, toutes les fois qu'il est possible de concilier les exigences de la forme avec celles de la pensée, il est évident que cette conciliation est pour l'artiste un devoir impérieux. L'allégorie réduite à elle-même ne peut plaire qu'aux esprits habitués à chercher dans la peinture la peinture elle-même, et n'agit que bien rarement sur la foule. Or, la peinture en particulier, comme toutes les autres formes de l'imagination, doit se proposer l'agrandissement de sa puissance par tous les moyens que la raison approuve, et la conciliation dont nous parlons est au nombre de ces moyens. M. Delacroix a donc fait sagement de tenter, pour la décoration du Salon du Roi, quelque chose de plus animé que la

peinture décorative; car, malgré la richesse éblouissante de sa palette, il n'est pas sûr qu'il se fût trouvé, parmi les membres de la chambre, cent personnes assez hardies pour le déclarer supérieur à MM. Alaux ou Abel de Pujol, s'il se fût borné à la personnification de la justice, de la guerre, de l'agriculture et de l'industrie.

Il y a dans les quatre compositions du Salon du Roi tant de bonheur et de simplicité, que l'œil et la pensée se promènent sans effort et sans fatigue de l'allégorie à la réalité, et de la réalité à l'allégorie. La Justice est figurée par une femme assise, qui étend son sceptre sur les malheureux. Je ne blâmerai pas l'auteur d'avoir substitué le sceptre à la balance. Quoique ce dernier attribut soit consacré depuis long-temps par la tradition, il n'y a aucun inconvénient à l'omettre, lorsque l'allégorie, au lieu de s'expliquer par elle-même, est accompagnée d'un commentaire vivant. Or, c'est précisément la condition où se trouve la Justice de M. Delacroix. Cette grande figure, sans être posée aussi naturellement qu'on pourrait le désirer, ne manque ni de noblesse, ni de majesté. L'expression du visage est à la fois sévère et compatissante, et résume très bien la force et la protection. Au-dessous de cette figure, peinte en plafond, le peintre a placé une composition qui se divise en deux parties distinctes, mais tellement ordonnées, que la seconde partie est l'application de la première. D'un côté, l'œuvre du législateur, *leges incidere ligno;* de l'autre, l'œuvre du magistrat, *culpam pœna premit comes.* Un vieillard et une jeune fille représentent la législation; un ange aux ailes déployées poursuit le coupable et le châtie au nom de la loi écrite. Le vieillard est conçu dans le style des prophètes de la Sixtine; la méditation et l'austérité sont empreintes sur son visage. La jeune fille qui écrit sous sa dictée, qui grave sur les tablettes les préceptes destinés à régir la société humaine, est pleine de grace et d'attention. Chacun de ces deux personnages est précisément ce qu'il devait être. Quant à la figure placée derrière le vieillard, et qui, au premier aspect, n'a pas d'emploi déterminé, je suis loin de la considérer comme inutile; car non-seulement elle est d'un bon effet pittoresque, mais elle exprime très bien la curiosité muette et respectueuse. Elle ne dicte rien, elle n'écrit rien, mais elle regarde et elle écoute, et cette pantomime suffit amplement à motiver sa sa présence. Bien que la législation, telle que l'a représentée

M. Delacroix, ne rappelle pas les compositions à l'aide desquelles nous sommes habitués à la voir figurée, cependant l'hésitation est impossible. Le premier regard pénètre le sens de l'action, et la nouveauté des personnages ne permet pas un instant de doute sur le rôle qui leur est assigné. Quand l'invention se produit sous une forme aussi claire et rajeunit si naturellement l'expression des idées générales, il y aurait plus que de l'injustice à lui reprocher sa hardiesse, il y aurait de la niaiserie. Une pareille accusation n'irait pas à moins qu'à réduire toute la peinture allégorique à deux élémens, la mémoire et le plagiat; en d'autres termes, ce serait bannir de la peinture allégorique l'action de la volonté. Or, quelle que soit l'admiration d'un artiste éminent pour ses devanciers, il ne peut se résigner au rôle de plagiaire. Une doctrine contraire à celle que je professe régit aujourd'hui l'architecture; les professeurs des Petits-Augustins enseignent que la seule nouveauté permise aux monumens futurs consiste dans la combinaison, ou plutôt dans la juxtaposition de morceaux connus. Mais le jour où l'architecture se reveillera, l'enseignement des Petits-Augustins, du moins celui qui se rapporte à la partie esthétique, ne sera plus qu'un objet de risée.

L'action de la loi, telle que l'a figurée M. Delacroix, se distingue surtout par l'énergie. La fuite des coupables, poursuivis par la loi vengeresse, est traduite avec une grande vigueur de pinceau. Quant à l'ange aux ailes déployées, il est permis, sans se montrer trop sévère, de chicaner l'auteur sur le mouvement de cette figure. Quelle que soit la souplesse attribuée aux personnages surnaturels, du moment que ces personnages se présentent à nous sous la forme humaine, nous sommes en droit de leur demander des mouvemens humainement possibles. Or, la ligne de la jambe que nous apercevons n'est pas conciliable avec le plan selon lequel se meut le corps de la figure. S'il s'agissait d'un ange de pur ornement, comme il s'en trouve plusieurs entre les pendentifs de la Sixtine, nous ferions bon marché de cette objection; nous comprendrions que le peintre eût imaginé un mouvement réellement impossible, pourvu toutefois que ce mouvement fût scientifiquement intelligible. Mais ici la science et la réalité se réunissent pour plaider contre M. Delacroix. Lorsqu'il arrive à Michel-Ange d'inventer des attitudes sans exemple, il n'est jamais défendu à

l'intelligence de concevoir ces attitudes; mais la science, pas plus que la réalité, ne peut accepter la ligne décrite par la jambe de l'ange vengeur dont je parle. Je sais que le peintre était singulièrement gêné par l'espace; mais cette excuse, qui n'est pas sans valeur, ne le justifie pas complètement. L'espace étant donné, il ne devait se proposer que l'expression d'un mouvement possible dans l'espace accordé. L'élément sur lequel agissait la volonté étant immuable, c'était à la volonté de se modifier pour triompher de l'obstacle.

Toutefois, malgré cette faute que nous croyons utile de signaler, cette seconde partie de la composition n'est pas indigne de la première et la complète heureusement. D'ailleurs la richesse des tons employés par l'auteur atténue beaucoup l'incorrection que je reproche à l'ange vengeur. La figure allégorique de la justice, la législation et l'application de la loi forment un grand et beau poème.

La guerre semblait inviter M. Delacroix a déployer les ressources ordinaires de son talent énergique; habitué dès long-temps à l'expression des passions violentes, il pouvait, en n'écoutant que ses instincts, figurer la guerre par des groupes animés, par des masses d'une vivacité toute militaire. Décidé à se continuer lui-même sans se renouveler, je ne doute pas qu'il n'eût produit un ouvrage très remarquable; mais heureusement il n'a pas pris son parti à l'étourdie : il a réfléchi long-temps avant d'arrêter l'intention et les lignes de sa composition; il s'est éclairé patiemment par une méditation désintéressée, et il a fidèlement accompli ce que l'évidence lui prescrivait. Il a compris qu'il ne s'agissait pas de dramatiser la guerre, mais bien de l'expliquer par des groupes qui en marquent les différens momens, les significations diverses; quoique cette face du sujet ne parût pas convenir aux procédés habituels de son pinceau, il ne s'est pas découragé, et il a plié devant la vérité. Pour notre part, nous le félicitons sincèrement de cette résolution. La composition de la guerre, comme celle de la justice, se divise en trois parties, une figure allégorique et deux groupes explicatifs. La figure allégorique de la guerre est posée plus naturellement que celle de la justice. La ligne des contours est à la fois plus pure et plus simple. Le drapeau placé dans la main de la guerre exprime nettement le rôle de la figure; la tête est d'un beau caractère, et n'a rien de hautain, ce qui est un grand bonheur; car la peinture allégorique, lors même qu'elle se propose

de traduire les sentimens énergiques, doit se résigner au calme sous peine de n'être plus allégorique. Bien qu'elle personnifie un ordre déterminé de sentimens, cependant elle ne peut oublier impunément qu'elle est supérieure à la manifestation réelle de ce qu'elle résume et idéalise. La violence permise aux figures de proportions ordinaires, aux figures vivantes, n'est pas permise aux figures allégoriques. M. Delacroix paraît convaincu de cette vérité, car il a donné à la guerre une attitude et un visage qui expriment à la fois la force et la sécurité. Envisagée sous ce double point de vue, il nous semble, que la figure de la guerre est bien ce qu'elle devait être.

Les groupes explicatifs ne sont pas imaginés avec moins de bonheur. D'un côté, un ouvrier fourbit les armures; de l'autre, une mère presse contre son sein son enfant effrayé. Entre ces deux poèmes le peintre a placé l'image de la captivité. Ces trois momens de la vie militaire ont fourni au peintre l'occasion de montrer toute la variété des moyens dont il dispose. Dans le groupe de l'armurier, il s'est montré viril, énergique, abondant; il a trouvé pour la poitrine et les bras du personnage principal une musculature pleine de force et de noblesse; les boucliers et les casques sont d'un bon effet et d'une pâte solide. Le groupe de la captivité est empreint d'un intérêt touchant. Toutefois, la figure dont les bras sont enchaînés me paraît mériter un reproche. Les épaules de cette figure sont modelées de telle sorte que l'esprit hésite quelques instans avant de découvrir si la figure est vue de face ou de dos. Il suffirait, pour prévenir le retour de cette hésitation, de simplifier et surtout de raffermir le modelé des épaules. Le mouvement des bras deviendrait alors plus clair et ne permettrait plus le doute à l'œil du spectateur. Malgré cette tache qui disparaîtrait facilement, le groupe de la captivité plaît au regard aussi bien qu'à la pensée. Les chairs et les vêtemens sont traités avec souplesse, et l'attitude de chaque personnage est bien choisie et bien rendue. Le groupe de la maternité est, à mon avis, le meilleur des trois, non seulement comme conception, mais aussi comme exécution. Là, rien n'est indécis ni obscur; l'œil se promène avec bonheur de la mère à l'enfant, et l'esprit n'éprouve aucune incertitude sur le sens des lignes qu'il aperçoit.

L'analyse de chacun de ces morceaux nous engage à placer la

guerre au dessus de la justice. Le reproche que nous adressons à la figure enchaînée est loin d'avoir la même gravité que celui que nous avons adressé à l'ange vengeur. Que la composition de la guerre soit postérieure ou antérieure à la composition de la justice, peu importe; l'une des deux nous semble supérieure à l'autre; nos informations ne nous permettent pas de dire qu'il y ait progrès dans celle que nous préférons; pourtant nous inclinons à penser que la justice a été peinte avant la guerre.

Il pourra paraître singulier à quelques lecteurs que nous examinions figure par figure tous les détails du Salon du Roi; mais nous avons deux raisons pour suivre cette méthode. La première se rapporte à l'importance des sujets traités, la seconde au mérite éminent de l'artiste à qui ces sujets ont été confiés. Nous n'avons jamais cru, nous ne croirons jamais que la critique soit capable d'agir directement sur les inventeurs; mais les inventeurs, aussi bien que les hommes d'état, sont obligés, sinon d'écouter, du moins d'entendre la voix publique; et comme la foule juge volontiers les évènemens et les œuvres d'après ses premières impressions, qui, la plupart du temps, sont et demeurent confuses, le devoir des hommes studieux est d'éclairer par une analyse patiente l'ordre d'idées qu'ils ont choisi comme objet spécial d'investigations. S'ils réusissent à présenter sous une forme populaire les remarques suggérées par une attention persévérante, ils agissent nécessairement sur la masse des lecteurs, qui, à son tour, agira sur les hommes d'état ou sur les inventeurs. C'est à ces proportions qu'il faut réduire l'action de la critique. Espérer une action plus directe serait folie ou forfanterie. Mais réduite à ces proportions, la tâche de la critique est encore digne d'occuper les intelligences sérieuses. Lorsqu'il s'agit d'un talent original et volontaire comme M. Delacroix, l'intérêt de la vérité s'accroît de tout l'intérêt qui s'attache à l'artiste lui-même. Et puisque la presse dépense des milliers de paroles pour des romans du troisième ordre, pour des pièces qui n'appartiennent ni de loin ni de près à la littérature, la justice veut qu'un homme, recommandé à l'admiration publique par des œuvres nombreuses et variées, rencontre dans ses juges une attention patiente. Si notre exemple trouvait des imitateurs, si, au lieu de signaler les beaux tableaux et les belles statues, les écrivains didactiques s'appliquaient à les décomposer, à les inter-

préter, le public se familiariserait peu à peu avec la réflexion; il apprendrait à juger par lui-même, au lieu de répéter les paroles entendues; et cette personnalité progressive de la foule, en donnant aux œuvres d'invention, sinon une valeur plus grande, du moins une plus grande popularité, serait pour les artistes un encouragement, un motif d'émulation. Ce que nous faisons aujourd'hui, que d'autres le fassent, et nous sommes assuré que l'art y gagnera.

L'Agriculture et *l'Industrie* sont très supérieures au *Commerce* et à *la Guerre*, soit par la grace des détails, soit par la pureté harmonieuse des lignes. La critique la plus sévère et la plus patiente trouve à peine quelques taches légères à signaler dans ces deux admirables compositions. Je ne crois pas qu'il soit possible de présenter sous une forme plus riche et plus animée les travaux de l'agriculture et la joie de la vie champêtre. Toutes les attitudes, toutes les physionomies inventées par M. Delacroix, respirent la force et le bonheur. Il a su rajeunir et renouveler sans plagiat, mais aussi sans défiance, la figure épanouie du Silène antique. Il était difficile, en effet, de trouver pour la peinture une figure plus heureuse que celle de Silène. Mais les buveurs de M. Delacroix, bien qu'unis à la sculpture païenne par une évidente parenté, ne sont cependant pas copiés sur les marbres d'Athènes ou de Rome. Quoiqu'ils rappellent par leur énergie la belle composition de Rubens sur le même sujet, ils ne sont pas dérobés à ce grand maître. Ils appartiennent, en toute propriété, au peintre français, et l'originalité réelle est assez rare aujourd'hui pour que nous prenions plaisir à proclamer celle dont M. Delacroix a fait preuve en cette occasion. Nous étions habitué dès long-temps à le voir nouveau dans les choses nouvelles; dans le Salon du Roi, il s'est montré nouveau en traitant un thème antique. C'est un témoignage éclatant de puissance qui n'appartient qu'à l'union de l'imagination et de la volonté. Toutefois notre admiration même nous impose le devoir de relever la seule faute que nous ayons aperçue dans cette création. A la gauche du spectateur, il y a une figure dont la tête et le corps expriment bien l'ivresse, mais dont les jambes, n'étant pas soutenues, tombent en décrivant des lignes malheureuses. Toutes les autres figures de l'agriculture sont si bien à leur place, que la figure dont je parle ne peut manquer de déplaire aux yeux attentifs. Dans une composition si importante, une pareille faute est bien peu de chose,

mais ce n'est pas une raison pour la taire; loin de là. D'ailleurs M. Delacroix occupe aujourd'hui un rang assez élevé pour se passer d'indulgence. La critique doit réserver ses ménagemens et ses réticences pour les jeunes gens qui débutent; aux hommes éprouvés déjà par des œuvres nombreuses, elle doit la vérité tout entière.

L'Industrie offre à l'œil et à la pensée la même richesse, la même harmonie, la même variété que *l'Agriculture*. D'un côté les perles et le corail, de l'autre la soie et les mille métamorphoses qu'elle subit avant de servir à l'ornement de nos fêtes. Pour présenter l'industrie sous une forme si riante, il faut non-seulement une puissante invention, mais encore un oubli bien complet de la réalité mesquine au milieu de laquelle nous vivons. Un homme vulgaire aurait transporté sur la muraille la copie fidèle d'un atelier de Lyon; il aurait dessiné, avec une littéralité scrupuleuse, les métiers qui s'emparent de la soie pour la changer en velours ou en satin; M. Delacroix comprend trop bien non-seulement la partie technique, mais encore la partie poétique de la peinture, pour tomber dans une pareille erreur. Il ne croit pas, et nous l'en félicitons, que le procès-verbal appartienne au pinceau; il n'a jamais tenté de s'enrôler parmi les greffiers, et il comprend que la peinture allégorique, moins que tout autre genre de peinture, peut se passer d'idéalité. En choisissant, pour figurer l'industrie, le corail, la perle, le mûrier, la soie et le fuseau, il n'a fait que suivre la pente naturelle de sa pensée; pour trouver la seule beauté qui convînt au sujet, il n'a pas eu à violer ses habitudes, il s'est contenté de traiter l'allégorie comme il avait traité l'histoire et la passion, en interprétant le thème qu'il avait choisi. Or, il est difficile de rêver une simplification plus heureuse. Toutes les têtes sont conçues et rendues avec une remarquable finesse; tous les mouvemens sont clairs et précis; tous les ajustemens ont de la souplesse et de la grace; la chair et l'étoffe se marient simplement; aucun ton criard, aucune ligne singulière ne détourne l'attention des personnages; l'action s'explique d'elle-même, et n'a besoin d'aucun commentaire; combien y a-t-il de tableaux allégoriques ou historiques dont nous puissions en dire autant? Je regrette que le pied droit d'une fileuse placée à la droite du spectateur ne réponde pas à la correction générale de cette composition. La partie dorsale du pied dont je parle est modelée de telle sorte, que la fileuse ne

pourrait pas marcher, ou du moins serait obligée, pour faire un pas, de soulever son pied droit tout d'une pièce. Il serait inutile d'insister sur cette faute, car il est probable que M. Delacroix la connaît aussi bien que nous. Mais comme cette faute est facile à réparer, il ne faut pas que l'auteur l'oublie comme inaperçue.

Pour compléter la décoration du Salon du Roi, M. Delacroix a peint sur les murs couronnés par ces quatre grandes compositions, l'Océan, la Méditerranée et plusieurs fleuves, tels que le Rhône, le Rhin, la Loire. Il a usé de son droit en variant le sexe de ses fleuves, et nous ne songeons pas à le chicaner là-dessus. Il a jugé convenable de les peindre en grisailles et de les tenir dans un ton très clair; c'est un parti intelligible et facile à justifier. Mais nous croyons devoir lui soumettre deux remarques, l'une sur la conception, l'autre sur la peinture même de ces figures. La forme païenne une fois admise, et nous comprenons très bien que l'art ne la récuse pas, le peintre doit naturellement se proposer de caractériser l'Océan et la Méditerranée, la Loire et le Rhône. Or, pour atteindre ce but, un seul moyen se présente, c'est d'entourer la figure qui personnifie le Rhône ou la Loire d'attributs distinctifs. Si le peintre se croit dispensé d'obéir à cette condition, il n'est pas possible au spectateur de deviner le nom de la figure qu'il voit; et lors même qu'il le devinerait, son hésitation condamnerait encore l'auteur. M. Delacroix eût trouvé sans peine les attributs distinctifs que nous demandons, et cette addition eût donné à ses figures de fleuves la clarté qui leur manque. Je ne dis rien du mouvement de ces figures; lorsqu'il s'agit d'ornement, c'est de la ligne surtout qu'il faut s'occuper, et le mouvement des fleuves offre une ligne heureuse. Mais cette ligne gagnerait beaucoup si elle était tracée avec plus de précision, si les plans étaient plus nettement accusés, si les contours étaient écrits plus sévèrement. Puisque l'auteur se décidait à chercher dans ces figures le ton et le style de la statuaire, il ne devait pas oublier le respect constant de la statuaire pour la pureté, pour la précision du contour. Qu'arrive-t-il? les fleuves de M. Delacroix, dessinés mollement, bien qu'offrant des lignes heureuses, manquent de grandeur et de vie. Ils ont l'air d'être seulement indiqués et d'attendre du pinceau une forme définitive. Les chairs ne sont pas soutenues et ne rappellent pas le marbre dont elles ont la couleur. Il faut peut-être attribuer cette

faute à l'amour exagéré de la variété. Comme, malgré la docilité de M. Joly, le Salon du Roi ne se prêtait pas complaisamment à la peinture, M. Delacroix s'est cru obligé de venir en aide à l'architecte; il a craint, en affermissant les contours de ses fleuves, de tomber dans la lourdeur. A notre avis, il s'est trompé; et nous pensons que ses fleuves, dessinés avec plus de précision, deviendraient plus légers.

Personne, à coup sûr, ne contestera l'immense supériorité de ces peintures sur tous les ouvrages précédens de l'auteur. Pour nier cette supériorité, il faudrait nier l'évidence. Les qualités inattendues que M. Delacroix a révélées dans cette œuvre nouvelle ne frapperont pas seulement ses amis et ses admirateurs; ceux même qui se préoccupent exclusivement de la correction et de la grandeur des maîtres d'Italie seront forcés de reconnaître, dans la décoration du Salon du Roi, que le peintre français soutient glorieusement la comparaison avec ces maîtres illustres. Malgré les fautes que nous avons relevées dans ces diverses compositions, la Guerre et la Justice, et surtout l'Industrie et l'Agriculture, rappellent, par l'élévation des têtes, par la grace des contours et l'harmonie des tons, les créations les plus heureuses du pinceau italien. Est-il probable que M. Delacroix eût fait un pareil progrès, eût acquis les qualités nouvelles que nous admirons, en continuant de concevoir et d'exécuter successivement des compositions dramatiques de nature diverse? Nous ne le pensons pas. Certes depuis *Dante et Virgile* jusqu'à la *Bataille de Taillebourg*, il ne s'est pas ralenti un seul jour; chacune des évolutions de ce talent énergique et volontaire a été un pas en avant; chacun des ouvrages qu'il a signés de son nom a été pour lui un enseignement fécond; mais les œuvres successives sont loin de valoir pour l'éducation pittoresque autant que l'exécution d'une œuvre unique, mais pareille, par l'étendue qu'elle embrasse, par la durée des efforts qu'elle impose, à une série d'œuvres nombreuses. Quoique nous professions pour la correction une estime très haute, quoique nous fassions assez peu de cas de la fantaisie imprévoyante, irréfléchie, qui prend l'étude pour l'engourdissement, nous croyons fermement qu'il n'est pas bon de s'entêter, de s'acharner sur une œuvre accomplie, et que le plus sûr moyen d'agrandir ses facultés consiste à les appliquer diversement. Mais cependant nous croyons en même temps que l'exécution d'une œuvre de longue durée est beaucoup plus pro-

fitable que l'achèvement d'une série de compositions. Pour peu, en effet, qu'on veuille bien réfléchir sur l'emploi des facultés humaines, il est facile de concevoir les motifs de notre conviction. Chaque fois que le peintre imagine un nouveau poème, chaque fois qu'il tente de reproduire sur la toile un épisode épique ou historique, une scène dramatique ou pastorale, il jette sa pensée dans un moule nouveau; et lorsqu'il s'est assuré de la légitimité, de la sagesse de sa pensée, il se propose, pour l'expression de cette pensée, un style nouveau, une couleur nouvelle. S'il est doué de patience, s'il ne se hâte pas trop, s'il mesure prudemment les moyens et le but, il trouve le style et la couleur qui conviennent à sa volonté; il produit un bel ouvrage. Mais dans ce perpétuel renouvellement de conceptions et d'efforts, il n'a pas le temps d'étudier et de surprendre les ressources du style qu'il a trouvé. Pour obéir au besoin d'invention qui le domine, il est presque forcé d'oublier chacune des œuvres accomplies à mesure qu'il entreprend une œuvre nouvelle. Quelle que soit la fécondité de son imagination, l'habileté, la docilité de sa main, il est condamné à de fréquens regrets; à peine a-t-il touché la terre promise, la terre espérée, la terre conquise, à peine a-t-il contemplé la plaine et le fleuve rêvés, qu'il lui faut plier sa tente et partir pour un voyage incertain. C'est là une douleur profonde, que la foule ne soupçonne pas, mais qui use silencieusement la meilleure, la plus riche partie des facultés. La peinture monumentale, au contraire, en absorbant plusieurs années de la vie, en permettant à la volonté de s'épanouir sur de hautes murailles, accélère singulièrement l'éducation de l'artiste, et donne à son ame un contentement qui double ses forces. En possession d'un palais ou d'une église, d'un salon ou d'une chapelle, le peintre mesure ses méditations à l'étendue de sa tâche. Il ne craint pas de comparer long-temps et laborieusement les styles divers, les tons variés dont il peut disposer. Il sait qu'il a une longue carrière à fournir et il se prépare sans hâte à la lutte acceptée. Dès qu'il a pris son pinceau, il s'enferme dans son œuvre, il en fait l'horizon de son regard, l'aliment de toutes ses pensées, le but invariable de toutes ses espérances. Il oublie littéralement le mouvement qui s'accomplit autour de lui; il abdique sa personnalité pour s'incarner à son œuvre. S'il a le bonheur de rencontrer le style qui convient au monument

qu'il décore, le temps ne lui manque pas pour étudier, pour mener à bout toutes les ressources de cette manière nouvelle. Il se complaît utilement dans la figure qu'il vient d'achever, et, dans la figure nouvelle qu'il entreprend il applique cette manière plus glorieusement encore. Il tire des procédés que la pratique lui révèle tout le parti possible; peu à peu sa volonté se confond tellement avec sa puissance, sa main exécute si docilement ce que sa tête a résolu, que la faculté créatrice devient chez lui une pure habitude. Dans le cercle lumineux où il s'est enfermé, il goûte l'une des plus grandes joies qu'il soit donné à l'homme de ressentir : il se repose dans la conscience de sa force; il comprend qu'il a voulu sagement et qu'il peut toute sa volonté. Cette joie n'est pas stérile; il est facile d'y apercevoir autre chose que le triomphe d'un orgueil égoïste. Non-seulement c'est la juste récompense d'une vie laborieuse, mais c'est aussi le plus sûr moyen d'arriver à la grandeur, à la précision du style. Une fois en effet que l'artiste a connu cette joie si rare et si profonde, il brûle de la renouveler, et il retourne à son œuvre avec une vigueur inattendue. Ce qu'il a fait, il veut le faire encore, et il se familiarise si parfaitement avec le maniement de la ligne et de la couleur, il pétrit si facilement l'étendue et la lumière, que la peinture n'est bientôt plus qu'un jeu pour lui. Dans cette application uniforme et constante de ses facultés, il acquiert une clairvoyance, une sûreté de coup d'œil, que des compositions successives et diverses ne lui auraient jamais données. Quoi qu'il fasse désormais, il gouvernera son pinceau comme César gouvernait son armée. Il ira où il voudra et il sera sûr de toucher le but. Il a fait la grande guerre, il peut livrer bataille quand et comme il lui plaira. Il se connaît, il a mesuré ses forces, il est préparé à toutes les épreuves, et l'occasion, quelle qu'elle soit, ne le trouvera jamais au dépourvu.

Si nous avons retracé fidèlement ce qui se passe dans l'ame de l'artiste pendant l'exécution d'une composition monumentale, il est évident que ce genre de travaux est préférable à tous les autres, car non-seulement il agrandit la manière, il détermine le style et lui donne la précision sans laquelle les œuvres les plus belles ne peuvent être pleinement comprises; mais il accroît l'estime de l'artiste pour lui-même; ses efforts se multiplient en raison de la destination immuable assignée aux poèmes qu'il produira.

Malheureusement il est bien rare que les artistes de nos jours puissent ressentir la joie dont nous parlons; il est bien rare qu'ils puissent consacrer plusieurs années à l'achèvement d'un poème unique, car les travaux de peinture et de statuaire se distribuent par miettes. A voir la liste innombrable des noms obscurs entre lesquels se partagent les palais et les églises, on serait tenté de croire que le ministère et la liste civile considèrent l'emploi des fonds dont ils disposent comme un devoir de charité. Quand il s'agit de décorer un monument, le ministère paraît moins préoccupé de la grandeur de la tâche que de la nécessité de la diviser. Il ne se demande pas si les hommes qu'il choisit sont capables de la remplir, mais il grossit le chiffre des élus comme si chacune des unités qu'il ajoute devait lui compter pour une aumône. Il est juste d'avouer que l'opinion publique encourage cette conduite singulière. Tous les hommes qui manient le ciseau ou le pinceau croient avoir des droits sur les monumens de la France. Les exclure de la décoration d'une église, c'est commettre une injustice; c'est méconnaître, disent-ils, les promesses de la constitution. Par cela seul qu'ils peignent ou qu'ils s'imaginent peindre, ils ont une part nécessaire dans la décoration des monumens. S'ils n'obtiennent pas une chapelle, ils s'en vont criant partout que nous touchons au rétablissement des priviléges. Étrange manière de comprendre les promesses de la constitution! A les entendre, la décoration des monumens et l'exercice des emplois publics appartiennent non pas aux plus capables, mais à tous. Si cette explication était admise, chacun pourrait à son gré se proclamer législateur ou magistrat, et la société serait obligée de ratifier l'affirmation de chacun. Les tribunaux et les chambres n'appartiendraient plus à l'étude, au savoir, mais à tous indistinctement. Nous n'exagérons rien, nous nous bornons à déduire et à formuler les conséquences du principe admis; car ce principe n'est pas soutenu seulement par les parties intéressées, par les artistes et par leurs familles; mais la bourgeoisie, qui paie et qui regarde les monumens, ne comprend pas l'aristocratie du talent, et considère le partage des travaux de peinture et de statuaire comme un corollaire de la constitution.

Cette distribution éléémosynaire des murailles de nos monumens a porté ses fruits. L'administration, encouragée par l'opinion

publique, n'a pas encore osé donner à un seul homme une église entière à décorer; elle n'a pas osé confier à un seul homme la sculpture de l'Arc de l'Étoile. Aussi voyez ce qu'elle a recueilli. Les chapelles de Saint-Sulpice, qui ont absorbé des sommes considérables, sont à peine visitées par les étrangers et ne méritent qu'une pitié dédaigneuse. Outre la médiocrité incontestable des artistes appelés à décorer ces chapelles, une cause non moins évidente doit être assignée à la nullité de ces ouvrages; chaque peintre a fait son apprentissage dans la chapelle qui lui était dévolue, et n'a eu ni le temps ni l'occasion de mettre à profit ses études. Assurément, c'est là une explication bien naturelle. Quoiqu'il y ait parmi les artistes appelés à décorer Notre-Dame-de-Lorette plusieurs noms recommandables, cette église n'est pas ce qu'elle aurait pu devenir, si la peinture de toutes les chapelles eût été confiée à un seul homme. Pour ma part, je ne doute pas que M. Schnetz ou M. Champmartin n'eût agrandi et affermi sa manière, si l'église entière lui fût échue en partage; mais, forcés d'abandonner la peinture religieuse après avoir achevé deux toiles, ils ont appliqué aux sujets qui leur étaient proposés leur manière habituelle. A la vérité, le public ne sait guère ce qu'il possède ou ce qu'il a perdu; car M. Lebas a si bien disposé la place réservée à la peinture, que la lumière passe à droite et à gauche de chaque composition, mais n'arrive jamais de façon à l'éclairer. Pourtant, avec un peu de persévérance, il est facile de vérifier ce que nous avançons. Parlerons-nous de l'Arc de l'Étoile, qui rappelle d'une façon si frappante la confusion des langues de Babel? Il est impossible d'imaginer une réunion de manières plus contradictoires, plus hostiles; à côté du style élégant et sobre de Chaponnière, nous avons le style glacé de M. Lemaire, les efforts courageux, mais impuissans de M. Gechter, la pompe de M. Marochetti; l'emphase des trophées de M. Etex ajoute à l'insignifiance du Napoléon de M. Cortot, et permet à peine d'apprécier les bonnes parties qui se rencontrent dans le travail de M. Rude. N'eût-il pas mieux valu cent fois choisir, parmi les sculpteurs de la France, un homme qui eût donné des gages de son savoir, et lui confier la sculpture du monument tout entier?

Si le ministre eût pris sur lui de rompre en visière au préjugé public, s'il eût osé, soit en ne consultant que lui-même, soit en

s'entourant d'avis éclairés et surtout désintéressés, dire à un homme capable : Voici un monument que je vous livre; pétrissez-le, animez-le selon votre volonté; écrivez sur les faces de ce bloc immense les plus belles pages de notre histoire militaire, depuis la convention jusqu'à la chute de l'empire; vous savez mieux que moi ce qui convient à la pierre que je vous livre; je ne vous donne aucun programme, car ce qui est, pour la plume de l'historien, l'occasion d'un magnifique récit, peut très bien n'offrir au ciseau qu'une matière stérile; assurément l'Arc de l'Étoile ne serait pas ce qu'il est, et au lieu de compter parmi les monumens les plus incohérens, il serait pour nous un sujet d'étude, sinon d'admiration. Il aurait la double unité qui lui manque, l'unité intellectuelle et l'unité sculpturale. Une seule pensée circulerait autour de ce bloc aujourd'hui inanimé, un style unique régirait toutes les parties de cette pensée. Qu'on ne dise pas qu'il eût été scandaleux de donner à un seul homme les douze cent mille francs dépensés pour la sculpture de l'Arc, car une pareille assertion est contraire à toutes les lois du bon sens. Avec de pareils scrupules il eût été impossible de demander au seul Raphaël les cinquante-deux loges du Vatican, l'École d'Athènes, la Dispute du Saint-Sacrement, la Jurisprudence et le Parnasse qui décorent la salle de la Signature, et l'histoire entière de Psyché; il n'eût pas été permis de confier au seul Michel-Ange toute la voûte de la Sixtine, le Jugement dernier qu'il a exécuté, et la chute des anges qu'il devait peindre dans les mêmes proportions. Les conclusions suffisent pour juger le principe. Raphaël et Michel-Ange ont dû à l'étendue immense de leurs travaux la meilleure partie de leur éducation pittoresque. M. Sigalon, en copiant le chef-d'œuvre terrible du Florentin, en a plus appris qu'en peignant vingt toiles de galerie. M. Delacroix, en décorant le Salon du Roi, a conquis, dans l'espace de deux ans, ce qu'il eût peut-être poursuivi vainement si cette occasion d'agrandissement ne se fût pas présentée à lui. Les travaux de peinture et de statuaire n'appartiennent pas à tout le monde, pas plus que le gouvernement du pays, mais bien aux plus dignes. Donner aux plus dignes ce qui leur est dû n'est pas une violation du droit commun : en pareil cas, le privilége est la seule justice.

GUSTAVE PLANCHE.

DE L'INTERPRÉTATION

DES HIÉROGLYPHES.

ANALYSE DE L'INSCRIPTION DE ROSETTE,

PAR M. SALVOLINI.

Ce qui a toujours formé le plus grand obstacle à l'interprétation des hiéroglyphes, c'est la multiplicité des rôles que peut jouer chacun des caractères dont se compose cette écriture.

Voulons-nous tenter méthodiquement la solution du problème, il faut d'abord bien arrêter le nombre des modes suivant lesquels chaque caractère peut être employé, puis trouver un moyen de distinguer le mode choisi par l'écrivain dans chaque cas particulier; hors de cette voie, point de succès à espérer.

Pour déterminer le nombre des modes d'expression, nous n'avons d'autres élémens que les renseignemens transmis par les historiens. Quant au moyen de reconnaître le mode adopté dans telle circonstance spéciale, comme les historiens n'en disent pas un mot, c'est à nous de le retrouver par l'étude des monumens, d'en imaginer un, si l'on veut, sauf à en prouver la réalité par les applications.

Le livre des *Stromates* de saint Clément d'Alexandrie et le dic-

tionnaire symbolique d'Horapollon sont, parmi les livres de nos bibliothèques, ceux qui nous présentent les notions les plus complètes sur les divers modes d'expression dont étaient susceptibles les caractères hiéroglyphiques. Un de ces modes, indiqué dans saint Clément d'une manière peu claire, a pendant long-temps échappé aux classifications; je veux parler de l'emploi des hiéroglyphes pour exprimer des sons à la manière des lettres de notre alphabet. La nomenclature exposée par Zoéga, dans son *Traité sur les obélisques*, ne fut donc point complète. Elle admettait pour les signes hiéroglyphiques, 1° un emploi *figuratif*, par exemple la figure du lion servant à rappeler l'idée de cet animal; 2° un autre emploi *figuratif*, que l'on pourrait appeler de convention, par exemple un cercle servant à rappeler l'idée du soleil, ou encore cinq rayons divergeant d'un même point pour représenter une étoile; 3° un emploi *tropique* ou *symbolique*, dans lequel l'idée que l'on voulait exprimer n'avait point de rapport avec la figure tracée, mais seulement avec quelqu'une des qualités ou propriétés de l'objet figuré, par exemple la figure du lion employée, non plus pour rappeler l'idée de cet animal, mais pour rappeler l'idée de force; la figure d'un aigle ou épervier pour rappeler, non l'idée de cet oiseau, mais l'idée d'élévation. On voit qu'il y avait là l'équivalent de nos expressions figurées, *c'est un lion, c'est un aigle*. Ajoutons que le nombre des idées dont un seul caractère pouvait être le représentant tropique, devenait parfois considérable. 4° Un emploi *énigmatique*, dans lequel l'idée que l'on se proposait de rappeler, n'avait plus, avec les propriétés ou qualités de l'objet figuré, que des rapports fort éloignés et souvent tout-à-fait conventionnels, par exemple la figure d'un *scarabée* employée pour représenter le monde, l'univers. On sent que le nombre des idées dont l'expression énigmatique appartenait à un seul caractère, pouvait encore être fort grand. 5° Enfin, un emploi *phonétique*, dans lequel les caractères de l'écriture sacrée jouaient un rôle analogue à celui des figures dont se composent nos *rébus*. Horapollon, sur la foi duquel Zoéga avait admis ce cinquième mode d'expression, nous en cite un seul exemple; il nous montre l'aigle ou épervier employé, non plus *figurativement* pour représenter l'oiseau qui porte ce nom, non plus *tropiquement* pour exprimer l'idée d'élévation, non plus *énigmati-*

quement pour rappeler l'idée du dieu Horus, mais *phonétiquement* pour désigner l'ame. Les noms de l'épervier et de l'ame sonnant à l'oreille de la même manière, ces deux choses, quoique fort différentes, étant homonymes, dès que la figure de l'épervier se trouvait employée pour rappeler seulement le *nom* de cet oiseau, on sent que de cet emploi pouvait résulter l'expression de l'idée *ame*.

Ce dernier mode d'expression a été signalé par d'Origny, dans ses Recherches sur l'Égypte ancienne, par Zoéga, dans son *Traité sur les obélisques*, comme devant former, si réellement on en a fait usage, un obstacle presque insurmontable à l'interprétation d'un grand nombre de tableaux hiéroglyphiques. Toute langue s'altère par le laps des siècles; il est à croire que la langue égyptienne n'aura pu traverser des milliers d'années sans éprouver des changemens, des modifications peut-être assez grandes. Or dans un pareil travail, les homonymies primitives s'effacent et disparaissent, et l'on en voit apparaître de nouvelles. La forme des objets, leurs qualités naturelles ne changent pas; aussi peut-on regarder comme offrant les mêmes résultats, à deux époques fort distantes l'une de l'autre, des modes d'expression fondés sur cette forme, sur ces qualités; mais les *noms* changent avec le temps, si bien que telle figure qui, à cause de son nom, aura pu rappeler telle idée à certaine époque, pourra plus tard, par suite des changemens que ce nom aura subis, rappeler toute autre idée que celle qui était dans l'intention de l'écrivain.

J'aurais pu faire, sur le quatrième mode, quelques réflexions analogues à celles que je viens de présenter au sujet du cinquième; en effet, des rapports établis conventionnellement entre certaines idées peuvent fort bien varier avec le temps, et partant, le sens d'une figure, fondé sur de semblables rapports, peut fort bien disparaître derrière des conventions nouvelles. Je ne veux point assurément déclarer insoluble le problème des écritures égyptiennes; bien loin de là, je crois que nous sommes sur la voie de la solution. Mais je veux faire comprendre comment, après avoir énuméré les divers modes d'expression que nous venons de citer, Zoéga pouvait terminer en disant : « Quand on songe à toutes ces expressions énigmatiques qui dans l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens ont été attachées soit à la figure des objets, soit au nom

qu'ils portent, il semble qu'il faille tout-à-fait désespérer de l'interprétation pleine et entière de cette écriture. » Il n'en désespérait pas cependant, et voici la marche qu'il traçait à ceux qui venaient après lui.

La première chose à faire, dit-il, est de reconnaître et bien déterminer l'objet représenté par chaque caractère; ce qui présente souvent de très grandes difficultés. Cette détermination préliminaire donnera d'abord le sens direct, celui qui résulte de l'emploi figuratif. De là pourra résulter la connaissance du *nom*. Le nom connu, si le vocabulaire copte (la langue copte est, comme on sait, la langue égyptienne) présente quelques homonymes, on pourra conclure la valeur du caractère employé comme *rébus* (cinquième mode d'expression). Du sens direct on pourra de même se trouver conduit aux sens détournés, etc.; mais que de difficultés sur la route! Enfin, en supposant le sens direct, ainsi que les sens détournés ou conventionnels, connus pour chacun des signes que nous présentent les pages hiéroglyphiques, c'est-à-dire, en supposant levées toutes les difficultés que l'on peut appeler *difficultés du vocabulaire*, on va se trouver en face d'une série de difficultés nouvelles; ces difficultés, que nous pouvons nommer *difficultés de la syntaxe*, ne sont pas moindres assurément que les précédentes, chaque caractère offrant à résoudre un problème nouveau, c'est-à-dire à déterminer le sens qu'il présente dans tel cas particulier, à l'exclusion de tous les autres sens dont il est susceptible.

Zoéga n'a proposé aucun moyen de distinguer dans chaque circonstance particulière le mode d'expression choisi par l'écrivain.

Dans son *Précis du système hiéroglyphique*, M. Champollion, reprenant la question au point où Zoéga l'avait laissée, modifia d'abord la classification des modes d'expression dont sont susceptibles les caractères hiéroglyphiques. Un examen nouveau du texte de saint Clément d'Alexandrie avait montré qu'il faut réunir en un seul les deux modes d'expression figurative admis par Zoéga, et placer au premier rang l'alphabet hiéroglyphique que M. Champollion a si heureusement déduit de la lecture des noms propres étrangers sculptés sur les monumens de l'Égypte. En même temps qu'il introduisait dans la nomenclature des modes d'expression, des caractères *phonétiques*, jouant le même rôle que les lettres de notre alphabet, M. Champollion crut devoir écarter

le mode phonétique à la manière des *rébus*, que Zoéga, sur l'autorité d'Horapollon, avait placé au cinquième rang.

Cette modification faisait bien déjà disparaître quelques difficultés, mais ce qui devait faire faire un pas immense à la solution du problème, ce fut la découverte d'un principe qui déterminait tout d'un coup et pour tous les cas la valeur fixe d'un certain nombre de caractères. Je laisse parler M. Champollion (*Précis*, p. 101) :

« Une étude même très superficielle des inscriptions hiéroglyphiques de tous les âges fait remarquer parmi les caractères qui les composent, et dans celles de leurs parties qui ne contiennent aucun nom propre, un très grand nombre de ces signes auxquels nous avons reconnu une valeur phonétique. Il s'agit de s'assurer si ces mêmes signes, phonétiques dans les noms propres, eurent une valeur idéographique dans le courant des textes, ou bien si, dans ces mêmes textes, ils conservaient encore leur valeur phonétique. Cette question une fois décidée (d'une manière affirmative) par les faits, les études hiéroglyphiques reposeront sur une base solide. S'il est prouvé que ces signes conservent partout leur valeur phonétique, nous aurons fait un pas immense par la seule découverte de la valeur réelle d'un très grand nombre de signes phonétiques composant l'alphabet déjà publié.

« Il importe d'autant plus de déterminer la véritable nature de ces signes, auxquels j'ai déjà reconnu une valeur phonétique lorsqu'ils sont employés dans la transcription des noms propres de souverains et de personnages grecs ou romains, que ces mêmes signes sont précisément ceux qui, dans toutes les inscriptions hiéroglyphiques, se présentent sans cesse, se reproduisent à chaque instant, au point de former les deux tiers au moins des inscriptions hiéroglyphiques de toutes les époques. »

M. Champollion se trouve ensuite conduit, par divers rapprochemens que je n'ai point l'intention d'exposer ici, à cette conclusion fort remarquable : *Les signes, reconnus pour phonétiques dans les noms propres, conservent leur valeur phonétique dans tous les textes hiéroglyphiques où ils se rencontrent.*

C'est ce principe, que M. Champollion appelle à juste titre une proposition *fondamentale*, c'est ce principe qui seul faisait avancer une question jusque-là stationnaire; car la découverte de l'alphabet des noms propres, tout en conduisant, d'un autre côté,

aux résultats historiques les plus curieux et les plus importans, laissait entières les difficultés qui, jusque-là, s'étaient opposées à l'interprétation de l'écriture hiéroglyphique.

De ce principe il résulte que les inscriptions égyptiennes, mélange continuel de signes d'idées et de signes de sons, offrent constamment une partie phonétique, susceptible d'être lue à la manière de nos écritures, et dont le sens, parfaitement fixe, s'obtient dans tous les cas à l'aide de la langue copte, reconnue par tout le monde pour l'ancienne langue égyptienne. Or, dès que l'on peut distinguer et interpréter avec certitude la partie alphabétique qui, comme nous l'a dit tout à l'heure M. Champollion, forme les deux tiers au moins de tous les textes hiéroglyphiques, on a fait un pas immense vers la solution du problème. Les signes idéographiques, bien moins nombreux que les signes phonétiques, se trouvent reconnus par voie d'exclusion, c'est-à-dire par cela qu'ils ne figurent point dans l'alphabet; puis, la position qu'ils occupent, les mots écrits alphabétiquement qui les précèdent et les suivent, les renseignemens que les auteurs grecs nous ont transmis sur les diverses idées que les Égyptiens avaient coutume de rattacher à la figure de tel objet, tout cela réuni peut nous conduire à une interprétation, je ne dis plus certaine, mais probable, de la partie muette des inscriptions. Pour que la solution, si heureusement préparée par le principe dont nous venons de parler, fût complète, « il ne resterait plus, dit M. Champollion, qu'à trouver une méthode pour reconnaître la valeur des caractères symboliques (signes d'idées); » et c'est dans l'absence de cette méthode qu'il aperçoit désormais l'unique obstacle qui s'oppose à l'intelligence pleine et entière des textes hiéroglyphiques.

La *Grammaire* de M. Champollion, en présentant un alphabet beaucoup plus étendu que celui de son *Précis*, signala un fait devant lequel disparaissait une partie des difficultés encore subsistantes. J'ai dit tout à l'heure que les caractères signes d'idées se reconnaissaient par voie d'exclusion; mais, ces caractères reconnus, il restait à décider s'ils représentaient simplement l'objet dont la figure se trouvait retracée, ou bien s'ils rappelaient, d'une manière indirecte, quelque idée en rapport avec une des qualités ou propriétés de cet objet. Le fait que signala M. Champollion dans sa grammaire, ce fut l'existence d'un signe qui se plaçait à la suite de tout carac-

tère idéographique au moyen duquel on voulait rappeler l'objet dessiné. Ce même signe servait également à rendre accidentellement *figuratifs*, les divers caractères signes de sons dont se composait l'alphabet.

Pour nous résumer, voici les principes découverts par M. Champollion, en dehors de l'alphabet des noms propres.

1° Tout caractère reconnu signe de son aura la même valeur partout où il se rencontrera; cette valeur, unique pour chaque hiéroglyphe phonétique, sera toujours une articulation simple, jamais une syllabe.

2° En supposant l'alphabet aussi complet que possible, tout caractère qui n'en fera point partie sera par-là reconnu idéographique ou signe d'idée. Ceci n'est qu'une conséquence du principe précédent.

3° Un signe spécial placé à la suite des caractères habituellement signes d'idées, ou habituellement signes de sons, en fait accidentellement les représentans des objets dont ils reproduisent les formes.

Tels sont les principes au moyen desquels M. Champollion a tenté l'interprétation de l'écriture hiéroglyphique. Je n'ai point à examiner ici les résultats de ses essais; je fais remarquer seulement que, sans ces principes ou des principes équivalens, il était impossible de faire un pas en avant; et je n'en ai point vu d'autres dans le *Précis du système hiéroglyphique*, non plus que dans la *Grammaire égyptienne*. Lors donc qu'à l'ouverture du livre que M. Salvolini vient de publier sous ce titre : *Analyse grammaticale raisonnée du texte hiéroglyphique de la pierre de Rosette*, je vis dans la préface que l'auteur se proposait de prouver une fois pour toutes les principes d'interprétation découverts par M. Champollion, je dus croire qu'il s'agissait des principes dont je viens de parler, d'autant plus que l'alphabet des noms propres n'a pas besoin d'être prouvé, et se trouve placé en dehors de toute contestation. Puis, lorsque rencontrant fortuitement la page 225, je vis M. Salvolini rappeler ces lignes de M. Champollion, que j'ai citées plus haut : *Il ne resterait plus qu'à trouver une méthode pour reconnaître la valeur des caractères symboliques*, et nous annoncer que cette méthode se trouve justement dans un principe qu'il a découvert, je dus croire que l'œuvre laissée incomplète par M. Champollion avait

été achevée par M. Salvolini; que les derniers voiles étaient déchirés, et que le problème, si long-temps insoluble, était enfin complètement résolu. En effet, que pouvait-on attendre de plus? Les principes énoncés par M. Champollion et dont nous allions recevoir la démonstration, nous assuraient le sens des deux tiers au moins des signes dont se compose toute inscription, et un principe nouveau, inconnu à l'auteur de l'alphabet phonétique, découvert et démontré par M. Salvolini, allait nous donner, avec une certitude pareille, le sens du troisième tiers. Il ne restait donc plus rien à faire. Nous allons voir tout à l'heure que j'allais beaucoup trop vite et trop loin dans mes espérances, et que mon problème résolu n'était qu'un véritable château en Espagne. Mais disons quelques mots d'abord de l'auteur du livre. M. Salvolini est, assure-t-on, un des disciples les plus zélés comme les plus habiles de M. Champollion; M. Salvolini a reçu de M. Champollion les communications les plus complètes, les témoignages de la confiance la plus entière; aussi se plaît-il à le nommer son *illustre maître*, et croit-il devoir s'excuser de n'être pas toujours exactement du même avis que lui, et de rectifier parfois des inexactitudes qui, dit-il, lui sont échappées. Quand la chose est faite avec convenance, il n'est certes point nécessaire d'être excusé; l'élève porté sur les épaules du maître voit naturellement plus loin que lui.

Curieux de prendre connaissance des modifications apportées aux doctrines de M. Champollion par un disciple respectueux, je m'attachai d'abord à celles qui portaient sur une théorie dont les esprits ont été vivement frappés, je veux dire la théorie des *signes déterminatifs*. M. Champollion, croyant reconnaître fréquemment à la suite de l'expression d'une idée une deuxième expression, soit complète, soit incomplète, de la même idée, qui lui parut destinée à faire cesser, par son adjonction, ce que la première pouvait laisser de vague et d'incertain, nomma cette deuxième expression *signe-déterminatif*. Ce signe, constamment placé au deuxième rang, était toujours muet, c'est-à-dire emprunté à la classe des hiéroglyphes idéographiques. Quelquefois un premier signe déterminatif était suivi d'un deuxième. Mon projet n'est point de développer ici cette doctrine : j'arrive aux rectifications proposées par M. Salvolini.

Dans une dissertation qui n'occupe pas moins de cinq gran-

des pages in-quarto, je trouvai ces passages : « Pour l'hiérogrammate français, un déterminatif n'est qu'une espèce de note qui sert à la fois à indiquer l'acception du mot et sa prononciation. Cette opinion m'a paru inexacte. (*Suivent les motifs.*) Pour moi, le fait de l'emploi des déterminatifs, tout en admettant qu'il ait eu lieu dans le dessein prémédité de contribuer à la clarté des textes, n'est qu'une circonstance dont l'origine est dérivée du génie particulier des écritures sacrées. Les Égyptiens, *par attachement à leur plus antique méthode graphique* (ceci est souligné dans le livre comme constituant la rectification proposée), primitivement idéographique, se plurent à exprimer les idées par la combinaison des deux genres d'expression, l'ancien, l'idéographique, et le nouveau, le phonétique. » J'allais en conséquence rectifier le texte de la grammaire de M. Champollion, admirant la sagacité du correcteur, lorsque mes yeux tombant sur la page 78 de cette grammaire, je lus : « Les Égyptiens, soit dans l'intérêt de la clarté des textes, soit par attachement à la plus antique forme de leur écriture (dont les premiers caractères furent des signes figuratifs), aimaient à exprimer certaines idées par la combinaison de deux espèces de signes, de nature diverse, employés simultanément. » La rectification se trouvant toute faite, et précisément, chose remarquable, dans les termes proposés par M. Salvolini, je refermai la grammaire, et je passai outre.

« Si l'on s'en tient, dit un peu plus loin M. Salvolini, aux règles que feu Champollion a cherché à établir dans sa grammaire hiéroglyphique, relativement à l'emploi des signes déterminatifs, ces signes ne se rencontrent *absolument* qu'à la suite des noms ou des verbes exprimés phonétiquement. » Or, M. Salvolini nous annonce avoir trouvé des preuves nombreuses de l'inexactitude de cette règle. Me voilà reprenant la grammaire hiéroglyphique, avec l'espoir d'être plus heureux pour cette rectification que pour la précédente. Mais non; j'ouvre le livre à la page 89, et je lis : « Ce déterminatif se joint parfois à des noms exprimés par des caractères *tropiques.* » Puis encore : « Ce déterminatif affecte les noms des divers métaux, soit phonétiques, soit *symboliques.* » Je tourne le feuillet, et je trouve à la page 91 : « Ce caractère devient le déterminatif obligé des noms, soit phonétiques, soit *figuratifs*, soit même *symboliques*, de tous les membres du corps de l'homme. »

Je saute cinq feuillets, je trouve encore : « On plaça, presque toujours, à la suite des noms communs *figuratifs*, *symboliques* ou phonétiques des différentes espèces d'édifices, les signes suivans comme déterminatifs. » Je referme le livre. On conviendra que c'est jouer de malheur ; pas une rectification proposée par M. Salvolini qui ne se trouve faite d'avance. Je ne sais quelle explication pourra donner M. Salvolini ; mais ce que je sais bien, c'est que, chez nous, un disciple qui honore et respecte un maître auquel il doit tout ce qu'il est, fermera les yeux sur les inexactitudes légères qui ont pu lui échapper, bien loin d'en supposer qui n'existent pas, pour se donner le plaisir de les relever ; bien loin de paraître ignorer l'existence de tel passage dans les écrits du maître pour lui faire un reproche de son absence, et présenter ce même passage dans des termes à peine différens, comme sa propre découverte, surtout quand les écrits du maître sont aux mains du public, et témoignent de la vérité. Il faut dire que quand M. Salvolini a livré à l'impression son analyse de l'inscription de Rosette, il n'était point question encore de la publication prochaine de la grammaire hiéroglyphique, dont M. Salvolini seul possédait une copie ; il ne s'attendait pas sans doute à la voir paraître si tôt. Mais passons ; que nous importent les procédés de M. Salvolini à l'égard de celui qu'il appelle son illustre maître? Ce que nous devons examiner, ce sont les démonstrations qu'il donne de ses principes ; ce sont les additions au moyen desquelles il a prétendu les compléter. Commençons par les additions ; et d'abord occupons-nous de ce qui est relatif aux divers modes d'expression dont est susceptible un caractère hiéroglyphique. M. Champollion, comme nous l'avons vu plus haut, avait placé au premier rang la classe des hiéroglyphes signes de sons, servant à exprimer les idées à la manière des lettres de notre alphabet, ce qui fait désigner habituellement cette classe par le nom d'*alphabet phonétique*. M. Champollion a constamment regardé les caractères phonétiques comme ne pouvant représenter autre chose qu'une articulation simple, repoussant bien loin les valeurs syllabiques que le docteur Young avait cru pouvoir admettre parmi les résultats de ses premières recherches. M. Salvolini, dans son livre, rétablit les valeurs syllabiques abandonnées de tout le monde depuis long-temps.

Dès qu'un caractère avait été reconnu comme représentant de

tel son, M. Champollion le regardait comme ne pouvant jamais représenter d'autre son que celui-là. On sent, en effet, qu'il n'y a de lecture possible qu'avec des caractères dont la valeur est invariable. M. Salvolini nous annonce avoir découvert jusqu'à présent vingt-cinq caractères signes de sons, susceptibles de représenter deux, trois, et même quatre articulations simples ou valeurs syllabiques tout-à-fait différentes; ce qui tient, dit-il, à ce qu'un caractère hiéroglyphique pouvait être employé, non-seulement à représenter l'articulation initiale du nom de l'objet figuré, mais encore les diverses articulations initiales des noms, ou même les noms entiers des idées que l'objet figuré rappelait d'une manière indirecte. Quatre valeurs phonétiques tout-à-fait différentes, et peut-être davantage, car la porte n'est point fermée; mais c'est une véritable révolution dans l'alphabet phonétique, et je ne suis pas surpris que M. Salvolini nous veuille faire admirer, dans sa découverte, *l'heureuse flexibilité* du système graphique égyptien. *Heureuse* à tel point, que ses résultats sont faits pour effrayer l'imagination; vous allez en juger.

L'écriture phonétique ne reproduit généralement, nous dit-on, que la charpente des mots, c'est-à-dire qu'elle omet les voyelles. Nous rencontrons un groupe composé de trois de ces caractères, qui, suivant M. Salvolini, sont susceptibles de plusieurs valeurs différentes; comment allons-nous le lire? Supposons que chacun de nos caractères puisse représenter seulement trois articulations diverses; au lieu de six voyelles qui pourraient entrer une à une, deux à deux, trois à trois, dans la prononciation de notre groupe, n'en prenons que trois; on voit que nos évaluations sont assez modérées. Eh bien! malgré cette modération, le calcul mathématique, c'est-à-dire le raisonnement qui ne permet point de réplique, nous apprend que le nombre des manières dont peut être lu notre groupe de trois caractères n'est pas au-dessous de *soixante-treize mille deux cent vingt-quatre*. Si pour notre lecture nous prenons quatre voyelles sur les six, au lieu de trois, le nombre des mots entre lesquels nous aurons à choisir s'élèvera tout d'un coup à *deux cent douze mille neuf cent soixante-seize*. Si enfin nous portons à quatre le nombre des valeurs diverses dont est susceptible chacun de nos trois caractères hiéroglyphiques, nous arrivons à un nombre possible de lectures diverses

égal à *cinq cent quatre mille huit cent trente-deux*. Tout cela est incroyable; tout cela est vrai cependant, la démonstration algébrique est là (1); un de mes amis, mathématicien distingué, a bien voulu la formuler. Il faut dire cependant, pour être juste, que certaines circonstances dont le calcul n'a pu tenir compte réduiraient probablement ces nombres de quelques unités; mais y eût-il réduction de moitié, les résultats seraient assez riches encore pour imprimer au nouvel alphabet proposé par M. Salvolini un cachet qui n'appartient qu'à lui. Mais patience, quand nous allons

(1) Soit B le nombre des valeurs dont est susceptible chaque caractère hiéroglyphique; soit $n-1$ le nombre des caractères dont se compose le groupe que l'on veut lire; n représentera le nombre des places que peuvent occuper les voyelles à suppléer, tant aux extrémités que dans l'intérieur du groupe; soit enfin m le nombre des voyelles dont fait usage la langue parlée, et A le nombre des lectures diverses que peut fournir le groupe en question.

B^{n-1} sera le nombre des combinaisons possibles entre les valeurs diverses des $n-1$ consonnes occupant la même place relative.

Chacune des m voyelles pouvant occuper dans chacune de ces combinaisons chacune des n places différentes,

$B^{n-1} \times m \times n$ sera le nombre des mots à une seule voyelle.

Dans chacun de ces mots il reste $n-1$ places où se peuvent mettre isolément chacune des m voyelles, ce qui donne $m(n-1)$ variations de chaque mot,

$B^{n-1} \times m \times n \times m(n-1) = B^{n-1} \times m^2 \times n(n-1)$ représente donc le nombre des mots nouveaux à deux voyelles.

En continuant le même raisonnement, on voit que

$B^{n-1} \times m^3 \times n(n-1)(n-2)$ représente le nombre des mots à trois voyelles,

$B^{n-1} \times m^4 \times n(n-1)(n-2)(n-3)$ le nombre de mots à quatre voyelles, et ainsi de suite; de sorte que la formule générale qui représente la totalité des mots formés par les changemens de valeur des $n-1$ consonnes et l'introduction des m voyelles, 1 à 1, 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4, etc., est,

$$A = B^{n-1}(m.n + m^2.n(n-1) + m^3.n(n-1)(n-2) + \text{etc.})$$

Si l'on fait $B = 2$, $n-1 = 2$, $m = 3$, on a $A = 900$.

Pour $B = 3$, $n-1 = 2$, $m = 3$, on a $A = 2{,}025$.

Pour $B = 3$, $n-1 = 3$, $m = 3$, on a $A = 73{,}224$.

Pour $B = 3$, $n-1 = 3$, $m = 4$, on a $A = 212{,}976$, etc.

arriver à l'inscription de Rosette, l'auteur nous donnera sans doute alors quelque règle qui nous puisse guider dans ce labyrinthe.

A la suite de ces larges modifications à l'alphabet phonétique viennent se placer deux additions auxquelles M. Salvolini attache la plus haute importance; ce sont, dit-il, deux chapitres nouveaux qu'il est urgent d'intercaler dans la grammaire hiéroglyphique. Cette intercalation regarde les éditeurs; occupons-nous des additions. Nous avons vu précédemment que Zoéga, dans son *Traité sur les obélisques*, énumérant les divers modes suivant lesquels les idées peuvent être exprimées à l'aide des caractères hiéroglyphiques, adjoignait à ceux dont il est fait mention dans saint Clément d'Alexandrie, un cinquième mode d'expression indiqué par Horapollon, mode d'expression analogue à celui de nos *rébus*. Nous avons vu aussi que ce mode, appelé *phonétique* par Zoéga, avait été écarté par M. Champollion. Aujourd'hui M. Salvolini, ayant reconnu, dit-il, l'insuffisance des *méthodes d'explication* (il a voulu dire des *modes d'expression*) admis par M. Champollion, a cru devoir rétablir la cinquième classe de Zoéga, c'est-à-dire les *hiéroglyphes-rébus*. Si les exemples qu'il cite de ce mode d'expression ont quelque réalité, ce rétablissement est légitime, et, quoiqu'il vienne ajouter aux obstacles admis par M. Champollion un obstacle bien plus grand encore, je n'hésite point à l'approuver, si, je le répète, *les exemples cités ont quelque réalité*, si l'on peut les placer sur la même ligne que le chapitre de l'épervier d'Horapollon dont j'ai parlé plus haut; car il ne nous suffit pas, pour admettre la réalité de ces exemples, tous empruntés à des textes dont le sens nous est parfaitement inconnu, il ne nous suffit pas, dis-je, de la *conviction intime* de M. Salvolini. Il aura beau multiplier les expressions *corroborantes* qu'il paraît affectionner beaucoup; il aura beau nous dire que le sens général des légendes hiéroglyphiques auxquelles il emprunte ses citations s'oppose *invinciblement* à toute interprétation autre que la sienne, je lui répondrai toujours que je préfère ces modestes formules, *je vais démontrer, ce qu'il fallait démontrer;* et par *démontrer* j'entends appuyer ses dires de l'autorité d'une traduction grecque. Mais patience, nous allons arriver à l'analyse de l'inscription de Rosette; M. Salvolini y rencontrera sans doute quelque caractère du genre de nos *rébus*, nous verrons alors au moyen de quelle règle il les

reconnaît. Admettons, jusque-là, que M. Salvolini ne s'aviserait pas d'augmenter gratuitement les difficultés qui s'opposent à l'interprétation de l'écriture hiéroglyphique.

A propos de cette réhabilitation des hiéroglyphes-rébus, M. Salvolini est tombé dans une méprise assez singulière. Cette espèce de caractères, rappelant le nom d'un objet au moyen de sa figure, rentre, comme on le voit, dans la grande classe des hiéroglyphes idéographiques ou symboliques. C'est donc un nouveau mode d'expression que M. Salvolini a découvert dans les caractères symboliques. Or, M. Salvolini, confondant *mode* avec *méthode*, confusion qui s'explique chez un étranger, transforme son *mode d'expression* en *méthode d'interprétation*, et raisonne de la manière suivante; regardez bien : « M. Champollion, dit-il (pag. 225), avoue, dans son *Précis du système hiéroglyphique, qu'il ne resterait plus qu'à trouver une méthode pour reconnaître la valeur des caractères symboliques; et c'est là l'obstacle*, ajoute-t-il, *qui semble devoir retarder le plus l'intelligence pleine et entière des textes hiéroglyphiques.* Or, je suis persuadé que cette méthode, que feu Champollion désira qu'on découvrît pour reconnaître l'origine du grand nombre parmi les caractères tropiques égyptiens, qui n'ont pu être expliqués par les procédés signalés par Clément d'Alexandrie; que cette méthode, disons-nous, se trouve justement dans le nouveau principe que je viens d'appliquer. » Ce principe *nouveau* consiste à admettre que les Égyptiens employaient souvent les caractères hiéroglyphiques pour rappeler, non pas l'idée de l'objet figuré, non plus que les autres idées qui se rattachent à cet objet, mais simplement le nom qu'il porte dans la langue parlée. J'ai eu l'occasion, dans le commencement de cet article, de citer le passage du *Précis* que rappelle M. Salvolini. Est-il nécessaire, après ce que j'ai dit alors, d'ajouter ici que M. Salvolini n'a pas compris un mot de ce passage, et par conséquent du chapitre auquel il appartient, et dont il forme une des conclusions? Cela est excusable chez un étranger; mais toujours est-il qu'il y a loin, fort loin, d'une assertion (le principe de M. Salvolini) qui, ajoutant un rôle nouveau à tous ceux dont se trouvaient déjà chargés les caractères symboliques, n'a d'autre résultat que d'accroître les embarras de l'interprète, qu'il y a, dis-je, fort loin de cette assertion à une méthode (la méthode désirée par M. Champollion) qui per-

mette de juger, à la vue d'un caractère symbolique, quel est, de tous les rôles divers dont il peut être chargé, celui qu'il remplit dans la circonstance présente, c'est-à-dire à une méthode devant laquelle disparaîtraient toutes les difficultés. Puis donc qu'il y a eu méprise, puisque la méthode qui devait assurer la solution complète du problème n'est point encore trouvée, il faut nous résigner à sacrifier une partie des trop grandes espérances que nous avions conçues d'abord; mais nous devons nous estimer heureux si l'on nous démontre les principes au moyen desquels nous connaîtrons d'une manière certaine le sens attaché aux caractères non symboliques, qui entrent, dit-on, pour les deux tiers au moins dans toute légende hiéroglyphique.

Je ne m'arrêterai pas long-temps au deuxième des importans chapitres que M. Salvolini voudrait ajouter à la grammaire hiéroglyphique. M. Champollion ne reconnaissait que deux grandes classes de caractères, les caractères signes de sons et les caractères signes d'idées. M. Salvolini veut nous faire admettre une troisième grande classe de caractères qui, dit-il, ne représentent ni des *sons* ni des *idées*. Que représentent-ils donc? Eh! mon Dieu! ils ne représentent *rien*. M. Salvolini les appelle signes ou groupes *explétifs-disjonctifs*, ce qui veut dire, en termes vulgaires, caractères *inutiles*, groupes *superflus*. Mais comment a-t-il reconnu cette superfluité, que, suivant lui, M. Champollion a toujours ignorée? Ce n'est, malheureusement, qu'à l'aide de sa *conviction intime* et du sens général de ces textes inconnus dont j'ai déjà parlé, lequel s'opposait sans doute *invinciblement* à ce que ces signes eussent quelque utilité. Il faut dire, il est vrai, qu'une traduction grecque peut bien nous mettre sur la voie du sens de tel caractère hiéroglyphique, mais qu'il serait fort difficile peut-être d'établir, au moyen de cette traduction, que tel caractère n'a aucun sens. Parmi les signes de cette classe nouvelle, découverte par M. Salvolini, il y en a qui, selon lui, s'employaient par *respect*, d'autres que l'on traçait dans l'intérêt de l'*euphonie*, d'autres encore, et ce ne sont pas les moins curieux, qui n'avaient pas d'autre usage que de remplir les vides, en un mot, des signes employés par *horreur du vide*. L'on ne s'attendait guère à voir reparaître aujourd'hui dans les sciences ce fameux principe de l'*horreur du vide*, qui a joué jadis un si grand rôle dans la physique. Chassé par une porte, il

rentre par une autre. Quant aux moyens à l'aide desquels M. Salvolini a reconnu l'origine diverse de ces divers explétifs, ce sont les mêmes qui les lui avaient fait reconnaître pour des explétifs, c'est-à-dire sa *conviction intime* et le sens général des textes inconnus qui s'oppose *invinciblement*, etc. Je répèterai donc, à l'occasion des *hiéroglyphes superflus*, ce que j'ai dit à l'occasion des *hiéroglyphes-rébus* : attendons l'analyse de l'inscription de Rosette. M. Salvolini y trouvera sans doute quelqu'un de ces caractères *explétifs*, et nous verrons au moyen de quelle règle il les reconnaît.

Si nous ajoutons à ce qui précède, que M. Salvolini a rencontré souvent les caractères idéographiques déterminatifs placés avant l'expression qu'ils sont appelés à déterminer, tandis que M. Champollion n'admettait comme déterminatifs que des caractères placés en seconde ligne; que M. Salvolini, éclairé par sa *conviction intime*, attribue le déplacement tantôt au *respect*, tantôt au *caprice*; enfin, que M. Salvolini, toujours avec l'aide de la même *conviction intime*, a reconnu dans différentes circonstances jusqu'à trois signes déterminatifs placés à la suite de l'expression d'une seule idée, tandis que, dans M. Champollion, le nombre des signes de cette espèce ne va pas au-delà de deux, on aura une idée assez complète des rectifications et additions proposées par M. Salvolini.

En résumé, nous voyons que M. Salvolini regarde les caractères dont se composent les inscriptions hiéroglyphiques comme pouvant jouer des rôles beaucoup plus variés que ne l'admettait M. Champollion. Ces caractères peuvent représenter des sons ou des idées, ce que disait M. Champollion, ou ne rien représenter, ce que M. Champollion n'admettait point. Un caractère signe de son représente une articulation simple, ce que disait M. Champollion, il peut encore représenter une *syllabe*, il peut enfin représenter à la fois plusieurs sons, soit simples, soit syllabiques, ce que M. Champollion n'admettait point. Un caractère signe d'idée peut représenter directement l'objet dont la figure est tracée, et indirectement diverses idées qui se rattachent aux propriétés ou qualités de cet objet, ce que disait M. Champollion; il peut de plus jouer le même rôle que nos *rébus*, c'est-à-dire rappeler, au moyen du nom de l'objet figuré, une idée tout-à-fait étrangère à cet objet, ce que M. Champollion n'admettait point. En un mot, M. Champollion reconnaissait, dans les divers modes d'expression dont est

susceptible un caractère hiéroglyphique, un certain nombre de difficultés à surmonter, M. Salvolini en admet un nombre beaucoup plus considérable. La solution du problème lui fera d'autant plus d'honneur.

Passons à l'examen des règles devant lesquelles tomberont toutes ces difficultés. Ce ne sont plus seulement les principes de M. Champollion qu'il s'agit de démontrer; ces principes ou plutôt ce principe, car au fond il n'y en a qu'un duquel dérivent les autres, ce principe ne suffirait plus. *Les signes reconnus pour phonétiques*, dit M. Champollion, *conservent leur valeur phonétique dans tous les textes hiéroglyphiques où ils se rencontrent*. Cette règle permet de marcher quand on assigne à chaque caractère une valeur unique et invariable; mais il n'en est plus de même quand on admet dans l'alphabet des caractères à valeurs multiples. Il faut donc, puisque M. Salvolini annonce qu'il va justifier le principe de M. Champollion, qu'il démontre en même temps une règle supplémentaire. Il faut en outre, puisque M. Salvolini admet des *hiéroglyphes-rébus* et des *hiéroglyphes superflus*, qu'il nous donne une règle pour les reconnaître. Il est bon qu'il nous apprenne aussi à quel signe on reconnaît qu'un caractère déterminatif a été déplacé, soit par *caprice*, soit par *respect*, et surtout à quel signe on reconnaît qu'un caractère joue le rôle de déterminatif. Le livre de M. Salvolini, nous annonçant une *analyse grammaticale et raisonnée* de l'inscription hiéroglyphique de Rosette, ne saurait manquer de nous donner toutes ces règles, sans lesquelles on ne peut faire un pas.

J'ai long-temps cherché; j'ai lu et relu le livre de M. Salvolini; je dois avouer qu'il ne m'a pas été possible d'y reconnaître l'apparence d'une règle appliquée à l'interprétation de l'écriture hiéroglyphique. Non-seulement je n'ai point rencontré de règles nouvelles, mais encore je n'ai vu appliquer nulle part le principe fondamental de M. Champollion. Tel signe est considéré ici comme *signe de son*, qui, un peu plus loin dans des circonstances absolument pareilles, est regardé par M. Salvolini comme *signe d'idée*. « Nous avons dans ce fait, dit M. Salvolini à la page 146 de son livre, un exemple remarquable de l'heureuse flexibilité du système des écritures sacrées. » C'est fort bien. Mais alors il ne fallait pas annoncer que vous alliez justifier les principes de M. Cham-

pollion, car cette preuve d'*heureuse flexibilité* du système des écritures sacrées serait en même temps une preuve de la fausseté du principe fondamental établi par M. Champollion.

Ce principe abandonné, nous aurions encore le moyen indiqué par M. Champollion pour reconnaître les cas où un caractère représente directement l'objet figuré. Ce moyen, comme je l'ai dit plus haut, consiste dans un signe dont le caractère hiéroglyphique est accompagné. Ce signe apparaissant une fois dans la partie de l'inscription de Rosette dont M. Salvolini nous donne l'*analyse*, nous pouvons juger encore si, des principes de M. Champollion, c'est celui-là qu'il a voulu justifier : pas plus que l'autre. Cette note, qui, pour M. Champollion, eût annoncé un caractère figuratif, paraît à M. Salvolini (page 185) démontrer que le caractère qu'elle accompagne est un *déterminatif tropique*. Encore si cette note pouvait servir à reconnaître les déterminatifs, mais non ; des nombreux déterminatifs que l'auteur reconnaît dans le cours de son analyse, celui-ci est le seul qui présente un caractère distinctif. D'ailleurs fussent-ils tous accompagnés de cette note, nous n'en serions guère plus avancés ; car, à la page 225, M. Salvolini nous avertit que la même note servait à faire d'un caractère le représentant accidentel d'un mot, c'est-à-dire à lui faire jouer le rôle de *rébus*; et, d'un autre côté, à la page 160, il la place dans la classe des signes explétifs, tout en ajoutant qu'elle pouvait être employée à faire, d'un caractère hiéroglyphique, le représentant de l'objet dont il offre la figure. Évidemment une note qui pouvait servir à tant d'usages différens, ne nous peut servir à rien. Ainsi donc, bien loin de justifier les principes de M. Champollion, M. Salvolini les a repoussés, et, ce que l'on comprendra plus difficilement, il les a repoussés sans en mettre d'autres à leur place. Comment donc sans règles a-t-il pu faire un pas? L'inspiration seule l'a guidé. A la vue de chaque caractère, il a deviné le rôle qu'il devait jouer. Celui-ci, s'est-il dit, doit être signe de son, il figure dans l'alphabet ; celui-là, quoique figurant aussi dans l'alphabet, doit être signe d'idée ; celui-ci doit être un déterminatif, il est placé derrière le groupe dont il détermine le sens ; celui-là, quoique occupant le premier rang, doit être également un déterminatif, etc. Enfin, l'inspiration seule se montre partout ; l'inspiration et, si l'on veut, la conviction intime, ont été partout les seules règles de

M. Salvolini. C'est fort bien ; mais ceux qui ne sont pas inspirés, comment, s'ils veulent tenter quelque interprétation, comment se tireront-ils d'affaire? Je ne me charge point de vous l'indiquer.

Qu'a donc voulu prouver M. Salvolini avec son analyse? quelles conséquences en a-t-il voulu déduire? S'il entre dans l'interprétation sans avoir des règles formulées d'avance, du moins doit-on, en le suivant, voir des règles résulter de la marche qu'il suit. Pour moi, je l'ai déjà dit, je n'en ai pas pu découvrir une seule. Supposons cependant que, là où je n'ai vu qu'arbitraire, il y ait un fil directeur qui, d'abord profondément caché, doive se manifester à la fin. Examinons les résultats que nous présente l'analyse de M. Salvolini, et cherchons à juger par leur nature du degré de certitude qu'en pourraient attendre les règles auxquelles ils serviraient d'appui. Chacune des trois lignes de l'inscription de Rosette, analysées dans le volume de M. Salvolini, m'ayant conduit à des conséquences parfaitement identiques, je me contenterai de citer ici la troisième. Si j'ai choisi cette dernière plutôt que la première ou la seconde, c'est que M. Salvolini, convaincu du reste (page 236) que la première rédaction du décret de Rosette a été faite en langue grecque, s'astreint à suivre cette rédaction première dans la troisième ligne, beaucoup plus que dans les deux autres, où nous le voyons introduire diverses choses dont le texte grec correspondant ne fait nulle mention, telles que du *blé*, des *pierres précieuses*, le *bœuf Mnevis*, etc.

Voici donc la lecture de la troisième ligne de l'inscription de Rosette, suivant M. Salvolini :

Hra neter s[ont] djonf entouot-sen. Emouôt ska ptont[en] en sout [en].

Ce qui signifie :

Et des dieux sauveurs pères de leurs pères. Pareillement, de faire élever une image du roi.

Pour qui connaît la langue copte ou égyptienne, il est évident que pas un mot de cette étrange lecture ne lui appartient. Je dois entrer dans quelques détails pour ceux qui ne la connaissent pas.

Hra, qui répond à la *conjonction* ET, ressemble, il est vrai, à une *préposition* copte; mais cette préposition ne s'est jamais présentée avec une valeur conjonctive.

Neter, mot par lequel M. Salvolini rend un caractère qu'il regarde

comme symbolique, n'existe point dans la langue copte. Pour exprimer *les dieux*, partout on emploie *ne noute*.

Sont, mot dont M. Salvolini a suppléé la partie *ont*, a, dans la langue copte, le sens de *créer*; je ne sais jusqu'à quel point l'analogie autorise à substituer le verbe *sauver* au verbe *créer*.

Djonf entouot-sen, *les pères de leurs pères*. Pour exprimer cette idée, la langue copte ne connaît pas d'autre expression que *neiote enneuciote*.

Emouôt ou *enouôt* existe bien dans la langue copte, mais il n'y a jamais représenté l'adverbe *pareillement* au commencement d'une phrase. Ce mot ne s'emploie que comme complément, et dans la dépendance d'un article simple ou démonstratif. Du reste, ce n'est pas *emouôt* qu'il faut lire, mais bien *emouôtouôt*; l'inspiration seule avertit M. Salvolini que le second *ouôt* ne doit pas se prononcer.

Ska n'appartient point à la langue copte. De ce que le verbe neutre *demeurer* est susceptible de certaines modifications, doit-on en conclure que le verbe actif *poser* est dans le même cas? Je ne le pense pas. Du reste, c'est encore par inspiration que M. Salvolini a lu *ska* et non *ksa*, car la disposition des caractères donnerait cette deuxième leçon.

Tenton, lu partiellement et complété par M. Salvolini, qui a suppléé les deux voyelles et l'*n* finale, est un verbe copte signifiant *comparer*, *assimiler*. Je ferai remarquer à M. Salvolini, que pour passer du verbe au substantif, il est nécessaire de permuter les deux voyelles, ce qui donne *tonten*. Cette règle est invariable.

Enfin *souten*, mot dans lequel M. Salvolini a suppléé encore les voyelles et la finale *n*, ne s'est jamais rencontré dans les livres coptes pour exprimer l'idée *roi*. C'est constamment *ouro*, *erro*, que ces textes emploient.

Il est aisé de voir que si, privés de la traduction grecque du décret de Rosette, nous avions été réduits, pour l'interpréter, à porter la lumière dans de semblables lectures au moyen du dictionnaire copte, nous n'en aurions jamais connu le premier mot. M. Salvolini en convient tout le premier, car il s'appuie continuellement sur l'autorité du texte grec pour les valeurs qu'il assigne à tous ces mots qui n'ont jamais figuré dans la langue copte. Nous demandions plus haut quels résultats M. Salvolini obtenait de son analyse. Ces résultats, les voici. M. Salvolini déduit du texte grec

de l'inscription de Rosette le sens des mots nouveaux dont il enrichit les dictionnaires égyptiens. Il a pris tout simplement la question à rebours. S'il connaissait les rapports qui existent entre la langue parlée et la langue écrite, s'il avait une méthode de lecture, il fallait en démontrer la réalité en lisant dans l'inscription de Rosette, dont le sens est bien connu, des mots appartenant aux dictionnaires coptes, présentant le même sens que dans ces dictionnaires, et employés conformément aux règles de la grammaire. Au lieu de cela, M. Salvolini admettant *a priori* la bonté de sa méthode, si tant est qu'il faille voir une méthode dans les procédés dont il fait usage, n'a cherché dans le sens connu de l'inscription de Rosette qu'un prétexte pour enrichir la langue copte des mots tout-à-fait nouveaux qu'il découvrait à chaque pas. Mais, dira-t-on maintenant, si M. Salvolini a constamment besoin du texte grec pour reconnaître le sens des lectures qu'il obtient dans une inscription purement historique, comment a-t-il pu traduire couramment, et *les campagnes de Sesostris*, et les manuscrits que l'on désigne sous le nom de *rituels funéraires*, au point de reconnaître que le sens général s'opposait *invinciblement* à toute autre interprétation que la sienne, car dans l'un ni dans l'autre cas il n'était aidé par une traduction grecque? Je ne me charge point d'expliquer cela. Mais je crois pouvoir indiquer une des causes qui ont fait échouer M. Salvolini dans ses tentatives pour résoudre le problême des écritures égyptiennes. Une connaissance indispensable pour tenter cette solution avec espoir de succès, c'est la connaissance aussi complète que possible de la langue copte et de ses règles. Cette connaissance paraît manquer à M. Salvolini. Ainsi, poussant parfois l'analogie jusqu'à des limites inconnues avant lui, il assigne à tel mot copte un sens qui lui est tout-à-fait étranger, uniquement parce que le mot latin qui lui correspond dans le dictionnaire est susceptible de ce sens, tandis que, d'un autre côté, il méconnaît des analogies incontestables, qui existent entre la langue écrite et la langue parlée, faute de savoir que dans cette dernière il y a un grand nombre de mots, tels que, *tot*, main, *rat*, pied, *jô*, tête, *hra*, face, etc., pour lesquels l'article possessif ne s'exprime jamais autrement que par un pronom affixe. M. Salvolini paraît ignorer qu'un substantif suivi de *niben*, *tout*, ne saurait prendre un article devant lui. Il paraît ignorer encore qu'une

forme dont il fait usage plusieurs fois, *khet niben*, est tout-à-fait inadmissible, parce que *khet* qui signifie *l'autre*, ne saurait être associé au mot *niben* qui signifie *tout* d'une manière absolue; le mot *ter* est le seul qui puisse s'employer pour signifier *tout* à la suite du mot *autre*; ainsi l'on dirait, *tous les autres hommes*, *nikerômi têrou*. M. Salvolini paraît ignorer que le mot *naa* ne s'emploie jamais sans les pronoms affixes, et qu'il représente non pas le mot *grand*, mais le comparatif *plus grand que*. M. Salvolini donne souvent à l'un des composans d'un mot, le sens qui n'appartient qu'au mot entier : ainsi pour lui, *soeit*, *illustration*, prend le sens *illustrer*, qui n'appartient qu'au mot composé *tisoeit*; le mot *ahe*, *se tenir de debout*, prend le sens *ériger*, qui n'appartient qu'au mot *tahe*, etc. Je pourrais facilement multiplier les exemples; ceux que je viens de donner suffiront, je pense, pour montrer que M. Salvolini eût dû faire une étude plus approfondie de la langue égyptienne et de ses règles, avant de se mettre à la recherche des rapports qui la rattachaient à l'écriture hiéroglyphique, avant de se risquer dans les interprétations auxquelles cette langue pouvait seule donner une base solide. S'il eût agi de la sorte, il est à croire qu'il n'eût point, par la publication de son livre, fourni de nouvelles raisons à ceux qui doutent encore que l'interprétation des hiéroglyphes soit possible.

Dr DUJARDIN.

POÈTES

ET

ROMANCIERS DU NORD.

I.

OEHLENSCHLOEGER.

Dans le faubourg de Copenhague qu'on appelle le *Vesterbro*, à gauche, près de l'avenue qui conduit à Frederiksberg, on aperçoit au milieu des *villas* de la bourgeoisie une maison d'humble apparence avec un seul étage et deux mansardes au-dessus. C'est là qu'est né le premier des poètes danois : OEhlenschlœger. Sa famille a quitté depuis long-temps cette demeure, et elle est habitée aujourd'hui par un marchand de petits gâteaux qui fait la joie de toutes les bonnes du voisinage. Mais le nouveau propriétaire l'a conservée telle qu'elle était à l'époque où les muses y berçaient un enfant de génie. Un jour, je l'espère, on y mettra une inscription, et tous les hommes qui aiment la poésie viendront la visiter. Je crois à la prédestination du poète, à l'influence des lieux où il est né, des lieux qu'il habite; et quand j'ai vu pour la première fois cette maison du Vesterbro, avec le paysage qui l'entoure, il m'a semblé voir une image vivante d'une des belles pages d'OEhlenschlœger. Là est le peuple des faubourgs, le peuple animé, bruyant, énergique; le peuple, éternel sujet de tableaux de genre, de drames et de comédies. Plus loin, voici l'allée de tilleuls qui conduit au château; voici les sentiers bordés d'aubépines, mélancoliques comme une élégie, et parsemés de fleurs comme une idylle. A moitié chemin,

on rencontre la demeure de Rahbek, autre poète chéri des Danois. Il avait réalisé le vœu de Rousseau : il s'était bâti, au penchant de la colline, une maison blanche avec des volets verts ; mais la maison a aussi changé de maître. Le poète dort près de là, sous le monument pieux que ses amis lui ont élevé.

La route de Frederiksberg aboutit au parc réservé, au *Laendermark*. C'est une grande forêt de hêtres, silencieuse, imposante, et ouverte de tous côtés aux plus beaux points de vue. De là, on aperçoit tour à tour et la ville avec les clochers aigus qui la dominent, les flots de la mer qui la baignent, et la plaine toute verte avec ses villages de pêcheurs et ses moulins à vent; puis le château bâti sur le modèle de Frascati, et l'autre parc ouvert au public, traversé par la foule, Champs-Élysées et Bois de Boulogne des habitans de Copenhague. Mais quand on s'enfonce dans la forêt, tout est calme et recueillement ; toute trace de la foule disparaît, tout bruit cesse; et le poète, abrité sous le large dôme des hêtres, peut se livrer en toute liberté à ses rêveries. Le parc est réservé à la famille royale; mais le roi en a donné la clé au poète. C'est là qu'il a trouvé, jeune homme, ses premières inspirations; c'est là qu'il est revenu dans l'âge mûr les renouer et les poursuivre.

Un soir d'été, je visitais avec lui cette forêt dont il a fait sa retraite favorite; et quand nous arrivâmes à l'endroit d'où l'on découvre d'un côté la demeure royale, et un peu plus bas l'église du village et le cimetière : « Je suis ici, me dit-il, entre la vie et la mort; ici est le souvenir de mon enfance, là sont ensevelis ceux que j'ai aimés. » Nous parcourûmes ensemble les grandes cours, les salles voûtées du château, et il me montrait la chambre qu'il avait occupée, et il se rappelait, avec une joie mélancolique, ses jeux d'enfant dans les corridors, ses premiers rêves dans le jardin. Mais quand nous arrivâmes à l'entrée du cimetière, il se tut un instant comme pour se recueillir, puis il me dit : « Ici est ma cicatrice et ma blessure. Ma cicatrice, c'est le souvenir de mes parens; le temps a calmé peu à peu la douleur que leur mort m'a causée. Ma blessure, la voilà. »

Je me trouvais en face d'une tombe, revêtue de gazon, couronnée de fleurs. Sur une plaque de marbre, je lus ces mots : Charlotte Phister, née OEhlenschlœger. C'était sa fille. Il me serra la main et il pleura. Je le regardai avec attendrissement, car je savais

combien il avait aimé cette fille morte à vingt ans ; et, quand je rentrai chez moi, je relus ces vers qu'il avait écrits :

« Au nom du Seigneur ! que ta volonté, ô mon Dieu ! s'accomplisse. Tu veux adoucir mes regrets, soulager ma douleur. Bientôt reparaîtra un frais et beau printemps ; mais jamais, jamais je ne reverrai mon enfant bien-aimé ; jamais aucune rose ne fleurira pour ma Charlotte, car elle repose dans le tombeau !

« Quand tu mourus, tes amies tressèrent des couronnes de fleurs ; on mit des bouquets de fleurs dans ta main, on enlaça des fleurs dans tes cheveux ; elles furent ensevelies avec toi. Elles descendirent avec toi dans la tombe de la jeunesse.

« Toutes ne sont pas pourtant enfouies dans la terre ; il en est qui surgissent encore sur ton cercueil, vives et riantes comme l'espérance. Non, ô ma fille chérie ! les liens de la mort ne t'enchaînent pas ; tu planes au-dessus de ce monde comme un ange de lumière, et, quand l'obscurité du soir enveloppe la terre, tu reviens me visiter avec des chants célestes. »

Adam OEhlenschlœger est né le 16 novembre 1779. Son père était un organiste fort honnête et intelligent. Il fut nommé, en 1780, maître de chapelle et gardien du château ; mais ces deux fonctions étaient mal rétribuées, et il resta pauvre comme auparavant. Comme il n'était ni en état de prendre un précepteur pour son fils, ni même de le mettre en pension à Copenhague, il l'envoya à l'école chez une vieille femme, qui lui enseigna, d'une rude façon, le premier élément de la science, c'est-à-dire l'alphabet. Quand OEhlenschlœger avait souffert tout le jour les mauvais traitemens de son dur pédagogue, c'était pour lui une grande joie de s'en revenir par les longues avenues de Frederiksberg, et de retrouver les caresses de sa jeune sœur, le regard affectueux de sa mère, et la douce vie de famille dans le royal château.

Il y avait deux époques de l'année où le château changeait complètement d'aspect. Avec les rayons du soleil, avec la verdure et les fleurs du mois de mai, on voyait arriver les équipages de princes, les chars dorés ; et, pendant toute la belle saison, ce n'étaient que fêtes et chasses dans le parc, et tout le bruit, l'éclat, les caprices d'une cour. Une fois l'hiver venu, tout disparaissait comme par enchantement. « Alors, dit OEhlenschlœger, nous restions seuls dans le vaste château avec deux gardiens et deux grands

chiens jaunes. Toute la maison nous appartenait, et je m'en allais de chambre en chambre regardant les tableaux, et m'abandonnant à mon imagination. Si le temps était beau, mon père m'envoyait à la ville chercher des livres au cabinet de lecture. Je revenais le soir, et je rapportais au bout d'un bâton mes six volumes enveloppés dans un mouchoir. Quand nous avions pris le thé, quand la lumière était sur la table, nous ne nous inquiétions plus ni de l'orage, ni de la pluie, ni de la neige. Mon père, assis dans son fauteuil, enveloppé dans sa robe de chambre, avec un petit chien sur ses genoux, lisait à haute voix. Quelquefois je lisais de mon côté et je suivais Albert Julius (1) et Robinson dans leur île; je m'égarais avec Aladdin dans le pays des fées, et mes heures se passaient joyeusement avec Tom Jones, avec Siegfried de Lindenberger (2)? »

A l'âge de neuf ans, dans ses heures de solitude, il sentit s'éveiller en lui l'instinct poétique. Il composa un psaume. Les rimes de ce premier poème n'étaient pas des mieux assorties, les vers n'avaient pas tous la mesure exacte. Il manquait çà et là une syllabe, une césure; mais sans avoir encore lu ni Horace, ni Boileau, le jeune poète suivit leur précepte. Il remit l'œuvre sur le métier, et parvint à la rajuster assez bien. Cet essai l'enhardit. Il lisait Holberg; il voulut, comme lui, écrire des pièces de théâtre. Le sujet en était pris dans toutes les histoires de voyages et tous les contes de brigands ou de sorciers qu'il entendait raconter. L'une des grandes salles du château lui servait de théâtre; un canapé représentait une montagne, un poêle en faïence était une maison isolée sur une grande route; et quand on avait posé un fagot au milieu de la salle, on devait le regarder comme une vaste et profonde forêt, dangereuse à traverser. Sa sœur jouait tous les rôles de mère éperdue, d'amante trahie, et un de ses camarades d'école avait un merveilleux talent pour représenter les traîtres de mélodrames et les empereurs romains. Le répertoire ne se composait que de pièces à trois rôles. Mais que d'évènemens se passaient entre ces trois rôles! Combien de cris d'alarme! combien de coups d'épée! Les murs de Frederiksberg doivent en avoir conservé le souvenir.

Pour compléter le succès du poète, ou plutôt pour le sanction-

(1) Roman allemand du XVIIe siècle.
(2) Roman allemand.

ner, il ne lui manquait plus que des spectateurs. Son fidèle Achate parvint à en amener un. C'était un joli enfant, modeste et timide, qui donnait les meilleures espérances. L'auteur de tant de drames, de tant de comédies, alla au-devant de lui comme un candidat à la députation va au-devant de l'électeur dont il brigue le suffrage, comme un écrivain au-devant du critique, comme un professeur abandonné au-devant de l'unique auditeur qui persiste à suivre ses cours. Il le fit asseoir à la place d'honneur; il l'embrassa sur les deux joues, et lui mit une orange à la main. Puis il commença son rôle avec une verve qu'il ne s'était jamais sentie jusque-là. Mais hélas! le spectateur mangea l'orange, s'endormit, et ne se réveilla qu'à la dernière scène, au moment où les trois acteurs gisaient sur le parquet, égorgés l'un par l'autre.

Cette injure faite à son talent ne découragea point le poète. Il se remit à écrire, et il s'appliqua à perfectionner l'art de la représentation. Il était tout à la fois poète, acteur, régisseur, directeur et souffleur. Il enfantait chaque matin un drame, et chaque soir il le portait sur la scène. Son maître d'école lui disait en riant: OEhlenschlœger, tu es un plus grand poète que Molière. Il lui fallait au moins six semaines pour composer une pièce, et toi tu peux, en vingt-quatre heures, en composer une, la faire apprendre, la mettre en répétition et la jouer.

Cependant il avait quitté son école d'enfant pour entrer à la *Realskule*. Le temps vint où il dut se déterminer à faire choix d'une carrière. Il avait conservé ses goûts de théâtre : il se fit acteur; mais il ne tarda pas à comprendre que cette vie d'acteur n'était ni aussi riante, ni aussi poétique qu'il se l'était imaginé, et il la quitta pour étudier le droit. Son maître était M. OErsted, qui est devenu l'un des jurisconsultes les plus célèbres du Danemark. Avec un tel homme pour guide, OEhlenschlœger n'aurait pas manqué de faire de grands progrès, si son ame n'avait pas toujours été plus dévouée à la muse de la poésie qu'à la muse de la science. Il déroulait d'une main nonchalante les recueils d'ordonnances, et si, au milieu de ses recherches, le souvenir d'un drame lui revenait à l'esprit, si l'harmonie d'un vers résonnait à son oreille, adieu les articles de lois, adieu le vieux *codex*. La balance de l'imagination l'emportait; l'étudiant secouait ses ailes, le jurisconsulte redevenait poète.

Ce fut après avoir tenté quelques essais poétiques qu'il tourna ses regards vers l'ancienne Scandinavie. Il comprit qu'il y avait là une mine féconde, une mine nationale à exploiter. Il prit des livres islandais, et cette fois il étudia avec ardeur. Il avait pour maître un homme singulier, qui rappelle *l'Antiquaire* de Walter Scott.

« Le vieux Arndt était, dit-il, l'une des plus curieuses caricatures des temps modernes. Je le vois toujours avec ses bottes crottées, sa jaquette bleue et ses grands cheveux blonds qui lui tombaient jusque sur les reins. Il était né à Altona, et n'avait fait que voyager à travers l'antiquité, ne se souciant pas le moins du monde de son époque. D'abord il avait étudié la botanique; mais bientôt les inscriptions de sépulcres, les runes remplacèrent pour lui les plantes et les fleurs. C'était un antiquaire de la première espèce. Tout ce qui vivait encore ne lui inspirait qu'un profond dédain. Mais il aimait les vieux monumens enfouis dans la terre, les traditions écrites dans les langues mortes et à moitié oubliées. Il regardait l'Europe comme un grand cabinet d'étude où il s'en allait de long en large chercher des citations. Une fois il pénétra au fond de la Finlande pour y dessiner quelques pierres runiques. Une autre fois il arrivait aux portes de Paris; il se rappela qu'il avait laissé un manuscrit sous un monceau de pierres près de Lubeck : il partit aussitôt pour aller le chercher; puis il prit la route de Venise pour y copier une inscription grecque. Toute idée de progrès littéraire, toute discussion politique, lui étaient complètement étrangères, et s'il en parlait quelquefois, c'était avec un mépris bien prononcé. Dans ses voyages, il allait tranquillement s'installer chez le prêtre ou le paysan. Il s'asseyait à leur table, il dormait dans leur lit, et souvent il ne récompensait leur hospitalité que par des reproches. Il avait l'intime persuasion que leur devoir était de prendre soin d'un homme comme lui, qui, pour se dévouer à l'étude de l'antiquité, renonçait aux jouissances habituelles de la vie. Un jour il se mit en colère contre une domestique parce qu'elle avait nettoyé ses bottes. « Quand mes bottes sont sales, s'écria-t-il, je passe dans le ruisseau, et tout est dit. » Souvent les gens à qui il s'adressait le mirent à la porte, souvent même il fut battu; mais il allait toujours son chemin sans se décourager. Il n'avait point d'ami et point de foyer. Il portait ses manuscrits dans ses poches jusqu'à ce qu'elles fussent pleines. Alors il les

prenait l'un après l'autre et les cachait sous une pierre au milieu des champs ou au milieu de quelque vieille ruine. »

Œhlenschlœger ne tarda pas à pénétrer très avant dans l'esprit des traditions du Nord. La plupart des ballades qu'il composa à cette époque sont autant d'indices certains des conquêtes qu'il faisait chaque jour dans le domaine de la mythologie scandinave. En 1803, il publia un recueil de poésies qui obtint du succès. Ce sont des contes de superstitions populaires, des romances de guerre et d'amour, quelques traditions, et une sorte de comédie satirique intitulée : *la Nuit de la Saint-Jean*. Dans ce recueil, le poète parle peu en son nom. Il se transporte dans d'autres temps, il se fait l'interprète des hommes et des idées qu'il a étudiés. Il annonçait par là qu'il devait être ce que les Allemands appellent un poète *objectif*. Une seule élégie, jetée au milieu des histoires de *trolles* (1) et des ballades du *Kœmpeviser*, est une émanation directe de sa pensée intime, un reflet d'une des situations par lesquelles son ame a passé. Nous la citons ici comme une page de biographie. Elle a pour titre : *Den brustne Harpe* (la Harpe brisée) :

O toi dont les cordes plaintives
Ont souvent, au sein des forêts,
Répété mes douleurs craintives,
Mes espérances, mes regrets!

Ma harpe, ta voix est muette,
Et tes chants bien-aimés sont morts.
Chaque jour mon ame inquiète
En vain rappelle tes accords.

La nuit est froide et le ciel sombre,
Le doux rayon qui m'avait lui,
Qui jadis m'éclairait dans l'ombre,
Avec tes accens s'est enfui.

Toute joie est pour moi tarie,
Et mon cœur long-temps oppressé,
Bientôt, ô ma harpe chérie!
Ainsi que toi sera brisé.

En 1804, Œhlenschlœger fit paraître un nouveau recueil, qu'il dédia au prince royal, et le prince ne crut pouvoir mieux récompenser l'hommage du poète qu'en lui accordant un traitement annuel qui lui permit de voyager. Voilà donc Œhlenschlœger qui se

(1) Esprits mystérieux, génies domestiques, lutins, kobolds.

met en route, tout jeune, plein d'ardeur, heureux de voir un monde nouveau et d'ouvrir sa pensée à de nouvelles émotions. Il traverse la Prusse, la Saxe; il visite ses frères les poètes d'Allemagne, et Weimar leur sanctuaire, et Gœthe leur patriarche; puis il vient à Paris. La Bibliothèque royale possède une nombreuse collection d'ouvrages du Nord. OEhlenschlœger y puisa souvent, et dans la modeste chambre de voyageur qu'il occupait à l'hôtel de Hollande, rue des Bons-Enfans, il écrivit l'une de ses meilleures tragédies : *Palnatoke*.

« J'ai gardé un tendre souvenir de Paris, me disait-il un jour. C'est là que j'ai trouvé la vie, le mouvement de l'intelligence; et c'est, après ma ville natale, la ville que j'aime le mieux au monde. » Il n'y fut cependant pas constamment calme et heureux. Tandis qu'il s'en allait chaque matin dans la rue Richelieu étudier les sagas, la guerre était en Danemark; les Anglais bombardaient Copenhague. Il ne recevait point de nouvelles de son pays, ou s'il en recevait, c'étaient des lambeaux de bulletins politiques qui ne pouvaient que l'alarmer. Dans cet état de crise, les employés du ministère des finances se souvenaient fort peu du poète. Il attendit en vain le mandat qui lui était promis. Il épuisa peu à peu son trésor de pélerin qui n'était pas grand, et il se trouva seul en pays étranger, sans appui et sans ressource. Par mesure d'économie, il avait déjà changé de demeure; il habitait une mansarde au septième étage à l'hôtel des *Quinze-Vingts*. La maîtresse d'hôtel, Mme Gauthier, devina sa position, et lui dit : « Monsieur Ohlens (car il était impossible à la bonne femme de prononcer ce long nom d'OEhlenschlœger), ne vous inquiétez pas; restez chez moi; quand vous recevrez de l'argent, vous me paierez, et jusque-là je ne vous demande rien. »

Le mandat tant désiré arriva enfin; mais le compte de l'hôtel en absorba la plus grande part. Le pauvre voyageur, trompé par la fortune, se confia aux muses. Il réunit ses poésies inédites : *Hakon Jarl*, *Palnatoke*, prit le chemin de Stuttgart, et s'en alla tout droit chez Cotta, l'éditeur de Gœthe et le Mécène des jeunes poètes. Hélas! le Mécène était absent. Il fallut rester à l'hôtel et attendre.

Trois semaines après, Cotta revint, paya richement les œuvres qui lui furent présentées, et OEhlenschlœger partit pour l'Italie, bénissant les libraires qui savent user noblement de leur fortune.

Il passa par la Suisse, et s'arrêta plusieurs mois chez Mme de Staël. Il trouva chez elle cet intérieur poétique, si bien décrit par M. Sainte-Beuve dans cette *Revue*. Là étaient W. Schlegel, Benjamin Constant, Sismonde de Sismondi, Bonstetten, Tieck le sculpteur, Zacharie Werner. L'auteur de *Corinne* apparaissait au milieu de ces poètes comme une reine au milieu de ses sujets. Malheureusement la plus parfaite union ne régnait pas toujours autour d'elle. Benjamin Constant et Schlegel étaient parfois, à l'égard l'un de l'autre, dans un état de susceptibilité inquiétant, et Zacharie Werner avait des élans d'excentricité qui dérangeaient tout l'équilibre de cette république littéraire. Il ne fallait rien moins que l'ascendant de Mme de Staël pour rapprocher des esprits qui tendaient sans cesse à se disjoindre, et rallier des élémens souvent fort disparates. « Elle écrivait alors, dit Œhlenschlœger, son livre sur l'Allemagne, et lisait chaque jour un volume allemand. On l'a accusée de n'avoir pas étudié elle-même les ouvrages dont elle parle, et d'avoir formulé tous ses jugemens d'après W. Schlegel. Cette assertion est fausse. Elle lisait l'allemand avec la plus grande facilité; seulement elle avait de la peine à le prononcer, et quand elle me voulait faire connaître quelques pages écrites dans cette langue, elle les traduisait aussitôt en français. Schlegel a eu sans doute quelque influence sur ses études. Il est le premier qui lui ait appris à connaître la littérature germanique; mais sur plusieurs points essentiels, elle était d'un avis complètement opposé au sien. Elle aimait à discuter avec lui, car elle se sentait forte. Elle le plaisantait aussi parfois, et l'appelait *Tête lente!* »

Au commencement du printemps, Œhlenschlœger passa les Alpes, et visita Turin, Parme, Florence, Rome, Bologne. Ce voyage sur la terre classique, cette étude de l'Italie, devaient avoir de l'influence sur un esprit aussi impressionnable que le sien. Elle en eut une grande. Elle tempéra ce qu'il y aurait peut-être eu de trop âpre dans sa nature d'homme du Nord. Elle fortifia en lui l'amour de la forme, et lui découvrit de nouveaux points de vue qu'il a su depuis habilement employer.

En 1809, il reprit avec joie le chemin de Copenhague. Il avait passé près de cinq années loin de son pays, mais pendant ce temps-là sa réputation avait grandi. Ses poèmes étaient venus, à différentes reprises, surprendre le public. *Hakon Jarl* avait été

lu, relu et vanté par les critiques. *Axel et Valborg* n'était pas encore imprimé, mais il en circulait des copies dans toutes les familles. Il rentra dans sa ville natale avec une auréole de gloire; ses amis l'attendaient sur le rivage, et un noble cœur de jeune fille battait pour lui. En 1810, il fut nommé professeur à l'université. Il épousa celle qu'il aimait depuis long-temps et se reposa, comme un homme du Nord, dans la vie de famille.

Quelques années après, il eut, comme Pétrarque, son jour au Capitole. Les étudians suédois chantèrent ses louanges, et dans la cathédrale de Lund, Tegner lui posa sur le front la couronne de poète scandinave.

La littérature danoise fut long-temps stérile et ignorée. Elle se forma après les autres, et se sentant faible et peu propre à prendre essor d'elle-même, elle chercha un soutien autour d'elle et s'appuya tantôt sur l'Allemagne, tantôt sur la France; mais au XVIIIe siècle elle grandit tout à coup. C'est alors qu'on voit apparaître Holberg, cet homme de génie, Holberg, le seul poète comique que l'on puisse nommer immédiatement après Molière; puis Ewald, qui se distingue également dans le drame et dans la poésie lyrique, puis Wessel, qui a su faire d'une parodie un chef-d'œuvre, et Baggesen, écrivain classique, poète élégant, mais plus élégant que tendre, et plus spirituel que profond. Il manquait encore à cette littérature le drame national; OEhlenschlœger le lui donna. Dès ses premières productions, il prit place à côté de Holberg, et laissa derrière lui les autres poètes.

Peu d'hommes ont été doués d'un génie aussi fécond, aussi facile qu'OEhlenschlœger. Aussi s'est-t-il exercé dans tous les genres, et presque toujours avec succès. Il a composé des drames, des comédies, des opéras, des romans, des poèmes lyriques et des poèmes mystiques. Comme il trouvait son public danois trop restreint, il s'est lui-même traduit en allemand, et il a traduit dans la même langue toutes les œuvres de Holberg. Jamais il n'a connu ni l'effort, ni la fatigue du travail. Les vers tombent de sa plume comme l'eau coule d'une source. Ils se suivent, se succèdent et se renouvellent sans cesse. De là vient qu'il a un style charmant de grace, de flexibilité, d'abandon, mais souvent très négligé. De là vient aussi qu'il entremêle à ses plus belles compositions des pages inégales qu'un goût plus sévère aurait corrigées ou fait disparaître;

car c'est un enfant de génie qui s'ignore lui-même; c'est un musicien que le charme de l'inspiration entraîne et qui chante parfois sans s'apercevoir que les cordes de sa harpe sont détendues et que l'instrument a baissé de ton.

Sa vraie gloire n'est donc pas d'avoir été plus fécond que Gœthe et plus varié que Schiller, d'avoir promené sa fantaisie du nord au sud, et d'avoir su trouver sur sa palette des couleurs pour peindre les féeries de l'Orient et les sombres paysages scandinaves. Sa vraie gloire, c'est d'avoir produit quelques œuvres fermes et fortes, qui ont pris racine parmi le peuple et qui resteront; c'est d'avoir compris la poésie du Nord, la poésie nationale, qu'Ewald avait simplement indiquée dans *Rolf Krage* et *Baldurs Dœd*.

On sait que toute l'histoire ancienne du Danemark est dans les sagas islandaises et toute sa mythologie dans l'Edda. Œhlenschlœger a étudié à fond ces traditions primitives de son pays et se les est appropriées. Il a reproduit tous ces mythes, tous ces récits héroïques, avec une fidélité rare et une complète originalité. Souvent il n'a trouvé, dans ces landes mythologiques, qu'un monument informe, inachevé, et il a fait de quelques strophes éparses un poème, d'une esquisse un tableau, d'un marbre brut un groupe animé. Il a rajeuni et rapproché de son temps toutes ces figures entourées de nuages, et les a fait aimer au peuple en les abritant de son manteau poétique. Les vieux héros scandinaves sont entrés dans la demeure du paysan, et le Valhalla s'est ouvert aux regards de la foule avec ses combats éternels et ses Valkyries. Quelques-unes de ces compositions, comme par exemple, *les Dieux du Nord* (*Nordens Guder*), ont une majesté homérique. Quelques autres, comme la saga de Hroar, et celle de Vanlundur, sont le récit exact et suivi de plusieurs faits décousus et racontés en divers lieux. Presque toutes peuvent être regardées comme des documens authentiques qu'il est permis de citer (1).

C'est dans ces drames surtout qu'il a dépeint le caractère audacieux, la vie aventureuse des anciens hommes du Nord. C'est là qu'on voit reparaître tous ces guerriers avides de combats, tous ces rois de la mer qui embrassent leur épée avec amour et divi-

(1) M. le professeur Heiberg, de Copenhague, a publié un livre intitulé : *Mythologie du Nord, d'après l'Edda et les poésies d'Œhlenschlœger.*

nisent le courage et la force physique. Là on entend résonner, comme dans les sagas, les paroles de sang, les cris de vengeance de ces hommes qui se font une gloire de ne rien craindre et qui auraient honte de pardonner. Les femmes sont comme eux, courageuses et fières, enthousiastes des combats, et méprisant celui qui redoute les périls. OEhlenschlœger a pourtant dessiné de temps à autre, dans ses drames, quelques caractères de jeunes filles tendres et mélancoliques, qui apparaissent au milieu de ces cohortes de Vikingr, comme un doux rayon de crépuscule au milieu d'une contrée sauvage. Le caractère de Valborg est le type de cette nature délicate de femme, qui a tout le parfum d'une plante méridionale et toute la grace suave d'une pâle fleur du Nord. Le rôle de Ragnhild dans les *Fostbrœderne* et celui de Signe sont tracés avec les mêmes touches légères de pinceau et appartiennent au même ordre d'idées.

Dans cette pièce de Hagbarth et Signe, le poète a réuni les principaux traits de la vie guerrière et des mœurs scandinaves. Hagbarth est un jeune roi courageux et plein de force, qui a long-temps navigué sur les côtes étrangères et qui cherche la mort dans les entreprises glorieuses. « Notre vie, dit-il, n'est qu'une préparation à la fête du Valhalla. Plus elle est courte, mieux elle vaut. Heureux le guerrier qui meurt jeune! Il prend place à la table hospitalière des dieux, et les Valkyries le préfèrent au vieillard qui n'abandonne la terre qu'avec des cheveux blancs. »

Hagbarth vient à Lund avec son compagnon d'armes défier deux jeunes guerriers, Alf et Alger, célèbres par leur courage. Leur mère Bera tremble de les voir succomber dans cette lutte, et cependant elle accueille Hagbarth selon les lois de l'hospitalité. Elle vient elle-même sur le rivage lui présenter la coupe de *miœd*, puis au moment de s'éloigner, elle dit à ses fils :

« Ce n'est pas la première fois que vous abandonnez votre mère pour vous élancer avec des cris de joie au-devant des dangers. Thor vous appelle. Allez, suivez le dieu de la force. Souvenez-vous que la vieille Seeland est pleine de monumens de gloire. Que la tempête qui gronde autour de ces tombeaux anime votre courage. Mon cœur tremble. C'est une faiblesse. Je suis femme; je suis mère. Mais l'ombre majestueuse de votre père plane sur vous. Montez au Valhalla. Puisse un de vous cependant revenir

ici pour prendre possession du royaume! (Puis se tournant vers Hagbarth). N'est-il pas vrai, dit-elle, c'est une jouissance pour le guerrier de faire fléchir l'orgueil d'une femme! Mais les Ases écouteront les prières de Bera; tu tomberas sous l'épée de mes fils; tu tomberas dans les ombres du soir sur le gazon obscur. Les corbeaux voltigeront autour de toi, effrayés à l'aspect de ton cadavre, mais avides de dévorer ton cœur. Viens, ma fille. Alf, Alger, adieu. J'ai retenu mes larmes; j'ai dompté ma douleur; domptez aussi votre ennemi. »

Le combat s'engage. Alger succombe. Bera, en apprenant la mort de son fils, rugit de colère comme une tigresse. Elle a promis de laisser Hagbarth retourner librement dans son pays. Elle est fidèle à sa promesse, mais elle jure de se venger.

Hagbarth revient. Il a vu Signe, la fille de Bera, il l'aime et il en est aimé. Bera le surprend au moment où il est seul avec la jeune fille. Elle appelle ses guerriers et le fait charger de chaînes. Mais Hagbarth rompt ses chaînes, tire son glaive et se prépare à combattre. « Attendez, dit Bera, je connais un lien qu'il ne brisera pas. » Elle coupe une tresse de cheveux de Signe et la donne à ses satellites. Hagbarth alors ne leur oppose plus aucune résistance. Il tend lui-même les mains à ce lien d'amour et le couvre de baisers. On le condamne à mort. Il se tue. Signe prend sa robe de noce, met une couronne de fleurs sur sa tête, et s'empoisonne pour suivre au tombeau celui qu'elle a aimé.

Palnatoke et Stœrkodder sont deux autres types, plus énergiques encore et plus vrais peut-être, de l'intrépide courage du Vikingr et de la loyauté chevaleresque du soldat scandinave. Dans *Palnatoke*, il n'y a point de rôle de femme. Tout le drame se passe entre des hommes qui se disputent la royauté et qui s'égorgent, et toutes les scènes qui y sont tracées causent une impression de douleur et d'effroi. C'est une plaine sauvage sans verdure. C'est un ciel sans étoiles.

Mais le chef-d'œuvre de tous ces drames scandinaves, c'est *Hakon Jarl*. OEhlenschlœger l'écrivit très jeune, et jamais, dans aucune de ses pièces, il n'a mis plus de sève, plus de force, plus de chaleur. Ce drame représente une des grandes phases historiques du Nord. Deux personnages mémorables en sont les héros; deux grandes idées y luttent l'une contre l'autre. D'un côté, Hakon Jarl,

qui d'une main affaiblie par l'âge cherche à soutenir encore l'autel chancelant des dieux scandinaves; de l'autre, Olaf, qui s'avance avec tous les prestiges d'une royauté naissante, pour renverser les vieilles idoles et propager le christianisme. C'est un monde ancien qui s'en va. C'est une ère nouvelle qui commence. Chacun court au-devant du jeune roi, et Hakon est abandonné par ses amis, trompé par ses confidens, trahi par ses esclaves. Une femme lui reste fidèle : c'est la femme qu'il a maltraitée et chassée de chez lui. Quand il a combattu contre Olaf et perdu la bataille, il est seul, sans force, sans espoir, obligé de fuir. Il s'en va chez Thora, et Thora l'accueille, l'embrasse et oublie toutes les injustices d'autrefois, pour ne songer qu'à son amour. Olaf est proclamé roi. Hakon est tué par un de ses esclaves dans la caverne où il a cherché un refuge, et Thora vient s'enfermer avec lui; elle pose une épée à ses côtés, une couronne sur sa tête :

« Oh ! je t'aime, lui dit-elle, je t'aime dans la mort comme dans la vie. Naguère encore, tu étais semblable au soleil qui prête sa lumière à tout ce qui l'entoure. Maintenant le peuple t'a abandonné pour rendre hommage à un autre soleil. Auprès de toi, il n'y a plus qu'une pauvre femme qui te regarde avec douleur. C'est elle qui te rendra les honneurs que les autres ont oublié de te rendre. Reçois cette couronne funèbre des mains de Thora, et puis dors bien, Hakon Jarl, dors bien. Je fermerai moi-même cette porte, et quand on viendra l'ouvrir, on emportera le corps de Thora pour le placer auprès du tien. »

OEhlenschlœger a écrit sur ce même Olaf une autre tragédie dont il a bien voulu nous communiquer le manuscrit. C'est le tableau d'une époque de troubles religieux et d'agitations politiques dans le Nord. Hakon est mort; Olaf est roi. Le paganisme est aboli, et l'autel du Christ s'élève sur les débris du temple d'Odin. Mais des hommes inquiets se révoltent contre le nouveau culte et contre le nouveau roi. Olaf engage avec eux le combat. Il est tué. Sa mort réconcilie les partis, apaise les dissensions, et ceux qui avaient pris plaisir à le braver l'invoquent sous le nom de saint Olaf. Cette tragédie forme le complément du cycle historique dont le poète a retracé les principales phases. Elle sera jouée l'hiver prochain. Les critiques qui en ont entendu la lecture lui prédisent du succès.

OEhlenschlœger, dans ses travaux dramatiques, ne s'est pas ar-

rété exclusivement aux anciennes traditions scandinaves. Il a écrit une tragédie sur Charlemagne, une autre sur un chevalier allemand, Hugo de Rheinberg, une autre sur la mort de Corrége, et sur deux princes de Danemark, Erik et Abel, et sur Tordenskiold, cet homme d'audace et de génie, qui du rang de simple matelot s'éleva en peu de temps au grade d'amiral et fut tué à trente-cinq ans dans un duel.

Ces tragédies sont parfois un peu longues et un peu froides. Le public en France aurait de la peine à admettre tant de conversations sentencieuses, tant de scènes élégamment tracées, mais dépourvues d'action. Il lui faut, dans un drame, du mouvement et de la vie. Les hommes du Nord sont d'une autre trempe. Ils aiment ces longs discours qui ressemblent à des dissertations de professeur. Ils vont au théâtre comme à un cours d'esthétique, et peu leur importe quand le drame arrive, et comment il arrive, pourvu qu'ils y trouvent une portion suffisante de maximes philosophiques et de poésie. Mais les pièces d'OEhlenschlœger sont écrites dans un style simple, vrai, montant sans effort du ton habituel de la conversation à la période majestueuse : OEhlenschlœger a un grand art pour disposer les diverses péripéties de ses drames, pour faire mouvoir ses personnages, et il entremêle habilement des scènes de bonne comédie à des situations tragiques. Bien entendu qu'il est de la nouvelle école et qu'il se soucie fort peu des trois unités.

Ses poèmes sont devenus populaires comme ses tragédies. Celui qui porte le titre de *Helge* est une histoire empruntée aux sagas, l'histoire d'une nymphe des eaux, d'un guerrier, d'une femme qui le trompe, et d'une jeune fille qu'il épouse sans savoir que c'est sa fille. Le poème se compose d'une suite de chants irréguliers, tantôt lyriques, tantôt épiques. Il y a là plusieurs tableaux d'une grace charmante, et des scènes de voyage, d'amour, de douleur, racontées avec un rare talent. Cette œuvre d'OEhlenschlœger est sans contredit l'une de ses meilleures. Beaucoup de personnes la préfèrent à la *Frithiofs-saga* de Tegner. Mais les Latins le disaient avant nous : *Habent sua fata libelli.* La *Frithiofs-saga* a été traduite dans toutes les langues, et *Helge* n'est encore connue qu'en Danemark.

Aladdin est le conte des *Mille et une Nuits* développé et embelli

par le poète. Cette fois, Œhlenschlœger a renié son ciel du Nord. Il a voyagé sur les ailes de cette déesse capricieuse qu'on appelle *Fantaisie*, et avec sa faculté puissante d'intuition, il a compris, comme un homme de l'Orient, la couleur, la vie, le prestige de l'Orient. Un rayon de soleil a éclairé sa palette, et le génie des contes l'a guidé dans son excursion. A travers ces images demi-factices, demi-réelles, qu'il représente, il y a plusieurs situations qui rentrent dans le domaine de la vie journalière, et plusieurs caractères vrais et habilement peints. Celui de Morgiane, entre autres, est très bien senti et très comique. La pauvre femme, qui a toujours vécu dans son humble retraite, filant sa quenouille ou causant avec son brutal mari, ne comprend rien aux merveilles produites par la lampe de son fils Aladdin. La première fois que le génie mystérieux apparaît, l'effroi s'empare d'elle, et elle tombe la face contre terre. Plus tard elle s'habitue à le voir venir quand Aladdin l'évoque, mais ce sont pour elle autant de sorcelleries qu'elle déplore et qu'elle tolère par nécessité. Il arrive dans la maison du tailleur d'Ispahan ce qui est arrivé plus d'une fois dans la demeure de l'homme visité par le génie de la science ou de la poésie : Aladdin s'est tout d'un coup séparé de la foule; son esprit s'est élevé, ses désirs ont grandi avec le pouvoir de les satisfaire, et sa mère est restée la même. Sa parole est plus puissante que celle d'un roi. Il fait un signe, et les génies apparaissent. Il commande, et les génies obéissent. Il tient entre ses mains un instrument magique dont le vulgaire ignore la valeur, et quand il y pose le doigt, tous les trésors enfouis dans les entrailles de la terre lui appartiennent. Pendant ce temps, sa bonne mère calcule encore ce qu'elle pourra gagner en filant du matin au soir, et se demande comment elle pourra acheter une nouvelle robe. Elle rencontre son fils magnifiquement vêtu, et elle ne sait comment cela s'est fait. Elle le voit absorbé dans ses pensées, et elle se dit avec douleur qu'il ne travaille pas. Elle remarque qu'il est soucieux et triste, et elle se demande d'où lui vient cette tristesse, car elle n'a pas vu le char doré, le char céleste sur lequel il a pris l'essor, et elle ne voit pas non plus les épines qui y sont attachées. Un jour il lui avoue qu'il est amoureux de la fille du sultan, et Morgiane se met à pleurer, car elle le croit fou. Il veut envoyer

à sa bien-aimée les diamans que les génies lui ont apportés; mais Morgiane prend ces diamans pour du verre.

Nous sommes souvent en ce monde comme Morgiane : le génie est près de nous, et nous ne le reconnaissons pas; il éclate, et il nous fait peur; il parle de ses espérances, et nous rions de sa folie; s'il veut jouir des dons mystérieux que les génies aériens lui apportent, il faut qu'il se bâtisse, comme Aladdin, une retraite à l'écart, qu'il se retire derrière ses murailles de marbre, pour échapper à la moquerie ou à l'incrédulité.

OEhlenschlœger a publié trois volumes de poésies lyriques. J'y ai cherché vainement ce caractère de panthéisme rêveur, de mélancolie religieuse, que l'on trouve habituellement dans le Nord, ou ces nuances délicates de poésie intime qui nous charment chez les lakistes. Le poète fait rarement un retour sur lui-même. Il prononce rarement une parole de douleur, ou s'il touche cette corde flexible, il en tire aussitôt des sons harmonieux qui le séduisent. La cadence du rhythme assoupit sa tristesse; il écoute le retentissement de ses rimes sonores, la mesure régulière de ses strophes, et il oublie de pleurer.

La plus belle partie de ces poésies lyriques est celle qui renferme les anciennes ballades. Ce que Uhland a fait pour quelques chants traditionnels de l'Allemagne, OEhlenschlœger l'a fait pour le Danemark. Il s'est emparé des histoires poétiques conservées parmi le peuple et les a reproduites avec une grâce, une verve et une vérité de ton qui n'avaient pas encore eu d'exemple. Ainsi, il a chanté tour à tour et l'homme de mer, avec sa barbe verte, qui enlève les jeunes filles, et le *Valravn*, qui se bat contre les sorciers, et les *trolles*, qui dansent le soir sur les montagnes, et la cigogne du foyer, qui apporte à une pauvre mère des nouvelles de son fils.

Plusieurs de ces ballades ont toute la naïveté et tout le charme des chants du *Kœmpeviser*. C'est comme le retentissement d'une musique lointaine, comme la vibration d'une corde qui s'est ébranlée sous la main du peuple. Plusieurs peuvent être regardées comme des modèles de style poétique, et celle d'*Uffe le Taciturne* est peut-être la plus belle romance qui ait jamais été écrite en Danemark.

Uffe est le fils d'un vieux roi aveugle, Vermund. Il passe la

plus grande partie de ses jours tout seul, à l'écart, ne disant rien, et ne se livrant à aucun des exercices où les jeunes hommes de son âge aiment à montrer leur adresse ou leur audace. Les chevaliers le regardent comme un être à demi dénué d'intelligence, et le vieux roi s'afflige de n'avoir pas un autre fils. Un jour, le roi de Saxe envoie sommer Vermund de lui céder son royaume ou de se préparer au combat. Uffe assiste à l'audience de l'envoyé saxon; il l'écoute en silence, puis se lève avec orgueil et accepte le combat. Le chevalier de Saxe, qui ne voyait en lui qu'un homme sans énergie et sans volonté, se met à rire; mais Uffe se connaît, et il demande des armes. On lui apporte une cuirasse de fer, et en respirant il la brise; une autre plus forte, et elle se brise encore. On lui donne les glaives d'acier les plus lourds, et il les rompt d'un seul coup en les balançant dans sa main. Son père envoie chercher sa vieille armure la plus belle, la plus large qu'il ait jamais vue. Uffe la pose sur sa poitrine. Elle est trop étroite et elle éclate. Enfin, on lui en fabrique une assez grande pour ses épaules de géant, et il marche au combat. Son père se fait conduire sur le champ de bataille. Il entend le cliquetis du glaive, les lances qui se brisent, et il tremble pour son fils. Il entend des cris de mort, et son cœur se serre; mais un hérault lui dit que son fils a vaincu, et le vieillard verse des larmes de joie.

La ballade d'Agnete est le récit d'une tradition répandue dans tout le Nord. On la raconte encore à la veillée, on la chante dans les familles. Je l'ai entendu chanter un soir sur une mélodie ancienne. C'était tout à la fois tendre comme un soupir d'amour, et triste comme un accent de deuil (1).

« Agnete est assise toute seule sur le bord de la mer, et les vagues tombent mollement sur le rivage.

Tout à coup l'onde écume, se soulève, et le *trolle* de mer apparaît.

Il porte une cuirasse d'écaille qui reluit au soleil comme de l'argent.

Il a pour lance une rame, et son bouclier est fait avec une écaille de tortue.

(1) M. Andersen a écrit un poème sur le même sujet. Nous parlerons des œuvres de ce jeune poète dans un second article sur l'état de la littérature actuelle en Danemark.

Une coquille d'escargot lui sert de casque. Ses cheveux sont verts comme les roseaux, et sa voix ressemble au chant de la mouette.

— Oh! dis-moi, s'écrie la jeune fille, dis-moi, homme de mer, quand viendra le beau jeune homme qui doit me prendre pour fiancée.

— Écoute, Agnete, répond le *trolle* de mer, c'est moi qu'il faut prendre pour ton fiancé.

J'ai dans la mer un grand palais dont les murailles sont de cristal.

A mon service j'ai sept cents jeunes filles moitié femme, moitié poisson.

Je te donnerai un traîneau en nacre de perles, et le phoque t'emportera avec la rapidité du renne sur l'espace des eaux.

Dans ma retraite tapissée de verdure, de grandes fleurs s'élèvent au milieu de l'onde, comme celles de la terre sous le ciel bleu...

— Si ce que tu dis est vrai, répond Agnete, si ce que tu dis est vrai, je te prends pour mon fiancé.

Agnete s'élance dans les vagues, l'homme de mer lui attache un lien de roseau au pied et l'emmène avec lui.

Elle vécut avec lui huit années et enfanta sept fils.

Un jour elle était assise sous sa tente de verdure, elle entend la vibration des cloches qui sonnent sur la terre.

Elle s'approche de son mari et lui dit : Permets-moi d'aller à l'église et de communier.

— Oui, lui dit-il, Agnete, j'y consens. Dans vingt-quatre heures tu peux partir.

Agnete embrasse cordialement ses fils et leur souhaite mille fois bonne nuit.

Mais les aînés pleurent en la voyant partir, et les petits pleurent dans leur berceau.

Agnete monte à la surface de l'onde. Depuis huit ans, elle n'avait pas vu le soleil.

Elle s'en va auprès de ses amies, mais ses amies lui disent : Vilain *trolle*, nous ne te reconnaissons plus.

Elle entre dans l'église au moment où les cloches sonnent, mais toutes les images des saints se tournent contre la muraille.

Le soir, quand l'obscurité enveloppe la terre, elle retourne sur le rivage.

Elle joint les mains, la malheureuse! et s'écrie : « Que Dieu ait pitié de moi et me rappelle bientôt à lui! »

Elle tombe sur le gazon au milieu des tiges de violettes. Le pinson chante sur les rameaux verts, et dit : « Tu vas mourir, Agnete, je le sais. »

A l'heure où le soleil abandonne l'horizon, elle sent son cœur frémir, elle ferme sa paupière.

Les vagues s'approchent en gémissant et emportent son corps au fond de l'abîme.

Elle resta trois jours au sein de la mer, puis elle reparut à la surface de l'eau.

Un enfant qui gardait les chèvres trouva un matin le corps d'Agnete au bord de la grève.

Elle fut enterrée dans le sable, derrière un roc couvert de mousse qui la protége.

Chaque matin et chaque soir ce roc est humide. Les enfans du pays disent que le *trolle* de mer y vient pleurer. »

Pour ceux qui veulent avoir le portrait de l'homme avec celui du poète, j'ajouterai quelques mots à cette esquisse littéraire. Œhlenschlœger est grand et fort; il a le front élevé, la figure noble et expressive. Il me rappelle, par la douceur de son regard et par le charme de sa parole, Tieck le poète allemand. Dans le monde il cause peu, il hait les entretiens bruyans, et redoute surtout la discussion; mais s'il est seul dans sa famille, ou au milieu d'un cercle d'amis, il parle avec cordialité et abandon. Il est gai comme un enfant. Quoiqu'il touche presque à sa soixantième année, il travaille encore avec l'ardeur de la jeunesse. Mme de Staël disait de lui : « C'est un arbre sur lequel il croît des tragédies. » L'arbre a gardé toute sa force, et nous espérons y voir mûrir encore plus d'un fruit poétique.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1837.

Au moment où nous écrivons, les fêtes de Versailles ont déjà leur retentissement dans toute la France. Elles ont dépassé en somptuosité tout ce qu'on pouvait attendre. Les détails de ces fêtes sont partout. L'hospitalité royale, qui avait éclaté déjà avec tant de magnificence depuis quelques années, aux Tuileries et à Fontainebleau, s'est montrée là si large et si complète, qu'il faut renoncer à en donner une idée, à moins de se livrer à une description qui serait tout un livre.

D'abord l'hôte royal avait, en quelque sorte, créé le lieu de la fête. Depuis six ans, au milieu des émeutes, des tentatives d'assassinat, des embarras sans nombre du dedans et du dehors, des changemens ministériels, à travers les innombrables soins de sa tumultueuse royauté, le roi poursuivait patiemment l'œuvre de la régénération de Versailles. Au risque d'augmenter ses dangers, le roi y allait sans cesse, voyait tout lui-même, ordonnait, dirigeait les travaux, les faisait recommencer souvent, les détruisant quand ils étaient mesquins, indiquant lui-même la place des tableaux, marquant la division des salles, et faisant tout concourir, sous son œil régulateur, au plan qu'il avait conçu. Que l'on compte les heures de travail données par le roi depuis six années à ses ministres, les devoirs divers qu'il se plaisait à remplir, les voyages, les revues, les visites aux monumens publics, les audiences, les négociations; qu'on imagine une vie si bien remplie, et qu'on vienne ensuite à Versailles, voir quel en a été le délassement! Une œuvre devant laquelle avaient reculé Napoléon et les deux souverains qui lui ont succédé : la restauration du palais de Versailles, où l'on voulait tantôt transporter les Invalides et tantôt les malades de l'Hôtel-Dieu! Le palais de Versailles, dont on voulait faire une caserne ou un hôpital, est aujourd'hui plus brillant et plus digne d'un roi qu'il ne l'était du temps de Louis XIV, et ceci est l'ouvrage d'un roi constitutionnel. Il y aura de grandes choses à dire un jour d'un roi qui a donné la paix à la France et à l'Europe, et qui utilise ainsi les loisirs de cette paix. Encore quelques années de ce règne, et la France aura vu se relever tous les anciens monumens, comme elle a déjà vu terminer tous les nouveaux. Chaque jour amène et fait éclore d'utiles et de grandes pensées. En même temps que l'on couvre d'or Versailles, on s'occupe de couvrir nos routes de fer, de rendre nos rivières plus navigables et d'augmenter le nombre des canaux. La restauration de Versailles tient donc à tout un ordre de pensées conçues pour augmenter la prospérité et l'éclat de la France; l'envisager autrement, ce serait rétrécir l'idée qui a pré-

sidé à cette tâche, et méconnaître encore un esprit organisateur et bienfaisant, à qui la justice a tardé trop long-temps de venir pour qu'elle ne lui soit pas rendue tout entière.

Nous n'avons que peu de mots à dire de cette fête si splendide, dont toute l'Europe ne tardera pas à connaître les détails; car trente dépêches ont sans doute porté aux cours étrangères l'expression de l'étonnement que nous avons vu se manifester parmi les membres du corps diplomatique, à l'aspect de tant de magnificence. Dès le matin, les appartemens de Versailles avaient été ouverts aux personnes invitées, et à trois heures la foule se pressait dans les principaux salons. Presque tout ce que la France compte d'hommes illustres, de grands généraux dont les murs de Versailles retracent les batailles, de noms historiques qui se lient à tous les souvenirs de ce glorieux château, les hommes d'état, les savans, les étrangers marquans, les pairs, les députés, les académies, le conseil d'état; toute cette cour enfin où l'on figure par l'ancienneté et l'éclat de ses services, par son mérite, par son talent, les uns sortis des rangs par la fortune de la guerre, les autres par le choix de leurs concitoyens; cette cour, si on peut l'appeler une cour, attendait le roi, heureuse et fière de pouvoir le saluer dans le Panthéon même où il a déposé d'une main si libérale tous nos titres au respect et à l'estime des autres nations. Que l'on se figure si l'on peut cette marche triomphale du roi et de sa famille à travers les grandes solitudes de Versailles, alors peuplées de cette foule d'élite, sous ces voûtes si sombres et si désolées il y a peu de temps, aujourd'hui si brillantes et si parées! Le maréchal de France, couvert d'ordres, de broderies et de rubans, payés des flots de son sang et sortis, au bout de trente ans de guerre, du fond de sa giberne, passait sous les tableaux où il figure, jeune et obscur, marchant pieds nus à la conquête de ses galons de sergent ou de sa première épaulette. De vieux membres de la commission d'Égypte, en levant les yeux, se voyaient assis dans les temples du désert, épelant la science qui les a menés à la fête royale de Versailles, sous l'habit de l'Institut. On voyait les doyens de la diplomatie et de la chambre des pairs entrer avec émotion dans la chambre de Louis XIV, la seule chambre royale en Europe où ils n'avaient pas encore pénétré. Là s'est arrêté le roi avec sa famille. Le roi, qui guidait sa fille, la reine des Belges, a montré au roi des Belges et à Mme la duchesse d'Orléans le lit de Louis XIV. — C'est là, a dit le roi, dans ce lit, que Louis XIV est mort et qu'il a dicté ses dernières volontés. — Mme la duchesse d'Orléans a baissé la tête en signe de respect, et ses regards, parcourant cette chambre majestueuse, se sont portés, comme par sympathie, sur le portrait de la duchesse de Bourgogne, cette jeune et charmante princesse, qui contribua tant, par son aménité et le charme de son esprit, au bonheur du prince qui l'épousa et à l'agrément de la famille royale au sein de laquelle elle vécut.

La salle ou plutôt les salles de banquet étaient préparées. Dans la grande galerie des glaces, et dans les dix grands salons latéraux, vingt tables avaient été dressées. Quinze cents convives furent placés; et dans le salon de Vénus, où présidait le prince de Joinville, une table de quarante couverts resta vide, tant la fête avait été ordonnée avec profusion.

Nous avons assisté, en différens pays, à des fêtes royales justement vantées, à des banquets de cour dignes des plus grandes cours, jamais une pareille recherche, une si énorme abondance, une telle perfection des détails, ne s'étaient offertes à nous.

Après le banquet, a eu lieu la réception du corps diplomatique; puis le roi a traversé tout le château, et s'est rendu solennellement à la salle de spectacle, éclairée, dorée et décorée avec une splendeur inouie. Il faut encore désespérer de rendre l'effet de ce public couvert d'ordres, de broderies d'or et d'argent, de ces femmes chargées de diamans, dont des glaces immenses reflétaient l'éclat dans cette salle de Louis XIV, où brillaient les armes du grand roi, soutenues par deux gigantesques figures d'ange, dorées, étendues sur des nuées d'argent. Plusieurs fois le spectacle a été interrompu par des cris spontanés d'enthousiasme adressés au roi, qui en paraissait vivement ému. Il était trois heures du matin quand se termina la promenade aux flambeaux, dans les appartemens, qui mit fin à cette fête unique. Le lendemain, un feu d'artifice illuminait le parc et toute la forêt voisine, tandis que le château de Versailles apparaissait sur la hauteur, au milieu d'un nuage de feu qui en dessinait les moindres contours. Plus de trente mille personnes, accourues de Paris et des campagnes environnantes, assistaient à cette nouvelle inauguration.

Tandis que le roi employait si dignement sa fortune à faire revivre toute une cité, ensevelie, comme Herculanum, sous les cendres du passé, et qu'il appelait tous les représentans de la France à partager ses nobles plaisirs, le ministère s'occupait des intérêts de quelques millions de Français qu'on ne pouvait tous convier aux fêtes de Versailles, il faut en convenir. Plusieurs projets de loi se votaient à la chambre, tous destinés à des améliorations locales et à de grands travaux dans les départemens. Ainsi les ports de Dunkerque, de Calais, de Boulogne, de Tréport, de Granville, de Saint-Malo, de Landernau, de Lorient, de la Ciotat, de Cannes, vont être perfectionnés; six millions ont été affectés à ces travaux. Trois millions seront employés à améliorer le port de Honfleur, le canal si intéressant et si utile de Caen à la mer, le port de Dieppe et celui de Port-Vendres; deux millions sont donnés pour le perfectionnement de la navigation de la rivière de l'Aa et des ports de Palais et de Bourbourg; sept millions sont destinés au perfectionnement de la navigation de la Meuse depuis Sédan jusqu'à la frontière de la Belgique; une somme de 11,700,000 fr. est consacrée à l'établissement de deux canaux latéraux à la Marne, etc., etc. La richesse territoriale de la France doublera quand elle aura ainsi acquis les voies de communication qui lui manquent, et ses ressources commerciales augmenteront dans une proportion égale; les travaux même répandront l'aisance dans les classes inférieures, qu'il est si urgent de secourir, et féconderont déjà les départemens avant même que les grands résultats qu'on attend de ces travaux soient obtenus. Le ministère de l'amnistie complète ainsi son ouvrage et prouve qu'il entend bien sa mission. C'est ainsi que, parmi toutes les faveurs distribuées à l'occasion du mariage de M. le duc d'Orléans, nous le féliciterons particulièrement d'avoir accordé la croix de la Légion-d'Honneur à M. Henri Fournel, ingénieur des mines, pour un utile ouvrage, intitulé : *Étude des*

gîtes houilliers du Bocage vendéen. Le parti légitimiste, qui se réduit chaque jour, a beau détourner la tête avec humeur du banquet de Versailles, il aura sa part, malgré lui, du grand banquet des améliorations matérielles qui va avoir lieu, et l'exploitation des houilles de la Vendée, encouragée par le gouvernement, achèvera de porter la prospérité dans un des départemens les plus intéressans et long-temps le plus négligé de la France.

Jamais les questions d'intérêt matériel n'auront tenu tant de place dans la fin d'une session. Hier encore, les chambres votaient, avec quelques réductions, des projets de loi relatifs à la navigation de la Seine, de l'Yonne, de la Charente et du Lot, au perfectionnement du chemin de hallage et du lit de la rivière depuis Paris jusqu'à Rouen. Dans ces dernières discussions, l'opposition de M. Jaubert, *qui ne fait que commencer*, comme il le disait si bien à la tribune, n'a trouvé que peu d'écho dans la chambre, où le parti doctrinaire a reçu un nouvel échec par la publicité donnée à l'étrange emploi des fonds destinés à l'encouragement des lettres fait par M. Guizot.

Il reste encore à la chambre d'importans travaux à voter; nous parlons des chemins de fer, et il faut espérer qu'elle ne se séparera pas avant d'avoir voté le chemin de fer de Paris à Bruxelles, que soumissionne M. Cockerill. Le gouvernement belge a déja autorisé la construction de ce chemin jusqu'à nos frontières, et si les chambres renvoyaient à une autre session cette importante question, il se pourrait que la Belgique, si ardemment sollicitée de se jeter dans le système de douanes de la Prusse, se dirigeât de ce côté, et que nos rapports commerciaux avec cette jeune puissance ne fussent atteints d'une manière irréparable. Ce serait mal choisir le moment de s'éloigner de la Belgique que celui où la chambre des représentans belges vient de se livrer à l'examen d'un projet de loi qui doit introduire dans le tarif de douanes de ce royaume des modifications favorables à la France. On sait combien les rapports commerciaux des deux pays sont établis sur des principes hostiles. Les premiers pas ont été faits de notre côté, en 1835, par la levée des prohibitions sur les tapis et les tulles belges, par la diminution des droits sur les toiles, par l'abaissement des taxes sur la houille, le fer, le cuivre et le zinc, et par plusieurs autres mesures empreintes d'un esprit de libéralisme et de générosité. La Belgique semble apprécier aujourd'hui ces procédés. C'est du moins dans cet esprit que se trouve conçu le projet de loi soumis à la chambre des représentans, qui tend à abolir les prohibitions portées sur nos draps et nos verreries, et à diminuer les droits sur la bonneterie, les porcelaines, et un grand nombre de produits français. Nous attendons même qu'un traité spécial au sujet de la contrefaçon littéraire, qui nuit si cruellement à la librairie française, sans donner de grands bénéfices au commerce belge, si on peut appeler le vil trafic de la contrefaçon un commerce, sera négocié avec le gouvernement belge, à l'époque où le projet de loi dont nous parlons (ajourné au mois d'août) sera de nouveau soumis à l'examen des représentans. La chambre des députés sentira sans doute la nécessité d'établir la voie de communication la plus rapide avec la Belgique, et quelques heures données au projet de loi du chemin de fer auront un grand résultat pour la France.

Le traité de paix signé par le général Bugeaud avec Abd-el-Kader, et les détails consignés dans la dépêche du général, ont occupé vivement les esprits. Deux opinions avaient été émises dans le conseil, au sujet de nos relations avec l'Afrique. Plusieurs ministres penchaient pour un plan qui consistait à semer la division parmi les chefs arabes; deux d'entre eux, M. de Montalivet en particulier, étaient d'un avis contraire. Dans leur opinion, il fallait donner à Abd-el-Kader les moyens de conserver son influence en se réservant de le dominer; il fallait profiter de son ambition pour organiser les Arabes, et les agglomérer au lieu de favoriser, par la guerre de montagnes, la facilité qu'ils ont à s'éparpiller et à échapper à toute domination. Abd-el-Kader, devenu *sultan* par le traité, s'il est ratifié, de chef subalterne qu'il était, donne, on ne peut le nier, une vaste carrière à son ambition. Cette ambition va plus loin, dit-on; Abd-el-Kader voudrait arriver à se faire empereur du Maroc, et dans les deux prières obligées que font les Arabes, l'une pour le roi de Maroc, l'autre pour le grand-seigneur, le nom d'Abd-el-Kader a déjà remplacé, dans les tribus qu'il domine, celui du premier de ces princes. La faible organisation physique de ce chef fait qu'il cherche à s'assurer une domination civile, et le traité qu'il propose tend à lui créer des intérêts conformes aux nôtres. Il est vrai que le territoire de la régence que nous occupons se trouvera restreint par ce traité; mais il est possible que la ratification ne soit accordée qu'à de certaines conditions qui rendraient cette cession presque nominative. Abd-el-Kader s'engage déjà à payer un premier tribut considérable, et la souveraineté de la France se trouverait tout-à-fait établie, si on lui imposait, en outre, un tribut annuel.

Si ce traité s'accomplit tel que la dignité de la France l'exige, le ministère actuel aura encore résolu une des difficultés qui lui avaient été léguées par le dernier cabinet, difficultés qui étaient nombreuses et grandes, et que le *petit ministère,* comme le nommaient les orateurs du parti doctrinaire, qui mettent tout le gouvernement dans les discours de tribune, a soulevées sans trop de peine. L'amnistie a été faite, le roi délivré des précautions qui l'entouraient, le mariage de M. le duc d'Orléans accompli; la colonie d'Alger aura été pacifiée, si elle peut l'être honorablement; la tranquillité publique aura été conservée, consolidée même, au milieu de la plus grande crise commerciale; en deux mois toute la face des affaires aura été changée, l'impopularité du pouvoir effacée, l'acrimonie de la discussion, les menaces, les sinistres prédictions oubliées, l'action substituée partout à la parole, et tout cela par le ministère sans nom, par le ministère provisoire, par le petit ministère, qu'on ne souffrait que par pitié. Que l'on compare la situation actuelle à la situation des affaires il y a deux mois, et qu'on nous dise si nous avions tort d'insister sur la nécessité d'unir M. Molé à M. de Montalivet, et de les isoler du parti doctrinaire!

Toutes les nouvelles que nous recevions de Londres depuis quinze jours, nous faisaient connaître la gravité de la maladie du roi d'Angleterre. Les membres du parti tory, entourant son lit de mort, ont eu beau cacher les progrès de sa maladie, et les journaux anglais se piquer de *loyalty*, en ne publiant pas les nouvelles alarmantes qui transpiraient de temps en temps;

le moment est venu de connaître la vérité. Dans peu de jours, le roi d'Angleterre aura cessé de vivre, et peut-être à cette heure la princesse Vittoria est déjà reine d'Angleterre. Ainsi les trois royaumes alliés à la France, en Europe, se trouveront gouvernés par trois reines, et un seul roi figurera dans le traité de la quadruple alliance. Un grand mouvement extérieur sera la conséquence naturelle de la mort de Guillaume IV. On peut se faire une idée de ce mouvement diplomatique en songeant qu'il s'agit de donner un mari à la princesse Vittoria, un roi à l'Angleterre, et de jeter ainsi le poids d'une immense influence dans la balance de l'équilibre européen. On ne doit pas oublier que le roi Léopold exerce une certaine influence près de la princesse, et qu'il a été déjà question d'un mariage avec un prince de Saxe-Cobourg. Une telle alliance rapprocherait encore la France de l'Angleterre, on doit le croire du moins, et les intérêts des deux peuples agiront encore plus puissamment que les alliances en cette occasion. Quoi qu'il en soit, l'avenir est gros de cet évènement; de grands intérêts vont se retrouver en question, et jamais notre diplomatie n'aura eu besoin d'une main plus ferme et plus prudente pour la diriger, et d'agens plus capables pour accomplir les ordres qui leur seront donnés. C'est un avis que le ministère nous permettra de lui adresser.

— La *Revue des deux Mondes* et les écrivains qui y travaillent viennent de perdre un collaborateur qui était pour presque tous un ami. M. Fontaney, dont les piquans *souvenirs sur l'Espagne*, publiés sous le pseudonyme de *lord Feeling*, ne sont certainement pas oubliés, est mort, il y a peu de jours, âgé de trente-quatre ans environ, après une maladie de langueur qui pourtant ne faisait pas craindre une fin si prompte. M. Fontaney était un homme parfaitement distingué, dans le sens propre du mot, un de ces hommes auxquels il n'a manqué qu'une situation plus heureuse et plus élevée qui fît valoir en eux tous les mérites de l'esprit et du caractère. Dès 1827, il commença de se lier avec les écrivains et poètes de l'école nouvelle, vers laquelle l'attirait une vive inclination. Ami de Charles Nodier, de Victor Hugo et des autres, il jouissait surtout de comprendre, et ne s'exerçait lui-même que rarement, bien qu'avec distinction et sentiment toujours. Sa vocation, ce semble, si elle avait pu se développer naturellement, eût été le commerce des poètes, des artistes, parmi lesquels il n'aurait pris, à titre de poète lui-même, qu'une place modeste; il se faisait de l'art une si haute idée, il avait un tel dédain du goût vulgaire, qu'il n'admettait guère les essais incomplets et qu'il ne voulait que les œuvres sûres. Ajoutez à cette noble qualité de l'esprit toutes les délicatesses et les fiertés de l'honnête homme et du *gentleman*, pour parler son langage de *lord Feeling;* on comprendra quelles difficultés et quelles amertumes une telle nature dut rencontrer dans la vie. Il souffrit beaucoup. La révolution de juillet, qu'il épousa avec ardeur et dévouement à l'heure de la lutte, le laissa de côté et en dehors : de tels hommes pourtant auraient mérité d'être employés. Des fonctions vagues d'attaché à l'ambassade d'Espagne, sous M. d'Harcourt, ne lui procurèrent d'autre résultat qu'une première connaissance de ce pays, quelques amitiés qui lui restèrent, et d'ailleurs beaucoup de désappointemens personnels. Il n'eut jamais d'autres fonctions; mais depuis,

chargé de correspondance pour certains journaux, il revit l'Espagne, il visita l'Angleterre; il savait à merveille ces deux pays, parlait leur langue dans toutes les propriétés de l'idiome, chérissait leurs poètes, leurs peintres : il était intéressant à entendre là-dessus. Sa douleur, son inquiétude seulement se demandait s'il parviendrait à rendre et à produire tout cela. Des infortunes privées, tout un roman désastreux que tous ses amis savent, s'y joignirent et achevèrent de ruiner, non pas son courage qui fut grand jusqu'au bout, mais sa santé et ses forces. D'une main affaiblie il écrivait encore dans cette *Revue*, il y a peu de temps, de bien fermes et spirituelles pages sur les romans et poésies du jour (1); si quelque ironie chagrine y perce, il n'est aucun des blessés, aujourd'hui, qui ne le lui pardonne. Nous publierons prochainement un dernier travail que nous avons de lui. Ses contemporains, ses amis de dix ans déjà, perdent, en M. Fontaney, un de ces hommes avec qui l'on sent, avec qui l'on est d'accord même sans se revoir, et qui font, en disparaissant successivement, que notre meilleur temps se voile, et que la vie devient comme étrangère.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN DANEMARK.

M. Marmier, en partant pour continuer ses études et ses travaux sur la littérature du Nord, avait été autorisé et invité par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, à lui adresser des lettres sur l'instruction populaire et sur les écoles du Danemark et de la Suède. M. de Salvandy, avec le zèle bienveillant dont il se montre animé, s'est empressé de réaliser l'intention de son prédécesseur, et de confirmer la mission de M. Marmier. Nous donnons ici la première lettre adressée à M. le ministre par notre collaborateur.

Kiel, 8 mai 1837.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je vous écris d'une université appartenant au Danemark, et je suis encore en Allemagne. Les deux duchés de Schleswig et de Holstein, tout en suivant les lois que leur donne le gouvernement auquel ils sont soumis, maintiennent avec orgueil leur principe de nationalité allemande, et l'université de Kiel, située au bord de la mer Baltique, est comme une forteresse destinée à défendre cette nationalité contre toute invasion étrangère. Dans plusieurs occasions, cet amour de l'Allemagne s'est manifesté avec une étrange susceptibilité.

C'est ainsi, par exemple, que tous les efforts tentés pour introduire l'usage de la langue danoise dans le pays de Holstein et de Schleswig ont complètement échoué. En vain le gouvernement a-t-il établi à Kiel une chaire de langue danoise, en vain a-t-il prescrit l'étude de cette langue à tous ceux qui aspiraient à obtenir un emploi, le professeur a toujours vu sa salle déserte, et quand le jour de l'examen est venu, les étudians ont appris juste le peu de mots nécessaires pour obtenir le certificat qu'on

(1) Articles signés Y. C'était M. Fontaney aussi qui avait écrit dans la *Revue* des esquisses sur le parlement anglais fort remarquées, et signées *Andrew O'Donnor*.

exige d'eux. Certes, les habitans des deux duchés ne peuvent pas faire contre l'usage de la langue danoise les objections que les Belges ont souvent alléguées contre la langue hollandaise. Comme vous le savez, monsieur, l'allemand et le danois sont tellement apparentés, que la transition de l'un à l'autre n'exige ni grande patience, ni grand travail. Il n'y a donc en ce cas, de leur part, qu'une obstination étroite et mal appliquée, car ils pourraient, sans renoncer à l'Allemagne, s'associer aux progrès de la littérature danoise, aux travaux des antiquaires du Nord.

L'université de Kiel représente le caractère dominant du pays. Elle a conservé le principe de son origine. Elle est restée allemande par ses institutions, par son caractère, par sa tendance générale. Ses professeurs sont Allemands, et ses études de prédilection se tournent du côté de l'Allemagne. Cette université fut fondée, en 1665, par le duc Christian-Albert de Gottehorp. Elle porte encore le nom de son fondateur : elle s'appelle *Christiania-Albertina*. Le prince qui l'établit n'était pas riche; mais il se dévoua à cette œuvre intelligente, et il fut secondé par plusieurs districts du pays. On assigna d'abord à l'université le cloître des franciscains, dont l'état s'était emparé après la réformation. Plus tard, ce cloître tomba en ruine, et l'on bâtit un nouvel édifice : c'est celui qui existe encore; mais il ne renferme que la grande salle où se font les examens, et le cabinet d'histoire naturelle. Les professeurs font leurs cours chez eux.

Dans l'origine, il devait y avoir 19 professeurs : 3 pour la théologie, 5 pour le droit, 2 pour la médecine, 9 pour la philosophie.

Maintenant on n'en compte plus que 16 : 3 pour la théologie, 3 pour le droit, 5 pour la médecine, 5 pour la philosophie.

Viennent ensuite les professeurs extraordinaires : 2 pour la théologie, 3 pour le droit, 1 pour la médecine, 4 pour la philosophie.

11 privat-docent : 1 pour le droit, 4 pour la médecine, 6 pour la philosophie;

3 professeurs de langues : danoise, française, anglaise. En tout, 39.

Le traitement de ces professeurs varie selon leur âge, la durée de leurs services et la réputation qu'ils se sont acquise.

M. Falck, professeur de jurisprudence, reçoit 1,500 thalers (1). Les autres reçoivent 1,000 à 1,200 thalers, les professeurs extraordinaires 5 à 600, et quelques privat-docent ont obtenu 100 thalers. Ils jouissent en outre de plusieurs priviléges, d'une exemption de droits de douanes, de droit d'achat, etc. Une pension de 150 thalers est assurée à leur veuve, et réversible en partie sur leurs enfans.

Ils sont tenus de faire chaque semaine deux cours publics (ou gratuits), et ils en font ordinairement huit particuliers, c'est-à-dire qu'ils ont environ dix à douze heures de leçons par semaine; plusieurs en ont quinze. L'étudiant paie pour chaque cours particulier 1 thaler par semestre; mais plusieurs, en alléguant leur peu de fortune, sollicitent une exemption et l'obtiennent; d'autres demandent à être *crédités*. Ils ne paient rien pendant toute la durée de leurs études, et on leur accorde ensuite six années encore pour s'acquitter. Passé ce temps, ils peuvent être contraints juri-

(1) Thaler de Holstein, qui vaut 4 fr. 80 cent.

diquement à solder le prix des leçons qu'ils ont reçues. Enfin, il y a pour les étudians les plus pauvres un assez grand nombre de *stipendium*. Les deux principaux sont : le *Convicts-stipendium* et le *Philologisches-stipendium*. Le premier est aussi ancien que l'université. Le duc Albert avait fondé une table gratuite de quarante-huit couverts. Les abus résultant de ce mode de distribution l'ont fait abolir; mais l'institution de bienfaisance a été maintenue, et les élèves admis au convict reçoivent chaque année une pension de 50 thalers. Ils peuvent obtenir ce stipende dès leur entrée à l'université, après avoir subi un examen oral et écrit sur les études qu'ils ont faites au gymnase, sur le grec et le latin, l'histoire, la géographie, les mathématiques. Cet examen équivaut à celui qui a lieu, en France, pour le baccalauréat. Le résultat de l'examen se divise en quatre degrés : *vorzüglich würdig*, *würdig*, *nicht unwürdig*, *noch nicht würdig*. L'élève qui aspire au stipende doit obtenir au moins le second degré.

Les deux stipendes philologiques se composent chacun d'une somme annuelle de 100 thalers. Ils ont été fondés par le gouvernement pour soutenir l'étude de la philologie. Les élèves ne peuvent concourir pour les recevoir qu'après avoir passé un ou deux ans à l'université.

Si les étudians n'aspirent pas aux stipendes, ils n'ont nul examen à subir en entrant à l'université, et nul examen pendant toute la durée de leurs études, mais un seul à la fin, et celui-ci est définitif. Il donne la promotion de docteur à l'étudiant en philosophie et en médecine, et il donne au théologien et au juriste le titre nécessaire pour recevoir une place. De là vient que les études sont ordinairement ici de plus longue durée que dans les universités où cet examen en entraîne encore une autre. Les élèves restent ici quatre ans, souvent cinq, quelquefois six.

Les philosophes et les médecins passent leur examen devant les professeurs de la faculté; les juristes, devant les membres du tribunal supérieur de Kiel, auquel est adjoint un professeur; les théologiens, devant une commission spéciale composée de huit membres : trois employés civils supérieurs, un professeur de la faculté, le second membre du clergé, et trois ecclésiastiques. Le professeur qui doit assister à cet examen change tous les six mois; les trois ecclésiastiques sont nommés pour cinq ans.

Le prix des promotions est très élevé. Le grade de docteur en droit coûte 125 thalers, celui de docteur en médecine 150 thalers, celui de docteur en philosophie 40. L'examen des théologiens est gratuit.

Les étudians sont soumis, comme en Allemagne, à la juridiction universitaire. Le recteur a le droit de réprimande et d'admonestation. S'il s'agit d'une faute qui entraîne l'incarcération, on assemble le *consistorium privatum*, qui se compose du recteur, des quatre doyens et d'un syndic. Ce consistoire instruit l'affaire, et la porte devant le *consistorium plenum*, composé de tous les professeurs, qui absout ou condamne.

S'il s'agit de la relégation ou de l'emprisonnement dans la forteresse, le consistoire doit soumettre, dans le premier cas, son jugement à la chancellerie royale; dans le second, au tribunal supérieur de Kiel.

Dans les dernières années, plusieurs élèves de cette université ont été mis en jugement comme ayant pris part aux associations prohibées par la diète. Peu de temps avant mon arrivée, quinze d'entre eux venaient

d'être condamnés à la relégation pour un ou deux ans. Un autre avait été condamné à deux années d'emprisonnement.

En général cependant, les élèves de l'université de Kiel se distinguent par leur soumission à toutes les règles de discipline, par leur caractère calme, positif, réfléchi. Les sciences spéculatives leur offrent peu d'attraits, et la poésie ne les séduit pas. Tout ce pays de Schleswig et de Holstein est très peu poétique. C'est peut-être, comme me le faisait remarquer un professeur, la seule province d'Allemagne où l'on ne trouve pas un *volkslied*, et les étudians conservent, sous le régime universitaire, l'esprit d'application, l'esprit pratique qui forme un des caractères de leur nationalité.

Tous ceux qui sont nés dans l'un des deux duchés et qui se destinent à un emploi public, doivent, d'après un édit royal, passer au moins deux années à Kiel ou à Copenhague. Cependant il y en a beaucoup qui obtiennent une dispense, et qui s'en vont dans les autres universités d'Allemagne. Mais tous les étudians de Kiel appartiennent au pays même. Quelques-uns seulement sont des provinces limitrophes, des villes anséatiques et du Mecklembourg. Il y a eu autrefois ici trois cent quatre-vingts étudians : il y en a maintenant deux cent cinquante. Cette diminution provient en partie de l'absorption toujours croissante des autres universités, notamment de celle de Berlin, en partie de la difficulté que les élèves même les plus distingués trouvent aujourd'hui à obtenir un emploi. Il y a pour chaque place vacante une quantité de candidats recommandables à tous égards. Il y a des docteurs en médecine dans chaque village, et des théologiens autour de chaque presbytère. Dans un tel état de choses, les jeunes gens sont forcés de prendre une autre carrière, et au lieu de venir passer six années à l'université, ils entrent à la *Realschule*, et se consacrent au commerce et à l'industrie.

Il est juste de dire aussi que l'université de Kiel ne présente pas, à beaucoup près, autant de moyens d'attraction que la plupart des autres universités. D'abord elle est très éloignée du centre de l'Allemagne, et les étudians ne se décideraient à y venir que dans le cas où ils y trouveraient des hommes d'une grande réputation. Mais dès qu'un professeur s'est acquis ici quelque célébrité, les autres universités le demandent, et le gouvernement ne fait rien pour le retenir. C'est ainsi que M. Dahlmann, le professeur d'histoire, est parti, il y a quelques années, pour Gœttingue. C'est ainsi que M. Ritter, le professeur de philosophie, va partir à la fin de ce semestre. Cependant il reste ici plusieurs hommes d'un haut mérite, plusieurs professeurs ordinaires dont les œuvres et la parole exercent de l'ascendant, et des professeurs extraordinaires et des privat-docent pleins de force et de jeunesse, qui tendent sans cesse à raviver par leurs travaux les diverses branches de l'enseignement. Pour juger cette université sous son vrai point de vue, il faut se rappeler que ce n'est point, comme celles de Berlin et de Gœttingue, une école qui s'adresse à l'Allemagne entière, mais une école toute locale, une sorte de république littéraire reléguée au nord, consacrée au Holstein, gouvernée par des professeurs du Holstein, et fréquentée par des élèves du Holstein.

Les établissemens publics qui appartiennent à l'université, ne présentent que de très humbles dimensions, mais ils sont entretenus avec soin et

renferment tout ce qu'il y a d'essentiel pour l'étude. Tel est, par exemple, le cabinet d'anatomie et le cabinet d'histoire naturelle.

La bibliothèque a été formée avec les débris de deux autres bibliothèques appartenant à des églises. Elle s'est agrandie successivement par des dons de livres et d'argent. Elle compte aujourd'hui 70,000 volumes, et l'on ne saurait trop louer l'ordre et l'intelligence avec laquelle elle est administrée par M. le professeur Ratien. On n'y trouve, il est vrai, ni manuscrit précieux, ni rareté bibliographique, mais beaucoup de documens sur l'histoire des deux duchés et un bon choix de livres d'étude. Chaque professeur, en entrant en fonctions, doit payer, pour la bibliothèque, 12 thalers (57 fr.). Chaque étudiant, à sa promotion de docteur, en doit payer 8. Elle reçoit aussi une partie des droits d'inscription, une partie des amendes imposées aux étudians. Tous ces tributs lui rapportent, par année, environ 250 thalers. Le gouvernement lui en donne 1000. C'est là son revenu. Elle est ouverte au public deux fois par semaine; mais on prête des livres à tous les étudians qui en demandent, sur la simple recommandation d'un professeur. Deux fois par an, le bibliothécaire fait la révision des ouvrages qu'il a prêtés. Je ne sache pas qu'il ait jamais trouvé de déficit.

L'université a eu plusieurs fois un journal à elle. Elle a eu des *Feuilles littéraires*, des *Annales*, une *Chronique*. Toutes ces entreprises ont échoué l'une après l'autre. Maintenant les *Feuilles* de Holstein et le *Correspondant* de Kiel lui servent quelquefois d'interprète.

Mais il s'est formé, au sein de l'université, deux sociétés dignes d'attention. L'une a pour but d'étudier les antiquités du Nord, elle recherche les monumens épars dans le pays. Elle a formé un musée d'antiquités nationales, sur le modèle de celui de Copenhague, et elle publie chaque année le résultat de ses recherches et de ses travaux. L'autre, qui porte le titre de *société historique*, s'attache à l'histoire des trois duchés de Schleswig, Holstein et Lauenbourg; elle recueille les anciens documens, les anciennes chartes. M. Michelsen, professeur d'histoire à Kiel, a publié, sous le titre d'*Archiv für Staats und Kirchengeschichte der Herzogthümer*, deux volumes qui renferment les premiers travaux de cette société. Un troisième doit paraître prochainement. Ces archives formeront, au bout de quelques années, une collection d'un haut intérêt, non-seulement pour l'histoire des trois duchés auxquels elles sont spécialement consacrées, mais pour celle des provinces voisines, et pour la connaissance plus exacte des faits, des coutumes, des institutions du moyen-âge dans le Nord.

Agréez, monsieur le ministre, etc. MARMIER.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU DIXIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

GEORGE SAND. — Mauprat, première partie. 5
VILLEMAIN. — Voltaire et la Littérature anglaise de la reine Anne. 59
GUSTAVE PLANCHE.—Le Vœu de Louis XIII.—MM. Ingres et Calamatta. 94
ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE. — Considérations historiques sur les Sciences naturelles. — La Zoologie. 105
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 132

AUGUSTE BARBIER. — Salon de 1837. 145
GEORGE SAND. — Mauprat, seconde partie. 177
GUSTAVE PLANCHE. — Théâtre anglais. — *The Duchess de la Vallière.* 251
LERMINIER. — Du Gouvernement parlementaire. 261
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 273

MICHELET. — Les Templiers. 281
GEORGE SAND. — Mauprat, troisième partie. 320
SAINTE-BEUVE.—Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXII. — Jasmin. 389
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 404
H. W. — Revue musicale. 413
Société française pour l'Abolition de l'Esclavage. 418

PROSPER MÉRIMÉE. — La Vénus d'Ille. 425
. . . . — La Presse française en 1836. — Revue littéraire du second semestre. 453
GUSTAVE PLANCHE. — Du Théâtre moderne en France, second article. 499
. . . . — Quatrième Lettre de deux Habitans de la Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*. — Les Exagérés. 517
HENRI BLAZE. — Galerie espagnole au Louvre. 532
LERMINIER. — De l'Amnistie et de la Situation politique. 543
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 552

GEORGE SAND. — Mauprat, quatrième et dernière partie. 561
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXIII. — Millevoye. 644
LETRONNE. — De l'Invention de Varron. — Les anciens ont-ils connu l'art d'imprimer des dessins en couleur? 657
. . . . — Revue étrangère. — De l'Orient et de son état actuel. 669
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 688

ALFRED DE MUSSET. — Un Caprice, proverbe. 697
J. J. AMPÈRE. — Histoire du Bouddhisme. — *Relation des royaumes Bouddhiques*, traduite du chinois, et accompagnée d'un Commentaire, par Abel Rémusat. 736
GUSTAVE PLANCHE. — Le Salon du Roi, de M. E. Delacroix. 752
DUJARDIN. — De l'Interprétation des Hiéroglyphes. — *Analyse de l'Inscription de Rosette*, par M. Salvolini. 770
X. MARMIER. — Poètes et Romanciers du Nord. — I. Œhlenschlœger. 792
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 812
L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN DANEMARK. 818

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 7907